



HAL
open science

Des mots et des maux dans "Les Misérables" de Victor Hugo, fragments d'un discours au peuple à travers les noms abstraits de la politique et le vocabulaire social

Yvette Parent

► To cite this version:

Yvette Parent. Des mots et des maux dans "Les Misérables" de Victor Hugo, fragments d'un discours au peuple à travers les noms abstraits de la politique et le vocabulaire social. Littératures. Université de Bretagne occidentale - Brest, 2013. Français. NNT : 2013BRES0027 . tel-00964763

HAL Id: tel-00964763

<https://theses.hal.science/tel-00964763>

Submitted on 3 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



université de bretagne
occidentale



THÈSE / UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne

pour obtenir le titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Littérature française et francophone

École doctorale d'Arts, Lettres et Langues

présentée par
Yvette Parent

Préparée à l'Unité de recherche EA 7289, CECJI

**Des mots et des maux dans *Les Misérables* de Victor Hugo,
fragments d'un discours au peuple à travers les noms
abstraits de la politique et le vocabulaire social.**

Volume 1

Thèse soutenue le 15/11/2013

devant le jury composé de :

Jean-Marc Hovasse
Directeur de recherche au CNRS

Franck Laurent
Professeur à l'Université du Maine

Michael Rinn
Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale

Guy Rosa
Professeur honoraire des Universités

Université de Bretagne Occidentale
École doctorale d'Arts, Lettres et Langues
Unité de recherche EA 7289, CECJI

**Des mots et des maux dans *Les Misérables* de Victor Hugo,
fragments d'un discours au peuple à travers les noms abstraits
de la politique et le vocabulaire social.**

Thèse de Doctorat

Champ disciplinaire : Littérature française et francophone
Volume 1

Présentée par Yvette Parent
Directeur de thèse : Jean-Marc Hovasse

Membres du jury

Jean-Marc Hovasse, Directeur de recherche au CNRS
Franck Laurent, Professeur à l'Université du Maine
Michael Rinn, Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale
Guy Rosa, Professeur Honoraire des Universités



La Barricade, Anne Le Moal, 1985.

Remerciements

À Jean-Marc Hovasse, mon directeur de thèse dont la patience et l'attention ont été sans faille pendant ces quatre années. Il m'a laissée libre de mes recherches tout en veillant avec exigence à la compatibilité de la forme avec le fond, et ses encouragements ne m'ont jamais manqué,

À Guy Rosa pour son amical soutien lorsqu'il animait le Groupe Hugo et pour avoir bien voulu prêter attention aux communications que j'y ai faites,

Au Groupe Hugo, placé maintenant sous la responsabilité de Claude Millet, à tous ses membres pour leurs travaux et communications dont les conclusions m'ont beaucoup aidée,

À l'équipe de la Maison de Victor Hugo, et tout particulièrement à madame Marco pour son inlassable disponibilité à l'égard des chercheurs,

À Michèle Fabiato pour avoir résumé en anglais l'essentiel de ce travail,

Merci à tous ceux que je ne peux nommer, tant ils sont divers et nombreux, qui m'ont encouragée et soutenue,

Merci enfin à mon fils Julien qui a réalisé toute la mise en forme et le traitement informatique.

Je dédie cette thèse à mon grand-père Benoît Parent, membre et responsable du syndicat des Ouvriers des Postes, télégraphes et téléphones du département du Rhône à la fin du XIX^e siècle, qui a, avec ses équipes, installé les premières lignes téléphoniques dans le Vercors et l'Ain, et milité activement pour une société plus fraternelle.

Table des matières

Remerciements	5
Avant-propos	9
Introduction	11
Première partie. Le « dis-cours »	17
CHAPITRE I <i>Le dis-cours du philosophe</i>	18
CHAPITRE II <i>L'énonciation</i>	20
CHAPITRE III <i>Les interlocuteurs non-dits</i>	31
CHAPITRE IV <i>La satellisation du dis-cours</i>	45
CHAPITRE V <i>La symbolique des noms propres</i>	66
CHAPITRE VI <i>La titrisation et la survie de l'Ancien Régime</i>	82
CHAPITRE VII <i>Deux lectures des Misérables par Louis Chevalier et Pierre Albouy</i>	86
Deuxième partie. L'Étude lexicale	93
INTRODUCTION <i>Les outils</i>	94
CHAPITRE I <i>Les systèmes</i>	96
CHAPITRE II <i>Les événements</i>	127
CHAPITRE III <i>Les formes de gouvernement et les noms exprimant des concepts liés au fonctionnement de l'État</i>	167

CHAPITRE IV <i>Les institutions</i>	197
CHAPITRE V <i>Les catégories et phénomènes sociaux</i>	242
CHAPITRE VI <i>Le vocabulaire des valeurs philosophique et politique</i>	278
Troisième partie. Ce que valent les mots	301
CHAPITRE I <i>Bilan de l'étude lexicale : méthodologie</i>	302
CHAPITRE II <i>L'atteinte au signifié par le signifiant</i>	329
CHAPITRE III <i>Le discours plurivoque I : l'emblème, l'animal politique</i>	335
CHAPITRE IV Le discours plurivoque II : L'indice des couleurs : drapeaux, cocardes, bonnet, casaques	355
CHAPITRE V La fonction poétique	362
CHAPITRE VI : La fonction métalinguistique	371
CHAPITRE VII La fonction référentielle	382
CHAPITRE VIII Chaos vaincu ?	394
Conclusion générale	407
Annexes	425
Lexique	459
Bibliographie	471

Éditions de référence.

Nous renvoyons pour *Les Misérables* à l'édition de Guy et Annette Rosa, Robert Laffont, coll. « Bouquins », *Roman II*, 1985-2002.

Pour *Napoléon le Petit*, à l'édition de Jean-Marc Hovasse et Guy Rosa, Actes Sud, 2007.

Quand nous citons une autre édition des *Misérables*, nous en donnons la référence en note et la plaçons dans la bibliographie.

Abréviations.

Pour les autres œuvres de Victor Hugo, nous renvoyons de même à l'édition des *Œuvres complètes*, sous la direction de Jacques Seebacher et de Guy Rosa, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1985-1990, rééd. 2002. Nous les citons en indiquant les sous titres : *Roman, Poésie, Histoire, Politique, Critique, Voyages, Chantiers, Océan*.

Pour l'édition des *Œuvres complètes*, édition chronologique établie sous la direction de Jean Massin, au Club français du livre, 1967-1970, nous avons utilisé l'abréviation CFL suivie du numéro du tome.

Pour l'ouvrage de Jean Dubois : *Le Vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872 à travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Librairie Larousse, 1962, nous l'avons cité de même une première fois et l'avons indiqué ensuite par : *op. cit.* Pour les autres ouvrages de cet auteur nous avons à chaque fois cité la référence bibliographique complète.

Nous avons utilisé l'abréviation I.N. (Imprimerie Nationale) pour l'édition de la *Correspondance*, tomes I, II et III, IV Paul Ollendorf et Albin Michel éditeurs, 1947-1952.

Pour le *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* de Oswald Ducrot et Jean- Marie Schaeffer, nous avons utilisé l'abréviation NDSL.

Pour le *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* de Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov, l'abréviation DESL.

Renseignements typographiques.

- Nous mettons en italique le nom considéré comme objet d'étude linguistique et élément isolé du corpus lexical (par exemple : « *sujétion* (deux occurrences) [...] » ou « la *répression* fait partie des dogmes qui [...] »).
- Nous le plaçons entre guillemets quand il est précédé de la formule « le nom, l'adjectif, etc. » (par exemple, le nom « médiation »), et lorsqu'il est cité hors de son champ d'analyse sémantique (par exemple dans un énoncé où *insurrection* a le sens analogique d' « exécution »).
- Concernant les suffixes et les préfixes, nous les mettons en italique, sans les faire précéder du tiret, quand ils sont cités directement.
- Nous les mettons entre guillemets et les faisons précéder du tiret, quand ils sont annoncés par la formule le « suffixe » ou le « préfixe » (par exemple : le suffixe « -ion »).
- Le vocabulaire spécifique des figures de style et les termes de linguistique sont marqués de l'astérisque quand ils sont cités pour la première fois, et placés dans un lexique.

En ce qui concerne les majuscules, nous avons respecté l'orthographe de la collection « Bouquins ». Est-ce Hugo, ou les typographes, qui géraient les majuscules ? D'après Guy Rosa, Hugo ne mettait ni les majuscules ni la ponctuation. Nous avons considéré que s'il ne les corrigeait pas sur les épreuves fiables, c'est qu'il acceptait le verdict des typographes. Hors texte, nous avons rétabli les majuscules et l'orthographe dans leur emploi usuel actuel. Nous avons mis la majuscule à *Histoire* au sens de discipline, quand il était nécessaire de faire la différence avec le nom pris au sens littéraire.

Abréviations usuelles

ART DÉF article défini

coll. collection

N nom

Éd. cit. édition citée

Gloss. glossaire

Op. cit. *opus cité*

SN syntagme nominal

supra en dessous, à proximité

infra au-dessus, à proximité

INTRODUCTION.

« Dans le voisinage du poème de Stefan George, nous avons entendu dire : *Aucune chose n'est où le mot manque*. Nous avons remarqué que dans le poème quelque chose demeurait en reste, digne d'être pensé ; à savoir ceci : que veut dire "une chose est". Digne de pensée, du même coup, nous devint le rapport du mot proféré (parce que ne manquant pas) au "est". À présent, il est permis, pensant dans le voisinage du mot poétique, de présumer et de dire en confiance : Un "est" se donne, là où le mot se brise. » Martin Heidegger, *Das Wesen der Sprache*, 1959¹.

Pourquoi considérer une œuvre, qui plus est rangée parmi les romans, comme un discours, au risque de franchir les frontières des genres littéraires en ignorant leur spécificité ? Pour répondre à cette question, nous nous sommes adressé à la philosophie pour l'extension qu'elle opère dans la définition du discours. Jean-Paul Resweber le définit comme la mise en ordre du langage* par le sujet parlant, alors que les mots et les référents* auxquels il renvoie en constitueraient l'énoncé*². Cette division, que même les linguistes ne font pas, peut sembler arbitraire, mais elle permet de replacer le sujet parlant et l'énonciation* au cœur de la problématique de la parole*. Cette approche philosophique, à laquelle nous avons consacré un très court chapitre, permet aussi d'affirmer qu'il y a discours dès qu'un émetteur parle ou écrit en direction d'un récepteur avec un minimum de subjectivité. Le locuteur est un sujet désirant dans la perspective d'un nécessaire objet, ainsi le démontre Arthur Schopenhauer dans *Le Monde comme volonté et comme représentation*, le « nécessaire objet » étant celui à qui l'on s'adresse. Cette importance du langage, forcément pour autrui, a été répercutée au xx^e siècle dans l'existentialisme français et allemand, particulièrement chez Martin Heidegger, en parallèle avec la place accordée à l'imaginaire³. Dans une perspective originale, un structuraliste comme Roland Barthes en tire les variations de *Fragments d'un discours amoureux*⁴. C'est à cette dernière œuvre que nous devons de considérer le peuple comme l'interlocuteur final auquel Hugo s'adresse dans *Les Misérables*, au-delà du lecteur⁵. Le livre contiendrait alors les fragments d'une sorte de lettre ouverte dont le peuple serait le destinataire, tantôt comme misérable, tantôt comme insurgé, et le lecteur l'analyste auquel Hugo s'adresserait pour atteindre le véritable allocutaire*. Qui plus que le peuple lui-même est, en effet, le premier intéressé dans les problèmes politiques et sociaux que pose le roman ? Si l'on accepte cette idée, la fascination de l'auteur pour l'insurrection s'en trouve beaucoup expliquée, comme de faire mourir ses héros à vingt ans sur une barricade, réponse politique au suicide sentimental du *Werther* de Goethe.

Comme l'amoureux de Barthes, Hugo dédie son discours à un peuple qui relève de son imaginaire et qui trouve sa justification dans et par le langage. La biographie et sa traduction dans l'écriture sont certes là pour témoigner de l'intérêt qu'a porté Hugo à la réalité politique

1. *Acheminement vers la parole*, Gallimard, coll. « Tel », n° 55, 2006, p. 202. Le poème de Stefan George dont parle Heidegger, paru en 1919, s'intitule « Le Mot ».

2. Jean-Paul Resweber, *La Philosophie du langage*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je », 1985, p. 43.

3. Pour l'auteur de *L'Être et le temps* (1927), le langage est l'élément essentiel du « Mitsein » (l'être avec autrui).

4. Roland Barthes, *Fragments d'un discours amoureux*, Le Seuil, coll. « Tel Quel », 1977.

5. Barthes donne comme exemple *Le Banquet* de Platon, où peut-être « ce serait Agathon qu'Alcibiade interpellerait et désirerait, sous l'écoute d'un analyste, Socrate. » (Roland Barthes, *op. cit.*, p. 88.)

et sociale de son temps, mais le témoignage ne suffit pas à expliquer la totalité conceptuelle* que recouvre le mot « peuple » dans son œuvre. Qui est le peuple et qui est du peuple ? Se pose pour y répondre la question du référent sur la nature duquel aucun des penseurs du XIX^e siècle ne s'est entendu. L'originalité de l'auteur des *Misérables* est d'avoir uni dans un même discours ce qu'il connaissait par expérience et ce qu'il rêvait, aux deux extrêmes symboliques du fantastique monstrueux et de l'utopie métaphorique. Au-delà de l'action immédiate, Hugo offre au peuple la multiplicité de ses représentations* depuis la populace et la canaille, jusqu'à leur contraire, lié au postulat utopique et à son cortège d'absolu, de bien suprême, de perfection et d'éden. La réalité de son intérêt pour le peuple est biographiquement prouvée, mais le livre se veut une parole didactique et un *dire* à long terme. C'est cette parole différée dont nous nous sommes donné pour tâche d'approfondir le sens.

La définition des *Misérables* comme discours est intrinsèquement liée à la présence constante du narrateur-auteur dans l'énonciation. Hugo jalonne son œuvre de ses interventions de scripteur, de commentateur historique, de chroniqueur et de témoin, l'énonciation unifiant les modalités du discours et encadrant la fable, au sens que lui donne l'antiquité de « récit exemplaire ». Nous avons choisi d'y consacrer les premiers chapitres de notre première partie. Cette énonciation utilise les marques* lexicales et grammaticales des première et deuxième personnes, mais aussi des périphrases mettant à distance le narrateur-auteur et souvent aussi le lecteur, comme troisième personne. Ces marques sont en relation avec des phénomènes d'actualisation dont certains frisent le non-dit et ne se révèlent qu'à la lecture du biographe. Hugo parle du peuple comme objet de l'énoncé. On est loin du tutoiement et du reproche qu'il lui adressait dans les deux poèmes « Au peuple¹ » de *Châtiments*. Mais c'est un allocutaire indirect. Face au projet ambitieux de Michelet dans *Le Peuple*, le but de Hugo reste modeste en apparence : décrire les misérables et montrer les enjeux politiques qui répriment ou relaient leur indigence sociale. Mais il s'agit en fait de dire le peuple jusqu'à la lie, et pourquoi il faut l'accepter malgré les crimes des classes dangereuses et la violence révolutionnaire, 1793 compris. Pour que ce peuple s'aime et soit aimé, il faut aussi pouvoir le rêver, magnifié par l'éducation et anobli par le suffrage universel². C'est le gamin, Paris et la foule des travailleurs qui concrétisent ce projet. Quant au lecteur, il est au pire l'analyste auquel Hugo s'adresse pour atteindre son véritable interlocuteur ; au mieux, il peut s'identifier au peuple par la transmutation de la lecture. Concernant précisément les conditions de production du texte des *Misérables*, nous nous sommes intéressé aux interlocuteurs implicites que sont pour Hugo Auguste Blanqui, Pierre-Joseph Proudhon, Auguste Comte et Étienne Cabet, socialistes dont il partage le vocabulaire et les sujets de réflexion, mais non les thèses.

Si l'on prend *Les Misérables* comme un discours, il faut l'accepter comme discours fragmenté et capricieusement construit avec, semble-t-il, une désinvolture qui frise quelquefois l'impertinence. Sa structure ressemble à la Charybde du faubourg Saint-Antoine et à la Scylla du faubourg du Temple. La première, « [...] édifice de l'anarchie [qui] faisait arme de tout ; tout ce que la guerre civile peut jeter à la tête de la société [...] »³, née de la spontanéité populaire républicaine, reflète la fragmentation chronologique, narrative et réflexive. La seconde, la Scylla (« C'était ajusté, emboîté, imbriqué, rectiligne, symétrique et funèbre. Il y avait là de la science et des ténèbres⁴ ») n'est pas anarchique mais conçue par un

1. Livre II, « L'ordre est rétabli », II, p. 45 ; livre VI, « La stabilité est assurée », IX, p. 152, *Poésie II*.

2. De là l'importance des considérations sur l'utopie, que contient *Les Misérables*.

3. *Les Misérables*, p. 927.

4. *Ibid.*, p. 929.

homme pour arrêter scientifiquement l'assaut des troupes gouvernementales¹. C'est la partie construite du discours hugolien fondé sur des constantes politiques d'autant plus sûres qu'elles sont ouvertes sur des cibles qui ne seront jamais déviées. Ce mélange de structuration énonciative et de déconstruction romanesque caractérise l'œuvre entière. Il s'aperçoit dans les titres des parties, des livres et des chapitres où Hugo semble le revendiquer ostensiblement. L'étude de la construction du livre révèle en même temps le rôle de la conceptualisation de lieux, de dates et de personnages due à l'utilisation que fait Victor Hugo de l'Histoire. Cette conceptualisation est une source d'extension du vocabulaire et par conséquent du corpus.

L'Histoire est liée au devenir de certains personnages de façon si étroite qu'ils ne peuvent être compris autrement qu'à sa lumière ; il s'agit dans ce cas de héros fictionnels et d'acteurs politiques mêlés dont le portrait a valeur d'exemple. Nous le traitons dans le chapitre que nous avons intitulé « La symbolique des noms propres » ; Robespierre et Saint-Just, incarnant 1793, ont ainsi un épigone, Enjolras, qui proclame leurs idées sur la barricade de juin 1832. Dans le chapitre intitulé : *titrisation*, la survivance des titres dans le langage social d'après la Révolution et leur abondance textuelle témoignent de l'énorme poids des traditions et des honneurs dans la mémoire d'un peuple et de l'auteur lui-même. Nous lui avons trouvé des ressemblances avec ce phénomène de la spéculation bancaire, où l'on continue à parler de titres sans plus savoir à quoi ils correspondent. Enfin, il nous a semblé pertinent d'évoquer deux lectures faites respectivement par Louis Chevalier et Pierre Albouy dans les pages de leurs ouvrages qu'il ont consacrées à Victor Hugo comme sociologue et penseur politique².

La deuxième partie de notre travail concerne plus précisément la description du corpus lexical des noms abstraits de la politique et de la pensée sociale et de leurs dérivés. Nous l'avons mis à la deuxième place, car la prise en compte des conditions de la production du discours et l'extension au texte entier du corpus d'énoncés nous paraissent devoir précéder l'étude du vocabulaire abstrait proprement dit. Le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* d'André Lalande définit l'abstrait comme concernant : « [...] toute notion de qualité ou de relation que l'on considère de façon plus ou moins générale en dehors des représentations où elle est donnée³. » La démarche conceptuelle sépare donc en principe la représentation et les idées générales. Pourtant, dans le roman, les mots de l'abstraction pure cohabitent avec le refus de séparer le concret et l'abstrait. L'écriture appuie l'abstraction sur le concret ou affecte une valeur abstraite à des termes qui témoignent du monde sensible. La volonté d'unir les deux domaines rejoint d'une certaine façon la volonté d'unir le signifiant* au signifié*, ce que l'auteur érige en principe dans *Prose et philosophie mêlées* : « L'idée sans le mot serait une abstraction ; le mot sans l'idée serait un bruit ; leur jonction est leur vie⁴. » Les vocabulaires employés témoignent donc souvent d'une abstraction relative selon les procédés et la nature des mots concernés : le vocabulaire des formes de gouvernement se rapproche davantage de l'abstraction que le vocabulaire des catégories sociales. L'affixation* en fournit un très bon exemple par son fonctionnement même. Les mots français dérivés du grec et du latin fournissent la plupart des termes qui servent à désigner les natures de gouvernement, les institutions, les événements, les valeurs attachées au fonctionnement de

1. La Scylla est l'œuvre de Barthélémy dont Hugo dit : « dans les occasions, [il] n'arborait qu'un drapeau, le drapeau noir » (*ibid.*, p. 930). Ce fut le drapeau brandi par les canuts à Lyon lors des insurrections de 1831 et 1834, là où le mutuellisme allait fournir à l'anarchisme de Proudhon et de Bakounine ses racines décentralisatrices.

2. Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Perrin, 2007 ; Pierre Albouy, *Mythographies*, Corti, 1976.

3. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, article « abstrait », Presses universitaires de France, 1962, p. 9.

4. *Utilité du beau*, « Prose et philosophie mêlées », *Critique*, p. 585.

l'État et de la société et les systèmes de pensée, à quoi s'ajoute le vocabulaire philosophique lié à la pensée politique et sociale. Mais les suffixes* employés, selon qu'ils concernent les noms, les adjectifs ou les adverbes, n'expriment pas le même degré d'abstraction ; l'adjectif et l'adverbe relèvent d'une abstraction variable selon l'être ou la chose qualifiée ou l'action modifiée, à l'inverse du nom suffixé dont la valeur conceptuelle reste entière : *monarchiste* est plus éloigné de l'idée de monarchie que le *monarchisme* qui en est le système. L'abstraction dépend aussi de l'article qui substantive l'adjectif ou détermine le nom. Les formes anaphoriques* de l'article défini que les grammaires traditionnelles appellent le cas général donnent une valeur absolue au nom. Dans l'énoncé : « [...] la fosse du pauvre achetée pour cinq ans vaut la bière de louage de l'esclave¹ », *l'esclave* et *le pauvre* représentent les x esclaves et les x pauvres de la phrase, nombrables à l'infini, et ayant une valeur conceptuelle majeure. Hugo fait par ailleurs un recours délibéré à la connotation* en utilisant des étymologies* savantes : *ochlocratie*, mot rare, renvoie par exemple à la pensée politique de la Grèce antique. Le choix des procédés d'abstraction n'est donc pas systématique. Il arrive que plusieurs procédés concernent un même mot, comme pour le vocabulaire des formes de gouvernement, qu'intéressent l'affixation et la connotation. Enfin le sens métonymique* témoigne de la concrétisation des noms : l'insurrection est « une abstraction » comme le dit Hugo, mais au sens métonymique, le mot désigne les insurgés.

Pour l'étude du vocabulaire nous avons suivi un plan fondé sur la notion de champ lexical*, en privilégiant la dérivation* et la diachronie* pour le classement des systèmes, des événements et des gouvernements. Pour le vocabulaire des institutions et des phénomènes sociaux, nous avons gardé le classement thématique, plus productif, fondé sur une série de champs conceptuels. Nous signalons néanmoins toujours les procédés de dérivation et les sources étymologiques quand ils aident à éclairer le sens. Concernant le champ lexical des valeurs philosophiques et politiques, nous avons choisi les mots essentiels tout en ayant bien conscience que la liste était loin d'être close.

Nous avons mis d'autre part dans un *Index* les listes d'énoncés contenant les mots étudiés ; nous y avons maintenu dans la mesure du possible la proximité de l'adjectif, de l'adjectif substantivé – et parfois du verbe et de l'adverbe – avec le nom, quand leurs énoncés apportaient un complément d'information intéressant.

Le premier chapitre de la troisième partie est d'abord consacré au bilan lexical et syntaxique des mots examinés dans la deuxième partie. Nous avons retenu de la grammaire distributionnelle* la notion de cas marqué, et analysé le rôle que jouent les marques* de genre et de nombre dans ce vocabulaire. Nous avons emprunté ensuite, à la grammaire transformationnelle, l'analyse syntagmatique qui permet de classer les noms dans l'*Index* selon le syntagme* auquel ils appartiennent. À la grammaire dérivationnelle*, nous avons pris la notion de structure profonde* qui, grâce au retour à la phrase noyau*, lève les ambiguïtés* des structures de surface* issues de la dérivation et des transformations*, entre autres. Puis nous avons étudié les noms sous l'angle paradigmatique* des rapports associatifs en privilégiant les notions de polysémie* et d'équivalence*.

Une forme de polysémie dérive de l'histoire des mots. On la constate dans l'utilisation que Hugo fait du lexique. Il emploie parfois le même mot au sens ancien et au sens récent, jouant sur la diachronie et la synchronie. L'autre forme de polysémie est le recours à la métaphore* et à la métonymie* qui fait intervenir un sens nouveau et nourrit le phénomène d'écart*². La notion d'« écart » vient de la linguistique – bien que depuis Lévi-Strauss on

1. *Les Misérables*, p. 467.

2. « [...] on appelle *écart* tout acte de parole qui apparaît comme transgressant [les] règles d'usage au sens saussurien du terme ; l'écart résulte alors d'une décision du sujet parlant. » (Jean Dubois, Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean-Baptiste Marcellesi, Jean-Pierre Mével, *Dictionnaire de linguistique*,

l'emploie aussi pour l'ethnologie. Dans cette perspective, nous avons étudié le fonctionnement rhétorique de la métonymie et de l'analogie*. Les équivalences posent, par ailleurs, le problème de la synonymie* et de l'antonymie* dont les oppositions se résolvent dans l'appartenance à une classe semblable : *lumière* et *ombre*, par exemple, relèvent de *l'idéal* dans *Les Misérables*. L'ensemble de ces procédés contribue à rendre la signification* plus perceptible et plus complexe. À l'inverse, l'emploi d'universaux*¹, d'unités sémantiques complexes*, d'unités phraséologiques* et de totalités conceptuelles crée une plus grande abstraction.

Au chapitre suivant, nous nous sommes intéressé à des ruptures de sens, que Julien Greimas définit comme *variations des isotopies**²; nous avons tenté de montrer le rôle que ces atteintes au signifié jouent de manière consciente en même temps qu'elles révèlent souvent la conjonction de l'érotisme et du social.

Dans l'optique du discours plurivoque*³ et du signe symbolique*, nous avons consacré à l'animal comme symbole* et aux drapeaux comme emblème* la suite de la troisième partie. Le bestiaire politique usuel du XIX^e siècle est riche, mais l'utilisation de l'animal comme analogon* multiple dans le roman en relativise la signification. À l'opposé, l'indice* que sont les couleurs des drapeaux est conforme à la convention générale et signe à la fois les régimes et les opinions ; l'imaginaire, dans ce cas, est soumis à la nécessité de clarté du message politique.

La suite de la troisième partie est le lieu d'une problématique fondée sur l'étude fonctionnelle au sens que donne Roman Jakobson au mot « fonction*⁴ ». La fonction poétique* est avant tout fondée sur l'utilisation que fait Hugo de la métaphore pour aborder la complexité du problème social. La fonction métalinguistique* est obsédante dans le roman, notamment concernant l'argot. Tout le livre VII de la quatrième partie lui est consacré, et il n'est pas indifférent que l'argot, « le verbe devenu forçat », mette « la société régulière » en relation avec « la société maudite » et définisse ainsi ce qu'est le peuple pour Hugo⁵. L'influence de la fonction référentielle* quant à l'expressivité du discours, est l'objet du chapitre suivant.

Le dernier chapitre que nous avons intitulé : « Chaos vaincu ? » étudie les non-dits et l'implicite, les tâtonnements lexicaux, et ce que signifient, par exemple, les listes de mots où le prédicat*⁶ disparaît et où triomphe la juxtaposition. Correspondance iconique* de l'écriture avec le discours et présence symbolique du *cortège*.

Larousse, 1973, p. 172.)

1. Mots qui expriment des classes, des propriétés ou des relations en rapport avec des réalités particulières. *L'homme* en général s'opposant à *tel homme* particulier.

2. Algirdas, Julien Greimas, *Sémantique structurale*, PUF, 1986, p. 71 *sqq.* L'isotopie est la propriété sémantique d'un élément lexical ou syntaxique qui permet de considérer un discours comme un tout, au niveau de la phrase, pour le récepteur.

3. Julien Greimas, *op. cit.* p. 96.

4. Roman Jakobson, 1973. L'étude des fonctions du langage font l'objet de deux de ses ouvrages traduits : *Essai de linguistique générale I*, éd. de Minuit 1963 et *Essai de linguistique générale II*, Seuil, 1973.

5. *Les Misérables*, p. 786.

6. Le prédicat est représenté par le syntagme verbal dans la phrase de base ou phrase nucléaire*.

1^e PARTIE.

Le « dis-cours » du penseur, de l'historien et du sociologue.

« Le discours renferme l'exigence d'un *détour* : il fait signe vers une rupture (*dis-*) intervenue dans la logique des causes ; il atteste par son émergence même que les choses n'ont plus cours. Bref, il nous rappelle que le langage n'est pas le réel, mais qu'il est ce qui a rendu possible le glissement du réel sous l'index du signe. Or voici que celui-ci confère à celui-là un nouveau statut : celui d'apparaître comme une réalité vivante, ouverte à l'échange, à la communication et à la créativité. Nous percevons alors combien le dis-cours est l'ombilic du langage puisqu'il fait vaciller le donné en se substituant à lui. » Jean-Paul Resweber, *La Philosophie du langage*¹

1. Jean-Paul Resweber, *op. cit.*, p. 48.

CHAPITRE I : *le discours du philosophe*¹

« On ne parvenait pas plus à s'orienter dans la voierie qu'à s'entendre dans la ville ; en haut l'inintelligible, en bas l'inextricable ; sous la confusion des langues, il y avait la confusion des caves ; Dédale doublait Babel². »

En supprimant la transcendance et en affirmant le *Dasein* (l'être au monde), donc l'être pour autrui (Mitsein), Heidegger faisait du langage le phénomène majeur. Sa thèse fonde la relation réciproque sur le détour par les signes, le discours, qui désigne n'importe quel échange écrit ou parlé entre un *je* et *autrui*. Sigmund Freud, Jacques Lacan³ et Michel Foucault attestent dans leurs disciplines respectives cette importance de l'agencement des mots. La psychanalyse et le structuralisme sont des outils de décodage d'un matériau compliqué, le discours*, qui est aussi de la part du moi, *désir de*. En deçà et au-delà des censures et des autocensures, le langage est une quête, et le lieu des analogies par le biais de l'identification ; il aboutit au sujet éclaté, partagé entre les visions contraires du moi et du monde. Cette complexité fait que le discours peut contenir des énoncés contraires en dehors de toute argumentation dialectique. Michel Foucault en donne pour exemple les énoncés de la répression et de la libération sexuelle qui relèvent tous deux du savoir-pouvoir-plaisir⁴. Le discours explicite est de même concerné par l'implicite dans la recherche du sens. L'exemple en est « je me souviens » qui implique l'ensemble paradigmatique de ce dont « je ne me souviens pas ».

La séparation entre la nature linguistique du discours et sa nature poétique* amène à en constater l'ambiguïté*. Pour le psychanalyste, le philosophe et l'ethnologue, la notion d'*écart* est fondamentale comme transgression de l'usage linguistique par le sujet parlant. Elle l'est aussi pour l'écrivain dont la *parole* subjective se différencie de la *langue**⁵. L'*écart* interroge la *signification* et la *signifiante** que les linguistes définissent comme l'interprétation du discours faite par le récepteur et l'époque. La problématique sémantique* est une question majeure pour Hugo lui-même, pour qui le phénomène extrême est l'entière incompréhension linguistique et sa relation au mal. Dans l'ensemble de l'œuvre, le mythe de la tour de Babel témoigne de cette inquiétude quant à l'énonciation et à la signifiante. Dans *Les Misérables*, il évoque le labyrinthe de l'égout et l'incompréhension langagière de Paris comme mythes du chaos⁶. Babel et la multiplication des langues représentent l'inintelligible originel. À l'opposé, le discours lumineux d'Enjolras annonçant pour l'avenir l'harmonie et la fraternité inspire à Hugo ce beau commentaire : « Il n'y eut pas d'applaudissement ; mais on chuchota longtemps. La parole étant souffle, les frémissements d'intelligence ressemblent à des

1. Voir *Annexe 1*.

2. *Les Misérables*, p. 996.

3. Le livre XVIII de *Le Séminaire de Lacan* s'intitule ainsi : « D'un discours qui ne serait pas du semblant ». (*Le Séminaire de Lacan*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Seuil, 2007.) Voir *Annexe 1*.

4. Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, t. 1, Gallimard, 1976, p. 15 *sqq.* et 79 *sqq.*

5. Ferdinand de Saussure distingue la langue comme fait social et la parole « acte individuel de volonté et d'intelligence », *Cours de linguistique générale*, « Introduction », Bibliothèque scientifique Payot, 1990, p. 30-31.

A. J. Greimas évoque de même les limites de la communication : « La communication est donc l'exercice d'une certaine liberté, mais d'une liberté limitée. » (*Sémantique structurale*, PUF, p. 36.)

6. *Les Misérables*, p. 996.

frémissements de feuilles¹. » On trouve ensemble, dans ces deux phrases, l'effet produit par l'énonciation sur le destinataire et l'emploi du mot « parole » pris au sens saussurien du terme, synonyme de *discours* conçu comme profession de foi. Le discours de Combeferre, précédant celui d'Enjolras, est aussi désigné comme *parole*².

1. *Ibid.*, p. 942. En l'évoquant pour la première fois, l'auteur avait écrit : « Sa parole était âprement inspirée et avait un frémissement d'hymne. » (*Ibid.*, p. 515.)

2. *Ibid.*, p. 938. Comme réplique ironique au destin, le mot de Cambronne sera de même qualifié de « parole suprême ». (*Ibid.*, p. 271.) Inversement, le mot « discours », au sens de « développement oratoire », a souvent un sens dépréciatif dans *Les Misérables*, car il s'agit d'une parole socialisée et répétitive. Voir *Index*.

CHAPITRE II : *L'énonciation*¹

I. Hugo et son lecteur.

Le lecteur est le premier allocataire explicite des *Misérables*, mais à l'opposé d'un dialogue réel, la communication le laisse muet et peu prétexte à offrande lyrique. On pourrait même dire qu'il est traité par l'auteur de façon assez cavalière.

La propédeutique de l'art de lire

Hugo balise le texte, comme on ferait pour guider un élève un peu obtus, ou comme s'il fallait marquer ostensiblement les interruptions et le désordre de la narration diégétique*². Ces interpellations du lecteur se lisent comme un contrôle plus que comme une aide dans des énoncés répétitifs : « le lecteur a deviné », « a sans doute deviné », « le lecteur a compris », « n'a peut-être pas oublié » etc.³ Ces remarques relèvent de la fonction conative*⁴ et ce sont, en fait, des ordres d'avoir à se souvenir. L'auteur emploie d'ailleurs des tournures impératives où le lecteur n'est même plus nommé ; il est remplacé par des tournures impersonnelles, *on*, et une deuxième personne du pluriel dont on ne sait à qui elle s'adresse : « pour bien comprendre, il faut se figurer », « qu'on se souvienn⁵ », « supposez la terre sèche⁶ ». Au mépris de la relation intime d'un livre et d'un lecteur, Hugo s'adresse aussi à *des lecteurs* :

Ceux de nos lecteurs qui seraient tentés de voir dans cette interpellation de Gavroche au boulanger un mot russe ou polonais, ou l'un de ces cris sauvages que les Yoways et les Botocudos se lancent du bord du fleuve à l'autre à travers les solitudes, sont prévenus que c'est un mot qu'ils disent tous les jours (eux nos lecteurs) et qui tient lieu de cette phrase : qu'est-ce que cela⁷ ?

Plus intelligent que les lecteurs ou moins soucieux de pittoresque, le boulanger avait compris ce que disait Gavroche.

Les Misérables sont emplis de références énonciatives qui permettent à l'auteur d'éviter le reproche de subjectivité qu'on aurait pu lui faire, en plaçant à distance son propre *je*⁸. Ces références sont diverses, tant sur le plan grammatical que par les nombreux personnages

1. Hugo date de 1861 la reprise de l'écriture des *Misérables*, dans son quatrième agenda, en date du 30 décembre 1860 (voir CFL, t. 12, p. 1353).

2. Ce procédé dont il use et abuse est une métalepse de l'auteur, « tour par lequel un poète, un écrivain, est représenté ou se représente comme produisant lui-même ce qu'il ne fait, au fond, que raconter ou décrire ». Pierre Fontanier, *Les Figures du discours*, Flammarion, coll. « Champs », p. 128.

3. Voir *Annexe II, L'énonciation*.

4. Pour Roman Jakobson, il s'agit de la fonction impérative et injonctive, qui maintient la communication entre l'émetteur et le récepteur. (Oswald Ducrot, Jean-Marie Schaeffer, *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Éditions du Seuil, coll. « Points » p. 780 sqq.)

5. Voir *Annexe II, L'énonciation*.

6. *Les Misérables*, p. 247. Les circonstances sont que s'il n'avait pas plu, Napoléon aurait gagné la bataille.

7. *Ibid.*, p. 751. Gavroche avait dit : « Keksekça ? »

8. Voir sur ce sujet les notes 4 et 38 établies par Guy Rosa dans son édition des *Misérables*, Livre de poche, t. II, 2008, note 4 p. 1956 et note 38 p. 1986.

qu'elles autorisent. C'est tantôt « nous », « il », « celui-ci », voire « on », tantôt un jeu de rôles dans lequel l'auteur est un « observateur social¹ », un « rôdeur de barrière² », un « tombeau³ », parmi bien d'autres fonctions. Cette mise à distance est enrichie d'éléments convaincants : recours à l'autobiographie, posture de chroniqueur, souci d'historien et de biographe de s'appuyer sur des documents ; d'où les soi-disant notes écrites de la main de Monseigneur Bienvenu – que Hugo fait semblant de trouver⁴ – et la modalisation* prudente d'un biographe modeste : « Nous ne prétendons pas que le portrait que nous faisons ici soit vraisemblable ; nous nous bornons à dire qu'il est ressemblant⁵. » Suprême raffinement, Hugo invente l'hagiographie réaliste. Quand il s'agit de témoigner solennellement ou de philosopher sur l'histoire, l'emphase vient au secours de la distanciation : emphase et antonomase* : « l'homme probe s'y dévoue, et, par amour même pour cette foule, il la combat⁶ » ; emphase démonstrative : « – *Dieu est peut-être mort*, disait un jour à celui qui écrit ces lignes Gérard de Nerval, confondant le progrès avec Dieu, et prenant l'interruption du mouvement pour la mort de l'Être⁷ » etc. A l'inverse, l'indéfini grammatical *on* brouille l'acteur historique : « C'est là un de ces moments rares où, en faisant ce qu'on doit faire, on sent quelque chose qui déconcerte et qui déconseillerait presque d'aller plus loin ; on persiste, il le faut ; mais la conscience satisfaite est triste et l'accomplissement du devoir se complique d'un serrement de cœur⁸. » De même, le recours fréquent à un *nous* de modestie : « disons-le », « nous le répétons », « nous ne prétendons pas », met à distance le locuteur.

Dans son étude des *Misérables*, Claude Gély évoque longuement la présence de l'auteur dans son roman⁹, et particulièrement dans ce que Gérard Genette nomme la *fonction de régie* :

Le second [aspect] est le *texte* narratif auquel l'auteur peut se référer dans un discours en quelque sorte métalinguistique [métanarratif en l'occurrence] pour en marquer les connexions, les inter-relations, bref l'organisation interne ; ces « organisateurs » du discours¹⁰, que Georges Blin nommait des “ indications de régie¹¹ », relèvent d'une seconde fonction que l'on peut appeler *fonction de régie*¹².

Claude Gély en tire une hésitation sur le nom dont il faut qualifier l'œuvre : « Il y a dans le roman des *Misérables* une présence insolite et envahissante : celle de Victor Hugo. Si envahissante que l'on hésite presque à parler ici de “roman”¹³. » Il précise par ailleurs : « Par là aussi la présence du narrateur bouleverse les conventions du récit romanesque et manifeste une singulière modernité du “discours”¹⁴. » À l'aide de cette fonction, Hugo fait revenir les personnages, gère les retours en arrière et les anticipations et justifie les digressions qui lui font mettre en abyme* des histoires secondaires. Il en signale deux à propos du couvent du

1. *Les Misérables*, p. 996.

2. *Ibid.*, p. 460.

3. *Ibid.*, p. 662.

4. *Ibid.*, p. 8, 22, 25.

5. *Ibid.*, p. 10.

6. *Ibid.*, p. 926.

7. *Ibid.*, p. 975.

8. *Ibid.*, p. 926. Le contexte est celui de juin 1848.

9. Claude Gély, *Les Misérables de Victor Hugo*, II « Paysage de l'œuvre », I - « Présences », I - « Présence de Victor Hugo », Éditions Interuniversitaires, 1995, p. 29 *sqq.*

10. Roland Barthes, « Le discours de l'histoire », *Information sur les sciences sociales*, août 1967, p. 66.

11. Georges Blin, *Stendhal et les problèmes du roman*, Corti, 1953, réédition en 1990, p. 222.

12. Gérard Genette, *Figures III*, coll. « Poétique », Seuil, 1972, p. 261-262.

13. Claude Gély, *op. cit.*, p. 29.

14. *Ibid.*, p. 33. « *Les Misérables* sont peut-être un roman, mais un roman parlé », *ibid.*, p. 34.

Petit-Picpus¹ par souci de documentation, dont l'une est formulée de manière particulièrement désinvolte :

Ce cloître bourru n'était pourtant pas si bien muré que la vie des passions du dehors, que le drame, que le roman même, n'y pénétrassent. Pour le prouver, nous nous bornerons à constater ici et à indiquer brièvement un fait réel et incontestable, qui d'ailleurs n'a en lui-même aucun rapport et ne tient par aucun fil à l'histoire que nous racontons. Nous mentionnons ce fait pour compléter dans l'esprit du lecteur la physionomie du couvent².

Il s'était d'ailleurs targué d'un reportage inédit à propos de ce couvent : « [...] nous allons essayer d'y pénétrer et d'y faire pénétrer le lecteur, et de dire, sans oublier la mesure, des choses que les conteurs n'ont jamais vues et par conséquent jamais dites³. » Lui n'est pas un « conteur » mais un metteur en scène soucieux de faire visiter les lieux et de les peupler de personnages. Un des exemples le plus saisissant de cette fonction de régisseur qu'il exerce dans la mise en scène de son propre récit est le long plan séquence – pour parler en langage cinématographique – par lequel il amène le lecteur au lieu où va se commettre l'agression criminelle des Thénardières contre Jean Valjean :

Maintenant, pour se faire une idée de ce qui va suivre, que le lecteur se figure dans son esprit la nuit glacée, les solitudes de la Salpêtrière couvertes de neige, et blanches au clair de lune comme d'immenses linéaments, la clarté de veilleuse des réverbères rougissant çà et là ces boulevards tragiques et les longues rangées des ormes noirs, pas un passant peut-être à un quart de lieue à la ronde, la mesure Gorbeau à son plus haut point de silence, d'horreur et de nuit, dans cette mesure, au milieu de ces solitudes, au milieu de cette ombre, le vaste galetas Jondrette éclairé d'une chandelle, et dans ce bouge deux hommes assis à une table, M. Leblanc tranquille, Jondrette souriant et effroyable, la Jondrette, la mère louve, dans un coin, et, derrière la cloison, Marius, invisible, debout, ne perdant pas une parole, ne perdant pas un mouvement, l'œil au guet, le pistolet au poing⁴.

Le mot « guet-apens » n'est pas prononcé, mais toute la description aboutit à lui. En face du lecteur, Hugo est *l'auteur*. Il est plusieurs fois « l'auteur de ce livre⁵ », une fois – renvoyant à une de ses œuvres antérieures – l'auteur du *Dernier jour d'un condamné*⁶, mais aussi le narrateur, le témoin, le passant, celui qui parle de lui à la troisième personne⁷.

Je suis un rôdeur de barrière

Ce n'est pas tout à fait ce qu'écrit Hugo, car le personnage du rôdeur est mis à distance par une périphrase : « Celui qui écrit ces lignes⁸ ». C'est pourtant l'un des avatars du *moi* que le *je* de l'écrivain offre à la fonction expressive*, celui qui le rapproche de la pègre en toute conscience et lucidité. Mais ce sont les petits des pauvres qu'il rencontre dans ce qu'il nomme les *limbes*, et non les vrais rôdeurs, bandits et escarpes : « Quiconque a erré comme nous dans ces solitudes contigües à nos faubourgs qu'on pourrait nommer les limbes de Paris, y a entrevu çà et là, à l'endroit le plus abandonné, au moment le plus inattendu, derrière une haie maigre ou dans l'angle d'un mur lugubre, des enfants groupés tumultueusement, fétides,

1. Voir *Annexe II*.

2. *Les Misérables*, p. 391.

3. *Ibid.*, p. 381.

4. *Ibid.*, p. 622.

5. Voir *Annexe II*.

6. *Les Misérables*, p. 775

7. Voir *Annexe II*.

8. « Celui qui écrit ces lignes a été longtemps rôdeur de barrières à Paris, et c'est pour lui une source de souvenirs profonds. » (*Les Misérables*, p. 460.)

boueux, poudreux, dépenaillés, hérissés, qui jouent à la pignoché couronnés de bleuets¹. » Il est alors le promeneur des *frontières*² :

Errer songeant, c'est à dire flâner, est un bon emploi du temps pour le philosophe ; particulièrement dans cette espèce de campagne, un peu bâtarde, assez laide, mais bizarre et composée de deux natures, qui entoure certaines grandes villes, notamment Paris. Observer la banlieue, c'est observer l'amphibie [...] De là, dans ces lieux peu attrayants, et marqués à jamais par le passant de l'épithète : *triste*, les promenades, en apparence sans but, du songeur³.

Ce « songeur » et « philosophe » du social arpente le terrain de ses observations qui font l'objet de descriptions précises et attentives. Il a bien d'ailleurs la certitude d'être un novateur en la matière : « Presque personne sur la terre ne connaît ces lieux singuliers [...] »⁴, écrit-il sans aucune modestie, et il commente : « Tous les aspects des choses sont des pensées de Dieu⁵. » Là est sa différence d'avec le sociologue ; et pourtant ce songeur nous donne à voir cette réalité géographique et sociale, comme si nous partagions sa promenade. Il adopte même, comme redresseur de l'économie, une attitude rude à l'égard des lecteurs parisiens quand il s'agit de critiquer le non emploi de l'engrais naturel concernant l'égout⁶.

« Quand il s'agit du destin, ce mystérieux accusé, nous jugeons comme le peuple, ce juge naïf »

De tous les personnages qui sous-entendent « je suis », et auxquels sont attachés les éléments fondamentaux de la pensée politique et sociale de l'auteur, le plus paradoxal est l'*historien*. Le seul énoncé où Hugo se revendique clairement comme tel est ironique : « Nous devons même dire, pour être fidèle historien, que, parmi les curiosités étalées sur la place, il y avait une ménagerie [...] »⁷ ; celle-ci contient le fameux *Caracara Polyborus* que les vieux retraités de l'armée napoléonienne honorent pour son œil en forme de cocarde tricolore. La méfiance à l'égard de l'histoire comme science se lit dans la manière dont sont évoqués les autres historiens, relativisés par leur nombre et leurs interprétations différentes et fragilisés paradoxalement par les compliments qui leur sont faits⁸. Ce que l'auteur ne veut pas être, il l'écrit à propos de Waterloo :

Quant à nous, nous laissons les historiens aux prises ; nous ne sommes qu'un témoin à distance, un passant dans la plaine, un chercheur penché sur cette terre pétrie de chair humaine, prenant peut-être des apparences pour des réalités ; nous n'avons pas le droit de tenir tête, au nom de la science, à un ensemble de faits où il y a sans doute du mirage, nous n'avons ni la pratique militaire ni la compétence stratégique qui autorisent un système ; selon nous, un enchaînement de hasards domine à Waterloo les deux capitaines ; et quand il s'agit du destin, ce mystérieux accusé, nous jugeons comme le peuple, ce juge naïf⁹.

Méditant sur l'argot, il fait une digression sur le rapport des faits et de l'histoire¹⁰. Son idéal est d'unir « l'historien des événements¹¹ » et celui « des mœurs et des idées¹² », celui

1. *Ibid.*, p. 461.

2. L'intitulé d'un paragraphe qui concerne le *gamin* est : « Ses Frontières » (*Ibid.* p. 460), et marque son passage de la ville à la campagne, c'est à dire en banlieue.

3. *Ibid.*, p. 460.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, p. 461.

6. « Vous êtes maîtres de perdre cette richesse et de me trouver ridicule par-dessus le marché. » (*Ibid.*, p. 992.)

7. *Ibid.*, p. 298.

8. Voir *Annexe II*.

9. *Les Misérables*, p. 248.

10. *Ibid.*, p. 778 -779.

11. *Ibid.*, p. 778.

12. *Ibid.*

« des faits extérieurs¹ » et celui « des cœurs et des âmes² », tout en concluant : « La vraie histoire étant mêlée à tout, le véritable historien se mêle de tout³. »

On voit à juste titre dans *Les Misérables* un roman de l'histoire⁴ malgré cette mise à distance des historiens dont Hugo s'est pourtant servi pour évoquer juin 1832⁵. Mais dans l'histoire telle qu'il l'écrit, il se donne le droit d'inventaire et de subjectivité. Cette subjectivité l'autorise à revendiquer la divulgation de faits inédits « que l'histoire néglige⁶ », quitte à prêter à une barricade ce qui appartient à l'autre, comme c'est le cas des chevaux dételés et de l'omnibus de la barricade de la rue de la Chanvrière⁷, qu'il a vus dans une situation similaire en avril 1839⁸, et qu'il relate encore dans *Choses vues* à propos de juin 1848⁹. Quoi qu'il en soit, en défendant la mémoire de combattants oubliés, il a le sentiment d'être dans ce qu'il nomme « la vraie histoire » : « Nous allons donc mettre en lumière, parmi les particularités connues et publiées, des choses qu'on n'a point vues, des faits sur lesquels a passé l'oubli des uns, la mort des autres [...]»¹⁰.

« Plus je vis [vois] la politique, plus j'aimai [j'aime] la littérature¹¹ »

L'auteur évoque un peu son rôle politique en liminaire du portrait de Louis-Philippe. Ce portrait peut sembler trop bienveillant ou trop peu à charge aux historiens de cette période qui en rendent compte aujourd'hui. La fonction émotive¹² fait que Hugo ne s'en cache pas :

Louis-Philippe ayant été apprécié sévèrement par les uns, durement peut-être par les autres, il est tout simple qu'un homme, fantôme aujourd'hui, qui a connu ce roi, vienne déposer pour lui devant l'histoire ; cette déposition est avant tout désintéressée ; une épitaphe écrite par un mort est sincère [...] et il est peu à craindre qu'on dise de deux tombeaux dans l'exil : Celui-ci a flatté l'autre¹³.

Il est davantage gêné comme « observateur des maladies sociales¹⁴ » quand il évoque juin 1848. Tout en déplorant le mouvement insurrectionnel, il justifie la digression que le récit représente : « Là où le sujet n'est point perdu de vue, il n'y a point de digression ; qu'il nous soit donc permis d'arrêter un moment l'attention du lecteur sur les deux barricades absolument uniques dont nous venons de parler et qui ont caractérisé cette insurrection¹⁵. » La république confrontée à elle-même a en effet de quoi le déchirer et cristalliser son attention.

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 779.

4. Voir Guy Rosa, « L'avenir arrivera-t-il ? – *Les Misérables* roman de l'histoire », Communication au Groupe Hugo du 20 mai 2006, consultable sur le site.

5. Notamment de Louis Blanc et de *Histoire de dix ans* paru en 1843.

6. « Les faits qui vont être racontés appartiennent à cette réalité dramatique et vivante que l'histoire néglige quelquefois, faute de temps et d'espace. » (*Les Misérables.*, p. 833.)

7. *Ibid.*, p. 867.

8. *Choses vues, Histoire*, p. 796.

9. *Ibid.*, p. 1011.

10. *Les Misérables*, p. 833.

11. *Choses vues, Histoire*, p. 804.

12. La fonction émotive est aussi la fonction expressive de Jakobson, celle de l'émetteur. Voir Lexique.

13. *Les Misérables*, p. 662.

14. *Ibid.*, p. 925.

15. *Ibid.*, p. 926.

II. Le discours comme « parole donnée¹ » ?

Je vais te raconter une histoire. L'histoire d'un homme qui...d'un peuple que... l'histoire de quelque chose qui est le sous-sol de l'humanité, sa terre, son océan, son ciel. Histoire d'amour, ton histoire, mon histoire, une histoire d'individus... Je vais te... une histoire...sous-sol, de toi, de moi... Individus, moi, toi, histoire...

Dans ce petit poème en prose, nous avons essayé de célébrer le vrai dédicataire des *Misérables*, le peuple que Hugo rêve, et qu'il crée en rêvant. Celui qui, au-delà des faits, peut le suivre dans l'espoir de jours meilleurs. Celui dont il a analysé le parcours et les errances, tout en maintenant l'essentiel de ce qui permet d'avancer dans l'Histoire grâce à des histoires. C'est avec le peuple dont la langue est « toute faite de tradition² » qu'il peut ainsi partager la nostalgie et le lyrisme d'un Paris disparu, là où le lecteur n'est tout compte fait qu'un vérificateur potentiel et fluctuant :

Voilà bien des années déjà que l'auteur de ce livre, forcé, à regret, de parler de lui, est absent de Paris. Depuis qu'il l'a quitté, Paris s'est transformé. Une ville nouvelle a surgi qui lui est en quelque sorte inconnue. Il n'a pas besoin de dire qu'il aime Paris ; Paris est la ville natale de son esprit. Par suite des démolitions et des reconstructions, le Paris de sa jeunesse, ce Paris qu'il a religieusement emporté dans sa mémoire, est à cette heure un Paris d'autrefois. Qu'on lui permette de parler de ce Paris-là comme s'il existait encore. Il est possible que là où l'auteur va conduire les lecteurs en disant : « Dans telle rue, il y a telle maison », il n'y ait plus aujourd'hui ni maison ni rue. Les lecteurs vérifieront, s'ils veulent en prendre la peine³.

Les avatars du locuteur-auteur sont liés à la nécessité d'envisager le peuple de différents points de vue pour le réinsérer dans l'optique du savoir social abstrait de son temps et permettre la réflexion ; d'où la réponse à d'autres penseurs du peuple qui sont, soit implicitement présents, soit cités collectivement ou de façon dépersonnalisée (« Voilà [...] ce que disait le socialisme [...] »⁴). Mais être témoin, historien, narrateur, permet aussi la jonction de la réflexion avec les faits, d'où l'impossibilité d'envisager séparément un Hugo idéologue d'un Hugo rapporteur de la réalité. Même s'ils semblent parfois se contredire, les deux aspects de l'écrivain restent complémentaires. Son parcours philosophique est proche, sans doute fortuitement, de celui d'Abélard et du conceptualisme. Pierre Abélard⁵ (11^e et 12^e siècles) est l'héritier du nominalisme, un matérialisme avant la lettre, qui enseigne que les concepts ne sont que des mots et cessent d'être des idées générales dès qu'ils fonctionnent réellement (« la vertu n'existe pas, seul existe l'homme vertueux⁶ »). Abélard, lui-même, le dépasse en affirmant que les concepts arrivent par intuition à l'occasion d'expériences particulières⁷. Le jeune Hugo nourri malgré lui du sensualisme de Condillac (matérialiste et nominaliste) par M. Maugras, son professeur de philosophie à Louis Le Grand, évoluera aussi vers l'intuition conceptuelle. Sa fascination pour la liberté lexicale correspondrait alors, comme pour Abélard, à une phase de contemption préliminaire et libératrice du langage avant

1. Voir *Annexe 1*, texte n° 6.

2. *Ibid.*, p. 358.

3. *Ibid.*, p. 353.

4. *Les Misérables*, p. 666.

5. Abélard est cité dans *Les Misérables* comme victime de saint Bernard : « [...] il [saint Bernard] a terrassé Abeilard au concile de Sens en 1140 [...] », p. 426. Il était à la mode depuis le XVIII^e siècle pour sa correspondance avec Héloïse mais, de plus, Victor Cousin avait traduit et publié des *Ouvrages inédits d'Abélard : pour servir à l'histoire de la philosophie scholastique en France*, Imprimerie royale, 1836.

6. Professé par Roscelin, disciple de Guillaume d'Ockham. Cela donna lieu entre le XI^e et le XV^e siècles à ce qu'on a appelé *La querelle des universaux*.

7. Le conceptualisme d'Abélard aboutit selon Denis Huisman et André Vergez à « l'universel post-rem » (André Vergez et Denis Huisman, *Histoire des philosophes illustrée par les textes*, Nathan, 1966).

le dépassement des courants opposés de l'idéalisme et du sensualisme. Au-delà du jeu sur les mots dont Hugo ne se prive jamais, cela lui aurait permis plus sérieusement d'essayer plusieurs combinaisons langagières où les faits relativisent l'idéologie, voire la détruisent. Vivant cette contradiction en l'incarnant, il ne pouvait le faire que comme homme et auteur sincère (*je* est le *lieu* où le rêve devient réalité par la vertu du sujet parlant), mais aussi comme sujet éclaté. La première personne du singulier n'a donc droit qu'à quelques occurrences¹ et le lecteur est un *tu* absent à la deuxième personne.

Tout *je* appelle un *tu*² mais le *tu* explicite du lecteur est absent des *Misérables*, à l'inverse des *Contemplations* et de ce cri de leur préface : « insensé qui crois que je ne suis pas toi ». Il est néanmoins possible d'interpréter cette ellipse dans les quelques énoncés où le *je* hugolien figure de manière affective. Même le stéréotype « je ne sais plus³ » est la marque d'un auteur désinvolte cessant d'être un historien minutieux et faisant de son lecteur un complice. Quatre énoncés engagent davantage son jugement et ses sentiments. Le premier concerne Monseigneur Bienvenu : « Comme on voit, il avait une manière étrange et à lui de juger les choses. Je soupçonne qu'il avait pris cela dans l'évangile⁴. » Cette remarque ironique associe le lecteur au fait que M. Myriel tient son indulgence à l'égard des fautes, de la source même du christianisme. L'énoncé polémique concernant les jacqueries (« Donc plus de jacqueries. J'en suis fâché pour les habiles⁵ ») délègue à la troisième personne le rôle de destinataire grammaticalisé du discours antiphlastique*. Qui est le vrai destinataire ? sans doute quelqu'un à qui Hugo commande : « sois de mon côté et réjouis-toi de la déconfiture de ces gens. » Le troisième énoncé est particulièrement sombre et met l'auteur et le lecteur sous le poids d'une condamnation globale et existentielle :

Hélas ! qui sommes-nous nous-mêmes ? qui suis-je, moi qui vous parle ? qui êtes-vous, vous qui m'écoutez ? d'où venons-nous ? et est-il bien sûr que nous n'ayons rien fait avant d'être né ? La terre n'est point sans ressemblance avec une geôle.⁶ ?

Stendhal dans *Le Rouge et le Noir* écrit que « la politique au milieu des intérêts d'imagination, c'est un coup de pistolet au milieu d'un concert⁷ » ; c'est ainsi qu'il s'excuse d'introduire dans son roman « la conspiration du bord de l'eau » que Hugo lui-même évoque dans *Les Misérables*⁸. C'est la démarche inverse semble-t-il, que ce dernier effectue quand il évoque les journées de juin 1848 et dit : « je me souviens d'un papillon blanc qui allait et venait dans la rue. L'été n'abdique pas⁹. » Ce *je* est de nature particulière et ne s'adresse pas au lecteur. L'énoncé est celui du souvenir qui n'est pas de l'ordre du discours mais de l'intime récit. Que veut signifier Hugo ? Que le blanc n'est pas forcément une couleur politique ; que l'on peut passer à travers les armées et les barricades et être libre ; que le suprême pouvoir est la nature heureuse et que celle-ci n'abdique jamais. Or il le dit, et c'est le scandale, en plein affrontement politique avec soi-même, le plus grave de tout le roman, alors qu'il vient de longuement justifier ce qui est difficilement justifiable, au nom de la république

1. Voir *Annexe II*.

2. La communication suppose forcément un *tu*, explicite ou non, une fois traduites les formules de politesse de la deuxième personne du pluriel et de la troisième personne du singulier. Même le *vous* pluriel est un *tu* anaphorique.

3. *Ibid.*, p. 26 et 290, par exemple.

4. *Ibid.*, p. 14.

5. *Ibid.*, p. 789.

6. *Ibid.*, p. 779.

7. *Le Rouge et le Noir*, Livre de Poche, 1983, p. 413.

8. Il s'agit de la conspiration ultra-royaliste qui visait en 1818 à destituer Louis XVIII, à dénoncer la Charte et couronner le futur Charles X. Voir *Les Misérables*, p. 95.

9. *Ibid.*, p. 929.

et de la démocratie. À quel *tu* peut-il avouer, sinon à lui-même, que la nature vaut mieux alors que la révolution¹, détruisant ponctuellement l'architecture politique de son roman. Dans : « je me souviens », *je* est dit deux fois, d'où l'impression forte qu'il produit. Contrairement à Stendhal, Hugo, en défendant « les intérêts de l'imagination », tire un coup de pistolet en pleine guerre civile. En fait, si l'on opère une analyse plus fouillée, il y a eu dédoublement au moment où il a éprouvé la sensation et s'est identifié au papillon qui allait et venait dans la rue. Or le dédoublement est un trouble de la conscience et se manifeste par une *distraction* au sens clinique du terme. Treize ans après, sa conscience s'est saisie du souvenir grâce à ce qu'on pourrait appeler un monologue intérieur rétroactif qui met à distance le *je* par un *tu* implicite (souviens-toi). Ce *tu* est difficilement analysable ; il est peut-être anarchiste et individualiste, ou provenant d'un double issu des profondeurs secrètes du moi. Ce dialogue de soi avec soi, Hugo en est tout à fait conscient².

Comme locuteur-auteur, Hugo se distingue de la parole de ses personnages. Même lorsqu'il parle de lui à la troisième personne, il reste performatif* et seul producteur du langage : un personnage réaliste ne l'est que parce l'auteur le veut, et son discours sur l'argot, par exemple, encadre l'utilisation diégétique qu'il en fait³. Maître du langage, il l'est aussi du référent dans la mesure, jamais totalement consciente, où il l'envisage. Quant aux pulsions⁴ qui génèrent le langage, elles renvoient à l'auteur, certes, mais sont impossibles à apprécier de façon non arbitraire. Le rapport de l'auteur au personnage reste langagier. Que devient alors le *je* de l'écrivain lors du passage de la réalité dans la fiction, et que faire de la parole des personnages et de la théâtralisation diégétique par le discours direct ? Soit cette parole est la parole de Hugo lui-même, soit aucun personnage ne parle pour lui. Nous avons choisi l'hypothèse que tous parlent pour lui. Reste donc à démarquer ce que dit le locuteur-auteur et ce que disent les personnages. Chacun d'eux est un *tu* qu'on retrouve dans tout scénario originel qu'un écrivain se raconte à soi-même et met en scène en dialoguant à peu près ainsi : « Essaie d'être Thénardier, et montre-moi comment tu parles. » Ensuite le locuteur-auteur est en quête d'un autre *tu* extérieur à lui, faute de quoi il serait menacé de solipsisme, et son propos devient : « Lecteur, je vais te raconter Thénardier. »

La connaissance biographique est essentielle pour éclairer ce qui est dit dans l'ensemble de l'œuvre et ce qui est dit dans une œuvre isolée ; elle renvoie à un corpus de faits qu'aucune étude de détail ne peut seule donner et permet d'évoquer le référent quand, par exemple, Hugo témoigne ou prend parti. Le biographe peut éventuellement dire si l'auteur a mis des paroles réellement prononcées de sa vie dans son œuvre (il y en a de nombreux exemples dans les deux tomes de la biographie écrite par Jean-Marc Hovasse⁵), et préserve la distance de l'auteur au personnage. Croire que l'auteur est tel ou tel personnage n'a pas de sens, ce n'est pas un problème de l'*être* mais du *dire*. Le rapport de l'auteur au personnage se réalise à deux niveaux : le choix des mots pour l'évoquer et le choix des mots qu'il lui fait dire. Par exemple, Hugo n'est pas Thénardier mais il parle Thénardier aux deux sens du terme : il parle de Thénardier et il parle le *Thénardier*, langue riche et éclectique qui va de l'argot à tous les langages qui pourraient faire de Thénardier « un homme d'état⁶ ». Pour Hugo, l'économie

1. Celle de février qu'il est en train de défendre contre les factions, et par delà, la grande, celle dont il dit qu'« elle a créé l'homme une deuxième fois. » *Ibid.*, p. 789.

2. De là cette remarque : « Il est certain qu'on se parle à soi-même, il n'est pas un être pensant qui ne l'ait éprouvé. On peut dire même que le verbe n'est jamais un plus magnifique mystère que lorsqu'il va, dans l'intérieur d'un homme, de la pensée à la conscience et qu'il retourne de la conscience à la pensée [...]. » *Ibid.*, p. 179.

3. *Ibid.*, p. 770 *sqq.*

4. C'est la thèse de Lacan qui voit dans les pulsions de l'inconscient la raison des choix linguistiques.

5. Jean-Marc Hovasse, *Victor Hugo*, t. 1 et 2, Fayard, 2001 et 2008.

6. *Les Misérables*, p. 301.

capitaliste est très importante mais il en a honte ; donc il la fait parler par Thénardier dans un contexte* d'extrême crudité. Ce que dit Thénardier de l'argent est significatif quand il le mène à incarner la soif de l'or européenne et américaine : « [...] ce pays est dangereux ; il est plein d'anthropophages. Alors pourquoi y va-t-on ? c'est que ce pays est merveilleux ; on y trouve de l'or¹. » Le vocabulaire de Thénardier est fondé sur le rapport à l'argent : il compte constamment en variant éventuellement les chiffres. Il choisit l'économie contre la politique et finit en s'intégrant intelligemment au système (« négrier » malgré l'interdiction de la traite à cette époque) – en quoi il est un exemple de l'analyse marxiste qui fonde la gestion du grand capital sur la prédation constante. Hugo délègue à Thénardier la besogne crue, celle de montrer à quoi sert l'argent en dehors de toute considération pour l'homme, à plus forte raison pour ses droits. En amont, il exige une juste répartition des richesses dans son discours de locuteur-auteur, tout en sachant que le capitalisme paternaliste de Monsieur Madeleine, qui fait reposer la justice sur les épaules d'un seul homme, est voué à l'échec à la disparition de ce dernier.

III. *Je pour autrui* : à la recherche d'un peuple concret

« [...] qui m'aime pour « moi-même » ne m'aime pas pour mon écriture...C'est sans doute qu'aimer à la fois deux signifiants dans le même corps, c'est trop ! Cela ne court pas les rues. Et si par exception cela se produit, c'est la Coïncidence, le Souverain Bien. »
Roland Barthes, *Fragments d'un discours amoureux*².

« Paris étudié dans son atome³ » réalise ce qu'on appelle une totalité, c'est-à-dire un ensemble de concepts produisant un sens englobant : le peuple. Le triangle d'or est formé par les concepts majeurs de l'enfant, la ville, la foule – mais il en est d'autres, multiples et porteurs de toutes les potentialités qui permettent d'envisager l'avenir avec optimisme sous le signe de l'idéal. On sent le bonheur de l'écriture à l'évocation enthousiaste de ces trois concepts majeurs auxquels les descriptions successives donnent chair. Cet optimisme n'est pas sans suggérer l'allocutaire caché qui est aussi l'objet du discours. Hugo évoque, en premier, le peuple-enfant et lui assigne comme référent le « gamin » et la façon dont il parle⁴ – ce qui, si l'on applique le théorème de Barthes, équivaut à lui donner un « corps » et une « écriture », donc deux signifiants. D'où l'extrême jubilation que provoque l'évocation du « gamin » et la « coïncidence » barthienne.

Dans ce livre I de la troisième partie, le gamin est de manière synecdotique* l'*atome* d'un grand corps lui aussi jubilatoire, Paris. Il se produit une analogie langagière de l'un et de l'autre, car d'« atome » le gamin se fait voix (« le gamin exprime Paris »), et se trouve pris dans la métonymie expansive et hyperbolique : « et Paris exprime le monde⁵ ». Malgré cela Hugo n'est pas totalement aveugle sur l'objet de son amour : « Le gamin est une grâce pour la nation et en même temps une maladie. Maladie qu'il faut guérir. Comment ? Par la lumière⁶. » Le Hugo raisonnable n'envisage rien moins alors que la disparition de l'objet aimé. Il donne cette lucide et déchirante prédiction : « Tôt ou tard la splendide question de l'instruction

1. *Ibid.*, p. 1133.

2. *op. cit.*, p. 93.

3. *Les Misérables*, p. 457 *sqq.*

4. Voir à titre d'exemple : « [...] ce cri, qui fut célèbre vers 1830, est un avertissement stratégique de gamin à gamin ; il se scande comme un vers d'Homère, avec une notation presque aussi inexprimable que la mélodie éleusienne des Panathénées, et l'on y retrouve l'antique Évohé. Le voici : – *Ohé, Titi, ohéé, ! y a de la grippe, y a de la cogne, prends tes zardes et va-t-en, pâsse par l'égout !* » *Ibid.*, p. 464-465.

5. *Les Misérables*, p. 466.

6. *Ibid.*

universelle se posera avec l'irrésistible autorité du vrai absolu ; et alors ceux qui nous gouverneront sous la surveillance de l'idée française auront à faire ce choix : les enfants de la France, ou les gamins de Paris ; des flammes dans la lumière, ou des feux follets dans les ténèbres¹. » Le dilemme exprimé par la belle allégorie* finale signifie un changement de référent pour le peuple et pour l'avenir : à Paris succède la France. Mais l'alternance est au futur et ceux qui feront le choix « sous la surveillance de l'idée française » – c'est-à-dire, pensons-nous, de l'idéologie républicaine – seront des décideurs objectifs.

Le référent « Paris » est pour Hugo le symbole de l'audace et de la résistance à l'oppression. Le chapitre intitulé « Railler, Régner² » est construit sur des anaphores* : « Paris », « sa », « ses », « il », qui renvoient toutes directement ou indirectement à la ville. La technique est celle de la description emblématique évoquant les particularités comportementales, les actes paradoxaux et le langage. Paradoxe du réel et de l'âme : « Tas de boue et de pierre si l'on veut mais, par-dessus tout, être moral³ » ; paradoxe du burlesque et du sublime : « Il impose aux peuples ses caricatures aussi bien que son idéal⁴ » ; renversement des valeurs : « Paris peut être bête, si bon lui semble [...] alors l'univers est bête avec lui ; puis Paris se réveille, se frotte les yeux, dit : Suis-je stupide ! et éclate de rire à la face du genre humain⁵. » Exemple au début du chapitre du mélange des genres, la ville devient ensuite le référent métonymique de l'histoire contestataire et révolutionnaire à travers ses hommes d'action et de culture, et ses idées (« idée de progrès » et « dogmes libérateurs »⁶). Son langage parle le progrès au monde entier : « Il fait parler sa langue à la bouche universelle, et cette langue devient verbe⁷. » La cause originelle du progrès qu'il annonce est plusieurs fois indiquée : « oser », « Audace », puis finalement en latin, sous forme métaphorique, « Fiat lux », et bien sûr Danton l'incarne⁸. De symbole, Paris devient exemple et modèle archétypal de résistance : « Tenter, braver, persister, persévérer, s'être fidèle à soi-même, prendre corps à corps le destin, étonner la catastrophe par le peu de peur qu'elle nous fait, tantôt affronter la puissance injuste ; tantôt insulter la victoire ivre, tenir bon, tenir tête ; voilà l'exemple dont les peuples ont besoin⁹. » Il est difficile de ne pas songer à l'exilé de Guernesey. Dans ce chapitre, le mot « peuple » est toujours au pluriel et il n'a plus le même sens que celui du mot au singulier dont nous cherchons les référents. Le peuple dont Paris est l'analogon enseignera aux peuples du monde entier à être le peuple progressiste dont Hugo rêve.

Quant la *foule* dans le chapitre intitulé : « L'avenir latent dans le peuple¹⁰ », elle est le troisième élément de la triple analogie *gamin* = *peuple* = *ville*. Ce chapitre, qui succède à « Railler, c'est Régner », où Paris *gamine*, commence par : « Quant au peuple parisien, même homme fait, il est toujours le gamin ; peindre l'enfant c'est peindre la ville ; et c'est pour cela que nous avons étudié cet aigle dans ce moineau franc¹¹. » Cette phrase est construite de façon synecdotique sur le reflet et la mise en abîme dans la métaphore qui la termine. Dans le deuxième alinéa se trouve une localisation et une restriction du référent Paris qui devient les

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*, p. 468 *sqq.*

3. *Ibid.*, p. 469.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, p. 468.

6. « [...] il [Paris] est tribune sous les pieds de Mirabeau et cratère sous les pieds de Robespierre [...] ; il a Pascal, Régnier, Corneille, Descartes, Jean-Jacques, Voltaire pour toutes les minutes, Molière pour tous les siècles [...] » (*Ibid.*, p. 469.)

7. *Ibid.* Le mot a son sens théologique.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*, p. 470.

11. *Ibid.*

« faubourgs¹ », et à partir de là, le peuple ne gamine plus, il travaille : « [...] ce peuple travaille et souffre, et la souffrance et le travail sont les deux figures de l'homme². » Hugo adjoint alors au peuple le sème* quantitatif attaché au mot « foule ». Les exemples pluriels, professionnellement identifiés qui font de lui un peuple de travailleurs, donnent raison à Blanqui (jamais cité dans *Les Misérables*) qui revendique ainsi le peuple comme masse de « prolétaires » au procès des Quinze en janvier 1832 : « Je suis accusé d'avoir dit à trente millions de Français, prolétaires comme moi, qu'ils avaient le droit de vivre³. » Hugo évoque « des types les plus étranges » pour illustrer la typologie de ce qu'il appelle « la race parisienne », comme par exemple « le déchargeur de la Rapée » et « l'équarisseur de Montfaucon »⁴. Il évoque leur nudité partielle : « Qu'importe ? qu'est-ce que cela me fait qu'ils aillent pieds nus ? », et quelques lignes plus bas : « ces pieds nus, ces bras nus »⁵. Caractéristique qui suggère la similitude entre l'homme du peuple et le sauvage⁶. En même temps, une synonymie revendiquée par Hugo lui-même fonctionne de manière emphatique et abondante : le peuple est *fex*, *urbis*, *mob*, « tourbe », « multitude », puis « masses », et finalement « foule »⁷.

Avec ce dernier équivalent approximatif* de « peuple », Hugo pratique la sublimation de manière explicite, le symbole en étant, bien sûr, la lumière, exprimant la pensée progressiste : « Revenons à ce cri : Lumière ! et obstinons-nous-y ! Lumière ! lumière⁸ ! » C'est à partir de là que se fait l'appel aux philosophes, et que le passage du concret à l'abstrait – et inversement – se voit le mieux : « Faites de l'idée un tourbillon. Cette foule peut être sublimée⁹. » La sublimation est finalement exprimée par la somptueuse métaphore filée qui ouvre la voie à une redécouverte des astres par Galilée et Newton : « Ce vil sable que vous foulez au pied, qu'on le jette dans la fournaise, qu'il y fonde et qu'il y bouillonne, il deviendra cristal splendide, et c'est grâce à lui que Newton et Galilée découvriront les astres¹⁰. » En quelques lignes, Hugo a mis cul par-dessus tête l'histoire des sciences et rendu le peuple au cosmos.

En conclusion, on constate que la fonction de régie recouvre presque entièrement la fonction impressive* quand elle s'exerce sur le destinataire explicite qu'est le lecteur. Au mieux, celui-ci est un public dont Hugo s'assure qu'il suit la représentation. Bien que la fonction expressive soit peu présente comme première personne du singulier et que les divers rôles que joue l'auteur la tiennent volontairement à distance, celle-ci est omniprésente dans les souvenirs, les témoignages et les allusions à la période de l'écriture du roman, parfois avec de forts accents de lyrisme personnel. L'évocation enthousiaste de Paris, du gamin et de la foule appelée à devenir peuple semble indiquer que le vrai destinataire des *Misérables* est bien cette troisième personne à qui Victor Hugo indique son devenir.

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

3. Auguste Blanqui, *Textes choisis*, Éditions sociales, coll. « Classiques du peuple », 1971, p. 71.

4. *Les Misérables*, p. 470.

5. *Ibid.*

6. Cette nudité du peuple sera souvent redite : « cette chose sainte, bonne et douce, le progrès, poussés à bout, hors d'eux-mêmes, ils la réclamaient terribles, demi-nus, la massue au poing, le rugissement à la bouche », *ibid.*, p. 675.

7. *Ibid.*, p. 470. Voir *foule masse* et *multitude* dans l'*Index*.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*

CHAPITRE III : les interlocuteurs non-dits

Le principal interlocuteur non-dit de l'auteur des *Misérables* est Victor Hugo lui-même. Les raisons de son silence sont sans doute à chercher dans son histoire et dans l'histoire de la France de 1848 à 1862. La question que lui pose alors le passage de la Deuxième République au Second Empire est celle du pouvoir et de l'État, et d'une souveraineté que le peuple a accordée démocratiquement au prince président par plébiscite en 1851.

Tout pouvoir est la tyrannie de « l'Un », soutient Étienne de La Boétie dans *Discours de la servitude volontaire*, affirmant que *l'Un* est pluriel dans la forme moderne de l'État :

De la sorte, au beau milieu d'un xvi^e siècle à la recherche d'un nouveau statut pour le « prince », La Boétie révélera la signification véritable de la politique moderne : quelles que soient ses apparences, la *souveraineté* en se démarquant de la tyrannie, sera toujours marquée par elle. Pour La Boétie, le tyran n'est jamais seul, « l'Un » n'est jamais solitaire, il est entouré et aidé, de sorte que si le peuple se maintient en servitude, c'est qu'il y est maintenu par ce que le *Discours* appelle, non sans esprit, les « maquereaux » du prince¹.

Ce dernier terme avait de quoi plaire à Hugo, en admettant qu'il ait lu l'ouvrage. Pourtant – les chiffres ont été vérifiés par les chercheurs aux Archives nationales –, à bulletin secret (sauf pour les militaires), sans fraude constatée, et avec moins de 18% d'abstention, les Français ont approuvé à 80,4% le coup d'État, entrant ainsi de bonne grâce dans la servitude volontaire. Il ne suffit pas d'écrire, comme le fait Hugo en 1870 dans *L'Année terrible* : « Ah ! le peuple est en haut, mais la foule est en bas² », *Les Misérables* avertissaient que lors des insurrections, *peuple* et *foule* sont des équivalents.

Le titre du chapitre : « Que faire dans l'abîme à moins que l'on ne cause » (v, 1, 7) est inspiré par La Fontaine (« Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe³ »). Cette causerie à plusieurs voix, l'auteur va l'entreprendre dans l'œuvre entière avec cette liberté et cette conviction que donne le désespoir, en tentant de redonner à la souveraineté populaire une légitimité pour l'avenir ; ce qui parallèlement l'empêchait de rien dire sur ce qui venait de se passer. Lorsqu'il reprend, proscrit, *Les Misères* du pair de France, il est à la recherche de l'avenir et soucieux de faire l'inventaire. Pour ce, il lui faut rédiger son testament et « *Les Misérables* seraient des mémoires si ce n'était une fiction », comme l'écrit Guy Rosa dans « “L'avenir arrivera-t-il ?” – *Les Misérables*, roman de l'histoire⁴ ». Mais le projet politique nécessite un dialogue, donc une réponse à ceux qui *parlent* autour de lui et qu'il ne cite pas ou

1. Gérard Mairet, « La genèse de l'état laïque, de Marsile Ficcin à Louis XIV », *Les Idéologies*, sous la direction de François Châtelet, « De l'Église à l'État », Marabout Université, 1981, p. 293.

2. « 7.500.000 oui », *Poésie III*, p. 283. Ces vers avaient été écrits au moment du premier plébiscite ; Hugo compléta le poème après celui de 1870 où, contrairement aux attentes des opposants, 7.358 millions de oui répondirent favorablement au projet de réformes libérales. Les seuls départements où le *non* fut majoritaire furent les Bouches du Rhône et Paris.

3. La Fontaine, *Fables*, II, 14, « Le Lièvre et les Grenouilles », GF Flammarion, 1995, p. 109.

4. Communication au Groupe Hugo du 20 mai 2006, en ligne sur le site.

qu'il cite pour des raisons annexes, – comme Louis Blanc¹ qu'il salue au passage en tant qu'historien mais dont il feint d'ignorer les thèses comme économiste.

« *Ni Dieu , ni maître*² », *Auguste Blanqui*

Les « frères ennemis », ainsi pourrait-on qualifier Hugo et Blanqui. L'un fut *l'enfermé* l'autre le *proscrit*. Hugo cite Blanqui soixante-sept fois dans l'œuvre numérisée, et toujours de manière défavorable. En avril 1839, il le situe parmi les « pauvres jeunes fous » qui ont occupé quelques heures l'Hôtel de Ville au nom de la république³. En 1848, il en fait un portrait d'autant plus méchant qu'il met les rieurs de son côté⁴. Il adhère aussi à la calomnie de Pasquier, chancelier et diffamateur de Blanqui en 1849, sans soupçonner cet ami d'Odilon Barrot de mensonge⁵. Pourtant Jean-Marc Hovasse fait remarquer qu'à la même date il prédit dans une lettre à Jacques de Lacretelle que, après Lamartine et Ledru-Rollin, l'histoire allait donner raison à Blanqui : « Chose étrange, cette évolution évoquée sur le mode ironique, allait être, à quelques détails près, la sienne⁶. » Jamais Blanqui n'est évoqué dans *Les Misérables*, bien qu'on soit tenté de penser que Hugo lui répond sur des points essentiels. Ils partagent tous deux avec d'autres socialistes des thèmes importants, par exemple la revendication de l'égalité homme / femme dont il reste dans le roman une phrase de Combeferre avant l'assaut de la barricade : « Les femmes, les malheureuses femmes [...] on les empêche de s'occuper de politique [...]⁷. » Le devoir d'éduquer le peuple est l'autre thème commun ; mais c'est une idée majeure et une revendication de la gauche socialiste dans son ensemble, au point que certaines sociétés secrètes se dissimulent sous cette enseigne. La Révolution et la référence à 1793 fait des deux hommes ceux d'une génération commune, pour lesquels le modèle stratégique de la période révolutionnaire perdure jusqu'à 1871. Ils ont aussi souvent le même jugement sur la Restauration et les années qui suivent 1830.

On connaît le jugement de Blanqui sur la Restauration et la révolution de Juillet par le discours qu'il fit pour sa défense au procès des Quinze, discours qui lui valut un an de prison et deux cents francs d'amende pour atteinte à la tranquillité publique⁸. Le Victor Hugo de 1862 est sur la même longueur d'onde que lui pour juger la période allant de 1815 à 1830 et les arrière-pensées de la contre-révolution pendant ces années⁹, même si Blanqui, à la différence de Hugo, dénie tout progrès accompli sous l'égide de la Charte. Sur le régime issu de 1830, le jugement de Hugo concorde avec le sien sur la révolution volée :

Les 221 firent Louis-Philippe roi, La Fayette se chargea du sacre. Il le nomma *la meilleure des républiques*. L'hôtel de ville de Paris remplaça la cathédrale de Reims. Cette substitution d'un demi-trône au trône complet fut « l'œuvre de 1830 ». Quand les habiles eurent fini, le vice immense de leur solution apparut.

1. « [...] l'austère et illustre historien Louis Blanc, a lui-même récemment adouci son premier verdict [...] », écrit-il à propos de Louis-Philippe. (*Les Misérables*, p. 661.) Louis Blanc fut l'auteur de nombreux articles sur l'économie dont le premier est *L'Organisation du travail*, paru dans la *Revue du progrès* en 1839.

2. C'est le titre du journal créé par Blanqui en 1880.

3. Voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. 1, p. 745.

4. *Choses vues, Histoire*, p. 1167.

5. Club français du livre, V. Hugo, *Œuvres complètes*, éd. J. Massin, 1968, t. VII, p. 1183.

6. Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. 1, p. 1066.

7. *Les Misérables*, p. 936.

8. Casimir Perier fit arrêter en janvier 1832 les chefs de la *Société des Amis du peuple* pour complot contre l'État, dont Raspail et Blanqui. Ils furent acquittés, mais Blanqui condamné pour son discours. Voir Blanqui, *op. cit.*, p. 71 *sqq.*

9. Hugo explique à propos de l'intervention française en Espagne en 1823 que c'est une espèce de répétition pour le retour à l'Ancien Régime : « la France ayant rétabli *el rey neto* en Espagne, pouvait bien rétablir le roi absolu chez elle. » (*Ibid.*, p. 292.) Blanqui, plus sévère pour la bourgeoisie, la rend complice de l'événement.

Tout cela était fait en dehors du droit absolu. Le droit absolu cria : Je proteste ! puis, chose redoutable, il rentra dans l'ombre¹.

Blanqui, entre autres analyses critiques de ce qu'il nomme « indigne conspiration », raconte une anecdote significative : « Un cocher de cabriolet qui me conduisait samedi dernier, après m'avoir raconté la part qu'il avait prise au combat des trois jours, ajouta : “Je rencontrais sur le chemin de la Chambre la procession des députés qui se dirigeaient vers l'Hôtel de Ville. Je les suivis pour voir ce qu'ils allaient faire. Alors j'ai vu La Fayette paraître sur le balcon avec Louis-Philippe et dire : “Français, voici votre roi !” Monsieur, quand j'ai entendu ce mot-là, c'est comme si j'avais reçu un coup de poignard. Je n'y voyais plus, je me suis en allé.” Cet homme, c'est le peuple². » Hugo évoque aussi les émeutes d'après 1830, mais celle de juin 1832 à Paris sera seule politiquement sujette à analyse³. La première révolte des Canuts est expédiée à l'aide d'un membre de phrase elliptique, « à Paris la guerre civile, à Lyon la guerre servile⁴ ». Celle de 1834 n'est évoquée qu'indirectement à travers un nom : « l'homme de Lyon, Lagrange⁵ ». Les émeutes parisiennes de 1834, 1839 – qu'il appelle insurrections – sont simplement mentionnées, mais il les justifie toutes de manière aussi sévère que Blanqui : « Le droit démocratique confisqué, le progrès devenu le deuxième intérêt, les protestations de la rue réprimées violemment, l'exécution militaire des insurrections, l'émeute passée par les armes, la rue Transnonain, les conseils de guerre, l'absorption du pays réel par le pays légal, le gouvernement du compte à demi avec trois cent mille privilégiés, sont le fait de la royauté [...]⁶. » Il dénonce comme lui le rôle répressif de la garde nationale et l'obéissance passive de l'armée, mais refuse d'en tirer les mêmes conclusions ; pour Blanqui, la bourgeoisie a remplacé l'aristocratie et la même révolution doit être faite contre elle qu'en 1789 contre les privilégiés : « C'est désormais entre la classe moyenne et lui [le peuple] que va se livrer une guerre acharnée entre les classes qui composent la nation. Ce n'est plus entre les hautes classes et les bourgeois ; ceux-ci auront même besoin d'appeler à leur aide leurs anciens ennemis pour mieux lui résister⁷. » Pour Hugo la bourgeoisie n'est qu'une classe bâtarde « une chaise⁸ », qui rejoindra le peuple et l'utopie républicaine quand elle en verra l'intérêt. Sur la politique extérieure de la France pendant la monarchie de Juillet, les deux hommes sont d'accord pour dénoncer l'action de la Sainte-Alliance ; mais Hugo plaide à décharge la passivité du gouvernement de Louis-Philippe à prendre la défense des peuples opprimés : « En outre, au dehors, n'étant plus la révolution et devenant la monarchie, 1830 était obligé de prendre le pas de l'Europe⁹. »

C'est la République qui va brutalement opposer les deux hommes après février 1848. On peut suivre l'explication des divergences entre un Hugo légaliste et un Blanqui révolutionnaire dans les écrits de ce dernier. Il espère d'abord que, après février, sera rééditée la prise de pouvoir populaire faite par la Commune insurrectionnelle de Paris en 1792 et

1. *Les Misérables*, p. 657. Les *habiles* de Hugo sont les *constitutionnels* de Blanqui.

2. Blanqui, *op. cit.*, p. 91.

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 667. Lyon est pour lui « la ville du travail » (*ibid.*) Blanqui évoque quant à lui le « travailleur lyonnais, l'homme machine ». (Blanqui, *op. cit.*, p. 101.)

5. Charles Lagrange, participant actif de l'insurrection lyonnaise de 1834. Voir *infra*.

6. *Les Misérables*, p. 659.

7. Blanqui, *op. cit.*, p. 91. Il accusera par la suite tout démocrate, républicain ou socialiste issu de la bourgeoisie dans la *Lette à Maillard*, du 6 juin 1852. (Blanqui, *op. cit.*, p.127.) À ce disciple de Barbès, combattant de juin, il écrit : « Vous me dites : je suis un démocrate, je ne suis ni bourgeois ni prolétaire, je suis un Démocrate. Gare les mots sans définition, c'est l'instrument favori des intrigants. » (Blanqui, *op. cit.*, p.131.)

8. *Les Misérables*, p. 656.

9. *Les Misérables*, p. 664.

1793¹. Puis il interprète comme une trahison l'impuissance du gouvernement provisoire à empêcher la répression contre ceux qu'il appelle *les patriotes*. Il accuse les modérés comme Lamartine et ses collègues d'avoir toléré après février des massacres de républicains à Paris et en province – notamment à Rouen –, faits par les royalistes et la bourgeoisie des notables². Les lectures parallèles de Blanqui et de Victor Hugo concernant les mêmes événements donnent un reflet assez fidèle des dissentiments dans la famille républicaine et socialiste de 1830 à 1851. Si les deux hommes ont été en gros d'accord pour rendre la royauté responsable du bilan de Louis-Philippe, l'excuse n'est plus valable en 1848. Le régime républicain peut-il être l'analogon d'une monarchie bourgeoise et être attaqué comme tel ? oui, répond Blanqui à la lumière des événements d'alors. Faisant à nouveau le bilan en 1870, il écrira : « En 1848, les républicains, oubliant cinquante années de persécutions, ont accordé liberté pleine et entière à leurs ennemis », ajoutant : « Un an de dictature parisienne en 48 aurait épargné à la France et à l'histoire le quart de siècle qui touche à son terme³. » Hugo contre vents et marées s'obstine encore dans *Les Misérables* à défendre les valeurs et le principe de la république démocratique, et ce n'est pas le régime républicain qu'il rend responsable en juin 1848 du dilemme du peuple avec lui-même. Tandis qu'il croit à la vertu du vote universel, Blanqui, lui, écrit : « brouillards du royaume d'Utopie », et : « mirage fantastique des programmes »⁴. Ensuite, devant le danger de coup d'État, Blanqui réclame, depuis sa prison de Belle-Ile-en-Mer en février 1851, des armes pour les prolétaires (« Qui a du fer a du pain⁵ »), neuf mois avant que Victor Hugo ne monte à son tour sur les barricades.

Socialement, la République peut être sans équité, juge Blanqui, à mesure qu'il constate l'impuissance de la gauche dans le gouvernement provisoire par rapport à la misère :

La République serait un mensonge, si elle ne devait être que la substitution d'une forme de gouvernement à une autre. Il ne suffit pas de changer les mots, il faut changer les choses. La République, c'est l'émancipation des ouvriers, c'est la fin du règne de l'exploitation, c'est l'avènement d'un ordre nouveau qui affranchira le Travail de la tyrannie du Capital. Liberté ! Égalité ! Fraternité ! Cette devise qui brille au fronton de nos édifices ne doit pas être une vaine décoration d'opéra. Point de hochets ! Nous ne sommes plus des enfants. Il n'y a pas liberté quand on manque de pain. Il n'y a pas égalité quand l'opulence fait scandale à côté de la misère. Il n'y a pas fraternité quand l'ouvrière, avec ses enfants affamés, se traîne aux portes des palais. Du travail et du pain ! L'existence du peuple ne peut rester à la merci des frayeurs et des rancunes du capital⁶.

Hugo fera socialement la même analyse en évoquant les deux barricades de juin 1848. Peut-être est-ce la raison de son ralliement inconditionnel à 1793 dans le roman. En prônant par la bouche du conventionnel G. cette *deuxième révolution*, comme disent les historiens, et en évoquant le procès de Louis XVI et sa condamnation, il brandissait la menace de « ces immenses justices du peuple presque aussi impersonnelles que la justice de Dieu⁷ », il justifiait la Terreur par récurrence et donnait par avance avertissement pour l'avenir.

Économiquement, les deux hommes refusent la loi agraire et la redistribution de la propriété foncière (« le morcellement à l'infini du sol ne changerait rien, dans le fond, au droit

1. « Discours du 25 février 1848 », Blanqui, *op. cit.*, p. 109-110. Voir *Annexe III*.

2. Sur les massacres de Rouen en mai 1848, voir Blanqui, *op. cit.*, p. 119 *sqq.*

3. Blanqui, *op. cit.*, p. 166. Plus élitiste que Hugo, et faisant davantage confiance à l'action de patriotes éclairés, il avait demandé le report d'un an des élections à l'Assemblée constituante en mars 1848 : « Le peuple ne sait pas ; il faut qu'il sache. Ce n'est pas l'œuvre d'un jour, ni d'un mois. » (*Ibid.*, p. 114.) Ses idées auront encore beaucoup d'influence au sein de la Commune en 1871.

4. « À propos des clameurs contre l'avis au peuple (avril 1851). » (*Ibid.*, p. 126.) Après le coup d'État, il reviendra sur le leurre qu'a été selon lui le fonctionnement électoral. (*Ibid.*, p. 127.)

5. *Ibid.*, p. 124.

6. « Aux clubs démocratiques de Paris (22 mars 1848) ». (*Ibid.*, p. 116.)

7. *Les Misérables*, p. 661.

de propriété¹ »), mais le communisme que Blanqui envisage implique la disparition de la propriété de type capitaliste : « L'association, substituée à la propriété individuelle, fondera seule le règne de la justice par l'égalité². »

Le fouriérisme

« Les femmes dites comme il faut sont des automates à la danse ; elles y affectent le genre glacial, moral et sans passion ; en outre elles ne savent souvent pas danser. » Charles Fourier³.

Bien que Hugo cite trois fois Fourier dans *Les Misérables* et le place dans une sape latérale des mines parmi les socialistes utopistes que sont Owen et Saint Simon, il n'évoque pas ses idées. Sans doute Fourier est-il un des socialistes dont il refuse le *mysticisme*⁴. Il en fait pourtant l'un des pôles de réflexion de Combeferre qui « suivait la science pas à pas, confrontait Saint-Simon avec Fourier⁵ ». Les points de confrontation ne sont pas précisés, sauf la *science*, à proximité syntaxique. On peut néanmoins les imaginer à la lumière des œuvres du philosophe : le droit au libre amour, le travail épanouissant et le bonheur social. La petite musique Fourier, discrète, est présente chez Jean Prouvaire qui situe dans la question sociale « la liberté d'aimer⁶ ». Bien avant Freud, Fourier a inventé le complexe de frustration dû au refoulement des passions naturelles, qui provoque des contre passions mortifères. Il en conclut que le mariage qui limite le nombre des partenaires est mauvais, mais il exige la passion avant toute possession physique. Sans aller jusqu'à ces conclusions avouées, Hugo insiste dans les énoncés du *manque* sur le caractère destructif du manque d'amour : « Tous, qui que nous soyons, nous avons nos êtres respirables. S'ils nous manquent, l'air nous manque, nous étouffons. Alors on meurt. Mourir par manque d'amour, c'est affreux. L'asphyxie de l'âme⁷. » Fourier, opposé à l'*athéisme simple*, affirme que « la seule preuve de l'existence de Dieu est le bonheur », et les deux hommes dénoncent l'un et l'autre une morale de la répression qui engendre autant de comportements contre moraux. Le terme « harmonie » les fait se rejoindre⁸. Pour Fourier, c'est le maître mot ; parallèlement, certains énoncés sont d'inspiration fouriériste dans *Les Misérables*. L'harmonie est dans le printemps du Luxembourg : « le grand silence de la nature heureuse emplissait le jardin. Silence céleste compatible avec mille musiques, roucoulements de nids, bourdonnements d'essaims, palpitations du vent. Toute l'harmonie de la saison s'accomplissait dans un gracieux ensemble⁹. » Elle est pour Enjolras le stade final de la société : « Le genre humain accomplira sa loi comme le globe terrestre accomplit la sienne ; l'harmonie se rétablira entre l'âme et l'astre ; l'âme gravitera autour de la vérité comme l'astre autour de la lumière¹⁰. » Mais à la différence de Fourier l'auteur en fait un projet à long terme, qui connaîtra des crises : « Jusqu'à ce que l'ordre qui n'est autre chose que la paix universelle, soit établi, jusqu'à ce

1. Blanqui, *op. cit.*, p. 103. *Loi agraire* signifie au sens historique, distribution de terres aux plus pauvres.

2. Blanqui, « Qui fait la soupe doit la manger », *ibid.* Le mot « *association* » n'a pas chez lui le sens qu'il a chez Louis Blanc qui l'envisage au niveau communal et non étatique. L'unité chez ce dernier est le résultat de l'association communale ajoutée au principe de nationalité garanti par l'État.

3. *Le Nouveau Monde industriel ou l'agriculture combinée*, Bossange, Paris 1830, p. 28.

4. « Tous les problèmes que les socialistes se proposaient, les visions cosmogoniques, le rêve et le mysticisme écartés [...] » (*Les Misérables*, p. 665.)

5. *Ibid.*, p. 516.

6. *Ibid.*, p. 517.

7. *Ibid.*, p. 738.

8. Voir ce mot à l'*Index*.

9. *Les Misérables*, p. 964.

10. *Ibid.*, p. 941.

que l'harmonie et l'unité règnent, le progrès aura pour étape les révolutions¹. » Le travail tel que l'envisage Fourier est le point de divergence principal : pour lui, l'organisation du phalanstère suppose des périodes courtes d'activité, accordées aux aptitudes et aux goûts de chaque individu ; pour Hugo, le travail est la condition nécessaire mais contraignante de l'intégration sociale.

Le saint-simonisme

« L'objet de cette discussion serait de déterminer si la nation doit être organisée dans l'intérêt des militaires, des riches oisifs et des fonctionnaires publics ou bien dans celui des producteurs. »

Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon².

On trouve chez Hugo comme chez Saint-Simon la condamnation de l'oisiveté et la croyance au progrès social amené par la science et la bonne administration. M. Madeleine et son invention des verroteries noires est à ce titre une figure saint-simonienne. Le chapitre intitulé « Les deux devoirs : veiller et espérer » rapproche l'auteur des *Misérables* des thèses saint-simoniennes par l'analogie entre l'organisation sociale et la *physiologie humaine*³. Sans se référer explicitement au saint-simonisme, Hugo y parle de « phtisie sociale », de « mortalité sociale », de « clinique sociale », reprenant l'image d'une société qu'il faut *ausculter* et soigner comme un corps. Le remède pour résoudre pacifiquement la lutte des classes, est dans un énoncé que Saint-Simon n'aurait pas désavoué : « Le progrès tout entier tend du côté de la solution. Un jour on sera stupéfait. Le genre humain montant, les couches profondes sortiront tout naturellement de la zone de détresse. L'effacement de la misère se fera par une simple élévation de niveau⁴. » On retrouve dans le même chapitre l'affirmation presque déterministe de la foi en l'avenir, tout en réservant la part de Dieu et de sa mystérieuse intervention : « Oui, l'énigme dira son mot, le sphinx parlera, le problème sera résolu. Oui, le peuple, ébauché par le XVIII^e siècle, sera achevé par le dix-neuvième. Idiot qui en douterait ! L'éclosion future, l'éclosion du bien-être universel, est un phénomène divinement fatal [...] D'immenses poussées d'ensemble régissent les faits humains et les amènent tous dans un temps donné à l'état logique, c'est à dire à l'équilibre, c'est à dire à l'équité⁵. » Mais cet enthousiasme est relativisé à la fin du chapitre où Hugo se pose néanmoins la question angoissée : « L'avenir arrivera-t-il⁶ ? »

À la différence de Hugo, Saint-Simon, qui croit à l'efficacité d'un gouvernement des experts, ne prend en compte ni la république ni la démocratie. Dans un opuscule qu'il fait paraître au moment du Congrès de Vienne, il envisage notamment l'Europe comme une confédération dirigée par un roi, semblable au pape qui commandait la politique européenne au Moyen Âge, seule période où « le système politique de l'Europe ait été fondé sur sa véritable base, sur une organisation générale⁷ ». Il adjoint au roi un parlement bicamériste dont les élus à la Chambre des députés doivent être des savants, des négociants, des administrateurs et des magistrats, et dont les électeurs doivent savoir lire et écrire. À l'inverse,

1. *Ibid.*, p. 975.

2. *Du Système industriel*, paru en 1821, réédité par Anthropos, Paris, 1966, t. II, p. 95.

3. *Les Misérables*, p. 790. Saint-Simon se considérant comme un physiologue social voulait structurer la société en réseaux sur le modèle des réseaux vitaux du sang et des nerfs.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, p. 791.

6. *Ibid.*, p. 792.

7. Claude-Henri de Saint-Simon, « De la réorganisation de la société européenne », 1814, *L'Europe ? L'Europe*, textes réunis par Pascal Ory, Omnibus, 1998, p. 38.

Hugo fait de Paris, ville de la Révolution, la ville phare d'une Europe démocratique et républicaine. En 1825, dans sa dernière œuvre *Le Nouveau christianisme*, Saint-Simon renforce son projet politique et social d'un dispositif religieux : « L'intelligence qui a produit le principe régulateur de l'espèce humaine a évidemment un caractère surhumain et il n'existe pas de plus grande preuve de la révélation du christianisme [...] Je suis convaincu que moi-même j'accrois une mission divine en rappelant les peuples et les rois à son véritable esprit¹. » Franck Paul Bowman constate que : « Ses disciples iront beaucoup plus loin, et leur évolution attribuant de plus en plus d'importance au religieux allant jusqu'à développer un culte qui aboutit au messianisme, est exemplaire, tout comme sa signification est problématique². »

La pensée saint-simonienne n'est certainement pas étrangère à la pensée religieuse de Hugo dans *Les Misérables*. Quand Saint-Simon voit dans le christianisme une religion de la fraternité capable d'accompagner le progrès des arts et des sciences dans la société, Hugo va au-delà et reprend le symbole d'un christ révolutionnaire, de fait : « la canaille suivait Jésus-Christ³ ». Il salue l'Église primitive égalitaire, et confère à ces deux exemples une valeur sociale et politique au sens large du terme. Mais il reste laïc. Dire comme il le fait : « Nous sommes pour la religion contre les religions⁴ », c'est nier le Livre, fût-il la Bible, et garder Jésus-Christ dans le domaine humain ; « homme Dieu » et non pas Dieu incarné, comme le remarque Claude Gély dans son étude des *Misérables*⁵. Quand il parle de Saint-Jean, ce n'est pas non plus de manière orthodoxe (« Jean sur son rocher, c'est le sphinx sur son piédestal ; on peut ne pas le comprendre ; c'est un juif, et c'est de l'hébreu [...] »⁶), et quand il s'intéresse à Saint-Pierre, c'est par deux fois comme objet de calembour. Ce qu'est la religion pour lui, il s'en explique assez bien dans le chapitre intitulé « La prière » : « Nous avons un devoir : travailler à l'âme humaine, défendre le mystère contre le miracle, adorer l'incompréhensible et rejeter l'absurde, n'admettre en fait d'inexplicable que le nécessaire, assainir la croyance, ôter les superstitions de dessus la religion ; écheniller Dieu⁷. » Il est fort à craindre qu'après cet *échenillage*, il ne reste que peu de chose du dogme de la révélation.

Le positivisme

Si Hugo fait des concessions à Saint-Simon au nom des bienfaits de la science, il en exclut l'héritier que fut le secrétaire de celui-ci pendant sept ans, Auguste Comte. Après la mort du philosophe en 1825, Comte élaborait un système qu'il nomme successivement : « science politique », « physique sociale », et « sociologie » en 1838. Il y formule la loi des trois états de l'histoire de l'humanité : le théologique (la monarchie), le métaphysique (la démocratie), et le positif (le scientifique et l'industriel), marquant l'accession aux commandes de l'État de ce qu'on peut nommer une méritocratie, et tournant le dos à l'héritage de la Révolution. Dans *Le Rhin*, Hugo écrit, non sans ironie, à propos du positivisme – et c'est le seul énoncé qui le concerne explicitement dans l'œuvre numérisée :

Voici qu'une quatrième époque climatérique semble se déclarer pour Cologne. L'esprit du *positivisme* et de l'*utilitarisme*, comme parlent les barbares d'à présent, la pénètre et l'envahit ; les nouveautés s'engagent de toutes parts dans le labyrinthe de son antique architecture ; les rues neuves font de larges trouées à travers cet

1. Cité par F. P. Bowman, *Le Christ des barricades*, Cerf, 1987, p. 171.

2. *Ibid.*

3. *Les Misérables*, p. 925.

4. *Ibid.*, p. 412.

5. C. Gély, *op. cit.*, p. 76.

6. *Les Misérables*, p. 831.

7. *Ibid.*, p. 409.

entassement gothique ; le "bon goût moderne" s'y installe, y bâtit des façades-Rivoli et y jouit bêtement de l'admiration des boutiquiers ; il y a des rimeurs ivres qui conseillent à la cité de Conrad le Panthéon de Soufflot¹.

Les énoncés de l'adjectif « positif » sont moins péjoratifs dans *Les Misérables*, et pour Combeferre qui croit aux bienfaits de la science, est un peu saint-simonien et souhaiterait éviter l'ultime recours à la violence révolutionnaire, « mettre peu à peu, par l'enseignement des axiomes et la promulgation des lois positives, le genre humain d'accord avec ses destinées, cela lui plaisait mieux² ». Quant à penser Hugo d'accord avec le positivisme religieux de Comte, il y a de la marge :

Victor Hugo n'avait pas de mots assez durs pour attaquer « cette chose-là », baptisée par Pierre Leroux et organisée par Auguste Comte, « qui s'appellerait Religion de l'Humanité » et qui consisterait à défier l'homme en tant que chair, à limiter son existence à la seule terre [...]. Refuser l'immortalité de l'âme, c'était briser par un égoïsme monstrueux la chaîne reliant la vie à la mort, le présent à l'infini, l'homme à l'au-delà, la terre au cosmos [...] et ne pas voir dans la république le seul régime véritablement compatible avec l'existence de Dieu [...]³.

Il faut préciser que la religion scientiste d'Auguste Comte est un catholicisme conservateur qui exclut le christianisme et la démocratie⁴. L'auteur du *Catéchisme positiviste* affirme dans une grande confusion épistémologique : « Car la sociologie peut être aisément conçue comme absorbant la biologie à titre de préambule et la morale à titre de conclusion⁵. »

« L'anarchie c'est l'ordre sans le pouvoir », Pierre-Joseph Proudhon

Aux antipodes d'Auguste Comte, Proudhon est le premier représentant moderne de l'anarchisme français. Né à Besançon sept ans après Victor Hugo, autodidacte, il n'est pas cité dans *Les Misérables*, mais l'est abondamment dans la correspondance et les textes autobiographiques⁶. Par plusieurs notations dans *Choses Vues*, Hugo montre son maintien marginal comme député à la Constituante en 1848. En juillet, il l'évoque lisant à l'Assemblée un projet de banque d'échange qui prêterait sans intérêts aux entrepreneurs. Cela fit rire les députés et Victor Hugo lui-même⁷. Le 14 février 1849, ce dernier fait son portrait et conclut : « Le principal caractère de sa contenance et de sa physionomie, c'est l'embarras mêlé à l'assurance » ; il a reconnu au passage : « Il parle mal et écrit bien⁸. » En 1866, alors que Proudhon est mort depuis deux ans, se situe ce que Hugo lui-même nomme « l'affaire Proudhon ». Elle déchaîne son hostilité, parce que ses éditeurs Lacroix et Verbœckhoven sont victimes de poursuites pour avoir publié *La Bible annotée*, œuvre posthume de Proudhon, et qu'ils négligent la publicité de ses propres œuvres :

M. Verbœckhoven, m'ayant un peu poussé sur le procès Proudhon, je lui ai écrit :
H.H. 14 janvier 1866

1. *Le Rhin, Voyages*, p. 84. Mais il cite le positivisme dans *Préface de mes œuvres et Post-scriptum de ma vie* : « Le positivisme en est venu à vouloir tout voir et tout palper, comme l'idolâtrie ; nous avons déjà noté cette correspondance singulière. » (*Critique*, p. 704.) Le nom d'Auguste Comte est absent de l'œuvre numérisée.

2. *Les Misérables*, p. 516.

3. Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. II, p. 627.

4. Dans son dernier ouvrage, il imagine un triumvirat de trois grands banquiers pour diriger le monde, avec un Grand Prêtre de l'Humanité comme équivalent spirituel.

5. *Catéchisme positiviste ou Sommaire exposition de la religion universelle*, paru en 1852, Garnier, 1909, p. 97.

6. Il existe un dossier *Proudhon* à l'état de manuscrit dont seules quelques citations sont publiées dans *Histoire*, p. 1493, note 33, et p. 1353, bas de page.

7. *Choses Vues, Histoire*, p. 1064. C'est pourtant un des projets de Louis Blanc : « [...] là où on ne prête qu'aux riches, il faut un banquier social qui prête aux pauvres. » (*Organisation du travail*, Paris Cauville, 1845, p. x.)

8. *Ibid.*, p. 1194.

Puisque vous semblez, cher Monsieur, désirer mon avis, le voici : Courir des risques pour un vrai grand écrivain populaire, c'est un honneur et cela peut être un devoir ; mais pour un faux penseur, écrivain médiocre, sans avenir, sans public, et sans portée, aux trois quarts adopté par le bonapartisme, poursuivi pour l'autre quart, qui est brutal et puérilement excessif, ayant pour toute profondeur la banalité retournée, ce qui fait l'effet d'une idée aux gens qui n'ont pas d'idées, s'exposer, pour le caprice d'éditer ce rhéteur sans lendemain, à des incidents graves, à des blessures profondes, voilà ce qui m'étonne de la part d'hommes intelligents comme vous¹.

Il y revient en 1867 : « Et puis M. Lacroix est bien plus l'éditeur de Proudhon que le mien². » Dans la colère de Hugo contre Proudhon, il y a le fait que ce dernier, revenant d'exil en 1860, avait essayé d'associer Napoléon III à son projet d'économie autogestionnaire et sollicité pour cela une charge de sénateur³.

Les points de divergence avec Proudhon sont structurels : Hugo croit au politique et Proudhon à l'économie. Pour ce dernier, le contrat social imaginé par Rousseau établit le despotisme de la majorité sur la minorité. Hugo et Proudhon sont certes d'accord pour affirmer les droits de l'individu comme prioritaires au nom du droit naturel, mais, pour ce faire, l'un veut la suppression de l'État, du moins la limitation de son rôle ; l'autre fait de la république le garant : « La monarchie est une des formes de la possession d'autrui par autrui. Sujétion est une manière douce de dire le mot esclavage. Esclave, serf, sujet : trois anneaux de la même chaîne. La république est la souveraineté de moi sur moi. Ces choses-là ne se mettent pas aux voix. Elles sont. Il n'y a sur la terre qu'un droit divin. C'est le droit naturel⁴. » Le problème est le décalage entre la justice sociale, dont tous deux se réclament, et le droit civil, en particulier celui qui régit la propriété. Hugo fait semblant de ne pas comprendre la fameuse phrase : « La propriété c'est le vol » qui figurait en 1840 dans l'incipit du premier ouvrage de Proudhon⁵. Celui-ci s'y montre opposé au collectivisme, ce qui aurait dû plaire à Hugo, et il y fait la différence entre *possession* et *propriété*. Cette différence était déjà faite par Saint-Just en 1792 dans un traité où il affirmait le caractère inaliénable de la propriété – celle de l'individu sur lui-même et celle du territoire national – et le caractère transitoire de la possession garantie par les lois civiles⁶. Dans l'intérêt général, Proudhon, avant Marx et sa réflexion sur la plus-value, refuse le système capitaliste qui vole aux travailleurs la propriété de leur travail collectif et la possession des bénéfices. Il défend un système d'autogestion qui s'inspire du mutuellisme et qui générera le système coopératif. C'est cette tendance libertaire qu'il représente au sein de la 1^{ère} Internationale. Malgré son choix d'une évolution non violente, mais ayant participé aux journées de février 1848, il écrit en 1849 dans *Les Confessions d'un révolutionnaire pour servir à l'histoire de la révolution de février* : « Le droit à l'insurrection est celui en vertu duquel un peuple peut revendiquer sa liberté, soit contre la tyrannie d'un despote, soit contre les privilèges d'une aristocratie, sans dénonciation préalable, et par les armes⁷. » Hugo affirme aussi que l'insurrection « a droit » dans *Les Misérables*⁸, mais la limite au domaine politique.

1. *Histoire*, p. 1320. Voir aussi la correspondance avec Charles et François-Victor pour l'année 1866.

2. À Auguste Vacquerie, le 23 mai 1862. (*Correspondance*, IN, t. III, p. 93.)

3. *Choses Vues, Histoire*, p. 1315.

4. *Ibid.*, p. 1314.

5. *Qu'est-ce que la propriété ? ou Recherches sur le principe du droit et du gouvernement*.

6 « Il n'est point de propriété dans l'état civil, tout y est possession, en voici la raison, c'est que la propriété reste inaltérable et ne peut entrer dans le commerce. Il est deux sortes de propriété, celle de soi-même et celle de l'empire ou du territoire, l'une et l'autre est indépendante et demeure dans l'état social. Mais l'homme dispose dans l'état civil de la possession de soi-même et de celle de son champ qui est une fraction de la propriété souveraine. » Saint-Just, *De la nature de l'état civil, de la cité, ou Les Règles de l'indépendance du gouvernement* (II, III), Lebovici, Paris, 1984, p. 937.

7. *Les Confession d'un révolutionnaire, pour servir à l'histoire de la Révolution de février*, Garnier frères, 1851, rééd. 1895, p. 295.

8. *Les Misérables*, p. 829.

Favorable aux thèses de l'économie classique, c'est à dire à l'évolution industrielle contenue par l'ajustement du salaire aux besoins¹, mais modérément révolutionnaire sur ce point et politiquement jacobin par principe, Hugo ne pouvait que considérer Proudhon comme une épine dans son soulier². Pourtant, par le biais des systèmes collectifs anciens, il fait faire à monseigneur Bienvenu un plaidoyer en faveur des intérêts des plus pauvres en louant les communautés paysannes en autogestion administrative : « – Voyez ces bons paysans de la vallée du Queyras. Ils sont là trois mille âmes. Mon Dieu ! c'est comme une petite république. On n'y connaît ni le juge, ni l'huissier. Le maire fait tout. Il répartit l'impôt, taxe chacun en conscience, juge les querelles gratis, partage les patrimoines sans honoraires, rend des sentences sans frais ; et on lui obéit parce que c'est un homme juste parmi des hommes simples³. » Il reste bien une tête dans cette *petite république*, mais condamnée à la vertu par l'absence d'avantages et de prise de pouvoir. Économiquement, l'évêque fait par ailleurs l'éloge des coopératives devant Jean Valjean dans le chapitre intitulé : « Détails sur les fromageries de Pontarlier⁴. » Ce dernier système ne pouvait que plaire à Proudhon. Mais c'est un capitalisme de type paternaliste que pratique M. Madeleine à Montreuil-sur-Mer. Sur la démocratisation de la propriété, les deux hommes se rencontreront : Proudhon, dans les conclusions de *Théorie de la propriété*, paru en 1865, où il revendique le droit pour tout citoyen à être propriétaire ; Hugo, dans sa présentation du programme socialiste⁵. Il reste à savoir s'il s'agit bien des mêmes moyens et de la même propriété...

Étienne Cabet

Hugo cite son nom dans *Choses Vues* en novembre 1848 : « Le lendemain un banquet réunissait quinze cents ouvriers socialistes à la barrière du Maine. On y criait beaucoup : *Vive Raspail ! Vive Cabet ! Vive Pierre Leroux !* ce qui forçait le ministre de la guerre à tenir trois bataillons cachés dans le palais de l'Assemblée⁶. » Malgré sa profession de foi communiste, Cabet est souvent classé parmi les socialistes utopiques. Ses deux mots clés sont *égalité* et *communauté*, au point que ce dernier terme est, en 1842, synonyme de *communisme*⁷. Il s'en explique dans un article intitulé « Ma ligne droite » en 1841 : « Pour moi... Démocratie et Communauté sont synonymes parce que je suis convaincu qu'il est impossible de réaliser et d'organiser la "Démocratie" sans adopter la "Communauté" que je définis une Association égalitaire, fraternelle, unitaire, c'est-à-dire l'Association, sur la base de l'égalité, de la fraternité et de l'unité⁸. » Il est le père du communisme à la française, bien qu'il ait choisi l'Illinois pour y fonder une colonie sur le modèle de celle des *Voyages et aventures de Lord*

1. C'est ce que Stuart Mill nomme *l'état stationnaire*.

2. « Le proudhonisme sera à la future révolution ce que l'hébertisme a été à l'ancienne. Même phénomène. Un effort contre-révolutionnaire au nom de la révolution. » (A Charles et François-Victor, 1868, , *Correspondance* I.N., t. 3, p. 111.)

3. *Les Misérables*, p. 11.

4. *Ibid.*, p. 64 *sqq.*

5. *Ibid.*, p. 666. C'est aussi la solution pour Saint-Marc Girardin dans un article célèbre du *Journal des débats* du 8 décembre 1831 ; effrayé par ce que signifie la première révolte des canuts de novembre 1831, il conclut : « La société moderne périra par ses prolétaires, si elle n'en fait pas des propriétaires. » (Cité par Fernand Rude, *Les Révoltes des canuts (1831-1834)*, La Découverte Poche, 2007, p. 70.)

6. *Choses Vues, Histoire*, p. 1111. Il signale aussi, le 13 juin 1849, le même graffiti, écrit un an auparavant sur tous les murs du faubourg Saint-Antoine : « Cabet, Thoré, Raspail. » (*Ibid.*, p. 1213.)

7. Sur le rapport entre les deux mots, voir Dubois, *Le Vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872 à travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Librairie Larousse, 1962, p. 163.

8. *Ibid.*, gloss n° 1370. F. Brunot juge *unité* : « un des mots les plus importants de la constitution de 1791 ». (*Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. IX, p. 860.) Ce mot qui est au cœur du programme de la Commune, Hugo le renvoie à un avenir lointain. Voir *Index*.

*William Carisdall en Icarie*¹. Son système égalitaire envisage de faire disparaître progressivement la propriété avec néanmoins un *régime transitoire*. Hugo répond dans *Les Misérables* en faisant crier « À bas la propriété » à un provocateur de la police en 1832². Quant à l'égalité absolue, son individualisme militant lui interdit de l'accepter. Enjolras proteste en son nom contre : « une végétation à niveau, une société de grands brins d'herbe et de petits chênes³. » Malgré ses critiques concernant le communisme⁴, on trouve pourtant chez l'auteur des *Misérables* la valorisation des premiers chrétiens et de la communauté fraternelle et égalitaire christique. On trouve aussi le même plaidoyer pour la femme que chez Cabet, avec sans doute plus d'audace chez ce dernier qui demandait l'égalité totale entre les deux sexes.

« C'est nous les canuts, / Nous sommes tout nus⁵ »

« Mes livres ont toujours paru à contre-temps ; *Les Feuilles d'Automne* le jour de l'insurrection de Lyon, *Notre-Dame-de-Paris* le jour du sac de l'archevêché, *Marion Delorme* avait à sa porte deux émeutes par semaine. On enjambait une barricade pour venir faire queue. Cependant il vaudrait mieux paraître en temps paisible, j'en conviens. Mais comment s'y prendre ? N'est-il pas déjà trop tard⁶ », écrit Hugo à Hetzel le 20 mars 1859. De toutes ces « émeutes », la révolte des canuts est l'insurrection que Hugo interroge sans presque la nommer⁷. George Sand, Marceline Desbordes-Valmore – qui fit des poèmes que Sainte-Beuve transcrivit – Balzac, Lamennais – qui fut inquiet pour avoir été le défenseur des accusés – Lamartine, Chateaubriand, Stendhal en ont abondamment parlé. Elle s'est déroulée en trois actes : 1831, 1834, 1835 (le procès). Cette « révolte servile » selon l'auteur des *Misérables* reparaît sous sa plume, sinon comme événement du moins comme définition, le 20 juin 1848 ; il conjure alors les socialistes et les démocrates d'aider à la réconciliation nationale : « Prenez garde ! deux fléaux sont à votre porte, deux monstres attendent et rugissent là, dans les ténèbres, derrière nous et derrière vous ; la guerre civile et la guerre servile (*Agitation*), c'est à dire le lion et le tigre ; ne les déchaînez pas⁸ ! »

Hugo n'a pas pu ignorer le déroulement des deux révoltes et du procès, tant leur retentissement a été grand chez les sympathisants et les adversaires. Partie de revendications des ouvriers et des chefs d'atelier tisserands de Lyon, la révolte de 1831 était mutuelliste et s'est battue pour le droit d'association ouvrière que la loi Le Chapelier interdisait et que tous les gouvernements successifs avaient voulu empêcher. La révolte de 1834 était franchement républicaine et renouait avec la tradition robespierriste. Les mots d'ordre étaient : *Liberté, Égalité, Fraternité*, et comme dans *Les Misérables*, le drapeau noir de la misère y côtoyait le drapeau rouge de la révolution. Les saint-simoniens du *Globe* et les fouriéristes ont trouvé de plus à Lyon un laboratoire d'expérimentation pour leurs doctrines. Lagrange, que Hugo

1. Cet ouvrage d'Étienne Cabet fut publié en 1839, sans nom d'auteur. Il y eut plusieurs colonies icariennes qui finirent toutes par se séparer ou disparaître faute de participants à la fin.

2. *Les Misérables*, p. 669.

3. *Ibid.*, p. 941 Cabet non cité dans le roman est qualifié de « rêveur » dans un procès-verbal des tables tournantes en 1853. (CFL, t. IX, p. 1234.)

4. Hugo exprime souvent, par exemple, en 1851, ce qu'il pense du communisme : « Le communisme qui tend à substituer comme moteur le dévouement à l'égoïsme, l'autrui au moi, c'est-à-dire la petite roue à la grande, paralyserait purement et simplement le mouvement humain [...] Le communisme est sublime mais aveugle. C'est quelquefois l'inconvénient des sublinités. » (*Choses Vues*, p. 1241-1242.)

5. Chanson d'Aristide Bruand de 1894, sans doute inspirée par « La Prolétarienne », œuvre d'un jeune saint-simonien, fils d'un négociant lyonnais. Pierre Corréard (Cité par Fernand Rude, *op. cit.*, p. 78.)

6. *V. H. à Hetzel, le 20 mars 1859*, CFL, t. X, p. 1298.

7. Le terme « canut » est absent de l'œuvre numérisée.

8. Discours sur les « Ateliers Nationaux », *Actes et Paroles I, Politique*, p. 172.

évoque aussi dans le roman, dit à son procès en 1835 : « Nous avons vu dans notre malheureuse ville, vingt mille femmes sans ou presque sans vêtements, travaillant de cinq heures du matin à minuit sans pouvoir gagner le pain de la journée [...] et nous avons rêvé *la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme*¹. » Lyon a eu dans son faubourg de Vaise sa rue Transnonain qui s'appelle *rue Projetée* ; elle a eu aussi ses héros.

L'homme de Lyon

Ce pourrait être le titre d'un roman policier et c'en est presque un si l'on considère Lagrange comme une des sources possibles d'Enjolras. Hugo le montre en 1832 dans le roman à la Conciergerie (« À la Conciergerie, en particulier, le long souterrain qu'on nomme la rue de Paris était jonché de bottes de paille sur lesquelles gisait un entassement de prisonniers, que l'homme de Lyon, Lagrange, haranguait avec vaillance² »), mais c'est en 1835 qu'on y transféra les insurgés lyonnais de la deuxième révolte. Jeanne, le héros de Saint-Merry, qu'on désigne comme source probable d'Enjolras, était un soldat. Lagrange, ardent républicain, est un orateur, et il fait devant la Cour des pairs un discours si beau que Lamennais s'en émeut :

Lamennais apprécia particulièrement le discours que Lagrange prononça le 2 juillet, « aussi important par les faits qu'il constate qu'admirable comme expression de hautes pensées d'ordre et des sympathies généreuses qui animent les vrais défenseurs du peuple ». Il recommandait la lecture intégrale de « ce discours si remarquable sous tant de rapports³.

Hugo a-t-il eu connaissance de ce discours⁴ ? En 1848 (?), lisant les inscriptions sur les tablettes que chaque député a devant lui à l'Assemblée, il en remarque une : « Sur la tablette on distinguait vaguement les caractères informes d'une espèce d'hymne adressé à Lagrange par quelque visiteur enthousiaste. Voici ce que j'en ai pu déchiffrer : *Ô toi, noble défenseur d'une sainte cause, persiste dans ta noble mission.*(sept mots illisibles) ... *nous aurons encore* (illisible) *de t'érasser* (sic) *les ennemis de la République. Vive la République démocratique et sociale ! Un de tes amis inconnus qui t'admire*⁵. » Il faut ajouter que Lagrange avait fondé à Lyon après 1831 la société du Progrès et qu'il fréquentait un cabaret rue du Chariot d'Or en compagnie de Léon Favre, le frère de l'avocat Jules Favre.

Conclusion

Les silences de Victor Hugo sur ses sources viennent soit du refus de polémiquer explicitement avec les penseurs politiques de son temps et d'exercer une critique unilatérale par roman interposé, soit du refus d'entrer dans un système et d'en accepter le mécanisme argumentatif. Même lorsqu'il évoque « une école métaphysique du nord, un peu imprégnée de brouillard⁶ » en visant la philosophie de Schopenhauer, il ne le cite pas nommément ; pas plus qu'il ne nomme les penseurs du XIX^e siècle qui se posent la question sociale ou la question de Dieu, et dont il critique les idées ; ou bien il cite des noms sans préciser le système. La mise à

1. Fernand Rude, *op. cit.*, p.166

2. *Les Misérables*, p. 843.

3. Fernand Rude, *op. cit.*, p. 176. Lagrange fut condamné à vingt ans de détention. On le retrouve en 1851, député de la Montagne, arrêté au moment du coup d'État. (Voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. 1, p. 1137.)

4. Ce n'est pas grâce à Louis Blanc et à son *Histoire de Dix Ans*. Rendant compte des procès conjoints de mai 1835, celui-ci privilégie les accusés de l'insurrection parisienne aux dépens des lyonnais. Il trouve que Lagrange s'est exprimé « avec un emportement terrible ». (*Histoire de dix ans*, Pagnerre éditeur, 1844, p. 445.)

5. « Fragments sans date », *Choses Vues, Histoire*, p. 1158.

6. *Les Misérables*, p. 410.

distance de l'arène politique où s'affrontent les personnages publics est un principe des *Misérables*. Toutefois les controverses et les problèmes qui leur sont liés sont implicites et graves. Il n'est pas sûr qu'ils ne soient pas encore, sous d'autres formes, les enjeux de notre époque. La relation de Hugo avec les penseurs du concept économique de « propriété » s'irrite de sa lecture de Proudhon. Il fait semblant d'ignorer que la Révolution française avait déjà exproprié la propriété féodale et qu'il était après tout logique, dans une optique non libérale, de vouloir donner la propriété des moyens de production à ceux dont le travail fabriquait la plus-value¹. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, ce n'est plus, en effet, la propriété foncière qui intéresse l'économie nouvelle, mais celle du capital, dont Hugo ne conteste pas le principe².

L'un des problèmes les plus graves est celui de l'utilisation de la violence. Violence présente dans l'Histoire, certes, mais qu'en dire pour l'avenir ? La controverse implicite avec Blanqui (et sans doute par anticipation avec Marx) réside dans le refus de la guerre civile comme réponse à la question de l'injustice sociale – alors qu'elle lui semble nécessaire quand il s'agit de revendiquer la république et la démocratie. Hugo protégera les communards persécutés, mais refusera leur révolte armée, parce qu'il pense qu'il y a d'autres moyens pour le prolétariat de progresser (encore la Commune avait-elle pour but de résister à la pression de l'armée allemande sous ses murs et de se démarquer de la politique d'abandon du gouvernement provisoire). Les batailles de la classe ouvrière en France durant le XX^e siècle donneront raison à Hugo par la voie du syndicalisme, même si des épisodes violents ont encore eu lieu. Avec la Commune et la terrible répression dont elle fut l'objet, l'insurrection permanente blanquiste était passée comme 1793 dans la référence historique ancienne.

Par ailleurs, Victor Hugo a tant écrit, tant parlé, tant cité, que lorsque l'on tombe sur un sujet sur lequel il ne s'est pas prononcé ou sur un mot absent de son œuvre, on est tenté de l'attribuer à un silence voulu. Ceci dit, il faut constater qu'il reste des zones obscures sur lesquelles peinent la critique et le commentaire, et qui semblent correspondre à certains sujets essentiels. Le rapport du religieux avec le politique en est un. Malgré sa différence avec Hegel, on peut penser que Hugo exprime une conception providentialiste de l'Histoire (« la Révolution française est un geste de Dieu³ »). Mais parallèlement il affirme de manière fidéiste – ce qui le rapproche de Pascal – que Dieu reste insondable à la science et au savoir. L'on trouve dans *Les Misérables* l'argument d'un Dieu caché et l'affirmation obstinée du *mystère* que l'infini représente, à quoi seule la foi peut répondre. Dans son cas, pourtant, les écrits des pères de l'église ne servent pas de preuves, n'étant pour lui que des références culturelles et intertextuelles. On trouve quelquefois dans le roman l'idée janséniste d'un Dieu vengeur dans des réflexions de ce type : « Ayons compassion des châtiés [...]. La terre n'est point sans ressemblance avec une geôle. Qui sait si l'homme n'est pas un repris de justice divine⁴ ? » Cette remarque est faite dans le contexte d'une réflexion sur l'origine de l'argot –

1. *Bien national* a deux occurrences : l'une concernant le parc d'Issy (*Ibid.*, p. 104), et l'autre M. Gillenormand qui « avait vu que les patrimoines avaient des aventures et, par exemple, devenaient des *biens nationaux* » (*Ibid.*, p. 477)

2. Sur ce point, Marx est clair : « La propriété personnelle, fruit du travail et du mérite ! Veut-on parler de cette forme de propriété antérieure à la propriété bourgeoise qu'est la propriété du petit bourgeois, du petit paysan ? Nous n'avons que faire de l'abolir : le progrès de l'industrie l'a abolie et continue à l'abolir chaque jour. Ou bien veut-on parler de la propriété bourgeoise moderne ? Mais est-ce que le travail salarié, le travail du prolétaire crée pour lui de la propriété ? Absolument pas. Il crée le capital, c'est à dire la propriété qui exploite le travail salarié, et qui ne peut s'accroître qu'à la condition de produire davantage de travail salarié pour l'exploiter de nouveau. » (Karl Marx, Friedrich Engels, *Le Manifeste du Parti Communiste*, 1848.)

3. *Ibid.*, p. 977.

4. *Ibid.*, p. 779

et, au-delà, sur le problème de savoir qui sont les *misérables* qui le parlent –, réflexion que Hugo place alors sur le plan métaphysique d'un mal généralisé.

CHAPITRE IV : *la satellisation du discours*¹

De Roland Barthes² à Umberto Eco³ en passant par Michel Foucault⁴, on retrouve l'idée de fragmentation du discours. D'abord constamment repris par des individus différents qui de siècle en siècle tiennent un discours culturel ; actualisé aussi dans un discours individuel qui s'arrête et se renoue (un discours*) sous forme de contrepoint, de redites, de reprises, de parenthèses. Satellisation chronologique et éclatement du propos où se tisse une paradoxale continuité⁵. Les adaptations des *Misérables* par le spectacle vivant sont souvent critiquées pour les choix qui sont faits dans la narration proprement dite. Le problème ne se pose pas quand l'on considère le discours politique comme structurant la narration – dans ce cas, celle-ci doit se mettre au service de ce discours et non l'inverse. Le point de départ en est la rencontre de monseigneur Bienvenu avec le conventionnel G. pour en finir avec 1793. La deuxième partie met en scène Waterloo, pour en finir avec l'Empire. La quatrième partie fait le point sur Louis-Philippe avant de passer à l'insurrection de juin 1832. La cinquième met en perspective les deux insurrections, juin 1832 et juin 1848, et pose la question fondamentale, la république doit-elle être sociale ou politique ? La troisième partie, intitulée *Marius*, est le lieu du problème social : pauvreté de Marius, pauvreté de M. Mabeuf, présence des misérables – ceux des abîmes – et problème des enfants errants. La représentation, au sens linguistique du terme, s'insère dans cette structure, grâce à des situations différentes parmi lesquelles il est difficile, voire impossible, de choisir. Les anachronies*⁶ sont une source supplémentaire de difficulté pour qui veut une chronologie spectaculairement linéaire – or les analepses* et les prolepses* sont structurellement liées au propos général de l'œuvre.

I. Une chronologie de la déconstruction : les mouvements narratifs*⁷ et les anachronies

Les romanciers ont coutume d'user de rétrospections et d'anticipations qu'ils justifient par une relation de cause à effet, relation utile à la compréhension du récit diégétique. Hugo pratique ce que Gérard Genette appelle des *analepses homodiégétiques** (qui se rattachent au

1. Il s'agit du discours aux sens linguistique et philosophique du terme. La satellisation est pour une planète le fait d'avoir des satellites qui tournent autour d'elle. C'est une structure cosmique. Dans *Les Misérables*, les événements historiques *tournent* autour d'un axe qui est la date de la deuxième énonciation, 1861.

2. *Fragments d'un discours amoureux*, éd. cit.

3. *L'Œuvre ouverte*, Seuil, coll. « Points », n° 107, 1979.

4. *L'Ordre du discours*, Gallimard, 1971. Voir *Annexe 1*.

5. Voir la communication de Guy Rosa sur l'utilisation des carnets préparatoires, faite par Hugo quand il reprend *Les Misères* : « Outils de travail : les carnets des *Misérables* », en ligne sur le site du Groupe Hugo.

6. C'est le nom que Gérard Genette donne aux mouvements temporels. Les analepses (ou rétrospections) homodiégétiques sont intégrées au récit. Les analepses hétérodiégétiques* sont digressives. Il nomme prolepses les anticipations. (*Figure III*, Seuil, 1972, p. 90 *sqq.*)

7. D'après Gérard Genette, il s'agit du rythme selon lequel la narration se fait. Cela va de la pause, où le temps du récit peut être long et le temps de la narration nul, à l'ellipse où, au contraire, le temps du récit est nul, et le temps de la narration variable (1830 est une ellipse). Le sommaire est un résumé variable du temps de la narration. La scène réalise un temps égal pour la narration et pour le récit. (*Figures III*, Seuil, « coll. Poétique », 1972, p. 128 *sqq.*)

récit premier par les personnages ou par les faits), mais il est loin de les intégrer à la chronologie romanesque de manière homogène. Il est banal de faire remarquer que le récit diégétique des *Misérables* est un récit à trous, interrompu par des chapitres de considérations sociopolitiques, de narrations historiques ou de descriptions géographiques. Mais ces interruptions du récit s'intègrent dans une structure unifiée et cohérente du discours. Concernant les mouvements narratifs proprement dits, nous avons distingué les principaux qui recouvrent souvent presque entièrement les livres qu'ils nomment. Ce sont : *En l'année 1817*, *Waterloo*, *Le Petit-Picpus*, *Quelques pages d'histoire*, *Le 5 juin 1832*, *La Charybde du faubourg Saint-Antoine et la Scylla du faubourg du Temple*¹, *L'intestin de Léviathan*. Ils représentent des pauses* dans la chronologie diégétique. C'est le cas du chapitre intitulé « L'année 1817 » (dans le livre titré *En l'année 1817*), chronique d'une des premières années de la Restauration, et bilan d'une période qui correspond à la présence à la tête de l'État de modérés que Hugo appelle les *doctrinaires* et que les historiens considèrent comme des *constitutionnels*. Ce chapitre est construit sur des anachronismes dans la mesure où beaucoup des faits qu'il évoque ne se sont pas produits en 1817. Edmond Biré, à la fin du siècle, fit un relevé consciencieux et vengeur de toutes ces inexactitudes². En fait, Hugo, fidèle à sa méthode, fait de cette année un condensé de petits faits par lesquels certains hommes prennent leur revanche ou rentabilisent leur trahison³. Dans ce qu'il qualifie lui-même de « pêle-mêle⁴ », il intercale des actes de répression judiciaire, des complots et l'assassinat, annoncé, du duc de Berry par Louvel. Mais il annonce aussi la postérité avec ce bateau à vapeur qui « fumait et clapotait sur la Seine⁴ » et « un Fourier obscur dont l'avenir se souviendra⁵ ». Le cœur du chapitre est une phrase qui en recouvre le sens historique : « Monsieur Decazes, esprit dans une certaine mesure libéral, dominait⁶. » Il s'agissait bien, en effet, de la période la plus libre de la Restauration, venant après la dissolution de la chambre introuvable et l'épisode de la *Terreur blanche*. Malgré sa condamnation des ultras et des doctrinaires, Hugo, d'accord avec les historiens d'aujourd'hui, constate qu'après l'Empire et malgré les tentatives de la contre-révolution, il y eut une vie parlementaire, de fait, et une certaine liberté de presse toute nouvelle à cette époque.

Les anachronies, par leur importance, court-circuitent l'histoire des personnages ; ce sont des analepses et des prolepses. C'est le cas de Waterloo. Ainsi, le livre premier de la deuxième partie contient l'extension narrative de la bataille en dix-huit chapitres qui sont hétérodiégétiques, alors que la part accordée à la rencontre de Thénardier et du colonel de Pontmercy en représente un (le seul véritablement homodiégétique). Par ailleurs, s'il y a bien retour en arrière de 1822 – fin du statut de maire et d'entrepreneur de M. Madeleine – à 1815, date de la bataille, c'est après deux chapitres d'*analepse* / *prolepse*, consacrés à la visite des lieux par Hugo en 1861 : « L'an dernier (1861), par une belle matinée de mai, un passant, celui qui raconte cette histoire, arrivait de Nivelles et se dirigeait vers La Hulpe⁷. » Ce sont deux chapitres de description topographique qui permettent à l'auteur d'entrer comme personnage dans son propre récit. Ce traitement chronologique témoigne de la priorité du discours sur la narration fictionnelle. Par la suite, le prétendu sauvetage de Pontmercy par

1. C'est le titre du premier chapitre du livre 1 intitulé *La guerre entre quatre murs*.

2. Edmond Biré, *L'année 1817*, Champion, 1895.

3. C'est la thèse de Guy Rosa dans l'édition du Livre de Poche, coll. « Les classiques de poche », t. 1, p. 175, note 1.

4. *Les Misérables*, p. 97.

5. *Ibid.*, p. 96. Il signale aussi l'existence de Lamennais, de Saint-Simon et de David d'Angers, encore inconnus, et le début de l'influence du romantisme anglais et de Lord Byron.

6. *Ibid.*, p. 95. En fait, Decazes ne jouera le rôle de premier ministre qu'en 1818. Hugo date à juste titre la fin de cette période de l'arrivée au pouvoir de Villèle. (*Ibid.*, p. 493.) Voir 1814 à l'*Index des chiffres et des dates*.

7. *Les Misérables*, p. 241.

Thénardier, *analepse répétitive* qui a joué un rôle proleptique* dès sa première narration, est devenu un contrepoint majeur dans la diégèse¹. Le mythe napoléonien constitue de ce fait un des grands axes du roman, mais qui se dégrade à mesure que la vérité sur Thénardier, révélée au lecteur dès le début, s'impose finalement à Marius.

L'analepse impériale de la bataille de *Waterloo* ferme l'épopée révolutionnaire et pourrait s'intituler : *L'Adieu aux armes*. C'est un retour en arrière dans la structure temporelle de l'œuvre, et c'est aussi un discours direct adressé à l'allocutaire du discours, qui fait le point sur l'Empire, mais surtout sur la dictature et sur sa nécessaire brièveté. En ce qui concerne l'Empire, c'est le destin, c'est-à-dire Dieu, qui ne répond plus sur le champ de bataille – donc qui répond non – à celui qui croit encore en son étoile. Hugo est persuadé, et plusieurs historiens ne sont pas loin de penser de même, que Napoléon a sauvé l'œuvre institutionnelle de la Révolution. En même temps il a enterré la liberté d'expression, la liberté de presse, la notion même de représentation nationale, et réduit l'exécutif à lui-même. L'auteur reprend la formule de Metternich « Napoléon, c'est Robespierre à cheval », mais insérée dans un contexte ironique de défaite : « Le 18 juin 1815, Robespierre à cheval fut désarçonné². » Entre louange et critique négative, Hugo navigue en sauvant l'essentiel, le destin de la démocratie. Le récit de la bataille de Waterloo se poursuit pendant les dix-neuf chapitres du livre 1 d'une partie titrée de manière enfantine *Cosette*. À l'empereur déchu répond la petite enfant d'une prostituée, sauvée par un forçat, et ce n'est pas une rencontre fortuite, car aux armes succède la question sociale. Sur le plan historique, le compte-rendu est un magnifique hommage fait à l'armée et non seulement à l'armée française, mais à l'héroïsme anonyme de tous ceux qui mourront sur le champ de bataille. Hugo donne le plus de noms et de détails possibles pour faire comprendre ce qui s'est joué là, et combien le sort a tenu à des circonstances imprévues. Mais « Napoléon avait été dénoncé dans l'infini, et sa chute était décidée. Il gênait Dieu³ ». Il gênait surtout le XIX^e siècle, c'est ce que Hugo explique : « l'excessive pesanteur de cet homme dans la destinée humaine troublait l'équilibre. Cet individu comptait à lui seul plus que le groupe universel. Ces pléthores de toute la vitalité humaine concentrées dans une seule tête, le monde montant au cerveau d'un homme, cela serait mortel à la civilisation si cela durait⁴ ». De là cette immense analepse de l'historien chroniqueur avant d'en revenir à Jean Valjean (qui n'est plus M. Madeleine), c'est-à-dire au peuple.

*Quelques pages d'histoire*⁵, dans la quatrième partie, est directement lié à la période de 1830 et à son ellipse* diégétique. Les personnages du roman ne participent pas à la révolution de Juillet, et n'en sont même pas les témoins. Il est juste dit que : « Les fièvres politiques de Marius s'[y] étaient évanouies. La révolution de 1830, en le satisfaisant, et en le calmant, y avaient aidé⁶. » Hugo délègue à M. Gillenormand le soin de constater son inaction quand Marius lui rend visite, le 4 juin 1832, un jour avant l'insurrection :

1. Le destin de Marius est commandé par cette rencontre de son père et de Thénardier à Waterloo ; l'épisode est plusieurs fois raconté, illustré par une enseigne et justifié par le nom de l'auberge de Montfermeil. Voir *Annexe IV*

2. *Les Misérables*, p. 277. Hegel avait salué en Napoléon : « l'esprit universel à cheval ».

3. *Ibid.*, p. 262.

4. *Ibid.* Hugo précise par ailleurs : « Waterloo, c'est le gond du XIX^e siècle. » (*Ibid.*, p. 269.)

5. L'article de Jean Delabroy, « L'accent de l'histoire », insiste à propos de 1830 sur l'importance du dossier de 1848, en cinq parties, dont Hugo s'est servi pour écrire *Quelques pages d'histoire*. (Hugo, *Les Misérables*, « Parcours critique », Klincksieck, 1995, p. 157.) Voir *Chantiers* p. 799 sqq.

6. *Ibid.*, p. 548.

Eh bien, vous avez eu une révolution depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir. Les jacobins ont eu le dessus [...]. Êtes-vous décoré de Juillet ? avez-vous pris le Louvre, monsieur ? Il y a tout près d'ici, rue Saint-Antoine, vis-à-vis la rue Nonaindières, un boulet incrusté dans le mur au troisième étage d'une maison avec cette inscription : 28 juillet 1830. Allez voir cela¹.

Quant aux « Amis de l'A B C », présentés en 1827 dans la troisième partie (livre IV)², ils ne réapparaîtront qu'en juin 1832, dans la quatrième partie (à la fin du livre I, dont le début est consacré presque entièrement à l'analyse des deux premières années du règne de Louis-Philippe). Au chapitre II de cette quatrième partie, Hugo analyse le fait majeur : « La révolution de 1830 s'était vite arrêtée³ ». Cet arrêt justifiera ensuite l'insurrection de juin 1832 et fera la différence entre elle et une émeute (thème de la réflexion de tout le livre X, intitulé : *Le 5 juin 1832*). L'auteur semble préparer au chapitre IV de cette quatrième partie le retour à la diégèse* par une phrase proleptique : « Au moment où le drame que nous racontons va pénétrer dans l'épaisseur d'un des nuages tragiques qui couvrent les commencements du règne de Louis-Philippe [...]»⁴. Mais il consacre encore un chapitre à des généralités, et ce n'est qu'au chapitre VI, intitulé « Enjolras et ses lieutenants », qu'il revient à ses personnages. Dans la majeure partie du livre X, l'auteur quitte à nouveau la diégèse et justifie en tant que témoin son rôle de chroniqueur et d'historien : « 1831 et 1832, les deux années qui se rattachent immédiatement à la révolution de Juillet sont un des moments les plus particuliers et les plus frappants de l'histoire⁵. » Il faut attendre ensuite pendant dix chapitres le retour des futurs insurgés et l'historique du théâtre de la lutte insurrectionnelle, le cabaret, « Corinthe »⁶. Ce faisant, Hugo a refusé le récit fictionnel de juillet 1830, et refuse d'explicitier par la diégèse le lien de cause à effet entre le destin de ses personnages et les événements historiques de cette période. Dans sa communication sur *l'Événement et les Misérables*, Thomas Bouchet, juge l'insurrection de juin 1832 comme faite d'autres insurrections non dites et semblables :

Les 5 et 6 juin, dans le roman, résultent d'un impressionnant collage. Si Hugo y insère des éléments de février 1848, de décembre 1851, ou même de mai 1839, c'est peut-être justement parce qu'il souhaite ébranler une histoire linéaire, marquée du sceau de la continuité. Il en résulte que toutes ces bribes d'insurrection patiemment retranscrites dans *Les Misérables* apparaissent comme interchangeables⁷.

Il est certain que, malgré sa spécificité, l'insurrection hérite de l'expérience de l'auteur en matière de soulèvements parisiens. Néanmoins, la mise en perspective avec juin 1848 a une signification supplémentaire sur le plan politique. Grâce à la prolepse de 1848, l'Histoire aurait pu répondre de manière positive à l'échec de juin 1832. L'anticipation étant intégrée à la structure même de l'œuvre, les journées de février auraient été évoquées comme la troisième révolution, la bonne celle-là. Paradoxalement, c'est l'insurrection de juin, et qui plus est une insurrection de trop, qui fait écho au jeune terroriste qu'est Enjolras. La narration refuse les journées de février comme elle a refusé juillet 1830. Ellipse de la représentation

1. *Ibid.*, p. 817. Il faut ajouter qu'en 1832, Gavroche dira avoir eu un fusil en 1830. (*Ibid.*, p. 870.)

2. « Un groupe qui a failli devenir historique ».

3. *Ibid.*, p. 655.

4. *Ibid.*, p. 662.

5. *Ibid.*, p. 651.

6. *Ibid.*, p. 855. Une phrase proleptique reliait néanmoins la diégèse à l'insurrection prochaine au livre VIII de la quatrième partie : « Le lendemain, c'était le 3 juin 1832, date qu'il faut indiquer à cause des événements graves qui étaient à cette époque suspendus sur l'horizon de Paris à l'état de nuages chargés. » (*Ibid.*, p. 801.)

7. Thomas Bouchet, « L'événement et *Les Misérables* », *Communication* du 22 mars 1997 au Groupe Hugo. Il revient sur la façon dont Victor Hugo rend compte des 5 et 6 juin dans le roman, dans son commentaire de la lettre de Charles Jeanne à sa sœur : « Aux sources des *Misérables* ». (Charles Jeanne, *À cinq heures nous serons tous morts*, Vendémiaire, 2011, p. 152 sqq.)

dans les deux cas, mais sans doute pas pour les mêmes raisons. Doit-on en conclure que, pendant les seize ans qui séparent l'insurrection de 1832 de la révolution de 1848, la violence révolutionnaire s'est épuisée et que l'épopée est devenue obsolète ? que le but républicain enfin atteint, l'ère des révolutions est close en France ? que la prolepse / analepse de juin 1848 est un adieu aux hommes de la Convention, comme Waterloo était un adieu à l'Empereur ? Mais il est possible aussi, par cette mise en abyme des deux insurrections, de lire la complicité de l'une avec l'autre. D'une certaine façon, le texte le dit : « Seize ans comptent dans la souterraine éducation de l'émeute, et juin 1848 en savait plus long que juin 1832. Aussi la barricade de la rue de la Chanvrerie n'était-elle qu'une ébauche et qu'un embryon, comparée aux deux barricades colosses que nous venons d'esquisser ; mais pour l'époque, elle était redoutable¹. »

Ces deux phrases représentent l'unique insertion homodiégétique des événements de juin 1848 dans le récit premier, de là leur importance sur le plan du discours. Le récit premier ayant été interrompu et différé par le chapitre sur les deux barricades, le discours politique renoue avec la diégèse et la fiction dans le chapitre suivant : « Quel horizon on voit du haut de la barricade² ». C'est de vision politique qu'il s'agit. On en reste donc au face à face de la barricade républicaine avec la barricade anarchique du faubourg Saint-Antoine et celle anarchiste du Temple. Sans vraie réponse puisqu'en 1851, les députés seront devenus à leur tour des insurgés et que le coup d'État sera victorieux. Les événements post-quarante-huitards sont donc entièrement tus au temps de l'énonciation : il n'y aura pas de mise en abyme explicite des deux Empires. La visite du champ de bataille en 1861 restera une visite privée.

À propos du Petit-Picpus, l'auteur procède à un véritable historique, remontant jusqu'à sa fondation et suivant son destin jusqu'au moment où Jean Valjean a besoin d'y pénétrer et d'y faire admettre Cosette. Tout le livre VI de la deuxième partie lui est consacré, qui va de 1425 à 1824, date qui marque le retour à la diégèse. La supérieure du couvent redouble cet historique au chapitre III du livre VIII en vantant l'ancienne suprématie disparue de l'Église. Son déclin est pourtant un gage de valeur puisque la communauté conventuelle a hérité, grâce à la Révolution, de vocations désormais volontaires. Au XIX^e siècle, et selon Hugo, la liberté, unie à l'égalité et la fraternité, « suffit à transformer le monastère en république³ ». Les deux historiques encadrent le livre VII que l'auteur qualifie lui-même de *Parenthèse*, et qui contient sa réflexion sur la prière, la foi et la loi, opposé au nihilisme et à l'athéisme qu'il réprovoque. En 1860, Hugo menait de front deux travaux : écrire la suite des *Misérables* et donner comme préface à ceux-ci un ouvrage sur Dieu et l'âme⁴. Il reste de ce projet dans le roman les huit chapitres du livre VII. La réflexion sur le couvent relie directement le religieux au politique.

Dans le livre II de la cinquième partie, l'égout a son historique, minutieux et précis comme les sources documentaires de l'auteur⁵. Il est construit sur des analepses successives qui produisent dans les six chapitres un effet d'éternel retour combiné avec une évolution

1. *Les Misérables*, p. 930.

2. *Ibid.*, p. 939.

3. *Ibid.*, p. 408. Ceci s'oppose évidemment à la peinture affreuse qu'il fait du couvent d'autrefois qui, « tel qu'il apparaît encore au seuil de ce siècle en Italie, en Autriche, en Espagne, est une des plus sombres concrétions du moyen âge. » (*Ibid.*, p. 404.)

4. On lira avec profit les pages où Jean-Marc Hovasse évoque ce problème dans le chapitre intitulé « Philosophie », *op. cit.*, tome II, 2008, p. 619 *sqq.*

5. Le récit de Bruneseau (*A.N.* F⁸ 95), l'ouvrage de Parent-Duchatelet, *Essai sur les cloaques ou égouts de la ville de Paris*, une *Statistique des égouts de Paris* de 1837 et, de Pierre Leroux, l'ouvrage intitulé : *Aux États de Jersey, sur un moyen de quintupler, pour ne pas dire plus, la production agricole du pays*, Londres, 1853.

accélérée à mesure que l'égout s'actualise et que la campagne est gagnée par l'urbanisation. L'idée unificatrice, dans le premier chapitre, est un paradoxe : ce qu'on croit être un progrès est en fait un appauvrissement. L'intestin du Léviathan ne joue pas son rôle nourricier et envoie à la mer l'engrais humain ce qui coûte vingt-cinq millions de francs à la ville. Hugo remonte à la Rome antique pour trouver l'équivalent de cette faute économique¹. Dans le deuxième chapitre, il réfléchit à l'échelle de l'histoire universelle à cette idée : « L'histoire des hommes se reflète dans l'histoire des cloaques². » Dans le chapitre III, il fait l'historique de l'égout de Paris jusqu'à l'arrivée de son héros, Bruneseau, qui sous l'Empire entreprend sa visite et sa réfection dont l'auteur narre l'épopée dans le quatrième chapitre³. L'avant-dernier est celui de l'actualisation et de la critique : « L'égout a pris aujourd'hui un certain aspect officiel. Les rapports mêmes de police dont il est quelquefois l'objet ne lui manquent plus de respect [...]. Ne vous y fiez pas trop pourtant. Les miasmes l'habitent encore. Il est plutôt hypocrite qu'irréprochable⁴. » Le dernier chapitre est celui de l'anticipation. Pour l'auteur, la nappe phréatique doit un jour régler le problème économique, et celui de l'hygiène :

Dans un temps donné, le progrès aidant, les mécanismes se perfectionnant, et la clarté se faisant, on emploiera la nappe d'eau à purifier la nappe d'air. C'est-à-dire à laver l'égout. On sait que par le lavage de l'égout, nous entendons restitution de la fange à la terre ; renvoi du fumier au sol et de l'engrais aux champs⁵.

L'historique de l'égout, globalement construit sur une ligne directrice passé / présent / futur, se complique de l'insertion d'une toponymie* éclatée dans la dimension historique : le Paris du dessus et son *dédale* est ré dupliqué dans le Paris du dessous⁶.

II. La quatrième dimension : la toponymie à l'échelle du temps

L'importance des strates temporelles évoquées dans le roman, jointe à l'effet d'ubiquité de certains lieux, crée dans *Les Misérables* une quatrième dimension⁷. Il y a plusieurs égouts parisiens, plusieurs champs de bataille de Waterloo, et le Paris des barricades et du faubourg Saint-Antoine est un millefeuilles dans cette optique. Hugo juxtapose ou superpose les effets de réel dans un continuels brassage du temps et de l'espace. Comme les événements historiques, les lieux conceptualisent l'idéologie.

L'égout et le détrit

Dans le chapitre intitulé « L'histoire ancienne de l'égout⁸ », l'auteur constate qu'il est le lieu de la pérennité des déchets : « Un géant qui eût filtré ce cloaque eût eu dans son panier la richesse des siècles⁹. » C'est une espèce de musée où les ordures juxtaposées sont à égalité, ce dont l'auteur tire ironiquement une morale sociale : « [...] une toque qui a jugé les hommes se vautre près d'une pourriture qui a été la jupe de Margoton ; c'est plus que de la fraternité,

1. Il reviendra sur ce sujet dans le dernier chapitre intitulé « Progrès futur ».

2. *Les Misérables*, p. 994. Voir *Index*.

3. Pierre Emmanuel Bruneseau (1751-1819), inspecteur des travaux de la ville de Paris, a créé le Service des égouts de Paris.

4. *Les Misérables*, p. 1001.

5. *Ibid.*, p. 1004.

6. « Le tracé des égouts répercute, pour ainsi dire, le tracé des rues qui lui est superposé. » (*Ibid.*, p. 1009.)

7. C'est Gavroche qui incarne l'ubiquité sur la barricade : « C'était une espèce d'ubiquité presque irritante ; pas d'arrêt possible avec lui. » (*Les Misérables*, p. 870.)

8. *Ibid.*, p. 994.

9. *Ibid.*, p. 999.

c'est du tutoiement¹. » L'extension du cloaque au monde antique lui confère une dimension universelle et donne une impression d'*achronie*² : « Le crachat de Caïphe rencontre le vomissement de Falstaff³ ». Dans tous les chapitres consacrés à l'égout parisien, la temporalité est subordonnée à la géographie⁴ ; l'horizontalité produit un nivellement chronologique et écrase les référents événementiels. Il y a une synchronisation actualisation (« Bruneseau retrouva la main d'œuvre du dix-septième dans le conduit du Ponceau et dans le conduit de la rue Vieille-du-Temple, voûtés entre 1600 et 1650, et la main d'œuvre du dix-huitième dans la section ouest du canal collecteur⁵ »), et une généralisation par le pluriel quand l'auteur en tire les conséquences symboliques : « Les Saint-Barthélemy y filtrent goutte à goutte entre les pavés. Les grands assassinats publics, les boucheries politiques et religieuses, traversent ce souterrain de la civilisation et y poussent leurs cadavres. Pour l'œil du songeur, tous les meurtriers historiques sont là⁶. » À partir de là, précise l'auteur, « l'observateur social doit entrer dans ces ombres. Elles font partie de son laboratoire⁷ » ; il ajoute : « la philosophie est le microscope de la pensée⁸ ». L'égout est donc le champ d'action de ce nouveau type d'historien des mœurs, l'archéologue : « Elle [la philosophie] reconstruit la pourpre d'après le haillon et la femme d'après le chiffon. Avec le cloaque, elle refait la ville ; avec la boue, elle refait les mœurs ; du tesson, elle conclut l'amphore ou la cruche [...]⁹. » L'égout devient le symbole de la vérité historique car « le tas d'ordures a cela pour lui qu'il n'est pas menteur¹⁰. » Et l'auteur de résumer : « L'économie politique y voit un détrit, la philosophie sociale y voit un résidu¹¹. »

Waterloo

Autre lieu où l'espace et le temps se confondent, le champ de bataille de Waterloo qui est l'objet d'une visite en 1861. On peut considérer le récit qui en ressort comme une immense syllepse*¹². Sur les raisons qui poussent Hugo à faire cette visite, nous citons Jean-Marc Hovasse :

Il n'y venait certes pas par hasard : depuis au moins l'automne précédent, sous le prétexte que Thénardier devait y accomplir malgré lui l'acte fondateur de sauver la vie au colonel Pontmercy en le détroussant, il avait décidé de faire entrer la bataille dans son roman. En remerciant trois ans plus tôt le colonel Charras pour son *Histoire de la campagne de 1815, Waterloo*, dont il allait à son tour, en quelque sorte, le dépouiller, non sans lui assurer dans le même temps une immortalité relative, il lui avait confié : « Cette sombre bataille de Waterloo est une de mes émotions presque permanentes, et je n'ai pu lire sans larmes et sans fièvre le grand récit que vous en faites¹³. »

1. *Ibid.*, p. 995. Témoin des faits, l'égout est aussi la métaphore de théoriciens et d'acteurs de la politique : « D'ailleurs le cachet de sa puissance est là aussi, et la titanique sentine de Paris réalise, parmi les monuments, cet idéal étrange réalisé dans l'humanité par quelques hommes tels que Machiavel, Bacon et Mirabeau, le grandiose abject. » (*Ibid.*, p. 993.)

2. Voir Gérard Genette, *Figures III*, 1972, p. 119 *sqq.*

3. *Les Misérables*, p. 995.

4. Jean Valjean parcourra ainsi les siècles dans les différentes parties de l'égout. (*Ibid.*, p. 1009.)

5. *Ibid.*, p. 999.

6. *Ibid.*, p. 995.

7. *Ibid.*, p. 996.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.* *Cloaque* est le plus souvent l'équivalent d'*égout* dans les énoncés, même en cas d'actualisation. Voir *Index*.

10. *Ibid.*, p. 995.

11. *Ibid.*

12. Organisation anachronique du récit motivée par des causes spatiales.

13. Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. II, p. 645.

Le lieu est d'abord actualisée par les témoins qu'il y rencontre (récit premier). Puis il redevient celui de 1815 (récit second), mais le paysage de 1861 ne disparaît pas pour autant, ni le lion qui célèbre la victoire anglaise :

Ceux qui veulent se figurer nettement la bataille de Waterloo n'ont qu'à coucher sur le sol par la pensée un A majuscule [...]. Un peu au-dessous du point où la corde de l'A rencontre et coupe le jambage droit est la Haie-Sainte. Au milieu de cette corde, est le point précis où s'est dit le mot final de la bataille. C'est là qu'on a placé le lion, symbole involontaire du suprême héroïsme de la garde impériale¹.

Tout au long du livre 1 de la deuxième partie, les deux géographies se croisent et se recouvrent par des incises qui mêlent le passé au présent, et le rendent permanent. Le fantastique naît de cette bataille de fantômes qui vont répéter leurs actions, leurs paroles parfois, et aussi leur mort dans le lieu même où se tient le narrateur :

La nuit pourtant, une espèce de brume visionnaire s'en dégage, et si quelque voyageur s'y promène, s'il regarde, s'il écoute, s'il rêve comme Virgile dans les funestes plaines de Philippies l'hallucination de la catastrophe le saisit. L'effrayant 18 juin revit ; la fausse colline monument s'efface, ce lion quelconque se dissipe, le champ de bataille reprend sa réalité ; des lignes d'infanterie ondulent dans la plaine, des galops furieux traversent l'horizon ; le songeur effaré voit l'éclair des sabres, l'étincelle des bayonnettes, le flamboiement des bombes, l'entre-croisement monstrueux des tonnerres ; il entend comme un râle au fond d'une tombe, la clameur vague de la bataille fantôme [...] tout cela n'est plus et se heurte et combat encore ; et les ravins s'empourpent, et les arbres frissonnent, et il y a de la furie jusque dans les nuées, et, dans les ténèbres, toutes ces hauteurs farouches, Mont-Saint-Jean, Hougomont, Frischemont, Papelotte, Plancenoit, apparaissent confusément couronnées de tourbillons de spectres s'exterminant².

Champ de bataille, cimetière, lieu mémorial, Waterloo est tout ceci à la fois.

Le Paris des Misérables

« La mémoire du peuple flotte sur ces épaves du passé³ »

Le Paris des *Misérables* a presque totalement disparu aujourd'hui, comme le peuple qui l'habitait. Il était entièrement transformé en 1862, lorsque Victor Hugo acheva le livre en hommage au Paris qu'il avait quitté. Il remonte au début du siècle et au-delà pour y trouver ses repères ; inversement, il rend compte de son évolution en anticipant sur le temps diégétique et en fait un lieu en mouvement sur l'axe diachronique*. Sur le plan topographique, il le structure selon des impératifs philosophiques et sociopolitiques.

Délocalisation d'un couvent

Après avoir demandé à Léonie Biard des informations sur le couvent de la rue Neuve-Sainte-Genève (actuellement rue Tournefort), Hugo donne son nom à celui des *Misères* lors de la première rédaction⁴. Il le cite encore dans la version définitive des *Misérables*⁵, mais, comme les génies des *Mille et une nuits*, il l'a transporté dans les alentours de la Rapée,

1. *Les Misérables*, p. 249. Comme avec le Paris ancien, il regrette pourtant que l'érection du lion ait fait disparaître le vrai champ de bataille : « En prenant à ce champ funèbre de quoi lui faire un monument, on lui a ôté son relief réel, et l'histoire ne s'y reconnaît plus. » (*Ibid.*, p. 257.)

2. *Ibid.* p. 275.

3. *Ibid.*, p. 358. Voir *Annexe IV*.

4. Voir *Dossier des Misérables, Chantiers*, p. 929 *sqq.* Il avait aussi demandé un récit à Juliette Drouet de ses années au couvent des Dames de Saint-Michel, *ibid.*, p. 920.

5. *Les Misérables*, p. 382.

dans le prolongement de la branche droite d'un Y un peu penché dont la branche gauche va vers le faubourg Saint-Antoine. Le couvent diégétique est devenu : « Petite rue Picpus, numéro 62¹ » ou *Petit-Picpus*. Ancien chemin dit de la Croix Rouge au XVIII^e siècle ou rue de Piquepusse, c'était un lieu où résidaient plusieurs congrégations. L'auteur le décrit ainsi : « Le Petit-Picpus qui, du reste a existé à peine et n'a jamais été qu'une ébauche de quartier, avait presque l'aspect monacal d'une ville espagnole. Les chemins étaient peu pavés, les rues étaient peu bâties [...]. Des jardins, des couvents, des chantiers, des marais ; de rares maisons basses et de grands murs aussi hauts que les maisons². » Il en précise aussi la disparition au temps de l'énonciation dans un chapitre intitulé : « Fin du Petit-Picpus³ », et il renvoie le lecteur au plan de Paris de 1727 pour en retrouver la trace⁴. Il évoque en même temps les transformations de ce quartier en 1850 :

Le point de Paris où se trouvait Jean Valjean, situé entre le faubourg Saint-Antoine et la Rapée, est un de ceux qu'ont transformés de fond en comble les travaux récents, enlaidissement selon les uns, transfiguration selon les autres. Les cultures, les chantiers et les vieilles bâtisses se sont effacés. Il y a aujourd'hui de grandes rues toutes neuves, des arènes, des cirques, des hippodromes, des embarcadères de chemins de fer, une prison Mazas ; le progrès comme on voit avec son correctif⁵.

Effacement et surgissement, le progrès remis en cause par le fantôme du passé, superposition et confrontation ? le quartier du Petit-Picpus est tout cela, et Mazas aussi, la prison, qui se substitue aux édifices religieux. Ce que Hugo ne dit pas lors de ses reconstitutions holographiques – et qu'il sait forcément – c'est qu'au 37 de ce qui deviendra en 1868 la rue Picpus actuelle, à quelques numéros du couvent fictif des *Misérables*, se trouvaient la maison de la congrégation des Sacrés Cœurs de Marie et de Jésus qui, elle aussi, était « de l'Adoration Perpétuelle », comme l'ordre de Martin Verga. Ce couvent avait été fondé en 1808 par les familles des guillotins parisiens de la *Grande Terreur* pour veiller sur les fosses où les leurs reposaient, à proximité de leur lieu d'exécution⁶. C'est là que se trouvaient les restes d'André Chénier dont la tête coupée tourmente Jean Prouvaire et Monsieur Gillenormand, et que se sont fait enterrer le marquis de La Fayette et sa femme au XIX^e siècle. Les religieuses y faisaient la *réparation*, comme les bernardines de l'Adoration Perpétuelle des *Misérables*, mais de façon peut-être politiquement plus partisane⁷. Davantage que mû par la volonté de bouleverser ses propres souvenirs personnels et ceux des Feuillantines en particulier⁸, Hugo tente ainsi de *réparer* les violences de l'Histoire par l'expiation que font les religieuses « pour tous les crimes qui se commettent sur la terre⁹ ». De là son indulgence pour les couvents d'après la Révolution et leur *droit d'association*¹⁰. La délocalisation serait ainsi

1. *Ibid.* p. 379.

2. *Ibid.* p. 358.

3. *Ibid.* p. 401.

4. C'est le titre du chapitre : « Voir le plan de Paris de 1727 ». (*Ibid.*, p. 357.) Un plan existe à la BNF (Richelieu) en date de 1728. Voir *Annexe IV*.

5. *Ibid.* p. 358. Mazas a été achevé en 1850 et les républicains arrêtés en 1851 en ont essuyé les plâtres. *Aujourd'hui* ne renvoie pas à l'écriture des *Misères* de 1848.

6. Le lieu était proche de la place du Trône-renversé (actuelle place de la Nation) où la guillotine fonctionna pendant ce qu'on a appelé la *Grande Terreur*. L'on y transporta les corps de 1306 suppliciés. C'est aujourd'hui le cimetière de Picpus, cimetière privé qu'on peut visiter. Hugo a évoqué par ailleurs « le cimetière de la Madeleine, redoutable fosse commune de 93, [qui] se couvrit de marbre et de jaspe, les os de Louis XVI et de Marie-Antoinette étant dans cette poussière ». (*Les Misérables*, p. 278.)

7. *Les Misérables*, p. 383. Le terme dans le vocabulaire royaliste visait les « crimes » révolutionnaires.

8. Nicole Savy met, par contre, le Petit-Picpus en rapport majeur avec la biographie dans une communication au Groupe Hugo reprenant les actes d'un colloque d'agrégation du 3 décembre 1994 : « Les procédures de réalisation : l'exemple du Petit Picpus des Misérables ». En ligne.

9. *Les Misérables*, p. 383.

10. Voir *association* à l'*Index*.

due au glissement géographique d'un élément de quartier paisible vers un quartier ensanglanté par la terrible *loi de prairial*¹, en hommage à des femmes innocentes « qui osent vivre au bord même du mystère² » en se sacrifiant pour rétablir la paix des âmes contre les actions des hommes.

« Nous achèterons de bien belles choses / En nous promenant le long des faubourgs »

Lorsque Fantine mourante chante, de quel *faubourg* parle-t-elle³ ? des Champs-Élysées où « des tas de faubouriens endimanchés, parfois même fleurdelysés, comme les bourgeois » se promènent⁴ ? ou des lieux où le peuple vit, travaille et s'insurge. Excepté dans ce seul énoncé où il copie le bourgeois, le faubourien est un insurgé en puissance et le mot « faubourg » n'indique que très rarement le lieu seul⁵. Hugo l'évoque au sens métonymique du peuple qui l'habite et chaque faubourg est à la fois un lieu et une page d'histoire. Il en cite principalement trois : le faubourg Saint-Marceau, le faubourg Saint-Antoine, le faubourg du Temple. Ces lieux où le passé est encore brûlant témoignent aussi à plusieurs reprises de l'urbanisation et des changements cadastraux du XIX^e siècle. Le faubourg diffère, selon qu'il est très habité comme le faubourg Saint-Antoine et intégré à Paris, ou se trouve dans une zone peu urbanisée au départ mais témoin ensuite de la modernisation de la ville.

Le faubourg Saint-Marceau, à ce titre, est exemplaire. Lieu de transition entre la ville et la campagne, il est l'environnement de la mesure Gorbeau, puis obéit à son propre historique :

Il y a quarante ans, le promeneur solitaire qui s'aventurait dans les pays perdus de la Salpêtrière et qui montait par le boulevard jusque vers la barrière d'Italie, arrivait à des endroits où l'on eût pu dire que Paris disparaissait. Ce n'était pas la solitude, il y avait des passants ; ce n'était pas la campagne, il y avait des maisons et des rues ; ce n'était pas une ville, les rues avaient des ornières comme les grandes routes et l'herbe y poussait [...] C'était un lieu habité où il n'y avait personne, c'était un lieu désert où il y avait quelqu'un [...]⁶.

En 1832, c'est le lieu où sont exilés les pauvres et les bourgeois déclassés, c'est aussi un lieu ouvrier : « Cependant les fabriques de produits chimiques abondent dans le faubourg Saint-Marceau. Beaucoup d'ouvriers d'usine peuvent avoir le visage noir⁷ » ; mais le progrès est déjà à l'œuvre : « Du reste, ce quartier qui avait plutôt l'air suranné qu'antique, tendait dès lors à se transformer. Dès cette époque, qui voulait le voir devait se hâter. Chaque jour quelque détail de cet ensemble s'en allait. Aujourd'hui et depuis vingt ans, l'embarcadère du chemin de fer d'Orléans est là à côté du vieux faubourg et le travaille⁸. » Les responsables de ce relativisme topographique sont les transports : « le chemin de fer [fluvial] d'Orléans » et les « courants de diligences, de fiacres, d'omnibus »⁹. En guise de dénouement, l'auteur donne

1. La *loi de prairial* du 10 juin 1794 visait tous ceux qui, par leurs propos ou par leurs actes, auraient pu avoir des sympathies pour le fédéralisme ou la tyrannie. Elle dura quarante-cinq jours jusqu'au 9 thermidor. « Les têtes tombaient comme des ardoises » selon Fouquier-Tinville, l'accusateur public. (Malet-Isaac, *Histoire* t. III, coll. Marabout université, Hachette, 1970, p. 89.)

2. *Les Misérables.*, p. 413.

3. *Ibid.*, p. 200.

4. *Ibid.*, p. 105. Le bas des Champs-Élysées avait été réuni aux autres faubourgs de Paris en 1722, et donné à la ville en 1828.

5. Mais c'est le cas pour le faubourg Montmartre et pour le faubourg Poissonnière lors de l'évocation des quartiers de Paris où l'égout est à ciel ouvert. (*Les Misérables*, p. 1004.) Voir *faubourg* et *faubourien* à l'*Index*.

6. *Ibid.*, p. 339. L'historique de la maison Gorbeau remonte au-delà de 1770. « Quarante ans » indique 1808, car Hugo calcule à partir du temps de la première énonciation. Les corrections importantes de l'édition définitive, concernant les dates et les durées, témoignent des hésitations de l'auteur lui-même.

7. *Ibid.*, p. 624. C'est l'époque du guet-apens dans la mesure Gorbeau.

8. *Ibid.*, p. 342-343. « Aujourd'hui » correspond à 1848.

9. *Ibid.*, p. 343.

une date à son lecteur : « Un matin, matin mémorable de juillet 1845, on y vit tout à coup fumer les marmites noires du bitume ; ce jour-là on put dire que la civilisation était arrivée rue de l'Ourcine et que Paris était entré dans le faubourg Saint-Marceau¹. » Oubliés Bicêtre et la Salpêtrière, la folie et le crime sur le boulevard de l'Hôpital autour de la mesure Gorbeau². Mais l'auteur revient à 1832 et au temps de la narration, quand le *vieux faubourg* construit des barricades : « À Paris, le faubourg Saint-Marceau n'était guère moins bourdonnant que le faubourg Saint-Antoine, et les écoles pas moins émues que les faubourgs³. »

Quartier d'artisanat et de manufactures le faubourg Saint-Antoine est le faubourg par excellence. L'émeute est sa tradition et les historiens sont d'accord pour reconnaître son rôle d'acteur essentiel dans l'histoire de la Révolution⁴. On trouve le même constat dans *Les Misérables* où il est à la fois un lieu où l'Histoire se déroule et la traduction métonymique du peuple républicain. Évoquant *les légions sauvages* et *les bandes héroïques* de 1793, Hugo le décrit ainsi : « Le faubourg Saint-Antoine est un réservoir de peuple. L'ébranlement révolutionnaire y fait des fissures par où coule la souveraineté populaire. Cette souveraineté peut mal faire ; elle se trompe comme toute autre ; mais, même fourvoyée, elle reste grande⁵ » ; c'est, à quelques pages de distance, ce que disait le conventionnel G. L'auteur évoque à nouveau le faubourg en juin 1832 et en juin 1848. En juin 1832, la défection du faubourg coûtera la vie aux insurgés de la barricade Chanvrière et par conséquent aux autres barricades ; tout en constatant que l'armée aussi est restée gouvernementale, Enjolras le dit : « Rien à attendre, rien à espérer. Pas plus un faubourg qu'un régiment. Vous êtes abandonnés⁶. » C'est pourtant là que l'auteur plaçait au départ l'agitation populaire et l'action des sociétés secrètes :

Ce vieux faubourg, peuplé comme une fourmilière, laborieux, courageux et colère comme une ruche, frémissait dans l'attente et dans le désir d'une commotion. Tout s'y agitait sans que le travail fût pour cela interrompu. Rien ne saurait donner l'idée de cette physionomie vive et sombre. Il y a dans ce faubourg de poignantes détresses cachées sous le toit des mansardes, il y a là aussi des intelligences ardentes et rares. C'est surtout en fait de détresse et d'intelligence qu'il est dangereux que les extrêmes se touchent⁷.

En 1848, le faubourg s'incarne dans une barricade, et cette fois, c'est contre la République qu'il se dresse : « Rien qu'à la voir, on sentait dans le faubourg l'immense souffrance agonisante, arrivée à cette minute extrême où une détresse veut devenir une catastrophe⁸. » Il est impossible de séparer les deux sens du mot « faubourg » dans cet énoncé où la toponymie et la métonymie sont mêlées. À côté du faubourg Saint-Antoine, le faubourg du Temple fait presque figure de second rôle. Il lui est constamment associé, comme s'il en était le complément obligé, devenu par analogie la Scylla de cette Charybde en juin 1848 par sa barricade⁹.

1. *Ibid.*

2. Voir *ibid.*, p. 339 *sqq.*

3. *Ibid.*, p. 674.

4. En 1750, Louis xv fit construire pour l'éviter ce que le peuple appela : *la Route des révoltes*. En avril 1789 la maison Réveillon (400 ouvriers) fut pillée en raison d'une revendication de salaire non satisfaite (voir *Faubourg Saint-Antoine*, « Historique », Wikipédia, en ligne.)

5. *Les Misérables*, p. 675.

6. *Ibid.*, p. 934. Les historiens expliquent cela par des dissensions dans le camp républicain et dans le camp bonapartiste (dont Hugo ne parle pas) quant à la date propice, que certains voulaient plus tardive.

7. *Les Misérables*, p. 674.

8. *Ibid.*, p. 927.

9. Voir *Index*.

« À quoi bon canonner le chaos¹ ? »

Dans les faubourgs et dans Paris, à l'intérieur même de l'enceinte des fermiers généraux, il y a les rues qu'on dépave et les *barricades* qu'on dresse, métonymies de l'insurrection². En 1832, Paris est vu « à vol de hibou³ », de nuit, recomposé sur un plan fait les yeux fermés. La vue d'en haut était déjà présente dans *Notre-Dame de Paris*, du sommet de la cathédrale. Dans *Les Misérables*, le vol de hibou tient lieu de point focal pour faire revivre les barricades dans une vue aérienne mouvante qui balaye les quartiers insurgés. Le premier objectif est la simultanéité : « Tout ce que nous racontons ici lentement et successivement se faisait à la fois sur tous les points de la ville au milieu d'un vaste tumulte, comme une foule d'éclairs dans un seul roulement de tonnerre⁴. » Le second est la multiplicité : les barricades plurielles relèvent de l'atomisation :

En moins d'une heure, vingt-sept barricades sortirent de terre dans le seul quartier des halles. [...]. Sans compter d'innombrables barricades dans vingt autres quartiers de Paris, au Marais, à la Montagne Sainte-Geneviève ; une rue Ménilmontant, où l'on voyait une porte cochère arrachée de ses gonds ; une autre près du petit pont de l'Hôtel-Dieu faite avec une écossaise dételée et renversée, à deux cents mètres de la préfecture de police⁵.

C'est un effet sonore (*le glas*) qui unifie en juin 1832 la barricade historique de Jeanne à Saint-Merry⁶ et celle de la rue de la Chanvrerie dont, jusqu'à preuve du contraire, l'Histoire ne parle pas⁷. La barricade Saint-Merry a servi de modèle pour la barricade du roman, Hugo ayant lu ce qu'en disait Louis Blanc dans *Histoire de dix ans*. Le parallélisme entre les deux barricades va jusqu'à ce que soient citées en écho les paroles de Jeanne quand les hommes d'Enjolras doivent « se résigner à la faim » :

On était aux premières heures de cette journée spartiate du 6 juin où, dans la barricade Saint-Merry, Jeanne, entouré d'insurgés qui demandaient du pain, à tous ces combattants criant : À manger ! répondait : Pourquoi ? il est trois heures. À quatre heures nous serons morts⁸.

Enjolras dira de même : « Écoute-moi, toi Feuilly, vaillant ouvrier, homme du peuple, homme des peuples. Je te vénère [...] Tu vas mourir ici, c'est-à-dire triompher⁹. » Dans les airs, le glas de l'église Saint-Merry, qui ponctue les actions au sol, revient de manière obsessionnelle et fait vivre les deux barricades en symbiose sonore¹⁰. Lors du dénouement, il devient un *lamento* : « Tout concourait à la majesté tragique de cette minute suprême [...] le tocsin de Saint-Merry [...] avait maintenant l'accent du sanglot¹¹. » La synchronisation sur deux plans de l'espace de la barricade historique qui a servi de modèle et de la barricade imaginée est un des procédés majeurs de l'ubiquité toponymique.

1. *Les Misérables*, p. 928.

2. Et non, nous semble-t-il, la métaphore du roman lui-même, comme le suggère Nicole Savy (*op. cit.*), sauf à faire du lecteur et du destinataire de l'œuvre l'analogon de la garde nationale et de l'armée.

3. *Les Misérables*, p. 883.

4. *Ibid.*, p. 839.

5. *Ibid.*

6. Jeanne, soldat de l'Empire, faisait sans doute partie de la Charbonnerie pendant la Restauration. Médaille de juillet en 1830, il est intégré dans la garde nationale. Sa barricade résista héroïquement en juin 1832. Son portrait dans *Histoire de dix ans* de Louis Blanc le différencie pourtant de l'Enjolras des *Misérables*, le courage excepté.

7. Hugo avait dessiné le plan de la barricade de la rue de la Chanvrerie. (*Dossier des Misérables, Chantier*, p. 820.) Certains auteurs ont voulu retrouver cette barricade rue Saint-Martin, et même dans la rue de la Chanvrerie. Voir Émile Tersen, « Le Paris des *Misérables* », *Europe* Février-Mars 1962, p. 106-107.

8. *Les Misérables*, p. 931.

9. *Ibid.*, p. 940.

10. Voir *Index*.

11. *Les Misérables*, p. 974.

Le parallèle entre les deux barricades de juin 1848 est fondé au contraire sur l'opposition entre leurs deux structures. Elles sont en rapport diachronique avec celles de juin 1832, et le lecteur va de l'une à l'autre dans un rapport synchronique. La barricade Saint-Antoine relève de la description épique par le désordre grandiose de ses matériaux :

De quoi était faite cette barricade ? De l'écroulement de trois maisons à six étages, démolies exprès, disaient les uns. Du prodige de toutes les colères disaient, les autres [...] C'était la collaboration du pavé, du moellon, de la poutre, de la barre de fer, du chiffon, du carreau défoncé, de la chaise dépaillée, du trognon de chou, de la loque, de la guenille et de la malédiction. C'était grand et c'était petit. C'était l'abîme parodié sur place par le tohu-bohu. La masse près de l'atome ; le pan de mur arraché et l'écuelle cassée ; une fraternisation menaçante de tous les débris ; Sisyphe avait jeté là son rocher et Job son tesson¹.

Elle est pluri temporelle (« Cet amas gigantesque, alluvion de l'émeute, figurait à l'esprit un Ossa sur Pélion de toutes les révolutions ; 93 sur 89, le 9 thermidor sur le 10 août, le 18 brumaire sur le 21 janvier, vendémiaire sur prairial, 1848 sur 1830² ») ; et, bien que l'auteur la condamne politiquement, il en détaille sur deux pages la grandeur et le caractère anarchique, écrivant en conclusion : « L'esprit de révolution couvrait de son nuage ce sommet où grondait cette voix du peuple qui ressemble à la voix de Dieu ; une majesté étrange se dégagait de cette titanique hottée de gravats. C'était un tas d'ordures et c'était le Sinaï³. »

La barricade du Temple est, quant à elle, un *mur*, une *muraille* : « Au fond se dressait ce barrage qui faisait de la rue un cul-de-sac ; mur immobile et tranquille ; on n'y voyait personne, on n'y entendait rien ; pas un cri, pas un bruit, pas un souffle. Un sépulcre⁴. » Mur si bien construit que l'armée lui rend hommage : « Le vaillant colonel Monteynard admirait cette barricade avec un frémissement. – *comme c'est bâti !* disait-il à un représentant. *Pas un pavé ne déborde l'autre. C'est de la porcelaine⁵.* »

Gigantesque ou mathématiquement conçue, faite par la foule du faubourg Saint-Antoine – donc anarchique – ou par un homme, Cournot, – donc anarchiste – chacune de ces deux *barricades* sont nées de « la souterraine éducation de l'émeute⁶ » et, même si Hugo ne le dit pas, de la prise de conscience du prolétariat⁷.

La rue et le pavé⁸

C'est par un nom de *rue* que Hugo résume les insurrections du quartier des halles ; il en fait un élément titral de la quatrième partie : *L'épopée rue Saint-Denis*. Derrière la rue de la Chanvrerie et derrière Saint-Merry, il y avait d'autres barricades, et d'autres rues. Certaines existent encore, d'autres avaient déjà disparu à l'époque où Victor Hugo écrivait *Les Misérables*, dont celle-là même où se trouvait Corinthe : « Rien de tout cela n'existe aujourd'hui. Le dédale Mondétour était éventré et largement ouvert dès 1847, et probablement n'est plus à l'heure qu'il est. La rue de la Chanvrerie et Corinthe ont disparu sous le pavé de la rue Rambuteau⁹ » – tant il est vrai qu'un pavé peut en cacher un autre. La présence de

1. *Ibid.*, p. 926-927.

2. *Ibid.*, p. 927. Voir *Index des chiffres et des dates*.

3. *Ibid.*, p. 928.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, p. 929.

6. *Ibid.*, p. 930.

7. Voir Guy Rosa : « Hugo en 1848 : De quel côté de la barricade ? », 48-14-*La Revue du Musée d'Orsay*, n° 8, 1999.

8. Voir ces mots à l'*Index*.

9. *Ibid.*, p. 857.

l'église a sans doute sauvé la rue Saint-Merry du même sort. Ce tracé *dédaléen*¹ des rues est signalé plusieurs fois par l'auteur. Les rues insurgées correspondent à des dédales dont certains datent du Moyen Âge et ont commencé à être détruits dès la monarchie de Juillet, avant que Haussmann ne finissent le travail ; ils étaient en effet propices aux barricades. Autre schéma topographique – alphabétique celui-là –, comme il a utilisé le A pour rendre visible au lecteur le plan d'ensemble de Waterloo², Hugo utilise le Y lors de l'arrivée de Jean Valjean sur la rive droite au sortir du pont d'Austerlitz³ et la lettre N, « dont les deux jambages verticaux seraient la rue de la Grande-Truanderie et la rue de la Chanvrière et dont la rue de la Petite-Truanderie ferait le jambage transversal⁴ », pour situer la barricade de l'A B C. Cette écriture géographique est difficilement interprétable, bien que Guy Rosa ait tenté de le faire non sans habileté⁵ ; car si A est le début de l'alphabet et Y presque la fin, pourquoi le N ? sauf à imaginer, comme lui, Napoléon présent sur les barricades. On peut aussi supposer que Hugo écrit Paris et l'encode de signes élémentaires, comme Claude Frollo écrivait *Anankè* sur les murs de Notre-Dame pour conjurer le destin, et que le mot commencé dans *Les Misérables* n'est pas encore complet ni même décodé.

Les pavés unissent l'insurrection, la barricade et la rue comme le fait remarquer l'auteur au nom des insurgés eux-mêmes : « On leur crie : Vous dépavez l'enfer ! Ils pourraient répondre : C'est pour cela que notre barricade est pavée de bonnes intentions⁶. » La guerre civile ou guerre des rues est aussi « la guerre des pavés⁷ » ; l'insurrection en fait la base de son architecture et de sa stratégie. Symbole de liberté, et de non propriété, ils sont la rue elle-même (« La rue est libre, les pavés sont à tout le monde⁸ »), où l'on jette les enfants, où l'on se prostitue, où meurent les pauvres et les héros. Le pavé au singulier ou au pluriel est supra temporel depuis que Philippe-Auguste a ordonné le pavage des rues de Paris à la fin du XIV^e siècle. Signe de civilisation, il est paradoxalement un indice de pauvreté ou de révolte que les siècles et les lieux s'échangent. On est jeté *sur le pavé*, quand on s'appelle Gavroche, on s'y bat et l'on y meurt, l'on y trouve des cadavres baignant dans leur sang quand une insurrection est vaincue⁹. Quant au faubourien, « s'agit-il de la liberté ? il dépave¹⁰. » Le pavé est partout où se trouve le peuple, et, dans l'histoire de Paris, Hugo en arrive au point de l'identifier à la ville elle-même.

Les faubourgs, les barricades, les rues et les pavés sont la métonymie de la cause, de la chose et du lieu* d'un Paris historique, insurgé et révolutionnaire, que Hugo impose à la terre entière. Il n'en fait pas un mythe, mais une vraie ville qu'il a observée, et où il réalise la concentration de lieux associés à des mots d'ordre politiques qui projettent Paris dans l'avenir. Il sacrifie de ce fait la province – sous évoquée dans l'ensemble, bien que parfois citée – et du chaos des événements, il extrait les reconstructions narratives qu'il analyse et commente en voix *off*.

1. Voir ce mot et *dédale* à l'Index.

2. *Ibid.*, p. 249. Le chapitre s'intitulait d'ailleurs « A ».

3. « Elle [la rue du Chemin-Vert-Saint-Antoine] se partageait en deux rues, obliquant l'une à gauche, l'autre à droite. » (*Ibid.*, p. 357.)

4. *Ibid.*, p. 855.

5. Roman II, p. 1188, note 5. Voir aussi *Les Misérables*, t. II, Le Livre de Poche, p. 1461 note 1.

6. *Les Misérables*, p. 977.

7. *Ibid.*, p. 828, 886.

8. *Ibid.*, p. 854.

9. Voir *Index*.

10. *Les Misérables*, p. 106.

III. Les actants* romanesques et les personnages historiques mêlés comme représentations conceptuelles

« Les morts ont raison et les vivants n'ont pas tort¹ », Anacharsis Cloots et l'utopie

Comme le petit Poucet de Charles Perrault, l'auteur des *Misérables* construit son itinéraire à partir de faits et de personnages historiques repères, en les mêlant à la fiction. Ces repères s'imposent à l'allocutaire sans que celui-ci en soit tout à fait conscient, pas davantage qu'il ne peut saisir tous les intertextes et la structure en écho où, à la lumière du passé, est anticipé l'avenir. Ces repères se nomment Danton, Cambronne et un personnage moins connu de la Révolution, Anacharsis Cloots².

Dans sa présentation des Amis de l'A B C, placée sous le topique* dominant de l'utopie³, Hugo passe d'Enjolras à Combeferre grâce aux analogons respectifs que sont Robespierre et Condorcet : « À côté d'Enjolras qui représentait la logique de la révolution, Combeferre en représentait la philosophie [...]. Le premier se rattachait à Robespierre ; le second confinait à Condorcet⁴. » Ce parallèle Enjolras / Combeferre est repris plus de cent chapitres plus loin, mais deux noms ont changé :

Enjolras avait en lui la plénitude de la révolution ; il était incomplet pourtant, autant que l'absolu peut l'être ; il tenait trop de Saint-Just, et pas assez d'Anacharsis Cloots ; cependant son esprit dans la société des Amis de l'A B C avait fini par subir une certaine aimantation des idées de Combeferre⁵.

Nous sommes passés de Robespierre à Saint-Just, et de Condorcet à Anacharsis Cloots, acteur historique de la Révolution et partisan de l'universalisme, donc de l'utopie. Le mot « progrès », l'expression « immense république humaine⁶ », écrits à propos de Combeferre, reprennent les idées de Cloots, notamment celle de *grande république universelle* qu'il défendit ardemment avant d'être guillotiné comme suspect, parce que baron et allemand, en 1794⁷. Michelet avait révélé ce personnage, dont il s'était épris, dans son *Histoire de la Révolution française*. Il était selon lui : « L'ange blanc des cordeliers [...] l'innocent, le pacifique Anarchasis Cloots, l'orateur du genre humain, l'homme du Rhin, frère de Beethoven, français, hélas, d'adoption⁸ » Hugo confirmera dans *Quatrevingt-Treize* ce portrait d'un révolutionnaire « candide⁹ » : « Artistes, orateurs, prophètes, hommes-colosses comme Danton, hommes-enfants comme Cloots¹⁰. » Cloots se proclamait *l'Orateur du genre humain*¹¹ et voulait que la Raison triomphât sur la terre entière. Il voulait, comme Hugo qui reprend l'idée, faire de Paris *la nouvelle Jérusalem* fédérant les nations délivrées de toutes les tyrannies¹². Enjolras par « aimantation », s'est converti à l'humanité de Cloots et de

1. C'est le titre d'un chapitre. (*Ibid*, p. 974.)

2. Jean-Baptiste du Val de Grâce, baron de Cloots dit Anacharsis Cloots (1755-1794). Il collabora à l'*Encyclopédie*, prit la nationalité française et fut élu à la Convention. Refusant le culte de l'Être Suprême instauré par Robespierre, il fut exclu de l'Assemblée et, sous prétexte d'espionnage, condamné.

3. « Là on sondait le principe [...] Rien n'est tel que le dogme pour engendrer le rêve. Et rien n'est tel que le rêve pour engendrer l'avenir. Utopie aujourd'hui, chair et os demain. » (*Les Misérables*, p. 513.)

4. *Ibid.*, p. 515.

5. *Ibid.*, p. 939.

6. *Ibid.*

7. Il fut envoyé à la guillotine avec les hébertistes, mais ne faisait pas partie de leur groupe. Il y alla en récitant des vers.

8. Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, 2007, Bouquins, Laffont, p. 625.

9. « Anacharsis Cloots, Allemand, baron, millionnaire, athée, hébertiste, candide », *Quatrevingt-Treize, Roman III*, p. 899.

10. *Ibid.*, p. 901.

11. C'est le titre d'un ouvrage qu'Anacharsis Cloots écrivit en 1792.

12. *Les Misérables*, p. 468.

Combeferre (qui « aimait le mot citoyen, mais préférait le mot homme¹ »), dont on entend l'écho dans son discours testamentaire. Mais non au point d'oublier le court terme, car « une situation violente étant donnée, il les voulait [les moyens immédiats] violents ; en cela, il ne variait pas ; et il était resté de cette école épique et redoutable que résume ce mot : Quatrevingt-treize² ». Dans la mise en abyme qu'offrent les deux parallèles entre Enjolras et Combeferre et leurs analogons, s'élabore la même interrogation : – l'utopie doit-elle être violente ? Oui, répond Enjolras et même, avec regret, Combeferre, que pourtant « un 93 [...] effarait³ ». Cloots, aussi, bien qu'opposé à la peine de mort et ayant pour but la paix universelle, constatait que « le sang coule nécessairement lorsqu'un roi tergiverse, et force un peuple magnanime à s'armer contre sa pitoyable politique⁴ ». En ce qui concerne l'utopie, Hugo a cette phrase commentant l'échec de 1832 : « L'utopie d'ailleurs, convenons-en, sort de sa sphère radieuse en faisant la guerre. Elle, la vérité de demain, elle emprunte son procédé, la bataille, au mensonge d'hier⁵. » Cette réflexion constate un véritable dilemme qui est au cœur de son questionnement politique. Il ne faut pas confondre, néanmoins, dans celui-ci, la violence idéologique et la violence utopique ; l'utopie relève d'un espoir dans l'amélioration de la vie en société, qui se donne des perspectives à long terme. L'idéologie se fixe comme projet l'application immédiate d'un système de pensée précis. Dans l'action républicaine insurrectionnelle de juin 1832, l'utopie et l'idéologie se rejoignaient. Le projet républicain et démocrate concernait l'idéologie, l'utopie avait pour finalité le bonheur. Hugo essaie de résoudre la question des moyens pour y parvenir de façon dialectique en faisant de l'utopie une construction allégorique de contraste : « Elle est indomptable contre l'obstacle et douce envers l'ingratitude⁶ »

Oser la révolution : Danton, Cambronne

Les discours en tant que mode d'expression littéraire du politique émaillent *Les Misérables*, discours et non dialogues. Ce sont parfois de simples références (« selon l'admirable formule de Robespierre⁷ »), ou bien encore, pour affirmer la suprématie française en matière de liberté une assertion péremptoire en trois temps : « C'est là un fait solaire. Aveugle qui ne le voit pas ! c'est Bonaparte qui l'a dit⁸. » Ces discours indirects sont aussi remplacés par l'expression métonymique du discours parlementaire, la *tribune*, comme c'est le cas pour le général Lamarque dont les paroles ne sont d'ailleurs pas restituées ; nous savons simplement que, comme Foy, il avait « la bravoure de la tribune⁹ », et qu'il se situait entre la gauche et l'extrême gauche. Quant à Paris, « il est tribune sous les pieds de Mirabeau¹⁰ ». Qu'importe qu'on n'entende pas littéralement les grands aînés, leurs idées et leur vocabulaire nourrissent *Les Misérables*. Enjolras en tirera la leçon essentielle dans le discours qu'il fait à ses camarades avant l'affrontement décisif¹¹. En marge de cette progression discontinue vers ce beau discours conclusif, Hugo s'amuse avec le discours libérateur et libérateur de celui qui

1. *Ibid.*, p. 515.

2. *Ibid.*, p. 939.

3. *Ibid.*, p. 516.

4. Anacharsis Cloots, *Écrits révolutionnaires*, Champ Libre, 1979, p. 186. Il affirmait par ailleurs : « Nous allons soulever la jacquerie des laboureurs européens. Il ne nous reste plus qu'à mettre à prix la tête des tyrans. » (*Encyclopaedia Universalis*, Thésaurus Index, art. « Anacharsis Cloots », en ligne.)

5. *Les Misérables*, p. 976.

6. *Ibid.*, p. 975.

7. *Ibid.*, p. 789.

8. *Ibid.*, p. 292.

9. *Ibid.*, p. 834.

10. *Ibid.*, p. 469.

11. *Ibid.*, p. 940-941.

s'est tu longtemps. Il prend comme exemple la supérieure du Petit Picpus qu'il compare à un rhéteur antique :

Un auditoire quelconque suffit à qui s'est tu trop longtemps. Le jour où le rhéteur Gymnastoras sortit de prison, ayant dans le corps beaucoup de dilemmes et de syllogismes rentrés, il s'arrêta devant le premier arbre qu'il rencontra, le harangua, et fit de très grands efforts pour le convaincre. La prieure, habituellement sujette au barrage du silence, et ayant du trop plein dans son réservoir, se leva et s'écria avec une loquacité d'écluse lâchée [...]¹

Le discours fleuve qui est ainsi parodié accumule les références sans qu'on aperçoive bien son fil conducteur. À l'opposé, l'auteur réduit par deux fois à un mot le discours performatif par excellence. Le premier exemple est Cambronne (« Il lui vient de l'écume, et cette écume c'est le mot² »), et son gros mot fait les délices de l'auteur. Vient ensuite audace³ qui résume à lui seul la célèbre déclaration de Danton⁴. À partir de ce dernier nom, Hugo va remonter à l'étymon et au verbe : « Pour que la révolution soit, il ne suffit pas que Montesquieu la pressente, que Diderot la prêche que Beaumarchais l'annonce, que Condorcet la calcule, qu'Arouet la prépare, que Rousseau la prémédite ; il faut que Danton l'ose⁵. » Danton et son discours se confondent dans un mot, le mot fait homme et réciproquement. En partant de Danton, Hugo conclut à la valeur de la parole qui suscite l'événement : « Le cri : *Audace !* est un *fiat lux*⁶ » Il donne au verbe « oser » des équivalents syntaxiques : « Tenter, braver, persister, persévérer, s'être fidèle à soi-même, prendre corps à corps le destin, étonner la catastrophe par le peu de peur qu'elle nous fait, tantôt affronter la puissance injuste ; tantôt insulter la victoire ivre, tenir bon, tenir tête [...]⁷ » ; l'ampleur du commentaire linguistique corrigeant la sobriété du discours premier. Par le courage de leur elliptique discours, Danton et Cambronne se verront réunis dans le même énoncé : « Cette parole du dédain titanique, Cambronne ne la jette pas seulement à l'Europe au nom de l'empire, ce serait peu, il la jette au passé au nom de la révolution. On l'entend, et l'on reconnaît dans Cambronne la vieille âme des géants. Il semble que c'est Danton qui parle ou Kléber qui rugit⁸. »

Le mythe Napoléon Bonaparte, de Robespierre à César⁹

Le mythe de Napoléon, ou sa *légende* selon les historiens, s'est développé dans la population après la mort de l'Empereur à Sainte-Hélène en 1821 ; mais surtout en 1840, au retour des cendres qui donnèrent lieu à une cérémonie grandiose¹⁰. L'admiration de Hugo pour l'Empereur remonte à l'enfance malgré l'influence de sa mère, ce dont il témoigne, entre

1. *Ibid.*, p. 426. Hugo traitera d'« éruption » le discours de Champmathieu à son procès, discours de la misère travailleuse lancé à la société, mais discours tragique celui-là. (*Ibid.*, p. 215.)

2. *Ibid.*, p. 272.

3. *Ibid.*, p. 469.

4. « Le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme, c'est la charge contre les ennemis de la patrie. Pour les vaincre, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, et la France est sauvée. » *Discours à la Convention nationale*, le 2 septembre 1792. (André Fribourg, *Discours de Danton*, Librairie Édouard Cornély & C^{ie}, 1910, p. 173.)

5. *Les Misérables*, p. 469.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 272.

9. Sur le rôle de Napoléon en Europe, voir Franck Laurent, « La Figure de l'Empereur dans l'œuvre de Victor Hugo : grand ordonnateur ou grand destructeur, *L'ordonnateur du monde*, textes réunis par A. Tourraix, F. Lucbert et A-M Gresser, Université du Maine, 2004, p. 144 à 163. Voir aussi la communication de Franck Laurent au Groupe Hugo du 16 novembre 2000 : « “Car nous t'avons pour Dieu, sans t'avoir eu pour maître” Le Napoléon de Victor Hugo dans l'œuvre d'avant l'exil ». En ligne.

10. Elle est minutieusement racontée par Hugo dans *Choses Vues, Histoire*, p. 805 sqq.

autres, dans *Les Voix intérieures*¹. L'épopée impériale faisant suite à l'épopée révolutionnaire l'amène à célébrer dans *Les Misérables* l'armée et son chef, ainsi que l'impérialisme de cette politique ; disons même qu'il l'aggrave en parlant de « races historiques² » à propos des compagnons de Charlemagne et de Napoléon. Mais l'impérialisme qu'il célèbre est originellement antérieur à l'Empire comme il le rappelle dans le roman à propos de la filiation de Napoléon avec le Comité de Salut public³. La déclaration de guerre à l'Europe a été portée par la Législative et les Girondins en 1792, et Robespierre a fini par s'y résoudre devant le danger que courait la nation. Les annexions, pensait-il, correspondaient à la demande des populations (La Savoie, la Belgique, les Pays rhénans, Avignon, le Comtat et Nice). Ceci autorise Hugo à construire une chronologie de l'extension des frontières, qui aboutit au grand Empire et l'enracine dans la Révolution : « Il [Napoléon] fut le prodigieux architecte d'un écroulement, le continuateur de Charlemagne, de Louis XI, de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV, et du comité de salut public [...] »⁴. La référence à Charlemagne apporte en plus la caution ancienne de la construction européenne sous l'égide de la France⁵.

Le patriotisme de Robespierre l'avait conduit, lui et les autres membres de la Convention, à mettre de côté la Constitution de l'An I ; la Terreur fut donc une parenthèse refermée au 9 Thermidor. Devant le danger royaliste et celui des extrémismes de gauche, les Thermidoriens et le Directoire adoptèrent alors, selon Maurice Agulhon, la pratique des coups d'État dont la motivation avouée était de sauver la République :

Curieux chef d'état que cet organe collégial composé de cinq « directeurs » qui nommaient les ministres. Ces hommes, Barras, Reubell, La Révellière, Le Tourneur et Carnot, étaient des thermidoriens : sincèrement attachés, au moins en principe, à la liberté politique et au règne du droit, qu'ils avaient reconquis le 9 Thermidor par le renversement de Robespierre, ils ne voulaient surtout pas que cette liberté profite, à coup de succès électoraux, aux partisans de la contre-révolution monarchique. Or c'est bien cela qui risquait de se produire après la fin de la Terreur. Il leur fallait donc faire fonctionner un régime républicain constitutionnel malgré une opinion (surtout provinciale) qui risquait à chaque élection de se servir de la liberté pour renverser la république. C'est à ce problème de quadrature du cercle qu'allait répondre leur empirisme, c'est-à-dire la succession des coups d'État qui est restée liée à leur souvenir⁶.

Historiquement, Napoléon a donc participé au maintien des acquis de la Révolution en aidant le Directoire dans son coup d'État du 18 Fructidor an V contre l'extrême droite réactionnaire. Trente cinq ans plus tard, Hugo confie au républicain Enjolras la critique du 18 brumaire, non sans raison : « – Pardieu, s'écria Courfeyrac (*Parbleu*, à cette époque, tombait en désuétude), ce chiffre 18 est étrange, et me frappe. C'est le nombre fatal de Bonaparte. Mettez Louis devant et Brumaire derrière, vous avez toute la destinée de l'homme, avec cette particularité expressive que le commencement y est talonné par la fin. Enjolras, jusque là muet, rompit le silence et adressa à Courfeyrac cette parole : – Tu veux dire le crime par l'expiation⁷. » Cette expiation est Waterloo, où, en même temps qu'il célèbre l'épopée, Victor Hugo en célèbre la fin. La représentation la plus démythifiante est celle de Napoléon après la bataille :

1. « Tu dois te souvenir de nos jeunes années ! / Quand les flots transparents de nos deux destinées / Se côtoyaient encore, / Lorsque Napoléon flamboyait comme un phare, / Et qu'enfants nous pritions l'oreille à sa fanfare / Comme une meute au cor. » *Les Voix intérieures*, XXIX, « À Eugène V. ¹⁶ H. », *Poésie* I, p. 896.

2. *Les Misérables*, p. 493.

3. *Ibid.*, p. 502

4. *Ibid.*

5. Le rapprochement avec Charlemagne commence dans *Le Rhin*, à l'occasion de la visite d'Aix-la-Chapelle (*Voyages*, p. 77 et 122). Celui avec Robespierre ou la Révolution est un leitmotiv dans *Les Misérables*.

6. Maurice Agulhon, *Coup d'État et République*, Presses de Sciences PO, 1997, p. 24-25.

7. *Les Misérables*, p. 532.

À la nuit tombante, dans un champ près de Genappe, Bernard et Bertrand saisirent par un pan de sa redingote et arrêtrèrent un homme hagard, pensif, sinistre, qui, entraîné jusque-là par le courant de la déroute venait de mettre pied à terre, avait passé son bras sous la bride de son cheval, et, l'œil égaré, s'en retournait seul vers Waterloo. C'était Napoléon essayant encore d'aller en avant, immense somnambule de ce rêve écroulé¹.

Qu'est-ce qu'un homme dans le cours de l'histoire ? Le mythe napoléonien se construit dans *Les Misérables* comme correspondant à l'immense parenthèse qu'aura été l'Empire. Période épique à laquelle doit succéder le retour à un régime normal. Elle est mise en perspective par Waterloo, et analysée à la lumière de sa signification politique. Triomphe et défaite de l'individualisme historique, mais aussi du despotisme ; entrée et sortie du grand homme². Concernant l'importance de son action, Hugo lui rend justice pour son rôle de défaiseur de l'ancien monde – « ce grand bûcheron de l'Europe », écrit-il³. Mais il évite le sentimentalisme du mythe populaire et les anecdotes attendrissantes véhiculées par les anciens soldats⁴. Les dix neuf chapitres de Waterloo dressent un constat sévère de l'Empire sous l'angle politique⁵. Certes Hugo utilise l'emphase pour parler de Napoléon ; il est « un de ces génies d'où sort le tonnerre⁶ », « Michel-Ange⁷ », « un soleil⁸ ». Mais il est aussi évoqué ironiquement. L'enseigne d'un vannier proclame : « Napoléon est fait / Tout en osier⁹ » ; à propos d'un boulet de canon, Combeferre affirme : « [...] la lumière fait soixante-dix mille lieues par seconde. Telle est la supériorité de Jésus-Christ sur Napoléon¹⁰ », et l'auteur rapprochant l'atome et le géant donne pour titre à un chapitre : « Où le petit Gavroche tire parti de Napoléon le Grand¹¹. » La mise à distance est faite enfin par le signalement du mythe comme tel : « Les imaginations déifiaient cet homme terrassé¹². »

1. *Ibid.*, p. 270.

2. « [...] toute cette figure du dernier César est debout dans les imaginations, acclamée des uns, sévèrement regardée par les autres. Cette figure a été longtemps toute dans la lumière ; cela tenait à un certain obscurcissement légendaire que la plupart des héros dégagent et qui voile plus ou moins longtemps la vérité ; mais aujourd'hui l'histoire et le jour se font. » (*Ibid.*, p. 250.)

3. *Ibid.*, p. 242. Il précise dans les années 1860-1865 : « Rendons justice à Napoléon ; il fut subversif. Personne n'a rudoyé le droit divin comme lui. Sous ce rapport, il n'a point nui à 89. C'est lui qui a disloqué le vieux continent monarchique. Il a fait en Europe du progrès avec effraction [...]. Quant à sa couronne, lorsqu'il en a eu une, la façon dont il l'a portée était révolutionnaire. Il a été César anarchiquement. Il a eu une manière à lui d'être empereur, manière désagréable aux empires. » (*Prose philosophique, Critique*, p. 604.)

4. Il y en a une illustration dans la gravure qui est accrochée dans le galetas Jondrette, *Les Misérables*, p. 591.

5. « Est-il vrai, comme M. Ferrier l'insinue, que quelques amis blâment l'esprit du livre *Waterloo* ? Ils seraient donc bien déraisonnables. Je dis son fait à Napoléon, durement même, mais je regagne la bataille. » Lettre à Auguste Vacquerie, le 23 mai 1862, *Correspondance* I. N., t. II, p. 393.

6. *Les Misérables*, p. 260.

7. *Ibid.*, p. 274

8. *Ibid.*, p. 500. C'est le jugement de Marius, porteur du mythe pour des raisons familiales.

9. *Ibid.*, p. 855.

10. *Ibid.*, p. 946.

11. *Ibid.*, p. 747.

12. *Ibid.*, p. 278. Le mythe fonctionne aussi à contresens : « [...] et pour le [Napoléon] peindre à l'imagination du peuple qui, comme nous l'indiquions tout à l'heure, ressemble à l'imagination des enfants, le parti de 1814 faisait apparaître successivement tous les masques effrayants, depuis ce qui est terrible en restant grandiose, jusqu'à ce qui est terrible en devenant grotesque, depuis Tibère jusqu'à Croquemitaine. » (*Ibid.*, p. 501.)

Conclusion.

En ayant recours aux modalités de la logique¹, on peut diviser entre *pouvoir* et *devoir* les faits d'énonciation auctorale qui sont dans *Les Misérables*. La diégèse, soucieuse de réalisme, y représente ce qu'il est possible de faire vivre aux personnages ; les passages non diégétiques, disent la contingence et ce sur quoi il est nécessaire de réfléchir à la lumière de l'histoire et de la philosophie sociale. Cette modalité-là, dans l'organisation horizontale du texte, met le prédicat réflexif au-dessus du prédicat diégétique. Le mode majeur est celui du penseur, de l'historien et du politologue ; le mode mineur est celui du narrateur-auteur qui crée des personnages et leur fait vivre des situations dans des parties titrées : *Fantine*, *Cosette*, *Marius*, *Jean Valjean* (exceptionnellement, la quatrième partie s'intitule : *L'idylle rue Plumet et l'épopée rue Saint-Denis*, ce qui remplace le personnage par la situation). C'est une structure plus proche, semble-t-il, d'une composition musicale que d'un enchaînement syntaxique de cause à effet propre à cette période de l'histoire littéraire, où le roman illustre le social et en est la manifestation. Cette composition ressemble au contrepoint rigoureux du début de la musique baroque², dont la progression se fait note contre note, voix contre voix, sur une ligne mélodique horizontale, sans enchaînement. Éventuellement, comme dans le chant canon, il y a un décalage polyphonique.

Cette composition du roman relève de deux voix alectorales entrecroisées – voire opposées – qui ont avec les événements et les problèmes sociaux des rapports différents. Le penseur travaille une matière abstraite et théorique, dont le référent est idéologique. Le narrateur construit, sur la même thématique, une réalité fictionnelle en référence à la réalité extralinguistique. Il semble que la compréhension d'ensemble du roman est plus lisible si l'on envisage la diégèse comme une fable aux récits multiples, dont la réflexion politique et philosophique double le sens. L'exemple en est *Waterloo* dont les cent huit occurrences se partagent les deux modalités de l'œuvre. Sur le mode mineur, les relais de Waterloo sont Thénardier, Éponine, Marius, M. Gillenormand, toujours cadrés dans l'action héroïque de Pontmercy et de sa rencontre avec Thénardier. Il y a bien une tentative de mise en abyme de la réflexion historique et politique dans la diégèse quand Bossuet évoque le « – 18 juin 1815, Waterloo³ », mais elle se heurte au panégyrique excessif de Marius en faveur de Napoléon⁴. Faire sérieusement le bilan de Waterloo appartient à l'auteur sur le mode majeur. Il y a beaucoup d'exemples de ruptures volontaire de la narration diégétique au profit du discours nécessaire ; nous citerons seulement la juxtaposition ironique, à la fin du chapitre intitulé « L'année 1817 », de considérations historiques généralisantes et de la réintroduction de personnages :

Voilà, pêle-mêle, ce qui surnage confusément de l'année 1817, oubliée aujourd'hui. L'histoire néglige presque toutes ces particularités, et ne peut faire autrement ; l'infini l'envahirait. Pourtant ces détails qu'on appelle à tort petits, – il n'y a ni petits faits dans l'humanité, ni petites feuilles dans la végétation, – sont utiles. C'est de la physionomie des années que se compose la figure des siècles. En cette année 1817, quatre jeunes parisiens firent « une bonne farce⁵.

1. Ces modalités remontent à Aristote (*Aristote, Catégories et De l'interprétation, Organon I et II*, traduit par Jules Tricot, Vrin, 1970, II). Elles ont été reprises par plusieurs linguistes en relation avec le structuralisme.

2. Le contrepoint rigoureux apparaît au début du baroque. Il s'agit, très brièvement, de faire apparaître sur la ligne mélodique une voix montante et une voix descendante, qui relèvent d'une polyphonie de juxtaposition de type modal.

3. *Les Misérables*, p. 532.

4. Hugo rend bien compte du trop d'optimisme de Marius à propos de Napoléon et l'Empire, mais ces dernières remarques montrent justement le décalage entre le mythe porté par le personnage et l'analyse faite par la voix réflexive de l'auteur.

5. *Ibid.*, p. 97.

En ce qui concerne les lieux, le procédé de description toponymique employé pour Waterloo, est explicitement revendiqué, comme système de représentation de la barricade de la rue de la Chanvrerie : « Qu'on nous permette de recourir, pour la clarté du récit, au moyen simple déjà employé pour Waterloo¹. » C'est une démarche de distanciation qui dit le procédé et son effet, et perturbe délibérément la diégèse. Le rapprochement analogique des lieux se marie avec la construction syllepse² du récit dans un mouvement d'éternel retour. C'est un des procédés des *Misérables* qui fait de la *digression* un système. On peut le rapprocher de l'intitulé du chapitre : « Les zigzags de la stratégie³ », l'image du « zigzag » étant le reflet de cette démarche. De façon mémorielle, Hugo dépayse de même les lieux nouveaux dans le labyrinthe où les attend le Minotaure qu'est le passé. Il le revendique pour lui-même en toute conscience (« il ignore le Paris nouveau car il écrit avec le Paris ancien devant les yeux dans une illusion qui lui est précieuse⁴ »), et l'applique à Waterloo, à son lion dérisoire – moins vivant que les spectres du champ de bataille qui rejouent continuellement leur mort – et à l'égout correct d'aujourd'hui qui cache les trésors d'hier. Mais cela reste en partie une illusion, car, comme le dit Apollinaire, « l'espérance est violente » et les images les plus récentes s'imposent nécessairement au lecteur comme une évidence de la vie collective.

On a beaucoup employé le mot « mythe » pour nommer la vision subjective que Victor Hugo a de l'histoire et de la politique. On gomme ainsi la vérité de son projet au profit d'un irrationnel qui n'est pas même celui des origines. Émile Tersen le constate à propos de Paris : « On évoque souvent un “mythe de Paris” [...] L'histoire littéraire a ses vues et ses raisons. Mais l'auteur de ces lignes n'est qu'un historien, tout court, à qui il semble que l'on confonde sous le terme équivoque et séduisant de mythe, deux ordres de choses très différentes⁵. » On pourrait appliquer ce jugement aux personnages historiques évoqués dans *Les Misérables* et impliqués dans la structuration de la pensée politique. L'histoire est la référence que Hugo utilise pour illustrer cette pensée ; elle lui fournit des signes symboliques et non des mythes. Danton est le symbole de l'orateur mais les paroles qu'il a laissées nous disent que ce n'était pas un mythe. Le récit épique de Waterloo est réaliste, les sources sont là pour en témoigner. Quant à l'égout, les problèmes qu'il pose à ceux qui veulent y mettre de l'ordre sont bien réels, les sources, là encore, le disent. Qu'ensuite le penseur y voit des symboles et matière à réfléchir relève de l'interprétation, et dans ce cas Hugo n'est plus un simple historien, mais, comme il le dit lui-même, un philosophe.

1 *Ibid.*, p. 855.

2. La syllepse est l'organisation anachronique du récit, où les événements sont narrés non pour des connexions temporelles, mais pour des motivations spatiales ou thématiques.

3. *Les Misérables*, p. 353.

4. *Ibid.*

5. Émile Tersen, *op. cit.*, p. 92 *sqq.*

CHAPITRE V : la symbolique de noms propres

Certains personnages des *Misérables* et certains acteurs historiques, plus que d'autres, sont reliés symboliquement aux grands axes de la pensée politique de Victor Hugo. Ils incarnent des réponses positives ou non à la question : pourquoi la révolution est-elle voulue par le destin ? Javert, Cosette et M. Gillenormand sont en deçà de ce questionnement ; ces deux derniers sont uniquement mus par l'amour de Marius, et leur acceptation de ses idées est un apolitisme déguisé. Javert, par haine de ses origines, est une conscience esclave ; sa révolution est intérieure, elle se limite à Jean Valjean et la révélation de ce que cela implique est si déstabilisante qu'elle le pousse au suicide. À l'inverse, Gavroche et sa sœur représentent le peuple d'en bas pour qui l'insurrection prérévolutionnaire est une promotion, voire une ascension humaine. Ils sont d'une certaine façon des héros parmi des héros par l'intensité de leur personnalité. Jean Valjean et M. Mabeuf rejoignent l'insurrection tardivement, mais ils s'imposent comme des êtres de non-violence et de vertu, dont le ralliement est à lui-seul un symbole. Thénardier est une figure d'opportunisme et de cynisme social, un contre-exemple pour l'utopie et un symbole de l'envie qui menace le peuple quand il n'a pas d'idéal. Le vieux Fauchelevent et le fossoyeur Gribier sont des déclassés qui sont « du peuple » avec résignation et courage, c'est à dire qui appartiennent à la classe de ceux qu'on appelle : *les petites gens*.

Enjolras, « soldat de la démocratie », est le plus conceptuel des personnages ; il fait le lien avec les deux grands modèles d'authenticité politique que sont, pour Hugo, Saint-Just et Robespierre. Marat n'a pas cette valeur exemplaire, mais il est chercheur dans la « mine » et il a la « prunelle étoile ». Le général Lamarque, écho de l'Empire, est le symbole de la fidélité à la patrie et du dévouement au peuple. Blanqui incarne l'insurrection permanente et s'il n'apparaît pas dans l'œuvre, c'est que Hugo n'aime pas ses idées ; mais il en tient compte dans ses réponses.

Marius ne semble pas être un personnage symbolique. Par sa proximité biographique avec l'auteur, il est, pourrait-on dire, réaliste¹.

Le concept incarné de la République naît de la confrontation entre le tableau de Delacroix : *La Liberté guidant le peuple*, et la représentation que Hugo en donne dans *Les Misérables*.

1. Annette Rosa fait une intéressante étude de Marius dans *Choses vues à travers Hugo, Hommage à Guy Rosa*, « Marius "retourné" », Presses universitaires de Valenciennes, distribution Les Belles lettres, 2008.

La révolution vierge : Enjolras, Saint-Just, Robespierre

« [...] dans la Convention, il eût été Saint-Just [...]! »

« L'arme de la République est l'effroi, la force de la République est la vertu² », dit Robespierre dans *La Mort de Danton*. À ce propos, John Jackson écrit :

Tant Saint-Just que Robespierre ont recours au même procédé dépersonnalisant l'origine de la violence (la nature, la vertu ou la justice), ils lui assignent une légitimité qui devient aussi bien la leur. [...] Le clan des Dantonistes ne diffère pas seulement ici en effet du clan des Robespierristes pour des questions de politique, mais aussi et surtout, pour des questions de relation à la sexualité. Le génie de Büchner a consisté ici à superposer à l'antagonisme politique un antagonisme libidinal³.

La tentation de l'ange exterminateur est incarnée par Enjolras dans *Les Misérables*. Tout son portrait dit la violence et la virginité :

On eût dit, à voir la réverbération pensive de son regard, qu'il avait déjà, dans quelque existence précédente, traversé l'apocalypse révolutionnaire [...]. Il n'avait qu'une passion, le droit, qu'une pensée, renverser l'obstacle. Sur le mont Aventin, il eût été Gracchus ; dans la Convention, il eût été Saint-Just. [...] Devant tout ce qui n'était pas la république, il baissait chastement les yeux. C'était l'amoureux de marbre de la Liberté. Sa parole était âprement inspirée et avait un frémissement d'hymne. Il avait des ouvertures d'ailes inattendues. Malheur à l'amourette qui se fût risquée de son côté ! Si quelque grisette de la place Cambrai ou de la rue Saint-Jean-de-Beauvais [...] fût venue essayer sa beauté sur Enjolras, un regard surprenant et redoutable lui eût montré brusquement l'abîme, et lui eût appris à ne pas confondre avec le chérubin galant de Beaumarchais le formidable chérubin d'Ezéchiel⁴.

Robespierre participe aussi de cet *ego* violent et vierge. D'abord par l'opposition entre Combeferre comparé à Condorcet et Enjolras à Robespierre⁵, puis par la bouche de M. Gillenormand : « Il n'y a pas de Robespierre qui tienne, la femme règne⁶. » À l'opposé, Grantaire « son contraire » est le libidineux, hédoniste et « douteur anarchique⁷ ». Et pourtant Enjolras le fascine, au point de mourir avec lui en criant : « – Vive la république ! J'en suis⁸. »

Hugo, contrairement à Büchner, ne réduit pas la diversité des tempéraments révolutionnaires à ces deux extrêmes en désaccord « libidinal ». Les portraits des membres de Corinthe offrent un bouquet de motivations variées et de types d'hommes dont la révolution n'a pas l'air de contrarier la vie sentimentale pour le peu qu'on en devine. Néanmoins, la contradiction est bien là, à la base, formidable et présente : qui rejoint Enjolras dans son absolu, meurt. En sont exceptés quatre chargés de famille qu'Enjolras oblige à vivre par devoir, et Marius qui sans le vouloir est sauvé malgré lui par l'expérience que Jean Valjean a du bagne.

1. *Les Misérables*, p. 515.

2. « Die Waffe der Republik ist der Schrecken, die Kraft der Republik ist die Tugend. » Georg Büchner, *Dantons Tod*, I, 3.

3. John Jackson, *Eros et Pouvoir*, Neuchâtel, coll. « Langages », La Baconnière, 1988, p.16-17. J. Jackson cite Büchner comparant la violence populaire « à la destructivité d'une motion infantile » : « Das Volk ist wie ein Kind, es muss alles zerbrechen, um zu sehen was darin steckt. » (Le peuple est comme un enfant, il lui faut tout casser pour voir ce qu'il y a dedans.) (*Ibid.*, p. 14)

4. *Les Misérables*, p. 515

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, p. 1084.

7. *Ibid.*, p. 521.

8. *Ibid.*, p. 987.

Le grotesque et le sublime : Marat

Le nom de Marat est plusieurs fois cité dans le chapitre intitulé « Les mines et les mineurs¹ ». Tout le chapitre repose sur la grande métaphore filée qui illustre la remarque de Hugo : « Les sociétés humaines ont toutes ce qu'on appelle dans les théâtres un troisième dessous. Le sol social est partout miné, tantôt pour le bien, tantôt pour le mal². » Pour resituer Marat dans l'espace et sur l'échelle de valeur qu'il symbolise, il est nécessaire de rappeler la géographie de ces *mines*. Le début de l'allégorie évoque des lieux horizontaux : « On s'appelle et on se répond d'une catacombe à l'autre. Les utopies cheminent sous terre dans les conduits. Elles s'y ramifient en tous sens. Elles s'y rencontrent parfois et y fraternisent³. » À cette latéralité succède la verticalité : « Autant d'étages souterrains, autant de travaux différents⁴. » Marat n'apparaît que dans l'étape suivante, celle où les révolutionnaires et les réformateurs sont classés selon une échelle de valeur concrétisée par des échelons-étages : « L'échelle descendante est étrange et chacun de ces échelons correspond à un étage où la philosophie peut prendre pied, et où l'on rencontre un de ses ouvriers, quelquefois divin, quelquefois difforme⁵. » Sont alors cités successivement Jean Huss, Luther, Descartes, Voltaire, Condorcet, Robespierre, Marat et Babeuf. Le nom de Marat revient ensuite à l'intérieur d'un parallèle à deux niveaux entre le Christ et Marat, légèrement scandaleux pour un chrétien orthodoxe :

Marat s'oublie comme Jésus. Ils se laissent de côté, ils s'omettent. Ils ne songent point à eux. Ils voient autre chose qu'eux-mêmes. Ils ont un regard et ce regard cherche l'absolu. Le premier a tout le ciel dans les yeux ; le dernier, si énigmatique qu'il soit, a encore sous le sourcil la pâle clarté de l'infini. Vénérez, quoiqu'il fasse, quiconque a ce signe, la prunelle étoilée⁶.

Hugo, après avoir rétabli une hiérarchie entre les deux hommes, les rassemble sous le signe de *l'absolu* ; le facteur commun à tous deux est « le désintéressement⁷ », suprême critère qui fait échapper Marat à l'ordre social des « mineurs noirs⁸ ». Peut-être de s'être intitulé et voulu l'« Ami du peuple⁹ » l'aide-t-il implicitement à être un exemple redondant. Hugo n'est pas aveugle sur les côtés sombres de l'homme ; il dira par ailleurs à l'occasion de la découverte du suaire de Marat dans les égouts : « On laissa cette guenille où elle était. Fut-ce mépris ou respect ? Marat méritait les deux¹⁰. » Il établit ainsi, par métonymie interposée, la dialectique du pour et du contre. Cette métonymie est intéressante car le linceul est un drap d'amour :

On reconnut que ce qu'on avait sous les yeux était un morceau du linceul de Marat. Marat, dans sa jeunesse, avait eu des amours. [...]. De ces amours, historiquement constatés, avec une grande dame, il lui était resté un drap de lit. Epave ou souvenir. À sa mort, comme c'était le seul linge un peu fin qu'il eût chez lui, on l'y avait enseveli. De vieilles femmes avaient emmailloté pour la tombe, dans ce linge où il y avait eu la volupté, le tragique Ami du peuple¹¹.

1. *Ibid.*, III, VII, 1.

2. *Ibid.*, p. 569.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, p. 570.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 570.

9. *Ibid.*, p. 1000.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

Hugo, qui a brouillé la communication avec l'infini au nom du principe de réalité, la rétablit aussitôt par un raccourci saisissant de la destinée humaine – l'enfance, l'amour, la mort – et plus précisément de son adéquation aux misérables – le linge, la guenille, le linceul. Grâce à ce drap traité successivement de « loque¹ » et de « relique », il peut reprendre pied dans le sacré :

En somme, la relique était étrange. Une marquise y avait dormi, Marat y avait pourri ; elle avait traversé le Panthéon pour aboutir aux rats de l'égout. Ce chiffon d'alcôve, dont Watteau eût jadis joyeusement dessiné tous les plis, avait fini par être digne du regard fixe de Dante².

En langage psychanalytique, cela s'appelle de la sublimation³.

L'homme de la lutte des classes : Blanqui

Blanqui n'est jamais cité dans *Les Misérables*, alors que Barbès l'est d'une façon détournée (« [...] une des plus généreuses figures de notre temps⁴»). Mais il serait tentant, connaissant Hugo et son goût pour la paronymie* et le calembour*, d'entendre dans les noms suivants les balbutiements du signifiant *Blanqui* : Blanc, Blancard, Blankenheim, successivement socialiste, général de division hostile à la Restauration et héros de l'indépendance suisse. C'est à Blanqui que Hugo répond indirectement en refusant à la bourgeoisie d'être une classe spécifiquement séparée du peuple ; elle est un « à peu près de peuple⁵ ». Quant à l'insurrection permanente, préconisée par Blanqui, menée par un petit groupe de républicains décidés, Hugo la subordonne à l'adhésion de cette même bourgeoisie :

En ces temps-là [les années 1830], si différents de ceux où nous sommes, quand l'heure était venue où le peuple voulait en finir avec une situation qui avait trop duré, avec une charte octroyée ou avec un pays légal, quand la colère universelle était diffuse dans l'atmosphère, quand la ville consentait au soulèvement de ses pavés, quand l'insurrection faisait sourire la bourgeoisie en lui chuchotant son mot d'ordre à l'oreille, alors l'habitant, pénétré d'émeute pour ainsi dire, était l'auxiliaire du combattant [...]⁶.

Or, et même les journaux de droite le disent, à partir de 1830 la guerre des classes s'est déplacée : d'affrontement entre l'aristocratie et la bourgeoisie englobant le peuple (l'ex-Tiers Etat), elle devient affrontement entre la bourgeoisie possédante et ceux que Blanqui nomme les *prolétaires*, qui sont pour lui les pauvres et les très modestes : « Il ne faut pas se dissimuler qu'il y a guerre à mort entre les classes qui composent la nation [...] le parti vraiment national, celui auquel les patriotes doivent se rallier, c'est le parti des masses⁷ », écrit-il en 1830. Le non-dit de Hugo concernant Blanqui recoupe son silence sur la révolte des canuts de 1832, évoquée une fois dans *Les Misérables* comme « guerre servile⁸ », alors qu'elle est l'archétype de ce que sera la Commune comme organisation politique insurrectionnelle où la lutte des classes se réalise de façon presque moderne⁹.

1. *Ibid.*, p. 999.

2. *Ibid.*, p. 1000.

3. Voir ce que dit Jean-Marc Hovasse de l'importance de Marat pour Hugo. (Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. II, p. 774-775.)

4. *Ibid.*, p. 662.

5. *Les Misérables*, p. 829.

6. *Ibid.*, p. 974.

7. *Blanqui, op. cit.*, « Rapport sur la situation intérieure et extérieure de la France depuis la Révolution de juillet, 2 février 1832 », p. 85.

8. *Les Misérables*, p. 667.

9. Un poème de Hugo sur les canuts prouve pourtant le contraire d'un désintéret (*Toute la lyre*, I, 37 ; *Poésie IV*, Laffont, p. 197).

Les avatars d'un cercueil : Lamarque

Dans la plupart des énoncés où son nom apparaît, le général Lamarque fonctionne comme signe insurrectionnel ou comme symbole de la république, grâce au signe iconique qu'est son corps mort. Un mort, voilà ce qu'il est, et le mot « enterrement » est souvent répété d'un énoncé à l'autre. Hugo, historien, ne prononce pas à son sujet le mot « républicain » mais le fait siéger « entre la gauche et l'extrême gauche¹ » en écrivant son panégyrique. Il en fait l'homme aux « deux bravours » (« la bravoure des champs de bataille et la bravoure de la tribune² »), et le montre mourant « en prononçant le mot *patrie*³ ». Symbole de libéralisme politique (« il tenait haut la liberté⁴ »), il est pourtant dans cet historique fortement rattaché à l'Empire dont « il avait majestueusement gardé la tristesse de Waterloo⁵ ». Cette connotation impériale se retrouve dans la conversation qu'ont le perruquier et le vieux soldat qu'il rase : « le perruquier avait naturellement parlé au vétéran de l'émeute, puis du général Lamarque, et de Lamarque on était venu à l'empereur⁶. » L'émeute va transformer ce cadavre en machine à tuer. M. Gillenormand ne s'y trompe pas qui l'accuse, quand il croit que Marius n'est plus, d'être responsable de sa mort :

Tu t'es donc fait arranger comme cela pour les beaux yeux du général Lamarque ! qu'est-ce qu'il t'avait fait, ce général Lamarque ? Un sabreur ! un bavard ! Se faire tuer pour un mort ! S'il n'y a pas de quoi rendre fou⁷ !

Si Hugo n'a pas prononcé le mot de « république », le grand-père le fait, lui, dans un parallélisme syntaxique qui s'opère quelques lignes plus haut à propos de Marius : « un gremlin qui, au lieu de s'amuser et de jouir de la vie, est allé se battre et s'est fait mitrailler comme une brute ! Et pour qui ? Pourquoi ? Pour la république⁸ ! » Comme une fonction mathématique, le discours établit les équivalences : *Lamarque = la république = un remède à l'amour et à la vie*. Ce caractère mortifère du cadavre de Lamarque se révèle dans le vocabulaire et dans la manière dont l'enterrement est raconté : « Le 5 juin donc, par une journée mêlée de pluie et de soleil, le convoi du général Lamarque traversa Paris avec la pompe militaire officielle, un peu accrue par les précautions⁹. » À mesure que le cortège chemine, les incidents surgissent, entre autres, les cris de l'École polytechnique. Puis Lafayette fait un discours dont l'effet « touchant », pour reprendre le mot de Hugo lui-même, est perturbé par un drapeau rouge déployé. À partir de là, Lamarque et Lafayette deviennent des slogans : « *Lamarque au panthéon ! – Lafayette à l'hôtel de ville¹⁰ ! –* », et le peuple relaye l'armée et s'empare du vivant et du mort : « Des jeunes gens, aux acclamations de la foule, se mirent à traîner Lamarque dans le corbillard par le pont d'Austerlitz et Lafayette dans un fiacre par le quai Morland¹¹. » Le corbillard devient alors une machine de guerre dans laquelle Lamarque est intégré de façon métonymique : « [...] une barricade s'ébauche, les jeunes gens refoulés passent le pont d'Austerlitz avec le corbillard au pas de course et chargent

1. *Les Misérables*, p. 834.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, p. 849.

7. *Ibid.*, p. 1038.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*, p. 836.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*, p. 836-837.

la garde municipale [...]¹. » On dirait d'un film comique du temps du muet, mais l'on n'ose demander ce qu'est devenu le corps... Ce cadavre sera, du reste, enterré au deux sens du terme : littéralement, on s'apprête à le mettre en terre (futur proche) et, au sens métaphorique, on est en train de se débarrasser du passé qu'il représente. Pour Marius pourtant converti à l'empereur, l'enterrement de Lamarque est du « chinois² » et pour Enjolras, c'est l'occasion de faire un calembour. Corinthe n'ira pas à l'enterrement et fera sa barricade sur les lieux mêmes du cabaret :

Un grand blond sur le boulevard m'a dit [c'est un petit garçon qui parle] : Connais-tu la mère Hucheloup ? J'ai dit : Oui, rue Chanvrière, la veuve au vieux. Il m'a dit : Va-s-y. Tu y trouveras monsieur Bossuet et tu lui diras de ma part : A-B-C. C'est une farce qu'on vous fait, n'est-ce pas ? [...]. Cependant Laigle méditait ; il dit à demi-voix : – A-B-C, c'est-à-dire enterrement de Lamarque. – Le grand blond, observa Grantaire, c'est Enjolras qui te fait avertir. – Irons-nous ? fit Bossuet. – Il pleut, dit Joly. J'ai juré d'aller au feu, pas à l'eau. Je ne veux pas b'enhüber [Joly a un coryza]. – Je reste, dit Grantaire. Je préfère un déjeuner à un corbillard. – Conclusion, nous restons, reprit Laigle. Eh bien, buvons alors. D'ailleurs on peut manquer l'enterrement sans manquer l'émeute. – Ah ! l'ébeute, j'en suis, s'écria Joly³.

Mot d'ordre, événement, symbole, icône* ballottée par les rues, le cadavre de Lamarque a été le témoin qu'on s'est passé dans la course de relais tentée vers la république. Vainement en 1832.

La signification politique du silence et le discours apolitique

Le discours apolitique dans *Les Misérables* concerne M. Mabeuf et il est tenu par l'auteur à propos de son personnage : « ni royaliste, ni bonapartiste, ni chartiste, ni orléaniste, ni anarchiste » mais « bouquiniste » et accessoirement « botaniste »⁴. Hugo poursuit, dans le chapitre plein d'humour qu'il consacre à l'innocent vieillard :

Il ne comprenait pas que les hommes s'occupassent à se haïr à propos de billevesées comme la charte, la démocratie, la légitimité, la monarchie, la république, etc., lorsqu'il y avait dans ce monde toutes sortes de mousses, d'herbes et d'arbustes qu'il pouvait regarder, et des tas d'in-folio et même d'in-trente-deux qu'il pouvait feuilleter⁵.

La réalisation diégétique fera que M. Mabeuf ira se suicider sur la barricade après qu'il aura été dépouillé de toutes ses raisons de vivre par le déterminisme financier de l'époque. Ruiné, il devient un héros, et incarne brusquement la nécessité de l'engagement politique. Il est, pour Hugo, un élément important en faveur de l'insurrection républicaine.

L'autre tenant de l'apolitisme est M. Gillenormand. L'apolitisme est pour lui un dernier avatar provoqué par l'amour grand-paternel. Dans ses propos au mariage de Marius et de Cosette, il en est le chantre : « Quant à moi, je n'ai plus d'opinion politique ; que tous les hommes soient riches, c'est-à-dire joyeux, voilà à quoi je me borne⁶. » Puis, dans son adresse aux mariés – à la fois fétichiste et naturaliste – il fait l'éloge du soleil : « Obéissons aveuglément au soleil. Ah ! Qu'est-ce que le soleil ? C'est l'amour [...]. Il n'y a pas de Robespierre qui tienne, la femme règne. Je ne suis plus royaliste que de cette royauté-là⁷. » Il n'a, en effet, aucun autre recours. Pendant une conversation avec Marius, il a fait l'expérience

1. *Ibid.*, p. 837.

2. *Ibid.*, p. 823.

3. *Ibid.*, p. 863-864.

4. *Ibid.*, p. 544.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, p. 1084.

7. *Ibid.*

d'une reconversion politique impossible, et la scène est fortement comique :

– Ceci a déjà été mis en vers. C'est le dénouement du *Jeune malade* d'André Chénier, d'André Chénier qui a été égorgé par les scélér... – par les géants de 93.

M. Gillenormand crut apercevoir un léger froncement de sourcil de Marius, qui, en vérité, nous devons le dire, ne l'écoutait plus, envolé qu'il était dans l'extase, et pensant beaucoup plus à Cosette qu'à 1793. Le grand-père, tremblant d'avoir introduit si mal à propos André Chénier, reprit précipitamment :

– Égorgé n'est pas le mot. Le fait est que les grands génies révolutionnaires, qui n'étaient pas méchants, cela est incontestable, qui étaient des héros, pardi ! trouvaient qu'André Chénier les gênait un peu, et qu'ils l'ont fait guillot... – C'est-à-dire que ces grands hommes, le sept thermidor, dans l'intérêt du salut public, ont prié André Chénier de vouloir bien aller...

M. Gillenormand, pris à la gorge par sa propre phrase, ne put continuer ; ne pouvant ni la terminer, ni la rétracter, pendant que sa fille arrangeait derrière Marius l'oreiller, bouleversé de tant d'émotions, le vieillard se jeta, avec autant de vitesse que son âge le lui permit, hors de la chambre à coucher, en repoussa la porte derrière lui, et, pourpre, étranglant, écumant, les yeux hors de la tête, se trouva nez à nez avec l'honnête Basque qui cirait les bottes dans l'antichambre. Il saisit Basque au collet et lui cria en plein visage avec fureur : – Par les cent mille Javottes du diable, ces brigands l'ont assassiné !

– Qui, monsieur ?

– André Chénier !

– Oui, monsieur, dit Basque épouvanté¹.

Terrifié à l'idée de prononcer les mots qui fâchent, et scandalisé de ne pas les dire, le vieil ultra n'a plus qu'à s'abandonner à l'idée optimiste d'une concorde universelle. M. Gillenormand et M. Mabeuf ont suivi des chemins inverses, mais ont été conduits au changement par le choc des événements. Le refus de Cosette concernant la politique a un autre sens.

Cosette ou le silence des agneaux

Cosette la femme-objet, l'enfant-chose, l'enfant-martyre ou la femme-ange... La liste peut être poursuivie à l'infini pour la qualifier et tenter de faire d'elle ce vrai personnage dont on lui refuse souvent le statut. Cosette, petite chose, ou Causette, enfant-cause ? Chez quelques-uns, la sympathie se porte sur Éponine, sur son amour impossible et sa guerre perdue. Cosette, à côté, représente le scandale du bonheur et sans doute de l'oubli, même si l'avenir du couple Marius-Cosette n'est pas absolument précisé. Qu'une enfant malheureuse se reconvertisse à ce point en bourgeoise satisfaite, et que cette bourgeoise prenne plaisir à devenir madame la baronne, reste un scandale pour les contempteurs de l'ascenseur social. Ce sera toujours une parvenue, comme Marius d'ailleurs, produit de cette noblesse d'Empire qui ne sera jamais la bonne aux yeux d'un légitimiste véritable. N'importe, Jean Valjean n'est pas regardant, Madame la baronne de Pontmercy lui va et il fournit la dot pour que la société s'en satisfasse. Cosette est la revanche de Jean Valjean, la cause qui dirige ses actions à partir du moment où il connaît son existence. Malgré et à cause de l'amour qu'il lui porte, il prend à chaque fois les bonnes décisions, fût-ce à son propre désavantage – celle de ne pas laisser Cosette devenir religieuse et celle d'aller secourir Marius. De là, les événements qui suivront : Jean Valjean qui voulait la sauver est obligé de sauver celui à qui elle est attachée par l'amour. Son plan se complique à mesure qu'il le réalise, mais il s'agit du bonheur de Cosette qu'il arrache au déterminisme du malheur obligé ; donc il improvise, non sans révolte et soubresauts. Il lui faut simultanément protéger Cosette de la fatalité sociale que Fantine lui a transmise et sauver Marius de la répression, les deux visages du destin au XIX^e siècle.

Quant à l'argent, il arrive en contrepoint aux phases critiques du récit, reste de l'activité de Monsieur Madeleine, caché, protégé, transmis pour que Cosette soit quelqu'un d'honorable,

1. *Ibid.*, p. 1056-1057.

de riche et d'heureux. Cosette n'est pas Nana. Ce que les courtisanes gagnent grâce à leur corps, Cosette l'a gratuitement, parce qu'un forçat, féru de justice, va faire d'elle ce qu'aucun homme respectable, si généreux fût-il, n'aurait pu faire sans contrepartie. Il y a beaucoup d'exemples de cette ambition de Jean Valjean pour Cosette, qui va jusqu'à lui redonner le nom d'Euphrasie signifiant en grec ancien gaîté et plaisir. Conformément à la revanche sur le destin qu'elle doit incarner, Hugo la maintient dans cette joie que rien n'altère une fois qu'elle a Marius (« elle eût été triste, si la tristesse lui eût été possible¹ »), jusqu'au sacrifice de l'homme qui l'a portée à ce faîte. Montreuil-sur-Mer et le bonheur ouvrier auront été la première *cause* de Jean Valjean ; Cosette sera la seconde, et le mot « cause » dans les deux cas a son sens politique et moral. Montreuil, sans l'affaire Champmathieu, aurait été une cause moins contraignante. Cosette, l'enfant devenue femme, va demander plus de renoncement, et l'on serait tenté de la trouver ingrate et bien silencieuse.

Le silence de Cosette s'inscrit pourtant dans la logique de son passé. C'est celui de l'agneau sauvé de l'abattoir qui ne sait pas pourquoi il est sauf, mais qui reste muet au souvenir de ce qui le menaçait. Contrairement à Éponine, Cosette préfère l'oubli au fait d'assumer son histoire. Son silence remonte à son enfance martyre et est un motif récurrent dans le récit de son arrivée au couvent du Petit-Picpus². Ensuite, lors de la rencontre avec la cadène, Cosette prononce la phrase qui condamne aussi Jean Valjean au silence : « – Il me semble que si je trouvais sur mon chemin un de ces hommes-là, ô mon Dieu, je mourrais rien que de le voir de près³ ! » Cosette, prisonnière du sauvetage qu'on a fait d'elle, reste au stade d'une enfant terrifiée par la misère sociale qu'elle pressent dans ses origines ; elle est une conscience arrêtée, image même de l'aliénation au sens marxiste du terme. La politique n'existe pas pour elle : « – Parions que vous parlez politique. Comme c'est bête, au lieu d'être avec moi⁴ ! » Elle parle à Marius et leur amour est un dialogisme, celui du bonheur qui dit des « niaiseries », même si, précise le texte, « ces niaiseries-là, ces pauvretés-là, l'homme qui ne les a jamais entendues, l'homme qui ne les a jamais prononcées, est un imbécile et un méchant homme⁵ ». Mais quand il est parlé sérieusement, le discours lui semble un discours « politique », généraliste, étranger à son individu⁶.

Paradoxalement, Jean Valjean réalise avec Cosette le scénario inverse du schéma réaliste du XIX^e siècle : avec l'argent que le forçat a gagné honnêtement, grâce au cadavre d'une religieuse qu'on n'enterre pas là où le voudrait l'État, grâce au suicide d'un inspecteur de police et à la vénalité d'un aubergiste bandit, une bâtarde née d'une fille de joie et d'un futur notaire devient baronne, vit un mariage d'amour et embellit les vieux jours d'un grand bourgeois admiratif. Hugo réussit cette gageure : Coppélia vivante, plus belle que la poupée offerte un soir de Noël.

L'apolitisme est une illusion de personnages qui refusent d'être conscients en la matière, et veulent ignorer que l'histoire fait de toute façon la politique à leur place. C'est aussi une occasion pour le *moi* de se ménager un espace de jouissance prudente et quelquefois heureuse, qui dure tant que dure l'illusion.

1. *Ibid.*, p. 1117.

2. *Ibid.*, p. 721.

3. *Ibid.*, p. 1101.

4. « Qui n'a éprouvé la souveraine puissance de ces trois mots prononcés avec un certain accent dans l'oreille d'un petit être effrayé : *Ne dis rien !* La peur est une muette », écrit Hugo, et il poursuit : « Cosette au couvent continua de se taire [...]. Nous venons de le faire remarquer, rien ne dresse les enfants au silence comme le malheur. » (*Ibid.*, p. 446 et 448.)

5. *Ibid.*, p. 794.

6. On interprète à tort, nous semble-t-il, le « – Eh bien, est-ce que je suis quelqu'un ? » (*ibid.*, p. 1102), comme un *je ne suis rien*. Quelqu'un est un indéfini et, sans déterminant, il désigne un indifférencié. Cosette dit en fait qu'elle n'est pas n'importe qui.

L'aliénation de Javert n'est pas mentale mais fondamentale

Javert est *esclave*, au sens hégélien du terme, au service de l'idée qu'il se fait de la loi. Incapable de résoudre la contradiction qu'il croit apercevoir entre son devoir et ses actes quand il laisse partir Jean Valjean, il est trop aliéné pour passer d'une conception étroite de la loi à l'idée même de justice. Hugo en fait un « médiateur¹ » sacrifié. Ironie du langage, la police le croit en proie à une « aliénation mentale » et Jean Valjean l'estime « fou » : « [...] un écrit laissé par cet homme, d'ailleurs irréprochable et fort estimé par ses chefs, faisait croire à un accès d'aliénation mentale et à un suicide. – Au fait, pensa Jean Valjean, puisque, me tenant, il m'a laissé en liberté, c'est qu'il fallait qu'il fût déjà fou². » Javert jusque là obéissait ; il était « homme projectile³ », « providence-dogue⁴ », dont l'État se servait pour maintenir son ordre. Il avait « l'impitoyable joie honnête d'un fanatique en pleine atrocité [...] », écrit Hugo qui lui concède toutefois « on ne sait quel rayonnement lugubrement vénérable⁵ ».

Au moment où il découvre les imperfections sociales dont il ne peut nier la réalité, sa conscience *s'effare*⁶ : « Si les faits faisaient leur devoir, ils se borneraient à être les preuves de la loi ; les faits, c'est Dieu qui les envoie. L'anarchie allait donc, maintenant, descendre de là-haut⁷ ? » Javert ne faisait pas de politique et il échoue dans sa reconversion morale. Son dernier acte professionnel sera pourtant de dénoncer les dysfonctionnements de la préfecture, au bénéfice des détenus. Pauvres projets de réforme destinés à rendre sa raison d'être à sa fonction passée, et dernier avatar de ce que Hugo appelle : « une conscience rectiligne⁸ ».

Thénardier le bon élève et l'homme caméléon

Son nom unit peut-être le vieux verbe *tener* (taner, tourmenter) et le verbe ancien « arder », signifiant *incendier*. Le suffixe « ier » étant agentif*, Thénardier évoque celui qui torture en brûlant ; ce qu'il fait. Il est pourtant le bon élève. Être de désir, Thénardier est aussi un opportuniste choisissant dans la société ce qu'elle a de plus égoïste. Misérable, il exploite la misère, enlève leurs voiles à la charité, à la bonté, à la solidarité, et nie l'amour d'autrui. Interprétant à sa manière le mot d'ordre de Guizot : *Enrichissez-vous*, il dit à Jean Valjean, son prisonnier dans la mesure Gorbeau : « Et maintenant que j'ai eu la bonté de vous dire tout ça, finissons, il me faut de l'argent, il me faut beaucoup d'argent, il me faut énormément d'argent, ou je vous extermine, tonnerre du bon Dieu⁹ ! »

1. Pour Hegel, la conscience est aliénée tant qu'elle s'objective et ne se réalise pas comme savoir absolu. Le savoir absolu se sert de la conscience aliénée comme médiateur ; de là l'allégorie du maître et de l'esclave (d'une conscience maîtresse et *pour soi*, qui jouit d'elle-même par l'intermédiaire de l'esclave). À celui-ci, par contre, est délégué le rôle d'affronter la relation de désir avec l'ici et le maintenant. (Voir *Phénoménologie de l'esprit*, « Morceaux choisis », Gallimard, 1939, p.175 *sqq.*)

2. *Les Misérables*, p. 1062.

3. *Ibid.*, p. 1045.

4. *Ibid.*, p. 104.

5. *Ibid.*, p. 230.

6. « [...] et il était brusquement effaré par cette apparition inouïe : un gouffre en haut. » *Ibid.*, p. 1044.

7. *Ibid.*, p. 1045.

8. *Ibid.*, p. 1044.

9. *Ibid.*, p. 630.

Il est déjà conscient des opportunités de cette contre morale¹ sur le champ de bataille de Waterloo, où, « vespertilio² », il dépouille les morts. Ironie du sort, il tire sans le vouloir le colonel Pontmercy de son tas de cadavres. Cet élément fondateur de sa geste est peint et raconté avec complaisance par lui-même qui se dit sergent en 1815. Il s'affirme donc libéral et bonapartiste sous la Restauration qui, la guerre finie, lui a enlevé son gagne-pain. Suivent les avatars et échecs de l'ascension sociale. Escroquant la pratique comme aubergiste à Montfermeil, il ne réussit pas, car il fait des dettes et le pays est pauvre : « Un digne théâtre manquait à ce grand talent. Thénardier à Montfermeil se ruinait, si la ruine est possible à zéro ; en Suisse ou dans les Pyrénées, ce sans-le-sou serait devenu millionnaire³. » L'avatar suivant le fait bandit dans la mesure Gorbeau, et c'est un nouvel échec, dû à Marius et Javert confondus, qui lui évitent de devenir, sous les yeux du lecteur, un assassin.

Émule de son auteur, Thénardier crée des personnages. Étant Jondrette, ses écrits font de lui un *quadrifon*⁴, homme à quatre faces : Don Alvarès, officier espagnol royaliste réfugié, Femme Balizard, mère de famille de six enfants, Genflot, homme de lettres, auteur d'un drame historique, P. Fabentou, artiste dramatique, sans talents spéciaux. Marius, pour qui ces quatre noms se résument à un seul, Jondrette, n'est pas même certain que l'équation soit résolue : « [...] si toutefois Jondrette lui-même s'appelait Jondrette⁵. » La réussite viendra lorsque Marius lui donne en souvenir de son père l'argent qui lui manquait. Comprendant l'importance du lieu dans l'investissement, Thénardier partira pour les États-Unis, chez frère Jonathan, « ce frère à esclaves⁶ » – comme l'appelle Grantaire – et se fera négrier.

Thénardier se déguise pour le mal, comme Jean Valjean se déguise pour le bien. Il emprunte ainsi à un changeur d'habits, l'homme de la pègre, l'habit de plénipotentiaire que Hugo prend plaisir à détailler :

Le vêtement d'*homme d'état* était désigné comme suit dans le catalogue du changeur ; nous copions : « Un habit de drap noir, un pantalon de cuir de laine noire, un gilet de soie, des bottes et du linge. » Il y avait en marge : *Ancien ambassadeur*, et une note que nous transcrivons également : « Dans une boîte séparée, une perruque proprement frisée, des lunettes vertes, des breloques et deux petits tuyaux de plume d'un pouce de long enveloppés de coton⁷ »

Malgré cette magnifique composition de baron Thénard, démasqué par Marius, il redevient lui-même à l'épilogue : « il ôta son visage comme on ôte son chapeau⁸. »

Homme qui s'active énormément pour être en accord avec son temps, qui voudrait être le bon élève de la société telle qu'il la comprend, dérisoire Ruy-Blas du bas-fond, Thénardier n'a qu'un reproche à se faire : il fait des fautes d'orthographe !

L'intellectuel fossoyeur et le paysan tabellion

Paradoxalement, l'enterrement fictif de Jean Valjean dans la deuxième partie des *Misérables* a des aspects humoristiques. Il se joue à trois personnages, mais le troisième, le héros principal, fait le mort. Il en reste deux, humbles créatures secondaires : Fauchelevent dont le nom ne s'invente pas pour un paysan, fût-il jardinier, et le nouveau fossoyeur du

1. Le terme de *contre morale* appartient à Fourier qui explique dans son œuvre que la morale officielle étant inapplicable, elle suscite automatiquement des contre morales dans la praxis individuelle.

2. *Ibid.*, p. 280.

3. *Ibid.*, p. 302.

4. *Ibid.*, p. 580 *sqq.*

5. *Ibid.*, p. 585.

6. *Ibid.*, p. 528.

7. *Ibid.*, p. 1132.

8. *Ibid.*, p. 1136.

cimetière, un dénommé Gribier¹. Ils figurent ensemble dans une scène où règne l'irrespect envers la mort et l'administration.

Le premier, vieux tabellion ruiné et hargneux de Montreuil-sur-Mer, sauvé par Jean Valjean et placé comme jardinier chez des religieuses parisiennes, a vu tomber du ciel, un soir, l'ancien maire de Montreuil-sur-Mer en fuite devant Javert. Soucieux d'accomplir sa BA et de payer sa dette, il accepte d'aider celui qu'il appelle encore M. Madeleine. Mais pour pouvoir entrer officiellement au couvent, il faut en sortir. Ce sera dans la bière vide d'une religieuse morte. À l'inverse de la littérature romanesque de l'époque, Hugo reprend le scénario du cercueil qui sert à s'évader, et en fait une bière qui permet de rentrer. Pourtant la stratégie trouve ses limites quand apparaît le deuxième homme :

Fauchelevant regarda cet inconnu. – Qui êtes-vous ? demanda-t-il. L'homme répondit : – Le fossoyeur. Si l'on survivait à un boulet de canon en pleine poitrine, on ferait la figure que fit Fauchelevant. – Le fossoyeur ! – Oui. – Vous ! – Moi. – Le fossoyeur c'est le père Mestienne. – C'était. – Comment ! c'était ? – Il est mort. Fauchelevant s'était attendu à tout, excepté à ceci, qu'un fossoyeur pût mourir. [...] Est-ce que nous ne ferons pas connaissance ? balbutia Fauchelevant. – Elle est faite. Vous êtes paysan, je suis parisien².

Cet homme, comme Fauchelevant, est un déçu de l'ascenseur social : faute d'avoir pu être auteur, il est fossoyeur et écrivain public. Enfin il ne boit pas, alors que le vieux Fauchelevant comptait sur le vin d'Argenteuil et l'ivresse qu'il procure pour récupérer Jean Valjean : « – Paysan, j'ai sept mioches qu'il faut nourrir. Comme il faut qu'ils mangent, il ne faut pas que je boive. Et il ajouta avec la satisfaction d'un être sérieux qui fait une phrase : – Leur faim est ennemie de ma soif³. » Réplique de comédien ou de philosophe, qui désespère son partenaire. Forcé d'improviser sa tactique, Fauchelevant va donner sa mesure en volant la carte qui permet au fossoyeur de circuler de nuit :

Avez-vous votre carte ? – Ah, ma carte ! dit le fossoyeur. Et il fouilla dans sa poche. Une poche fouillée, il fouilla l'autre. Il passa aux goussets, explora le premier, retourna le second. – Mais non, dit-il, je n'ai pas ma carte, je l'ai oubliée. – Quinze francs d'amende, dit Fauchelevant. Le fossoyeur devint vert. Le vert est la pâleur des gens livides. – Ah Jésus-mon-Dieu-bancroche-à-bas-la-lune ! s'écria-t-il. Quinze francs d'amende ! – Trois pièces-cent-sous, dit Fauchelevant. Le fossoyeur laissa tomber sa pelle. Le tour de Fauchelevant était venu⁴.

Les victimes de ce quine gagné sur le destin et sur le *parisien* sont la famille de ce dernier évoquée par synecdoque dans son cadre misérable :

Le logis du fossoyeur était, comme toutes ces infortunées demeures un galetas démeublé et encombré. Une caisse d'emballage, – une bière peut-être, – y tenait lieu de commode, un pot à beurre y tenait lieu de fontaine, une paillasse y tenait lieu de lit, le carreau y tenait lieu de chaises et de tables. Il y avait dans un coin, sur une loque qui était un vieux lambeau de tapis, une femme maigre et force enfants, faisant un tas. Il était visible que le fossoyeur avait éperdument cherché sa carte, et fait tout responsable de cette perte dans le galetas, depuis sa cruche jusqu'à sa femme. Il avait l'air désespéré. Mais Fauchelevant se hâtait trop vers le dénouement de l'aventure pour remarquer le côté triste de son succès. Il entra et dit : – Je vous rapporte votre pioche et votre pelle. Gribier le regarda stupéfait. – C'est vous paysan ? – Et demain matin chez le concierge du cimetière vous trouverez votre carte. Et il posa la pelle et la pioche sur le carreau⁵.

Enfin converti au vin d'Argenteuil, le fossoyeur a cette phrase doublement corrective : « Merci , villageois ! s'écria Gribier ébloui. La prochaine fois, c'est moi qui paye à boire⁶. »

1. *Gribier* pourrait venir de l'ancien français *grifier* (l'orgueilleux) par évolution phonétique.

2. *Ibid.*, p. 436.

3. *Ibid.*, p. 437.

4. *Ibid.*, p. 441.

5. *Ibid.*, p. 445.

6. *Ibid.*

Comme Thénardier, Fauchelevent est digne de son auteur car il produit de la fiction. Dans cette scène où se rencontrent la province et la ville, Hugo condense les habitudes langagières, les caractères et les conditions. Pourtant ces humbles seconds rôles sont souvent éclipsés quand sur la scène s'exposent les vedettes. Eux ne sont pas *le peuple*, mais ils sont *du peuple*.

Éponine / Éponyme

« Vous êtes plus qu'un ami pour moi, vous êtes un *alter ego*, vous êtes un moi-même¹. »

Éponine est l'héritière de Hugo en matière de jeu sur le signifiant. À Hugo / Ego, succède Éponine / Éponyme. À une lettre près, dans les deux cas, on entend un équivalent sonore possible des nom et prénom. Éponine² est une gallo-romaine qui a voulu mourir avec son époux Julius Sabinus en révolte contre Rome en 79 après Jésus-Christ³. Madame Thénardier avait peut-être lu son histoire dans « des lectures romanesques⁴ » qui, écrit Hugo, « incendiai[en]t l'âme aimante des portières de Paris et ravageai[en]t même un peu la banlieue⁵. »

Transférée de Montfermeil dans le Paris des insurrections, Éponine devenue une *misérable* méritait un nom de guerre. L'*éponyme* grec est le *cognomen* latin. Ni prénom, ni nom de *gens*, *surnom*, dit la langue française ; ce qui vous rend célèbre à Rome (*Cicéron* est un surnom, et personne ne songe aux autres noms du pourfendeur de Catilina). Hugo a-t-il un *éponyme* ? *Ego* sans doute

Le personnage d'Éponine dans *Les Misérables* se démultiplie : de petite fille peu sympathique – si l'on lit vite – elle devient une jeune délinquante. Mais elle est aussi cette amoureuse capable de quitter l'argot pour parler à l'homme qu'elle aime, qui retrouve son innocence et sa grandeur au moment de mourir, pour une vraie fin de roman sentimental, navrante et sacrificielle. Éponine est un moteur de l'action, un *deus ex machina*. En contradiction avec ses propres intérêts, elle met Marius en relation avec sa rivale quand lui-même a perdu le fil de son histoire ; elle protège la maison de la rue Plumet et est l'adjuvant volontaire de Jean Valjean. Éponine est-elle un homme ? oui, car c'est le seul moyen pour elle d'échapper à la condition que le XIX^e siècle et le code civil offrent à la femme. Hugo empêtré dans la revendication de « la douceur sociale pour la femme⁶ » sort de son propre logos et invente cette petite insurgée en culottes, le pendant de Gavroche, son frère. Mademoiselle Thénardier tient à la pègre par la misère, à la bourgeoisie par les rêves de son père, sort par le haut comme fille du peuple et mérite comme Gavroche un sur-nom, et que son prénom se change en absolu de l'éponymie.

1. Victor Hugo à Paul Meurice, 4 avril 1866 ; *Correspondance I. N.*, t. II, p. 538.

2. *Epona* était une déesse à Rome, qui veillait sur les ânes et les chevaux. D'où le prénom *Epponina*.

3. M. Gillenormand les citera tous deux dans une longue digression sur le « superflu » que procure par ses automates l'horloge de la cathédrale de Strasbourg. (*Les Misérables*, p. 1064.)

4. *Ibid.*, p. 121.

5. *Ibid.*, p. 124.

6. *Ibid.*, p. 675.

Jean Valjean ou comment s'en débarrasser ?

« Soliman – [...] apprenez qui est ce Père Ubu que l'on m'amenait comme esclave. Cet air noble, cette prestance... C'est mon propre frère qui fut enlevé il y a quelques années par les pirates français et contraint au travail dans divers bagnes, ce qui lui permit de s'élever aux éminentes situations de roi d'Aragon, puis de Pologne ! Baisez la terre entre ses mains, mais gardez-vous de lui révéler cette reconnaissance merveilleuse, car il s'installerait dans mon empire avec toute sa famille et le dévorerait en peu de temps. Embarquez-le pour n'importe où et faites vite. » Alfred Jarry, *Ubu enchaîné*¹.

Alfred Jarry construit le scénario inverse de l'histoire de Jean Valjean dans *Les Misérables*. Ubu, condamné par la justice pour toutes les infamies qu'il a commises comme roi, trouve sa vraie vocation dans la condition de forçat au point que tous les hommes libres qui l'entourent entrent en esclavage et lui disputent ses boulets. La vie de Jean Valjean est, elle, une course de relais où la société et les autres personnages du roman lui passent tour à tour des témoins qui le conduisent à la sainteté et à la mort par des étapes d'exclusions successives. Jean Valjean est d'abord celui dont plusieurs personnages se servent pour être en paix avec leur morale. Au départ, la société se débarrasse de lui, en la personne du boulanger Maubert Isabeau relayé par la justice. Comme gueux, Jean Valjean se devait de travailler et de souffrir, et voilà qu'il brise une devanture, symbole de propriété. La société lui transmet le boulet des forçats, mais Monseigneur Bienvenu le remplace par un autre boulet, les deux chandeliers d'argent qu'il dit aux gendarmes lui avoir donnés. L'évêque se punit d'avoir induit un homme en tentation et éloigne ainsi l'objet tentateur et le pécheur. Ce faisant, il lui redonne une conscience et l'éloigne de ce que Hugo appelle « une quantité excusable d'égoïsme² ».

Une fois Jean Valjean devenu Monsieur Madeleine, ce pourrait être la fin de l'histoire, mais l'affaire Champmathieu, celle d'un voleur de pommes, va le forcer à reprendre son nom. Par conscience, Monsieur Madeleine avoue qui il est en plein tribunal (« Cependant j'aurais mieux aimé que tout ceci n'arrivât pas³ »). Cet acte extraordinaire, et Hugo le commente : « Le propre des spectacles sublimes, c'est de prendre toutes les âmes et de faire de tous les témoins des spectateurs⁴ », lui vaut de retourner au bagne. Reste Fantine envers qui Jean Valjean est redevable, et qui, en mourant, le force à prendre soin de Cosette. Ce que Champmathieu et Fantine n'ont pas fait volontairement – rendre Jean Valjean responsable – Hugo l'a accompli pour eux. Heureux de s'acquitter de sa dette envers son ancien maire (« Vous m'avez sauvé la vie⁵ »), le vieux Fauchelevent lui donne son nom et sa situation de jardinier, qui lui serviront à élever l'enfant⁶. Enfin, Cosette, elle-même, du seul fait qu'elle aime Marius, l'oblige à aller à la barricade et à le sauver.

Allant de sacrifice en sacrifice, Jean Valjean a contribué lui-même à s'exiler. Mais il y est aidé par les autres personnages lorsque leur intérêt se sépare du sien, Cosette, la première : « Cosette apprit qu'elle n'était pas la fille de ce vieux homme qu'elle avait si longtemps appelé père. Ce n'était qu'un parent ; un autre Fauchelevent était son père véritable⁷ », et le grand père de Marius, désinvolte et futile, est plus plaisant à sa jeunesse⁸. Quant à Marius,

1. Alfred Jarry, *Ubu enchaîné*, Le Livre de poche, 1962, p. 333.

2. *Les Misérables*, p. 976.

3. *Ibid.*, p. 222.

4. *Ibid.*, p. 221.

5. *Ibid.*, p. 369.

6. Jean Valjean abandonnera d'ailleurs ce nom à la fin du roman : « Fauchelevent a eu beau me prêter son nom, je n'ai pas le droit de m'en servir [...]. » (*Ibid.*, p. 1100.)

7. *Ibid.*, p. 1063.

8. « Cosette aux anges, était enthousiasmée du père Gillenormand. » (*Ibid.*)

jusqu'à la réhabilitation finale, il n'a cessé de se débarrasser de Jean Valjean. Il y a une extrême cruauté de la part de l'auteur à faire dire aux objets de quelle façon celui-ci est éconduit : l'absence de feu puis les sièges : « Le jour suivant, il eut, en pénétrant dans la salle basse, comme une secousse. Les fauteuils avaient disparu. Il n'y avait pas même une chaise¹. »

Jean Valjean est un gueux devenu un saint par les témoins qu'à chaque relais on lui a transmis. Les transmetteurs, pour la plupart, meurent ensuite de leur belle mort ou vivent heureux s'ils sont jeunes. Aux deux extrêmes de la réalité sociale se trouvent ceux qui sont sacrifiés avec lui : la prostituée Fantine et le policier Javert, le seul à ne pas se remettre de lui avoir rendu sa liberté, et dont il a perturbé à en mourir toutes les valeurs².

Aux antipodes de l'amoral Père Ubu, Jean Valjean est le symbole de la conscience (« conscience forcenée au bien³ »), cette fatalité exigeante et solitaire qu'a voulue l'auteur pour son héros. Hugo évoque ainsi l'image du « martyr » comme « sublimation corrosive » : « C'est une torture qui sacre. On peut y consentir la première heure ; on s'assied sur le trône de fer rouge, on met sur son front la couronne de fer rouge, on prend le sceptre de fer rouge, mais il reste encore à vêtir le manteau de flamme, et n'y a-t-il pas un moment où la chair misérable se révolte et où l'on abdique le supplice⁴ ? ». « Vlajean » (voilà Jean), premier nom de Jean Valjean dans la rédaction de 1860, connotait le Christ et l'apocalypse⁵. Paradoxe volontaire et politique, c'est dans un gueux, donc dans celui qui représente le peuple d'en bas, que ce sacrifice pour autrui est incarné. Cet apôtre, dont l'auteur s'est « débarrassé » en le chargeant de responsabilités, est le bouc émissaire de la destinée. Il n'est donc pas contingent que Jean Valjean se soit, lui aussi, retrouvé sur la barricade. Il y a entre sa propre conscience et la conscience révolutionnaire une parenté d'absolu et d'idéal, et la société se défait de lui comme des insurgés.

Cette acmé d'exigence mortifère de ceux réclamant le droit et la justice n'est pas tenable au jour le jour pour le reste des individus ; elle exclut ceux qui s'en réclament. Mais beaucoup peuvent mourir pour elle un jour de révolution, aux moments cruciaux de la destinée d'une nation.

« *Le petit qui criait au tome II*⁶ »

Le mot racine « gave » d'origine dialectale signifie *gosier* en ancien français. Le suffixe « -oche » d'origine populaire et méridionale – que l'on retrouve dans *mioche* – est proche aussi de l'argot. Il manque le *r* articulatoire, mais était-ce un problème pour Victor Hugo ? Par ailleurs, pour le latiniste qu'il était, *gaudere* (se réjouir), faisant au parfait *gavisi* qui a donné *joie*, était plein de signification.

Le petit Gavroche crie au troisième tome des *Misérables* (et non au deuxième) de l'édition originale. Puis il parle. (« C'était un garçon bruyant⁷ », écrit Hugo). Sa langue qui laisse à désirer est insolente et joyeuse ; il pratique les bons mots, mélange les registres, sait l'argot et les rimes et peut user de mots savants à condition qu'ils soient dans un couplet :

1. *Ibid.*, p. 1121.

2. « [...] lui-même Javert, le guetteur de l'ordre, l'incorruptibilité au service de la police, la providence-dogue de la société, vaincu et terrassé ; et sur toute cette ruine, un homme debout, le bonnet vert sur la tête et l'auréole au front ; voilà à quel bouleversement il en était venu ; voilà la vision effroyable qu'il avait dans l'âme. » (*Ibid.*, p. 1045.) On retrouve ce bonnet vert dans *Ubu enchaîné* : « Un Argousin – Seigneur Ubu, voilà votre bonnet vert qui s'envole par-dessus les moulins. » (*Ubu enchaîné*, éd. cit., p. 318.)

3. *Les Misérables*, p. 1088.

4. *Ibid.*, p. 1091.

5. L'*incipit* d'un poème des *Contemplations* est : « Écoutez, je suis Jean », VI, IV, *Poésie II*, p. 472.

6. *Ibid.*, p. 645.

7. *Ibid.*, p. 471.

« D'un écrit apocryphe / Le bourgeois s'ébouriffe / Pratiquez la vertu / Tutu chapeau pointu¹ ! ». L'auteur a fait plusieurs chansons pour cet enfant précoce qui égrène la banlieue dans ses chants :

Je n'ai qu'un Dieu, qu'un roi, qu'un liard et qu'une botte.

L'un jurait et l'autre sacrait.

Quand irons-nous dans la forêt ?
Demandait Charlot à Charlotte.

Tin tin tin
Pour Pantin².

Quand il fait la guerre à l'armée et à la garde nationale, les indications concernant sa voix et son chant ponctuent l'action : « une voix claire, jeune, gaie, qui semblait venir de la rue Saint-Denis s'éleva et se mit à chanter³ », « Gavroche, tout en chantant⁴ », « il se remit à chanter⁵ ». Les didascalies* en font un gosier contestataire et paradoxalement joyeux que l'auteur compare à un « clairon⁶ ».

Il est sauvé de la misère morne, parce que, écrit Hugo, « quand ils sont des hommes, presque toujours la meule de l'ordre social les rencontre et les broie, mais tant qu'ils sont enfants, ils échappent, étant petits⁷ ». Son unique bien au milieu de ses misères est sa liberté : « Il n'avait pas de gîte, pas de pain, pas de feu, pas d'amour, mais il était joyeux parce qu'il était libre⁸. » Comment s'étonner dès lors que l'insurrection lui plaise ? Il a une âme de redresseur de torts et massacre la vitrine d'un perruquier qui a refusé l'entrée de son magasin aux deux petits pauvres qui sont ses frères sans qu'il le sache. Il est l'anarchie qui rejoint les insurgés sur la barricade, anarchie efficace et inventive, qui vole une charrette, récupère des balles pour les autres et un fusil pour lui qui est parti en campagne avec un pistolet sans chien. Il a sa Marseillaise à lui :

Mais il reste encor des bastilles
Et je vais mettre le holà
Dans l'ordre public que voilà

Où vont les belles filles
Lon la⁹.

Et ce, jusqu'à ce que, lors de son chant final, une balle mieux ajustée l'arrête et que « cette petite grande âme s'envole¹⁰ ».

Où vont les petits garçons ? à Palaiseau ? ou à Nanterre ? La fin du XIX^e siècle répondra : l'armée versaillaise et la réaction les fusilleront presque quarante ans plus tard contre les grilles du Luxembourg.

1. *Ibid.*, p. 845.

2. *Ibid.*, p. 853. Il évoque aussi Chatou, Passy, Meudon, banlieues qui fournissent les gardes nationaux les plus hostiles aux insurgés.

3. *Ibid.*, p. 891.

4. *Ibid.*, p. 918.

5. *Ibid.*, p. 921.

6. *Ibid.*, p. 853.

7. *Ibid.*, p. 471.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*, p. 921.

10. *Ibid.*, p. 961

« *La République guidant le peuple* »

La toile d'Eugène Delacroix *La Liberté guidant le peuple* eut une curieuse destinée. Peinte pour célébrer la Révolution de 1830, elle fut achetée par l'État et exposée au Luxembourg en 1831. Peu de temps – cette Liberté ressemblait-elle trop à la République ? En 1848, transportée dans les réserves du Louvre, elle y dormit jusqu'à ce que Napoléon III – oh ! ironie ! – consente à ce qu'elle figure dans l'Exposition universelle de 1855. Le tableau de Delacroix est prémonitoire de l'insurrection de 1832 ; il rassemble l'étudiant, l'ouvrier, la femme et l'enfant. La femme puissante, en bonnet phrygien, poitrine nue, brandissant le drapeau tricolore et devant Lamartine qui dira en 1848 qu'il a fait le tour du monde

Hugo a-t-il vu cette toile ? il n'en parle pas au contraire d'autres œuvres du peintre qu'il évoque dans sa correspondance¹. Dans l'iconographie révolutionnaire du XIX^e siècle, on ne trouve aucune représentation aussi forte. C'est donc dans *Les Misérables* qu'il est possible d'en trouver l'équivalent. Mais le symbole a changé, est devenu la République, et, du roman au tableau, il y a des différences.

Les drapeaux, en premier, ne sont pas les mêmes. Celui que brandit M. Mabeuf en criant : *Vive la république !* est rouge². Le drapeau que promène « des hommes aux bras nus » rue Saint-Pierre-de-Montmartre, le jour des funérailles du général Lamarque, est noir³. Reste la femme, dont la superbe stature est absente. À la place, Hugo nous offre Éponine, une moribonde : « Elle avait un air insensé, grave et navrant. Sa blouse déchirée montrait sa gorge nue. Elle appuyait en parlant sa main percée sur sa poitrine où il y avait un autre trou, et d'où il sortait par instant un flot de sang comme le jet de vin d'une bonde ouverte⁴. » Gavroche est là, son pistolet à la main dans le roman, mais son image est démultipliée en d'autres représentations pendant le temps que dure l'insurrection. Hugo nous donne la vision cinématographique du gamin à la place du tableau arrêté dans l'élan.

Le nom « république » a rarement la majuscule dans *Les Misérables*. Ce n'est pas mépris pour le symbole mais familiarité et ubiquité. Parfois, quand les actants parlent au nom de la république, Hugo laisse la majuscule sur l'épreuve typographique⁵ : « Au nom de la République⁶ », dit Enjolras à Jean Valjean qu'il remercie. Ce même Enjolras a dit à Marius qui est orphelin : « ma mère, c'est la république⁷ », sans majuscule.

L'étudiant du tableau de Delacroix n'est pas seulement Enjolras ou Marius ; c'est un être aux multiples têtes qui s'appellent Jean Prouvaire, le poète, Feuilly, l'ouvrier, Courfeyrac, Laigle, Combeferre et bien d'autres, voix anonymes et ponctuelles qui se font entendre sur la barricade républicaine. Dans la scène finale, non en extérieur mais en intérieur, « Vive la république⁸ ! », crie Grantaire, ne sachant trop s'il meurt pour Enjolras ou pour elle, à moins que ce soit pour les deux.

1. Ce sont les lithographies de Delacroix illustrant le *Faust* de Goethe, dans une lettre à Victor Pavie en 1828 (*Correspondance* I. N., t. 1, p. 446), et *La mort de Sardanapale*, dans une lettre au même en 1829 (*ibid.*, p. 454).

2. *Ibid.*, p. 894.

3. « Rue Saint-Pierre-de-Montmartre, des hommes aux bras nus promenaient un drapeau noir où on lisait ces mots en lettres blanches : *République ou la mort*. » (*Ibid.*, p. 838.) C'est une référence au drapeau des Canuts de 1834.

4. *Ibid.*, p. 901.

5. Selon Guy Rosa, éditeur de plusieurs oeuvres de Hugo, celui-ci néglige non seulement les majuscules mais aussi la ponctuation sur les manuscrits.

6. *Ibid.*, p. 971.

7. *Ibid.*, p. 534.

8. *Ibid.*, p. 987.

Chapitre VI : la titrisation¹ et la survie de l'Ancien Régime

Nous appelons *titrisation* le recours abondant au vocabulaire des *titres* qui précèdent ou rappellent le nom de personnages plus ou moins célèbres de l'Histoire et de la diégèse. Hugo forme avec eux une bulle nobiliaire et honorifique qui représente l'écume du pouvoir. Quand il les évoque ironiquement, il dénonce le plaisir qu'un individu peut retirer de cette plus-value par le rang. C'est une démarche prémonitoire et malicieuse de celui qui a renoncé à tout en décembre 1851. On pense à la parabole de Saint-Simon qui, mettant en parallèle la disparition de « trois mille premiers savants, artistes et artisans de France » et celle de « trente mille individus réputés les plus importants de l'Etat », conclut que la première « ferait de la nation un corps sans âme », alors que la seconde « ne causerait de chagrin que sous un rapport sentimental, car il n'en résulterait aucun mal politique pour l'Etat² ». Mais malgré l'influence de l'utilitarisme économique, la plus-value procurée par les titres reste une donnée importante de la physionomie sociale du XIX^e siècle, variable selon les milieux.

Le grand nombre d'occurrences de titres issus de l'Ancien Régime ne rend pas possible un relevé exhaustif des énoncés qui les contiennent dans *Les Misérables* ; du moins peut-on les compter. On relève pour *baron* soixante et onze occurrences, pour *baronne* dix neuf, pour *comte* trente et une, *marquis* vingt-sept, *duc* quarante-quatre, *prince* quarante. Le titre « vicomte » donne lieu à une anecdote réaliste et contrastée que Victor Hugo évoque dans l'historique de l'égout :

Il y eut aussi ce jeune et charmant vicomte D'Escoubleau dont nous venons de parler, l'un des héros du siège de Lérida où l'on donna l'assaut en bas de soie, violons en tête. D'Escoubleau, surpris une nuit chez sa cousine la duchesse de Sourdis, se noya dans une fondrière de l'égout Beautreillis où il s'était réfugié pour échapper au duc. Madame de Sourdis, quand on lui raconta cette mort, demanda son flacon et oublia de pleurer à force de respirer des sels. En pareil cas, il n'y a pas d'amour qui tienne, le cloaque l'éteint³.

Le plus souvent ces titres concernent des personnages anecdotiques qui n'existent que par la relation qu'ils ont avec l'ancienne noblesse ou celle créée par l'Empire. Ils composent une société aristocratique et assurent une persistance emphatique des distinctions. Les formules honorifiques *votre altesse* et *son altesse*, sont quant à elles peu présentes (trois occurrences). *Sa majesté* et *Votre majesté* (onze occurrences) concernent des rois, et par trois fois Napoléon, ce dont s'insurgent les émigrés : « Ce fut ce petit haut monde qui inventa aux Tuileries le raffinement de dire toujours en parlant au roi dans l'intimité, *le roi* à la troisième personne et jamais *votre majesté*, la qualification *votre majesté*, ayant été souillée par l'usurpateur⁴. » Le titre *votre grandeur* désignant monseigneur Bienvenu est ridiculisée par lui-même : « Madame Magloire, dit-il, apportez-moi une chaise. Ma grandeur ne va pas

1. Sur le plan boursier, c'est la transformation en titres anonymes d'opérations financières dont les deux intervenants se connaissent au départ. Hugo donne leur titre à plusieurs personnages réels ou fictifs, mais dans l'abstrait, la fascination du titre fonctionne toute seule (voir le discours de Don Ruy Gomez dans *Hernani* devant les tableaux de ses ancêtres).

2. *L'Organisateur* n° 1, 1819, cité par Jean-Claude Caron dans *La France de 1815 à 1848*, coll. « Coursus », Armand Colin, 2007, p. 145.

3. *Les Misérables*, p. 1021.

4. *Ibid.*, p. 492.

jusqu'à cette planche¹. » Il lui revient de généraliser le caractère vain et obsolète de la titrisation : « Une autre fois, recevant une lettre de faire part du décès d'un gentilhomme du pays, où s'étaient en une longue page, outre les dignités du défunt, toutes les qualifications féodales et nobiliaires de tous ses parents : – Quel bon dos a le mort ! s'écria-t-il. Quelle admirable charge de titres on lui fait allègrement porter, et comme il faut que les hommes aient de l'esprit pour employer ainsi la tombe à la vanité² ! » La titrisation laisse aussi indifférents les vieilles gens d'Ancien Régime, qui se connaissent et n'ont pas besoin d'un titre pour se sentir encore importants :

Chez madame de T., le monde étant supérieur, le goût était exquis et hautain, sous une grande fleur de politesse. Les habitudes y comportaient toutes sortes de raffinements involontaires qui étaient l'ancien régime même, enterré, mais vivant [...] on appelait une femme *madame la Générale*. *Madame la colonelle* n'était pas absolument inusité. La charmante duchesse de Léon, en souvenir sans doute des duchesses de Longueville et de Chevreuse, préférait cette appellation à son titre de princesse. La marquise de Créquy, elle aussi, s'était appelée *madame la colonelle*³.

C'est au comte*** sénateur, athée, interlocuteur de M. Myriel, que Hugo confie la justification philosophique de la mise à distance : « Je m'appelle M. le comte Néant, sénateur. Étais-je avant ma naissance ? Non. Serais-je après ma mort ? Non. Que suis-je ? un peu de poussière agrégée par un organisme⁴. »

Avant 1815, le renouvellement des titres était lié aux hautes charges de l'État qui relevaient du choix de l'Empereur (monseigneur Bienvenu devient, grâce à Napoléon, un prince de l'église comme le dit le conventionnel G.⁵). Sous la Restauration et la monarchie de Juillet, c'est le roi qui choisit, comme c'est le cas pour monseigneur Frayssinous, grand maître de l'université sous Villèle et ministre de l'instruction, ainsi évoqué par l'auteur en 1815 : « [...] l'abbé Frayssinous qui n'était encore ni comte, ni évêque, ni ministre, ni pair, et qui portait une vieille soutane où il manquait des boutons⁶. » Avec la création de la pairie en 1814⁷, le titre honorifique de *pair* implique l'appartenance à la Haute assemblée. Sous la Restauration, la pairie est héréditaire ou les pairs sont nommés à vie par le roi ; ils forment une chambre qui partage avec le roi et celle des députés la fonction législative. Trois énoncés évoquent la *pairie* dans un contexte de privilège, d'ambition et de snobisme⁸. Dans un quatrième, le nom fait référence de façon métonymique à la *chambre des pairs* et est la synecdoque du lieu où elle siège (l'actuel Sénat) : « Des Tuileries au Luxembourg, il n'y a que la distance qui sépare la royauté de la pairie⁹. » Dans le dernier, Hugo rappelle le fait historique des membres de la cour des pairs refusant de condamner à mort les ministres de Charles X en 1830 (« [...] la pairie s'abritant derrière Beccaria pour refuser quatre têtes à la loi [...]»¹⁰). La suite lexicale* « pair de France » est suivie d'un nom propre dans la plupart des énoncés. Hugo en croque un : « [...] le comte de Lynch siégeait tous les dimanches comme marguillier au banc d'œuvre de Sainr-Germain-des-Prés en habit de pair de France,

1. *Ibid.*, p. 12.

2. *Ibid.*, p. 13.

3. *Ibid.*, p. 492.

4. *Ibid.*, p. 27.

5. *Ibid.*, p. 35-36.

6. *Ibid.*, p. 491.

7. *Pair* vient d'un mot anglais (*peer*) qui désigne un seigneur siégeant à la Chambre haute au XVIII^e siècle. En France, le mot est consacré par l'article 14 de la Charte de 1814 pour désigner un membre de la haute assemblée législative.

8. Voir *Index*.

9. *Les Misérables*, p. 966.

10. *Ibid.*, p. 667.

avec son cordon rouge et son long nez [...]»¹. » La pairie survécut à 1830, et Hugo ne peut pas ne pas se souvenir qu'il en a fait partie sous Louis-Philippe ; comme tel, la reine Victoria le considérait à Guernesey comme l'un de ses lords². C'est sans doute ce qui l'amuse dans la réflexion naïve du prince de Monaco disant : « *Les cardinaux sont les pairs de France de Rome ; les lords sont les pairs de France d'Angleterre*³. »

Hugo confie à Éponine la définition du mot « baron » au pluriel : « Les barons c'est des vieux, ça va au Luxembourg devant le château où il y a le plus de soleil, ça lit la *Quotidienne* pour un sou⁴. » M. Gillenormand, en homme d'Ancien Régime, juge le titre incompatible avec une profession (« Marius, mon garçon, tu es baron, tu es riche, n'avocasse pas, je t'en supplie⁵ »). *Baron d'empire* concerne en effet Marius de manière répétitive. Porter ce titre, c'est obéir à son père (pour Victor Hugo les souvenirs autobiographiques sont évidemment très brûlants⁶), mais il y a contradiction entre le passé et le présent, entre les idées politiques et la baronnie. Les titres conférés par Napoléon à ses soldats bénéficiaient, certes, d'une justification par le courage, et l'auteur narre les conditions dans lesquelles le colonel Pontmercy avait obtenu son titre : « Il avait reçu, en arrachant le drapeau, un coup de sabre à travers le visage. L'empereur, content, lui cria : *Tu es colonel, tu es baron, tu es officier de la légion d'honneur*⁷! » La transmission de ce titre à son fils suscite néanmoins diverses réactions. M. Gillenormand qui, avant sa réconciliation avec Marius, lui avait reproché plusieurs fois son titre (« la république fait une sauce à la baronnie⁸ »), a finalement plein la bouche du mot « baron » quand il est accolé à Pontmercy⁸. Quant à Cosette « en qui la femme commençait à poindre, [elle] était ravie d'être baronne⁹ ». Mais l'importance que l'intéressé lui-même accorde à cet héritage évolue au cours du roman, de l'enthousiasme du début jusqu'à la phrase restrictive de l'épilogue : « C'était à présent M. Gillenormand qui y tenait et Marius qui s'en détachait¹⁰. » L'auteur confirme cette mise à distance : « On est surtout baron pour ses domestiques. Il leur en revient quelque chose ; ils ont ce qu'un philosophe appellerait l'éclaboussure du titre, et cela les flatte. Marius, pour le dire en passant, républicain militant, et il l'avait prouvé, était maintenant baron malgré lui¹¹. »

La *particule* n'est pas une preuve de noblesse, et Hugo se moque des libéraux qui n'osent plus la garder :

Courfeyrac avait un père qu'on nommait M. de Courfeyrac. Une des idées fausses de la bourgeoisie de la restauration en fait de noblesse, c'était de croire à la particule. La particule, on le sait, n'a aucune signification. Mais les bourgeois du temps de *la Minerve* estimaient si haut ce pauvre *de* qu'on se croyait obligé de l'abdiquer. M. de Chauvelin se faisait appeler M. Chauvelin, M. de Caumartin, Caumartin, M. de Constant de Rebecque, Benjamin Constant, M. de Lafayette, M. Lafayette. Courfeyrac n'avait pas voulu rester en arrière et s'appelait Courfeyrac tout court¹².

1. *Ibid.*, p. 93.

2. Voir Jean Marc Hovasse, *op. cit.*, t. II, p. 399.

3. *Les Misérables*, p. 492.

4. *Ibid.*, p. 692.

5. *Ibid.*, p. 1062.

6. Léopold Hugo se vit contester son titre de comte accordé en Espagne par le roi Joseph. Sur le rapport de Hugo avec le titre de baron voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. I, p. 354 *sqq.*

7. *Les Misérables*, p. 488.

8. *Ibid.*, p. 1093.

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*, p. 518. *La Minerve* était le journal d'opposition où écrivait, entre autres, Benjamin Constant sous la Restauration.

Ceci donne lieu à une scène plaisante entre Courfeyrac et sa portière : « Comme il redescendait en courant, la portière le héla. – Monsieur de Courfeyrac ! – Portière, comment vous appelez-vous ? riposta Courfeyrac. La portière demeura ébahie. – Mais vous le savez bien, je suis la concierge, je me nomme la mère Veuvain. – Eh bien, si vous m’appelez encore monsieur de Courfeyrac, je vous appelle mère de Veuvain¹. »

Mais d’une façon générale, les titres maintiennent la hiérarchie sociale, même si *noble* tend à être remplacé par *notable*. Ils ont un rôle importants dans les clivages qui séparent les catégories sociales de la période post-révolutionnaire évoquée dans *Les Misérables*². Ils sont l’apanage d’une nouvelle aristocratie de l’argent ou des charges qui s’unifient souvent à l’ancienne, et justifient que les suites lexicales* « féodalité financière », « féodalité industrielle » et « féodalité terrienne » reviennent souvent dans le vocabulaire des revendications ouvrières³. Hugo dénonce ainsi, par le mot « féodalité », la régression sociale dont les titres nobiliaires sont l’indice : « Toutes les jouissances à quelques-uns, toutes les privations aux autres, c’est-à-dire au peuple ; le privilège, l’exception, le monopole, la féodalité, naissant du travail même⁴. »

1. *Ibid.*, p. 854.

2. Hugo écrit par exemple en février 1849 : « Le même jour, en rentrant chez moi, je recevais de M. le duc de Doudeauville l’avis de la mort de sa mère, morte à quatre-vingt cinq ans. Madame Bénigne-Augustine-Françoise Letellier de Montmirail, grande d’Espagne de première classe, veuve de M. Ambroise de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, disait le billet de faire-part, en dépit de la Constitution. Ils n’en démordent pas ! » (*Le Temps présent* IV, *Choses Vues, Histoire*, p. 1192.)

3. Voir Dubois, *op. cit.*, p. 305-306. Jean Dubois fait remarquer que l’actualisation du mot « féodalité » se fait par ce qu’il nomme une substitution du contenu sémantique. (*Op. cit.*, p. 59-60.)

4. *Les Misérables*, p. 665.

CHAPITRE VII : *Deux lectures des Misérables par Louis Chevalier¹ et Pierre Albouy²*

Le rapport de l'historien avec le romancier est généralement ambigu ; le premier avoue se servir du second, mais lui reproche de n'être pas un vrai historien. Hugo avait pourtant pris les devants en affirmant ne pas vouloir romancer l'Histoire (« Je n'ai jamais fait de drame historique ni de roman historique³ »), au nom justement de la vérité des faits : « Ma manière est de peindre des choses vraies par des personnages d'invention⁴. » Il affirme ainsi être historien des mœurs dans *Les Misérables*⁵ mais refuse de séparer cette histoire de celle des événements (« L'histoire des mœurs et des idées pénètre l'histoire des événements, et réciproquement⁶ »), et il utilise en ce sens statistiques et documents. Il a ainsi beaucoup recours à *L'Histoire de dix ans* de Louis Blanc, à qui il rend hommage – mais pour un autre livre : *L'Histoire de la Révolution de février 1848*⁷. Son discours d'historien est fait de plusieurs discours que les spécialistes nomment les sources, que, la plupart du temps il ne nomme pas. Mais il se fonde aussi sur sa propre expérience, et son témoignage personnel reste la part la plus vivante, même s'il l'amène, comme c'est le cas pour Louis-Philippe, à des constats contradictoires et à des analyses paradoxales. Il fusionne des faits répétitifs, comme l'a très bien montré Thomas Bouchet, déplace des lieux, opère des reconstitutions, mais son intuition lui permet de bâtir une histoire parallèle non moins plausible que la vraie⁸.

1. Louis Chevalier

Dans son étude des « fondements biologiques d'une histoire et d'une description sociales⁹ » à propos du Paris populaire de la première moitié du XIX^e siècle, Louis Chevalier veut dépasser à la fois les œuvres romanesques inspirées par l'affectivité, et les travaux des démographes, des statisticiens et des historiens :

Immense est le contraste entre les deux tableaux que sociologues et romanciers dressent de notre ville, comme s'il s'agissait de part et d'autres, de deux villes et de deux sociétés, également excessives, incomplètes et simplifiées : une ville et une société où tous les problèmes – celui du repos lui-même – se ramènerait à un problème unique qui serait celui du travail ; un ville et une société où tous les problèmes – et les problèmes du travail eux-mêmes – se ramèneraient à des problèmes passionnels¹⁰.

1. Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Perrin, 2007.

2. Pierre Albouy, *Mythographies*, Corti, 1976.

3. Lettre à Albert Lacroix, *Correspondance* I. N., t. III, p. 153.

4. *Ibid.*

5. *Les Misérables.*, p. 778-779. Voir *historien et histoire* à l'*Index*.

6. *Ibid.*, p. 779.

7. Voir *Choses Vues, Histoire*, 2009, p. 1148.

8. Louis Aragon appelait cela *le mentir vrai*.

9. Louis Chevalier, *op. cit.*, p. XXVIII.

10. *Ibid.*

Il s'inspire donc des uns et des autres pour étudier la ville comme un organisme vivant, à la différence pourtant qu'il s'agit d'un corps collectif – du grand corps malade, selon lui – d'une population qui a considérablement augmenté :

Médecins, moralistes et philosophes de ce temps nous en avertissent suffisamment qui s'accordent à faire des âmes une simple manifestation organique et animale ; recueillant assurément l'héritage du XVIII^e siècle, mais l'enrichissant de l'expérience révolutionnaire et impériale et, plus certainement encore, des observations accumulées dans les sombres hôpitaux parisiens de la première moitié du siècle et réunies en des documents que la recherche historique a négligés¹.

Dans l'optique de cette recherche, il commente *Le Dernier Jour d'un condamné* et *Les Misérables* et en critique certains aspects. « Œuvre passive surtout celle de Hugo² », écrit-il. Pourquoi « passive » ? c'est que Hugo aurait subi le déterminisme des faits et se serait contenté de refléter l'opinion après 1830. Il serait passé à cette époque, sans bien s'en rendre compte, d'une criminalité à l'autre ; la première « pittoresque », et concernant les vedettes du crime³, la seconde d'inspiration sociale et concernant les masses. L. Chevalier se fonde ainsi sur la comparaison entre *Le Dernier jour d'un condamné*, paru en 1829 et sa *Préface* de 1832 :

La principale différence entre le récit et sa préface [...] est dans l'évolution du concept criminel qui nous paraît incontestable, mais que Hugo et ses contemporains ne semblent pas avoir clairement aperçue. Différente, en effet, de celle qu'évoquait le récit, la criminalité que désigne la préface ne s'attache plus seulement à ces quartiers ou à ces emplacements privilégiés qui la résumaient dans la plupart des ouvrages antérieurs, la Grève, Bicêtre, les prisons ; elle s'étend désormais à l'ensemble de la capitale dont la description se trouve, de ce fait, assombrie et comme endeuillée. Criminalité anonyme, émanant de l'ensemble de la ville, dont la ville a honte et dont elle se débarrasse honteusement, en transportant à la barrière Saint-Jacques le spectacle de la Grève⁴.

Cette remarque étonne, car dès le premier récit, Victor Hugo soulignait que la fatalité sociale s'abattait sur les misérables de façon générale et en liaison avec la pauvreté ; il y faisait réciter son parcours à un futur condamné à mort⁵. On y trouvait l'histoire de Jean Valjean, la misère de départ, l'exode rural, le regroupement urbain des pauvres, l'enchaînement des délits et le refus opposé par la société de réintégrer le bagnard cherchant du travail. On y trouvait même la vitrine du boulanger, forcée pour avoir du pain. En refusant, d'autre part, à la préface de 1832 d'être le prolongement du récit par la priorité donnée à l'abolition de la peine de mort, Louis Chevalier passe à côté de ce qui fut le combat permanent de Victor Hugo. Ce clivage entre l'avant et l'après 1830, nous paraît donc problématique⁶. Quant au déménagement de la guillotine à la barrière Saint-Jacques, il est signalé dans *Les Misérables* comme un échec personnel de Louis-Philippe et un triomphe de la politique bourgeoisement utilitariste de la monarchie de Juillet : « La Grève ayant disparu

1. *Ibid*, p. 561.

2. *Ibid*, p. 73.

3. *Ibid.*, p. 78. Hugo emprunte à Vidocq, dont les *Mémoires* sont parues en 1828, cette criminalité que Louis Chevalier trouve pittoresque. Nous n'entrerons pas dans la polémique concernant les Patron-Minet et la vraisemblance de leurs personnages, mais les réseaux criminels sont plus complexes que l'œuvre de L. Chevalier ne le suggère. Lacenaire, après son passage à Bicêtre en 1829, avait constitué une bande avec des hommes de la pègre très ressemblants aux rôdeurs de barrière des *Misérables* ; il commit ensuite avec eux des actes crapuleux qui en font un habitant tout à fait digne de la caverne du mal. Voir *Pierre François Lacenaire* sur Wikipédia.

4. Louis Chevalier, op. cit., p. 77.

5. *Le Dernier jour d'un condamné, Roman 1*, p. 460-461. Tout le premier parcours de Jean Valjean est annoncé par ce récit à valeur d'archétype.

6. Sur le rapport de Victor Hugo avec le crime et la mort judiciaire, nous renvoyons à la très belle préface d'Yves Gohin pour « Les romans de Hugo avant les *Misérables* » : *Les réalités du crime et de la justice pour Victor Hugo avant 1829*, CFL, t. III, p. I à XXVI.

avec la branche aînée, une Grève bourgeoise fut instituée sous le nom de barrière Saint-Jacques [...]¹. » Voir dans l'affaiblissement du thème de la Grève dans le roman un simple abandon du pittoresque au profit du changement de l'opinion générale, nous semble par trop réducteur. Hugo n'oublie, par ailleurs, ni Bicêtre qui règne sur le boulevard de l'Hôpital et la maison Gorbeau, ni les prisons qui sont bien présentes dans le récit.

Concernant l'égout, Louis Chevalier félicite Hugo de s'y être intéressé tout en lui opposant ses sources : « Jamais les aspects pathologiques de l'existence urbaine n'ont été aussi souvent et précisément étudiés. Si Hugo accède magnifiquement à une telle conception, il ne le fait qu'avec un grand retard et en utilisant des documents qui exposèrent avant lui et surent dégager avant lui la signification sociale des cloaques². » Que Victor Hugo vienne après Bruneseau³ dont il a sans doute consulté les rapports est chronologiquement évident. L'ouvrage de Parent-Duchâtelet, *Essai sur les cloaques ou égouts de la ville de Paris*, paraît en 1824, à une époque où le jeune Hugo ne s'intéressait pas précisément à la question. Quant à signaler ses sources, et ce qu'il doit précisément à ces deux hommes, c'est un problème mineur pour l'auteur des *Misérables*⁴. Louis Chevalier veut voir aussi dans l'égout la métaphore du peuple criminel et des bas-fonds, mais s'étonne du rôle qu'il joue dans les chapitres de la cinquième partie qui lui sont consacrés :

C'est dans les égouts que cette misère fondamentale des villes, en laquelle la criminalité s'est progressivement métamorphosée, finit par trouver sa dernière et sa plus parfaite expression [...]. Tout autre est la civilisation des égouts dans le deuxième livre de la cinquième partie des *Misérables*, intitulé *l'Intestin du Léviathan*. Ils n'y sont plus décrits comme une menace pour la ville, mais comme la réplique de la ville : l'image fidèle, la plus totale que l'on puisse avoir⁵.

Les passages sur l'égout dans *Les Misères*, que Louis Chevalier dit préférer à l'égout de la cinquième partie, représentent en fait des allusions circonstanciées : « Le jour, fatigués des nuits farouches, qu'ils avaient, ils s'en allaient dormir, tantôt dans les fours à plâtre, tantôt dans les carrières abandonnées de Montmartre ou de Montrouge, parfois dans les égouts⁶. » Les égouts sont bien, en effet, un refuge pour les malfaiteurs, mais pas plus que d'autres lieux. Si Thénardier a la clé d'une des grilles de sortie, il affirme parallèlement : « La police est pleine d'esprit. L'égout est traître et vous dénonce [...] peu de gens se servent de l'égout pour leurs affaires⁷. » Dans son rôle symbolique, l'égout n'est jamais dans le roman une ville du crime sous la ville elle-même, mais un conservatoire de l'ensemble de la civilisation⁸. Louis Chevalier semble alors avoir confondu les égouts des quatre premières parties du roman avec ce que Hugo appelle « le troisième dessous⁹ » (expression de théâtre), dans l'allégorie des « mines », construction non réaliste copiée sur l'*Enfer* de Dante. Cette obsession de l'égout

1. *Les Misérables*, p. 662.

2. Louis Chevalier, *op. cit.*, p. 111.

3. Bruneseau fut nommé inspecteur général de la salubrité de Paris en 1805.

4. Qui se souviendrait d'ailleurs de Bruneseau aujourd'hui si Hugo n'avait pas raconté son histoire, et fait de lui un héros ?

5. Louis Chevalier, *op. cit.*, p. 109-110.

6. *Les Misérables*, p. 575. Il est écrit aussi que Gueulemer habite « l'égout de l'Arche-Marion », que Thénardier a une clef ; mais les malfrats restent aux entrées et n'y pénètrent pas. Voir *Index*.

7. *Ibid.*, p. 1027.

8. Hugo prend bien soin de renvoyer dans le passé son rôle de succursale du crime : « L'égout de Paris a été une vieille chose formidable. Il a été sépulcre, il a été asile. Le crime, l'intelligence, la protestation sociale, la liberté de conscience, la pensée, le vol, tout ce que les lois humaines poursuivent ou ont poursuivi, s'est caché dans ce trou [...] » (*ibid.*, p. 994), et quelques lignes plus loin : « L'égout, dans l'ancien Paris, est le rendez-vous de tous les épuisements et de tous les essais. » (*Ibid.*, p. 995.)

9. *Ibid.*, p. 572

comme symbole des classes dangereuses semble provenir chez Louis Chevalier de l'admiration qu'il a pour Parent-Duchatelet :

Parent-Duchatelet est à la fois l'homme des égouts et l'homme de la prostitution : par une même recherche attentive aux différents aspects d'une même déjection et d'une même pourriture, poursuivie en de mêmes cloaques¹.

Ces deux fantasmes rejoignent ceux de la pensée hygiéniste et scientifique du XIX^e siècle, qui aborde toujours la question sociale du point de vue de la morale normative et confond la biologie, science exacte, et les sciences sociales, savoir approximatif.

Les commentaires de Louis Chevalier sur le vocabulaire et sur le choix du titre qui, passant des *Misères* aux *Misérables*, témoignerait involontairement de l'évolution de la société réelle, nous semblent de même discutables. Les deux premiers termes qu'il commente sont *peuple* et *populace*. Il rappelle que Hugo a employé *populace* lors de son discours de réception à l'Académie et que ce lui fut reproché. Il constate bien que dans *Les Misérables* certains énoncés réhabilitent le mot², mais ajoute :

[...] l'utilisation spontanée que faisait Hugo du mot « populace », communément employé par les bourgeois de son temps, présente un bien plus grand intérêt que les distinctions ultérieures entre le peuple et la populace. Ou plutôt, ces distinctions sur lesquelles débute le récit de l'insurrection de juin 1848, n'ont d'intérêt que parce qu'elles expriment et la signification ancienne du mot « populace », et la signification nouvelle du mot « peuple » : c'est à dire les faits et la conscience qu'en prenaient le narrateur et ses contemporains, Hugo et les gens de son temps : aussi lentement et d'une manière également passive, par habitude, par usage et non par réflexion³.

C'est oublier que, dès *Notre-Dame-De-Paris*, Hugo a toujours fait la différence entre la *populace*, peuple spectateur complaisant des supplices, et le *peuple* victime socio-économique qu'il ne nomme jamais *populace*. S'il réhabilite le nom « populace » dans certains énoncés des *Misérables*, c'est que l'un peut effectivement se changer en l'autre, mais le spectacle obscène des chars de Mardi-Gras encadrés par la police lui fait encore dire : « De certaines fêtes malsaines désagrègent le peuple et le font populace⁴. » Nous ne nous attarderons pas sur le nom composé* « bas-fond » qui, chez lui, comme chez Balzac (qui crée le néologisme), indique un lieu social et non la classe qui l'habite, et nous en viendrons à ce que Louis Chevalier écrit à propos de *misérable*. Il s'appuie une fois encore sur un discours de Victor Hugo à l'Assemblée législative du 9 juillet 1849, pour constater que celui-ci, qui vient de commencer *Les Misères*, est bien embarrassé de définir *la misère* et finit par dire : « la misère est une chose sans nom que j'ai essayé de caractériser⁵. » Réponse effectivement décevante pour un sociologue, mais qui correspond à l'idée que Hugo se fait de la misère tout au long de son œuvre, misère sociale et misère morale. Commentant le mot « misérable », Louis Chevalier estime que sa transformation de *criminel* en *membre des classes laborieuses et malheureuses* s'impose à Hugo sans qu'il en soit conscient :

Ainsi, l'évolution de la signification de ce mot, la longue hésitation de Hugo sur sa signification dominante, son impuissance à expliquer clairement ce qu'il entend par « misère » et « misérable », alors qu'il a déjà écrit une grande partie de son roman : ces faits soulignent que le problème n'est pas de rechercher et de mettre en ordre les différents aspects de la criminalité dans ce livre, mais d'étudier comment une évolution sociale extérieure à l'ouvrage et à l'auteur, étrangère à l'ouvrage et à l'effort créateur de l'auteur, a fini par

1. Louis Chevalier, *op. cit.*, p. 30-31.

2. Voir *Index*.

3. Louis Chevalier, *op. cit.*, p. 93.

4. *Les Misérables*, p. 1077.

5. Louis Chevalier, *op. cit.*, p. 92.

marquer de son empreinte le livre jusqu'à changer le sens des mots. Recherche qui n'est plus littéraire, mais historique, la trace de l'histoire étant d'autant plus évidente qu'elle n'a pas été voulue [...] que l'auteur n'en était pas absolument conscient. Témoignage passif, par l'évolution de la signification d'un mot, mais aussi, et plus apparemment encore, par la métamorphose qu'il enregistre, du Paris criminel dans ses quartiers et dans sa population¹.

D'une part, les énoncés de *misérable* dans l'œuvre se partagent à égalité entre le sens compassionnel et le sens criminel (aucun énoncé n'associe d'ailleurs les mots *laborieux* et *dangereux*) ; d'autre part, Hugo, a toujours été consciemment éclectique quant à l'idée qu'il se fait de la misère, ce qui lui permet de réintégrer dans la société humaine coupables et malheureux. Il écrit à son éditeur italien en octobre 1862 : « À l'heure, si sombre encore, de la civilisation où nous sommes, le misérable s'appelle L'HOMME ; il agonise sous tous les climats, et il gémit dans toutes les langues². »

2. Pierre Albouy

Pierre Albouy a consacré à l'œuvre de Victor Hugo plusieurs écrits, dont l'un est intitulé : « La mythologie hugolienne³ » et un autre : « Le mythe de Paris et la Commune⁴ ». Il voit dans l'œuvre de l'auteur des *Misérables* une représentation de la réalité, certes géniale et généreuse, mais déformée par attachement à l'idéologie bourgeoise et par refus des enjeux socio-économiques de la lutte des classes. L'examen critique du mythe suppose la démythification, et c'est ainsi qu'il faut aborder la lecture que fait Pierre Albouy de l'œuvre hugolienne.

Muthos, signifie en grec ancien *parole*, puis *parole sacrée* et récit concernant les dieux et les croyances des origines. Dès le triomphe du christianisme dans le bassin méditerranéen, le mot s'est trouvé censuré et n'est réapparu qu'en 1803, traduit du bas latin en français. Au XX^e siècle, l'intérêt qu'il avait suscité au XIX^e siècle chez les spécialistes des civilisations anciennes et antiques a été réactivé par les études structuralistes en ethnologie, celles de Claude Lévi-Strauss notamment. Dans la critique littéraire, et de façon beaucoup moins rigoureuse, le mythe a été considéré comme le produit de l'imagination collective plus ou moins unie à celle de l'écrivain : on évoque alors le mythe du peuple chez Michelet, Hugo, etc., pour signaler la distance entre leur vision des choses et ce qu'on suppose être la réalité⁵.

La question qui se pose est de définir le rapport du mythe avec la réalité et de déterminer ensuite pourquoi la symbolique de Paris dans *Les Misérables* réclamerait d'être démythifiée :

Si le mythe de Paris constitue une déformation imaginaire d'une *réalité*, quelle est cette réalité ? Une étude démographique, sociologique, politique ne nous aiderait guère. Un certain *flair* serait plus utile, qui permettrait de déceler, par intuition, l'imaginaire social : quand on lit que Paris est la ville même où s'élabore la pensée du genre humain, on flaire le mythe – aujourd'hui, avec un recul qui nous permet de saisir la distorsion d'avec la réalité⁶.

Refuser d'utiliser les données de la réalité extra linguistique appréhendées par les études démographiques, sociologiques, politiques – fussent-elles forcément imparfaites – n'est-ce pas revenir alors, avec le *flair* et l'*intuition*, à la subjectivité qu'on prétend dénoncer ? et

1. *Ibid.*, p. 98.

2. *Lettre à M. Daelli*, Roman II, p. 1153.

3. Pierre Albouy, *Mythographies*, Corti, 1976, p. 273 *sqq.*

4. *Ibid.*, p. 353.

5. Roland Barthes a beaucoup contribué à cette actualisation du mythe avec son livre *Mythologies* (Seuil, coll. « Points », 1957), où il considère le mythe comme un outil de l'idéologie dominante.

6. Pierre Albouy, *op. cit.*, p. 353.

finalement remplacer un mythe par un autre ? La symbolique de Paris dans *Les Misérables* est certes traduite en hyperboles mais sa signification exprime davantage qu'une célébration irréaliste. Franck Laurent a replacé cette question au cœur des idées sur l'Europe au XIX^e siècle. En tenant compte des faits historiques, il montre que cette suprématie de Paris, comme capitale de l'Europe, a été historiquement vérifiée sous le Premier Empire dans un contexte de vassalité des autres états ; vassalité que Hugo accepte entre 1830 et 1840, quand il admire et célèbre sans réserve l'œuvre napoléonienne¹. Franck Laurent constate aussi que cette vision francocentriste se poursuit après 1850, Paris étant alors destiné à être capitale de l'univers du fait de son passé révolutionnaire².

Dans *Les Misérables*, on constate qu'il s'y ajoute le droit de railler, signe de la liberté de pensée qui exclut les totalitarismes. Le chapitre « Railler, régner³ », résumant Paris, ajoute à l'aura révolutionnaire l'esprit critique et ses conséquences, dont le persiflage qui peut aller jusqu'à l'absurde ; phénomène de mode, mais d'une mode que l'Europe, voire la terre entière suit selon l'auteur⁴. Ces remarques correspondent à une certaine réalité, même s'il faut ajouter que les influences sont réversibles et que le reste du monde agit aussi sur la société parisienne et au-delà. L'exposition universelle en fera la preuve en 1867.

Outre la vision mythique de Paris, Pierre Albouy étend le recours au mythe chez Hugo à l'après 1848 politique :

Hugo fut un mythe vivant. Le fantôme d'une bourgeoisie généreuse, qui aurait tout à attendre de la liberté – même pour le peuple, – des lumières – surtout dans le peuple – du progrès. Cette bourgeoisie progressiste, à partir de juin 1848, n'existe plus. La bourgeoisie n'est plus que parasitisme monstrueux, elle perd la face, elle n'a plus figure humaine. Hugo reste, isolé dans un mythe accusateur. Tout son effort d'écrivain a tendu, dès lors, à créer une vaste mythologie pour remplacer l'histoire – cette histoire qui condamnait la bourgeoisie, et que la bourgeoisie s'efforçait de pourrir⁵.

Certes, Hugo juge les événements importants de son temps au moment où ils arrivent avec un temps d'hésitation. Frank Laurent l'analyse dans le texte du colloque de Vianden sur « Victor Hugo, la République et la Commune⁶ », entre autres écrits sur cette question qu'il traite de manière privilégiée. Il paraît, de toute façon, tout à fait excessif de considérer que Victor Hugo a quitté l'histoire pour l'imaginaire mythique dans ses réponses politiques d'après 1848, sauf à assimiler l'idéologie au mythe, quel que soit le bord d'où elle est issue.

En ce qui concerne la langue, Pierre Albouy sépare la forme du fond : « Ainsi la mythologie de Hugo n'est autre chose qu'une rhétorique prise au sérieux. L'écrivain bourgeois travaille à habiller d'une "phrase" révolutionnaire un "contenu" conservateur, et le romantisme apparaît comme l'esthétique de la "phrase" débordant le "contenu"⁷ ». L'idée d'une « écriture multisignifiante⁸ » est certes intéressante, mais elle aboutit dans ce jugement à un formalisme de fait. La racine « mythe » ne se trouve en linguistique que dans l'expression « écriture mythographique », terme employé par les linguistes pour désigner une organisation symbolique d'objets réellement présents, chez des peuples qui n'ont pas

1. « *L'urbs et l'orbs* » – *L'Europe impériale et la question du centre dans l'œuvre de V. Hugo de 1827 à 1848*, Groupe Hugo, séance du 17 décembre 1994, en ligne.

2. Cette idée est un leitmotiv des *Misérables*.

3. *Les Misérables*, p. 468.

4. « Paris peut être bête si bon lui semble ; il se donne quelquefois ce luxe ; alors l'univers est bête avec lui ; puis Paris se réveille, se frotte les yeux, dit : Suis-je stupide ! et éclate de rire à la face du genre humain. » (*Ibid.*, p. 468.)

5. Pierre Albouy, *op. cit.*, p. 276.

6. Franck Laurent, *Actualité[s] de Victor Hugo, Actes du colloque de Luxembourg-Vianden 8-11 novembre 2002*, Maisonneuve & Larose, 2004, p. 207, en ligne sur le site du Groupe Hugo.

7. Pierre Albouy, *op. cit.*, p. 284.

8. *Ibid.*, p. 271.

d'écriture se référant au langage¹. Il est problématique, comme le fait Pierre Albouy, de mélanger les deux approches pour définir le mythe littéraire comme : « le jeu d'un référent par rapport à deux signifiés au moins – qui en outre, et ceci est d'importance, ne sont pas de même valeur ni au même niveau² ». C'est le confondre avec un phénomène de polysémie valable dans n'importe quel contexte et pour n'importe quel mot. Le mot « peuple » n'est pas un mythe linguistiquement parlant ; il l'est si l'on veut au sens analogique, par comparaison avec les mythes des origines qui incarnent concrètement ce que les hommes ne comprennent pas. Il l'est moins pour Hugo que pour beaucoup d'autres penseurs. Parmi tous les mythes qu'on lui a prêtés, c'est beaucoup réduire la portée de son œuvre que d'y lire systématiquement l'irrationnel en matière de politique et de société.

1. « Ce type de communication semble être universellement répandu : à Sumatra, les Loutsou déclarent la guerre en envoyant un morceau de bois marqué d'encoques, accompagné d'une plume, d'un bout de tison, et d'un poisson ; ce qui signifie qu'ils attaqueront avec autant de centaines (ou de milliers) d'hommes qu'il y a d'encoques, seront aussi rapides que l'oiseau (la plume), dévasteront tout (le tison), noieront leurs ennemis (le poisson). » (*Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1995, p. 301.)

2. *Ibid.* p. 271. C'est une reprise approximative de la thèse barthienne – explicite dans *Mythologies* (Seuil, 1957, p. 222-223) – du double référent : le signe d'une première chaîne syntaxique devient le signifiant d'une deuxième chaîne implicitement présente dans la phrase de départ. À partir de là, Barthes conclut à d'un double discours de la bourgeoisie qui dissimule sa doxa de classe privilégiée sous le manteau de l'universel qui serait alors le mythe.

2^e PARTIE
L'étude lexicale

INTRODUCTION : *les outils*

Pour l'étude du vocabulaire des systèmes de pensée et de celui des événements sur les axes diachronique et synchronique, nous avons eu recours à la dérivation et notamment aux suffixes. La suffixation est à l'origine de nombreuses créations de mots pendant la Révolution française et au XIX^e siècle, quand le vocabulaire *bouge* en raison des événements historiques. Plusieurs néologismes sont alors formés à partir de dérivés anciens avec les suffixes « -isme » et « -iste », par dérivation redondante (par exemple, *royalisme* et *royaliste* à partir de *royal*). Le processus lexical de néologie* se fait facilement ainsi, et de manière presque automatique. Pour certains noms, *isme* s'applique directement à un radical non dérivé : *banditisme* est créé par Flaubert à partir de *bandit* en 1853, et, pour une fois, Hugo le reprend assez vite¹. Tous les dérivés de noms propres obéissent à ce mécanisme : *byronisme*², *bonapartiste*, par exemple. Dans les adjectifs correspondant aux noms de systèmes, le suffixe « -iste » prédomine, mais *ien* fait doublet* avec lui, et d'autres suffixes amènent des connotations différentes : *aire* s'applique, par exemple, à l'homme qui rend le système agissant, et non à celui qui l'incarne. Les suffixes correspondant au vocabulaire événementiel sont plus variés. Ils signifient selon les cas des processus achevés comme le suffixe « -ement » et des actions définitives comme les suffixes « -tion » et « -ation ».

Les suffixes ont une place à part dans le processus de nominalisation. C'est ainsi qu'on nomme le passage d'une phrase basique à un nom par effacement du verbe. La phrase nucléaire ou structure profonde est la phrase avant dérivation et le mot dérivé obtenu est une structure de surface*. Le signifié y dépend alors de l'aspect* du verbe contenu dans la phrase nucléaire. Ainsi *iste* et *aire* sous-entendent en structure profonde un verbe à l'aspect factitif (*faire que*) ; *isme*, un verbe à l'aspect duratif (*être durablement*) : *le royalisme* est système permanent de *la royauté*.

Les préfixes se présentent, quant à eux, de deux manières sur le plan morphologique : ils peuvent être agglutinés au radical ou séparés de lui par un trait d'union. Dans le premier cas, le terme ainsi créé devient sémantiquement autonome (par exemple, *ultramontain*) ; dans le second, le préfixe représente un indice et traduit un rapport de type indice / non indice (par exemple *demi-révolution* implique *révolution*) et aboutit à une antithèse relative, procédé cher à Hugo. La préfixation est une autre source de néologisme et utilise des préfixes à forte valeur sémantique : *contre*, *anti*, *demi*. Elle concerne des mots polémiques comme *contre-révolution*, *ultra-royaliste*, par exemple. Quand elle affecte des radicaux non suffixés et monosyllabiques comme dans *extrême-gauche*, *quasi-droit*, etc., le signifiant acquiert l'efficacité prosodique d'un slogan.

*Dans la dérivation zéro**, le processus de création du nouvel adjectif ou du substantif* peut avoir effacé une partie du syntagme nominal* initial : *démocrate* vient du nom « démocratie » amputé de sa terminaison (*celui qui fait que la démocratie est* se nomme : le

1. Flaubert écrit en 1853 : « La société n'est qu'un vaste banditisme (mot gouvernemental) plus ou moins bien organisé, quand les intérêts de la chair et de l'esprit, comme des loups, se retirent les uns des autres [...] », *Correspondance*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », vol. II, 1980, p. 393.

2. Néologisme dû à l'auteur des *Misérables*.

démocrat + *ie* + \emptyset , puis *le démocrate* + \emptyset , puis *le démocrate*¹). Plus souvent, il s'agit d'un mot étymologiquement de langue vulgaire, construit sans dérivation à partir d'un verbe : *trouble*, par exemple, sur *troubler*. Il y a dans ce cas une grande proximité du nom avec la forme verbale correspondante de signifiant identique.

Aux noms composés existants comme *loi agraire*, *droit divin*, etc., Hugo ajoute ceux qu'il crée au service de la précision sémantique, comme *démocrate-bonapartiste* à l'usage de Marius quand celui-ci n'est pas encore républicain. Mais la composition s'aperçoit aussi dans ce que Jean Dubois nomme des « unités sémantiques complexes² », suite de mots reliés syntaxiquement et qui produisent sémantiquement un nouveau concept. Hugo en fournit plusieurs exemples lorsqu'il détaille le programme socialiste (« emploi des forces », « distribution des jouissances », etc.³). Elles sont un des moyens d'enrichir le vocabulaire politique et social, dont il use largement.

Le plan pour l'étude du vocabulaire des gouvernements, des institutions et des groupes sociaux suit un classement thématique correspondant à la diversité lexicale dans ces trois domaines. Lorsque des phénomènes de dérivation ont lieu, nous continuons néanmoins à les signaler ponctuellement. Pour les formes de gouvernement, par exemple, les suffixes grecs *archie* et *cratie* maintiennent une continuité sémantique entre l'antiquité et l'époque moderne. Le composé *chose publique* que Hugo évoque à propos de l'action du *gamin*, renvoie directement le lecteur à ce qu'est la *res publica* sous la République romaine, c'est à dire l'affaire de tous.

1. Le *e* final est articulatoire.

2. « L'unité sémantique complexe peut se définir comme un groupe de deux ou plusieurs éléments significatifs qui ne conservent dans cette unité sémantique qu'une partie de leurs traits pertinents (ou sèmes), et qui ne sauraient être analysés comme la somme de ces divers éléments. » Dubois, *op. cit.*, p. 185 *sqq.* C'est une pratique langagière affective.

3. *Les Misérables*, p. 665.

CHAPITRE I : les systèmes

I. Les noms en *isme*

Le suffixe « -isme » est un suffixe savant qui représente un haut degré d'abstraction¹. Placé à la fin d'un nom, il indique le système, l'organisation, l'idéologie. Dans l'optique de la grammaire générative, il opère une nominalisation issue d'une phrase de base ou phrase nucléaire en structure profonde. Le verbe effacé par la dérivation est *être*, et l'on peut traduire le processus par une équation : $SN \text{ est système de } x \rightarrow SN = x + \text{-isme}$; si $x = \text{l'anarchie}$, $SN = \text{l'anarchisme}$. Le suffixe « -isme » exprime un état permanent, le verbe de la phrase nucléaire étant statif*² ; le terme dérivé en acquiert une valeur intemporelle et absolue au singulier, donc non comptable. Lorsqu'il y a pluriel, il s'agit des courants divers d'une idéologie³ qui est alors relativisée : *les bigotismes* expriment l'éclatement du *bigotisme* initial. Comme le dit Frazer Mackensie, le *isme* philosophique rend difficile les rapports sociaux et ne laisse pas de place aux avis contraires⁴. Affecté d'abord au vocabulaire de la religion et de la philosophie, il contribue à créer de nouveaux noms à la fin du xvii^e siècle, au moment de la Révolution anglaise. Débute alors un échange de mots entre la France et l'Angleterre concernant la politique et les sectes religieuses, dont Voltaire témoignera au xviii^e siècle dans les *Lettres Anglaises*. Au moment de la Révolution française, les échanges s'intensifient et leur point culminant se place au xix^e siècle. On retrouve dans le vocabulaire des *Misérables*, à petites doses néanmoins, les traces de cette activité lexicale et la présence d'anglicismes. On trouve aussi les noms contemporains d'idéologies et de courants politiques propres à la France, un vocabulaire philosophique – souvent pris dans un sens analogique – et un vocabulaire religieux limité à quelques grandes croyances et attitudes morales. D'une façon générale, tous ces vocabulaires témoignent de l'influence des faits sociaux et politiques sur l'évolution lexicale.

Bouddhisme, christianisme, mahométisme, paganisme, brahmanisme, cagotisme, bigotisme, monachisme, prosélytisme, cénobitisme, fanatisme, mysticisme

Les *ismes* des grandes religions ont une ou deux occurrences, au mieux, regroupées dans quatre énoncés. Le premier contient : *bouddhisme, christianisme, mahométisme* et *paganisme* accompagnés d'un jugement de valeur pour le moins partagé :

[...] le couvent, qui est propre à l'orient comme à l'occident, à l'antiquité comme aux temps modernes, au paganisme, au bouddhisme, au mahométisme, comme au christianisme, est un des appareils d'optique appliqués

1. *Ismos* est un suffixe grec qui permet de substantiver des formes verbales ; il est traduit en *ismus* dans le latin scolastique et en *isme* à partir de la Renaissance.

2. C'est-à-dire qu'il a l'aspect duratif.

3. La notion d'« idéologie » créée à la fin du xviii^e siècle par Destutt de Tracy, annonce la prolifération des noms de systèmes pendant tout le xix^e siècle.

4. « Le *isme* philosophique, d'autre part, est plutôt violent, souvent désintégrant. Il apporte une nette délimitation sur le plan social et un sentiment d'hostilité à l'égard des «anti» correspondants », Mackensie Frazer, *Les Relations de l'Angleterre et de la France d'après le vocabulaire*, Paris, Droz, 1939, p. 219.

par l'homme sur l'infini. Ce n'est point ici le lieu de développer hors de mesure de certaines idées ; cependant, tout en maintenant absolument nos réserves, nos restrictions et même nos indignations, nous devons le dire, toutes les fois que nous rencontrons dans l'homme l'infini, bien ou mal compris, nous nous sentons pris de respect¹.

Le mot « respect » est d'ailleurs excessif car, les procédés rhétoriques créant la polysémie, le *mahométisme* quand il est évoqué ironiquement par Grantaire devient l'islam fantasmagorique des houris et des harems : « N'insultons pas le mahométisme, la seule religion qui soit dotée d'un poulailler² ! » En revanche, la seconde occurrence de *christianisme* est située dans un contexte entièrement laudatif du fait de l'expansion adjective : « Les ténèbres, ces sombres couveuses du christianisme primitif, n'attendaient qu'une occasion pour faire explosion sous les Césars et pour inonder le genre humain de lumière³. » Le *brahmanisme* est convoqué à part sous son aspect légendaire de conte de fées destiné à faire peur aux petits enfants ; il sert de représentation analogique du corps à corps final entre les attaquants et les insurgés de la rue de la Chanvrerie, dans un parallélisme exemplaire entre mythe et réalité : « On eût dit cet enfer du brahmanisme, le plus redoutable des dix-sept abîmes, que le Véda appelle la forêt des épées⁴. » Le *bouddhisme* est évoqué en la personne de Bouddha et fournit à Hugo l'occasion de faire un calembour qui ridiculise la légende⁵.

Il fait silence sur le *judaïsme*, mais le convoque pourtant par métonymie : « Il y a dans la synagogue, dans la mosquée, dans la pagode, dans le wigwam, un côté hideux que nous exécrons et un côté sublime que nous adorons⁶ ». Quant aux religions du schisme, elles sont nommément absentes. Il en fournit la raison dans la *Lettre à M. Daelli*, sinon en parlant du protestantisme, du moins en employant l'adjectif correspondant : « les ténèbres, protestantes en Angleterre, sont catholiques en Italie⁷ ». S'ensuit tout naturellement la condamnation des *bigotismes* et des *cagotismes* qu'il proclame énergiquement dans les chapitres consacrés au monachisme⁸ :

Superstitions, bigotismes, cagotismes, préjugés, ces larves, toutes larves qu'elles sont, sont tenaces à la vie, elles ont des dents et des ongles dans leur fumée, et il faut les étreindre corps à corps, et leur faire la guerre, et la leur faire sans trêve, car c'est une des fatalités de l'humanité d'être condamnée à l'éternel combat des fantômes⁹.

Le *monachisme* (cinq occurrences), auquel l'auteur lie d'abord la condamnation religieuse, est jugé très négativement dans quatre énoncés qui en dénoncent le caractère

1. *Ibid.*, p. 403.

2. *Ibid.*, p. 862.

3. *Ibid.*, p. 569.

4. *Ibid.*, p. 982. Hugo n'est pas toujours ironique à l'égard du Véda qu'il évoque indirectement, par l'intermédiaire de Brahma, comme « poème », en 1864 : « On y voit le piétinement mystérieux d'un peuple d'esprits qui y a travaillé dans la nuit des siècles. » (*William Shakespeare, Critique*, p. 285.) À la même époque, il écrit à Michelet : « Votre œuvre est, depuis l'Inde jusqu'à la Révolution, depuis Brahma jusqu'à Robespierre, une tranche ouverte, où l'on peut étudier la formation humaine. J'ai essayé quelque chose de pareil dans *La Légende des Siècles*. » (CFL, 1980, tome XII, p. 1279.) C'est à partir de 1877 que Hugo peut écrire que devant ce qu'il appelle *la Réalité suprême*, « Jéhova, Jupiter et Brahma pèsent peu » (voir le poème « Le Temple », dans la *Nouvelle Série de La Légende des siècles, Poésie III*, p. 546.)

5. *Les Misérables*, p. 547. Voir chapitre II, troisième partie.

6. *Ibid.*, p. 403.

7. *Lettre à M. Daelli, ibid.*, p. 1153.

8. *Ibid.*, p. 403 sqq.

9. *Ibid.*, p. 406 ; le pluriel indique que ces deux attitudes ne font pas une idéologie cohérente, mais des attitudes répressives opportunistes. Deux autres énoncés de *bigotisme* sont aussi critiques mais personnalisés.

autoritaire et les méfaits¹. « Au point de vue de l’histoire, de la raison et de la vérité, le monachisme est condamné² », écrit-il ; puis vient le double énoncé où, malgré la dénonciation du monachisme tibétain, c’est bien évidemment le couvent catholique qui est longuement accusé de cruautés inhumaines :

Le monachisme, tel qu’il existait en Espagne et tel qu’il existe au Tibet, est pour la civilisation une sorte de phtisie. Il arrête net la vie. Il dépeuple, tout simplement. Clausturation, castration. Il a été fléau en Europe. Ajoutez à cela la violence si souvent faite à la conscience, les vocations forcées, la féodalité s’appuyant au cloître, l’aïnesse versant dans le monachisme le trop-plein de la famille, les férociétés dont nous venons de parler, les *in-pace*, les bouches closes, les cerveaux murés, tant d’intelligences infortunées mises au cachot des vœux éternels, la prise d’habit, enterrement des âmes toutes vives³.

Hugo montre comment les religieuses du petit Picpus, par esprit de *prosélytisme*, encouragent les pensionnaires à revêtir l’habit⁴. Il aborde seulement dans le dernier énoncé le côté positif du couvent : « Abdiquer pour régner, semble être la devise du monachisme⁵. » Il a auparavant affirmé que, librement consenti, le couvent est « le produit de la formule Égalité, Fraternité », et que « la liberté suffit à transformer le monastère en république⁶ » ; il revendique ainsi les droits du *cénobitisme* (« Le *cénobitisme* est un problème humain⁷ ») et réclame « le droit de l’Âme⁸ », ce qui lui est occasion de faire un calembour, jouant sur la proximité phonique d’*âme* et d’*homme*.

Le vocabulaire de la doxa catholique se trouve dans le mot « catéchisme », une fois cité⁹ au sens premier – à propos des catéchismes que contrôle M. Myriel – et deux fois par analogie et antiphrase : la formule « catéchisme poissard¹⁰ » qualifie le vocabulaire des masques de carnaval que rencontre le cortège de mariage de Cosette et de Marius, et M. Gillenormand, à ce même mariage, retourne le sens du mot (« Je t’aime ! voilà mon catéchisme. Quiconque aime est orthodoxe¹¹. »)

Dans la tradition de la philosophie des Lumières, le mot « fanatisme » (dix occurrences) est toujours péjoratif, mais il ne signifie pas, comme au xvii^e siècle chez Bossuet, l’état de ceux qui se croient individuellement inspirés par Dieu¹². Le fanatisme, pour Voltaire, était celui de l’Église au service de l’État, comme en Espagne, et Hugo suit Voltaire. Dans un énoncé : « Écraser les fanatismes¹³ », on retrouve à un mot près la formule de Voltaire « Écrasons l’Infâme ». La dénonciation se poursuit dans l’énoncé où le mot est associé à « bûcher », « superstitions », « préjugés », avec lesquels il forme une totalité¹⁴ dans une longue énumération qui vise les tenants de l’Ancien Régime et leur programme :

1. Voir *Index*.

2. *Ibid.*, p. 403.

3. *Ibid.*, p. 405-406.

4. *Ibid.*, p. 387.

5. *Ibid.*, p. 411.

6. *Ibid.*, p. 408.

7. *Ibid.*, p. 411.

8. *Ibid.*, p. 409.

9. *Ibid.*, p. 17.

10. *Ibid.*, p. 1076.

11. *Ibid.*, p. 1085.

12. En 1688, Bossuet attaque ainsi Jurieu, théologien protestant, réfugié en Hollande après la révocation de l’Édit de Nantes.

13. *Ibid.*, p. 409.

14. Sens global obtenu à partir de plusieurs référents conceptuels, ici la *répression* comme absolu.

En regard de ces hommes, farouches, nous en convenons, et effrayants, mais farouches et effrayants pour le bien, il y a d'autres hommes, souriants, brodés, dorés, enrubbés, constellés, en bas de soie, en plumes blanches, en gants jaunes, en souliers vernis, qui, accoudés à une table de velours au coin d'une cheminée de marbre, insistent doucement pour le maintien et la conservation du passé, du moyen âge, du droit divin, du fanatisme, de l'ignorance, de l'esclavage, de la peine de mort, de la guerre, glorifiant à demi-voix et avec politesse le sabre, le bûcher et l'échafaud¹.

Une énumération semblable a aussi lieu à propos des concepts combattus par le gamin de Paris : « Qui que vous soyez qui vous nommez Préjugé, Abus, Ignominie, Oppression, Iniquité, Despotisme, Injustice, Fanatisme, Tyrannie, prenez garde au gamin béant². » Ces listes de concepts prouvent, s'il en était besoin, que les deux autoritarismes visés sont l'Église et le pouvoir absolu, l'une servant de protection idéologique à l'autre. Les emplois métaphoriques renvoient de même au politique mais de façon ironique : Marius converti à Napoléon a « le fanatisme de l'épée³ ». Le *fanatisme* de Grantaire (« Du reste, ce sceptique avait un fanatisme. Ce fanatisme n'était ni une idée, ni un dogme, ni un art, ni une science ; c'était un homme, Enjolras⁴ ») relève d'une transformation analogique se faisant à trois niveaux, puisque le mot était déjà passé du religieux au politique dans un premier temps, et qu'il passe du politique à l'affectif dans un second. Quand il s'agit des hommes du faubourg Saint-Antoine et de 1793 (« En 93, selon que l'idée qui flottait était bonne ou mauvaise, selon que c'était le jour du fanatisme ou de l'enthousiasme, il partait du faubourg Saint-Antoine, tantôt des légions sauvages, tantôt des bandes héroïques⁵ »), la valeur péjorative est moindre, puisque le fanatisme ne dépend plus que d'une mauvaise *idée*.

De même que le fanatisme peut être une forme religieuse de la politique, le *mysticisme* (une seule occurrence) l'est aussi quand Hugo en fait un des aspects du socialisme : « Tous les problèmes que les socialistes se proposaient, les visions cosmogoniques, le rêve et le mysticisme écartés, peuvent être ramenés à deux problèmes principaux⁶. » Il n'est pas sans saveur d'entendre ainsi parler l'homme des utopies qui affirmait dans *Les Rayons et les ombres*, à propos du poète : « Il est l'homme des utopies ; / Les pieds ici, la tête ailleurs⁷. » Mais sans doute faut-il faire la différence entre le mysticisme et la croyance aux utopies – l'un relevant de la foi, l'autre de la raison. Tout au long de sa vie, Hugo a de toute façon employé l'adjectif « mystique » de manière ambiguë, le valorisant en poésie, le critiquant dans un texte comme *Histoire d'un crime* ou dans sa correspondance.

Nihilisme, matérialisme, voltairianisme, cynisme, scepticisme, sophisme

Le vocabulaire des courants philosophiques recourt traditionnellement à l'emploi du suffixe « isme ». La place d'honneur revient dans *Les Misérables* au *nihilisme*, la plus actualisée et la plus spécifiquement traitée des doctrines citées. Dans l'analyse que Hugo lui consacre, il mélange le pessimisme de Schopenhauer avec le nihilisme individualiste de Max Stirner⁸.

1. *Ibid.*, p. 675.

2. *Ibid.*, p. 460.

3. *Ibid.*, p. 502.

4. *Ibid.*, p. 521.

5. *Ibid.*, p. 675.

6. *Ibid.*, p. 665. Il vise probablement Saint-Simon et le culte qu'il rendait à Isaac Newton.

7. « Fonction du poète », *Les Rayons et les ombres* II, 1.

8. Philosophe allemand, comme Schopenhauer (1788-1860), Max Stirner (1806-1856) commence et termine son ouvrage, *L'Unique et sa propriété*, par une formule célèbre : « J'ai basé ma cause sur Rien. »

Une école métaphysique du nord, un peu imprégnée de brouillard, a cru faire une révolution dans l'entendement humain en remplaçant le mot force par le mot volonté. [...]

Avec le nihilisme pas de discussion possible. Car le nihiliste logique doute que son interlocuteur existe, et n'est pas bien sûr d'exister lui-même.

Seulement, il ne s'aperçoit point que tout ce qu'il a nié, il l'admet en bloc, rien qu'en prononçant ce mot : esprit.

En somme, aucune voie n'est ouverte pour la pensée par une philosophie qui fait tout aboutir au monosyllabe Non.

À : Non, il n'y a qu'une réponse : Oui.

Le nihilisme est sans portée.

Il n'y a pas de néant. Zéro n'existe pas. Tout est quelque chose. Rien n'est rien¹.

On peut certes reprocher à Schopenhauer sa vision tragique du monde, mais certainement pas d'avoir proclamé la toute-puissance absolue du néant. Dans un passage de son ouvrage, il s'explique sur le *nihil negativum* et cite Kant comme référence :

À ce propos, *je dois observer, d'abord, que le concept du néant est essentiellement relatif* ; il se rapporte toujours à un objet déterminé, dont il prononce la négation. D'après cette analyse dont Kant est le principal auteur, l'on distingue le *nihil privativum* et le *nihil negativum*, le premier, seul est relatif : c'est une quantité précédée du signe –, par opposition à une autre précédée du signe + ; mais il reste possible, en se plaçant au point de vue contraire, de changer le signe – en signe +. À ce *nihil privativum* on oppose le *nihil negativum*, lequel est un néant absolu [...]. Pourtant, à y regarder de plus près, il n'y a point de néant absolu ; le *nihil negativum* proprement dit n'existe point, ce n'est pas une notion pensable. Tout néant n'est qualifié de néant que par rapport à une autre chose. Tout néant suppose ce rapport, et par suite un objectif positif².

Mais pour comprendre les réticences de Hugo, il est bon de rappeler avec Jean-Marc Hovasse ses positions concernant l'athéisme et le matérialisme :

Cette méthode de discussion avec des interlocuteurs fictifs, mais reconnaissables, qui se retrouve périodiquement dans *Les Misérables*, est le mode de construction de *Philosophie*, qui aborde les mêmes points (« combattez jusqu'à votre dernier souffle, et je suis avec vous, les religions, mais respectez la religion »). Ces interlocuteurs ont été depuis longtemps identifiés. Les premiers étaient les plus enragés parmi les exilés de Belgique, des îles anglo-normandes et de Londres, ceux qui comme Seigneuret, Déjacque ou Colfavru, avaient pour devise « ni Dieu ni maître » et faisaient de la religion l'ennemie mortelle de la démocratie. Il y avait aussi des philosophes et des penseurs que Hugo connaissait depuis longtemps comme Proudhon [...], Pierre Leroux, Auguste Comte et le Père Enfantin, ou dont il avait entendu parler par des articles publiés dans *L'Homme*, comme Feuerbach et Schopenhauer³.

Le concept de « nihilisme » est avant tout philosophique pour lui et couvre de nombreux sous-entendus. Il est trop tôt en 1862⁴ pour qu'il parle du nihilisme russe et de son activisme révolutionnaire, le nihilisme se confond donc avec l'*athéisme* (nom pourtant absent des *Misérables*⁵) et avec son équivalent* approximatif, le « matérialisme », mot qui revient quatre fois et chaque fois de manière négative. C'est d'abord la réponse ironique de M. Myriel à celui qui s'intitule lui-même « monsieur le comte Néant⁶ », le sénateur athée qu'il rencontre : « L'excellente chose, et vraiment merveilleuse, que ce matérialisme-là ! [...]. Ah ! quand on

1. *Les Misérables*, p. 410.

2. Arthur Schopenhauer, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, cité par A. Dez, *Le vouloir-vivre, l'art et la sagesse*, Presses universitaires de France, p. 215-219.

3. Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. 2, p. 622.

4. Beaucoup plus tard, Hugo interviendra en faveur du nihiliste Hartmann compromis dans les deux premiers attentats contre le tsar Alexandre II, que le gouvernement français veut extraditer en 1880 ; il essaie aussi d'éviter la peine de mort en 1882 aux dix auteurs de l'attentat réussi : « Les journaux annoncent que j'ai sauvé la vie à cinq des condamnés ; je vais faire effort pour les autres. » *Actes et Paroles IV, Politique*, p. 1069-1070.

5. Mais il y a trois énoncés de *athée*, dont l'un associe *néant* et *athée*, *Les Misérables*, p. 48. Voir *Index*.

6. *Les Misérables*, p. 27.

l'a, on n'est plus dupe ; on ne se laisse pas bêtement exiler comme Caton, ni lapider comme Étienne, ni brûler vif comme Jeanne d'Arc¹. » Puis Thénardier s'en réclame car, comme *filousophe*, il a « des prétentions à la littérature et au matérialisme² ». Enfin, c'est la mauvaise excuse donnée par l'auteur au pragmatisme des périodes sans grandeur de l'histoire de France : « La France a ses rechutes de matérialisme³. » Reste néanmoins la pensée héritée des Lumières, celle de Gavroche, pour partie aussi celle de Hugo lui-même, l'anticléricisme voltairien, héritage maternel, qu'il appelle *voltairianisme* : « Cependant, quel que soit le voltairianisme du gamin, si l'occasion se présente d'être enfant de cœur, il se peut qu'il accepte, et dans ce cas il sert la messe poliment⁴. » Mais même tolérante, la libre-pensée reste proche de l'athéisme.

Parmi les autres philosophies critiquées, le *cynisme* se trouve dans quatre énoncés⁵. Il signifie d'abord l'opportunisme en matière politique :

Des traîtres se montraient déboutonnés ; des hommes qui avaient passé à l'ennemi la veille d'une bataille, ne cachaient rien de la récompense et marchaient impudiquement en plein soleil dans le cynisme des richesses et des dignités ; des déserteurs de Ligny et des Quatre-Bras, dans le débraillé de leur turpitude payée, étalaient leur dévouement monarchique tout nu ; oubliant ce qui est écrit en Angleterre sur la muraille intérieure des water-closet publics : *Please adjust your dress bevore leaving*⁶.

Puis, sur le plan individuel, il est l'équivalent de l'*anarchie* au sens analogique. C'est un état d'esprit que partagent M. Gillenormand, Paris, Éponine, et c'est Paris qui incarne le mieux le côté obscène de Diogène, le fondateur de l'école⁷ :

Il [Paris] accepte royalement tout ; il n'est pas difficile en fait de Vénus ; sa callipyge est hottentote ; pourvu qu'il rie, il amnistie ; la laideur l'égaye, la difformité le désopile, le vice le distrait ; soyez drôle, et vous pouvez être un drôle ; l'hypocrisie même, ce cynisme suprême, ne le révolte pas ; il est si littéraire qu'il ne se bouche pas le nez devant Basile, et il ne se scandalise pas plus de la prière de Tartuffe, qu'Horace ne s'effarouche du hoquet de Priape⁸.

Le *scepticisme* professé par Grantaire relève du même jugement ambigu : « Le scepticisme, cette carie de l'intelligence, ne lui avait pas laissé une idée entière dans l'esprit⁹. » Hugo insiste en qualifiant quatre fois son personnage de « sceptique¹⁰ ». Le scepticisme de Grantaire est, avant tout, politique : « Tous ces mots : droits du peuple, droits de l'homme, contrat social, révolution française, république, démocratie, humanité, civilisation, religion, progrès, étaient, pour Grantaire, très voisins de ne rien signifier du tout¹¹. » Faut-il alors considérer comme une rédemption du sceptique la démarche héroïque qui le fait rejoindre Enjolras dans la mort ? On reste en tout cas loin de la méthode, chère à Montaigne et à Descartes, faisant du scepticisme la condition a priori de toute certitude.

1. *Ibid.* Ce matérialisme jouisseur correspond pour Hugo à la métaphore du « ventre ». Voir 3^e partie, chapitre v.

2. *Ibid.*, p. 300.

3. *Ibid.*, p. 979.

4. *Ibid.*, p. 465.

5. Voir *Index*.

6. *Les Misérables*, p. 97. Ces cyniques-là sont « les habiles » de tous les régimes. Voir *Index*.

7. Hugo l'évoque avec sa lanterne et son manteau troué à six reprises dans *Les Misérables*.

8. *Ibid.*, p. 468.

9. *Ibid.*, p. 521.

10. Voir *Index*.

11. *Les Misérables*, p. 521.

Autre philosophie jugée négativement, *sophisme* (cinq occurrences) est en rapport avec la conscience dans tous les énoncés¹. Le premier énoncé le met tragiquement en lumière en insérant le mot dans une totalité, celle du désir : « La conscience, c'est le chaos des chimères, des convoitises et des tentatives, la fournaise des rêves, l'antre des idées dont on a honte ; c'est le pandémonium des sophismes, le champ de bataille des passions². » L'emploi de *sophisme* au pluriel, dans cet énoncé, ainsi que dans deux autres³, y relativise néanmoins l'erreur. Au sens absolu du terme, Jean Valjean est montré dans sa lutte avec l'ange : « Combien de fois s'était-il redressé dans le combat, retenu au rocher, adossé au sophisme, traîné dans la poussière, tantôt renversant sa conscience sous lui, tantôt renversé par elle⁴. » Le mot retrouve alors sa valeur philosophique initiale de paradoxe fondamental questionnant formellement le vrai.

Ascétisme, rigorisme, optimisme, machiavélisme, prosaïsme, héroïsme

Situé à l'opposé des philosophies que Hugo rudoie au nom de la transcendance et de la logique, l'*ascétisme*, discipline spirituelle des ascètes n'est pourtant pas bien traité. Hugo emploie le mot au sens métonymique que lui donnait Charles Nodier :

Il y a un certain état d'ascétisme inerte où l'âme, neutralisée par l'engourdissement, étrangère à ce qu'on pourrait appeler l'affaire de vivre, ne perçoit, à l'exception des tremblements de terre et des catastrophes, aucune des impressions humaines, ni les impressions plaisantes, ni les impressions pénibles⁵.

Cet ascétisme est celui de la tante de Marius et M. Gillenormand le décrit de manière pour le moins pittoresque : « Cette dévotion-là [...] correspond au rhume de cerveau Tu ne sens rien de la vie. Pas de mauvaise odeur, mais pas de bonne⁶. » Dans un second énoncé, le concept n'est pas ridiculisé mais Hugo insiste sur le caractère très marginal de cette attitude morale passéiste : « c'est un anachronisme⁷ », écrit-il. Quant au *rigorisme*, défaut que n'a pas Monseigneur Bienvenue, et contre lequel il a, lui aussi, sa liste de préceptes, il renvoie de façon péjorative au catholicisme⁸.

État d'esprit ponctuel et non système, l'*optimisme* de Jean Valjean (qui croit être débarrassé de Marius alors que l'émeute va remettre celui-ci au centre de ses préoccupations) contient à la fois sa critique et ses limites : « Il était dans le collapsus de toutes ses douleurs passées, et en plein optimisme⁹. » L'auteur expose avec une certaine complaisance l'aveuglement de son personnage (exerce-t-il un certain sadisme à son égard ?) et suggère chez le lecteur l'idée paradoxale d'un optimisme fatal¹⁰.

A mi-chemin entre l'économie politique et la morale sociale, le *machiavélisme* n'a qu'une occurrence et un sens analogique. Il s'agit de Marius et de sa stratégie amoureuse, reflet sentimental d'une stratégie guerrière qu'il n'a pas encore eu l'occasion d'expérimenter :

1. Voir *Index*.

2. *Les Misérables*, p. 175.

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 1088.

5. *Ibid.*, p.1067.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 406. Voir *anachronisme* à l'*Index*.

8. *Ibid.*, p. 14.

9. *Ibid.*, p. 909.

10. Le même aveuglement affectera Napoléon qui croit en son étoile avant la bataille de Waterloo (voir *fataliste* dans *Index*).

« Il combinait ses stations derrière les arbres et les piédestaux des statues avec un machiavélisme profond [...] ». Hugo s’amuse à mettre emphatiquement l’opportunisme au service des amours de son personnage, alors que, par ailleurs, Machiavel (quatre occurrences) est en compagnie de Mirabeau et de Roger Bacon – l’inventeur de la poudre à canon – le symbole du « grandiose abject² ».

Égoïsme ! Le chevalier de Jaucourt le dit dans l’*Encyclopédie* de Diderot et D’Alembert, ce sont les messieurs de Port-Royal qui ont créé ce mot pour nommer le vilain défaut qui consiste à trop parler de soi³. La Révolution en fait la tare politique des nantis sacrifiant l’intérêt général à leurs intérêts particuliers et les penseurs d’extrême gauche du XIX^e siècle l’assimilent au capitalisme. On en relève seize occurrences dans le livre. Certaines sont situées dans le contexte de la morale individuelle, mais même dans ce cas, l’*égoïsme* est à l’articulation de l’individu et de la société. Jean Valjean se pose ainsi le cas de conscience de son renoncement à l’œuvre qu’il a entreprise à Montreuil-sur-Mer et des retombées socio-économiques qu’il en adviendra : « Mais, mon Dieu, c’est de l’*égoïsme* tout cela ! Ce sont des formes diverses de l’*égoïsme*, mais c’est de l’*égoïsme* ! Si je songeais un peu aux autres⁴ ? » Quand il se tourmente à propos de Cosette, c’est au nom de la fonction paternelle qu’il s’efface, après avoir éprouvé ce que Hugo appelle « l’immense réveil de l’*égoïsme*⁵ ». Les autres énoncés n’ont que le sens politique du mot⁶. S’opère alors le même constat : de défaut individuel, l’*égoïsme* est devenu le défaut collectif d’une catégorie sociale, la bourgeoisie, qui prospère aux dépens des misérables. L’*égoïsme* est ainsi l’explication donnée d’« une révolution arrêtée à mi-côte⁷ » en 1830. Hugo en rend responsables les *habiles* dont il dénonce la « théorie », mais il refuse de séparer la bourgeoisie du peuple au nom du concept de classe⁸ :

On n’est pas une classe parce qu’on fait une faute. L’*égoïsme* n’est pas une des divisions de l’ordre social. Du reste, il faut être juste, même envers l’*égoïsme*, l’état auquel aspirait, après la secousse de 1830, cette partie de la nation qu’on nomme la bourgeoisie, ce n’était pas l’inertie, qui se complique d’indifférence et de paresse et qui contient un peu de honte, ce n’était pas le sommeil, qui suppose un oubli momentanément accessible aux songes ; c’était la halte⁹.

Parler d’*égoïsme* évite de parler de *lutte des classes*, alors que certains y pensent fortement, à droite comme à gauche¹⁰. Le nom est aussi l’équivalent sur le plan économique du libéralisme absolu. Quant à Thénardier, il proclame l’*égoïsme* : « la loi du monde¹¹ ». Dans

1. *Les Misérables*, p. 563.

2. *Ibid.*, p. 993.

3. *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, nouvelle impression en facsimilé, Friedrich Fromman-Verlag, Stuttgart, 1995, t. v, p. 431.

4. *Les Misérables*, p. 182.

5. *Ibid.*, p. 911.

6. Voir *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 656.

8. D’où son analyse des raisons de l’échec de la barricade en 1832 dans le chapitre intitulé : « Les morts ont raison et les vivants n’ont pas tort », *ibid.*, p. 974.

9. *Ibid.*, p. 656-657.

10. A gauche, Blanqui le constate : « C’est désormais entre la classe moyenne et lui [le peuple] que va se livrer une guerre acharnée. Ce n’est plus entre les hautes classes et les bourgeois. » (Auguste Blanqui, *Procès des Quinze*, 2 février 1832, Éditions sociales, p. 91.) À droite, on a bien compris aussi : « la sédition de Lyon a révélé un grave secret, celui de la lutte intestine qui a lieu dans la société entre la classe qui possède et la classe qui ne possède pas. [...] les barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie ; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières. » (Saint-Marc-Girardin, *Journal des débats*, 8 décembre 1831.)

11. *Les Misérables*, p. 1133.

un autre énoncé, l'auteur avait dénoncé cette attitude en prenant l'exemple du libéralisme économique de l'Angleterre : « Et le monde vous laissera mourir et tomber, parce que le monde laisse tomber et mourir tout ce qui n'est que l'égoïsme, tout ce qui ne représente pas pour le genre humain une vertu ou une idée¹. »

Proche de l'égoïsme, le *prosaïsme* apparaît dans un seul énoncé, qui décrit de manière sarcastique les gardes nationaux combattant pour leurs intérêts. Les souvenirs de juin 1848 ne sont certainement pas absents de l'analyse cinglante de ce *prosaïsme* bourgeois :

Dans ce temps à la fois bourgeois et héroïque, en présence des idées qui avaient leurs chevaliers, les intérêts avaient leurs paladins. Le *prosaïsme* du mobile n'était rien à la bravoure du mouvement. La décroissance d'une pile d'écus faisait chanter à des banquiers la Marseillaise. On versait lyriquement son sang pour le comptoir ; et l'on défendait avec un enthousiasme lacédémonien la boutique, cet immense diminutif de la patrie².

Les énoncés d'*héroïsme* (treize occurrences) sont en rapport avec des personnages positifs tels que Mademoiselle Baptistine, Jean Valjean, la garde impériale, le père de Marius, les philosophes progressistes, les insurgés. Celui de la sœur de M. Myriel est « l'héroïsme de l'obéissance passive³ » Celui de Jean Valjean correspond au dilemme d'innocenter ou non Champmathieu ; ses héroïsmes sont ensuite comptabilisés par Marius à l'épilogue : « Tous les courages, toutes les vertus, tous les héroïsmes, toutes les saintetés, il les a⁴ ! » L'héroïsme militaire de la garde impériale concerne celle-là même qui est entrée dans la fournaise à Waterloo : « C'est là qu'on a placé le lion, symbole involontaire du suprême héroïsme de la garde impériale⁵ », écrit Hugo ; M. de Pontmercy en est la synecdoque* miraculeusement conservée (comme le colonel Chabert à Iéna) : « Il [Marius] considéra cette gigantesque balafre qui imprimait l'héroïsme sur cette face où Dieu avait empreint la bonté⁶. » L'héroïsme de la barricade est célébré au pluriel et au singulier⁷, aussi bien quand Jean Valjean défend la barricade sans vouloir tuer (« L'héroïsme a ses originaux, reprit Combeferre⁸ ») que lorsque Hugo l'étudie au sens métonymique comme un fait de société : « Ces grandes barricades révolutionnaires étaient des rendez-vous d'héroïsmes⁹. » Curieusement, dans l'énoncé évoquant l'assaut final s'instaure un double héroïsme, celui des attaquants et celui des défenseurs, c'est-à-dire l'armée contre les révolutionnaires : « Des démons attaquaient, des spectres résistaient. C'était l'héroïsme monstre¹⁰. » Encore un souvenir de juin 1848 ? La réponse est sans doute idéologique et contenue dans la relation triangulaire *utopie / héroïsme / violence* :

L'utopie d'ailleurs, convenons-en, sort de sa sphère radieuse en faisant la guerre. [...] elle complique son héroïsme d'une violence, dont il est juste qu'elle réponde ; violence d'occasion et d'expédient, contraire aux principes, et dont elle est fatalement punie¹¹.

1. *Ibid.*, p. 666.

2. *Ibid.*, p. 954. On retrouve dans *Châtiments* cette condamnation du *prosaïsme* bourgeois qui avalise la violence d'État au nom de ses intérêts.

3. *Les Misérables*, p. 60.

4. *Ibid.*, p. 1045.

5. *Ibid.*, p. 249.

6. *Ibid.*, p. 497.

7. Voir *Index*.

8. *Les Misérables*, p. 968.

9. *Ibid.*, p. 938.

10. *Ibid.*, p. 985.

11. *Ibid.*, p. 976.

À cette violence mortifère de l'insurrection au nom de l'utopie, Hugo ne donne pas raison, sans dire clairement néanmoins quel est son lien avec l'erreur des penseurs révolutionnaires : « Là [*dans la grande sape politique, révolutionnaire et philosophique*], certes, on peut se tromper, et l'on se trompe ; mais l'erreur est vénérable tant elle implique d'héroïsmes¹. »

Dogmatisme, pédantisme, sentimentalisme, byronisme, romantisme

Le *dogmatisme* et sa variante, le *pédantisme*, se complètent et relèvent à la fois de l'intellectuel et du politique. Le pédantisme est le maître à penser de l'égoïsme et, en l'occurrence, est social : « C'est par là, *quia multum amavit*, qu'il [M. Myriel] était jugé vulnérable, par les "hommes sérieux", "les personnes graves" et "les gens raisonnables"; locutions favorites de notre triste monde où l'égoïsme reçoit le mot d'ordre du pédantisme². » Le dogmatisme, pour Combeferre, touche à l'institution éducative ; il rêve ainsi d'une réforme qui ferait enfin les enfants ouverts et intelligents :

Il voulait que la société travaillât sans relâche à l'élévation du niveau intellectuel et moral, au monnayage de la science, à la mise en circulation des idées, à la croissance de l'esprit dans la jeunesse, et il craignait que la pauvreté actuelle des méthodes, la misère du point de vue littéraire borné à deux ou trois siècles classiques, le dogmatisme tyrannique des pédants officiels, les préjugés scolastiques et les routines ne finissent par faire de nos collègues des huîtres artificielles³.

Le *sentimentalisme*, forme vide de l'altruisme⁴, caractérise Madame Thénardier de manière contextuelle, puisque ce défaut, que Thénardier n'a pas, est implicitement celui que les lectures de sa femme révèlent :

Madame Thénardier était juste assez intelligente pour lire ces espèces de livres [le roman classique mis au goût des portières]. [...] cela lui avait donné, tant qu'elle avait été très jeune, et même un peu plus tard, une sorte d'attitude pensive près de son mari, coquin d'une certaine profondeur, ruffian lettré à la grammaire près, grossier et fin en même temps, mais, en fait de sentimentalisme, lisant Pigault-Lebrun, et pour « tout ce qui touche le sexe », comme il disait dans son jargon, butor correct et sans mélange⁵.

Le *byronisme* (néologisme créé par Hugo pour l'occasion) n'est pas beaucoup plus valorisé : « Zéphine et Dalhia [...] prenaient des poses anglaises ; les premiers *keepsakes* venaient de paraître, la mélancolie pointait pour les femmes, comme plus tard, le byronisme pour les hommes, et les cheveux du sexe tendre commençaient à s'explorer⁶. » L'attitude à l'égard du *romantisme* est plus étonnante. Le mot, d'après Ferdinand Bruneau⁷, n'acquiert vraiment son sens que grâce aux écrivains du Cénacle, Victor Hugo en tête ; or il caractérise Jean Prouvaire, militant de l'Olympe, et à contre-emploi Thénardier. Le romantisme de Jean Prouvaire est en fait un classicisme⁸ : « Le troisième coin était en proie à une discussion

1. *Ibid.*, p. 571.

2. *Ibid.*, p. 44.

3. *Ibid.*, p. 516. Les énoncés de *dogme* sont tout aussi négatifs, mais l'un affirme à propos de Paris que « les dogmes libérateurs qu'il forge sont pour les générations des épées de chevet ». (*Ibid.*, p. 469.)

4. Ce terme créé par Auguste Comte, dans le *Catéchisme positiviste*, est absent de toute l'œuvre numérisée.

5. *Les Misérables*, p. 124.

6. *Ibid.*, p. 101.

7. Ferdinand Bruneau, *Histoire de la langue française*, « L'époque romantique », Armand Colin, t. 12, p. 131.

8. Cette fusion entre romantisme et culture antique est moins étonnante qu'il n'y paraît, et dans *Prommontorium somni* entre 1863 et 1864, Hugo insiste longuement sur le lien du *Songe* avec la mythologie grecque : « Ce promontoire du Songe, dont nous montrons l'ombre projetée sur l'esprit humain, l'Olympe antique l'avait presque fait visible. » (« Prommontorium somnii » ; *Critique*, p. 653.)

poétique. La mythologie païenne se gourmait avec la mythologie chrétienne. Il s'agissait de l'olympie dont Jean Prouvaire, par romantisme même, prenait le parti¹. » Quant à Thénardier, qui en est aux antipodes, il imagine un drame actualisé par « une teinte de romantisme » :

Le sujet en est historique et l'action se passe en Auvergne du temps de l'empire. Le style, je crois, en est naturel, laconique, et peut avoir quelque mérite. Il y a des couplets à chanter à quatre endroits. Le comique, le sérieux, l'imprévu, s'y mêlent à la variété des caractères et a une teinte de romantisme répandue légèrement dans toute l'intrigue qui marche mystérieusement, et va, par des péripéties frappantes, se dénouer au milieu de plusieurs coups de scènes éclatants².

Hugo construit cette mise en abyme avec humour et s'amuse d'avoir trouvé un émule. Nous verrons avec la forme adjectivale « romantique » que certains énoncés ont une valeur politiquement contestataire plus grande.

Socialisme, communisme, jacobinisme, terrorisme, carbonarisme, libéralisme, césarisme, patriotisme

L'auteur des *Misérables*, qui n'aime pas les *ismes* religieux, philosophiques et culturels, aime encore moins les *ismes* politiques. Le seul qui trouve grâce à ses yeux est le *socialisme*, encore faut-il considérer de quel socialisme il s'agit. Le mot n'a que deux occurrences, mais entre les deux énoncés qui les contiennent sont exposés – sous forme de liste détaillée – les deux problèmes que le socialisme veut résoudre, la production des richesses et leur distribution : « On ne s'étonnera pas, que, pour des raisons diverses, nous ne traitons pas ici à fond, au point de vue théorique, les questions soulevées par le socialisme. Nous nous bornons à les indiquer³. » Et une page plus loin : « Voilà, en dehors et au-dessus de quelques sectes qui s'égarèrent, ce que disait le socialisme ; voilà ce qu'il cherchait dans les faits, voilà ce qu'il cherchait dans les esprits⁴. » Comme beaucoup de termes politiques, le mot « socialisme » a de multiples significations au XIX^e siècle selon celui qui le prononce. Sans vouloir anticiper sur le bilan historique de notre étude, on doit constater qu'en 1832 le socialisme est pour beaucoup une utopie – venant d'Angleterre et des oweniens⁵ – reprise par des penseurs comme Fourier, et Saint-Simon, qui vise à résoudre ce qu'on appelle à cette époque « la question sociale⁶ » par l'organisation de l'économie⁷. Hugo est de son temps en employant cette expression passée dans le vocabulaire politique, et évoquant des doctrines diverses et parfois opposées. Le procédé restrictif du second énoncé cible « quelques sectes⁸ ». Le mot « secte » s'est politisé et suggère le fanatisme idéologique. Quelles sont ces sectes ? Hugo n'en dit pas grand-chose. Il nomme pourtant, dans un autre énoncé, le « communisme » comme adversaire allocutaire, indirectement visé en même temps que la « loi agraire » (« Le

1. *Les Misérables*, p. 530.

2. *Ibid.*, p. 581.

3. *Ibid.*, p. 665.

4. *Ibid.*, p. 666. Il reprend ce programme à son compte dans le chapitre de la quatrième partie intitulé « Les deux devoirs, veiller et espérer ».

5. Robert Owen (1771-1858), industriel et économiste anglais, militant de la question sociale, préconise dans *Report of the county of Lamark* (1820) une progression vers le socialisme grâce à de petites unités de coopération mutuelle, autogestionnaires et démocratiques. Hugo le situe dans les sapes latérales de la *mine* sociale où se construit l'avenir (voir *Les Misérables*, p. 570).

6. Voir *Index*.

7. Pierre Leroux après 1830 milite au *Globe* devenu saint-simonien, et dit avoir créé le mot en 1834.

8. *Les Misérables*, p. 665.

communisme et la loi agraire croient résoudre le deuxième problème. Ils se trompent¹. ») Mais dans la mesure où le *socialisme* signifie doctrine qui pose la question sociale, le *communisme* est à proximité du socialisme en 1830 par l'intermédiaire d'hommes comme Buonarroti, ancien compagnon de Robespierre, membre de la société des *Droits de l'homme* et défenseur des idées de Babeuf auprès de républicains comme Raspail, Louis Blanc et Auguste Blanqui². Au communisme agrarien, s'ajoute, en 1840, celui de Cabet dans son *Voyage en Icarie*³. Hugo se garde bien, pour cette fois, de faire un anachronisme, et le nom du père du communisme industriel ne figure pas dans *Les Misérables*.

Jacobinisme est un terme injurieux que disent les ultras à propos de tout ce qui n'est pas l'Ancien Régime ; on parle, par exemple, du « jacobinisme de Louis XVIII⁴ » dans le salon de madame de T. (fréquenté par M. Gillenormand en 1817) parce qu'on n'y accepte pas la Charte, et le même Gillenormand s'écrie : « Voyez un peu où mène le jacobinisme⁵ » quand il fulmine à la fois contre la jeunesse républicaine et la garde-nationale citoyenne. Le sens historique du mot apparaît davantage sous la forme adjectivale « jacobin » et dans les références nominales à Robespierre.

Le *terrorisme* est mieux ciblé au sens abstrait, comme pratique politique recourant à des moyens violents pour imposer un système. Il est « chimérique » chez les libéraux espagnols de 1823, et « réel » dans l'institution réactionnaire catholique du Saint Office, au point de faire paraître humain le chef de l'intervention française en Espagne :

Une grosse affaire de famille pour la maison de Bourbon ; la branche de France secourant et protégeant la branche de Madrid, c'est-à-dire faisant acte d'aïnesse ; un retour apparent à nos traditions nationales compliqué de servitude et de sujétion aux cabinets du nord ; Monsieur le duc d'Angoulême, surnommé par les feuilles libérales, *le héros d'Andujar*, comprimant, dans une attitude triomphale, un peu contrariée par son air paisible, le vieux terrorisme fort réel du saint office aux prises avec le terrorisme chimérique des libéraux [...]⁶

La réversibilité sémantique disparaît dans le couple antinomique d'un autre énoncé « ni despotisme, ni terrorisme⁷ ». On retrouve la double négation, habituelle, qui refuse et fait s'affronter les deux extrêmes : le pouvoir illimité d'un seul et la violence révolutionnaire de plusieurs avec, en 1830, la Terreur encore en perspective.

Le mot *carbonarisme*, qui signe l'italianisme du discours, est l'occasion d'élargir à l'échelle de l'Europe l'existence des sociétés secrètes et l'agitation libérale et nationaliste qui la parcourt après le triomphe de la Sainte-Alliance et la chute de Napoléon : « Il n'y avait pas encore en France alors de ces vastes organisations sous-jacentes comme le tugendbund allemand et le carbonarisme italien [...]⁸ », constate Hugo ; ce retard français s'explique

1. *Ibid.* La *Loi agraire* (latinisme culturel) est un concept actualisé sous la Révolution. Il est fluctuant selon qu'on l'interprète comme partage des terres des émigrés (Robespierre) ou propriété collective (Babeuf). Hugo choisit la deuxième interprétation. Le communisme en 1832 était d'inspiration babouviste et de type agrarien.

2. François Noël Babeuf, dit Gracchus (1760-1797), révolutionnaire. Dans son *Manifeste des Égaux* (1796), il défendit un communisme fondé sur la communauté des terres et des biens. Il fut guillotiné pour avoir conspiré contre le Directoire (Conspiration des Égaux). Ses idées ont été reprises après 1830, notamment par le mouvement né-babouviste de Richard de la Hautière. En 1870, *babouvisme*, *communisme* et *collectivisme* seront encore des équivalents approximatifs.

3. Voir chapitre III, 1^{ère} partie *supra*.

4. *Les Misérables*, p. 483.

5. *Ibid.*, p. 550.

6. *Ibid.*, p. 291. Le mot *inquisition* n'a aucune occurrence dans *Les Misérables* ; *inquisiteur* en a une. Voir *Index*.

7. *Ibid.*, p. 675.

8. *Ibid.*, p. 513.

pourtant par le fait que ces sociétés secrètes s'étaient créées contre l'impérialisme napoléonien avant de se retourner contre l'Europe réactionnaire.

Le *libéralisme* apparaît systématiquement comme un opportunisme politique. Ce sont d'abord les doctrinaires, c'est-à-dire les hommes du juste-milieu qui lui font des avances : « Ils [les doctrinaires] opposaient, et parfois avec une rare intelligence, au libéralisme démolisseur un libéralisme conservateur [...] ». « Attaquer le royalisme, c'est le contresens du libéralisme¹ », disent ces mêmes centristes. Hugo leur répond avec une métaphore méprisante à propos de 1815 : « Le mensonge épousa 1789, le droit divin se masqua d'une charte, les fictions se firent constitutionnelles, les préjugés, les superstitions, les arrière-pensées, avec l'article 14 au cœur, se vernirent de libéralisme². » Quant il n'est pas clairement refusé, le libéralisme est relativisé par un qualificatif à valeur d'oxymore : « Cet effroi [celui de la vieille Europe] venait de la quantité de révolution qu'il avait en lui [Bonaparte]. C'est ce qui explique et excuse le libéralisme bonapartiste³. »

Le terme « césarisme », qui doit sa naissance dans le dictionnaire à la présence de Louis-Napoléon Bonaparte comme candidat désireux de représenter le parti bonapartiste en 1847, est curieusement affecté à l'oncle et met face à face les deux chefs de guerre de Waterloo : « De là une implacable rancune du vieux césarisme [celui de Wellington] contre le nouveau, du sabre correct contre l'épée flamboyante, et de l'échiquier contre le génie⁴. » Le changement de référent historique indique que l'auteur de *Napoléon le petit* rend à César ce qui est à César.

L'unique occurrence de *patriotisme*, qu'on pourrait considérer comme un concept positif, se trouve dans un monologue intérieur, quand Marius hésite à rejoindre ses amis, car il ne veut pas « faire aujourd'hui saigner le flanc de la patrie⁵ ». Sa réflexion l'amène ensuite à se dire : « Donner à sa poltronnerie le prétexte du patriotisme ! mais cela était impossible⁶. » Progressivement la supériorité du combat de rue lui apparaît : « La patrie se plaint, soit ; mais l'humanité applaudit⁷. » Puis sa réflexion sur la guerre rend obsolète, de fait, le concept de « patriotisme » : « La guerre civile ? Qu'est-ce à dire ? Est-ce qu'il y a une guerre étrangère⁸ ? » Marius se répond que non : « La guerre ne se qualifie que par son but. Il n'y a ni guerre étrangère, ni guerre civile ; il n'y a que la guerre juste et la guerre injuste⁹. » Le sens du mot n'a pas changé, c'est toujours l'amour de la patrie, mais la patrie s'en est allée au nom de la république.

Monarchisme, absolutisme, despotisme, papisme, royalisme, militarisme, gouvernementalisme

Ces mots sont liés à une politique réactionnaire et immobiliste. Le *monarchisme* est la doxa de la royauté de droit divin et s'expérimente dans les faits, encore à l'occasion de l'intervention française en Espagne : « [...] le monarchisme faisant obstacle au progrès qualifié

1. *Ibid.*, p. 494.

2. *Ibid.*, p. 278. L'article 14 donnait au roi le droit de faire « les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État » – ce que fera Charles X en 1830.

3. *Les Misérables*, p. 279.

4. *Ibid.*, p. 274 ; la forme adjectivale sera moins laudative.

5. *Ibid.*, p. 886.

6. *Ibid.*, p. 887.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

anarchie¹. » Son équivalent « l'absolutisme » désigne par métonymie les signataires de la Sainte Alliance qui applaudissent aux débuts difficiles du règne de Louis-Philippe². Les orléanistes modérés en rendent responsables les émeutes : « Et au sang versé ajoutez l'avenir assombri, le progrès compromis, l'inquiétude parmi les meilleurs, les libéraux honnêtes désespérant, l'absolutisme étranger heureux de ces blessures faites à la révolution par elle-même, les vaincus de 1830 triomphant et disant : Nous l'avions bien dit³ ! »

Le *despotisme* se trouve au summum de la condamnation avec dix occurrences. Au singulier comme au pluriel, il est dans la totalité des maux qui affligent un pouvoir non démocratique. Deux énoncés se font écho : l'un dans une liste de noms sans déterminant, concernant le gamin : « Qui que vous soyez qui vous nommez Préjugé, Abus, Ignominie, Oppression, Iniquité, Despotisme, Injustice, Fanatisme, Tyrannie, prenez garde au gamin béant⁴ » ; l'autre où les concepts au pluriel évoquent l'état d'esprit de Combeferre : « Du reste peu effrayé des citadelles bâties de toutes parts contre le genre humain, par les superstitions, les despotismes et les préjugés⁵. » Quand il a pour référence la dictature napoléonienne, il est défini par une tautologie comme axe important de la réflexion contradictoire sur le pouvoir dans *Les Misérables* : « Certes le despotisme reste le despotisme, même sous le despote de génie⁶. » C'est Grantaire qui donne chair au mot en le rapportant au régime des tsars avec un humour non dépourvu de connaissances :

Je conviens que la Russie a ses beautés, entre autres un fort despotisme ; mais je plains les despotes. Ils ont une santé délicate. Un Alexis décapité, un Pierre poignardé, un Paul étranglé, un autre Paul aplati à coups de talon de botte, divers Ivans égorgés, plusieurs Nicolas et Basiles empoisonnés, tout cela indique que le palais des empereurs de Russie est dans une condition flagrante d'insalubrité⁷.

Pour plus de poésie, il faut retenir la belle allégorie où le despotisme figure comme l'arme du passé : « Il arrive avec sa légion, les superstitions, avec son épée, le despotisme, et avec son drapeau, l'ignorance⁸ », et le parallèle entre la guerre et l'abus de pouvoir : « Le despotisme viole la frontière morale, comme l'invasion viole la frontière géographique⁹. »

Papisme, dans l'institution religieuse, est l'équivalent d'*absolutisme* en politique. Associé syntaxiquement à *ultra*, il connote la Restauration : « Être ultra [...] c'est trouver dans le pape pas assez de papisme, dans le roi pas assez de royauté, et trop de lumière à la nuit¹⁰. » *Militarisme*, adjoint dans un énoncé à *monachisme*, sert aussi à dénoncer une politique de reconquête menée par l'union du trône et de l'autel : « Rêver la prolongation indéfinie des choses défuntes et le gouvernement des hommes par embaumement, restaurer les dogmes en mauvais états, redorer les châsses, recrépir les cloîtres, rebénir les reliquaires, remeubler les superstitions, ravitailler les fanatismes, remmancher les goupillons et les sabres, reconstituer le monachisme et le militarisme [...] cela semble étrange¹¹. »

1. *Ibid.*, p. 291.

2. *Ibid.*, p. 664.

3. *Ibid.*, p. 829. Les contemporains et les historiens soupçonnent à juste titre le gouvernement d'avoir favorisé les émeutes. Hugo l'écrit lui-même : « Si l'on en croit de certains oracles de la politique sournoise, au point de vue du pouvoir, un peu d'émeute est souhaitable. » (*Ibid.*, p. 828.)

4. *Ibid.*, p. 460.

5. *Ibid.*, p. 516.

6. *Les Misérables*, p. 832.

7. *Ibid.*, p. 528.

8. *Ibid.*, p. 791.

9. *Ibid.*, p. 888.

10. *Ibid.*, p. 493.

11. *Ibid.*, p. 406.

Les occurrences de *royalisme* – mot toujours au singulier et pris absolument – sont peu nombreuses (six) comparées à celles de royaliste (vingt-sept). De quel *royalisme* s’agit-il ? Est-ce le *royalisme* des doctrinaires de 1818, partisans de la première Charte (« On les entendait dire : “Grâce pour le royalisme !” [...] C’est ainsi que les doctrinaires critiquaient et protégeaient le royalisme, mécontent d’être critiqué et furieux d’être protégé¹ ») ? Est-ce le *royalisme* ultra (« Les ultras marquèrent la première époque du royalisme ; la congrégation caractérisa la seconde² ») ? Enfin, dernier avatar, s’agit-il du « royalisme voltairien³ » auquel Hugo s’intéresse comme à un écho du libertinage passé du pouvoir ?

Le nom « gouvernementalisme », cousin honteux du royalisme doctrinaire, est placé par Hugo dans un contexte ironique et méprisant ; mais c’est l’homme de l’exil qui parle, celui de 1860, non celui des *Misères* : « Un autre signe de ce temps, c’était l’anarchie mêlée au gouvernementalisme (nom barbare du parti correct⁴). » Ce parti correct, c’est celui des ministres successifs de Louis-Philippe, le parti de la *résistance* ou pour parler comme les Anglais, le parti conservateur hostile aux réformes.

Parasitisme, banditisme, paupérisme, antagonisme

Ces mots se font écho. Ils sont les maux sociaux que Hugo dénonce comme les piliers de la misère. Le *parasitisme* passe au XIX^e siècle des sciences naturelles aux sciences sociales quand les partisans de la lutte des classes accusent la grande bourgeoisie d’être un parasite et un vampire qui suce le sang des ouvriers (« Le parasitisme est la domination du travail par le capital », écrit Louis de Potter⁵). Hugo reste vague dans l’énoncé où il désigne le progrès dans la gestion des déchets comme remède à la misère et aux parasitismes : « Quand partout le drainage avec sa fonction double, restituant ce qu’il prend, aura remplacé l’égout, simple lavage appauvrissant, alors, ceci étant combiné avec les données d’une économie nouvelle, le produit de la terre sera décuplé et le problème de la misère sera singulièrement atténué. Ajoutez la suppression des parasitismes, il sera résolu⁶. » De quels parasitismes s’agit-il ? Il le précisera mieux socialement dans la *Lettre à M. Daelli* : « Est-ce que vous n’avez pas d’indigents ? Regardez en bas. Est-ce que vous n’avez pas de parasites ? Regardez en haut. Cette balance hideuse dont les deux plateaux, paupérisme et parasitisme, se font si douloureusement équilibre, est-ce qu’elle n’oscille pas devant vous comme devant nous⁷ ? » Mais dans *Quatrevingt-Treize* il apporte la réponse saint-simonienne, avec les mêmes arguments écologiques et économiques que dans *Les Misérables* : « Ceci : d’abord supprimez les parasitismes ; le parasitisme du prêtre, le parasitisme du juge, le parasitisme du soldat. Ensuite, tirez parti de vos richesses ; vous jetez l’engrais à l’égout, jetez-le au sillon⁸. »

Banditisme, mot créé par Flaubert en 1853, est pris au sens sociopolitique, et c’est le militarisme qui est responsable du phénomène :

1. *Ibid.*, p. 494-495.

2. *Ibid.*, p. 495.

3. *Ibid.*, p. 513.

4. *Ibid.*, p. 954.

5. *Dictionnaire rationnel des mots les plus usités*, Bruxelles, A. Schée, 1859.

6. *Les Misérables*, p. 992.

7. *Ibid.*, p. 1154. La lettre à M. Tennant, du 15 mai 1864, exprime toute sa pensée sur le sujet. (CFL XII, p.1269.)

8. *Quatrevingt-Treize, Roman III*, p. 1157. Voir *parasite* dans *Index*.

Tous les peuples civilisés offrent à l'admiration du penseur ce détail, la guerre ; or la guerre, la guerre civilisée, épuise et totalise toutes les formes du banditisme, depuis le brigandage des trabucaires aux gorges du mont Jaxa jusqu'à la maraude des indiens comanches dans la Passe-Douteuse¹.

On est loin du sens polémique que Hugo lui donnait en 1855 : « Bonaparte a fait la nuit dans l'œil du peuple. De là, l'idée éclipsée et l'appétit maître. Le peuple est dans le banditisme sous Louis-Bonaparte, le péril serait qu'il restât dans le banditisme le lendemain de Louis-Bonaparte. Grave danger, une révolution les yeux crevés. Y songer. Y pourvoir². » En reprenant l'écriture des *Misérables* après 1860, a-t-il craint d'évoquer à nouveau un banditisme d'État qui avait succédé à la République ?

Façon savante de nommer la misère, empruntée à l'Angleterre, le nom « paupérisme » figure dans la longue liste des questions qui se posent aux socialistes après 1830 : « Cependant, à l'intérieur, paupérisme, prolétariat, salaire, éducation, pénalité, prostitution, sort de la femme, richesse, misère, production, consommation, répartition, échange, monnaie, crédit, droit du capital, droit du travail, toutes ces questions se multipliaient au-dessus de la société ; surplomb terrible³. » Par ce système énumératif, Hugo fait le détail de ce qu'il nomme « la question sociale ».

Il fait un gros effort de modernité en employant le terme « antagonisme », politisé par Auguste Comte en 1826, et repris par les penseurs de la lutte des classes jusqu'à la Commune. C'est l'occasion pour lui de réaffirmer la nécessité d'une philosophie sociale qui veut justement éviter cette lutte et concilier les intérêts de l'individu avec les valeurs collectives : « Elle [la philosophie sociale] a pour but et doit avoir pour résultat de dissoudre les colères par l'étude des antagonismes⁴ » Et il reprend dans le monologue intérieur de Marius qui rejoint la barricade :

En somme, rétablir la vérité sociale, rendre son trône à la liberté, rendre le peuple au peuple, rendre à l'homme la souveraineté, replacer la pourpre sur la tête de la France, restaurer dans leur plénitude la raison et l'équité, supprimer tout germe d'antagonisme en restituant chacun à lui-même, anéantir l'obstacle que fait la royauté à l'immense concorde universelle, remettre le genre humain de niveau avec le droit, quelle cause plus juste et par conséquent quelle guerre plus grande⁵ ?

L'auteur des *Misérables* se sépare à la fois des partisans de l'affrontement entre classes, mais aussi d'Auguste Comte qui confie à la doctrine positive appuyée sur le catholicisme le soin d'éviter les *antagonismes*. Il choisit le sens que reprendront les signataires du programme radical dit *de Belleville* en 1869, affirmant que : « “justice et égalité sociale” [...] peut seul faire disparaître l'antagonisme social et réaliser complètement notre formule : Liberté, Égalité, Fraternité⁶. »

1. *Les Misérables*, p. 528.

2. *Choses vues, Histoire*, p. 1288.

3. *Les Misérables*, p. 664.

4. *Ibid.*, p. 791.

5. *Ibid.*, p. 888.

6. Claude Nicollet, *Le Radicalisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1957, p. 24.

II. Les mots en *iste*

« Il possédait comme tout le monde sa terminaison en *iste*, sans laquelle personne n'aurait pu vivre en ce temps-là, mais il n'était ni royaliste, ni bonapartiste, ni chartiste, ni orléaniste, ni anarchiste ; il était bouquiniste¹. »

Le suffixe « -iste » est un affixe de l'adjectif directement traduit du grec via le latin². Dans l'optique de la grammaire générative, il opère une adjectivisation à partir d'une phrase nucléaire dans laquelle le verbe a l'aspect factitif (faire que) du type : *SN (syntagme nominal) fait que x existe* → *il est x + iste* ; par exemple : *SN fait que l'anarchie existe* → *il est anarchiste*. Son champ de signification est plus étendu que la notion de système : il désigne au Moyen Âge le pratiquant d'une activité manuelle ou le membre d'un ordre religieux³, au XVIII^e siècle, un scientifique – *botaniste* par exemple⁴ ; à partir de cette date, il intéresse aussi un abondant vocabulaire religieux⁵, philosophique et politique comme les noms en *isme* correspondants. Dans l'énoncé mis en exergue, les mots terminés en *iste* n'ont pas tous une valeur identique, et Hugo le sait bien, opposant *bouquiniste* à tous les termes politiques qui le précèdent. Dans *bouquiniste*, créé en 1752 sur le néerlandais *boek*, le suffixe indiquait le rapport à un objet, le bouquin (petit ou vieux livre), le bouquiniste étant celui qui fait que le bouquin existe, donc qui s'occupe de bouquins. Mais *bouquiniste* devient synonyme d'*apolitique* par son opposition aux autres qualificatifs qui renvoient à des idéologies et à des systèmes de pensées. Ce que Hugo cible ironiquement⁶ – et dont il use lui-même –, c'est la politisation systématique du suffixe à partir de la Révolution française, le mot concerné serait-il neutre au départ. Ainsi le terme de droit « apanagiste » – dédié au XVII^e siècle aux bénéficiaires des apanages royaux donnés aux princes du sang pour compenser leur non succession au trône – symbolise pour lui la destruction des privilèges par la Révolution et la fragilité des dynasties : « En Suisse, cet apanagiste des plus riches domaines princiers de France avait vendu un vieux cheval pour manger⁷. » Il s'agit dans cette phrase de Louis Philippe, à qui il reviendra d'ailleurs de rendre définitivement à la couronne, en 1830, l'apanage royal des d'Orléans que Napoléon leur avait restitué et que Louis XVIII leur avait bien sûr confirmé.

Le mot « publiciste » est dans la mouvance de l'ultra-royalisme ou du libéralisme selon le locuteur : le locuteur-auteur le situe à droite (« On y [dans les salons ultras] commentait M. Colnet, le publiciste bouquiniste du quai Malaquais⁸ »), alors que dans la bouche de M. Gillenormand, il rejoint l'opposition dans une énumération assez fantaisiste de rimes en *iste* :

Citoyens, je vous déclare que votre progrès est une folie, que votre humanité est un rêve, que votre révolution est un crime, que votre république est un monstre, que votre jeune France pucelle sort du lupanar, et je vous le soutiens à tous, qui que vous soyez, fussiez-vous publicistes, fussiez-vous économistes, fussiez-vous légistes, fussiez-vous plus connaisseurs en égalité, en liberté et en fraternité que le couperet de la guillotine⁹ !

1. *Les Misérables*, p. 544.

2. Du grec *istès*, en latin *ista*, qui a tel comportement, telle doctrine ou telle activité.

3. *Ibid.*

4. Il est des mots qui évoquent des fonctions sociales, culturelles ou sportives, que l'auteur utilise pour les membres de l'ABC : orientaliste (Jean Prouvaire), éventailiste (Feuilly), bâtonniste (Grantaire). Voir *Index*.

5. Par exemple, dans *Les Misérables*, « un couvent d'urbanistes » (p. 38) ; ou bien, « trappiste » (p. 18), « séminariste » (p. 42, 96, 799).

6. L'ironie à l'égard des *istes*, moins efficace que chez Victor Hugo, se retrouvera chez F. Pyat dans *Le Vengeur* du 28 avril 1871 : « C'est donc une Babel, la confusion de toutes les langues, monarchistes, légitimistes, orléanistes, bonapartistes – tous les "istes". »

7. *Les Misérables*, p. 660.

8. *Ibid.*, p. 494.

9. *Ibid.*, p. 552.

Avec *publiciste*, prononcé négativement par cet ultra, on a indirectement un témoignage sur une certaine liberté de la presse au début de la Restauration. À l'inverse, Hugo situe *journaliste* dans un contexte uniquement réactionnaire en dénonçant la presse gouvernementale de cette époque : « Dans des journaux vendus, des journalistes prostitués insultaient les proscrits de 1815¹. » Le terme de *journalisme*, absent des *Misérables*, n'existait que depuis 1791 ; c'était l'activité du *journaliste* ; mais ce dernier mot figurait déjà négativement dans l'*Encyclopédie* de D'Alembert et Diderot – commenté de manière critique à cause du *Journal de Trévoux*, arme idéologique des jésuites contre les philosophes.

L'autre mot en *iste* qui ne correspond pas à un système mais à une activité, et relève du vocabulaire judiciaire, est *récidiviste*. C'est le qualificatif infamant qui décide de la destinée de Jean Valjean et qui en fait un repris de justice à vie jusqu'à ce que Javert décide de l'acquitter et en meure. Encore faudra-t-il que Thénardier involontairement le blanchisse et que Marius avalise le changement. On touche là à ce que Michel Foucault dans *Surveiller et punir* étudie comme la volonté du XIX^e siècle de rationaliser les châtiments. La réponse de Hugo est superbe : Jean Valjean sera condamné une dernière fois pour un mot :

Et puis, pour tout dire, quoique le président fût homme bon et assez intelligent, il était en même temps fort royaliste et presque ardent, et il avait été choqué que le maire de Montreuil-sur-Mer, en parlant du débarquement à Cannes, eût dit *l'empereur* et non *Buonaparte*².

Dans le couple *iste / isme*, c'est le système qui est affirmé, mais à des degrés divers. L'adjectif et l'adjectif substantivé supposent une forte part de concret liée à la présence d'individus. Quand le radical est un nom propre, l'agent humain est souvent redondant : il y a personnification par les adeptes, et personnalisation par l'homme-système qui les fédère ; c'est le cas pour *hébertiste* et pour tous les dérivés éponymes qui sont dans ce cas. Il convient alors d'évoquer le personnage politique pour mieux cerner son parti. Quand l'adjectif qualifie un inanimé, la relation avec l'homme se fait par métonymie : « feuilles royaliste³ » désigne les *journalistes*. Les *istes* dans *Les Misérables* – sauf pour *socialiste* et *utopiste* – opèrent toujours une mise à distance ironique ou sarcastique avec le courant, les hommes, les choses qu'ils représentent. Il s'agit d'abord de mots hérités du XVIII^e siècle et souvent de la Révolution.

Égoïste, royaliste, terroriste, clubiste, anarchiste, utopiste

Le terme « égoïste » est sur le plan de la politisation particulièrement intéressant. C'est depuis la Révolution française un défaut politique et social⁴ : « Impassibles égoïstes qui pensez que ces convulsions du désespoir et de la misère passeront comme tant d'autres » disait déjà Mirabeau⁵. La leçon n'est pas perdue pour Hugo, qui les dénonce âprement :

Chez les égoïstes, les préjugés, les ténèbres de l'éducation riche, l'appétit croissant pour l'enivrement, un étourdissement de prospérité qui assourdit, la crainte de souffrir qui, dans quelques-uns, va jusqu'à l'aversion des souffrants, une satisfaction implacable, le moi si enflé qu'il ferme l'âme ; chez les misérables, la convoitise,

1. *Ibid.*, p. 95. En revanche il évoque de façon laudative la presse d'opposition : « les grands journaux étaient tout petits. Le format étant restreint, la liberté était grande. » (*Ibid.*)

2. *Ibid.*, p. 228.

3. *Ibid.*, p. 95.

4. Sept énoncés sur onze en font un défaut social dans *Les Misérables*.

5. Voir « Discours à l'Assemblée constituante sur la proposition de M. Necker d'une contribution patriotique du quart des revenus », 26 septembre 1789 (*Chefs-d'œuvre oratoires de Mirabeau*, Collin de Plancy, t. 1, 1822, p. 226).

l'envie, la haine de voir les autres jouir, les profondes secousses de la bête humaine vers les assouvissements, les cœurs pleins de brume, la tristesse, le besoin, la fatalité, l'ignorance impure et simple¹.

Et il interroge les consciences :

Ne nous laissons pas de le répéter, songer avant tout aux foules déshéritées et douloureuses, les soulager, les aérer, les éclairer, les aimer, leur élargir magnifiquement l'horizon, leur prodiguer sous toutes les formes l'éducation, leur offrir l'exemple du labeur, jamais l'exemple de l'oisiveté, amoindrir le poids du fardeau individuel en accroissant la notion de but universel, limiter la pauvreté sans limiter la richesse, créer de vastes champs d'activité publique et populaire, avec comme Briarée cent mains à tendre de toutes parts aux accablés et aux faibles, employer la puissance collective à ce grand devoir d'ouvrir des ateliers à tous les bras, des écoles à toutes les aptitudes, des laboratoires à toutes les intelligences, augmenter le salaire, diminuer la peine, balancer le droit et l'avoir, c'est-à-dire proportionner la jouissance à l'effort et l'assouvissement au besoin, en un mot faire dégager à l'appareil social au profit de ceux qui souffrent et de ceux qui ignorent, plus de clarté et plus de bien-être, c'est là, que les âmes sympathiques ne l'oublient pas, la première des obligations fraternelles, c'est là, que les cœurs égoïstes le sachent, la première des nécessités politiques².

Parmi les penseurs, il dénonce aussi les « magnifiques égoïstes de l'infini³ » qui considèrent la misère humaine comme un effet de l'ordre naturel et « oublient d'aimer⁴. » Il place parmi eux Horace, Goethe et La Fontaine, sans doute parce que leur matérialisme latent le contraire. *Égoïste* totalise, avec *royaliste* et *bonapartiste*, le plus grand nombre d'occurrences.

Bien avant 1793, date de la mort de Louis XVI, l'Angleterre avait transmis à la France *royaliste* au sens partisan du terme. Hugo l'emploie de manière très critique dans plusieurs énoncés, comme synonyme d'une royauté absolue de droit divin en lui donnant plusieurs équivalents ; « jacobite⁵ », dira-t-il de Marius avant sa reconversion, et il projette l'axe paradigmatique de *royaliste* sur son axe syntaxique⁶ : « Quand, dans ce mystérieux travail, il eut tout à fait perdu son ancienne peau de bourbonien et d'ultra, quand il eut dépouillé l'aristocrate, le jacobite et le royaliste [...]⁷. » Dans les autres énoncés, la signification varie selon les contextes, mais c'est prioritairement le royaliste ultra qui est dénoncé sans que le préfixe soit nécessairement précisé (« ultra-royaliste » figure dans un seul énoncé⁸, relié à un personnage très Régence : « Il y avait là le marquis de Champtercier, vieux, riche, avare, lequel trouvait moyen d'être tout ensemble ultra-royaliste et ultra-voltairien⁹. ») On distingue, en gros, trois strates sémantiques de *royaliste* selon le degré d'intransigeance partisane. Le mot renvoie d'abord aux tenants de la royauté absolue (vingt-et une occurrences), puis à une attitude de compromis de certains en 1827 : « Les royalistes devenaient libéraux [...]¹⁰. » Hugo avait noté la même hésitation chez les doctrinaires du début de la Restauration : « La manière de ceux-là était d'être royalistes et de s'en excuser¹¹. » Moins abondants, les énoncés de ce type n'en sont pas moins intéressants. Plus grave, en juin 1832, mais c'est un provocateur qui s'exprime : « Elle [l'opposition de gauche] est démocrate pour n'être pas

1. *Les Misérables*, p. 792.

2. *Ibid.*, p. 790.

3. *Ibid.*, p. 963.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, p. 502. Le jacobite est un partisan de Jacques II après la Révolution anglaise.

6. L'axe paradigmatique est vertical, c'est l'ensemble des termes qui peuvent se substituer au mot réalisé dans l'énoncé, on parle alors de commutation ; l'axe syntaxique est horizontal et est représenté par l'ordre des mots dans l'énoncé.

7. *Les Misérables*, p. 502-503.

8. Mais il y en a huit d'*ultra* seul ; voir *Index*.

9. *Les Misérables*, p. 13.

10. *Ibid.*, p. 513.

11. *Ibid.*, p. 494.

battue, et royaliste pour ne pas combattre¹. » Enfin, il y a une actualisation (fait rare) en 1860, au moment de l'énonciation : « Les royalistes de maintenant sont des démagogues, disons-le à leur louange². » Le sens analogique est donné par M. Gillenormand quand il fait passer le mot du vocabulaire politique au vocabulaire érotique³.

Les injures qu'emploie M. Gillenormand à l'égard de Marius se réfèrent à la Révolution, et même, à des dates précises, comme c'est le cas pour « terroriste⁴ », qui, après le 9 thermidor, est un équivalent approximatif de *jacobin*, *robesspierriste* et *patriote*. L'autre injure, pareillement datée est « clubiste », équivalent aussi de *jacobin* : « Ah ! sans cœur ! Ah ! clubiste ! Ah ! scélérat ! Ah ! septembriseur⁵ ! »

Anarchiste désignait politiquement en 1793 les *Enragés* de Jacques Roux⁶. Après le 9 Thermidor, ironie de l'histoire des mots, ce terme était devenu l'équivalent de *jacobin*. Mais le locuteur auteur emploie *anarchiste* à propos de M. Mabeuf, qui ne l'était pas, sans valeur péjorative et comme un choix politique parmi d'autres⁷. Il est trop tôt, à moins d'envisager un anachronisme, pour penser à Proudhon qui théoriserait l'anarchisme en 1840 dans son premier ouvrage (*Qu'est-ce que la propriété ?*). Mais l'influence de William Godwin, penseur anglais de l'anarchie, commence à se faire sentir en France dans les milieux mutuellistes d'après 1830.

Utopiste, mot didactique sous la Révolution, est un des rares termes laudatifs de la dérivation en *iste*, même relativisé par la jeunesse du groupe d'Enjolras : « Dans ce jeune cénacle d'utopistes, surtout occupés de la France, il [Feuilly] représentait le dehors⁸ ». Le mot trouve sa référence philosophique dans le second énoncé où il offre une rime intérieure à « encyclopédiste » : « Les encyclopédistes, Diderot en tête, les physiocrates, Turgot en tête, les philosophes, Voltaire en tête, les utopistes, Rousseau en tête, ce sont là quatre légions sacrées⁹. » Au contraire des penseurs de gauche du XIX^e siècle qui s'accusent réciproquement d'être des utopistes, Hugo valorise ce mot. Rousseau en est sans doute l'explication, puisqu'il poursuit : « Ce sont les quatre avant-gardes du genre humain allant aux quatre point cardinaux du progrès, Diderot vers le beau, Turgot vers l'utile, Voltaire vers le vrai, Rousseau vers le juste¹⁰. » La traduction épique du mot se fait par des périphrases métaphoriques : « pionniers souterrains¹¹ » pour les penseurs, « combattants de l'avenir¹² » et « confesseurs de l'utopie¹³ », pour les insurgés.

1. *Ibid.*, p. 669.

2. *Ibid.*, p. 492.

3. Voir *Index*.

4. *Ibid.*, p. 541.

5. *Ibid.*, p. 1038. Hugo emploie *septembriseur* et non *septembriste*, son doublet, comme allusion aux massacres de septembre en 1792. Voir *Index* pour ces mots.

6. Mouvement d'extrême-gauche sous la Révolution ; son porte-parole, Jacques Roux, s'exprimait ainsi : « Pour tout être qui raisonne, *gouvernement et révolution sont incompatibles*, à moins que le peuple ne veuille constituer ses fondés de pouvoir en permanence d'insurrection contre lui-même, ce qu'il est absurde de croire. » Accusé devant la Convention, il se suicida dans sa prison (cité par Jean Préposiet, *Histoire de l'anarchisme*, Taillandier, 2005, p. 7). C'est, dès cette époque, une injure que les groupes rivaux se lancent à l'Assemblée.

7. *Les Misérables*, p. 544.

8. *Ibid.*, p. 517.

9. *Ibid.*, p. 788.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*, p. 570.

12. *Ibid.*, p. 976.

13. *Ibid.*

Légitimiste, chartiste, réformiste, mutuelliste, socialiste, communiste, gouvernementaliste, abolitionniste

Ce sont des néologismes de la première moitié du XIX^e siècle. Ils reflètent le vocabulaire de la vie politique, avec parcimonie néanmoins, car ils ont peu d'occurrences, sauf peut-être *légitimiste* (trois occurrences). Le *légitimisme* en tant que système n'étant pas convoqué, à l'inverse, l'auteur évoque les hommes, qui complotent (« on parlait de menées légitimistes¹ ») et s'opposent : « les vieux partis légitimistes n'en assaillaient pas moins la révolution de 1830 avec toutes les violences qui jaillissent du faux raisonnement². » Contrairement à l'opposition de gauche, la leur est jugée absurde : « Ce qui était cécité chez les légitimistes était clairvoyance chez les démocrates³. » *Légitimiste* est aussi l'équivalent de *bourbonien*⁴.

Quelle Charte M. Mabeuf méprise-t-il en n'étant pas « chartiste⁵ » ? y en a deux, celle de 1814 et celle de 1830, mais le chartisme français de 1814 se continue avec le ralliement des doctrinaires juste-milieu à la monarchie de Juillet. Le mot « chartiste » a par ailleurs, un tout autre sens venant d'Angleterre. Il désigne quelques émules français du réformateur anglais Robert Owen, qui était venu en France diffuser ses idées avant 1830⁶. En 1832, ces chartistes-là se confondent avec des communistes dits *owenistes*. Il est possible que Hugo s'amuse de cette polysémie contradictoire. Il emploie *réformiste* à juste titre à cette même date, comme équivalent de *chartiste* au deuxième sens du mot, qui nomme effectivement un courant égalitaire : « Puis la société des Ouvriers égalitaires, qui se divisaient en trois fractions, les égalitaires, les communistes, les réformistes⁷. » Les *mutuellistes* se sont nourris de ces idées⁸. Dans *Les Misérables*, ils sont cantonnés à Angers (« La société des Amis de l'A B C, affiliée aux mutuellistes d'Angers et à la Cougourde d'Aix, se réunissait, on l'a vu, au café Musain⁹ ») ; historiquement, Proudhon s'est formé parmi eux à Paris et à Lyon, et leur vœu d'économie sociale en marge de l'État va bien au-delà du XIX^e siècle. Les *socialistes* sont ainsi nommés comme penseurs de la question sociale, non comme membres d'un parti : « Ces hommes qui se groupaient sous des appellations différentes, mais qu'on peut désigner tous sous le titre générique de socialistes, tâchaient de percer cette roche et d'en faire jaillir les eaux vives de la félicité humaine¹⁰. » C'est sous ce « titre générique » que Hugo pourra se dire socialiste dès 1828. Les *communistes* sont, quant à eux, dans le militantisme de sectes qui « cherchaient à se recruter dans les grandes sociétés mère¹¹. »

Partisan violent de la bonne conscience bourgeoise, le *gouvernementaliste* a un nom, *Fannicot*, ce qui est rare pour les *istes* anecdotiques. Il fait partie de ceux que Hugo nomme : « *Les enragés de modérés*¹². » Il le tue, pour l'exemple, mais combien de Fannicot demeurent en juin 1848 et en décembre 1851 ? Il est le représentant de l'anarchie institutionnelle qui

1. *Ibid.*, p. 663.

2. *Ibid.*, p. 664.

3. *Ibid.*, p. 836.

4. Voir ce mot *infra*.

5. *Les Misérables*, p. 544.

6. Ce chartisme anglais et ses quelques imitateurs français est abondamment décrit par Louis Reybaud qui ne les aime pas (*Études sur les réformateurs contemporains*, 1842). Hugo a peut-être lu son livre.

7 *Les Misérables*, p. 673. Le parti réformiste (réformateur) de la Monarchie de Juillet n'apparaîtra qu'en 1841.

8. Le mutuellisme date de 1828. C'est un socialisme décentralisateur, opposé au socialisme autoritaire et étatique de Louis Blanc. C'est aussi le nom donné à la doctrine de Proudhon. De 1866 à 1867, le mutuellisme domine la 1^{ère} Internationale, relayé ensuite par le collectivisme.

9. *Ibid.*, p. 674.

10. *Ibid.*, p. 664.

11. *Ibid.*, 673.

12. *Ibid.*, p 975.

autorise ce que le locuteur-auteur appelle « loi de Lynch¹ » Bref, Fannicot sera victime avec ses hommes de sa fougue vengeresse :

Le 6 juin 1832, une compagnie de gardes nationaux de la banlieue, commandée par le capitaine Fannicot, nommé plus haut, se fit par fantaisie et bon plaisir, décimer rue de la Chanvrerie [...]. Le capitaine Fannicot, bourgeois impatient et hardi, espèce de condottiere de l'ordre de ceux que nous venons de caractériser, gouvernementaliste fanatique et insoumis, ne put résister à l'attrait de faire feu avant l'heure et à l'ambition de prendre la barricade à lui tout seul, c'est-à-dire avec sa compagnie².

Le substantif « abolitionniste » apparaît une seule fois dans les œuvres numérisées de Hugo et c'est dans *Les Misérables*, inséré dans un chapitre à la gloire de Paris et de la Révolution : « [...] il [Paris] chuchote le puissant mot d'ordre : *Liberté*, à l'oreille des abolitionnistes américains groupés au bac de Harper's Ferry [...]»³. » Certes, Hugo était depuis 1851 en relation avec les anti-esclavagistes et abolitionnistes états-uniens par l'intermédiaire de Maria Weston Chapman et de Victor Schoelcher. Quand, en 1859, John Brown fit une tentative malheureuse près de Harper's Ferry, qui se solda par son procès immédiat et sa pendaison le 2 décembre de la même année, Hugo se démena, en vain, pour le sauver ; mais le retentissement de cette exécution fut tel que John Brown devint le héros de tous les abolitionnistes en Amérique. A preuve la chanson : *glory, glory, alleluia*⁴. Pourtant, même si Hugo veut faire dépendre le parti abolitionniste états-unien de la pensée politique française, c'est d'Angleterre qu'est venue, depuis 1807, la principale campagne contre l'esclavage des hommes de couleur, l'abbé Henri Grégoire excepté⁵.

Les istes philosophiques et culturels : nihiliste, fataliste, panthéiste, sophiste, puriste

Le *nihiliste*, exemplaire de tous ceux qui le rejoindraient – puisque l'article au singulier donne au substantif le sens général – est l'incarnation des philosophies du tragique que Hugo regroupe sous le terme de « nihilisme ». Il en donne la preuve par l'absurde : « Car le nihiliste logique doute que son interlocuteur existe, et n'est pas bien sûr d'exister lui-même », écrit-il en simplifiant beaucoup la doctrine⁶. *Fataliste* doit à la controverse sur le déterminisme de Spinoza son réemploi au XVIII^e siècle. Dans *Les Misérables*, il qualifie Napoléon et démontre son erreur d'appréciation sur l'issue de la bataille à Waterloo :

Dès la veille, la nuit, à une heure, explorant à cheval, sous l'orage et sous la pluie, avec Bertrand, les collines qui avoisinent Rosomme, satisfait de voir la longue file des feux anglais illuminant tout l'horizon de Frischemont à Braine-l'Alleud, il lui avait semblé que le destin, assigné par lui à jour fixe sur le champ de Waterloo, était exact ; il avait arrêté son cheval, et était demeuré quelque temps immobile, regardant les éclairs, écoutant le tonnerre, et on avait entendu ce fataliste jeter dans l'ombre cette parole mystérieuse : « Nous sommes d'accord⁷. »

1. « Féroce loi de Lynch qu'aucun parti n'a le droit de reprocher aux autres, car elle est appliquée par la république en Amérique comme par la monarchie en Europe. » (*Ibid.*, p. 954.)

2. *Ibid.*, p. 955.

3. *Ibid.*, p. 469. Hugo n'emploie pas *abolitionnisme* dans l'œuvre numérisée. Il lui préfère *abolition de l'esclavage* dont l'aspect accompli du suffixe « -ition », lui paraît sans doute moins abstrait. Voir *Index*.

4. Voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. II, p. 579 *sqq.*

5. Hugo exprime d'ailleurs, en 1851, à propos des États Unis, sa stupéfaction douloureuse à l'idée de « la barbarie installée au cœur d'une société qui tout entière est l'affirmation de la civilisation. » Voir brouillon de sa réponse à Martha Weston Chapman, le 12 mai 1851, cité par Jean et Sheila Gaudon (*Victor Hugo-Victor Schoelcher, Lettres*, Flohic, 1998, p. 112).

6. *Les Misérables*, p. 410.

7. *Ibid.*, p. 254-255.

Ce fatalisme d'un homme qui s'abandonne à son destin parce qu'il croit qu'il lui sera favorable est traité de manière ironique et à contre-emploi. Au volontarisme individuel, Hugo substitue les aléas de l'histoire, d'autant plus faciles à mettre en scène que l'histoire est déjà écrite. Monseigneur Bienvenu, lui, est presque *panthéiste*, aux frontières de ce que pense Hugo lui-même :

Comme cette nature de détails pourrait particulièrement au moment où nous sommes, et pour nous servir d'une expression actuellement à la mode, donner à l'évêque de Digne une certaine physionomie « panthéiste », et faire croire, soit à son blâme, soit à sa louange, qu'il y avait en lui une de ces philosophies personnelles, propres à notre siècle, qui germent quelquefois dans les esprits solitaires et s'y construisent et y grandissent jusqu'à y remplacer les religions [...]¹.

Ce qui est visé dans cette longue phrase précautionneuse écrite en 1860, c'est le panthéisme de la gauche hégélienne plus proche de Diderot (la matière pense) que de Spinoza (Dieu c'est-à-dire la nature).

À la différence du *sophisme*, Les *sophistes* sont, quant à eux, balayés d'un énoncé et relégués dans les limbes philosophiques : « Mais à côté, et au-dessous des philosophes, il y avait les sophistes, végétation vénéneuse mêlée à la croissance salubre, ciguë dans la forêt vierge. Pendant que le bourreau brûlait sur le maître-escalier du palais de justice les grands livres libérateurs du siècle, des écrivains aujourd'hui oubliés publiaient, avec privilège du roi, on ne sait quels écrits étrangement désorganisateur, avidement lus des misérables². » Le pire est, selon Hugo, Restif de la Bretonne ; les individus en cette occasion étant plus mal jugés que le système.

Au XIX^e siècle, la grammaire et le lexique sont une affaire politique. Après la période autoritaire et normative de l'Empire sont édités des dictionnaires puristes dont le principal est celui de Jean-Charles de Laveaux en 1820³. Son auteur partant du principe que le français est une langue vivante, prend en compte des termes nouveaux empruntés aux arts et aux sciences. Il critique aussi le dictionnaire de l'Académie de 1794 pour son peu de sérieux. Toutes choses qui expliquent que Combeferre soit un *puriste* (« Il était savant, puriste, précis, polytechnique, piocheur, et en même temps pensif “jusqu'à la chimère”, disaient ses amis⁴ »), et que Hugo soit proche de lui par ses exigences des préfaces des *Odes et ballades* (« La liberté ne doit jamais être l'anarchie ») et *d'Hernani* (« Dans les lettres, comme dans la société, point d'étiquettes ; point d'anarchie : des lois. Ni talons rouges, ni bonnets rouges »), à proximité aussi de Charles Nodier qui veut qu'en matière de langue on suive l'usage des *génies*.

1. *Ibid.*, p. 46-47.

2. *Ibid.*, p. 788.

3. Charles Bruneau en fait l'étude dans *Histoire de la langue française*, « L'époque romantique », éd. cit., chap. III. Voir aussi *Histoire littéraire de la France 1794-1830*, Éditions Sociales 1976, t. VII, chapitre IV, v, VI.

4. *Les Misérables*, p. 516.

III. Les éponymes ou dérivés de noms propres : chrétien, païen, voltairien, babouviste, hébertiste, jacobin, girondin, , bonapartiste, buonapartiste, bourbonien, césarien, orléaniste

Ces adjectifs énoncés dans leur ordre chronologique font apparaître la concurrence qu'il y a eue entre *-iste* et *-ien* (ou son équivalent *in*). Ce dernier suffixe indique l'appartenance à un parti ou à une secte, sans qu'il y ait explicitement la notion de système. *Chrétien* (trois occurrences) renvoie au christianisme et à sa pratique. L'un de ses énoncés témoigne de l'éclectisme de Jean Prouvaire qui défend la « mythologie païenne » contre la mythologie chrétienne¹ : « Eh bien, même dans la nature, telle qu'elle est aujourd'hui, après la fuite de ces songes, on retrouve tous les grands vieux mythes païens². »

L'adjectif « voltairien » est plus explicite que le voltairianisme qui est la caractéristique du *gamin*, ce qui est un peu court. Dans un énoncé concernant Javert, l'incrédulité philosophique est évoquée : « Sans être le moins du monde ce qu'on appelle voltairien ou philosophe ou incrédule, respectueux au contraire, par instinct, pour l'église établie, il ne la connaissait que comme un fragment auguste de l'ensemble social³ » ; mais pour que le mot « libre-pensée » soit prononcé, il faut attendre 1864 et la lettre à Alfred Sirven qui associe l'un et l'autre : « Votre nom vous engage envers Voltaire, et votre talent doit aide et concours à la grande œuvre commencée par cet esprit. La société actuelle a besoin des graves leçons de la libre-pensée⁴. » Sur le plan politique, deux autres énoncés montrent des rapprochements antithétiques : « royalisme voltairien⁵ », et « ultra royaliste » uni à « ultra-voltairien⁶ » ; souvenir du siècle précédent où la noblesse n'était pas tout à fait bigote, position idéologique qui a encore des adeptes au XIX^e siècle parmi les émigrés et leurs descendants.

Gracchus Babeuf eut des disciples aux alentours du 1830, qui même après l'échec de la *Conspiration des Égaux*, militèrent pour le collectivisme. Hugo emploie *babouviste* de manière péjorative en suggérant une provocation policière : « Le 4 avril 1832, un passant montait sur la borne qui fait l'angle de la rue Sainte Marguerite et criait : Je suis babouviste ! Mais sous Babeuf le peuple flairait Gisquet⁷. » Babeuf est pourtant cité comme « mineur » dans le deuxième dessous de la construction sociale (« [...] au-dessous de Marat, il y a Babeuf⁸ »), ayant comme Jésus *la prunelle étoile*⁹. Le mot « hébertiste », en relation de même avec la Révolution, est employé dans un contexte négatif. C'est Grantaire, dont les convictions politiques sont peu sérieuses, qui le prononce : « Je suis même un peu hébertiste¹⁰. » Hébert n'est guère apprécié par Hugo qui l'associe à « tous les meurtriers historiques » qu'il met dans l'égout, « grattant les pierres et tâchant de faire disparaître la trace de leurs actions¹¹ ». Il lui oppose Danton en matière de révolte (« Danton contre Louis XVI, c'est l'insurrection ; Hébert contre Danton, c'est l'émeute¹² »). Pourtant la postérité de Hébert se maintiendra au XIX^e siècle à l'extrême gauche, et son journal *Le Père Duchêne* a servi de modèle à un *Père Duchêne* en 1848 (Hugo joue-t-il de cet anachronisme ?) et à un

1. *Ibid.*, p. 530.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 1043.

4. Lettre à Alfred Sirven 9 août 1864 ; CFL, tome XII, p. 1275.

5. *Les Misérables*, p. 513.

6. « Cette variété a existé. » *Ibid.*, p. 13.

7. *Les Misérables*, p. 669. Gisquet était le préfet de police. Voir *babouvisme* dans l'*Index*.

8. *Ibid.*, p. 570.

9. C'est selon Hugo le signe de ceux « qui ont un regard, et ce regard cherche l'absolu » (*ibid.*, p. 570).

10. *Ibid.*, p. 677.

11. *Ibid.*, p. 995.

12. *Ibid.*, p. 830.

autre en 1871. Cette année-là, encore, on retrouvera au sein de la Commune, un parti hébertiste (dont Blanqui passe pour être le chef) et un parti babouviste.

Derrière *jacobin* se trouvent Robespierre et la Montagne¹. Il est, avec Napoléon, l'autre grand homme de l'auteur des *Misérables*, à la fois acteur historique et symbole. Dans trois énoncés le mot renvoie à l'histoire révolutionnaire, dans les cinq autres, c'est une injure dite par les royalistes². Toujours soucieux d'augmenter le lexique, Hugo ajoute des synonymes péjoratifs qui ont cours sous la monarchie de Juillet et au-delà : « En 1832, le mot *bousingot* faisait l'intérim entre le mot *jacobin* qui était éculé, et le mot *démagogue* alors presque inusité et qui a fait depuis un si excellent service³. » Les *Girondins* sont évoqués sèchement et sans commentaires : « Chute des Girondins⁴ ». Les *Feuillants* font référence à un courant de l'Assemblée Législative de 1791⁵.

Les occurrences de *bonapartiste* sont nombreuses (dix) et font la différence entre les partisans de l'empereur et ses ennemis. Ceux-ci disent *buonapartiste* et même *buonapartist*⁶ (« [...] dire *Napoléon*, ou dire *Buonaparte*, cela séparerait deux hommes plus qu'un abîme », écrit, par ailleurs, Hugo⁷). Il y a pourtant, comme pour *royaliste*, des métissages : « libéralisme bonapartiste » (deux fois), « libéral, classique et bonapartiste » (Thénardier), « démocrate-bonapartiste » (Marius)⁸. Il n'y a aucune occurrence de *napoléonien*.

Il y a une révolution entre *bourbonien* et *orléaniste*, et deux dynasties, l'aînée et la cadette. *Bourbonien* est dans l'adjonction (« Quand, dans ce mystérieux travail, il [Marius] eut tout à fait perdu son ancienne peau de bourbonien et d'ultra⁹ »), et *orléaniste* dans la disjonction : « Il [M. Mabeuf] n'était ni royaliste, ni bonapartiste, ni chartiste, ni orléaniste, ni anarchiste¹⁰ ». En 1817, les petites-filles étaient devenues royalistes et dansaient la *bourbonienne* :

Çà et là, au-milieu des passants faisant cercle et applaudissant, des rondes de petites-filles jetaient au vent une bourrée bourbonienne alors célèbre, destinée à foudroyer les cent jours, et qui avait pour ritournelle :

Rendez-nous notre père de Gand,
Rendez-nous notre père¹¹.

Hugo a affecté le *césarisme* à Napoléon I^{er}, mais par l'adjectif « césarien » il le redonne à son vrai référent, Napoléon III, dans un énoncé dont le contexte sombre ne laisse pas de doute : « Il faut que de grands combattants se lèvent, illuminent les nations par l'audace, et secouent cette triste humanité que couvrent d'ombre le droit divin, la gloire césarienne, la force, le fanatisme, le pouvoir irresponsable et les majestés absolues ; cohue stupidement

1. Maurice Agulhon fait une très belle étude du néo-jacobinisme dans *Histoire vagabonde III*, Gallimard, 1995, p. 15 à 42.

2. Voir *Index*. Il faut attendre le début du XX^e siècle pour que l'œuvre de Robespierre et des jacobins soit historiquement réhabilitée par Albert Mathiez et la Société des études robespierristes. Hugo est un précurseur.

3. *Les Misérables*, p. 1012.

4. *Ibid.*, p. 671. Ils le seront abondamment dans *Quatrevingt-Treize*, résumés dans un des énoncés : « À droite, la Gironde, groupe de penseurs ; à gauche, la Montagne, groupe d'athlètes. » (*Roman III*, p. 896.)

5. *Ibid.*, p. 520.

6. Voir *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 95.

8. Voir *Index*.

9. *Les Misérables*, p. 502.

10. *Ibid.*, p. 544. Le parti orléaniste se manifeste après 1848, regroupant les partisans de la famille d'Orléans.

11. *Ibid.*, p. 105.

occupée à contempler, dans leur splendeur crépusculaire, ces sombres triomphes de la nuit¹. » Il est sans doute le premier à faire se rapporter cet adjectif à Napoléon III et à ses propagandistes.

IV. Les dérivés en *aire, ique, ain, eur, al*

Ces suffixes confèrent des valeurs différentes aux adjectifs et adjectifs substantivés, et nous les avons classés selon l'aspect verbal et leur fonction sémantique. Tous renvoient à un nom en *isme*, mais ont avec la notion de système une relation plus ou moins marquée. Le suffixe « -aire » comme *iste* vient d'une phrase nucléaire dont le verbe a l'aspect factitif².

Égalitaire est un terme générique pour *réformiste* et *communiste* (« Puis la société des Ouvriers égalitaires qui se divisait en trois fractions, les égalitaires, les communistes, les réformistes³ »). Le *doctrinaire* fait que la *doctrine* est donnée à x ou qu'elle lui est donnée à lui-même. Il fait donc plus ou moins de prosélytisme. On relève sept occurrences de *doctrinaire* dans *Les Misérables*⁴. Le terme nomme ceux qui acceptent la Charte sous la Restauration parce qu'ils y voient le signe d'une royauté constitutionnelle. Le chef de ce parti est Royer-Collard, que M. Gillenormand cite avec dédain : « [...] vos rigodons sont doctrinaires [...]. L'idéal d'un galopin de vingt ans qui se marie, c'est de ressembler à monsieur Royer-Collard⁵. » Hugo leur délègue la responsabilité du discours juste-milieu qu'il avait pris plus ou moins à son compte dans *Les Misères*⁶. La question peut se poser de savoir si les doctrinaires cherchent à se convaincre de leur doctrine ou s'ils cherchent à en convaincre les autres. Les deux, sans doute. Dans *Choses Vues*, la définition du *doctrinarisme* est fournie, par Guizot interposé, et Hugo montre comment le courant se prolonge avec la monarchie de Juillet dans le parti dit de la *résistance* :

M. Guizot, dans son *Histoire de la révolution d'Angleterre*, t. 1, p. 14, dit que sous Henri VIII, il y avait en Angleterre deux réformes : « L'une incertaine, servile, plus attachée à des intérêts temporels qu'à des croyances, alarmée du mouvement qui l'avait fait naître, et s'efforçant d'emprunter au catholicisme tout ce qu'elle pouvait retenir en s'en séparant ; c'était celle du prince et des hauts dignitaires ecclésiastiques ; l'autre, spontanée, ardente, méprisante les considérations mondaines, acceptant toutes les conséquences de ses principes, vraie révolution morale, entreprise au nom et avec la passion de la foi ; c'était celle du peuple et du bas clergé. » Remplacez *réforme* par *libéralisme*, *catholicisme* par *royalisme*, *croyance*, par *convictions*, *foi* par *liberté*, *hauts dignitaires* par *hauts fonctionnaires*, *clergé* par *lettrés*, vous avez toute l'histoire du doctrinarisme et du socialisme, faite et bien faite par M. Guizot⁷.

Parlementarisme, créé ironiquement par Louis Napoléon Bonaparte, est banni des *Misérables*. Reste l'adjectif « parlementaire », employé une seule fois (sur six occurrences) au sens moderne de « ce qui caractérise un régime parlementaire », et en référence à Louis-Philippe, manipulateur de la représentation nationale⁸. Les autres énoncés où il figure intéressent les parlements d'Ancien Régime ou le vocabulaire diplomatique⁹.

1. *Ibid.*, p. 888.

2. Dont le SN¹ fait que le SN² est donné à quelqu'un (ou qu'il se le donne à lui-même).

3. *Ibid.*, p. 673.

4. Voir *Index*.

5. *Les Misérables*, p. 1066.

6. Lors de la première version des *Misérables* (1846-1848), il était pair de France sous Louis-Philippe.

7. « Choses vues » (écrit autour de 1860), *Histoire*, p. 1313.

8. *Les Misérables*, p. 658.

9. Voir *Index*.

Le suffixe « -ique » crée une relation de dépendance étroite entre le système et celui qui l'incarne : l'adjectif « ascétique » qualifie ainsi le propre de l'ascète. Les deux occurrences d'*ascétique* confirment ce que Hugo écrit de l'ascétisme¹. Il en va de même pour *cynique*, avec une connotation tragique supplémentaire lors du passage de la chaîne des forçats sous les yeux de Cosette et Jean Valjean : « [...] il y avait là l'angle facial de toutes les bêtes, des vieillards, des adolescents, des crânes nus, des barbes grises, des monstruosité cyniques, des résignations hargneuses, des rictus sauvages, des attitudes insensées, des groins coiffés de casquettes, des espèces de têtes de jeunes filles avec des tire-bouchons sur les tempes, des visages enfantins et, à cause de cela, horribles, de maigres faces de squelettes auxquelles il ne manquait que la mort². » À côté des hommes, les choses semblent être, par ailleurs, les vrais philosophes : « Un égout est un cynique », constate Hugo, « il dit tout³. »

L'adjectif despotique n'a que deux occurrences, l'auteur des *Misérables* préférant dénoncer le système plutôt que celui qui l'applique. Un des énoncés remet en cause l'assimilation du roi au despote, considérant comme impossible en 1815 qu'un despotisme royaliste succède au despotisme impérial :

Il est vrai que, l'empire ayant été despotique, la royauté, par la réaction naturelle des choses, devait forcément être libérale, et qu'un ordre constitutionnel à contrecœur est sorti de Waterloo, au grand regret des vainqueurs⁴.

Dans le second énoncé, la suite lexicale « gouvernements despotiques » dit la diversité nombrable du despotisme.

Fanatique qualifie les personnages que sont Javert, Marius et Fannicot. Sur cinq occurrences, deux caractérisent Javert. Un parallélisme de fait s'effectue entre lui (« Il était stoïque, sérieux, austère ; rêveur triste ; humble et hautain comme les fanatiques⁵ ») et Marius (« Il était royaliste, fanatique et austère⁶ »). *Sceptique* qualifie quatre fois Grantaire⁷.

Patriotique, contrairement à *patriotisme*, est magnifié dans une unité phraséologique* où s'affirment les absolus politiques de Hugo : « [...] la sublime foi patriotique, démocratique et humaine [...] »⁸ ; mais l'on peut se demander de quelle patrie il s'agit dans le contexte universaliste de l'énoncé. Le mot « héroïque », toujours adjectif, a vingt-sept occurrences. La plupart des énoncés expriment l'héroïsme militaire : dix renvoient à Napoléon (dont quatre à Waterloo), quatre aux barricades⁹. Toujours adjectif, lui aussi, *stoïque* (dont le système philosophique n'est pas nommé) a presque la même valeur positive et laudative. Il qualifie les insurgés et les révolutionnaires au pluriel, et Jean Valjean au singulier. Un des énoncés renoue avec les flottements idéologiques déjà constatés dans l'héroïsme prêté aux attaquants de la barricade et à ses défenseurs (voir *supra*) : « [...] ce sont les mêmes hommes stoïques qui meurent à vingt ans pour leurs idées, à quarante ans pour leur famille¹⁰. »

1. *Ibid.*

2. *Les Misérables*, p. 719.

3. *Ibid.*, p. 995.

4. *Ibid.*, p. 276.

5. *Ibid.*, p. 137.

6. *Ibid.*, p. 495.

7. *Ibid.*, p. 521.

8. *Ibid.*, p. 40.

9. Quatre emplois sont néanmoins ironiques, voir *Index*.

10. *Les Misérables* p. 829.

Mystique et *romantique* font le lien entre la culture et la politique ; le premier est l'occasion d'un jugement assez cinglant sur Joseph de Maistre : « L'école mystique de Joseph de Maistre, laquelle à cette époque assaisonnait de haute cosmogonie ce qu'on appelait les journaux ultras, n'eût pas manqué de dire que Javert était un symbole¹. » L'adjectif « romantique » est plus représentatif sur le plan politique que *romantisme* (« C'est républicain, c'est romantique² »), et il témoigne de l'affrontement (dès 1814) entre les classiques et les émules de Madame de Staël, de Schlegel et des romantiques anglais : « Ici, par une habile antonomase, remontant aux sources et aux causes de la criminalité, l'avocat général tonna contre l'immoralité de l'école romantique, alors à son aurore sous le nom d'école satanique que lui avaient décerné les critiques de la *Quotidienne* et de l'*Oriflamme*³ ». Par ailleurs, l'auteur construit la métonymie de la « barbiche romantique », dénoncée comme mode ridicule et « barbe de bouc » par M. Gillenormand, servant de déguisement à Thénardier et portée par Boriès, un des quatre sergents de La Rochelle, guillotiné comme membre de la Charbonnerie⁴.

L'adjectif « classique » est dans un contexte plus dépréciatif que le nom « classicisme » . Il évoque un passé contraignant dans la mesure où il s'oppose à l'évolution du savoir et des formes littéraires nouvelles ; Hugo prête à Combeferre le soin de dénoncer « la misère du point de vue littéraire borné à deux ou trois siècles classiques⁵. » C'est le même personnage qui dit de la tragédie classique : « Or puisque la volaille existe à côté de l'oiseau, je ne vois pas pourquoi la tragédie classique n'existerait point à côté de la tragédie antique⁶. » L'auteur, lui, s'amuse du classicisme académique en écrivant que : « L'académicien classique qui appelle les fleurs *Flore*, les fruits *Pomone*, la mer *Neptune*, l'amour *les feux*, la beauté les *appas*, un cheval *un coursier*, la cocarde blanche ou tricolore *la rose de Bellone*, le chapeau à trois cornes *le triangle de Mars*, l'académicien classique parle argot⁷. »

L'adjectif et le substantif « républicain » sont quinze fois employés. Le contexte est positif lorsque c'est Hugo ou les insurgés qui s'expriment, négatif quand ce sont les ennemis de la république⁸. L'auteur met néanmoins à distance le peuple et les républicains dans deux énoncés dont Enjolras est le locuteur. Avant le début de l'insurrection, il dit à Grantaire : « Toi, endoctriner des républicains ! toi, réchauffer au nom des principes, des cœurs refroidis⁹ » ; au moment de l'issue fatale, il déclare : « Montrons que si le peuple abandonne les républicains, les républicains n'abandonnent pas le peuple¹⁰ ! » Est-ce une allusion au ralliement de certains républicains sous le Second Empire ?

Ultramontain qualifie l'attitude de M. Myriel sous l'Empire (« Il se mêlait peu aux querelles théologiques du moment et se taisait sur les questions où sont compromis l'église et l'état ; mais si on l'eût beaucoup pressé, on l'eût trouvé plutôt ultramontain que gallican¹¹ » ; attitude personnelle qui ne sera plus tout à fait celle du clergé militant après 1815, soucieux de rechristianisation sous la bannière catholique.

1. *Ibid.*, p. 137.

2. *Ibid.*, p. 550.

3. *Ibid.*, p. 213.

4. *Ibid.*, p. 464, 550, 608.

5. *Ibid.*, p. 516.

6. *Ibid.*, p. 526.

7. *Ibid.*, p. 777.

8. Voir *Index*.

9. *Les Misérables* p. 677.

10. *Ibid.*, p. 934.

11. *Ibid.*, p. 40.

Le suffixe « -eur » est un agentif du verbe dont il dérive (il en est le sujet actif) : le *conservateur* est celui qui conserve. Hugo l'emploie à propos des royalistes hostiles à la charte, donc ultras, et à cette occasion il décline péjorativement le commencement de la dérivation sans aller jusqu'à *conservatisme* (« Conserver, Conservation, Conservateur, c'était là à peu près tout le dictionnaire¹ ») ; mais il prête en même temps des options conservatrices et libérales aux doctrinaires de cette époque : « Ils opposaient, et parfois avec une rare intelligence, au libéralisme démolisseur un libéralisme conservateur². »

Le suffixe « -al » exprime l'origine et non le système. Il se politise de manière contextuelle : *sentimental* – et non *sentimentaliste* que Hugo n'emploiera jamais – et entre en conflit avec les intérêts dans un premier énoncé (« D'ailleurs, qu'on ne l'oublie pas, les intérêts sont là, peu amis de l'idéal et du sentimental³ »), et avec la loi dans un second : « Il se faisait en lui [Javert] une révélation sentimentale, entièrement distincte de l'affirmation légale, son unique mesure jusqu'alors⁴. »

L'adjectif « libéral » qui définit le propre d'un homme libre, appartient, substantivé ou non, au courant politique qui a dominé la pensée non seulement politique mais économique du XIX^e siècle et qui commande aussi la nôtre. Les énoncés (douze) le montrent, sur le plan international, en relation avec l'Amérique du sud et Bolivar ; cela se traduit par la mode des chapeaux homonymes⁵. En Espagne où le parti libéral est né en 1820, ce parti donne des libéraux une représentation fluctuante⁶. En France, sous la Restauration, des libéraux comme Thénardier peuvent être bonapartistes⁷. *Libéral* peut se marier avec *royaliste*, avec la *démocratie*⁸, et la *contre-révolution* (« La contre-révolution était involontairement libérale, de même que par un phénomène correspondant, Napoléon était involontairement révolutionnaire⁹. ») Ses représentants sont Decazes¹⁰, Louis-Philippe, plus libéral que son gouvernement (« les “hommes pratiques” sentirent le besoin d'une guillotine quasi légitime ; et ce fut là une des victoires de Casimir Périer, qui représentait les côtés étroits de la bourgeoisie, sur Louis-Philippe, qui en représentait les côtés libéraux¹¹ »). L'opportunisme libéral est le thème privilégié qui s'exprime directement ou de façon métonymique avec les substantifs « libéral » et « libéraux » dans le vocabulaire politique des *Misérables*.

Le nom « athée » est sans suffixe. Il correspond à l'*athéisme* absent du livre, est associé au *néant* dans un énoncé, mais qualifie aussi le conventionnel G. croyant dans l'idéal et devant lequel s'agenouille monseigneur Bienvenu. Il y a donc pour L'auteur plusieurs façons d'être *athée*¹².

1. *Ibid.*, p. 493.

2. *Ibid.*, p. 494.

3. *Ibid.*, p. 978.

4. *Ibid.*, p. 1042.

5. « les libéraux portaient des chapeaux à larges bords qui s'appelaient des bolivars. » (*Ibid.*, p. 151.)

6. *Ibid.*, p. 291.

7. *Ibid.*, p. 300.

8. *Ibid.*, p. 513, et c'est l'occasion d'un beau chiasme : « Les royalistes devenaient libéraux, les libéraux devenaient démocrates. »

9. *Ibid.*, p. 277.

10. *Ibid.*, p. 95.

11. *Ibid.*, p. 662.

12. La position du conventionnel G. est proche de celle de Robespierre qui refusait politiquement l'athéisme et voulait que le citoyen ait un surmoi incarné dans l'Être Suprême.

Conclusion

De façon générale, il y a eu une importante mobilité sémantique des noms en *isme* pendant les XVIII^e et XIX^e siècles¹. Le suffixe, employé depuis longtemps dans le vocabulaire philosophique et religieux, avait été mis au service de la pensée philosophique du siècle des Lumières et Hugo n'échappe pas à cette influence, d'autant que des raisons biographiques et affectives l'y prédisposaient². Au XIX^e siècle, sous l'influence des idéologies, les noms en *isme*, ont proliféré, mais l'auteur se tient à l'écart de cette tendance et sacrifie chichement à la modernité. Il crée lui-même un néologisme et en emprunte quelques uns aux contemporains. On note globalement dans *Les Misérables* une économie d'emploi des noms de système (124 occurrences de noms cités pour la plupart une ou deux fois ; *despotisme*, *fanatisme* et *héroïsme* montant exceptionnellement à une fréquence de dix, huit et treize occurrences). Les adjectifs et adjectifs substantivés qui expriment la relation d'un homme à un parti ou à un courant de pensée sont plus nombreux et davantage relativisés dans leur signification par la très grande variété des locuteurs personnages qui les prononcent. Dans l'axe paradigmatique des noms en *isme* et des adjectifs correspondants, Hugo privilégie tantôt le système, tantôt les hommes qui le représentent. Le choix du locuteur auteur de se rapprocher ou non du fonctionnement concret des idées explique sa démarche. Concernant l'usage, il reste sage et prend le dérivé le plus courant. Quand une forme en *iste* est rare (*conservatiste*, écrit Blanqui), Hugo écrit *conservateur*. Il choisit *bourbonien*, plutôt que *bourboniste* comme l'écrit Chateaubriand, *saint simonien* plutôt que *saint-simoniste*.

Sur le plan politique, plusieurs énoncés se caractérisent par une absence de clivage net entre les partis ou courants de pensée. La relativité conceptuelle affecte les noms, comme les formes adjectives ; même le mot « républicain » est mis en opposition avec *peuple* dans un énoncé, et l'on peut se demander quels sont exactement ces « cœurs refroidis » que Grantaire veut aller visiter et remobiliser³. Néanmoins le libéralisme reste avec l'égoïsme le principal objet de son mépris, que Hugo formule clairement aux alentours de 1860 : « Le libéral exècre volontiers le démocrate (var. *républicain*) c'est la haine de l'à peu près⁴. »

En fin de compte, Hugo n'aime pas les systèmes. Il les concède aux grandes religions – parmi lesquelles il place le paganisme et le brahmanisme (religions polythéistes) et une philosophie (le bouddhisme) – plus par souci d'éclectisme culturel que par un sentiment respectueux dont pourtant il se réclame (le christianisme est valorisé seulement s'il est « primitif »). Le cénobitisme est toléré à condition d'être une démarche libre qui, seule, rend acceptable le monachisme. C'est sur le plan de la morale individuelle dans sa relation avec la morale politique que s'affirme l'adhésion de Hugo à un système : l'héroïsme est valorisé comme valeur personnelle et collective qui unit l'homme et le citoyen. Le mot « utopiste » retient aussi l'attention par sa valeur positive.

1. Voir Dubois, *op. cit.*, p. 160 *sqq.*

2. Voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. I (« C'est la faute à Voltaire », « C'est la faute à Rousseau »), I, IV, V. Voir aussi Jacques Seebacher, « En marge des *Misérables*, le bonhomme Royol et son cabinet de lecture », *Revue d'histoire littéraire de la France*, octobre-décembre 1962, p. 575 *sqq.*

3. Dans le même ordre d'idées, Feuilly du groupe de l'A B C déplore l'absence des chefs sur la barricade : « – Comprend-on, s'écriait amèrement Feuilly, ces hommes – (et il citait les noms, des noms connus, célèbres même, quelques-uns de l'ancienne armée) – qui avaient promis de nous rejoindre et fait serment de nous aider, et qui s'y étaient engagés d'honneur, et qui sont nos généraux, et qui nous abandonnent. » (*Les Misérables*, p. 981.)

4. « Choses vues » ; *Histoire*, p. 1314. Sur ce sujet voir Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, éd. cit., t. III, p. 310, *sqq.*

Bilan des occurrences

Les systèmes en isme

- 13 occurrences : égoïsme (un plur.), héroïsme (5 plur.)
- 10 occurrences : despotisme (un plur.)
- 8 occurrences : fanatisme (2 plur.)
- 5 occurrences : libéralisme, royalisme
- 4 occurrences : cynisme (un plur.), matérialisme, monachisme, sophisme (2 plur.)
- 3 occurrences : bigotisme (un plur.), catéchisme, nihilisme, terrorisme
- 2 occurrences : anachronisme, antagonisme (1 plur.), ascétisme, christianisme, jacobinisme, mahométisme, romantisme, socialisme
- 1 occurrence : absolutisme, banditisme, bouddhisme, brahmanisme, byronisme, cagotisme (plur.), carbonarisme, cénobitisme, césarisme, communisme, dogmatisme, gouvernementalisme, machiavélisme, militarisme, monarchisme, mysticisme, optimisme, paganisme, papisme, parasitisme, patriotisme, paupérisme, pédantisme, prosaïsme, prosélytisme, rigorisme, scepticisme, sentimentalisme, voltairianisme
- 0 occurrence : abolitionnisme, anarchisme, babouvisme, bonapartisme, chartisme, classicisme, clubisme, conservatisme, doctrinarisme, égalitarisme, fatalisme, feuillantisme, hébertisme, jacobitisme, journalisme, mutuellisme, légitimisme, orléanisme, panthéisme, papisme (anti), parlementarisme, purisme, réformisme, républicanisme, saint simonisme, stoïcisme, ultramontanisme, utopisme

Soit 124 occurrences de noms de systèmes

On relève des occurrences d'adjectifs et de substantifs en *iste* correspondant à des noms en *isme* absents. Hugo censure le système, mais non son sectateur.

C'est le cas pour :

- 1 occurrence : anarchiste, babouviste, démocrate-bonapariste, chartiste, clubiste, fataliste, hébertiste, orléaniste, panthéiste, puriste, réformiste
- 1 occurrence au pluriel : abolitionniste, mutelliste, journaliste
- 2 occurrences : utopiste (2 plur.)
- 3 occurrences : légitimiste (3 plur.)
- 5 occurrences : buonapartiste (1 sans *e*, 3 au plur)
- 10 occurrences : bonapartiste (2 plu)

Hugo n'emploie ni *antagoniste*, ni *antagonique* (mots politiques au XIX^e siècle), ni *bourboniste* (cher à Chateaubriand), ni *matérialiste*, ni *optimiste*, ni *papiste* ou *anti papiste*, ni *prosaïste* (qu'il a créé en 1827 dans la préface de *Cromwell* et qu'il emploie en 1828 pour désigner les journalistes du *Globe* dans une lettre à Sainte-Beuve), ni *rigoriste*, ni *saint-simoniste* (néologisme de Balzac vers 1830).

CHAPITRE II : *Événements*

Introduction

Le suffixe *tion* est le plus productif du vocabulaire événementiel dans *Les Misérables*. Il provient de l'accusatif latin *ionem* et concerne des noms féminins conceptualisant des actions verbales. Comme pour le vocabulaire des systèmes, il y a souvent interaction entre la diachronie et la synchronie, ce qui crée la polysémie. Sont concernés des noms terminés en *sion*, *lion*, *tion*, *ition*, *ation*, *ution*, *action*, *ection*, empruntés à des mots latins, issus eux-mêmes de nominalisations. Certains noms de cette terminaison ont été créés de façon analogique à partir de verbes français. Le processus est le suivant : *noyau verbal* + *suffixe* = *action verbale*. C'est ainsi que Hugo crée le nom « édénisation » du verbe « édéniser », autre néologisme¹. Les noms affectés par ce suffixe traduisent des actions momentanées sous leur aspect achevé d'événements aboutis et irrévocables. Tout en affirmant la valeur abstraite de la violence sociale et politique², certains possèdent étymologiquement le sème* du mouvement et ont la capacité de représenter le concret (la polysémie de *convulsion* et d'*oppression* intègre la description clinique et fait du peuple insurrectionnel un grand corps souffrant³). S'ajoutent à ces noms d'autres dérivés (en *ie*, *ure*, *ement*, *at*), des noms de dérivation zéro, des noms préfixés, des composés^{4*}, des hellénismes et des synecdoques.

Dans la transformation nominale de la phrase nucléaire, l'agent et l'objet de l'action sont tus. Ils n'apparaissent que s'il y a une expansion suivant le nom ; celle-ci pouvant être un complément introduit par *de*, s'il s'agit du sujet actif ou de l'objet, et par *par*, s'il s'agit du complément d'agent⁵. Dans l'énoncé « Les agitations de la place publique⁶ », l'expansion désigne le sujet d'un verbe initial « s'agiter ». Dans « l'édénisation du monde⁷ » l'expansion « du monde » désigne l'objet. La présence d'une expansion diminue la valeur abstractive du nom. Pris au sens absolu et sans complément, ce dernier a, en revanche, une signification conceptuelle très étendue et fonctionne de façon autonome, voire comme allégorie s'il prend la majuscule ou est sans déterminant ; c'est le cas d'« Oppression⁸ » et de « Conservation⁹ ».

1. Paradoxalement, il vulgarise le nom avant le verbe : *édénisation* en 1862 (*Les Misérables*, p. 675) ; *édénise* en 1866. (*Les Travailleurs de la mer*, p. 78.)

2. Les préfixes, eux-mêmes, participent de cette violence : *o-* (*ob*) et *re-* signifient la persistance et le recommencement ; *sou-* (*sub*) : l'empêchement vers le haut ; *ex-*, l'exclusion ; *sed-*, le détachement.

3. On trouve aussi *frisson* comme métaphore du processus insurrectionnel : « un certain frisson révolutionnaire courait » (*Les Misérables*, p. 513), ou *ébullition* : « Le faubourg Saint-Antoine, sourdement chauffé, entrait en ébullition » (*ibid.*, p. 668). Voir *Index*.

4. Nous avons laissé *contre-révolution* avec *révolution*, les deux noms étant complémentaires.

5. Quand le nom latin dérive d'un participe passé passif, on sous-entend un complément d'agent désignant l'agent de l'action.

6. *Ibid.*, p. 828.

7. *Ibid.*, p. 675.

8. *Ibid.*, p. 383.

9. *Ibid.*, p. 460.

I. Les suffixes en « -tion » et « -sion »

Médiation, manifestation, abdication, oppression, sujétion, soumission

C'est le vocabulaire de la contrainte politique et sociale qui s'exerce de haut en bas et se manifeste sur le plan idéologique. Dans *Les Misérables* le nom « médiation » et les euphémismes qui le définissent désignent une contrainte sur la pensée, exercée par ce que Hugo appelle « une école politique, appelée juste-milieu¹ » : « Philinte contre Alceste ; médiation offerte entre le vrai et le faux ; explication, admonition, atténuation un peu hautaine qui, parce qu'elle est mélangée de blâme et d'excuse, se croit la sagesse et n'est souvent que la pédanterie². »

Manifestation, au sens politique (une occurrence), concerne l'attitude partisane de M. Myriel à l'égard de l'empereur : « À partir de 1813, il adhéra ou il applaudit à toutes les manifestations hostiles³. » *Abdication* a le sens dépréciatif « d'abandon ». Il figure dans des phrases négatives, car c'est ce qu'on doit refuser à l'adversaire ou à l'adversité⁴. Enjolras refuse qu'on abdique la souveraineté de chacun sur soi-même lors de l'intégration de l'individu dans l'État :

Au point de vue politique, il n'y a qu'un seul principe, la souveraineté de l'homme sur lui-même. Cette souveraineté de moi sur moi s'appelle Liberté. Là où deux ou plusieurs de ces souverainetés s'associent, commence l'état. Mais dans cette association, il n'y a nulle abdication⁵.

Et Hugo lui fait écho : « [...] on défend le droit, la souveraineté de chacun sur soi-même qui n'a pas d'abdication possible [...]⁶. » Quant aux révolutions, selon l'auteur, « leur éclipse n'est jamais une abdication⁷. » Au sens historique, le terme concerne Charles Quint.

Oppression (quatre occurrences) – toujours au singulier – est employé absolument, et s'inscrit dans une continuité syntaxique détestable : « Qui que vous soyez qui vous nommez Préjugé, Abus, Ignominie, Oppression, Iniquité, Despotisme, Injustice, Fanatisme, Tyrannie, prenez garde au gamin béant⁸. » Dans un seul énoncé, l'agent est précisé – par définition répétitive et insistante – lorsque Marius se demande s'il n'est pas antipatriotique de participer à la guerre civile. La réponse est claire : « Eh bien, la monarchie, c'est l'étranger ; l'oppression, c'est l'étranger ; le droit divin, c'est l'étranger⁹. » Le terme voisin est *sujétion* (deux occurrences dont une associée à *soumission*), qui désigne comme agent de contrainte les « cabinets du nord » au moment de l'intervention d'Espagne¹⁰. Au sens hiérarchique, *soumission* évoque le couvent du Petit-Picpus qui incarne une soumission complète de la collectivité à son chef : « Elles [les religieuses] sont soumises à la prieure d'une soumission

1. *Les Misérables*, p. 828.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 40.

4. Les emplois d'*abdiquer* sont plus variés. Un énoncé évoque la censure s'exerçant sur les noms de lieux à la Restauration. Un autre ironise sur le snobisme bourgeois. Mais quand il s'agit de se défaire du pouvoir, *abdiquer* s'avère positif : « Heureux celui qui, lorsque l'heure a sonné, prend un parti héroïque, et abdique comme Sylla ou Origène », *ibid.*, p.109. Voir *Index*.

5. *Ibid.*, p. 941.

6. *Ibid.*, p. 978.

7. *Ibid.*, p. 657.

8. *Ibid.*, p. 460.

9. *Ibid.*, p. 888. Si a, b, c = x, alors ils sont égaux : *oppression, monarchie, droit divin* ont *étranger* pour facteur commun.

10. *Ibid.*, p. 291.

absolue et passive. C'est la sujétion canonique dans toute son abnégation¹. » Hugo décrit un système mortifère d'obéissance à la règle dont la supérieure du couvent n'est que l'auxiliaire.

Répression, irruption, extermination

Qui exerce la *répression* ? Implicitement le code pénal pour Jean Valjean, et ce de façon injuste : « Puis il se demanda : Si la surcharge de la peine n'était point l'effacement du délit, et n'arrivait pas à ce résultat de retourner la situation, de remplacer la faute du délinquant par la faute de la répression². » Selon Javert qui meurt de voir ce système mis en échec de son propre fait, la *répression* fait partie des *dogmes* qui construisent la société, et le mot est pris absolument :

[...] – ainsi la pénalité, la chose jugée, la force due à la législation, les arrêts des cours souveraines, la magistrature, le gouvernement, la prévention et la répression, la sagesse officielle, l'infailibilité légale, le principe d'autorité, tous les dogmes sur lesquels repose la sécurité politique et civile, la souveraineté, la justice, la logique découlant du code, l'absolu social, la vérité publique, tout cela, décombe, monceau, chaos [...]³.

Sur le plan politique, dans trois énoncés⁴, les objets de la *répression* sont, de façon diégétique, l'insurrection, la barricade et le peuple, l'auxiliaire de la répression étant l'armée : « La répression, ayant l'armée, ne compte pas les hommes, et, ayant Vincennes, ne compte pas les coups. La répression a autant de régiments que la barricade a d'hommes, et autant d'arsenaux que la barricade a de cartouchières⁵. » Le contexte historique est l'insurrection de 1832. La phrase est sentencieuse, l'article, anaphorique, et l'agent, un possesseur absent⁶. Dans un autre énoncé, Hugo le précise pourtant dans la liste des griefs recensés contre Louis-Philippe : « les protestations de la rue réprimées violemment [...] sont le fait de la royauté⁷. » Tout en constatant le déséquilibre des forces entre la répression gouvernementale et l'insurrection républicaine, l'auteur attend du ralliement du peuple qu'il pallie l'insuffisance des moyens si révolution il doit y avoir⁸.

Irruption relève du vocabulaire militaire concernant Waterloo, et vaut aussi pour la guerre civile⁹. « À l'irruption du rassemblement, l'épouvante avait pris toute la rue¹⁰ », écrit Hugo au départ de l'insurrection, rue de la Chanvrière. Quand il s'agit du champ de bataille, le mouvement est le même : « [...] l'irruption d'une troisième armée, la bataille disloquée, quatrevingt-six bouches à feu tonnante tout à coup, Pirch 1^{er} intervenant avec Bülow, la cavalerie de Zieten menée par Blücher en personne, les français refoulés¹¹. » Le nom « extermination », autre mot fort, concerne aussi les deux guerres¹². L'auteur évoque « les démenées frénétiques de l'extermination¹³ » quand les soldats viennent à bout de la barricade, et montre parallèlement les massacres d'ennemis en déroute par les cavaliers prussiens en

1. *Ibid.*, p. 383.

2. *Ibid.*, p. 72.

3. *Ibid.*, p. 1045.

4. Voir *Index*.

5. *Les Misérables*, p. 955-956.

6. En structure profonde, la phrase est : x réprime la barricade avec les régiments et les arsenaux qu'il a.

7. *Ibid.*, p. 659.

8. « Aussi sont-ce là des luttes d'un contre cent, qui finissent toujours par l'écrasement des barricades ; à moins que la révolution, surgissant brusquement, ne vienne jeter dans la balance son flamboyant glaive d'archange. » *Ibid.*, p. 956.

9. Voir *Index*.

10. *Les Misérables*, p. 866.

11. *Ibid.*, p. 267.

12. Voir *Index*.

13. *Les Misérables*, p. 985. Voir *massacre* dans *Index*.

1815 : « Blücher ordonna l'extermination¹. » Ce sont les mêmes mots qui servent pour la guerre intérieure et la guerre étrangère, comme Marius le pensait en allant rejoindre ses camarades².

Arrestation, condamnation, damnation, exécution

Ces noms, au sens abstrait et au sens métonymique, relèvent du code pénal et du vocabulaire judiciaire. Ils portent accusation dans le contexte diégétique où ils sont employés, car le code pénal est détestable pour les misérables. Que le nom « arrestation » évoque Jean Valjean, Fantine ou d'autres, les faits sont là pour le dire. Un énoncé signale toutefois des arrestations politiques sous la Restauration (« Quelques arrestations arbitraires dénoncées par les journaux [...] »³), et, à titre historique, celle du pape sous Napoléon⁴. Employant le nom « condamnation », à propos de Jean Valjean, Hugo fait inlassablement les mêmes constats : « Libération n'est pas délivrance. On sort du bagne mais non de la condamnation⁵. » Il met d'ailleurs le nom en relation avec *damnation* à propos de la conversion de Javert : « [...] plus de damnation, la possibilité d'une larme dans l'œil de la loi, on ne sait quelle justice selon Dieu allant en sens inverse de la justice selon les hommes⁶. » Ce nom et ses expansions (« damnation sociale⁷ », « damnation par la loi⁸ ») est repassé du vocabulaire religieux au judiciaire et au social, conformément à son sens latin. Il s'est enrichi au passage d'une synonymie : « Qu'est-ce que le bagne ? un brasier de damnation, un enfer⁹. » *Exécution* (huit occurrences dont cinq au sens juridique), est aussi dans le champ lexical de l'inhumain lors de l'exécution capitale à laquelle assiste M. Myriel, qui sert de preuve concrète à l'auteur dans son argumentation contre la peine de mort¹⁰. Par analogie, le mot est employé pour « l'exécution militaire des insurrections¹¹ ».

Transition, contradiction, restauration, coalition, conspiration, conservation, réaction, contre-révolution, usurpation, confiscation, suppression, interruption, invasion, émigration, réparation, violation

Ce sont les mots du compromis ou du complot contre la nation. Dans le vocabulaire du compromis, on relève des noms tels que « transition » et « contradiction ». Ils sont liés par les circonstances historiques puisque Louis-Philippe, qui incarnait « la contradiction de la restauration et de la révolution¹² » selon Hugo, était aussi « la transition régnante¹³ ».

Le nom « restauration » nomme le rétablissement des Bourbons mais aussi une période transitoire née de l'étrange paix des morts issue de la défaite :

1. *Ibid.*, p. 269.

2. *Ibid.*, p. 887 *sqq.*

3. *Ibid.*, p. 374.

4. *Ibid.*, p. 39. Il signale, sans les nommer, l'arrestation des Girondins. (*Ibid.*, p. 208.)

5. *Ibid.*, p. 79. Voir *Annexe III*.

6. *Ibid.*, p. 1042.

7. *Ibid.*, *Préface* et p. 1109.

8. *Ibid.*, p. 71.

9. *Ibid.*, p. 784.

10. *Ibid.*, p. 15 et 16.

11. *Ibid.*, p. 659.

12. *Ibid.*, p. 660.

13. *Ibid.*, p. 659.

Pendant que Napoléon agonisait à Longwood, les soixante mille hommes tombés dans le champ de Waterloo pourrissent tranquillement, et quelque chose de leur paix se répandit dans le monde. Le congrès de Vienne en fit les traités de 1815, et l'Europe nomma cela la restauration¹.

C'est « une de ces phases intermédiaires difficiles à définir, où il y a de la fatigue, du bourdonnement, des murmures, du sommeil, du tumulte² », précise-t-il. Comme métonymie synecdoque du gouvernement lui-même, le nom est associé à des faits désagréables : l'expédition d'Espagne, les brimades envers les anciens soldats de Napoléon – dont le père de Marius –, l'esprit ultra, les *Ordonnances* de 1830. Hugo fait l'analyse de ces dernières sous forme de réquisitoire solennel et mesuré, et conclut sèchement : « La restauration tomba³. » Comme date repère (sept occurrences), le nom est trois fois en association avec *empire*⁴.

Les autres noms confondent politiques intérieure et extérieure selon l'idée acquise sous la Révolution que les ennemis des acquis révolutionnaires sont en deçà et au-delà des frontières. Selon Hugo, le mot de Cambonne était la bonne réponse à la « coalition européenne⁵ », et faisait de Waterloo une victoire : « Nous le répétons, dire cela, faire cela, trouver cela, c'est être le vainqueur⁶ » – victoire du langage sur l'événement. *Conspiration* se réfère à l'extrême-droite, car celle dite « du bord de l'eau » compromettait le futur Charles X dans un projet de destitution de son frère et de rétablissement de la monarchie de droit divin⁷. Dans un autre énoncé, Hugo emploie le nom au pluriel pour évoquer sans doute les complots carlistes (ceux des partisans de Charles X), lors des débuts difficiles de la monarchie de Juillet⁸. *Conservation* a le sens politique de « conservation du passé⁹ », c'est l'idéologie ultra raillée par Hugo : « Conserver, Conservation, Conservateur, c'était là à peu près tout le dictionnaire¹⁰. » Avec *contre-révolution* au sens métonymique, Hugo poursuit sa dénonciation d'une politique réactionnaire qui refuse en 1815 les acquis révolutionnaires. C'est au sens historique l'antinomique de *révolution* :

En somme, et incontestablement, ce qui triomphait à Waterloo, ce qui souriait derrière Wellington ce qui lui apportait tous les bâtons de maréchal de l'Europe, y compris, dit-on, le bâton de maréchal de France, ce qui roulait joyeusement les brouettées de terre pleines d'ossements pour élever la butte du lion, ce qui a triomphalement écrit sur ce piédestal cette date : 18 juin 1815, ce qui encourageait Blücher sabrant la déroute, ce qui du haut du plateau de Mont-Saint-Jean se penchait sur la France comme sur une proie, c'était la contre-révolution¹¹.

Le mot employé par Blanqui et Cabet dans le même contexte a un adjectif correspondant que l'auteur dénonce aussi : « Waterloo, si l'on se place au point de vue culminant de la question, est intentionnellement une victoire contre-révolutionnaire¹². » Dans la composition même du nom « contre-révolution, il est écrit que ce que l'Europe coalisée visait à Waterloo, c'était la Révolution plus que l'Empire ou l'Empire, parce que révolutionnaire. Hugo en examine avec lucidité le projet de départ : « C'est la contre- révolution qui murmurait ce mot

1. *Ibid.*, p. 279.

2. *Ibid.*, p. 651.

3. *Ibid.*, p. 653.

4. Voir *Index*.

5. *Les Misérables*, p. 271.

6. *Ibid.*, p. 272.

7. *Ibid.*, p. 95.

8. *Ibid.*, p. 667.

9. *Ibid.*, p. 675.

10. *Ibid.*, p. 493.

11. *Ibid.*, p. 272.

12. *Ibid.*, p. 276.

infâme : démembrément¹ » ; et il en constate l'échec : « Seulement la barbarie de 1815, qu'il faut nommer, de son petit nom, la contre-révolution, avait peu d'haleine, s'essouffla vite et resta court². » Hugo utilise une fois son synonyme euphémistique *réaction* et le met dans un texte lu par un mystérieux italien barbu : « [...] – ... Voici les termes posés : action ou réaction, révolution ou contre-révolution. Car à notre époque, on ne croit plus à l'inertie ni à l'immobilité³. » Cette profession de foi – peut-être d'un carbonaro qui ressemble à Garibaldi – témoigne du vocabulaire des milieux républicains jusqu'en 1870 et au-delà. Il exprime une vision antagoniste de l'histoire, résultant de deux finalités dualistes : « Pour le peuple ou contre le peuple [...]»⁴. » Le second énoncé de *réaction* est relativisé par son expansion qui vise ironiquement l'Église et la censure religieuse : « Cuvier, un œil sur la Genèse et l'autre sur la nature, s'efforçait de plaire à la réaction bigote en mettant les fossiles d'accord avec les textes et en faisant flatter Moïse par les mastodontes⁵. »

Usurpation et *confiscation* sont en rapport étroit de sens dans un énoncé, quand Marius allant à la barricade se tient un monologue intérieur : « [...] il y a le droit divin dans Louis XVI, il y a *parce que Bourbon* dans Louis-Philippe ; tous deux représentent dans une certaine mesure la confiscation du droit, et pour débayer l'usurpation universelle, il faut les combattre⁶. » On est au cœur des valeurs politiques que défend Hugo à cette date : le droit confisqué dans ces deux exemples se répercute dans l'univers entier. Il y ajoute une connotation sociale en reprenant à deux mots près la formule de Proudhon en 1840⁷ : « [...] ce qu'ils [les chefs de l'insurrection de 1832] voulaient renverser en renversant la royauté en France, nous l'avons expliqué, c'était l'usurpation de l'homme sur l'homme et du privilège sur le droit dans le monde entier⁸. » Avec *usurpateur*, l'auteur dénonce le qualificatif dépréciatif que les royalistes réservaient à Napoléon ; il en produit d'autres : « l'ogre de Corse », « l'empoisonneur de Jaffa », « le tigre⁹ ». Il célèbre César en le qualifiant paradoxalement « d'usurpateur » et de « génie » et en remerciant Dieu de lui avoir épargné la plume de Tacite : « Il y a là une sorte de délicatesse de la justice divine, hésitant à lâcher sur l'usurpateur illustre l'historien formidable, faisant à César grâce de Tacite, et accordant les circonstances atténuantes au génie¹⁰. »

Le nom « invasion » est associé à *usurpation* et à *interruption* devenu mot politique du fait de son expansion : « [...] On n'aura plus à craindre, comme aujourd'hui, une conquête, une invasion, une usurpation, une rivalité de nations à main armée, une interruption de civilisation dépendant d'un mariage de rois [...]»¹¹. » Dans la même logique « suppressions d'états¹ » cible la répression des mouvements d'indépendance européens.

L'émigration et les *émigrés* sont dans le champ lexical de la ruine financière¹². *Violation*, au sens métonymique et au pluriel, est l'objet de la *réparation* que font les sœurs de l'obédience de Martin Vega : « La réparation, c'est la prière pour tous les péchés, pour toutes

1. *Ibid.*, p. 277.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 669.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, p. 96.

6. *Ibid.*, p. 888.

7. Proudhon n'a pas été le premier à écrire *exploitation de l'homme par l'homme*, mais a vulgarisé l'expression.

8. *Ibid.*, p. 977.

9. *Ibid.*, p. 502.

10. *Ibid.*, p. 832. « L'usurpateur » est un qualificatif royaliste. « Génie » exprime le jugement hugolien.

11. *Ibid.*, p. 941.

12. « Le baron de T. , qui de son vivant donnait passionnément dans les extases et les visions magnétiques, était mort ruiné dans l'émigration [...] » (*Ibid.*, p. 483.) Voir aussi *Index*.

les fautes, pour tous les désordres, pour toutes les violations, pour toutes les iniquités, pour tous les crimes qui se commettent sur la terre¹. » Marius, lui, dans une argumentation réflexive, emploie *violier* de manière répétitive, faisant de l'invasion étrangère la métaphore du despotisme politique (l'idée est dans les deux cas de dénoncer les atteintes au droit universel de l'homme) : « Le despotisme viole la frontière morale, comme l'invasion viole la frontière géographique². » Le vieux mot de « violateur » pour « violeur » qualifie César franchissant le Rubicon. Hugo lui reconnaît pourtant d'être « un grand homme », mais précise : « César est poignardé par les sénateurs ; Christ est souffleté par les valets. À plus d'outrage, on sent le Dieu³. »

La réponse du peuple, les préliminaires de l'insurrection : agitation, ondulation, fermentation, émotion, commotion, convulsion, ébullition, explosion, conflagration, rébellion, sédition

L'auteur des *Misérables* utilise pour le nom « insurrection » la fonction métalinguistique du langage*, et lui donne plusieurs équivalents approximatifs qui sont parfois des euphémismes auxquels s'ajoutent des mots forts qui font image⁴. Tous transfèrent l'insurrection du plan politique au plan physique et réciproquement. *Agitation* passe ainsi du champ lexical du mouvement à celui de la contestation politique. Comme *sédition*, il remonte étymologiquement au supin « itum » du verbe « ire » (*aller*), combiné avec un préfixe⁵. Dans un énoncé le sujet actif de ces agitations est « la place publique⁶ ». Plus troubles, les *agitations* des bas-fonds sont sans agent explicite : « Il y a de certaines agitations qui remuent le fond des marais et qui font monter dans l'eau des nuages de boue⁷ » ; c'est écrit à propos des malfaiteurs qui défilent, eux aussi, derrière le convoi du général Lamarque, sans doute utilisés par la police. Par euphémisme, Hugo transforme l'*agitation* en *ondulation* dans une perspective géophysique : « Une révolution ne se coupe pas à pic. Elle a toujours nécessairement quelques ondulations avant de revenir à l'état de paix, comme une montagne avant de redevenir plaine⁸. » De la géophysique, on passe à la biochimie avec le mot « fermentation » déjà employé par Babeuf⁹. La fermentation est celle des esprits mais concerne aussi les actions¹⁰. Par métonymie, elle gagne aussi les lieux : « Des colonnes furent lancées dans les rues en fermentation, balayant les grandes, sondant les petites, à droite, à gauche, tantôt avec précaution et lentement, tantôt au pas de charge¹¹. »

Étymologiquement *émotion* signifie la mise en mouvement. Le sens politique « d'émeute » que lui donnait le xvi^e siècle est déjà obsolète au xix^e siècle (bien qu'on l'emploie encore au sénat en 1870¹²). Hugo laisse cet archaïsme au lexique de *Notre Dame de*

1. *Les Misérables*, p. 384. Mais après 1815, chez les catholiques ultras, le mot évoque un cérémonial d'expiation des actes révolutionnaires.

2. *Ibid.*, p. 888.

3. *Ibid.*, p. 933

4. La fonction métalinguistique représente le langage réfléchissant sur lui-même.

5. Le supin est une forme du verbe latin qui exprime la finalité à la suite de verbes de mouvement ; la voix est alors active ; l'ancien sujet devient complément de nom ou adjectif, par nominalisation : la *sédition populaire* signifie la sédition faite par le peuple.

6. *Ibid.*, p. 828.

7. *Ibid.*, p. 836. Il suggère, bien sûr, une provocation policière.

8. *Ibid.*, p. 833.

9. *Du système de dépopulation ou la vie et les crimes de Carrier*, imp. Franklin, An v de la République, p. 45.

10. Voir *Index*.

11. *Les Misérables*, p. 957.

12. Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 2064.

*Paris*¹, mais utilise le nom au sens politico-moral à propos de la chute des Bourbons restaurés : « [...] leur descente dans la nuit ne fut pas une de ces disparitions solennelles qui laissent une sombre émotion à l'histoire ; ce ne fut ni le calme spectral de Charles 1^{er}, ni le cri d'aigle de Napoléon². » Outre l'ellipse concernant Louis XVI, il y a tautologie volontaire puisque l'événement est censé faire bouger l'événement. *Commotion* (quatre occurrences) a au pluriel une signification menaçante et exprime les révoltes d'en bas. Elles sont identifiées à des « jacqueries » : « De là, si le malheur des temps le veut, ces effrayantes commotions qu'on nommait jadis *jacqueries*, près desquelles les agitations purement politiques sont jeux d'enfants [...]³. » Au singulier, le sens est synonyme « d'insurrection » car c'est le faubourg Saint-Antoine qui est concerné (« Ce vieux faubourg [...] frémissait dans l'attente et dans le désir d'une commotion⁴ ») ; un autre énoncé exprime la même idée : « [...] Paris était dès longtemps prêt pour une commotion⁵. »

Convulsion au singulier signifie la force révolutionnaire à l'état somatique sans que l'agent soit vraiment précisé : « Le lecteur ne verrait pas dans leur relief exact et réel ces grandes minutes de gésine sociale et d'enfantement révolutionnaire où il y a de la convulsion mêlée à l'effort [...]⁶. » Au pluriel, le mot désigne les symptômes de l'abîme social (« Tous les linéaments que la providence trace à la surface d'une nation ont leurs parallèles sombres, mais distincts, dans le fond, et toutes les convulsions du fond produisent des soulèvements à la surface⁷ »). Il est l'équivalent approximatif d'*émeute* dans deux énoncés dont l'un précise, sinon l'agent, du moins l'objet : « Qu'est-ce que les convulsions d'une ville auprès des émeutes de l'âme⁸ ? »

La différence de marque* crée la polysémie du nom « explosion ». Au singulier, il s'agit d'une force anonyme rendant possible l'apparition du christianisme primitif ou d'une révolution⁹. Au pluriel, il est l'équivalent approximatif d'*insurrection* : « Cette population [...] toujours prête aux prises d'armes, prompte aux explosions [...] semblait n'attendre que la chute d'une flammèche¹⁰ », et Hugo lui donne un presque synonyme avec « journées » : « Ses explosions [celles de Paris], ses journées [...] vont au bout de l'univers, et ses coq-à-l'âne aussi¹¹. » Qui provoque les explosions ? Pas plus que pour les convulsions, l'agent révolutionnaire n'est désigné. Le dernier équivalent métaphorique d'insurrection, est le nom « conflagration » qui évoque l'incendie. Mirabeau avait déjà transposé l'image dans le vocabulaire politique. Hugo l'emploie à son tour dans une construction allégorique où l'agitation populaire est un volcan en annonce d'éruption : « Depuis 1830, il y avait eu çà et là de petites émeutes partielles, vite comprimées, mais renaissantes, signe d'une vaste conflagration sous-jacente¹². »

1. *Notre-Dame de Paris, Roman I* : « émotion de manants », p. 557 ; « émotion populaire », p. 561.

2. *Les Misérables*, p. 653.

3. *Ibid.*, p. 788.

4. *Ibid.*, p. 674.

5. *Ibid.*, p. 834.

6. *Ibid.*, p. 877. Comme autre image d'une force latente, l'auteur écrit que : « Le faubourg Saint-Antoine, sourdement chauffée, entrait en ébullition. » (*Ibid.*, p. 668.)

7. *Ibid.*, p. 779.

8. *Ibid.*, p. 907. Voir aussi *Index*.

9. *Ibid.*

10. *Les Misérables*, p. 674.

11. *Ibid.*, p. 468.

12. *Ibid.*, p. 667.

Emprunté au latin, *rébellion* signifie étymologiquement la reprise des hostilités dans le langage militaire. Dans *Les Misérables*, il relève du vocabulaire pénal – s'évadant, Jean Valjean fait aussi « une rébellion¹ ». Dans ce sens, le mot concerne surtout Javert (quatre occurrences) et correspond à l'idée qu'il se fait de la vie en société : une guerre perpétuelle du crime contre l'autorité². Dans cette conception sécuritaire, penser est forcément subversif, et Hugo examine le mécanisme d'autocensure qui en résulte : « Il y a toujours dans la pensée une certaine quantité de rébellion intérieure ; et il s'irritait d'avoir cela en lui³. » La pensée de l'inspecteur de police rejoint le jugement de la bourgeoisie sur les mouvements populaires et la sous-estimation politique qu'elle en fait : « Pour lui [le bourgeois] tout est sédition, rébellion pure et simple, révolte du dogue contre le maître, essai de morsure qu'il faut punir de la chaîne et de la niche [...]⁴ ». Jean Dubois constate que la droite de 1870 préférerait, elle aussi, emprunter les noms de « rébellion », « sédition » (déjà vieilli) ou « révolte », sans distinction, plutôt que de réfléchir à ce qui les rapprochait et les différenciait du concept de « révolution »⁵. Il est amusant de constater que parfois Hugo fait de même, à la différence qu'il rétablit régulièrement la hiérarchie lexicale à partir de la double finalité révolutionnaire et républicaine.

Protestation, réclamation, revendication, démolition, infraction

Hugo emploie ces mots pour dire la contestation raisonnée. Le nom « protestation » est riche en occurrences et en significations. Ce sont d'abord des *protestations* pacifiques : le couvent où la femme se réfugie parce que la société la maltraite⁶. La « protestation au nom du droit⁷ », la « protestation du droit contre le fait [qui] persiste à jamais » – quand il s'agit du partage de la Pologne⁸ –, la *protestation* des intellectuels, car « chaque époque de l'histoire apporte avec elle la protestation qui lui est possible⁹ ». Mais le nom est aussi un équivalent euphémistique d'« insurrection » ; « protestation[s] armée[s] », « protestation de la rue », « protestation longue et sanglante¹⁰ », écrit Hugo, et évoquant l'insurrection de juin 1832 : « Après que l'homme quelconque, qui décréta " la protestation des cadavres " eut parlé et donné la formule de l'âme commune, de toutes les bouches sortit un cri étrangement satisfait et terrible, funèbre par le sens et triomphal par l'accent : – Vive la mort¹¹ ! » Ce cri rejoint tragiquement le mot d'ordre des canuts à Lyon pendant l'insurrection de 1831 : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant¹². »

Contre la propriété, les énoncés de *protestation* sont en apparence contradictoires ; l'un condamne le collectivisme comme encouragement au vol, sans le citer nommément :

En Allemagne, pendant une certaine période résumée par Schiller dans son drame fameux *les Brigands*, le vol et le pillage s'érigeaient en protestation contre la propriété et le travail, s'assimilaient de certaines idées élémentaires, spécieuses et fausses, justes en apparence, absurdes en réalité, s'enveloppaient de ces idées, y disparaissaient en quelque sorte, prenaient un nom abstrait et passaient à l'état de théorie, et de cette façon

1. « Évasion et rébellion. Ce fait prévu par le code spécial fut puni par une aggravation de cinq ans, dont deux ans de double chaîne. » *Ibid.*, p. 71.

2. Voir *Index*.

3. *Les Misérables*, p. 1040.

4. *Ibid.*, p. 833.

5. Dubois, *op. cit.* p. 98.

6. *Les Misérables*, p. 413.

7. *Ibid.*, p. 41.

8. *Ibid.*, p. 518.

9. *Ibid.*, p. 831.

10. Voir *Index*.

11. *Les Misérables*, p. 934.

12. Cité par Fernand Rude, *Les Révoltes des canuts (1831-1834)*, La Découverte Poche, 2007, p. 38.

circulaient dans les foules laborieuses, souffrantes et honnêtes, à l'insu même des chimistes imprudents qui avaient préparé la mixture, à l'insu même des masses qui l'acceptaient¹.

Cette atteinte faite à la propriété par les bas-fonds est dénoncée comme une forme de matérialisme : « Ce qui rampe dans le troisième dessous social, ce n'est plus la réclamation étouffée de l'absolu, c'est la protestation de la matière². » Mais dans un autre énoncé le vocabulaire des vices et des vertus est le référent syntaxique de la suite lexicale « protestation sociale » : « Le crime, l'intelligence, la protestation sociale, la liberté de conscience, la pensée, le vol, tout ce que les lois humaines poursuivent ou ont poursuivi, s'est caché dans ce trou [l'égout]³. »

Le mot « revendication » est employé dans le vocabulaire politique au profit de ce que Hugo appelle « le tout » dans le long plaidoyer qu'il fait pour distinguer l'insurrection de l'émeute : « Dans les états démocratiques, les seuls fondés en justice, il arrive quelquefois que la fraction usurpe ; alors le tout se lève et la nécessaire revendication de son droit peut aller jusqu'à la prise d'armes⁴. » C'est, dans ce cas, la république qui revendique (sans doute encore une réponse à juin 1848). L'*infraction* est faite à l'ordre établi et diversement appréciée selon qui la commet : les religieuses du Petit-Picpus en enterrant leur morte sous l'autel⁵, Javert en libérant Jean Valjean⁶, Gavroche en se baignant tout nu dans la Seine⁷. Le sens est plus ambigu dans le couple antithétique et complémentaire *infraction* / *répression* qui définit le bandit Claquesous, agent double de la police⁸. *Démolition* nomme la destruction architecturale faite par la Révolution dans les environs de la Bastille⁹. Il est employé une fois au pluriel et au sens métonymique pour évoquer les mouvements luddites, qui brisent les machines entre 1811 et 1816 en France¹⁰. et que Hugo condamne.

À quoi servent les insurrections ?

Il revient à Montesquieu de citer l'insurrection comme démarche légale des citoyens en matière de gouvernement :

Les Crétois, pour tenir les premiers magistrats dans la dépendance des lois, employaient un moyen bien singulier : c'était celui de l'insurrection. Une partie des citoyens se soulevait, mettait en fuite les magistrats, et les obligeait de rentrer dans la condition privée¹¹.

La Révolution française en tira la leçon qui préféra *insurrection* à *insurgence* venu d'Amérique. On relève soixante six occurrences du nom « insurrection » au singulier, et quatre au pluriel dans *Les Misérables*. Le mot signifie l'action même dans les deux tiers des énoncés et le mouvement insurrectionnel dans le tiers restant. Le sens analogique est absent. La première qualification est faite par la datation et renvoie à des insurrections historiques

1. *Les Misérables*, p. 788. Quant à l'origine de cette idéologie, il en tient Proudhon pour responsable à cause de la célèbre formule : *La propriété, c'est le vol*, extraite de son ouvrage *Qu'est-ce que la propriété ?* (1841.)

2. *Ibid.*, p. 571.

3. *Ibid.*, p. 994.

4. *Ibid.*, p. 829-830.

5. *Ibid.*, p. 385.

6. *Ibid.*, p. 1043.

7. *Ibid.*, p. 464.

8. *Ibid.*, p. 685.

9. *Ibid.*, p. 358.

10. *Les Misérables*, p. 830. John Ludd incarnait un mouvement ouvrier anglais détruisant les machines pour combattre le chômage.

11. Montesquieu, *Œuvres, L'Esprit des Lois*, coll. « La Pléiade » t. II, p. 357-358.

pour la période allant de 1830 à 1848. Hugo cite, comme plurielles ou de façon globale, les insurrections des deux premières années du règne de Louis-Philippe¹, et pose comme repères temporels « l'insurrection de 1832 », « l'insurrection d'avril 1834 », « l'insurrection du 12 mai 1839 », et « la fatale insurrection de juin 1848² », appelée aussi « la gigantesque et ténébreuse insurrection de juin³ ». Il revendique explicitement l'anachronisme par rapport à la diégèse et le face à face des deux insurrections de juin, l'une référence historique sobrement citée, l'autre tragiquement qualifiée et toujours incomprise au moment de l'énonciation. Une dizaine d'énoncés renvoient au contexte historique de juin 1832; le mot y a valeur de synecdoque d'abstraction* nommant les insurgés parisiens. Le groupe d'Enjolras, acteur fictif, est toujours identifié comme *les insurgés* ou la *barricade* et non *l'insurrection*.

L'essentiel des énoncés restants intéresse la définition du concept même d'*insurrection* ; d'abord dans son champ sémantique, ensuite selon une thématique qui englobe ses valeurs et leurs opposants. La confrontation avec les équivalents approximatifs se fait essentiellement avec *émeute* (vingt occurrences), *révolution* (quatre occurrences), *échauffourée* (deux occurrences), *révolte* (une occurrence)⁴. Hugo prend souvent soin de préciser que *insurrection* ne signifie pas *émeute*. Dans la plupart des énoncés qui les contiennent, ces noms sont définis selon le procédé du parallèle antithétique. D'un côté, l'émeute « a tort », étant « l'attaque de la fraction contre le tout » ; c'est « Rome contre Scipion », « Hébert contre Danton », « le plus fatal des attentats », « un feu de paille » ; elle « sort d'un fait matériel », « confine à l'estomac » ; elle est « au commencement », « torrent⁵ ». De l'autre, l'insurrection « a droit » ; elle est : « la guerre du tout contre la fraction » ; c'est « Paris contre la Bastille », « Danton contre Louis XVI » ; elle est « volcan et phénomène moral » ; elle « confine à l'esprit et aboutit à cet océan : révolution⁶ ». Mais, à propos de juin 1832, l'auteur avoue employer un mot pour l'autre, en précisant tout de même une différence entre la forme et le fond : « Il pourra nous arriver, dans cette mise en scène d'un événement redoutable, de dire parfois l'émeute, mais seulement pour qualifier les faits de surface, et en maintenant toujours la distinction entre la forme émeute et le fond insurrection⁷. » La fusion est encore plus évidente dans un autre énoncé :

[...] quand l'insurrection faisait sourire la bourgeoisie en lui chuchotant son mot d'ordre à l'oreille, alors l'habitant, pénétré d'émeute pour ainsi dire, était l'auxiliaire du combattant, et la maison fraternisait avec la forteresse improvisée qui s'appuyait sur elle⁸.

Dans la relation entre *insurrection* et *révolution*, l'opportunité fait la différence : « Du reste, il y a, et il convient d'ajouter cette distinction aux distinctions déjà indiquées dans un autre chapitre, il y a les insurrections acceptées qui s'appellent révolutions ; il y a les révolutions refusées qui s'appellent émeutes⁹. » C'est, écrit Hugo, le peuple qui arbitre : « Une insurrection qui éclate c'est une idée qui passe son examen devant le peuple. Si le peuple laisse tomber sa boule noire, l'idée est fruit sec, l'insurrection est échauffourée¹⁰. » L'échauffourée, comme la révolte, est donc une insurrection non consentie.

1. Voir *Index*. Hugo, suivait en cela les historiens. « L'époque dite *des émeutes* abonde en détails de ce genre », *Les Misérables.*, p. 833.

2. *Ibid.*, p. 925.

3. *Ibid.*, p. 929.

4. Voir *Index*.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Les Misérables.*, p. 833.

8. *Ibid.*, p. 974.

9. *Ibid.*, p. 977.

10. *Ibid.*

Dans l'absolu, l'insurrection est « le plus saint des devoirs¹ », affirme Hugo en se réclamant à tort de La Fayette. Certains des énoncés ont alors des accents saint-simoniens quand il écrit en jouant avec les préfixes que « Parfois, insurrection, c'est résurrection² » ou « [qu'il] n'y a d'insurrection qu'en avant³ ». L'insurrection est aussi « un enthousiasme⁴ » ; elle a pour point de départ « une abstraction⁵ » – et comme telle répugne au peuple. Mais la *praxis* relativise le concept ; l'insurrection entretient avec la violence des relations ambiguës⁶. Et l'auteur en tire la leçon : « C'est toujours à ses risques et périls que l'utopie se transforme en insurrection, et se fait de protestation philosophique protestation armée, et de Minerve Pallas⁷. » Mais il n'est pas naïf au point d'oublier le rôle historique de la violence quand il écrit : « L'insurrection est l'accès de fureur de la vérité ; les pavés que l'insurrection remue jettent l'étincelle du droit⁸. »

Il va de soi sur le plan pratique que l'insurrection a sa « discipline⁹ » comme le dit Enjolras, sa « tactique¹⁰ » comme le décrit Hugo, au point de paraître un « complot¹¹ ». Il va de soi qu'elle a ses opposants, à commencer par le peuple lui-même : « Un peuple ne se laisse pas faire. Alors il abandonne l'insurrection à elle-même¹². » L'autre opposant – qu'il refuse pourtant de séparer du peuple – est la bourgeoisie incarnée dans celui qu'il appelle le « boutiquier¹³ ». C'est à cause d'eux et de leur indifférence que « l'insurrection se perd tout à coup dans quelque fondrière bourgeoise¹⁴. » Dernier opposant sans visage, mais armé : la répression¹⁵. L'insurrection, au contraire de l'émeute, est toujours de gauche et dans le sens du progrès, et c'est par dérision que Hugo écrit « insurrection royale¹⁶ » à propos des *Ordonnances* de 1830 qui ont déclenché une vraie insurrection.

Quel avenir pour l'insurrection ? A la différence de Blanqui et des tenants de l'insurrection permanente, le suffrage universel marque pour Hugo la limite de l'insurrection armée : « Le suffrage universel a cela d'admirable qu'il dissout l'émeute dans son principe, et qu'en donnant le vote à l'insurrection, il lui ôte l'arme¹⁷. »

Il était une fois la révolution

Avant le XVII^e siècle, « les révolutions d'état » étaient « des coups d'état ». C'est la révolution anglaise, puis la française qui ont donné au nom « révolution » ses lettres de noblesse et sa valeur conceptuelle moderne. Bien qu'il vienne au sens premier du latin et de Saint-Augustin, on peut le considérer comme un anglicisme. Hugo fait indirectement

1. *Ibid.*, p. 830-31. Comme elle l'est dans la Constitution de juin 1793 au cas où le gouvernement enfreindrait les lois, et non dans les propos de La Fayette.

2. *Ibid.*, p. 831.

3. *Ibid.*, p. 830.

4. *Ibid.*, p. 977.

5. *Ibid.*, p. 841.

6. « L'utopie insurrection combat, le vieux code militaire au poing ; elle fusille les espions, elle exécute les traîtres, elle supprime des êtres vivants et les jette dans les ténèbres inconnues. » (*Ibid.*, p. 976.)

7. *Ibid.*, p. 975.

8. *Ibid.*, p. 830.

9. *Ibid.*, p. 879.

10. *Ibid.*, p. 883.

11. *Ibid.*, p. 838.

12. *Ibid.*, p. 974.

13. *Ibid.*, p. 841.

14. *Ibid.*, p. 832.

15. Voir *supra*.

16. *Les Misérables*; p. 654.

17. *Ibid.*, p. 832-833.

référence à la révolution anglaise en la comparant à 1830 : « 1830 pratiqua cette théorie [arrêter la révolution à *mi-côte*] déjà appliquée par l'Angleterre en 1688¹. »

Révolution, suivi ou non d'une expansion, a plusieurs référents historiques dans *Les Misérables*, mais il a un sens générique*, quand il est comme absolu l'élément phare d'un classement de toutes les révolutions particulières. Dans les deux cas, c'est un terme essentiel du vocabulaire politique et historique. Quarante deux occurrences sur cent soixante du nom au singulier se réfèrent à la Révolution française. La révolution de 1789 est *la révolution* tout court dans vingt-huit énoncés. Elle est date et période et opère la césure entre l'Ancien Régime et le XIX^e siècle (« avant la révolution », « pendant la révolution² »), mais désigne surtout le gouvernement révolutionnaire par métonymie. Ainsi Hugo écrit-il à propos du procès de Louis XVI : « La clairvoyance aveugle de la révolution, brisant la royauté dans le roi et le roi avec la royauté, sans presque remarquer l'homme dans le farouche écrasement de l'idée [...]³. » Selon qui parle, la révolution est jugée bonne ou fatale, voire moquée : « Dans ce monde-là [chez la baronne de T.], on parodiait la révolution⁴. »

La *révolution française* avec expansion adjectivale (quatorze occurrences) exprime l'idéologie. Les définitions en sont parfois dithyrambiques car elle est la révolution par excellence, celle de l'origine : « La révolution française qui n'est pas autre chose que l'idée armée du glaive, se dressa, et, du même mouvement brusque, ferma la porte du mal et ouvrit la porte du bien⁵. » Elle est valable pour la France et pour le monde entier : « N'importe, et quoi qu'on en dise, la révolution française est le plus puissant pas du genre humain depuis l'avènement du Christ⁶ », « le sacre de l'humanité⁷. » Elle est aussi « une chose grave et profonde », « un immense acte de probité⁸ ». Elle innocente Napoléon qui l'exportait à travers l'Europe du temps qu'il était Bonaparte : « Depuis 1792 toutes les révolutions de l'Europe sont la révolution française ; la liberté rayonne de France. C'est là un fait solaire. Aveugle qui ne le voit pas ! c'est Bonaparte qui l'a dit⁹. » On constate dans la diégèse l'actualisation de ses martyrs puisque l'armée, en tirant sur la barricade quand Enjolras crie « Révolution française », fusille le drapeau rouge¹⁰.

L'autre révolution est celle de juillet 1830 (vingt-huit occurrences), appelée aussi « la révolution », « cette révolution », « la révolution de juillet », « la révolution de 1830¹¹ ». Elle est personnifiée dans un énoncé, dans un discours supposé que lui adressent les vieux partis légitimistes : « Ils lui criaient : Révolution, pourquoi ce roi¹²? » Les jugements sur elle sont partagés : « La révolution de juillet, peu acceptée hors de France par les rois, nous l'avons dit, avait été en France diversement interprétée¹³. » Hugo loue « sa mansuétude¹⁴ » et d'avoir été « le triomphe du droit terrassant le fait¹⁵ », mais il signale l'échec de son achèvement : « La révolution de 1830 s'était vite arrêtée¹⁶. » Modèle des révolutions « abâtardies et mâtinées et

1. *Ibid.*, p. 656. Il évoque par ailleurs Cromwell (*ibid.*, p. 533, 656, 867, 932).

2. *Ibid.*, p. 105, 205, 398, 399.

3. *Ibid.*, p. 660.

4. *Ibid.*, p. 484.

5. *Ibid.*, p. 788.

6. *Ibid.*, p. 34.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 788

9. *Ibid.*, p. 292.

10. *Ibid.*, p. 892.

11. Voir *Index*.

12. *Les Misérables*, p. 664.

13. *Ibid.*, p. 663.

14. *Ibid.*, p. 654.

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*, p. 655.

réduites à l'état de révolution cadette¹ », elle reste une « demi-révolution » : « [...] Louis-Philippe a été l'élu de ces deux à peu près qu'on appelle les 221 et 1830, c'est-à-dire d'un demi-parlement et d'une demi-révolution [...] »². Hugo montre le fossé qui sépare le projet révolutionnaire du compromis fait par la bourgeoisie et les *habiles* en 1830. La révolution reste à achever, ce pour quoi juin 1832 est une insurrection et non une émeute pour Hugo et pour les républicains ; « – Voilà donc qu'on va retoucher à la révolution de 1830. Au fait elle gêne le peuple aux entourures³ », constate Laigle. L'accomplissement de la révolution en république est donc la justification de tous les soulèvements populaires dans *Les Misérables* – juin 1848 excepté.

On ne relève pourtant qu'une seule allusion directe à la révolution de février 1848, alors qu'elle est censée avoir réalisé le projet républicain⁴. Tout juste s'additionne-t-elle à celle de 1830 quand est évoquée la Restauration : « Ce monde n'est plus. Rien, répétons-le, n'en reste aujourd'hui. [...] Il a disparu sous deux révolutions⁵. » Les raisons de ce silence assourdissant sont à la fois biographiques et idéologiques, comme Jean-Marc Hovasse le suggère :

Accepta-t-il cependant de la [la république] glorifier en prononçant un bref discours, le 2 mars place des Vosges, au moment d'y planter un arbre de la liberté comme on faisait en 1790 ? Là encore, le texte publié dans *Actes et Paroles* est suspect : cette fois, le style de Victor Hugo est bien reconnaissable, mais la presse de l'époque ne dit rien de cet épisode, si bien qu'il peut légitimement être considéré comme une reconstitution ultérieure destinée à corriger l'impression assez générale de ce mois de mars 1848 où Sainte-Beuve notait dans ses carnets : « Lamartine règne et plane, Hugo patauge »⁶.

Son modèle restait la Révolution française, et en février 1848 la jeune révolution était très différente de son aînée ; elle était irriguée par des courants que 1789 ignorait, et préoccupée par des problèmes sociaux nouveaux. Elle ne lui est devenue très précieuse qu'à mesure que la droite a attaqué la République et ses acquis constitutionnels.

Le sens générique du nom *révolution* varie selon le point de vue de qui l'envisage. Il y a le point de vue collectif des amis de l'A B C (« Puis il [Courfeyrac] lui chuchota à l'oreille avec un sourire : il faut que je vous donne vos entrées dans la révolution⁷ ») ; le point de vue d'Enjolras (« qui représentait la logique de la révolution⁸ »), celui de Combeferre (qui « disait Révolution, mais civilisation⁹ ») ; et celui de Hugo lui-même qui la sépare des mouvements qui précèdent et surtout des régimes qu'elle a renversés. Elle est ontologiquement associée au progrès et séparée de lui par la violence : « Et en effet, si la grandeur de la révolution c'est de regarder fixement l'éblouissant idéal et d'y voler à travers les foudres, avec du sang et du feu à ses serres, la beauté du progrès, c'est d'être sans tache [...] »¹⁰. » Cette violence est associée à 1793, réhabilité tout au long du livre comme période décisive et essentielle, cité comme substitut plus que syntaxiquement associé au nom même.

Avec la marque du pluriel, le nom devient nombrable. Les révolutions plurielles sont situées en Europe suivant le contexte, à l'époque moderne et renvoient au modèle anglo-français : « Tout ceci explique pourquoi les premières révolutions se contentent de trouver un

1. *Ibid.*, p. 657.

2. *Ibid.*, p. 661.

3. *Ibid.*, p. 864.

4. « Cet amas gigantesque, alluvion de l'émeute, figurait à l'esprit un Ossa sur Pélion de toutes les révolutions ; 93 sur 89, le 9 thermidor sur le 10 août, le 18 brumaire sur le 21 janvier, [...] 1848 sur 1830. » (*Ibid.*, p. 927).

5. *Ibid.*, p. 494.

6. Jean-Marc Hovasse, *op. cit.* t. 1, p. 1017-1018. On lira avec profit tous les chapitres consacrés à cette période (L. x, chap. XIII, XIV, XV).

7. *Les Misérables*, p. 525.

8. *Ibid.*, p. 515.

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*, p. 516.

homme, Cromwell ou Napoléon ; et pourquoi les deuxièmes veulent absolument trouver une famille, la maison de Brunswick ou la maison d'Orléans¹ » Avec les articles et les adjectifs pronominaux, le nom a surtout la marque du singulier (*Une, cette, sa, votre, toute révolution*). Les indéfinis produisent des sentences aux vertus pragmatiques : « Une révolution est un retour du factice au réel². » Les possessifs personnalisent la révolution, ce sont des embrayeurs* qui subordonnent le mot au possesseur³ (« – Cela m'est à peu près égal, votre révolution, dit Grantaire⁴ »). Dans un énoncé, *révolution* est matérialisé, donc sécable ; il s'agit de Napoléon : « Ses bras croisés devinrent l'inquiétude des trônes. Alexandre le nommait : mon insomnie. Cet effroi venait de la quantité de révolution qu'il avait en lui⁵. » Loin d'être diminutif, ce procédé promeut la révolution comme principe d'énergie *fatal*, au sens positif du mot : « C'est que la révolution ne peut être vraiment vaincue, et qu'étant providentielle et absolument fatale, elle reparaît toujours, avant Waterloo, dans Bonaparte jetant bas les vieux trônes, après Waterloo, dans Louis XVIII octroyant et subissant la charte⁶. » Cette fatalité de la révolution n'est pas une simple assertion, Hugo l'argumente, en relation avec le concept de « droit de révolte⁷ ».

Action, précipitation, ascension, assomption, élévation, domination, fédération, convention, proclamation, déclaration, gestation, libération, ovation, acclamation, fraternisation, édénisation

C'est le vocabulaire optimiste de la célébration des événements, même si certains mots apparaissent dans un contexte guerrier. Le nom *action* est néanmoins pour l'auteur des *Misérables* l'occasion d'ironiser sur le composé *action d'éclat* : « L'action d'éclat commise par M. Lynch était ceci : avoir, étant maire de Bordeaux, le 12 mars 1814, donné la ville un peu trop tôt à Monsieur le duc d'Angoulême⁸. » Mais Lamarque est « un homme de renommée et d'action⁹ » tout court. Marius sur le point de rejoindre l'insurrection contribue aussi à la valorisation du nom : « La vision de l'action dans laquelle il se sentait peut-être sur le point d'entrer lui apparut, non plus lamentable, mais superbe¹⁰. » Le nom contient l'abstrait des valeurs et le concret de l'histoire quand l'*action* est « précipitation à pic d'un peuple dans la vérité¹¹ » s'agissant de 1793. Hugo fait preuve par ailleurs d'humour en jouant sur les isotopies de l'action romanesque et de l'insurrection : « Les deux plus mémorables barricades que l'observateur des maladies sociales puisse mentionner n'appartiennent point à la période où est placée l'action de ce livre¹². »

Le nom *ascension* entre dans le vocabulaire stratégique avec une connotation épique : « Enfin, se faisant la courte échelle, s'aidant du squelette de l'escalier, grim pant aux murs, s'accrochant au plafond, écharpant au bord de la trappe même les derniers qui résistaient, une vingtaine d'assiégeants, soldats, gardes nationaux, gardes municipaux, pêle-mêle, la plupart défigurés par des blessures au visage dans cette ascension redoutable, aveuglés par le sang,

1. *Ibid.*, p. 656.

2. *Ibid.*, p. 663.

3. Les embrayeurs ont un sens par rapport à des mots auxquels ils renvoient : les possessifs aux possesseurs.

4. *Ibid.*, p. 864.

5. *Ibid.*, p. 279.

6. *Ibid.*, p. 276.

7. Voir *révolte*, *infra*.

8. *Ibid.*, p. 93.

9. *Ibid.*, p. 834.

10. *Ibid.*, p. 887.

11. *Ibid.*, p. 516.

12. *Ibid.*, p. 925.

furieux, devenus sauvages, firent irruption dans la salle du premier étage¹. » *L'ascension* est sociale quand il s'agit de Jean Valjean : « Ce fut là la troisième phase de son ascension. Le père Madeleine était devenu monsieur Madeleine, monsieur Madeleine devint monsieur le Maire². » *Élévation* nomme aussi l'ascension sociale ; celle de M. Myriel que Napoléon fait « baron de l'empire³ », celle de Napoléon lui-même : « Le pape Pie VII, qui avait fait ce sacre très près de cette mort, bénit tranquillement la chute comme il avait béni l'élévation⁴. » Hugo fait entrer le nom en composition dans « élévation de niveau⁵ » et en fait l'équivalent de « progrès » au sens général du nom. C'est le nom « assomption » qui désigne l'ascension spirituelle des religieuses qui font pénitence⁶.

Proclamation appartient à l'événementiel des actions de Bonaparte et de Napoléon. Par deux fois, les proclamations du retour de l'île d'Elbe sont évoquées⁷, et Marius, réconcilié avec l'image paternelle, lit toutes les proclamations de l'Empereur⁸. Mais la proclamation à l'armée d'Italie (« Soldats, vous manquez de tout. L'ennemi en a ») est citée dans un contexte équivoque par Tholomyès⁹ ; elle est reprise inconsciemment par un insurgé en 1832 : « [...] un ouvrier s'écria : *Nous n'avons pas d'armes !* – Un de ses camarades répondit : *Les soldats en ont !* – parodiant (sic) ainsi sans s'en douter la proclamation de Bonaparte à l'armée d'Italie¹⁰. » Les proclamations préliminaires à l'insurrection de 1832 sont parfois faites dans un contexte surprenant : « On lisait en pleine rue des proclamations adressées aux gardes nationales des départements. Une de ces proclamations était signée : *Burtot, marchand de vin*¹¹. »

Le nom « domination » est paradoxalement employé de manière laudative ; il s'agit d'abord de Paris et de la fascination qu'il exerce sur le reste du monde : « De limites à Paris, point. Aucune ville n'a eu cette domination qui bafoue parfois ceux qu'elle subjuge¹². » Un autre énoncé montre Marius adhérent à l'impérialisme de Napoléon : « Il [Napoléon] fut le constructeur prédestiné du groupe français succédant au groupe romain dans la domination de l'univers¹³. » On retrouve encore ici l'idée d'un impérialisme reposant sur l'exportation de l'idéologie révolutionnaire. On relève une seule occurrence de *déclaration des droits de l'homme*, et de manière inattendue, elle est dans un énoncé qui signale sa reconnaissance par Louis XVIII¹⁴.

Fédération, nom consensuel de l'histoire de la Révolution est une date et un nom propre dans *Les Misérables* : « [...] le 14 juillet 1790, la messe de la Fédération au Champ de Mars [...]»¹⁵. Le nom commun, si important dans le vocabulaire politique du XIX^e siècle jusqu'à la Commune, est absent du roman. *Convention* (six occurrences), qui signifie étymologiquement « assemblée », est un anglicisme remis dans l'actualité par la Révolution sur le modèle de la

1. *Ibid.*, p. 985.

2. *Ibid.*, p. 130.

3. *Ibid.*, p. 39.

4. *Ibid.*, p. 278.

5. *Ibid.*, p. 273, 790.

6. *Ibid.*, p. 451.

7. *Ibid.*, p. 50, 57.

8. *Ibid.*, p. 499.

9. Parlant des femmes, Tholomyès dit : « Soldats, vous manquez de tout. L'ennemi en a. », *ibid.*, p. 110.

10. *Ibid.*, p. 668.

11. *Ibid.*, p. 669.

12. *Ibid.*, p. 468.

13. *Ibid.*, p. 502.

14. *Ibid.*, p. 276.

15. *Ibid.*, p. 93. Voir *Index*.

politique anglaise. Un énoncé fait de l'assemblée révolutionnaire un événement historique : « Ni la Convention, ni la mort de Louis XVI, ni Napoléon, ni le retour des Bourbons, rien n'avait pu effacer le souvenir de ce couronnement¹ ». Le couronnement en question ayant eu lieu pour M. Gillenormand dans une distribution des prix qui le récompensait, l'auteur réaffirme l'importance du fait privé dans l'histoire officielle. Les autres énoncés citent la Convention comme synecdoque du lieu et des conventionnels². L'adjectif substantivé correspondant, « conventionnel », est présent dans plusieurs occurrences qui renvoient à l'ancien conventionnel que visite M. Myriel. Il incarne la Convention dans une manière de procès où les deux hommes s'affrontent et où s'affrontent aussi deux idéologies³.

La *fraternisation* concerne les éléments de la barricade Saint-Antoine en juin 1848 : « La masse près de l'atome ; le pan de mur arraché et l'écuelle cassée ; une fraternisation menaçante de tous les débris ; Sisyphe avait jeté là son rocher et Job son tesson. En somme, terrible. C'était l'acropole des va-nu-pieds.⁴ » Le nom est davantage qu'une simple métonymie ; les éléments ont pour référent les insurgés qui les ont agencés et, à travers eux, c'est bien de fraternisation humaine qu'il s'agit. Pour l'armée de 1832, le nom « ovation » est encore dans le champ lexical de la fraternisation avec la révolution de 1830 : « Dans quelques régiments, les soldats étaient incertains, ce qui ajoutait à l'obscurité effrayante de la crise. Ils se rappelaient l'ovation populaire qui avait accueilli en juillet 1830 la neutralité du 53^e de ligne⁵. » *Ovation* et *acclamation* sont des équivalents positifs. À Waterloo, c'est probablement la Révolution que salue la garde « éclatant en acclamations » et criant « vive l'empereur⁶ » avant ce que Hugo appelle un « suicide⁷ ».

Gestation et *édénisation* sont des événements qui engagent l'avenir. Pour Enjolras prédisant « l'union des peuples⁸ », c'est à la France d'accomplir ce qu'il nomme « la gestation du XIX^e siècle⁹ ». Pour les hommes de 1793, il s'agissait aussi de passer à l'échelle du monde : « Ils voulaient la fin des oppressions, la fin des tyrannies, la fin du glaive, le travail pour l'homme, l'instruction pour l'enfant, la douceur sociale pour la femme, la liberté, l'égalité, la fraternité, le pain pour tous, l'idée pour tous, l'édénisation du monde, le Progrès [...] ¹⁰. » Le suffixe « -isation » étant factitif*, Hugo s'avère plus volontariste qu'Enjolras.

Occasion, destitution, révocation, prédestination, expiation

Ces mots reviennent sur un événement ou l'anticipent dans ce que Genette appelle des anachronies¹¹. *Occasion* (quinze énoncés) est l'équivalent d'*événement* dans le registre courant. Il exprime parfois la simultanéité, notamment dans un chapitre des *Misérables* qui s'intitule en jouant sur les mots : « Un enterrement : occasion de renaître¹² » ; il s'agit de l'enterrement du

1. *Les Misérables*, p. 476.

2. Voir *Index*.

3. *Les Misérables*, p. 32 *sqq.*

4. *Ibid.*, p. 927.

5. *Ibid.*, p. 840.

6. *Ibid.*, p. 267.

7. *Ibid.*, p. 268.

8. *Ibid.*, p. 940.

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*, p. 675.

11. Ce terme est propre à Gérard Genette (*Figures III*, Seuil, 1972, p. 90, 105 *sqq.*) ; il regroupe les télescopes temporels (analepse, prolepse, rétrospection anticipation). L'auteur explique ainsi la complexité des strates temporelles du récit. Le récit premier est le temps où s'écrit la narration, le récit second concerne le fait annoncé ou rappelé.

12. *Les Misérables*, p. 834.

général Lamarque qui déclencha l'émeute de juin 1832. Dans ce titre, le récit se dédouble en récit second, celui de 1830, évoqué dans « renaître », et récit premier, l'enterrement de Lamarque proprement dit. Dans d'autres énoncés, *occasion* signifie la simultanéité du fait privé et du fait collectif, et la façon dont les individus entrent en Histoire. L'exemple le plus notable est celui du chef de la barricade du Temple en juin 1848 : *occasion* au pluriel est placé dans un contexte d'habitude et de répétitivité : « Barthélemy, dans les occasions, n'arborait qu'un drapeau, le drapeau noir¹. » Dans d'autres cas le mot correspond à de simples retours en arrière ou à des anticipations².

La *destitution*³ concerne surtout Javert qui la réclame pour lui-même, persuadé de s'être trompé sur l'identité de M. Madeleine. La *révocation* de l'Édit de Nantes est un retour en arrière que l'auteur opère (récit second) sur le champ de bataille de Waterloo (récit premier) pour expliquer la généalogie d'un ennemi : « Sous un grand arbre voisin, est tombé le général allemand Duplat, d'une famille française réfugiée à la révocation de l'édit de Nantes⁴. » Aucun commentaire sur l'événement, mais implicitement il est écrit que l'intolérance religieuse nourrit l'exil et les luttes entre gens d'un même pays. La *prédestination* est métaphysiquement refusée par l'auteur, du moins à l'échelle de l'humanité : « Tous les hommes sont la même argile. Nulle différence, ici bas du moins, dans la prédestination⁵. » Peut-être est-ce la raison de l'absence de jugement direct sur le jansénisme (alors que Pascal est trois fois nommé). *Expiation* dont la majorité des occurrences intéressent le vocabulaire moral et religieux, est employé une fois dans un contexte politique comme un rappel de *Châtiments*, et renoue avec ses arguments critiques :

[...] ce chiffre 18 est étrange, et me frappe. C'est le nombre fatal de Bonaparte. Mettez Louis devant et Brumaire derrière, vous avez toute la destinée de l'homme, avec cette particularité expressive que le commencement y est talonné par la fin. Enjolras, jusque là muet rompit le silence, et adressa à Courfeyrac cette parole : – Tu veux dire le crime par l'expiation⁶.

L'*expiation* est pour Enjolras « la fin » d'un « crime », non sa « réparation ». Conformément à la relativité des points de vue, cette mise au point républicaine rejoint l'humour avec lequel est traité de manière proleptique l'aveuglement de Napoléon sur l'issue de la bataille de Waterloo. Il manque dans *Les Misérables* le mot « abolition » alors qu'*abolir* est très représenté ; l'action verbale et la structure profonde ont été préférées dans ce cas à la nominalisation⁷.

1. *Ibid.*, p. 930. Emmanuel Barthélemy, né en 1813, était un partisan de Louis Blanc. Après les journées de juin, condamné aux travaux forcés à perpétuité, évadé du Cherche-Midi, il se réfugia en Angleterre ; contrairement à ce qu'écrivit Hugo, il ne fut pas pendu, pour avoir tué Cournet en duel, mais pour un meurtre de droit commun, plusieurs années après (voir Charles Hugo, *Les Hommes de l'exil*, Lemerre, 1875, p. 39). Le drapeau noir des insurgés lyonnais était le symbole de la misère qui les condamnait à mourir de faim, eux et leur famille.

2. *Voir Index*.

3. *Ibid.*

4. *Les Misérables*, p. 246.

5. *Ibid.*, p. 572.

6. *Ibid.*, p. 532.

7. On retrouve dans ces énoncés le thème de l'abolition de la peine de mort, et le refus d'abolir la propriété et l'émulation. *Voir Index*.

II. Les suffixes en « -erie », « -ie », « -at », « -ure », « -ement¹ »

Jacquerie, chouannerie, tuerie

Le suffixe « erie » contient le sème de l'activité et produit des dérivés féminins. Il correspond toujours à un agentif (sujet actif ou complément d'agent) humain. *Jacquerie* nomme l'activité propre à un *Jacques*². C'est un terme important dans la hiérarchie des mouvements insurrectionnels établie par l'auteur. En 1358, le nom *Jacquerie* est celui d'une révolte historique de paysans des environs de Paris contre les seigneurs, pendant la captivité de Jean le Bon. Cette révolte créa le terme, peu employé ensuite jusqu'au XIX^e siècle. À l'origine, c'est un nom propre et il prend la majuscule. À partir de la Restauration, plusieurs soulèvements de la misère vont lui redonner vie³. La *Jacquerie* historique était certes violente, mais elle était loin d'être sans idéologie. Hugo emploie le mot comme nom commun et le définit au pluriel comme « d'effrayantes commotions⁴ », « des tremblements de peuple⁵ », qu'il se défend aussi de prendre en mauvaise part : « les jacques, précise-t-il, c'étaient les pauvres⁶. » *La Jacquerie* est le titre d'un des chapitres de *Napoléon le Petit*. Le nom est au cœur d'une controverse entre l'auteur du *Spectre rouge*, Auguste Romieu, propagandiste de Louis-Napoléon Bonaparte au moment du Coup d'État, et Hugo⁷. Comme dans *Napoléon le Petit*, celui-ci ironise sur la manipulation de l'opinion par la peur : « Donc plus de jacquerie. J'en suis fâché pour les habiles. C'est là de la vieille peur qui a fait son dernier effet et qui ne pourrait plus désormais être employée en politique. Le grand ressort du spectre rouge est cassé. Tout le monde le sait maintenant. L'épouvantail n'épouvante plus. Les oiseaux prennent des familiarités avec le mannequin, les stercoraires s'y posent, les bourgeois rient dessus⁸. » Il a certes raison de dénoncer l'instrumentalisation du gouvernement qui spéculait sur la division des citoyens, néanmoins il sous-estime la signification effrayante du nom « jacquerie » pour les petits et les moyens propriétaires qui l'actualisent comme le *mouvement des partageux*. Les doctrines collectivistes qu'on prête au socialisme inquiètent, y compris le peuple des campagnes dont Jean-Paul Caron dit le conservatisme (« les premières élections législatives d'avril 1848 produiront un vote rural sincèrement républicain, mais largement conservateur⁹ »). La France de la deuxième moitié du siècle s'industrialise et les clivages ont changé. Mettre en commun les moyens de production n'effraye pas l'ouvrier exploité par le capital, mais depuis la Révolution l'idée s'instaure chez les petits paysans qu'il faut être propriétaire (à l'opposé de leurs ancêtres Jacques que des traditions d'entraides locales rendaient favorables à la propriété collective). Pourtant Hugo refuse qu'une jacquerie de type historique puisse encore avoir lieu dans une société qui a évolué démocratiquement, et il passe sous silence le sens nouveau que les adversaires du collectivisme donnent à ce terme.

1. Ce sont des suffixes entièrement nominaux, excepté le dernier qui produit aussi des adverbes.

2. Le sobriquet *Jacques* avait été donné par dérision aux paysans pauvres du XIV^e siècle. Diderot réactivera la portée sociale du nom dans *Jacques le fataliste*.

3. Dans une lettre datant de 1870, Flaubert écrit : « J'ai reçu une lettre lamentable de M^{me} Sand. Il y a une telle misère dans son pays, qu'elle redoute une jacquerie » (*Corr.*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », Jean Bruneau éd. t. II, 1980, p. 215). Par ailleurs, Jean-Claude Caron signale des formes de jacqueries dans les campagnes, de 1821 à 1848 (*La France de 1815 à 1848*, Armand Colin, 2007, p. 43 sqq.)

4. *Les Misérables*, p. 788.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, p. 670.

7. *Victor Hugo, Napoléon le Petit*, préface et établissement du texte de Jean-Marc Hovasse, notes de Guy Rosa., Actes Sud, 2007, p. 242.

8. *Les Misérables*, p. 789.

9. Jean-Paul Caron, *op. cit.*, p. 45.

La *chouannerie* est sans doute pour lui une jacquerie royaliste, comme les *Ordonnances* de 1830 étaient une « insurrection royale¹. » Mais au lieu d'ironiser, il s'en étonne et le regrette : « Est-il, par exemple, rien de plus étrange que cette longue et sanglante protestation des faux saulniers, légitime révolte chronique, qui, au moment décisif, au jour du salut, à l'heure de la victoire populaire, épouse le trône, tourne chouannerie, et d'insurrection contre, se fait émeute pour² ! » Le nom « tuerie », suivi d'une expansion, est emphatiquement valorisé dans un énoncé : « Les scènes successives de cette tuerie grandiose, nous renonçons à les peindre³ » (il s'agit de l'assaut final rue de la Chanvrerie) ; puis dénoncé dans un autre : « Il n'y a pas de bulletin pour ces actes de bravoure-là, plus utiles pourtant que la tuerie sur les champs de bataille⁴ » (il s'agit de l'ingénieur Duleau et de son œuvre dans les égouts de Paris). Dans ce parallélisme, l'utilitarisme pacifique triomphe de la grandeur épique.

Péripétie, agonie, amnistie

Le suffixe « -ie » (en grec *ia*) exprime un état pathologique et une transformation temporelle qui fait événement. *Péripétie* (onze occurrences), traduit directement du grec au xvi^e siècle, nomme le passage d'un état à un autre, d'où le sens d'événement imprévu qu'il a dans la tragédie antique. Comme tel dans le roman, il met à distance l'Histoire et l'épopée par la théâtralisation. Hugo l'emploie pour le vocabulaire stratégique de la bataille de Waterloo⁵ et pour l'insurrection⁶. Il l'utilise aussi comme titre parodique du chapitre sur l'évasion de Thénardier de la prison de la Force⁷. Le rapprochement avec le théâtre se fait lors de la réflexion sur la nécessité du progrès, où « dénouement » et « péripétie » voisinent dans l'allégorie de l'avènement du peuple : « Une force composée de terre et de ciel résulte de l'humanité et la gouverne ; cette force-là est une faiseuse de miracles ; les dénouements merveilleux ne lui sont pas plus difficiles que les péripéties extraordinaires⁸. »

À propos d'un personnage compromis au xviii^e siècle dans l'*Affaire du collier de la reine* et fêté dans les salons ultras, l'auteur prononce le mot « amnistie » : « Les partis ont de ces amnisties singulières⁹. » Critique-t-il l'amnistie ou les partis ? Les deux sans doute. Dans *agonie* (trente-cinq occurrences), le nom qui exprime un état clinique, prend un sens analogique dans plusieurs énoncés¹⁰. Il est presque employé au sens concret pour l'épisode de Waterloo décrivant la fin de la garde impériale : « Comme elle [la garde] sentait qu'elle allait mourir elle cria : vive l'empereur ! L'histoire n'a rien de plus émouvant que cette agonie éclatant en acclamations¹¹. » En grec ancien, *agon* signifie « combat » ; il se peut que Hugo se fonde sur l'étymologie pour transformer ce sacrifice en triomphe. Le même constat peut être fait dans les nombreux énoncés concernant l'assaut final donné à la barricade de juin 1832 : « l'acceptation de l'agonie en pleine jeunesse et en pleine santé fait de l'intrépidité une frénésie¹² », écrit-il dans l'un d'entre eux. Cette vitalité dans la mort est précisée dans un des

1. *Les Misérables*, p. 654.

2. *Ibid.*, p. 830.

3. *Ibid.*, p. 982.

4. *Ibid.*, p. 1003.

5. *Ibid.*, p. 247, 259, 266, 258, 273.

6. *Ibid.*, p. 968.

7. *Ibid.*, p. 764.

8. *Ibid.*, p. 791.

9. *Ibid.*, p. 484.

10. Voir *Index*.

11. *Les Misérables*, p. 267.

12. *Ibid.*, p. 980-981.

chapitres de la barricade de la rue de la Chanvrerie, intitulé : « L'agonie de la mort, après l'agonie de la vie¹. »

Assassinat, attentat, concordat

La dérivation en *at* exprime le résultat. Elle intéresse des noms de périodes politiques et des phénomènes sociaux liés à la criminalité. Trois énoncés d'*assassinat* (sept occurrences) se situent dans le vocabulaire pénal². L'un, où il est pris absolument et sans article, a valeur de concept absolu en compagnie d'autres noms qui énumèrent les subdivisions du mal social : « Elle [la grande caverne du mal] s'appelle tout simplement vol, prostitution, meurtre et assassinat³. » Dans le domaine politique, le mot dénonce par analogie l'infraction faite à la discipline de l'insurrection par Le Cabuc⁴, le déshonneur de l'armée anglaise (« La victoire s'acheva par l'assassinat des vaincus⁵ ») et le fanatisme religieux et politique – et pour ce faire, l'auteur emploie le pluriel : « Les grands assassinats publics, les boucheries politiques et religieuses, traversent ce souterrain de la civilisation et y poussent leurs cadavres⁶. »

Attentat dérive du participe passé actif d'un verbe latin. Hugo l'emploie au sens générique pour suggérer un terrorisme moral et social généralisé en opposition avec l'innocence religieuse des habitantes du Petit-Picpus : « D'un côté le brigandage, la fraude, le vol, la violence, la lubricité, l'homicide, toutes les espèces de sacrilèges, toutes les variétés de l'attentat ; de l'autre, une seule chose, l'innocence⁷. » Mais, dans sa réflexion sur les châtements et les peines, Jean Valjean se questionne avec raison sur la violence pénale que la société et la justice lui ont réservée : « Si cette peine compliquée des aggravations successives pour les tentatives d'évasion, ne finissait pas par être une sorte d'attentat du plus fort sur le plus faible, un crime de la société sur l'individu [...]⁸. » La bande de Patron-Minette concrétise le terme ; l'*attentat* est le fonds de commerce de sa délinquance à petite échelle : « Ils étaient en situation de prêter un personnel proportionné et convenable à tous les attentats ayant besoin d'un coup d'épaule et suffisamment lucratifs⁹. » Dans d'autres énoncés, l'auteur critique la politique étrangère de l'Europe de la Sainte Alliance à propos de la Pologne (« Tous les attentats sociaux contemporains dérivent du partage de la Pologne¹⁰. ») et de l'intervention française en Espagne (« La guerre de 1823, attentat à la généreuse nation espagnole était donc en même temps un attentat à la révolution française¹¹. »)

Concordat appartient au xv^e siècle au vocabulaire ecclésiastique. Il le reste au xix^e siècle, actualisé par la politique de Napoléon envers la papauté. Hugo l'emploie au sens analogique et le transpose dans le champ de l'universel : « Jusqu'au jour où le grand concordat humain sera conclu, la guerre, celle du moins qui est l'effort de l'avenir qui se hâte contre le passé qui s'attarde, peut être nécessaire¹². » Cette pensée appartient à Marius, dans le

1. *Ibid.*, p. 899.

2. Voir *Index*.

3. *Les Misérables*, p. 572.

4. *Ibid.*, p. 879.

5. *Ibid.*, p. 269.

6. *Ibid.*, p. 995. L'expansion « publics » indique l'agent de l'action, c'est-à-dire le peuple et / ou l'État.

7. *Ibid.*, p. 451.

8. *Ibid.*, p. 72.

9. *Ibid.*, p. 574.

10. *Ibid.*, p. 518. Dans ce jugement porté sur le terrorisme de la politique étrangère des états, il donne la parole à Feuilly, l'ouvrier éventailiste du groupe de l'A B C, défenseur de l'idée de nationalités.

11. *Ibid.*, p. 292.

12. *Ibid.*, p. 887.

monologue intérieur qu'il se tient avant de rejoindre l'insurrection. Elle rejoint le concept d'« édénisation », créé par l'auteur lui-même.

L'aventure, c'est l'aventure

Le suffixe « -ure » (en latin *uram*, forme de participe futur) exprime le résultat d'une action anticipée. Le nom « aventure » a le même étymon qu'*avènement* et *événement* (du latin *advenire* signifiant « arriver heureusement ou malheureusement »). Il compte soixante cinq occurrences dans le roman, dans un contexte le plus souvent politique ou social. Le mot entre sept fois en composition dans des locutions adverbiales (« par aventure », « d'aventure ») ou verbales¹. Il désigne par ailleurs des faits divers, dont plusieurs concernent Javert, Marius et « l'aventure du 3 février² » et dont un autre concerne le jugement et l'exécution de l'homme qu'assiste monseigneur Bienvenu³. Dans plusieurs énoncés le nom au singulier est accompagné d'expansions hyperbolisantes désignant l'« insurrection » (celle de juin 1832) : « aventure tragique⁴ », « effrayante aventure publique⁵ », « aventure inexorable⁶ », « aventure sanglante⁷ », et, au superlatif, « la plus effrayante des aventures⁸ ». Au pluriel, quatre énoncés évoquent d'autres contextes grâce aux expansions* : « aventures révolutionnaires⁹ », « grandes aventures politiques¹⁰ », « lugubres aventures de l'épée [Waterloo]¹¹ », « aventures de droit divin [l'intervention en Espagne]¹². »

Au sens générique et pris absolument, *aventure* met en rapport des acteurs paradoxaux : « L'aventure était l'élément de son existence¹³ », écrit Hugo, dans un contexte dépréciatif à propos de Thénardier ; et il s'amuse du vieux Fauchelevent – homme prudent jusque-là – quand il procède à l'enterrement fictif de Jean Valjean : « Il y a des hommes qui, dans un incident entr'ouvert devant eux, ont ainsi une tendance à rester indécis entre deux résolutions, au risque de se faire écraser par le destin fermant brusquement l'aventure¹⁴. » Déterminé par un partitif, le nom est en relation avec *l'idéal* dont il devient un élément quantitatif : « Les lourdes masses, les multitudes, fragiles à cause de leur pesanteur même, craignent les aventures ; et il y a de l'aventure dans l'idéal¹⁵. » Équivalent euphémistique de *l'anankè*, le mot relève tantôt du registre épique ou héroïque, tantôt d'un risque individuel ou politique qu'on prend à tort et de manière sournoise, ou qu'on ne prend pas par manque de courage.

conjoncture, rupture

Conjoncture a trois occurrences au pluriel. Deux sont politiques, l'une ironisant sur la Restauration : « Les chefs de la droite disaient dans les conjonctures graves : “ Il faut écrire à Bacot¹⁶ ” » ; l'autre sur l'institution policière : « Il faut rendre à la police de ce temps-

1. Voir *Index*.

2. *Les Misérables*, p. 823. C'est-à-dire le fait divers de la maison Gorbeau et le guet-apens contre Jean Valjean.

3. *Ibid.*, p. 15.

4. *Ibid.*, p. 514.

5. *Ibid.*, p. 833.

6. *Ibid.*, p. 874.

7. *Ibid.*, p. 1053.

8. *Ibid.*, p. 879.

9. *Ibid.*, p. 516.

10. *Ibid.*, p. 658.

11. *Ibid.*, p. 273.

12. *Ibid.*, p. 292.

13. *Ibid.*, p. 300.

14. *Ibid.*, p. 433.

15. *Ibid.*, p. 978.

16. *Ibid.*, p. 95. Selon le *Larousse* du XIX^e siècle, Bacot appartenait à la chambre introuvable où il faisait autorité.

là cette justice que, même dans les plus graves conjonctures publiques, elle accomplissait imperturbablement son devoir de voirie et de surveillance¹. » Le nom « rupture » est politisé par son expansion : « En 1813, la lâche rupture de silence de ce corps législatif taciturne enhardi par les catastrophes n'avait que de quoi indigner [...] »². » La suite lexicale « rupture de ban » entre dans cinq énoncés ; c'est une expression forte issue du vocabulaire judiciaire, synonyme parfois de condamnation à mort pour qui a enfreint l'interdiction de séjour : « L'avocat concluait en suppliant le jury et la cour, si l'identité de Jean Valjean leur paraissait évidente, de lui appliquer les peines de police qui s'adressent au condamné en rupture de ban, et non le châtement épouvantable qui frappe le forçat récidiviste³. »

« On pourrait presque dire, il n'y aura plus d'événements⁴ »

Le suffixe « -ement » indique au départ le résultat concret et perceptible d'un verbe d'action. On retrouve le sème du mouvement dans le radical verbal de la plupart des noms de cette dérivation. En politique, ils ont un sens abstrait (pour beaucoup dès le XVI^e siècle) et signifient souvent, comme les mots de la dérivation en *ion*, des phénomènes pré-insurrectionnels. Au singulier (24 occurrences), *événement* renvoie à des événements précis : Marengo (« un événement⁵ »), Waterloo (« cet événement⁶ ») ; 1830 (« ce grand événement⁷ ») et l'insurrection de juin 1832 : « un événement redoutable⁸ », « l'événement possible⁹ ». La marque du pluriel (cinquante deux occurrences) traduit le passage à des événements nombrables. Les grands faits historiques ont ainsi leur historien (« l'historien des événements » qui témoigne des faits de « surface¹⁰ ») mais, précise l'auteur, « l'histoire des mœurs et des idées pénètre l'histoire des événements, et réciproquement¹¹ ». Dans cette optique, le pluriel a deux significations ; la pluralité évoque allégoriquement l'incertitude historique (« le roulis ténébreux des événements¹² »), et accentue le caractère déterminant des événements politiques dans la partie souterraine du peuple :

Tandis qu'une bataille encore toute politique se préparait dans ce même emplacement qui avait vu déjà tant d'événements révolutionnaires, tandis que la jeunesse, les associations secrètes, les écoles, au nom des principes, et la classe moyenne, au nom des intérêts, s'approchaient pour se heurter, s'entreindre et se terrasser, tandis que chacun hâtait et appelait l'heure dernière et décisive de la crise, au loin et en dehors du quartier fatal, au plus profond des cavités insondables de ce vieux Paris misérable qui disparaît sous la splendeur du Paris heureux et opulent, on entendait gronder sourdement la sombre voix du peuple¹³.

Dans le discours d'Enjolras avant le suprême assaut de la barricade, on peut presque lire la fin de l'histoire événementielle avec la fin des maux historiques, telle que Hegel la suggère :

1. *Les Misérables*, p. 1013.

2. *Ibid.*, p. 41.

3. *Ibid.*, p. 213.

4. *Ibid.*, p. 941. Voir *récidiviste* à l'*Index*.

5. *Ibid.*, p. 548.

6. *Ibid.*, p. 273.

7. *Ibid.*, p. 828.

8. *Ibid.*, p. 833.

9. *Ibid.*, p. 676.

10. *Ibid.*, p. 778.

11. *Ibid.*, p. 779.

12. *Ibid.*, p. 47.

13. *Ibid.*, p. 884-885.

Citoyens, le dix neuvième siècle est grand, mais le vingtième siècle sera heureux. Alors plus rien de semblable à la vieille histoire ; on n'aura plus à craindre, comme aujourd'hui, une conquête, une invasion, une usurpation, une rivalité de nations à main armée, une interruption de civilisation dépendant d'un mariage de rois, une naissance dans les tyrannies héréditaires, un partage de peuples par congrès, un démembrement par écroulement de dynastie, un combat de deux religions se rencontrant de front, comme deux boucs de l'ombre, sur le pont de l'infini ; on n'aura plus à craindre la famine, l'exploitation, la prostitution par détresse, la misère par chômage, et l'échafaud, et le glaive, et les batailles, et tous les brigandages du hasard dans la forêt des événements. On pourrait presque dire, il n'y aura plus d'événements¹.

Le pluriel évoque parfois des faits constitutifs d'un seul événement ; ainsi l'arrestation du pape résumée par « les événements d'alors² », et, l'insurrection de 1832, « tout le monde étant allé voir “les événements”³ ». La guerre d'Espagne est l'occasion pour l'auteur d'expliquer cette pluralité : « Cette guerre contenait beaucoup d'événements dans un seul, et force singularités⁴. » Cette mise en abyme du singulier dans un pluriel correspond sans doute à un changement de focalisation lexicale⁵. Enjolras, par exemple, « se sentit pris de cette impatience qui saisit les âmes fortes au seuil des événements redoutables⁶ », écrit Hugo à propos de juin 1832, puis il reprend la même suite lexicale au singulier : « Il pourra nous arriver, dans cette mise en scène d'un événement redoutable de dire parfois l'émeute [...]⁷. » Ce procédé de double formulation, selon le point de vue auquel on se place, oppose Grantaire à Dieu comme moteur de l'histoire (« Il faut qu'à tout moment il [Dieu] se remette à suifer la rainure des événements⁸ ») et Hugo corrige : « Une force, composée de terre et de ciel, résulte de l'humanité et la gouverne [...] aidée de la science qui vient de l'homme et de l'événement qui vient d'un autre [...]⁹. » Ce déterminisme a déjà été évoqué dans le chapitre intitulé « Lézardes sous la fondation¹⁰ », au point qu'on est amené à se demander si ce providentialisme vient de Bossuet ou de Hegel. Mais l'auteur est trop soucieux de conserver le grand point d'interrogation du questionnement ontologique pour ne pas opposer le facteur d'incertitude à toute tentative d'interprétation humaine : « Dieu livre aux hommes ses volontés visibles dans les événements, texte obscur écrit dans une langue mystérieuse. Les hommes en font sur-le-champ des traductions ; traductions hâtives, incorrectes, pleines de fautes de lacunes et de contresens [...]. De chaque traduction naît un parti, et de chaque contresens naît une faction ; et chaque parti croit avoir le seul vrai texte, et chaque faction croit posséder la lumière¹¹. »

Événement est ironique, lorsque Gavroche reconnaît Javert parmi les insurgés : « Il était évident qu'il arrivait un événement à Gavroche¹². » L'ironie concerne aussi Jean Prouvaire qui « flânait volontiers dans les champs de folle avoine et de bleuets, et s'occupait des nuages presque autant que des événements¹³ », et Napoléon pour qui « la mauvaise volonté des événements s'étaient annoncée de longue date¹⁴ ». Il appartient encore naturellement à Grantaire de ridiculiser Dieu comme gestionnaire des événements :

1. *Ibid.*, p. 941.

2. *Ibid.*, p. 39.

3. *Ibid.*, p. 864.

4. *Ibid.*, p. 291.

5. Dans le vocabulaire de la photographie, on pourrait parler d'un effet de grand angle.

6. *Ibid.*, p. 874.

7. *Ibid.*, p. 833.

8. *Ibid.*, p. 861.

9. *Ibid.*, p. 791.

10. *Ibid.*, p. 663.

11. *Ibid.* Il écrit de même « Qu'est-ce que Waterloo ? Une victoire ? Non. Un quine. » (*Ibid.*, p. 273.)

12. *Ibid.*, p. 875.

13. *Ibid.*, p. 517.

14. *Ibid.*, p. 262. D'autres énoncés montrent la même relation de Napoléon avec le destin, voir *Index*.

Au fait, cela me confirme dans mes conjectures sur la situation de fortune de Jéhovah ; et à voir tant de malaise en haut et en bas, tant de mesquinerie et de pingrerie et de ladrerie et de détresse au ciel et sur la terre [...] à voir la destinée humaine qui est fort usée, et même la destinée royale qui montre la corde [...] à voir l'humanité décousue et les événements rapiécés, et tant de taches au soleil et tant de trous à la lune, à voir tant de misère partout, je soupçonne que Dieu n'est pas riche¹.

Démembrement, dépouillement, écroulement, ébranlement, tressaillement, écrasement

Le *démembrement* est un terme judiciaire qui désigne un supplice au Moyen-âge. Il est passé ensuite au sens métonymique, actualisé au XVIII^e et XIX^e siècles par les démembrements politiques d'états et de gouvernements. La correspondance de Hugo témoigne du souci que lui pose ce problème aussi bien en Europe qu'en France, notamment en 1870 avec l'amputation de l'Alsace et de la Lorraine. En parallèle de l'indignation née de la menace de démembrement en 1815², il fait énoncer par Enjolras le remède absolu, « l'avenir » et l'internationalisme³ : « [...] On n'aura plus à craindre, comme aujourd'hui, une conquête, une invasion, une usurpation, une rivalité de nations à main armée, une interruption de civilisation dépendant d'un mariage de rois, une naissance dans les tyrannies héréditaires, un partage de peuples par congrès, un démembrement par écroulement de dynastie [...] »⁴. Pour le nom « dépouillement », c'est l'occasion pour Hugo de dénoncer la pratique individuelle tolérée par certains chefs militaires : « le prompt dépouillement des morts près la victoire⁵ »

Ébranlement et *écroulement* sont presque synonymes au XIX^e siècle pour signifier la ruine d'un parti ou d'une société. *Écroulement* a un sens péjoratif dans les énoncés où il apparaît. Il jalonne l'histoire des régimes et des empires. C'est l'Ancien Régime qui d'abord s'*écroule* ; en témoignent « l'écroulement de l'ancienne société française⁶ » et « l'écroulement des antiques fortune⁷ ». « Les écroulements des erreurs et des préjugés font de la lumière⁸ » dit le conventionnel G. évoquant la Révolution comme agent de cette ruine. Selon l'auteur, Napoléon est le « prodigieux architecte d'un écroulement⁹ », celui des vieilles monarchies européennes. Mais les énoncés concernent aussi l'Empire : « Qui n'a pas été accusateur opiniâtre pendant la prospérité doit se taire devant l'écroulement¹⁰. » Waterloo est « l'écroulement d'un monde¹¹ », « cet épouvantable écroulement¹² », l'« écroulement de la monarchie militaire¹³ ». Pour Enjolras, la chute de la barricade est un « phénomène d'où sortent les écroulements et les renaissances¹⁴ ». Quant à Grantaire, au milieu de l'assaut, « l'écroulement le berçait¹⁵. »

1. *Les Misérables*, p. 861-862.

2. *Ibid.*, p. 276-277.

3. *Ibid.*, p. 940.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, p. 280.

6. *Ibid.*, p. 5.

7. *Ibid.*, p. 701.

8. *Ibid.*, p. 34.

9. *Ibid.*, p. 502.

10. *Ibid.*, p. 41.

11. *Ibid.*, p. 247.

12. *Ibid.*, p. 267.

13. *Ibid.*, p. 273.

14. *Ibid.*, p. 678.

15. *Ibid.*, p. 987.

Ébranlement garde dans le roman son sens du XVII^e siècle (la mise en désordre d'une armée) ; il s'agit de Waterloo : « La garde impériale sentit dans l'ombre l'armée lâchant pied autour d'elle, et le vaste ébranlement de la déroute [...] »¹. Le nom a son sens négatif (« menace de ruine ») dans « ébranlement européen »² et dans l'énoncé où, l'employant avec *tressaillement*, Hugo lie l'économique au politique³. Mais sa valeur est laudative quand il est *révolutionnaire* : « L'ébranlement révolutionnaire y [dans le faubourg] fait des fissures par où coule la souveraineté populaire⁴. » Quant à l'*écrasement*, Javert en est l'agent dans sa « fonction céleste d'écrasement du mal »⁵. L'Histoire et le destin produisent ensemble un déterminisme de l'écrasement : Napoléon croit écraser Wellington⁶, la Révolution « bris[e] la royauté dans le roi et le roi avec la royauté, sans presque remarquer l'homme dans le farouche écrasement de l'idée⁷ », l'armée écrase les insurgés⁸, et Dieu écrase Javert⁹.

Mouvement, fourmillement, bouillonnement, tremblement, soulèvement

Le nom « mouvement » est polysémique. Au sens politique du XIX^e siècle de « mouvement populaire », il est tour à tour pour Hugo l'équivalent de « insurrection » ou d'« émeute » dans plusieurs énoncés¹⁰. L'un revient sur juin 1848 : « Entre un mouvement populaire et un mouvement populaire, nous distinguons¹¹ », et la même distinction a lieu pour juin 1832 : « Ce mouvement de 1832 a eu, dans son explosion rapide et dans son extinction lugubre, tant de grandeur que ceux-là mêmes qui n'y voient qu'une émeute n'en parlent pas sans respect¹². » La suite lexicale « mouvement humain » conceptualise de même l'élan révolutionnaire : « Et ce combat sans espérance, et cette disparition stoïque, ils [les révolutionnaires] l'acceptent pour amener à ses splendides et suprêmes conséquences universelles le magnifique mouvement humain irrésistiblement commencé le 14 juillet 1789¹³. » Le sens est moins précis dans un énoncé évoquant Enjolras « au-dessus du mouvement contemporain, prêtre de l'idéal¹⁴ » ; la signification n'en est donnée que dans un rapport antinomique, c'est à dire : *mouvement* = x contre *l'idéal*, x pouvant être le pragmatisme politique qui est l'idéologie dominante. Au sens philosophique, en revanche, le terme désigne le « socialisme » : « En dehors des partis politiques proprement dits, un autre mouvement se manifestait¹⁵. » Suit l'exposé des questions que se posent ses penseurs. Au sens littéraire, *mouvement* renvoie au romantisme amoureux du Moyen-Âge¹⁶.

1. *Ibid.*, p. 268.

2. *Ibid.*, p. 658.

3. « Le faubourg Saint-Antoine avait encore d'autres causes de tressaillement ; car il reçoit les contre-coups des crises commerciales, des faillites, des grèves, des chômages, inhérents aux grands ébranlements politiques. » (*Ibid.*, p. 674.)

4. *Ibid.*, p. 675.

5. *Ibid.*, p. 230.

6. *Ibid.*, p. 260.

7. *Ibid.*, p. 660.

8. *Ibid.*, p. 956.

9. *Ibid.*, p. 1044.

10. Il peut même s'agir de l'armée qui refuse d'obéir : « L'armée était minée en même temps que la population, comme le prouvèrent plus tard les mouvements de Belfort, de Lunéville et d'Épinal. » (*Ibid.*, 674.)

11. *Ibid.*, p. 829.

12. *Ibid.*, p. 833.

13. *Ibid.*, p. 977.

14. *Ibid.*, p. 514.

15. *Ibid.*, p. 664.

16. *Ibid.*, p. 517.

Fourmillement, mot-clef (quatre-vingt quatorze occurrences dans l'œuvre numérisée), nomme les poussées d'en bas, venant de ce que l'auteur appelle « les mines¹ ». Sa relation avec l'insurrection est exprimée dans un énoncé évoquant « la vaste activité [...] qui transforme lentement le dessus par le dessous et le dehors par le dedans ; immense fourmillement inconnu². » Quand Hugo parle du « bas-fond³ », le nom devient péjoratif du fait de ses expansions : les habitants du bas-fond représentent un « fourmillement hideux⁴ », et leur langue est « le fourmillement effroyable de l'argot⁵ ». Dans le même ordre d'idée, la cadène se présente comme un « fourmillement à la fois sépulcral et vivant⁶ ». Le mot participe du fantastique et de la mort quand l'armée anglaise, autour de la légion commandée par Cambronne, apparaît comme « un fourmillement de spectres⁷ ». Mise en scène efficace elle aussi : « le fourmillement des bataillons silencieux⁸ » autour de la barricade de la rue de la Chanvrière. Mais la connotation peut être joyeuse comme aux funérailles du général Lamarque (« Rien n'est plus extraordinaire que le premier fourmillement d'une émeute⁹ »), et, s'agissant de juin 1848 à la barricade Saint-Antoine : « Cette barricade était forcenée ; elle jetait dans les nuées une clameur inexprimable ; à de certains moments, provoquant l'armée, elle se couvrait de foule et de tempête ; une cohue de têtes flamboyantes la couronnait ; un fourmillement l'emplissait [...]¹⁰. »

Un chapitre du roman s'intitule « Les bouillonnements d'autrefois¹¹ », qui narre les débuts de l'insurrection parisienne de 1832. Penché sur les faits comme un biochimiste sur une expérience, l'auteur précise par ailleurs : « la fermentation devenait du bouillonnement¹² ». À nouveau, le récit de juin 1848 entre en parallèle avec celui de juin 1832 : « C'était l'improvisation du bouillonnement¹³. » Si l'insurrection doit être révolution, le bouillonnement se généralise et devient synecdoque du lieu* ; les acteurs humains sont réifiés et le Paris des rues se dresse : « Alors tout se lève, les pavés entrent en bouillonnement, les redoutes populaires pullulent, Paris tressaille souverainement [...]¹⁴. » « Tremblements de peuple¹⁵ », écrit Hugo – l'expression est déjà chez Babeuf.

Le nom « soulèvement » est un équivalent d'*insurrection* dès le xvi^e siècle. Enjolras le construit allégoriquement dans une représentation de l'avenir insurrectionnel : « Enjolras entrevoyait un soulèvement lumineux sous les pans ténébreux de l'avenir¹⁶ ». Au pluriel, il entre historiquement dans la liste des maux de l'année 1832 : « [...] les complots, les conspirations, les soulèvements, le choléra [...]¹⁷. » Mais le terme désigne aussi les convulsions des jacqueries, selon cette géologie et cette sismologie des émeutes qui fonde le vocabulaire de la révolte sur l'ascension menaçante des plus pauvres :

1. *Ibid.*, p. 569.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 571.

4. *Ibid.* Voir aussi *soulèvement*, *infra*.

5. *Les Misérables*, p. 776.

6. *Ibid.*, p. 717.

7. *Ibid.*, p. 270.

8. *Ibid.*, p. 884.

9. *Ibid.*, p. 837.

10. *Ibid.*, p. 927.

11. *Ibid.*, p. 837.

12. *Ibid.*, p. 926.

13. *Ibid.*, p. 956.

14. *Ibid.*, p. 788.

15. *Ibid.*, p. 678.

16. *Ibid.*, p. 667.

17. *Ibid.*, p. 779.

Nous ne sommes plus au temps où d'effroyables fourmillements intérieurs faisaient irruption, où l'on entendait sous ses pieds la course obscure d'un bruit sourd, où apparaissaient à la surface de la civilisation on ne sait quels soulèvements de galeries de taupe, où le sol se crevassait, où le dessus des cavernes s'ouvrait, et où l'on voyait tout à coup sortir de terre des têtes monstrueuses¹.

Avènement, établissement, recensement, couronnement, évanouissement, renoncement, dénouement

Avènement, qui est souvent écrit *avènement*, était en concurrence avec *événement* au XVI^e siècle. Avec l'accent aigu, sont évoqués indifféremment : « l'avènement du Christ² », « l'avènement de M. de Villèle³ », « l'avènement de la France⁴ », « l'avènement de Socrate⁵ ». Écrit avec l'accent grave, il est dans un contexte épique : « La disparition du grand homme [Napoléon] était nécessaire à l'avènement du grand siècle⁶. » *Établissement* concerne la Restauration et les Bourbons⁷ ; il concerne aussi la monarchie de Juillet (« Entre l'attaque du passé et l'attaque de l'avenir l'établissement de juillet se débattait⁸ »), et désigne alors l'instauration de monarchies constitutionnelles. Mais « l'établissement de Philippe V en Espagne⁹ » vise ce qui est, en fait, le rétablissement d'une monarchie de droit divin en 1823. Le *recensement*¹⁰ est celui de 1831. Le *couronnement*¹¹, celui de Napoléon.

Évanouissement exprime lexicalement l'absence d'existence sociale et la marginalisation – disparition d'une famille, celle de Jean Valjean après son arrestation : « Vous savez, dans ces classes-là, il y a souvent de ces évanouissements d'une famille¹² » ; disparition d'un homme dans le bas-fond, concernant Claquesous : « Il disparaissait comme un évanouissement ; ses apparitions étaient des sorties de terre¹³. » Toutes ces disparitions sont presque synonymes de *mort*, sens que donne à *évanouissement* le sénateur athée : « Ceci est l'endroit de l'évanouissement¹⁴. » Une connotation politiquement emphatique est attachée à l'unité phraséologique : « quelque chose d'énorme resta longtemps vide par l'évanouissement de Napoléon¹⁵. » Mais le nom prend une valeur positive quand il s'agit de « l'évanouissement des guerres, de la guerre des rues comme de la guerre des frontières¹⁶ ».

Le *renoncement* est une vertu privée, qui rejoint le domaine social par le biais de la religion. Elle concerne M. Myriel, les sœurs du Petit-Picpus et le couvent en général¹⁷. C'est une vertu proche du sacrifice, qui s'oppose à l'égoïsme du sénateur athée que rencontre M. Myriel :

1. *Ibid.*, p. 789.

2. *Ibid.*, p. 34.

3. *Ibid.*, p. 493.

4. *Ibid.*, p. 502.

5. *Ibid.*, p. 702.

6. *Ibid.*, p. 270.

7. *Ibid.*, p. 699.

8. *Ibid.*, p. 664.

9. *Ibid.*, p. 829.

10. *Ibid.*, p. 699.

11. *Ibid.*, p. 6.

12. *Ibid.*, p. 165.

13. *Ibid.*, p. 573.

14. *Ibid.*, p. 27.

15. *Ibid.*, p. 278.

16. *Ibid.*, p. 833.

17. Voir *Index*.

« Je ne suis pas fou de votre Jésus qui prêche à tout bout de champ le renoncement et le sacrifice. Conseil d'avare à des gueux. Renoncement ! Pourquoi ? [...]. Ah ! l'on me recommande le sacrifice et le renoncement, je dois prendre garde à tout ce que je fais, il faut que je me casse la tête sur le bien et le mal, sur le juste et l'injuste, sur le *fas* et le *nefas*¹. »

Pour Cosette, c'est un abandon au destin : « Et puis, Cosette était habituée depuis de longues années à voir autour d'elle des énigmes ; tout être qui a eu une enfance mystérieuse est toujours prêt à de certains renoncements². »

Le *dénouement*, c'est la dernière bataille : « Chaque bataillon de la garde, pour ce dénouement, était commandé par un général³. » Le nom passe ainsi du lexique théâtral au vocabulaire de l'armée. Il a le même sens concernant le dernier assaut donné à la barricade : « Ceci ébauchait le dénouement⁴. »

III. La dérivation zéro

Fait

Elle concerne des noms construits directement sur une forme verbale, des mots racine, des noms amputés de leur dérivation pour des raisons d'évolution phonétique. Le nom « fait » apparaît plusieurs fois comme équivalent approximatif d'*événement*. Au pluriel, c'est le mot dont Hugo se sert pour attaquer le relativisme historique qui pousse certains auteurs à dissimuler des *faits* compromettants et à faire de Néron « une victime » :

On a mis à la mode une façon commode et étrange de supprimer les révélations de l'histoire, d'infirmes les commentaires de la philosophie, et d'éluder tous les faits gênants et les questions sombres. Les faits pourtant sont malaisés à déconcerter, et s'obstinent. *Matières à déclamation* disent les habiles. Déclamations, répètent les niais. Jean-Jacques, déclamateur ; Diderot, déclamateur ; Voltaire sur Calas, Labarre et Sirven, déclamateur. Je ne sais qui a trouvé dernièrement que Tacite était un déclamateur, que Néron était une victime et que décidément il fallait s'apitoyer « sur ce pauvre Holopherne »⁵.

Mais de façon réversible, les faits occultés peuvent être les faits révolutionnaires que leurs détracteurs voulaient censurer :

Cependant, en même temps, de certains faits surgissent, se font reconnaître et frappent à la porte de leur côté. Ces faits sont sortis des révolutions et des guerres, ils sont, ils vivent, ils ont droit de s'installer dans la société et ils s'y installent ; et la plupart du temps les faits sont des maréchaux des logis et des fourriers qui ne font que préparer le logement aux principes⁶. » Ils sont dans cette perspective les garants du progrès politique. Hugo montre alors ce qu'il en coûte de les ignorer : « Jamais, depuis l'origine de l'histoire, les princes n'avaient été si aveugles en présence des faits et de la portion d'autorité divine que les faits contiennent et promulguent⁷.

Au singulier, le mot « fait » peut rassembler les événements d'une période (signifier approximativement *phénomène*) ; « le fait de 1830⁸ », écrit Hugo parlant de cette révolution. Il construit le nom comme antinomique de *droit* quand il évoque le partage de la Pologne

1. Le *permis* et le *défendu*. *Les Misérables*, p. 26. Le *renoncement* devient politique dans l'*exil*. Voir *Index*.

2. *Ibid.*, p. 1063.

3. *Ibid.*, p. 267.

4. *Ibid.*, p. 958.

5. *Ibid.*, p. 405.

6. *Ibid.*, p. 652.

7. *Ibid.*, p. 653.

8. *Ibid.*, p. 828.

(« La protestation du droit contre le fait persiste à jamais¹ »), ou la portée idéologique de la révolution de Juillet : « La révolution de juillet est le triomphe du droit terrassant le fait². » À cette occasion, il marque la supériorité du droit et se livre à une digression de nature philosophique et politique en référence au réalisme de Machiavel :

Le fait, même le plus nécessaire en apparence, même le mieux accepté des contemporains, s'il n'existe que comme fait et s'il ne contient que trop peu de droit ou point du tout de droit, est destiné infailliblement à devenir, avec la durée du temps, difforme, immonde, peut-être même monstrueux. Si l'on veut constater d'un coup à quel degré de laideur le fait peut arriver, vu à la distance des siècles, qu'on regarde Machiavel. Machiavel, ce n'est point un mauvais génie, ni un démon, ni un écrivain lâche et misérable ; ce n'est rien que le fait. Et ce n'est pas seulement le fait italien, c'est le fait européen, le fait du seizième siècle. Il semble hideux, et il l'est en présence de l'idée morale du dix-neuvième³.

« L'idée morale du dix-neuvième » est bien sûr politique, c'est ce que l'auteur appelle par ailleurs « l'idée française⁴. Il est intéressant d'observer comment Hugo dépasse dialectiquement l'opposition *droit / fait* par la fusion des deux concepts, qui lui semble nécessaire et évidente : « Cette lutte du droit et du fait dure depuis l'origine des sociétés. Terminer le duel, amalgamer l'idée pure avec la réalité humaine, faire pénétrer pacifiquement le droit dans le fait et le fait dans le droit, voilà le travail des sages⁵. » *Fait* est un équivalent approximatif de *question* quand il s'agit de « fait social⁶ ».

« On disait : Comment va l'émeute⁷ ? »

« Qu'est-ce que les convulsions d'une ville auprès des émeutes de l'âme⁸ ? » En employant le nom « émeute » dans cet énoncé, Hugo rend hommage à la part d'affectivité violente et irrationnelle de l'être humain. Ses occurrences sont abondantes et ses contextes divers. Hugo le place d'abord en opposition avec « insurrection » (voir supra), puis avec « révolution » (*ibid.*), mais ne s'en tient pas là. Il l'utilise de façon autonome dans un grand nombre d'énoncés qui offrent des définitions nouvelles et qu'on peut tenter de résumer syntaxiquement par : « l'émeute est », et « l'émeute fait », en envisageant sa fonction agentive*. Le point de vue sur l'*émeute* varie selon le locuteur. Les porte-parole de « la politique sournoise » la définissent comme une quantité et estiment que « du point de vue du pouvoir un peu d'émeute est souhaitable⁹ ». Pour les « habiles », le phénomène historique *les émeutes*, qui a suivi 1830 est une « catastrophe¹⁰ ». Ils en déplorent, entre autres, les conséquences économiques :

Après la révolution de Juillet, on ne sentait que la délivrance ; après les émeutes, on sentit la catastrophe. Toute émeute ferme les boutiques, déprime les fonds, consterne la bourse, suspend le commerce, entrave les affaires, précipite les faillites [...]¹¹.

1. *Ibid.*, p. 518.

2. *Ibid.*, p. 654.

3. *Ibid.*, p. 655.

4. *Ibid.*, p. 466.

5. *Ibid.*, p. 654-655.

6. *Ibid.*, p. 976.

7. *Ibid.*, p. 672.

8. *Ibid.*, p. 907.

9. *Ibid.*, p. 828.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

Le Hugo de 1860 répond à cette occasion au Hugo de 1848, quand le discours des « habiles » était alors le sien : « Une émeute étant donnée, nous l'examinons en elle-même. Dans tout ce que dit l'objection doctrinaire exposée plus haut, il n'est question que de l'effet, nous cherchons la cause¹. » Le résultat de cette recherche est que l'argument économique ne pèse pas, et à cette occasion le 14 juillet devient une « émeute » : « Et puis, toutes les émeutes sont-elles calamités ? Et quand le 14 juillet coûterait cent vingt millions ? L'établissement de Philippe V en Espagne a coûté à la France deux milliards². » Cette relativisation de l'émeute comme calamité se poursuit, toujours sous forme d'interrogation rhétorique : « La guerre est-elle moins fléau que l'émeute n'est calamité³ ? »

Certaines émeutes postérieures au temps du roman sont évoquées. Hugo cite celle, historique, de Quénisset (« une autre émeute, l'affaire Quénisset⁴ »), du nom de celui qui tenta d'assassiner deux princes de la famille du roi en 1841. Il cite aussi une émeute provoquée par le prix du blé dans l'Indre en 1847, où quatre têtes payèrent de la guillotine la mort d'un fermier accapareur : « Dans les questions de famine, l'émeute, Buzançais, par exemple, a un point de départ vrai, pathétique et juste. Pourtant elle reste émeute⁵. » Il cite juin 1848 enfin⁶ ; c'est une *émeute* à quoi il choisit de consacrer un chapitre au début de la cinquième partie – prolepse ou analepse selon que l'on se place du côté de la diégèse ou de l'énonciation : « Tous les mots que nous venons de prononcer doivent être écartés quand il s'agit de cette émeute extraordinaire où l'on sentit la sainte anxiété du travail réclamant ses droits⁷. »

Le reproche le plus grave que l'auteur fait à l'émeute concerne ses objectifs réactionnaires et ses excès criminels : « Tueurs de la Saint-Barthélemy, égorgés de Septembre, massacreurs d'Avignon, assassins de Coligny, assassins de madame de Lamballe, assassins de Brune, miquelets, verdetts, cadettes, compagnons de Jésus, chevaliers du brassard, voilà l'émeute⁸. » L'autre reproche concerne son caractère irrationnel :

De quoi se compose l'émeute ? De rien et de tout. D'une électricité dégagée peu à peu, d'une flamme subitement jaillie, d'une force qui erre, d'un souffle qui passe. Ce souffle rencontre des têtes qui parlent, des cerveaux qui rêvent, des âmes qui souffrent, des passions qui brûlent, des misères qui hurlent, et les emporte⁹.

Que faut-il penser de l'*émeute* ? Il est difficile de le dire quand on additionne les définitions et les actions qu'elle intéresse dans *Les Misérables*. Antonyme d'*insurrection* ? Synonyme ? Isotope lexical* où se rencontrent l'idée de *révolution* et son absence¹⁰ ? Tout à la fois, sans doute, mais dans *émeute* il y a le sème commun avec *émotion* ; l'émotion est le défaut originel de l'*émeute* et sa nécessaire qualité. Par analogie, l'auteur évoque 1815 comme « le branle-bas des monarchies contre l'indomptable émeute française¹¹. »

Révolte, trouble, tumulte

1. *Ibid.*, p. 829.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, p. 836.

5. *Ibid.*, p. 832. Elle est appelée *jacquerie* par les historiens. Hugo avait réagi immédiatement à cet événement (voir *Choses vues*, p. 625). Il l'évoquera plusieurs fois ensuite, notamment en 1862 : « Hélas ! ceux qui me reprochent le baigne de Jean Valjean oublient la guillotine de Buzançais » (*Actes et paroles II, Politique*, p. 544).

6. *Les Misérables*, p. 930.

7. *Ibid.*, p. 926.

8. *Ibid.*, p. 830.

9. *Ibid.*, p. 827.

10. L'isotopie complexe, chez Greimas, est discursive et apparaît dans les jeux de mots. Dans *émeute*, le jeu porte sur le mot même.

11. *Ibid.*, p. 276.

Ces noms sont des équivalents lexicaux d'*émeute* dans certains de leurs emplois, mais ils sont, pour certains, polysémiques. *Révolte* (douze occurrences) est interchangeable avec *émeute* dans la majorité des énoncés, et dans le parallèle antithétique fait entre *émeute* et *insurrection* : « [...] Rome contre Scipion, c'est l'émeute ; Paris contre la Bastille, c'est l'insurrection. Les soldats contre Alexandre, les matelots contre Christophe Colomb, c'est la même révolte ; révolte impie [...] »¹. » *Révolte* peut ainsi avoir un sens contre-révolutionnaire. Mais Hugo retourne le sens de la suite lexicale « droit de révolte » dans un énoncé répétitif, construit sur un syllogisme argumenté par les « vieux partis » :

Pour les vieux partis qui se rattachent à l'hérédité par la grâce de Dieu, les révolutions étant sorties du droit de révolte, on a droit de révolte contre elles. Erreur, car dans les révolutions, le révolté, ce n'est pas le peuple, c'est le roi. Révolution est précisément le contraire de révolte. Toute révolution, étant un accomplissement normal, contient en elle sa légitimité [...] »².

Ce syllogisme, qui donne à la royauté d'Ancien Régime un droit de révolte contre les révolutions, est faux, écrit Hugo ; la révolution est légitime et le contraire de la révolte ; se révolter contre elle rend donc le droit divin illégitime. Cette réponse aux nostalgiques de l'ancienne monarchie suppose en amont une théorie de la révolution comme rétablissant le droit naturel de chaque individu, droit inaliénable qui est celui de tout homme à la vie, sur lequel se fonde le principe d'égalité³. La « légitimité » révolutionnaire découle de ce principe dans lequel réside, selon Léo Strauss⁴, le grand changement de la pensée politique au XVIII^e siècle.

Les noms « trouble » et « tumulte » sont des euphémismes à proximité sémantique, parfois réunis dans le même énoncé : « Toutes les protestations armées, même les plus légitimes, même le 10 août, même le 14 juillet, débutent par le même trouble. Avant que le droit se dégage, il y a tumulte et écume⁵. » Hugo joue plusieurs fois sur leur équivalence polysémique quand ils sont au singulier. *Tumulte* (archaïsme) signifie à la fois *vacarme* ou *manifestation insurrectionnelle*, et *trouble, état confus* ou *émeute*⁶. Le nom « tumulte » évoque aussi historiquement une manifestation d'hostilité à la royauté restaurée : « Bahorel avait figuré dans le tumulte sanglant de juin 1822, à l'occasion de l'enterrement du jeune Lallemand⁷. » Cet étudiant en droit manifestant contre la loi du double vote, le 3 juin 1820, fut tué par un garde royal. Ses funérailles donnèrent lieu à une nouvelle manifestation dans un contexte d'émeutes violentes dues à la crise économique. Au pluriel, *trouble* a une signification politique monosémique (trouble à l'ordre public) : « En temps de troubles, on s'y [dans les cabarets] enivre de paroles plus que de vin⁸. »

Désastre, massacre, complot

C'est le vocabulaire totalement négatif qui est employé pour les phénomènes mortifères de la guerre et de la guerre civile. Le nom « désastre » renvoie à la bataille de Waterloo (huit occurrences), et à la fatalité judiciaire qui accable Jean Valjean (trois occurrences)⁹. Au

1. *Les Misérables*, p. 830.

2. *Ibid.*, p. 663.

3. La théorie du droit naturel est défendue par Hobbes à la fin du XVII^e siècle. On la retrouve au début de la *Déclaration des Droits de l'Homme* : « Tous les hommes naissent libres et égaux en droit. »

4. *Droit naturel et histoire*, Flammarion, coll. « Champs essais », 1986, p. 165 *sqq.*

5. *Les Misérables*, p. 832.

6. Voir *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 519.

8. *Ibid.*, p. 675.

9. Voir *Index*.

pluriel, le nom intéresse la destinée des empires et des civilisations. « Les suprêmes désastres étaient dans l'air¹ », écrit Hugo évoquant 1815. À l'échelle de l'histoire universelle, il fait le même constat et éprouve la même incompréhension : « Les civilisations de l'Inde, de la Chaldée, de la Perse, de l'Assyrie, de l'Égypte, ont disparu l'une après l'autre. Pourquoi ? nous l'ignorons. Quelles sont les causes de ces désastres ? nous ne le savons pas². » Le mot « massacre » renvoie encore à Waterloo (quatre occurrences), mais il concerne aussi la répression de l'insurrection³ : « les massacres qui déshonoraient trop souvent la victoire de l'ordre devenu féroce sur la liberté devenue folle⁴. » *Complot*, mot racine, est un équivalent approximatif de « conspiration » et entre dans une unité phraséologique : « [...] les complots, les conspirations, les soulèvements, le choléra, ajoutaient à la sombre rumeur des idées le sombre tumulte des événements⁵. » Un autre énoncé assimile « complot » à « insurrection ».

IV. Les préfixes.

Les préfixes ont joué un grand rôle dans la création néologique au XIX^e siècle. Ils ont une valeur indiciaire* ; ils intensifient les positions partisans (*anti*), nourrissent les luttes (*contre*), nient (*non*), en s'associant avec un composant radical sensible, « révolution », par exemple. Hugo use peu de *anti* et *de non*, par ailleurs très représentés dans le vocabulaire contemporain. Dans *Les Misérables*, *anti* est présent dans « antipape⁶ » qui rappelle une période agitée de l'histoire de la papauté en l'an 1012. Cela fait de la supérieure du Petit-Picpus qui l'emploie une femme qui vit encore dans le Haut Moyen Âge, se situant au-delà du concept « réactionnaire » et évoquant un passé qui ne dit plus rien à personne. Il y a pourtant une actualisation possible du terme dans le contexte historique de 1860 ; Victor Hugo a toujours sur le cœur l'affaire de l'expédition française de 1849 sous la présidence de Louis Bonaparte, et l'aide apportée à la restauration du pape dans ses états aux dépens de la jeune République romaine⁷.

Contre-coup intéresse le social, le politique et l'économique. Dans deux énoncés, Hugo se préoccupe des conséquences économiques des émeutes pour opposer le point de vue financier au point de vue social : « Toute émeute ferme les boutiques [...] des contre-coups dans toutes les villes⁸ » Il confie à l'historien des mœurs l'étude des « contre-coups souterrains de la loi⁹ » et sans doute aussi le problème de l'égout qui reçoit « les contre-coups de la croissance de Paris¹⁰ ». Un énoncé désigne positivement le rôle politique de Paris et évoque la domination idéologique que lui confère son passé révolutionnaire à l'échelle de

1. *Les Misérables*, p. 41.

2. *Ibid.*, p. 791.

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 829. Sur ce point, Hugo rejoint Chateaubriand qui écrit dans les *Mémoires d'outre-tombe* : « M. Thiers fait-il état de ses principes ? pas le moins du monde : il a préconisé le massacre et il prêcherait l'humanité d'une manière tout aussi édifiante ; il se donnait pour fanatique des libertés et il a opprimé Lyon, fusillé dans la rue Transnonain, et soutenu envers et contre tout les lois de septembre : s'il lit jamais ceci, il le prendra pour un éloge » (Garnier, 1947, p. 267).

5. *Les Misérables*, p. 667.

6. *Ibid.*, p. 429.

7. L'Assemblée avait décidé l'envoi d'un corps expéditionnaire pour rétablir le pape et garantir des institutions libérales. En réalité, seul le premier objectif fut satisfait. Voir « Affaire de Rome », *Actes et paroles 1, Politique*, p. 207 sqq.

8. *Les Misérables*, p. 828.

9. *Ibid.*, p. 674.

10. *Ibid.*, p. 778.

l'universel : « Paris sans roi a pour contre-coup le monde sans despote¹. » Le nom « contre-sens » est quant à lui, toujours dépréciatif. Il désigne l'intervention d'Espagne, Waterloo (où le contresens est du fait de Napoléon²), et nomme aussi les mauvaises interprétations que les hommes font de la destinée voulue par Dieu : « Dieu livre aux hommes ses volontés visibles dans les événements [...]. Les hommes en font sur-le-champ des traductions ; traductions hâtives, incorrectes, pleines de fautes, de lacunes et de contre-sens³. »

Demi est dans « demi-siècle » un indice temporel attaché à l'évocation analeptique des événements de la chronique et de la diégèse. Il fait se rencontrer deux strates différentes à cinquante ans de distance : le temps de l'énonciation et le temps du roman⁴. Le récit premier, (temps de l'énonciation) évoque explicitement le récit second par des unités phraséologiques : « il y a un demi-siècle », « depuis un demi-siècle ». C'est l'antienne nostalgique, le « il était une fois » de l'historien et du poète. Il arrive que la distance qui sépare les deux récits grandisse encore et qu'on atteigne presque cent ans par un dédoublement du récit second ; c'est le cas pour la maison de la rue Plumet telle qu'elle apparaît dans l'imagination de celui qui écrit, alors que Jean Valjean s'y installe : « Ce jardin laissé à lui-même depuis plus d'un demi-siècle était devenu extraordinaire et charmant⁵. » Mise en abîme à laquelle les souvenirs personnels sont sans doute fortement liés, ceux des Feuillantines et de l'enfance. Dans ses autres emplois, *demi* est dépréciatif ; « demi-solde⁶ » renvoie à 1814 et à la punition infligée par la Restauration aux officiers napoléoniens : « La restauration l'avait mis à la demi-solde, puis l'avait envoyé en résidence, c'est-à-dire en surveillance, à Vernon⁷. » Balzac indique dans *La Rabouilleuse* que les appointements de neuf mille francs d'un commandant des Dragons de la Garde Impériale se réduisaient ainsi à trois cents francs par mois. « Demi-trône⁸ » est le jugement que porte Hugo en 1862 sur la royauté de Louis-Philippe – issue d'un « demi-parlement » et d'une « demi-révolution »⁹ – où il utilise le préfixe au sens politique et critique.

L'auteur joue avec le terme « sans-culottes » et sa connotation historique. Il lui sert tout d'abord à effrayer les « douairières » : « Cette guerre [la guerre d'Espagne] contenait beaucoup d'événements dans un seul, et force singularités [...] les sans-culottes ressuscités au grand effroi des douairières sous le nom de *descamisados* [...]»¹⁰. Il permet ensuite de prêter à M. Gillenormand un jeu de mots scabreux¹¹.

V. Les noms composés.

Les composés sont une importante source de néologismes au XIX^e siècle, mais les formes suffixées en *o*, du type *socialo-révolutionnaire* ou *dynastico-bourgeois*, sont absentes du vocabulaire des *Misérables*. Les noms nouvellement composés, issus de la juxtaposition de deux termes politiques, tels que *communiste-révolutionnaire* ou *démocrate-révolutionnaire*,

1. *Ibid.*, p. 977.

2. Voir *Index*.

3. *Les Misérables*, p. 663.

4. Voir *Index*.

5. *Les Misérables*, p. 700.

6. Voir *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 488.

8. *Ibid.*, p. 657.

9. *Ibid.*, p. 661.

10. *Ibid.*, p. 291.

11. *Ibid.*, p. 819. Voir troisième partie, chapitre II, *infra*.

ne trouvent un écho que dans un énoncé¹. L'auteur signale pourtant des formes comme « libéralisme bonapartiste » ou « royalisme voltairien »² pour rendre compte de la confusion idéologique de l'après 1830, mais utilise surtout les noms composés déjà existants et leur confère un sens politique, s'ils ne l'ont pas déjà. *Échauffourée* peut aussi être considéré comme un nom composé soudé. En revanche, au XIX^e siècle, *contrecoup* et *contresens* sont encore séparés par le trait d'union. On trouve ainsi le mot « affaire » soudé depuis longtemps, mais toujours classé avec *faire* dans les dictionnaires étymologiques. Hugo joue sur *affaire* et *faire* dans un épisode du roman qui suit l'arrestation de la bande des Patron-Minette (« il y a une affaire à faire rue Plumet³ », dit un billet) ; Éponine chargée « d'éclairer l'affaire » fait répondre « rien à faire⁴ ».

Affaire

Affaire est polysémique dans *Les Misérables* et appartient d'abord au vocabulaire juridique et pénal⁵. Plusieurs occurrences concernent l'agression de la mesure Gorbeau, l'affaire Champmathieu, l'affaire Petit-Gervais ; d'autres renvoient à des affaires judiciaires célèbres (« l'affaire Fualdès », « l'affaire du collier »)⁶. Sur le plan politique, *affaire* est l'équivalent d'insurrection : pour Marius convalescent « toute l'affaire de la rue de la Chanvrerie était comme un nuage dans son souvenir [...] »⁷. L'auteur évoque de même le mouvement insurrectionnel d'avril 1834 (« Un nommé Gallais, tué plus tard rue Beaubourg dans l'affaire d'avril, se vantait d'avoir chez lui sept cents cartouches et vingt quatre pierres à fusil⁸ »), et « l'affaire Quénisset⁹ ». Par ailleurs, le vieux Fauchelevent soupçonne que Jean Valjean se réfugiant au couvent « était compromis dans une affaire politique et qu'il se cachait [...] »¹⁰. Pour les Bourbons, la guerre d'Espagne est « une grosse affaire de famille¹¹. Sur le plan militaire, Hugo écrit de Waterloo avec désinvolture : « L'affaire commença tard [...] »¹². »

Au pluriel, Jean Valjean, Marius et Champmathieu ont des *affaires* privées, comme Louis-Philippe, « soigneux de ses affaires¹³ ». L'Église a des *affaires* ecclésiastiques¹⁴, qu'il s'agisse de la papauté ou de M. Myriel. Thénardier a des *affaires* criminelles¹⁵. Au sens financier, la suite lexicale « homme d'affaires¹⁶ » renvoie à un bagnard (Brevet) et à un escroc. Les « affaires publiques¹⁷ » intéressent le conventionnel G. et Javert. L'attaque la plus sévère contre les affaires financières vient de M. Gillenormand : « Dans ce siècle, on fait des affaires, on joue à la Bourse, on gagne de l'argent, et l'on est pingre¹⁸. »

1. Marius se dit « démocrate-bonapartiste », *ibid.*, p. 525. Voir *Index*.

2. *Ibid.*

3. *Les Misérables*, p. 687.

4. *Ibid.*, p. 688.

5. Voir *Index*. *Avoir affaire* s'écrivait encore « avoir à faire » au XIX^e siècle.

6. *Les Misérables*, p. 488.

7. *Ibid.*, p. 1053.

8. *Ibid.*, p. 672. Hugo, lui-même, était sur les lieux à cette date.

9. *Ibid.*, p. 836. Quénisset, ouvrier du faubourg Saint-Antoine, fit un attentat contre des princes de la famille royale.

10. *Ibid.*, p. 416.

11. *Ibid.*, p. 291.

12. *Ibid.*, p. 250.

13. Voir *Index*.

14. *Ibid.*

15. *Ibid.*

16. *Les Misérables*, p. 217, 478.

17. *Ibid.*, p. 38, 1040.

18. *Ibid.*, p. 1065.

« *L'incubation des insurrections donne la réplique à la préméditation des coups d'état* »

Le nom composé « coup d'État » est, au XVII^e siècle et selon le *Dictionnaire de l'Académie française*, un acte fait par le roi « qui est utile au bien de l'État² ». Il en va autrement au XIX^e siècle, après que la Révolution ayant été « de droit », tout acte d'en haut destiné à la détruire devient « un coup d'État » contre elle. Pour Hugo pendant l'exil, le nom possédait une résonance particulière en 1860-1861, dates approximatives de la rédaction du chapitre contenant l'énoncé mis en exergue. Les insurrections, auxquelles cet énoncé renvoie explicitement, se situent au début de la monarchie de Juillet et pêchent par l'absence de coup d'État correspondant³. En revanche, si l'on met en relation l'après 1848 avec le coup d'État du 2 décembre 1851, l'énoncé devient pertinent. Les autres emplois du nom ont valeur d'oxymore (« coup d'État d'en bas⁴ », « coups d'État populaires⁵ »), ou sont ironiques (Grantaire parlant de Dieu⁶ ou Hugo de Monsieur de Vaublanc⁷). *Coup de force* rejoint l'ancien sens de « coup d'État », c'est-à-dire une action violente faite par le roi. C'est dans le contexte de la contre-révolution que Hugo emploie ce nom à propos de l'intervention en Espagne⁸. Le nom « échauffourée⁹ » est dépréciatif par rapport à *insurrection*. C'est l'acte manqué de la stratégie militaire de l'émeute.

Guet-apens, voie de fait

Guet-apens (quinze occurrences) nomme prioritairement le piège criminel que tend à M. Leblanc (Jean Valjean) Thénardier dans la mesure Gorbeau, et les agissements des Patron-Minette (deux occurrences)¹⁰. Le nom, par analogie, qualifie la politique extérieure des Bourbons¹¹ (guerre d'Espagne) et la politique européenne de démembrement : « Il [Feuilly] ne tarissait pas sur cette date infâme 1772, sur ce noble et vaillant peuple supprimé par trahison, sur ce crime à trois, sur ce guet-apens monstre, prototype et patron de toutes ces effrayantes suppressions d'états qui, depuis, ont frappé plusieurs nobles nations et leur ont fait pour ainsi dire raturer leur acte de naissance¹² » Ce mot est fréquent dans *Napoléon le Petit* et dans *Châtiments* où il désigne à la fois le coup d'État et celui qui l'a fait. Napoléon III y est appelé « homme guet-apens¹³ », et « Guet-apens¹⁴ » tout court. Dans *Les Misérables*, fidèle à sa politique de silence sur le Second Empire, Hugo se contente de dire que la politique de l'Europe réactionnaire n'a pas changé à l'heure où il écrit.

Voie de fait confirme la volonté de l'auteur d'assimiler cette politique européenne des monarchies de droit divin à des crimes de droit commun : « cette voie de fait monstrueuse¹⁵ », écrit-il à propos de l'intervention en Espagne ; et, concernant la Pologne, il reprend le mot :

1. *Ibid.*, p. 513.

2. Cité par Maurice Agulhon, *Coup d'État et république*, Presses de Sciences Po, 1997, p. 15.

3. Sauf à penser que le gouvernement après 1830 tablait sur les insurrections pour pouvoir venir à bout de l'opposition en les réprimant.

4. *Les Misérables*, p. 574. Sur ce sujet voir Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, éd. cit., t. III, p. 310, *sqq.*

5. *Ibid.*, p. 926.

6. *Ibid.*, p. 861.

7. *Ibid.*, p. 96.

8. *Ibid.*, p. 292.

9. Voir *Index*.

10. *Les Misérables*, p. 292.

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*, p. 518.

13. *Napoléon le Petit*, éd. cit., p. 323.

14. *Les Châtiments*, GF Flammarion, 1998, p. 118.

15. *Les Misérables*, p. 292.

« Entre toutes, la grande voie de fait de 1772 le [Feuilly] soulevait¹. » Hugo menace aussi de « voie de fait » les régimes qui ne savent pas répartir la richesse (« Vous périrez par une voie de fait, comme est morte Venise, ou par une banqueroute, comme tombera l'Angleterre² »). Mais le mot lui sert aussi à rejeter la violence populaire quand elle outrepassé le droit : « Les exaspérations de cette foule qui souffre et qui saigne, sa violences à contre-sens sur les principes qui sont sa vie, ses voies de fait contre le droit, sont des coups d'état populaires et doivent être réprimés³. »

VI. Les hellénismes

Catastrophe, phénomène, crise

Le grec *katastrophê* signifie « bouleversement final » puis « dénouement dramatique ». Il apparaît en France au xvi^e siècle chez Rabelais, au deux sens du mot. Il est polysémique et ses occurrences sont abondantes. Dans un contexte militaire, il désigne plusieurs fois la défaite de Waterloo comme dénouement tragique⁴. Au sens historique il se réfère aussi à l'insurrection (celle de la rue de la Chanvrerie et à l'insurrection en général), à la mort de Louis xvi⁵ et au massacre de la rue Transnonain⁶. La suite lexicale « catastrophe sociale », au singulier, désigne la jacquerie comme phénomène obsolète (« Le dix-neuvième siècle hérite et profite de son œuvre [celle de la Révolution], et aujourd'hui la catastrophe sociale que nous indiquions tout à l'heure est simplement impossible⁷ »). Mais au pluriel et dans l'égout, l'auteur évoque « la fétidité énorme des catastrophes sociales⁸ ». Les emplois ironiques concernent M. Gillenormand (pour qui « les catastrophes de l'amour » se soignent avec « les gouttes du général Lamotte⁹ »), et Bossuet de l'A B C, qui « tapait sur le ventre aux catastrophes [...]»¹⁰.

Le nom « phénomène » a une vocation scientifique et correspond à la conception déterministe de l'événement ; le caractère révolutionnaire de Napoléon après 1815 est « un phénomène correspondant¹¹ » au libéralisme involontaire de la contre-révolution. À ce titre, la volonté de stabilisation bourgeoise après 1815 et la révolution de Juillet sont des *phénomènes*¹². Quand il s'agit de grands événements sociopolitiques, voire culturels, le déterminisme est attribué à Dieu, qui, écrit Hugo, « règle les entrées et les sorties¹³ ». Dans les autres cas, il s'amuse de ceux qui prétendent expliquer les phénomènes comme des miracles, la mère Plutarque et les bateleurs de Montfermeil¹⁴. Ironiquement il nomme « phénomène » les provocations des « polices “bien faites”¹⁵ » au sein des manifestations.

1. *Ibid.*, p. 517. La Pologne, déjà objet d'un démembrement en 1772, était toujours d'actualité, car elle fut réunie à la Russie après l'écrasement de son indépendance en 1831.

2. *Ibid.*, p. 666.

3. *Ibid.*, p. 926.

4. Voir *Index*. Un chapitre s'intitule d'ailleurs « La Catastrophe ». (*Les Misérables*, p. 268.)

5. *Ibid.*, p. 660.

6. *Ibid.*, p. 984.

7. *Ibid.*, p. 789.

8. *Ibid.*, p. 995.

9. *Ibid.*, p. 476.

10. *Ibid.*, p. 520.

11. *Ibid.*, p. 277.

12. Voir *Index*.

13. *Les Misérables*, p. 831.

14. Voir *Index*.

15. *Les Misérables*, p. 836.

Le nom « crise » au sens événementiel est l'acmé d'une période historique de durée variable, point culminant d'une bataille¹ ou d'une insurrection². C'est sur une durée plus longue un mouvement paroxystique de l'Histoire : « Cette crise pathétique de l'histoire contemporaine que la mémoire des parisiens appelle *l'époque des émeutes* [...]»³. Au sens économique, le nom concerne la « crise de la librairie⁴ » et les contrecoups d'une crise générale qui affecta effectivement les premières années de la monarchie de Juillet : « Le faubourg Saint-Antoine avait encore d'autres causes de tressaillement ; car il reçoit le contrecoup des crises commerciales, des faillites, des grèves, des chômages [...]»⁵.

VII. *Les synecdoques*

Heure et journée

Heure et journée sont les synecdoques de certains événements, essentiellement Waterloo et l'insurrection de juin 1832. Ils en expriment le découpage temporel. Les occurrences de *journée* au singulier intéressent presque toutes Waterloo « journée du destin⁶ », non seulement pour la France, mais pour toute l'Europe de la Sainte-Alliance : « Journée fulgurante, en effet, écroulement de la monarchie militaire qui, à la grande stupeur des rois, a entraîné tous les royaumes [...]»⁷. La séquence « une longue et rude journée » sert de pivot à l'allégorisme^{8*} de la période allant de 1789 à 1815 : « On a marché depuis le point du jour, on est au soir d'une longue et rude journée ; on a fait le premier relais avec Mirabeau, le second avec Robespierre, le troisième avec Bonaparte, on est éreinté⁹. » Au pluriel, toutes les occurrences renvoient aux insurrections¹⁰. De même *heure* au singulier et au pluriel nomme le plus souvent, directement ou indirectement, les événements insurrectionnels. Indirectement, comme raison de mourir : « À l'heure dite, avec autant de désintéressement qu'un acteur qui arrive à sa réplique, obéissant au scénario divin, ils [les révolutionnaires] entrent dans le tombeau¹¹. » Directement, comme raison de se soulever : « Si l'heure sonne, ce faubourien va grandir, ce petit homme va se lever, et il regardera d'une façon terrible, et son souffle deviendra tempête, et il sortira de cette pauvre poitrine grêle assez de vent pour déranger les plis des Alpes¹². » L'heure de l'historien (« L'heure où l'histoire parle avec son accent vénérable¹³ ») et « l'heure de Dieu¹⁴ » sont d'autres manières de signifier l'événement.

À l'opposé de ces heures héroïques se situent les heures opportunistes, favorables aux mauvais coups. C'est l'heure de la réaction (« Lorsque l'heure lui sembla venue, la restauration se supposant victorieuse de Napoléon et enracinée dans le pays, c'est-à-dire se croyant forte et se croyant profonde, prit brusquement son parti et risqua son coup¹⁵ »), et,

1. Voir *Index*.

2. *Ibid.*

3. *Les Misérables*, p. 833.

4. *Ibid.*, p. 546.

5. *Ibid.*, p. 674.

6. *Ibid.*, p. 269.

7. *Ibid.*, p. 273.

8. À la différence de l'allégorie, la métaphore prolongée de l'allégorisme ne produit qu'un seul sens, le comparant étant identifié au comparé (voir Pierre Fontanier, *Les Figures du discours*, Flammarion, coll. « Champs », 1977, p.116).

9. *Les Misérables*, p. 651.

10. Voir *Index*.

11. *Les Misérables*, p. 977.

12. *Ibid.*, p. 106.

13. *Ibid.*, p. 661.

14. *Ibid.*, p. 913.

15. *Ibid.*, p. 653.

plus généralement, l'heure du « passé » : « Le passé, il est vrai, est très fort à l'heure où nous sommes¹ ». « L'heure où nous sommes » désigne celle où, d'après le manuscrit, Hugo écrit *Les Misères* (1848), mais c'est aussi 1860, date où il reprend ce chapitre des *Misérables*². Dans un autre énoncé *heure et minute* évoquent encore le Second Empire et le résumé : « Du reste, dans cette minute que nous traversons, minute qui heureusement ne laissera point au dix-neuvième siècle sa figure, à cette heure où tant d'hommes ont le front bas et l'âme peu haute, parmi tant de vivants ayant pour morale de jouir, et occupés des choses courtes difformes de la matière, quiconque s'exile nous semble vénérable³ » Saisissant sarcasme réduisant dix ans d'exil et un règne à soixante minutes, puis à soixante secondes.

Conclusion

Car quels que soient les mensonges de la presse bourgeoise et de ses pitoyables thuriféraires parmi les éléments « hésitants » de la *Novaïa Jizni* et consorts qui crient aux pogroms et à l'anarchie, le fait est là. Le mouvement des paysans dans la province de Tambov était un soulèvement au sens physique et au sens politique, un soulèvement qui a donné de si magnifiques résultats politiques ; il a conduit par exemple en premier lieu, à remettre la terre aux paysans. Ce n'est pas pour rien que toute la racaille socialiste-révolutionnaire, jusques et y compris le *Diélo Naroda*, effrayée par le soulèvement, hurle maintenant qu'il faut remettre la terre aux paysans ! Ainsi les faits confirment la justesse de la ligne du bolchévisme et ses progrès. « Éclairer » les bonapartistes et leurs valets du Préparlement *s'est avéré* impossible autrement que par l'insurrection. C'est un fait. Les faits sont têtus.

Lénine

Cet extrait offre comme un écho à ce qu'a vécu le XIX^e siècle sur des points essentiels du discours politique et sur les divisions des hommes de gauche en général, de Hugo et des collectivistes en particulier. Il est certes inutile d'assimiler et de confondre les périodes historiques, mais l'écho que font les mots dans les discours autorise peut-être la mise en perspective des conséquences des idées qu'ils contiennent.

Le vocabulaire politique des événements concerne beaucoup de noms de la dérivation en *-ion* et en *-ement* qui appartiennent étymologiquement au champ lexical du mouvement et des phénomènes physiques⁴, ce qui les prédestine à signifier la violence que l'auteur excuse à gauche et condamne à droite. De façon générale les noms de tout le champ lexical expriment ce phénomène. Les préfixes sont peu utilisés, *contre et demi* exceptés⁵, ce dernier signifie la censure ou l'inachèvement. *Anti*, apparu sous la Révolution et très employé par les contemporains, est pratiquement absent des *Misérables*. Les noms de la dérivation zéro et les déverbaux* sont quant à eux sollicités, particulièrement *émeute* qui tire son efficacité agentive de sa proximité avec la forme verbale « il émeut », prise au sens étymologique.

Pour des raisons étymologiques et historiques, la transmission du vocabulaire politique, juridique et militaire latin revêt presque intacte dans certains dérivés savants, et occulte le sens religieux qu'ils avaient pris au Moyen âge pour certains d'entre eux. Ce phénomène est culturel : la Révolution a regardé la Rome républicaine et l'Empire la Rome impériale. La caractéristique majeure de ce lexique reste néanmoins la polysémie signifiante des différentes strates de la diachronie, la plus importante étant due à l'héritage révolutionnaire. La fidélité de Hugo à ces héritages explique une certaine rigidité lexicale en matière de néologismes, mais

1. *Ibid.*, p. 790.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 412.

4. Mouvement selon deux rythmes : *-ion* a l'aspect achevé et rapide, *-ement* l'aspect inachevé et progressif.

5. *Ultra*, très employé, concerne la période de la Restauration. Voir *Index*.

elle le protège aussi contre les créations fluctuantes et chaotiques du vocabulaire sociopolitique du XIX^e siècle.

La diversité des contextes peut produire pour un même mot des énoncés contraires, voire paradoxaux, ce qui est le cas pour *émeute* et *insurrection*. Sur ce point, il n'y a pas de censure. Pour les mots importants, Hugo multiplie les équivalents, joue sur la pluralité des sens et crée des écarts¹ en plaçant le mot abstrait dans le matériau discursif et narratif du roman. Ainsi le conventionnel G., justifiant 1793 et affirmant que « la révolution [...] prise dans son ensemble est une immense affirmation humaine² » fait de cette période le garant des événements à venir. On pourrait en dire autant de l'insurrection de 1832, toute proche d'être l'insurrection par excellence devant servir de modèle grâce au groupe de l'A B C.

Le vocabulaire politique est à proximité du vocabulaire criminel et les mêmes mots sont parfois employés pour les habitants du bas-fond, les insurgés et les soldats qui se rejoignent tous dans la mort, mais participent, pour les deux premiers, de la vitalité de la révolte. Hugo a pu paraître scandaleux à certains de ses contemporains – et probablement le reste-t-il – par son refus de séparer la pègre des autres couches sociales revendicatives³. « Les convulsions du fond produisent des soulèvements à la surface⁴ », écrit-il. Son assimilation du *lumpen prolétariat* au peuple révolutionnaire fait la différence avec Marx⁵ ; elle est présente dans les romans du début, comme *Notre-Dame de Paris*, où le peuple truand se confond avec un peuple tout court en phase d'émeute sinon d'insurrection. Cela ne veut pas dire que l'auteur approuve ce que font les marginaux ; il marque la différence entre les besoins primaires qui poussent à la jacquerie et la cause d'*idée* défendue par les armes. Mais crime pour crime, ceux de la justice injuste lui semblent beaucoup moins excusables que ceux des délinquants ordinaires. Le mal, c'est l'avant 1789, non les misérables de son temps. « Les gueux ont fait la Hollande⁶ », écrit-il, faisant d'une catégorie sociale un événement.

1. L'écart est un acte de parole transgressant l'usage général de la langue. Il est au cœur de la notion de style.

2. *Les Misérables*, p. 37.

3. C'est en tout cas ce qu'on lui reprocha, même à gauche, à la parution des *Misérables*. Voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. II, p. 706 *sqq.*

4. *Les Misérables*, p. 779.

5. Elle fait même la différence avec la plupart des mouvements ouvriers de l'époque, qui tiennent à se séparer de ce peuple compromettant. Quant aux républicains, les droits communs les horrifient.

6. *Ibid.*, p. 925.

CHAPITRE III : *Les formes de gouvernement* et les noms exprimant des concepts liés au fonctionnement de l'État

« Le droit politique est encore à naître, et il est à présumer qu'il ne naîtra jamais. Grotius, le maître de tous nos savants en cette partie n'est qu'un enfant [...]. Le seul moderne en état de créer cette grande et inutile science eût été l'illustre Montesquieu. Mais il n'eut garde de traiter des principes du droit politique ; il se contenta de traiter du droit positif des gouvernements établis¹. » Jean-Jacques Rousseau

Le vocabulaire du gouvernement et du pouvoir relève de noms abstraits formés à partir d'adjectifs : *souveraineté*, *royauté* ; de participes : *état*, *régence* ; de verbes : *pouvoir* ; ou de noms de la dérivation zéro : *despote*, *empire*, *loi*. Certains ont hérité du grec des suffixes savants : «archie», porteur du sème du commandement, et «-cratie» de celui du gouvernement. D'autres ont des étymons gréco-latins : *dynastie* (*dynastes*), latins, *nation*, *république*, *patrie* et *dictature* (*nationem*, *rem publicam*, *patriam*, et *dictaturam*). Hugo n'est pas Montesquieu et ce n'est pas comme théoricien qu'il juge les formes de gouvernement que prend l'État détenteur de la souveraineté. Son projet est didactique et polémique. La révolution de 1789 est pour lui le mètre-étalon en matière de droit politique. Ses appréciations contradictoires sur ce qu'il faut penser de l'Empire et de Napoléon ainsi que son jugement partagé sur la monarchie de Juillet sont toujours écrits à partir de l'exil dans la perspective d'une république nécessairement associée à la démocratie. La complexité sémantique est due au contexte historique et aux rapports paradigmatiques de termes à proximité dans le champ lexical du pouvoir.

Droit, consentement, loi, souveraineté

Le concept de « droit » est très important pour comprendre les enjeux politiques de la pensée des XVIII^e et XIX^e siècles. Le « droit naturel », en particulier, et son caractère imprescriptible, nourrissait déjà la réflexion de Hobbes dans son traité des *Éléments de la loi naturelle et politique*, publié en 1652². Les encyclopédistes et les révolutionnaires de 1789 en sont les épigones avec ce que Robespierre appelle « les droits essentiels, attachés à la nature de l'homme, que la société a pour but de protéger et de maintenir et qu'elle ne peut jamais détruire³ ». À partir de là, le droit politique est issu d'un transfert du droit naturel de chacun, et conçu pour protéger l'individu⁴. Les gouvernements sont jugés sur leur capacité à réaliser cet objectif. Le terme « droit » a plus de cent occurrences dans *Les Misérables*. Il est pris au

1. *Émile*, éd. Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, *Œuvres complètes*, t. IV, Gallimard, « La Pléiade », 1990, p. 836.
2. « Et ce qui n'est pas contre la raison les hommes l'appellent "Droit" ou "jus" ou "liberté irréprochable" d'user de notre puissance et de notre aptitude propres naturelles. C'est par conséquence un *droit de nature* : que tout homme puisse préserver sa propre vie et ses propres membres avec toute la puissance qu'il possède. » Thomas Hobbes, *Éléments de la loi naturelle et politique*, Le Livre de poche, 2003, p. 179. L'œuvre de Hobbes fut traduite en français dès sa parution ; elle fut retraduite au XVIII^e siècle, par le baron d'Holbach en particulier.
3. Robespierre, « Pétition des Avignonnais 1790 », *Discours*, Presses Universitaires de France, 1950-1958, p. 587.
4. Le *transfert* est, pour Hobbes, à la base du pacte social.

sens absolu dans plusieurs énoncés ou déterminé par des expansions adjectives ou nominales variées dans d'autres ; il est lui-même expansion dans des énoncés moins nombreux, correspondant à une phrase en structure profonde du type « le droit a » ou « le droit est »¹.

Le *droit* pris absolument et précédé de l'article défini a le sens que lui donnait la Révolution. Hugo refait la Genèse à cette occasion : « On peut dire d'elle qu'elle a créé l'homme une deuxième fois, en lui donnant une seconde âme, le droit². » Le droit est la seule « passion » d'Enjolras³, le père de Feuilly (« Tu n'avais ni père ni mère, Feuilly ; tu as adopté pour mère l'humanité et pour père le droit⁴ »), l'un des constituants de « l'éternité⁵ », « le juste et le vrai⁶ ». Le *droit* se sépare alors de la *loi*, quand elle est comprise au sens juridique et pénal : « Il [Marius] n'en était pas encore à distinguer entre ce qui est écrit par l'homme et ce qui est écrit par Dieu, entre la loi et le droit⁷. » Les deux concepts, « loi » et « droit », sont violemment opposés dans deux textes dont l'un est la lettre qu'il envoie aux journalistes du *Rappel* le 31 octobre 1871⁸, et l'autre est la préface d'*Actes et Paroles I*, publiée en 1875⁹. La suite lexicale « droit politique » se trouve dans un seul énoncé, mais cela suffit pour en préciser le sens ; le contexte historique est l'échec des Bourbons en 1830 :

La famille prédestinée qui revint en France quand Napoléon s'écroula eut la simplicité fatale de croire que c'était elle qui donnait, et que ce qu'elle avait donné elle pouvait le reprendre ; que la maison de Bourbon possédait le droit divin, que la France ne possédait rien ; et que le droit politique concédé dans la charte de Louis XVIII n'était autre chose qu'une branche du droit divin, détachée par la maison de Bourbon et gracieusement donnée au peuple jusqu'au jour où il plairait au roi de s'en ressaisir¹⁰.

« Droit politique » et « droit divin » s'excluent et sont antinomiques, ce que l'auteur illustre par l'allégorisme* du colosse de Rhodes dans lequel *le droit* est bien *le droit politique* : « Le droit n'est pas, comme le colosse de Rhodes, sur deux rivages à la fois, un pied dans la république, un pied dans la royauté ; il est indivisible, et tout d'un côté [...]»¹¹. Cette idée est une constante dans l'œuvre. Hugo en poursuivra la démonstration en montrant la mauvaise foi des orléanistes après 1830 : « À en croire les habiles donc, les révolutions comme la révolution de juillet sont des artères coupées ; il faut une prompte ligature. Le droit, trop grandement proclamé, ébranle. Aussi, une fois le droit affirmé, il faut raffermir l'état¹². » Marius, se décidant pour l'insurrection, ira jusqu'au bout du reproche :

À bas le tyran ! Mais quoi ? de qui parlez-vous ? appelez-vous Louis-Philippe le tyran ? Non ; pas plus que Louis XVI. Ils sont tous deux ce que l'histoire a coutume de nommer de bons rois. Mais les principes ne se morcellent pas, la logique du vrai est rectiligne, le propre de la vérité c'est de manquer de complaisance ; pas de concession donc ; tout empiètement sur l'homme doit être réprimé ; il y a le droit divin dans Louis XVI, il y a *parce que Bourbon* dans Louis-Philippe ; tous deux représentent dans une certaine mesure la confiscation du droit [...]»¹³.

1. Par exemple, « la protestation du droit » correspond à une phrase du type : « le droit a une protestation », d'où « le droit proteste », et « la ténacité du droit » a pour structure profonde « le droit est tenace ».

2. *Les Misérables*, p. 789.

3. *Ibid.*, p. 515.

4. *Ibid.*, p. 940.

5. *Ibid.*, p. 518.

6. *Ibid.*, p. 654.

7. *Ibid.*, p. 1109.

8. « Aux rédacteurs du *Rappel* », *Actes et Paroles, Politique*, p. 828-829.

9. « Le Droit et la Loi », *Politique*, p. 63 sqq.

10. *Les Misérables*, p. 652.

11. *Ibid.*, p. 663.

12. *Ibid.*, p. 655. Cette analyse de 1860 corrige celle de 1847-1848.

13. *Ibid.*, p. 888. Dans un autre énoncé, Hugo reproche encore à la monarchie de Juillet cette absence de démocratie : « Le droit démocratique confisqué, le progrès devenu le deuxième intérêt [...] sont le fait de la royauté », *ibid.*, p. 659.

Les équivalents approximatifs de « droit divin » sont « droit d'une famille¹ », « droit des rois² ». Ceux de « droit politique » sont : « droit absolu³ », « droit éternel⁴ », « droit définitif supérieur⁵ », « droit commun⁶ », « droit d'en haut⁷ », « droit civique⁸ ». Le concept de « droit naturel » est incarné par Combeferre dans un énoncé où Hugo, parlant de la révolution, écrit non sans humour qu'« Enjolras exprimait le droit divin, et Combeferre le droit naturel⁹ ». Dans un autre énoncé, le nom est associé à ses équivalents : « [...] on défend le droit, la loi naturelle, la souveraineté de chacun sur soi-même [...] »¹⁰ ; les trois termes constitutifs de l'objet verbal forment une totalité et définissent le droit comme attaché à la nature de l'homme et garanti historiquement par la *Déclaration des Droits* de 1791. Mais certaines expansions du nom connotent l'actualité politico sociale du XIX^e siècle. Le programme des penseurs socialistes corrige en premier l'œuvre de la Révolution : « Au droit de l'homme, proclamé par la révolution française, ils ajoutaient le droit de la femme et le droit de l'enfant¹¹. » Enjolras affirme ensuite « le droit à l'alphabet¹² », et Hugo, le droit au travail (« le travail ne peut être une loi sans être un droit¹³ »). Sur le plan socio-économique, il évoque le « droit du capital », dans une longue énumération où il jette en vrac : « droit du travail », « prostitution », « consommation », « échange », « monnaie », « crédit », entre autres « questions [qui] se multipliaient au-dessus de la société ; surplomb terrible »¹⁴.

Le groupe verbal figé* « avoir droit de » évoque des thèmes graves¹⁵, entre autres l'opposition à la peine de mort issue de l'idée fondamentale que le droit de vivre est inscrit dans la loi naturelle. Hugo défend cette idée du droit, et le fait dire au conventionnel G. : « Je ne me crois pas le droit de tuer un homme [...] »¹⁶. M. Bienvenue s'écrie, après l'exécution capitale à laquelle il a assisté : « La mort n'appartient qu'à Dieu. De quel droit les hommes touchent-ils à cette chose inconnue¹⁷ ? »

De façon stoïque et personnelle, Jean Valjean, mis au ban de la société civile par son statut de forçat récidiviste, accepte l'exclusion comme un déterminisme fatal. *N'avoir pas le droit de* est le leitmotiv négatif de sa réponse à Marius :

Quand on a une telle horreur sur soi, on n'a pas le droit de la faire partager aux autres à leur insu, on n'a pas le droit de leur communiquer sa peste, on n'a pas le droit de les faire glisser dans son précipice sans qu'ils s'en aperçoivent, on n'a pas le droit de laisser traîner sa casaque rouge sur eux, on n'a pas le droit d'encombrer surnoisement de sa misère le bonheur d'autrui [...]. Fauchelevent a eu beau me prêter son nom, je n'ai pas le

1. *Ibid.*, p. 657.

2. *Ibid.*, p. 653.

3. *Ibid.*, p. 657.

4. *Ibid.*, p. 664.

5. *Ibid.*, p. 666.

6. *Ibid.*, p. 925. « Commun » c'est-à-dire collectif ; on emploie souvent ce terme pendant la Révolution.

7. *Ibid.*, p. 653.

8. « [...] la république dans la souveraineté du droit civique restituée aux masses [...] » *Ibid.*, p. 500.

9. *Ibid.*, p. 515.

10. *Ibid.*, p. 978.

11. *Ibid.*, p. 655.

12. *Ibid.*, p. 941.

13. *Ibid.*, p. 790. Victor Hugo avait pourtant voté en 1848 contre l'inscription du droit au travail dans la constitution, que proposait Félix Pyat. La rédaction de 1861 lui permet de s'amender.

14. *Ibid.*, p. 664.

15. Tous posent le problème du rapport aux droits fondamentaux d'un individu, le droit à la vie notamment. C'est pourquoi le conventionnel G. parle de 93 comme d'une « réplique » aux violences passées, et ne justifie pas la mort du roi comme étant de droit.

16. *Ibid.*, p. 34.

17. *Ibid.*, p. 16.

droit de m'en servir [...]¹.

Hugo oppose ponctuellement *droit* à *fait* dans certains énoncés en constatant « la protestation du droit contre le fait² ». Il précise : « Cette lutte du droit et du fait dure depuis l'origine des sociétés³ », et constate que « la révolution de juillet est le triomphe du droit terrassant le fait⁴ ». S'élevant contre la politique du court terme faite au nom d'un soi-disant réalisme, il conclut à la nécessité du droit structurant le fait :

Le fait, même le plus nécessaire en apparence, même le mieux accepté des contemporains, s'il n'existe que comme le fait et s'il ne contient que trop peu de droit ou point du tout de droit, est destiné infailliblement à devenir, avec la durée du temps, difforme, immonde, peut-être même monstrueux⁵.

Feuilly, l'ouvrier éventailiste membre de l'ABC, incarne « la ténacité du droit ». Il s'agit du droit des nationalités : « Il avait pour spécialité la Grèce, la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, l'Italie. Il prononçait ces noms-là, sans cesse, à propos et hors de propos, avec la ténacité du droit⁶. » Le syntagme nominal prépositionnel final opère l'identification de l'homme au concept ; c'est ensemble le droit et Feuilly qui sont tenaces. « La colère du droit » est revendiquée par le conventionnel G. dans le contexte de 1793 ; il en fait la traduction syntaxique : « Le droit a sa colère, monsieur l'évêque, et la colère du droit est un élément du progrès⁷. » Ennemie du droit, l'ochlocratie qui « attaque[nt] le droit commun » se voit concéder « une certaine quantité de droit même dans cette démente⁸ ».

Droit au pluriel, nombrable, désigne les droits institutionnels ; ce sont historiquement ceux de la *Déclaration* qui servaient de *préambule* à la *Constitution du 3 septembre 1791*⁹. La suite lexicale « société des droits de l'homme » est répétée plusieurs fois à son sens historique précis et désigne une association dont Hugo anticipe consciemment le rôle en 1832¹⁰ (« Il faut ajouter que la fondation de la société des Droits de l'Homme semble avoir été postérieure à la date où ce papier fut trouvé¹¹. »)

Dans *Les Misérables*, le nom « loi » a deux sens dont un seul relève de ce chapitre¹². Il est à proximité sémantique de *droit* quand il signifie le déterminisme de la nature en général et de la nature de l'homme en particulier. « Loi naturelle » et « droit naturel » sont dans le même paradigme¹³, ils renvoient à l'individu et au fonctionnement de sa conscience morale. La « loi naturelle¹⁴ », évoquée par trois fois, et synonyme de « loi du bon Dieu¹⁵ », sera universellement retrouvée quand « le genre humain accomplira sa loi comme le globe terrestre

1 *Ibid.*, p. 1100. Au bain, il s'était pourtant demandé : « Si la surcharge de la peine n'était point l'effacement du délit [...] et n'arrivait pas à ce résultat [...] de mettre définitivement le droit du côté de celui-là même qui l'avait violé. » (*Ibid.*, p. 72.)

2. *Ibid.*, p. 518.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, p. 654.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, p. 517.

7. *Ibid.*, 34.

8. *Ibid.*, p. 925. Le contexte historique est juin 1848.

9. Voir *Index*.

10. Il anticipe aussi sa présence à Paris.

11. *Les Misérables*, p. 671.

12. Voir 2^e partie, chap. IV, « Institutions », *infra*.

13. Voir *Index*.

14. *Les Misérables*, p. 135, 912, 940.

15. « Marius, averti aussi, et, ce qui est la plus profonde loi du bon Dieu, par cette même mère nature [...] » (*Ibid.*, p. 712.)

accomplit la sienne¹ ». Pour l'auteur, depuis 1789, la « loi de tous », synonyme de *droit politique*, se définit ainsi : « c'est la liberté, qui finit où commence la liberté d'autrui, selon l'admirable définition de Robespierre². » Enfant de la révolution sémantique et politique théorisée par la Révolution, il est optimiste lorsqu'il rédige cette phrase en 1847 ; il ne la désavouera pas lors de la rédaction définitive.

Le terme de « consentement » est sur l'axe paradigmatique de « droit » et implique le transfert d'un droit individuel vers un droit collectif. Hugo l'évoque au pluriel pour les membres des communautés religieuses : « [...] à la condition que le monastère soit absolument volontaire et ne renferme que des consentements, je considérerai toujours la communauté claustrale avec une certaine gravité attentive et, à quelques égards, déférente³. » Au singulier, à l'échelle du pays, la notion politique de « consentement » rappelle que la souveraineté collective prime sur l'arbitraire du pouvoir : « Ils [les Bourbons] tombèrent dans cette redoutable erreur de prendre l'obéissance du soldat pour le consentement de la nation⁴. »

La *souveraineté* est le pouvoir suprême, et, comme tel, le terme « souverain⁵ » désigne Dieu au XII^e siècle, puis le monarque désigné par Dieu dans la France d'Ancien Régime. La laïcisation du terme se fait avec Hobbes, lorsque celui-ci rend à chaque individu la souveraineté naturelle qu'il a sur lui-même et en tire les conséquences : « La loi de nature ne commande pas non plus que l'on se dépouille d'autres droits que de ceux uniquement qui ne peuvent être gardés sans la perte de la paix⁶. » Les hommes de la Révolution feront la transition de l'individu au citoyen en donnant au peuple la souveraineté collective. « Souveraineté individuelle » et « souveraineté collective » sont les deux sens du mot « souveraineté » (dix-neuf occurrences), dans *Les Misérables*. Le mot est d'abord associé à *peuple*, *nation*, *droit civique*, *suffrage universel*, et aux adjectifs « collectif » et « populaire » (en tout, huit occurrences). L'auteur y est dans la continuité de Rousseau et de Robespierre, notamment en ce qui concerne le suffrage universel. Il fait réciter à Grantaire le catéchisme révolutionnaire : « Les droits de l'homme, la souveraineté du peuple, sapristi ! Je suis même un peu hébertiste. Je puis rabâcher, pendant six heures d'horloge, montre en main, des choses superbes⁷. »

La suite lexicale « souveraineté du peuple » est reprise sérieusement à propos de la barricade Saint-Antoine en juin 1848, qui affronte « l'assemblée constituante, la souveraineté du peuple, le suffrage universel, la nation, la république [...] »⁸. Les termes associés sont dans la droite ligne de la conception de 1793 : le peuple est souverain comme législateur, et la nation se confond avec la totalité des hommes qui la composent et qui, de ce fait, doivent avoir le droit de vote. Lorsque Enjolras définit des rapports harmonieux entre la souveraineté de chaque homme et la souveraineté collective, il reprend le thème d'un discours de Robespierre, celui du vouloir individuel dans son rapport avec la volonté générale : « Cette faculté de vouloir commune, composée des facultés de vouloir particulières, où la puissance

1. *Ibid.*, p. 941.

2. *Ibid.*, p. 789. Georges Büchner, dans *La Mort de Danton*, le fait dire à Hérault de Séchelles de manière plus transgressive : « Nous sommes tous des fous et nul n'a le droit d'imposer à autrui sa folie propre. Que chacun jouisse à sa guise pourvu qu'il ne le fasse pas aux dépens d'un autre, qu'il ne trouble pas cet autre dans son bonheur personnel. » (*La Mort de Danton*, I, 1, L'Arche, 1953, p. 17.)

3. *Les Misérables*, p. 408.

4. *Ibid.*, p. 292.

5. De *superanus*, signifiant « supérieur » en latin vulgaire.

6. Hobbes, *op.cit.*, p. 202.

7. *Les Misérables*, p. 677.

8. *Ibid.*, p. 928.

législative, est inaliénable, souveraine et indépendante, dans la société entière, comme elle l'était dans chaque homme séparé de ses semblables. Les lois ne sont que les actes de cette volonté générale¹. » Lors de son discours testamentaire à ses troupes, Enjolras traduit ces « facultés de vouloir particulières » :

Au point de vue politique, il n'y a qu'un seul principe, la souveraineté de l'homme sur lui-même. Cette souveraineté de moi sur moi s'appelle Liberté. Là où deux ou plusieurs de ces souverainetés s'associent commence l'état. Mais dans cette association il n'y a nulle abdication. Chaque souveraineté concède une certaine quantité d'elle-même pour former le droit commun. Cette quantité est la même pour tous².

Mais l'intégration ne se fait pas toujours dans ce contexte théorique et harmonieux. Javert est là pour témoigner que l'obéissance à la souveraineté générale peut amputer l'individu de sa volonté propre, et le faire mourir d'un dilemme non résolu³. On aperçoit, par ailleurs, dans la façon dont Marius se représente le triomphe de l'idéologie révolutionnaire, le danger d'extension par les armes de la souveraineté d'un peuple : « Il [Marius] vit deux faits énormes ; la république dans la souveraineté du droit civique restituée aux masses, l'empire dans la souveraineté de l'idée française imposée à l'Europe⁴. » Ces excès de souveraineté, c'est aussi le peuple parisien qui les pratique : « L'ébranlement révolutionnaire y [dans le faubourg Saint-Antoine] fait des fissures par où coule la souveraineté populaire. Cette souveraineté peut mal faire ; elle se trompe comme toute autre ; mais, même fourvoyée, elle reste grande⁵. » Devant les deux peuples qui s'affrontent en juin 1848, Hugo va pourtant choisir d'en condamner un, parce que minoritaire, au nom du suffrage universel et de l'État : « Dans toutes les questions qui ressortissent à la souveraineté collective, la guerre du tout contre la fraction est insurrection, l'attaque de la fraction contre le tout est émeute [...]⁶. » Et il résume : « Ce que le suffrage universel a fait dans sa liberté et dans sa souveraineté, ne peut être défait par la rue⁷. »

Un des emplois allégoriques du nom exprime le caractère possessif du désir individuel et son ancrage au cœur des motivations humaines. L'auteur assimile Marius menacé de perdre Cosette à un souverain dépossédé : « Ce fut au milieu de cette foi, de cet enivrement, de cette possession virginale, inouïe et absolue, de cette souveraineté, que ces mots : “ Nous allons partir ”, tombèrent tout à coup, et que la voix brusque de la réalité lui cria : Cosette n'est pas à toi⁸ ! » L'autre emploi est ironique, il s'agit de la « souveraineté maritale⁹ » d'un portier sentencieux.

État, nation, patrie, patriote

Le nom « état » provient d'un participe passé latin (*status* « qui se tient debout ») prenant son sens politique dans la civilisation romaine de l'association fréquente avec *citoyenneté* (*civitas*) et *commandement* (*imperium*). Le terme apparaît à la fin du xv^e siècle au sens politique de « groupement humain vivant sur un territoire donné, soumis à une

1. Maximilien de Robespierre, « Contre le droit de veto » (1789), *opus cit.*, p. 86.

2. *Les Misérables*, p. 941. Marius pense de même, voir *Index*.

3. « [...] la souveraineté, la justice, la logique découlant du code, l'absolu social, la vérité publique, tout cela, décombe, monceau, chaos [...] », *ibid.*, p. 1045.

4. *Ibid.*, p. 500.

5. *Ibid.*, p. 675.

6. *Ibid.*, p. 830.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 808.

9. *Ibid.*, p. 1127.

autorité¹ ». À partir de *Du Contrat social*, la conception de l'État est liée au pacte social où les individus abandonnent leur souveraineté naturelle en échange d'une participation à la souveraineté générale, et il se confond sous la Révolution avec la nation et la patrie. La définition rousseauiste sera reprise de façon didactique par Enjolras : « Là où deux ou plusieurs de ces souverainetés s'associent commence l'état². » On relève dans *Les Misérables* un peu moins de cinquante occurrences d'*état* au sens politique ou administratif. Le mot n'y prend pas la majuscule. Le nom « état » participe ainsi à la formation de nombreux composés comme « homme d'état », « ministre d'état », « conseiller d'état »³. Sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet, l'existence d'une Charte, donc d'un certain parlementarisme, crée un nouveau type d'homme d'état, obligé de se confronter avec ce que Hugo appelle : « ces grands principes, si vieux pour le penseur, si nouveaux pour l'homme d'état : l'égalité devant la loi, la liberté de conscience, la liberté de parole, la liberté de la presse, l'accessibilité de toutes les aptitudes à toutes les fonctions⁴. » Mais les énoncés sont plusieurs fois dépréciatifs. Louis-Philippe, à commencer par lui, est « un homme d'état désabusé⁵ ». Viennent les « habiles », qui l'ont soutenu : « Les habiles, dans notre siècle, se sont décernés à eux-mêmes la qualification d'hommes d'état ; si bien que ce mot homme d'état a fini par être un peu un mot d'argot⁶. » Un énoncé est encore plus sarcastique : « Une nation est illustre ; elle goûte à l'idéal, puis elle mord dans la fange, et elle trouve cela bon ; et si on lui demande d'où vient qu'elle abandonne Socrate pour Falstaff, elle répond : C'est que j'aime les hommes d'état⁷. » On peut penser qu'il songe davantage à la France du Second Empire qu'à la monarchie de Juillet quand il écrit ces mots. De façon métonymique plusieurs énoncés ridiculisent l'expression « l'habit de l'homme d'état », en la personne de Thénardier déguisé en ambassadeur⁸. En matière de justice et de police, l'auteur ne se prive pas d'ironiser sur l'ambiguïté de l'expansion « habillé par l'état » : « Quand un homme habillé par l'état poursuit un homme en guenilles, c'est afin d'en faire un homme habillé par l'état⁹. » Le corps enseignant par Sorbonne interposée est lui aussi brocardé et son enseignement qualifié de : « niaiseries payées par l'état [...] ¹⁰. » Le conseil éducatif de l'auteur pour y remédier n'est pas une boutade : « Les deux premiers fonctionnaires de l'état, c'est la nourrice et le maître d'école¹¹. »

L'état administration est le gestionnaire de l'*impôt*, et dans cette fonction l'auteur analyse son rapport avec l'économie : « Quand la population souffre, quand le travail manque, quand le commerce est nul le contribuable résiste à l'impôt par pénurie, épuise et dépasse les délais, et l'état dépense beaucoup d'argent en frais de contrainte et de rentrée. Quand le travail abonde, quand le pays est heureux et riche, l'impôt se paie aisément et coûte peu à l'état¹². » Son optimisme s'oppose directement au pessimisme d'économistes anglais comme Ricardo et

1. Définition donnée par le *Trésor de la langue française*, art. « état ». En ligne.

2. *Les Misérables*, p. 941.

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 653.

5. *Ibid.*, p. 658.

6. *Ibid.*, p. 655.

7. *Ibid.*, p. 979.

8. Voir *Index*.

9. *Les Misérables*, p. 1014.

10. *Ibid.*, p. 562.

11. *Ibid.*, p. 129.

12. *Ibid.*, p. 141.

Malthus¹. Depuis le *Concordat*, la gestion de l'Église est une affaire d'état. M. Myriel est payé par lui et Hugo nous dit combien : « quinze mille francs² ». Mais la cohabitation entre le droit constitutionnel et le droit canon n'est pas toujours facile ; témoin l'affaire de l'enterrement sous l'autel de mère Crucifixion, exigé par la prieure du couvent du Petit Picpus, et interdit par l'État : « L'état, la voierie, les pompes funèbres, les règlements, l'administration, est-ce que nous connaissons cela³ ? » Quant à l'évêque, il choisit de se tenir à l'écart sous l'Empire, mais préfère l'autorité romaine : « Il se mêlait peu aux querelles théologiques du moment et se taisait sur les questions où sont compromis l'Église et l'État ; mais si on l'eût beaucoup pressé, il paraît qu'on l'eût trouvé plutôt ultramontain que gallican⁴. » Javert, lui, est l'inconditionnel de cet état administration « depuis le premier ministre jusqu'au garde-champêtre⁵ ». Il découvre, au risque de se perdre, la relativité de cette entité aux yeux de « la vraie conscience⁶ » : « Tout n'était pas certain dans la consigne donnée par l'état au fonctionnaire⁷ ! »

Selon Hugo, l'État, représentant la société et un ordre social injuste, trouve en face de lui la misère : « Situation fautive et dangereuse qui assoit la puissance publique sur la misère privée, qui enracine la grandeur de l'état dans les souffrances de l'individu⁸. » C'est au nom la vérité que Hugo refuse l'hypocrite *raison d'état* : « Quand on a passé son temps à subir sur la terre le spectacle des grands airs que prennent la raison d'état, le serment, la sagesse politique, la justice humaine, les probités professionnelles, les austérités de situation, les robes incorruptibles, cela soulage d'entrer dans un égout et de voir la fange qui en convient⁹. » L'*état* n'est concrètement valorisé que lorsque l'ancien conventionnel G. en parle au sens historique et révolutionnaire du terme : « J'ai été l'un des maîtres de l'état, les caves du Trésor étaient encombrées d'espèces au point qu'on était forcé d'ébrançonner les murs, prêts à se fendre sous le poids de l'or et de l'argent, je dînais rue de l'Arbre-Sec à vingt-deux sous par tête¹⁰. » Au pluriel, le nom « états » est évoqué de manière positive comme réalité géographique, historique ou politique quand Hugo condamne les « suppressions d'états¹¹ », et défend les « états démocratiques » contre « la fraction [qui] usurpe »¹².

La *nation* au sens moderne est née en 1789¹³. Elle est définie par arrêté du 23 juillet 1789 comme étant l'ensemble des individus composant l'État ; mais le mot a une valeur plus affective que celui « d'état ». Selon Jean Dubois « pendant la Révolution, l'identification est constante entre le “corps social”, la “société” et le “peuple”, la “nation”, la “patrie” ou la “France”. La différenciation se produit avec le rétablissement de la Monarchie : l'assimilation

1. David Ricardo (1772-1823) auteur des *Principes de l'économie politique et de l'impôt* (1817) est sceptique sur la relation entre prospérité et natalité. Thomas Malthus (1766-1834), auteur de *l'Essai sur le principe de population* en 1798, l'est de même. Hugo le cite deux fois dans *Les Quatre Vents de l'esprit* : « Le maraud, le manant, le prolétaire blême / À qui Malthus dit : Meurs ! quand Jésus lui crie : Aime ! » (*Poésie III*, p. 1391.)

2. *Les Misérables*, p. 8.

3. *Ibid.*, p. 427.

4. *Ibid.*, p. 40.

5. *Ibid.*, p. 136-137.

6. *Ibid.*, p. 1044.

7. *Ibid.*, p. 1045.

8. *Ibid.*, p. 665.

9. *Ibid.*, p. 995.

10. *Ibid.*, p. 38.

11. *Ibid.*, p. 518.

12. *Ibid.*, p. 829.

13. Auparavant, c'est un concept flou qui comprend aussi bien un ensemble d'états (le Saint Empire germanique) qu'une région ou une tribu.

“nation / société” n’est plus possible¹ ». L’histoire du XIX^e siècle témoigne de cette séparation qui aboutit, en 1870, à faire du peuple prolétaire le constituant unique de la nation. « La société française n’est pas la nation française, ne confondons pas deux êtres distincts et ennemis. La Société c’est le Capital, – la Nation, c’est le Travail, le Maître et l’Esclave² », écrit Auguste Blanqui. C’en est en partie pour cette raison que Hugo refuse d’exclure la bourgeoisie du peuple, par fidélité au Tiers État historique.

Le nom « nation » est polysémique dans *Les Misérables*, mais sa signification reste le plus souvent positive. Au sens de « groupe de personnes parlant la même langue », l’expression les « quatre nations³ » (nom ancien de l’Institut et nom analogique des quatre divisions du Petit Picpus) est un archaïsme hérité des collèges universitaires du Moyen Âge. Cette adéquation de la *nation* et de la langue se retrouve par analogie dans la définition de l’argot : « Qu’est-ce que l’argot ? C’est tout à la fois la nation et l’idiome ; c’est le vol sous ses deux espèces, peuple et langue⁴. » Cela autorise Hugo à faire de la misère l’équivalent d’une « nation » : « À cela nous ne répondrons qu’un mot. Certes, si la langue qu’a parlée une nation ou une province est digne d’intérêt, il est une chose plus digne encore d’attention et d’étude, c’est la langue qu’a parlée une misère⁵. » En matière de politique étrangère, le terme est synonyme de *pays* et de *peuple* (au sens historique et ethnique) – quel que soit le régime – mais garde la charge affective liée à l’héritage révolutionnaire. Le nom a parfois un emploi instable et contradictoire. À propos de l’Espagne victime de l’intervention française, l’auteur évoque « la généreuse nation espagnole⁶ », mais il reproche à l’Angleterre de n’être qu’une « nation » (« Ce peuple qu’aucun ne dépasse en puissance et en gloire, s’estime comme nation, non comme peuple⁷ »). Dans un autre énoncé, où le nom figure au pluriel, il réhabilite la nation anglaise et la sépare de l’Angleterre « puissance matérielle⁸ » : « Il est bien entendu que par ces mots, Venise, l’Angleterre, nous désignons non des peuples, mais des constructions sociales, les oligarchies superposées aux nations, et non les nations elles-mêmes⁹. »

Le changement de sens est en rapport avec « l’idée des nationalités¹⁰ ». C’est la préoccupation de Feuilley, qui « avait adopté les peuples¹¹ » et qui s’indigne contre : « ce guet-apens monstre [le partage de la Pologne], prototype et patron de toutes ces effrayantes suppressions d’états qui, depuis, ont frappé plusieurs nobles nations¹². » À l’égard de la France impériale, l’attitude de Hugo est pourtant des plus indulgentes. Le syntagme nominal

1. Jean Dubois, *op. cit.*, p. 90. On relève pourtant dans certains discours de Robespierre un clivage entre les citoyens les plus pauvres et les membres bourgeois de l’Assemblée en 1793 : « [...] c’est moi qui sus déplaire à tous ceux qui ne sont pas du peuple en défendant, presque seul, les droits des citoyens les plus pauvres et les plus malheureux contre la majorité des législateurs. » (Robespierre, *Textes choisis*, Éditions sociales, t. 1, 1973, p. 140.)

2. Blanqui, *op. cit.*, p. 210. Tout en refusant de séparer la bourgeoisie de la collectivité nationale, Hugo écrit néanmoins de Marius démocrate : « dans la nation il choisissait le peuple » (*Les Misérables*, p. 548).

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 775.

5. *Ibid.*, p. 778. Cette analogie ridiculise objectivement les défenseurs d’un nationalisme fondé sur la langue comme expression de « l’âme » d’un peuple ; les disciples de Fichte, par exemple, partisans du pangermanisme.

6. *Ibid.*, p. 292.

7. *Ibid.*, p. 275.

8. *Ibid.*, p. 666.

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*, p. 517. Les revendications nationales des peuples pendant cette période sont soutenues par la gauche ; c’est sous l’impulsion de l’Allemagne bismarckienne et des événements de 1870 que le nationalisme devient l’idéologie de la droite, voire de l’extrême droite. (Voir Henri Guillemin, *Nationalistes et nationaux, 1870-1940*, Gallimard, coll. « Idées », 1974.)

11. *Les Misérables*, p. 517.

12. *Ibid.*, p. 518.

« la grande nation » est employé deux fois par Marius converti au bonapartisme¹ ; mais l'auteur, lui-même, ne prend pas vraiment ses distances avec son personnage et emploie l'expression à propos de 1815 et du sentiment national : « [...] un cœur comme l'évêque de Digne n'eût peut-être pas dû méconnaître ce qu'avait d'auguste et de touchant, au bord de l'abîme, l'étroit embrassement d'une grande nation et d'un grand homme². » Le consentement que la France a donné à l'Empire, est en revanche refusé à la Restauration. Certains énoncés traduisent le clivage entre le régime et la nation ; l'un d'eux en révèle le mécanisme :

Un matin, elle [la Restauration] se dressa en face de la France, et, élevant la voix, elle contesta le titre collectif et le titre individuel, à la nation la souveraineté, au citoyen la liberté. En d'autres termes, elle nia à la nation ce qui la faisait nation et au citoyen ce qui le faisait citoyen³.

Pendant la monarchie de Juillet, l'opposition entre *royauté* et *nation* figure dans le discours des républicains qu'incarne Courfeyrac, membre de l'A B C : « Sauver la transition, adoucir le passage, amortir la secousse, faire passer insensiblement la nation de la monarchie à la démocratie par la pratique des fictions constitutionnelles, détestables raisons que tout cela⁴ ! » Hugo fait dire aux *habiles* que « cette partie de la nation qu'on nomme la bourgeoisie [voulait] la halte⁵ ». Mais en construisant *nation* comme expansion de « cette partie de », il en fait la nominalisation de la phrase « la nation est partagée », c'est-à-dire défaite. Dans un autre énoncé et dans le contexte de juin 1848, le mot est dans le champ lexical de *république*, mais là encore, une partie du peuple est dressée contre l'autre : « Elle, cette barricade, le hasard, le désordre, l'effarement, le malentendu, l'inconnu, elle avait en face d'elle l'assemblée constituante, la souveraineté du peuple, le suffrage universel, la nation, la république ; et c'était la Carmagnole défiant la Marseillaise⁶. » Cette fragmentation des groupes qui constituent la nation reflète dans l'œuvre le difficile problème de l'unité nationale.

Sous la Révolution, *patrie* est à proximité de *nation*, Au XIX^e siècle, sous l'influence des socialistes de la Première Internationale, *patrie* rivalise avec *humanité*. Dans *Les Misérables*, excepté les emplois ironiques ou analogiques, le mot garde avant tout une valeur positive. *Patria*⁷ murmure Enjolras sur la barricade. Est-ce un latinisme ou un italianisme ? Hugo écrivait à François-Victor le 28 janvier 1852 : « À propos de Piémont, Brofferio m'a écrit une belle et charmante lettre pour me convier à venir chez eux [...] *l'Italia che vi ama et vi ammira vi offra un'altra patria*⁸. » Est-ce la source du titre « Patria » donné aussi au poème de *Châtiments* écrit en 1853 et publié dans l'édition de 1870⁹ ? Ce peut être la raison pour laquelle les amours d'Enjolras s'appellent ainsi¹⁰. Le nom « patrie » évoque étymologiquement le père. Hugo en est bien conscient, écrivant à propos de Marius : « Il sentait une sorte d'agrandissement naturel que lui apportaient ces deux choses nouvelles pour lui, son père et sa patrie¹¹. » Si « père » et « patrie » s'additionnent pour Marius, « mère » et

1. Voir *Index*.

2. *Les Misérables*, p. 41.

3. *Ibid.*, p. 653. Voir aussi *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 531.

5. *Ibid.*, p. 656. C'est aussi ce qu'il pense à l'époque des *Misères*.

6. *Ibid.*, p. 928. Avant *L'Internationale*, *La Carmagnole* fut le chant de l'extrême gauche républicaine.

7. *Ibid.*, p. 958.

8. *Correspondance*, I.N., t. II, p. 61. Voir aussi Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. II, p. 67.

9. *Poésie II*, p. 237-238.

10. Le titre du chapitre des *Misérables* est en effet « Où on lira le nom de la maîtresse d'Enjolras », *Les Misérables*, p. 957.

11. *Ibid.*, p. 500.

« patrie » sont interchangeables pour Feuilly¹ : « Sa mère lui manquant, il avait médité sur la patrie. Il ne voulait pas qu'il y eût sur terre un homme sans patrie². » Le sens est relativisé toutefois par la revendication commune qu'en font à la fois les insurgés et les soldats :

Ce petit soldat naïf, hier paysan de la Beauce ou du Limousin [...] ce jeune étudiant pâle penché sur une pièce d'anatomie ou sur un livre [...] mettez-les en face l'un de l'autre dans le carrefour Boucherat ou dans le cul-de-sac Planche-Mibray, et que l'un combatte pour son drapeau, et que l'autre combatte pour son idéal, et qu'ils s'imaginent tous les deux combattre pour la patrie [...]³.

La valeur relative se retrouve dans des énoncés qui évoquent différents patriotismes, ceux du « vieux soldat » et du « vieux prêtre »⁴, et même celui des « vieux émigrés⁵ ». La faille sémantique s'approfondit quand Marius, se demandant s'il doit participer à la guerre civile, oppose *patrie* et *humanité*. Si Feuilly conciliait encore les deux, Marius, lui, se détermine pour le dernier concept, porteur des idées de l'internationalisme⁶ : « Il ne s'agit plus d'un territoire sacré mais d'une idée sainte. La patrie se plaint, soit ; mais l'humanité applaudit. Est-il vrai d'ailleurs que la patrie se plaigne⁷ ? »

Dans son emploi ironique, *patrie* désigne la bourgeoisie commerçante : « la boutique, cet immense diminutif de la patrie⁸. » Les amis de Tholomyès l'invoquent comme prétexte pour rompre avec leurs amantes : « Il importe à la patrie que nous soyons, comme tout le monde, préfets, pères de famille, gardes champêtres, et conseillers d'état⁹. » Comme pour d'autres mots du vocabulaire, le comique sert de contrepoint au sérieux de la signification.

Patriote, à la fois substantif et adjectif, est le mot que la gauche républicaine et socialiste emploie de plus en plus en référence à la Révolution et en réaction contre la récupération du patriotisme par la droite. Hugo se déclarera ainsi « patriote de l'humanité » dans la *Lettre à M. Daelli* à propos de l'édition italienne des *Misérables*¹⁰. Dans le roman, il parle des « patriotes d'Ancône¹¹ » dans le contexte de la lutte pour l'unité italienne ; de « femmes patriotes¹² » et de « quatrevingt mille patriotes¹³ » en rapport avec l'insurrection parisienne de 1832.

Pouvoir, puissance, suprématie

Le nom « pouvoir » est directement construit sur l'infinitif du verbe et, comme lui, il sous-entend un nombre illimité d'actes possibles (pouvoir + x verbes à l'infinitif). Il en tire son impact sémantique, et ce n'est sans doute pas par hasard que son sens politique apparaît

1. *Ibid.*, p. 517.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 983.

4. *Ibid.*, p. 490.

5. *Ibid.*, p. 493.

6. Les deux mots s'exclurent totalement dans le discours de certains membres de la Commune en 1871.

7. *Ibid.*, p. 887. Dans le poème *Patria* de *Châtiments* (voir supra), Hugo unit dans une même strophe « l'Humanité » et la « France », faisant de celle-ci la patrie de la « Liberté », et résolvant ainsi le dilemme de la patrie et de l'humanité. (*Poésie II*, p. 238.)

8. *Les Misérables*, p. 954.

9. *Ibid.*, p. 115.

10. *Ibid.*, p. 1154.

11. *Ibid.*, p. 469. Ces événements évoquent un épisode de la lutte des libéraux contre l'occupation autrichienne, pendant laquelle la France occupa Ancône le 23 février 1832. Hugo les évoque dans deux énoncés : « [Louis-Philippe] hardi contre l'Autriche à Ancône » (*ibid.*, p. 658) ; « la France brusquant l'Autriche à Ancône » (*ibid.*, p. 667).

12. *Ibid.*, p. 668.

13. *Ibid.*, p. 672.

très tôt¹. Un des énoncés du mot « pouvoir » dans *Les Misérables* en questionne l'essence même : « Le pouvoir, soit. Mais premièrement, qu'est-ce que le pouvoir² ? » Comme thème*, au sens linguistique du terme, il est traité de manière dépréciative au vu des prédicats qui vont avec. Le pouvoir peut être illégitime (« Souvent le pouvoir, lui-même, est une faction³ »), et faire des coups d'État. Quand le nom est syntaxiquement associé à *liberté* comme dans l'énoncé de ceux qui deviendront *les habiles* : « La liberté assurée, il faut songer au pouvoir⁴ », on entend bien la restriction que souligne l'auteur : la liberté est assurée, mais... Quand le mot est suivi d'une expansion, le pouvoir que rêvent les doctrinaires, spécialistes en habileté conciliatrice, doit être « tempéré⁵ » et unir l'ancienne France à celle issue de la période révolutionnaire⁶. Marius, converti à la guerre civile et à la lutte pour la république, condamne « le pouvoir irresponsable⁷ » dans une longue énumération où figurent, ensemble, la « gloire césarienne » et le « droit divin »⁸. Au sens métonymique, le pouvoir, incarné par « les hommes du pouvoir », instrumentalise l'émeute (« [...] au point de vue du pouvoir, un peu d'émeute est souhaitable⁹ »). Pour Hugo pensant sans doute au Second empire, « les pouvoirs publics sont immondes¹⁰ » sous les empereurs romains de la décadence.

Le nom « puissance », dérivé du même verbe, est à proximité de pouvoir. Un énoncé relie les deux termes ; Louis-Philippe fut un « prince qui sut faire du pouvoir malgré l'inquiétude de la France, et de la puissance malgré la jalousie de l'Europe¹¹. » Dans cet énoncé, « pouvoir » se réfère à la politique intérieure, et « puissance » à l'extérieure ; les partitifs « du » et « de la » définissent les deux noms comme signifiants d'une force quantitative et quantifiable, instrument au service des états. Quand il est suivi de l'adjectif « publique », *puissance* est dans un contexte économique politique. Hugo se fait le porte-parole du socialisme pour organiser économiquement la « puissance publique¹² ». Dans le domaine social, elle doit associer travail et salaire de façon équitable : « De ces deux choses combinées, puissance publique au dehors, bonheur individuel au-dedans, résulte la prospérité sociale¹³. » Venise et l'Angleterre sont des contre-exemples : « Vous aurez comme Venise une puissance artificielle, ou comme l'Angleterre une puissance matérielle, vous serez le mauvais riche¹⁴. » Dans un autre énoncé, l'auteur évoque la puissance « collective¹⁵ » et lui assigne une responsabilité socio-économique qui aboutit à un état interventionniste :

[...] créer de vastes champs d'activité publique et populaire, avec comme Briarée cent mains à tendre de toutes parts aux accablés et aux faibles, employer la puissance collective à ce grand devoir d'ouvrir des ateliers à tous les bras [...] c'est là, que les cœurs égoïstes le sachent, la première des nécessités politiques¹⁶.

1. Au XII^e siècle.

2. *Ibid.*, p. 655.

3. *Ibid.*, p. 663.

4. *Ibid.*, p. 655.

5. *Ibid.*, p. 494.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 888.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*, 828. Voir aussi p. 513.

10. *Ibid.*, p. 832.

11. *Ibid.*, p. 659.

12. *Ibid.*, p. 665, trois fois cité.

13. *Ibid.*

14. *Ibid.*, p. 665-666. Venise est occupée par l'empire d'Autriche.

15. *Ibid.*, p. 790.

16. *Ibid.*

Le mot « ateliers » n'est pas sans rappeler les *ateliers nationaux* de 1848. Ceux-ci étaient issus d'un projet de Louis Blanc qui se plaignait à juste titre de ce que Marie, ministre des travaux publics, en avait fait¹. À treize ans de distance, *Les Misérables* rend justice au projet de Louis Blanc alors qu'en 1848, Hugo le considérait avec ironie². Reste que le concept de « puissance » se concilie difficilement avec celui d'équité sociale. Au pluriel, et de façon hyperbolique, Fantine voit Javert et M. Madeleine, qui s'affrontent pour décider de son sort, comme des « puissances³ », alors qu'ils ne sont que des représentants de l'état. C'est déjà une délégation de « puissance » qui l'a fait renvoyer de l'atelier où elle travaillait ; commenté ainsi : « Les meilleurs hommes sont souvent forcés de déléguer leur autorité. C'est dans cette pleine puissance, et avec la conviction qu'elle faisait bien, que la surveillante avait instruit le procès, jugé, condamné et exécuté Fantine⁴. »

L'emploi analogique du mot se retrouve dans le composé à valeur superlative « toute-puissance ». C'est l'un des attributs d'Enjolras : « Enjolras, l'homme principe, avait sur ses coreligionnaires cette sorte de toute-puissance qui se dégage de l'absolu⁵. »

Le nom « suprématie » nomme la primauté du souverain dans l'Église, et la supérieure du Petit-Picpus l'emploie comme tel : « Saint Léon II a écrit deux lettres exprès, l'une à Pierre Notaire, l'autre au roi des Visigoths, pour combattre et rejeter, dans les questions qui touchent aux morts, l'autorité de l'exarque et la suprématie de l'empereur⁶. » Le sens politique est ironiquement affecté à Javert qui, prisonnier des insurgés, a « cet indéfinissable sourire où se condense la suprématie de l'autorité enchaînée⁷. »

Autorité, majesté, règne, dynastie

Le terme « d'autorité » a désigné le pouvoir de gouverner politiquement à partir du XVII^e siècle et par extension les hommes en qui il s'incarne (XVIII^e siècle). Il a des connotations dépréciatives dans *Les Misérables* selon le contexte et selon ceux qui parlent. Hugo distingue *autorité*, *domination* et *dignité* à propos du pouvoir de Louis-Philippe : « [...] prisant plus la domination que l'autorité, et l'autorité que la dignité [...]⁸. » Cette gradation grammaticalement ascendante est inversement proportionnelle à la valeur morale du roi. Qualifié d'« antique », *l'autorité* est placé dans une liste de mots péjoratifs, lorsque sont évoqués les tenants de l'union du trône et de l'autel :

Ces théoriciens, gens d'esprit d'ailleurs, ont un procédé bien simple, ils appliquent sur le passé un enduit qu'ils appellent ordre social, droit divin, morale, famille, respect des aïeux, autorité antique, tradition sainte, légitimité, religion ; et ils vont criant : – Voyez ! prenez ceci, honnêtes gens⁹.

1. « Les ateliers sociaux, tels que je les avais proposés, constituaient des familles de travailleurs unis par le lien de la plus étroite solidarité. Les ateliers nationaux, tels qu'ils furent gouvernés par M. Marie, ne furent qu'un rassemblement tumultueux de prolétaires, qu'on se contenta de nourrir, faute de savoir les employer. » Louis Blanc, *Histoire de la Révolution de 1848*, Librairie Internationale, A. Lacroix, Verboeckhoven et C^o éd., Bruxelles, 1870, t. I, p. 221.

2. Voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. I, p. 1025 *sqq.*

3. *Les Misérables*, p. 158.

4. *Ibid.*, p. 144.

5. *Ibid.*, p. 935.

6. *Ibid.*, p. 487.

7. *Ibid.*, p. 972.

8. *Ibid.*, p. 658. La suite de l'énoncé concède toutefois que cela est profitable à l'État.

9. *Ibid.*, p. 406.

Suivi d'autres expansions, le nom désigne les différents domaines dans lesquels l'autorité s'exerce : « l'autorité ecclésiastique [qui] était la première de toutes¹ » pour Javert, « l'autorité privée² » des gardes nationaux qui fusillent sans procès les insurgés prisonniers et, à proximité de situation, les sbires de la cadène qui ont « l'autorité du bourreau³ ». Dans un parallèle entre *royauté* et *science*, Hugo oppose alors « l'autorité prise dans le vrai » (la science) à « l'autorité prise dans le faux » (la royauté), substituant ainsi le savoir à la politique, non loin des idées positivistes⁴.

Comme expansion, le nom se rencontre plusieurs fois dans l'expression « agent de l'autorité⁵ ». La suite lexicale « principe d'autorité⁶ » est au cœur du questionnement de Javert (« homme de l'autorité⁷ ») lorsqu'il décide du sort final de Jean Valjean : « Jusqu'ici, tout ce qu'il avait eu au-dessus de lui avait été pour son regard une surface nette, simple, limpide ; là rien d'ignoré ni d'obscur ; rien qui ne fût défini, coordonné, enchaîné, précis, exact, circonscrit, limité, fermé [...] l'autorité était une chose plane [...] »⁸. Ce que lui oppose Hugo est une totalité inverse : « L'irrégulier, l'inattendu, l'ouverture désordonnée du chaos, le glissement possible dans un précipice [...] le fait des régions inférieures, des rebelles, des mauvais, des misérables⁹. » Dans l'affrontement entre les institutions et une conscience qui tout à coup s'ouvre à ce problème, on retrouve un des axes majeurs de la relation individu / société.

Au sens métonymique, *autorité* désigne les hommes de l'administration, dépositaires du pouvoir¹⁰. Aux yeux du *gamin*, le gendarme en est un avatar : « – Laissez-moi monter, m'sieu le gendarme, dit le gamin. Et pour attendrir l'autorité, il ajoute : Je ne tomberai pas. – Je m'importe peu que tu tombes, répond le gendarme¹¹. »

Majesté renvoie à un comparatif latin de supériorité (*major*, plus grand) – *majestas* désignant à Rome la souveraineté de l'État ou du peuple. Le suffixe « -té » ajoute à l'adjectif le sème de la qualité, la *majesté* étant le propre de ce qui est supérieur. Au XIV^e siècle, le nom exprime le caractère sacré du pouvoir royal ou impérial et prend un second sens comme titre honorifique. Hugo l'emploie à tous ses sens, et le place à proximité lexicale de « pouvoir royal » ou « pouvoir impérial » en parlant de « majestés absolues¹² ». Il lui donne aussi le sens de qualité attachée à ce pouvoir en constatant qu'elle manquait aux Bourbons renonçant au trône¹³ et à Louis-Philippe qui leur succède, (« La majesté lui faisait défaut [...] »¹⁴). En revanche, d'après Marius, Napoléon l'avait naturellement : « À Tilsitt il enseignait la majesté aux empereurs¹⁵. » L'auteur joue sur la correspondance du titre et de la fonction en jugeant Louis-Philippe : « franc-bourgeois le jour où il fut majesté¹⁶. »

1. *Ibid.*, p. 236.

2. *Ibid.*, p. 954.

3. *Ibid.*, p. 718.

4. *Ibid.*, p. 33. « L'homme ne doit être gouverné que par la science », affirme le conventionnel G. (*Ibid.*)

5. Voir *Index*.

6. *Les Misérables*, p. 1045.

7. *Ibid.*, p. 1040.

8. *Ibid.*, p. 1044.

9. *Ibid.*

10. Voir *Index*.

11. *Les Misérables*, p. 464.

12. *Ibid.*, p. 888.

13. *Les Misérables*, p. 653.

14. *Ibid.*, p. 659.

15. *Ibid.*, p. 658.

16. *Ibid.*, p. 553.

Comme synecdoque d'abstraction¹, le mot lui inspire un rapprochement frappant avec l'éléphant de la Bastille : « Il avait quelque chose d'une ordure qu'on va balayer et d'une majesté qu'on va décapiter². »

Le nom « règne » diffère de *royauté*. Il désigne au sens abstrait un gouvernement royal ou impérial, évalué dans sa durée. Correspondant étymologiquement à « il règne », c'est-à-dire à une phrase active, comme tel, il est satisfaisant pour qui aime le pouvoir. Dans un énoncé dont le contexte est la politique extérieure de la France sous la monarchie de Juillet, Hugo lui donne ce sens accusateur :

Dans les griefs de l'histoire, contre Louis-Philippe, il y a une défalcation à faire ; il y a ce qui accuse la royauté, ce qui accuse le règne et ce qui accuse le roi ; trois colonnes qui donnent chacune un total différent [...] la Belgique refusée, l'Algérie trop durement conquise, et, comme l'Inde par les anglais, avec plus de barbarie que de civilisation, le manque de foi à Abd-el-Kader, Blaye, Deutz acheté, Pritchard payé, sont le fait du règne [...]³.

Séparé du facteur personnel (le roi) et de la forme du régime (la royauté), le *règne* représente, sous forme de bilan, l'autorité qui s'est exercée à l'extérieur. Le nom participe alors de l'éclatement en trois parties de la notion même de pouvoir monarchique. Au sens métonymique de période, le nom fournit des repères temporels (énième année « de son règne », « du règne de ») dans plusieurs énoncés qui se réfèrent à Louis XVIII et à Louis-Philippe⁴. Le règne de Louis XIV est qualifié de « grand règne⁵ » dans un contexte ironique et critique. L'Empire n'est évoqué que par métaphore : « L'idéal, sous ce règne de la matière splendide, avait reçu le nom étrange d'idéologie⁶. »

Le nom « dynastie » vient d'un nom grec, *dunastès*, désignant le détenteur d'un pouvoir non démocratique exercé sous le couvert d'un pouvoir plus fort⁷. Au XVIII^e siècle le mot a été actualisé comme exprimant le droit héréditaire d'une famille à régner – les querelles de succession expliquant sans doute cette actualisation. Hugo emploie ce terme de façon insistante à propos de la monarchie de Juillet et du souci de dynastie qui avait présidé au choix d'un prince d'Orléans :

Selon ces politiques [les habiles], ingénieux à mettre aux fictions profitables un masque de nécessité, le premier besoin d'un peuple après une révolution, quand ce peuple fait partie d'un continent monarchique, c'est de se procurer une dynastie [...]. La dynastie cache l'échafaudage et couvre l'ambulance⁸.

D'après lui, Louis-Philippe a trop peu honoré sa fonction parce qu'« il a été un roi trop père⁹ » et il ajoute : « cette incubation d'une famille qu'on veut faire éclore dynastie a peur de tout et ne veut pas être dérangée ; de là des timidités excessives, importunes au peuple qui a le

1. La synecdoque d'abstraction emploie par exemple *gouvernement* pour *gouvernants*.

2. *Ibid.*, p. 755.

3. *Ibid.*, p. 659-660. Hugo signale les abandons du roi en matière de politique extérieure. Pritchard, consul d'Angleterre à Tahiti, fut expulsé quand la France assura le protectorat de l'île en 1843 ; l'Angleterre exigea des excuses et le paiement d'une indemnité. La citadelle de Blaye servit de prison à la duchesse de Berry, après son équipée en Provence et en Vendée en 1832 pour lever des troupes légitimistes ; elle avait été « vendue » à Thiers, alors premier ministre, pour cent mille francs, par Simon Deutz.

4. Voir *gouvernement* à l'*Index*.

5. *Les Misérables*, p. 278.

6. *Ibid.*, p. 463.

7. Le nom a été employé pour désigner ceux qui se sont partagé l'empire d'Alexandre le Grand.

8. *Les Misérables*, p. 655.

9. *Ibid.*, p. 660.

14 juillet dans sa tradition civile et Austerlitz dans sa tradition militaire¹. » Napoléon, quant à lui, avait bousculé la tradition héréditaire et fait de simples soldats des rois, ce pourquoi Marius l'admire : « Apparaître et régner, marcher et triompher, avoir pour étapes toutes les capitales, prendre ses grenadiers et en faire des rois, décréter des chutes de dynasties, transfigurer l'Europe au pas de charge [...] qu'y a-t-il de plus grand² ? » Cet éloge, Hugo le développera longuement dans *Philosophie* : « L'antique principe d'autorité héréditaire et légitime a râlé sous ses gigantesques bottes à l'écuyère³ », écrit-il, et il ajoute : « Pour nous, Bonaparte, nous l'avons déjà dit ailleurs (c'est-à-dire dans *Les Misérables*⁴) c'est Robespierre II⁵. »

Gouvernement, gouverner, régime, royauté, régicide

Le nom « gouvernement » est un déverbal* formé directement sur le verbe « gouverner ». Par l'aspect factitif du suffixe, il exprime l'action et résultat. *Gouvernement* est à proximité de sens de *pouvoir exécutif* dont il signifie la praxis politique, voire le pragmatisme. Au XVI^e siècle, Jean Bodin acceptait déjà l'opportunisme de principe au nom duquel un état aristocratique pouvait *gouverner* avec le peuple et un état démocratique employer des méthodes aristocratiques⁶. En 1792, Robespierre s'élèvera à l'inverse contre le veto royal, le considérant comme une atteinte *gouvernementale* à la souveraineté populaire :

Il faut se rappeler que les gouvernements quels qu'ils soient sont établis par le peuple et pour le peuple ; que tous ceux qui gouvernent et par conséquent les rois eux-mêmes, ne sont que les mandataires et les délégués du peuple, que les fonctions de tous les pouvoirs politiques, et par conséquent de la royauté, sont des devoirs publics et non des droits personnels, ni une propriété particulière [...]⁷.

Dans *Les Misérables*, Hugo parle peu de *séparation des pouvoirs*⁸. Le mot « gouvernement » se définit donc souvent comme un pouvoir global. Dans son long monologue intérieur final, Javert évoque, à l'intérieur d'une liste de termes institutionnels, « la magistrature, le gouvernement » (c'est-à-dire le *judiciaire* et l'*exécutif*), « l'infailibilité légale » (c'est-à-dire le *législatif*)⁹, comme trois pouvoirs confondus. Comme tel, le gouvernement est la cible d'oppositions violentes. Dans divers énoncés, il est question de « renverser », de « démolir », de « crosser », de « flanquer le gouvernement par terre »¹⁰. Celui-ci est l'opposant direct à l'insurrection et il s'y prépare : « De son côté, le gouvernement observait. Il observait la main sur la poignée de l'épée¹¹. » Le nom « armée »,

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*, p. 533.

3. « Philosophie », *Critique*, p. 604.

4. « Le dix-huit juin 1815, Robespierre à cheval fut désarçonné. » (*Les Misérables*, p. 277.)

5. « Philosophie », *Critique*, p. 605. Il le dit en empruntant la phrase de Metternich : « Napoléon, c'est Robespierre à cheval ».

6. Jean Bodin (1529-1589), juriste ; dans *De la République* (1576), il donne la définition de la *souveraineté* comme pouvoir indivisible de faire des lois générales que l'État met en pratique.

7. Maximilien de Robespierre, « Contre le droit de veto » (1789), *éd. cit.*, p. 88. Mais la dictature montagnarde déclare en octobre 1793 : « Le gouvernement provisoire de la France est révolutionnaire jusqu'à la paix. »

8. Alors que les expressions « pouvoir exécutif » et « pouvoir législatif » figurent abondamment dans les *Discours* avant le coup d'État de 1851, dans *Napoléon le petit* et dans *Histoire d'un crime*. Ce silence est à mettre au compte de l'impasse qu'il fait sur la période de l'exil dans *Les Misérables*, et des blancs quant à 1848. Le temps du roman l'explique en partie, puisque les différentes chartes laissaient une place réduite au parlement. La monarchie de Juillet était une monarchie constitutionnelle, mais non parlementaire, à plus forte raison la Restauration, sans parler de l'Empire.

9. *Les Misérables*, p. 1045.

10. Voir *Index*.

11. *Les Misérables*, p. 835.

au sens métonymique, est donc tout naturellement un substitut de *gouvernement*. Dans plusieurs énoncés, le couple antithétique armée / insurgés est répété dans un autre couple, celui du pouvoir exécutif et des sociétés populaires ; en témoigne un interrogatoire de police rapporté par l'auteur : « – Vous êtes trop jeune pour avoir pris ce grave parti tout seul d'attaquer le gouvernement. D'où vous venaient vos instructions ? – Du comité central¹ ». L'auteur en fait le commentaire : « Là, dans ce lieu marqué pour la lutte, le gouvernement et l'insurrection, la garde nationale et les sociétés populaires, la bourgeoisie et l'émeute, allaient s'aborder à tâtons². »

Le nom désigne par métonymie les différentes administrations : les impôts et la préfecture³. Certains énoncés incarnent le gouvernement dans la personne royale : Louis XVIII (« C'est ce gros-là qui est le gouvernement⁴ »), Louis-Philippe, cité par Grantaire dans une caricature efficace :

Je n'exècre pas ce gouvernement-ci. C'est la couronne tempérée par le bonnet de coton. C'est un sceptre terminé par un parapluie. Au fait, aujourd'hui j'y songe, par le temps qu'il fait, Louis-Philippe pourra utiliser sa royauté à deux fins, étendre le bout sceptre contre le peuple et ouvrir le bout parapluie contre le ciel⁵.

Considérant l'opposition aux *Ordonnances* de 1830, Hugo montre l'effet bénéfique de la Révolution sur la légitimité gouvernementale, tout en regrettant qu'elle n'ait pas été jusqu'à la république : « Elle [la nation] se défendit, se contint, remit les choses à leur place, le gouvernement dans la loi, les Bourbons dans l'exil, hélas ! et s'arrêta⁶. » Il en profite alors pour dénoncer le suffrage censitaire instauré par la charte rénovée : « Dans les griefs de l'histoire contre Louis-Philippe [...] le gouvernement de compte à demi avec trois cent mille privilégiés⁷ [...]. » L'ambiguïté du suffrage censitaire empêche alors que l'on considère les gouvernements de Charles X et de Louis-Philippe comme de simples pouvoirs exécutifs⁸. En revanche, dans le contexte de 1848, le mot retrouve une connotation républicaine (« gouvernement de tous par tous⁹ ») et son sens primitif d'« action de gouverner ». C'est un archaïsme d'autant plus remarquable que Hugo l'emploie aussi pour l'Ancien Régime (« Rêver la prolongation indéfinie des choses défuntes et le gouvernement des hommes par embaumement [...] cela semble étrange¹⁰. ») Mais la structure profonde est différente : le « gouvernement de tous » équivaut à « tous gouvernement » ; le « gouvernement des hommes » équivaut à « les hommes sont gouvernés ».

C'est le verbe « gouverner » au futur qui nous renseigne sur ce que Hugo entend par un vrai gouvernement : « Tôt ou tard la splendide question de l'instruction universelle se posera avec l'irrésistible autorité du vrai absolu ; et alors ceux qui nous gouverneront sous la surveillance de l'idée française auront à faire ce choix : les enfants de la France, ou les gamins de Paris ; des flammes dans la lumière, ou des feux follets dans les ténèbres¹¹. »

1. *Ibid.*, p. 674.

2. *Ibid.*, p. 884.

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 311.

5. *Ibid.*, p. 864.

6. *Ibid.*, p. 654.

7. *Ibid.*, p. 659.

8. Les différents *ministères* sont plusieurs fois évoqués, et les ministres nommés sans jugements particuliers sur chacun, et la plupart du temps de façon anecdotique. Le jugement le plus défavorable cible Casimir Périer, partisan de la peine de mort. (*Ibid.*, p. 491.)

9. *Ibid.*, p. 925.

10. *Ibid.*, p. 406.

11. *Ibid.*, p. 466.

Le nom « régime » a le même étymon que *royaume* et *royauté* avec lesquels il est en concurrence au XII^e siècle pour désigner l'action de régner. En 1789, il est actualisé par la suite lexicale « Ancien Régime ». Dans *Les Misérables*, le nom pris absolument est à proximité de *gouvernement*, et classé comme tel en deçà de la souveraineté : « Mais toute insurrection qui couche en joue un gouvernement ou un régime vise plus haut¹. » Suivi d'un adjectif, il est « régime monacal² ». Dans le livre II de la 5^e partie, intitulé « L'intestin du Léviathan », se trouve une des rares allusions au « régime actuel » : « Napoléon a bâti, ces chiffres sont curieux, quatre mille huit cent quatre mètres [d'égout] [...] ; le régime actuel, soixante-dix mille cinq cents [...] »³. » Il n'est sans doute pas fortuit pour Hugo que Napoléon III ait tant contribué à la prolongation d'un égout.

L'essentiel des occurrences de « régime » renvoient à la suite lexicale « Ancien Régime »⁴. Le conventionnel G. en célèbre l'écrasement : « nous avons démoli l'ancien régime dans les faits⁵ ». Comme phénomène socioculturel, l'auteur exprime néanmoins une certaine indulgence quant au salon de madame de T.⁶, et à propos de Louis-Philippe : « ses manières étaient du vieux régime⁷ ». La réversibilité de cette notion est syntaxiquement réalisée dans un énoncé à propos de la Restauration : « l'ancien régime est devenu le nouveau⁸. »

Royauté est dérivé de l'adjectif « royal ». Le suffixe « té » exprimant la qualité, la *royauté* est celle de celui qui règne. Hugo l'emploie différemment selon la période historique concernée. Quand elle est de droit divin, la *royauté* est condamnée. Sous la Restauration, la royauté est pour ainsi dire désamorcée par la Charte (« Il est vrai que, l'empire ayant été despotique, la royauté, par la réaction naturelle des choses, devait forcément être libérale⁹ »). Se rapportant à Louis-Philippe, *royauté* a des sens contradictoires. Dans un énoncé, le nom renvoie à la politique intérieure répressive et non démocratique du roi :

Le droit démocratique confisqué, le progrès devenu le deuxième intérêt, les protestations de la rue réprimées violemment, l'exécution militaire des insurrections, l'émeute passée par les armes, la rue Transnonain, les conseils de guerre, l'absorption du pays réel par le pays légal, le gouvernement du compte à demi avec trois cent mille privilégiés, sont le fait de la royauté [...] ¹⁰.

Dans un autre énoncé, positif celui-là, le nom évoque sa politique extérieure, entravée par la Sainte Alliance et empêchée dans son aide aux mouvements de libération nationale : « La royauté de juillet se cabrait, malgré qu'elle en eût, dans l'attelage des cabinets européens¹¹. » Mais séparant la fonction et l'homme, l'auteur remarque encore : « Dans l'établissement qui s'appela l'ordre après la révolution coupée court, le roi valait mieux que la royauté¹². »

1. *Ibid.*, p. 977.

2. *Ibid.*, p. 404.

3. *Ibid.*, p. 1002.

4. Voir *Index*.

5. *Les Misérables*, p. 34.

6. « Les habitudes y comportaient toutes sortes de raffinements involontaires qui étaient l'ancien régime même, enterré, mais vivant. » (*Ibid.*, p. 492.)

7. *Ibid.*, p. 659.

8. *Ibid.*, p. 278.

9. *Ibid.*, p. 276.

10. *Ibid.*, p. 659.

11. *Ibid.*, p. 664.

12. *Ibid.*, p. 657.

Au sens analogique du mot, et paradoxalement, l'auteur associe *royauté* et *révolution* comme cible des légitimistes : « ils attaquaient cette révolution [1830] dans sa royauté¹. » Le nom sert aussi à célébrer métaphoriquement la nature (« Les plates-bandes acceptaient la royauté légitime des lys² ») et la femme, par M. Gillenormand interposé (« Je ne suis plus royaliste que de cette royauté-là³ »), dans une espèce d'innocence retrouvée.

La lutte contre le despotisme de Hugo est aussi radicale que le despotisme de la reine rouge d'*Alice au pays des merveilles*⁴. Il évoque beaucoup le *régicide* dans son discours (*discours* s'entendant au sens linguistique). Le mot « régicide », figure dans sept énoncés⁵ et la représentation du roi décapité se retrouve souvent par ailleurs⁶. Comme adjectif substantivé, il qualifie, par exemple, Sieyès (« un régicide aboutissant à un sénateur⁷ ») et par extension de sens « les votants » dans la bouche des ultras⁸. Il donne lieu à un quiproquo burlesque sur la personne de M. Mabeuf, pris pour un ancien conventionnel par les insurgés : « Quels hommes que ces régicides ! dit Enjolras. Courfeyrac se pencha à l'oreille d'Enjolras : – Ce n'est que pour toi, et je ne veux pas diminuer l'enthousiasme. Mais ce n'était rien moins qu'un régicide. Je l'ai connu. Il s'appelait le père Mabeuf. Je ne sais pas ce qu'il a aujourd'hui. Mais c'était une brave ganache. Regarde-moi sa tête. – Tête de ganache et cœur de Brutus, répondit Enjolras⁹. » En même temps, la guillotine hante Victor Hugo comme opposant à la peine de mort¹⁰. Mais c'est au mythe de Caïn qu'il pense et non au parricide dans *Les Quatre Vents de l'esprit* : « Comment ne voit-il pas qu'il vit dans un problème, / Que l'homme est solidaire avec ses monstres même, / Et qu'il ne peut tuer autre chose qu'Abel ! / Lorsqu'une tête tombe, on sent trembler le ciel¹¹. »

Régence, Directoire

Ce sont des gouvernements intermédiaires qui ont peu de place théorique dans l'œuvre. Ils sont des repères historiques parfois accompagnés de commentaires dépréciatifs : « Je vais lui signifier cela carrément à ce grand-père, cette momie de la régence et du directoire [...]¹². » La date du 2 floréal an IV qu'un énoncé signale est celle à laquelle le Directoire envoie son message aux Cinq-Cents sur une victoire de Bonaparte en Italie (c'est aussi la date du départ de Jean Valjean pour le bagne de Toulon)¹³. Dans les analepses, *directoire* est par

1. *Ibid.*, p. 663.

2. *Ibid.*, p. 964.

3. *Ibid.*, p. 1084.

4. « – Qu'on lui coupe la tête ! » hurla la Reine, de toutes ses forces. Personne ne bougea. « Qui fait attention à vous ? » demanda Alice (qui avait maintenant retrouvé sa taille normale). « Vous n'êtes qu'un jeu de cartes ! » (Lewis Carroll, *Alice au pays des merveilles*, éd. Jean Gattégno, Gallimard, coll. folio classique, 2005, p. 175.)

5. Voir *Index*.

6. Voir par exemple *Les Misérables*, p. 755. Hugo traitera encore ce thème comme un rappel à l'ordre dans l'actualité de 1870, quand la France en guerre contre les souverains européens lui paraît menacée en tant que république : « Londres a tué le roi, Paris la royauté, / Ici le coup de hache à l'homme est limité, / Là c'est la monarchie énorme et décrépète, / C'est le passé, la nuit, l'enfer, qu'il décapite. » (« Paris incendié », *L'Année terrible, Poésie III*, p. 111.)

7. *Les Misérables*, p. 551.

8. *Ibid.*, p. 95.

9. *Ibid.*, p. 894.

10. Voir à l'*Index*.

11. « L'Échafaud », *Les Quatre Vents de l'esprit, Poésie III*, p. 1144.

12. *Les Misérables*, p. 1055.

13. *Ibid.*, p. 69. Voir *Index des chiffres et des dates*.

deux fois l'indication d'un élément vestimentaire : « tricornes claques¹ » ou « costume des incroyables² ».

Confédération, féodalité, bourgeoisie

Confédération n'a qu'une seule occurrence. Il est employé par Grantaire à propos d'un « petit prince allemand fournissant la moitié d'un fantassin à la confédération germanique, et occupant ses loisirs à faire sécher ses chaussettes sur sa haie, c'est-à-dire sur sa frontière³ ! », vision ridicule d'une *principauté* et de son chef, à laquelle Hugo n'est pas étranger. Le nom « bourgeoisie » (ancienne gestion des villes franches du Moyen Age) devient synonyme du régime de la monarchie de Juillet pour les opposants de 1832 : « – Qui nous gouverne ? – C'est monsieur Philippe. – Non, c'est la bourgeoisie⁴. » Les noms « féodalité » et « bourgeoisie » sont associés comme comparants dans un énoncé pour signifier le passage d'un symbole monarchique lourd, la Bastille, à un produit industriel dérisoire, la colonne de Juillet : « Ce monument a disparu [...] pour laisser régner en paix l'espèce de poêle gigantesque, orné de son tuyau, qui a remplacé la sombre forteresse à neuf tours, à peu près comme la bourgeoisie a remplacé la féodalité⁵. »

Féodalité (quatre occurrences) donne lieu à une substitution sémantique. Le nom est très péjoratif quand il est associé historiquement à l'ancienne monarchie, que Hugo dénonce comme « la féodalité s'appuyant sur le cloître⁶ ». Il écrit à propos de Paris : « sa nuit du 4 août dissout en trois heures mille ans de féodalité⁷ ». Mais il actualise le nom et en renouvelle le sens dans le contexte socio-économique du XIX^e siècle à propos de l'Angleterre contemporaine où « la féodalité [naît] du travail même⁸. » Il rejoint ainsi l'opinion de Blanqui qui écrit en 1869, à propos de la France, : « Sur les ruines du bourgeois modeste s'élève, plus savante et plus terrible que le vieux patriciat, cette triple féodalité financière, industrielle et commerciale qui tient sous ses pieds la société entière⁹. »

Le despote, le tyran, la tyrannie

Le nom « despote » a pour référent une personne mais, précédé de l'article défini anaphorique, *despote* conceptualise une forme de gouvernement sans pouvoirs intermédiaires. Montesquieu écrit à propos du despote, dans *De l'Esprit des lois* : « il n'a aucune règle, et ses caprices détruisent tous les autres¹⁰ ». À la différence du *despotisme* qui est un système, le gouvernement du despote est dans la praxis des acteurs de l'histoire. Le « despote » qu'évoquent plusieurs énoncés des *Misérables* est Napoléon. La connotation est épique car ce despote-ci est différent des autres. L'explication en est donnée par la voix de Marius, mais l'auteur est à proximité : « Despote mais dictateur ; despote résultant d'une république et résumant une révolution¹¹. » Sa conquête de l'Europe monarchique comme héritier de 1793 donne à l'empereur un statut différent de celui des despotes orientaux évoqués par Montesquieu. Hugo avance au bénéfice de son héros la France révolutionnaire qui se construit

1. *Ibid.*, p. 718.

2. *Ibid.*, p. 475.

3. *Ibid.*, p. 862.

4. *Ibid.*, p. 670.

5. *Ibid.*, p. 756.

6. *Ibid.*, p. 406.

7. *Ibid.*, p. 469.

8. *Ibid.*, p. 665.

9. Auguste Blanqui, *op. cit.*

10. Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, GF Flammarion, coll. GF 1979, t. 1, p. 150.

11. *Les Misérables*, p. 502. La dictature était proclamée à Rome quand la patrie était en danger.

pour se défendre, et devient conquérante : « [...] les ténèbres du despote luttent avec l'éblouissement du capitaine¹. » Au-delà, c'est toute l'histoire de France que parfait Napoléon qui « fut le prodigieux architecte d'un écroulement, le continuateur de Charlemagne, de Louis XI, de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV et du Comité de Salut public² ». L'auteur convient néanmoins que si l'homme a des circonstances atténuantes le système est inacceptable : « Certes le despotisme reste le despotisme, même sous le despote de génie³. » Dans les autres énoncés, *despote* rejoint le despotisme, si l'on peut dire, ordinaire, celui dont les hommes de la révolution ont accusé la monarchie de droit divin et qui donne lieu, chez Hugo comme chez Montesquieu, à l'association *despote / esclave*⁴.

Le mot « tyran » est à proximité de *despote*⁵. La différence entre les deux noms vient d'Aristote dans *La Politique*. Celui-ci affecte la tyrannie au monde grec, comme usurpation exceptionnelle du pouvoir par un *tyran*, et le despotisme au monde barbare, propre à la servitude et naturellement soumis à un *despote*. Cette ségrégation culturelle servira plus tard de justification aux Européens des XVI^e et XIX^e siècles pour la déportation des noirs en Amérique et la colonisation pratiquée en Afrique et en Asie. Jean-Jacques Rousseau reprecise la définition du nom dans *Du Contrat social* :

Dans le sens précis, un Tyran est un particulier qui s'arroge l'autorité royale sans y avoir droit C'est ainsi que les Grecs entendaient ce mot de Tyran. : Ils le donnaient indifféremment aux bons et aux mauvais Princes dont l'autorité n'était pas légitime. Ainsi, *Tyran* et *usurpateur*, sont deux mots parfaitement synonymes. Pour donner différents noms à différentes choses, j'appelle Tyran l'usurpateur de l'autorité royale, et despote l'usurpateur du pouvoir souverain. Le tyran est celui qui s'ingère contre les lois à gouverner selon les lois ; le despote est celui qui se met au-dessus des lois mêmes⁶.

Tyran a vingt-quatre occurrences dans l'œuvre⁷. L'individualisation de la fonction conduit Hugo à ne pas faire un absolu de la nocivité du tyran. Louis XVI est qualifié de « pauvre tyran⁸ », et Louis-Philippe est difficilement assimilable à un « tyran⁹ ». Il y a pour l'auteur « les tyrans illustres » et « les tyrans infâmes¹⁰ », et « une difformité de bassesse correspondante à la laideur du tyran¹¹ ». Les exemples se trouvent dans l'histoire antique : « Rome sent plus mauvais sous Vitellius que sous Sylla¹² ». Dans l'actualité de 1861, tout laisse supposer qu'on peut remplacer Rome par Paris et Vitellius et Sylla par Napoléon 1^{er} et

1. *Ibid.*, p. 250.

2. *Ibid.*, p. 502. Cette liste sera reprise partiellement dans *L'homme qui rit* dans un tout autre contexte : « L'œuvre despotique de Louis XI, de Richelieu et de Louis XIV, la construction d'un sultan, l'aplatissement pris pour l'égalité, la bastonnade donnée par le sceptre, les multitudes nivelées par l'abaissement, ce travail turc fait en France, les lords l'ont empêché en Angleterre. » (*Roman III*, p. 717.)

3. *Les Misérables*, p. 832.

4. Voir *Index*.

5. Ils ont la même valeur à partir de la Révolution (le mot « valeur » en linguistique désigne un fonctionnement du mot qui transcende la relation entre le signe et son référent. Comme l'explique Saussure, une valeur monétaire demeure la même, quelle que soit la monnaie qui la matérialise.)

6. Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat Social*, GF Flammarion, 2001, p. 126-127.

7. Voir *Index*. Par analogie, M. Gillenormand nomme Cosette « cette petite tyranne », *Les Misérables*, p. 1084.

8. *Les Misérables*, p. 660.

9. *Ibid.*, p. 888.

10. *Ibid.*, p. 832.

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*

Napoléon III¹. Pour le conventionnel G., le *tyran* est un abstrait : « Je veux dire que l'homme a un tyran, l'ignorance. J'ai voté la fin de ce tyran-là². »

La *tyrannie* (huit occurrences), est le gouvernement du *tyran*. La Révolution française a uni *tyran* et *despote*, *tyrannie* et *despotisme* dans une réprobation identique³. Ferdinand Brunot écrit que « ces deux noms sont les mots les plus honnis pendant la Révolution⁴ ». L'anathème se poursuivra jusqu'à la Commune⁵. C'est bien ainsi que Hugo l'entend, même si, quand il est question de l'Empire, la connotation reste toujours ambiguë (« Il avait répandu sur la terre toute la lumière que la tyrannie peut donner ; lumière sombre⁶ »). Avec la majuscule qui en fait une allégorie, le nom figure dans une liste où se trouvent *Préjugé*, *Oppression*, *Despotisme*, entre autres⁷. L'exemple historique des Césars déliquescents peints par Tacite fait le lien entre la censure et la tyrannie : « La tyrannie contraint l'écrivain à des rétrécissements de diamètre qui sont des accroissements de force⁸. » L'écrivain reste la seule arme de l'opposition, on pense évidemment au rôle de Victor Hugo pendant l'exil.

Démagogie, démagogique, démagogue, démocratie, ochlocratie, aristocratie,

Le nom « démagogie » est quant à lui absent. Il est pourtant implicitement évoqué quand la guillotine et le Mardi Gras sont décrits comme des spectacles offerts au peuple pour le détourner de préoccupations plus sérieuses. L'auteur signale *démagogue* comme équivalent de *jacobin* pour la droite après 1848⁹, et l'emploie ironiquement en ce sens : « Les royalistes de maintenant sont des démagogues, disons-le à leur louange¹⁰. » Même emploi ironique de *démagogique* qualifiant ce que disent Metternich et M. Gillenormand¹¹.

L'élément tiré du grec « cratie » (force) entre dans la composition de mots signifiant des formes de gouvernement ; il complète d'autres mots grecs, précisant à qui revient la force de pouvoir gouverner : *demos* (peuple), *ochlos* (foule), *aristos* (le meilleur).

On relève dix occurrences de *démocratie* (contre cinquante quatre de *république*) et quatre de *démocrate*. La *démocratie* est le gouvernement du peuple par lui-même, le *demos*,

1. Dans l'actualité politique de 1863, dans un texte virulent intitulé *Le Tyran*, l'auteur condamne tous les tyrans réels qui sévissent encore de par le monde : l'Amérique de l'esclavage, l'Europe des supplices et de l'intolérance, l'Asie et l'Afrique des coutumes inhumaines. « le Tyran », *Prose philosophique des années 60-65, Critique*, p. 614-615.

2. *Les Misérables*, p. 33.

3. Montesquieu avait donné le signal en assimilant les monarchies européennes modernes à des gouvernements en voie de devenir despotiques. « Tyrans, descendez au cercueil » dit *Le Chant du départ*.

4. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française*, t. IX, Armand Colin, 1927, p. 645.

5. Bien que Benjamin Constant et Alexis de Tocqueville, représentants de la pensée libérale, aient considéré comme démodées les notions de « despotisme » et de « tyrannie ».

6. *Les Misérables*, p. 277.

7. « Qui que vous soyez qui vous nommez Préjugé, Abus, Ignominie, Oppression, Iniquité, Despotisme, Injustice, Fanatisme, Tyrannie, prenez garde au gamin béant », *ibid.*, p. 460.

8. *Ibid.*, p. 831.

9. *Ibid.*, p. 1012. Hugo a dénoncé l'emploi qu'en a fait le futur Napoléon III pour sa propagande avant le coup d'État et reprend presque mot pour mot la phrase de *Napoléon le Petit* : « [...] les mots *jacobin* et *sans-culottes*, décidément trop usés, avaient remis à neuf le mot *démagogue*. » (*Napoléon le Petit*, éd. cit., p. 110.) Cet emploi que fait la réaction de *démagogie* et de *démagogue* explique que la « chose » démagogie gouvernementale soit dans *Les Misérables*, mais que le « nom » n'y soit pas. Voir aussi Dubois, *op. cit.*, p. 280-281.

10. *Les Misérables.*, p. 492.

11. *Ibid.*, p. 660, 1080.

comme l'écrit Hugo, qui note à propos de juin 1848 : « l'ochlocratie s'insurge contre le demos¹ ». Mais l'ochlocratie et la démocratie athénienne sont confondues dans un autre énoncé : « Athènes était une ochlocratie². » De quel *demos*, par ailleurs, s'agit-il ? La problématique du choix entre démocratie représentative ou participative n'est pas posée en ces termes dans *Les Misérables*. Pris absolument et sans déterminant, *démocratie* ne contient que sa définition³. Le mot est très voisin[s] de ne rien signifier du tout⁴ » pour Grantaire, et, pour M. Mabeuf, c'est une « billevesée[s]⁵ ». Paradoxalement ces deux personnages mourront en criant : « Vive la république ! »

Le nom « démocratie » est en association avec *peuple* dans trois énoncés où les deux mots s'opposent à *roi* et *royauté* – le roi étant *Louis-Philippe*⁶. Un énoncé en résumé l'idée : « [...] le roi défend la royauté, la démocratie défend le peuple [...]⁷. » Se pose alors la question de la définition du peuple démocratique lui-même. Pour Rousseau, il doit être vertueux ; pour Hugo, il est une réalité historique et un devenir. Comme expansion, *démocratie* a Enjolras comme « officiant et militant⁸ » (« soldat de la démocratie⁹ ») et les soldats français de l'Intervention en Espagne comme « fils » victimes d'un « contresens hideux¹⁰ ». Pour l'auteur, « la grandeur de la démocratie, c'est de ne rien nier et de ne rien renier de l'humanité¹¹ », affirmation qui lui permet de relier les deux concepts de manière optimiste.

La démocratie n'est pas forcément la république ; ainsi Marius se dit, selon ses propres termes, « démocrate- bonapartiste¹² » quand il fait la connaissance des membres de l'A B C. C'est l'époque où, pour lui, Napoléon est « l'homme-peuple¹³ ».

Les trois occurrences d'*ochlocratie* sont regroupées dans la thématique des déshérités : « [...] ces mots qui veulent être des injures, gueux, canailles, ochlocratie, populace, constatent, hélas ! plutôt la faute de ceux qui règnent que la faute de ceux qui souffrent ; plutôt la faute des privilégiés que la faute des déshérités¹⁴. » Selon l'auteur, « les gueux ont fait la Hollande¹⁵ », « la populace a plus d'une fois sauvé Rome¹⁶ », « la canaille suivait Jésus-Christ¹⁷ » et « Athènes était une ochlocratie¹⁸ ». Avec ce mot rare, Hugo donne à « populace » et à « canaille » un équivalent approximatif dont la connotation est valorisante. Il offre à la foule un rôle politique positif, en opposition avec ce qu'il écrit en d'autres circonstances¹⁹.

1. *Ibid.*, p. 925. Maurice Agulhon commente ainsi les motivations des insurgés en 1848 : « Volonté incarnant le droit moral, le droit à la vie, le droit du coeur, le droit du peuple. » (*Coup d'État et République*, Presses de Sciences Po, 1997, p. 48.)

2. *Ibid.*

3. Voir *Index*.

4. *Ibid.*, p. 521.

5. *Ibid.*, p. 544.

6. Voir *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 662.

8. *Ibid.*, p. 514.

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*, p. 292.

11. *Ibid.*, p. 409.

12. *Ibid.*, p. 525.

13. *Ibid.*, p. 502.

14. *Ibid.*, p. 925.

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*

17. *Ibid.*

18. *Ibid.*

19. Notamment dans *L'Année terrible*, pour le plébiscite du 8 mai 1870 : « Voici le peuple avec son épouse l'Idée ; / Voici la populace avec son accordée, / La guillotine. Eh bien , je choisis l'idéal. / Voici le peuple, il change avril en Floréal, / Il se fait République, il règne, il délibère. / Voici la populace : elle accepte Tibère. / Je veux la République et je chasse César. » « Prologue, Les 750000 OUI », *L'Année terrible, Poésie III*, p. 9.)

Comme forme de gouvernement, le nom « aristocratie » ne figure que dans un énoncé concernant l'Angleterre : « [...] l'Angleterre, aristocratie, tombera, mais l'Angleterre, nation, est immortelle¹. » L'auteur s'explique très clairement sur ce point en s'appuyant sur les grandes inégalités de ressources, dont il rend responsable la chambre des lords. *Aristocratie* désigne par ailleurs un état, la *noblesse* ; les deux mots ont la même valeur dans l'énoncé qui les contient : « Une des idées fausses de la bourgeoisie de la restauration en fait d'aristocratie et de noblesse, c'était de croire à la particule². »

Hiéarchie, monarchie, oligarchie, anarchie

L'élément tiré du grec « archie » signifie *commandement*. Il entre en composition avec *hieros* (*sacré*) pour désigner un pouvoir divin. Avec le privatif *an*, il en désigne l'absence. Avec *oli* (un petit nombre), il nomme le gouvernement de quelques-uns ; avec *mono*, celui d'un seul.

La *hiérarchie* dans *Les Misérables* intéresse politiquement l'Angleterre qui « croit à l'hérédité et à la hiérarchie³ » et où « la hiérarchie militaire anglaise ne [permet] de citer dans un rapport aucun héros au-dessous du grade d'officier⁴. » Linguistiquement, Hugo étend le sens du mot à toute la société en écrivant que « tous les accidents de la hiérarchie sociale ont leur argot⁵ »

La *monarchie* est le gouvernement d'un seul homme, puis le gouvernement d'un roi (XIV^e siècle). Le nom est à proximité de *royauté* avec une connotation supplémentaire liée à la sémantique du commandement unique. La *monarchie* se réfère à des époques différentes dans l'œuvre. Il y a ce que Hugo nomme « l'ancienne monarchie⁶ » ou « la vieille monarchie⁷ », qui a la même valeur que la royauté d'Ancien Régime, phénomène politique français qui va de 1515 à 1789. Il l'évoque de manière très péjorative dans une simple interrogation du conventionnel G. (« Vous le trouvez inexorable [93], mais toute la monarchie, monsieur⁸ ? »), et avec une espèce d'indulgence ironique quand il se place au point de vue des vieux émigrés : « de braves et nobles gentilshommes [...] désespérés de ne plus retrouver leur monarchie⁹. » Le thème dominant concernant la monarchie d'Ancien Régime est celui d'un monde en voie de disparition. Ce caractère obsolète est résumé par l'emploi du pluriel et d'une métaphore « les monarchies ces tartigrades¹⁰ ».

Monarchie renvoie aussi à la Restauration dans plusieurs énoncés¹¹, et à la monarchie de Juillet (suite lexicale absente¹²), qui sont des compromis insatisfaisants, théoriquement jugés comme tels : « [...] le relatif qui est la monarchie, résiste à l'absolu, qui est la république [...]»¹³. » Cela va de jugements radicaux comme celui de Marius rejoignant l'insurrection

1. *Les Misérables*, p. 666.

2. *Ibid.*, p. 518.

3. *Ibid.*, p. 275.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, p. 776.

6. *Ibid.*, p. 462.

7. *Ibid.*, p. 1002.

8. *Ibid.*, p. 37.

9. *Ibid.*, p. 493.

10. *Ibid.*, p. 664.

11. Voir *Index*.

12. Dans *Les Misérables*, Hugo parle de « l'appareil de juillet » (p. 663), de « l'établissement de juillet » (p. 664), de « royauté de juillet » (*Ibid.*).

13. *Ibid.*, p. 662. Voir *Index*.

(« la monarchie c'est l'étranger¹ ») à des constats relativisants : « La plupart [des membres de l'A B C], causant à cœur ouvert, rendaient justice aux qualités de ce roi mitoyen à la monarchie et à la révolution². » Quant à l'Empire, il est une « monarchie militaire³ » dont l'Europe est involontairement solidaire dans la défaite de Waterloo : « Journée fulgurante, en effet, écroulement de la monarchie militaire qui, à la grande stupeur des rois, a entraîné tous les royaumes [...]»⁴. »

L'*oligarchie* ne figure que dans un seul énoncé et désigne le pouvoir financier. Le terme est au pluriel et renvoie à l'Angleterre, « puissance matérielle⁵ », et à Venise, « puissance artificielle⁶ », promises toutes deux à « une voie de fait » ou à une « banqueroute », car ce sont « des constructions sociales, les oligarchies superposées aux nations, et non les nations elles-mêmes⁷. »

L'*anarchie* est l'absence de commandement, et fait appel à la vertu individuelle. Elle suppose la sortie de la *polis* antique pour celui qui s'en réclame et qui considère les hommes d'état comme des calamités⁸. Le nom a très vite évolué vers le concept de « désordre » lié à une trop grande liberté. Pour Platon, l'anarchie est dans la droite ligne de la démocratie, ce qui le conduit à condamner cette dernière. L'*Encyclopédie* de d'Alembert et Diderot en fait l'inverse du despotisme : « On peut assurer que tout gouvernement en général tend au despotisme ou à l'anarchie⁹. » Hugo, non sans ironie, met ce couple de mots antithétiques dans la bouche d'un bourgeois « quadragénaire » : « Mon fils, tiens-toi à égale distance du despotisme et de l'anarchie¹⁰. »

Les énoncés d'*anarchie* en multiplient les sens selon qui parle. Hugo le traduit en langage ultra (« le monarchisme faisant obstacle au progrès qualifié anarchie¹¹ ») et lui donne un sens métonymique dans la bouche d'un privilégié qui voit venir des petits pauvres dans le jardin du Luxembourg : « l'anarchie entre dans ce jardin¹² ». Ce personnage anecdotique ne fait que refléter la pensée de droite au XIX^e siècle, qui considère les classes laborieuses comme dangereuses pour l'État, et les partis qui les défendent comme des intermédiaires ennemis¹³. Comme métonymie, le nom désigne aussi les insurgés dans un énoncé où « lors de l'insurrection du 12 mai 1839, rue Saint Martin, un petit vieux homme [...] allait et venait de la barricade à la troupe et de la troupe à la barricade, offrant impartialement des verres de coco – tantôt au gouvernement, tantôt à l'anarchie¹⁴ ». Il est expansion de *barricade* dans un autre : « cet édifice de l'anarchie¹⁵ », écrit Hugo parlant de la barricade Saint-Antoine en 1848.

Anarchie renvoie à la morale libertaire du *gamin* et de Gavroche¹⁶. Celle du gamin est : « L'anarchie libre penseuse du mioche¹⁷ » ; celle de Gavroche se manifeste par une agitation

1. *Les Misérables*, p. 888.

2. *Ibid.*, p. 977.

3. *Ibid.*, p. 273.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, p. 666.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. C'est le cas d'Antisthène (440-336), et de toute l'école cynique.

9. *Encyclopédie*, Stuttgart, F. Frommam – Verlag – Günther Holzboog, fac simulé, 1995, p. 407.

10. *Les Misérables*, p. 558.

11. *Ibid.*, p. 291.

12. *Ibid.*, p. 966.

13. Voir à ce sujet Jean Dubois, *op. cit.*, p. 68-69.

14. *Les Misérables*, p. 842.

15. *Ibid.*, p. 927.

16. Voir *Index*.

17. *Les Misérables*, p. 463.

prérévolutionnaire quand il confisque la charrette d'un Auvergnat : « Il était clair que l'hydre de l'anarchie était sortie de sa boîte et qu'elle se démenait dans le quartier¹. » L'expression « hydre de l'anarchie » se retrouvera en 1871 dans les colonnes du *Réveil du peuple*². Mais l'anarchie peut être de droite, c'est le cas pour certains gardes nationaux gouvernementalistes qui se constituent en conseil de guerre et exécutent leurs prisonniers³. En dernier avatar, l'anarchie est divine et vient de Dieu selon Javert qui s'en lamente : « L'anarchie allait donc, maintenant, descendre de là-haut⁴ ? » Cette pensée exprime son incapacité à faire la différence entre le droit positif, relatif et ponctuel, et le droit comme absolu. Dieu devient l'ennemi de la loi institutionnelle s'il y a divergence.

Le nom du système, *l'anarchisme*, est sans occurrence. Si M. Mabeuf « n'était pas anarchiste⁵ », ce n'est probablement pas qu'il refusât par avance la doctrine de Proudhon ; lui nier cette tendance ne sert qu'à établir que ce doux personnage n'était pas un homme dangereux (les circonstances en feront paradoxalement un participant déchaîné de la barricade). *Anarchiste* a été utilisé par la plupart des partis pour polémiquer pendant le XIX^e siècle. Il est amusant de constater l'actualisation qu'en fait Leconte de Lisle après la Commune de Paris de mai 1871 : « Les hommes de la Commune [celle de 1792] Chaumette, Hébert, Ronsin, Anacharsis Cloots, anarchistes et athées par principe⁶... »

Dictature, empire, république

La République romaine avait servi de référence aux républicains de 1792. L'Empire romain servira de justification à Napoléon. La *dictature*⁷ était la plus haute magistrature de la République romaine, et les actions des dictateurs vertueux de la Rome des origines sont l'équivalent de la vie des saints de la *Légende dorée* des catholiques⁸. L'exercice de la dictature par le dictateur à Rome était temporaire et cessait en principe à la fin de la période d'exception. Le mot est peu employé dans le roman (deux occurrences) et une seule fois au sens abstrait quand l'auteur écrit, parlant de 1815 : « Fin de la dictature⁹. » Pour Hugo, le nom garde son sens étymologique, alors que, depuis la Révolution, il se confond avec *despotisme* et en partage le sens dépréciatif¹⁰. *Dictateur* (une occurrence) est associé de même à *despote*, pour en corriger le sens (« Despote mais dictateur¹¹ »), car malgré son pouvoir arbitraire l'Empereur a sauvé l'essentiel de l'œuvre révolutionnaire dans un contexte où la France était menacée par l'Europe coalisée. Dans cette perspective, Napoléon n'aurait fait que continuer la politique du Comité de Salut public, une fois celui-ci converti à la guerre.

La *république* est étymologiquement la « chose publique », c'est-à-dire l'affaire de tous les citoyens. Dans *Les Misérables*, le nom a cinquante trois occurrences. Il sert de repère temporel (« sous la république ») et de repère historique¹². La République de 1792 est « la

1. *Ibid.*, p. 919.

2. Jean Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 169.

3. *Les Misérables*, p. 954.

4. *Ibid.*, p. 1045.

5. *Ibid.*, p. 544.

6. Charles-Marie Leconte de Lisle, *Histoire populaire de la Révolution*, voir Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 176.

7. Hugo donne la définition historique de cette fonction dans la Rome républicaine dans *Napoléon le Petit*, éd. cit., p. 114 *sqq.* (*Politique*, p. 33), et évoque sa dégradation sous Tibère et Caligula dans *William Shakespeare (Critique)*, p. 272).

8. Cincinnatus retournant à sa charrue après avoir sauvé sa ville, par exemple.

9. *Les Misérables*, p. 277. L'ambiguïté demeure selon qu'il s'agit du sens étymologique ou du sens second.

10. Voir supra *despote*.

11. *Les Misérables*, p. 502.

12. Voir *Index*.

grande république », associée au « grand empire »¹. Celle de 1848 est évoquée comme architecte de l'égout de Paris, à l'instar d'autres régimes : « [...] la république de 1848 [a bâti] vingt-mille trois cents quatrevingt-un [mètres] [...] »². Dans certains énoncés et dans le contexte des journées de juin, elle est le régime légal et se défend contre les émeutes³. La république, par rapport au temps du roman, et mis à part l'anachronisme que représente 1848, est un idéal qui reste à réaliser. Tous les insurgés s'en réclament et tous les opposants la critiquent de manière très péjorative ; le principal locuteur dans ce cas est M. Gillenormand, chargé d'exprimer la contestation légitimiste : « Pssst ! d'abord le peuple n'en veut pas de ta république [...] il s'en burla de ta république [...] »⁴. Encore faut-il constater qu'il reste en deçà des injures que pourront émettre les royalistes après 1870. Pour ses défenseurs, au contraire, la république est le meilleur régime, associé à la révolution qui reste à faire, utopie donc, mais à proximité d'être réalisée, et prêchée comme une religion : « nous sommes les prêtres de la république⁵ », dit Enjolras. La suite lexicale « immense république humaine » élargit le concept à l'échelle du monde : « il [Enjolras] en était venu à accepter la transformation de la grande république française en immense république humaine⁶. » Le concept figurait déjà dans *Châtiments*⁷ avec comme signifiant « république universelle » ; les deux expressions ont la même valeur et forment le même souhait d'extension à tous les hommes des idéaux de liberté et d'égalité⁸. L'exclamation / acclamation « Vive la république⁹ ! » intéresse six énoncés dont quatre sont mortifères : pour que vive la république, il faut que des hommes meurent.

Le nom *consulat*¹⁰ est absent des *Misérables*, celui d'*empire* y est en revanche très présent à la fois encensé et critiqué. *Empire* renvoie au point de vue étymologique à l'*imperium* romain qui est le commandement des armées. Sa signification politique comme forme de gouvernement vient ensuite : c'est un état, fait de territoires multiples, sur lequel règne un empereur. Cette double référence historique à l'empire romain est présente dans *Les Misérables* quand Marius célèbre l'Empire devant ses nouveaux amis : « [...] transfigurer l'Europe au pas de charge, qu'on sente quand vous menacez que vous mettez la main sur le pommeau de l'épée de Dieu, suivre dans un seul homme Annibal, César et Charlemagne, être le peuple de quelqu'un qui mêle à toutes vos aubes l'annonce éclatante d'une bataille gagnée [...] donner l'empire français pour pendant à l'empire romain [...] »¹¹. Être bonapartiste en 1832, ce n'est pas regretter le premier consul, c'est regretter l'empereur. L'essentiel des énoncés d'*empire* (trente neuf occurrences) intéresse de manière historique la période de 1804

à 1815¹². Le nom est un repère temporel fréquent (« sous l'empire », « dès l'empire », « après l'empire », « du temps de l'empire ») qui est plusieurs fois associé à la République ou à la

1. *Les Misérables*, p. 998.

2. *Ibid.*, p. 1002.

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 550.

5. *Ibid.*, p. 879.

6. *Ibid.*, p. 939.

7. « Ô République universelle ! / Tu n'es encor que l'étincelle, / Demain tu seras le soleil ! », « Lux », I, *Châtiments, Poésie II*, p. 202.

8. On retrouve ce lien entre la république universelle et l'humanité dans le vocabulaire de la Commune. Voir Jean Dubois, *op. cit.* gloss. n° 4498.

9. Voir *Index*.

10. Les deux énoncés de *consul* se réfèrent parodiquement à la Rome antique. Voir *Index*.

11. *Les Misérables*, p. 533.

12. Nous renvoyons à Franck Laurent, « Penser l'Europe avec l'histoire. Sur quelques aspects et usages de la notion de civilisation européenne sous la Restauration et la Monarchie de Juillet », *Romantisme*, n° 102, 2^e trimestre 1999, en ligne sur le site du Groupe Hugo.

Révolution¹. La confrontation avec la Restauration se fait dans une comparaison en trois temps : « Sous la restauration la nation s'était habituée à la discussion dans le calme, ce qui avait manqué à la république, et à la grandeur dans la paix, ce qui avait manqué à l'empire². »

La qualification adjectivale « grand empire³ », deux fois répétée, n'est pas seulement louangeuse ; c'est un renvoi à l'histoire qui définit ainsi cette période de 1807 à 1812, où Napoléon a pratiquement conquis l'Europe. Suivi du qualificatif, « despotique⁴ », l'*empire* est opposé à « l'ordre constitutionnel⁵ » qui a suivi Waterloo, mettant en valeur le thème antimilitariste et pacifiste. Comme expansion, le nom complète des mots évoquant des titres et des institutions (« corps législatif », « baron », « sénateur », « armées », « soldats », « noblesse »)⁶. En citant les paroles de l'hymne républicain et impérial « veillons au salut de l'empire⁷ », chanté, écrit-il, par « toutes les musiques », l'auteur rend même l'effet sonore de Waterloo.

Métaphoriquement, l'Empire est « un sabre dans la nuit⁸ » ou un décor (« Elle [la famille des Bourbons] crut qu'elle avait de la force parce que l'empire avait été emporté devant elle comme un châssis de théâtre⁹ »). Au pluriel, les empires aussi sont emportés : « l'histoire est pleine de naufrages de peuples et d'empires¹⁰ », écrit Hugo, réfléchissant à l'échelle du temps universel, et à un destin que les hommes ne maîtrisent pas.

Conclusion

« Je ne croyais pas, certes, que tes édits eussent tant de pouvoir qu'ils permissent à un mortel de violer les lois divines : lois non écrites, celles-là, mais intangibles¹¹. » Sophocle, *Antigone*.

Hugo dans *Les Misérables* est aux côtés d'Antigone contre Créon et l'État pour réclamer les droits supérieurs relevant de la nature ou de Dieu, ce qui pour eux est identique. La loi naturelle qui lie un frère et une sœur, et la loi divine, étaient imprescriptibles chez Sophocle et prévalaient sur les lois positives¹². Hobbes y ajouta le droit de vivre. C'est donc en toute liberté qu'Antigone enterre son frère Polynice malgré le décret qui le lui interdit, que les religieuses enterrent sœur Crucifixion sous l'autel, et que les compagnons de l'A B C meurent pour une république qu'ils veulent individuellement promouvoir comme seul régime acceptable pour le peuple. Le reste est relatif, affaire de temps et de circonstances, lois positives et droits particuliers. Une fois le peuple institué comme facteur essentiel de toute réponse politique, le tour des différents régimes est vite accompli ; la république doit être démocratique et non aristocratique comme l'envisageait Montesquieu. Le couple *démocratie et république* est

1. Voir *Index*. Il est évident que le lien plaît à l'auteur.

2. *Les Misérables*, p. 653.

3. *Ibid.*, p. 501, 998.

4. *Ibid.*, p. 276.

5. *Ibid.* *La Monarchie selon la Charte* de Chateaubriand insistait aussi sur l'aspect constitutionnel de la Restauration.

6. Voir *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 260. Ce chant avait été composé en 1791 par Adrien-Simon Boy, chirurgien aux armées, à partir d'une romance sentimentale datant de 1787. Il devient l'hymne napoléonien et le mot « empire » prend une majuscule et un sens différent après le sacre.

8. *Ibid.*, p. 500.

9. *Ibid.*, p. 652.

10. *Ibid.*, p. 791.

11. Sophocle, *Antigone*, GF Flammarion, 1984, p. 79.

12. Les lois positives sont les lois écrites ou orales sur lesquelles se sont fondés les états pour gouverner.

inséparable car à la science de *L'Esprit des lois* s'ajoute l'expérience de la Révolution française. Les *Misérables* mettront en scène cet héritage. pour être raconté au peuple et qu'il en fasse profit.

Reste l'État et la façon dont il fonctionne. L'État est-il « le plus froid de tous les monstres froids¹ », comme l'écrit Nietzsche ? Ou bien n'y a-t-il « que la force de l'État qui fasse la liberté de ses membres² », comme l'écrit Jean-Jacques Rousseau ? Hugo n'aime pas l'État dans la réalité politique de son temps. Il n'en excepte que « les états démocratiques³ » (comme l'était, pense-t-il, la République de 1848 et les états européens qui réclament le droit à disposer d'eux-mêmes⁴. Il n'aime pas non plus le *pouvoir*, trop proche de l'empire autoritaire et de la royauté de droit divin. Il ne semble pas qu'il aime le gouvernement, du moins ne l'idéalise-t-il pas, ni dans les acteurs historiques et les actants romanesques liés au temps du roman, ni dans les institutions – police justice – *gouvernement* au sens métonymique du mot. D'une certaine façon, il raisonne en anarchiste, converti à la république par amour d'autrui. « Ma vie se résume en deux mots : solitaire, solidaire », écrit-il dans les *Carnets de la guerre et de la Commune*⁵.

Il regarde donc les modèles que lui fournit l'histoire. On pourrait lui appliquer la phrase de Montesquieu écrivant : « Je me trouve fort dans mes maximes, lorsque j'ai pour moi les Romains⁶. » Rome et Athènes sont les références importantes pour la démocratie et la république ; la Révolution et 1793 le sont aussi. Hugo est hanté par le thème du régicide dans une interprétation mutationniste de l'histoire : la mort du roi sur l'échafaud est une rupture radicale avec l'époque qui précède, elle apparaît comme symboliquement nécessaire pour que s'opère le transfert d'une souveraineté à l'autre. Mais c'est aussi le lieu où le psychologique rejoint le politique. La mort physique de Louis XVI est un parricide dans l'inconscient collectif⁷. C'est ce que suggère Pierre Michon dans *Les Onze* : « C'est étrange, Monsieur : il [le peintre] a mis la figure de son père sous la forme des onze tueurs du roi, du Père de la nation – les onze parricides, comme on appelait alors les tueurs du roi⁸. » Ce meurtre du roi confondu avec le père évoque les rites sacrificiels de l'origine et le mythe d'Ouranos dépecé par ses fils. Hugo en est peut-être conscient quand il célèbre en Napoléon le successeur subversif qui a délivré l'Europe de ses rois absolus⁹.

Il ne faut pourtant pas négliger l'héritage. Il est présent dans le vocabulaire et dans sa relativité contextuelle. Ce que Hugo nomme « l'antique formation française¹⁰ » est la construction historique et sociale de la France comme nation, transmise depuis sa création. Un des partis de la monarchie de Juillet s'en réclame, celui de la *résistance*¹¹. Mais la politique de

1. Friedrich Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra (Also sprach Zarathustra)*, Gallimard, coll. Folio essais, 1997, p. 66.

2. Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat Social ou principes du droit politique*, GF Flammarion, 2001, p. 94.

3. *Les Misérables*, p. 829.

4. *Ibid.*, p. 518.

5. *Carnets de la guerre et de la Commune 1870 et 1871, Voyages*, p. 1099. Albert Camus fera s'opposer les deux termes en écrivant dans une de ses nouvelles : « solitaire ou solidaire ». (*L'Exil et le royaume*, « Jonas », Gallimard, coll. Folio, 1982, p. 142.)

6. Montesquieu, *L'Esprit des lois*, GF Flammarion, t. 1, 1979, p. 216.

7. Hugo relate avec une précision quasi chirurgicale les détails de la mort de Louis XVI, dans un texte qu'il intitule « Exécution de Louis XVI ». Il termine en évoquant le confesseur du roi dont, au moment de l'exécution, « le sang jaillit sur lui », et qui ne se souvint plus ensuite d'avoir prononcé ces paroles : « – Fils de saint Louis, montez au ciel ! » (*Le temps présent jusqu'en 1844, Choses Vues, Histoire*, p. 770 sqq.)

8. Pierre Michon, *Les Onze*, Verdier, 2009, p. 58.

9. Il y a des pages éloquentes sur ce thème dans *La Civilisation* (« Prose et philosophie mêlées », *Critique*, p. 604-605). Hugo y revient sur le thème de la décapitation : « Disons-le, il y eut plus de royauté décapitée à Compiègne un certain jour d'avril 1810 qu'il n'y en avait eu sur la place de la Concorde le 21 janvier 1793. » (*Ibid.*, p. 604.)

10. *Les Misérables*, p. 651.

11. Le parti de la résistance est la droite gouvernementale incarnée par Casimir Périer.

la *résistance* est intimement mêlée à celle du *mouvement* (le parti adverse), et influe sur le regard que porte l'auteur sur cette période dans *Les Misérables* :

1831 et 1832, les deux années qui se rattachent immédiatement à la révolution de juillet, sont un des moments les plus particuliers et les plus frappants de l'histoire. [...] les profils particuliers de l'antique formation française y apparaissent et y disparaissent à chaque instant à travers les nuages orageux des systèmes, des passions et des théories. Ces apparitions et ces disparitions ont été nommées la résistance et le mouvement¹.

Mais malgré les fluctuations du vocabulaire, les mots essentiels ont un sens clair quand il s'agit du droit et de la souveraineté. Le droit est fait pour respecter l'individu et préserver la totalité des citoyens qui composent un état ou une nation. La souveraineté est double : elle est naturellement donnée à chaque homme pour ne pas être l'esclave d'un autre ; elle est celle de tout le corps social à condition d'égalité civique entre les participants. Hugo connaît les risques de la gestion démocratique, risque de démagogie – mais le mot n'est pas prononcé – ou dilemme né des inégalités de ressources, qui provoque « une révolte du peuple contre lui-même² ». Pour lui, néanmoins, ne pas prendre ces risques, c'est tourner le dos à l'histoire. De là le beau discours d'Enjolras avant l'agonie de la barricade, qui ne peut être que prophétique mais qui s'avère nécessaire.

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*, p. 926.

CHAPITRE IV : *Les institutions*

« Un triple anankè pèse sur nous, l'anankè des dogmes, l'anankè des lois, l'anankè des choses. Dans *Notre-Dame de Paris*, l'auteur a dénoncé le premier ; dans *Les Misérables*, il a signalé le second ; dans ce livre, il indique le troisième. À ces trois fatalités qui enveloppent l'homme se mêle la fatalité intérieure, l'anankè suprême, le cœur humain. »

Les Travailleurs de la mer, Préface.

Le plan suivi est fondé sur une série de champs conceptuels*. Nous signalons ponctuellement les procédés de dérivation quand ils aident à éclairer le sens.

Institution, instituer, institut, coutume, légal, législation, législatif, législateur, légiste, légitime, légitimité, loi

Les *institutions* sont l'ensemble des structures politiques et sociales qui régissent un état par les lois et les coutumes. Dans *Les Misérables*, le nom connote l'obsolescence ou la routine dans les six énoncés qui le contiennent¹. Au singulier, il renvoie au couvent (« En tant qu'institution et que mode de formation pour l'homme, les monastères, bons au dixième siècle, discutables au quinzième, sont détestables au dix-neuvième² ») ou au défilé obscène des masques de mardi-gras que l'auteur fait se rencontrer avec le cortège de mariage de Cosette et Marius³. Au pluriel, il donne lieu à des comparaisons peu flatteuses comme celle avec un fardier rouillé qui encombre la route⁴, ou, pis encore, celles en quoi se matérialise « l'esprit claustral » :

L'entêtement des institutions vieilles à se perpétuer ressemble à l'obstination du parfum ranci qui réclamerait notre chevelure, à la prétention du poisson gâté qui voudrait être mangé, à la persécution du vêtement d'enfant qui voudrait habiller l'homme, et à la tendresse des cadavres qui reviendraient embrasser les vivants⁵.

Au sens analogique, le mot est parodique, évoquant « les institutions occultes de Paris⁶ » à propos du recours de la pègre au « Décroche-moi-ça⁷ » du changeur d'habits, ou ironique, s'agissant de la table « toujours complétée par sa chaise de paille, [qui] est une institution » et « existe dans tous les postes de police »⁸. Le verbe « instituer » au passif pour objet verbal le lieu métonymique de la guillotine après 1830 : « La Grève ayant disparu avec la branche aînée, une Grève bourgeoise fut instituée sous le nom de barrière Saint-Jacques [...] »⁹ ; la construction isotopique* désigne le pragmatisme bourgeois comme agent

1. Voir *Index*.

2. *Les Misérables*, p. 404.

3. *Ibid.*, p. 1076. C'est une vraie institution, comme le précise l'auteur : « Les comptes de Louis XI allouent au bailli "vingt sous tournois pour trois coches de mascarades ès carrefours". » (*Ibid.*)

4. *Ibid.*, p. 118.

5. *Ibid.*, p. 406.

6. *Ibid.*, p. 1132.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 1045.

9. *Ibid.*, p. 662.

de la peine de mort. L'institution savante qu'est l'*Institut* d'après 1815 n'est pas bien jugée non plus¹. La majorité des énoncés l'accusent d'opportunisme, notamment pour avoir laissé « rayer de sa liste l'académicien Napoléon Bonaparte² ».

La *coutume* enregistre oralement ou par écrit ce qui règle les actions d'une collectivité. Jusqu'à la Révolution, le droit coutumier régissait le nord de la France, et le droit romain le sud. Dans *Les Misérables*, l'ancien droit coutumier est ridiculisé par Lesgles dans ce que Hugo appelle « une phrase d'argot judiciaire³ » :

Et quant à moi, quoique je sois à peine légiste et tout au plus procureur amateur, je soutiens ceci : qu'aux termes de la coutume de Normandie, à la Saint-Michel, et pour chaque année, un Équivalent devait être payé au profit du seigneur, sauf autrui droit, par tous et un chacun, tant par les propriétaires que par les saisis d'héritage, et ce, pour toutes emphythéoses, baux, alleux, contrats domaniaires et domaniaux, hypothécaires et hypothécaux⁴.

Est critiquée aussi la coutume conventuelle de sonner la cloche toutes les heures dans le but de « rompre la pensée⁵ ». Deux autres énoncés évoquent des coutumes festives, dont la « gracieuse et immémoriale coutume des enfants qui déposent leur chaussure dans la cheminée le jour de Noël⁶ ». Attaché à la pensée laïque, l'auteur fait apporter les cadeaux, non par le petit Jésus, mais par « leur bonne fée⁷ ».

Légal, l'adjectif correspondant à *loi*, est connoté de façon négative dans à peu près tous les énoncés. Il est en relation avec Javert au sens judiciaire et social⁸. Politiquement, Hugo oppose « le pays légal » au « pays réel⁹ » sous Louis-Philippe.

La *législation* (une occurrence) est l'ensemble des lois institutionnelles. Seul à employer le mot dans son monologue intérieur, Javert lui donne son sens absolu et l'insère dans une totalité conceptuelle qui est la négation même de la liberté individuelle : « [...] – ainsi la pénalité, la chose jugée, la force due à la législation, le principe d'autorité, la logique découlant du code, l'absolu social, la vérité publique, tout cela, décombre, monceau, chaos [...]»¹⁰. L'adjectif dérivé « législatif » produit une suite lexicale, « corps législatif » qui évoque l'Empire. Hugo cite des exemples de la trahison de cette assemblée en 1814 dans les deux énoncés qu'il lui consacre¹¹. *Législateur*¹² est employé dans le contexte d'une histoire lointaine, et *légiste*¹³ est dépréciatif ou flatteur selon le locuteur.

Légitime diffère de *légal* parce qu'il se réfère à une loi considérée à tort ou à raison comme juste. Pour M. Gillenormand, Louis XVI était le roi « légitime¹⁴ » ; pour Hugo, « la

1. Voir *Index*. L'Institut de France, ou Institut, fut fondé en 1795 ; il regroupait cinq académies et remplaçait les anciennes académies supprimées en 1793.

2. *Les Misérables*, p. 94.

3. *Ibid.*, p. 529.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, p. 385.

6. *Ibid.*, p. 328.

7. *Ibid.*

8. Voir *Index*.

9. *Les Misérables*, p. 659.

10. *Ibid.*, p. 1045.

11. *Ibid.*, p. 41, 129.

12. *Ibid.*, p. 411.

13. Voir *Index*.

14. *Les Misérables*, p. 510.

même furie est légitime contre Terray, et absurde contre Turgot¹ ». Au XIII^e siècle, *légitimité* exprime la qualité de ce qui est juste. Le sens politique partisan vient de Chateaubriand qui défend les Bourbons après 1830. Hugo emploie le nom au sens politique avec la même connotation péjorative que pour *légitimiste* :

Ces théoriciens, gens d'esprit d'ailleurs, ont un procédé bien simple, ils appliquent sur le passé un enduit qu'ils appellent ordre social, droit divin, morale, famille, respect des aïeux, autorité antique, tradition sainte, légitimité, religion ; et ils vont criant : – Voyez ! prenez ceci, honnêtes gens².

Au sens métonymique, le nom « légitimité » se réfère à la pratique de la mutilation sous la Restauration dans une affaire de lèse-majesté : « La légitimité venait de s'affirmer en coupant le poing, puis la tête, à Pleignier, à Carbonneau et à Tolleron³. »

Loi au sens institutionnel subit la plupart du temps le même discrédit que *législation*. Dans le contexte historique, il faut replacer les lois citées négativement par l'auteur dans la période appelée officiellement l'*histoire contemporaine*. Mais de façon générale, la loi des hommes s'oppose à la loi de Dieu et à la loi de nature⁴. Au singulier et pris absolument, le nom désigne ce monstre froid auquel Javert se voue et que la société instaure. Au mieux, la loi gêne, au pire elle broie et tue (« La guillotine est la concrétion de la loi [...] »⁵). Hugo constate de même que le traitement légal de Jean Valjean est une exécution sociale qui le condamne à une récidive perpétuelle : « C'est la seconde fois que, dans ses études sur la question pénale et sur la damnation par la loi, l'auteur de ce livre rencontre le vol d'un pain, comme point de départ du désastre d'une destinée⁶. » En ce qui concerne l'*impôt*, M. Myriel s'écrie : « Dieu donne l'air aux hommes, la loi le leur vend⁷ », dénonçant l'impôt sur les portes et fenêtres qui force les paysans pauvres à vivre cloîtrés. Le prélat est rejoint ce faisant par les sociétés insurrectionnelles de 1832, « associations pour *la liberté de la presse*, pour *la liberté individuelle*, pour *l'instruction du peuple*, contre les *impôts indirects*⁸. » En 1851, Hugo écrit dans son projet de discours sur les caves de Lille : « Vous prenez au peuple son capital, – le capital du travail, – sous la forme impôt pour lui en rendre une parcelle sous la forme aumône⁹. » La suite lexicale, « la loi d'alors¹⁰ », dénonce de même la censure, en référence à une loi du 9 novembre 1815. Mais en matière de liberté individuelle, M. Madeleine rappelle à Javert « l'article quatrevingt-un de la loi du 13 décembre 1799 sur la détention arbitraire¹¹ » ; le code de police criminelle auquel le maire se réfère date du Directoire et fait autorité sous la Restauration ; il témoigne de la permanence de lois issues de la Révolution. Au-delà, l'auteur félicite le gouvernement de la Restauration pour avoir été malgré tout légaliste et libéral au regard de ce qu'avait été l'Empire :

1. *Ibid.*, p. 830.

2. *Ibid.*, p. 406.

3. *Ibid.*, p. 93. Les noms cités sont ceux des membres d'une société secrète, condamnés pour crime de lèse-majesté (CFL, t. XI, p. 129).

4. Voir *Index*.

5. *Les Misérables*, p. 16.

6. *Ibid.*, p. 71. La première renvoie à un personnage anecdotique du *Dernier Jour d'un condamné*.

7. *Ibid.*, p. 13. Voir *impôt* à l'*Index*. On trouve une dénonciation semblable chez Lamennais : « Est-ce que l'air et le soleil ne sont pas à tous » (*Une voix de prison*, 1841.)

8. *Ibid.*, p. 673.

9. CFL, t. VII, p. 375.

10. *Les Misérables*, p. 41. Loi du 9 novembre 1815, contre les cris et écrits séditieux.

11. *Ibid.*, p. 157.

On vit travailler pendant quinze ans, en pleine paix, en pleine place publique, ces grands principes, si vieux pour le penseur, si nouveaux pour l'homme d'état : l'égalité devant la loi, la liberté de conscience, la liberté de parole, la liberté de la presse, l'accessibilité de toutes les aptitudes à toutes les fonctions¹.

Les historiens confirment l'échec de la contre-révolution dans ce domaine tout en constatant les hauts et les bas de ces libertés pendant cette période.

Constituante, constitution, constitutionnel, charte

Les deux occurrences de « constituante » renvoient à l'Assemblée de 1789 pour la première, et à celle de 1848 pour la seconde, les deux assemblées se faisant écho². Le nom « constitution » (une occurrence) est employé au sens historique. La constitution à laquelle se réfère Grantaire : « J'ai lu Prud'homme, je connais le Contrat social, je sais par cœur ma constitution de l'an Deux³ : “la liberté du citoyen finit où la liberté d'un autre citoyen commence” », est en fait celle de l'an Un et ne fut jamais appliquée. Bible des républicains après 1815, elle était la plus révolutionnaire, la plus libérale et la plus démocratique, notamment dans ses dispositions en faveur des droits économiques et sociaux. Elle remplaçait la *souveraineté de la nation* par la *souveraineté du peuple* et complétait la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 par de nouveaux articles.

L'adjectif « constitutionnel » qualifie indirectement la Charte de 1814. Hugo l'évoque comme un paradoxe (« un ordre constitutionnel à contre-cœur est sorti de Waterloo⁴ »). Il le reformule de manière plus péjorative en évoquant « les fictions [qui] se firent constitutionnelles⁵ ». Au groupe de l'A B C, Courfeyrac parle, lui aussi, de « fictions constitutionnelles⁶ » et emploie l'expression métaphorique de « cave constitutionnelle⁷ ». L'adjectif substantivé désigne le journal « Le Constitutionnel », organe des libéraux sous la Restauration, anticlérical mais partisan d'une stricte application de la Charte. Les énoncés où il figure critiquent le journal sur ces différents points et une tautologie le résume ironiquement : « Le Constitutionnel était constitutionnel⁸. »

Dans un contexte religieux, on relève dans *Les Misérables* une occurrence du nom « charte » au sens ancien « d'acte écrit⁹ ». Au sens politique, la « charte » est moquée dans plusieurs énoncés, et critiquée comme expédient insatisfaisant. Il s'agit de celle de 1814, à laquelle Hugo reproche son lien avec l'Ancien Régime :

La famille prédestinée qui revint en France quand Napoléon s'écroula eut la simplicité fatale de croire que c'était elle qui donnait [...] et que le droit politique concédé dans la charte de Louis XVIII n'était autre chose qu'une branche du droit divin, détachée par la maison de Bourbon et gracieusement donnée au peuple jusqu'au jour où il plairait au roi de s'en ressaisir¹⁰.

Cette « simplicité » des Bourbons est dénoncée comme calcul dans un autre énoncé : « Le mensonge épousa 1789, le droit divin se masqua d'une charte [...]»¹¹. L'auteur lui

1. *Ibid.*, p. 653.

2. Voir *Index*

3. *Ibid.*, p. 677.

4. *Ibid.*, p. 276.

5. *Ibid.*, p. 278.

6. *Ibid.*, p. 531. Cette discussion concerne la Charte de 1814.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 94-95, 286, 467.

9. *Ibid.*, p. 400.

10. *Ibid.*, p. 652.

11. *Ibid.*, p. 278.

reconnaît pourtant un caractère positif, celui d'avoir maintenu l'essentiel des acquis révolutionnaires. Il constate que la contre-révolution en 1815 a été forcée de subir le « bégayement d'une charte¹ » et que Louis XVIII a été obligé de l'octroyer². La Charte ne satisfait pas les membres de l'A B C. En 1827, une discussion entre Combeferre et Courfeyrac produit un examen critique où le qualificatif « octroyée » est un des principaux reproches (« Deuxièmement, n'en déplaise à Combeferre, une charte octroyée est un mauvais expédient de civilisation³»). La charte en question est « la charte-Touquet⁴ », du nom de son éditeur en 1820. C'est l'occasion pour Courfeyrac d'exprimer un avis de républicain exigeant : « Un peuple qui accepte une charte abdique. Le droit n'est le droit qu'entier. Non ! pas de charte ! » Combeferre plaisante alors en regardant brûler l'exemplaire que son ami a jeté dans le feu ; c'est, dit-il, « La charte métamorphosée en flamme »⁵ ; Victor Hugo, qui fait de l'équivoque du discours une des « folles fusées du dialogue »⁶ joue de la paronymie* avec le titre de la fable de La Fontaine « La chatte métamorphosée en femme⁷ ». Il n'est rien dit de la charte rénovée de 1830 en tant que telle. Il n'est rien dit, non plus, de ce que les membres de l'A B C ont fait en 1830.

Représentant, représenter, député, pair, pairie, chambre, cour, assemblée, parlement, tribune, sénat, sénateur, conseil, conseiller, comité, commission

Ni *représentation*, ni *députation* ne sont présents dans le roman comme actions de la fonction parlementaire. La *représentation* s'incarne de manière laudative dans les hommes de la Révolution, les « représentants du peuple⁸ ». Hugo emploie cette suite lexicale pour le conventionnel G. et pour M. Mabeuf pris pour un conventionnel. Il utilise aussi le terme officiel de « représentant » pour évoquer un député, qui n'est autre que lui-même, affrontant la barricade du Temple en juin 1848⁹. Pour la barricade de 1832, c'est un insurgé inconnu qui *représente* et sacralise la parole populaire¹⁰.

Le presque synonyme de *représentant* « député » est issu d'un participe passé passif indiquant qu'une fonction a été déléguée à un élu pour qu'il parle au nom des électeurs¹¹. Hugo incarne cette fonction dans un personnage négatif du roman, « le député local¹² » de Montreuil-sur-Mer, ancien complice de Fouché. Il dénonce aussi des acteurs historiques, « quelques députés du genre introuvable¹³ », qui représentent l'ultra-royalisme en 1817. La fonction devient simple manière d'être (le nom, sans article, ayant valeur d'adverbe) dans un

1. *Ibid.*, p. 277.

2. *Ibid.*, p. 276.

3. *Ibid.*, p. 531. Le préambule officiel annonçait : « [...] nous avons volontairement, et par le libre exercice de notre autorité royale, accordé et accordons, fait concession et octroi à nos sujets, tant pour nous que pour nos successeurs, et à toujours, de la Charte constitutionnelle qui suit [...] »

4. *Les Misérables*, p. 531.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, p. 531.

7. La Fontaine, *Fables*, II, 18, éd. cit., p. 113. Le mot « chatte » a désigné très tôt dans l'argot populaire le sexe de la femme ; la lecture des isotopies de la fable indique que la femme y est conçue comme ayant, par nature, une sexualité menaçante. L'isotopie complexe du politique et de l'érotique est présente dans d'autres passages des *Misérables*, c'est un procédé cher à Tholomyès et à Grantaire, en particulier.

8. Voir *Index*.

9. *Les Misérables*, p. 929.

10. *Ibid.*, p. 934.

11. Le problème de la délégation de pouvoir est évoqué à l'échelle individuelle dans le roman par le renvoi de Fantine. (*Ibid.*, p. 144.)

12. *Ibid.*, p. 43.

13. *Ibid.*, p. 491. La Chambre introuvable de 1815 était composée d'une majorité d'ultras, d'où le nom que lui donna Louis XVIII lui-même.

énoncé résumant les avatars successifs qui amènent n'importe quel notable à la célébrité : « Qu'un notaire se transfigure en député [...] les hommes appellent cela Génie, de même qu'ils appellent Beauté la figure de Mousqueton et Majesté l'encolure de Claude¹. »

Dans un retour en arrière qui se fait par une mise en abyme de l'écriture, un énoncé évoque l'arrestation des Girondins sous la Convention montagnarde de 1793 : « Il [Jean Valjean] s'approcha d'un cadre noir qui était accroché au mur et qui contenait sous verre une vieille lettre autographe de Jean Nicolas Pache, maire de Paris et ministre, datée sans doute par erreur du 9 juin an II, et dans laquelle Pache envoyait à la commune la liste des ministres et des députés tenus en arrestation chez eux². » Pourquoi cette résurgence du passé révolutionnaire dans un procès d'assises où l'on juge un voleur de pommes ? Pour mettre en parallèle, peut-être, deux destins de maires, l'un tout puissant, l'autre en passe de disparaître. Au pluriel le nom « député » dans la suite lexicale « chambre des députés³ » est banalisée par l'usage.

La *pairie* et les *pairs* connotent le passé, qu'ils soient dans un contexte répressif sous la monarchie de Juillet⁴ – où la Cour des pairs jugent les insurgés – ou désignent un titre honorifique dont la Restauration récompense ceux qui la servent⁵. La « chambre des pairs » est citée une fois de façon ironique⁶.

Le mot « chambre » existait avant la Révolution pour désigner les services d'enregistrement de l'administration royale. L'auteur l'emploie à propos de la fondation de l'ordre des bénédictines du saint sacrement, attestant par la même occasion l'ancienneté de la *chambre des comptes* : « Après l'abbé de Saint-Germain, le roi accorda des lettres patentes, et le tout, charte abbatiale et lettres royales, fut homologué en 1654 à la chambre des comptes et au parlement⁷. » Son équivalent judiciaire « cour » se retrouve dans « cour des pairs » et « cours souveraines »⁸. Au sens politique, *chambre* est un anglicisme (*chamber of Commons*) que la Restauration et la monarchie de Juillet préfèrent à *assemblée*, trop proche du passé révolutionnaire. Avec le nom au pluriel, Hugo évoque la vie parlementaire d'après 1815 : « Quelques arrestations arbitraires, dénoncées par les journaux, avaient retenti jusqu'aux chambres, et rendu la préfecture timide⁹. » Après 1830, Hugo constate l'opposition entre « les chambres et la rue [qui] préoccupaient Louis-Philippe presque douloureusement¹⁰ ». Anticipation de ce que sera en juin 1848, pour l'auteur, l'opposition entre l'Assemblée et la rue. La « chambre des députés » est une simple indication topographique¹¹.

Au sens historique, le nom « assemblée » fait référence à la Convention comme « assemblée tribunal¹² », lors du procès de Louis XVI, et à l'Assemblée Constituante du début de la Révolution : « Un jour, devant un témoin dont il nous est impossible de douter, il [Louis-

1. *Les Misérables*, p. 129.

2. *Ibid.*, p. 208. Les 29 députés girondins furent arrêtés le 2 juin 1793. Hugo fait presque silence sur la lutte entre les Girondins et la Commune insurrectionnelle, événement qu'il traitera abondamment dans *Quatrevingt-Treize*.

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 670.

5. Voir *Index*.

6. *Les Misérables*, p. 484. « Ou bien on y [dans le salon de madame de T.] façonnait la liste de la chambre des pairs, “chambre abominablement jacobine” [...] »

7. *Ibid.*, p. 400.

8. Au sens judiciaire, la suite lexicale pertinente est « cour d'assises », voir *Index*.

9. *Les Misérables*, p. 374. La seconde assemblée est la chambre des pairs.

10. *Ibid.*, p. 666.

11. Voir *Index*.

12. *Les Misérables*, p. 660.

Philippe] rectifia de mémoire toute la lettre A de la liste alphabétique de l'assemblée constituante¹. » Dans une anticipation sur le temps diégétique, l'auteur célèbre une autre « assemblée constituante », celle de 1848, enchâssée dans une totalité conceptuelle qui englobe à la fois le régime et ses institutions : « [...] elle [la barricade Saint-Antoine en juin 1848] avait en face d'elle l'assemblée constituante, la souveraineté du peuple, le suffrage universel, la nation, la république ; et c'était la Carmagnole défiant la Marseillaise² » Le pluriel « les assemblées » figure dans une très longue énumération de faits historiques dévolus à « l'historien des événements », qui constituent « la surface de la civilisation³ ».

Hugo forme avec le nom « parlement » un nom composé, « demi-parlement », qui désigne historiquement et ironiquement les députés libéraux ayant signé l'adresse des 221 en 1830 pour protester contre la politique de Charles X : « Louis-Philippe a été l'élu de ces deux à peu près qu'on appelle les 221 et 1830, c'est-à-dire d'un demi-parlement et d'une demi-révolution⁴. » Les autres occurrences se réfèrent aux parlements d'Ancien Régime. Dans le meilleur des cas, le nom figure comme expansion dans des titres et fonctions (« conseiller au parlement », « président à mortier au parlement »). Dans le pire des cas, les énoncés dénoncent la répression judiciaire au service du pouvoir⁵. À l'inverse, dans son discours testamentaire, Enjolras annonce le parlement de l'avenir : « La civilisation tiendra ses assises au sommet de l'Europe, et plus tard au centre des continents, dans un grand parlement de l'intelligence⁶. » Avec l'adjectif « parlementaire », Hugo témoigne de l'instrumentalisation du Parlement par Louis-Philippe, « habile à faire donner tort par les majorités parlementaires à ces unanimités mystérieuses qui grondent sourdement sous les trônes⁷ ».

Tribune désigne le lieu d'où parlent les orateurs parlementaires, et de façon métonymique le discours parlementaire lui-même. Les orateurs de la *tribune* sont le général Foy, Villèle, Mirabeau et Lamarque⁸. Le mot participe aussi de l'hommage rendu à Louis-Philippe : « Lui régnant, la presse a été libre, la tribune a été libre, la conscience et la parole ont été libres⁹. »

Le nom « sénat » se réfère à Rome et à l'Empire et tend à rapprocher César et Napoléon. César donne l'exemple de la désinvolture à l'égard de cette assemblée : « César, violateur du Rubicon, conférant comme venant de lui, les dignités qui venaient du peuple, ne se levant pas à l'entrée du sénat, faisait, comme dit Eutrope, des choses de roi et presque de tyran¹⁰. » Quant au Sénat napoléonien, il est, comme le Corps Législatif, traître et lâche une fois le grand homme tombé : « [...] en 1814, devant ces maréchaux trahissant, devant ce sénat passant d'une fange à l'autre, insultant après avoir divinisé [...] c'était un devoir de détourner la tête [...]»¹¹. » Les *sénateurs* de l'Empire ne sont pas mieux traités que l'institution elle-

1. *Ibid.*, p. 661.

2. *Ibid.*, p. 928.

3 *Ibid.*, p. 778.

4. *Ibid.*, p. 661.

5. Voir *Index*.

6. *Les Misérables*, p. 940.

7. *Ibid.*, p. 658.

8. Voir aussi *discours* à l'*Index*. Villèle excepté, *tribune* connote la gauche.

9. *Les Misérables*, p. 661. Il rend, sur ce sujet, le même hommage aux Bourbons : « La révolution avait eu la parole sous Robespierre ; le canon avait eu la parole sous Bonaparte ; c'est sous Louis XVIII et Charles X que vint le tour de parole de l'intelligence. » (*Ibid.*, p. 653.)

10. *Ibid.*, p. 933.

11. *Ibid.*, p. 41.

même. M. Gillenormand les appelle « singes de la cour du tigre¹ ». Le nom au singulier renvoie à un personnage déplaisant que rencontre M. Myriel dans la première partie du roman : « [...] un sénateur de l'empire, ancien membre du conseil des cinq-cents favorable au 18 brumaire et pourvu près de la ville de Digne d'une sénatorerie magnifique [...] »². » En revanche, l'abbé Henri Grégoire honore la fonction par la haine que lui porte la réaction : « L'abbé Grégoire, ancien évêque, ancien conventionnel, ancien sénateur, était passé dans la polémique royaliste à l'état "d'infâme Grégoire"³. »

Le nom « consilium » en latin signifie *délibération publique*, et concerne aussi bien le judiciaire que le législatif ou l'exécutif. Il conserve cette faculté polysémique dans *Les Misérables*. Au sens juridique, « La chambre du conseil » est la grande salle de la Cour d'Assises de Douai⁴. Au sens politique, le mot désigne par métonymie les personnalités qui siègent aux « conseil des ministres », « conseil d'état », « conseil de l'ordre », « conseil de guerre », « conseil général » et « conseil municipal »⁵. Au sens historique, Hugo évoque le « Conseil des Cinq Cents⁶ » sous le Directoire comme simple élément d'un titre honorifique. *Conseiller*⁷ évoque des personnages anecdotiques que leur titre contribue à situer socialement. Du fait de son rapport avec l'action (*er* est un suffixe agentif), le nom dit aussi la fonction (le conseiller produit de la délibération et du conseil). Son emploi métaphorique témoigne du génie créatif et sarcastique de Hugo : « Il [l'égout de 1860] ressemble à un fournisseur devenu conseiller d'état⁸. »

Comité a un sens historique institutionnel dans la suite lexicale « comité de salut public⁹ ». Hugo l'évoque à propos de Napoléon, « continuateur¹⁰ » du Comité de Salut public de 1793 dans son œuvre de prépondérance européenne. Avec ses autres occurrences¹¹, le mot entre dans l'illégalité. Il se réfère à l'exécutif insurrectionnel des sociétés secrètes de juin 1832 ; dans deux énoncés, une expansion le précise : « Le comité central qui était la tête, avait deux bras, la société d'Action et l'Armée des Bastilles¹². » À proximité étymologique, mais non sémantique, *commission* est employé dans deux énoncés au sens administratif et métonymique ; « la commission de salubrité publique¹³ » y désigne l'organisme et les hommes qui s'occupent des inhumations et des égouts. Le sens politique de *commission* est absent du roman alors que Hugo évoque abondamment les *commissions parlementaires* dans ses discours à l'Assemblée Législative dans *Napoléon Le Petit* et dans sa correspondance après la Commune¹⁴.

1. *Ibid.*, p. 552. Cette expression qualifie aussi les hommes ralliés à Napoléon III dans *Napoléon Le Petit*.

2. *Les Misérables*, p. 9.

3. *Ibid.*, p. 96. Cet homme de gauche, qui fut le champion de l'abolition de l'esclavage de 1789 jusqu'à sa mort, fut élu député de l'opposition en 1819.

4. Voir le mot « chambre » *supra*.

5. Voir *Index*.

6. *Les Misérables*, p. 9. Voir *sénateur supra*.

7. Voir *Index*.

8. *Les Misérables*, p. 1001.

9. *Ibid.*, p. 502. On retrouve cette appellation dans le mouvement pro OAS des généraux factieux de la guerre d'Algérie en mai 1958.

10. *Ibid.*

11. Voir *Index*.

12. *Les Misérables*, p. 673.

13. *Ibid.*, p. 426, 1001.

14. *Commission* au sens politique est un anglicisme datant de 1704. La Révolution l'emploie, mais les républicains de 1832 préférèrent *comité* par référence au grand ancêtre de 1793, le Comité de Salut public.

Élection, élire, électeur, suffrage, vote, voter, votant, scrutin

Les *élections*, celles de 1823, seraient une date banale, si elles ne rappelaient à Jean Valjean son statut de bourgeois riche sous la Restauration dans un système censitaire peu ouvert (cent dix mille à deux cent quarante mille Français élisent les députés)¹. Dans le second énoncé du nom qui n'a que deux occurrences, il est pris au sens analogique : « Réaliser son rêve. À qui cela est-il donné ? Il doit y avoir des élections pour cela dans le ciel [...] »². Le verbe « élire » est au passif, sauf dans un énoncé où il a pour sujet les membres des communautés conventuelles (« Ils élisent ceux auxquels ils obéissent³ »). Le couvent, toujours, donne lieu à une élection au petit Picpus (« La prieure est élue pour trois ans par les mères qu'on appelle *mères vocales* parce qu'elles ont voix au chapitre⁴ »). Au sens politique, le mal élu est Louis-Philippe choisi par les libéraux en 1830⁵ : « Il était né prince et se croyait élu roi⁶. » Au sens analogique, les *élus* sont les insurgés, le couple Marius / Cosette et Fantine⁷.

Le nom « *électeur* » concerne des personnages négatifs qui se réfèrent à la bourgeoisie et justifient l'hostilité de l'auteur contre le suffrage censitaire⁸. La suite lexicale « propriétaire-électeur » explique l'indignation de Javert lors de l'arrestation de Fantine mais plaide à charge contre ce type social que Javert respecte : « Il venait de voir, là dans la rue, la société représentée par un propriétaire-électeur, insultée et attaquée par une créature en dehors de tout⁹. » Quant à Tholomyès, son parcours dénonce à la fois le système électoral et la justice de classe sous la monarchie de Juillet : « Bornons-nous à dire que, vingt ans plus tard, sous le roi Louis-Philippe, c'était un gros avoué de province, influent et riche, électeur sage et juré très sévère [...] »¹⁰.

C'est le nom « suffrage », toujours suivi de l'adjectif « universel », qui donne son véritable sens au système électoral¹¹. C'est une unité sémantique complexe parce le sens ne résulte pas de l'addition stricte des deux éléments mais désigne un suffrage qui crée l'égalité entre les citoyens d'un état. On retrouve dans le roman les échos du beau discours fait par Victor Hugo à l'Assemblée législative le 20 mai 1850 en faveur du suffrage universel¹². On y trouve aussi la justification de son jugement sur les journées de juin 1848¹³. Pour lui, « la solution de tout par le suffrage universel [est] un fait absolument moderne¹⁴ » et « le suffrage universel a cela d'admirable qu'il dissout l'émeute dans son principe, et qu'en donnant le vote à l'insurrection, il lui enlève l'arme¹⁵ ». Pourtant, le suffrage universel reste à l'état de référence théorique dans la diégèse, excepté lorsqu'Enjolras l'expérimente avec les hommes de la barricade (« c'est ici la république, et le suffrage universel règne¹⁶ »).

1. *Ibid.*, p. 181.

2. *Ibid.*, p. 1080. « [...] les anges votent, Cosette et Marius avaient été élus. » (*Ibid.*)

3. *Ibid.*, p. 408.

4. *Ibid.*, p. 383.

5. *Ibid.*, p. 662.

6. *Ibid.*, p. 661.

7. Voir *Index*.

8. *Ibid.*

9. *Les Misérables*, p. 152.

10. *Ibid.*, p. 120.

11. Voir *Index*.

12. « *Le suffrage universel* », *Actes et Paroles 1, Politique*, p. 240 *sqq.*

13. *Les Misérables*, p. 928.

14. *Ibid.*, p. 831.

15. *Ibid.*, p. 832.

16. *Ibid.*, p. 938.

« Vote universel¹ » est synonyme de « suffrage universel » et a la même valeur de mot d'ordre comme unité sémantique complexe. Il est étymologiquement l'expression d'un *désir* que la démocratie accorde à chacun². Au pluriel, et exprimant une totalité, le nom sans expansion est défini par Enjolras comme composante essentielle et concrète de l'égalité : « L'égalité, citoyens [...] c'est, civilement, toutes les aptitudes ayant la même ouverture, politiquement, tous les votes ayant le même poids, religieusement, toutes les consciences ayant le même droit³. » Hugo écrit en écho « qui vote règne⁴ ». Le verbe « voter » est le leitmotiv de l'affrontement de M. Myriel et du conventionnel G. en ce qui concerne la condamnation du roi. Le conventionnel n'a pas voté la mort, mais il a voté la fin de la monarchie : « J'ai voté la fin de ce tyran-là⁵. » Ce n'est pas la date qui intéresse Hugo, mais le symbole : « J'ai voté la fraternité, la concorde, l'aurore⁶ » Le substantif « votant » est par contre relativisé en fonction des locuteurs : « Dire : *les régicides* ou dire : *les votants* [...] cela séparait deux hommes plus qu'un abîme⁷. » Les insurgés, pour M. Mabeuf, en donneront deux équivalents : « – C'est le votant ! c'est le conventionnel ! c'est le représentant du peuple⁸ ! »

Le nom « scrutin », équivalent d'*élection*, renvoie à deux exemples factuels. Comme expansion et hypallage*, il est un indice de l'élection du pape : « [...] entre l'Éminence et la Sainteté, il n'y a que la fumée d'un scrutin⁹. » À l'autre extrémité de l'échelle sociale, pour élire les agents révolutionnaires à la veille de l'insurrection, « le scrutin se fait dans des casquettes¹⁰ ».

Politique, parti, majorité, opposition, droite, résistance, gauche, centre, opinion

Parler politique, dans le roman, est sans contenu précis, quant aux propos qui sont tenus, ou bien a un contenu vague, paradoxal ou dérisoire¹¹. Lorsque Gavroche interpelle des concierges et une chiffonnière (« Les vieilles, dit-il, qu'est-ce que vous avez donc à parler politique¹² ? ») celles-ci tiennent des propos décousus dignes du café du Commerce. Le bonheur de Cosette est d'« écouter Marius parler politique¹³ », mais le discours est inaudible car les paroles sont absentes. Les échanges entre Marius et « M. Fauchelevent », pourtant fondés sur une thématique chère à l'auteur, sont aussi relatés avec une certaine ironie : « En mettant sur le tapis, vaguement et sans préciser, les matières de la politique, au point de vue de l'amélioration générale du sort de tous, ils parvenaient à se dire un peu plus que oui et non¹⁴. » Une exception intéresse le groupe de l'A B C, celle concernant la charte-Touquet, qui donne lieu à un véritable débat¹⁵. À part cela, les vrais dialogues et discours politiques sont

1. *Ibid.*, p. 925.

2. Voir *Index*.

3. *Les Misérables*, p. 941.

4. *Ibid.*, p. 789.

5. *Ibid.*, p. 33. Le vote a eu lieu le 21 septembre 1792, le 22 étant le premier jour de la République.

6. *Ibid.*, p. 34.

7. *Ibid.*, p. 95.

8. *Ibid.*, p. 894.

9. *Ibid.*, p. 42.

10. *Ibid.*, p. 669.

11. Voir *Index*.

12. *Les Misérables*, p. 848.

13. *Ibid.*, p. 800.

14. *Ibid.*, p. 1068.

15. *Ibid.*, p. 531.

ailleurs « On les empêche de s'occuper de politique¹ », dit Combeferre parlant des femmes, citant cette injustice parmi d'autres.

« En politique », « dans la politique », ces formules toutes faites font du nom un lieu, métaphore d'un espace social critiqué. « Il se scandalisait de tous les noms qu'il voyait dans la politique et au pouvoir, les trouvant bas et bourgeois² », écrit Hugo à propos de M. Gillenormand. Suivi d'un qualificatif, la *politique* est « grande », « sournoise », « familiale », « nouvelle »³ selon ceux qui la pratiquent. La personnalisation se fait lorsque le déterminant est un possessif ou son équivalent : les salons ultras (« Ces salons avaient une littérature et une politique à eux⁴ »), les Bourbons, Louis-Philippe et la France elle-même, ont leur politique⁵.

L'adjectif « politique » est présent dans plus de trente énoncés comme expansion de noms très divers bien qu'il y ait des constantes. La suite lexicale « opinion politique » a huit occurrences, quatre au singulier, trois au pluriel⁶. La suite lexicale « homme politique », liée sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet à l'existence de partis, est peu utilisée dans le roman (une occurrence) ; Hugo l'emploie de façon grave à propos de monseigneur Bienvenu à qui il reproche sa prise de position lors de la chute de Napoléon :

Quoique monseigneur Bienvenu n'ait été rien moins qu'un homme politique, c'est peut-être ici le lieu d'indiquer, très brièvement, quelle fut son attitude dans les événements d'alors, en supposant que monseigneur Bienvenu ait jamais songé à avoir une attitude⁷.

Par une mise en abyme autobiographique et sur un autre plan, l'auteur évoque de façon doublement indéfinie et anonyme « un condamné politique qui est une des plus généreuses figures de notre temps⁸ » et sa grâce accordée par Louis-Philippe à un intercesseur tu. Il s'agissait de Barbès, condamné à mort après mai 1839, et de Hugo lui-même⁹. L'adjectif substantivé au pluriel, « les politiques », évoque de façon péjorative dans deux énoncés sur trois ce que nous appellerions aujourd'hui la politique politicienne¹⁰. Dans un troisième énoncé, Hugo constate que, dans la *gaminerie*, « on mêle dans la même légende “les politiques” aux assassins » lors des exécutions¹¹.

Pendant une grande partie du XIX^e siècle, le nom « parti » n'évoque pas une organisation politique structurée mais une tendance favorable à un régime (les républicains) ou à un groupe social (le parti ouvrier)¹². En concurrence avec *faction*, le mot fait dire à Jules Simon : « Il y a tant de partis en France, et tant de divisions dans les partis, qu'il ne reste pas un seul mot de la langue politique qui soit parfaitement clair¹³. » C'est sans doute ce que Hugo s'était dit,

1. *Ibid.*, p. 936.

2. *Ibid.*, p. 475.

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 494.

5. Voir *Index*.

6. *Ibid.*

7. *Les Misérables*, p. 39.

8. *Ibid.*, p. 662.

9. Voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. 1, p. 746 *sqq.*

10. Voir *Index*. « Selon ces politiques, ingénieux à mettre aux fictions profitables un masque de nécessité, le premier besoin d'un peuple après une révolution, quand ce peuple fait partie d'un continent monarchique, c'est de se procurer une dynastie. » (*Les Misérables*, p. 655.)

11. *Ibid.*, p. 464. Bories, un des sergents de la Rochelle, voisine, par exemple, avec un parricide. Il était membre de la Charbonnerie et fut guillotiné en septembre 1822 avec trois camarades.

12. Dubois, *op. cit.*, p. 31 *sqq.*

13. *Ibid.*, gloss. n° 3640.

moyennant quoi il en simplifie beaucoup la liste, mais maintient la différence entre *parti* et *faction*¹ :

Dieu livre aux hommes ses volontés visibles dans les événements. Texte obscur écrit dans une langue mystérieuse. Les hommes en font sur le champ des traductions ; traductions hâtives, incorrectes, pleines de fautes, de lacunes et de contresens [...] De chaque traduction naît un parti, et de chaque contre-sens une faction ; et chaque parti croit avoir le seul vrai texte, et chaque faction croit posséder la lumière².

Insistant néanmoins sur l'indétermination des partis (« un », « chaque »), il les accuse de s'approprier les événements. Il évoque les ultras de la Restauration comme « le parti de 1814 », « les vieux partis légitimistes », « les vieux partis »³. Le « parti prêtre⁴ » – cible du *Constitutionnel* dans son compte-rendu fantaisiste du procès d'Arras – n'est en fait qu'égratigné en comparaison de ce que Hugo en dit dans le « Discours sur la liberté de presse », prononcé en juillet 1850 à l'Assemblée législative ; il nommait alors les *jesuites* et les désignait comme les « terroristes de l'Église⁵ ». Le « parti doctrinaire » de Royer-Collard, rallié à Louis XVIII et à la Charte, est accusé « de créer la jeunesse vieille⁶ ». Par métaphore, les ralliés à la monarchie de Juillet appartiennent au « parti de l'eau tiède⁷ », ce qui vise « toute une école politique appelée *juste-milieu*⁸. L'auteur en cite de manière péjorative l'autre nom : *le gouvernementalisme*⁹.

Les « partis politiques » sont pourtant évoqués favorablement en 1832 comme « fermentation démocratique » mise en relation avec la « fermentation philosophique » : « En dehors des partis politiques proprement dits, un autre mouvement se manifestait. À la fermentation démocratique répondait la fermentation philosophique¹⁰. » La rencontre entre le politique et la philosophie est encore plus étroite dans la construction allégorique des « mines et des mineurs » avec l'unité phraséologique au rythme ternaire : « la grande sape politique, révolutionnaire et philosophique¹¹. » Anticipant sur le temps du roman, et devançant la 1^{ère} Internationale, Marius défend le « parti de l'humanité¹² ». Avec cette unité sémantique complexe, Hugo qui se dit « patriote de l'humanité¹³ » est en accord avec son personnage.

La terminologie de l'*opposition* et de la *majorité* est peu présente dans *Les Misérables*. Le nom « majorité » (deux occurrences) a toujours la marque du pluriel. Il qualifie de façon

1. Ce sont pourtant souvent deux équivalents au XIX^e siècle, où *faction* désigne de façon péjorative le parti adverse (voir Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 2239, 2240 et 2242).

2. *Les Misérables*, p. 663.

3. Voir *Index*.

4. « Quelques journaux, entre autres le *Constitutionnel*, présentèrent cette commutation [la piété de M. Madeleine] comme un triomphe du parti prêtre. » (*Les Misérables*, p. 286.)

5. *Actes et Paroles, Politique*, p. 254. Le rôle des Jésuites est à peine évoqué dans *Les Misérables*, quand un député inquiet de l'influence de M. Madeleine « prit un confesseur jésuite et alla à la grand-messe et à Vêpres⁴. » (*Les Misérables*, p. 129.)

6. *Ibid.*, p. 494.

7. *Ibid.*, p. 828. Sous tous les régimes, il les nomme aussi « les habiles », voir *Index*.

8. *Ibid.*

9. « Un autre signe de ce temps, c'était l'anarchie mêlée au gouvernementalisme (nom barbare du parti correct). » *Ibid.*, p. 954.

10. *Ibid.*, p. 664.

11. *Ibid.*, p. 571. Mais il sépare la « politique militante » du « point de vue philosophique pur » dans un autre énoncé. (*Ibid.*, p. 408.)

12. *Ibid.*, p. 548. C'est peut-être sous l'influence de Pierre Leroux, dont c'est le mot-clef, que Hugo emploie *humanité* au sens politique. Le mot est aussi celui de l'Internationale d'après Antoine Appert (Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 2572). Voir aussi *ibid.*, p. 317.

13. *Lettre à M. Daelli, Roman II*, p. 1154.

péjorative Waterloo : « Triomphe des médiocres, doux aux majorités¹. » Concernant la monarchie de Juillet, l'expression dénonce l'opportunisme de Louis-Philippe par rapport aux « majorités parlementaires² ».

Opposition (trois occurrences) est au sens politique une reprise de l'anglais *oppositional*. Le nom a des référents divers : il désigne celle que n'a pas faite M. Myriel à Napoléon, empereur³ ; celle, parodique, de Grantaire⁴ ; celle enfin dénoncée par un passant qualifié de « mouchard » (« l'opposition de gauche est lâche et traître⁵ »). Les termes « droite », « gauche » et « centre » traduisent de manière spatiale les principales tendances des chambres. Dans le roman, la *droite* est uniquement celle de la Restauration, et correspond à des noms de personnages réels. Le plus connu est Villèle, « l'homme pratique de la droite⁶ ». Dans un énoncé, le sens est religieux : « L'ombre d'une droite énorme se projette sur Waterloo⁷. » Pour la droite et la gauche de la monarchie de Juillet, Hugo reprend les termes des historiens, *résistance* et *mouvement*⁸ (« Ces apparitions et ces disparitions ont été nommées la résistance et le mouvement⁹ »). La *gauche* et l'*extrême gauche*¹⁰ sont évoquées de façon laudative à propos du général Lamarque siégeant entre les deux tendances en 1832 et ayant « la bravoure de la tribune¹¹ ». Préfiguration de ce que sera Victor Hugo lui-même en 1850¹². Le terme « centre » a deux occurrences. Il est la métaphore de Courfeyrac : « Enjolras était le chef, Combeferre était le guide, Courfeyrac était le centre. Les autres donnaient plus de lumière, lui il donnait plus de calorique ; le fait est qu'il avait les qualités d'un centre, la rondeur et le rayonnement¹³. » Il n'y a aucune restriction critique dans ces deux phrases. Courfeyrac est un fils de notable, qui, passé « la beauté du diable de l'esprit », devrait, en vieillissant, devenir un « bourgeois¹⁴ » – d'où sa place au *centre*, entre l'absolu et l'utopie. Mais contre le déterminisme de classe, Hugo fait de lui « un paladin¹⁵ ».

L'*opinion* est un produit de la vie parlementaire. La suite lexicale « opinion politique » est pourtant employée de façon dépréciative ou avec ironie¹⁶. M. Mabeuf dit ainsi approuver « les opinions politiques », mais, écrit l'auteur, « il les approuvait toutes sans distinguer, pour qu'elles le laissassent tranquille, comme les Grecs appelaient les Furies “les belles, les bonnes, les charmantes”, les Euménides¹⁷ ». Le mot donne lieu par ailleurs à une construction métaphorique amusante lorsque Courfeyrac questionne Marius : « – À propos, avez-vous une

1. *Les Misérables*, p. 274.

2. *Ibid.*, p. 658.

3. *Ibid.*, p. 41.

4. « Oui, tout est mal arrangé, rien ne s'ajuste à rien, ce vieux monde est tout déjeté, je me range dans l'opposition. » (*Ibid.*, p. 862.)

5. *Ibid.*, p. 669.

6. *Ibid.*, p. 493.

7. *Ibid.*, p. 269. Il s'agit de la main de Dieu que Hugo mettait en exergue dans « Les funérailles de Louis XVIII » (« Ces changements lui sont peu difficiles ; c'est l'œuvre de la droite du Très-haut »), *Odes et ballades, Poésie 1*, p.167).

8. Le terme de « mouvement » désigne ceux qui pensent les réformes nécessaires.

9. *Ibid.*, p. 651. Hugo emploie aussi le mot *résistance* pour toute attitude idéologique hostile au progrès : « Ces dons d'un monde à la civilisation sont de tels accroissements de lumière que toute résistance, là, est coupable » (*ibid.*, p. 830), mais il est aussi synonyme d'*opposition* à la monarchie de Juillet dans un autre énoncé (*ibid.*, p. 667).

10. *Ibid.*, p. 862.

11. *Ibid.*, p. 834.

12. Voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. 1, p. 1087 *sqq.*

13. *Les Misérables*, p. 518.

14. *Ibid.*

15. *Ibid.*

16. Voir *Index*.

17. *Les Misérables*, p. 544. Seul Bahorel est positif : « [...] ayant des gilets téméraires et des opinions écarlates [...] » (*Ibid.*, p. 519.)

opinion politique ? – Tiens, dit Marius, presque offensé de la question. – Qu'est-ce que vous êtes ? – Démocrate-bonapartiste. – Nuance gris de souris rassurée, dit Courfeyrac¹. »

Le nom sans expansion désigne l'opinion publique. Le rôle de celle-ci est positif lorsqu'elle s'émeut de la répression qui suivit l'insurrection de juin 1832 : « Ajoutons que l'inqualifiable ordonnance Gisquet, qui enjoignait aux médecins de dénoncer les blessés, ayant indigné l'opinion, et non seulement l'opinion, mais le roi tout le premier, les blessés furent couverts et protégés par cette indignation [...]². » Mais, à Paris, l'*opinion* est métaphoriquement « une tour des vents³ », précise Hugo.

Public, privé, peuple, citoyen, civique, civil, civilisation, civilisé, barbarie, barbare

Public, comme adjectif, abonde dans *Les Misérables*. Son étymologie le rattache au peuple institutionnel au sens de « qui concerne l'état ». On relève ainsi « puissance publique », « autorité publique », « fonction publique », « force publique », « crédit public »⁴. Dans un énoncé, la suite lexicale « comité de salut public⁵ » a un sens historique laudatif. Dans un autre, la suite lexicale « intérêt du salut public⁶ » renvoie par antiphrase à l'exécution d'André Chénier, reproche itératif fait à la Terreur. « Chose publique » traduction exacte du latin *res publica* est employé dans un contexte parodique d'opposition à Charles X et à Louis-Philippe : « Il [le gamin] n'hésite pas à se donner, par on ne sait quel mystérieux enseignement mutuel, tous les talents qui peuvent être utiles à la chose publique ; de 1815 à 1830, il imitait le cri du dindon ; de 1830 à 1848, il griffonnait une poire sur les murailles⁷. » Dans d'autres énoncés, le sens n'est pas politique ; « l'écrivain public » et « la fille publique⁸ » offrent leurs services à la collectivité sans préalablement passer par l'État. Un énoncé relie néanmoins les prostituées aux hommes politiques : « Ces voitures poissardes [les voitures de masques], où l'on sent on ne sait quelles ténèbres, font songer le philosophe. Il y a du gouvernement là-dedans. On touche là une affinité mystérieuse entre les hommes publics et les femmes publiques⁹. » Dans des expressions comme « colère publique », « rire public » « réunions publiques »¹⁰, l'adjectif indique une relation avec le plus grand nombre ; *public* signifie alors « du public ».

Le couple binaire antithétique *public / privé* est au cœur du déséquilibre social d'après le programme socialiste auquel Hugo adhère : « Situation fausse et dangereuse qui assoit la puissance publique sur la misère privée, qui enracine la grandeur de l'État dans les souffrances de l'individu¹¹. » Pour la bourgeoisie, « cet à peu près de peuple¹² », les deux adjectifs sont au contraire solidaires, et, quand l'émeute a lieu, « les fortunes privées [sont] inquiètes, le crédit public ébranlé¹³ ».

1. *Ibid.*, p. 525. Le jugement le plus sévère est à mettre au compte de l'auteur lui-même (*Ibid.*, p. 40.)

2. *Ibid.*, p. 1052.

3. *Ibid.*, p. 466-467. À l'*opinion* fluctuante, Hugo oppose « la voix du peuple ». (Voir *voix* dans l'*Index*.)

4. Voir *Index*.

5. *Ibid.*, p. 402.

6. *Ibid.*, p. 1057.

7. *Ibid.*, p. 465. La poire renvoie à la fameuse caricature de Louis-Philippe par Charles Philipon, parue dans *La Caricature*. Le dindon semble désigner les Bourbons.

8. Voir *Index*.

9. *Les Misérables*, p. 1077.

10. Voir *Index*.

11. *Les Misérables*, p. 665.

12. *Ibid.*, p. 829.

13. *Ibid.*, p. 828.

Le *peuple* institutionnel doit son existence au peuple démographique, comme Hugo le fait dire à M. Gillenormand : « Pour sauver le peuple, il faut Jeanne d'Arc, mais pour faire le peuple, il faut la mère Gigogne¹. » *Peuple* au sens de *population* évolue vers la notion d'État, de collectivité unie par des coutumes, des institutions et un régime propres. Lorsque l'État est autocratique, il y a néanmoins une complémentarité roi / peuple, dont la monarchie tirait sa légitimité. Il faut un peuple pour faire un monarque comme le rappelle l'auteur définissant une dynastie : « Les maisons royales ressemblent à ces figuiers de l'Inde dont chaque rameau en se courbant jusqu'à terre, y prend racine et devient un figuier. Chaque branche peut devenir une dynastie. À la seule condition de se courber jusqu'au peuple². »

La plus importante strate référentielle du nom reste le peuple souverain dont le concept avait été élaboré pendant la période révolutionnaire. *Peuple*, dans ce sens, est lié à des référents historiques (comme dans les expressions « représentant du peuple » et « souveraineté du peuple »³) ou placé dans un contexte téléologique, lorsque Hugo prédit que « le peuple ébauché par le dix-huitième siècle, sera achevé par le dix-neuvième⁴ ». Historiquement, pourtant, la Révolution avait connu des divergences sur la signification politique du mot. En 1789, Sieyès assimilait le peuple et la société civile au Tiers État⁵. Mais en 1793, à l'extrême gauche de l'Assemblée, *peuple* se différenciait déjà de *bourgeoisie*. L'écart de classe s'agrandit pendant le XIX^e siècle, et l'on retrouve cette opposition au cœur de la réflexion des *Misérables*. L'auteur y affirme la nécessité politique de l'unité nationale⁶, mais constate avec douleur que la classe possédante exproprie le peuple ouvrier politiquement et socialement : « Toutes les jouissances à quelques-uns, toutes les privations aux autres, c'est-à-dire au peuple [...]⁷. » Le peuple est alors une catégorie sociale dont font partie les « gens du peuple », « l'homme du peuple », « les enfants du peuple », etc.⁸. Lors des insurrections antérieures à février 1848, la classe intermédiaire des petits artisans et la jeunesse universitaire font, au nom de l'idéal républicain et selon les crises économiques, le va et vient entre le *peuple* intégrant la bourgeoisie et le *peuple* qui en est séparé.

Relayant l'idéologie du 10 août 1792, Hugo affirme dans la seconde écriture des *Misérables* que *peuple* et *royauté* sont antinomiques : « [...] le roi défend la royauté, la démocratie défend le peuple [...]⁹. » C'est de ce constat qu'il tire la défense de l'après Dix août et justifie la condamnation du roi : « [...] il [Louis-Philippe] avait vu les siècles comparaître à la barre de la Convention ; il avait vu, derrière Louis XVI, cet infortuné passant responsable, se dresser dans les ténèbres la formidable accusée, la monarchie ; et il lui était resté dans l'âme l'épouvante respectueuse de ces immenses justices du peuple presque aussi impersonnelles que la justice de Dieu¹⁰. » En ce qui concerne Louis-Philippe, dont il reconnaît pourtant la bonne volonté, Hugo a recours à une métaphore financière : « 1830 avait fait

1. *Ibid.*, p. 1059. La mère Gigogne était le nom d'une marionnette, représentant une femme imposante, entourée d'enfants. Par analogie, on désigne ainsi une mère de famille nombreuse.

2. *Ibid.*, p. 656.

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 791. Il rejoint le discours internationaliste d'un révolutionnaire italien : « L'avenir des peuples s'élabore dans nos rangs obscurs. » (*Ibid.*, p. 669.)

5. En 1789, l'abbé Sieyès avait fait paraître une brochure réclamant la suppression des ordres divisant la société civile. À la question posée par le titre *Qu'est-ce que le Tiers État ?*, il répondait : « Tout ».

6. Cette expression n'est pas employée comme telle. L'*unité* concerne l'homme en général dans le livre.

7. *Les Misérables*, p. 665.

8. Voir *Index*.

9. *Les Misérables*, p. 662. Il affirmait le contraire en 1845 dans les *Ébauches classées* (*Chantiers*, p. 797 *sqq.*)

10. *Ibid.*, p. 660.

banqueroute au peuple¹. » L'Empire, lui, échappe à cette opposition ; l'Empereur et le peuple ont en commun, la France et la nation². Napoléon est pour Marius – et Hugo est à proximité – « l'homme-peuple comme Jésus est l'homme- Dieu³ ».

L'absence du suffrage universel fait le peuple insurrectionnel. Il est alors républicain, politisé dans des associations à demi ou totalement secrètes, telle « les Amis du Peuple⁴ ». Enjolras et ses amis en font un calembour : « On se déclarait les amis de l'A B C. – L'*Abaissé*, c'était le peuple. On voulait le relever. Les calembours sont quelquefois graves en politique [...]»⁵. » Il arrive pourtant que ce peuple républicain – peuple parisien essentiellement pour Hugo – fasse défaut aux insurgés (« Montrons que si le peuple abandonne les républicains, les républicains n'abandonnent pas le peuple⁶ »), ou se déchire : « Mais, au fond, que fut juin 1848 ? Une révolte du peuple contre lui-même⁷. » Complété par une expansion indiquant la provenance géographique ou un moment de l'histoire, *peuple* signifie aussi un pays parmi d'autres, ceci, dans une optique internationaliste et progressiste. L'auteur cite l'Angleterre : « Quant à nous, toute notre glorification va au soldat anglais, à l'armée anglaise, au peuple anglais⁸ » ; mais il reproche à l'Angleterre, comme à Venise, une insuffisance démocratique et un système économique inégalitaire : « Il est bien entendu que par ces mots, Venise, l'Angleterre, nous désignons non des peuples, mais des constructions sociales, les oligarchies superposées aux nations, et non les nations elles-mêmes⁹. » Un autre peuple, la Pologne, illustre « l'idée des nationalités¹⁰ » pour Feuilly : « Il ne tarissait pas sur cette date infâme 1772, sur ce noble et vaillant peuple supprimé par trahison [...]»¹¹. » La même vision internationaliste se retrouve dans la pluralité de *peuple* et conduit Enjolras à annoncer pour un avenir proche « l'union des peuples¹² ».

Beaucoup d'énoncés renvoient aussi au sens métonymique de *peuple* comme période momentanée et périssable de l'histoire universelle : « [...] l'histoire est pleine de naufrages de peuples et d'empires [...]»¹³. » Parallèlement, les peuples sont traités comme des êtres vivants et d'un point de vue comportementaliste : « mouvement des peuples¹⁴ », « virilité des peuples¹⁵ », « immense évolution vertueuse des peuples¹⁶ », « vie patente, visible, éclatante et publique des peuples¹⁷ ». Au centre de cette vie universelle se trouve Paris, car « c'est avec l'âme de ses penseurs et de ses poètes que sont faits depuis 1789 tous les héros de tous les peuples¹⁸ ». Le point de vue relativiste est, une fois de plus, confié à Grantaire :

1. *Ibid.*, p. 664.

2. Voir *Index*.

3. *Les Misérables*, p. 502.

4. Voir *Index*.

5. *Les Misérables*, p. 514.

6. *Ibid.*, p. 934.

7. *Ibid.*, p. 926.

8. *Ibid.*, p. 275.

9. *Ibid.*, p. 666.

10. *Ibid.*, p. 517.

11. *Ibid.* La Pologne, démembrée au XVIII^e siècle, fut partagée à nouveau au Congrès de Vienne en 1815. Hugo cite d'autres nations sacrifiées : la Grèce, la Hongrie, la Roumanie, l'Italie. En 1830, la répression mit fin à la république polonaise ; c'est la date de la grande émigration qui comprit notamment Frédéric Chopin parmi ses membres.

12. *Ibid.*, p. 940.

13. *Ibid.*, p. 791.

14. *Ibid.*, p. 343.

15. *Ibid.*, p. 404.

16. *Ibid.*, p. 516.

17. *Ibid.*, p. 779.

18. *Ibid.*, p. 469.

Je conviens que l'Asie est farce ; mais je ne vois pas trop ce que vous avez à rire du grand lama, vous peuples d'occident qui avez mêlé à vos modes et à vos élégances toutes les ordures compliquées de majesté, depuis la chemise de la reine Isabelle jusqu'à la chaise percée du dauphin¹.

Le nom « citoyenneté » désignant l'état de citoyen est absent des *Misérables*. *Citoyen* y est en revanche une apostrophe fréquente au singulier comme au pluriel².

Le citoyen était celui qui avait droit de cité dans l'antiquité, et c'est en hommage aux républiques antiques que le 24 mai 1792, par décision républicaine, *citoyen* et *citoyenne* remplacent *madame* et *monsieur*³. Mais le sens du mot a changé et il définit, à cette époque et de façon définitive ensuite, la relation, non avec la cité, mais avec la nation. Enjolras s'adresse par ce mot aux insurgés dans son discours testamentaire sur la barricade⁴, et Gavroche le reprend de même⁵. Le mot évoque la Révolution, mais aussi l'égalité liée au tutoiement : « Cela existait du temps qu'on se tutoyait et qu'on disait : citoyen⁶. » Hugo l'emploie comme adjectif (« tutoiement citoyen⁷ »), et le relie comme expansion aux valeurs démocratiques de l'État : « [...] la dignité du citoyen est une armure intérieure ; qui est libre est scrupuleux ; qui vote règne⁸. » Il en déduit une conception démocratique de la richesse : « Prospérité sociale, cela veut dire l'homme heureux, le citoyen libre, la nation grande⁹. » Mais malgré sa valeur positive, Combeferre lui préfère un autre nom (« Il aimait le mot citoyen, mais il préférerait le mot homme¹⁰ »).

L'adjectif « civique » a deux occurrences. « Droit civique » est à proximité de « droit politique » ; Marius réconcilié avec l'image paternelle découvre ainsi : « [...] la république dans la souveraineté du droit civique restitué aux masses [...]»¹¹. Quant au « meurtre civique » de Le Cabuc, espion de la barricade, c'est un acte citoyen, mais il est cause de remords pour Combeferre et de tristesse pour Enjolras¹².

Civil a très souvent la marque du féminin, au singulier comme au pluriel, car il est un des constituants de « guerre civile » (seize occurrences)¹³. Celle-ci est une « maladie du progrès¹⁴ », elle contient « de l'apocalypse¹⁵ » et se nourrit de rumeur : « Ce genre de rumeur fatale est l'accompagnement ordinaire des guerres civiles, et ce fut un faux bruit de cette espèce qui causa plus tard la catastrophe de la rue Transnonain¹⁶ » À l'opposé, Marius la défend, comme nécessaire, au nom du droit ; s'étant posé la question avant de rejoindre la barricade : « La guerre civile ? qu'est-ce à dire ? Est-ce qu'il y a une guerre étrangère ? » Il y répond : « Il n'y a ni guerre étrangère, ni guerre civile ; il n'y a que la guerre juste et la guerre

1. *Ibid.*, p. 528.

2. Voir *Index*.

3. On retrouve ainsi « aux armes citoyens » dans les premières paroles du refrain de la *Marseillaise*.

4. *Les Misérables*, p. 940.

5. *Ibid.*, p. 920.

6. *Ibid.*, p. 33.

7. *Ibid.*, p. 551.

8. *Ibid.*, p. 789.

9. *Ibid.*, p. 665.

10. *Ibid.*, p. 515.

11. *Ibid.*, p. 500. Souvenir autobiographique, bien sûr.

12. *Ibid.*, p. 932.

13. Voir *Index*

14. *Les Misérables*, p. 979.

15. *Ibid.*, p. 968.

16. *Ibid.*, p. 984. Des membres de l'armée y massacrèrent sans motif tous les habitants d'une maison le 14 avril 1832. Cet incident inspira à Daumier une célèbre et terrible lithographie. Hugo a déjà évoqué ce massacre dans le bilan négatif de la royauté de Louis-Philippe. (*Ibid.*, p. 659.)

injuste¹. » Partant de ces énoncés, Franck Laurent constate que le Victor Hugo de l'exil réhabilite, de fait, la guerre civile, comme guerre juste au nom de la république universelle².

Au masculin, « l'état civil » désigne une identité fluctuante, seuls la réputation et l'argent servent de garantie contre l'anonymat³. Le « code civil » ne concerne pas les basses classes selon Tholomyès qui joue sur les deux sens de *civil* : « Des parents, vous ne connaissez pas beaucoup ça. Ça s'appelle des pères et des mères dans le code civil puéril et honnête⁴. »

Barbarie et *civilisation* sont liés et réversibles dans *Les Misérables*, l'auteur jouant sur la polysémie des deux termes : « Quant à nous, si nous étions forcés à l'option entre les barbares de la civilisation et les civilisés de la barbarie, nous choisirions les barbares⁵. »

Dans cet énoncé, *barbarie* et *civilisation* ont la même valeur* et renvoient à une société en apparence civilisée et au fond inhumaine⁶. Hugo nomme de même « barbarie⁷ » la contre-révolution de 1815. Les autres énoncés confirment ce choix du sens péjoratif qualifiant des faits de civilisation. La seule occurrence où *barbarie* a son sens étymologique (le reste du monde pour les peuples de culture gréco-latine et la civilisation occidentale) concerne des espèces des faunes asiatique et africaine : « La nature, disait-il [M. Gillenormand], pour que la civilisation ait un peu de tout, lui donne jusqu'à des échantillons de barbarie amusante⁸. » Il cite alors « le chat [qui] est un tigre de salon, le lézard [qui] est un crocodile de poche⁹ ».

Barbare a des sens plus diversifiés. Trois occurrences en font l'antonyme de *civilisé* pris au sens péjoratif, lorsque l'auteur évoque les manifestants du faubourg Saint-Antoine en 1793 : « Ils proclamaient avec furie le droit ; ils voulaient, fût-ce par le tremblement et l'épouvante, forcer le genre humain au paradis. Ils semblaient des barbares et ils étaient des sauveurs¹⁰. » La suite lexicale « peuples barbares » ou le substantif « les barbares »¹¹ renvoie au sens historique de peuples étrangers exotiques. Qualifiant un langage fautif ou grossier, le mot se trouve dans quatre énoncés, dont deux concernent l'argot¹². « Certaines phrases d'argot, qui participent des deux époques et ont à la fois le caractère barbare et le caractère métaphorique, ressemblent à des fantasmagories. », précise l'auteur¹³.

La *civilisation*, comme la langue d'Ésope, est le meilleur et le pire pour Hugo¹⁴. Elle est, au sens métonymique, le résultat des mauvaises tendances de la société humaine sans pour autant avoir recours au mythe du bon sauvage comme dans la conception rousseauiste.

1. *Ibid.*, p. 887.

2. Franck Laurent, « La guerre civile ? qu'est-ce à dire ? Est-ce qu'il y a une guerre étrangère ? », *Hugo et la guerre*, sous la direction de Claude Millet, Maisonneuve & Larose, 2002, p. 133 à 158.

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 114. Il fait se rencontrer le Code et un des grands thèmes de la littérature populaire de la fin du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle : *la civilité puérole et honnête*.

5. *Ibid.*, p. 675.

6. L'antithèse est dans ce cas entre « barbares » et « civilisés ».

7. *Ibid.*, p. 277.

8. *Ibid.*, p. 474.

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*, p. 675.

11. Voir *Index*.

12. *Les Misérables*, p. 782, 783.

13. *Ibid.*, p. 783.

14. Sur la notion de *civilisation* au XIX^e siècle, voir Franck Laurent : « Penser l'Europe avec l'histoire », *Romantisme*, n° 102, 2^e trimestre 1999, en ligne sur le site du Groupe Hugo.

Beaucoup d'énoncés en font la cause de « la damnation sociale¹ », et font de l'égout le réceptacle de ses « malpropretés² ». Elle est « cette prodigieuse pyramide » qui est « une sorte d'entassement effrayant de choses, de lois, de préjugés, d'hommes et de faits »³. Mais elle est aussi le cadeau que l'avenir peut faire à l'humanité comme principe absolu de progrès⁴. Enjolras la conçoit dans son évolution politique : « [...] On n'aura plus à craindre, comme aujourd'hui, une conquête, une invasion, une usurpation, une rivalité de nations à main armée, une interruption de civilisation [...] »⁵. Hugo donne au nom un sens technique et évoque – non sans mélancolie – l'inéluctable essor de la ville, lié à l'apparition des chemins de fer : « ces monstrueux chevaux de la civilisation, qui mangent du charbon et vomissent du feu⁶. » Mais il écrit aussi que « la quantité de civilisation se mesure à la quantité d'imagination⁷ », faisant ainsi se rejoindre l'art et la science (« Au point où la civilisation est parvenue, l'exact est un élément nécessaire du splendide et le sentiment artiste est non seulement servi, mais complété, par l'organe scientifique ; le rêve doit calculer⁸ »). Sur l'axe diachronique, le grand ancêtre demeure l'antiquité gréco-latine : « C'est ce qui fait que le flambeau de l'Europe, c'est-à-dire de la civilisation, a été porté d'abord par la Grèce qui l'a passé à l'Italie, qui l'a passé à la France⁹. » Au pluriel, bien avant Paul Valéry, et dans la lignée de Volney et de d'Holbach, Hugo émet l'idée que les peuples et les civilisations sont mortels ; « Les civilisations de l'Inde, de la Chaldée, de la Perse, de l'Assyrie, de l'Égypte, ont disparu l'une après l'autre. Pourquoi ? nous l'ignorons. Quelles sont les causes de ces désastres ? nous ne le savons pas¹⁰. » Il en tire la leçon pour le XIX^e siècle : « Nous ignorons les maladies des civilisations antiques, nous connaissons les infirmités de la nôtre¹¹. »

L'adjectif « civilisé » est la plupart du temps dépréciatif¹² ; mais il est laudatif lorsqu'il qualifie la résistance des peuples au destin : « Les peuples civilisés, surtout au temps où nous sommes, ne se haussent ni ne s'abaissent par la bonne ou mauvaise fortune d'un capitaine¹³. » Ce constat qui différencie le destin de la France du sort de Napoléon III, a, en 1862, valeur de souhait concernant le Second Empire.

Avec un nouveau dérivé, « civilisateur », lié au XIX^e siècle au vocabulaire de la colonisation, l'auteur émet une sentence qui paraît sexiste et idéologiquement risquée : « Seulement un peuple civilisateur doit rester un peuple mâle¹⁴. » On peut y lire l'écho des thèses saint-simoniennes qui ont accompagné la politique de conquête coloniale pendant le XIX^e siècle¹⁵.

1. Voir *Index*.

2. *Les Misérables*, p. 995.

3. *Ibid.*, p. 75.

4. Voir *Index*.

5. *Les Misérables*, p. 941.

6. *Ibid.*, p. 343.

7. *Ibid.*, p. 978.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*, p. 791.

11. Voir *Index*.

12. *Les Misérables*, p. 792.

13. *Ibid.*, p. 273.

14. *Ibid.*, p. 978.

15. Le projet de Saint-Simon en 1814 est sans voiles sur ce sujet : « Peupler le globe de la race européenne, qui est supérieure à toutes les autres races d'hommes, le rendre *voyageable* et habitable comme l'Europe, voilà l'entreprise par laquelle le parlement européen devra continuellement exercer l'activité de l'Europe, et la tenir toujours en haleine. » (Claude-Henri de Saint-Simon, « De la réorganisation de la société européenne », 1814, *L'Europe ? L'Europe*, textes réunis par Pascal Ory, Omnibus, 1998, p. 38.)

Armée, garde nationale, garde municipale

L'armée a un rôle historique dans *Les Misérables*, notamment quand il s'agit du récit rétrospectif de Waterloo et du récit diégétique de juin 1832¹. L'armée napoléonienne est évoquée sous des formulations différentes comme l'institution essentielle de l'Empire, et au sens métonymique, son acteur principal. Hugo reprend plusieurs fois (neuf occurrences) l'expression officielle et historique « la grande armée² » dans un contexte célébrateur. De l'avis même des historiens, cette armée issue de divers peuples européens fut d'un courage sans faille et d'une fidélité exceptionnelle aux idéaux de la Révolution :

On entendait dans le Carrousel le traînement des sabres de tous ces soldats extraordinaires de la grande république et du grand empire [...]. Toute l'armée d'alors [en 1805] était là, dans la cour des Tuileries, représentée par une escouade ou par un peloton, et gardant Napoléon au repos ; c'était l'époque splendide où la grande armée avait derrière elle Marengo et devant elle Austerlitz³.

Le contexte devient tragique et épique à Waterloo. Le héros épique est alors Cambronne : « Ils sont là, tous les rois de l'Europe, les généraux heureux [...] ils ont sous leurs talons la garde impériale et la grande armée ; ils viennent d'écraser Napoléon et il ne reste plus que Cambronne⁴. » Le type du héros tragique est incarné dans les soldats défaits (« Hélas ! et qui donc fuyait de la sorte ? la grande armée⁵ ») Il est tout à l'honneur de Hugo d'évoquer aussi le courage des armées ennemies, anglaise, anglo hollandaise et prussienne⁶. Le roman suit l'évolution de ce qui reste de l'armée après 1815, dont une grande partie est réintégrée⁷. Elle éprouve de la honte dans l'*Intervention d'Espagne*⁸ sous les Bourbons, et de la réticence à réprimer les insurrections du début de la monarchie de Juillet⁹. Elle joue néanmoins son rôle institutionnel au nom de ce que Hugo nomme l'*obéissance passive* : « [...] en dehors des guerres libératrices, tout ce que font les armées, elles le font de force. Le mot *obéissance passive* l'indique¹⁰. » Toute autre est l'armée qui intervient en juin 1848. C'est une armée habituée aux exactions contre les tribus algériennes et elle est sans état d'âme. L'auteur ne prononce d'ailleurs pas le mot « armée » pour désigner la troupe ; il procède par détail (« régiments¹¹ », « soldats de la colonne d'attaque¹² »), mais il signale la nouvelle tactique née de la guerre coloniale : « Le quatrième [jour] on fit comme à Zaatcha et à Constantine, on perça les maisons, on vint par les toits, la barricade fut prise¹³. » Il n'y a pas d'énoncé exprimant l'armée comme pur concept. Quand Hugo cite le nom sans référent précis, il concerne n'importe quelle armée : « Une armée est un étrange chef-d'œuvre de combinaison où la force résulte d'une somme énorme d'impuissance¹⁴. »

1. C'est une armée de conscription, issue de la loi promulguée par la Convention en août 1793 et du principe de la levée en masse. La Restauration a maintenu indirectement la conscription avec la loi de mars 1818.

2. Voir *Index*.

3. *Les Misérables*, p. 998.

4. *Ibid.*, p. 272.

5. *Ibid.*, p. 269.

6. Voir *Index*.

7. La loi Gouvion-Saint-Cyr, en 1818, consacre la promotion au mérite et le principe des Écoles militaires.

8. « Il ne faut s'endormir, ni à l'ombre d'un mancenillier, ni à l'ombre d'une armée. » (*Les Misérables*, p. 292.)

9. « L'armée était minée en même temps que la population, comme le prouvèrent plus tard les mouvements de Belfort, de Lunéville et d'Épinal. » (*Ibid.*, p. 674.)

10. *Ibid.*, p. 292. Blanqui déplore aussi en 1848 « cette doctrine de l'obéissance passive » qui utilise les soldats issus du peuple à réprimer le peuple. (Blanqui, *op. cit.*, p. 118.) Hugo a fustigé l'obéissance passive dans le poème de *Châtiments* : « À l'obéissance passive ». (Poésie II, p. 52.)

11. « La vaste barricade s'étalait comme une falaise où venait se briser la stratégie des généraux d'Afrique. » (*Les Misérables*, p. 928.)

12. *Ibid.*, p. 929.

13. *Ibid.*

14. *Ibid.*, p. 292.

En marge des institutions, les sociétés secrètes produisent une « armée des Bastilles¹ » dont l'auteur se plaît à décrire la structure pyramidale.

La *garde nationale* est une création de la Révolution française. C'est à l'origine une armée parallèle qui, de 1789 à 1792, échappe au pouvoir monarchique auquel l'armée de métier est soumise. Au XIX^e siècle, elle est recrutée au niveau des municipalités et des quartiers, parmi les citoyens qui paient le cens. Comme Hugo le montre à plusieurs reprises sous la monarchie de Juillet, elle est majoritairement légaliste et devient un des principaux acteurs de la répression avec l'armée et la garde municipale². La narration distingue « les gardes nationales du département » et « les gardes nationales de la banlieue »³, les plus bourgeoises et hostiles aux émeutiers.

La *garde municipale*⁴, constituée en 1802 avec des soldats d'élite pour protéger le premier consul, était stationnée à Paris⁵. En 1830, il s'agit d'une nouvelle garde municipale destinée à réprimer les mouvements sociaux. Ses régiments appuient le reste de l'armée. Hugo en détaille les formations dans lesquelles se trouvent les dragons – « la cavalerie municipale⁶ » – particulièrement effrayants : « [...] une barricade s'ébauche, les jeunes gens refoulés passent le pont d'Austerlitz avec le corbillard au pas de course et chargent la garde municipale, les carabiniers accourent, les dragons sabrent, la foule se disperse dans tous les sens [...] »⁷.

Municipalité, municipal, édilité, section, sectionnaire, commune

Le nom « municipalité », latinisme sémantique et politique, évoque le droit de cité et représente, selon le nouveau régime territorial qui va de la Constituante à aujourd'hui, la première division administrative de la France. Elle est sous l'entière autorité du maire qui est, comme le montre l'exemple de M. Madeleine, nommé par le roi sur proposition des élus sous la Restauration. Dans quatre énoncés du roman⁸, il est question de pompes funèbres et de contrôle des décès⁹ ; elle est aussi l'organisatrice du mariage civil¹⁰. Au sens politique, la *municipalité* est la gestionnaire de la garde nationale, et son point de ralliement pendant les émeutes¹¹. Au pluriel, son sens peut être insurrectionnel : « Les sectionnaires se plaignaient d'être tirillés. Ainsi *la société Gauloise* et le *Comité organisateur des municipalités*¹². »

1. *Ibid.*, p. 673.

2. Voir *Index*.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.* L'adjectif « municipal », en ce cas, renvoie, non à une armée au service de la municipalité, mais au latin *munus, muneris*, qui désignait à Rome le service militaire. Le *municipe* avait droit de cité, et, comme tel, constituait l'élite de l'armée.

5. Faite par Napoléon Bonaparte le 12 vendémiaire An XI (4 octobre 1802), elle fut dissoute au moment du coup d'État du général Malet en 1813. Elle fut remplacée par la garde impériale, dont les dragons furent décimés à Waterloo. L'héritière de cette institution est aujourd'hui la garde républicaine.

6. *Les Misérables*, p. 837.

7. *Ibid.*

8. Voir *Index*.

9. « Le médecin de la municipalité vient et dit : il y a une religieuse morte », *Les Misérables*, p. 431. Voir aussi p. 419.

10. *Ibid.*, p. 1081.

11. « On désarmait dans les rues les sentinelles isolées et les gardes nationaux allant à leur municipalité. » (*Ibid.*, p. 839).

12. *Ibid.*, p. 673.

L'adjectif correspondant, « municipal », concerne les suites lexicales « conseil municipal¹ » et « ordre municipal² » (bras armé, qui régit le cimetière de Vaugirard), « prison municipale » et « police municipale³ ».

L'emploi du nom « édilité » qui relève, selon Hugo, « du patois élégant », évoque la spécificité administrative⁴. Le mot qui date de 1838 est d'un emploi rare comme équivalent de la magistrature municipale. Il désigne dans le texte de façon métonymique les conseillers municipaux : « Tel était ce quartier au dernier siècle. La révolution l'avait déjà fort rabroué. L'édilité républicaine l'avait démoli, percé, troué [...] il y a trente ans, ce quartier disparaissait sous la rature de constructions nouvelles. Aujourd'hui il est biffé tout à fait⁵. » Efforts conjoints de la Révolution et de la Deuxième République pour effacer un quartier ? Nous ne sommes pas loin d'un vandalisme archéologique.

Section évoque la Révolution. Les anciennes sections parisiennes sont devenues sous l'Empire des *quartiers* et ont changé de nom⁶. Elles étaient organisées en assemblées sur le mode de la démocratie directe et ont influé politiquement sur les décisions de la Convention. On en retrouve l'écho dans le roman, chez les républicains insurgés qui en 1832 se réclament de l'héritage⁷ et s'organisent en sociétés secrètes divisées en sections. Parmi des noms de fantaisie que l'auteur leur donne et qu'il considère comme « significatifs⁸ », on relève la section « des piques⁹ » qui a bien existé de 1792 à 1795 comme cinquième section, devenue en 1812 le troisième quartier de la Place Vendôme. Une autre section s'appelle « bonnet phrygien », alors qu'en réalité, une section parisienne s'est appelée *Bonnet-Rouge*¹⁰. Les membres des sections s'appellent évidemment des *sectionnaires*¹¹ : « Puis venait une multitude innombrable, agitée, étrange, les sectionnaires des Amis du Peuple, l'école de droit, l'école de médecine, les réfugiés de toutes les nations [...]»¹². »)

« Tout ça n'empêche pas Nicolas Qu'la Commune n'est pas morte¹³ », chantera-t-on après les événements tragiques de La Commune à la fin du XIX^e siècle. Le nom « commune » est l'équivalent approximatif de *municipalité*, mais son sens est plus politique. Il irrigue la pensée de certains socialistes¹⁴, et sera réactualisé en France par les événements de 1871. Le grand ancêtre est la Commune de Paris de 1792 et de 1793 qui dirigea la France avec le Comité de salut public, et que Hugo évoque à l'occasion de l'arrestation des Girondins¹⁵. Pour

1. *Ibid.*, p. 201.

2. *Ibid.*, p. 434.

3. *Ibid.* Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 358.

5. *Ibid.* Le plus gros *rabrouement* reste encore la démolition de la Bastille.

6. La politique des lieux est de la politique tout court, et les décisions en la matière ne sont jamais innocentes. Victor Hugo en savait quelque chose avec l'exemple – contemporain de l'exil – de l'haussmannisation.

7. Ils datent ainsi leurs proclamations : « *Pluviôse, an 40 de l'ère républicaine* », *Les Misérables*, p. 673.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*, p. 408.

10. Ce fut, en 1793, la quarante-deuxième section du *Bonnet-Rouge* ou de la *Liberté*, devenue par la suite le trente-huitième quartier Saint-Thomas-d'Aquin.

11. Voir *Index*.

12. *Les Misérables*, p. 835.

13. Chanson d'Eugène Pottier, dédiée aux survivants de la Semaine Sanglante en 1886, sur un air de Victor Parisot (« T'en fais pas Nicolas »). C'était le nom que donnaient les anciens émigrés à Napoléon en 1815. *Les Misérables* en témoignent à propos des salons ultra : « On y accueillait avec des transports de joie des chansons poissardes où Napoléon était appelé *Nicolas*. » (*Les Misérables*, p. 484.)

14. Louis Blanc en fait la base de la nation ; les mouvements libertaires la mettent en opposition avec l'Etat.

15. *Les Misérables*, p. 208.

définir de façon générale le sens institutionnel du mot, il emploie le détour de la vie conventuelle : « [...] je considérerai toujours la communauté claustrale avec une certaine gravité attentive et, à quelques égards, déférente. Là où il y a la communauté, il y a la commune ; là où il y a la commune, il y a le droit¹. »

Justice, magistrature, préfecture, police, prison, galères, bagné, guillotine, guillotiner

La justice institutionnelle, comme la loi et le droit institutionnels, ne correspond pas à la loi et au droit naturel. Elle en est même aux antipodes, comme le constate Hugo dans le droit fil de Condorcet et des philosophes des Lumières. Les énoncés de cette justice renvoient donc à des contextes douteux, voire honteux, dont l'égout parisien est une très bonne métaphore². Cette confrontation entre les deux justices est incarnée jusqu'à en mourir par le policier Javert. Son suicide s'explique par la solitude où la société le laisse, seul, trancher dans un conflit politique. Le cas de Jean Valjean est exemplaire de l'aporie philosophique de la justice du XIX^e siècle qui laisse se transformer en cas de conscience ce qui relevait de la justice universelle comme le suffrage du même nom :

Devoir la vie à un malfaiteur, accepter cette dette et la rembourser, être, en dépit de soi-même, de plain-pied avec un repris de justice [...] trahir la société pour rester fidèle à sa conscience ; que toutes ces réalités se réalisassent et qu'elles vinssent s'accumuler sur lui-même, c'est ce dont il était atterré³.

La justice institutionnelle est le plus souvent évoquée au sens métonymique dans ses lieux (« palais de justice⁴ », « chambres de justice⁵ »), son administration (ministère de la justice⁶), et son appareil répressif commandé par les lois et exécuté par les hommes. Le syntagme nominal « la justice⁷ » désigne ainsi par métonymie l'agent de plusieurs actions effectuées soit par des policiers soit par des juges. Hugo les met en accusation non seulement dans le cas de Jean Valjean, mais à d'autres occasions, notamment lors du procès d'un faux-monnayeur à la cour d'assises d'Aix en Provence, où les preuves ont été obtenues grâce à un chantage :

On racontait le fait, et chacun s'extasiait sur l'habileté du magistrat. En mettant la jalousie en jeu, il avait fait jaillir la vérité par la colère, il avait fait sortir la justice de la vengeance. L'évêque, écoutait en silence. Quand ce fut fini, il demanda : – Où jugera-t-on cet homme et cette femme ? – À la cour d'assises. Il reprit : – Et où jugera-t-on monsieur le procureur du roi⁸ ?

Javert, lui, croit incarner la justice absolue, persuadé de son bon droit à l'aide des grands mots dont sont couvertes les mauvaises actions : « [...] il personnifiait, lui Javert, la justice, la lumière et la vérité dans leur fonction céleste d'écrasement du mal⁹. » Plusieurs fois, Hugo oppose le sens moral au sens judiciaire : « Inspecteur Javert, répliqua M. Madeleine, la

1. *Ibid.*, p. 408. Hugo joue sur les isotopies du politique et du religieux.

2. Voir *Index*.

3. *Les Misérables*, p. 1040.

4. Voir *Index*.

5. « C'est toujours une chose qui serre le cœur de voir ces attroupements d'hommes vêtus de noir qui murmurent entre eux à voix basse sur le seuil des chambres de justice. Il est rare que la charité et la pitié sortent de toutes ces paroles. Ce qui en sort le plus souvent ce sont des condamnations faites d'avance. » (*Les Misérables*, p. 205.)

6. *Ibid.*, p. 137.

7. Voir *Index*.

8. *Les Misérables*, p. 15. Sous la monarchie de Juillet, certains avocats généraux ne sont pas plus humains, celui du procès Champmathieu, notamment. (Voir à l'*Index*, *avocat général*.)

9. *Ibid.*, p. 230.

première justice, c'est la conscience¹. » Dans le texte, « justice divine » et « justice de Dieu » se télescopent ainsi avec « justice humaine »². Le parallèle entre la justice anglaise et la justice française à propos de l'affaire Barthélémy apportent la preuve de la diversité, donc de la relativité des codes³.

Le nom « magistrature » est peu présent dans le roman (quatre occurrences). Trois se réfèrent à ce que la supérieure du Petit-Picpus appelle « l'ancienne magistrature⁴ ». Hugo la dénonce comme ayant alimenté la chiourme : « Colbert faisait faire par les intendants de province et les parlements le plus de forçats qu'il pouvait. La magistrature y mettait beaucoup de complaisance⁵. » Comme *dogme*, il insère le mot dans une totalité que Javert nomme « l'absolu social⁶ ».

Au service de la justice et à l'intersection entre elle et la police, se trouve la *préfecture*. C'est une création de Bonaparte, en 1800, en liaison avec le découpage par départements. Représentant le pouvoir central, elle fut pendant le XIX^e siècle l'agent de la répression et de la réglementation. Hugo cite plusieurs fois le préfet Gisquet qui dirigeait la Préfecture de Paris lors de l'insurrection de juin 1832, en le dénonçant⁷. *Préfecture*, seul, a le plus souvent le sens métonymique d'hommes de la préfecture⁸. Comme expansion, le nom complète des lieux (« hôtel de la préfecture », « cour de la préfecture », « dépôt de la préfecture »)⁹. Suivi d'une expansion, il est plusieurs fois cité dans la suite lexicale « préfecture de police¹⁰ » ou « préfecture de police de Paris¹¹, dans un contexte qui témoigne de la centralisation gouvernementale et de la prédominance administrative parisienne¹². Mais le rôle policier et celui de surveillance sont bien supérieurs au rôle administratif dans l'ensemble des énoncés¹³.

L'antiquité grecque nommait *polis* la cité état. À l'époque moderne, le nom « police » a d'abord été le doublet de *politique* puis s'est spécialisé au sens de *force publique*. En 1789, l'article 12 de la *Déclaration des Droits de l'Homme* crée l'institution : « La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée¹⁴. » La fonction citoyenne de la *police* se retrouve peu dans *Les Misérables*. Le sens du nom est tantôt

1. *Ibid.*, p. 157.

2. Voir *Index*.

3. Hugo écrit : « Quelque temps après, pris dans l'engrenage [...] où la justice française voit des circonstances atténuantes, et où la justice anglaise ne voit que la mort, Barthélémy fut pendu », *Les Misérables.*, p. 930.

4. *Ibid.*, p. 427. Le sens est alors administratif. Voir *Index*.

5. *Les Misérables*, p. 463.

6. *Ibid.*, p. 1045.

7. Voir *Index*. Henri Gisquet (1792-1866) avait soutenu la monarchie de Juillet à ses débuts. Homme d'affaires, libéral, acteur des Trois Glorieuses, il fut accusé, non sans raison, d'avoir fait empocher à Casimir Périer et au maréchal Soult un million chacun dans une vente de fusils anglais défectueux en 1830. La *Tribune* et son directeur furent condamnés pour avoir posé la question. Nommé préfet de Paris en 1831, il se signala par des mesures particulièrement répressives. Remerçié en 1836, il fut conseiller d'état, puis député en 1837. À nouveau menacé d'être accusé de concussion, il retourna aux affaires et devint membre d'une société de chansonniers. Sur les conditions dans lesquelles ce personnage assista à la première du *Roi s'amuse*, lire ce qu'écrivit Jean-Marc Hovasse (*op. cit.*, t. 1, p. 568).

8. Voir *Index*.

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

12. *Ibid.* L'affaire Petit-Gervais montre le souci administratif de centralisation des délits.

13. *Ibid.*

14. *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* du 26 août 1789.

administratif et utilitaire (comme lorsque l'auteur évoque « la police de la voirie », la « police de la rue », la « police municipale », la « police correctionnelle »¹) ; tantôt métonymique, désignant les policiers eux-mêmes². Dans ces différents rôles, Hugo dresse un portrait exact de son action à l'intérieur de la société et au service de la politique du pouvoir. Javert adhère jusqu'à la caricature à cette fonction mais son honnêteté empêche l'auteur de le condamner tout à fait : « La probité, la sincérité, la candeur, la conviction, l'idée du devoir sont des choses qui, en se trompant, peuvent devenir hideuses, mais qui, même hideuses, restent grandes ; leur majesté, propre à la conscience humaine, persiste dans l'horreur³. » On ne peut en dire autant de toute la police. À plusieurs reprises ses liens avec la pègre sont évoqués ; par exemple, en ce qui concerne Claquesous et sa mystérieuse évasion lors de l'arrestation de la bande Patron-Minette : « Être en de si intimes rapports d'escamotage avec la nuit, cela est excellent pour le brigandage et admirable pour la police⁴ » (on retrouvera ainsi une carte de la préfecture sur Claquesous devenu *Le Cabuc* et exécuté par Enjolras sur la barricade⁵). Outre son rôle provocateur, la police, lors des émeutes, participe à la répression : « Dans la journée du 6 juin, une battue des égouts avait été ordonnée. on craignit qu'ils ne fussent pris pour refuge par les vaincus, et le préfet Gisquet dut fouiller le Paris occulte pendant que le général Bugeaud balayait le Paris public ; double opération connexe qui exigea une double stratégie de la force publique représentée en haut par l'armée et en bas par la police⁶. » Le rôle protecteur de la police est beaucoup moins évident en ce qui concerne les enfants errants (« Ces êtres [les frères de Gavroche] appartenaient désormais à la statistique des "Enfants abandonnés" que la police constate, ramasse, égare et retrouve sur le pavé de Paris⁷ »).

C'est en amoureux de la langue des marginaux que l'auteur traduit *police* en argot : « [...] les gens de police sont des railles, puis des roussins, puis des rousses, puis des marchands de lacets, puis des coqueurs, puis des cagnes [...]⁸. »

Prison rime avec *évasion* et *arrestation*, et c'est bien à l'occasion de ce double événement que les prisons de Paris sont évoquées dans *Les Misérables*. Les plus célèbres sont la Force, les Madelonnettes, la Salpêtrière, Bicêtre, le Temple⁹. Hugo anticipe aussi en citant Mazas¹⁰, la nouvelle prison où furent enfermés les opposants au coup d'État du 2 décembre. Accessoirement sont évoquées des prisons municipales¹¹, dont celle de Digne qui donne lieu à un quiproquo burlesque ; le guichetier refuse à Jean Valjean d'y trouver refuge : « – Une prison n'est pas une auberge. Faites-vous arrêter. On vous ouvrira¹². » La même incurie partielle touche la police et la prison. C'est un lieu poreux dont on s'échappe et où la pègre peut poursuivre ses activités (« Être en prison pour un crime n'empêche pas de commencer un autre crime¹³ »). Administrativement, on n'y est pas sûr, non plus, de ceux qui y travaillent : « Il y a dans beaucoup de prisons des employés traîtres, mi-partis geôliers et voleurs, qui

1. Voir *Index*.

2. *Ibid.*

3. *Les Misérables*, p. 230.

4. *Ibid.*, p. 685. Voir aussi p. 836.

5. *Ibid.*, p. 880.

6. *Ibid.*, p. 1011.

7. *Ibid.*, p. 962.

8. *Ibid.*, p. 783.

9. Voir *Index*.

10. *Les Misérables*, p. 358. Cette prison fut construite entre 1845 et 1850. « 15 jours avant le 2 décembre, on préparait Mazas », écrit Hugo dans *Histoire d'un crime*, dans le chapitre du même nom, *Histoire*, p. 224.

11. Voir *Index*.

12. *Les Misérables*, p. 54.

13. *Ibid.*, p. 686.

aident aux évasions, qui vendent à la police une domesticité infidèle, et qui font danser l'anse du panier à salade¹. » Les emprisonnés portent sur la prison un jugement dont l'auteur commente les isotopies avec sérieux : « – Enfin, quel nom les malfaiteurs donnent-ils à la prison ? *le collègue*. Tout un système pénitentiaire peut sortir de ce mot². »

En attendant, la prison possède sa propre culture, celle des criminels. En marge du reste de la société, on y chante : « Vers le milieu du dernier siècle, un changement se fit. Les chants de prisons, les ritournelles de voleurs prirent, pour ainsi parler, un geste insolent et jovial³. » L'argot y règne, et ce, d'une façon respectueuse des traditions (« Le Temple conservait l'argot du dix-septième siècle ; Bicêtre, lorsqu'il était prison, conservait l'argot de Thunes⁴ ») ; cela n'exclut pas la création métaphorique : « Les détenus appellent postillon une boulette de pain artistement pétrie qu'on envoie *en Irlande*, c'est-à-dire par-dessus les toits d'une prison, d'une cour à l'autre. Étymologie : par-dessus l'Angleterre ; d'une terre à l'autre ; *en Irlande*⁵. » Avec l'argot, il règne ce que l'auteur appelle « le ténébreux symbolisme des prisons⁶ ». En ce qui concerne l'institution et son rapport aux droits de l'individu, on n'accorde pas suffisamment d'importance à la lettre testamentaire de Javert à sa hiérarchie⁷. Ses propositions sont certes modestes, mais, mis à part son souci de séparer les deux sexes de manière radicale, ses recommandations visent à faire mieux respecter la dignité et la santé des gens qui entrent en prison⁸. La fin de sa vie a donné à Javert (né en prison⁹) ce début d'humanité.

La peine des *galères* qui procura au roi une main d'œuvre gratuite pour ses bateaux sous l'Ancien Régime cessa avec la fin des navires à rame au milieu du XVIII^e siècle. Hugo évoque ironiquement cette récupération forcée des délits et des crimes au service de la marine : « [...] les galères étaient alors à la marine ce que sont aujourd'hui les steamers. Il fallait donc des galères ; mais la galère ne se meut que par le galérien ; il fallait donc des galériens¹⁰. » L'institution pénitentiaire persévéra et fut remplacée par des *travaux forcés* à terre. Les galériens restèrent dans les ports d'attache, ces *bagnes* ou *bains*, dont les Italiens nous fournissaient l'étymologie. Au XIX^e siècle, *bagne* et *travaux forcés* sont des équivalents, comme *forçat* et *galérien*. *Galères* subsiste mais renvoie à un passé de moins en moins récent. Hugo maintient l'appellation « galères » (trente occurrences) et *galérien* tout au long de la vie de Jean Valjean¹¹. Il emploie le mot comme équivalent lexical de *bagne* (quatre-vingt quinze occurrences), et de *travaux forcés*¹². Sa dénonciation des *galères* du passé se prolonge dans celle du *bagne* qui est l'*Anankè* des *Misérables*. « Cette énigme, c'était la plus hideuse des hontes, le bagne¹³ » se dit Marius après la révélation de Jean Valjean. C'est un thème originel et conclusif, la tombe de ce dernier sera anonyme comme celle de n'importe quel bagnard.

1. *Ibid.*, p. 766.

2. *Ibid.*, p. 784.

3. *Ibid.*, p. 787.

4. *Ibid.*, p. 784.

5. *Ibid.*, p. 687.

6. *Ibid.*, p. 688.

7. *Ibid.*, p. 1046.

8. Voir *Index*.

9. « Javert était né dans une prison d'une tireuse de cartes dont le mari était aux galères. » (*Les Misérables*, p. 136.)

10. *Ibid.*, p. 463.

11. Voir *Index*.

12. *Ibid.*

13. *Les Misérables*, p. 1105.

Après le bain et les galères, il y a la *guillotine*, instrument de la *peine de mort*¹. C'est une institution souhaitable pour le gouvernement de 1830 que Hugo critique de façon sarcastique : «[...] les "hommes pratiques" sentirent le besoin d'une guillotine quasi légitime [...]»². Depuis le *Dernier Jour d'un Condamné*, Victor Hugo n'a pas cessé de protester contre la peine capitale. Il la met en scène dans *Les Misérables* avec l'exécution à laquelle assiste Monseigneur Bienvenu : « On peut avoir une certaine indifférence sur la peine de mort, ne point se prononcer, dire oui et non, tant qu'on n'a pas vu de ses yeux une guillotine ; mais si l'on en rencontre une, la secousse est violente, il faut se décider et prendre parti pour ou contre³. »

On ne peut pas mieux dire que la représentation décide du sens. Pourtant, le verbe « guillotiner » fournit l'occasion d'un spectacle appréciable pour Gavroche⁴ et pour ceux que Hugo appelle les « magnifiques égoïstes de l'infini, spectateurs tranquilles de la douleur, qui ne voient pas Néron s'il fait beau, auxquels le soleil cache le bûcher, qui regarderaient guillotiner en y cherchant un effet de lumière⁵ ». Au sens politique, le verbe au passif se réfère à la guillotine révolutionnaire de 1793 :

C'était à Toulon. Leur fonction [à M. de Port-de-Guy et à l'évêque de Mirepoix] était d'aller la nuit ramasser sur l'échafaud les têtes et les corps de guillotins du jour ; ils emportaient sur leur dos ces troncs ruisselants, et leurs capes rouges de galériens avaient derrière leur nuque une croûte de sang, sèche le matin, humide le soir⁶.

Église, Académie, académicien, académique, Université, École, Faculté, censure, presse

Le nom « Église » désigne la forme institutionnelle de la religion. À ce sens, il se trouve dans une quinzaine d'énoncés. Il concerne l'Église organisée par le Concordat de 1801⁷ et les *Articles organiques* de 1802 qui font des ecclésiastiques des fonctionnaires d'état, honorés comme tels : « À son arrivée, on installa M. Myriel en son palais épiscopal avec les honneurs voulus par les décrets impériaux qui classent l'évêque immédiatement après le maréchal de camp⁸. » Ce statut autorise le conventionnel G. à évoquer ce que cela représente concrètement :

Vous êtes un évêque, c'est-à-dire un prince de l'église, un de ces hommes dorés, armoriés, rentés, qui ont de grosses prébendes, – l'évêché de Digne, quinze mille francs de fixe, dix mille francs de casuel, total, vingt-cinq mille francs – qui ont des cuisines, qui ont des livrées, qui font bonne chère, qui mangent des poules d'eau le vendredi, qui se pavent, laquais devant, laquais derrière, en berline de gala, et qui ont des palais, et qui roulent carrosse au nom de Jésus-Christ qui allait pieds nus⁹ !

L'Église est astreinte à la liturgie et au catéchisme uniques¹⁰ pendant l'Empire. La dualité *église / état* existe pourtant, témoin la position personnelle de M. Myriel qui « se taisait sur les questions où sont compromis l'église et l'état », mais qui était « ultramontain »

1. Voir *Index*. La suite lexicale « peine capitale » est absente des *Misérables*.

2. *Les Misérables*, p. 662.

3. *Ibid.*, p. 16.

4. *Ibid.*, p. 741, 849.

5. Parmi lesquels il évoque Goethe et peut-être La Fontaine. (*Ibid.*, p. 963.)

6. *Ibid.*, p. 491.

7. Il dura jusqu'en 1904, date de la séparation de l'Église et de l'État.

8. *Les Misérables*, p. 7.

9. *Ibid.*, p. 35.

10. Voir *Index*, *catéchisme*.

par conviction intime¹. Dépossédée de l'état civil après la Révolution, l'Église conserve sa valeur sacramentelle concernant le mariage² ; l'église et la *mairie* se partagent le dénouement de l'idylle entre Cosette et Marius, bien que l'auteur lui refuse, de fait, son aval (« Nous ne mènerons le lecteur ni à la mairie ni à l'église. On ne suit guère deux amoureux jusque-là [...] »³ ». Les couvents ne font pas partie de l'Église institutionnelle née du Concordat, Napoléon les en ayant exclus, tout en tolérant la refondation de certains ordres. Concernant les bénédictines-bernardines du Petit-Picpus, l'auteur indique que « le gouvernement leur payait une petite pension⁴ ». Il signale plusieurs congrégations religieuses dépendant de monseigneur Bienvenu⁵, mais on ne comprend pas pourquoi, au mépris de la réalité historique, il relie la *Fin du Petit-Picpus* à la disparition de « tous les ordres religieux » au XIX^e siècle⁶. Il évoque, mais sans insistance, le rôle politique occulte de la Congrégation⁷. Une phrase résume sa position : « Nous blâmons l'église quand elle est saturée d'intrigues, nous méprisons le spirituel âpre au temporel ; mais nous honorons partout l'homme pensif⁸. »

L'anticléricisme est confié au gamin, qui arbitre, sans le savoir, la querelle entre *église* et *université* : « Il exècre "les curés". Un jour, rue de l'Université, un de ces jeunes drôles faisait un pied de nez à la porte cochère du numéro 69. – Pourquoi fais-tu cela à cette porte ? lui demanda un passant. L'enfant répondit : il y a là un curé. C'est là en effet que demeure le nonce du pape⁹. »

Le nom « Académie » évoque beaucoup de souvenirs autobiographiques pour Hugo¹⁰. Il reprend mot à mot sa rencontre avec M. de Roquelaure (qu'il qualifie par ailleurs de « bouffon¹¹ ») depuis le *Journal de ce que j'apprends chaque jour*¹² :

M. de Roquelaure était considérable par sa haute taille et par son assiduité à l'Académie ; à travers la porte vitrée de la salle voisine de la bibliothèque où l'académie française tenait alors ses séances, les curieux pouvaient tous les jeudis contempler l'ancien évêque de Senlis, habituellement debout, poudré à frais, en bas violets, et tournant le dos à la porte, apparemment pour mieux faire voir son petit collet¹³.

Le propos sur M. de Vaublanc, faiseur d'académiciens (voir *infra*), a la même source. La différence est que, dans le roman, l'auteur ne parle pas à la première personne. L'*académie française* ou l'*académie* tout court est celle des belles lettres¹⁴. À la honte de l'institution,

1. *Les Misérables*, p. 40. Une partie du clergé regarde vers Rome pendant la monarchie de Juillet, quand le catholicisme ne fut plus la religion de l'État, mais celle de la majorité des Français.

2. *Ibid.*, p. 99.

3. *Ibid.*, p. 1074-1075. Voir aussi p. 1080.

4. *Ibid.*, p. 394.

5. Voir *Index*.

6. *Ibid.*, p. 401.

7. « Les ultras marquèrent la première époque du royalisme ; la congrégation caractérisa la seconde. À la fougue succéda l'habileté. » (*Les Misérables*, p. 495.) La Congrégation est la principale association catholique charitable, dont les membres appartiennent aux hautes sphères de l'État, dont Villèle et Chateaubriand. Elle fut dissoute en 1830.

8. *Ibid.*, p. 412.

9. *Ibid.*, p. 465.

10. Voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. 1, p. 157 *sqq.* En 1817, Victor Hugo fréquentait l'Académie et travaillait pour l'académicien François de Neufchâteau.

11. « Et aux populaces comme aux tyrans il faut des bouffons. Le roi a Roquelaure, le peuple a Paillasse. » (*Les Misérables*, p. 1077.)

12. *Choses Vues, Histoire*, p. 785.

13. *Ibid.*, p. 491.

14. Voir *Index*.

Combeferre corrige les fautes de son dictionnaire¹. Ironiquement, Hugo souligne que l'argot est en relation directe avec elle : « Ainsi, par une sorte de pénétration de bas en haut, la métaphore, cette trajectoire incalculable, aidant, l'argot monte de la caverne à l'académie [...]². » L'académie des sciences est évoquée sans ironie dans ses membres, Laplace et Fourier (Charles)³.

Académicien est d'un emploi péjoratif, ayant pour référent ceux qui ont profité du changement de régime en 1817 : « M. de Vaublanc, réformateur de l'Institut par coup d'état, ordonnance et fournée, auteur distingué de plusieurs académiciens, après en avoir fait, ne pouvait parvenir à l'être⁴. » Même dépréciation concernant le jugement esthétique : « L'académicien classique qui appelle les fleurs *Flore*, les fruits *Pomone*, la mer *Neptune*, l'amour *les feux*, la beauté *les appas*, un cheval *un coursier*, la cocarde blanche ou tricolore *la rose de Bellone*, le chapeau à trois cornes *le triangle de Mars*, l'académicien classique parle argot⁵. » Avec l'adjectif « académique », Hugo fait se rejoindre l'élitisme qui ignore les enfants du peuple, et la réponse du *gamin* : « Il [le gamin] est, de sa nature, peu académique⁶. » L'expression « les quarante » désigne « les académiciens français » de l'Institut des Belles Lettres.

Le nom « université », qui nommait un territoire grand comme le tiers de la ville dans *Notre-Dame de Paris*⁷, n'est plus qu'une rue dans l'unique occurrence du mot dans *Les Misérables*⁸. La *Sorbonne*, ayant même valeur sémantique, supporte la critique de toute l'institution ; elle est faite par des étudiants du groupe de l'A B C qui la jugent en 1827, en pleine réaction cléricale : « Un cercle d'étudiants s'était fait autour de la table et l'on avait parlé des niaiseries payées par l'état qui se débitent en chaire à la Sorbonne, puis la conversation était tombée sur les fautes et les lacunes des dictionnaires et des prosodies-Quicherat⁹. » Hugo fait néanmoins silence sur les efforts que fait l'Église pour supprimer le monopole de l'Université avant 1830, et sur la résistance de celle-ci¹⁰. Les premières *Ordonnances* de 1820 et 1823 étaient faites, en particulier, pour censurer l'enseignement supérieur.

École, au sens universitaire, est employé indifféremment dans le roman comme terme

1. *Les Misérables.*, p. 516. Il y a là encore un élément autobiographique ; ingrat envers l'institution, Victor Hugo attaqua plusieurs fois le dictionnaire de l'Académie entre 1855 et 1856. Parmi d'autres gracieusetés, il écrivit à Paul Meurice : « Le dictionnaire de l'Académie est une des plus tristes pauvretés qu'on puisse faire à quarante. » (*Correspondance*, I.N., t. II, p. 235.)

2. *Les Misérables*, p. 786.

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 96. Hugo ajoutait, dans *Journal de ce que j'apprends chaque jour*, le commentaire de Roquelaure sur le ministre Vaublanc qui n'avait eu que quatorze voix contre seize : « Un ministre qui ne passe pas au premier tour ne passe pas du tout. » (*Choses Vues, Histoire*, p. 786.)

5. *Les Misérables*, p. 777.

6. *Ibid.*, p. 459. Ou alors de manière parodique comme « gamin de lettres » (*ibid.*, p. 846).

7. *Notre Dame de Paris, Roman I*, p. 168.

8. *Les Misérables*, p. 465. Lamennais et Lamartine habitèrent rue de l'Université, ce que signale Hugo dans *Choses Vues (Histoire)*, p. 1053) et dans *Correspondance IV* (I.N., p. 1324).

9. *Les Misérables*, p. 562.

10. Les cours de Guizot, Villemain et Cousin, du parti du juste-milieu, sont suspendus sous le ministère Villèle, et rétablis sous le ministère Martignac. Hugo cite M^{gr} Frayssinous, Grand Maître de l'Université depuis 1820, nommé en 1824 ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique, mais il l'évoque quand il n'est encore qu'un abbé pauvre. (*Ibid.*, p. 491.)

désignant les grandes Écoles ou les divisions du savoir par Facultés¹. Ce sont les expansions qui nous renseignent. « L'école de droit » (soit *faculté* de droit) et « l'école polytechnique » sont les plus politisées et concernées par l'insurrection de 1832². Lorsque le mot est employé au pluriel sans expansion, il s'agit des grandes Écoles et des Facultés les plus contestataires. *Faculté* est aussi employé dans un contexte péjoratif par Lesgles du groupe de l'A B C. « Ce n'est point là un cul de plomb, un étudiant qui étudie, un blanc-bec pédant, fort en science, lettres, théologie et sapisce, un de ces esprits bêtas tirés à quatre épingles ; une épingle par faculté³ », dit Lesgles de Marius.

Le nom « censure » est le grand absent des *Misérables*, jamais nommée de façon conceptuelle, toujours concrétisée et suggérée par des périphrases et des exemples⁴. « Parole enchaînée⁵ », « *facit indignatio*⁶ », « silence imposé⁷ », écrit Hugo pour la signifier. Nous plaçons donc dans l'étude du vocabulaire un mot pour lequel nous n'avons pas d'énoncé mais des équivalents lexicaux. Les exemples de censure sont divers et variés. La correspondance du peintre David confisquée par le gouvernement de Louis XVIII⁸, les critiques d'un quidam à l'égard du comte d'Artois qualifiées de « propos séditieux » et punies de prison⁹, sont parmi les nombreux faits que Hugo dénonce pour l'année 1817¹⁰. Mais tout en déplorant qu'elle soit un acte de tyrannie, Hugo n'est pas indifférent – et pour cause – à la productivité de la censure pour la pensée :

Les despotes sont pour quelque chose dans les penseurs. Parole enchaînée, c'est parole terrible. L'écrivain double et triple son style quand le silence est imposé par un maître au peuple. Il sort de ce silence une certaine plénitude dans la pensée. La compression dans l'histoire produit la concision dans l'historien. La solidité granitique de telle prose célèbre n'est autre chose qu'un tassement fait par le tyran¹¹.

Il nous faut donc, à la fois, déplorer Napoléon III sur le plan politique, et le remercier de nous avoir donné le Victor Hugo de l'exil et sa parole déchaînée. Les voix diverses des personnages et les commentaires contradictoires de l'auteur font que *Les Misérables* sont un bouquet de violations de la censure, de l'autocensure et des interdictions de toutes sortes. Implicitement présentes en marge de l'écriture, les limites sont transgressées joyeusement, douloureusement, tragiquement, mais c'est à ce prix qu'une écriture est vivante.

Le nom « presse » au sens métonymique désigne les journaux qui depuis la Révolution jouent un grand rôle dans la vie politique¹². Suspendue sous l'Empire, la liberté de presse est rétablie au début de la Restauration. « Il faut se souvenir qu'à cette époque la police n'était

1. Le mot « faculté » nomme les corps et les enseignements spécialisés au sein de l'université. Sur l'emplacement actuel de la Sorbonne se trouvaient les facultés de lettres, de sciences et de théologie. Le droit et la médecine étaient délocalisés.

2. Voir *Index*. Les grandes écoles, comme Polytechnique, citée plusieurs fois, sont des créations de la Révolution. Celles de droit, de médecine et Polytechnique sont d'opinion républicaine.

3. *Les Misérables*, p. 523.

4. On relève au contraire 132 occurrences du nom « censure » dans les autres œuvres numérisées, toutes péjoratives.

5. *Ibid.*, p. 831.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 95.

9. *Ibid.*, p. 96.

10. Voir le chapitre du même nom p. 93 *sqq.*

11. *Ibid.*, p. 831.

12. Voir *publiciste* et *journaliste supra*, p. 112.

pas précisément à son aise ; la presse libre la gênait¹ », écrit Hugo. Malgré cet optimisme, il faut constater que cette liberté fut constamment combattue après 1820 – or l'énoncé se situe dans le contexte de 1824. Il rend le même hommage à Louis-Philippe, en oubliant les *lois de septembre* 1835 qui supprimèrent toute la presse républicaine². La suite lexicale « liberté de la presse » a un sens péjoratif, ironique ou laudatif selon qui écrit ou selon les locuteurs³. Hugo précise ainsi qu'en juin 1832 il existait une association révolutionnaire « pour la liberté de la presse⁴ ».

Code, jury, mariage, famille, pompes funèbres, héritage

Le *code* est le Code civil appelé aussi *Code Napoléon*. Il est cité de manière équivoque par Tholomyès qui le place dans le champ lexical des bonnes manières : « code civil, puéril et honnête⁵ » Marius l'évoque implicitement, au pluriel et par comparaison, en disant de Napoléon : « Il faisait des codes comme Justinien [...] »⁶. Dans un énoncé, Hugo emploie le nom seul, précédé de l'article défini ; d'après le contexte, il s'agit de la partie II du Code concernant la gestion des biens : la femme de M. Gillenormand, « juchée sur le code⁷ », en profite pour ruiner son mari. Pour Javert, le *code* est une totalité et un absolu⁸ ; la découverte de son caractère relatif lui coûte la vie. Jean Valjean est victime du « code spécial⁹ » du bagne qui allonge sa peine à chaque tentative d'évasion. L'application mécanique des lois est néanmoins contrôlée par la pratique du *jury* qui vient d'Angleterre¹⁰. Pendant le procès Champmathieu, le nom est cité dix fois ; Hugo y rend compte des réactions du jury, qui ne sont pas loin d'être celles des spectateurs d'une pièce de théâtre.

Le *mariage*, au sens étymologique, est un acte agricole qui unit l'arbre à la vigne¹¹. Ensuite, par analogie, c'est l'union d'un homme et d'une femme. Le sens institutionnel apparaît dans *Les Misérables* comme faisant du mariage un acte social. Lorsqu'il présente Jean Prouvaire, l'auteur énumère « les questions sociales¹² » que celui-ci se pose, où *liberté d'aimer* fait écho à *mariage*, et *liberté de penser* à *religion*¹³. Les isotopies y constituent en

1. *Ibid.*, p. 374. La loi De Serre sur la presse de mars 1819 est une des plus libérales que connaîtra la France jusqu'en 1881. Les gouvernements suivants s'empresseront de l'amender.

2. *Ibid.*, p. 661. Même avant 1835, il existe des décrets sanctionnant les délits de presse.

3. Hugo loue la liberté de presse, cite favorablement les « grand journaux » d'opposition, mais ne valorise pas les journalistes. Voir *journal* et *journaliste* à l'*Index*.

4. *Les Misérables*, p. 673.

5. *Ibid.*, p. 114. Au XVIII^e siècle, les ordres religieux enseignants s'étaient inspirés d'Érasme, pour faire des traités destinés à apprendre la *civilité puérile aux adolescents*. Au XIX^e siècle, l'abbé de La Salle rédige un *Code de la civilité puérile et honnête* en 1842. Mais Tholomyès utilise un des grands thèmes des ouvrages traitant du bon usage et de la politesse au début du XIX^e siècle. Balzac avait déjà employé ironiquement « civilité puérile et honnête » dans le *Médecin de campagne* en 1834 (Classiques Garnier, M. Allem éd., 1961, p.100.)

6. *Ibid.*, p. 533. Le code civil, appliqué à tous les pays conquis pendant le *Grand Empire*, date du 21 mars 1804. Il prend, en 1807, le nom de *code Napoléon*. En plus de lois reprises de la partie sud de la France et héritées du code Justinien, il établissait l'égalité civile et religieuse et faisait disparaître le droit d'aînesse. Le code pénal fut nettement plus répressif, notamment en ce qui concernait les associations et les grèves ouvrières.

7. *Ibid.*, p. 477.

8. Voir *Index*.

9. *Les Misérables*, p. 71.

10. Voir *Index*.

11. Du latin *maritare* (lier la vigne à l'arbre). Le dérivé en « -age » indique une action faite sur un non-animé. Le premier sens végétal se maintient dans le sens analogique du mariage humain, la femme est sans doute la vigne et l'homme l'arbre. Hugo connaissait l'étymologie, faisant dire à Tholomyès que « le mariage est une greffe », *Les Misérables*, p. 110.

12. *Ibid.*, p. 517.

13. *Ibid.*

fait deux ensembles contradictoires et alternés, ceux du lien social et de la liberté individuelle. La pensée révolutionnaire d'avant 1830, que Jean Prouvaire incarne, va au-delà de ce que l'on considère alors comme les institutions. Elle hérite de la vision libérale de la Constituante qui avait, par exemple, dépénalisé la sodomie.

Plusieurs énoncés témoignent de la laïcisation du mariage fait par le maire et encadré par la loi¹. Mais il est encore lié à l'argent (l'enfermement d'une grande dame dans un couvent est dû à « des arrangements de fortune nécessaires pour un grand mariage² »), et dépend du contrat : Cosette, promise riche, offre cinq cent quatre-vingt-quatre mille francs à Marius, « le mariage se faisant sous le régime de la communauté³ ». En revanche, Hugo affirme que : « Là où il y a vraiment mariage, c'est-à-dire où il y a amour, l'idéal s'en mêle⁴ ». M. Gillenormand, lui aussi converti, proclame qu'« un mariage doit être royal et chimérique⁵ » (tout en faisant l'éloge de ses amours adultères⁶). L'auteur, réfléchissant, quant à lui, sur les nouvelles mœurs, s'en prend, à l'Angleterre pour dénoncer des pratiques qui sacrifient à « la mode » et au snobisme :

La mode du mariage n'était pas en 1833 ce qu'elle est aujourd'hui. La France n'avait pas encore emprunté à l'Angleterre cette délicatesse suprême d'enlever sa femme, de s'enfuir en sortant de l'église, de se cacher avec honte de son bonheur, et de combiner les allures d'un banqueroutier avec les ravissements du cantique des cantiques⁷.

Pour la noblesse et la grande bourgeoisie du XVIII^e siècle, la proximité des termes *mariage* et *amour* ne se pose même pas, non plus que pour « le mariage de rois⁸ ».

L'institution familiale du XIX^e siècle est la *famille* nucléaire telle que la conçoit la bourgeoisie, et l'auteur l'appelle « famille étroite⁹ ». C'est celle des Thénardié limitées à « quatre personnes, le père, la mère deux filles déjà assez grandes¹⁰ ». Mais la famille des pauvres – la sœur de Jean Valjean en est l'exemple – est fluctuante :

Dans la civilisation actuelle, si incomplète encore, ce n'est point une chose très anormale que ces fractures de familles se vidant dans l'ombre, ne sachant plus trop ce que leurs enfants sont devenus, et laissant tomber leurs entrailles sur la voie publique¹¹.

Un autre énoncé évoque « un ces enfants autour desquels on voit flotter les fils de la famille brisée¹² ». Le corollaire de ces « fractures » familiales, est l'absence de famille liée à l'objet verbal « pas de famille » et à la locution « sans famille »¹³, thème récurrent dans *Les Misérables*. « Sans famille¹⁴ » (qui sera le titre d'un roman célèbre d'Hector Malot, paru en 1878¹⁵) qualifie Jean Valjean, mais aussi le vieux Fauchelevent, qui en voit néanmoins une lui

1. Voir *Index*.

2. *Les Misérables*, p. 392.

3. *Ibid.*, p. 1074.

4. *Ibid.*, p. 1086. Le calembour sans doute involontaire n'en est que plus intéressant.

5. *Ibid.*, p. 1066.

6. Est-ce, par ailleurs, un hasard, si la noce de Cosette et de Marius croise la « noce » carnavalesque ? (*Ibid.*, p. 1077.)

7. *Ibid.*, p. 1073.

8. Voir *Index*.

9. *Les Misérables.*, p. 386, 480.

10. *Ibid.*, p. 471.

11. *Ibid.*, p. 462.

12. *Ibid.*

13. Voir *Index*.

14. *Les Misérables*, p. 138, 713.

15. Ce roman donne la version optimiste de l'enfant perdu que l'on retrouve, thème productif de la littérature populiste au XIX^e siècle.

tomber du ciel. Plus gravement, l'absence de famille nourrit la prostitution et produit « ces malheureuses qui commencent par n'avoir pas de famille et qui finissent par épouser le public¹ ». Fantine aussi « n'avait pas de famille » et « point de nom de famille² ». Mais le nom « famille » peut à l'opposé évoquer un lieu qu'on fuit dans le contexte d'émancipation de la jeunesse ; en témoignent Théodule Gillenormand qui vit « en dehors de la famille³ », et les « jeunes gens d'à présent » dont M. Gillenormand dit : « on sort de là, et l'on fiche le camp de chez sa famille⁴ ». Sans que le nom soit prononcé, les mots « fille », « père », « sœurs », « neveux » renvoient dans la diégèse à des familles recomposées : celles de Jean Valjean avec sa sœur et ses enfants (qui fait l'économie du père), puis avec Cosette (qui fait l'économie de la mère⁵) ; celle de M. Gillenormand, de Marius et de Cosette (qui fait l'économie du père et de la mère) ; et le couple presque incestueux de Thénardier et d'Azelma, que la destinée a débarrassé de la femme et des autres enfants.

Famille, sans déterminant et pris comme absolu, est inséré dans la totalité des valeurs du passé, synonyme pour l'auteur de *réaction* : « Ces théoriciens, gens d'esprit d'ailleurs, ont un procédé bien simple, ils appliquent sur le passé un enduit qu'ils appellent ordre social, droit divin, morale, famille, respect des aïeux, autorité antique, tradition sainte, légitimité, religion ; et ils vont criant : – Voyez ! prenez ceci, honnêtes gens⁶. »

Au sens élargi, le nom « famille » est synonyme de *dynastie* (« famille régnante⁷ ») ou de « familles parlementaires⁸ » d'Ancien Régime. Au sens analogique, la famille d'élection est une fraternité, celle du groupe d'Enjolras : « Ces jeunes gens faisaient entre eux une sorte de famille, à force d'amitié⁹. »

Les *enterrements* sont des moments cruciaux du roman (« Un enterrement : occasion de renaître¹⁰ » comme l'annonce un chapitre), et si la pompe funèbre du pauvre général Lamarque est bousculée par l'insurrection qu'elle enfante, celle de la mère Innocente, qui devient incidemment celle de Jean Valjean, est mise en relation avec l'administration des *pompes funèbres*¹¹, telle que la préfecture l'organise selon le vieux Fauchelevent : « Quand le médecin a visé le passe-port pour le paradis, les pompes funèbres envoient une bière. Si c'est une mère, les mères l'ensevelissent ; si c'est une sœur, les sœurs l'ensevelissent. Après quoi je cloue¹². » Par contre, pour Fantine, il n'est pas parlé de *pompes funèbres* : « Fantine fut donc enterrée dans le coin gratis du cimetière qui est à tous et à personne, et où l'on perd les pauvres¹³. »

1. *Ibid.*, p. 599.

2. *Ibid.*, p. 98-99. Pour sa fille, Jean Valjean « arrangea une famille de gens morts », moyennant quoi Cosette s'appela « mademoiselle Euphrasie Fauchelevent. » (*Ibid.*, p. 1062 et 1163.)

3. *Ibid.*, p. 503.

4. *Ibid.*, p. 551.

5. Le texte le dit : « Père étrange forgé de l'aïeul, du fils, du frère et du mari qu'il y avait dans Jean Valjean ; père dans lequel il y avait même une mère ; père qui aimait Cosette et qui l'adorait, et qui avait cette enfant pour lumière, pour demeure, pour famille, pour patrie, pour paradis. » (*Ibid.*, p. 911.)

6. *Ibid.*, p. 406.

7. Hugo lui donne un synonyme périphrastique ironique dans un énoncé : « l'auguste sang de nos rois ». (*Ibid.*, p. 212.)

8. *Ibid.*, p. 5.

9. *Ibid.*, p. 514.

10. *Ibid.*, p. 834.

11. Voir *Index*.

12. *Les Misérables*, p. 419.

13. *Ibid.*, p. 237.

L'*héritage* a pour équivalent approximatif le mot « succession¹ » ; Hugo y ajoute le doux euphémisme « d'espérances² ». Il est un partage égal des biens entre les enfants légitimes, depuis que le droit d'aînesse a été supprimé à la Révolution. M. Myriel signale néanmoins des coutumes locales dans la région de Digne, qui enfreignent la législation et perpétuent des répartitions inégales : « Aux familles divisées par des questions d'argent et d'héritage, il disait : – Voyez les montagnards de Devolny [...] quand le père meurt dans une famille, les garçons s'en vont chercher fortune, et laissent le bien aux filles afin qu'elles puissent trouver des maris³. » D'après les historiens, ces écarts étaient fréquents à une époque où la dot demeurait la condition d'un mariage sérieux et où la propriété paysanne répugnait à être trop divisée. L'héritage est par ailleurs un moyen traditionnel de s'enrichir, surtout quand il n'est pas en ligne directe et peut résulter d'un libre choix. M^{lle} Gillenormand, bénéficiaire du contrat de mariage qui a protégé la fortune de sa mère (« L'héritage du père Gillenormand était peu de choses, mais l'héritage de M^{lle} Gillenormand aînée était considérable⁴ ») a le pouvoir de la transmettre à qui lui chante, même si son neveu est « son héritier naturel⁵ ». Au seuil de le déshériter⁶, elle choisit finalement Marius, non parce qu'il est le fils de sa sœur, mais parce qu'il épouse six cents mille francs⁷.

Économie, spéculation, argent, rente, banque, propriété, crédit, capital, travail, salaire, répartition, production

Le nom « économie » au sens scientifique du terme n'est évoqué que pour la gestion des déchets lorsque l'auteur évoque l'égout moderne de Paris. Il emploie la suite lexicale « économie politique » et l'expression concurrente « économie sociale » – au sens du XIX^e siècle de science sociale⁸. Il s'en sert pour dénoncer le fonctionnement de l'égout parisien (« C'est de cette façon que, dans la cécité d'une mauvaise économie politique, on noie et on laisse aller à vau-l'eau et se perdre dans les gouffres le bien-être de tous⁹ »), et prôner la « philosophie sociale¹⁰ » bien plus sage, pense-t-il. Curieusement, lorsqu'il s'agit d'*économie* politique en général, Hugo invoque par l'intermédiaire des *économistes* une part d'intervention divine :

Dans la civilisation telle qu'elle se fait, un peu par Dieu, beaucoup par l'homme, les intérêts se combinent, s'agrègent et s'amalgament de manière à former une véritable roche dure, selon une loi dynamique patiemment étudiée par les économistes, ces géologues de la politique¹¹.

D'après l'auteur, les socialistes « tâchaient de percer cette roche et d'en faire jaillir les eaux vives de la félicité humaine¹² », élevant « les questions matérielles, les questions d'agriculture, d'industrie, de commerce, presque à la dignité d'une religion¹³ ». Il évoque par

1. *Ibid.*, p. 12, 817.

2. *Ibid.*, p. 12, 478.

3. *Ibid.*, p. 11.

4. *Ibid.*, p. 489.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, p. 1067.

7. *Ibid.*

8. Voir *Index*. Sur cette concurrence au bénéfice d'*économie sociale* voir Dubois, *op. cit.*, p. 291. Blanqui utilise encore péjorativement « économie politique » en 1873. (*Ibid.*, gloss. n° 1973.)

9. *Les Misérables*, p. 992.

10. « L'économie politique y voit un détrit, la philosophie sociale y voit un résidu », *ibid.*, p. 995.

11. *Ibid.*, p. 664.

12. *Ibid.*, p. 665.

13. *Ibid.*, p. 664. « Religion » renvoie au saint-simonisme.

contre pour la condamner « la loi agraire » qu'il attribue au « communisme »¹. Après 1830, la distinction entre socialistes et communistes (ou babouvistes) concernant la propriété foncière n'était pourtant pas évidente dans certains milieux influencés par Buonarroti², héritier de Babeuf, Robespierre, et même de Jean-Jacques Rousseau, qui avaient émis l'idée de partage des terres entre riches et pauvres. L'auteur reconnaît que l'argent, objet de *spéculation*³ (« la bourse ») et d'investissement (« les capitaux »), met l'économie dans la dépendance de la finance ; il le rapporte – sans prononcer le mot « capitalisme », encore moins « économie capitaliste » – dans une très longue énumération comme étant l'avis des tenants du *juste-milieu* :

Toute émeute ferme les boutiques, déprime les fonds, consterne la bourse, suspend le commerce, entrave les affaires, précipite les faillites ; plus d'argent ; les fortunes privées inquiètes, le crédit public ébranlé, l'industrie déconcertée, les capitaux reculant, le travail au rabais, partout la peur ; des contre-coups dans toutes les villes⁴.

L'*argent* renvoie étymologiquement au métal du même nom. Dans l'abstrait, il désigne en second lieu une valeur financière. Les très nombreuses occurrences dans *Les Misérables* ont plusieurs fois comme référent des pièces en *argent*. C'est une pièce de quarante sous que Jean Valjean vole à petit Gervais, et Hugo insiste sur sa blancheur et sa brillance⁵. Mais l'*argent* est pris le plus souvent au sens de richesse monétaire non comptable. Dans la majorité des énoncés, il est syntaxiquement objet verbal et commande l'activité humaine : « gagner de l'argent », « semer son argent », « dépense[r] beaucoup d'argent » sont des actes de la vie économique et sociale⁶ ; ne pas en avoir, aussi – que ce soit pour le regretter comme Grantaire⁷ ou s'en féliciter comme le personnage symbolique du jeune homme pauvre⁸. L'argent placé témoigne de la fortune publique ; et explique le conformisme politique de qui en possède un peu : « J'existe, murmure ce quelqu'un qui se nomme Tous [...] je travaille, je prospère, je fais de bonnes affaires, j'ai des maisons à louer, j'ai de l'argent sur l'état [...] »⁹. À Gavroche est confiée la tâche de protester contre cet argent gagné sans effort : « Ces rentiers, comme c'est gras ! Ça se gave. Ça patauge dans les bons dîners. Demandez-leur ce qu'ils font de leur argent. Ils n'en savent rien. Ils le mangent, quoi ! Autant en emporte le ventre¹⁰. » L'argent corrupteur est l'argument d'une petite chanson du groupe de Tholomyès :

Les pères dindons donnèrent
De l'argent à un agent
Pour que mons Clermont Tonnerre
Fût fait pape à la Saint-Jean.

1. *Ibid.*, p. 665. L'expression « loi agraire » a diverses interprétations. Robespierre, bien qu'opposé à la formule, en envisagea une forme partielle avec les *lois de ventôse an II*, qui redistribuaient les biens des suspects aux indigents ; le 9 Thermidor empêcha de les appliquer. Babeuf voulait un partage égal de la propriété foncière entre riches et pauvres, et les néo-babouvistes allaient jusqu'à la mise en commun des biens et des terres. En 1870, la loi agraire se confond avec une des formes du collectivisme. Il semble que Hugo actualise au temps de l'énonciation définitive.

2. Filippo Buonarroti, révolutionnaire d'origine italienne (1761-1837). Il avait connu Robespierre et beaucoup contribué à transmettre ses idées, d'abord à Babeuf, puis à certains socialistes du XIX^e siècle.

3. L'unique énoncé de ce mot au sens économique dans *Les Misérables* parle d'une « fausse spéculation » qui a ruiné Lesgle. (*Ibid.*, p. 520.). Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 828.

5. *Ibid.*, p. 88.

6. Voir *Index*

7. *Les Misérables*, p. 867.

8. *Ibid.*, p. 542.

9. *Ibid.*, p. 976.

10. *Ibid.*, p. 846.

Mais Clermont ne put pas être
Fait pape, n'étant pas prêtre ;
Alors leur agent rageant
Leur rapporta leur argent¹.

Le nom « rente » renvoie à un placement d'argent dont vivent plusieurs personnages du roman². Presque toutes les rentes y sont chiffrées. La « rente viagère³ » de la sœur de M. Myriel est de cinq cents francs. Celle de Tholomyès, « quatre mille francs de rente, splendide scandale sur la montagne Sainte-Genviève⁴ », est très loin de l'énorme revenu d'un fournisseur aux armées (« qu'un apothicaire invente les semelles de carton pour l'armée de Sambre-et-Meuse et se construisent, avec ce carton vendu pour du cuir, quatre cent mille francs de rente [...] les hommes appellent cela Génie⁵ »). Entre ces deux extrêmes, M. Gillenormand a « une quinzaine de mille francs⁶ », Cosette et Marius « trente mille livres⁷ ». Les chiffres aident à faire la différence entre la province et la vie parisienne : « Il y a dans toutes les petites villes, et il y avait à Montreuil-sur-Mer en particulier, une classe de jeunes gens qui grignotent quinze cents livres de rente en province du même air dont leurs pareils dévorent à Paris deux cent mille francs par an⁸. » La rente conditionne aussi les rêves, ce que dit crûment le grand-père de Marius : « Amenez-moi Philis couronnée de bleuets et ajoutez-lui cent mille livres de rente⁹. »

La *banque* triomphe au XIX^e siècle, comme Banque de France contrôlée par l'État¹⁰, et comme banque privée¹¹. La majorité des occurrences du nom dans *Les Misérables* renvoie à la suite lexicale « billets de banque¹² ». Dans trois occurrences, la « Banque de France » est citée. Elle est compromise dans l'intervention en Espagne (« guerre diminuante en effet où l'on put lire *Banque de France* dans les plis du drapeau¹³ »). Elle est au centre des rumeurs qui courent lors de l'insurrection de juin 1848, où l'on retrouve le mot sans expansion, mais avec le B majuscule (« On colportait des détails alarmants, on répandait des nouvelles fatales – Qu'ils étaient maîtres de la Banque [...]¹⁴ »). Elle est déjà à cette époque le symbole de l'ordre menacé, comme elle le sera en 1871, et, beaucoup plus tard, en 1968. Dans un des chapitres du livre (« Déposez plutôt votre argent dans telle forêt que chez tel notaire »), Hugo, par Jean Valjean interposé, exprime sa défiance à l'égard des notaires et sa confiance à l'égard des billets de banque : « La somme de six cent trente mille francs, toute en billets de banque, avait peu de volume et tenait dans une boîte¹⁵. »

1. *Ibid.*, p. 111. Voir dans *Index : corruption*.

2. Voir *Index*.

3. *Les Misérables*, p. 8.

4. *Ibid.*, p. 99.

5. *Ibid.*, p. 43. L'anecdote est vraie, elle concerne le financier Gabriel-Julien Ouvrard, mais c'est l'armée de la retraite de Russie qui fut victime de ces semelles en carton.

6. *Ibid.*, p. 477.

7. *Ibid.*, p. 1081. *Livre et franc* ont la même valeur pour le calcul de la rente.

8. *Ibid.*, p. 150.

9. *Ibid.*, p. 1064.

10. La Banque de France fut fondée en 1800 avec des fonds privés, obtint le monopole de l'émission des billets de banque en 1803, et fut contrôlée par le gouvernement qui nommait ses dirigeants en 1806.

11. Hugo cite deux fois Lafitte comme banquier de M. Madeleine.

12. Voir *Index*. Après les assignats, ils restaurèrent la confiance grâce à la convertibilité. Sous la Restauration, la valeur des billets de banque ne descendait pas au-dessous de 500 francs.

13. *Les Misérables*, p. 292. Le financier, Gabriel-Julien Ouvrard, nommé munitionnaire par Louis XVIII, avait acheté la victoire. Voir *corruption* dans *Index*.

14. *Ibid.*, p. 842. Voir aussi p. 840.

15. *Ibid.*, p. 1061.

La *propriété* individuelle est un enjeu politique et social depuis la Révolution. Elle est garantie comme « droit inviolable et sacré » par la *Déclaration des Droits de l'Homme*¹. Mais il y est précisé que « nul ne peut en être privé, si ce n'est, lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige absolument ». Cette dernière restriction a justifié par avance la vente des biens du clergé et la confiscation des biens des émigrés, qui a créé une nouvelle classe de propriétaires bourgeois. M. Gillenormand témoigne de cette transformation du patrimoine d'Ancien Régime en propriété post révolutionnaire : « D'ailleurs il avait vu que les patrimoines avaient des aventures, et, par exemple, devenaient des *biens nationaux*². » Le nom « propriété » est très peu cité dans le roman comme signifiant la propriété foncière³. Sans préciser si elle est foncière, immobilière ou mobilière, Hugo en refuse l'égalité (« Le partage égal abolit l'émulation⁴ »). La solution n'est donc pas la « propriété nationale », celle des Feuillantines dont il déplore le destin en 1875⁵. Il reprend la phrase de Camille Desmoulins « démocratiser la propriété », et la complète : « en l'universalisant⁶ ». « Universaliser la propriété » – qu'on peut considérer comme une unité sémantique complexe – est un mot d'ordre révolutionnaire en 1862⁷, mais il reste à définir de quelle propriété il s'agit. Pour Blanqui et Proudhon, par exemple, la propriété est celle des capitalistes (celle des moyens de production) ; elle doit donc revenir à la collectivité. Pour Hugo, assumant le programme de penseurs socialistes modérés, la formule est loin de signifier le collectivisme⁸. Universalisée, la propriété résultera du travail et du salaire et finira par concerner tout un chacun à plus ou moins long terme. Les mots clés sont alors *répartition* et *production* : « [...] sachez produire la richesse et sachez la répartir [...] »⁹. Quant aux communistes, « leur répartition tue la production. Le partage égal abolit l'émulation. Et par conséquent le travail. C'est une répartition faite par le boucher, qui tue ce qu'il partage¹⁰. » Le socialisme auquel Hugo adhère est libéral et social, soucieux de *production* mais aussi de *répartition* équitable¹¹. Il est très proche des idées de John Stuart Mill¹², pour qui l'État doit jouer un rôle dans la fixation juste du salaire – idées qui ont pu lui parvenir grâce à Louis Blanc qui avait connu Stuart Mill à Londres pendant l'exil¹³.

1. Article xvii de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen* de 1789.

2. *Les Misérables*, p. 477.

3. Hugo cite l'« ancienne propriété Gorbeau » (*ibid.*, p. 612), mais ne prononce pas le mot « propriété » pour la maison de la rue Plumet dont il fait pourtant l'historique (p. 695.)

4. *Ibid.*, p. 665.

5. *Le Droit et la Loi*, iv, *Politique*, p. 69. Hugo évoque aussi le destin du Parc d'Issy : « Le parc, Bien National possédé à cette époque par le munitionnaire Bourguin, était d'aventure tout grand ouvert. » (*Les Misérables*, p. 104.)

6. *Ibid.*, p. 666.

7. Chacun y met ce qu'il veut. Cette unité sémantique complexe sera au programme de la Commune en 1871. Voir sur sa signification Jean Dubois, *op. cit.*, p. 49.

8. Son attitude était la même au printemps 1859 dans ses discours électoraux, où défendre la propriété et défendre la république relevait du même combat (voir *Politique*, p. 154, 157). On retrouve dans *Les Misérables*, les mêmes mots de *travail*, *propriété*, *salaire*, mais rendus plus problématiques par le récit.

9. *Les Misérables*, p. 666.

10. *Ibid.*, p. 665.

11. Il y a un exemple de cette juste répartition avec *les verroteries noires*, mais, dans ce cas, ce n'est pas l'État mais M. Madeleine qui en prend l'initiative en élevant le prix de la main d'œuvre grâce à la baisse du prix de la matière première. (*Ibid.*, p. 127.)

12. John Stuart Mill (1806-1873), philosophe et économiste anglais. Partisan d'un utilitarisme fondé sur le contrôle de la répartition économique par l'État et au service du citoyen. De là sa défense du gouvernement représentatif démocratique. Principaux ouvrages : *Principes d'économie politique* (1848), *De la liberté* (1859), *Considerations on Representative Government* (1861).

13. Certaines de ces idées étaient déjà dans l'*Organisation du travail* de Louis Blanc, publié comme article en 1839. Il s'agit, en marge du système concurrentiel, de développer des formes associatives qui feront disparaître les antagonismes sociaux.

Le nom « intérêt¹ » a subi au XIX^e siècle une substitution sémantique et est passé progressivement du sens *d'intérêt personnel* à celui d'*intérêts privés* désignant pudiquement la propriété de type capitaliste. Hugo défend l'intérêt personnel, comme il défend la propriété privée, tout en reconnaissant que la bourgeoisie devient féroce quand il y va de ses intérêts financiers. Les énoncés d'« intérêt » au pluriel indiquent que Hugo en évalue le pour et le contre, évoquant au moment de l'insurrection les « vieilles rues paisibles, percées et bâties pour la circulation féconde des intérêts et des idées, et qui ne sont pas faites pour le roulement monstrueux des roues de la guerre² », et estimant, par ailleurs, que « la matière existe, la minute existe, les intérêts existent, le ventre existe ; mais il ne faut pas que le ventre soit la seule sagesse³ ».

Dans la liste des questions posées par le socialisme, on retrouve deux fois le mot « crédit » associé au vocabulaire financier et économique et mélangé aux questions sociales⁴. Il s'agit de résoudre les unes par l'autre, la finalité étant la prospérité. Quand M. Madeleine fait le bilan positif de son action, il associe ainsi le *crédit* à la *circulation* :

J'ai créé tout cela, je fais vivre tout cela ; partout où il y a une cheminée qui fume ; c'est moi qui ai mis le tison dans le feu et la viande dans la marmite ; j'ai fait l'aisance, la circulation, le crédit ; avant moi il n'y avait rien ; j'ai relevé, vivifié, animé, fécondé, stimulé, enrichi tout le pays ; moi de moins, c'est l'âme de moins⁵.

Inversement, pour l'école appelée *juste-milieu*, ce « crédit public » se dérobe en fonction des émeutes d'après 1830⁶.

Le syntagme prépositionnel « à crédit » ou le syntagme verbal « donner crédit »⁷ parle d'un autre crédit, celui accordé au pauvre par le commerçant, donc le salaire engagé d'avance (comme pour Fantine), et le dernier recours pour M. Mabeuf. Ce crédit-ci est signe de misère et n'a rien à voir avec les investissements de la production industrielle⁸.

Le *capital*, avant que Marx n'écrive le livre éponyme, nomme déjà le problème crucial des économistes et des penseurs du XIX^e siècle. Il intéresse l'industrie et les services, et son rapport avec le travail lui donne un sens très péjoratif à l'extrême gauche. La vision économique du capitalisme ultra-libéral le veut indépendant de l'État ; les socialistes modérés veulent qu'il soit responsable devant la société. Hugo, parle de « droit du capital⁹ » en parallèle avec le « droit du travail¹⁰ », en accord avec les économistes classiques qui veulent des rapports de production, libres¹¹. Dans le roman, le nom est pris absolument et entre dans la problématique des théoriciens de la philosophie sociale ; il intéresse le poète Jean Prouvaire :

1. Voir *Index*.

2. *Les Misérables*, p. 945.

3. *Ibid.*, p. 979.

4. Voir *Index*.

5. *Les Misérables*, p. 183.

6. *Ibid.*, p. 828. C'est l'avis de Hugo en 1847, dont il se démarque en 1862.

7. Voir *Index*.

8. *Les Misérables*, p. 664.

9. *Ibid.* Il reprend la thèse de John Stuart Mill. Il faut que la production soit libre, mais que l'État soit interventionniste en matière de répartition, donc de salaire. Hugo a pu la connaître par l'intermédiaire de Louis Blanc, admirateur de ce philosophe qu'il avait connu à Londres pendant l'exil.

10. Voir *Index*.

11. Ce sont les économistes des XVIII^e et XIX^e siècles, depuis Jean-Baptiste Say jusqu'à John Stuart Mill.

Il approfondissait les questions sociales, le salaire, le capital, le crédit, le mariage, la religion, la liberté de penser, la liberté d'aimer, l'éducation, la pénalité, la misère, l'association, la propriété, la production et la répartition [...]¹.

Par sa révolution dans la production des verroteries noires, M. Madeleine inaugure positivement le *self made man* américain en devenant millionnaire à partir de peu : « C'est de ce mince capital, mis au service d'une idée ingénieuse, fécondé par l'ordre et par la pensée, qu'il avait tiré sa fortune et la fortune de tout un pays². » Au sens métonymique, le pluriel « les capitaux » représente l'ensemble des sommes en circulation, et, les *capitaux*, comme le *crédit*, craignent l'émeute³.

Le *travail* est l'autre grand problème, avec son corollaire le *salaire*⁴. Dans un souci de justice, Hugo affirme le *droit au travail* (unité sémantique complexe à laquelle Louis Blanc essaiera de trouver une application en proposant la formule d'*ateliers sociaux*⁵) dans un énoncé qui le met à égalité avec son obligation sociale : « [...] le travail ne peut être une loi sans être un droit⁶. » L'auteur fait du chômage l'origine de l'exclusion dont Jean Valjean est victime : « Puis il se demanda [...]. Si d'abord ce n'était pas une chose grave qu'il eût, lui travailleur, manqué de travail, lui laborieux, manqué de pain⁷. » En réponse, et très proche de la vision utilitariste, il fait du travail la valeur sociale majeure ; c'est la leçon de Jean Valjean à Montparnasse : « Le travail est la loi ; qui le repousse ennui l'aura supplice⁸. » Mais il dénonce aussi sa précarité socio-économique : l'effet des crises, le « travail au rabais⁹ », « la féodalité naissant du travail même¹⁰ » et la concurrence du bagne et des prisons :

Elle cousait dix-sept heures par jour ; mais un entrepreneur du travail des prisons qui faisait travailler les prisonnières au rabais, fit tout à coup baisser les prix, ce qui réduisit la journée des ouvrières libres à neuf sous. Dix-sept heures de travail, et neuf sous par jour¹¹.

Le travail agricole n'est pas mieux reconnu par la société ; Jean Valjean avant d'être un délinquant subsistait misérablement d'un travail précaire de journalier : « Sa jeunesse se dépensait ainsi dans un travail rude et mal payé¹² ». Contrairement à Lamartine, Hugo dans *Les Misérables* ne prône pas le retour à la terre. D'après les historiens, la situation du travailleur agricole sera à peu près la même jusqu'à la fin du XIX^e siècle, et l'auteur, qui fait de certains de ses personnages provinciaux des déracinés, sait bien que l'exode rural est irréversible.

1. *Les Misérables*, p. 517.

2. *Ibid.*, p. 128.

3. *Ibid.*, p. 828.

4. La question du salaire est d'autant plus grave que beaucoup d'ouvriers sont payés à la pièce de façon précaire, avec un temps de travail indéterminé. « Vous gagnez douze sous dans les chemises, cela tombe à neuf sous », répète Fantine. (*Les Misérables*, p. 155.) Voir *infra*.

5. Voir supra p. 179, note 1.

6. *Les Misérables*, p. 790. Il parle de même, à propos de juin 1848, de « la sainte anxiété du travail réclamant ses droits ». (*Ibid.*, p. 926.)

7. *Ibid.*, p. 72.

8. *Ibid.*, p. 728. Comme les physiocrates du XVIII^e siècle, Hugo considère le travail comme une condition de la liberté individuelle ; Marius travaillera ainsi juste pour pouvoir subsister (*ibid.*, p. 543).

9. *Ibid.*, p. 828.

10. *Ibid.*, p. 665.

11. *Ibid.*, p. 149. Jean Valjean pense aussi que l'État l'a volé concernant sa masse, et l'entrepreneur qui l'emploie au sortir du bagne lui donne un salaire au rabais (*ibid.*, p. 78-79).

12. *Ibid.*, p. 68.

Les réponses positives de la narration sur le plan industriel ont valeur d'exemples mais restent isolées. Ce sont l'action paternaliste de M. Madeleine que Hugo présente comme « singulière¹ », et, sur le plan associatif cher à Louis Blanc, « le travail des fromageries » de Pontarlier, système coopératif que cite M. Myriel. Il cite aussi les fabriques de Franche-Comté : « Je me suis réfugié en Franche-Comté d'abord, et j'y ai vécu du travail de mes bras. J'avais de la bonne volonté. J'ai trouvé à m'y occuper. On n'a qu'à choisir². », mais leur fonctionnement économique n'est pas décrit. Tout en dénonçant les bas salaires, Hugo refuse pourtant d'opposer *travail* et *capital*, comme le fait Blanqui. Il veut avec les socialistes modérés que le salaire soit juste et met comme eux en relation *production et répartition* : « [...] mettez un terme à l'exploitation injuste du faible par le fort, mettez un frein à la jalousie inique de celui qui est en route contre celui qui est arrivé, ajustez mathématiquement et fraternellement le salaire au travail [...]³. »

Le verbe « travailler », illustre la même dichotomie entre le travail vu comme un moyen de se libérer socialement voire de s'élever intérieurement, et le travail considéré négativement⁴. Hugo décrit, par exemple, l'accident du travail par l'intermédiaire de Thénardier et, même mensonger le récit de celui-ci est compatible avec les témoignages contemporains : « Voyez, ma belle demoiselle, poursuit Jondrette, son poignet ensanglanté ! C'est un accident qui est arrivé en travaillant sous une mécanique pour gagner six sous par jour. On sera peut-être obligé de lui couper le bras⁵ ! » L'auteur maintient néanmoins la nécessité morale et sociale de travailler (« Mais l'homme pauvre, généreux et noble, qui ne travaille pas, est perdu⁶ »), tout en étant bien conscient de ces vies gâchées – comme celles du pauvre Champmathieu et de sa fille. Il attend du progrès futur la réponse : « Le progrès tout entier tend du côté de la solution. Un jour on sera stupéfait. Le genre humain montant, les couches profondes sortiront tout naturellement de la zone de détresse⁷. »

Collège, enseignement, école (primaire), instruction, éducation

L'*enseignement* comme concept absolu est presque un slogan dans *Les Misérables* : « Oui, enseignement ! Lumière ! lumière ! tout vient de la lumière et tout y retourne⁸. » L'enseignement secondaire est cité, *collège* est le nouveau nom donné par la Restauration au lycée napoléonien, et Hugo le rapporte ironiquement : « Les lycées s'appelaient collèges. Les collégiens, ornés au collet d'une fleur de lys d'or, s'y gourmaient à propos du roi de Rome⁹. » Combeferre, quant à lui, pense que les collèges sont « des huîtres artificielles¹⁰ ». Mais c'est surtout d'enseignement primaire qu'il s'agit : « L'école primaire imposée à tous, l'école secondaire offerte à tous, c'est là la loi¹¹. » À ce niveau, le « maître d'école » est le personnage essentiel. Combeferre pense que « l'avenir est dans la main du maître d'école¹² »,

1. *Ibid.*, p. 129.

2. *Ibid.*, p. 65.

3. *Ibid.*, p. 666.

4. La pensée et la prière sont ainsi revendiquées sur le plan individuel comme un *travail*. Quand il s'agit du travail au sens moral, Hugo emploie quelquefois le nom « labeur ». Voir *Index*.

5. *Ibid.*, p. 599. La façon dont il décrit les conditions du travail en chambre pour la fabrication des boîtes d'étrennes, pour gagner quatre sous par jour, est tout aussi accusatrice. (*Ibid.*, p. 625.)

6. *Ibid.*, p. 683.

7. *Ibid.*, p. 790.

8. *Ibid.*, p. 941.

9. *Ibid.*, p. 95.

10. *Ibid.*, p. 516.

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*, p. 516. Hugo préfère cette dénomination à *instituteur*. Voir *Index*.

et plusieurs énoncés confirment que Hugo pense la même chose¹. *Instruction et enseignement*, dont les deux suffixes traduisent l'action et le résultat, sont dans une relation d'équivalence dans beaucoup d'énoncés, par un entourage syntaxique et sémantique commun. Les deux mots sont suivis des mêmes qualificatifs (« gratuit » – et souvent, « obligatoire » – ou « gratis² ») et ont les mêmes expansions concernant l'enfance (« de l'enfance », « pour l'enfant », et, plus précisément, « des enfants du peuple »³). Au-delà de l'enfant, c'est le peuple qui est le destinataire de ce qu'Enjolras appelle « le droit à l'alphabet⁴ » : « Une fois, au sujet de l'enseignement que Marius voulait gratuit et obligatoire, multiplié sous toutes les formes, prodigué à tous comme l'air et le soleil, en un mot, respirable au peuple tout entier [...] »⁵.

Par antiphrase, Hugo emploie la suite lexicale « enseignement mutuel⁶ » à propos de Gavroche qui fait tout seul son enseignement de façon totalement libertaire⁷. La suite lexicale « enseignement mutuel » renvoie aussi aux mutuelles ouvrières qui y avaient recours. Les sociétés secrètes, quant à elles, se protégeaient parfois de la police sous couleur d'activités éducatives. L'auteur signale que l'une des sociétés secrètes de 1832 s'intitulait « *pour l'instruction du peuple*⁸ », et précise que les Amis de l'A B C couvrent ainsi leurs activités politiques⁹. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que le jeune Hugo royaliste avait écrit un *Discours sur les avantages de l'enseignement mutuel*, que le *Conservateur littéraire*, en le publiant en septembre 1820, fit précéder d'une note d'excuse sur la portée libérale du sujet¹⁰. On peut considérer comme une unité sémantique complexe l'« instruction universelle¹¹ » que Hugo évoque comme avenir pour les enfants de France dans *Les Misérables* ; les deux termes signifient plus que leurs sens additionnés (il s'agit, comme pour les Droits de l'Homme, de faire triompher le droit au savoir dans chaque individu).

Le sens d'*éducation* est triple. Au sens culturel, il indique un niveau social ; M. Madeleine est considéré comme étant « ignorant et de basse éducation¹² » (comme on est de *basse classe* pour la pensée de droite). Éponine est inversement une déclassée, comme elle le dit elle-même : « Nous avons reçu de l'éducation ma sœur et moi¹³. » L'*éducation* est aussi l'équivalent lexical de *l'instruction* ; Hugo s'en sert pour ridiculiser l'enseignement des religieuses du petit Picpus :

Son éducation était terminée ; c'est-à-dire on lui avait appris la religion, et surtout la dévotion ; puis "l'histoire", c'est-à-dire la chose qu'on appelle ainsi au couvent, la géographie, la grammaire, les participes, les

1. « Les deux premiers fonctionnaires de l'état, c'est la nourrice et le maître d'école. » (*Les Misérables*, p. 129.)

2. Voir *Index*.

3. *Ibid.*

4. *Les Misérables*, p. 941.

5. *Ibid.*, p. 1068.

6. *Ibid.*, p. 465. Cette méthode d'enseignement, inventée à la fin du XVIII^e siècle, se répandit en Europe au début du siècle suivant et fut condamnée par le pape en 1824.

7. « Il n'hésite pas à se donner, par on ne sait quel mystérieux enseignement mutuel, tous les talents qui peuvent être utiles à la chose publique [...]. » (*Ibid.* p. 465.)

8. *Ibid.*, p. 673.

9. « Qu'était-ce que les Amis de l'A B C ? une société ayant pour but, en apparence, l'éducation des enfants, en réalité le redressement des hommes. » (*Ibid.*, p. 514.)

10. *Discours sur les Avantages de l'enseignement mutuel*, *Poésie I*, p. 40

11. « Tôt ou tard la splendide question de l'instruction universelle se posera avec l'irrésistible autorité du vrai absolu [...]. » (*Les Misérables*, p. 466.)

12. *Ibid.*, p. 130.

13. *Ibid.*, p. 586.

rois de France, un peu de musique, à faire un nez, etc., mais du reste elle ignorait tout, ce qui est un charme et un péril¹.

Le sens du nom est aussi moral dans plusieurs énoncés où il s'agit d'une formation éthique et civique destinée à l'enfant et, sans doute, au-delà, à l'adulte : « L'éducation sociale, bien faite, peut toujours tirer d'une âme, quelle qu'elle soit, l'utilité qu'elle contient². » C'est ce dernier sens qui donne sa valeur absolue au nom pris dans une liste de questions sociales où il est sans déterminant et sans qualificatif : « Cependant à l'intérieur, paupérisme, prolétariat, salaire, éducation, pénalité, prostitution, sort de la femme, richesse, misère, production, consommation, répartition, échange, monnaie, crédit, droit du capital, droit du travail, toutes ces questions se multipliaient au-dessus de la société.³ »

Conclusion

« Mais pour que les citoyens aiment les lois sans cesser d'être vraiment libres, pour qu'ils conservent cette indépendance de la raison, sans laquelle l'ardeur pour la liberté n'est qu'une passion et non une vertu, il faut qu'ils connaissent ces principes de la justice naturelle, ces droits essentiels de l'homme, dont les lois ne sont que le développement ou les applications. Il faut savoir distinguer dans les lois les conséquences de ces droits et les moyens plus ou moins heureusement combinés pour en assurer la garantie [...]. Il faut qu'en aimant les lois, on sache les juger. » Marie Jean-Antoine de Caritat, marquis de Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*.

De Condorcet à Hugo se pose la même question d'adéquation des lois au jugement de ceux qui les appliquent dans leur intérêt et dans l'intérêt général. L'emploi du vocabulaire institutionnel dans *Les Misérables* amène donc à se poser trois problèmes essentiels qui continuent à concerner notre vie politique. Comment concilier la valeur fluctuante des lois avec une praxis juste et raisonnable ? Comment faire fonctionner la séparation des pouvoirs ? Quelle est la valeur d'une majorité face au droit individuel ? Pour Condorcet, cette dernière question est liée au nécessaire contrôle des suffrages par la raison qui, s'appliquant à des objets nouveaux du savoir, approche de plus en plus la vérité. D'où sa méfiance envers les assemblées qui ne seraient que la somme des intérêts particuliers. D'autre part, le savoir n'est pas pour lui affaire de spécialisation ; tout du moins n'y a-t-il pas une hiérarchie des savoirs, celui d'un paysan équivalant à celui d'un savant s'il est adapté à son objet. Ainsi, le progrès du savoir cautionne-t-il le progrès politique.

Hugo, plus optimiste que Condorcet réclame le suffrage universel *a priori*, confiant à l'histoire, à la science et à l'éducation le soin de l'asseoir sur des bases de plus en plus justes. Il s'appuie sur l'expérience politique de la France et sur l'héritage révolutionnaire pour étayer son projet et promouvoir à la fois la république et la démocratie. Quel rôle jouent les institutions dans ce cas ? On est obligé de constater qu'il est relatif et parfois décevant dans le roman. Jusqu'en 1848, les institutions bégaient politiquement, en offrant une charte à la place d'une constitution. Elles sont entravées par les intérêts particuliers, très bien représentés par Louis-Philippe, chef de famille avant d'être roi ; bourgeois par ses vertus et mesquin par sa politique. En 1848 se produit le rendez-vous manqué du peuple avec ses récentes conquêtes

1. *Ibid.*, p. 703.

2. *Ibid.*, p. 136. Concernant l'éducation et la démocratisation de l'intelligence, Victor Hugo rejoint Blanqui dénonçant au Procès des Quinze en 1832 un « ordre des choses [la répartition du pouvoir sous la Restauration], [où] l'intelligence est frappée d'ilotisme. En effet, elle est une garantie de moralité, et la moralité introduite par mégarde dans un pareil système ne pourrait y entrer que comme élément infaillible de destruction. » (Blanqui, *op. cit.*)

3. *Ibid.*, p. 664.

institutionnelles, dont le suffrage universel n'est pas la moindre. À ce moment a lieu la rencontre antagoniste de la démocratie représentative, qui fonctionne pleinement pour la première fois¹, et de la démocratie directe héritée des sections parisiennes de la Commune insurrectionnelle de 1792. Le même conflit se produira en 1871.

À cela s'ajoute l'aggravation des problèmes sociaux du fait de la prolétarianisation dans les villes. En ce qui concerne le suffrage universel, il faut noter le silence fait sur le Second Empire. Silence de mépris pour le plébiscite du 20 décembre 1851 qui avait approuvé le coup d'État et amené Napoléon III au pouvoir. Ni l'anticipation, ni l'actualisation ne sont absentes des *Misérables*, et si Hugo n'y a pas recours pour cette période, c'est que se taire était finalement la seule réponse possible, non pas à l'usurpateur, mais au peuple qui l'acceptait, qui trompait, et qui se trompait². À l'inverse de Condorcet, Hugo ne précise pas de quelle façon l'individu minoritaire sera convaincu de se ranger à l'avis général. Dans *Les Misérables*, la transcendance s'opère au nom de la conscience individuelle, sans que les institutions l'imposent absolument. Le héros de Waterloo est Cambronne, que rien n'obligeait militairement à défier l'armée anglaise. Les exemples les plus frappants de sacrifice fait par l'individu à la communauté s'inscrivent dans des contextes tragiques. L'armée de la Révolution et de l'Empire qui se suicide à Waterloo, les insurgés de 1832 qui offrent leur vie pour qu'il y ait des lendemains qui chantent, l'impeccable façon dont M. Madeleine remplit ses fonctions de maire, et la non moins impeccable façon dont M. Myriel se comporte, sont des actions exceptionnelles dont les personnages sont des saints ou des héros. Mais il y a aussi beaucoup de héros anonymes et modestes, et par ailleurs, il reste le jeune Marius qui à l'ombre de tous ces dévouements sera peut-être un jour député démocrate socialiste et travaillera à améliorer l'avenir.

Le grand dédicataire de cette grande œuvre est le peuple institutionnel, qui relève de droit du vote universel, mais est parfois difficilement séparable d'une masse confuse que le conventionnel G. évoque dans le passé comme peuple souffrant. Il persiste au XIX^e siècle comme foule et multitude misérable. Peuple à la fois « barbare » et « sauveur³ » quand il s'insurge. Le peuple souverain est une potentialité tant que le suffrage universel ne lui donne pas la parole. Même après, il n'est pas à l'abri du spontanéisme et de la tentation émeutière. Ce suffrage exclut d'ailleurs la femme, ce dont Combeferre – le plus avancé du groupe d'Enjolras en matière de droits de l'homme – paraît seul être conscient. Hugo souhaite le peuple instruit et respectueux des libertés individuelles comme de l'intérêt général. Au moins le met-il à l'abri des votes censitaires en recourant à l'anticipation de février 1848. Il peut ainsi inscrire le pouvoir législatif dans le droit fil de la tradition de 1789 (la monarchie en moins) et de 1793 (la Terreur en moins).

Le pari démocratique est lié chez Hugo à sa conception de la civilisation. Il accepte la barbarie populaire contre celle des civilisés barbares que sont les tenants du retour à l'Ancien Régime, quand elle va dans le sens du progrès politique. Il l'accepte comme phénomène mutationniste. Dans la vision évolutionniste, la barbarie civilisée reste un phénomène permanent, d'où le pessimisme de certains constats (« La terre n'est pas sans ressemblance avec une géôle⁴ »). Ce dilemme impossible à arbitrer entre violence et avenir, il espère néanmoins le résoudre par la science. D'où cet optimisme scientifique qui lui fait mettre l'art

1. L'élection de la Convention au suffrage universel après le Dix Août s'était faite dans un très fort climat d'abstention de la part des électeurs hostiles à la Révolution.

2. Il a répondu dans « Au peuple » de *Châtiments*, comparant le peuple à l'océan (« Il jette comme toi l'écume aux fiers sommets, / Ô Peuple ; seulement, lui, ne trompe jamais », *Poésie II*, p. 153). Sur ce sujet, voir la préface de Jean-Marc Hovasse à *Napoléon le Petit*, Actes Sud, 2007.

3. Ce mot en 1870 sera associé au maintien de l'ordre. Hugo en retourne le sens en l'affectant aux révolutionnaires.

4. *Les Misérables*, p. 779.

futur dans la dépendance du progrès. Le discours unificateur qui commande ces énoncés contraires est celui du progrès moral possible. Hugo parie pour.

En matière d'économie, il est toujours dans la même logique. Il reprend dans le roman des idées qu'il a défendues pendant la monarchie de Juillet et qui remontent au moins à 1837 et à la lettre à un poète ouvrier¹. Il s'agit de concilier les valeurs ouvrières avec les valeurs bourgeoises et de préserver la propriété individuelle qui lui semble menacée par les idées communistes et communautaires². Quant au collectivisme, il le refusera toujours, ainsi que le principe du « tout à tous » que, selon Hobbes, la nature accorde à chaque individu³. Il actualise sa position au printemps 1848, en l'argumentant d'autant plus fortement qu'il se sent politiquement dans son bon droit en défendant la République et le système représentatif. De même que Louis Blanc, il refuse de séparer bourgeoisie et classe ouvrière et d'entériner par avance comme Marx le fera, la dictature du prolétariat. En 1862, il est converti aux idées de répartition et d'association des socialistes républicains dans le but de faire disparaître les antagonismes sociaux et d'introduire l'éthique dans l'économie⁴. Il compte aussi sur le progrès pour appuyer cette évolution par ce qu'il nomme : « une simple élévation de niveau⁵. »

En matière d'éducation, Hugo ne prend pas explicitement parti dans *Les Misérables* sur l'influence de l'Église sous la Restauration et sur le principe de séparation de l'Église et de l'État. Il était pourtant intervenu très nettement dans ce sens à l'Assemblée nationale le 15 janvier 1850 pour défendre cette idée :

Je m'adresse, non, certes, au vénérable évêque de Langres, non à quelque personne que ce soit dans cette enceinte, mais au parti qui a, sinon rédigé, du moins inspiré le projet de loi, à ce parti à la fois éteint et ardent, au parti clérical. Je ne veux pas vous confier l'enseignement de la jeunesse, l'âme des enfants, le développement des intelligences neuves qui s'ouvrent à la vie, l'esprit des générations nouvelles, c'est à dire l'avenir de la France. Je ne veux pas vous confier l'avenir de la France, parce que vous le confier, ce serait vous le livrer⁶.

Avant 1830, l'Église n'est pas explicitement critiquée dans le livre pour l'emprise qu'elle a sur l'Université. Si celle-ci est attaquée pour son conservatisme par les membres de l'A B C, il n'est pas dit que monseigneur Frayssinous en est le grand maître ; quand Hugo le cite, c'est de façon indirecte⁷. Le témoignage est mitigé aussi sur l'enseignement des filles

1. « La généreuse classe à laquelle vous appartenez a de grandes destinées, mais il faut qu'elle laisse mûrir le fruit, il faut qu'elle soit patiente et résignée, car la providence ne donne pas à la fois tout à tous, et la providence sait ce qu'elle fait. » *À un ouvrier poète*, 3 octobre 1837, *Correspondance I.N.*, t. 1, p. 555.

2. Il accepte ce principe néanmoins pour le poète : « C'est pour le peuple qu'est le poète. *Pro populo poeta*, écrivait Agrippa d'Aubigné. *Tout à tous* criait Saint Paul. » (*William Shakespeare, Critique*, p. 410.) C'est pourquoi, tout en défendant le droit à la propriété littéraire pour l'auteur, il s'insurge contre les droits des héritiers sur l'œuvre d'art : « L'auteur sait ce qu'il fait ; la société sait ce qu'elle fait ; l'héritier, non. Il est neutre et passif. » (« Congrès littéraire international, le domaine public payant » séance du 21 juin 1878, *Actes et Paroles IV, Depuis l'Exil, Politique*, p. 998.

3. Hugo retient de Hobbes la notion de droit naturel, mais refuse la solution du Léviathan comme despote médiateur, Napoléon excepté, et ce, de façon provisoire. On retrouve *omnibus omnia*, la formule de Hobbes, dans les « Fragments sans date », *Choses vues, Histoire*, p. 992.

4. En 1870, il reprend les termes des réunions électorales de 1848, mais il y ajoute l'adjectif « communal » du vocabulaire qu'on appellera *communaliste* au moment de la Commune, pour le différencier du communisme qui fait peur aux paysans : « La disparition de la misère, la production du bien-être, aucune spoliation, aucune violence, le crédit public sous la forme de monnaie fiduciaire à rente, créant le crédit individuel, l'atelier communal et le magasin communal, assurant le droit au travail, la propriété non collective, sinon ce serait un retour au moyen âge, mais démocratisée et rendue accessible à tous, la circulation qui est la vie décuplée, en un mot l'assainissement des hommes par le devoir combiné avec le droit [...] » (À M. Gustave Chaudey, *Actes et Paroles III, Depuis l'Exil, Politique*, p. 745-746.)

5. « L'effacement de la misère se fera par une simple élévation de niveau. » (*Les Misérables*, p. 790.)

6. « La liberté de l'enseignement », *Actes et Paroles I, Politique*, p. 221.

7. *Les Misérables*, p. 491.

dans les couvents ; fait de société rapporté non sans humour, mais sans excessive violence critique à propos du Petit-Picpus. Ce sont des frères *ignorantins* qui apprennent à Jean Valjean le savoir élémentaire quand il est au bagne de Toulon¹ et la liste des bonnes œuvres de monseigneur Bienvenu témoigne du rôle éducatif des associations charitables auprès des filles indigentes². Le maître d'école laïque est plaint toutefois, pour le peu qu'il gagne officiellement – et que monsieur Madeleine se charge de compenser à Montreuil-sur-Mer³ – et son recrutement donne lieu à une description pittoresque dans la région de Digne⁴. Après 1830, la politique d'éducation de la monarchie de Juillet n'est pas non plus évoquée dans le bilan que est fait du règne de Louis-Philippe. Il aurait fallu citer Guizot et sa loi sur l'enseignement de 1833, or Hugo, s'il met l'enseignement au cœur du projet socialiste et républicain dans *Les Misérables*, n'y pose pas le problème de la laïcité dans les termes qui sont ceux de 1850, lors de son opposition au projet de loi Falloux⁵.

L'argumentation des *Misérables* repose sur le récit, et les récits disent souvent le contraire de la profession de foi optimiste. Ils sont le contrepoint négatif, le discours que tiennent les faits en alternance avec les commentaires philosophique et politiques. Ceux-ci affirment l'exigence d'abolir le prolétariat, c'est à dire l'indigence, c'est à dire le travail qui ne permet pas au travailleur de vivre ; mais sur le plan romanesque, la destinée économique des personnages du roman n'encourage pas à l'optimisme. Monsieur Madeleine parti, Montreuil-sur-Mer retombe dans la misère ; Monsieur Mabeuf est victime d'un notaire indélicat et de la crise économique d'après 1830, ce qui le conduit à une manière de suicide ; les entrepreneurs de prison ruinent le travail des femmes libres. Sans parler de Fantine victime d'une société moralisante. Quant à Marius, il doit à Jean Valjean et à son grand père d'avoir vingt-sept mille livres plus trois mille livres de rentes. S'il travaille, ce n'est pas pour faire fortune, ni même pour être propriétaire, il est déjà un *héritier* au sens juridique, et au sens que Pierre Bourdieu donnait à ce mot⁶. Lorsque l'issue est heureuse, comme pour Cosette, cela tient souvent au battement de l'aile d'un papillon⁷.

1. *Ibid.*, p. 73. Napoléon avait laissé l'école élémentaire aux soins des ordres religieux, tolérés pour cette raison.

2. *Ibid.*, p. 9.

3. *Ibid.*, p. 129.

4. *Ibid.*, p. 12.

5. Sur le discours du 15 janvier 1850 sur « La Liberté de l'enseignement », voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. 1, p. 1082 *sqq.*

6. Pierre Bourdieu, *Les Héritiers*, éd. de Minuit, 1964.

7. Hugo emploie plusieurs fois le papillon comme emblème de gravité et de légèreté mêlées, symbole optimiste de l'Anankè.

CHAPITRE V : *Les catégories et phénomènes sociaux*

Société, social

Le nom « société », comme beaucoup d'autres, est polysémique. Dans l'absolu de l'idéologie révolutionnaire, Enjolras en donne le sens démocratique et robespierriste : « Le point d'intersection de toutes ces souverainetés qui s'agrègent s'appelle Société¹. » Mais dans plusieurs énoncés, le mot signifiant la société civile (*société* et *état*, au sens actuel) subit le même discrédit que la politique gouvernementale et les insuffisances du régime². Hugo rejoint la pensée socialiste du XIX^e siècle : la société doit porter remède aux problèmes qu'elle a elle-même créés par ses mauvaises institutions et l'égoïsme et de ses membres. Ceux-ci, comme lobby, aggravent la cruauté générale. Par exemple les exécutions arbitraires à l'époque des émeutes : « La civilisation, malheureusement représentée à cette époque plutôt par une agrégation d'intérêts que par un groupe de principes, était ou se croyait en péril [...] et le premier venu prenait sur lui de sauver la société³. » La société s'oppose par ailleurs à l'individu, dans le contexte de la réussite qui ne couronne pas les vraies valeurs et fait du « premier venu » un « parvenu »⁴. Dans des énoncés ironiques, Hugo s'amuse avec le sens restrictif du mot dans les bouches conservatrices : « Quand il fut constaté riche, “les personnes de la société” le [Jean Valjean] saluèrent [...]⁵. » La suite lexicale « société humaine », synonyme* d'*association humaine* est, par antiphrase, inhumaine et agent répété d'exclusion. La mettant en accusation, Jean Valjean se demande « si la société humaine pouvait avoir le droit de faire également subir à ses membres, dans un cas son imprévoyance déraisonnable, et dans l'autre cas sa prévoyance impitoyable [...]⁶ ». Dans la perspective républicaine et utopiste de Combeferre qui « confrontait Saint-Simon avec Fourier⁷ », la société tend au contraire vers l'idéal : « Il voulait que la société travaillât sans relâche à l'élévation du niveau intellectuel et moral, au monnayage de la science, à la mise en circulation des idées, à la croissance de l'esprit dans la jeunesse [...]⁸. »

À l'échelle de l'histoire universelle, *société* est l'équivalent de *civilisation* et ce, de façon pessimiste :

Qu'une société s'abîme au vent qui se déchaîne sur les hommes, cela s'est vu plus d'une fois ; l'histoire est pleine de naufrages de peuples et d'empires ; mœurs, lois, religions, un beau jour, cet inconnu, l'ouragan, passe et emporte tout cela. Les civilisations de l'Inde, de la Chaldée, de la Perse, de l'Assyrie, de l'Égypte, ont disparu l'une après l'autre. Pourquoi ? nous l'ignorons. Quelles sont les causes de ces désastres ? nous ne le savons pas. Ces sociétés auraient-elles pu être sauvées [...] ? Questions sans réponse⁹.

1. *Les Misérables*, p. 941.

2. « Cependant, à l'intérieur, paupérisme, prolétariat, salaire, éducation, pénalité, prostitution, sort de la femme, richesse, misère, production, consommation, répartition, échange, monnaie, crédit, droit du capital, droit du travail, toutes ces questions se multipliaient au-dessus de la société. » (*Ibid.*, p. 664.)

3. *Ibid.*, p. 954.

4. *Ibid.*, p. 43.

5. *Ibid.*, p. 130.

6. *Ibid.*, p. 72.

7. *Ibid.*, p. 516.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*, p. 791.

À cette mort du passé, l'auteur confronte les chances de survie du XIX^e siècle ; sans certitude : « L'avenir arrivera-t-il ? il semble qu'on peut presque se faire cette question quand on voit tant d'ombres terribles. Sombre face à face des égoïstes et des misérables¹. »

Au sens métonymique de « société secrète », le nom est employé au singulier ou au pluriel ; il est alors l'équivalent d'*association* qu'il relaie. Hugo en cite plusieurs lors de l'agitation pré insurrectionnelle de juin 1832, dont une avec insistance : « De l'association des Amis du peuple, publique et secrète tout à la fois, naissait la société des Droits de l'Homme [...]². » Il insiste sur l'influence de ces sociétés sur le climat insurrectionnel des premières années de la monarchie de Juillet, et signale à juste titre leur extension à la province : « Les sociétés parisiennes se ramifiaient dans les principales villes. Lyon, Nantes, Lille et Marseille avaient leur société des Droits de l'homme, la Charbonnière, les Hommes libres³. »

L'adjectif « social » a plus de cent occurrences, au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel. Les noms qu'il qualifie font métaphoriquement de la société un corps et un esprit : il est parlé « d'ossature sociale », de « laideur sociale », d'« anxiété sociale », de « douceur sociale »⁴. *Social* qualifie aussi une (ou des) « construction [s] », « un édifice », un « sol »⁵, et, dans certains cas, un phénomène physique agrandi à l'échelle de la météorologie et des mouvements célestes (l'émeute est « une sorte de trombe de l'atmosphère sociale⁶ »). Hugo évoque ainsi « l'inexorable nuit sociale⁷ ». Plus abstraitement, il analyse en « philosophe social⁸ » et « observateur des maladies sociales⁹ » les dysfonctionnements de la société. Il fait, dans des énoncés dépréciatifs, le procès de la « fatalité sociale », des « désastreux symptômes sociaux » et des « attentats sociaux contemporains »¹⁰. Il critique l'économie qui ignore le problème de l'égout de Paris et des richesses qu'il pourrait apporter à la ville, et invoque l'arrivée « d'une économie sociale nouvelle¹¹ » qui résoudra partiellement le problème de la misère¹².

Parti social est absent du texte¹³. Mais la *question sociale* sur laquelle l'auteur réfléchit entre 1860 à 1865¹⁴ est présente dans *Les Misérables*, relativisée par l'emploi du pluriel¹⁵. L'auteur en fait longuement le détail en résumant les penseurs socialistes avec lesquels il est d'accord (« Ces songeurs, les uns réunis en famille et presque en communions, remuaient les questions sociales, pacifiquement mais profondément¹⁶ »). Il en fait l'objet d'étude de Jean Prouvaire chez qui l'on retrouve, entre autres termes, « salaire », « répartition »,

1. *Ibid.*, p. 792.

2. *Ibid.*, p. 673.

3. *Ibid.*

4. Voir *Index*.

5. *Ibid.*

6. *Les Misérables*, p. 827.

7. *Ibid.*, p. 78.

8. *Ibid.*, p. 570.

9. *Ibid.*, p. 925.

10. Voir *Index*.

11. *Les Misérables*, p. 992.

12. Voir *économie* dans l'*Index*.

13. Lamennais l'emploie en 1831 dans *L'Avenir*. (Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 4874.)

14. « La Question sociale », *Proses philosophiques de 1860 1865, Critique*, p. 611.

15. Voir *Index*.

16. *Les Misérables*, p. 664. Et il précise : « Depuis la question de l'échafaud jusqu'à la question de la guerre, leurs travaux embrassaient tout. » (*Ibid.*, p. 665.)

« production »¹. La guillotine reste l'indice funeste du problème social : « Toutes les questions sociales dressent autour de ce couperet leur point d'interrogation². »

Inferi, contre-société

Le chapitre « Les mines et les mineurs », dans la troisième partie de l'œuvre, présente l'allégorie inverse de la pyramide humaine d'*Hernani*. Les penseurs de la philosophie sociale s'étagent en profondeur selon le degré de violence et d'utopie qu'ils représentent. L'au-delà social est au fond, le premier et le dernier cercle de l'enfer :

Au-dessous de toutes ces mines que nous venons d'indiquer, au-dessous de toutes ces galeries, au-dessous de tout ce système veineux souterrain du progrès et de l'utopie, bien plus avant dans la terre, plus bas que Marat, plus bas que Babeuf, plus bas, beaucoup plus bas, et sans relation aucune avec les étages supérieurs, il y a la dernière sape. Lieu formidable. C'est ce que nous avons nommé le troisième dessous. C'est la fosse des ténèbres. C'est la cave des aveugles. *Inferi*³.

L'allusion à l'œuvre de Dante est récurrente dans le roman (dans les occurrences de *enfer* ou *enfers*, et dans les suites lexicales « cercles de l'enfer » ou « porte de l'enfer »⁴) ; elle est liée à la thématique de la *damnation sociale*⁵. Le mot « enfer » est l'expression métaphorique et abstraite du mal et le signifiant sylleptique* (lieu et participants) du crime. Mais Jean Valjean, comme forçat, et Fantine, comme prostituée, ont aussi habité ce lieu de malheur. Dans le chapitre intitulé « Le bas-fond⁶ », Hugo le décrit symboliquement : « Il y a sous la société, insistons-y, et, jusqu'au jour où l'ignorance sera dissipée, il y aura la grande caverne du mal⁷. » Il en précise le rôle : « Elle ne mine pas seulement, dans son fourmillement hideux, l'ordre social actuel ; elle mine la philosophie, elle mine la science, elle mine le droit, elle mine la pensée humaine, elle mine la civilisation, elle mine la révolution, elle mine le progrès⁸. » Quelques chapitres plus loin, il en fait avec *contre-société* la traduction générique : « Une arrestation en masse de malfaiteurs comme celle du galetas Jondrette [...] est un véritable désastre pour cette hideuse contre-société occulte qui vit sous la société publique⁹. »

Association, communauté, collectivité, collectif

Sur le plan professionnel, la loi Le Chapelier ayant supprimé les corporations, les *associations* – au sens métonymique du nom – leur avaient succédé. Fortement liées au mutuellisme ouvrier, leur politisation provient, comme pour les canuts lyonnais, de la répression. Leur but initial est la protection des travailleurs, mais elles sont idéologiquement républicaines¹⁰. Soupçonnées, réprimées, elles furent considérées comme des associations criminelles par le *Code Pénal* (III, I, 5, art. 265), jusqu'en 1880 pour les associations professionnelles. Pour les autres, il fallut attendre la loi du 1^{er} juillet 1901 pour que « deux ou plusieurs personnes [puissent mettre] en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. » Hugo

1. *Ibid.*, p. 517.

2. *Ibid.*, p. 16.

3. *Ibid.*, p. 570.

4. Voir *Index*.

5. *Les Misérables*, p. 2.

6. *Ibid.*, p. 571.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*, p. 747.

10. Hugo signale parmi elles une association carliste : *les Chevaliers de la fidélité*. (*Ibid.*, p. 673.)

emploie le nom avec expansion, au singulier ou au pluriel, pour évoquer les associations à moitié ou tout à fait secrètes qui fleurissaient en 1832¹. Il donne les noms de plusieurs associations interdites, et fait d'*association* l'équivalent de *société* pris au sens métonymique : « De l'association des Amis du peuple, publique et secrète tout à la fois, naissait la société des Droits de l'Homme [...] »². Il cite aussi le verbe dans le mot d'ordre d'une chanson babouviste (« *Ouvriers, associez-vous*³. ») Mais, quand il s'agit de défendre « le droit d'association⁴ », il pense d'abord au couvent.

Association, par ailleurs, est un mot clef de la philosophie sociale au XIX^e siècle. On le trouve chez tous les penseurs de la question sociale, Proudhon, Blanqui, Pierre Leroux, Louis Blanc, entre autres. Charles Fourier en 1841 en faisait le pivot de son système⁵. À la même date, Pierre Leroux écrivait : « [...] la société entre dans une ère nouvelle où la tendance générale des lois, au lieu d'avoir pour but l'individualisme, aura pour but l'association⁶. » Ce système est offert comme remède à l'exploitation égoïste des classes laborieuses. En avril 1848, pris à partie dans une réunion électorale pour n'avoir pas prononcé ce mot, Hugo avait répondu en lui en substituant un autre : « Remarquez que si je n'ai pas prononcé le mot *association* j'ai souvent prononcé le mot *société*. Or, au fond de ces deux mots, société, association, qu'y a-t-il ? La même idée : *Fraternité*⁷. » Dans *Les Misérables*, employant le verbe au sens réfléchi, il fait dire à Enjolras, par référence à Rousseau, et au contrat social⁸ : « Là où deux ou plusieurs de ces souverainetés s'associent, commence l'état. Mais dans cette association il n'y a nulle abdication⁹ » *Association* est parmi les nombreuses questions sociales que se pose Jean Prouvaire dont c'est la préoccupation¹⁰. Économiquement, Hugo cite les « fruitières d'association » de Pontarlier comme moyen de défense des pauvres contre les riches¹¹. Il faut sans doute y voir une transposition analeptique du système associatif prôné par Proudhon et Louis Blanc comme alternative aux entreprises de type capitaliste, une forme d'autogestion avant la lettre.

Le nom « communauté » au sens propre inclut deux significations que l'allemand distingue : *Gemeinde* pour la communauté territoriale, *Gemeinschaft* pour la communauté fondée sur d'autres critères. La conception territoriale a prédominé pendant la Révolution française qui a fait du droit du sol l'élément unificateur de la communauté¹². La *Gemeinschaft*, dont s'est réclamé le romantisme allemand, correspond à une communauté de cœur (non

1. Voir *Index*.

2. *Les Misérables*, p. 673.

3. *Ibid.*, p. 672. La chanson est retrouvée dans une boîte, avec des textes de Lahautière, fondateur du groupe communiste, néo-babouviste, en 1840.

4. *Ibid.*, p. 407. Lacordaire défendit le droit d'association religieuse dans *L'Univers* (11 septembre 1838).

5. « Le but de toute réforme sociale doit être la Réalisation absolue de l'Association des Individus et des Classes de la Société. » Charles Fourier, *Bases de la politique positive*, Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 409.

6. Pierre Leroux, *Discours sur la situation actuelle de la société*, *Ibid.*, gloss. N° 410.

7. *Actes et Paroles 1, Politique*, p. 158. Dans le même ordre d'idées, *société* a la majuscule quand Enjolras l'évoque dans son grand discours : « Le point d'intersection de toutes ces souverainetés qui s'agrègent s'appelle Société. » (*Les Misérables*, p. 941.)

8. Le texte de Rousseau fait référence : « Cette difficulté ramenée à mon sujet peut s'énoncer en ces termes : "trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant". Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution. » Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social*, Seuil, coll. « Points Politique » 1977, p. 183.

9. *Les Misérables*, p. 941.

10. *Ibid.*, p. 517.

11. *Ibid.*, p. 65. Louis Blanc défendait l'idée d'*associations* de travailleurs devenus petits producteurs, dont le système serait garanti par l'État en marge du système capitaliste par une banque sociale.

12. L'abbé Grégoire aurait voulu, par exemple, que l'on adoptât le mot « communauté » à la place de *municipalité*.

rationnelle et non formelle) qui a été à l'origine de plusieurs mouvements nationalistes européens. Au XIX^e siècle, les penseurs de la question sociale en France, faisaient, au contraire, du mot un idéal à vocation universelle. Cabet tient *communauté* pour l'équivalent de *communisme*¹, et Blanqui en fait le but ultime du système associatif². Hugo ne répercute pas la division entre la conception affective et la conception territoriale du nom. La majorité des énoncés des *Misérables* évoque la *communauté* religieuse qui habite un lieu en commun, le couvent, mais est aussi unie spirituellement. Au sens conventuel, le mot au pluriel est à l'origine d'un joli néologisme de nom composé :

C'était un corps de logis avec jardin où demeuraient en commun toutes sortes de vieilles religieuses de divers ordres, restes des cloîtres détruits par la révolution ; une réunion de toutes les bigarrures noires, grises et blanches, de toutes les communautés et de toutes les variétés possibles ; ce qu'on pourrait appeler, si un pareil accouplement de mots était permis, une sorte de couvent-arlequin³.

Pourtant, sur le plan économique et social, Hugo associe les communautés religieuses à un parasitisme : « Les communautés monastiques sont à la grande communauté sociale ce que le gui est au chêne, ce que la verrue est au corps humain. Leur prospérité et leur embonpoint sont l'appauvrissement du pays⁴. » Il évoque aussi de façon négative « la communauté humaine⁵ » où l'œuvre de M. Madeleine se défait, une fois Jean Valjean à nouveau au bagne.

Les noms « collectivité » et « collectivisme » sont absents de l'œuvre numérisée⁶. L'adjectif correspondant « collectif » est peu présent (quatre occurrences au singulier, aucune au pluriel) ; cela permet à l'auteur d'éviter le sujet brûlant de la mise en commun de la propriété. Suivi d'une expansion qui en politise le sens, on relève « titre collectif⁷ » (équivalent de souveraineté nationale) et « souveraineté collective⁸ », autre équivalent approximatif. Socialement inspiré par Louis Blanc, Hugo veut « employer la puissance collective à ce grand devoir d'ouvrir des ateliers à tous les bras, des écoles à toutes les aptitudes, des laboratoires à toutes les intelligences [...] ⁹ » ; et, dans une construction lexicale métaphorique, il évoque « le pas collectif du genre humain [qui] s'appelle le progrès¹⁰ ». Mais en n'employant l'adjectif « collectif » qu'au sens premier, il refuse implicitement de l'actualiser, et fait l'impasse sur le communisme, clairement condamné dans le reste des écrits.

1. « Je préfère le système de la communauté au système de la loi agraire et de la "Propriété individuelle", parce qu'il n'a pas ses inconvénients, et parce qu'il a autant et beaucoup d'avantages. » Étienne Cabet, *Voyage en Icarie*, 1842 (Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 1376).

2. « L'étude attentive de la géologie et de l'histoire révèle que l'humanité a commencé par l'isolement, par l'individualisme absolu, et qu'à travers une longue série de perfectionnements elle doit aboutir à la communauté. » Auguste Blanqui, *Critique sociale*, 1869 (Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 1365).

3. *Les Misérables*, p. 393.

4. *Ibid.*, p. 403.

5. *Ibid.*, p. 286.

6. L'ironie du sort veut que Victor Hugo ait présidé le Congrès ouvrier de Marseille, qui vota l'adhésion au collectivisme en août 1879, et qu'il y prononçât un discours en l'honneur de la colonisation de l'Afrique en guise de réponse au problème posé. (*Actes et Paroles IV, Politique*, p. 1059.)

7. « Un matin, elle [la Restauration] [...] contesta le titre collectif et le titre individuel, à la nation la souveraineté, au citoyen la liberté ». (*Les Misérables*, p. 653.)

8. *Ibid.*, p. 830.

9. *Ibid.*, p. 790.

10. *Ibid.*, p. 975.

Individu, individuel, le moi

Les dérivés *d'individu*, « individualisme » et « individualiste », voient le jour au XIX^e siècle. Ils sont politiquement en opposition avec les systèmes qui font prévaloir le rôle de l'État ou de la collectivité. Ils ont donc souvent une connotation péjorative, notamment dans les vocabulaires de gauche dans lesquels ils sont synonymes d'égoïsme. Sur le plan économique, l'*individualisme* exprime la pensée libérale qui se méfie de l'intervention de l'État et prône le rôle déterminant de l'individu dans la production de richesses. Les deux dérivés sont absents de l'œuvre numérisée, comme *individualité*. Dans l'emploi du nom « individu », Hugo se rattache philosophiquement à un atomisme libertaire qui se concilie avec l'intérêt général, à l'instar des conceptions de Hobbes et de Rousseau.

Étymologiquement, l'*individu* est l'*atome* (l'indivisible), comme sont nommés le *gamin* et Gavroche¹ dans le livre. C'est de tous ces atomes anonymes – et de leur originalité propre – que se soucie l'auteur quand il évoque ses personnages les plus humbles. Il prend la défense de l'individu dans la majorité des énoncés² jusqu'à accepter un égoïsme privé : « Avouons-le sans amertume, l'individu a son intérêt distinct, et peut sans forfaiture stipuler pour cet intérêt et le défendre ; le présent a sa quantité excusable d'égoïsme ; la vie momentanée a son droit et n'est pas tenue de se sacrifier sans cesse à l'avenir³. » Ce thème d'un égoïsme soutenable a ses limites avec Napoléon : à l'inverse de la thèse romantique du génie, Hugo condamne l'« individu » Napoléon au nom du « groupe universel⁴ ». Il célèbre en revanche comme citoyen « l'individu sublimé⁵ » de la Révolution française, car, écrit-il, depuis 1789, « le meurt-de-faim sent en lui l'honnêteté de la France⁶ ». Socialement, il dénonce le « crime de la société sur l'individu⁷ » et revendique que « de la bonne distribution des jouissances résulte le bonheur individuel⁸ ». Économiquement, il glorifie le rôle de M. Madeleine⁹, mais c'est le pronom indéfini « quelqu'un » qu'il emploie pour constater les effets de sa chute : « L'état lui-même s'aperçut que quelqu'un avait été écrasé quelque part¹⁰. »

L'importance du nom « individu » n'est pas sans relation avec ce que l'auteur dit du *moi* lexicalisé dans des textes autres que celui des *Misérables*. *Le moi* permet à Hugo, en 1851, d'affirmer la primauté sociale de l'individu en tant qu'ego :

L'activité de l'homme a deux roues, le moi et l'autrui ; l'une est grande, c'est le moi, l'autre est petite, c'est l'autrui. C'est le moi qui a mis le monde en mouvement, et créé à peu près toute la civilisation [...] le communisme qui tend à substituer comme moteur le dévouement à l'égoïsme, l'autrui au moi, c'est-à-dire la petite roue à la grande, paralyserait purement et simplement le mouvement humain¹¹.

Il le réaffirmera comme axiome politique en avril 1871, mettant comme Hobbes et Rousseau l'intérêt du moi à la base du pacte social : « La vraie définition de la République, la voici : moi souverain de moi. C'est ce qui fait qu'elle ne dépend pas d'un vote. Elle est de droit naturel et le droit naturel ne se met pas aux voix¹². » Dans *Les Misérables*, quand

1. Le titre du livre I de la troisième partie est : « Paris étudié dans son atome. » (*Ibid.*, p. 457.)

2. Notamment en opposition avec *genre humain*, voir *Index*.

3. *Les Misérables*, p. 976.

4. *Ibid.*, p. 262.

5. *Ibid.*, p. 789.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 72.

8. *Ibid.*, p. 665.

9. *Ibid.*, p. 287. Cette réussite est importante pour Jean Valjean, qui l'évoque deux fois lors de son agonie.

10. Investissant au final dans le commerce d'esclaves, Thénardier est, au contraire, condamnable.

11. *Choses Vues, Histoire*, p. 1241-1242.

12. *Actes et paroles III, Politique*, p. 788.

l'auteur évoque « Le Bas-Fond¹ », il décrit la désocialisation comme : « le moi sans yeux [qui] hurle, cherche, tâtonne et rongé². » Quant à Jean Valjean refusant à Marius de vivre avec le nom d'un autre, il relie l'existence de l'individu social à la dénomination : « Un nom c'est un moi³. »

Femme, vierge, domestique, servante

Hugo plaide-t-il pour la femme ou les femmes ? Dans un cas, c'est un terme générique qui produit la généralisation et l'emphase, dans l'autre, c'est une pluralité unie par ses caractéristiques et ses fonctions sociales. L'emploi d'un indéfini peut avoir valeur de multiplicateur (*une femme*, sans référent précis, est l'équivalent de *toutes les femmes*, et *aucune femme ne*, les exclut toutes), l'article ou l'adjectif déterminant sont alors extensifs*. « Une femme n'est jamais un homme⁴ », dit le vieux Fauchelevent. Dans tous les cas, les prédicats se recourent. Quelle image de la femme en ressort-il ? En apparence la réponse est simple, mais les représentations multiples se défont comme dans un miroir brisé.

La transformation syntaxique permet de classer certains énoncés selon deux phrases de base, *la femme est* et *la femme a*. *La femme est* sert à énumérer les caractéristiques esthétiques culturelles de la féminité, héritage souvent de préjugés et de fantasmes. Ainsi pour M. Gillenormand, la femme est « une toute-puissance⁵ », pour Tholomyès un « droit⁶ » – bien qu'il la juge « perfide et tortueuse⁷ » –, et « femme rime à infâme⁸ », pour Grantaire. La femme est « jolie », « aimée », « coquette » ou « vieille », pour l'auteur⁹. *Vierge*, elle n'est pas femme ; au mieux elle le deviendra comme épouse et mère¹⁰, à moins qu'elle ne soit « religieuse¹¹ ». Le thème de la virginité de la jeune fille est omniprésent comme condition d'intégration sociale satisfaisante¹² ; virginité de Cosette, garantie par sa nuit de nocce étonnamment réussie ; virginités perdues d'Éponine et de Fantine – mais l'une est sage autant qu'elle le peut, l'autre en revanche, bien que libre, a « le regard d'une vieille femme corrompue¹³ ». Le statut des *domestiques* femmes les déféminise¹⁴ ; soit comme « la pauvre vieille bonne femme [...] vierge » qu'est la mère Plutarque, servante de M. Mabeuf¹⁵, soit comme célibataires de fait – telles madame Magloire, Toussaint, Nicolette ou la servante sans nom de Pontmercy (« Il vivait là seul et solitaire, silencieusement et pauvrement, avec une femme, ni jeune, ni vieille, ni belle, ni laide, ni paysanne, ni bourgeoise, qui le servait¹⁶ »). Mais Thénardier avant d'exploiter Cosette, et M. Gillenormand ancien maître de la Magnon,

1. *Les Misérables*, p. 571.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 1100.

4. *Ibid.*, p. 422.

5. *Ibid.*, p. 1084.

6. *Ibid.*, p. 110.

7. *Ibid.*, p. 109.

8. *Ibid.*, p. 529.

9. Voir *Index*.

10. *Ibid.*

11. « C'était une personne [sœur Simplice] – nous n'osons dire une femme – douce, austère, de bonne compagnie, froide, et qui n'avait jamais menti. » *Les Misérables*, p. 170.

12. On relève trente-deux occurrences de vierge, si l'on excepte la vierge Marie et la forêt vierge, et six de *virginité*. La vierge jeune est encensée, mais la virginité chez les vieilles filles est, par contre, un défaut et un manque, la finalité de la femme étant d'être mère.

13. *Les Misérables*, p. 583.

14. Voir *Index*, *servante*, *domestique*.

15. *Les Misérables*, p. 545.

16. *Ibid.*, p. 486.

ne *dédaignent* pas leurs servantes¹. Les *vieilles filles* sont aussi un type social en marge de la féminité, telles mademoiselle Baptistine ou mademoiselle Gillenormand². Parmi les figures féminines, la Thénardier est un véritable repoussoir ; elle est l'exemple frappant du sacrifice que doit s'imposer un auteur pour créer ses personnages les plus extrêmes. Il l'incarne et la représente ainsi dans sa double nature :

Son large visage, criblé de taches de rousseur, avait l'aspect d'une écumoire. Elle avait de la barbe. C'était l'idéal d'un fort de la halle habillé en fille. Elle jurait splendidement ; elle se vantait de casser une noix d'un coup de poing. Sans les romans qu'elle avait lus, et qui, par moments, faisaient bizarrement reparaître la mijaurée sous l'ogresse, jamais l'idée ne fût venue à personne de dire : c'est une femme³.

Pourtant le couple femme / homme obéit aussi – c'est là la particularité de Hugo et du romantisme – à un déterminisme spirituel : « L'âme à tâtons cherche l'âme, et la trouve. Et cette âme trouvée et prouvée, c'est une femme⁴. » C'est par la représentation et dans les voix multiples que les conceptions concernant la femme se révèlent les plus diversifiées, mais elles relèvent toutes d'un même discours de *désir-pouvoir-plaisir*⁵.

La suite lexicale « le droit de la femme⁶ » naît de la transformation d'une phrase de base* *la femme a un droit*. Hugo le réclame inlassablement avec les penseurs socialistes : « Au droit de l'homme, proclamé par la révolution française, ils ajoutaient le droit de la femme et le droit de l'enfant⁷. » Il emploie ce syntagme toujours au singulier – et précise une fois : « droit à la douceur sociale⁸ ». Dans la formulation de cette revendication, on retrouve souvent l'association homme / femme / enfant, victime tricéphale de l'exploitation sociale. Traité abstraitement sous forme de listes, ce thème du droit humain bafoué est aussi amèrement représenté – avec, sans doute, le souvenir de ce que l'auteur a vu à Lille en compagnie d'Adolphe Blanqui⁹ – dans un énoncé où se mélangent les isotopies du genre et de la parenté : « Pères, mères, enfants, frères, sœurs, hommes, femmes, filles, adhérent, et s'agrègent presque comme une formation minérale, dans cette brumeuse promiscuité de sexes, de parentés, d'âges, d'infamies, d'innocences¹⁰. » La femme a un « sort » lié à la prostitution de manière répétitive¹¹ : « le sort de la femme résumé dans Fantine¹² ». L'auteur lui donne aussi comme « avenir », à l'autre extrême de l'idéologie bourgeoise, la maternité qui associe la femme, de manière innée, à l'enfant : « Soigner, vêtir, parer, habiller, déshabiller, rhabiller, enseigner, un peu gronder, bercer, dorloter, endormir, se figurer que quelque chose [la poupée] est quelque'un, tout l'avenir de la femme est là¹³. »

1. « Il [Thénardier] ne dédaignait pas ses servantes, ce qui faisait que sa femme n'en avait plus. » (*Ibid.*, p. 301.) Quant à la Magnon, M. Gillenormand accepte favorablement pour siens les deux enfants qu'elle a. D'une façon générale, le statut des domestiques n'est pas valorisé ; M. Gillenormand dit en avoir deux, « un mâle et une femelle » (*ibid.*, p. 477), il change leur nom quand il les prend à son service et les bat. Le doux M. Mabeuf lui-même rebaptise sa servante en mère Plutarque, et les deux servantes de madame Hucheloup s'appellent Matelote (« ancienne sultane favorite du défunt Hucheloup ») et Gibelotte. (*Ibid.*, p. 858.)

2. Voir *Index*.

3. *Les Misérables*, p. 300.

4. *Ibid.*, p. 133.

5. Voir Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, t. 1, Gallimard, 1976.

6. Voir *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 665.

8. *Ibid.*, p. 675.

9. La lettre d'Adolphe Blanqui à Victor Hugo détermine leur visite à tous deux aux caves de Lille ; elle est suivie de la réponse de Hugo et du discours non prononcé sur la misère avant le coup d'État. (CFL, VII, p. 371 *sqq.*)

10. *Les Misérables*, p. 589.

11. Voir *Index*.

12. *Les Misérables*, p. 347.

13. *Ibid.*, p. 321. Le verbe « s'efféminer » produit cette sentence : « Qui s'effémine, s'abâtardit », *ibid.*, p. 978.

Les femmes sont un groupe souffrant en fonction de la place que leur fait la société. « Les fautes des femmes, des enfants, des serviteurs, des faibles, des indigents, des ignorants sont la faute des maris, des pères, des maîtres, des forts, des riches et des savants¹ », dit monseigneur Bienvenu. Si l'on excepte les « femmes patriotes » évoquées dans les préparatifs de juin 1832² et une femme isolée qui tire sur la garde municipale³ de sa fenêtre, les femmes en tant que groupe sont absentes du combat insurrectionnel. Éponine, bien sûr, fait exception, mais déguisée en homme. Au pluriel comme au singulier, le thème de leur faiblesse revient souvent dans les énoncés sociopolitiques qui les défendent comme victimes⁴. On y trouve les prémisses de ce que Victor Hugo écrira aux femmes de Cuba en 1870⁵, et de sa réponse à Léon Richer à l'occasion de la parution de son livre, *La Femme libre* :

[...] la femme n'a pas d'autre loi que la loi de l'homme. La femme est civilement mineure et moralement esclave. Son éducation est frappée de ce double caractère d'infériorité. De là tant de souffrances dont l'homme a sa part, ce qui est juste⁶.

Homme, humain

Le terme générique « homme » connote en français la virilité, au contraire du latin qui distingue *homo* (l'être humain) de *vir* (l'homme sexué). Hugo le sait bien, qui écrit en 1872 dans une lettre à Léon Richer : « L'homme à lui seul n'est pas l'homme ; l'homme, plus la femme, plus l'enfant, cette créature une et triple constitue la vraie unité humaine [...]. Assurer le droit de l'homme sous cette triple forme, tel doit être le but de cette providence d'en bas que nous appelons la loi⁷. » L'homme citoyen est pour Hugo l'homme qui réalise l'idéal. On comprend qu'il ait fait s'agenouiller M. Myriel devant le constitutionnel G., puisqu'il considère que la Révolution française « a créé l'homme une deuxième fois, en lui donnant une seconde âme, le droit⁸ ». Bien que conscient de l'ambiguïté du nom « homme » dans l'expression « droit de l'homme », il en fait une unité sémantique complexe chargée de toute l'aura révolutionnaire : « [...] aux yeux de l'absolu, en dehors de ces deux droits, le droit de l'homme d'abord, le droit du peuple ensuite, tout est usurpation [...]⁹. » Comme pour la femme et l'enfant, le nom « droit » dans ce cas reste au singulier, car c'est un absolu avant d'être une particularité.

Dans son rapport avec la femme, l'homme abuse de son pouvoir à tous les degrés de l'échelle sociale, mais de manière presque automatique dans la misère :

Quand l'homme est arrivé aux dernières extrémités, il arrive en même temps aux dernières ressources. Malheur aux êtres sans défense qui l'entourent ! Le travail, le salaire, le pain, le feu, le courage, la bonne volonté, tout lui manque à la fois. [...] dans ces ombres, l'homme rencontre la faiblesse de la femme et de l'enfant et les ploie violemment aux ignominies¹⁰.

1. *Ibid.*, p. 14.

2. *Ibid.*, p. 668.

3. *Ibid.*, p. 956.

4. Combeferre résume ce réquisitoire sur la barricade : « On se fie sur ce que les femmes n'ont pas reçu l'éducation des hommes, on les empêche de lire, on les empêche de penser, on les empêche de s'occuper de politique [...]. » (*Ibid.*, p. 936.)

5. *Actes et Paroles*, II, 1870, *Politique*, p. 639.

6. Note II, « Le Droit de la femme », *Actes et Paroles IV, Politique*, p. 1040.

7. « La Femme », *Actes et Paroles III, Politique*, p. 852.

8. *Les Misérables*, p. 789.

9. *Ibid.*, p. 661.

10. *Ibid.*, p. 589.

Le jugement des femmes sur les hommes est pratiquement inexistant. La seule à tenir tête à ce qu'on pourrait appeler la suprématie virile est Éponine affrontant les Patron-Minette : « Sont-ils farces, ces bêtas d'hommes, de croire qu'ils font peur à une fille. De quoi ! peur ? Parce que vous avez des chipies de maîtresses qui se cachent sous le lit quand vous faites la grosse voix, voilà-t-il pas ! Moi, je n'ai peur de rien¹ ! » Mais la misère provoque aussi la confusion vestimentaire et le mélange des genres ; à plusieurs reprises, l'auteur fait allusion à Thénardier revêtant une chemise de femme pour recevoir son bienfaiteur dans la mesure Gorbeau et exciter sa pitié² ; beaucoup d'hommes de la cadène vêtus selon « la fantaisie de la misère » ont « des chapeaux de femme » ou des « paniers » sur la tête³ ; et, plus surprenant, Éponine, voulant s'habiller en homme, « avait changé de guenilles avec le premier jeune drôle venu qui avait trouvé amusant de s'habiller en femme⁴ ».

La réversibilité du bien et du mal est d'ordre humain, et là réside pour Hugo le problème de l'âme. Plusieurs énoncés expriment la transcendance spirituelle et la dépendance de l'homme par rapport à Dieu⁵. Hugo refuse d'envisager l'homme, synonyme de *genre humain*, du point de vue matérialiste du sénateur athée que rencontre M. Myriel (« Monsieur l'évêque, l'immortalité de l'homme est un écoute-s'il-pleut⁶ »). Il sépare l'espèce humaine des animaux tout en convenant, par ailleurs, de ses liens avec eux et de la supériorité de la nature dans son fonctionnement propre. Il constate ainsi le retour à l'état sauvage du jardin de la rue Plumet : « [...] quarante ans d'abandon et de viduité, avaient suffi [...] pour que la nature, qui déconcerte les arrangements mesquins de l'homme [...] en vînt à s'épanouir dans un méchant petit jardin parisien avec autant de rudesse et de majesté que dans une forêt vierge du Nouveau Monde⁷. » Mais pendant l'insurrection, évoquant le Luxembourg en pleine explosion de sève et de cris d'oiseaux, il critique les « songeurs absorbés dans le prodige, puisant dans l'idolâtrie de la nature l'indifférence du bien et du mal, contemplateurs du cosmos radieusement distraits de l'homme⁸ » et ajoute : « ce grand besoin de l'homme, le fini, qui admet l'embrassement, ils l'ignorent⁹ [...] l'indéfini, qui naît de la combinaison humaine et divine de l'infini et du fini, leur échappe¹⁰ ».

Le pluriel, *les hommes*, au sens militaire, se réfère aux soldats, ou aux insurgés¹¹.

Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants

La phrase rituelle qui conclut les contes de fées est absente des *Misérables*, et, à vrai dire, le lecteur se soucie peu des futurs enfants de Cosette et Marius, et de la façon dont ils seront élevés. Et pourtant l'enfant est au cœur du roman, mais c'est un enfant mort ou errant⁵. Dans la petite maison de pain d'épices du conte de Grimm « Hansel et Gretel », la sorcière garde prisonniers les enfants, l'un pour le manger, l'autre pour la faire travailler. Hugo adapte l'histoire avec la société dans le rôle de la sorcière. Les enfants victimes sont presque toujours ceux du peuple, et le bilan est accusateur, comme le conventionnel G. le fait remarquer à l'évêque : « Je pleurerai sur les enfants des rois avec vous, pourvu que vous pleuriez avec moi

1. *Ibid.*, p. 805.

2. *Ibid.*, p. 592, 596, 599.

3. *Ibid.*, p. 718.

4. *Ibid.*, p. 903.

5. Voir *Index*.

6. *Les Misérables*, p. 27.

7. *Ibid.*, p. 701.

8. *Ibid.*, p. 962.

9. *Ibid.*, p. 963.

10. *Ibid.*

11. Voir *Index*.

sur les petits du peuple¹. » À part Cosette que l'auteur et Jean Valjean sauvent – parce que Léopoldine ne peut pas mourir deux fois – presque tous les enfants de l'œuvre sont des enfants perdus. Le prototype parisien en est le *gamin*, équivalent du peuple, considéré analogiquement comme « peuple enfant² ». Outre les représentations incarnées par les personnages romanesques, Hugo consacre aux enfants abandonnés un chapitre de réflexion où il fait l'historique de ce phénomène social³. Quant à l'évolution du XIX^e siècle, elle est loin d'être positive : « À l'époque, d'ailleurs presque contemporaine, où se passe l'action de ce livre, il n'y avait pas, comme aujourd'hui, un sergent de ville à chaque coin de rue (bienfait qu'il n'est pas temps de discuter) ; les enfants errants abondaient dans Paris⁴. » Il fournit la statistique pour 1832 : « deux cents soixante enfants sans asile ramassés annuellement alors par les rondes de police⁵. » Le remède est bien sûr l'instruction, car « l'enfant errant est le corollaire de l'enfant ignorant⁶. » Mais le sort de l'enfant est lié à ceux de l'homme et de la femme, ce pourquoi les hommes de 1793 « voulaient la fin des oppressions, la fin des tyrannies, la fin du glaive, le travail pour l'homme, l'instruction pour l'enfant, la douceur sociale pour la femme, la liberté, l'égalité, la fraternité [...]⁷. » Hugo exige donc aussi « le droit de l'enfant⁸ » et fournit les représentations détaillées des injures faites à l'enfance. Le travail précoce est incarné par Petit-Gervais : « un petit savoyard d'une dizaine d'années qui chantait, sa vielle au flanc et sa boîte à marmotte sur le dos ; un de ces doux et gais enfants qui vont de pays en pays, laissant voir leurs genoux par les trous de leur pantalon⁹ », et, bien sûr, par Cosette qui malheureusement n'est pas une exception¹⁰. Le XIX^e siècle a vu s'aggraver la condition des mineurs du fait de la révolution industrielle, et la loi de 1841, qui fixait l'embauche à huit ans, ne fut pratiquement pas respectée ni par les patrons, ni par les parents¹¹.

Mais dans *Les Misérables*, les thèmes majeurs sont l'éclatement de la famille (Gavroche, ses frères, les neveux de Jean Valjean) et la faim (à ce propos, Combeferre narre le cas de l'enfant qu'il a disséqué, avec des cendres dans l'estomac en guise de nourriture¹²). À l'égard des enfants pauvres, les personnages anecdotiques représentant la boutique et la bourgeoisie sont obscènes ; ce sont le commerçant chassant les frères de Gavroche de sa boutique¹³, le bourgeois du Luxembourg qui, voyant les deux petits pauvres, parle « d'anarchie [qui] entre dans ce jardin¹⁴ », les gardes nationaux qui tirent sur Gavroche vidant les gibernes : « Une balle pourtant, mieux ajustée ou plus traître que les autres, finit par

1. *Les Misérables*, p. 25. L'abondance des occurrences au pluriel indique l'importance du problème.

2. *Ibid.*, p. 466.

3. « Un Peu d'histoire », *ibid.*, p. 462.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 675.

8. *Ibid.*, p. 665.

9. *Ibid.*, p. 87.

10. « Cinq ans, dira-t-on, c'est invraisemblable. Hélas, c'est vrai. La souffrance sociale commence à tout âge. N'avons-nous pas vu, récemment, le procès d'un nommé Dumolard, orphelin devenu bandit, qui, dès l'âge de cinq ans, disent les documents officiels, étant seul au monde "travaillait pour vivre et volait". » *Ibid.*, p. 126.

11. Dans les industries (143.000 enfants dans la grande industrie) et le travail à domicile, l'horaire peut atteindre 17 heures. Il faut attendre 1874 pour qu'une loi fasse passer l'âge d'embauche à douze ans et limite l'horaire à douze heures par jour. Hugo avait dénoncé le travail des enfants dans « Melancholia » : « Travail mauvais qui prend l'âge tendre en sa serre, / Qui produit la richesse en créant la misère, / Qui se sert d'un enfant ainsi que d'un outil ! » (*Les Contemplations, Poésie II*, p. 332.)

12. *Les Misérables*, p. 936. Combeferre fournit aussi un chiffre : « Les statistiques constatent que la mortalité des enfants abandonnés est de cinquante cinq pour cent. » *Ibid.*, p. 937.

13. *Ibid.*, p. 748.

14. *Ibid.*, p. 966.

atteindre l'enfant feu follet¹. » Même la cadène en route pour le baigne comprend ce que la loi française d'aujourd'hui considère comme des enfants :

Toutes les détreffes étaient dans ce cortège comme un chaos ; il y avait là l'angle facial de toutes les bêtes, des vieillards, des adolescents [...], des espèces de têtes de jeunes filles avec des tire-bouchons sur les tempes, des visages enfantins et, à cause de cela, horribles [...]².

Caste, classe, déclassé, parvenu

Dans un chapitre du livre I de la troisième partie, Hugo s'amuse à faire de la « gaminerie parisienne » l'équivalent approximatif d'une *caste*, au sens premier de ce mot³. Au sens analogique, il emploie *caste* pour *classe* en réponse à ceux qui veulent faire de la bourgeoisie une classe : « Le bourgeois, c'est l'homme qui a maintenant le temps de s'asseoir. Une chaise n'est pas une caste⁴. » Le sens analogique de « caste » remonte à Sieyès, mais on parle encore de « caste bourgeoise » en 1871⁵.

Le nom « classe » évoque une sélection selon des caractéristiques communes. Son sens est alors lié aux expansions qui les précisent⁶. Hugo se moque doucement de monseigneur Bienvenu qui essaie « laborieusement » de classer ses ouailles d'après les textes des apôtres. Les « classes » de M. Myriel distinguent : « les souverains, les sujets, les magistrats, les épouses, les mères, les jeunes hommes, les maris, les pères, les enfants, les serviteurs, les éphésiens, les fidèles, les vierges », dont il essaie de faire « un ensemble harmonieux »⁷.

Au XIX^e siècle, l'affrontement entre la bourgeoisie possédante et les travailleurs nourrit le nom « classe » de connotations politiques polémiques diverses. En 1832, Blanqui signale la « guerre à mort entre les classes qui composent la nation⁸ » ; contre quoi Louis Blanc écrit, en 1848, que ses propres discours expriment « la tendance vers l'union des classes, vers la liberté, vers l'égalité, vers la fraternité⁹ ». Les énoncés politiquement significatifs des *Misérables* relaient cette dernière attitude. Pour Hugo, la bourgeoisie n'est pas une *classe* pouvant justifier la notion de guerre des classes : « On n'est pas une classe parce qu'on fait une faute. L'égoïsme n'est pas une des divisions de l'ordre social¹⁰. » Il argumente, pour ne pas séparer la bourgeoisie d'un peuple conçu comme entité politique, et écrit qu'elle est « tout simplement la portion contentée du peuple¹¹. » Il peut en revanche évoquer « la classe bourgeoise¹² » quand il s'agit de modes, et son équivalent, la « classe moyenne », quand il s'agit de son « représentant », Louis-Philippe¹³. S'il n'emploie pas la suite lexicale « classe ouvrière », les isotopie contrastées des ouvriers [« classe dite inférieure »] et des bourgeois [« classe moyenne »] figurent pourtant dans le même énoncé entourant la classe marginale dite « bâtarde » :

Ces êtres [les Thénardier] appartenaient à cette classe bâtarde composée de gens grossiers parvenus et de gens intelligents déchus, qui est entre la classe dite moyenne et la classe dite inférieure, et qui combine quelques-

1. *Ibid.*, p. 961.

2. *Ibid.*, p. 719.

3. *Ibid.*, p. 463.

4. *Ibid.*, p. 656.

5. Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 835.

6. Il qualifie, par exemple, ceux qui parlent argot de « classes mornes » (*Les Misérables*, p. 787.)

7. *Les Misérables*, p. 58.

8. Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 969.

9. *Ibid.*, n° 970. Hugo reprend cette idée avec l'expression « unité de l'homme », voir *Index*.

10. *Les Misérables.*, p. 656.

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*, p. 298.

13. *Ibid.*, p. 658.

uns des défauts de la seconde avec presque tous les vices de la première, sans avoir le généreux élan de l'ouvrier ni l'ordre honnête du bourgeois¹.

Cet énoncé qui fait de Thénardier, le « bourgeois manqué² », un type intermédiaire entre le parvenu et l'homme déchu, contient le thème du *déclassement*. Mais c'est par une plaisanterie à propos d'un des *Patron-Minette* que Hugo lexicalise le thème : « Gueulemer était un Hercule déclassé³. » Il crée ainsi une classe de « gens sans aveu⁴ » menaçants et envieux, en marge de la bourgeoisie et de la classe ouvrière, à proximité de ce que Karl Marx nomme le *lumpen Proletariat*. À l'opposé, les penseurs de droite de la deuxième moitié du XIX^e siècle et certains littérateurs voient dans le type du *déclassé* un agitateur politique de gauche⁵. Quant au mot « parvenu » seul, l'auteur en fait de façon générale le qualificatif propre aux individualistes opportunistes de son époque : « Être le premier venu, cela ne gêne rien pourvu qu'on soit le parvenu⁶. »

Élite, race, noblesse, noble, émigré, ci-devant, privilégié

Dans les quarante-cinq énoncés de l'œuvre numérisée où se trouve *élite*, il a une signification positive et désigne une élite intellectuelle et spirituelle. Il est souvent l'antonyme de *foule*, *multitude*, *nombre* ou *tout le monde*, bien qu'étant aussi en relation d'inclusion avec *foule* pour les grands projets sociopolitiques. Hugo le formule de manière particulièrement nette dans l'adresse qu'il projetait d'envoyer au « Congrès de la paix à Lausanne le 4 septembre 1869 : « Une élite n'existe qu'à condition de représenter la foule ; vous êtes cette élite-là⁷. » Dans *Les Misérables*, un énoncé se réfère au groupe qu'il désigne la plupart du temps comme celui des penseurs socialistes : « L'élite se sentait troublée comme la foule ; autrement, mais autant⁸. » Un deuxième énoncé concerne l'armée (« gendarmes d'élite⁹ »), et dans un troisième, le mot figure à contre-emploi (« l'élite de la boue¹⁰ »).

Le mot « race » est lourd de sens à notre époque ; il est beaucoup plus polysémique d'emploi au XIX^e siècle. Dans *Les Misérables*, il répond à plusieurs classements et prend plusieurs sens. Il est affecté à Javert¹¹ par deux fois dans un contexte de transmission héréditaire et culturelle : « race de bohèmes dont il était¹² ». Il figure dans le portrait physique de Marius comme analogie animale :

1. *Ibid.*, p. 123. Un autre énoncé décrit une « classe indigente », qui va « du dernier petit bourgeois gêné » à « l'égoutier ». (*Ibid.*, p. 471.)

2. « La misère morale de Thénardier, le bourgeois manqué, était irrémédiable [...]. » *Ibid.*, p. 1142. Hugo fait la différence entre un déclassement qui joue dans les deux sens, et le sort de personnages « tombés » socialement, comme le vieux Fauchelevent (« de tabellion, il était tombé charretier et manœuvre », *ibid.*, p. 417). La chute sociale, que Gavroche revendique joyeusement au moment de sa mort (« Je suis tombé par terre, / C'est la faute à Voltaire ») n'est vue de manière péjorative que lorsqu'elle rend l'individu « bête et méchant ». (*Ibid.*, p. 417.)

3. *Ibid.*, p. 572.

4. « On comprendra sans peine que Javert était l'effroi de toute cette classe que la statistique annuelle du ministère de la justice désigne sous la rubrique : *Gens sans aveu*. » *Ibid.*, p. 137.

5. « Or les ambitieux qui veulent agiter le pays, les hommes déclassés qui soulèvent les passions, peuvent présenter à l'opinion ces odieuses affirmations, je n'en ai nul souci. » (Eugène Rouher, *Annales parlementaires*, Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 1695.)

6. *Les Misérables*, p. 49.

7. *Actes et Paroles II, Politique*, p. 623.

8. *Les Misérables*, p. 664.

9. *Ibid.*, p. 260.

10. *Ibid.*, p. 719.

11. *Ibid.*, p. 136.

12. *Ibid.*, p. 138.

Son profil, dont toutes les lignes étaient arrondies sans cesser d'être fermes, avaient cette douceur germanique qui a pénétré dans la physionomie française par l'Alsace et la Lorraine, et cette absence complète d'angles qui rendait les sicambres si reconnaissables parmi les romains et qui distingue la race léonine de la race aquiline¹.

Cette classification n'est pas scientifique. C'est par référence à la thèse de Lavater que Hugo l'opère, la race aquiline n'existe pas, non plus que la race léonine². Comme types humains Hugo évoque encore la Thénardier « de la race des sauvagesses colosses qui se cambrent dans les foires avec des pavés pendus à leur chevelure³ », et l'habitant des faubourgs : « c'est surtout dans les faubourgs, insistons-y, que la race parisienne apparaît ; là est le pur sang ; là est la vraie physionomie ; là ce peuple travaille et souffre⁴. » Le portrait du faubourien incline à penser que *race* doit s'entendre physiquement et politiquement⁵. Comme synonyme d'espèce sociale⁶, les bandits parisiens sont une « *race*⁷ » séparée des braconniers et des contrebandiers, car « il y a encore un abîme entre ces races d'hommes et les hideux assassins des villes⁸ ».

Dans plusieurs énoncés, le sens politique de *race* équivaut à *dynastie* : « Il y a nécessairement une certaine quantité d'ancienneté dans une race, et la ride des siècles ne s'improvise pas⁹. » Au sens de *peuple* et d'*ethnie* le mot « race » au pluriel se trouve dans un contexte négatif : « Les races pétrifiées dans le dogme ou démoralisées par le lucre sont impropres à la conduite de la civilisation. »¹⁰

Noblesse au sens métonymique désigne les nobles comme catégorie sociale. Le mot suivi d'une expansion fait le détail de différentes noblesses présentes dans l'Histoire. Sont évoquées la « noblesse de robe¹¹ » de l'Ancien régime, et, au XIX^e siècle, « la noblesse des croisades conspuant la noblesse d'empire, c'est-à-dire la noblesse de l'épée¹² » ; Hugo usant de la dérivation commente le paradoxe : « les races historiques ayant perdu le sens de l'histoire¹³. »

Le substantif « noble » n'a qu'une occurrence dans un énoncé prononcé par M. Gillenormand qui critique le dix-neuvième siècle parce qu'« il ignore le riche, il ignore le noble¹⁴ ». Comme adjectif, le mot qualifie des personnages ultras, synonymes d'*émigrés* et de *ci-devant*¹⁵. *Aristocrate* exprime aussi une attitude politique proche du royalisme ultra¹⁶. Quand il s'agit de séparer les utopistes les plus violents de la revendication du bas-fond, *aristocrate* a un sens analogique et sert de paradoxe : « Marat est un aristocrate pour Schinderhannes¹⁷. »

1. *Ibid.*, p. 553. C'est son portrait que fait Hugo.

2. Voir *L'emblème, l'animal*, dans la troisième partie, *infra*.

3. *Les Misérables*, p. 300. « Sauvagesse » doit sembler-il être pris au sens analogique.

4. *Ibid.*, p. 470. Voir *sang* à l'*Index*.

5. « Ce petit homme va se lever, et il regardera d'une façon terrible, et son souffle deviendra tempête, et il sortira de cette pauvre poitrine grêle assez de vent pour déranger les plis des Alpes. » *Ibid.*, p. 106.

6. C'est Hugo qui emploie le mot : « Ils n'expriment pas seulement des êtres, mais des espèces. » *Ibid.*, p. 575.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 69.

9. *Ibid.*, p. 655. Voir *Index*.

10. *Les Misérables*, p. 978-979.

11. *Ibid.*, p. 5.

12. *Ibid.*, p. 493.

13. *Ibid.*

14. *Ibid.*, p. 1064.

15. Voir *Index*.

16. *Ibid.*

17. *Les Misérables*, p. 571.

Depuis l'abolition des privilèges d'Ancien régime, *privilegié* renvoie à une nouvelle aristocratie, celle de l'argent (et, ajoute Blanqui, celle de l'intelligence¹). Dans un énoncé des *Misérables*, Hugo dénonce comme « trois cent mille privilégiés² » les électeurs du suffrage censitaire sous Louis-Philippe ; dans un second, il oppose les « privilégiés » aux « déshérités », c'est-à-dire les riches aux pauvres³.

« Je t'aime, moi non plus » : bourgeoisie, bourgeois, boutiquier, boutiquière, boutique

Le mot « bourgeoisie » désignait en 1789 la partie supérieure du Tiers État ; l'unité avec la partie inférieure et le concept même de « Tiers État » se fissurent dès la période révolutionnaire. Mais Hugo, prenant le nom au sens générique, maintient cette unité sur le plan politique dans *Les Misérables*, dans une argumentation bien proche parfois de celle des « habiles » qu'il a pourtant précédemment dénoncés⁴ : « Du reste, il faut être juste même envers l'égoïsme, l'état auquel aspirait, après la secousse de 1830, cette partie de la nation qu'on nomme la bourgeoisie [...] c'était la halte⁵. » Le champ lexical du mot est néanmoins accablant quand les qualificatifs et les verbes qui le constituent traduisent l'arrêt du progrès⁶. Hugo fait de la bourgeoisie un groupe social hybride : « la bourgeoisie, cet à peu près de peuple⁷. » Mais, au contraire des penseurs de la gauche extrême, il se refuse à la séparer du reste des citoyens, tout en dénonçant son égoïsme⁸. Économiquement, elle est définie comme « l'intérêt arrivé à satisfaction⁹ » (sans que soient précisés néanmoins ses liens avec le capital) et il n'est jamais indiqué s'il s'agit de la grande ou moyenne bourgeoisie. M. Gillenormand (*grand bourgeois*) « portant sa bonne vieille bourgeoisie de l'air dont les marquis portaient leur marquisat », est « l'homme d'un autre âge »¹⁰. La bourgeoisie n'est pas républicaine après 1830, quand Louis-Philippe l'incarne : « Ces souvenirs [ceux du roi en exil] mêlés à un roi enthousiasmaient la bourgeoisie¹¹. » Par rapport à l'insurrection, elle est opportuniste ou hostile. En 1830, elle s'était satisfaite du soulèvement, mais les émeutes qui avaient suivi étaient républicaines et populaires et outrepassaient ses demandes. Hugo l'analyse justement en mettant aussi le Second Empire en perspective :

Dans ces temps-là, si différents de ceux où nous sommes, [...] quand l'insurrection faisait sourire la bourgeoisie en lui chuchotant son mot d'ordre à l'oreille, alors l'habitant, pénétré d'émeute pour ainsi dire, était l'auxiliaire du combattant, et la maison fraternisait avec la forteresse improvisée qui s'appuyait sur elle¹².

Quant il s'agit du nom « bourgeois », l'auteur ne refuse pas le face à face décapant des bourgeois contents avec les misérables. Il écrit à propos de la cadène chantant par dérision *La Vestale* de Désaugiers : « [...] dans les contre-allées, des faces de bourgeois écoutaient

1. « ... Ici les parias du travail manuel, là les privilégiés de l'intelligence... » Auguste Blanqui, *Critique sociale*, 1869, Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 4027.

2. *Les Misérables*, p. 659.

3. *Ibid.*, p. 925.

4. *Ibid.*, p. 656.

5. *Ibid.*, p. 657.

6. *Ibid.*, p. 656-657.

7. *Ibid.*, p. 829.

8. « On ne veut pas que les deux camps adverses s'appellent de leurs vrais noms : Proletariat, Bourgeoisie. Cependant, ils n'en ont pas d'autres », Auguste Blanqui, *Lettre à Maillard*, 1852, Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 659.

9. *Les Misérables*, p. 656.

10. *Ibid.*, p. 473.

11. *Ibid.*, p. 660.

12. *Ibid.*, p. 974.

avec une béatitude idiote ces gaudrioles chantées par des spectres¹. » Les adjectifs « épanouis » et « satisfaits » qualifient les bourgeois de Montfermeil en 1848². C'est l'époque où Henri Monnier continue à exploiter le personnage de Joseph Prudhomme, type social du bourgeois sot et content³. Économiquement, au XIX^e siècle, le *bourgeois* est le contraire du travailleur manuel. Il est dans *Les Misérables* un commerçant et un *électeur*, comme Thénardier le revendique devant Jean Valjean : « J'ai été un homme établi, j'ai été patenté, j'ai été électeur, je suis un bourgeois, moi⁴. » Le bourgeois est aussi un rentier, comme M. Bamatabois, persécuteur de Fantine : « Il [Javert] venait de voir, là dans la rue, la société représentée par un propriétaire-électeur, insultée et attaquée par une créature en dehors de tout. Une prostituée avait attenté à un bourgeois⁵. » Fantine, elle-même, une fois calmée, dit « monsieur le bourgeois », le mot étant pour elle un titre⁶. Dans le registre familial, Cosette dit de madame Thénardier : « C'est ma bourgeoise » pour « c'est ma patronne⁷ »

Comme adjectif, *bourgeois* qualifie un régime, celui de la monarchie de Juillet qui a « une Grève bourgeoise » à cause de ses « côtés étroits »⁸. Mais pour évoquer « le courage bourgeois⁹ », Hugo fait dire aux *juste-milieu* que la différence entre les insurgés et la garde nationale est affaire de génération : « Après tout, entre les combattants, il n'y avait qu'une différence d'âge ; c'est la même race, ce sont les mêmes hommes stoïques, qui meurent à vingt ans pour leurs idées, à quarante ans pour leur famille¹⁰ ».

Le nom « boutique », au sens métonymique, signifie le commerce de détail dont les intérêts sont plus ou moins modestes mais déterminants ; si bien qu'en 1832, « l'on défendait avec un enthousiasme lacedémonien la boutique, cet immense diminutif de la patrie¹¹ ». *Boutiquier*, de sens péjoratif, hyponyme* de *bourgeois*¹², se réfère au travail concret et désigne des petits commerçants dont l'auteur donne plusieurs exemples et qui peuvent parfois se retrouver du côté de l'émeute (mais de moins en moins souvent après 1830, car le boutiquier devient garde national)¹³. Thénardier, lui, est « un boutiquier dans lequel il y avait du monstre¹⁴ ». L'adjectif au féminin qualifie une société « qui a reculé devant la peine de mort, n'osant ni l'abolir avec grandeur, ni la maintenir avec autorité¹⁵ » après 1830.

1. *Ibid.*, p. 719.

2. *Ibid.*, p. 297. 1848 est la date de la rédaction des *Misères* dans cet énoncé.

3. Dessinateur et homme de théâtre, Henry Monnier avait créé ce personnage en 1831 dans *Famille improvisée*.

4. *Les Misérables*, p. 630.

5. *Ibid.*, p. 152.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 314.

8. *Ibid.*, p. 662.

9. « Les émeutes, en même temps qu'elles manifestèrent l'intrépidité populaire, firent l'éducation du courage bourgeois. » *Ibid.*, p. 829.

10. *Ibid.*

11. Hugo précise : « Tel bon cabaretier de Pantin, des Vertus ou de la Cunette, dont l'émeute faisait chômer "l'établissement" devenait léonin en voyant sa salle de danse déserte, et se faisait tuer pour sauver l'ordre représenté par la guinguette. » *Ibid.*, p. 954.

12. Un nom hyponyme est une subdivision d'un nom générique, qui l'inclut. *Chien* est l'hyponyme d'*animal*.

13. Voir *Index*.

14. *Les Misérables*, p. 335.

15. *Ibid.*, p. 342.

Si mi chiamano Mimi¹

La *grisette*, qui a été célébrée par Henri Murger² dans *Scènes de la vie de bohème*, et chantée par Puccini, fut décrite par Honoré de Balzac dès 1831 ; il en fait une catégorie sociale qu'il appelle « la gent grisette³ ». Mi-ouvrière, mi-compagne entretenue d'un étudiant ou d'un artiste, il la juge moins légère que ne la fait Hugo (« Chaque grisette réunit ici-bas la philosophie, l'épicurisme, le courage du travail et de la résignation⁴ »). Ce dernier, les présentant au pluriel comme maîtresses des étudiants de la bande de Tholomyès, les destine à devenir prostituées dans *Les Fleurs*, les chapitres supprimés de l'édition définitive des *Misérables*. Il donne de même plusieurs amours à Favourite⁵ et fait de Fantine une exception parmi les quatre filles. Plusieurs énoncés rapprochent la grisette de la courtisane ou de la lorette⁶, et tous la placent dans un contexte de légèreté. Emporté par la rime, M. Gillenormand relie la grisette à sa future petite fille, et parle de lui à la troisième personne : « [...] il a eu ses légèretés aussi, lui, et ses amourettes, et ses grisettes, et ses Cosettes [...] »⁷. Heureusement, grâce à Jean Valjean, Cosette est « une grisette millionnaire⁸ ! »

Gaminerie, gamin, juiverie, juif

« La gaminerie parisienne est presque une caste », c'est ainsi que débute le chapitre intitulé : « Le gamin aurait sa place dans les classifications de l'Inde⁹ ». *Gaminerie* a deux sens dans *Les Misérables* : c'est un état d'esprit et c'est un groupe social uni par son activité, ce qui correspond aux deux sens du suffixe « -erie ». Comme état d'esprit, « la gaminerie est une nuance de l'esprit gaulois¹⁰. » Au second sens du mot, qu'on peut considérer comme un néologisme de l'auteur, l'activité de la *gaminerie* relève d'un mode de vie libertaire qui fait néanmoins quelques concessions à l'activité sociale. Ses membres aiment le risque, admirent les criminels, et sont en rapport avec l'insurrection¹¹.

En 1830, pour la première fois, la suite lexicale « gamin de Paris » figure comme type social illustré par Henry Monnier et Eugène Delacroix, et décrit par Balzac. Entre 1830 et 1840 il est beaucoup parlé de lui et Hugo exagère sa paternité en faisant de 1834 et de *Claude Gueux* la date et le lieu d'apparition du mot dans la langue littéraire : « Ce mot, *gamin*, fut imprimé pour la première fois et arriva de la langue populaire dans la langue littéraire en 1834. C'est

1. Livret de *La Bohème* de Giacomo Puccini, écrit par Giuseppe Giacosa et Luigi Illica, en ligne sur le site Opera Glass : <http://rick.Standford.edu/opera/Puccini/main.html>...

2. Œuvre parue en 1851. L'édition de 1880 est en ligne sur le site *Gallica* de la B.N. F.

3. « Par exemple, sous le titre de Grisette, nous nous permettons de comprendre indifféremment couturières, modistes, fleuristes ou lingères [...] quoique, entre elles, ces petites industrielles tiennent prodigieusement à une classification distinctive qui inquiète fort peu quiconque n'est pas dans la partie », Honoré de Balzac, *Les Parisiens comme ils sont*, La Palatine-Genève, 1947, p. 141 : « la gent grisette » (*La Caricature*, 6 janvier 1831, signature : Henri B...). Son ami, Henry Monnier, avait dessiné la grisette dès 1827.

4. *Ibid.*, p. 145.

5. *Les Misérables*, p. 107.

6. La lorette, proche de la courtisane, doit son nom au fait d'habiter près de Notre-Dame-de Lorette.

7. *Ibid.*, p. 1055.

8. *Ibid.*, p. 1061.

9. *Ibid.*, p. 463. Grantaire détaille sa typologie avec sérieux d'abord puis humour : « Le gamin notaire s'appelle saute-ruisseau, le gamin cuisinier s'appelle marmiton, le gamin boulanger s'appelle mitron, le gamin laquais s'appelle groom, le gamin marin s'appelle mousse, le gamin soldat s'appelle tapin, le gamin peintre s'appelle rapin, le gamin négociant s'appelle trottin, le gamin courtisan s'appelle menin, le gamin roi s'appelle dauphin, le gamin dieu s'appelle bambino. » (*Ibid.*, p. 863.)

10. *Ibid.*, p. 465.

11. Voir *Index*.

dans un opuscule intitulé *Claude Gueux* que ce mot fit son apparition. Le scandale fut vif. Le mot a passé¹. »

Dans *Les Misérables*, le *gamin*, comme terme générique, est le gamin parisien car « peindre l'enfant, c'est peindre la ville² ». Hugo lui donne d'ailleurs un archétype révolutionnaire : « [...] le tambour Bara était un gamin de Paris ; il crie : En avant ! comme le cheval de l'Écriture dit Vah ! et en une minute il passe du marmot au géant³. » Il consacre plusieurs chapitres à décrire le *gamin* comme le type social de l'enfant errant que l'atmosphère parisienne préserve miraculeusement, avant de l'incarner dans Gavroche⁴. Il le place dans l'axe paradigmatique de la joie et de la pauvreté, et le rend volontairement paradoxal (« le gamin est un être qui s'amuse parce qu'il est malheureux⁵ »). Il le fait libertaire : « Toute l'anarchie est dans le gamin⁶ » et rend compte de sa culture (il aime les exécutions publiques, les pièces de théâtre qui font de lui *le titi*, et la solitude)⁷. Pour Gavroche, l'auteur crée des noms composés qui l'individualisent : « gamin de lettres⁸ » pour avoir fait une commission pour un académicien, et « gamin fée⁹ » au moment de son exécution.

Les deux occurrences de *juiverie* ne sont pas dans un contexte antisémite ; le nom est pris au sens de « communauté ». Les énoncés de *juif* comme substantif se situent plutôt dans la diachronie¹⁰.

Prolétaire, prolétariat, indigent, paysan, ouvrier, travailleur

Thénardier disant à Marius que l'égoïsme est la loi du monde, l'illustre par la parabole des deux paysannes : l'une, « prolétaire », travaillant à la journée, se retourne quand la diligence passe, l'autre, « propriétaire », cultivant son champ, ne se retourne pas¹¹. C'est la seule occurrence du mot « prolétaire », employé comme adjectif. On ne peut pas encore parler de sens marxiste, mais l'opposition entre *propriétaire* et *prolétaire*, implique déjà une certaine modernité. Le sens de *travailleur exploité par le capital* s'impose au XIX^e siècle. Au XVIII^e siècle, le prolétaire était l'*indigent*, et c'est encore le sens que lui donne Hugo dans des textes antérieurs et postérieurs aux *Misérables*¹². L'hésitation entre les deux sens d'*indigent* et de *travailleur exploité* persiste chez Pierre Leroux et d'autres socialistes¹³. Dans le roman, le premier énoncé de *prolétariat*, comme état de l'indigent, en fait un problème à résoudre pour l'homme comme la prostitution pour la femme¹⁴ ; le second le fait précéder de *paupérisme* et le fait suivre de *salaires*¹⁵ : le prolétariat est alors l'état de l'ouvrier pauvre dont un salaire juste

1. *Les Misérables*, p. 463. Sur le scandale en question, voir *ibid.*, p. 1192, note n° 11.

2. *Ibid.*, p. 470. Voir aussi *Index*.

3. *Les Misérables*, p. 466.

4. « Tandis que dans toute autre grande ville, un enfant vagabond est un homme perdu [...] le gamin de Paris, insistons-y, si fruste et si entamé à la surface, est intérieurement à peu près intact. » (*Ibid.*, p. 462.)

5. *Ibid.*, p. 466.

6. Voir *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 459.

8. *Ibid.*, p. 846.

9. *Ibid.*, p. 961.

10. « [...] il [Saint-Bernard] a confondu Arnauld de Bresce, foudroyé le moine Raoul, le tueur de juifs [...]. » (p. 426.) Voir *Index*.

11. *Les Misérables*, p. 1133. Il s'affirme ainsi l'apôtre de l'utilitarisme socio économique.

12. Voir *Index*.

13. « Nous appelons "prolétaires" les citoyens dont les revenus n'atteignent pas la subsistance », Pierre Leroux, (Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 4121.) L'Almanach de la communauté réunit tous les travailleurs sous ce terme : « Je nomme prolétaires les ouvriers des villes et les paysans des campagnes. » (Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 4117.)

14. *Les Misérables*, p. 2.

15. *Ibid.*, p. 664.

provoquera l'extinction¹. Mais le prolétariat n'est pas une classe appelée à entrer en lutte contre la bourgeoisie comme le veulent Blanqui, Marx, et plus tard, Jules Vallès.

Le type social auquel renvoie *paysan* dans le roman reste en marge des classes supérieures sur le plan intellectuel et sur le plan économique, quel que soit son statut réel. La catégorie des fermiers aisés, certes minoritaire, n'apparaît pas, et l'intérieur confortable que Jean Valjean aperçoit par une fenêtre, à Digne, est celui d'un « demi paysan, demi artisan² ». L'évêque de Digne fait la peinture de la misère des campagnes :

« Dans l'Isère, dans le Var, dans les deux Alpes, les hautes et les basses, les paysans n'ont pas même de brouette, ils transportent les engrais à dos d'homme ; ils n'ont pas de chandelles et ils brûlent des bâtons résineux et des bouts de cordes trempés dans la poix résine³ ».

Elle correspond à ce qu'en disent les historiens et des littérateurs comme Balzac et Eugène Le Roy : le monde paysan est, dans sa majorité, souvent proche de la misère, et son évolution est lente. Il faudra les progrès du chemin de fer pour qu'il évolue à la fin du siècle⁴.

Le déterminant du nom dans les énoncés, est *un* plutôt que *le*, car *paysan* est moins un terme générique qu'un exemple d'individu pris dans une totalité indéfinie. Il arrive souvent que le déterminant même soit sous-entendu : « Vous êtes paysan, je suis parisien⁵ » Les expansions qui précisent la situation régionale : « paysan picard » (Fauchelevent), « paysan de Faverolles » (Jean Valjean), « paysan de Lourdes » (Cohepaille) témoignent d'un certain exode rural qui fait, au mieux, travailler le paysan dans la capitale, au pire, le fait se retrouver au bagne⁶. Le thème de l'analphabétisme est très présent⁷ ; Fantine, née à Montreuil-sur-Mer, qui « à dix ans était allée se « mettre en service chez des fermiers des environs⁸ », et qui ne sait pas lire, traite les Thénardier de « paysans » ; c'est l'injure de la citadine à l'homme des champs. Pourtant, Fauchelevent se voit reconnaître une « vieille finesse campagnarde » et Bahorel dit de ses parents : « Ce sont des paysans et non des bourgeois ; c'est pour cela qu'ils ont de l'intelligence⁹. » Politiquement, Hugo incarne la fidélité à l'Empire dans le personnage de Fauchelevent « lequel, comme beaucoup de nos paysans du nord, avait un vieux fond bonapartiste¹⁰. » L'incompréhension paysanne envers l'insurrection est illustrée par la confrontation des deux jeunesses :

Ce petit soldat naïf, hier paysan de la Beauce ou du Limousin [...] ce jeune étudiant pâle penché sur une pièce d'anatomie ou sur un livre [...] mettez-les en face l'un de l'autre dans le carrefour Boucherat ou dans le cul-de-sac Planche-Mibray, et que l'un combatte pour son drapeau, et que l'autre combatte pour son idéal, et qu'ils s'imaginent tous les deux combattre pour la patrie [...]»¹¹.

Comme pour la bourgeoisie, Hugo refuse de fractionner le peuple.

1. « Une république en Espagne ce serait [...] l'atelier sans prolétariat, la richesse sans parasitisme [...] » écrit-il en 1868. (*Actes et Paroles II, Politique*, p. 612.)

2. *Les Misérables*, p. 54.

3. *Ibid.*, p. 13.

4. Voir Vincent Adoumié, *op. cit.*, p. 159 *sqq.*

5. *Les Misérables*, p. 437.

6. À l'inverse de Lamartine qui prône le retour à la terre, Hugo comprend que l'industrialisation est irréversible.

7. Voir *Index*.

8. *Les Misérables*, p. 99.

9. *Ibid.*, p. 519.

10. *Ibid.*, p. 416.

11. *Ibid.*, p. 983.

Ouvrier, dans *Les Misérables*, au singulier et au pluriel, se réfère soit à un travailleur, soit à un insurgé. À part les ouvriers de M. Madeleine¹, il ne s'agit pas d'ouvriers de la grande industrie. Les expansions précisent leur domaine professionnel qui est autant rural que citadin et artisanal (« ouvrier émondeur d'arbres », « ouvrier éventailiste », « ouvrier du port aux vins », « ouvriers des chantiers voisins »)², ou leur apparence physique (« le teint halé d'un ouvrier », « vieux ouvrier », « jeune ouvrier »)³. Intellectuellement, l'ouvrier peut dépasser sa condition, se révéler « intelligent » et témoigner comme « survivant[s] » de la progression de Bruneseau dans les égouts⁴. Il peut être « écrivain public » comme « [l']espèce d'ouvrier » qu'est le fossoyeur de Vaugirard, qui a failli faire ses humanités⁵ ; ou un ancien tabellion comme le vieux Fauchelevent lui-même, « vieux homme en habits d'ouvrier⁶ ». Lorsque le nom est dans une expansion, la majorité des énoncés concerne les vêtements⁷. Ils permettent à ceux qui veulent passer inaperçus de se déguiser : « l'ouvrier Jondrette⁸ » ou Jean Valjean que Marius « avait croisé dans les petites rues qui avoisinent le boulevard des Invalides [en] homme vêtu comme un ouvrier et coiffé d'une casquette à longue visière », et dont Marius se demande : « Que signifiait ce déguisement ? »⁹. Homme invisible de la société, l'ouvrier acquiert sa vraie noblesse en étant républicain à côté des élèves des écoles et en faisant des insurrections : « Et puis, rive droite, rive gauche, sur les quais, sur les boulevards, dans le pays latin, dans le quartier des halles, des hommes haletants, ouvriers, étudiants, sectionnaires, lisaient des proclamations, criaient : aux armes¹⁰ ! » L'ouvrier est alors un *porte-blouse*¹¹ qui peut représenter « le peuple et Dieu¹² ». Feuilly, « vaillant ouvrier, homme du peuple, homme des peuples¹³ », est l'emblème de cette collaboration de classes dans le groupe de l'A B C. Hugo montre aussi les ouvriers groupés dans des associations d'extrême gauche comme « la société des Ouvriers égalitaires¹⁴ ». Au pluriel ou au singulier, les ouvriers sont abondamment présents lors des événements de juin 1832, mais souvent compris dans la *foule* (« À l'entrée de la rue des Prouvaires, la foule ne marchait plus [...] Il n'y avait là presque plus d'habits noirs ni de chapeaux ronds. Des sarraus, des blouses, des casquettes, des têtes hérissées et terreuses¹⁵ »).

Pour le substantif féminin « ouvrière », un énoncé oppose moralement et socialement l'amour ou plutôt *l'amourette* au travail :

Favourite, Dahlia, Zéphine et Fantine étaient quatre ravissantes filles, parfumées et radieuses, encore un peu ouvrières, n'ayant pas tout à fait quitté leur aiguille, dérangées par les amourettes mais ayant sur le visage un reste de la sérénité du travail [...]¹⁶.

1. Voir *Index*.

2. *Les Misérables*, p. 131.

3. *Ibid.*

4. *Les Misérables*, p. 998.

5. *Ibid.*, p. 438.

6. *Ibid.*, p. 434.

7. Voir *Index*.

8. *Les Misérables*, p. 1135. Les *Patron-minette* de façon générale. (*ibid.*, p. 643.)

9. *Ibid.*, p. 578.

10. *Ibid.*, p. 838.

11. Voir *blouse* à l'*Index*.

12. *Les Misérables*, p. 934.

13. *Ibid.*, p. 940.

14. *Ibid.*, p. 673.

15. *Ibid.*, p. 882.

16. *Ibid.*, p. 97.

Dans ce sens, *ouvrière* évoque un état préférable à celui de jeune femme entretenue par paresse ou coquetterie. Fantine, pourtant, réduite à redevenir ouvrière en chambre après son renvoi de l'usine de verroteries noires, est concurrencée par le travail des prisons : « Je vais vous expliquer cela, voyez-vous. Vous gagnez douze sous dans les chemises, cela tombe à neuf sous, il n'y a plus moyen de vivre. Il faut donc devenir ce qu'on peut¹. » Dans ce cas, c'est le travail même qui détermine le recours à la prostitution. Dans un autre domaine, Hugo fait dénoncer par Thénardier les tâches mécaniques qu'une travailleuse doit accomplir : « [...] tout cela pour gagner quatre sous par jour ! et on travaille quatorze heures ! et chaque boîte passe treize fois dans les mains de l'ouvrière² ! »

Bien avant l'Internationale ouvrière qui l'adopte en 1865, Hugo emploie *travailleur* comme équivalent approximatif d'*ouvrier* dans plusieurs énoncés où les travailleurs sont des actants dans le schéma narratif. Il le réserve prioritairement aux ouvriers qui rejoignent le groupe de l'A B C sur la barricade, et à ceux qui travaillent dans le égouts³. Un énoncé a valeur de revendication sociale : « La détresse du peuple, les travailleurs sans pain [...] ajoutaient à la sombre rumeur des idées le sombre tumulte des événements⁴. »

Chômage, parasite, oisiveté, oisif

Dans l'œuvre numérisée, c'est dans *Les Misérables* qu'apparaît pour la première fois le mot « chômage » (deux occurrences). Il peut avoir aussi comme équivalent les unités phraséologiques du travail qui manque⁵ ; c'est à partir de ce manque que le destin de Jean Valjean bascule dans la misère⁶. Devenu M. Madeleine, il en tire la leçon pour Montreuil-sur-Mer, de sorte que « le chômage et la misère [y] étaient inconnus⁷ ». Dans le discours testamentaire d'Enjolras, le vingtième siècle est appelé à voir disparaître « la misère par chômage⁸ », comme les autres maux de la société. Nous sommes au XXI^e siècle, et si le chômage est toujours là, ce n'est pas la faute de Victor Hugo.

L'unique énoncé de *parasitisme* lie sa suppression à la disparition de la misère⁹ sans préciser quel groupe est visé. Les énoncés de « parasite » sont plus parlants. Il n'est néanmoins pas question d'opposer le capital (parasite) au travail, comme le fait Blanqui en 1870¹⁰. Ce refus est formulé deux fois dans *Actes et paroles*, dans un contexte de « réconciliation du travail avec le capital¹¹ ». Pour Hugo, le *parasite* est, en haut et en bas de la société, celui qui ne lui est pas utile. *Oisif* et *oisiveté* couvrent un champ sémantique identique¹². En bas, l'avenir du parasite est le baigne que prédit Jean Valjean à Montparnasse (« Malheur à qui veut être parasite ! Il sera vermine¹³ »). Avec le personnage de monsieur Bamatabois, Hugo fait le portrait du parasite d'en haut, un élégant de province, propriétaire-électeur qui plus est :

1. *Ibid.*, p. 155. Voir aussi p. 149.

2. *Ibid.*, p. 625.

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 667.

5. Voir *travail* dans *Index*.

6. *Les Misérables*, p. 72.

7. *Ibid.*, p. 129.

8. *Ibid.*, p. 941.

9. *Ibid.*, p. 992.

10. Voir Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 2111. En 1871, dans *Le Père Duchêne*, l'opposition *travail / parasitisme* est aussi revendiquée : « Le combat est entre le travail et le parasitisme. » (Dubois, *op. cit.*, gloss. N° 3574).

11. *Actes et Paroles III, Politique*, p. 835 et 848.

12. Voir *Index*.

13. *Les Misérables*, p. 729.

Il y a dans toutes les petites villes, et il y avait à Montreuil-sur-Mer en particulier, une classe de jeunes gens qui grignotent quinze cents livres de rente en province du même air dont leurs pareils dévorent à Paris deux cent mille francs par an. Ce sont des êtres de la grande espèce neutre ; hongres, parasites, nuls, qui ont un peu de terre, un peu de sottise et un peu d'esprit [...] ont un chien qui mangent les os sous la table et une maîtresse qui pose les plats dessus, tiennent à un sou, exagèrent les modes, admirent la tragédie, méprisent les femmes, usent leurs vieilles bottes copient Londres à travers Paris et Paris à travers Pont-à-Mousson, vieillissent hébétés, ne travaillent pas, ne servent à rien et ne nuisent pas à grand'chose [...] S'ils étaient plus riches, on dirait : ce sont des élégants ; s'ils étaient plus pauvres, on dirait : ce sont des fainéants¹.

Le jugement est cinglant, mais l'avenir de ce parasite-là n'est pas les travaux forcés. La dénonciation politique du parasitisme vise aussi ceux que Hugo considère comme nostalgiques de l'Ancien régime, du monachisme et du militarisme particulièrement ceux qui veulent : « croire au salut de la société par la multiplication des parasites² », écrit-il, prenant le mot au sens qu'il avait sous la Révolution française³. Leur but est résumé dans la suite phraséologique qui a fait école, « remmancher les goupillons et les sabres⁴ ». Ceci peut être actualisé aussi pour la période du Second Empire.

Prostituée, prostitution

« Bien que le nom d'épouse paraisse et plus sacré et plus fort, un autre a toujours été plus doux à mon cœur, celui de votre maîtresse, ou même, laissez-moi le dire, celui de votre concubine, de votre prostituée » *1^{ère} lettre* d'Héloïse à Abélard⁵.

Nous avons mis en exergue, comme paradoxal, l'emploi laudatif du substantif « prostituée » que fait l'abbesse du Paraclet, Héloïse, évoquant ses amours passées avec Abélard. Mais ce sens élogieux n'est pas dans *Les Misérables*, sauf dans un énoncé où l'adjectif verbal substantivé donne à Tholomyès l'occasion de citer avec lyrisme un exemple célèbre :

Savez-vous ce que c'était qu'Aspasie, mesdames ? Quoiqu'elle vécût en un temps où les femmes n'avaient pas encore d'âme, c'était une âme ; une âme d'une nuance rose et pourpre, plus embrasée que le feu, plus fraîche que l'aurore. Aspasie était une créature en qui se touchaient les deux extrêmes de la femme ; c'était la prostituée déesse. Socrate plus Manon Lescaut. Aspasie fut créée au cas où il faudrait une catin à Prométhée⁶.

Le mot « prostitution » nomme un des maux de la misère contemporaine que Hugo dénonce dès la *Préface*⁷. Enjolras dans sa profession de foi dans l'avènement du vingtième siècle reprend cette liste des fléaux sociaux et annonce leur disparition avec l'avènement de la république⁸. Au XIX^e siècle, la prostitution est souvent la conséquence du chômage. Se pose

1. *Ibid.*, p. 150.

2. *Ibid.*, p. 406.

3 Ce parasitisme royal sera dénoncé dans *L'homme qui rit*. Dans *Les Misérables*, Hugo fait dire à Courfeyrac : « Ne fût-ce qu'au point de vue économique, je n'en veux pas ; un roi est un parasite. » (*Ibid.*, p. 531.)

4. *Ibid.*, p. 406.

5. Cité par Régine Pernoud, *Héloïse et Abélard*, Albin Michel, coll. « Le Livre de poche », p. 75.

6. *Les Misérables*, p. 112.

7. « [...] tant que les trois problèmes du siècle, la dégradation de l'homme par le prolétariat, la déchéance de la femme par la prostitution, l'atrophie de l'enfant par la nuit ne seront pas résolus [...] des livres de la nature de celui-ci pourront ne pas être inutiles. » (*Ibid.*, p. 2.)

8. *Ibid.*, p. 941. Le conventionnel G. le dit au nom de la Révolution : « J'ai voté la fin du tyran. C'est-à-dire la fin de la prostitution pour la femme, la fin de l'esclavage pour l'homme, la fin de la nuit pour l'enfant. » (*Ibid.*, p. 34.)

alors le problème de l'intégration de la *fille publique* dans la société qui la rejette, et qui, paradoxalement, ne saurait s'en passer : « Qu'est-ce que c'est que cette histoire de Fantine ? C'est la société achetant une esclave¹. » Combeferre, plaidant pour que les frères et les pères ne se sacrifient pas dans l'agonie de la barricade, fera un raccourci du destin qui attend une fille du peuple sans ressources :

Il y a un marché de chair humaine [...]. La misère, la prostitution, les sergents de ville, Saint-Lazare, voilà où vont tomber ces délicates belles filles, ces fragiles merveilles de pudeur, de gentillesse et de beauté, plus fraîches que les lilas du mois de mai².

En tant qu'institution, la prostitution est un esclavage légal, toléré, sinon organisé, dont l'horreur fait parfois sous-estimer à l'auteur, écrivant en 1860, les séquelles de l'esclavage des noirs abolis en 1848 : « On dit que l'esclavage a disparu de la civilisation européenne. C'est une erreur. Il existe toujours, mais il ne pèse plus que sur la femme, et il s'appelle prostitution³. » Au sens moral (sens étymologique), le nom est uni dans certains énoncés à la « débauche », au « crime », mais toujours associé à la « misère » : « [...] la misère disparaît, et avec la misère disparaissent la débauche, la prostitution, le vol, le meurtre, tous les vices, tous les crimes⁴ ! » À l'inverse, Javert, qui reflète l'opprobre jeté sur la prostituée, juge, dans un contexte de fait divers, « que la loi la lui livrait⁵ ». Non sans raison, comme le constate l'auteur : « Ces classes de femmes sont entièrement remises par nos lois à la discrétion de la police⁶. » Il dénonce d'ailleurs à l'occasion du carnaval leur emploi par la préfecture : « On touche là une affinité mystérieuse entre les hommes publics et les femmes publiques⁷. »

Au sens analogique, le verbe « se prostituer » autorise Grantaire à généraliser une tare morale à l'échelle de l'humanité : « Oh ! l'affreux vieux monde ! On s'y évertue, on s'y destitue, on s'y prostitue, on s'y tue, on s'y habitue⁸ ! »

Dégradation, exploitation, esclavage

Dans la préface des *Misérables*, *dégradation* se trouve sur le même axe syntagmatique avec *prostitution*, au sens latin d'avilissement. Quand il s'agit de « dégradation de l'homme par le prolétariat⁹ », l'agent d'avilissement peut paraître inattendu, si *prolétariat* est pris au sens métonymique d'ensemble des travailleurs que lui donnait la 1^{ère} Internationale. Mais Hugo garde le sens ancien d'« ensemble des indigents » qui est celui du XVIII^e siècle. Dans un second énoncé où « le rire de tous est complice de la dégradation universelle¹⁰ », le nom est dans le contexte pessimiste du rire carnavalesque qui rejoint la condamnation faite par Baudelaire.

1. *Ibid.*, p. 149.

2. *Ibid.*, p. 936. Un fait personnel est sans doute à l'origine de cette vision, dont témoigne un poème des *Quatre Vents de l'esprit* écrit entre 1846 et 1851 : « Elle passa, je crois qu'elle m'avait souri... », *Poésie III*, p. 1151.

3. *Les Misérables*, p. 149. Dans « Les Fleurs », livre supprimé dans l'édition définitive, Hugo revenait sur ce thème : « La traite des nègres nous émeut à bon droit, nous examinons cette plaie et nous faisons bien. Mais sachons mettre à nu aussi un autre ulcère, plus douloureux encore peut-être : la traite des blanches ». (*Critique*, p. 535.)

4. *Les Misérables*, p. 183. Voir aussi *Index*.

5. *Les Misérables*, p. 152.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 1077.

8. *Ibid.*, p. 862.

9. *Ibid.*, p. 2.

10. *Ibid.*, p. 1077. Le rire dans ce cas est une prostitution au sens analogique : « Que des turpitudes échafaudées donnent un total de gaîté, qu'en étageant l'ignominie sur l'opprobre on affriande un peuple, que l'espionnage servant de cariatide à la prostitution amuse les cohues en les affrontant [...]. » (*Ibid.*)

Dans un contexte sociopolitique et dans une relation de cause à effet, le nom « exploitation » (deux occurrences dans *Les Misérables*) et son expansion mettent en lumière l'agent de l'exploitation et son objet : « Résolvez les deux problèmes, encouragez le riche et protégez le pauvre, mettez un terme à l'exploitation injuste du faible par le fort [...] ». Hugo reprend le sens dépréciatif du mot, inauguré par Blanqui parlant de l'*exploitation* du pauvre par le riche au procès de Quinze en 1832². Enjolras, dans *Les Misérables*, en annonce la fin : « [...] on n'aura plus à craindre la famine, l'exploitation, la prostitution par détresse, la misère par chômage, et l'échafaud, et le glaive, et les batailles, et tous les brigandages du hasard dans la forêt des événements³. »

Sous la Révolution, *esclavage* désignait déjà par métaphore le rapport de soumission du paysan au régime féodal. C'est en ce sens que le conventionnel que rencontre monseigneur Bienvenu dit avoir voté « la fin de l'esclavage pour l'homme⁴ » en votant la chute de la royauté. Pour les penseurs de gauche au XIX^e siècle, l'esclave est l'ouvrier exploité et l'*esclavage* la condition du *prolétaire*⁵. Pour eux comme pour Hugo, le décret d'*Abolition* de 1848 semble avoir réglé le problème des esclaves noirs en Europe (mais Grantaire dénonce « frère Jonathan », « ce frère à esclaves⁶ »). L'auteur donne aussi à ce mot un sens métaphorique pour signifier une dépendance dégradante du travailleur ou du forçat⁷. Quand il est synonyme de prostitution, le nom garde son sens historique d'action de disposer d'un être humain comme d'un objet ; il concerne la femme prostituée, non la femme ouvrière même prolétaire.

Les limbes, le sauvage et le nègre

« Et de la crypte ténébreuse de Saint-Bénigne, où je te coucherai debout contre la muraille, tu entendras à loisir les petits enfants pleurer dans les limbes. » Aloysius Bertrand, *Gaspard de la nuit*⁸

En 1836, Aloysius Bertrand dédicait son manuscrit de *Gaspard de la nuit*, héros des *limbes*, à Victor Hugo. Dans *Les Misérables*, les *limbes* représentent métaphoriquement la frontière⁹. Frontière de la pyramide sociale en bas de laquelle sont les hommes du bagne de Toulon¹⁰ ; frontière de Paris où sont les enfants errants¹¹ ; frontière qui séparent les utopistes

1. *Ibid.*, p. 666.

2. « La plus forte preuve que cet ordre des choses n'est institué qu'en vue de l'exploitation du pauvre par le riche, qu'on n'a cherché d'autre base qu'un matérialisme ignoble et brutal [...]. » (Blanqui, *op. cit.*, p. 75.)

3. *Les Misérables*, p. 941.

4. *Ibid.*, p. 34.

5. La tendance des blanquistes et des socialistes fut de relayer l'esclave par le prolétaire, une fois l'abolition proclamée. La position de Victor Hugo sera beaucoup plus claire sur le lien entre les deux esclavages dans sa *Lettre à M^{me} Octave Giraud* en 1867 : « Le prolétariat en Europe, question toute autre et non moins vaste, touche par quelques unes de ses ramifications à la servitude [...]. C'est le tragique nouveau-né de la fatalité moderne En Afrique, en Asie, en Amérique, l'aspect non moins navrant est plus simple. La couleur met son unité sur le déshérité et sur le vaincu. Le grand type funèbre, c'est le nègre. » (*Correspondance*, t. III, p. 3.)

6. *Les Misérables*, p. 528. « Frère Jonathan » désigne les États Unis.

7. Voir *Index*.

8. *Gaspard de la nuit*, Le Livre de poche, 2010, p. 122.

9. Étymologiquement, le latin *limbus* signifie le bord, la marge.

10. « Âmes tombées au fond de l'infortune possible, malheureux hommes perdus au plus bas de ces limbes où l'on ne regarde plus, les réprouvés de la loi sentent peser de tout son poids sur leur tête cette société humaine, si formidable pour qui est dehors, si effroyable pour qui est dedans. » (*Les Misérables*, p. 75.)

11. « Quiconque a erré comme nous dans ces solitudes contiguës à nos faubourgs qu'on pourrait appeler les limbes de Paris [...]. » (*Ibid.*, p. 461.)

du monde réel, dans la *mine* sociale où sont les hommes à la prune étoilée et où se trouve la promesse de l'avenir : « Un monde dans les limbes à l'état de fœtus, quelle silhouette inouïe¹ ! » Ce ne sont pas les enfers, c'est le lieu où l'on attend. Le nègre et le sauvage véritable n'y sont pas explicitement situés, mais ils pourraient y figurer en attente de civilisation. Les sauvages analogiques sont divers dans *Les Misérables*. Faubouriens insurgés, ils sont paradoxalement les « sauvages de la civilisation² », mais aussi « des légions sauvages³ ». Le thème du bon sauvage est peut-être dans un énoncé, sans qu'on sache bien qui désigne Hugo : « La montagne, la mer, la forêt, font des hommes sauvages. Elles développent le côté farouche, mais souvent sans détruire le côté humain⁴. » Les sauvages authentiques sont défendus abruptement par M. Gillenormand (« Des écoliers délibérer sur la garde nationale, cela ne se verrait pas chez les ogibewas et chez les cadodaches ! Les sauvages qui vont tout nus, la caboche coiffée comme un volant de raquette, avec une massue à la patte, sont moins brutes que ces bacheliers-là⁵ !), et cyniquement par Thénardier⁶.

L'Afrique est peu présente dans le roman ; quelques nègres par-ci par-là, et une Vénus « hottentote » qui sert de repoussoir esthétique⁷. Culturellement et, malgré ou à cause de *Bug-Jargal*, l'Afrique reste un territoire étrange, au mieux à civiliser, au pire à corriger de l'animisme et de l'irrationnel. Les occurrences du mot « nègre » sont dans des énoncés pour la plupart péjoratifs. On y trouve l'écho de l'esclavage, mais aussi des préjugés qui y sont liés, quand Grantaire évoque « le nègre et sa verroterie⁸ » ou que l'auteur lui-même, parlant de bandits, écrit : « Ces hommes, à travers les masques ou la glu noire qui leur couvrait la face et en faisait, au choix de la peur, des charbonniers, des nègres ou des démons [...] »⁹. Le nègre n'intègre vraiment l'humanité que sous l'aile de la révolution et comme frère du prolétaire ou du forçat¹⁰. C'est dans le cortège de la cadène, en effet, que les deux misères se rejoignent lorsque est évoqué « un nègre, qui, peut-être, avait été esclave, et qui pouvait comparer les chaînes¹¹ ».

Anonyme, foule, masse, multitude, populace

Ni *anonymie*, ni *anonymité*¹² ne figurent dans l'œuvre numérisée. *Anonyme* a deux occurrences. Pendant l'insurrection, l'*anonyme* n'est pas un être sans nom. C'est un homme qui, du milieu des groupes, parle pour tous et les délivre « du pénible nuage de la pensée individuelle¹³ » :

1. *Ibid.*, p. 570.

2. *Ibid.*, p. 675.

3. *Ibid.* Le mot « sauvage » désignait déjà les sectionnaires parisiens de 1793 après le 9 Thermidor. Il est repris par Michelet dans *Le Peuple* en 1846.

4. *Ibid.*, p. 69.

5. *Ibid.*, p. 551. Les *ogibwés* sont des algonquins, tribus des Grands Lacs, qui suivent les rites totémiques.

6. « La vieille civilisation m'a mis sur les dents. Je veux essayer des sauvages. » *Ibid.*, p. 1133.

7. *Ibid.*, p. 468. Voir aussi *Index*. On consultera avec profit la communication de Jean-Claude Fizaine au groupe Hugo du 22 avril 1989 : « Droits de l'homme, colonisation, esclavage dans l'œuvre de Victor Hugo ».

8. *Ibid.*, p. 527. Dans *Dieu*, Hugo écrit par exemple : « Dieu singe pour le nègre. » *Poésie IV*, p. 601.

9. *Les Misérables*, p. 637.

10. « Aujourd'hui pour toute la terre la France s'appelle Révolution ; et désormais ce mot, Révolution, sera le nom de la civilisation jusqu'à ce qu'il soit remplacé par le mot Harmonie [...] oui pour être frère du misérable, du serf, du fellah, du prolétaire, du déshérité, de l'exploité, du trahi, du vaincu, du vendu, de l'enchaîné, du sacrifié, de la prostituée, du forçat, de l'ignorant, du sauvage, de l'esclave, du nègre, du condamné et du damné, oui nous sommes tes fils, Révolution. » *William Shakespeare, Critique*, p. 426.

11. *Les Misérables*, p. 719.

12. *Anonymat* est postérieur à 1862.

13. *Ibid.*, p. 934.

On n'a jamais su le nom de l'homme qui avait parlé ainsi : c'était quelque porte-blouse ignoré, un inconnu, un oublié, un passant héros, ce grand anonyme toujours mêlé aux crises humaines et aux genèses sociales, qui, à un instant donné, dit d'une façon suprême le mot décisif, et qui s'évanouit dans les ténèbres après avoir représenté une minute, dans la lumière d'un éclair, le peuple et Dieu¹.

Le mot décisif de ce soldat inconnu des barricades est en fait une phrase (« Citoyens, faisons la protestation des cadavres² »). *Anonyme*, s'agissant de Fantine, née sous le Directoire, renvoie à l'absence d'état civil et de certificat de baptême : « Sortie des plus insondables épaisseurs de l'ombre sociale, elle avait au front le signe de l'anonyme et de l'inconnu³. » Mais l'anonymat est surtout exprimé par des suites lexicales ou phraséologiques : « sans nom⁴ », « n'ayant plus de noms⁵ », « leur nom parmi les hommes s'étaient évanouis⁶ », qui renvoient au cloître ou à la misère sociale. Seul Claquesous en fait un système de protection : « je m'appelle pas du tout⁷ ». Dans le roman beaucoup de personnages anecdotiques incarnant une catégorie sociale sont vus en focalisation externe* comme des anonymes. Ils incarnent dans *Les Misérables* cette fonction essentielle d'être des « passant[s]⁸ ».

Le nom « foule » exprime avant tout la quantité, de là sa perte qualitative de sens par rapport à *peuple*, connoté politiquement de façon positive depuis 1789. Paris, foule, est le Léviathan. C'est là que la notion d'individu s'efface, et, comme tel, c'est le lieu propice à l'anonymat : « Paris est un malstroëm où tout se perd, et tout disparaît dans ce nombril du monde comme dans le nombril de la mer. Aucune forêt ne cache un homme comme cette foule⁹. » Dans une réflexion sur l'avenir du peuple, un chapitre l'assimile à *populace* et ses équivalents étrangers (*fex* et *mob*), à *tourbe*, *masse* et *multitude*¹⁰ qui font prévaloir la matière et la quantité sur la qualité ; mais, écrit Hugo, « cette foule peut être sublimée¹¹ ». Selon lui, la foule a tort dans les émeutes, faisant « des coups d'état populaires¹² », et raison dans les insurrections. Paradoxalement, Marius lui reproche plus sa docilité que sa violence : « Une foule se totalise aisément en obéissance. Il faut les remuer, les pousser, rudoyer les hommes par le bienfait même de leur délivrance, leur blesser les yeux par le vrai, leur jeter la lumière à poignées terribles¹³. » *Foule* est à plusieurs reprises un équivalent approximatif de *peuple* aux funérailles du général Lamarque¹⁴, et juste avant l'assaut des barricades quand de bourgeoise elle devient ouvrière :

À l'entrée de la rue des Prouvaires, la foule ne marchait plus. C'était un bloc résistant, massif, solide, compact, presque impénétrable, de gens entassés qui s'entretenaient tout bas [...]. Au-delà de cette épaisseur de la foule, dans la rue du Roule, dans la rue des Prouvaires et dans le prolongement de la rue Saint-Honoré, il n'y avait plus une seule vitre où brillât une chandelle [...]. Ces rues n'étaient pas désertes. On y distinguait des fusils en faisceaux, des

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 98.

4. *Ibid.*, p. 585.

5. *Ibid.*, p. 450.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 573.

8. *Ibid.*, p. 934.

9. *Ibid.*, p. 371. La métaphore de la foule comme élément liquide est récurrente dans toute l'œuvre de Hugo. « Quel flot ? la foule », écrit-il encore à propos de la barricade Saint-Antoine en juin 1848, *ibid.*, p. 927.

10. « L'Avenir latent dans le peuple », *ibid.*, p. 470.

11. *Les Misérables*, p. 470.

12. *Ibid.*, p. 926. Voir aussi *Index*.

13. *Les Misérables*, p. 888.

14. *Ibid.*, p. 836 *sqq.* On relève à proximité les mots *cohue* et *multitude*.

bayonnettes remuées, des troupes bivouaquant. Aucun curieux ne dépassait cette limite. Là finissait la foule et commençait l'armée¹.

La foule est le verre vide lorsqu'elle est spectatrice complaisante de la guillotine² ou des défilés du carnaval³ et de la cadène⁴. Elle est public passionné lors du procès Champmathieu⁵. Elle est surtout nombre, multiplication à la fois inquiétante et rassurante d'autrui.

Le suffixe « ace » étant dépréciatif, *populace* désigne le bas peuple. Dans *Notre-Dame de Paris*, le mot nommait le peuple voyeur ou les truands émeutiers. Dans *Les Misérables*, la populace est le peuple de Paris moqué par le préfet Anglès en 1817, et qui devait se changer en lion en 1830⁶. Hugo, lui, défend la populace en juin 1848 au nom de l'*ochlocratie*⁷, mais la condamne au nom de la République : « Il arrive quelquefois [...] que la populace livre bataille au peuple⁸. » Il lui donne le sens de peuple avili s'agissant du public des voitures de mardi gras, et l'auteur de la *Préface de Cromwell* condamne son goût d'un burlesque grossier : « Et aux populaces comme aux tyrans il faut des bouffons⁹. »

Gueux, canaille, pauvre, misère, misérable

« – Jacques : On ne fait jamais tant d'enfants que dans les temps de misère. – Le maître : Rien ne peuple comme les gueux. » Diderot, *Jacques Le Fataliste*.

Gueux signifie *pauvre, mendiant*, et, selon qui le prononce, le ton est méprisant ou pitoyable¹⁰. Hugo fait deux allusions à *Claude Gueux*¹¹, dont l'une rappelle que le vol d'un pain est le début de la délinquance. Il définit aussi les deux sens du mot qui font du gueux un assassin : « Quand un homme n'a plus que des guenilles sur le corps et des vices dans le cœur, quand il est arrivé à cette double dégradation matérielle et morale qui caractérise dans ses deux acceptions le mot *gueux*, il est à point pour le crime, il est comme un couteau à double tranchant [...] aussi l'argot ne dit pas "un gueux", il dit un *réguisé*¹². » Le sens qu'il donne à *gueux* au pluriel réhabilite le mot comme synonyme d'*ochlocratie* car, écrit-il, « les gueux ont fait la Hollande »¹³. Par analogie, c'est une injure que plusieurs personnages lancent à d'autres¹⁴. C'est le qualificatif favori de M. Gillenormand à l'égard de Marius, et Thénardier l'emploie contre Jean Valjean (sa femme traitant d'ailleurs Cosette de *gueuse*)¹⁵.

1. *Ibid.*, p. 882.

2. *Ibid.*, p. 15, 64.

3. *Ibid.*, p. 1077.

4. *Ibid.*, p. 718.

5. Voir *Index*.

6. *Les Misérables*, p. 105.

7. *Ibid.*, p. 925.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*, p. 1077.

10. Il retrouve son sens militaire et étymologique de *coquin*, quand il est injurieux.

11. *Ibid.*, p. 463.

12. *Ibid.*, p. 784.

13. *Les Misérables*, p. 925. Jules Vallès donnera aussi un sens politique au terme : « Moi qui suis sauvé, je vais faire l'histoire de ceux qui ne le sont pas, des gueux qui n'ont pas trouvé leur écuelle. C'est bien le diable si, avec ce bouquin-là, je ne sème pas la révolte [...] pour ceux qui ont gardé de la rage ou que n'a pas dégradé la misère. » (Jules Vallès, *L'Insurgé*, Gallimard, coll. « Folio », 1998, p. 57.)

14. Voir *Index*.

15. *Ibid.*

Le mot « canaille », très employé sous la Révolution comme injure de la noblesse envers le peuple, est repris par la bourgeoisie dans le même contexte polémique et violent dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il arrive alors que l'extrême gauche lui retourne ironiquement la politesse ; « nous appartenons à la canaille. Ce que c'est que la canaille, nous allons te le dire bourgeois ! », écrit Eugène Vermesch dans *Le Père Duchêne*, en 1869. Il ne fait que démarquer la déclaration de Robespierre aux Jacobins le 28 octobre 1792 : « Nous sommes les sans-culottes et la canaille. » Hugo reprend le flambeau de l'homme de la Montagne et s'empare de la vision révolutionnaire du Christ, qu'il doit sans doute aux saint-simoniens :

[...] et la canaille suivait Jésus-Christ [...]. C'est à cette canaille que songeait sans doute saint Jérôme, et à tous ces pauvres gens, et à tous ces vagabonds, et à tous ces misérables d'où sont sortis les apôtres et les martyrs, quand il disait cette parole mystérieuse : *Fex urbis, lex orbis*².

Ce faisant, il sanctifie un bas peuple assimilé par les privilégiés à une troupe de chiens³. Le préfet Anglès, dans son rapport au roi en 1817, traite le peuple des faubourgs de Paris de « canaille bonne », et contre toute attente l'assimile à des chats⁴. Au deuxième sens du mot, *canaille* reste une injure, synonyme de *coquin*⁵.

Pauvre est frère de *misérable* pour tout ce qu'il évoque de manque. Au sens générique, *le pauvre* est situé dans un contexte d'inconfort et de mal être. Ceux que l'auteur appelle les « contemplateurs du cosmos » ignorent « la nudité du pauvre en hiver⁶ » ; « le pauvre ne peut aller au fond de sa chambre comme au fond de sa destinée qu'en se courbant de plus en plus⁷ ». Même la mort le maintient en exil : « Les bourgeois se souciaient peu d'être enterrés à Vaugirard ; cela sentait le pauvre⁸. » Reflets de la guerre des classes, plusieurs énoncés opposent *riche* et *pauvre* ; cette antithèse inspire une sentence cynique à Thénardier sous forme de chiasme : « Le chien du pauvre aboie après le riche, le chien du riche aboie après le pauvre. Chacun pour soi⁹. » Au pluriel, « les pauvres » ont un équivalent lexical dans le contexte pré-insurrectionnel de 1832, ils sont « les jacques¹⁰ ». Néanmoins la majorité des énoncés les désigne comme objet de la charité, notamment avec la formule récurrente prêtée à M. Myriel : « pour les pauvres »¹¹. À l'échelle internationale, prenant à partie le « monde civilisé », l'auteur fait le compte des dépenses militaires annuelles inutiles et conclut : « Pendant ce temps-là les pauvres meurent de faim¹². »

En 1853, la transformation du titre des *Misères* en *Les Misérables* est le fait d'un auteur qui a changé¹³. En passant d'un titre à l'autre, Hugo a choisi de privilégier les hommes plutôt que l'état de misère. Il demeure néanmoins des énoncés où le nom « misère » est la synecdoque d'abstraction de l'ensemble des misérables. Les énoncés concernés se réfèrent surtout à l'argot : « langue qu'a parlée en France, par exemple, depuis plus de quatre siècles,

1. Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 734.

2. « Boue de la ville, loi du monde. » *Les Misérables*, p. 926.

3. *Canaille* vient de *canis*, *chien*.

4. *Ibid.*, p. 105.

5. Voir *Index*.

6. *Les Misérables*, p. 963.

7. *Ibid.*, p. 148. Un énoncé parallèle parle de « l'instinct qui mène toujours le pauvre au grenier. » (*Ibid.*, p. 445.)

8. *Ibid.*, p. 435. Dans le coin gratuit du cimetière de Montreuil-sur-Mer, « on perd les pauvres. » *Ibid.*, p. 237.

9. *Ibid.*, p. 1133.

10. *Ibid.*, p. 670. Voir le développement sur les jacqueries dans *Napoléon le Petit*.

11. Voir *Index*.

12. *Les Misérables*, p. 291.

13. Voir Jean-Marc Hovasse, « Recommencement d'un livre », *op. cit.*, t. I, p. 611.

non seulement une misère, mais la misère, toute la misère humaine possible¹. » Le titre d'un chapitre fait d'Éponine l'allégorie de la misère². Le peuple du faubourg Saint-Antoine en juin 1848 fait de façon synecdotique « de sa misère sa barricade³ ».

Le substantif *misérable* joue le rôle de terme générique pour tous les mots qui nomment un des aspects de la misère sociale. Il inclut *pauvre*, *gueux*, *canaille* et les noms délictueux de ceux dont la société fait des criminels. Pourtant, au singulier, la forme substantive au sens générique est peu présente dans le roman (une occurrence) : « Le misérable, toutes les fois qu'il a le temps de penser, se fait petit devant la loi et chétif devant la société ; il se couche à plat ventre, il supplie ; il se tourne du côté de la pitié ; on sent qu'il se sait dans son tort⁴ » Au pluriel, Hugo insiste sur la proximité de malheur des malfaiteur avec les indigents : « [...] d'ailleurs, il y a un point où les infortunés et les infâmes se mêlent et se confondent dans un seul mot, mot fatal, les misérables [...] »⁵. Dans la *Lettre à M. Daelli*, le concept est agrandi à l'échelle de l'humanité : « À l'heure, si sombre encore, de la civilisation où nous sommes, le misérable s'appelle L'HOMME [...] »⁶.

Tous également faibles et coupables conclut donc le verdict à l'issue de la narration. Hugo choisit pourtant de ne représenter socialement sous ce mot que la classe nécessiteuse ou dangereuse. Le substantif et l'adjectif qualifient plusieurs fois Champmathieu, « une espèce d'être misérable⁷ », dont le procès est celui d'un misérable innocent. Dans les deux discours qu'il fait pour sa défense et bien qu'il soit illettré⁸, il s'élève contre l'injustice de la justice, et dénonce les conditions épouvantables du travail de charron, pour lui, et de blanchisseuse, pour sa fille ; son contre-réquisitoire concrétise l'état de *misérable* et démontre surtout que la société traite aussi mal le misérable pauvre que le misérable criminel. De la même façon, les portraits individuels de misérables contenus dans le roman datent tous de la rédaction de 1847-1848.

Le champ sémantique* du nom au pluriel se partage entre les deux sens d'*indigent*⁹ et de *criminel*. Dans plusieurs énoncés, « les misérables » sont ceux qui parlent l'argot langue ésotérique des forçats, des prisonniers et de la pègre. Cette langue criminelle mais foisonnante est la « pauvre pensée des misérables¹⁰ ! » Javert mourra d'être forcé de les penser autrement qu'en termes de répression : « L'irrégulier, l'inattendu, l'ouverture désordonnée du chaos, le glissement possible dans un précipice, c'était là le fait des régions inférieures, des rebelles, des mauvais, des misérables¹¹. » D'autres énoncés évoquent les misérables comme étant le résultat de l'égoïsme de la classe aisée, ce qui fait d'eux un groupe potentiellement dangereux au sein d'une relation antithétique avec les « égoïstes¹² » : « [...] chez les misérables, la convoitise, l'envie, la haine de voir les autres jouir, les profondes secousses de la bête humaine vers les assouvissements, les cœurs pleins de brume, la tristesse, le besoin, la

1. *Les Misérables*, p. 778.

2. *Ibid.*, p. 603.

3. *Ibid.*, p. 927.

4. *Ibid.*, p. 787. Au sens d'être souffrant, il est l'équivalent de *malheureux*. Voir *Index*.

5. *Ibid.*, p. 589.

6. *Lettre à M. Daelli, Roman II. (Ibid.)*, p. 1153.)

7. *Ibid.*, p. 211. Voir aussi *Index*.

8. Comme lui-même le dit : « Je ne sais pas expliquer, moi, je n'ai pas fait les études, je suis un pauvre homme. » *Les Misérables*, p. 216.

9. Voir *Index*.

10. *Les Misérables*, p. 786.

11. *Ibid.*, p. 1044.

12. « Sombre face-à-face des égoïstes et des misérables. » *Ibid.*, p. 792.

fatalité, l'ignorance impure et simple¹. » C'est l'occasion pour Hugo de faire se rejoindre les deux sens du nom : « [...] d'ailleurs il y a un point où les infortunés et les infâmes se mêlent et se confondent, dans un seul mot, mot fatal, les misérables [...]»². » La rédemption, comme pour la canaille, est christique et politique à la fois³.

Criminel, bande, bandit, truand, escarpe, rôdeur, pègre, galérien, forçat

Le substantif « criminel » appartient au vocabulaire juridique du registre soutenu. Étymologiquement il signifie l'accusé, et prend très tôt le sens de coupable. Jean Valjean est ainsi évoqué par le *Journal de Paris*⁴ et envisagé par Marius : « La vendetta corse a pénétré dans de certains bas-fonds et y fait loi ; elle est si simple qu'elle n'étonne pas les âmes à demi retournées vers le bien ; et ces cœurs-là sont ainsi faits qu'un criminel, en voie de repentir, peut être scrupuleux sur le vol et ne l'être pas sur la vengeance⁵. » Le mot « criminalité » appartient au même registre⁶.

Le nom « bande » est employé au sens militaire, et par analogie il désigne des groupes insurgés dans *Les Misérables*⁷. Au sens péjoratif de « groupe criminel », remontant au XVIII^e siècle, *bande* est précisé par des expansions qui renvoient à l'expérience de l'auteur⁸, aux *Mémoires* de Vidocq et à des procès criminels du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle. Le personnage fictif de Cravatte, « de la bande de Gaspard Bes⁹ », ressemble à Cartouche, mais annonce Arsène Lupin. Hugo cite aussi « la bande des *Endormeurs*¹⁰ » et, surtout, « la bande des Patron Minette¹¹ dont les noms fantaisistes font plus ou moins contraste avec la dangerosité de ceux qui les portent : « Laveuve. Finistère. Homère Hogu, nègre. Mardisoir. Barrecarrosse, dit monsieur Dupont. Lesplanade-du-Sud. Poussagrive. Carmagnolet. Kruideniers, dit Bizarro. Mangedentelle. Les-pieds-en-l'air. Demi-liard, dit Deux-milliards. Etc., etc.¹². » Celle-ci est fictive, et Louis Chevalier reproche beaucoup à Hugo d'être resté trop proche de ses sources littéraires¹³.

Le dérivé « bandit » est abondamment présent au singulier et au pluriel. Il concerne des personnages principaux et des personnages anecdotiques¹⁴. Les membres de Patron Minette donnent lieu à une utilisation récurrente du nom. Thénardier est un *bandit* dans plusieurs énoncés dits par Marius, Javert, Jean Valjean. Thénardier, lui-même, proclame et reprend ce mot injurieux pour répondre à l'accusation de M. Leblanc (alias Jean Valjean) :

1. *Ibid.* Voir Guy Rosa, « Le vaisseau, la mine, l'égout », *Romantisme Colloques, Victor Hugo, "Les Misérables"*, Sedes, 1994.

2. *Les Misérables*, p. 589.

3. *Ibid.*, p. 926. Voir *supra* *canaille*.

4. *Ibid.*, p. 286.

5. *Ibid.*, p. 1108.

6. Voir *Index*.

7. *Ibid.*

8. *Les Misérables*, p. 1170, note 12.

9. *Ibid.*, p. 23.

10. *Ibid.*, p. 766.

11. Voir *Index*.

12. *Les Misérables*, p. 575.

13. Louis Chevalier, *op. cit.*, p. 117. Il lui reproche, entre autres, de mettre en contact les Patron Minette et Lacenaire, oubliant que ce dernier à la Force, à Bicêtre et à Poissy avait fréquenté la basse pègre et appris l'argot, pour devenir chef de gang. Le principal inspirateur de Hugo reste Vidocq, pourtant bien placé pour savoir que ce dont il parle perdure au moins jusqu'à 1830.

14. Voir *Index*.

Bandit ! oui, je sais que vous nous appelez comme cela, messieurs les gens riches ! Tiens ! c'est vrai, j'ai fait faillite, je me cache, je n'ai pas de pain, je n'ai pas le sou, je suis un bandit ! Voilà trois jours que je n'ai pas mangé, je suis un bandit ! Ah ! vous vous chauffez les pieds vous autres, vous avez des escarpins de Sakoski, vous avez des redingotes ouatées comme des archevêques [...] nous n'avons pas besoin d'aller voir sur le quai au coin de la tour de l'Horloge combien il y a de degrés de froid, nous sentons le sang se figer dans nos veines et la glace nous arriver au cœur, et nous disons : Il n'y a pas de Dieu ! Et vous venez dans nos cavernes, oui, dans nos cavernes, nous appeler bandits ! Mais nous vous mangerons ! mais nous vous dévorerons, pauvres petits !

Ce plaidoyer en faveur du bandit justifié par la pauvreté, seul Thénardier, l'homme déclassé, peut le faire ; l'auteur en profite pour expliquer le mécanisme qui conduit l'indigent au crime ; mais l'un et l'autre estiment à sa juste valeur le danger social que cela représente.

Depuis la Révolution, le vocabulaire délictuel est mis, au sens analogique, au service du politique. Pour M. Gillenormand, les révolutionnaires et les bonapartistes sont des *bandits*. L'équivalent lexical est *brigand* – injure qu'il réserve d'ailleurs à son gendre² – :

Marius ! s'écria-t-il. Abominable enfant ! je ne sais pas ce qu'était ton père [...] mais ce que je sais , c'est qu'il n'y a jamais eu que des misérables parmi tous ces gens-là ! c'est que c'étaient tous des gueux, des assassins, des bonnets rouges, des voleurs ! je dis tous ! je dis tous ! je ne connais personne ! [...] C'étaient tous des bandits qui ont servi Robespierre ! tous des brigands qui ont servi Bu-o-na-parté³ !

Tous les synonymes sont là et les hommes du XIX^e siècle ne se privent pas de les employer⁴. Le nom « truand », réactualisé au vingtième siècle pour évoquer les hommes du milieu, connotait au XIX^e siècle le Moyen Âge et sa culture argotique. Il est très employé dans *Notre-Dame de Paris*, mais il n'a que trois occurrences dans *Les Misérables*. L'une est dans une analepse : « On y [dans l'argot] sent la vieille tristesse farouche de ces truands de la Cour des Miracles qui jouaient aux cartes avec des jeux à eux, dont certains nous ont été conservés⁵. » Des deux autres, l'une est archaïsante et relie la société des Droits de l'Homme à une de ses sections : « Des Truands⁶ » ; l'autre est diachronique* : « Du truand au rôdeur, la race se maintient pure⁷. »

Escarpe est un mot d'origine germanique, de l'argot des chauffeurs du Nord. C'est le procès de cette bande criminelle qui révéla leur vocabulaire en 1800. Vidocq dans ses *Mémoires* consacre un chapitre à cette catégorie :

Les escarpes sont des malfaiteurs dont on ne se méfie pas, parce qu'on est accoutumé à les voir rôder dans le pays, et que l'apparente régularité de leur conduite les met à l'abri du soupçon. La famille des Cornu dont il est parlé au premier volume de ces Mémoires, était une famille d'« escarpes » ; pendant plus de vingt ans, elle jouit de l'impunité la plus complète, et elle avait commis plusieurs centaines d'assassinats avant qu'on songeât à l'accuser⁸.

Le livre de Vidocq n'a sans doute pas échappé à Victor Hugo comme source documentaire. Montparnasse est « le voyou devenu escarpe⁹ », c'est-à-dire voleur et assassin en puissance. Thénardier est « signalé comme escarpe » après le guet-apens de la mesure

1. *Les Misérables*, p. 630.

2. Voir *Index*. On appelle de même *brigands de la Loire* les soldats restés fidèles à Napoléon pendant les Cent-Jours : trois cent mille soldats licenciés, douze mille officiers mis à la retraite avec demi-solde.

3. *Les Misérables*, p. 509.

4. Voir Dubois, *op. cit.*, p. 93 *sqq.*

5. *Les Misérables*, p. 786.

6. *Ibid.*, p. 673. Voir aussi *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 575.

8. Eugène-François Vidocq, *Mémoires*, Laffont, « Bouquins », p. 659.

9. *Les Misérables*, p. 573.

Gorbeau¹. Éponine devant la maison de la rue Plumet fait face à six escarpes². Dans *Châtiments* et dans *Histoire d'un crime*, *escarpe* était une injure visant Napoléon III³.

Le nom « rôdeur », seul, désigne un individu qui erre et paraît louche. *Rôdeur de barrières* renvoie à l'actualité géographique et criminelle de la seconde moitié du XIX^e siècle⁴. Les *barrières* marquaient des territoires peu sûrs de nuit, qui touchaient aux portes de Paris ; l'une est décrite dans *Les Misérables* aux alentours de la barrière des Gobelins⁵. La suite lexicale « rôdeur de barrières » est définie dans le texte même : « [...] un de ces hommes mine inquiétante qu'on est convenu d'appeler *rôdeur de barrières* ; gens à figure équivoques, à monologues suspects, qui ont un air de mauvaise pensée, et qui dorment assez habituellement le jour, ce qui fait supposer qu'ils travaillent la nuit⁶. » Par analogie et jouant sur l'équivoque, Hugo confie au lecteur : « Celui qui écrit ces lignes a été longtemps rôdeur de barrières à Paris, et c'est pour lui une source de souvenirs profonds⁷. »

Le *pègre* dans l'argot du bagne est le voleur. Pour Hugo, il est « le pauvre pègre⁸ », l'équivalent du « *lazzarone* » italien. Au sens métonymique du nom passé au féminin, il fait descendre le mot du latin *pigritia* qui « engendre un monde, *la pègre*, lisez le vol, et un enfer, *la pègrenne*, lisez, *la faim*⁹ ». Il ne parle pas de la haute pègre évoquée par Vidocq¹⁰.

Au bas de l'échelle sociale se trouve le *forçat*, la forme moderne du *galérien*¹¹, et selon la terrible phrase de Hugo : « Après le dernier des hommes vient le forçat¹¹ ». Il ajoute : « Le forçat n'est plus, pour ainsi dire, le semblable des vivants¹². » L'argot le relie au criminel et il y a échange entre les deux : pour les uns le bagne est dans leur passé, pour les autres, il est leur avenir, tel que Jean Valjean le décrit à Montparnasse : « Et tu entreras là à vingt ans et tu en sortiras à cinquante¹³. »

Humanité, genre humain

« Ce trouble, c'est l'humanité », écrit Hugo, prenant le nom au sens générique dans *William Shakespeare*¹⁴. Mais la signification qu'il donne au mot dans *Les Misérables* est difficilement séparable du sens qu'il a dans le vocabulaire politique du XIX^e siècle. Il renvoie à la pensée de Pierre Leroux (« L'homme est un être réel dans lequel vit, à l'état virtuel, l'être

1. *Ibid.*, p.767.

2. *Ibid.*, p. 805. Il y a parmi eux « Panchaud, dit Printanier, dit Bigremaille », qui « est à l'état de tradition aujourd'hui parmi les bandits et les escarpes ». *Ibid.*, p. 603.

3. *Châtiments, Poésie II*, p. 192. Il écrit dans *Histoire d'un crime* : « Voilà ce que c'est qu'un escarpe volant le manteau de César. » (*Histoire*, p. 362.)

4. Voir *Index*.

5. *Les Misérables*, p. 341.

6. *Ibid.*, p. 602.

7. *Ibid.*, p. 460.

8. *Ibid.*, p. 787.

9. *Les Misérables*, p. 775. L'étymologie semble en fait remonter à *pego* (poix), voleur marseillais qui a de la poix au bout des doigts.

10. Dans *Les Voleurs*, Vidocq décrit longuement la haute pègre et le mépris qu'elle a pour la basse pègre où elle recrute pourtant ses hommes de main à l'occasion. L'écho s'en retrouvera dans le personnage d'Arsène Lupin de Maurice Leblanc en 1905.

11. *Les Misérables*, p. 1109.

12. *Ibid.*

13. *Ibid.*, p. 728-729.

14. *William Shakespeare, Critique*, p. 352.

idéal appelé humanité¹)), à celle de la 1^{ère} Internationale et, d'une façon générale, à celle de tous les mouvements idéologiques qui visent à l'universel. Hugo affirme : « Humanité c'est identité. Tous les hommes sont la même argile² ». Au regard de cette définition, la guerre devient une autodestruction : « Ainsi [par la guerre d'intervention en Espagne] s'explique la guerre, faite par l'humanité contre l'humanité malgré l'humanité³. » La séquence lexicale « parti de l'humanité » concerne Marius après 1830 : « De quel parti était-il ? du parti de l'humanité⁴. » À cette époque, celui-ci privilégiait néanmoins la *France*, mais en juin 1832, il préfère *l'humanité* à la *patrie*⁵, comme le feront en 1871 les membres de la Commune (« Des défenseurs de la Commune sont morts au cri de Vive l'humanité ! qui comprend à la fois la négation de la guerre et la négation de la patrie⁶ »). Pour Hugo, la nature du régime transcende cette opposition ; la Révolution est « le sacre de l'humanité⁷ » et « la grandeur de la démocratie, c'est de ne rien nier et de ne rien renier de l'humanité⁸. »

Au-delà du sens politique, l'humanité est liée aussi à ce qu'il considère comme le mystère et le tragique de la condition humaine :

Dix-huit cents ans avant cet homme infortuné, l'être mystérieux en qui se résument toutes les saintetés et toutes les souffrances de l'humanité, avait aussi lui, pendant que les oliviers frémissaient au vent farouche de l'infini, longtemps écarté de la main l'effrayant calice qui lui apparaissait ruisselant d'ombre et débordant de ténèbres dans des profondeurs pleine d'étoiles⁹.

Il a alors recours à la projection dans les étoiles pour sauvegarder la transcendance, et donne une interprétation de Jésus-Christ, non comme finalité, mais comme indice de Dieu¹⁰. Dans le contexte pessimiste d'une création ratée, Grantaire affirme, lui, au contraire : « à voir l'humanité décousue et les événements rapiécés, et tant de taches au soleil, et tant de trous à la lune, à voir tant de misère partout, je soupçonne que Dieu n'est pas riche¹¹. »

Le concept de *genre humain* est un équivalent approximatif d'*humanité*. Il permet la classification de l'homme comme espèce, mais le mot n'est pas mis en relation syntagmatique avec l'animal dans les énoncés où il se trouve. Il est employé dans des contextes d'universalité de l'homme en relation avec la notion de progrès. Hugo utilise plusieurs fois à son propos le champ lexical de la marche et l'associe à des verbes de mouvement : « Et l'on va devant soi, et, une fois engagé, on ne recule plus, et l'on se précipite tête baissée, ayant pour espérance une victoire inouïe, la révolution complétée, le progrès remis en liberté l'agrandissement du genre humain, la délivrance universelle, et pour pis aller les Thermopyles¹². » Il lui assigne le rôle de nommer l'humanité en attendant l'Homme-Peuple qu'il évoque dans sa lettre à M. Daelli :

1. Pierre Leroux, *Humanité*, 1840, Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 2577.

2. *Les Misérables*, p. 572.

3. *Ibid.*, p. 292.

4. *Ibid.*, p. 548.

5. « La patrie se plaint, soit ; mais l'humanité applaudit. » (*Ibid.*, p. 887.)

6. Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 3661.

7. *Les Misérables*, p. 34.

8. *Ibid.*, p. 409.

9. *Ibid.*, p. 187.

10. On trouve ici la réponse à d'autres penseurs tels que Pierre Leroux qui limite Jésus-Christ à être l'« homme-humanité. » (Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 2578), ou Auguste Comte qui veut fonder la *Religion de l'Humanité*. Voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. II, p. 627.

11. *Les Misérables*, p. 862.

12. *Ibid.*, p. 978.

Depuis que l'histoire écrit et que la philosophie médite, la misère est le vêtement du genre humain ; le moment serait enfin venu d'arracher cette guenille, et de remplacer, sur les membres nus de l'Homme-Peuple, la loque sinistre du passé par la grande robe pourpre de l'aurore¹.

Conclusion

Les Misérables dresse l'acte d'accusation d'une société et lui tend un miroir où elle pourrait se voir en beau si elle prenait conscience de ses devoirs de solidarité et d'équité. Le travail à domicile non rentable que Thénardier essaie de faire faire à ses filles, l'enfant qui meurt de faim, la femme qui vend son corps (dents et cheveux) avant de vendre ses charmes, les forçats, etc., sont autant de représentations de la misère. Le mal social et le militantisme insurrectionnel sont à proximité et c'est bien ce qui gêne les lecteurs conformistes du roman. Ce sont les mêmes représentations qui sont données de l'agitation prérévolutionnaire, des phénomènes de jacquerie et des agitations du bas-fond². Entre la conceptualisation politique et la représentation concrète, il y a comme relais indiciel* les barricades, violentes comme l'ordre social qu'elles combattent, où le bourgeois de gauche retrouve aussi l'ouvrier.

En ce qui concerne les misérables eux-mêmes, Victor Hugo se situe à l'écart d'une aristocratie républicaine (si l'on accepte cet oxymore), qui prend le peuple avec des pincettes. Il définit et classe des groupes et des catégories sociales, certes, mais brouille et défait ses classements par des énoncés contraires. C'est tout à fait sciemment qu'il s'emploie tout au long de l'œuvre à détruire l'idée d'une séparation radicale entre les honnêtes gens et ce que les sociologues comme Louis Chevalier appellent les *classes dangereuses*. L'interpénétration du vocabulaire du crime avec le vocabulaire sociopolitique, et leur réversibilité, est présente dans tous les discours. Même si *rôdeur de barrière* a un sens autre quand il qualifie Hugo et quand il qualifie un bandit, les isotopies de cette suite lexicale font se confondre les deux sens : Hugo vole les représentations de ceux que la société maintient dans les limbes à la marge des villes en 1830. En se plaçant sur le plan politique, l'auteur des *Misérables* échappe au misérabilisme ambiant qui traite l'indigent non comme une victime mais comme un malade social (ce dernier jugement permettant de poser l'éducation des masses comme préalable à leur accession au droit de vote par le suffrage universel). Au point de vue hygiéniste, Hugo répond par l'argument d'égalité : « Depuis 89, le peuple tout entier se dilate dans l'individu sublimé ; il n'y a pas de pauvre qui, ayant son droit, n'ait son rayon ; le meurt-de-faim sent en lui l'honnêteté de la France ; la dignité de citoyen est une armure intérieure ; qui est libre est scrupuleux ; qui vote règne³. » Certes, sur le plan socio-économique, il n'entre pas dans les détails de la disparition de l'indigent, c'est à dire du travailleur sous-payé, proche souvent de l'assisté, paysan dont les bras sont de trop dans sa province, qui nourrit l'exode rurale, ou individu mis à mal par l'existence. Il dépend dans *Les Misérables* de la charité et du bon vouloir des plus riches, ce qui est malheureusement réaliste⁴.

1. *Lettre à M. Dalli, Roman II*, p. 1155.

2. Il n'est que de consulter les énoncés de *fourmillement* et de *soulèvement*.

3. *Les Misérables*, p. 789.

4. En ce qui concerne l'intervention de l'État, Hugo reste en deçà de Robespierre qui, au nom du droit naturel et du droit à la vie, limitait l'exercice civil du droit à la propriété : « Quel est le premier objet de la société ? C'est de maintenir les droits imprescriptibles de l'homme. Quel est le premier de ces droits ? Celui d'exister. La première loi sociale est donc celle qui garantit à tous les membres de la société les moyens d'exister ; il n'est pas vrai que la propriété puisse être en opposition avec la subsistance des hommes. Les aliments nécessaires à l'homme sont aussi sacrés que la vie elle-même. Tout ce qui est indispensable pour la conserver est une propriété commune à la société entière. Il n'y a que l'excédent qui soit une propriété individuelle [...]. Toute spéculation que je fais au dépens de la vie de mon semblable, n'est point un trafic, c'est un brigandage et un fratricide. » (Robespierre, « Discours sur les subsistances », *Discours 1793*, PUF, 1950, p. 112.)

Au sujet des femmes, Hugo tente d'échapper à la dialectique du bien et du mal, argumentée par la religion et la morale normative de son temps, pour concilier les points de vue de l'intérêt individuel et de l'intérêt général. Mais son regard sur la sexualité reste prudent. L'éloge de la liberté sexuelle, fait par certains personnages, l'est toujours au profit des hommes. On peut se demander qui inspire le bon portrait de femme dans *Les Misérables* ? Fourier et la sexualité libérée ou Rousseau et la Sophie de *L'Émile* ? Léonie Biard ou ce que Hugo aurait voulu que fût Adèle ? « Je suis madame Toi¹ », dit Cosette à Marius en sortant de la mairie. Bien que cette phrase témoigne de la rencontre harmonieuse de l'amour et du Code civil, elle dit aussi le renoncement à être un individu sur le plan social. En revanche, Hugo s'oppose constamment à la pensée de droite qui s'exerce contre les plus faibles dont les femmes sont statutairement l'incarnation et la victime, notamment dans le jugement que la société porte sur la prostitution.

Envers la bourgeoisie, l'attitude de Hugo est contradictoire. Il la juge égoïste mais ses enfants rejoignent parfois l'insurrection et en sont l'ossature politique et intellectuelle. La grande bourgeoisie n'est pas lexicalisée (Laffitte est un *banquier* non un *grand bourgeois*). La figure du « grand bourgeois² » est incarnée par M Gillenormand, mais elle renvoie au XVIII^e siècle, et lui-même est à peu près ruiné. À l'opposé, le « petit bourgeois³ » peut être un indigent. La bourgeoisie industrielle est, par un jeu de dupes, représentée par un ancien forçat. Restent les professions libérales, les petits rentiers, les boutiquiers, ce que Hugo nomme *moyenne bourgeoisie*. Y a-t-il autocensure de la part de l'auteur, ou bien a-t-il déjà sorti du peuple la grande bourgeoisie, accusée en Angleterre d'être féodale ? Sur le plan personnel, le problème de l'individualisme bourgeois rejoint celui de Marius : comment s'intégrer justement tout en préservant son ego ? La relation à autrui est bien au cœur du problème politique. Elle était théorisée dans le concept « d'humanité » par Pierre Leroux qui reprochait au christianisme ses insuffisances sur ce point : « Il est certain que le christianisme a laissé l'humanité dans le vague et dans les ténèbres relativement à l'antinomie de l'égoïsme nécessaire et saint, et de la charité également sainte et par conséquent nécessaire⁴. » Mais Hugo ne dit pas toujours l'essentiel en ce qui concerne ses personnages, et, quand il le dit, c'est qu'une page a été tournée. La figure de monseigneur Bienvenu, entièrement dévouée à autrui, résulte d'un ego brisé, mais le lecteur ne sait pas quels faits l'ont changé et détaché de son passé ; c'est l'objet d'un roman en puissance, mais ce n'est pas celui que l'auteur souhaite écrire⁵. L'essentiel est dit en revanche sur ce qui amène Jean Valjean au bout de son parcours, parce que cela intéresse le peuple.

À l'inverse de ceux qui opèrent une ségrégation que son livre s'évertue à refuser, Hugo fait de l'éducation, non une condition, mais un accompagnement nécessaire. Pour lui, le politique conditionne le social et non l'inverse. Sur sa gauche, il nie la lutte des classes tout en faisant une représentation constante au sens linguistique du terme. L'élément unificateur reste le politique, mis au service de l'individu, comme seule possibilité d'atteindre à l'universel. La version définitive du roman se fonde sur les racines historiques et révolutionnaires de la France et sur les trois valeurs de 1793, qui sont la condition pour que l'humanité réalise la jonction entre *moi* et *autrui*⁶. Hugo sait que le processus pour y parvenir ne peut pas être instantané et laisse le temps au temps. La guerre des classes, même constatée, n'est donc pas

1. *Les Misérables*, p. 1081.

2. C'est le titre du livre II de la troisième partie, *ibid.*, p. 473.

3. *Ibid.*, p. 471.

4. Cité par Bruno Viard, *Pierre Leroux penseur de l'humanité*, Sulliver, 2009, p. 48. Contrairement à Pierre Leroux, Hugo refuse néanmoins d'en faire une religion.

5. « Que se passa-t-il ensuite dans la destinée de M. Myriel ? [...]. Nul n'aurait pu le dire ; tout ce qu'on savait, c'est que lorsqu'il revint d'Italie, il était prêtre. » (*Les Misérables*, p. 5-6.)

6. C'est aussi l'idée majeure de Pierre Leroux.

une réponse, puisqu'elle coupe le citoyen de son histoire. Condamner la culture bourgeoise, c'est condamner le prolétariat à l'ignorance et à l'isolement, et tomber dans l'illusion du spontanéisme. Le personnage du gamin de Paris est l'incarnation d'une culture populaire vivante et admirée, certes, mais appelée aussi à évoluer, voire à disparaître, à mesure que le progrès de l'instruction aura joué son rôle.

CHAPITRE VI : *Le vocabulaire des valeurs philosophiques et politiques.*

Le bonheur

La phrase de Saint-Just, « Le bonheur est une idée neuve en Europe¹ », lie le concept de « bonheur » à l'indépendance que procure à chaque membre d'un état l'assurance de sa conservation. Cette responsabilité de l'État dans le bonheur des citoyens ne fut pas perdue pour les penseurs socialistes évoqués par Hugo dans son roman : « ces hommes laissaient aux partis politique la question des droits, ils s'occupaient de la question du bonheur². ». Résumant leur programme, Hugo constate l'importance des facteurs économiques : « De la bonne distribution des jouissances, résulte le bonheur individuel³ », et il évoque en parallèle la question du salaire. Il précise que la distribution doit être non « égale » mais « équitable », et lie le bonheur individuel à « la bonne distribution des forces », c'est-à-dire à l'organisation du travail⁴. On retrouve dans ce programme les idées du socialiste Louis Blanc ou de Pierre Leroux, c'est à dire d'un socialisme, républicain, non collectiviste. Cela suppose un développement économique en harmonie avec le politique : « Prospérité sociale, cela veut dire l'homme heureux, le citoyen libre, la nation grande⁵. »

Les états de bonheur décrits dans *Les Misérables*, sont diversement dépendants de la responsabilité sociale. Le bonheur de Fantine, celui de l'amour maternel quand elle espère retrouver Cosette, est lié à la protection de M. Madeleine⁶. Par extension, l'auteur évoque le bonheur que donnent les enfants et qu'ils éprouvent eux-mêmes dans une situation matérielle normale :

[...] et il y avait dans ce jardin noir, de la jeunesse, de la santé, du bruit, des cris, de l'étourdissement, du plaisir, du bonheur, à dérider toutes les aïeules, celles de l'épopée comme celles du conte, celles du trône comme celles du chaume, depuis Hécube jusqu'à la Mère-Grand⁷.

Le bonheur de l'amour est célébré par M. Gillenormand, accompagné de *l'inutile* : « Il faut de l'inutile dans le bonheur. Le bonheur ce n'est que le nécessaire. Assaisonnez-le-moi énormément de superflu [...]. Ouvrez-moi une bucolique à perte de vue sous une colonnade de marbre. Je consens à la bucolique et aussi à la féerie de marbre et d'or. Le bonheur sec ressemble au pain sec. On mange, mais on ne dîne pas⁸. » Lorsqu'il s'agit de l'amour caché de Cosette et de Marius, leur bonheur se déroule presque en marge de la société : « Ils existaient vaguement, effarés de bonheur. Ils ne s'apercevaient pas du choléra qui décimait Paris, précisément en ce mois-là⁹. » Le jardin qui les réunit est la synecdoque de la nature : « Tant

1. La phrase précédente est : « Que l'Europe apprenne que vous ne voulez plus un malheureux, ni un oppresseur sur le territoire français, que cet exemple fructifie la terre, qu'il y propage l'amour des vertus, et le bonheur. » *Rapport sur le mode d'exécution du décret contre les ennemis de la révolution*, Convention nationale, 3 mars 1794.

2. *Les Misérables*, p. 664.

3. *Ibid.*, p. 665.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. Voir *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 388. Il s'agit de l'enfance de Cosette au couvent du Petit-Picpus.

8. *Ibid.*, p. 1064.

9. *Ibid.*, p. 797.

que dura le mois de mai de cette année 1832, il y eut là, toutes les nuits, dans ce pauvre jardin sauvage, sous cette broussaille chaque jour plus odorante et plus épaissie, deux êtres composés de toutes les chastetés et de toutes les innocences, débordant de toutes les félicités du ciel [...]¹. » Mais lorsqu'il est décidé que Cosette doit partir en Angleterre, Marius n'a pas l'argent nécessaire pour la suivre et il veut mourir. Le bonheur désintéressé, « *Le bonheur que procure l'étude* », sujet soumis à prix par l'Académie française en 1817, est évoqué ironiquement². En revanche, M. Mabeuf offre une représentation plus passionnante des activités intellectuelles et de leur prolongement expérimental : « Le libraire Royol était mort. M. Mabeuf ne connaissait plus que ses livres, son jardin et son indigo ; c'étaient les trois formes qu'avaient pris pour lui le bonheur, le plaisir et l'espérance³. » Mais il est victime d'un notaire indélicat et de la crise économique : « il se mit à manger l'argent de ses exemplaires⁴. » Quant au bonheur idyllique du mariage final, il se situe au sein de la famille retrouvée de Marius, et doit beaucoup à l'action de Jean Valjean : « comme il avait été maire, il sut résoudre un problème délicat, l'état civil de Cosette⁵. »

Le sénateur athée que rencontre monseigneur Bienvenu refuse la possibilité d'une morale sociale de la solidarité. Parodiant Hobbes, il affirme : « Je ne vois pas qu'un loup s'immole au bonheur d'un autre loup. Restons donc dans la nature. Nous sommes au sommet ; ayons la philosophie supérieure⁶. » La réponse de l'évêque ne contient pas le mot « bonheur », mais « voluptés », traduisant *bonheur* comme *jouissance de ce qu'on désire matériellement* : « Vous autres, grands seigneurs, vous avez, vous le dites, une philosophie à vous et pour vous, exquise, raffinée, accessible aux riches seuls, bonne à toutes les sauces, assaisonnant admirablement les voluptés de la vie [...]. Mais vous êtes bons princes et vous ne trouvez pas mauvais que la croyance au bon Dieu soit la philosophie du peuple, à peu près comme l'oie aux marrons est la dinde aux truffes du pauvre⁷. »

Hugo montre par ailleurs que la responsabilité sociale s'arrête, quand il s'agit d'amour impossible et d'âme. Il est un bonheur comme un malheur auquel la société ne peut rien ; l'exemple extrême est celui de Jean Valjean dans le chapitre « Buvard bavard »⁸. Avant que Jean Valjean lise ce que dit le buvard, Hugo écrit de lui : « Cosette était sa nation, Cosette suffisait à son bonheur ; l'idée qu'il ne suffisait peut-être pas, lui, au bonheur de Cosette, cette idée, qui avait été autrefois sa fièvre et son insomnie, ne se présentait même pas à son esprit. Il était dans le collapsus de toutes ses douleurs passées⁹. » Deux pages plus loin, après avoir lu le message dans le miroir :

[...] quand il vit que c'était décidément fini, qu'elle lui échappait, qu'elle glissait de ses mains, qu'elle se dérobait, que c'était du nuage, que c'était de l'eau, quand il eut devant les yeux cette évidence écrasante : un autre est le but de son cœur, un autre est le souhait de sa vie ; il y a le bien-aimé, je ne suis que le père ; je n'existe plus [...]. Il sentit jusque dans la racine de ses cheveux l'immense réveil de l'égoïsme et le moi hurla dans l'abîme de cet homme¹⁰.

1. *Ibid.*, p. 794.

2. *Ibid.*, p. 94.

3. *Ibid.*, p. 689.

4. *Ibid.*, p. 824.

5. *Ibid.*, p. 1062.

6. *Ibid.*, p. 26. La phrase de Hobbes dont les commentateurs se réclament est : « Et certainement il est également vrai, et qu'un homme est un dieu à un autre homme, et qu'un homme est aussi un loup à un autre homme. » (Épître dédicatoire au *De Cive*, éd. électronique de Jean-Marc Tremblay, 2002. p. 34.

7. *Ibid.*, p. 28.

8. *Ibid.*, p. 907.

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*, p. 911.

Deux énoncés relient *le moi* au verbe « hurler » dans *Les Misérables* ; dans le premier, il s'agit de « l'Ugolin social » dont « le moi sans yeux hurle¹ », ce dont la société est responsable. Dans le second, Jean Valjean se découvre abandonné par Cosette au profit de Marius ; le bonheur devient alors affaire d'individu. L'aspect positif de ce bonheur passionnel, que la société n'a pas à juger, c'est d'être en relation avec le droit naturel irréductible au droit institutionnel. Quand Victor Hugo se débattit avec les suites de l'affaire Léonie Biard en 1845, il répondit aux journalistes qui l'attaquaient : « Moi j'étais simplement dans le droit naturel qui est supérieur au droit social, et qui est la liberté du cœur humain². » Le bonheur des religieuses du Petit-Picpus échappe de même au destin social et s'apparente à la béatitude, en relation directe avec la mort comme l'est aussi l'auteur :

Quant à nous qui ne croyons pas ce que ces femmes croient, mais qui vivons comme elles par la foi, nous n'avons jamais pu considérer sans une espèce de terreur religieuse et tendre, sans une sorte de pitié pleine d'envie, ces créatures dévouées, tremblantes et confiantes, ces âmes humbles et augustes qui osent vivre au bord même du mystère, attendant, entre le monde qui est fermé et le ciel qui n'est pas ouvert, tournées vers la clarté qu'on ne voit pas, ayant seulement le bonheur de penser qu'elles savent où elle est [...]³.

Liberté, Égalité, Fraternité

« Le roi est nu ! » Comme l'enfant du conte d'Andersen « Le costume neuf de l'empereur », la Révolution française dit l'évidence en proclamant sa devise sur le fronton des monuments pour toute l'humanité : *Liberté, Égalité, Fraternité*. Certes, proclamer la nudité du roi violente toute hiérarchie, mais cette violence du discours est faite au nom de l'avenir et du progrès. C'est une unité sémantique complexe, car si les mots qui la composent ont un sens séparément, ils prennent ensemble leur valeur de mot d'ordre. En 1862, et sans doute aujourd'hui, la devise révolutionnaire reste la référence obligée de toute démocratie et le mètre-étalon à quoi l'on mesure un régime⁴. On peut mettre en cause diachroniquement les termes, dire que les Droits de l'Homme issus de 1789 avaient exclu la femme et l'enfant, que l'égalité en droit n'était pas l'égalité en fait, que la fraternité avait ses limites ; il reste que la signification politique née des trois mots juxtaposés forme une totalité et résume le programme révolutionnaire de 1793 qui n'a pas d'équivalent dans l'Histoire. Initialement, les noms de la devise sont sans déterminant ni expansion ; mais Hugo rétablit les déterminants dans trois énoncés.

Le premier énoncé en dénie la signification, quand le passé s'exprime par la bouche du vieux bourgeois Gillenormand⁵. Le deuxième proclame la revendication de 1793, de ses « légions sauvages » et de ses « bandes héroïques » : « Ils voulaient la fin des oppressions, la fin des tyrannies, la fin du glaive, le travail pour l'homme, l'instruction pour l'enfant, la douceur sociale pour la femme, la liberté, l'égalité, la fraternité [...] »⁶. Le dernier énoncé constate la rupture entre le peuple et ses propres valeurs :

1. *Ibid.*, p. 571.

2. Voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. 1, p. 960 ; note 163 p. 1236.

3. *Les Misérables*, p. 413.

4. Elle est avec l'expression *Droits de l'Homme*, qui l'inspire, un mot d'ordre dont beaucoup de pays se réclament, tel Haïti l'inscrivant en 1987 dans sa Constitution comme devise nationale.

5. « Citoyens, je vous déclare que votre progrès est une folie, que votre humanité est un rêve, que votre révolution est un crime, que votre république est un monstre, que votre jeune France pucelle sort du lupanar, et je vous le soutiens à tous, qui que vous soyez, fussiez-vous publicistes, fussiez-vous économistes, fussiez-vous légistes, fussiez-vous plus connaisseurs en égalité, en liberté et en fraternité que le couperet de la guillotine ! » (*Les Misérables*, p. 552.)

6. *Ibid.*, p. 675.

Il arrive quelquefois que, même contre la liberté, l'égalité, la fraternité, même contre le vote universel, même contre le gouvernement de tous par tous, du fond de ses angoisses, de ses découragements, de ses dénûments, de ses fièvres, de ses détresses, de ses miasmes, de ses ignorances, de ses ténèbres, cette grande désespérée, la canaille, proteste, et que la populace livre bataille au peuple¹.

Les trois énoncés se situent dans un contexte de violence ; celle de la contre-révolution qui ravale le mot d'ordre à la guillotine ; celle des acteurs historiques qui l'ont défendu et proclamé ; celle, enfin, du peuple républicain, lorsqu'il abandonne ses principes sous le poids des faits. La violence révolutionnaire est au centre de cette problématique. On en trouve les traces dans les *Ébauches classées des Misérables*, dans le jugement que l'auteur porte en 1846 sur les hommes de la Montagne :

Jamais rien de local, jamais rien de personnel, dans l'intention du moins, Marat est de bronze, Robespierre est de marbre. L'un est la haine, l'autre l'envie. Ni l'un ni l'autre ne sont des êtres humains. Ce sont des passions vivantes et faites de chair, mais n'ayant ni cœur ni entrailles ; ce sont des esprits terribles qui offrent des exemples aux nations².

Dans l'édition définitive, la vision républicaine a censuré et infléchi son jugement et lui a fait justifier 1793 dans l'entretien de monseigneur Bienvenu et du conventionnel G. par le paradoxe du mal dont ressort le bien : « Monsieur, retenez bien ceci, la révolution française a eu ses raisons. Sa colère sera absoute par l'avenir. Son résultat, c'est le monde meilleur. De ses coups les plus terribles, il sort une caresse pour le genre humain³. »

D'autres énoncés expriment la devise de manière partielle. L'un est la reprise elliptique de ce que Jean-Nicolas Pache avait fait peindre sur les murs de la mairie de Paris à la proclamation de la République : « Fraternité ! Égalité ! et la mort⁴ », prononcée par M. Mabeuf, allant au devant des fusils. L'autre concerne le couvent : « Le monastère est le produit de la formule : Égalité, Fraternité⁵. » Malgré l'hommage que Hugo rend au couvent, c'est au plan laïque qu'il applique ces deux principes. Le 18 juillet 1851, lors d'une séance mouvementée de l'assemblée, il précise en répondant au ministre Baroche qui défend Louis-Napoléon Bonaparte :

L'autre [république] sera la sainte communion de tous les Français dès à présent et de tous les peuples un jour dans le principe démocratique ; fondera une liberté sans usurpation et sans violence, une égalité qui admettra la croissance naturelle de chacun, une fraternité non de moines dans un couvent, mais d'hommes libres [...]⁶.

Le collectivisme et l'égalitarisme du couvent sont selon lui respectables, mais abolissent l'individu une fois la règle acceptée.

Pris séparément, chacun des trois termes a un sens synecdotique ou allégorique. Ceci concerne plusieurs fois le mot « Liberté » qui est Dieu dans « l'Épître aux Éphésiens⁷ », et un *avenir* après Waterloo : « Chose singulière, on s'éprit en même temps de cet avenir, Liberté, et

1. *Ibid.*, p. 925.

2. « Le Dossier des *Misérables* », *Ébauches classées, Chantiers*, p. 803.

3. *Les Misérables*, p. 37. Cette justification au nom des principes avait été exprimée par Louis Blanc : « La Convention avait frappé Louis XVI froidement, sans haine, sans colère, comme on frappe un principe. Politique terrible, mais profonde ! » (*Histoire de dix ans*, Pagnerre éd., 1844, t. II, p.121.)

4. *Ibid.*, p. 894. Le maire de la Commune de Paris avait fait inscrire le 21 juin 1793 : « La république une et indivisible – Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort. »

5. *Ibid.*, p. 408. Les communautés monastiques ont en effet produit au Moyen Âge des formes de vie démocratiques où l'on pratiquait entre autres l'élection du prieur et l'abandon des titres et des biens.

6. *Actes et Paroles 1, Politique*, p. 383. L'autre république que Hugo refuse est « celle que l'on pouvait redouter à cette époque, du 15 mai et du 23 juin... », *ibid.*

7. *Les Misérables*, p. 19.

de ce passé, Napoléon¹. » C'est aussi « le puissant mot d'ordre² » de l'abolitionnisme américain. La référence majeure reste néanmoins la grande Révolution. Enjolras, admirateur de Robespierre, est « l'amoureux de marbre de la Liberté³ », et il en précise le sens et la contrainte : « Cette souveraineté de moi sur moi s'appelle Liberté⁴. »

Les républicains de 1832 imitent 1789 dans ses gestes les plus symboliques : « En Bourgogne et dans les villes du midi on plantait *l'arbre de la Liberté*, c'est-à-dire un mât surmonté d'un bonnet rouge⁵. » Quand il est suivi d'une expansion, le nom *liberté* est placé dans des contextes qui en précisent le sens : « Liberté d'aimer », « de conscience », « de parole », « de penser », « de presse », « liberté individuelle »⁶. Ces libertés qui relèvent des droits institutionnels sont malmenées en contrepoint dans la narration. Elles sont le but vers lequel l'humanité va en tâtonnant, ce dont l'auteur est bien conscient lorsqu'il examine le rapport que l'Histoire entretient avec l'idéal.

Comme corps métaphorique, selon Enjolras, *l'égalité* a « un organe, l'instruction gratuite et obligatoire⁷ » ; il ajoute : « De l'école identique, sort la société égale⁸. » De cette société égale, il marque soigneusement les limites, et tient un raisonnement proche de celui de Saint-Just sur la propriété en 1792 :

Entendons-nous sur l'égalité ; car, si la liberté est le sommet, l'égalité est la base. L'égalité, citoyens, ce n'est pas toute la végétation à niveau, une société de grands brins d'herbe et de petits chênes ; un voisinage de jalousies s'entre-châtrant ; c'est, civilement, toutes les aptitudes ayant la même ouverture ; politiquement, tous les votes ayant le même poids ; religieusement toutes les consciences ayant le même droit⁹.

Saint-Just écrivait en 1792 : « Les richesses ne produisent point d'inégalité, l'égalité ne consiste point dans la qualité, mais dans la sécurité de la propriété et de la possession. Le peuple romain ne fit point une loi d'égalité quand il partagea les champs [par la loi agraire], il fit une loi contre nature [...]»¹⁰. » Au clair des allégorismes, et des définitions, on retrouve la pensée de la Première République, proclamant à la fois les trois principes et y ajoutant la propriété et le droit à la différence. On retrouve aussi, sans doute, la méfiance de l'auteur à l'égard de la république sociale que réclamaient les insurgés de mai et juin 1848. Dans la perspective historique et ponctuelle du Premier Empire, Hugo définit pourtant de manière inattendue l'égalité comme résultant de l'action d'un homme : « Bonaparte met un postillon sur le trône de Naples et un sergent sur le trône de Suède, employant l'inégalité à démontrer l'égalité¹¹. »

Le sens de *fraternité* est religieux quand il s'agit des sentiments et de l'action de l'évêque de Digne¹². Le conventionnel G. place le mot dans une totalité conceptuelle : « J'ai voté la fraternité, la concorde, l'aurore¹³ ». Enjolras est lui aussi dans le droit fil de 1793 (« Cette protection de tous sur chacun s'appelle Fraternité¹⁴ »), et il prédit sa réalisation dans

1. *Ibid.*, p. 278.

2. *Ibid.*, p. 276.

3. *Ibid.*, p. 515.

4. *Ibid.*, p. 941.

5. *Ibid.*, p. 674.

6. Voir *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 941.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. Saint-Just, « De l'égalité civile », *De la nature de l'état civil, de la cité, ou les Règles de l'indépendance du gouvernement*, livre II, chapitre 8, Lebovici, 1984, p. 937.

11. *Les Misérables*, p. 469.

12. Voir *Index*.

13. *Les Misérables*, p. 34.

14. *Ibid.*, p. 941.

l'avenir comme finalité idéologique majeure : « Or la loi du progrès c'est que les monstres disparaissent devant les anges, et que la Fatalité s'évanouisse devant la fraternité¹. » Quand il s'agit des acteurs de la barricade (« Les grands périls ont cela de beau qu'ils mettent en lumière la fraternité des inconnus² »), on retrouve un thème important du roman, la réconciliation fraternelle dans la lutte commune. *Frère* est d'ailleurs prononcé quand sont évoqués les ouvriers et les étudiants réunis dans la lutte : « On eût dit des frères [...] »³ »

L'utopie

« Donnez-moi un point d'appui, et un levier, je soulèverai le monde », Archimède

Philosophique et sociale, l'*utopie* a un lieu et une architecture dans le chapitre I du livre VII de la troisième partie, intitulé « Les Mines et les Mineurs ». Le lieu est imaginaire, c'est un *utopos*. Mais Hugo le compare au *troisième dessous* d'un théâtre⁴. Ce troisième dessous est celui du sol social « partout miné », et où « les utopies cheminent sous terre, dans les conduits⁵ ». Le pluriel en démultiplie les référents et les répartit horizontalement dans plusieurs *mines* : « la mine religieuse, la mine philosophique, la mine politique, la mine économique, la mine révolutionnaire⁶. » Mais l'ordre architectural se construit aussi en profondeur, il est étagé et abstrait : « L'échelle descendante est étrange⁷. » Hugo distribue les utopies selon les philosophes, les réformateurs religieux, les penseurs de la politique, et selon leur degré de violence et leur rapport à l'idéal. L'Encyclopédie, première antonomase, est « une mine presque à ciel ouvert⁸ ». Babeuf est le dernier nom cité dans les étages inférieurs. Comparant Marat à Jésus, l'auteur affirme néanmoins : « le premier a tout le ciel dans les yeux ; le dernier, si énigmatique qu'il soit, a encore sous le sourcil la pâle clarté de l'infini⁹ », et il prolonge très bas la mine des utopies jusqu'à envisager « d'autres hommes sombres, qui peut-être n'existent pas encore. Ceux d'hier sont des spectres ; ceux de demain sont des larves. L'œil de l'esprit les distingue obscurément¹⁰. »

Au-delà, il y a « les mineurs noirs¹¹ » et la mine inférieure, « la dernière sape » :

Au-dessous de toutes ces mines que nous venons d'indiquer, au-dessous de toutes ces galeries, au-dessous de tout cet immense système veineux souterrain du progrès et de l'utopie, bien plus avant dans la terre, plus bas que Marat, plus bas que Babeuf, plus bas, beaucoup plus bas, et sans relation aucune avec les étages supérieurs, il y a la dernière sape¹².

C'est le *bas-fond*, « la fosse des ténèbres », « la grande caverne du mal »¹³. Cette présence de l'enfer social à proximité des utopies n'est pas sans poser de question. Sauf à

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*, p. 869. Voir aussi *Index*.

3. *Les Misérables*, p. 869.

4. *Ibid.*, p. 569.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 570. Dans une verticalité construite au bénéfice de l'idéal, on s'attendrait à ce que l'utopie soit au sommet, bien au-dessus du sol social. Mais les utopies s'étagent selon le degré de désintéressement de ceux qui les incarnent, et la hiérarchie sociale ne les concerne pas.

8. *Ibid.*, p. 569.

9. *Ibid.*, p. 570.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*

13. *Ibid.*

penser que les mines sont le laboratoire qui met directement en contact les chercheurs et l'objet de leur expérience : « Là [dans la mine supérieure], nous venons de le dire, tout est noble, pur, digne honnête. Là, certes on peut se tromper, et l'on se trompe ; mais l'erreur y est vénérable tant elle implique d'héroïsme. L'ensemble du travail qui se fait là a un nom, le Progrès¹. » Ce qui sépare en effet la mine du dessus du bas-fond, c'est « la prunelle étoile », indice du « désintéressement » (« Ils voient autre chose qu'eux-mêmes² »), qui caractérise la vision utopique et la justifie. La sape des utopies est devenue « la mine supérieure de la grande sape politique révolutionnaire et philosophique³ », et l'anathème est reporté sur la cave nommée *Inferi*. Toute l'allégorie des mines repose sur cette proximité de ceux qui veulent régler la question sociale et qui produisent des idées désintéressées pour la résoudre, et de ceux qui en sont les plus basses victimes et n'en sont même pas conscients, au point d'être les ennemis des premiers.

L'utopie républicaine est, elle, liée par la diégèse à l'agonie de la barricade⁴ ; Hugo concède alors que, dans la praxis de l'insurrection, elle dégrade son idéal :

L'utopie d'ailleurs, convenons-en, sort de sa sphère radieuse en faisant la guerre. Elle, la vérité de demain, elle emprunte son procédé, la bataille, au mensonge d'hier. Elle, l'avenir, elle agit comme le passé. Elle, l'idée pure, elle devient voie de fait. Elle complique son héroïsme d'une violence, dont il est juste qu'elle réponde ; violence d'occasion et d'expédient, contraire aux principes, et dont elle est fatalement punie. L'utopie insurrection combat, le vieux code militaire au poing ; elle fusille les espions, elle exécute les traîtres, elle supprime des êtres vivants et les jette dans les ténèbres inconnues⁵.

L'ambivalence du jugement lui fait pourtant écrire : « Cette réserve faite, et faite en toute sévérité, il nous est impossible de ne pas admirer, qu'ils réussissent ou non, les glorieux combattants de l'avenir, les confesseurs de l'utopie⁶. » Mais il constate, comme une fatalité, que le regard tourné vers l'avenir entraîne le décalage temporel et la solitude : « L'utopie qui s'impatiente et devient émeute sait ce qui l'attend ; presque toujours elle arrive trop tôt⁷. » Il écrivait déjà en 1841, mais de façon plus optimiste : « Mais qu'on ne l'oublie pas, quand elles vont au même but que l'humanité, c'est à dire vers le bon, le juste et le vrai, les utopies d'un siècle sont le fait du siècle suivant⁸. » La notion d'utopie est en effet relative, et comme telle l'utopie peut se réaliser. Victor Hugo réclamait pendant l'exil le vote des femmes, l'égalité de l'instruction et l'abolition de la peine de mort, toutes choses qualifiées alors d'« utopies⁹ », et qui sont de droit aujourd'hui. Hugo n'a jamais confondu l'utopie avec le mythe, l'une relève du rationnel, l'autre de l'irrationnel. Le fait que des utopies aient été détournées tout au long de l'histoire, n'en fait pas pour autant des mythes qui sont des formes de pensée pré rationnelles.

Le substantif « utopistes » nomme à la fois Rousseau, comme chef de file¹⁰, et les insurgés républicains de l'A B C : « ce jeune cénacle d'utopistes¹¹ » qui joignent la théorie à la pratique.

1. *Ibid.*, p. 571.

2. *Ibid.*, p. 570.

3. *Ibid.*, p. 571.

4. *Ibid.*, p. 975 *sqq.*

5. *Ibid.*, p. 976.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 975.

8. *Le Rhin, Voyages*, p. 479.

9. *Actes et Paroles II*, « Ce que c'est que l'exil », *Politique*, p. 401.

10. *Les Misérables*, p. 788.

11. *Ibid.*, p. 517.

De façon épique, le mot est traduit en périphrases métaphoriques : « pionniers souterrains¹ » pour les penseurs, « combattants de l'avenir² » et « confesseurs de l'utopie³ » pour les insurgés.

Univers, universel, cosmos, cosmopolite, cosmique

L'adjectif « universel » concerne encore l'ordre de la nature chez Denis Diderot. C'est un concept armé sous la Révolution française. Une fois convaincue qu'il fallait faire la guerre pour se défendre en 1792 contre l'Europe liguée contre elle, la Convention dans son ensemble, prenant le pouvoir après la mort du roi, décida qu'il fallait rendre universels les Droits de l'Homme, à commencer par l'Europe. La *Constitution de l'An 1* le stipule :

[...] dans les pays qui seront occupés par les armées de la République, les généraux proclameront sur le champ, au nom de la Nation Française, la souveraineté du peuple [...] ils annonceront qu'ils lui apportent paix, secours et fraternité⁴.

Le sens politique de l'adjectif vient de là et du suffrage universel réclamé à la fois pour la nation et pour le monde⁵. L'idéologie révolutionnaire justifiait ainsi *l'universel* apporté par les armes, et réalisé au nom de la défense du territoire national. Les choses se compliquèrent au XIX^e siècle avec la chute de l'Empire et les mouvements nationaux en Europe. Comment concilier les revendications nationalistes avec le concept d'universalité et réaliser pacifiquement l'universel était le nouveau questionnement du parti républicain qui se réclamait de Robespierre et de Saint-Just. En 1848, il y répondit par l'unité sémantique complexe « république universelle », utopie illustrée par Frédéric Sorrieu dans quatre lithographies gouachées célébrant la Révolution de Février⁶. À partir de là, et à plusieurs reprises ensuite, Hugo reprit cette formule, mais non dans *Les Misérables*⁷ ; il y emploie une expression de même valeur : « immense république humaine⁸. »

Dans le roman, *universel* renvoie à deux conceptions majeures de l'univers. Dans le premier cas, l'univers est le *cosmos*, l'univers physique, terre et ciel confondus ; dans le second il est le monde humain, au sens géographique, politique et social, qu'on retrouve dans *cosmopolite* qui à cette époque n'est pas péjoratif. Feuille qui a « adopté les peuples⁹ », a un « enthousiasme cosmopolite¹⁰ » qui doit, semble-t-il, mener à l'insurrection. Au sens politique, *universel* est souvent l'expansion du mot « suffrage »¹¹ ; c'est, dans ce cas, le droit

1. *Ibid.*, p. 570. Hugo résume leur effort dans la phrase : « Le travail embryonnaire de l'avenir est une des visions du philosophe. » (*Ibid.*, p. 570.)

2. *Ibid.*, p. 976.

3. *Ibid.*

4. *Constitution de l'An 1*. Ce fut la constitution la plus fraternelle et libérale que la France ait jamais connue d'après les historiens.

5. L'extension du progrès politique à toute l'humanité est notamment au cœur de la pensée d'Anacharsis Cloots. Voir Première partie, chapitre IV, *supra*.

6. Le titre est : « La République universelle démocratique et sociale - le Pacte. » Les lithographies, conservées au Musée Carnavalet à Paris, illustrent les symboles de 1789 et de 1848 : la République est coiffée du bonnet phrygien, le drapeau bleu blanc rouge domine les cortèges des nations qui l'accompagnent ; il figure dans l'un des tableaux un monument à la gloire de Robespierre et de Saint-Just ; dans un autre un esclave et ses chaînes brisées symbolisent l'abolition de l'esclavage, et une inscription vante « l'organisation du travail », chère à Louis Blanc.

7. Hugo emploie quinze fois ce slogan à partir de 1848, aussi bien dans *Châtiments* que dans la *Correspondance*. Lors de la plantation d'un arbre de la liberté en mars 1848, Hugo conclut son discours par : « Vive la liberté universelle ! vive la République universelle ! » (*Actes et Paroles 1, Politique*, p. 148.)

8. *Les Misérables*, p. 939.

9. *Ibid.*, p. 517.

10. *Ibid.*, p. 678.

11. Voir *Index*.

de vote accordé à tous les hommes, sans distinction de classe sociale. Pour l'auteur, c'est un moyen dont la finalité est le « but universel », le « progrès universel », le « bien-être universel »¹.

Dans les énoncés, plus nombreux où l'adjectif a la marque du féminin, on en relève quelques uns où *universel* qualifie des termes négatifs ; Hugo évoque « l'usurpation universelle² » à laquelle se livrent les monarchies, « l'universelle misère³ » qui préoccupe monseigneur Bienvenu, « la colère universelle⁴ » qui pousse le peuple à se soulever. On trouve, à l'opposé, des énoncés laudatives qui font référence à 1789 : « Et ce combat sans espérance, et cette disparition stoïque, ils [les révolutionnaires] l'acceptent pour amener à ses splendides et suprêmes conséquences universelles le magnifique mouvement humain irrésistiblement commencé le 14 juillet 1789⁵. »

Au nom de l'universel, Hugo célèbre Paris (« Paris est synonyme de Cosmos⁶ ») et le personnifie : « Aucun trait de la face universelle ne manque au profil de Paris⁷. » Dans le champ lexical de l'*univers*⁸, il en célèbre même les défauts :

Paris peut être bête si bon lui semble ; il se donne quelquefois ce luxe ; alors l'univers est bête avec lui ; puis Paris se réveille, se frotte les yeux, dit : Suis-je stupide ! et éclate de rire à la face du genre humain. Quelle merveille qu'une telle ville⁹ !

Il le défie aussi, si l'on considère la connotation religieuse de *verbe* dans l'énoncé qui suit : « Il fait parler sa langue à la bouche universelle, et cette langue devient verbe¹⁰. » Comme dans *Paris*¹¹, il développe l'idée de sa vocation à être la capitale du monde : « Cette nation aura pour capitale Paris, et ne s'appellera plus France ; elle s'appellera l'Europe. Elle s'appellera l'Europe au vingtième siècle, et, aux siècles suivants, plus transfigurée encore, elle s'appellera l'humanité¹². »

Le deuxième sens d'*universel* relève de la science et de la foi. L'univers auquel Hugo se réfère est la nature terrestre et l'infini *cosmique* en relation mystérieuse : « En floréal, cet énorme buisson, libre derrière sa grille et dans ses quatre murs, entrainé en rut dans le sourd travail de la germination universelle, tressaillait au soleil levant presque comme une bête qui aspire les effluves de l'amour cosmique et qui sent la sève d'avril monter et bouillonner dans ses veines [...]»¹³. » L'élargissement du monde se fait, comme toujours dans l'œuvre de Victor Hugo, dans la confusion des deux infinis, l'infiniment petit et l'infiniment grand. On serait tenté de parler d'*effet papillon* avant la lettre¹⁴, qui confère au minuscule la propriété sinon de

1. *Ibid.*

2. *Les Misérables*, p. 888.

3. *Ibid.*, p. 48.

4. *Ibid.*, p. 974.

5. *Ibid.*, p. 977.

6. *Ibid.*, p. 468.

7. *Ibid.*

8. Voir *Index*.

9. *Les Misérables*, p. 468.

10. *Ibid.*, p. 469.

11. *Paris, Politique*, p. 3 *sqq.*

12. *Ibid.*, p. 6. Voir sur ce sujet la communication de Guy Rosa au Groupe Hugo : « La République universelle, paroles et actes de Victor Hugo. » (Communication du 26 septembre 1992, sur le site du Groupe Hugo)

13. *Les Misérables*, p. 700.

14. C'est le nom d'un des aspects de la moderne théorie du chaos, qui vient du titre d'une conférence du météorologiste Edward Lorenz en 1972 : « Predictability : does the flap of a butterfly's wings in Brazil set off a tornado in Texas ? » (Prédictibilité : le battement d'aile d'un papillon au Brésil peut-il provoquer une tornade au Texas ? »)

changer l'univers entier, du moins de l'influencer par un déterminisme qui nous échappe encore :

Dans les vastes échanges cosmiques, la vie universelle va et vient en quantités inconnues, roulant tout dans l'invisible mystère des effluves, employant tout, ne perdant pas un rêve et pas un sommeil, semant un animalcule ici, émettant un astre là, oscillant et serpentant, faisant de la lumière une force, et de la pensée un élément, disséminée et indivisible, dissolvant tout, excepté ce point géométrique, le moi ; ramenant tout à l'âme atome ; épanouissant tout en Dieu ; enchevêtrant, depuis la plus haute jusqu'à la plus basse, toutes les activités dans l'obscurité d'un mécanisme vertigineux, rattachant le vol d'un insecte au mouvement de la terre, subordonnant, qui sait ? ne fût-ce que par l'identité de la loi, l'évolution de la comète dans le firmament au tournoiement de l'infusoire dans la goutte d'eau¹.

Il y revient dans *La Mer et le Vent*, texte écrit entre 1860 et 1865 :

Les données de l'activité universelle défient toute nomenclature. Nul moyen de les définir, nul moyen de les circonscrire. Les contraires s'épousent ; les lointains sont des contacts. Ce qui vous semble divorce est mariage. La haine s'achève en amour. Sous le combat, il y a le baiser. Tout est coefficient. Vous croyez être à un pôle, vous êtes à l'autre. Jamais l'union n'est plus étroite que là où l'écart semble le plus irrémédiable. La montagne ignore le mouvement, l'infusoire ignore le sommeil. Eh bien, c'est l'infusoire qui fait la montagne. Toute l'Australie est un corail construit par un insecte².

On ne peut pas séparer les idées philosophiques et sociales de l'auteur des *Misérables* de cette relation entre l'infini cosmique et le monde humain (on peut même y lire la parabole de l'univers *peuple*). Cette conception relativiste de l'univers, dont Dieu serait l'intelligence omnisciente, doit beaucoup à la science mathématique et astronomique contemporaine. L'intelligence omnisciente qui comprendrait le monde est un cas de figure déjà formulé par le mathématicien Laplace dans sa réflexion sur le calcul des probabilités :

Une intelligence qui, pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée, et la situation respective des êtres qui la composent, si d'ailleurs elle était assez vaste pour soumettre ces données à l'analyse, embrasserait dans la même formule les mouvements des plus grands corps de l'Univers à ceux du plus léger atome. Rien ne serait incertain pour elle, et l'avenir, comme le passé, serait présent à ses yeux. Mais l'ignorance des différentes causes à l'origine des événements, et leurs complexités nous empêchent d'atteindre la même certitude dans la plupart des phénomènes. Ainsi il y a des choses qui sont incertaines pour nous, des choses qui sont plus ou moins probables, et nous cherchons à compenser notre impossibilité de les connaître en déterminant leurs différents degrés de vraisemblance. C'est ainsi que nous devons à la faiblesse de l'esprit humain l'une des plus délicates et des plus ingénieuses théories mathématiques, le calcul des probabilités³.

Cette théorie s'est trouvée actualisée au xx^e siècle avec l'hypothèse du physicien allemand Max Planck⁴ qui situe, au-delà de l'univers né du big bang, un Esprit qui maintiendrait les atomes à l'état de matière, ce qu'on traduit parfois par la métaphore du « mur de Planck » derrière lequel se trouverait Dieu.

Pour Hugo, l'universel est le lieu du contact entre l'homme et le divin et il échoit à monseigneur Bienvenu, dans la première partie du roman, de le constater :

Dans ces moments-là, offrant son cœur à l'heure où les fleurs nocturnes offrent leur parfum, allumé comme une lampe au centre de la nuit étoilée, se répandant en extase au milieu du rayonnement universel de la création, il n'eût pu peut-être dire de lui-même ce qui se passait dans son esprit ; il sentait quelque chose

1. *Les Misérables*, p. 702.

2. *La Mer et le vent*, *Critique*, p. 686.

3. Pierre-Simon de Laplace (1749-1827), *Introduction à la théorie analytique des probabilités*.

4. Prix Nobel de physique en 1918, il est l'auteur de la *Constante de Planck*, constante universelle de la théorie des quanta.

s'envoler hors de lui et quelque chose descendre en lui. Mystérieux échanges des gouffres de l'âme avec les gouffres de l'univers¹.

La science, l'art

Science appelle son composé *conscience* et Hugo fait écho dans *Les Misérables* à l'adage rabelaisien² : « Tendre la pensée à la soif des hommes, leur donner à tous en élixir la notion de Dieu, faire fraterniser en eux la conscience et la science, les rendre justes par cette confrontation mystérieuse, telle est la fonction de la philosophie réelle³. » À cette définition, le conventionnel G. répond de façon moins téléologique : « La conscience, c'est la quantité de science innée que nous avons en nous⁴. » Dans la plupart des énoncés, le mot signifie l'ensemble du savoir. Politiquement, et comme beaucoup de penseurs de gauche du XIX^e siècle, Hugo le reprend comme mot d'ordre performatif à l'usage de tous (« C'est pourquoi nous crions : enseignement ! science⁵ ! »), et l'oppose à l'*ignorance* : « Ce tyran-là a engendré la royauté qui est l'autorité prise dans le faux, tandis que la science est l'autorité prise dans le vrai⁶. » L'importance qu'il donne à ce nom ne fait pourtant pas de lui un scientifique avant la lettre, même si Enjolras prédit : « Citoyens, où allons-nous ? À la science faite gouvernement, à la force de choses devenue seule force publique, à la loi naturelle ayant sa sanction et sa pénalité en elle-même et se promulguant par l'évidence, à un lever de vérité correspondant au lever du jour⁷. » Il restreint pourtant son rôle en définissant le progrès comme « une force composée de terre et de ciel [qui] résulte de l'humanité et la gouverne [...] aidée de la science qui vient de l'homme et de l'événement qui vient d'un autre [...] »⁸, l'autre étant Dieu. Il évoque par ailleurs « un stérile amour de la science » qui caractérise la sagesse quand elle n'est pas « communion sacrée⁹ ».

Sur trente quatre énoncés, le mot signifie rarement les sciences exactes. Dans deux énoncés est évoquée l'Académie des sciences, dans un contexte moins critique que l'Académie française ; c'est même l'occasion pour l'auteur de citer le frère de Charles Fourier : « Il y avait à l'académie des sciences un Fourier célèbre que la postérité a oublié et dans je ne sais quel grenier un Fourier obscur dont l'avenir se souviendra¹⁰. » Dans le second énoncé, Napoléon dialogue avec Laplace¹¹. Les autres expansions du nom sont rares et renvoient à des domaines mélangés du savoir : « science de veneur¹² », « science des étymologistes¹³ », « science stratégique¹⁴ », « science des muscles¹⁵ » (du forçat qui s'évade),

1. *Les Misérables*, p. 46.

2. « Mais parce que selon le saige Salomon, Sapience n'entre point en âme malivole, et science sans conscience n'est que ruine de l'âme, il te convient aymer, servir et craindre Dieu [...]. » Rabelais, *Pantagruel*, Le livre de poche, 1972, p. 129. En fait, c'était une sentence scolastique dès le Moyen Âge.

3. *Les Misérables*, p. 410.

4. *Ibid.*, p. 34.

5. *Ibid.*, p. 780.

6. *Ibid.*, p. 33.

7. *Ibid.*, p. 940.

8. *Ibid.*, p. 791.

9. *Ibid.*, p. 411. Sur le rapport entre la science et la foi chez Hugo à cette époque, voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. II, p. 619 *sqq.* Sur la violente critique de la science que fait Hugo dans *L'Âne*, voir *ibid.*, p. 464 *sqq.* Hugo s'attache dans *Préface de mes œuvres et Post-Scriptum de ma vie*, œuvre posthume contemporaine des *Misérables*, à réconcilier science et *supernaturalisme* et à dénoncer la science qui est à elle-même sa propre fin : « Ce qui n'est pas sérieux, c'est la science ricanant de l'infini. » (*Critique*, p. 704.)

10. *Les Misérables*, p. 96.

11. *Ibid.*, p. 533.

12. *Ibid.*, p. 375.

13. *Ibid.*, p. 122.

14. *Ibid.*, p. 274.

15. *Ibid.*, p. 75.

« science qui fait de la femme parisienne quelque chose de si charmant, de si profond et de si dangereux¹ ». La « science spéciale », deux fois citée, est celle des ingénieurs spécialistes de l'égout², et la « science médicale³ » figure dans un titre d'ouvrage. La médecine est aussi indirectement évoquée par un de ses échecs : « On se souvient de la grande épidémie de croup qui désola, il y a trente-cinq ans, les quartiers riverains de la Seine à Paris, et dont la science profita pour expérimenter sur une large échelle l'efficacité des insufflations d'alun, si utilement remplacées aujourd'hui par la teinture externe d'iode⁴. » On retrouve dans cet exemple la loi du verre à demi plein et à demi vide. Plus gravement, le *physiologiste*, quatre fois évoqué dans le livre, est un genre de scientifique constamment dérouté par les réponses qu'offre la nature à ses certitudes et complètement indifférent à la complexité humaine de ce qu'il observe⁵ :

Certes, et nous ne nous voulons pas le dissimuler, le physiologiste observateur eût vu là une misère irrémédiable ; il eût plaint peut-être ce malade du fait de la loi, mais il n'eût pas même essayé de traitement ; il eût détourné le regard des cavernes qu'il aurait entrevues dans cet âme ; et comme Dante de la porte de l'enfer, il eût effacé de cette existence le mot que le doigt de Dieu a pourtant écrit sur le front de tout homme : *Espérance*⁶ !

La critique du savoir universitaire emprunte la voix d'un personnage, Laigle : « Ce n'est point là un cul de plomb, un étudiant qui étudie, un blanc-bec pédant, fort en science, lettres, théologie et sagesse, un de ces esprits bêtards tirés à quatre épingles ; une épingle par faculté⁷. » Comme amoureux éclectique de la science de façon concrète, il n'y a au sein de l'A B C que Combeferre qui « suivait la science pas à pas⁸ ».

En matière d'*art* et de *littérature*, le mot qui convient le mieux pour définir la pensée de Hugo – qu'on nous pardonne un de ces noms en *isme* qu'il n'aimait pas – est l'éclectisme. Il en fait preuve avec l'argot « ce patois étrange [qui] a de droit son compartiment dans ce grand casier impartial où il y a place pour le liard oxydé comme pour la médaille d'or, et qu'on nomme la littérature⁹ ». Deux genres théâtraux propres au XIX^e siècle sont évoqués dans le roman : le *vaudeville* (six occurrences), théâtre optimiste et bourgeois que travaillent à illustrer deux membres de l'A B C dans l'arrière salle du café Musain¹⁰, et le *mélodrame* qui vise à moraliser le public populaire¹¹. Au théâtre, il a pour public deux *Patron-Minette* qui l'ont vu à la Gaîté sans que leurs mœurs s'améliorent pour autant¹² ; dans la vie, le mélodrame a pour concurrent le fait divers¹³. Métaphoriquement, ce mélodrame est pour Jean Valjean la caricature de son cas de conscience (« Quoi ! parce qu'il m'aura plu de faire le grand et le généreux, – c'est du mélodrame après tout »), alors que les conséquences de l'aveu éventuel

1. *Ibid.*, p. 708.

2. *Ibid.*, p. 991, 1002.

3. *Ibid.*, p. 22.

4. *Ibid.*, p. 745.

5. Voir *Index*.

6. *Ibid.*, p. 74. Voir aussi *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 523.

8. *Ibid.*, p. 515.

9. *Ibid.*, p. 780.

10. *Ibid.*, p. 529.

11. Voir *mélodrame* et *vaudeville* à l'*Index*. Sur l'importance du théâtre comme genre littéraire dans le livre, voir Anne Ubersfeld, « Les Misérables, Théâtre – Roman », dans *Lire les Misérables*, dir. Anne Ubersfeld et Guy Rosa, Librairie Joseph Corti, 1985.

12. *Les Misérables*, p. 610.

13. « Faites quelques pas, vous trouvez cette fatale rue Croulebarbe où Ulbach poignarda la chevreuse d'Ivry au bruit du tonnerre, comme dans un mélodrame. » (*Les Misérables*, p. 342.)

de son identité sont construites de façon mélodramatique par sa mauvaise foi : « [...] – parce que je n’aurai songé qu’à moi, qu’à moi seul, quoi ! pour sauver d’une punition peut-être un peu exagérée, mais juste au fond, on ne sait qui, un voleur, un drôle évidemment, il faudra que tout un pays périsse ! il faudra qu’une pauvre femme crève à l’hôpital ! qu’une pauvre petite fille crève sur le pavé ! comme des chiens ! Ah ! mais c’est abominable¹ ! »

Que reste-t-il dans *Les Misérables* de la controverse entre le romantisme et le classicisme ? Peu de chose. Certes Combeferre concède à la bourgeoisie, de manière méprisante, le goût de la tragédie classique : « La bourgeoisie aime la tragédie, et il faut laisser sur ce point la bourgeoisie tranquille. La tragédie à perruques a sa raison d’être, et je ne suis pas de ceux qui, de par Eschyle, lui contestent le droit d’exister [...]. Or puisque la volaille existe à côté de l’oiseau, je ne vois pas pourquoi la tragédie classique n’existerait point à côté de la tragédie antique². » Marius, quant à lui, regrette qu’un ouvrage célèbre « trois tragédies de Racine pour seulement une comédie de Molière³ », et Hugo fait du récit de Thémamène le modèle de l’éloquence judiciaire de province⁴. Mais le *drame* romantique – excepté un hommage rendu au drame de Schiller : *Les Brigands*⁵ – a comme piètre représentant Thénardier dans une lettre à destination d’un possible bienfaiteur :

Je me permets de vous adresser cette lettre pour vous prier de m’accorder la faveur précieuse de vos sympathies et de vous intéresser à un homme de lettres qui vient d’envoyer un drame au théâtre français. Le sujet en est historique et l’action se passe en Auvergne du temps de l’empire. Le style, je crois, en est naturel, laconique, et peut avoir quelque mérite. Il y a des couplets à chanter à quatre endroits. Le comique, le sérieux, l’imprévu, s’y mêlent à la variété des caractères et a une teinte de romantisme répandue légèrement dans toute l’intrigue qui marche mystérieusement, et va, par des péripéties frappantes, se dénouer au milieu de plusieurs coups de scènes éclatants⁶.

Et Hugo semble particulièrement à l’aise dans cette auto-parodie. L’essentiel des énoncés du nom « drame » renvoient à la vie réelle et à sa supériorité dramatique sur l’œuvre fictive⁷. Cette figuration de la vie comme vraie scène théâtrale est maintenue tout au long de la diégèse, et le *drame*, récit du malheur existentiel, devient la métaphore du livre lui-même : « Ce livre est un drame dont le premier personnage est l’infini. L’homme est le second⁸. » Il appartient à Grantaire de l’interpréter sur le mode burlesque et de faire de Dieu le meilleur des auteurs dramatiques – tout en proclamant les limites du genre : « Les grands accidents sont la loi ; l’ordre des choses ne peut s’en passer ; et, à voir les apparitions de comètes, on serait tenté de croire que le ciel lui-même a besoin d’acteurs en représentation. Au moment où l’on s’y attend le moins, Dieu placarde un météore sur la muraille du firmament. Quelque étoile bizarre survient soulignée par une queue énorme. Et cela fait mourir César. Brutus lui donne un coup de couteau, et Dieu un coup de comète. Crac, voilà une aurore boréale, voilà une révolution, voilà un grand homme ; 93 en grosses lettres, Napoléon en vedette, la comète de 1811 au haut de l’affiche. Ah ! la belle affiche bleue toute constellée de flamboiements inattendus ! Boum ! Boum ! spectacle extraordinaire. Levez les yeux, badauds. Tout est échevelé, l’astre comme le drame. Bon Dieu, c’est trop et ce n’est pas assez. Ces ressources, prises dans l’exception, semblent magnificence et sont pauvreté⁹. »

1. *Ibid.*, p. 183.

2. *Ibid.*, p. 526.

3. *Ibid.*, p. 558.

4. *Ibid.*, p. 213.

5. *Ibid.*, p. 788.

6. *Ibid.*, p. 581.

7. Voir *Index*.

8. *Les Misérables*, p. 403.

9. *Ibid.*, p. 861.

La *poésie* bénéficie d'un régime à part avec des énoncés globalement valorisants. Elle concerne Jean Prouvaire, Gavroche, les jeunes insurgés qui récitent « des vers d'amour¹ » avant l'assaut, et l'argot. Hugo remarque son pouvoir consolateur quand « le pauvre braconnier Survincent qui avait traversé la prison-cave du Châtelet disait : *Ce sont le rimes qui m'ont soutenu*. Inutilité de la poésie ? À quoi bon la rime ? C'est dans cette cave que sont nées presque toutes les chansons d'argot² ». Il élève par ailleurs l'influence de la poésie à la hauteur du destin collectif : « Chose admirable, la poésie d'un peuple est l'élément de son progrès. La quantité de civilisation se mesure à la quantité d'imagination³. » On retrouve l'écho, dans cet énoncé, des idées de Johann-Gottfried Herder et du préromantisme allemand, sur l'importance de l'imagination collective et la culture populaire pour fonder le « génie d'un peuple⁴ ».

En peinture le *tableau* qui revient de manière obsessionnelle est l'enseigne de Thénardier que celui-ci essaie de faire passer pour un David. Les quinze occurrences du nom au singulier sont consacrées à cette parodie. *Tableau* et *peinture* au pluriel renvoient à des œuvres anonymes, quant aux personnages du roman, ils sont parfois les reflets vivants d'une œuvre d'art : Marius enfant rivalise avec « l'Hercule Farnèse⁵ », Jean Valjean portant Marius évoque « les vieilles peintures du déluge⁶ », et le vêtement de Cosette fait penser à l'art religieux du Moyen Âge : « Elle était vêtue d'un large peignoir blanc à mille plis et à grandes manches qui, partant du cou, lui tombait jusqu'aux pieds. Il y a dans les ciels d'or des vieux tableaux gothiques, de ces charmants sacs à mettre un ange⁷. » Fantine relève à la fois de la sculpture antique grecque et de Coustou, elle est « une statue⁸ » expressive et « les coins de sa bouche [sont] voluptueusement relevés comme aux mascarons antiques d'Érigone⁹ ».

Certains *peintres* sont cités pour leur manière de peindre plus que pour les tableaux eux-mêmes : Watteau, Lancret, peintres du bonheur amoureux¹⁰ ; Salvator Rosa et Rembrandt, aptes à peindre ce que le titre nomme : « *Le quid obscurum* des batailles »¹¹. À chaque fois, la vie est le garant de l'accord entre l'artiste et son sujet : « Pour peindre une bataille, il faut de ces puissants peintres qui aient du chaos dans le pinceau ; Rembrandt vaut mieux que Vandermeulen¹². » L'objet d'art en soi n'est valorisé que par l'anarchie esthétique qu'il transmet (tel le tableau de Jordaens du grand-père de Marius, « fait à grand coups de brosse, avec des millions de détails, à la façon fouillis et comme au hasard¹³ »), ou par la transgression sociale qu'il représente : la fabrication par les bagnards d'objets qui servent à s'évader est un

1. *Ibid.*, p. 872. Voir aussi *poésie* à l'*Index*.

2. *Les Misérables*, p. 785.

3. *Ibid.*, p. 978.

4. Johann-Gottfried Herder (1744-1803) est l'un des initiateurs du *Sturm und Drang*.

5. « Je me souviens qu'une fois, devant l'Hercule Farnèse, on faisait cercle pour s'émerveiller et l'admirer, tant il était beau, cet enfant ! C'était une tête comme il y en a dans les tableaux. » (*Ibid.*, p. 1037.) L'« Hercule Farnèse » en question est la statuette funéraire d'un jeune enfant souriant, ainsi nommé parce qu'il porte les attributs de l'Hercule Farnèse du musée de Naples. (Musée du Louvre, Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, II-III siècle après J.C.)

6. *Ibid.*, p. 1023.

7. *Ibid.*, p. 1101.

8. *Ibid.*, p. 102. Le Coustou cité est Guillaume I^{er}, l'auteur des *Chevaux de Marly*, sculpteur de l'expressivité.

9. *Ibid.*, p. 101.

10. « Le départ pour Cythère ! s'écrie Watteau ; Lancret, le peintre de la roture, contemple ses bourgeois envolés dans le bleu [...] », *ibid.*, p. 103.

11. *Ibid.*, p. 230-251. Sur la rencontre de Hugo avec l'œuvre de Salvator Rosa, voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. 1, p. 796.

12. *Les Misérables*, p. 252.

13. « Il était connaisseur en peinture. Il avait dans sa chambre un merveilleux portrait d'on ne sait qui, peint par Jordaens [...] » (*Ibid.*, p. 475.)

« art prodigieux¹ », et Hugo précise : « Il y a des Benvenuto Cellini au baigne, de même que dans la langue il y a des Villon². » Par cette disposition égalitaire, le jugement esthétique de Hugo est largement en avance sur son temps. Sans doute est-ce sa façon d'être romantique.

En architecture, art pour lui à l'échelle du temps et des peuples depuis *Notre-Dame-de-Paris*, il reste classique, au contraire, par mépris pour les goûts bourgeois du XIX^e siècle et pour la médiocrité des matériaux employés. Il préfère même le projet de l'éléphant de la Bastille, tout ruiné qu'il est (« laid aux yeux du bourgeois, mélancolique aux yeux du penseur³), à la colonne de Juillet (« espèce de poêle gigantesque, orné de son tuyau [...] ⁴ »), et célèbre dans l'égout « l'ancienne architecture, hautaine et royale » aux dépens du « bon marché contemporain⁵ ».

Pour l'auteur des *Misérables*, l'art doit faire réfléchir. Dans une anticipation sur ce que sera l'art au service de l'idéal, il lui assigne comme but de rejoindre la science :

L'idéal moderne a son type dans l'art, et son moyen dans la science. C'est par la science qu'on réalisera cette vision auguste des poètes, le beau social. On fera l'Eden par A + B. Au point où la civilisation est parvenue, l'exact est un élément nécessaire du splendide, et le sentiment artiste est non seulement servi mais complété par l'organe scientifique ; le rêve doit calculer⁶.

La science représente dans ce cas l'ensemble du savoir, mais le champ lexical des mathématiques indique que l'auteur pense à une coopération de l'art avec les sciences exactes, tout du moins à une rencontre de leurs méthodes. Il établit néanmoins une hiérarchie : « L'art, qui est le conquérant, doit avoir pour complément la science, qui est le marcheur⁷. » Plusieurs énoncés associent l'art et la science aux autres formes de culture : « Toutes les généreuses irradiations sociales sortent de la science, des lettres, des arts, de l'enseignement⁸ », et, passant du général au particulier, il assigne à Paris un rôle majeur (« ses livres, son théâtre, son art, sa science, sa littérature, sa philosophie, sont les manuels du genre humain [...] ⁹ »). Quant à la France, elle « est chercheuse. Cela tient à ce qu'elle est artiste¹⁰ ». Son rôle s'inscrit d'ailleurs dans l'histoire : « Athènes et Rome ont et gardent, même à travers toute l'épaisseur nocturne des siècles, des auréoles de civilisation. La France est de la même qualité de peuple que la Grèce et l'Italie¹¹. » Comme la valeur *science*, la valeur *art* est soumise à condition, essentiellement par sa relation avec l'idéologie politique. et le progrès humain.

Le progrès

Avec le mot « liberté » c'est un de ceux qui est le plus souvent affecté de la majuscule, et fait fonction d'allégorie. Il a été un mot clef du vocabulaire révolutionnaire à partir de 1789, et Hugo le reprend abondamment (quatre-vingt-dix-sept occurrences) en nourrissant son sens de rapprochements nombreux sur les axes paradigmatique et syntagmatique de son discours politique, philosophique et social. Le progrès se situe sur un axe diachronique où il s'oppose

1. « Ces produits hideux et délicats d'un art prodigieux sont dans la bijouterie ce que les métaphores de l'argot sont dans la poésie. » (*Ibid.*, p. 640.)

2. *Ibid.*, p. 640.

3. *Ibid.*, p. 755.

4. *Ibid.*, p. 756.

5. *Ibid.*, p. 1010.

6. *Ibid.*, p. 978.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 466.

9. *Ibid.*, p. 469.

10. *Ibid.*, p. 978.

11. *Ibid.*, p. 979.

au *passé*¹. Ce dernier mot, son antinomique, est l'équivalent d'*Ancien Régime* et des contre valeurs qui vont avec². Symboliquement, *progrès* est l'équivalent de *demain* qui, de ce fait, prend la majuscule : « Voulez-vous vous rendre compte de ce que c'est que la révolution, appelez-la Progrès ; et voulez-vous rendre compte de ce que c'est que le progrès, appelez-le Demain³. » L'enchaînement syntagmatique désigne dans cet énoncé la révolution comme origine, l'avenir comme but et le progrès comme moteur et passage. Les métaphores qui le définissent sont naturellement celles du mouvement et de la marche (« [...] le pas collectif du genre humain s'appelle le Progrès⁴ »), images redondantes qui renvoient au sens étymologique du mot. L'auteur va jusqu'au paradoxe : « Le progrès se réveille infailliblement, et, en somme, on pourrait dire qu'il marche même endormi, car il a grandi⁵. » Au pire, quand le progrès fait défaut, il reste la finalité divine : « – Dieu est peut-être mort, disait un jour à celui qui écrit ces lignes Gérard de Nerval, confondant le progrès avec Dieu, et prenant l'interruption du mouvement pour la mort de l'Être⁶. » Dans un autre allégorisme, l'auteur fait du nom le nouveau titre du roman : « Cette maladie du progrès, la guerre civile, nous avons dû la rencontrer sur notre passage. [...]. C'est là une des phases fatales, à la fois acte et entracte, de ce drame dont le pivot est un damné social, et dont le titre véritable est : *le Progrès*⁷. » Titre paradoxal, nettement plus optimiste que *Les Misérables*.

Le nom « Progrès » résume aussi de longues listes de valeurs politiques et sociales que défendent les hommes de 1793⁸. L'auteur l'associe à l'utopie dans la *mine* philosophique : « Au-dessous de toutes ces mines que nous venons d'indiquer, au-dessous de toutes ces galeries, au-dessous de tout cet immense système veineux souterrain du progrès et de l'utopie⁹. » Comme l'utopie, le progrès est menacé par le *bas-fond*¹⁰, et il est accusé parfois, comme l'utopie, d'être violent. Dans le groupe de l'A B C, Hugo loue Combeferre « [d'incliner] à laisser faire le progrès, le bon progrès, froid peut-être, mais pur, méthodique, mais irréprochable, flegmatique, mais imperturbable¹¹ ». Lui-même veut « le progrès en pente douce¹² ». C'est ce pacifisme que reprocheront, au gouvernement en 1870, des hommes comme Édouard Lockroy, publiant un article intitulé « À bas le progrès !!!¹³ ». Dès 1831, Charles Fourier avait protesté contre l'abus de ce mot : « D'autres sophistes, nous leurrent aussi d'une perspective de progrès ; c'est un mot à la mode, comme “ sympathie, association, moi-humain, éclectisme, rationalisme, industrialisme ”¹⁴. » Hugo concède d'avance : « Jusqu'à ce que l'ordre, qui n'est autre chose que la paix universelle, soit établi, jusqu'à ce que l'harmonie et l'unité règnent, le progrès aura pour étapes les révolutions¹⁵. »

1. Voir *Index*.

2. *Ibid.*

3. *Les Misérables*, p. 276.

4. *Ibid.*, p. 975.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 979.

8. « Ils voulaient la fin des oppressions, la fin des tyrannies, la fin du glaive, le travail pour l'homme, l'instruction pour l'enfant, la douceur sociale pour la femme, la liberté, l'égalité, la fraternité, le pain pour tous, l'idée pour tous, l'édénisation du monde, le Progrès [...]. » (*Ibid.*, p. 675.)

9. *Ibid.*, p. 570. Voir aussi *utopie* dans l'*Index*.

10. *Les Misérables* p. 571.

11. *Ibid.*, p. 516.

12. *Ibid.*, p. 675.

13. Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 4057. Édouard Lockroy, journaliste, opposant au Second Empire, est le futur mari de la belle-fille de Victor Hugo, veuve de son fils Charles. Comme ministre de l'industrie, il défendit le projet d'édification de la Tour Eiffel.

14. Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 4060.

15. *Les Misérables*, p. 976. Hugo exprime deux fois, par le mot « unité », cette idée d'une paix universelle différée ; il le fait dire à Enjolras : « Nous allons à l'union des peuples, nous allons à l'unité de l'homme. » (*Ibid.*, p. 940.)

Le progrès technique intéresse l'œuvre industrielle de M. Madeleine, et inspire le titre d'un chapitre : « Histoire d'un progrès dans les verroteries noires¹. » L'œuvre de Bruneseau dans l'égout de Paris est résumée aussi dans un énoncé inaugural : « Progrès actuel² », dont il est dit : « C'est plus qu'un progrès, c'est une transmutation³ ». Le chapitre suivant s'appelle : « Progrès futur⁴ », et évoque avec insistance le « progrès économique⁵ » que serait le recours à l'engrais humain ; thèse avalisée par la science qui « après avoir longtemps tâtonné, sait aujourd'hui que [c'est] le plus fécondant et le plus efficace des engrais⁶ ». Hugo écologiste avant la lettre ? Il confie par ailleurs à Enjolras l'éloge du progrès technique, de la locomotive, du steamer et du ballon dirigeable (« Réfléchissez à ce qu'a déjà fait le progrès⁷ »). Par contre, le syntagme « progrès social⁸ » ne désigne que le couvent comme bénéficiaire.

La lumière

« Dieu dit : “Que la lumière soit !” Et la lumière fut. » *Ancien Testament*, « Genèse ».

Le sens figuré de *lumière* remonte au XII^e siècle dans le vocabulaire de l'Église. Descartes le laïcise et en fait la métaphore de la raison. Les philosophes du XVIII^e siècle en font, au pluriel, un nom propre qui signifie les avancées de l'esprit humain dans le savoir. À partir du XVIII^e siècle et de l'*Aufklärung* allemand, le nom est devenu une devise. « Mehr Licht ! », les deux mots qu'on prête à Goethe mourant, consacrent sa valeur performative de cri. On retrouve au XIX^e siècle chez Blanqui cette répétition incantatoire « La lumière, la lumière ! » Hugo supprime le déterminant et garde le rythme binaire dans deux énoncés des *Misérables* : « Lumière ! Lumière⁹ ! » C'est la métaphore constante dont la signification se nourrit d'un abondant champ lexical, et qui se complique de plusieurs référents auxquels renvoie le signe*. Mais le concept « lumière » relève de ce que Pierre Fontanier nomme le procédé de *compréhension des idées** dans un *mot appellatif** qui les rassemble¹⁰.

Dans plusieurs énoncés, *lumière* précédé du partitif « de la » est un élément dont des êtres et des événements peuvent produire une certaine quantité ; les verbes concernés sont *dégager*, *donner*, *faire*. Une femme aimée, des enfants heureux, le groupe de l'A B C, « les écroulements des erreurs et des préjugés » *font* de la lumière¹¹. Des images fortes illustrent par ailleurs cette diffusion partielle : concernant le christianisme, Hugo évoque « les ténèbres, ces sombres couveuses du christianisme primitif, [qui] n'attendaient qu'une occasion pour faire explosion sous les Césars et pour inonder le genre humain de lumière¹² ». Quant à Marius, l'idée qu'il se fait du militantisme républicain est qu'« il faut les remuer, les pousser, rudoyer

1. *Ibid.*, p. 127.

2. *Ibid.*, p. 1001.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, p. 1002.

5. *Ibid.*, p. 1004.

6. *Ibid.*, p. 991.

7. *Ibid.*, p. 940.

8. *Ibid.*, p. 401.

9. *Ibid.*, p. 470, 941.

10. « Le nom *compréhension* se dit d'une idée complexe et d'un nom appellatif ou général ; d'une idée *complexe*, pour exprimer la totalité des idées partielles dont elle se compose ; et d'un *nom appellatif*, pour exprimer la totalité des idées renfermées sous ce nom. » Pierre Fontanier, *op. cit.*, p. 106, note 1.

11. Voir *Index*.

12. *Les Misérables*, p. 569.

les hommes par le bienfait même de leur négligence, leur blesser les yeux par le vrai, leur jeter la lumière à poignées terribles¹. »

Avec l'article défini, la signification varie selon le degré d'abstraction du concept. Physiquement, la lumière concerne l'univers entier :

Il [M. Myriel] considérait ces magnifiques rencontres des atomes qui donnent des aspects à la matière, révèlent les forces en les constatant, créent les individualités dans l'unité, les proportions dans l'étendue, l'innombrable dans l'infini, et par la lumière produisent la beauté².

Le sens abstrait reste pourtant à proximité, comme l'auteur le suggère dans une perspective panthéiste : « La lumière n'emporte pas dans l'azur les parfums terrestres sans savoir ce qu'elle en fait [...]³. » Inversement, la lumière abstraite agit comme un élément physique concret, elle est un lieu et un milieu : « dans la lumière », « vers la lumière », « de la lumière » (au sens de la provenance)⁴. Elle est le symbole vital par excellence pour Jean Valjean libéré du bague : « Quand vint l'heure de la sortie du bague, quand Jean Valjean entendit à son oreille ce mot étrange : *tu es libre !* le moment fut invraisemblable et inouï, un rayon de vive lumière, un rayon de la vraie lumière des vivants pénétra subitement en lui⁵. » D'autres énoncés sont plus pessimistes, notamment pour Éponine à sa sortie de prison : « Elle avait accompli un double progrès, vers la lumière et vers la détresse⁶. » Hugo prend d'ailleurs soin de préciser avec prudence : « Du reste qui dit lumière ne dit pas nécessairement joie⁷. »

Au sens politique, Hugo est en accord avec les penseurs de gauche de son temps, qui voient dans cette métaphore la concrétisation de leurs espoirs dans le progrès des consciences et dans l'éducation du peuple. À propos du gamin de Paris cette pensée est très clairement formulée : « [...] ceux qui gouverneront sous la surveillance de l'idée française auront à faire ce choix : les enfants de la France ou les gamins de Paris ; des flammes dans la lumière ou des feux follets dans les ténèbres⁸. » Sur le plan social, la lumière est alors le symbole de ce qui fera disparaître les *misérables*, ce que l'auteur résume par une image frappante : « Pas une chauve-souris ne résiste à l'aube. Éclairez la société en-dessous⁹. » Les couples antithétiques *ombre / lumière*, *lumière / nuit* et *lumière / ténèbres* opposent le bien et le mal dans un contexte moral et social. Sur le plan historique, au contraire, l'oxymore triomphe quand il s'agit des hommes du faubourg Saint-Antoine en 1793 (« Ils réclamaient la lumière avec le masque de la nuit¹⁰ »), ou quand est jugé l'Empire : « Il [Napoléon] avait répandu sur la terre toute la lumière que la tyrannie peut donner ; lumière sombre. Disons plus : lumière obscure¹¹. » Dans cette optique, Hugo affirme en conclusion d'une réflexion particulièrement pessimiste sur la civilisation : « Nous avons sur elle le droit de lumière¹². » Les Encyclopédistes restent pour lui la référence majeure et incontournable : « L'immense avance de l'humanité vers la lumière leur est due¹³ », mais il s'amuse et fait un calembour à propos de Gavroche qui casse les réverbères dans un chapitre intitulé : « Le gamin ennemi des lumières¹⁴. »

1. *Ibid.*, p. 888. La structure profonde est : *Il faut les blesser avec des poignées de lumière.*

2. *Ibid.*, p. 46.

3. *Ibid.*, p. 702.

4. Voir *Index*.

5. *Les Misérables*, p. 78.

6. *Ibid.*, p. 692.

7. *Ibid.*, p. 780.

8. *Ibid.*, p. 466.

9. *Ibid.*, p. 576.

10. *Ibid.*, p. 675.

11. *Ibid.*, p. 277.

12. *Ibid.*, p. 792.

13. *Ibid.*, p. 788.

14. *Ibid.*, p. 913.

Le nom est relativisé par l'emploi de déterminants* possessifs, démonstratifs, ou indéfinis¹ : Paris a *sa lumière* et les peuples civilisés ont *leur lumière* (Athènes est quant à elle synthétisé comme : « la ville de lumière² »). Comme métaphore de l'intelligence, Hugo l'auteur distingue : « la lumière naturelle³ », sorte d'intelligence qu'il prête à Jean Valjean avant sa transformation morale, « la lumière de la pensée⁴ », que l'argot fait frémir, et « la lumière morale⁵ » qui disparaît quand l'homme tombe dans le dénuement. Dans le contexte de la relativité du bien et du mal, l'intelligence peut être négative : « Dans de certains cas, l'instruction et la lumière peuvent servir de rallonge au mal⁶. »

L'idéal

Le mot « idéal » est un mot-phare du romantisme. Hugo le place dans un contexte politique et philosophique dès la rencontre de monseigneur Bienvenu avec le conventionnel G. Celui-ci meurt en s'exclamant : « – Ô toi ! ô idéal ! toi seul existes⁷ ! », et il précise en faisant la preuve de Dieu par l'*infini* : « Ce moi de l'infini, c'est Dieu⁸. » Politique et religion à proximité évoquent Robespierre et le culte de l'Être Suprême, même si la notion d'idéal est plus compliquée chez Hugo que chez l'*Incorruptible*⁹.

L'*idéal* dans *Les Misérables*, est d'abord républicain et révolutionnaire¹⁰. Dans sa conception de la révolution comme voulue par Dieu, l'auteur en fait « l'idéal armé¹¹ » dans le droit fil de l'insurrection. Politiquement – comme pour l'utopie – la bourgeoisie est rendue responsable de son échec : « Quelquefois pourtant, venue de ces hautes montagnes qui dominant l'horizon moral, la justice, la sagesse, la raison, le droit, faite de la plus pure neige de l'idéal [...] l'insurrection se perd tout à coup dans quelque fondrière bourgeoise, comme le Rhin dans un marais¹² », et l'auteur en fait porter finalement la responsabilité sur la collectivité toute entière (« Les lourdes masses, les multitudes, fragiles à cause de leur pesanteur même, craignent les aventures ; et il y a de l'aventure dans l'idéal¹³ »). À l'opposé, Enjolras est « prêtre de l'idéal¹⁴ », le *gamin* « l'enfant de l'idéal¹⁵ », et les membres de l'A B C « ébauchaient souterrainement l'idéal¹⁶ ». Au-delà, Hugo rend hommage à « ceux qui, sur tous les points de l'univers, l'œil fixé sur la France, luttent pour la grande œuvre avec la logique inflexible de l'idéal¹⁷ ». La laïcisation de l'idéal lui permet d'écarter définitivement la religion catholique comme religion d'état et de prendre ses distances avec ceux qui considèrent la *religion* comme une institution.

1. Voir *Index*.

2. *Les Misérables*, p. 993.

3. *Ibid.*, p. 71.

4. *Ibid.*, p. 776.

5. *Ibid.*, p. 589.

6. *Ibid.*, p. 73.

7. *Ibid.*, p. 37.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.* Cet adjectif, substantivé sous la Révolution, est donné comme surnom à Robespierre en liaison avec un journal révolutionnaire au titre éponyme.

10. Voir *Index*.

11. *Les Misérables*, p. 788.

12. *Ibid.*, p. 832.

13. *Ibid.*, p. 978.

14. *Ibid.*, p. 514.

15. *Ibid.*, p. 466.

16. *Ibid.*, p. 521.

17. *Ibid.*, p. 977.

Dans un contexte d'absolu philosophique, Hugo donne quatre synonymes à *idéal* : « Idéal, absolu, perfection, infini ; mots identiques¹⁸ », qu'il emploie comme tels dans l'œuvre. Sa conception philosophique, unissant l'homme, l'univers et Dieu, lui permet effectivement de faire se rejoindre des concepts voisins dans une perspective téléologique qui transforme les impératifs de la morale en élans religieux. De même que Jean nommait Dieu « lumière¹⁹ », Hugo appelle l'idéal « Dieu²⁰ ». Le doute n'est toutefois pas sans s'insinuer dans son esprit, et c'est à nouveau le symbole de l'étoile qui soutient sa foi : « L'idéal est effrayant à voir, ainsi perdu dans les profondeurs, petit, isolé, imperceptible, brillant, mais entouré de toutes ces grandes menaces noires monstrueusement amoncelées autour de lui ; pourtant pas plus en danger qu'une étoile dans les gueules des nuages²¹. » Spéculant sur l'idéal, Hugo refait le pari de Pascal, passant du plan politique et social au plan divin. Toute manifestation d'une transcendance humaine dans le roman est alors en rapport avec l'idéal, y compris le mariage de Marius et de Cosette, sanctifié par la valeur absolue du mot : « Là où il y a vraiment mariage, c'est-à-dire où il y a amour, l'idéal s'en mêle²². » On ne sait ce qu'il faut penser du récit suggestif et obscène, au sens théâtral du terme (mettre sur le devant de la scène, ce qui devrait rester caché), de la nuit de noce des deux jeunes gens. Dieu y est associé par l'intermédiaire des anges pour veiller à la « trinité humaine²³ ».

L'auteur personnalise néanmoins le mot « idéal » en le faisant précéder de possessifs⁷, ce qu'il résume par une sentence : « D'ailleurs, qui est-ce qui atteint son idéal⁸ ? » Paradoxalement, il crée une catégorie : « cet idéal étrange réalisé dans l'humanité par quelques hommes tels que Machiavel, Bacon et Mirabeau, le grandiose abject⁹ », et la dérivation de *idée* est pour lui l'occasion d'une critique mi-figue, mi-raisin de l'Empire et des idéologues : « L'idéal, sous ce règne de la matière splendide, avait reçu le nom étrange d'idéologie¹⁰. »

Conclusion

Le problème politique du *bonheur* renvoie à la double appartenance de l'individu à lui-même et à la société. Contre l'*Anankè* romantique et l'affirmation sadienne qu'on détruit obligatoirement l'objet de son désir, Hugo réclame la fraternité, l'harmonie entre l'homme social et l'homme privé, la conciliation du droit institutionnel et du droit naturel. Il fait dire à Gwynplaine, dans *L'Homme qui rit*, lors de son discours à la Chambre des Lords : « Je suis un monstre, dites-vous. Non, je suis le peuple. Je suis une exception ? Non, je suis tout le monde¹¹. » L'identification à un *autrui* égal et collectif permet l'acceptation de soi. Après la mort de Léopoldine et le coup d'État de décembre 1851, Hugo fait des *Misérables* le catéchisme de cette nouvelle croyance et prêche la réconciliation des jumeaux antagonistes. Certes, ils mourront dans le roman, le Gavroche grotesque et le Gavroche sublime confondus, Enjolras et Grantaire finalement main dans la main ; mais le processus optimiste est engagé. Si dans *Quatrevingt-Treize*, Cimourdain se suicide parce qu'il a tué son fils spirituel au nom de lois violentes qu'il aurait fallu enfreindre comme individu, et si, dans *Les Misérables*, la

18. *Ibid.*, p. 411.

19. *Ibid.*, p. 19.

20. *Ibid.*, p. 411.

21. *Ibid.*, p. 792.

22. *Les Misérables*, p. 1086.

23. *Ibid.*

7. Voir *Index*.

8. *Les Misérables*, p. 20.

9. *Ibid.*, p. 993. Et il ajoute Paris, parmi les monuments.

10. *Ibid.*, p. 278.

11. *L'Homme qui rit*, *Roman III*, p. 744.

fatalité sociale ferme la bouche de tous les personnages sur les vraies origines de Cosette et ponctuellement sur le passé de Jean Valjean, dans l'un et l'autre cas, la responsabilité en revient à l'époque dont la violence ne permet ni la liberté, ni l'égalité, ni la fraternité. C'est ce sur quoi Hugo incite à réfléchir comme horizon de l'Histoire. En marge, le mythe de Caïn est minoré comme tel en la personne de Montparnasse¹, et sa réversibilité permet à Jean Valjean d'être un « Caïn tendre² ».

« Il y a plus de choses sur la terre et dans le ciel, Horatio, qu'il n'en est rêvé dans votre philosophie³ » – c'est ce que devait se dire l'auteur des *Misérables* en réfléchissant à la relation entre l'homme et l'universel. Le contenu des pages philosophiques écrites en parallèle avec le roman, publiées en 1908 par les exécuteurs testamentaires sous le titre *Préface philosophique* (sous-entendu *aux Misérables*) irrigue l'oeuvre de ce qu'on pourrait nommer un fantastique cosmique⁴. Contrairement au matérialisme tranquillement athée de Diderot, la pensée sur la matière est chez Hugo tourmentée et inquiète. La dichotomie matière / âme et sa liaison fatale fonde sa pensée politique et sociale, et à plus forte raison sa pensée morale. La nature est à la fois fascinante et violente pour lui, d'une violence qui exclut souvent la part transcendante de l'homme. On en trouve l'écho – à la limite du pessimisme – dans *Les Travailleurs de la mer* à propos des vents du large :

D'où viennent-ils ? De l'incommensurable [...]. On dirait que l'intelligence humaine les inquiète et ils se hérissent contre elle. L'intelligence est invincible, mais l'élément est imprenable. Que faire contre l'ubiquité insaisissable ? [...]. Ils sont les impalpables tenaces. Comment en venir à bout ? [...]. Ils ont la dictature du chaos. Ils ont le chaos. Qu'en font-ils ? On ne sait quoi d'implacable [...]. Ils ont l'air par moments de cracher sur Dieu⁵.

Cette relation de fascination / épouvante avec la nature se retrouve dans sa vision déshumanisée du bas-fond social, où apparaît la métaphore de la bestialité (« Elles [les créatures des bas-fonds] sont brutalement voraces, c'est-à-dire féroces, non à la façon du tyran, mais à la façon du tigre⁶ »), qui est aussi « la protestation de la matière⁷ ». Pour réconcilier l'âme et la matière, Hugo fera donc la preuve par Dieu et par l'amour, en confiant au premier, dans les éternels échanges du cosmos, la sauvegarde de notre « moi latent⁸ » au sein de son moi universel.

Politiquement, la pensée sur l'universel rejoint l'idée d'internationalité. Dans sa lettre à M. Daelli, l'auteur l'affirme comme thème majeur de la réception du roman en Italie :

Quant à moi, j'ai écrit pour tous, avec un profond amour pour mon pays, mais sans me préoccuper de la France plus que d'un autre peuple. À mesure que j'avance dans la vie, je me simplifie, et je deviens de plus en plus patriote de l'humanité. Ceci est d'ailleurs la tendance de notre temps et la loi de rayonnement de la

1. « La première grisette qui lui avait dit : Tu es beau, lui avait jeté la tache de ténèbres dans le cœur, et avait fait un Caïn de cet Abel », *Les Misérables*, p. 573.

2. *Ibid.*, p. 1108.

3. Shakespeare, *Hamlet*, acte 1, scène 5.

4. Voir le chapitre « Philosophie » dans l'ouvrage de Jean-Marc Hovasse, dont nous citons le début : « À l'époque où les tables tournaient à Jersey, Victor Hugo fait régulièrement allusion à un livre – qu'il aurait écrit vingt-cinq ou quinze ans plus tôt, ou encore qu'il était “en train de faire” – que les révélations nouvelles confirmaient point par point [...] Il est vrai que la première utilité qu'il avait trouvée à l'engouement nouveau était l'objet même de ce nouvel écrit : combattre l'athéisme républicain en apportant les preuves de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme – autrement dit critiquer *La Critique de la raison pure*, reprendre le dialogue commencé par l'âne Patience avec le projet éminemment romantique dans son ambition démesurée d'éclairer les Lumières, de démontrer ce que Kant avait établi comme indémontrable. » (*Op. cit.*, t. II, p. 619.)

5. *Les Travailleurs de la mer*, Roman III, p. 254-255.

6. *Les Misérables*, p. 571.

7. *Ibid.*

8. « Le moi visible n'autorise en aucune façon le penseur à nier le moi latent. » *Ibid.*, p. 136.

révolution française ; les livres, pour répondre à l'élargissement croissant de la civilisation, doivent cesser d'être exclusivement français, italiens, allemands, espagnols, anglais, et devenir européens ; je dis plus, humains. De là une nouvelle logique de l'art, et de certaines nécessités de composition qui modifient tout, même les conditions, jadis étroites, de goût et de langue, lesquelles doivent s'élargir comme le reste [...]. En somme, je fais ce que je peux, je souffre de la souffrance universelle, et je tâche de la soulager, je n'ai que les chétives forces d'un homme, et je crie à tous : aidez-moi¹ !

La transition de « européens » à « humains » indique le passage du rêve d'une Europe uniformisée dans la perspective de la république et des Droits de l'Homme à un universel mondialisé au nom de l'humanité toute entière². L'idée de Paris comme capitale universelle, déjà défendue par Anacharsis Cloots sous la Révolution, est une idée majeure du roman. Hugo la défendra encore en 1871 dans *La Question de Paris*, au moment où l'Assemblée de Bordeaux, qui venait de capituler devant la Prusse et s'apprêtait à signer le Traité de Francfort, cherchait une autre capitale pour la France :

Par son initiative, par son cosmopolitisme, par son impartialité, par sa bonne volonté, par ses arts, par sa littérature, par sa langue, par son industrie, par son esprit d'invention, par son instinct de justice et de liberté, par sa lutte de tous les temps, par son héroïsme d'hier et de toujours, par ses révolutions, Paris est l'éblouissant et mystérieux moteur du progrès universel³.

Les Misérables désigne le *progrès* comme élément majeur du devenir de l'humanité. C'est le concept révolutionnaire par essence au sens politique et astronomique du terme ; il ouvre l'avenir et accomplit le cycle. Il permet à l'utopie d'être performante. Il inclut la science à condition qu'elle se donne pour but « le ralliement humain⁴ ». C'est de lui que dépend l'optimisme du message.

1. *Lettre à M. Daelli, Roman II*, p. 1155.

2. On retrouve, dans l'emploi que Hugo fait de ce nom, l'influence de Pierre Leroux.

3. *Actes et Paroles III, Politique*, p. 764.

4. *Les Misérables*, p. 411.

3^e PARTIE.

Ce que valent les mots.

CHAPITRE I : *Bilan linguistique de l'étude lexicale : méthodologie.*

Syntagme et / ou paradigme

Sous peine de réduire le vocabulaire politique et social à n'être qu'une simple nomenclature sous formes de listes dont l'intérêt est forcément limité, on ne peut séparer les noms de leur relation avec d'autres mots, présents sur l'axe syntagmatique, ni ignorer les termes implicites de l'axe paradigmatique virtuellement présents par opposition¹ au sens saussurien du terme. L'axe syntagmatique est horizontal et correspond à l'ordre d'enchaînement des mots selon les impératifs propres à la langue. Nous avons utilisé, pour en étudier les grandes lignes, la notion de marque (marques de nombre et de genre), – en considérant la marque comme un procédé d'insistance –, et la dérivation et la nominalisation, qui replacent le nom dans sa problématique transformationnelle. L'axe paradigmatique est vertical et contient le vocabulaire implicite de la commutation* ; le paradigme choisi concerne soit un radical commun (*insurrection / insurgé*), soit un suffixe commun (*insurrection / révolution*), soit un sens presque équivalent (*peuple / foule*). C'est l'axe où Ferdinand de Saussure place les *associations*^{2*}, et que Roman Jakobson nomme axe métaphorique :

Pour Jakobson, l'interprétation de toute unité linguistique met en œuvre à chaque instant deux mécanismes intellectuels indépendants ; comparaison avec les unités semblables (= qui pourraient donc lui être substituées, qui appartiennent au même paradigme), mise en rapport avec les unités coexistantes (= qui appartiennent au même syntagme). Ainsi le sens d'un mot est déterminé à la fois par l'influence de ceux qui l'entourent dans le discours, et par le souvenir de ceux qui auraient pu prendre sa place [...]. Cette dualité a, pour Jakobson, une grande généralité. Elle serait à la base des figures de rhétoriques les plus employées par « le langage littéraire » ; la métaphore (un objet est désigné par le nom d'un objet semblable), et la métonymie (un objet est désigné par un objet qui lui est associé dans l'expérience) relèveraient respectivement de l'interprétation paradigmatique et syntagmatique, si bien que Jakobson prend parfois comme synonymes *syntagmatique* et *métonymique*, *paradigmatique* et *métaphorique*³.

Pour offrir des exemples précis des possibilités qu'offre cette étude, nous avons suivi Jakobson dans le maintien des deux axes autonomes, et fonctionnant séparément. L'étude qui suit est destinée à faciliter l'exploitation des énoncés contenus dans l'*Index*. Elle n'a pas vocation à être exhaustive, mais elle répond à la fois à la détermination syntagmatique des noms et aux variations sémantiques de leur emploi.

1. Pour F. de Saussure, un mot ne prend de valeur significative que par contraste et opposition avec d'autres mots auxquels il a été préféré.

2. Voir F. de Saussure, « Les rapports associatifs », *Cours de linguistique générale*, Bibliothèque scientifique Payot, 1972, p. 173 sqq.

3. Les auteurs du *NDESL* résument ainsi (p. 274-275) le chapitre II des *Essais de linguistique générale*, texte difficile de Roman Jakobson, Seuil, coll. « Points », 1963.

I. L'importance de l'axe syntagmatique.

1. Les marques¹.

Masculin, féminin : la politique est un monde d'hommes où les femmes sont des symboles

Le système des marques est binaire et oppose le féminin au masculin, mais la marque de genre est purement formelle. Concernant les inanimés et les abstraits, elle est purement formelle et n'opère qu'un classement d'aspect lié à la dérivation². Les suffixes sont l'élément majeur de la détermination du genre en français, car ils renvoient à des formes étymologiquement déjà marquées, sans qu'il y ait une féminisation significative des concepts. Le problème se pose néanmoins pour les déverbaux et les mots racines dont le genre a souvent changé sur l'axe diachronique³. Ce n'est pas le *e* final articulatoire d'*émeute* qui en fait un nom féminin mais l'usage⁴. L'opposition des genres ne concerne donc pas le vocabulaire politique et institutionnel du corpus, sinon symboliquement pour des noms comme *république* que la statuaire et l'iconographie incarnent dans une figure de femme ; le sexe féminin est présent, en revanche, dans les noms d'animés.

Les suffixes hérités du grec ancien et du latin déterminent le genre pour les noms terminés par *ité, ie, erie, ition, ution, ation, ure, ance, ence* et *esse* ; ils sont la première marque du féminin. Le rôle du déterminant est alors de confirmer la marque, ce qui explique qu'en cas d'éllision de l'article devant une voyelle ou un *h* muet, des syntagmes* comme *l'irruption* et *l'infraction* soient encore lus comme des féminins. Dans ce cas le choix du déterminant peut devenir un procédé d'insistance ; l'indéfini « une » lorsqu'il détermine le nom « insurrection » lui confirme son genre, l'adjectif démonstratif a la même fonction ; le choix du scripteur en la matière n'est donc pas indifférent. « Il y a de certaines agitations qui remuent le fond des marais et qui font monter dans l'eau des nuages de boue⁵ », écrit Hugo pour dénoncer les provocations policières lors de l'enterrement du général Lamarque, choisissant l'adjectif indéfini marqué et non l'article neutre « des » devant le nom « agitations ». Le syntagme nominal, « la coalition européenne⁶ », trois fois marqué au féminin, est de même un mot qui pointe l'adversaire.

Beaucoup de noms féminins du vocabulaire événementiel et politique, affectés des suffixes *ession, ition, ation, ution, action, ection* se divisent en deux ensembles, l'un laudatif, l'autre dépréciatif, selon une gradation progressive. Certains constituent même un empyrée des mots féminins par leur origine religieuse et philosophique. *Révolution* et *insurrection* sont nés de la pensée latine chrétienne. *Insurrection* provient d'une forme renforcée de *subrectio* qui en latin désigne l'acte abouti de se dresser. Arnobius, rhéteur africain des 2^e et 3^e siècles ap. J.-C., auteur de *Disputationes adversus nationes*, en fait le synonyme d'*erection*. *Résurrection* précise Arator qui mit en vers les *Actes des Apôtres* au 6^e siècle ap. J.-C. Victor Hugo lui fait écho en reprenant le mot à la rime : « Parfois, insurrection, c'est résurrection⁷. »

1. Nous soulignons les marques du féminin pour plus de clarté.

2. Les suffixes viennent de formes verbales dont l'aspect est l'indice de la façon dont s'effectue l'action. Voir Jean Dubois, *Grammaire structurale du français, nom et pronom*, Larousse, coll. « langue et langage », t. II, 1965.

3. Les noms commençant par une voyelle et terminés par un *e* articulatoire, sont restés au masculin jusqu'au XVI^e siècle.

4. *Émeute* est sans marque quand il est seulement précédé de l'article éllidé. Dans le long parallèle entre l'*émeute* et l'*insurrection* (*Les Misérables*, p. 830-831), l'absence de marque de genre concernant *émeute* et l'absence de substituts pronominaux est un procédé de soulignement en creux de l'affrontement des deux noms.

5. *Ibid.*, p. 836.

6. *Ibid.*, p. 271.

7. *Ibid.*, p. 831.

Le nom « insurrection » étant très rarement qualifié, il y a un effet d'insistance dans la répétition des marques féminines dans un énoncé concernant juin 1848 : « En admettant que la gigantesque et ténébreuse insurrection de juin fût composée d'une colère et d'une énigme [...] ¹ » ; l'accumulation des féminins et de leurs déterminants dans cet énoncé où le nom est lui-même quatre fois marqué produit un effet d'euphonie ; ce n'est sans doute pas un hasard, s'il s'agit de l'insurrection par laquelle, quatorze ans après, Hugo est encore ébranlé.

Le nom « révolution » figure, lui, dans *La Cité de Dieu* de Saint-Augustin : c'est le tour et le retour des âmes dans la métempsycose. Des âmes, on est passé aux planètes, et, au xvi^e siècle, sous l'influence du supin *revolutum*, l'idée de changement définitif a fait son apparition. Il échoira à l'Angleterre, en 1688, de donner au nom son sens politique faisant triompher l'histoire contre Saint-Augustin. Le syntagme nominal « la révolution française » triple la marque dans beaucoup d'énoncés, même si, dans un nombre tout aussi grand, l'auteur ne juge pas utile de répéter l'adjectif². D'une façon générale, la marque est peu redondante. Le néologisme *édénisation*, l'acmé des dérivés positifs, est sans insistance féminisante : « l'édénisation du monde³ », écrit Hugo ; mais *oppression*, qui figure à l'opposé parmi les divinités infernales hostiles aux hommes et à la République – chez Cicéron entre autres –, ne répète pas non plus la marque de genre. Le mot « transition », en revanche, composé de deux morphèmes* lexicaux signifiant le passage, est incarné par Louis-Philippe qui est, trois fois au féminin, « la transition régnante⁴ ».

Les noms en *ie* des régimes politiques ont hérité de la terminaison grecque *ia*. Les mots essentiels, *monarchie*, *démocratie*, *anarchie*, *aristocratie*, *oligarchie*, *tyrannie* et *ochlocratie* mettent donc au féminin beaucoup de formes de gouvernement, mais ils sont modérément marqués. Le nom « démocratie » l'est trois fois dans un seul énoncé, toujours à propos de Louis-Philippe : « La démocratie indignée le lui reprochait⁵ », *le* étant 1830. Dans deux énoncés sur trois *anarchie* est deux fois marqué en rapport logique avec le gamin : « Toute l'anarchie est dans le gamin⁶ » et « [...] l'anarchie libre penseuse du mioche faubourien [...] ⁷ ». *Agonie*, associé par analogie au vocabulaire politique, est marqué deux fois dans un contexte événementiel tragique pour évoquer la mort des héros : « Cette agonie et cette immortalité vont se mêler et composer notre mort⁸ », proclame Enjolras sur la barricade ; Hugo insiste : « une telle agonie⁹ ». Plus banalement, les *amnisties* sont « singulières¹⁰ » et les *péripiéties* « très diverses¹¹ ». Le nom « bourgeoisie », d'étymologie moins glorieuse, est marqué de façon régulière (« la bourgeoisie »), trois fois grâce à l'adjectif dans le syntagme : « la bourgeoisie locale¹² », et quatre fois dans un énoncé à la gloire de M. Gillenormand : « l'homme d'un autre âge, le vrai bourgeois complet et un peu hautain du xviii^e siècle, portant sa bonne vieille bourgeoisie de l'air dont les marquis portaient leur marquisat¹³. » Le xvi^e siècle et Thomas Moore ont ajouté *utopie* au vocabulaire politique. Peu marqué, le nom l'est une seule fois doublement dans le contexte du progrès scientifique : « une utopie, un bateau à

1. *Ibid.*, p. 929.

2. Voir *Index*.

3. *Les Misérables*, p. 675.

4. *Ibid.*, p. 659. Sans doute est-il déjà une royauté qui passe.

5. *Ibid.*, p. 664.

6. *Ibid.*, p. 459.

7. *Ibid.*, p. 463.

8. *Ibid.*, p. 942.

9. *Ibid.*, p. 989.

10. *Ibid.*, p. 484.

11. *Ibid.*, p. 258.

12. *Ibid.*, p. 9.

13. *Ibid.*, p. 473.

vapeur¹ ». Mais à l'échelle de la phrase entière et en liaison avec la répétition de *elle* comme substitut, la marque du féminin peut être insistante ; c'est le cas lorsque Hugo analyse l'échec de l'insurrection de juin 1832 :

L'utopie qui s'impatiente et devient émeute sait ce qui l'attend ; presque toujours elle arrive trop tôt. Alors elle se résigne, et accepte stoïquement, au lieu du triomphe la catastrophe. Elle sert, sans se plaindre, et en les disculpant même, ceux qui la renient, et sa magnanimité est de consentir à l'abandon. Elle est indomptable contre l'obstacle et douce envers l'ingratitude².

Les autres dérivés suffixaux sont moins représentés, mais l'économie des marques de genre les concerne tout autant. Les noms ayant une voyelle à l'initiale et précédés de l'article élide – voire du masculin « son » dans le cas d'un possessif – sont rarement marqués plus de deux fois ; c'est le cas d'« autorité royale », d'« autorité publique » et d'« autorité souveraine », par exemple³. Le suffixe « -erie » indiquant l'activité au féminin avec *chouannerie*, *jacquerie*, *tuerie* et l'appartenance à un groupe avec *gaminerie*⁴, est peu productif d'autre part. Des quatre noms, seul le dernier est marqué trois fois dans deux énoncés où l'auteur évoque « la gaminerie parisienne ». Néanmoins, si l'on va au-delà du syntagme nominal, dans une proposition de forme attributive, certains énoncés sont plus féminisés ; analysant le concept de religion tel que le conçoit Javert, Hugo écrit : « Pour lui, l'autorité ecclésiastique était la première de toutes [...] »⁵. Concernant *puissance* et *majesté* dans un contexte où triomphent la nature, la mer et le vent, la marque féminine est plusieurs fois réitérée dans les noms qui s'affrontent par vagues successives : « Il vient une heure pourtant [...] où toute cette puissance et toute cette majesté [celle d'un vaisseau de ligne] s'abîment dans une puissance et une majesté supérieures »⁶. Ceci reste néanmoins une exception.

L'économie de la marque de genre et sa réduction bien souvent au minimum (deux marques pour les noms commençant par une consonne, une seule pour les autres) n'arrive pas à affaiblir l'impact de tous les noms féminins qui envahissent le champ lexical de la politique grâce à la suffixation et à l'étymologie : héritage antique qui fait de la république et de la démocratie les déesses mères qu'honore Victor Hugo⁷. Inversement le cas non marqué, le masculin, contribue peu, à valoriser les noms de système que l'auteur apprécie modérément, voire pas du tout. Dans le vocabulaire des événements, on pourrait, en revanche, lire une complémentarité des actions abouties de la suffixation féminine en *ion* et des noms masculin en *ement* à valeur de résultat viril. Les deux vocabulaires s'avèrent en effet indispensables l'un à l'autre. Sans *mouvement*, *fourmillement*, *bouillonnement*, *tremblement*, *soulèvement*, il n'y a pas de *révolution* ni même d'*insurrection*. Mais ceci relève de la sémantique et non d'une transformation suffixale. L'homonymie produit de même de faux couples et *la droite* n'est pas le féminin *du droit*⁸. Quand il s'agit d'animés, l'opposition masculin / féminin réapparaît.

1. *Ibid.*, p. 96.

2. *Ibid.*, p. 975.

3. Voir *Index*.

4. *Ibid.*

5. *Les Misérables*, p. 236. Cette faiblesse de Javert l'empêche de soupçonner sœur Simplice de mensonge.

6. *Ibid.*, p. 293.

7. De façon moins romantique, les noms grecs au féminin viendraient des neutres pluriel en *a* ; le statut de la femme se rapprochant de celui des choses dans la Grèce antique et, par contre-coup étymologique, à Rome, l'hypothèse est plausible.

8. « Quand j'étais élève chez Gros, au lieu de barbouiller des tableaux, je passais mon temps à chiper des pommes ; rapin est le mâle de rapine » dit Grantaire par plaisanterie. (*Ibid.*, p. 527.)

Les couples

Femme et *filles* représentent l'essentiel des occurrences des noms d'animés marqués au féminin. De façon moins abondante, il existe des masculins qui ont un dérivé au féminin dans le vocabulaire des catégories sociales : *le boutiquier* a pour pendant *la boutiquière*, *l'ouvrier*, *l'ouvrière*, *le bourgeois*, *la bourgeoise*, *le paysan*, *la paysanne*. L'ouvrière n'est pas associée à l'ouvrier dans les énoncés assez nombreux la concernant¹. Le nom est rarement plus de deux fois marqué, à l'exception de deux énoncés intéressants, l'un Fantine, « *cette petite ouvrière*² », l'autre, « *une vieille ouvrière*³ » qui lui est hostile. Souvent les noms au féminin ont une valeur affective, voire dépréciative (*filles*, par exemple, dans la bouche de Javert qualifiant Fantine⁴). Hugo y a recours pour les formes adjectives et nominales de *bourgeoise* et de *boutiquière*⁵. Tous les énoncés de *bourgeoise*, comme adjectif, sont péjoratifs : c'est « une société *boutiquière* et *bourgeoise* » qui maintient la peine de mort à la barrière Saint-Jacques, comme « Grève *bourgeoise* »⁶. Pour le nom, Hugo délègue à monsieur Gillenormand le soin de qualifier la « *bourgeoise* » en couple avec son équivalent masculin : « Aujourd'hui on est sérieux. Le bourgeois est avare, la *bourgeoise* est prude ; votre siècle est infortuné⁷. » *Grisette*, diminutif féminin, cristallise, en revanche, dans un énoncé le maximum de féminité grâce à la rime redondante dont M. Gillenormand est aussi l'émetteur : « il a eu ses *légèretés* aussi, lui, et ses *amourettes*, et ses *grisettes*, et ses *Cosettes* [...] »⁸. *Prostituée*, peu présent au singulier (deux occurrences), n'a aucune occurrence au pluriel ; *filles publiques*, en revanche, figure dans huit énoncés⁹. Hugo avait prévu, sur ce sujet pour la troisième partie, un livre intitulé poétiquement : *Les Fleurs*, qu'il retira de l'édition définitive¹⁰. Quant aux titres nobiliaires, *baronne*, *duchesse*, etc., ils appartiennent aux épouses des barons et des ducs. Aucune de ces femmes n'est titrée de manière autonome, reflet d'un monde fondé sur le mérite masculin. L'héroïne n'est certes pas obligée d'épouser un héros, mais le nom n'a pas d'occurrence dans le roman. Fantine est pour Jean Valjean, « la martyre qui est ici-bas¹¹ », mais le féminin *insurgée* n'existe pas ; il est diégétiquement écrit qu'Éponine est sur la barricade par *amour*, et Gibelotte et Matelote font de la charpie rue de la Chanvrerie comme prototype, pourrait-on dire, de la Croix-rouge.

Le neutre et le temps

La langue française, au contraire de l'allemande, ne connaît pas le neutre. À peine signale-t-on le pronom « tout » comme exemple du genre. Tout substantif est sexué par son déterminant, et la sentinelle, bien que virile, est marquée au féminin ; le dentiste, même femme, est du masculin (excepté dans le parler populaire où, plus respectueux des sexes, on va chez *la dentiste*). Le pluriel maintient aussi la règle s'il y a qualification : les ténèbres sont *épaisses*. Hugo crée pourtant ce qu'on appelle le neutre en employant comme substantifs des adverbes de temps sans détermination ; ce sont : *jadis*, *hier*, *aujourd'hui*, *demain*. Cette neutralité temporelle relaye d'autres énoncés où les noms masculins d'*avenir* et de *passé*,

1. La *paysanne* n'est pas davantage associée au *paysan*. Voir *Index*.

2. *Les Misérables*, p. 102.

3. *Ibid.*, p. 146.

4. *Ibid.*, p. 157. Sur quatre occurrences de *bigot*, trois sont au féminin, par exemple (voir *Index*). La plupart du temps, *portière* ne renvoie pas, non plus, à des personnages sympathiques.

5. Voir *Index*.

6. *Les Misérables*, p. 342, 662.

7. *Ibid.*, p. 1066.

8. *Ibid.*, p. 1055.

9. Voir *Index*.

10. Voir Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. II, p. 686 à 688.

11. *Les Misérables*, p. 159.

s'opposent de manière radicale dans une histoire de la rupture, où le *présent* est néanmoins l'enjeu d'un éventuel compromis¹.

Dans le livre IX des *Confessions*, Saint-Augustin estime comme illusoire la division du temps en trois « modes », au nom de l'éternité qui est d'essence divine : « C'est donc improprement que l'on dit : " Il y a trois temps, le passé, le présent, le futur". Plus exactement dirait-on peut-être : " Il y a trois temps, le présent du passé, le présent du présent, le présent du futur ". Ces trois modes sont dans notre esprit, et je ne les vois point ailleurs. Le présent des choses passées, c'est la mémoire ; le présent des choses présentes, c'est la vision directe ; le présent des choses futures, c'est l'attente². » Cette conception idéaliste et subjective crée un présent d'attente qui n'a plus de rapport avec la vision directe, donc avec le réel. On constate ce télescopage du présent et du futur au début des amours de Marius, Hugo décrivant ce dernier comme vivant dans l'attente et oubliant *aujourd'hui* : « Le lendemain, – car il ne vivait que de lendemain en lendemain, il n'y avait, pour ainsi dire, plus d'aujourd'hui pour lui, – il ne trouva personne au Luxembourg [...]³. » Cette attente de Marius n'est pas très éloignée de l'attente d'Enjolras prédisant l'*avenir* : « Alors plus rien de semblable à la vieille histoire ; on n'aura plus à craindre, comme aujourd'hui, une conquête, une invasion, une usurpation [...]. Amis, l'heure où nous sommes et où je vous parle est une heure sombre ; mais ce sont là les achats terribles de l'avenir⁴. » Certes *aujourd'hui* reste un adverbe dans sa phrase, et le nom « avenir » relaie *demain*, mais les deux pensées renient le présent, l'une au nom de l'amour, l'autre de l'héroïsme, dans deux doxa sacrificielles identiques. Pour l'auteur, de façon plus optimiste et au nom du progrès, le couple *demain* / *aujourd'hui* fusionne : « Voulez-vous vous rendre compte de ce que c'est que la révolution, appelez-la Progrès [...] et voulez-vous vous rendre compte de ce que c'est que le progrès, appelez-le Demain. Demain fait irrésistiblement son œuvre, et il la fait dès aujourd'hui⁵. » Temps abstrait et neutre de l'utopie qui fait disparaître les repères que sont les faits⁶.

La relation *hier* / *jadis* / *aujourd'hui*, comme celle de *passé* / *avenir* est factuelle. *Jadis* s'incarne ponctuellement dans la civilisation d'Ancien Régime, avec le personnage masculin du grand-père de Marius : « [...] ce fut une noce bonne enfant. On eût pu y convier le bonhomme Jadis. Du reste il y était dans la personne du bonhomme Gillenormand⁷. » Sous la Restauration, de manière moins ludique, l'ultracisme de la noblesse émigrée méprise *hier*, la période napoléonienne⁸. Sous la monarchie de Juillet, *hier* est l'opposition aux Bourbons qui doit combattre *aujourd'hui*, l'opposition à Louis-Philippe : « Le gouvernement de 1830 eut tout de suite la vie dure. Il dut, né d'hier, combattre aujourd'hui⁹. » Envolée pour raison d'utopie, l'histoire revient en force quand il s'agit du passé historique. Mais malgré cet ancrage dans la politique et ses conflits que traduisent les énoncés, la neutralité temporelle

1. Voir ces mots à l'*Index*.

2. Cité par André Vergez et Denis Huisman dans *Histoire des philosophes illustrée par les textes*, Fernand Nathan, 1966, p. 93.

3. *Les Misérables*, p. 567.

4. *Ibid.*, p. 941.

5. *Ibid.*, p. 276.

6. Enjolras l'exprimait en concluant : « Les souffrances apportent ici leur agonie, et les idées leur immortalité. » (*Ibid.*, p. 942.)

7. *Ibid.*, p. 1085.

8. « Jadis méconnaissait Hier. » (*Ibid.*, p. 493.)

9. *Ibid.*, p. 663.

reste un phénomène d'insistance sur la relation allégorique du temps avec lui-même¹.

Les marques de nombre : le pluriel

Le pluriel, cas marqué, est minoritaire dans l'ensemble des énoncés ; il témoigne de la nature comptable du référent, mais peut aussi créer la polysémie : *peuples* au pluriel a un sens ethnique, puis signifie *nations* ; au singulier, *le peuple* est une utopie en marche quand il s'agit du peuple citoyen, et une réalité souffrante et fluctuante quand il s'agit du nom collectif. Concernant les animés et leur rapport aux choses, le pluriel confirme le droit de chaque individu à se multiplier et à posséder. Comme les êtres dont elles sont la métonymie, les œuvres concrètes des hommes abondent au pluriel autant qu'au singulier ; c'est le cas pour *les barricades* et les constituants de lieux que sont *les rues* et *les faubourgs*, témoins du *fourmillement* révolutionnaire, pour reprendre un mot cher à Hugo². Les noms, *homme*, *femme*, *enfant*, fournissent les gros contingents de la marque ; il s'y ajoute les animaux, au sens propre, comme les *chevaux* de Waterloo, ou analogique, comme les *abeilles* du progrès ou de la révolte³. Dans l'ordre professionnel et militant, *ouvriers* et *insurgés* s'unissent dans plusieurs énoncés, et leur antonyme, *bourgeois*, sert de repoussoir avec une connotation de ridicule et de mépris due plusieurs fois à Gavroche et au *gamin* : « Il a ses jeux à lui, ses malices à lui dont la haine des bourgeois fait le fond [...] »⁴. Le titre du livre, *Les Misérables*, indique la pluralité de ceux qui sont sa matière même. Ce pluriel pèse lourd dans le vocabulaire de la question sociale avec ses presque équivalents, *indigents*, *pauvres*, *malheureux* : « [...] d'ailleurs il y a un point où les infortunés et les infâmes se mêlent et se confondent, dans un seul mot, mot fatal, les misérables [...] »⁵. Ce mot désigne aussi *les bandits*, version criminelle des *misérables*, groupe social malheureux et dangereux, auquel il faut adjoindre *les galériens* et *les bagnards*. Au singulier le mot s'abstrait dans une typologie : *le misérable* est une espèce qui s'excuse d'être là : « Le misérable, toutes les fois qu'il a le temps de penser, se fait petit devant la loi et chétif devant la société ; il se couche à plat ventre, il supplie ; il se tourne du côté de la pitié ; on sent qu'il se sait dans son tort »⁶.

La pluralité affaiblit la valeur conceptuelle des noms abstraits en les concrétisant (*la lumière*, *les lumières*) ou en les multipliant. Lorsque Victor Hugo écrit : « Jusqu'à ce que l'ordre, qui n'est autre chose que la paix universelle, soit établi, jusqu'à ce que l'harmonie et l'unité règnent, le progrès aura pour étapes les révolutions⁷ », il exprime l'idée, par l'emploi du nom au pluriel, – idée qui sera reprise par Paul Valéry pour les civilisations – que les révolutions sont, sinon *mortelles*, du moins transitoires ; non seulement les révolutions, mais les institutions, les lois, les œuvres, etc. Pourtant, dans une vision déterministe de l'histoire, le sens pluriel de *révolution* est unifié grâce au concept de *la révolution française* : « Depuis

1. On peut peut-être constater, dans ce cas, le début du processus d'intemporalité qui a lieu lorsque Hugo considère l'histoire à l'échelle d'un déterminisme supérieur à celui des faits humains : « Une force composée de terre et de ciel, résulte de l'humanité et la gouverne [...] aidée de la science qui vient de l'homme et de l'événement qui vient d'un autre, elle s'épouvante peu de ces contradictions [...] » (*Ibid.*, p. 791.)

2. Même au singulier, la barricade est multipliée par les pluriels de tous les éléments qui la constituent ; c'est le cas de la barricade Saint-Antoine : « On y voyait, dans un pêle-mêle plein de désespoir, des chevrons de toits, des morceaux de mansardes avec leur papier peint, des châssis de fenêtres avec toutes leurs vitres plantés dans les décombres, attendant le canon, des cheminées descellées, des armoires, des tables, des bancs, un sens dessus dessous hurlant, et ces mille choses indigentes, rebuts même du mendiant, qui contiennent à la fois de la fureur et du néant. » (*Ibid.*, p. 927.)

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 458.

5. *Ibid.*, p. 589.

6. *Ibid.*, p. 787.

7. *Ibid.*, p. 976.

1792 toutes les révolutions de l'Europe sont la révolution française¹. » Inversement, quand il s'agit du nom *religion*, le pluriel et le singulier sont des antonymes : « Nous sommes pour la religion contre les religions². »

Le pluriel de *travail* dans *Les Misérables* est *travaux forcés*. *Travaux* seul est une forme signifiante différente de *travail*, et pourrait être lexicalisé à part, si les deux noms n'avaient pas la même valeur. « Travaux forcés » peut être considéré en revanche comme un nom composé et les orateurs de la question sociale au XIX^e siècle se gardent bien de confondre, *le travail*, conçu comme droit et gage de la dignité du travailleur, avec *les travaux forcés* du forçat³. Or, c'est ce que Hugo réalise avec le nom « travail », lorsque Jean Valjean fait la leçon à Montparnasse : « Le travail est la loi ; qui le repousse ennui l'aura supplice⁴. » La généralisation est pessimiste et l'alternative peu séduisante. Hugo refuse au jeune bandit d'être convaincu des aspects plurivoques et valorisants du nom, et prolonge la malédiction biblique dans l'univers historique et social du roman. On retrouve cette notion de travail forcé, pour ainsi dire existentiel, dans le jugement porté sur Marius devenu paresseux pour cause d'idéal :

C'est-à-dire qu'il passait quelquefois des journées entières à songer, plongé et englouti comme un visionnaire dans les voluptés muettes de l'extase et du rayonnement intérieur. Il avait ainsi posé le problème de sa vie : travailler le moins possible du travail matériel, pour travailler le plus possible du travail impalpable ; en d'autres termes, donner quelques heures à la vie réelle, et jeter le reste dans l'infini. Il ne s'apercevait pas, croyant ne manquer de rien, que la contemplation ainsi comprise finit par être une des formes de la paresse ; qu'il s'était contenté de dompter les premières nécessités de la vie, et qu'il se reposait trop tôt⁵.

Paul Lafargue⁶, s'il eût mieux lu Victor Hugo, aurait peut-être été sensible à cette revendication étouffée du droit à la paresse qui court tout au long du roman, non seulement dans cette période de la vie de Marius, mais aussi dans l'oisiveté estudiantine de la plupart des membres de l'A B C, dans les jeux de Gavroche, dans les errances de l'auteur lui-même, et, peut-être aussi dans ces immenses jeux de construction que sont les barricades.

L'impossible et nécessaire totalité : du pluriel au collectif ; « Je suis tout le monde. »

Le nom collectif contient le composant* nombre grâce à certains suffixes : le suffixe « -aille » de *canaille* est un trait sémantique du nombre. Il peut être un dérivé comme dans *multitude* (qualité de ce qui est multiple)⁷, ou résulter d'une extension péjorative comme dans *populace* (de *popolaccio*, *bas peuple* en italien). Dans beaucoup de cas, les collectifs correspondent à des noms-racines⁸, comme *foule*, *masse* et *peuple* ; s'y ajoute le groupe figé*

1. *Ibid.*, p. 292.

2. *Ibid.*, p. 412.

3. On préfère à gauche parler d'*esclavage*, mais le docteur Louis-René Villermé fait remarquer dans son ouvrage en 1840, que la journée des forçats était de dix heures effectives, alors que celle d'hommes, de femmes et d'enfants pouvait atteindre treize heures dans certains ateliers. (*Tableau de l'état physique et moral des ouvriers dans les manufactures de coton, de laine et soie*, en 1840, Union générale d'Éditions, coll. 10-18, 1971, p. 150, en ligne.) La jonction entre *ouvrier* et *forçat* (voir les paroles de *l'Internationale*) se fera d'ailleurs après 1871 et cela n'échappera pas à Paul Lafargue. Voir *infra*.

4. *Les Misérables*, p. 728.

5. *Ibid.*, p. 543.

6. Gendre et secrétaire de Karl Marx, il publia en feuilleton dans *L'Égalité* de Jules Guesde en 1880 *Le Droit à la paresse*, dans lequel il attaque violemment Victor Hugo à qui il reproche de faire l'éloge du travail au nom du progrès. Il fait partie de l'extrême gauche socialiste qui, après 1871, commence à considérer qu'effectivement le concept même de travail est réactionnaire.

7. Hugo met dans la bouche d'une grande dame de la Restauration le néologisme *foultitude*, que l'on signale officiellement comme datant de 1848 dans le vocabulaire politique. (*Ibid.*, p. 777.)

8. Ils sous-entendent une expansion du type complément de nom : une foule de gens, un peuple de..., etc.

tout le monde (qui a une signification politique dans *Les Misérables*), et la synecdoque, *la tourbe*. Le collectif est un trait sémantique du nom, quand il s'agit du mot « peuple » ou de « tout le monde ». Gwynplaine, dans *L'Homme qui rit*, dit « Je suis un monstre [...]. Non, je suis le peuple » et il corrige aussitôt par : « Je suis une exception ? Non, je suis tout le monde¹. » Éponine l'avait dit dans *Les Misérables* : « Vous êtes six ; moi je suis tout le monde². » Revendication emphatique de la solidarité collective, quand elle menace les bandits d'appeler au secours. Le nom collectif est un gage de la totalité mais délivre en même temps les individus de leur responsabilité. L'équivalent négatif de *tout le monde est personne*. Ulysse, prisonnier du cyclope dans *L'Odyssée*, se sauve en disant s'appeler *Personne*. Hugo, réfléchissant à l'échec de l'insurrection, constate avec la même amertume que le cyclope : « Qui accuser ? Personne et tout le monde³. » Cette disparition de l'individu dans la multitude est un problème politique pour l'auteur, à plus forte raison quand deux noms collectifs s'affrontent (« La foule est traître au peuple⁴ »). L'anonymat aggrave alors l'irresponsabilité de cet acteur historique sans visage⁵. Parallèlement le collectif est le partenaire incontournable de la relation à autrui. *La foule, la multitude, la masse* témoignent de la réversibilité du bien et du mal – et même *la canaille* et *la populace* –, que Hugo accepte parce qu'on ne peut pas refuser autrui dans sa globalité : « *Fex urbis*, s'écrie Cicéron ; *mob*, ajoute Burke indigné ; *tourbe, multitude, populace*. Ces mots-là sont vite dits [...]. Regardez à travers le peuple et vous apercevrez la vérité⁶. »

À l'opposé des mots de sens collectif qui renvoient à une totalité qui peut être sublimée, se trouve l'indéfini *on* que Hugo dénonce par la voix de M. Gillenormand. Hugo emploie ce *grand bourgeois* d'autrefois, à dénoncer la moderne bourgeoisie d'affaires et le système dominant dont elle est le moteur social :

Dans ce siècle, on fait des affaires, on joue à la Bourse, on gagne de l'argent, et l'on est pingre. On soigne et on vernit sa surface ; on est tiré à quatre épingles, lavé, savonné, ratissé, rasé, peigné, ciré, lissé, frotté, brossé, nettoyé au dehors, irréprochable, poli comme un caillou, discret, propre, et en même temps, vertu de ma mie ! on a au fond de la conscience des fumiers et des cloaques à faire reculer une vachère qui se mouche dans ses doigts⁷.

À la différence de la multitude, ce *on* collectif peut-il être sauvé ou est-il irrémédiablement sale et malodorant ?

2. Dérivation et composition.

Les suffixes

La suffixation a un rôle important dans le statut syntagmatique du nom. Elle suppose la transformation d'une phrase en structure profonde (telle que la conçoit la grammaire générative), et produit un classement indiciel des noms⁸.

1. *Roman III*, p. 744.

2. *Les Misérables*, p. 805.

3. *Ibid.*, p. 975.

4. *Ibid.*, p. 830.

5. Le nom « misère », au sens métonymique, peut être considéré comme un collectif. Voir Anne Ubersfeld, « Nommer la misère », dans *Paroles de Hugo*, Messidor/éditions sociales, coll. « Problèmes », 1985, p. 133.

6. *Ibid.*, p. 470.

7. *Ibid.*, p. 1065.

8. Les suffixes sont des indices de l'action accomplie, inachevée ou progressive ; ils créent des séries de noms qui ont en commun cette valeur indicielle.

Le suffixe « -isme » implique la notion de système et Hugo l'emploie peu et souvent dans un contexte dévalorisant. Ce n'est pas simple parti pris de linguiste, car avec les mots de cette dérivation se joue la bataille idéologique majeure du XIX^e siècle et de ceux qui suivront. Dans *Les Misérables* les énoncés de *libéralisme* réfèrent le politique, et ceux de *socialisme*, la question sociale¹. Le libéralisme économique n'est jamais présent, et le libéralisme littéraire évoqué dans la *Préface d'Hernani*, avec le système frère, le *romantisme*, est vidé de son sens dans les deux énoncés qui sont consacrés à ce nom². Le romantisme chez Jean Prouvaire est respect de l'antiquité³ (sur la barricade de juin 1832, c'est Homère que cite d'ailleurs Enjolras quand il s'agit d'évoquer les héros⁴), et le romantisme dont se réclame Thénardier en ridiculise la vogue⁵. Le libéralisme politique, seul cité, se situe toujours dans un contexte d'ambiguïté voire d'alliances contre-nature que l'auteur se plaît ironiquement à souligner : « Le royalisme voltairien, variété bizarre, a eu un pendant non moins étrange, le libéralisme bonapartiste⁶. » Hugo critique ce libéralisme politique dont l'opportunisme s'accommoderait même du retour à une dictature consulaire. Face à cet *isme* peu gratifiant, il prône le *socialisme*, celui qui pose la question sociale dont la réalité se situe pourtant au cœur d'un libéralisme économique de fait. Là est le nœud du problème. Les penseurs socialistes modérés, au sens que le XIX^e siècle donne à ce nom, tels que Saint-Simon – à peine cité dans une occurrence de « saint- simonien », mais implicitement et fondamentalement présent dans tous les énoncés concernant la production, le travail, l'oisiveté et la répartition des richesses – et Louis Blanc qui relaie Saint-Simon qui meurt avant 1830, pour ne citer qu'eux, cherchent à compenser les conséquences sociales du libéralisme économique sans pour autant accepter le *communisme*. Les noms des deux extrêmes, *collectivisme* et *individualisme*, sont absents non seulement des *Misérables*, mais de toute l'œuvre numérisée. *L'individualisme*, qui privilégie l'intérêt particulier sur l'intérêt général, et *le collectivisme*, qui abolit l'individu au nom de la communauté, sont également insupportables à l'auteur. Le choix du socialisme résulte d'un compromis ; c'est le seul système qui lui semble compatible avec le premier dérivé de *libre*, le nom « liberté » que scandent les pages du roman, et avec lequel riment *fraternité* et *égalité*. Les noms en « -té », dérivés d'adjectifs, nommant une propriété de l'individu, s'opposent au formalisme contraignant d'un système. On peut en conclure que *liberté* et *libéralisme* sont lexicalement antinomiques.

La dérivation permet le retour à la phrase de base, où l'on constate souvent l'ellipse de l'agent de la phrase active ou du sujet de la phrase prédicative avec *être*. En ce qui concerne *l'héroïsme*, les expansions précisent qu'il est le fait des armées, des insurrections et de Jean Valjean. Lorsque l'auteur évoque « l'héroïsme monstre », le contexte immédiat indique que les actants sont à la fois les soldats et les insurgés confondus dans un même sacrifice : « Des démons attaquaient, des spectres résistaient⁷. » Les énoncés d'*héroïsme* et de l'adjectif « héroïque » sont ainsi pratiquement tous laudatifs⁸. Par contre, si l'on s'intéresse aux *héros* (nom racine), on s'aperçoit que parfois ceux-ci sont fatigués. Hugo évoque le « suprême

1. Voir *Index*.

2. *Ibid.* Dans la préface d'*Hernani*, Hugo écrivait : « Le romantisme, tant de fois mal défini, n'est à tout prendre, et c'est là sa définition réelle si l'on ne l'envisage que sous son côté militant, que le libéralisme en littérature. » (*Théâtre 1*, p. 539.)

3. *Les Misérables*, p. 530.

4. *Ibid.*, p. 940.

5. *Ibid.*, p. 581.

6. *Ibid.*, p. 513.

7. *Ibid.*, p. 985.

8. Voir *Index*. Avec l'adjectif, la phrase de base est : x a la qualité héroïque → l'héroïsme est à x → x a l'héroïsme.

héroïsme de la garde impériale¹ », puis remarque : « La panique des héros s'explique² ». Jean Valjean a « tous les héroïsmes³ » mais il est le « pauvre héros du sacrifice⁴ ». L'ironie se trouve dans d'autres énoncés et pour Grantaire : « Toute bonne fille contient un héros⁵ ». Hugo recycle en jardinier le colonel Pontmercy : « Quand Marius était saturé de gloire militaire, de poudre à canon, de marches et de contre-marches, et de toutes ces prodigieuses batailles où son père avait donné et reçu de si grands coups de sabre, il allait voir M. Mabeuf et M. Mabeuf lui parlait du héros du point de vue des fleurs⁶. » Il se produit ainsi une relative usure de la valeur de courage extrême, qu'il soit guerrier ou moral, à mesure que le sens conceptuel s'incarne.

Les préfixes

Contrairement aux marques et aux suffixes, la préfixation ne change pas le nom de façon morphologique. Dans l'optique de la structure élémentaire de la signification, la perception de la différence sémantique entre le radical et le mot préfixé se fait dans le terme même et contribue à son ambiguïté (*contre-révolution* inclut *révolution*). En cas de fusion des deux éléments, la valeur d'indice du préfixe s'affaiblit ; ceci s'est produit pour *re* et *in* que nous n'étudierons pas. Nous avons sélectionné les préfixes séparés du nom par un trait d'union, qui relèvent du procédé de composition, tels ceux hérités de la Révolution et dont le XIX^e siècle après 1815 retrouve abondamment l'usage. Jean Dubois dans son ouvrage sur le vocabulaire politique aux alentours de 1870 cite les plus agressifs et emphatiques⁷. Les principaux sont : *ultra*, *archi*, *extra* (excessivité), *anti*, *contre*, *lèse* (antagonisme), *non*, *sans* (négation), *ex*, *pseudo*, *simili*, *quasi*, *semi* (dévalorisation), *néo*, *sous* (modernité et infériorité).

Hugo en fait un usage modéré dans *Les Misérables*. Il n'utilise pas l'affixe « o », par exemple, qui est péjoratif : *démo-soc* (sauf chez Lockroy), *judéo-saint-simonisme*, *comico-constitutionnel*, etc.⁸ Il ignore anti-, quand le nombre des anti + x prolifère autour de lui dans l'arène politique⁹, et il n'a recours qu'à *antipape*, encore ce mot déjà lexicalisé renvoie-t-il à une histoire lointaine¹⁰. Il n'utilise pas encore *pseudo* comme indice fort de fausseté idéologique, bien qu'il ait employé *pseudo-classique* dans *Notre-Dame-De-Paris*. Mais dès que ce préfixe sera dans l'actualité de 1869, il l'emploiera de façon polémique et suivie contre la chambre réélue en 1869¹¹, contre la censure en 1871¹², contre les souverains d'Autriche et de Prusse en août 1870¹³. *Quasi*, à peine moins péjoratif, lui sert à exprimer une analogie inachevée qu'un énoncé résume de manière pertinente : « Moitié de progrès ; quasi droit [...] »¹⁴. Politiquement, le citoyen G. est un « quasi-régicide » pour les royalistes, et la droite gouvernementaliste d'après 1830 veut une guillotine « quasi-légitime »¹⁵. Hugo délaisse le

1. *Les Misérables*, p. 249.

2. *Ibid.*, p. 270.

3. *Ibid.*, p. 1145.

4. *Ibid.*, p. 714.

5. *Ibid.*, p. 867.

6. *Ibid.*, p. 545.

7. Voir Dubois, *op. cit.*, p. 140 *sqq.*

8. *Ibid.*, p. 185.

9. Victor de Mirabeau, le père du révolutionnaire, dans *L'Ami des hommes*, emploie « anti-prophètes » contre ceux qu'il critique dès 1755.

10. *Les Misérables*, p. 429.

11. « Pseudo-chambre », *Correspondance I. N.*, t. III, *op. cit.*, p. 232.

12. « Pseudo-liberté de la presse », *ibid.*, p. 294.

13. « Joseph, pseudo-César, Wilhelm, piètre Attila... » (« Sedan », *L'Année terrible, Poésie III*, p. 293.)

14. *Les Misérables*, p. 656.

15. Voir *Index*.

préfixe (*lèse-*) auquel il avait eu recours plusieurs fois dans *Lucrèce Borgia* avec *lèse-majesté*, et qu'il avait actualisé dans la suite lexicale « lèse-majesté populaire » contre l'émeute envahissant l'Assemblée le 25 mai 1848¹. Quatorze ans plus tard, la lèse-majesté populaire avait changé de camp. Il n'emploie pas *semi*, usuel au XIX^e siècle, mais le doublet « demi » renvoyant à la période révolutionnaire (ce qui lui permet de rester moderne aujourd'hui). La série des *demi* est réservée à la monarchie de Juillet condamnée en 1862 pour demi-mesures et médiocrité, et à des états intermédiaires dus à la disgrâce (*demi-solde*) ou au métissage de deux conditions ou qualités². Le préfixe « sans- », peu productif par ailleurs, sert à l'auteur à tester un fait économique – Thénardier est un « sans le sou » –, et à décrire les mœurs d'Ancien Régime par M. Gillenormand interposé : « C'était le sans-façon de son siècle³. » Les sans-culottes historiques sont actualisés en Espagne comme *descamisados* au moment de l'Intervention française⁴. *Ex* indique dans le roman une dégradation sociale : le vieux Fauchelevant est un « ex-tabellion » et Jean Valjean « l'ex-maire de Montreuil-sur-Mer » ; pour M. Myriel, c'est l'occasion d'une promotion : il passe au statut d'*ex-pêcheur*⁵. On demeure avec ce préfixe dans la relation entre l'individuel et le social, qui rejoint le thème du déclassement. *Contre* réfère la période révolutionnaire où l'affixe entrait en composition avec des noms variés. Il produit des noms composés qui sont des couples antagoniques et complémentaires. *Contre-police*⁶, employé dans un contexte historique, date du Directoire, mais Hugo crée le néologisme *contre-société* pour conceptualiser ce qu'il appelle *Inferi*. *Contre-révolution* et *contre-révolutionnaire* qui ont été employés pendant tout le XIX^e siècle (au moins jusqu'en 1870), ne concernent dans *Les Misérables* que la Restauration où ils traduisent à la fois l'avancée de l'Histoire et son refus. La contre-révolution est incarnée à Waterloo comme puissance enivrée par ses calculs mortifères qui s'avéreront d'ailleurs déçus :

En somme, et incontestablement, ce qui triomphait à Waterloo, ce qui souriait derrière Wellington, ce qui lui apportait tous les bâtons de maréchal de l'Europe, y compris, dit-on, le bâton de maréchal de France, ce qui roulait joyeusement les brouettées de terre pleines d'ossements pour élever la butte du lion, ce qui a triomphalement écrit sur ce piédestal cette date : 18 juin 1815, ce qui encourageait Blücher sabrant la déroute, ce qui du haut du plateau de Mont-Saint-Jean se penchait sur la France comme sur une proie, c'était la contre-révolution⁷.

L'*ultra-royalisme* (mot absent) est l'équivalent de la *contre-révolution* et appartient à la même tendance politique ; les *ultra-royalistes* sont les mêmes qui s'activent à la faire triompher. *Ultra*, lexicalisé et substantivé a le même sens, et sur ce point Hugo n'innove pas, il ne fait que suivre un usage initié dès 1820⁸. *Ultra* lui sert à dénoncer un fonctionnement absurde et contre productif des valeurs que ce parti prétend défendre :

Être ultra [...] c'est trouver dans le pape pas assez de papisme, dans le roi pas assez de royauté, et trop de lumière à la nuit : c'est être mécontent de l'albâtre, de la neige, du cygne et du lys au nom de la blancheur ; c'est être partisan des choses au point d'en être l'ennemi ; c'est être si fort pour qu'on est contre⁹.

1. « Séance des Cinq Associations d'art et d'industrie », 29 mai 1848, *Actes et paroles 1*, *Politique*, p. 161.

2. Voir *Index*. Il affirme notamment : « La pruderie est une demi-vertu et un demi-vice. » (*Les Misérables*, p. 480.)

3. *Ibid.*, p. 476.

4. *Ibid.*, p. 291.

5. Voir *Index*.

6. *Les Misérables*, p. 95. La corruption de la police après le 9 Thermidor, très bien décrite par Vidocq dans ses *Mémoires*, explique sans doute la création sous le Directoire de ce que nous appelons aujourd'hui la *police des polices*.

7. *Ibid.*, p. 747.

8. Voir *Index*.

9. *Les Misérables*, p. 493.

Victor Hugo refuse dans toute l'œuvre numérisée l'emphase de *archi* et de *extra*, et la modernité suspecte du préfixe *néo*. *Sous* ne convient pas non plus comme outil d'abaissement à son jugement sociopolitique¹.

La néologie des noms composés

Par le procédé de juxtaposition, avec ou sans tiret, Victor Hugo donne naissance à des noms composés qui sont eux-mêmes des métaphores. Il crée une typologie originale qui mêle zoologie et anthropologie avec « l'homme-chien », « l'homme-chat », « l'homme-renard », « l'homme-lion » ; Javert est ainsi « le providence-dogue de la société »². Dans l'ordre humain et même divin, Napoléon est « l'homme-peuple », Jésus-Christ, « l'homme-Dieu » et Jean Valjean l'« homme précipice »³. Javert réifié est « l'homme projectile » et, plus institutionnellement, « le mécanicien de l'autorité », « le chauffeur de l'ordre »⁴, « le guetteur de l'ordre »⁵. Hugo invente pour les lieux le « couvent arlequin »⁶, pour les émigrés « un monde momie »⁷, et il opère la jonction entre l'honneur et le peuple combattant dans l'oxymoron « passant héros » : On n'a jamais su le nom de l'homme qui avait parlé ainsi ; c'était quelque porte-blouse ignoré, un inconnu, un oublié, un passant héros⁸. » Ces noms composés réalisent pour la plupart le mariage des règnes ou des espèces, voire l'union de l'abstrait avec le concret. Un seul relève de la typologie du langage politique : Marius se dit « démocrate-bonapartiste »⁹, terme qui ne figure pas dans les dictionnaires, ce qui ne prouve pas que Hugo l'ait inventé. Sur le plan social, il met dans la bouche de Thénardier des mots qu'on peut considérer comme des unités phraséologiques pour symboliser la misère : « Voilà pas mal longtemps déjà que je suis paroissien de la paroisse meurs-de-faim-si-tu-as-du-feu, meurs-de-froid-si-tu-as-du-pain¹⁰ ! » ; il a recours au même procédé concernant Gribier, le fossoyeur du cimetière de Vaugirard, qui invoque Dieu en termes surcomposés : « Ah Jésus-mon-Dieu-bancroche-à-bas-la-lune¹¹ ! » Cette lexicalisation de la phrase relève du parler populaire et l'auteur ne se la permet pas à lui-même.

3. Le syntagme nominal et la délimitation du contexte.

Le problème de la délimitation contextuelle est posé dans *Les Misérables* par une anecdote qui concerne deux jeunes pensionnaires du Petit Picpus, *mot d'enfant*, écrit Hugo :

Il s'est dit dans cette maison, plus que partout ailleurs peut-être, de ces *mots d'enfants* qui ont tant de grâce et qui font rire d'un rire plein de rêverie. C'est entre ces quatre murs funèbres [...] qu'eut lieu ce dialogue mémorable :

Une mère vocale. – Pourquoi pleurez-vous, mon enfant ?

1. Mais il localise métaphoriquement un sous-sol social : « Mais il y a un haut et un bas dans cet obscur sous-sol qui s'effondre parfois sous la civilisation ». *Ibid.*, p. 569.

2. Voir *Index*.

3. *Ibid.* Le deuxième élément de ces noms composés a valeur adjectivale : « homme-peuple » signifie homme populaire.

4. *Les Misérables*, p. 1044.

5. *Ibid.*, p. 1045.

6. *Ibid.*, p. 394.

7. *Ibid.*, p. 493.

8. *Ibid.*, p. 934.

9. *Ibid.*, p. 525.

10. *Ibid.*, p. 607.

11. *Ibid.*, p. 441.

L'enfant : (six ans), sanglotant : – J'ai dit à Alix que je savais mon histoire de France. Elle me dit que je ne la sais pas, et je la sais.

Alix (la grande, neuf ans) : – Non. Elle ne la sait pas.

La Mère. – Comment cela, mon enfant ?

Alix. – Elle m'a dit d'ouvrir le livre au hasard et de lui faire une question qu'il y a dans le livre, et qu'elle répondrait.

– Eh bien ?

– Elle n'a pas répondu.

– Voyons, que lui avez-vous demandé ?

– J'ai ouvert le livre au hasard comme elle disait, et je lui ai demandé la première demande que j'ai trouvée.

– Et qu'est-ce que c'était que cette demande ?

– C'était : *Qu'arriva-t-il ensuite*¹ ?

Certes, la phrase qui conclut l'anecdote est absurdement elliptique, mais elle fait apparaître l'importance de l'entourage contextuel immédiat sur l'axe syntagmatique pour la signification des noms. Sans entrer dans le débat très ancien entre le signe et la référence², nous constatons que le sens des noms varie selon qu'ils sont sans déterminant, déterminés par un article ou un adjectif pronominal, précédés d'un adjectif, complétés par une expansion, ou eux-mêmes expansion.

La non détermination

L'absence de déterminant devant le nom dans le syntagme nominal en fait un concept isolé, une entité abstraite, un mot qu'il faut replacer dans un contexte plus large pour que la signification puisse avoir lieu³ « Ces mots-là sont vite dits », écrit Hugo à propos des équivalents injurieux et non déterminés de *foule*⁴. Mais ce *vite dit* lui sert aussi pour des noms importants du vocabulaire politique dont l'exemple le plus illustre est la devise élaborée par la Révolution française : *Liberté, Égalité, Fraternité*, qu'il cite comme impératif absolu dans le roman. Le rythme ternaire de ces trois mots sans déterminant et leur dérivation faisant rime sont des procédés d'insistance ; leur signification naît, non de leur addition, mais de leur différence selon la définition saussurienne du signe. C'est par leur incompatibilité qu'ils existent comme concepts isolés et intemporels, et par leur juxtaposition qu'ils lancent un défi à qui veut les assumer ensemble. C'est sans doute la raison de la force de ce projet politique à travers l'histoire.

L'indétermination concerne de même la pensée philosophique réduite au slogan ; l'auteur en fait un *cri* et use de la répétition : « Revenons à ce cri : Lumière ! et obstinons-nous y ! Lumière ! lumière⁵ », cri qui n'a pas de sens hors du contexte élargi. Relayant indirectement la pensée socialiste, il accumule ainsi des mots non déterminés dans un inventaire socialement et économiquement désordonné :

Cependant, à l'intérieur, paupérisme, prolétariat, salaire, éducation, pénalité, prostitution, sort de la femme, richesse, misère, production, consommation, répartition, échange, monnaie, crédit, droit du capital, droit du travail, toutes ces questions se multipliaient au-dessus de la société⁶.

1. *Ibid.*, p. 388.

2. Les terministes du Moyen Âge faisaient déjà la différence entre le sens (*significatio*), qui reste le même dans tous les contextes, et la signification (*suppositio*), qui varie selon la référence. Voir NDESL, *op. cit.*, p. 360 *sqq.*

3. Certains linguistes interprètent ce cas comme la négation de la référence. Voir DESL, *op. cit.*, p. 324.

4. *Les Misérables*, p. 470.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, p. 664.

Le classement par différenciation défie dans ce cas l'analyse formelle. De façon générale, la non détermination est un élément constitutif du mot d'ordre du fait de sa force abstraite et de sa faiblesse d'ancrage référentiel. Elle relève d'un emploi sentencieux du nom qu'on retrouve de manière classique dans les proverbes ; Hugo en crée un à propos de l'utopie : « Utopie aujourd'hui ; chair et os demain¹. »

Comme élément du syntagme verbal, le mot sans déterminant a une signification différente, il a la fonction d'un adjectif ou d'un adverbe. Dans l'énoncé : « Le Paris de 1862 est une ville qui a la France pour banlieue² », *banlieue* est inséparable du verbe ; si l'on osait le néologisme, on pourrait dire que Paris a la France entière « banlieusement ».

La détermination : le, un, deux, quelques et les autres

Le déterminant le plus fréquent est l'article défini au singulier. Quand le syntagme nominal est réduit à *ART. DÉF. + N.*, la signification varie selon qu'il renvoie ou non à un référent précis de l'énoncé contextuel. Dans le cas contraire, l'article est anaphorique et de sens général et intemporel³. Dans la lettre que mademoiselle Baptistine envoie à son amie à propos de l'arrivée de Jean Valjean chez l'évêque, *le galérien* a valeur de déictique* et renvoie au référent proche (« ce malheureux ») : « C'était bien une occasion en apparence de faire un peu de sermon et d'appuyer l'évêque sur le galérien pour laisser la marque du passage. Il eût paru peut-être à un autre que c'était le cas, ayant ce malheureux sous la main de lui nourrir l'âme en même temps que le corps [...]»⁴. Il s'agit au contraire du cas général, lorsque Jean Valjean se dénonçant aux Assises d'Arras, affirme : « Les galères font le galérien⁵. »

L'absence de référent contextuel concerne les noms abstraits de manière privilégiée, ceux qui expriment des états, des actions et des propriétés : *démocratie, révolution, état, droit, république*, que nous retrouvons dans le vocabulaire sociopolitique en compagnie de beaucoup d'autres. *Le peuple*, anaphorique, désigne tantôt un concret lorsqu'il est l'abréviation de *peuple de gens* et qu'il nomme une collectivité nombrable et animée dont tel ou tel groupe ou individu peut faire partie. Il devient une virtualité du discours politique comme métonymie du suffrage universel (le peuple votant), et désigne enfin affectivement la victime transtemporelle et innombrable de tous les pouvoirs tyranniques : il est alors tentant d'en faire un mythe⁶.

La généralisation concerne aussi des noms d'animés considérés comme des espèces, ce que les nominalistes du Moyen Âge appelaient des *universaux* et qu'ils contestaient. Hugo parodie la généralisation par la bouche de Tholomyès en relayant sa misogynie : « Malheur à celui qui se fie au cœur changeant de la femme ! La femme est perfide et tortueuse. Elle déteste le serpent par jalousie de métier. Le serpent c'est la boutique en face⁷. » Mais l'auteur utilise le même procédé, certes bien intentionné, pour promouvoir la femme au nom de la maternité : « La poupée est un des plus impérieux besoins et en même temps un des plus charmants instincts de l'enfance féminine [...] tout l'avenir de la femme est là⁸. » Il relaie de même les jugements pénétrés de moralisme chrétien de monseigneur Bienvenu : « L'homme a sur lui la chair qui est à la fois son fardeau et sa tentation⁹ », mais exprime par la

1. *Ibid.*, p. 513.

2. *Ibid.*, p. 100.

3. L'universel concerne aussi des noms sur lesquels il y a consensus : le soleil, la mer, le ciel, etc.

4. *Ibid.*, p. 65.

5. *Ibid.*, p. 221.

6. Voir R. Journet et G. Robert, *Le Mythe du peuple dans « Les Misérables »*, Éditions sociales, 1964.

7. *Les Misérables*, p. 109.

8. *Ibid.*, p. 321.

9. *Ibid.*, p. 14.

généralisation une pensée philosophique qui lui est chère : « Ce livre est un drame dont le premier personnage est l'infini. L'homme est le second¹. »

Les adjectifs démonstratifs sont peu utilisés devant les noms du corpus. Il n'y a pas beaucoup de possessifs non plus. Les indéfinis sont un peu plus nombreux à cause des articles « un », « une » et « des », et il y a beaucoup d'adjectifs numéraux, car il est souvent question d'argent ou de dates. Hugo tient ses comptes et surveille la chronologie. L'effet produit par l'emploi de ces adjectifs est parfois remarquable. Jean Valjean défendant son rôle dans la prospérité de Montreuil-sur-Mer insiste sur les chiffres démographiques : « Ce n'est pas pour moi ce que je fais ! La prospérité de tous va croissant, les industries s'éveillent et s'excitent, les manufactures et les usines se multiplient, les familles, cent familles, mille familles ! sont heureuses [...]»². » Dans un autre énoncé, les adjectifs numéraux servent à désamorcer le reproche des doctrinaires quant au coût des émeutes : « Et quand le 14 juillet coûterait cent vingt millions ? L'établissement de Philippe V en Espagne a coûté à la France deux milliards. Même à prix égal, nous préférons le 14 juillet. D'ailleurs nous repoussons ces chiffres qui semblent des raisons et qui ne sont que des mots³. » L'argumentation se fait en deux temps : le premier confronte les chiffres (temps de la démonstration), le second les rejette après qu'ils ont joué leur rôle (temps de la péroraison). Concernant les grandes dates de l'Histoire, Hugo les utilise comme substantifs de manière insistante tout au long de son livre : 1793 (abrégé en 93), 1789, 1815, 1830 sont les dates clés sur lesquelles se fonde sa réflexion politique⁴.

L'article partitif concerne les noms d'inanimés concrets, mais, par analogie et selon un consensus général, certains abstraits sont précédés de cet article qui les concrétise. *Argent*, synonyme de richesse, est évidemment concerné au premier chef dans l'usage courant et dans *Les Misérables*. *Bonheur* est associé aussi à une quantité globale (on a *du bonheur*), et Hugo renouvelle par un bel allégorisme l'analogie du bonheur qu'on respire comme l'air : « Qui était là [au Luxembourg] aspirait du bonheur ; la vie sentait bon ; toute cette nature exhalait la candeur, le secours, l'assistance, la paternité, la caresse, l'aurore⁵. » Plus politiquement, il se sert du partitif pour imposer le *droit* au *fait*, comme un matériau nécessaire, abstrait mis concrètement au service de l'absolu : « Le fait, même le plus nécessaire en apparence, même le mieux accepté des contemporains, s'il n'existe que comme le fait et s'il ne contient que trop peu de droit ou point du tout de droit, est destiné infailliblement à devenir, avec la durée du temps, difforme, immonde, peut-être même monstrueux⁶. » Explicitement, il accorde ainsi aux journées de juin 1848 une part de légitimité : « Ce sont là des journées lugubres ; car il y a toujours une certaine quantité de droit même dans cette démence. » Devant les noms d'animés, l'emploi de l'article partitif est forcément dépréciatif, faisant d'êtres vivants un matériau inerte. C'est le cas lorsque le préfet de police, parlant du peuple de Paris, écrit à Louis XVIII : « En somme, c'est de la canaille bonne⁷. » Évoquant Thénardier, Hugo commente : « C'était un boutiquier dans lequel il y avait du monstre⁸. »

1. *Ibid.*, p. 403.

2. *Ibid.*, p. 183.

3. *Ibid.*, p. 829. Le coût de la guerre d'intervention en Espagne revient dans un autre énoncé : « [...] le monde civilisé tirait à poudre par toute la terre, toutes les vingt-quatre heures, cent cinquante coups de canon inutiles. À six francs le coup de canon, cela fait neuf cent mille francs par jour, trois cent millions par an, qui s'en vont en fumée. » (*Ibid.*, p. 291.)

4. Voir *Index des chiffres et des dates*.

5. *Les Misérables*, p. 964.

6. *Ibid.*, p. 925.

7. *Ibid.*, p. 105.

8. *Ibid.*, p. 335.

Homme misérable ou misérable homme ? L'adjectif qualificatif antéposé

L'antéposition de l'adjectif a une valeur affective, codifiée dans la langue usuelle, ce qui rend le choix moins libre en prose qu'en poésie. Concernant l'adjectif éponyme *misérable*, l'usage le voudrait péjoratif devant le nom et compassionnel ensuite. L'auteur le met pourtant en antéposition dans quatorze occurrences, avec la volonté, comme pour le substantif, de donner à *misérable* le sens de victime plutôt que de coupable. Le syntagme « misérable homme » (quatre occurrences) désigne d'abord un faux-monnayeur (« Un misérable homme, par amour pour une femme et pour l'enfant qu'il avait d'elle, à bout de ressources, avait fait de la fausse monnaie¹ »), dont M. Myriel s'indigne qu'on le condamne à partir d'un chantage. Champmathieu est aussi « un misérable homme » que Jean Valjean se reproche d'envoyer au bagne², et Jean Valjean lui-même se dit « un misérable homme » qui sollicite la pitié de Marius³. *Méchant*, antéposé fait la différence⁴ ; Thénardier est ainsi deux fois qualifié de façon très pessimiste :

Du reste il y avait dans toutes ces paroles de Thénardier, dans l'accent, dans le geste, dans le regard qui faisait jaillir des flammes de chaque mot, il y avait dans cette explosion d'une mauvaise nature montrant tout, dans ce mélange de fanfaronnade et d'abjection, d'orgueil et de petitesse, de rage et de sottise, dans ce chaos de griefs réels et de sentiments faux, dans cette impudeur d'un méchant homme savourant la volupté de la violence, dans cette nudité effrontée d'une âme laide, dans cette conflagration de toutes les souffrances combinées avec toutes les haines, quelque chose qui était hideux comme le mal et poignant comme le vrai⁵.

Hugo ajoute que l'argent que Marius lui donne au dénouement lui sert à être négrier en Amérique et que « le contact d'un méchant homme suffit quelquefois pour pourrir une bonne action⁶ ». Dans la pensée rapportée de Combeferre, *bon*, qualifie le nom « progrès » : « [...] Combeferre inclinait à laisser faire le progrès, le bon progrès, froid peut-être, mais pur, méthodique, mais irréprochable, flegmatique, mais imperturbable⁷ » ; l'effet produit par l'adjectif antéposé est dû à sa valeur affective forte, en contradiction avec le sens non affectif des adjectifs qui suivent : confrontation antinomique du fond et de la forme que Hugo applique à l'expression des antagonismes.

Les adjectifs antéposés concernent surtout des animés et servent souvent de marqueurs pour l'âge et la condition sociale. Ils reviennent plusieurs fois devant *homme*, *filles* et *femme*. *Vieille femme* a vingt-quatre occurrences au singulier et seize au pluriel ; *jeune femme* une occurrence au singulier, deux au pluriel ; *jeune fille* soixante-treize occurrences au singulier, quarante au pluriel ; *vieille fille* dix occurrences au singulier, deux au pluriel ; cette dernière catégorie, comme chez Balzac, représente un type social de créatures inabouties et marginales⁸. Au masculin, on recense seize *vieux homme[s]* et quatre-vingt-un *jeunes homme[s]*. *Humble* (sept occurrences) est socialement laudatif, comme dans *Les Chansons des rues et des bois*. Par le nombre d'occurrences qui renvoient aux enfants et aux jeunes gens, *Les Misérables* se révèlent être un roman de la jeunesse. Les adjectifs antéposés retrouvent leur fonctionnement lyrique dans les poésies du livre : les jeunes insurgés en

1. *Ibid.*, p. 14.

2. *Ibid.*, p. 180.

3. *Ibid.*, p. 1101.

4. Il fait la différence aussi en position d'attribut : « Vous êtes très méchant, vous ! », dit Champmathieu à l'avocat général. (*Ibid.*, p. 216.)

5. *Ibid.*, p. 631.

6. *Ibid.*, p. 1142.

7. *Ibid.*, p. 516.

8. Voir *Index*.

émaillent abondamment les vers d'amour qu'ils récitent avant l'assaut final¹; Gavroche chante « Où vont les belles filles, Lon la² ».

Les expansions

Le syntagme nominal sujet est ordinairement bref, avec une expansion souvent réduite à un adjectif ou à un complément de nom. Mais parfois les expansions, comme les Barbe à Papa des contes pour enfants, sont extensibles et protéiformes, et leur longueur correspond à de longs enchaînements de relatives et de participes présents. L'énoncé unique du nom « individualité » définissant Louis-Philippe fait s'enchaîner, par exemple, une suite de participes présents à valeur verbale faisant de ce roi un élément performant de la chronologie historique et de l'opportunisme politique :

Il fallait donc à la bourgeoisie comme aux hommes d'état un homme qui exprimât ce mot : halte. Un Quoique Parce que. Une individualité composite, signifiant révolution et signifiant stabilité, en d'autres termes affermissant le présent par la compatibilité évidente du passé avec l'avenir³.

La tournure emphatique *SN, c'est*, employée souvent comme procédé de définition absolue, est un procédé d'expansion. Dans le discours d'Enjolras définissant l'égalité, les tournures emphatiques et attributives : *SN ce n'est pas...* et *SN c'est...* remplacent une expansion en deux temps sous forme de propositions relatives (SN qui est, et SN qui n'est pas) :

L'égalité, citoyens, ce n'est pas toute la végétation à niveau, une société de grands brins d'herbe et de petits chênes ; un voisinage de jalousies s'entre-châtrant ; c'est, civilement, toutes les aptitudes ayant la même ouverture ; politiquement, tous les votes ayant le même poids ; religieusement, toutes les consciences ayant le même droit⁴.

On pourrait appliquer cette analyse à la phrase où l'auteur lui-même, dans une construction syntagmatique semblable, définit son livre comme étant « la marche du néant vers Dieu », entre autres antithèses :

Le livre que le lecteur a sous les yeux en ce moment, c'est, d'un bout à l'autre, dans son ensemble et dans ses détails, quelles que soient les intermittences, les exceptions ou les défaillances, la marche du mal au bien, de l'injuste au juste, du faux au vrai, de la nuit au jour, de l'appétit à la conscience, de la pourriture à la vie, de la bestialité au devoir, de l'enfer au ciel, du néant à Dieu⁵.

Grande période oratoire qu'on peut résumer par : *Le livre est le néant qui marche à Dieu*, et qui correspond à l'intention religieuse des *Misérables* au sens que Hugo donne au mot « religion » : une affaire d'individu.

L'ordre des syntagmes

Le fait d'appartenir à un syntagme nominal sujet, objet ou prépositionnel organise hiérarchiquement la phrase. Le nom est agentif comme syntagme nominal sujet d'un verbe

1. *Les Misérables*, p. 872 sqq.

2. *Ibid.*, p. 921.

3. *Ibid.*, p. 657.

4. *Ibid.*, p. 941. Après avoir dit ce que l'Égalité n'est pas, Enjolras poursuit son discours en disant ce que l'Égalité est : « un organe, l'instruction gratuite et obligatoire. » (*Ibid.*)

5. *Ibid.*, p. 980.

actif. Dans le cas d'un verbe au passif ou d'un verbe pronominal de sens passif, il est mis en valeur comme objet verbal. Comme noyau d'un syntagme prépositionnel, le nom devient une circonstance dont la nature est très souvent le lieu ou le temps : l'armée, le bain, les noms des catégories sociales et des institutions sont plusieurs fois complément de lieu, et le vocabulaire des événements produit par essence des compléments de temps. Comme syntagme circonstanciel, le nom est déhiérarchisé par rapport au sujet et à l'objet. Lorsque Marius choisit le parti de l'humanité après 1830, son évolution est ainsi signalée : « Dans l'humanité il choisissait la France ; dans la nation il choisissait le peuple ; dans le peuple il choisissait la femme¹. » La nation (France) et le peuple sont passés successivement d'objets à lieux au bénéfice de la femme, dernier objet verbal cité et cause idéologique majeure de l'auteur. L'inversion des compléments circonstanciels tempère à peine cette déhiérarchisation.

De la même façon, lorsque Javert arrête Fantine, l'énoncé est : « Ou bien [...] se disait-il [...] qu'en cette extrémité prodigieuse l'ordre, la loi, la morale, le gouvernement, la société toute entière, se personnifiaient en lui Javert² ? » La phrase nucléaire est : *Javert personnifiait l'ordre, la loi, la morale, le gouvernement, la société toute entière*. La mise en valeur de l'objet dans la phrase des *Misérables* déhiérarchise l'agent qui n'est plus qu'un lieu, le point d'aboutissement de sa propre mégalomanie. La phrase de base fait au contraire de lui un violeur du droit qui s'empare arbitrairement des institutions. Les deux messages sont explicitement et implicitement présents dans les deux structures superposées, mais comme Javert pense Javert, son intérêt est de s'abuser lui-même.

À ceux qui se demandent qui, dans l'œuvre hugolienne, peut incarner *le peuple*, Hugo répond comme Dieu a répondu à Napoléon en changeant la destination de son superbe symbole pour en faire l'abri d'un SDF :

L'empereur avait eu un rêve de génie ; dans cet éléphant titannique, armé, prodigieux, dressant sa trompe, portant sa tour et faisant jaillir de toute part autour de lui des eaux joyeuses et vivifiantes, il voulait incarner le peuple ; Dieu avait fait une chose plus grande, il y logeait un enfant³.

À l'inverse de l'exemple précédent, l'objet est ici différé au bénéfice du lieu amplement qualifié dans la première phrase, l'ironie consistant à changer de verbe et d'objet, et à réduire l'« éléphant » à n'être plus qu'un adverbe dans la seconde. C'est l'effet de qu'on pourrait appeler la vision providentialiste de l'Histoire, propre à l'auteur, la même qui fait de Dieu le principal opposant à Napoléon lors de la bataille de Waterloo.

Lorsque le nom est lui-même expansion et complète un autre nom, le syntagme issu d'une nominalisation peut redevenir une phrase nucléaire et le nom retrouver sa fonction de sujet actif ou passif : « l'exécution militaire des insurrections », dont Hugo rend responsable la royauté de Louis-Philippe, peut se traduire par *les insurrections sont exécutées militairement par la royauté*⁴.

II. L'axe paradigmatique :

Polysémie et glissements sémantiques : Droits de l'Homme ou droit de l'homme ?

Le droit comme principe universel dont se réclame Hugo est le droit naturel, défendu par Hobbes et repris par la pensée des Lumières. Le concept nourrit l'idéal révolutionnaire de

1. *Ibid.*, p. 758.

2. *Ibid.*, p. 156.

3. *Ibid.*, p. 758.

4. *Ibid.*, p. 659. Ce qui lève l'ambiguïté de l'agent d'exécution.

1789 : « Tous les hommes naissent libres et égaux en droit. » La France l'avait prêté antérieurement à la Déclaration d'Indépendance américaine qui y avait ajouté le *Créateur* : « Nous tenons pour évidentes en elles-mêmes ces vérités que tous les hommes naissent égaux qu'ils ont été investis par leur Créateur de certains Droits inaliénables parmi lesquels sont les droits à la Vie, la Liberté et la recherche du Bonheur. » Par ces deux déclarations, le droit naturel devient « droit politique ». Léo Strauss fait remarquer que le droit succède à l'impératif de devoir qui avait prévalu jusqu'alors dans la pensée idéaliste et chrétienne¹. C'est cette signification que l'auteur des *Misérables* donne au nom quand il parle du droit comme absolu. Il en fait le matériau fondateur de la démocratie et de la république, excusant même en son nom la violence des hommes du faubourg Saint-Antoine qui « proclamaient avec furie le droit [et] voulaient, fût-ce par le tremblement et l'épouvante, forcer le genre humain au paradis². » Certains énoncés de *droit* renvoient, par contre, à des sens relativisés par le contexte : *le droit au travail*, *le droit d'association* pour les couvents, etc.³ Le sens métonymique du *droit* qu'on étudie ou des articles de *droit* qu'on applique sont de façon péjorative des formes dégradées du nom ; sans parler de « droit divin » qui est pour Hugo un couple antinomique⁴. On ne peut parler de polysémie dans ce cas, mais tous les sèmes de *droit naturel* et *droit politique* ne sont pas forcément dans les autres acceptions, particulièrement les sèmes « justice » ou « nature » ; de là des glissements sémantiques que Saussure nomme *effets de sens**.

Le nom « homme » associé à *droit* dans « droits de l'homme » est en revanche un cas de polysémie. L'homme en général signifiant l'*être humain* a un sens différent de l'*homme* signifiant l'*individu de sexe mâle*. La proclamation des Droits de l'Homme s'était d'autant mieux accommodée de cette ambiguïté que les femmes n'eurent pas le droit de vote sous la Révolution (elles ne l'auront d'ailleurs pas avant 1945). Au XIX^e siècle les penseurs réagirent de façons diverses selon leur degré de féminisme. Hugo bien conscient de cette ambiguïté met dans un énoncé *droit* au singulier et additionne celui de l'homme, celui de l'enfant et celui de la femme ; mais, ce faisant, il accepte de diviser ce qu'il a réclamé par ailleurs comme droit universel et absolu⁵. L'expression « droits de l'homme » a été piégée par le langage face à des faits dominés par la structure masculine de la société. Pour que se précise la critique ébauchée dans *Les Misérables*, il faudra attendre la lettre de Victor Hugo à Léon Richer, rédacteur en chef de *L'Avenir des Femmes*, du 8 juin 1872, pour que soit entièrement formulé l'ensemble de ses revendications sur ce point :

Il est douloureux de le dire ; dans la civilisation actuelle, il y a une esclave. La loi a des euphémismes ; ce que j'appelle une esclave, elle l'appelle une mineure ; cette mineure selon la loi, cette esclave selon la réalité, c'est la femme. L'homme a chargé inégalement les deux plateaux du Code, dont l'équilibre importe à la conscience humaine ; l'homme a fait verser tous les droits de son côté et tous les devoirs du côté de la femme. De là un trouble profond. De là la servitude du côté de la femme. Dans notre législation telle qu'elle est, la femme ne possède pas, elle n'est pas en justice, elle ne vote pas, elle ne compte pas, elle n'est pas. Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. C'est là un état violent ; il faut qu'il cesse⁶.

1. Léo Strauss, *Droit naturel et histoire*, Flammarion, coll. « Champs essais », 1986, p. 167.

2. *Les Misérables*, p. 675.

3. Voir *Index*.

4. *Ibid.*

5. « Au droit de l'homme, proclamé par la révolution française, ils [les socialistes] ajoutaient le droit de la femme et le droit de l'enfant. » (*Les Misérables*, p. 665.)

6. *Actes et Paroles III, Politique*, p. 851.

Équivalence ou synonymie ?

Écrire comme le fait Hugo : « Idéal, absolu, perfection, infini ; mots identiques¹ » c'est aller contre la règle saussurienne qui veut que, sur l'axe synchronique, à un signe de la langue corresponde un seul sens qui le fait exister par opposition à tout autre. Ces mots sont pourtant des équivalents approximatifs dans certains énoncés des *Misérables*, où ils expriment la transcendance idéologique. Leur ensemble que Hugo voudrait identique forme non pas une série de synonymes mais une totalité conceptuelle dont il a besoin pour affronter le matérialisme contre lequel il se bat. *Idéal* et *absolu* sont joints dans le contexte de février 1848, qui répond de « l'honnêteté de la France² ». *Absolu* et *perfection* ont en commun le sème de l'achèvement et de la complétude³, mais *infini*, par son préfixe même, est à l'opposé. C'est dans le contexte des opinions politiques et sous forme de paradoxe que l'auteur justifie la relation spatiale entre *absolu* et *infini* s'agissant des membres du groupe de l'A B C : « On se passionnait pour l'absolu, on entrevoyait les réalisations infinies ; l'absolu, par sa rigidité même, pousse les esprits vers l'azur et les fait flotter dans l'illimité⁴ » – en d'autres termes, l'un est un point fixe servant à l'extension de l'autre. Hugo qui n'est pas cartésien a recours à un raisonnement proche de celui dont se sert Descartes⁵ pour prouver l'existence de Dieu, en définissant par ailleurs *l'absolu* comme *infini* :

Y a-t-il un infini hors de nous ? Cet infini est-il un, immanent, permanent, nécessairement substantiel, puisqu'il est infini, et que, si la matière lui manquait, il serait borné là, nécessairement intelligent, puisqu'il est infini, et que, si l'intelligence lui manquait, il serait fini là ? Cet infini éveille-t-il en nous l'idée d'essence, tandis que nous ne pouvons nous attribuer à nous-mêmes que l'idée d'existence ? En d'autres termes, n'est-il pas l'absolu dont nous sommes le relatif⁶ ?

L'énoncé dont nous sommes partis est le seul où Victor Hugo assimile *infini* et *idéal*. Le rapprochement des deux noms se fait indirectement aussi par l'identification à Dieu : « Qu'est-ce que l'idéal ? C'est Dieu⁷ », à quoi fait écho : « [...] il y a un moi dans l'infini d'en haut, comme il y a un moi dans l'infini d'en bas [...] le moi d'en haut, c'est Dieu⁸. » Revisitant Pascal et les deux infinis, l'auteur met en relation de façon douloureuse « l'infini d'en bas » avec « l'infini d'en haut » en écrivant : « Chose sombre que cet infini que tout homme porte en soi et auquel il mesure avec désespoir les volontés de son cerveau et les actions de sa vie⁹. » Il est alors bien proche de la vision pascalienne de la misère de l'homme. Baudelaire qui n'aimait pas le roman n'aurait pourtant pas désavoué la phrase.

L'idée d'équivalence lexicale intéresse des termes qui sont sur l'axe paradigmatique de *peuple*. Dans quelle mesure peut-on considérer *la foule*, *la multitude*, *la masse*, *la canaille* et *la populace* comme des avatars du peuple ? Contrairement au cas précédent, Hugo les oppose à *peuple* dans plusieurs énoncés. Sur le plan de l'idéal notamment : « La foule est rétive à l'entraînement des paladins. Les lourdes masses, les multitudes, fragiles à cause de leur

1. *Les Misérables*, p. 411.

2. « Le progrès est honnête homme ; l'idéal et l'absolu ne font pas le mouchoir. » (*Ibid.*, p. 789.)

3. Étymologiquement, *absolu* qualifie ce qui est résolu, donc parfait, et ce, dès le xv^e siècle. Le nom « perfection » est dans sa composition même la qualité de ce qui est achevé.

4. *Ibid.*, p. 513.

5. Descartes écrit dans la *Cinquième Méditation* : « Car il n'est pas en ma liberté de concevoir un Dieu sans existence (c'est-à-dire un être souverainement parfait sans une souveraine perfection), comme il m'est libre d'imaginer un cheval sans ailes ou avec des ailes. » Le décalage dans les mots fait que Hugo appelle *essence* ce que Descartes nomme *existence* et *absolu* ce que Descartes nomme *perfection*.

6. *Les Misérables*, p. 408.

7. *Ibid.*, p. 411.

8. *Ibid.*, p. 409.

9. *Ibid.*, p. 175.

pesanteur même, craignent les aventures ; et il y a de l'aventure dans l'idéal¹ ». Sur le plan institutionnel, le clivage apparaît souvent : « il arrive quelquefois que [...] cette grande désespérée, la canaille, proteste et que la populace livre bataille au peuple². » Ce sont les distorsions les plus graves. Mais la foule emplit aussi l'espace insurrectionnel des funérailles du général Lamarque, se retrouve sur les barricades, et « la populace a plus d'une fois sauvé Rome³ ». Hugo met dans la bouche des ennemis du peuple le nom « canaille » qui nomme le peuple de Paris qu'il aime⁴, et précise : « la canaille suivait Jésus-Christ⁵. ». Reste que pour que ces mots deviennent synonymes de *peuple* au sens laudatif, il faut le rôle politique et institutionnel du régime républicain et démocratique. Pour qu'il y ait fusion complète, il faut la Révolution : « L'assainissement révolutionnaire est tel qu'un jour de délivrance, un 14 juillet, un 10 août, il n'y a plus de populace⁶ » Tous les avatars de *peuple* peuvent être soumis à une métamorphose, et l'auteur emploie l'allégorisme du sable qui se change en cristal⁷. Le peuple est une totalité dont il faut faire des citoyens, comme le christianisme avait fait de tous les hommes des frères. On peut transposer ceci sur le plan linguistique et en conclure que *peuple* est un signe dont les équivalents approximatifs ont ensemble la même valeur.

Les fluctuations sémantiques

Selon le principe de relativité, la signification de certains noms des *Misérables* est soumise à contradiction dans les définitions successives que Victor Hugo en donne. C'est particulièrement le cas des noms « émeute » et « insurrection ». On en trouve un premier exemple dans des énoncés successifs du nom « émeute » :

Quant à nous, nous rejetons ce mot trop large et par conséquent trop commode : les émeutes. Entre un mouvement populaire et un mouvement populaire, nous distinguons. Nous ne nous demandons pas si une émeute coûte autant qu'une bataille. D'abord pourquoi une bataille ? Ici la question de la guerre surgit. La guerre est-elle moins fléau que l'émeute n'est calamité ? Et puis, toutes les émeutes sont-elles calamités ? Et quand le 14 juillet coûterait cent vingt millions⁸ ?

Dans cette suite de phrases, la relativité sémantique concerne d'abord un abus de sens : certains appellent *émeute* (« mot trop large »), ce que l'auteur nomme *mouvement populaire* (premier sens du nom). L'émeute coûte, en cela elle prête à comparaison (*émeute* ⇔ *bataille*). À *guerre* = *fléau* correspond alors *émeute* = *calamité* (sens général et second) ; mais la généralisation s'avère fautive, car l'absence de totalité contredit le sens général (« toutes les émeutes [ne sont pas] des calamités » (troisième sens), les phrases interrogatives attendant une réponse négative. Le bilan sémantique est que l'émeute peut être confondue avec un mouvement populaire, qu'elle est calamité en général, mais non en particulier, et Hugo donne comme exemple le premier jour de la Révolution française. On est en droit de se demander quel élément a pu le pousser à rendre problématique la signification d'*émeute* au point de

1. *Ibid.*, p. 978.

2. *Ibid.*, p. 925.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, p. 105.

5. *Ibid.*, p. 925.

6. *Ibid.*, p. 789. Il ajoute : « Depuis 89, le peuple tout entier se dilate dans l'individu sublimé ; il n'y a pas de pauvre, qui ayant son droit, n'ait son rayon ; le meurt-de-faim sent en lui l'honnêteté de la France ; la dignité du citoyen est une armure intérieure ; qui est libre est scrupuleux ; qui vote règne. » (*Ibid.*)

7. « Ces pieds nus, ces bras nus, ces haillons, ces ignorances, ces abjections, ces ténèbres, peuvent être employés à la conquête de l'idéal. Regardez à travers le peuple et vous apercevrez la vérité. Ce vil sable que vous foulez au pied, qu'on le jette dans la fournaise, qu'il y fonde et qu'il y bouillonne, il deviendra cristal splendide, et c'est grâce à lui que Newton et Galilée découvriront les astres. » (*Ibid.*, p. 470.)

8. *Ibid.*, p. 829.

renverser tous les syllogismes. Ce choix correspond à un tri fait dans les événements historiques, où il oppose, par ailleurs, longuement *l'émeute* à *l'insurrection* selon le caractère progressiste de l'une ou de l'autre, et la prise en compte de l'intérêt général : « Dans toutes les questions qui ressortissent à la souveraineté collective, la guerre du tout contre la fraction est insurrection, l'attaque de la fraction contre le tout est émeute [...] »¹. » Bien conscient néanmoins de la confusion qu'entretient la proximité des deux noms dans les appellations usuelles des grands soulèvements historiques, Hugo se réfugie finalement dans l'opposition entre le fond et la forme : « Il pourra nous arriver, dans cette mise en scène d'un événement redoutable [juin 1832], de dire parfois l'émeute, mais seulement pour qualifier les faits de surface, et en maintenant toujours la distinction entre la forme émeute et le fond insurrection². »

Connotation et synchronie

Au XIX^e siècle, le rapport de *caste* à *classe* est celui de deux noms ayant la même valeur, mais dont l'un (*classe*) reste neutre et non dépréciatif pour désigner un groupe social, alors que l'autre (*caste*) pointe un groupe exclusif de privilégiés avec un sens violemment polémique³. Mais Blanqui après 1830 parlait déjà de « guerre des classes⁴ », et chez les socialistes les deux noms deviennent rapidement équivalents et porteurs d'antagonismes. Hugo les emploie indifféremment quand il refuse à la bourgeoisie de la monarchie de Juillet d'être une *classe* et qu'il affirme simultanément « une chaise n'est pas une caste⁵ », mais, ce faisant, il reconnaît comme Blanqui, ne fût-ce que pour la nier, cette « lutte de classe à classe » dont parle Karl Marx en 1847 dans *Misère de la Philosophie* – qui produira par la suite l'unité sémantique complexe *lutte des classes*. La grande absente dans *Les Misérables* est la suite lexicale « classe ouvrière » ; à la place Hugo emploie « classe dite inférieure », rapporté au « généreux élan de l'ouvrier », alors que « classe moyenne » renvoie à « l'ordre honnête du bourgeois »⁶. Le traitement inégal, au niveau du vocabulaire, des rapports entre l'économique et le social s'exprime aussi dans un autre énoncé où la bourgeoisie est *prospère* et les classes laborieuses *malheureuses* :

[...] tandis que les classes prospères s'aveuglent ou s'endorment, ce qui est toujours fermer les yeux, la haine des classes malheureuses allume sa torche à quelque esprit chagrin ou mal fait qui rêve dans un coin, et elle se met à examiner la société⁷.

Sur l'axe synchronique*, il arrive parfois que l'auteur apporte une réponse inattendue à l'actualité. À la différence des républicains anticléricaux, Hugo choisit de réclamer le *droit à l'association* pour les couvents⁸ – alors que les socialistes le réclament pour les ouvriers et les militants. Il célèbre « la communauté claustrale⁹ » (dont il dit par ailleurs beaucoup de mal¹⁰) en faisant commuter *communauté* avec *commune* : « Là où il y a la communauté, il y a la

1. *Ibid.*, p. 830. Voir *insurrection* dans l'*Index*.

2. *Ibid.*, p. 833.

3. Voir Dubois, *op. cit.*, p. 27-28.

4. *Ibid.*, gloss. n° 969.

5. *Les Misérables*, p. 656.

6. « Ces êtres [les Thénardier] appartenaient à cette classe bâtarde [...] qui est entre la classe dite moyenne et la classe dite inférieure, et qui combine quelques-uns des défauts de la seconde avec presque tous les vices de la première, sans avoir le généreux élan de l'ouvrier ni l'ordre honnête du bourgeois. » (*Ibid.*, p. 123.)

7. *Ibid.*, p. 788.

8. *Ibid.*, p. 407.

9. De là le chapitre sur « Le couvent au point de vue des principes. » (*Ibid.*, p. 407 sqq.)

10. « Les communautés monastiques sont à la grande communauté sociale ce que le gui est au chêne [...]. » (*Ibid.*, p. 403.)

commune ; là où il y a la commune, il y a le droit¹ » ; *commune* est un mot sensible sur le plan historique, qui évoque la Commune révolutionnaire de 1792 qui força l'Assemblée à proclamer la République. C'est l'occasion pour Hugo de faire se rejoindre le modèle révolutionnaire et les premières communautés chrétiennes égalitaires et électives. Syncretisme politique qui l'amène à écrire que « la liberté suffit à transformer le monastère en république² ».

L'ouvrier, le travailleur, l'indigent et le prolétaire

Par fidélité à l'étymologie latine, le *prolétaire* reste l'*indigent* pour les hommes de la Révolution et l'on trouve au XIX^e siècle des penseurs de gauche (Pierre Leroux notamment) qui veulent abolir le prolétariat³, et parfois *prolétariat* et *salarariat* sont associés, surtout quand il s'agit de la main d'œuvre surexploitée que les usines empruntent aux campagnes. Dans *Les Misérables*, Hugo pense aussi que le *prolétariat* (condition des sans ressources) est un état dégradant⁴. Le seul énoncé de *prolétaire* introduit néanmoins une nuance, car la paysanne qui se retourne sur le passage d'une diligence est une travailleuse, non une indigente, même si l'embauche à la journée implique la précarité⁵. L'évolution diachronique du XIX^e siècle fera que *prolétaire* remplacera de plus en plus *ouvrier* chez les socialistes (le premier l'ayant employé au sens de *travailleur* étant Saint-Simon dans *Du système industriel*), et ce sera un mot clé de la Commune. Le nom « ouvrier » évolue aussi en relation avec *travailleur* dans un contexte d'opposition croissante à *capital*, *capitaliste* ou simplement *bourgeois*, et les deux mots se politisent – au delà des rôles économiques qu'ils évoquent. *Travailleur* et *ouvrier* sont employés indifféremment dans le contexte insurrectionnel du roman⁶ ; *ouvrier* apparaît davantage quand il s'agit d'un contexte socio-économique : « Tu ne veux pas être ouvrier, tu seras esclave⁷ », prédit Jean Valjean à Montparnasse. Mais les ouvriers de Bruneseau sont aussi des *travailleurs*. Politiquement les ouvriers sont républicains, présents dans les cortèges, sur les barricades, militants dans les associations, et l'auteur leur rend hommage jusqu'à faire de Feuilly un héros, un *paladin* des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il se mêle à eux des bourgeois lors de l'insurrection de 1832, qui parfois participent financièrement au mouvement⁸. Cette présence d'une noblesse ouvrière militante, intégrée et active revient souvent dans l'œuvre ultérieure, et, républicains ou socialistes, Hugo leur rendra hommage jusqu'à la fin de sa vie, à l'occasion de leurs congrès notamment. Ce ne sont pas eux les *misérables*, mais les *indigents*⁹, les pauvres, les travailleurs sans travail, les femmes sans famille et sans ressources, ceux à qui l'état délivre (ou ne délivre pas) des secours par l'intermédiaire des associations charitables.

1. *Ibid.*, p. 408.

2. *Ibid.*

3. Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 2662, 4658, 4660, 4661, 4562.

4. « [...] tant que les trois problèmes du siècle, la dégradation de l'homme par le prolétariat, la déchéance de la femme par la prostitution, l'atrophie de l'enfant par la nuit ne seront pas résolus [...] des livres de la nature de celui-ci pourront ne pas être inutiles. » (*Les Misérables*, p. 2.) Voir aussi *Index*.

5. « La paysanne prolétaire qui travaille à la journée se retourne quand la diligence passe, la paysanne propriétaire qui travaille à son champ ne se retourne pas. » (*Les Misérables*, p. 1133.)

6. Voir *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 728.

8. Voir *Index*.

9. *Ibid.*

Démocratiser la propriété ou l'universaliser¹ ?

Edmond Huguet², qui prête beaucoup de néologismes à Hugo, veut le rendre père de « démocratiser la propriété ». Le verbe « démocratiser » est pourtant abondamment employé pendant la Révolution, et *démocratiser la propriété* est prêté à Camille Desmoulins en 1794. Un énoncé des *Misérables* l'emploie en liaison avec une autre formule prononcée par les collectivistes de la Commune : « universaliser la propriété »

« [...] démocratiser la propriété, non en l'abolissant, mais en l'universalisant, de façon que tout citoyen sans exception soit propriétaire, chose plus facile qu'on ne croit, en deux mots sachez produire la richesse et sachez la répartir³.

Hugo n'a inventé ni *démocratiser*, ni *universaliser* qui sont dans le lexique révolutionnaire dès 1770, mais il unit dans cet énoncé deux pensées contradictoires : donner à tous l'accession à la propriété, quitte à en généraliser le principe⁴ – Blanqui ne s'y trompe pas qui proteste contre cette solution qui ne ferait que renforcer le droit de propriété en le multipliant⁵ – et *universaliser la propriété*, ce qui a pour but, en revanche, pour les collectivistes, de la supprimer. Il est étonnant que Hugo reprenne telle quelle cette unité sémantique complexe. Sans doute associe-t-il la propriété universelle, juste rétribution selon lui du travail, au vote universel. Reste évidemment à convaincre les hommes de la Commune qui pensaient, eux, que la propriété c'était le capital.

Les unités sémantiques complexes et la phraséologie dans le vocabulaire social

Les concepts politiques ont la caution de l'Histoire et du consensus lexical à l'appui de leur définition, mais le vocabulaire social est beaucoup plus fluctuant, et Hugo n'échappe pas complètement à l'influence des unités sémantiques complexes ou unités phraséologiques qui abondent au XIX^e siècle. Ce sont des expressions où les mots perdent leur autonomie et deviennent, selon la définition de Jean Dubois, des « variantes combinatoires⁶ », formules dont les journalistes et les hommes politiques usent largement et de manière affective après 1848. Elles sont partiellement reprises par l'auteur, lorsque est énoncé le programme socialiste et les questions qu'il se pose : « bon emploi des forces », « bonne distribution des jouissances », « puissance publique au dehors », « bonheur individuel au dedans »⁷. Même s'il prête à d'autres ces expressions, Hugo fonde sur elles l'argumentation visant à définir l'égalité (« La première égalité, c'est l'équité »), et à refuser le communisme : « répartition faite par le boucher qui tue ce qu'il partage⁸. » La phraséologie socialiste qui s'appuie chez les différents penseurs – par exemple chez Louis Blanc – sur une typologie descriptive, est privée d'une application concrète à cet endroit des *Misérables* et demeure affective plus que performative.

1. Les suffixes « -iser » et « -isation » produisent beaucoup de néologismes au XIX^e siècle : *républicaniser*, *mutualiser*, etc. Il est même parlé de *déblanquiser*. Voir Dubois, p. 167 et 173.

2. Edmond Huguet, *Notes sur le néologisme chez Hugo*, É. Bouillon, 1898.

3. *Les Misérables*, p. 666.

4. En demandant le morcellement de ce qui est sans doute le foncier, Hugo est dans la lignée des physiocrates du XVIII^e siècle, et parmi eux, le père de Mirabeau, qui écrit en 1755 : « Le territoire d'un canton ne saurait être trop divisé : c'est cette répartition, cette différence du tien au mien, principe de tous les maux, disaient autrefois les poètes, qui fait la vivification d'un bon état. » (Victor Riqueti, marquis de Mirabeau, *Traité de la population*, Avignon, 1756, 1^{ère} partie, chapitre v.)

5. Il donne l'exemple du partage des terrains communaux qui, sous la Révolution, a ruiné les paysans pauvres. (Blanqui, *op. cit.*, p. 177.)

6. Dubois, *op. cit.*, p. 185-186.

7. *Les Misérables*, p. 665.

8. *Ibid.*

La célèbre unité sémantique complexe employée par Karl Marx : « l'exploitation de l'homme par l'homme », est due en premier à Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon. Blanqui la reprend dès 1834¹ et Enfantin, disciple de Saint-Simon, cité par Louis Reybaud dans *Études sur les réformateurs contemporains* en 1840, la complète au nom du féminisme : « ... il [Enfantin] déclara d'une façon solennelle que si le saint-simonisme avait combattu énergiquement et rayé de son évangile l'exploitation de l'homme par l'homme, on ne pouvait admettre ni tolérer davantage l'exploitation de la femme par l'homme². » Chez Saint-Simon, Enfantin et Blanqui, les mots sont encore autonomes et désignent une relation de dépendance économique. Après la 1^{ère} Internationale, c'est devenu une unité sémantique complexe, un mot d'ordre de la revendication sociale qui renvoie au travail exploité par le capital considéré comme un nouvel esclavagiste³. Qu'en fait Hugo ? Il en a deux utilisations : la première consiste à changer le noyau du syntagme nominal et *exploitation* devient *usurpation* (« [...] ce qu'ils [les chefs de l'insurrection de 1832] voulaient renverser en renversant la royauté en France, nous l'avons expliqué, c'était l'usurpation de l'homme sur l'homme et du privilège sur le droit dans le monde entier⁴ »), le contexte étant encore essentiellement historique et politique. La seconde se place sur le plan socio-économique et ce sont les syntagmes prépositionnels* qui sont changés : « Résolvez les deux problèmes, encouragez le riche et protégez le pauvre, mettez un terme à l'exploitation injuste du faible par le fort [...]⁵. » *Force* étant synonyme de *richesse* et *faiblesse* de *pauvreté*, l'important est le jugement porté par « injuste ». Les substantifs *riche* et *pauvre* peuvent nous paraître évangéliques et vagues, mais ils font partie du vocabulaire sociopolitique du XIX^e siècle ; à l'Assemblée Nationale et dans les écrits polémiques, on relève ainsi des couples antithétiques *riches / indigents* et *riches / pauvres*⁶. La phrase des *Misérables* a donc presque rejoint la formule des socialistes les plus révolutionnaires.

Les contradictions de l'auteur dans les domaines économique et social apparaissent aussi dans la relation qu'il opère entre les concepts de « droit » et de « travail ». Alors que les unités sémantiques complexes qui s'attaquent au capital et l'opposent au travail se multiplient et s'aggravent dans la polémique sociale, Hugo additionne « droit du travail » et « droit du capital » au cœur d'un énoncé sur la question sociale en 1832⁷ (Jean Dubois constate à ce sujet que les mots d'ordre sont rarement conciliateurs et qu'on trouve plus souvent ces termes en opposition qu'en association⁸). Mais s'il se trouve à plusieurs reprises dans *Les Misérables*, y compris sous des formes narratives, un plaidoyer pour *le droit au travail* – celui qui manque –, que signifie *le droit du travail*, sinon le droit des travailleurs, *travail* s'entendant au sens métonymique. Dans ce cas, c'est une unité sémantique complexe qui renvoie à un contexte révolutionnaire, appuyée sur la lutte des classes et peu propice finalement au *droit du capital*, ce dernier nom s'entendant aussi au sens métonymique... Au cœur de la phraséologie révolutionnaire d'après 1848, l'opposition qui sépare idéologiquement les ouvriers des classes possédantes est ici présente, et Hugo témoigne malgré lui (?) de l'échec de la Deuxième

1. « Cependant le principe d'égalité, gravé au fond du cœur, et qui conspire, avec les siècles, à détruire, sous toutes ses formes, l'exploitation de l'homme par l'homme, porta le premier coup au droit sacrilège de propriété, en brisant l'esclavage domestique. » (Blanqui, *Critique sociale*, *op. cit.*, p. 99.)

2. Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 2165.

3. *Ibid.*, gloss. n° 5318.

4. *Les Misérables*, p. 977.

5. *Ibid.*, p. 666.

6. Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 2662, 4658, 4660, 4661, 4562.

7. « Cependant, à l'intérieur [...] droit du capital, droit du travail, toutes ces questions se multipliaient au-dessus de la société. » (*Les Misérables*, p. 976.)

8. On relève, par exemple, *abolition du capital*, *féodalité du capital*, etc. (Voir Dubois, *op. cit.*, p. 48.)

République sur le plan social, et des antagonismes qu'elle a sous-estimés.

Conclusion.

C'est à partir du signe et du sens dénoté que se construit la pensée de l'auteur, mais la signification s'enrichit de la relation des noms avec leur entourage sur l'axe syntagmatique. Sur l'axe paradigmatique, les noms restent dépendants des mots qu'ils ont remplacés. La délimitation des ensembles paradigmatiques est liée aux groupes d'énoncés où figurent les mots, et aux facteurs de production du texte. Pour un nom tel que *peuple*, la signification dépend de l'ensemble des équivalents avec lesquels il peut commuter. De façon générale, dans sa façon d'aborder l'actualité dans *Les Misérables*, Victor Hugo semble vouloir se tenir à distance de la virulence des discours politiques et des campagnes de presse par le contrôle métalinguistique du vocabulaire. Ce n'est pas indifférence au monde contemporain, mais résistance à une néologie déchirée où s'affrontent les *ismes* et autres noms de systèmes.

CHAPITRE II : *L'atteinte au signifié par le signifiant*

I. Les isotopies du discours¹

Julien Greimas, étudiant le caractère hétérogène du discours, donne l'exemple de ruptures de sens comme il s'en produit dans les mots d'esprit, les équivoques, les calembours, qui sont unifiées par le fil du récit ou le cours du dialogue. Il constate qu'on ressent un plaisir « spirituel [qui] réside dans la découverte de deux isotopies différentes à l'intérieur d'un récit supposé homogène² ». Dans le *calembour*, par exemple, il s'agit d'une atteinte faite par le signifiant au signifié. Le mot « calembour » est employé par Diderot le 1^{er} décembre 1768, dans une lettre à Sophie Volland. L'origine est incertaine : le picard wallon *calender* (dire des bêtises) et *bourde* (en argot : mensonge).

Dans *Les Misérables*, Tholomyès fait le premier calembour politique en jouant sur une homophonie* : « – Tholomyès, fit Blachevelle, contemple mon calme. – Tu en es le marquis, répondit Tholomyès. Ce médiocre jeu de mots fit l'effet d'une pierre dans une mare. Le marquis de Montcalm était un royaliste alors célèbre³. » C'est l'occasion pour Tholomyès de critiquer l'emploi du procédé tout en donnant encore des exemples célèbres, y compris celui du Christ s'adressant à Pierre⁴. Selon lui, « le calembour est la fiente de l'esprit qui vole », remarque qu'il fait suivre d'un allégorisme dont la conclusion est : « Une tache blanchâtre qui s'aplatit sur le rocher n'empêche pas le condor de voler⁵. » Le nom du groupe d'Enjolras renvoie à deux isotopies : l'une est alphabétique, « A B C », l'autre, politique, l'« abaissé ». Hugo opère la jonction lui-même : « On se déclarait les amis de l'A B C. – L'*Abaissé*, c'était le peuple. On voulait le relever. Calembour dont on aurait tort de rire. Les calembours sont quelquefois graves en politique [...]⁶. » Le premier qu'il cite comme exemple est pourtant scabreux : « témoin le *Castratus ad castra*, qui fit de Narsès un général d'armée [...]⁷. » Même chez les personnages les plus innocents, comme les petites filles du Petit-Picpus qui appellent « Agathoclès⁸ » la sœur Agathe, tourière du couvent, le calembour volontaire exprime la contestation. Inversement, l'auteur cite comme dérisoires ceux que font les royalistes sur le nom des ministres modérés de Decazes (Dessolles et Deserre) : « Pour raffermir le trône ébranlé sur sa base / Il faut changer de sol, et de serre, et de case⁹. », et les calembours de Potier (acteur du théâtre des variétés), phénomène de mode adopté par les jeunes gens snobs et désœuvrés comme l'ineffable Bamatabois, le persécuteur de Fantine¹⁰.

1. L'isotopie est la propriété sémantique d'un élément lexical ou syntaxique qui permet de considérer un discours comme un tout, au niveau de la phrase.

2. Algirdas, Julien Greimas, *Sémantique structurale*, PUF, 1986, p. 71.

3. *Les Misérables*, p. 108.

4. L'auteur le cite à nouveau comme référence par la suite : « Tu es Petrus, et super hanc petram, etc., etc. » (*Ibid.*, p. 514.)

5. *Ibid.*, p. 108.

6. *Ibid.*, p. 514.

7. *Ibid.* Mot à mot : « Le châtré à la caserne ». Narsès, eunuque, fut général romain à Byzance au VI^e siècle.

8. *Ibid.*, p. 389.

9. *Ibid.*, p. 484.

10. *Ibid.*, p. 151. Les calembours sont à la mode sur scène et dans les salons, comme preuve d'une certaine liberté de parole. Voir *Index*.

La différence de niveaux de culture des personnages crée ce qu'on pourrait appeler des quiproquos linguistiques ou des calembours involontaires. Hugo décline au moins deux fois le « savez-vous le latin » de Molière, en faisant du père Hucheloup le disciple de Horace et du « carpe horas¹ » épicurien (cueille les heures), et de Gavroche un miraculé du latin :

Ce mot *Herclé*, frappa Gavroche. Il cherchait toutes les occasions de s'instruire, et ce déchireur d'affiches-là avait son estime. Il lui demanda : – Qu'est-ce que cela veut dire, *Herclé* ? Bahorel répondit – Cela veut dire sacré nom d'un chien en latin. Ici Bahorel reconnut à une fenêtre un jeune homme pâle à barbe noire, qui les regardait passer, probablement un Ami de l'A B C. Il lui cria : – Vite des cartouches ! *para bellum*. – Bel homme ! c'est vrai, dit Gavroche, qui maintenant comprenait le latin².

Quant au calembour que commet sans le vouloir M. Mabeuf, il oppose la culture savante du vieil homme et les lectures romanesques de sa servante lisant à voix haute :

Tout en lisant, la mère Plutarque arriva à cette phrase. Il était question d'un officier de dragons et d'une belle : « *la belle boudda et le dragon ...* » Ici, elle s'interrompit pour essuyer ses lunettes. – Bouddha et le dragon, reprit à demi-voix M. Mabeuf. Oui, c'est vrai, il y avait un dragon, qui, du fond de sa caverne, jetait des flammes par la gueule et brûlait le ciel. Plusieurs étoiles avaient déjà été incendiées par ce monstre qui, en outre, avait des griffes de tigre. Bouddha alla dans son antre et réussit à convertir le dragon. C'est un bon livre que vous lisez là, mère Plutarque. Il n'y a pas de plus belle légende³.

Ce calembour involontaire de M. Mabeuf est prémonitoire. Il ira, lui aussi, affronter le dragon sur la barricade, mais la parabole* ne se déroulera pas de façon aussi heureuse que dans la légende archétypale. À mi-chemin du conscient et de l'inconscient, le grand-père de Marius est mis à contribution par son auteur pour rendre la Révolution frivole. Son calembour traduit ses idées politiques mais le transforme surtout en bonne fée marseillaise, quand Marius lui parle de la « mémoire antique » des grands révolutionnaires : « – Moire antique ! s'écria le vieillard. Merci, Marius. C'est précisément l'idée que je cherchais. Et le lendemain, une magnifique robe de moire antique couleur thé s'ajoutait à la corbeille de Cosette⁴. L'emploi du vocabulaire obscène est aussi délégué à M. Gillenormand⁵ :

Il appelait allègrement toutes choses par le mot propre ou malpropre et ne se gênait pas devant les femmes. Il disait des grossièretés, des obscénités et des ordures, avec je ne sais quoi de tranquille et de peu étonné qui était élégant. C'était le sans-çon de son siècle. Il est à remarquer que le temps des périphrases en vers a été le temps des crudités en prose⁶.

1. « Hucheloup avait, un beau matin, jugé à propos d'avertir les passants de sa "spécialité" ; il avait trempé un pinceau dans un pot de noir, et comme il avait une orthographe à lui, de même qu'une cuisine à lui, il avait improvisé sur son mur cette inscription remarquable : CARPES HO GRAS. Un hiver, les averses et les giboulées avaient eu la fantaisie d'effacer l'S qui terminait le premier mot et le G qui commençait le troisième ; il était resté ceci : CARPEHO RAS. Le temps et la pluie aidant, une humble annonce gastronomique était devenue un conseil profond. De la sorte il s'était trouvé que, ne sachant pas le français, le père Hucheloup avait su le latin, qu'il avait fait sortir de la cuisine la philosophie, et que, voulant simplement effacer Carême, il avait égalé Horace. » (*Ibid.*, p. 857.)

2. *Ibid.*, p. 851.

3. *Ibid.*, p. 547.

4. *Ibid.*, p. 1064.

5. Hugo le note dans le *Carnet* d'octobre 1860 : « Insister sur les immoralités badines et cyniques du père Gillenormand. »

6. *Les Misérables*, p. 475.

De là le recours à l'*équivoque* : « Pour ma part, je me rends cette justice qu'en fait de sans-culottes, je n'ai jamais aimé que les femmes¹. » Hugo lui fait illustrer le libertinage de l'Ancien Régime par une anecdote : « Le bailli de Ferrette, avec ses culottes courtes et ses jambes maigres, traversait quelquefois ce salon en allant chez M. de Talleyrand. Il avait été le camarade de plaisir de M. le comte d'Artois, et, à l'inverse d'Aristote accroupi sous Campaspe, il avait fait marcher la Guimard à quatre pattes, et de la sorte montré aux siècles un philosophe vengé par un bailli². » De façon assez perverse, les isotopies de cet énoncé placent le philosophe, la danseuse et le bailli dans un contexte d'obscénité où il suffit d'inverser les postures pour que la supériorité du grand seigneur éclate.

L'*anecdote*, comme le constate Greimas, est nécessaire au plaisir que donne le calembour ou le *jeu de mots* ; témoin l'histoire racontée par l'auteur à propos de madame Hucheloup dont Courfeyrac démolit le mobilier pour construire la barricade, prétendant ainsi venger l'amende donnée par le gouvernement pour un pot de fleur tombé dans la rue : « La mère Hucheloup dans cette réparation qu'on lui faisait, ne semblait pas comprendre beaucoup son bénéfice. Elle était satisfaite à la manière de cette femme arabe qui, ayant reçu un soufflet de son mari, s'alla plaindre à son père, criant vengeance et disant : – Tu dois à mon mari affront pour affront. Le père demanda – Sur quelle joue as-tu reçu le soufflet ? – Sur la joue gauche. Le père souffleta la joue droite et dit – Te voilà contente. Va dire à ton mari qu'il a souffleté ma fille, mais que j'ai souffleté sa femme³. » L'histoire a des implications sociales ; en premier que les liens de parenté peuvent être ridiculisés et détournés au profit de la lâcheté masculine ; ensuite que la vengeance n'est pas forcément payante.

Le *sobriquet* est étymologiquement le moyen d'écorner un nom de façon moqueuse. Historiquement, il est à l'origine des noms de famille comme Hugo le suppose à propos de son héros : « [...] son père s'appelait Jean Valjean ou Vlajean, sobriquet probablement, et contraction de *Voilà Jean*⁴. » Un chapitre s'intitule d'ailleurs : « Le sobriquet, mode de formation des noms de famille⁵ » ; mais les sobriquets que donne Courfeyrac à Cosette et Jean Valjean, *monsieur Leblanc* et *mademoiselle Lanoire*, sont gratuits. Le sobriquet de Lesgle, *Bossuet*, passe par des étapes dont la première est politique et repose sur une homonymie ; là encore l'histoire du père précède celle du fils :

Le marquis d'Avaray, que Louis XVIII fit duc pour l'avoir aidé à monter dans un cabriolet de place le jour où il émigra, racontait qu'en 1814, à son retour en France, comme le roi débarquait à Calais, un homme lui présenta un placet. – Que demandez-vous ? dit le roi. – Sire, un bureau de poste. – Comment vous appelez-vous ? – L'Aigle. Le roi fronça les sourcils, regarda la signature du placet et vit le nom écrit ainsi : Lesgle. Cette orthographe peu bonapartiste toucha le roi et il commença à sourire. – Sire, reprit l'homme au placet, j'ai pour ancêtre un valet de chiens, surnommé Lesgueules. Ce surnom a fait mon nom. Je m'appelle Lesgueules, par contraction Lesgle, et par corruption L'Aigle. – Ceci fit que le roi acheva son sourire. Plus tard il donna à l'homme le bureau de poste de Meaux, exprès ou par mégarde⁶.

Seconde étape, le fils, qui « signait Lègle (de Meaux)⁷ », sera tout naturellement *Bossuet* pour ses amis, sans que ce républicain s'offusque du rapprochement avec un prince de

1. *Ibid.*, p. 819.

2. *Ibid.*, p. 491.

3. *Ibid.*, p. 868.

4. *Ibid.*, p. 68. Jusqu'au 20 mars 1861, *Vlajean* sera le nom choisi par Hugo pour son personnage. La mise en abyme du premier nom de Jean Valjean montre la mise à distance du sobriquet et de l'origine paysanne, renvoyés à la génération précédente.

5. *Ibid.*, p. 553.

6. *Ibid.*, p. 519.

7. *Ibid.*

l'Église, soutien intolérant et fervent de la monarchie absolue. Grantaire, quant à lui, transforme le sobriquet en rébus, et de lui-même signe R majuscule¹. Simplification majestueuse qui a *grand air*.

Le *rébus* ordinaire utilise deux signifiants : le signifiant iconique et le signifiant graphique. Dans *Les Misérables*, il est affaire de narration. Corinthe, le lieu où se retrouvent les membres de l'A B C, illustre les avatars d'un rébus livré au hasard de la pratique des poètes et des peintres. À l'origine se trouve un calembour :

Du temps de Mathurin Régnier, ce cabaret s'appelait le *Pot-aux-roses*, et comme la mode était aux rébus, il avait pour enseigne un poteau peint en rose. Au siècle dernier, le digne Natoire, l'un des maîtres fantasques aujourd'hui dédaignés par l'école roide, s'étant grisé plusieurs fois dans ce cabaret à la table même où s'était soulé Régnier, avait peint par reconnaissance une grappe de raisin de Corinthe sur le poteau rose. Le cabaretier, de joie, en avait changé son enseigne et avait fait dorer au-dessous de la grappe ces mots : *au Raisin de Corinthe*. De là ce nom, Corinthe. Rien n'est plus naturel aux ivrognes que les ellipses. L'ellipse est le zig-zag de la phrase. Corinthe avait peu à peu détrôné le Pot-aux-roses. Le dernier cabaretier de la dynastie, le père Hucheloup, ne sachant même plus la tradition, avait fait peindre le poteau en bleu².

Ce lieu, qui sera le tombeau des héros, est d'abord un lieu de ripaille et de beuverie, et ce n'est pas un hasard si Hugo le fait fréquenter à l'origine par un poète burlesque, Mathurin Régnier. Fidèle au mélange du sublime et du grotesque, il choisit, pour ce qu'il nomme un *drame*, un lieu populaire dont la cuisine est exécrable et l'élément féminin peu séduisant. Mais *Corinthe* est aussi l'homonyme de Corinthe, République antique évoquée dans quatre énoncés comme symbole de liberté³.

II. Décodage et encodage : le masque des mots

Il revient à Grantaire de se moquer de la surenchère linguistique produite par l'ambition sociale, en décodant la nouvelle terminologie due à un snobisme de classe :

O vanité ! rhabillage de tout avec de grands mots ! une cuisine est un laboratoire, un danseur est un professeur, un saltimbanque est un gymnaste, un boxeur est un pugiliste, un apothicaire est un chimiste, un perruquier est un artiste, un gâcheux est un architecte, un jockey est un sportman, un cloporte est un ptérygibranche⁴.

Cette préciosité d'un type nouveau considère comme « bas » le mot usuel qui nomme les activités peu gratifiantes et leur substitue des termes scientifiques, des mots anglais et des mots dérivés du grec ancien qui ont la même valeur. Quelquefois, comme c'est le cas pour *architecte* remplaçant *gâcheux*, le terme permet d'atteindre linguistiquement, sinon de fait, la familiarité avec l'art.

Hugo pratique à l'inverse un encodage au service de l'anticlérisme et du non conformisme, qui bouleverse le sens dénoté* des mots au profit de la libre créativité du locuteur. Ainsi en va-t-il des pensionnaires du couvent du Petit-Picpus transformées en insectes par l'imaginaire enfantin. On sait déjà par lui-même la signification politique qu'il accorde à la liberté lexicale : [mettre] « un bonnet rouge au vieux dictionnaire⁵ », c'est passer d'un niveau de langue noble à un registre courant. On connaît sa fascination pour l'argot. Mais de l'argot, émeute linguistique et sociale, il passe à une petite révolution langagière

1. *Ibid.*, p. 521.

2. *Ibid.*, p. 856.

3. *Ibid.*, p. 106, 528, 978, 998.

4. *Ibid.*, p. 527.

5. « Réponse à un acte d'accusation » ; *Les Contemplations, Poésie II*, p. 263.

tranquille, à peine constatée par une haute autorité ecclésiastique, dans le chapitre intitulé « Gaîtés¹ ». C'est le couvent du Petit-Picpus, au nom prédestiné, qui va être le lieu de cet encodage, qui dépasse par sa simplicité même le jeu insolent avec le signifiant qu'est le calembour. Les mots dans la bouche de l'enfant, ce *sauvage* redécouvert par Jean-Jacques Rousseau au XVIII^e siècle pour être enseigné, changent de sens et suppriment la ligne de démarcation qui fait de l'homme un animal à part, dénaturé à cause de ses capacités intellectuelles. En paroles, l'être humain va devenir insecte sans même passer par la métaphore qui fera la gloire de Kafka. Ce sont des petites filles, avec la complicité naïve des religieuses, qui retournent le vocabulaire et redéfinissent les espèces :

Le réfectoire, grande pièce oblongue et carrée qui ne recevait de jour que par un cloître à archivoltes de plain-pied avec le jardin, était obscur et humide, et, comme disent les enfants, – plein de bêtes. Tous les lieux circumvoisins y fournissaient leur contingent d'insectes. Chacun des quatre coins en avait reçu, dans le langage des pensionnaires, un nom particulier et expressif. Il y avait le coin des Araignées, le coin des Chenilles, le coin des Cloportes et le coin des Cricris. Le coin des Cricris était voisin de la cuisine et fort estimé. On y avait moins froid qu'ailleurs. Du réfectoire les noms avaient passé au pensionnat et servaient à y distinguer comme à l'ancien collège Mazarin quatre nations. Toute élève était de l'une de ces quatre nations selon le coin du réfectoire où elle s'asseyait aux heures des repas. Un jour, M. l'archevêque, faisant la visite pastorale, vit entrer dans la classe où il passait une jolie petite fille toute vermeille avec d'admirables cheveux blonds, il demanda à une autre pensionnaire, charmante brune aux joues fraîches qui était près de lui :

- Qu'est-ce que c'est que celle-ci ?
- C'est une araignée, monseigneur.
- Bah ! et cette autre ?
- C'est un cricri.
- Et celle-là ?
- C'est une chenille.
- En vérité ! et vous-même ?
- Je suis un cloporte, monseigneur².

L'entreprise ne s'arrête pas là et touche ensuite aux valeurs morales. Détail intéressant concernant la religion catholique, elle instrumentalise le dogme et la virginité de la Vierge :

Chaque maison de ce genre a ses particularités. Au commencement de ce siècle, Ecoeuven était un de ces lieux gracieux et sévère où grandit, dans une ombre presque auguste, l'enfance des jeunes filles. À Ecoeuven, pour prendre rang dans la procession du saint sacrement, on distinguait entre les vierges et les fleuristes. Il y avait aussi *les dais* et *les encensoirs*, les unes portant le cordon du dais, les autres encensant le saint sacrement. Les fleurs revenaient de droit aux fleuristes. Quatre *vierges* marchaient en avant. Le matin de ce grand jour, il n'était pas rare d'entendre demander dans le dortoir :

- Qui est-ce qui est vierge ?

Madame Campan citait ce mot d'une *petite* de sept ans à une *grande* de seize, qui prenait la tête de la procession, pendant qu'elle, la petite, restait à la queue : – Tu es vierge, toi ; moi, je ne le suis pas³.

L'équivoque lexicale et syntaxique⁴ est ici théâtralisée et mise en scène sur fond de variations métonymiques – et réifiantes pour certaines – faisant contrepoint avec le mot « vierge ». Hugo s'amuse, bien sûr, mais quel esprit de rébellion le pousse à ridiculiser à l'intérieur du même paragraphe l'« ombre presque auguste » où grandit « l'enfance des jeunes filles » qu'il vient de promouvoir emphatiquement ?

L'ambiguïté isotopique peut aussi concerner les homonymes ; la citation célèbre : « Waterloo, c'est le gond du dix-neuvième siècle⁵ » peut s'entendre à l'oral comme : *Waterloo, c'est le gong du dix-neuvième siècle*, dont on omet de prononcer le g, comme c'est

1. *Les Misérables*, p. 387.

2. *Ibid.*, p. 389.

3. *Ibid.*, p. 390.

4. Outre la polysémie du mot, il manque en effet un article qui lui éviterait d'être un adjectif.

5. *Ibid.*, p. 269.

le cas fréquemment. Problème de focalisation qui invite à choisir entre passé et avenir, à moins que les deux soient ici solidaires.

Conclusion

En ayant recours aux variations sur les isotopies du discours, Hugo est en prise avec une mode qu'il évoque comme un fait social langagier au temps du roman¹. L'action de *casser* le signifiant et par contrecoup le signifié n'est certes pas une démarche récente – à preuve l'historique du calembour fait par Tholomyès et par l'auteur² – ; mais le jeu sur les mots est actualisé comme attitude de contestation, quand il n'est pas la simple répétition de bons mots dits par des acteurs. Les procédés de rupture lexicale relèvent alors du burlesque dont ils ont les caractéristiques : la liberté sémantique et l'inversion des registres. Hugo les utilise comme mise à distance du fait moral et politique ; cela va du sérieux Enjolras aux sceptiques Tholomyès et Grantaire, en passant par Thénardier et d'autres. Quant au Christ, il avait peut-être remarqué la rigidité opportuniste et minérale de celui qui allait le renier trois fois dans la même journée. Si M. Gillenormand a un rôle privilégié dans l'emploi du calembour et du jeu de mots, c'est à son appartenance au XVIII^e siècle qu'il le doit : il est culturellement porteur du persiflage d'une époque où l'on contestait avec esprit. Il a ainsi un rôle de passeur pour l'écrivain. La part érotique de l'équivoque que Hugo lui fait assumer est pour lui-même une façon de contrer le conformisme bourgeois et la morale officielle du temps. C'est encore à M. Gillenormand qu'il convient de le dire : « Aujourd'hui on est sérieux. Le bourgeois est avare, la bourgeoise est prude ; votre siècle est infortuné³. » Le grotesque et le jeu sur les mots butent néanmoins sur la prise de conscience du tragique existentiel ; c'est à Thénardier que Hugo confie le soin de l'exprimer :

Tonnerre ! Voilà pas mal longtemps déjà que je suis paroissien de la paroisse meurs-de-faim-si-tu-as-du-feu, meurs-de-froid-si-tu-as-du-pain ! j'en ai assez eu de la misère ! ma charge est la charge des autres ! Je ne plaisante plus, je ne trouve plus ça comique, assez de calembours, bon Dieu ! plus de farces, père éternel⁴ !

La pratique de l'euphémisme et de l'emphase, qui dissimule le référent vrai et refuse le mot exact parce peu gratifiant, relève de l'hypocrisie sociale. Dénoncer cet encodage s'avère donc nécessaire par Grantaire interposé, et n'obère nullement la liberté lexicale des petites filles et des poètes. Quant à l'humour, ce peut être aussi comme le dit Thénardier, un cache misère, mais « Railler, c'est régner », proclame un chapitre.

1. *Ibid.*, p. 151, 551.

2. *Ibid.*, p. 108 et 514.

3. *Les Misérables*, p. 1066.

4. *Ibid.*, p. 607.

CHAPITRE III : *Le discours plurivoque* (*L’emblème, l’animal politique*¹)

Le discours plurivoque selon A. J. Greimas, repose sur des isotopies complexes qui concernent le signifié seul. C’est le cas en ce qui concerne le rapprochement entre l’homme et l’animal, qu’il se fasse par métaphore ou par comparaison. Les deux isotopies mêlées, homme / animal, fonctionnent historiquement de manière conventionnelle. La Révolution a d’abord préféré le chat comme symbole de liberté, puis est revenue à une figure féminine coiffée du bonnet phrygien que Delacroix illustrera au XIX^e siècle. Dans *Les Misérables*, Hugo utilise un large bestiaire où il puise librement, tantôt en se servant des rapprochements conventionnels, tantôt en en créant de nouveaux. Il le fait souvent au bénéfice d’une typologie des personnages qui est fluctuante suivant les situations. On retrouve, bien sûr, les rapprochements culturels traditionnels, parfois appuyés sur des intertextes (les *Fables* de La Fontaine notamment), mais même lorsque l’auteur se sert d’un animal comme marqueur d’un personnage, il peut l’utiliser pour un autre a contrario : Les Thénardières sont de méchantes araignées selon une conception anthropomorphique de l’animal, mais lorsque Jean Valjean, « araignée secourable », sauve dans les gréements d’un bateau un marin menacé de mort, c’est l’œil du peintre qui associe l’homme gesticulant et l’animal aux multiples pattes. Cette liberté d’utilisation du comparant permet le passage des clichés conventionnels à la libre création poétique.

je suis animal, je suis homme

L’emblème appartient à la typologie du personnage. C’est un procédé de caractérisation indirecte*, qui fait d’un animal la représentation d’un attribut moral ou d’un comportement humain. Il relève d’une convention sociale qui laisse peu de place à la création individuelle. Mais Hugo, au-delà des symboles consensuels, crée dans *Les Misérables* un bestiaire abondant, fait d’animaux divers, métaphores et métonymies des hommes et symboles des idées. En plus du procédé linguistique ancien interviennent des thèses nouvelles qui relient physiologiquement tel animal à tel homme. Ce sont celle de Charles Lebrun qui voyait dans chaque individu une correspondance physique avec un animal précis – et, au-delà, une correspondance caractérielle majeure² –, et celle de Kaspar Lavater, père de la physiognomonie au XIX^e siècle³. Mais tout en les citant comme références, l’auteur ne les suit pas dans leur démarche systématique et prétendument scientifique. Il relie plusieurs individus au même animal, crée une relativité emblématique et multiplie, à l’inverse, les représentations animales pour un même personnage. Il s’en explique :

Les animaux ne sont autre chose que les figures de nos vertus et de nos vices, errantes devant nos yeux, les fantômes visibles de nos âmes [...]. Dans notre conviction, si les âmes étaient visibles aux yeux, on verrait distinctement cette chose étrange que chacun des individus de l’espèce humaine correspond à quelqu’une des

1. « L’homme est par nature un animal politique. » Aristote, *La Politique*.

2. Charles Lebrun (1619-1690) *Traité de la physionomie de l’homme comparée à celle des animaux*, 1642.

3. Johann Kaspar Lavater, *Physiognomonie ou l’art de connaître les hommes*, 1806-1808 (*Physiognomische Fragmente*, 1775-1778).

espèces de la création animale ; et l'on pourrait reconnaître aisément cette vérité à peine entrevue par le penseur, que, depuis l'huître jusqu'à l'aigle, depuis le porc jusqu'au tigre, tous les animaux sont dans l'homme et que chacun d'eux est dans un homme. Quelquefois même plusieurs d'entre eux à la fois¹.

Cette attitude correspond chez l'auteur à des tendances profondes qui ont leur raison d'être dans sa biographie, sa sensibilité propre et sa philosophie. La frontière entre la famille humaine et la famille animale est alors allègrement franchie et le fait clairement revendiqué. Il le donne à dire à des enfants jouant avec un chat :

Éponine et Azelma ne faisaient aucune attention à ce qui se passait. Elles venaient d'exécuter une opération fort importante ; elles s'étaient emparées du chat. Elles avaient jeté la poupée à terre, et Éponine, qui était l'aînée, emmaillottait le petit chat, malgré ses miaulements et ses contorsions, avec une foule de nippes et de guenilles rouges et bleues. Tout en faisant ce grave et difficile travail, elle disait à sa sœur dans ce doux et adorable langage des enfants dont la grâce, pareille à la splendeur de l'aile des papillons, s'en va quand on veut la fixer. – Vois-tu, ma sœur, cette poupée-là est plus amusante que l'autre. Elle remue, elle crie, elle est chaude. Vois-tu, ma sœur, jouons avec. Ce serait ma petite fille. Je serais une dame. Je viendrais te voir, et tu la regarderais. Peu à peu tu verrais ses moustaches, et cela t'étonnerait. Et tu me dirais : Ah ! mon Dieu ! et je te dirais : Oui, madame, c'est une petite fille que j'ai comme ça. Les petites filles sont comme ça à présent².

Lui-même entretient l'équivoque concernant la mère Plutarque, domestique de M. Mabeuf : « Sa servante était, elle aussi, une variété de l'innocence. La pauvre vieille bonne femme était vierge. Sultan, son matou, qui eût pu miauler le miserere d'Allegri à la chapelle Sixtine, avait rempli son cœur et suffisait à la quantité de passion qui était en elle. Aucun de ses rêves n'était allé jusqu'à l'homme. Elle n'avait pu franchir son chat. Elle avait comme lui des moustaches³. » De M. Myriel, il écrit : « Il n'allait pas jusqu'au bramine mais il semblait avoir médité cette parole de l'Ecclésiaste : “Sait-on où va l'âme des animaux ?”⁴. »

les animaux totem

Le personnage de Javert est conçu physiquement comme un hybride du chien et du loup par référence à la thèse de Charles Lebrun :

Maintenant, si l'on admet un moment avec nous que dans tout homme il y a une des espèces animales de la création, il nous sera facile de dire ce que c'était que l'officier de police Javert. Les paysans asturiens sont convaincus que dans toute portée de louve il y a un chien, lequel est tué par la mère, sans quoi en grandissant il dévorerait les autres petits. Donnez une face humaine à ce chien fils de louve, et ce sera Javert⁵.

Adaptant la fonction à l'être physique, Hugo invente le nom composé « providence-dogue » pour désigner Javert, gardien de ce qu'il croit être une société juste⁶. Cette bestialité, due à l'animal totem, a une correspondance, puisque « l'homme-chien » a son contraire, « l'homme-chat », vraisemblablement Jean Valjean⁷ : « Il semblerait en effet qu'il existe dans certains hommes un véritable instinct bestial, pur et intègre comme tout instinct, qui crée les antipathies et les sympathies [...] et qui, de quelque façon que les destinées soient faites, avertit secrètement l'homme-chien de la présence de l'homme-chat, l'homme-renard de la présence de l'homme-lion⁸. » Quant à Thénardier, il est l'homme-vautour, donnant raison à

1. *Les Misérables*, p. 135.

2. *Ibid.*, p. 321.

3. *Ibid.*, p. 545.

4. *Ibid.*, p. 44.

5. *Ibid.*, p. 136.

6. *Ibid.*, p. 1045.

7. En sauvant le marin de l'*Orion*, Jean Valjean, « forçat à vie », a « l'agilité d'un chat-tigre », *ibid.*, p. 294.

8. *Ibid.*, p. 135. Cette phrase rapproche, en fait, Hugo du *totémisme*, mot qui sera créé en 1883.

Lavater : « Lavater, s'il eût considéré ce visage, y eût trouvé le vautour mêlé au procureur ; l'oiseau de proie et l'homme de chicane s'enlaidissant et se complétant l'un par l'autre, l'homme de chicane faisant l'oiseau de proie ignoble, l'oiseau de proie faisant l'homme de chicane horrible¹. » Fidèle à l'idée de la pluralité des référents animaux pour un seul personnage, Hugo lui donne en plus « le regard d'une fouine² », et fait de sa femme un « mastodonte³ » et un « éléphant⁴ ». Jean Valjean est successivement un « lion », un « sanglier », un « loup », un « tigre⁵ » ; Cosette est « plutôt alouette que colombe⁶ ». Mais tout en conservant cette physiologie transgressive de l'homme-animal, l'auteur donne à proximité une explication politique et sociale, qui redonne au personnage son humanité.

« Si je suis réduit à choisir, j'aime mieux les oiseaux de proie que les oiseaux de nuit, et les vautours que les hiboux »

C'est ce qu'écrit Hugo dans les *Choses Vues*⁷. Dans *Les Misérables*, la raison de cette préférence pour les prédateurs diurnes est politique car *hibou* désigne plusieurs fois des êtres réactionnaires (donc rendus aveugles par la lumière entendue au sens progressiste), ou incarnant un anachronisme : ce sont, en France sous la Restauration, les ultras et les « ci-devant⁸ » ; c'est l'Europe de la Sainte Alliance (« Les princes de l'Europe, au premier moment, hiboux de cette aube [1830] fermèrent les yeux, blessés et stupéfaits, et ne les rouvrirent que pour menacer⁹ ») ; c'est le couvent (« collège de hiboux faisant face au jour¹⁰ »), et M. Gillenormand qui se qualifie lui-même ainsi : « Crève dans ton coin, hibou¹¹ ! » L'analogie de l'animal avec d'autres personnages de la diégèse est fluctuante et polysémique¹² ; on passe du sème « oiseau qui craint la lumière », donc la modernité, à « oiseau chassant de nuit », donc suspect. Dans un énoncé, Jean Valjean, « hibou », se réfugie dans la mesure Gorbeau (« Comme les oiseaux fauves, il avait choisi ce lieu désert pour y faire son nid¹³. ») et Thénardier, ne voulant pas attirer l'attention sur ses « affaires troubles », est comparé aux hiboux refusant « qu'on leur apporte une chandelle¹⁴ ». Mais Paris insurgé est examiné de façon pénétrante « à vol de hibou » par « l'observateur aérien » qu'est l'auteur au-dessus des barricades¹⁵.

Chouette relève de symboliques différentes selon qu'en Italie Wellington est « la vieille chouette » face à Bonaparte (« jeune vautour¹⁶ »), ou que Jean Valjean, converti par M. Myriel, est « comme une chouette qui verrait brusquement se lever le soleil¹⁷ ».

1. *Ibid.*, p. 591.

2. *Ibid.*, p. 300.

3. *Ibid.*, p. 301.

4. *Ibid.*, p. 300.

5. Voir *Index*.

6. *Les Misérables*, p. 733.

7. *Choses Vues ; Histoire*, p. 995.

8. « [...] de bons vieux hiboux [...] désespérés de ne plus retrouver leur monarchie [...] » (*Les Misérables*, p. 493.)

9. *Ibid.*, p. 654.

10. *Ibid.*, p. 406.

11. *Ibid.*, p. 1038.

12. Il y a une variation sémantique concernant le nom. Le sens politique est lié au caractère réactionnaire de ceux qui ne peuvent accepter l'Histoire. L'association entre « oiseaux fauves » et « hibou » traduit la dangerosité des actions secrètes. Le *vol de hibou*, en revanche, symbolise la maîtrise de l'espace et l'acuité de la vision nocturne.

13. *Ibid.*, p. 343. Le chapitre s'intitule « Nid pour hibou et fauvette ».

14. *Ibid.*, p. 372.

15. *Ibid.*, p. 883.

16. *Ibid.*, p. 274.

17. *Ibid.*, p. 91.

À l'inverse de ces oiseaux de nuit, souvent en rapport avec le mystère, l'erreur ou le passé, le prédateur diurne par excellence est l'*aigle* (vingt et une occurrences contre sept à *vautour*). Le référent politique majeure dans les énoncés correspondants est l'Empire. C'est l'occasion pour Hugo d'utiliser le nom féminin homonyme*, insigne et emblème de la France impériale. Il l'évoque comme symbole de courage, avec les plaques de poitrine des soldats de Waterloo – sur Ney en particulier : « En sueur, la flamme aux yeux, l'écume aux lèvres, l'uniforme déboutonné, une de ses épaulettes à demi coupée par le coup de sabre d'un horse-guard, sa plaque de grand-aigle bosselée par une balle, sanglant, fangeux, magnifique, une épée cassée à la main, il disait : *Venez voir comment meurt un maréchal de France sur le champ de bataille*¹ ! » Mais il montre aussi les *aigles*, reliques abandonnées par l'Histoire, dans le Paris de la Restauration : « En 1817, dans les contre-allées de ce même Champ-de-Mars, on apercevait de gros cylindres de bois, gisant sous la pluie, pourrissant dans l'herbe, peints en bleu avec des traces d'aigles et d'abeilles dédorées². »

Le nom de l'animal désigne par métaphore le peuple parisien dans son rapport paradoxal avec le *gamin* : « [...] peindre l'enfant, c'est peindre la ville ; et c'est pour cela que nous avons étudié cet aigle dans ce moineau franc³. » Par métonymie, il sert encore à évoquer le sénat romain⁴, à représenter la liberté dans un allégorisme concernant Waterloo (« Pour nous, Waterloo n'est que la date stupéfaite de la liberté. Qu'un tel aigle sorte d'un tel œuf, c'est à coup sûr de l'inattendu⁵ »). Personnifié, *l'aigle* est le comparant de plusieurs personnages historiques ou fictifs : Danton « ange aux ailes d'aigle⁶ », Napoléon qui a « le cri de l'aigle⁷ », Enjolras qui « revenait de sa sombre promenade d'aigle dans l'obscurité extérieure⁸ » et qui a « une serre d'aigle⁹ ». Il appartient à Grantaire d'être la voix ironique qui multiplie l'oiseau comme figure de pouvoir : « Brennus prit Rome. Puis il cria : *Væ victis* ! Voilà ce que c'est que le droit. Ah ! dans ce monde, que de bêtes de proie ! que d'aigles ! j'en ai la chair de poule [...]. Brennus, qui prend Rome, est un aigle ; le banquier, qui prend la grisette, est un aigle¹⁰. »

Il appartient aussi à Hugo, par personnages interposés, de faire un calembour avec le nom de « Lesgle » et de jouer avec le surnom de Jacques Bénigne Bossuet dans plusieurs énoncés : « Bossuet ! s'écria Courfeyrac, aigle de Meaux ! vous êtes une prodigieuse brute. Suivre un homme qui suit un homme¹¹ ! » À part ce jeu sur des homonymes* et sur la ville dont il est originaire, rien ne relie Lesgle à un aigle¹². Il est gai, malchanceux, maladroit et bohème.

1. *Ibid.*, p. 268.

2. *Ibid.*, p. 93.

3. *Ibid.*, p. 470.

4. « [...] il ne sort du sénat romain sous César que l'odeur de fiente propre aux aires d'aigle. » (*Ibid.*, p. 832.)

5. *Ibid.*, p. 276.

6. *Ibid.*, p. 517.

7. *Ibid.*, p. 653.

8. *Ibid.*, p. 933.

9. *Ibid.*, p. 878.

10. *Ibid.*, p. 861.

11. *Ibid.*, p. 614. Voir aussi p. 514, 524, 529.

12. La différence orthographique est politiquement importante puisque le père de Lesgle qui sollicitait un bureau de poste l'avait obtenu de Louis XVIII en précisant : « Je m'appelle Lesgueules, par contraction Lesgle, et par corruption l'Aigle. » (*Ibid.*, p. 519.)

Le nom « vautour » est dans le même champ sémantique qu'*aigle*, celui de la supériorité, quand il qualifie Bonaparte¹. La nature elle-même semble prendre parti pendant la Restauration en donnant la cocarde tricolore au caracara Polyborus :

Nous devons même dire, pour être fidèle historien, que, parmi les curiosités étalées sur la place, il y avait une ménagerie dans laquelle d'affreux paillasses, vêtus de loques et venus on ne sait d'où, montraient en 1823 aux paysans de Montfermeil un de ces effrayants vautours du Brésil que notre musée royal ne possède que depuis 1845, et qui ont pour œil une cocarde tricolore. Les bateleurs donnaient la cocarde tricolore comme un phénomène unique et fait exprès par le bon Dieu pour leur ménagerie².

Quant au conventionnel G., deux occurrences le consacrent « vautour », ce que l'auteur explique : « Était-ce du reste un vautour que G. ? Oui, si l'on en jugeait par ce qu'il y avait de farouche dans sa solitude³. » Le mot renvoie aussi à Thénardier⁴ (deux occurrences), à Javert⁵ (une occurrence), aux forçats⁶ (une occurrence), et concerne, ensemble, le crime et qui le réprime. Cette confusion est volontaire et signifiante. La pluralité des comparés correspond à la diversité sémantique du nom qui va de prédateur diurne à nécrophage en passant par oiseau asocial.

Qu'est-ce que la *chauve-souris* ? un oiseau ? une souris ? Victor Hugo, à la différence de La Fontaine, semble dire que c'est littéralement un nocturne quand il survole de nuit « avec l'aile de la chauve-souris ou de la chouette » le « vieux quartier des halles⁷ », où, précise-t-il, « une bataille encore toute politique se préparait dans ce même emplacement qui avait vu déjà tant d'événements révolutionnaires⁸ ». La chauve-souris, dans les figures d'analogie, est par ailleurs une figure de misère, quand ce n'est pas une production des bas-fonds. C'est à une chauve-souris qu'est comparée Éponine, pauvre secourable pour M. Mabeuf : « À la voir marcher ainsi dans les allées où sa silhouette apparaissait tout noire, agitant sur ses grands bras anguleux son fichu tout déchiqueté, elle avait je ne sais quoi d'une chauve-souris⁹. » Ironie du sort, la Thénardier voyait ainsi Cosette à Montfermeil (« Elle a plutôt l'air d'une chauve-souris que d'une alouette¹⁰ »). Plus inquiétante est l'analogie avec les détrousseurs de cadavres qui suivent les armées : « Toute armée a une queue, et c'est là ce qu'il faut accuser. Des êtres chauve-souris, mi-partis brigands et valets, toutes les espèces de vespertilio qu'engendre ce crépuscule qu'on appelle la guerre [...] les armées en marche autrefois, – nous ne parlons pas du temps présent – traînaient tout cela [...]»¹¹ C'est en « naturaliste » que l'auteur va étudier l'argot, assimilé à toute une série d'animaux agressifs : « Se figure-t-on un naturaliste qui refuserait d'étudier la vipère, la chauve-souris, le scorpion, la scolopendre, la tarentule, et qui les rejeterait dans leurs ténèbres en disant : Oh ! que c'est laid¹² ! ». Il refuse donc la fatalité de tous les abîmes sociaux et prédit de façon optimiste : « Pas une chauve-souris ne résiste à l'aube. Éclairez la société en-dessous¹³. »

1. « Bonaparte, à son aurore, l'avait [la guerre classique incarnée par Wellington] rencontrée en Italie, et superbement battue. La vieille chouette avait fui devant le jeune vautour. » (*Ibid.*, p. 274.)

2. *Ibid.*, p. 298.

3. *Ibid.*, p. 31.

4. *Ibid.*, p. 591, 1134.

5. *Ibid.*, p. 968.

6. *Ibid.*, p. 452.

7. *Ibid.*, p. 883.

8. *Ibid.*, p. 884.

9. *Ibid.*, p. 690.

10. *Ibid.*, p. 330.

11. *Ibid.*, p. 280.

12. *Ibid.*, p. 776.

13. *Ibid.*, p. 576.

Car enfin qu'est-ce que l'homme dans la nature¹ ?

C'est la question que se pose Pascal, dans le fragment dit « les deux Infinis », et le *ciron* lui sert à perdre l'homme dans l'infiniment petit. Il sert à Hugo à rétablir l'égalité des êtres dans la nature par la réflexion de l'infiniment petit dans l'infiniment grand, et inversement. La référence à Pascal sert d'intertexte sur une très grande échelle pour affirmer la solidarité universelle, parabole de la solidarité humaine : « Un ciron importe ; le petit est grand, le grand est petit ; tout est en équilibre dans la nécessité ; effrayante vision pour l'esprit. Il y a entre les êtres et les choses des relations de prodige ; dans cet inépuisable ensemble, de soleil à puceron, on ne se méprise pas, on a besoin les uns des autres². » Comme si *ciron* et *puceron* ne suffisaient pas, l'auteur des *Misérables* convoque l'*animalcule* comme preuve de l'universelle solidarité : « Dans les vastes échanges cosmiques, la vie universelle va et vient en quantités inconnues, roulant tout dans l'invisible mystère des effluves, employant tout, ne perdant pas un rêve et pas un sommeil, semant un animalcule ici, émettant un astre là [...]³. » Enfin, il fait appel à l'*infusoire* : « [...] la vie universelle va et vient [...] subordonnant, qui sait ? ne fût-ce que par l'identité de la loi, l'évolution de la comète dans le firmament au tournoiement de l'infusoire dans la goutte d'eau⁴. » Et il termine par le *moucheron* : « Engrenage énorme dont le premier moteur est le moucheron et dont la dernière roue est le zodiaque⁵. »

A une échelle plus modeste, les très grands animaux sont les *mastodontes*. Leur nom est joint à celui de Cuvier qui les a découverts et qui est bien embarrassé pour les faire accepter aux catholiques intransigeants⁶. Dans un autre énoncé, ils sont associés à *mammouth*, que Hugo écrit « mammon⁷ » (« Cette chaîne faisait songer, non aux poutres qu'elle avait fonction de transporter, mais aux mastodontes et aux mammons qu'elle eût pu atteler ; elle avait un air de baignoire, mais de baignoire cyclopéenne et surhumain, et elle semblait détachée de quelque monstre⁸ »). Le fantastique social naît ici de l'imaginaire préhistorique. Le nom concerne en dernier avatar l'éléphant de la Bastille, « cette idée de Napoléon, dédaignée par les hommes, [qui] avait été reprise par Dieu » :

Il semblait que le vieux mastodonte misérable, envahi par la vermine et par l'oubli, couvert de verrues, de moisissures et d'ulcères, chancelant, vermoulu, abandonné, condamné, espèce de mendiant colossal demandant en vain l'aumône d'un regard bienveillant au milieu du carrefour, avait eu pitié, lui, de cet autre mendiant, du pauvre pygmée qui s'en allait sans souliers aux pieds, sans plafond sur la tête, soufflant dans ses doigts, vêtu de chiffons, nourri de ce qu'on jette⁹.

L'auteur utilise comme symbole la différence entre un peuple conquérant et le destin universel : « L'empereur avait eu un rêve de génie ; dans cet éléphant titanique, armé, prodigieux, dressant sa trompe, portant sa tour et faisant jaillir de toute part autour de lui des eaux joyeuses et vivifiantes, il voulait incarner le peuple ; Dieu avait fait une chose plus

1. Blaise Pascal, *Pensées*, Le Livre de poche, 1998, p. 29.

2. *Les Misérables*, p. 702.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. « Cuvier, un œil sur la Genèse et l'autre sur la nature, s'efforçait de plaire à la réaction bigote en mettant les fossiles d'accord avec les textes et en faisant flatter Moïse par les mastodontes. » (*Ibid.*, p. 96.)

7. *Ibid.*, p. 117. On trouve cette orthographe, avec un *t* (*mammont*), dans le dictionnaire de Claude Boiste, en 1803.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*, p. 758.

grande, il y logeait un enfant¹. » Ni la grosse bête, ni la très petite bête, ne sont vraiment effrayantes, à l'inverse de certains mammifères auxquels Hugo compare les humains.

Le bestiaire du pouvoir : le lion et autres félins

Le nom « lion » évoque l'animal mythique pour lequel Hugo change plusieurs fois de référent dans *Les Misérables*. Il apparaît dans des couples antithétiques où il est parfois associé à celui d'un autre animal, *souris*², par exemple. *Lion* et *chacal* s'opposent, d'autre part, en matière d'aura, le premier représentant « l'admirable langue de la mer », le second « l'argot de la pègre³ ». *Lion / lynx*, *lion / chien* expriment l'antithèse morale de l'animal noble face à un inférieur en courage. Mais le contexte politique peut réaliser des fusions : le *chat* devient *lion* quand il s'agit d'insurrection (« Qu'un chat puisse se changer en lion, les préfets de police ne le croient pas possible ; cela est pourtant, et c'est là le miracle du peuple de Paris⁴ »). Dans un contexte militaire de défaite, « les lions devenus chevreuils⁵ » représentent la grande armée en fuite. Le père de Marius, unissant en sa personne les deux caractères de soldat indomptable et de citoyen pacifique, produit un nom composé oxymorique* : il est une « espèce de lion-agneau⁶ ». Sémantiquement, le mot associé à la notion de courage conduit Hugo à qualifier de « lion » le maréchal Soult qui commande l'armée lors de la répression de juin 1832 (« Le vieux lion semblait flairer dans cette ombre un monstre inconnu⁷ »), et l'armée elle-même, vaincue par la révolution : « l'armée, ce lion, voit devant elle, debout et tranquille, ce prophète, la France⁸. »

*Quia nominor leo*⁹ ; dans *Notre-Dame de Paris*, c'est ainsi que Hugo qualifie le peuple en latin. Dans *Les Misérables*, l'analogie « peuple » « lion » s'exprime lors d'une métamorphose : « [...] jusqu'au jour où la tête du chien, grossie tout à coup, s'ébauche vaguement dans l'ombre en face de lion. Alors le bourgeois crie : Vive le peuple¹⁰ ! » On la retrouve dans une métaphore filée : « [...] on entendait gronder sourdement la sombre voix du peuple. Voix effrayante et sacrée qui se compose du rugissement de la brute et de la parole de Dieu, qui terrifie les faibles et qui avertit les sages, qui vient tout à la fois d'en bas comme la voix du lion, et d'en haut comme la voix du tonnerre¹¹. » Enjolras, au nom du peuple et lui prédisant son avenir, est ainsi présenté : « Tout à coup, il dressa la tête, ses cheveux blonds se renversèrent en arrière comme ceux de l'ange sur le sombre quadrigé fait d'étoiles, ce fut comme une crinière de lion effarée en flamboiement d'auréole [...]¹². »

Lion est placé dans un contexte contre-révolutionnaire quand il s'agit de la statue

1. *Ibid.* Il écrit par ailleurs que « c'était une sorte de symbole de la force populaire. C'était sombre, énigmatique et immense. C'était on ne sait quel fantôme puissant, visible et debout à côté du spectre invisible de la Bastille. » (*Ibid.*, p. 755.)

2. *Ibid.*, p. 376. L'équivoque « lion / souris » illustre le quiproquo sur la vraie nature de Jean Valjean.

3. *Ibid.*, p. 777. Thénardier est comparé à un chacal. (Voir *Index*.)

4. *Les Misérables*, p. 106.

5. *Ibid.*, p. 269.

6. *Ibid.*, p. 499.

7. *Ibid.*, p. 843.

8. *Ibid.*, p. 956.

9. *Notre-Dame de Paris*, p. 621. Dans *Les Misérables*, la phrase est dite par Enjolras à propos, cette fois, de la « France », *Roman 1*, p. 532.

10. *Les Misérables*, p. 833.

11. *Ibid.*, p. 885. Auguste Blanqui, dans un discours prononcé à la séance du 2 février 1832 des Amis du Peuple, dit à propos de juillet 1830 : « Je ne vous parlerai pas de notre joie à nous, citoyens, qui frémissions sous le joug et qui assistions enfin à ce réveil du lion populaire qui avait dormi si longtemps. » Blanqui, *op. Cit.*, p. 88.

12. *Ibid.*, p. 940.

commémorative de Waterloo (sept occurrences). D'abord entrevue¹, cette statue est le foyer d'où rayonne les grands axes de la bataille : « Ceux qui veulent se figurer nettement la bataille de Waterloo n'ont qu'à coucher sur le sol par la pensée un A majuscule [...]. Un peu au-dessous du point où la corde de l'A rencontre et coupe le jambage droit est la Haie-Sainte. Au milieu de cette corde, est le point précis où s'est dit le mot final de la bataille. C'est là qu'on a placé le lion, symbole involontaire du suprême héroïsme de la garde impériale². » La statue, dépouillée de sa symbolique est alors relativisée : « Ce n'était pas beaucoup la peine de mettre là un lion³ » ; et elle finit par disparaître pour qu'on retrouve enfin le champ de bataille de 1815⁴. La tentative d'annihilation par l'écrit d'un référent iconique culturel est d'autant plus frappante qu'elle s'exerce aux dépens d'un mot dont la portée symbolique est forte et positive par ailleurs. Maurice Agulhon fait remonter la symbolique du lion au mythe de Cybèle, déesse des moissons qui, accompagnée de lions, prête à l'animal la « force sereine, tenue en réserve », celle de la « mère qui rassure et ne se bat qu'en dernier recours⁵ ».

Le *tigre*, à l'opposé, en relation avec Bacchus, est un masculin agressif, c'est « une force effrayante, menaçante », celle « d'un père facilement violent » selon Maurice Agulhon⁶. Le nom, au sens analogique, est dépréciatif et symbole de cruauté dans la plupart des énoncés⁷. C'est le comparant de Javert (cinq occurrences) qualifié de « tigre légal⁸ » et de Jean Valjean se comportant en voleur⁹. C'est celui de la police en général : « Sortez d'une forêt pleine de tigres, et, une fois dehors, imaginez-vous un conseil d'ami qui vous engage à y rentrer. Jean Valjean se figurait toute la police encore grouillante dans le quartier [...]»¹⁰. C'est enfin celui des habitants de l'enfer social¹¹. Les autres comparés sont Bonaparte, selon le point de vue ultra¹², Thénardier (faisant « les pas de loup du crime » avec « les pattes de velours du tigre¹³ »), Blondeau¹⁴, le professeur de droit, et les forçats¹⁵. Synecdoque du mythe qui engendre des monstres, « les griffes du tigre¹⁶ », sont vaincues symboliquement par Bouddha selon M. Mabeuf et par « les pièges sacrés de l'intelligence¹⁷ » selon Enjolras : « Jadis les premières races humaines voyaient avec terreur passer devant leurs yeux l'hydre qui soufflait sur les eaux, le dragon qui vomissait du feu, le griffon qui était le monstre de l'air et qui volait avec les ailes d'un aigle et les griffes d'un tigre ; bêtes effrayantes qui étaient au-dessus de l'homme¹⁸. » Il appartient à Gavroche de conclure par une petite chanson :

Deux moineaux étaient en ribote.
Zi zi zi

1. « Il aperçut à l'horizon à travers les arbres une espèce de monticule et sur ce monticule quelque chose qui, de loin, ressemblait à un lion. » (*Ibid.*, p. 242.)

2. *Ibid.*, p. 249.

3. *Ibid.*, p. 273.

4. *Ibid.*, p. 275-276.

5. Maurice Agulhon, « Le lion dans la symbolique politique française au XIX^e siècle », *L'Animal en politique*, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 2003, p. 161.

6. *Ibid.*

7. À cette exception près que, pour Bossuet, l'amoureux est un « tigre » et un « lion » : « Quand on est amoureux comme un tigre, c'est bien le moins qu'on se batte comme un lion. » *Les Misérables.*, p. 958.

8. *Ibid.*, p. 1041.

9. *Ibid.*, p. 54.

10. *Ibid.*, p. 418.

11. *Ibid.*, p. 571.

12. *Ibid.*, p. 502.

13. *Ibid.*, p. 1028.

14. *Ibid.*, p. 524.

15. *Ibid.*, p. 452.

16. *Ibid.*, p. 547.

17. *Ibid.*, p. 940.

18. *Ibid.*

Pour Passy
Je n'ai qu'un Dieu, qu'un roi et qu'une botte.
Et ces deux pauvres petits loups
Comme deux grives étaient soûls ;
Un tigre en riait dans sa grotte¹.

Ses convictions politiques vont amener Hugo à promouvoir ensemble Corinthe et le *chat*, l'une célébrant la valeur républicaine de l'autre : « Le chat d'ailleurs, si méprisé du comte Anglès, avait l'estime des républiques antiques ; il incarnait à leurs yeux la liberté, et, comme pour servir de pendant à la Minerve aptère du Pirée, il y avait sur la place publique de Corinthe le colosse de bronze d'un chat². » Maurice Agulhon signale que, momentanément, le chat avait été promu par la Révolution française comme symbole de liberté, puis abandonné au XIX^e siècle au profit du lion incarnant la force de la révolution : « Dans le grand traité d'iconologie composé vers 1789 par Gravelot et Cochin, la liberté est définie par une femme porteuse d'un bonnet phrygien, accessoirement de joug et chaînes brisées, mais l'animal qui l'accompagne est un chat, l'animal "ennemi de la contrainte"³ ».

Inversement, le chat mâle adulte est pour Hugo l'analogon de la bourgeoisie lorsqu'elle passe de la jeunesse à la maturité ; il l'écrit à propos de l'un des membres de l'A B C, Courfeyrac, cet autre « Tholomyès » : « Courfeyrac en effet avait cette verve de jeunesse qu'on pourrait appeler la beauté du diable de l'esprit. Plus tard, cela s'éteint comme la gentillesse du petit chat, et toute cette grâce aboutit, sur deux pieds au bourgeois, et, sur quatre pattes, au matou⁴. » Mais « l'esprit latent » en Courfeyrac est celui « d'un paladin⁵ ». Dans le couple chat / souris, double de celui que l'araignée forme avec la mouche, on retrouve la métaphore d'une sorte de lutte des classes entre les espèces⁶.

De la lutte de proie chez les bêtes

Malgré la diversité des référents animaux concernant chaque personnage, il se dégage des constantes dans leur emploi métaphorique. *Araignée* et *mouche* ont pour équivalent *chat* et *souris* dans la construction allégorique* de la cruauté envers la proie, la proie étant souvent le « récidiviste », le prédateur étant le policier : « Il [Javert] eut un moment ravissant et infernal ; il laissa aller son homme devant lui, sachant qu'il le tenait [...] le couvant du regard avec cette volupté de l'araignée qui laisse voler la mouche et du chat qui laisse courir la souris⁷. » La relation du petit, du faible et du doux, au plus fort, voire à l'opresseur est illustrée par l'enfant exploité comme travailleur, et particulièrement Cosette. Hugo exprime ainsi sa situation chez les Thénardier : « La gargote Thénardier était comme une toile où Cosette était prise et tremblait. L'idéal de l'oppression était réalisé par cette domesticité

1. *Ibid.*, p. 853.

2. *Ibid.*, p.106. Hugo évoquera à nouveau le chat de Corinthe dans *William Shakespeare* à propos de Juvénal : « Sa grâce, tout indépendante, et figure vraie de la liberté, a des griffes ; elle apparaît tout à coup, égayant par on ne sait quelles souples et fières ondulations la majesté rectiligne de son hexamètre ; on croit voir le chat de Corinthe rôder sur le fronton du Parthénon. » *Critique*, p. 271. C'est sans doute pour cette connotation politique que le cabaret où se réunissent Enjolras et ses camarades s'appelle Corinthe.

3. Maurice Agulhon, « Le lion dans la symbolique politique française au XIX^e siècle », *L'Animal en politique*, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 2003, p. 155.

4. *Les Misérables*, p. 518.

5. *Ibid.*

6. À la différence du monde humain, cette lutte dans le monde animal est, si l'on peut dire, innocente : « On se mangeait bien un peu les uns les autres, ce qui est le mystère du mal mêlé au bien ; mais pas une bête n'avait l'estomac vide. »

7. *Ibid.*, p. 375.

sinistre. C'était quelque chose comme la mouche servante des araignées¹. » La relation du personnage à l'animal devient identification en fonction de la gravité du problème social. Cosette est « Mademoiselle Chien-faute-de-nom² », « mamselle Crapaud³ », une « chauve-souris⁴ », pour la Thénardier ; « l'alouette » pour les paysans de Montfermeil⁵ ; pour Hugo, elle est aussi « une souris au service d'un éléphant⁶ ». Toutes ces analogies concernent son enfance misérable. Dans la mesure Gorbeaud, avec Jean Valjean, elle devient « fauvette⁷ », et Marius la voit comme « un colibri au milieu des crapauds⁸ » quand elle visite charitablement les Thénardier avec M. Leblanc-Jean Valjean. Sur un autre plan, les religieuses du petit Picpus sont une fois pour toutes des « brebis⁹ » ou des « colombes¹⁰ ». À l'inverse, face à leurs victimes, les bandits « ont des tressaillements d'araignée¹³. Dans la bouche du jeune bandit Montparnasse, la loi du plus fort se traduit par l'évidence d'un cliché : « C'est l'heure des renards, et pas des poules [...] »¹¹. »

Mais il arrive que la lutte qui oppose la proie au prédateur change de donne. Montparnasse, « tigre » qui attaque, croit-il, un pauvre vieillard, se retrouve dans la position du vaincu ; l'auteur précise : « Montparnasse avait l'attitude humiliée et furieuse d'un loup qui serait happé par un mouton¹². » Il appartient à Jean Valjean de retourner ainsi les situations. Poursuivi par Javert qui le croit *souris*, il se révèle *lion* : « [...] mais le chasseur ne saurait prendre trop de précautions quand il chasse des animaux inquiets comme le loup et le forçat. Javert en se préoccupant trop de mettre les limiers de meute sur la voie, alarma la bête en lui donnant vent du trait et la fit partir. Il eut tort surtout, dès qu'il eut retrouvé la piste au pont d'Austerlitz, de jouer ce jeu formidable et puéril de tenir un pareil homme au bout d'un fil. Il s'estima plus fort qu'il n'était et crut pouvoir jouer à la souris avec un lion¹³. » Forçat, il devient même une araignée salvatrice pour le marin du navire *Orion* : « On eût dit une araignée venant de saisir une mouche ; seulement ici l'araignée apportait la vie et non la mort¹⁴. »

L'arche du roman

« Dieu dit à Noé : « De chaque espèce d'oiseaux, de chaque espèce de bestiaux, de chaque espèce de toutes les bestioles du sol, un couple viendra avec toi pour que tu les gardes en vie¹⁵. »

Plus sévère que Dieu et que Noé, Hugo prend peu de couples animaux dans l'arche des *Misérables*. C'est à peine si M. Gillenormand peut évoquer « les tourtereaux¹⁶ », les roucoulements de pigeon et les becquetages de coq dans le repas de mariage de Marius et de

1. *Ibid.*, p. 303.

2. *Ibid.*, p. 304.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, p. 330.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, p. 300.

7. *Ibid.*, p. 343.

8. *Ibid.*, p. 601.

9. *Ibid.*, p. 452.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*, p. 575.

12. *Ibid.*, p. 803.

13. *Ibid.*, p. 376.

14. *Ibid.*, p. 295. L'emblème de l'araignée et de la mouche se trouve déjà dans *Notre-Dame de Paris* en 1830, comme représentation de l'*anankè*.

15. *La Sainte bible*, dite « de Jérusalem », « La Genèse », Éditions Lidis, t. 1, p. 39.

16. *Les Misérables*, p. 1083.

Cosette¹. Le couple Thénardier uni par un pluriel (« araignées² ») est aussi le *loup* et la *louve* avant le guet-apens de la mesure Gorbeau : « La Thénardier obéit, comme la louve obéit au loup, avec un grondement³. » Mais la représentation métaphorique animale n'offre pas de modèle familial plus satisfaisant dans la filiation : d'Éponine à Thénardier, de *chienne* à *loup*, celle-ci est froidement dénoncée dans l'affrontement devant la maison de la rue Plumet :

Et il ajouta : – Chienne ! – Comme vous voudrez. Vous n'entrerez pas. Je ne suis pas la fille au chien, puisque je suis la fille au loup. Vous êtes six, qu'est-ce que cela me fait ? Vous êtes des hommes. Eh bien, je suis une femme. Je vous dis que vous n'entrerez pas dans cette maison, parce que cela ne me plaît pas. Si vous approchez, j'aboie. Je vous l'ai dit, le cab c'est moi⁴.

Chienne fille de loup, comme Javert est chien fils de louve, Éponine s'affirme comme individu libre et responsable, à l'inverse du policier incapable de prendre ses distances avec l'ordre qu'il sert. Mais tous les deux incarnent la violence, car la cohabitation des humains animalisés n'a rien de pacifique. Le sens du mot « chien » dépend de la race et de la fonction. Comme *dogue*, *limier*, *chien de garde*, *chien d'arrêt*⁵ (treize occurrences), il désigne un animal fait pour chasser voire tuer. Il désigne aussi Javert qui en a les caractéristiques physiques et morales, avec, mises en abyme, celles du tigre : « Javert sérieux était un dogue ; lorsqu'il riait c'était un tigre⁶. » L'allégorisme de la chasse caractérise la poursuite qu'il fait de Jean Valjean avant que celui-ci ne se réfugie au couvent du petit Picpus⁷ ; « Javert jouissait⁸ » écrit Hugo. Au-delà du cas individuel, *police*, *limier* et *meute* confondus sont faits pour signifier la chasse et le plaisir qu'on y prend ; l'auteur le signale lors de la poursuite dans les égouts : « Le résultat de ce conseil tenu par les chiens de garde [les agents de la préfecture], fut qu'on s'était trompé, [...] qu'il fallait se hâter d'aller vers Saint-Merry, que s'il y avait quelque chose à faire et quelque "bousingot" à dépister, c'était dans ce quartier-là⁹. » Dans la constante des similitudes lexicales des actants criminels et des actants répressifs, les Patron-Minette, eux aussi, chassent (« [...] M. Leblanc disparaissait sous le groupe horrible des bandits comme un sanglier sous un monceau hurlant de dogues et de limiers¹⁰ ») ; ainsi que les soldats, à coups de canon, lors de l'attaque de la barricade, rue de la Chanvrière : « Les aboiements des sombres chiens de la guerre se répondaient¹¹. » À l'opposé, le chien qui ne chasse pas est la métaphore du pauvre dans plusieurs énoncés. Jean Valjean sortant du bagné et arrivant à Digne, chassé d'une niche par l'animal s'écrie : « – je ne suis pas même un chien¹² ! » Cosette chez les Thénardier est mise au niveau de leur chien et de leur chat : « On la nourrit des restes de tout le monde, un peu mieux que le chien, et un peu plus mal que le chat. Le chat et le chien étaient du reste ses commensaux habituels ; Cosette mangeait avec eux sous la table avec une écuelle de bois pareille à la leur¹³. » « Comme des chiens¹⁴ ! », s'écrie Monsieur Madeleine évoquant le destin de Fantine et de Cosette, s'il se dénonce.

1. *Ibid.*, p. 1085.

2. *Ibid.*, p. 303.

3. *Ibid.*, p. 632.

4. *Ibid.*, p. 804-805.

5. Voir *Index*.

6. *Ibid.*, p. 136.

7. *Ibid.*, p. 353 *sqq.* Le chapitre s'intitule « À chasse noire meute muette ».

8. *Ibid.*, p. 376.

9. *Ibid.*, p. 1012.

10. *Ibid.*, p. 632.

11. *Ibid.*, p. 958.

12. *Ibid.*, p. 56.

13. *Ibid.*, p. 125.

14. *Ibid.*, p. 183.

Comme comparant, le *loup* a pour connotation la nature sauvage et traduit la désocialisation. Il est la métaphore de personnages divers, dont la plupart sont en rapport avec le crime ou le bague : Jean Valjean en fuite, qui « s'échappait impétueusement, comme le loup qui trouve la cage ouverte¹ » ; les galériens de la cadène² ; plusieurs fois Thénardier, dont les siens sont animalisés (« Tout la famille était dans le galetas. Seulement elle se taisait en l'absence du maître comme les louveteaux en l'absence du loup³ ») ; et deux fois Montparnasse⁴. À leur propos, l'auteur suggère souvent les efforts faits pour se dégager d'un piège, de chaînes ou du bague⁵ : « Le Thénardier éprouva ce qu'éprouve le loup au moment où il se sent mordu et saisi par la mâchoire d'acier du piège⁶. » Marius, lui, éprouve cette même sensation après avoir perdu Cosette, et vit « de plus en plus seul, égaré, accablé, tout à son angoisse intérieure, allant et venant dans sa douleur comme le loup dans le piège⁷. » L'animal emblème prend une toute autre signification, politique et religieuse, celle-là, quand l'égout livre une médaille huguenote où le *porc* est un cardinal et le *loup* le pape lui-même⁸.

Les uns et les autres

L'auteur, s'il n'a pas pris tous les animaux dans son roman, en a pris un très grand nombre, de tous les genres et de toutes les espèces, faisant de la politique par métaphore interposée. Pour le portier de la maison de M. Myriel, « bonapartiste comme l'aigle », et pour les républicains, les « crapauds⁹ » sont les fleurs de lys sous la Restauration. En restant chez les batraciens, le grand-père de Marius évoque des *grenouilles* bourgeoises à son mariage : « Profitez de cette minute unique de la vie pour vous envoler dans l'empyrée avec les cygnes et les aigles, quitte à retomber le lendemain dans la bourgeoisie des grenouilles¹⁰. » Plus sombrement, le *vampire* (le *vespertilio*) cesse d'errer dans la forêt amazonienne pour détrousser les morts sur le champ de bataille de Waterloo après la défaite : « Le héros du jour est le vampire de la nuit¹¹. » Exceptionnellement, Hugo fait dire à Marius une grossièreté : « – À bas les Bourbons, et ce gros cochon de Louis xviii¹² ! » Le mot « coq » est polysémique. Le « coq gaulois¹³ » est évoqué comme insigne* (« arraché d'un drapeau populaire et traîné dans la boue¹⁴ ») lors des funérailles du général Lamarque. Puis Hugo le ridiculise : il devient *poule* dans la bouche de Gavroche sur la barricade :

Subitement, au milieu de ce calme lugubre, une voix claire, jeune, gaie, qui semblait venir de la rue Saint-Denis, s'éleva et se mit à chanter distinctement sur le vieil air populaire de *Au clair de la lune*, cette poésie terminée par une sorte de cri pareil au chant du coq :

Mon nez est en larmes.
 Mon ami Bugeaud,
 Prêt'-moi tes gendarmes
 Pour leur dire un mot.

1. *Ibid.*, p. 74.

2. *Ibid.*, p. 720.

3. *Ibid.*, p. 616.

4. Voir *Index*.

5. *Ibid.*

6. *Les Misérables*, p. 336.

7. *Ibid.*, p. 578.

8. *Ibid.*, p. 999.

9. *Ibid.*, p. 41.

10. *Ibid.*, p. 1066.

11. *Ibid.*, p. 280.

12. *Ibid.*, p. 510.

13. Il avait remplacé la fleur de lys sur le drapeau national en 1830.

14. *Ibid.*, p. 836.

En capote bleue,
La poule au shako,
Voici la banlieue !
Co-cocorico¹ !

Maurice Agulhon explique ainsi cette indifférence du XIX^e siècle à l'égard du volatile : « On ne citera que pour mémoire le coq, symbole d'origine évangélique, francisé de façon tout officieuse par le rapprochement de coq et de Gaulois, l'un et l'autre *Gallus* en latin. Gêné peut-être par cette origine insolite, et plus encore sans doute par sa qualité d'animal de basse-cour, le « coq gaulois » n'accéda jamais dans l'histoire de France à la dignité héraldique². » Gavroche a en revanche une « voix de jeune coq³ » symbole de son courage agressif, et M. Gillenormand était un *coq*⁴, au sens galant du terme, dans le salon ultra qu'il fréquentait. La *poule* est fille de Jacques Bénigne Bossuet. Elle sert à ridiculiser l'avocat de Champmathieu et au-delà les avocats en général, très soucieux de ce que Hugo appelle ironiquement « l'éloquence du barreau » : « L'avocat donc avait commencé par s'expliquer sur le vol de pommes, – chose malaisée en beau style ; mais Bénigne Bossuet, lui-même, a été obligé de faire allusion à une poule en pleine oraison funèbre, et il s'en est tiré avec pompe⁵. »

Sur le plan économique et écologique, Hugo en appelle aux « stercoraires » pour servir d'exemple aux Parisiens dans la gestion de leurs déjections : « Une grande ville est le plus puissant des stercoraires. Employer la ville à fumer la plaine, ce serait une réussite certaine. Si notre or est fumier, en revanche notre fumier est or⁶. » Il s'agit de *stercoraire*, adjectif substantivé, désignant une espèce scatophage vivant sur les excréments, et non du *stercoraire* (mouette ravisseuse) volant les poissons des autres oiseaux, cité, par ailleurs, dans un contexte politique : « Le grand ressort du spectre rouge est cassé. Tout le monde le sait maintenant. L'épouvantail n'épouvante plus. Les oiseaux prennent des familiarités avec le mannequin, les stercoraires s'y posent, les bourgeois rient dessus⁷. »

« Une ample Comédie à cent actes divers, / Et dont la scène est l'univers⁸ »

C'est ce qu'écrivait La Fontaine de ses *Fables*. Elles sont une référence intertextuelle importante pour les animaux des *Misérables*. Le fabuliste y est nommément cité à l'occasion d'une parodie du *Corbeau et le renard* faite par la basoche à la fin du XVIII^e siècle, en l'honneur de « deux procureurs au Châtelet, appelés, l'un Corbeau, l'autre Renard⁹ ». Sur un

1. *Ibid.*, p. 891.

2. Maurice Agulhon, « Le lion dans la symbolique politique française au XIX^e siècle », *L'animal en politique*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, 2003, p. 158.

3. *Les Misérables*, p. 902.

4. *Ibid.*, p. 484.

5. *Ibid.*, p. 212. Il s'agit de l'oraison de la princesse Palatine, en 1685 : « Elle vit paraître ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse, une poule devenue mère, empressée autour des petits qu'elle conduisait. » (Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague de Clèves, princesse Palatine*, Hachette, 1923, p. 310.)

6. *Les Misérables*, p. 991. Dans le chapitre intitulé « La terre appauvrie par la mer », Hugo déplore que Paris ne tire pas parti des excréments de ses habitants. Cette idée a pu lui venir de Pierre Andriel, beau-père de Léonie Biard, qui, avant Pierre Leroux, avait défendu l'idée d'exploitation de l'engrais humain. Voir sur ce sujet Jean-Marc Hovasse, *op. cit.*, t. I, p. 929. L'adresse de Pierre Leroux *Aux états de Jersey – Sur le moyen de quintupler, pour ne pas dire plus, la production agricole du pays* parue en 1853, traite du même sujet (*ibid.*, t. II, p. 122).

7. *Ibid.*, p. 789. Voir aussi *Index*. La *mouette ravisseuse*, dite aussi « mouette rieuse », est un des personnages majeurs de la bande dessinée de Cabu, *Le Grand Duduche* (Éditions Dargaud), symbole de l'après-soixante-huit.

8. Jean de La Fontaine, *Fables*, v. I, « Le bûcheron et Mercure », Flammarion, coll. « GF », p. 164.

9. *Les Misérables*, p. 341.

plan moins anecdotique, on trouve plusieurs exemples d'intertextualité. Les *singes* métaphoriques qu'étaient les membres du Sénat pour M. Gillenormand, par exemple évoquent le lion et sa cour, thème privilégié des *Fables* : « J'ai vu un jour des sénateurs passer sur le quai Malaquais en manteaux de velours violet semé d'abeilles avec des chapeaux à la Henri IV. Ils étaient hideux. On eût dit les singes de la cour du tigre¹. » Gavroche est la « mouche de l'immense Coche révolutionnaire² ». Marius, lorsqu'il apprend qui est Monsieur Fauchelevent, s'étonne qu'un forçat ait respecté l'intégrité de Cosette ; il actualise et renouvelle alors la portée axiomatique du *Loup et l'agneau* : « Qui avait pu lier l'agneau au loup, et, chose plus incompréhensible encore, attacher le loup à l'agneau ? Car le loup aimait l'agneau, car l'être farouche adorait l'être faible³. » Enjolras adapte *Les Deux Chèvres* à son anticipation de l'avenir en transformant les chèvres en boucs et en passant dans le registre de l'épopée : « Alors plus rien de semblable à la vieille histoire ; on n'aura plus à craindre comme aujourd'hui [...] un combat de deux religions se rencontrant de front, comme deux boucs de l'ombre, sur le pont de l'infini [...]⁴. » Les deux noms composés « demi-bourgeois, demi-manant⁵ » relie le vieux jardinier Fauchelevent à la fable *Le Jardinier et son seigneur* dont ces noms sont extraits. On relève enfin une allusion à *L'Ours et l'amateur des Jardins* à propos de la société qui se méfie des révolutionnaires, l'*ours* incarnant ces derniers : « En somme, convenons-en, lorsqu'on voit le pavé, on songe à l'ours, et c'est une bonne volonté dont la société s'inquiète⁶. »

Mais, à l'instar de La Fontaine, Hugo oppose l'animal et l'homme, quand ils sont confrontés l'un à l'autre au sens propre, et constate que l'humanité a avec le mal une relation plus compliquée que celle des bêtes. Il l'exprime par l'antithèse de la « colombe » et de « l'orfraie » à propos d'Éponine : « Jamais parmi les animaux la créature née pour être une colombe ne se change en une orfraie. Cela ne se voit que parmi les hommes⁷. » Il arrive parallèlement que la société humaine oblige des animaux vivants et bien réels à prendre parti de façon involontaire. C'est le cas des locataires du Jardin des Plantes qui aident [sic] Gavroche à se meubler dans l'éléphant de la Bastille :

C'est des choses du Jardin des Plantes. Ça sert aux animaux féroces. Gniena (il y en a) plein un magasin [...]. J'ai pris ça aux singes. Et montrant à l'aîné la natte sur laquelle il était couché, natte fort épaisse et admirablement travaillée, il ajouta : – Ça, c'était à la girafe. Après une pose, il poursuivit : – les bêtes avaient tout ça. Je le leur ai pris. Ça ne les a pas fâchées. Je leur ai dit : C'est pour l'éléphant. Il fit encore un silence et reprit : – On passe par-dessus les murs et on se fiche du gouvernement⁸.

Inversement les cygnes du Luxembourg, sont objectivement les rivaux des deux frères de Gavroche pour convoiter la même brioche⁹. On sent dans le chapitre la désapprobation de l'auteur à l'égard d'un bourgeois qui préfère nourrir les oiseaux qu'il admire, mais aussi à l'égard des penseurs indifférents à tout ce qui n'est pas la beauté de la création (« magnifiques

1. *Ibid.*, p. 552.

2. *Ibid.*, p. 870. Hugo commente par ailleurs cette fable de La Fontaine « Le Coche et la Mouche » où le mot d'argot « décarade » lui semble « une onomatopée magistrale » pour traduire l'effort des chevaux qui tirent le coche. (*Ibid.*, p. 781.)

3. *Ibid.*, p. 1108.

4. *Ibid.*, p. 941.

5. *Ibid.*, p. 417.

6. *Ibid.*, p. 977.

7. *Ibid.*, p. 586.

8. *Ibid.*, p. 760.

9. *Ibid.*, p. 966. Ce passage des *Misérables* est commenté par Jean-Marc Hovasse, « Les signes de Hugo au cygne de Baudelaire », dans *Choses Vues à travers Hugo, hommage à Guy Rosa*, « Études réunies par Claude Millet, Florence Naugrette & Agnès Spiquel, Presses universitaires de Valenciennes, p. 373 sqq.

égoïstes de l'infini¹ »), et qui ne pensent pas aux enfants affamés. Au-delà, la responsabilité divine est interrogée : « Ce qui est là-haut, au faite, au sommet, au zénith, ce qui envoie sur la terre tant de clarté, verrait peu, verrait mal, ne verrait pas ? Cela n'est-il pas désespérant ? Non. Mais qu'y a-t-il donc au-dessus du soleil ? Le dieu². » Comme le dit le titre du chapitre, une nouvelle famille s'est formée en effet : « comment de frère on devient père³ », avec la formule apprise de Gavroche : « Colle-toi ça dans le fusil⁴. »

Dans un souci d'égalité, Hugo compare les *cloportes* à Montparnasse et aux jeunes pensionnaires du petit Picpus. Il décrit le réfectoire et sa distribution animale : « Tous les lieux circumvoisins y fournissaient leur contingent d'insectes. Chacun des quatre coins en avait reçu, dans le langage des pensionnaires, un nom particulier et expressif. Il y avait le coin des Araignées, le coin des Chenilles, le coin des Cloportes et le coin des Cricris⁵. » Ceci amène une des pensionnaires à répondre un jour à l'évêque qui la questionne : « Je suis un cloporte, monseigneur⁶. » Surprenant parallélisme, Jean Valjean prédit à Montparnasse qu'il vient de terrasser physiquement et qu'il essaie de raisonner : « – Tu seras cloporte dans une cave⁷. »

Le bestiaire savant : madrépore, polype, cnidaire.

Les cnidaires sont des invertébrés aquatiques auxquels appartiennent le *polype* et le *madrépore*. Ce couple est la métaphore de l'égout, le premier comme excroissance monstrueuse (« C'est, dans la terre, une sorte de polype ténébreux aux mille antennes qui grandit dessous en même temps que la ville dessus⁸ »), le second comme représentation architecturale du labyrinthe⁹ : « Le sous-sol de Paris, si l'œil pouvait en pénétrer la surface, présenterait l'aspect d'un madrépore colossal¹⁰. » Et l'auteur précise : « Pour cela, il eût fallu connaître à fond, et dans toutes ses ramifications et dans toutes ses percées, l'énorme madrépore de l'égout¹¹. » L'*hydre* (polysémique), autre cnidaire, est, selon le dictionnaire, « un petit polype solitaire et nu des eaux douces » ou bien son homonyme fabuleux, *l'Hydre de Lerne*, vaincue par Hercule, et dont les têtes repoussaient à mesure qu'on les coupait (plus une qui était éternelle). Le sens mythologique se confond avec le sens zoologique dans les énoncés du roman. Un sergent de banlieue croit reconnaître « l'hydre de l'anarchie¹² » dans l'agitation pré-insurrectionnelle de Gavroche. Lorsque l'auteur évoque le « dessous sinistre¹³ » qui empêche Jean Valjean de revendiquer son lien avec Cosette, il le compare à l'hydre animale confondue avec l'hydre légendaire : « Il y a de ces marais dans l'Inde ; l'eau semble extraordinaire, inexplicable, frissonnante sans qu'il y ait de vent, agitée là où elle devrait être calme. On regarde à la superficie des bouillonnements sans cause ; on n'aperçoit pas l'hydre qui se traîne au fond¹⁴. » Dans un contexte social, l'hydre est la métaphore de l'argot (« On

1. *Les Misérables*, p. 963.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 961.

4. *Ibid.*, p. 967.

5. *Ibid.*, p. 389. Les cloportes sont des crustacés terrestres et non des insectes.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 729.

8. *Ibid.*, p. 1002.

9. Hugo donne cette définition du madrépore, « un labyrinthe noyé », dans *Les Travailleurs de la mer*. (*Roman III*, p. 152.)

10. *Les Misérables*, p. 993.

11. *Ibid.*, p. 1017.

12. *Les Misérables*, p. 919.

13. *Ibid.*, p. 1117.

14. *Ibid.*

croit entendre des hydres parler¹ »), et des chars de mardi gras encadrés par les sergents de ville : « ces espèces d'hydres de joie à vingt têtes² ».

Au-delà du réel

Hugo évoque des monstres fantastiques, parmi lesquels le *Léviathan*, monstre biblique, qui est une créature de Yahvé :

Et Léviathan, le pêches-tu à l'hameçon, avec une corde comprimes-tu sa langue ? Fais-tu passer un jonc dans ses naseaux, avec un croc perces-tu ses mâchoires ? Est-ce lui qui te suppliera longuement, te parlera d'un ton timide ? S'engagera-t-il par contrat envers toi, pour devenir ton serviteur à vie ? T'amusera-t-il comme un passereau, l'attacheras-tu pour la joie de tes filles ? Sera-t-il mis en vente par des associés, puis débité entre marchands ? Cribleras-tu sa peau de dards, le harponneras-tu à la tête comme un poisson ? Pose seulement la main sur lui : au souvenir de la lutte, tu ne recommenceras plus³ !

C'est ainsi que Dieu parle à Job, pour lui dire quelle est sa puissance. Dans le roman, Paris est un léviathan et son intestin est l'égout⁴. L'auteur reproche à la grande ville « [sa] grande prodigalité [...] sa fête merveilleuse, sa folie Beaujon, son orgie, son ruissellement d'or à pleines mains, son faste, son luxe, sa magnificence [...] »⁵ ; le mythe devient la métaphore d'une humanité gigantesque qui ne sait plus se recycler et s'enfonce dans le gaspillage. Dans cet unique énoncé du nom, le sème du religieux est éclipsé au profit du surdimensionné, sauf à considérer le phénomène urbain comme une punition de Dieu⁶.

Parmi les monstres mythologiques, le *dragon* est la métaphore de l'homme du bas-fond⁷, et l'adjectif correspondant qualifie sa langue, l'argot qui est une « terre draconienne » où est prisonnière « la pauvre pensée des misérables⁸ ». À l'opposé *Pégase* (une occurrence) est la monture plurielle de celui qui pourrait délivrer l'humanité du mal : « Hélas ! personne ne viendra-t-il au secours de l'âme humaine dans cette ombre ? sa destinée est-elle d'y attendre à jamais l'esprit, le libérateur, l'immense chevaucheur des pégases et des hippogriffes, le combattant couleur d'aurore qui descend de l'azur entre deux ailes, le radieux chevalier de l'avenir⁹ ? » Mais pour Enjolras les monstres mythologiques ont été vaincus par la science, et peuvent être régénérés car réversibles au bien :

L'homme cependant a tendu ses pièges, les pièges sacrés de l'intelligence, et il a fini par y prendre les monstres. Nous avons dompté l'hydre, et elle s'appelle le steamer ; nous avons dompté le dragon, et il s'appelle la locomotive ; nous sommes sur le point de dompter le griffon, nous le tenons déjà, et il s'appelle le ballon. Le jour où cette œuvre prométhéenne sera terminée et où l'homme aura définitivement attelé à sa volonté la triple chimère antique, l'hydre, le dragon et le griffon, il sera maître de l'eau, du feu et de l'air, et il sera pour le reste de la création animée ce que les anciens dieux étaient jadis pour lui¹⁰.

1. *Ibid.*, p. 779.

2. *Ibid.*, p. 1077.

3. *La Sainte Bible*, dite « de Jérusalem », « Le livre de Job », Éditions Lidis, t. II, p. 649.

4. « L'intestin de léviathan », *Ibid.*, p. 991.

5. *Ibid.*, p. 993.

6. On relève quarante occurrences de ce nom dans l'œuvre numérisée ; il est amusant de constater qu'il est pour Hugo la métaphore des *Misérables* : « Je n'ai fait que faire le livre, vous, vous l'avez publié. Sans vous, et sans Meurice, en vérité, ce Léviathan n'eût pu être lancé à la mer. » (Lettre à Auguste Vacquerie, 1^{er} janvier [1863], *Correspondance*, I.N., t. II, p. 432.)

7. « L'homme y devient dragon. » (*Les Misérables*, p. 571.)

8. « Est-elle condamnée à entendre venir épouvablement dans l'épaisseur du gouffre le Mal, et à entrevoir, de plus en plus près d'elle, sous l'eau hideuse, cette terre draconienne, cette gueule mâchant l'écume, et cette ondulation serpentante de griffes, de gonflements et d'anneaux. » (*Ibid.*, p. 786.)

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*, p. 940.

Dans cette représentation de « la triple chimère antique », le mythologisme est au service de l'objet technique animalisé, donc paradoxalement humanisé, dans l'optique du progrès social. Mais *sphinx* et *dragon* gardent, par ailleurs, une signification violente, comme métaphores des deux barricades de juin 1848 : « En admettant que la gigantesque et ténébreuse insurrection de juin fût composée d'une colère et d'une énigme, on sentait dans la première barricade le dragon et derrière la seconde le sphinx¹. » Par contraste, la polysémie du nom « dragon » s'exerce de façon bouffonne aux dépens de l'institution militaire : pour la pauvre mère Plutarque qui lit des histoires d'amour, le dragon est un beau militaire, pour M. Mabeuf, c'est le terrible monstre de la légende de Bouddha².

Les *centaures*, les « hommes-chevaux³ » sont les cuirassiers de Milhaud à Waterloo, trois mille cinq cents cavaliers qui évoquent « les antiques hippanthropes, ces titans à face humaine et à poitrail équestre dont le galop escalada l'Olympe, horribles, invulnérables, sublimes ; dieux et bêtes⁴ ». Mais l'épopée tourne au cauchemar, et, dans la bataille devenue carnage des deux côtés, l'auteur évoque « des files d'hommes [qui] disparaissaient, broyées sous les chevaux », et « les bayonnettes [qui] s'enfonçaient dans les ventres de ces centaures⁵ ». En revanche, le mythe ne fonctionne pratiquement pas pour le cheval blanc de Napoléon, deux fois évoqué⁶, mais banalisé par d'autres chevaux blancs : celui qui conduit M. Madeleine à Arras⁷ et les deux chevaux blancs de l'omnibus que les insurgés détellent pour prendre la voiture et dresser la barricade⁸. Mythe du progrès, les chemins de fer sont les « monstrueux chevaux de la civilisation, qui mangent du charbon et vomissent du feu⁹ », transformant les faubourgs en ville.

À l'usage du *gamin*, l'auteur reprend le *sourd*, souvenir d'enfance lié aux Feuillantines, qui témoigne de l'absence de frontière sociale entre les imaginations enfantines¹⁰ : « Il a son monstre fabuleux qui a des écailles sous le ventre et qui n'est pas un lézard, qui a des pustules sur le dos et qui n'est pas un crapaud, qui habite les trous des vieux fours à chaud et des puisards desséchés, noir, velu, visqueux, rampant, tantôt lent, tantôt rapide, qui ne crie pas, mais qui regarde, et qui est si terrible que personne ne l'a jamais vu ; il nomme ce monstre "le sourd"¹¹. »

« *Deus sive natura*¹² »

Il se produit dans *Les Misérables* ce qu'on pourrait nommer *l'effet* « papillon blanc¹³ ». Hugo est-il panthéiste ? oui quand il considère le déterminisme naturel comme phénomène divin. Non, quand il affirme la transcendance de l'âme. Dans la suite lexicale *papillon blanc*, présente dans plusieurs énoncés, se rejoignent les sèmes de l'animal léger, indice de l'été et du printemps, et le mythe antique qui en fait le symbole de Psyché, l'âme. C'est un papillon

1. *Ibid.*, p. 929.

2. *Ibid.*, p. 547.

3. *Ibid.*, p. 261.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, p. 263.

6. *Ibid.*, p. 250, 849. Sur la symbolique du cheval blanc, voir Nicole de Blomac, « Le cheval dans la représentation symbolique du pouvoir », *L'animal en politique*, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 2003, p. 117 *sqq.*

7. *Les Misérables*, p. 172 *sqq.*

8. *Ibid.*, p. 866, 882.

9. *Ibid.*, p. 343.

10. Voir *Roman II*, note 4, p. 1192.

11. *Ibid.*, p. 458. Il s'agit en réalité d'une salamandre terrestre, appelée *sourd*, dans le parler régional.

12. C'est la formule du panthéisme spinoziste : *Dieu c'est à dire la nature*.

13. Voir *Index*.

blanc qui détourne le regard de l'auteur des barricades de juin 1848 : « L'été n'abdique pas¹ ». Hugo en multiplie la vision dans le jardin abandonné et luxuriant de la rue Plumet : « À midi, mille papillons blancs s'y réfugiaient, et c'était un spectacle divin de voir là tourbillonner en flocons dans l'ombre cette neige vivante de l'été². » Mais célébrant la chasteté de la jeune fille, il corrige cet absolu de beauté de la nature au bénéfice de l'âme : « Le duvet de la pêche, la cendre de la prune, le cristal radié de la neige, l'aile du papillon poudrée de plumes, sont des choses grossières auprès de cette chasteté, qui ne sait pas même qu'elle est chaste³. » C'est la réponse à la voix sceptique de Grantaire affirmant : « Le papillon est réussi, l'homme est raté⁴. »

Conclusion : L'amour, vous avez dit l'amour ?

Les deux vers des *Contemplations* : « J'aime l'araignée et j'aime l'ortie, / Parce qu'on les hait⁵ » résument clairement l'anticonformisme de Victor Hugo. Il n'obéit à aucun des noms en *ismes* qui systématisent au XIX^e siècle la relation de l'homme avec l'animal. On constate néanmoins l'écho de certaines théories dans les noms célèbres qu'il évoque. Comme Combeferre, Hugo s'intéresse à Geoffroy Saint-Hilaire⁶, partisan du transformisme comme Lamarck et Darwin (qu'il ne cite pas), contre Georges Cuvier qui en est l'adversaire et qu'il cite ironiquement⁷. Sa conception de l'animal par rapport au genre humain n'est pas dualiste, car Dieu ne peut pas rejeter sa propre création, tout au plus établir une hiérarchie fondée sur la conscience ; de là cette remarque : « Seulement, comme les animaux ne sont que des ombres, Dieu ne les a point faits éducatibles dans le sens complet du mot ; à quoi bon⁸ ? » Le mystère reste donc non dévoilé (« On se mangeait bien un peu les uns les autres, ce qui est le mystère du mal mêlé au bien⁹ »). Ce qu'il accepte chez les animaux, Hugo le redoute, au contraire, chez les hommes. Toutes les références animales prises dans *Les Misérables* attestent que, dans la nature, la frontière est peu marquée entre l'homme et l'animal, de là son angoisse concernant la bestialité humaine qui nie l'âme et les valeurs qui vont avec¹⁰. Pourtant, davantage encore que M. Myriel qui regardait une araignée avec compassion¹¹, l'auteur contemple la faune avec une jubilation éclectique¹² ; elle s'exprime par la grande diversité des

1. *Les Misérables*, p. 929.

2. *Ibid.*, p. 701.

3. *Ibid.*, p. 951.

4. *Ibid.*, p. 529.

5. *Les Contemplations*, « Les luttes et les rêves », III, XXVII.

6. « Il [...] se passionnait pour une leçon où Geoffroy Saint-Hilaire avait expliqué la double fonction de l'artère carotide externe et de l'artère carotide interne. » (*Ibid.*, p. 515.) Dans *William Shakespeare*, Hugo lui rend hommage : « Quelques savants, tels que Képler, Euler, Geoffroy Saint-Hilaire et Arago, n'ont apporté dans la science que de la lumière, ils sont rares. » (*Critique*, p. 300.)

7. Le transformisme renvoie à Lamarck et Darwin et, d'une façon générale, à l'évolutionnisme ; l'homme y est dans la continuité des espèces animales. Cuvier, lui, avait opté pour le fixisme : « Cuvier se trompait hier », écrit Hugo dans *William Shakespeare*. (*Critique*, p. 300.)

8. *Les Misérables*, p. 136. Hugo parle du « somnambulisme pensif de l'animal », *Les Misérables*, p. 48. Ce problème est lié pour Hugo à celui du moi ; comme M. Myriel se demandant *où va l'âme des animaux*, Hugo se réserve sur ce sujet une marge de doute : « Le moi visible n'autorise en aucune façon le penseur à nier le moi latent. » (*Ibid.*, p. 136.)

9. *Ibid.*, p. 965.

10. Voir le mot « bestialité » à l'*Index*.

11. *Les Misérables*, p. 45.

12. Buffon, Jules Renard, et même Darwin, pourraient se pencher avec sympathie sur la troupe animale d'insectes, d'oiseaux, de mammifères et d'ophidiens qui peuplent *Les Misérables*.

genres et des espèces évoquées et le recours fréquent au nom savant, ce dont lui-même s'amuse par l'intermédiaire de Grantaire (« un cloporte est un ptérygibranche¹ »).

L'utilitarisme, qui fonde de manière pragmatique la relation entre l'homme et l'animal au XIX^e siècle, n'est pas très présent dans le livre. À peine si le mot « vache » est l'occasion de célébrer le système communautaire des *fruitières d'association* de Pontarlier (« ce sont les paysans de la moyenne montagne qui mettent leurs vaches en commun et partagent les produits² »). L'eugénisme scientifique est aussi absent des *Misérables* où il n'est pas question d'améliorer la race, ni de promouvoir de façon systématique tel ou tel animal. Parmi les chiens, les animaux les plus sympathiques ne sont pas ceux de race et toute la faune est solidaire du plus petit organisme, de l'insecte au géant. Le protectionnisme n'est pas non plus valorisé. Il y a certes dans le chapitre qui s'intitule « Mort d'un cheval³ », un regard pitoyable porté sur la bête, mais dans l'œuvre numérisée, la *Société protectrice des animaux*, fondée en 1845, n'est jamais citée. Peut-être faut-il en trouver l'explication dans la politique utilitaire qui inspire la loi Grammont en 1850 : « [elle] vise avant tout à cacher le spectacle de la violence et du sang pour ne pas en donner l'idée et le goût⁴. »

La signification des noms d'animaux est avant tout commandée par le contexte dans les énoncés, y compris dans ceux qui utilisent des intertextes. La gestion de ces noms sert les affrontements sociopolitiques de l'époque⁵ mais Hugo est en un certain sens anarchiste – et non anarchique – et il fait prévaloir sa propre symbolique sur les clichés et les modes. Le lion représentant le peuple (évoqué entre autres par Blanqui⁶) est bien un symbole comme pour les révolutionnaires du XIX^e siècle ; l'aigle symbolise bien l'Empire ; mais l'animal est souvent un analogon, lié ponctuellement à un personnage comme explication socio-psychologique, forgé par l'imagination de l'auteur. On retrouve, certes, les animaux les plus culturellement emblématiques, mais la relation métaphorique entre l'homme et l'animal relève d'une polysémie qui multiplie les comparés et les comparants. Le bœuf symbolise politiquement au XIX^e siècle le peuple asservi par le travail. Dans *Les Misérables*, il n'est que le comparant du vieux Fauchelevent qui a une clochette au genou pour avertir les religieuses de sa présence⁷. Le peuple ne peut pas être, pour Hugo, le simple analogon d'un animal soumis et abruti.

Hugo est-il un observateur passionné des mœurs animales ? Il ne l'est pas de manière digressive, et les animaux qui côtoient les personnages ne sont pas l'objet de descriptions prolongées. Ils apparaissent dans le faisceau d'une vision rapide comme animaux du quotidien. Exotiques, leur réalité importe peu. La bête lion est très loin de tous les lions symboliques présents dans le roman. *Le Lion* est un signe, on n'ose pas dire zodiacal, mais à coup sûr hugolien. Malgré les différences de référents entre le peuple, l'armée et le maréchal Soult, dont il est l'emblème, le sème du courage demeure dans toutes les occurrences du nom, sauf à Waterloo, où la statue n'est qu'un symbole dérisoire. Au-delà du consensus culturel et de l'utilisation rhétorique s'impose la pensée philosophique de l'auteur. Elle vient de

1. *Ibid.*, p. 527.

2. *Les Misérables*, p. 65.

3. *Ibid.*, p. 111 *sqq.*

4. Olivier Faure, « Gestion des hommes, gestion des animaux en France au XIX^e siècle », *L'animal en politique*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, 2003, p. 75.

5. Le sens péjoratif qu'ont les limiers, la meute et les chiens de chasse en général, rejoint sans aucun doute la critique de gauche qui voit dans ces pratiques la survivance des privilèges du grand propriétaire.

6. « Je ne vous parlerai pas de notre joie à nous citoyens, qui frémissions sous le joug et qui assistions enfin à ce réveil du lion populaire qui avait dormi si longtemps. » Auguste Blanqui, *Le Procès des Quinze*, *op. cit.*, p. 88

7. *Les Misérables*, p. 368.

l'affirmation axiomatique du principe qu'il appelle Dieu, qui concerne tous les êtres, et au-delà¹. Cette philosophie explique les mécanismes de métamorphoses, les transgressions de règnes et de genres, et l'apparition d'un bestiaire élargi à l'échelle universelle. Ceci explique aussi la dimension fantastique qui s'attache à certains énoncés, et la proximité de l'animal avec le *monstre*. La *salamandre* en est l'exemple ; elle est le comparant du corps à corps final où vont mourir les membres de l'A B C : « Ce n'était pas un combat, c'était le dedans d'une fournaise ; les bouches y respiraient de la flamme ; les visages y étaient extraordinaires. La forme humaine y semblait impossible, les combattants y flamboyaient, et c'était formidable de voir aller et venir dans cette fumée rouge ces salamandres de la mêlée². » La *salamandre* est-elle dans ce contexte le batracien inoffensif que le Moyen Âge imaginait pouvoir vivre dans le feu, ou les vapeurs rouges alchimiques produites par la distillation de l'esprit de nitre ? Les deux, sans doute, à quoi s'ajoute la dimension épique explicitement revendiquée bien qu'aussitôt rejetée : « L'épopée seule a le droit de remplir douze mille vers après une bataille³. » La taupe, l'animal réel qui mine le sol sous les pas de celui qui visite le champ de bataille de Waterloo⁴, est en même temps dans le registre du fantastique le monstre souterrain, qui incarne le crime⁵ ou « cette énorme taupe noire aveugle, le passé⁶ ». En prise avec la réalité, le discours politique des *Misérables* ne renonce jamais à une vision fantasmagorique, sublime ou grotesque de la nature, plus métaphysique que véritablement symbolique.

1. Conventionnellement, le recours au symbole produit une vue anthropomorphique de l'animal. Pour Hugo, au contraire, c'est souvent dans un contexte de métempsychose qu'il formule la relation avec eux : « [...] le somnambulisme pensif de l'animal, la transformation par la mort, la récapitulation d'existences que contient le tombeau, la greffe incompréhensible d'amours successifs sur le moi persistant, l'essence, la substance, le Nil et l'Ens, l'âme et la nature, la liberté, la nécessité ; problèmes à pic, épaisseurs sinistres, où se penchent les gigantesques archanges de l'esprit humain ; formidables abîmes que Lucrèce, Manou, saint Paul et Dante contemplant avec un œil fulgurant qui semble, en regardant fixement l'infini, y faire éclore des étoiles. » (*Ibid.*, p. 48.)

2. *Ibid.*, p. 982.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, p. 246.

5. « Détruisez la cave ignorance, vous détruisez la taupe Crime. » (*Ibid.*, p. 572.)

6. *Ibid.*, p. 1000.

CHAPITRE IV : *Le discours plurivoque II*
(*L'indice des couleurs : drapeaux, cocardes, bonnets, casques*)

la guerre des drapeaux

Elle se joue entre deux dates : le 18 juin 1815 (défaite de Waterloo et retour des Bourbons et du drapeau blanc : « Le drapeau du dôme des Tuileries fut blanc¹ ») et juillet 1830 (retour définitif du drapeau tricolore comme emblème de la nation). L'auteur signale par deux fois le retour du drapeau de la monarchie restaurée, et l'un des énoncés est dans un contexte presque poétique (« [...] le drapeau blanc, vaguement rose au soleil couchant, flottait sur le dôme des Tuileries² ») – annonce, peut-être, par l'effet de l'illusion optique, qu'il y a eu changement d'époque et que la monarchie devra mettre du vin dans son eau. *Le Drapeau blanc* est le titre d'un journal royaliste à partir de 1819 ; média emblématique qui mit en abyme dans son nom l'idéologie de l'ultracisme. Par ses lecteurs et d'après les articles que Hugo lui prête, le journal respire la partialité, et la bêtise³.

Le drapeau tricolore, qu'on avait quitté dans *Les Misérables* sur le champ de bataille de Waterloo (« [...] une nuée de mitraille cribla le drapeau tricolore frissonnant autour de nos aigles⁴) revient à l'occasion des funérailles du général Lamarque. Il est alors mis en scène et l'œil de Hugo en distingue des versions modifiées et contestataires : « Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, une vingtaine de jeunes gens, à barbe et à cheveux longs, entraînent dans un estaminet et en ressortaient un moment après, portant un drapeau tricolore horizontal couvert d'un crêpe [...]⁵. » Dans une vue d'ensemble, il apparaît encore au milieu de drapeaux d'autres nations⁶ et, comme drapeau des sections : « Rue des Jeûneurs, rue du Cadran, rue Montorgueil, rue Mandar, apparaissaient des groupes agitant des drapeaux sur lesquels on distinguait des lettres d'or, le mot section avec un numéro. Un de ces drapeaux était rouge et bleu avec un imperceptible entre-deux blanc⁷. » Les cocardes, aux trois couleurs sont présentes dans deux énoncés, concurrencées par les cocardes blanches un peu plus nombreuses (cinq occurrences) ; même Napoléon de retour de l'île d'Elbe arbore la nouvelle cocarde et c'est l'occasion d'une anecdote comique :

Pendant le mystérieux trajet de l'île d'Elbe en France, le 27 février [1814] en pleine mer le brick de guerre français le *Zéphir* ayant rencontré le brick l'*Inconstant* où Napoléon était caché et ayant demandé à l'*Inconstant* des nouvelles de Napoléon, l'empereur, qui avait encore en ce moment-là à son chapeau la cocarde blanche et amarante semée d'abeilles, adoptée par lui à l'Île d'Elbe, avait pris en riant le porte-voix et avait répondu lui-même : *L'empereur se porte bien*⁸.

1. *Les Misérables*, p. 277.

2. *Ibid.*, p. 105.

3. Voir *Index*.

4. *Les Misérables*, p. 268.

5. *Ibid.*, p. 838.

6. « Puis venait une multitude innombrable, agitée, étrange, les sectionnaires des Amis du Peuple, l'école de droit, l'école de médecine, les réfugiés de toutes les nations, drapeaux espagnols, italiens, allemands, polonais, drapeaux tricolores horizontaux, toutes les bannières possibles [...]. » (*Ibid.*, p. 835.)

7. *Ibid.*, p. 838.

8. *Ibid.*, p. 256.

Les occurrences de *drapeau* et de *cocarde* tricolores sont souvent dans le contexte de l'Empire, jamais dans celui de juillet 1830 ni même de la Révolution française¹. Ce n'est pas le drapeau tricolore qui flotte sur la barricade de la rue de la Chanvrerie, mais le drapeau rouge.

Vous avez dit rouge

Pendant la Révolution, le rouge fut la couleur symbolique du bonnet phrygien que portèrent les *patriotes* à partir de 1791². C'était l'ancien bonnet des galériens adopté semble-t-il en signe de protestation par des soldats mutinés, et repris ensuite par le peuple et les élites comme emblème républicain³. La *casaque rouge* resta celle des forçats, dont le bonnet devint vert pour le différencier du bonnet phrygien⁴. Le drapeau rouge brandi par les membres du Club des Cordeliers après la fusillade du Champ-de-Mars en juillet 1791 relevait aussi d'une équivoque : c'était un geste de bravade des patriotes, et un retournement du sens de celui déployé par la garde nationale contre les manifestants réclamant la déchéance du roi après la fuite à Varennes. Il restera dans les mémoires républicaines le symbole du peuple massacré par une Assemblée royaliste⁵. En 1848, c'est en toute connaissance de cause que les ouvriers insurgés brandirent le drapeau rouge et que Lamartine, par de célèbres paroles, le refusa en résumant la symbolique du drapeau tricolore dans sa fameuse réponse aux manifestants du 25 février : « C'est le drapeau de la France, c'est le drapeau de nos armées victorieuses, c'est le drapeau de nos triomphes qu'il faut relever devant l'Europe. La France et le drapeau tricolore c'est une même pensée, un même prestige, une même terreur, au besoin, pour nos ennemis⁶ ! » Il cite la Révolution conquérante et l'Empire, préparant, sans en avoir conscience, un terrain favorable au retour de l'héritier.

En 1851, Auguste Romieu fait paraître *Le Spectre rouge* pour préparer le Coup d'État, et Victor Hugo dénoncera la propagande hystérique de ce livre dans *Napoléon le Petit* :

N'avait-on pas annoncé que la Constituante de 1848 serait une "chambre rouge" ? Chambres rouges, spectres rouges, croquemitaïnes rouges, toutes ces prédictions se valent. Ceux qui promènent au bout d'un bâton ces fantasmagories devant les populations effarouchées savent ce qu'ils font et rient derrière la loque horrible qu'ils font flotter. Sous la longue robe écarlate du fantôme auquel on avait donné ce nom : 1852, on voit passer les bottes fortes du coup d'état.⁷

Dans *Les Misérables*, Victor Hugo évoque à nouveau ce thème avec, semble-t-il, beaucoup d'optimisme, car le « spectre » qu'il imagine obsolète en 1862 reviendra en 1870 : « Le grand ressort du spectre rouge est cassé. Tout le monde le sait maintenant. L'épouvantail n'épouvante plus. Les oiseaux prennent des familiarités avec le mannequin, les stercoraires

1. Voir *Index*. La cocarde tricolore fut remise à Louis XVI le 17 juillet 1789 par La Fayette ; le blanc était la couleur royale ; le rouge et le bleu, les couleurs de Paris. Le drapeau vint ensuite, dessiné par le peintre David.

2. Dans un ordre du jour du général Kellermann le 15 juillet 1792, le port du bonnet rouge est accordé comme l'équivalent d'une décoration. Le 22 septembre de la même année, la Convention décida que le sceau de l'État représenterait une femme coiffée d'un bonnet phrygien, et qu'il aurait pour légende : *République de France*. Une section de Paris s'appelle « Bonnet-Rouge » en 1793 (42^e section de la Croix-Rouge de 1790 à 1792, du Bonnet-Rouge ou de la Liberté en 1793, de l'Ouest de 1794 à 1795, devenu ensuite le 38^e quartier).

3. Jusqu'à la fusillade du Champ-de-Mars, le drapeau rouge fut le signal de la répression des émeutes par la proclamation de la loi martiale.

4. Que les patriotes relaient les forçats n'est pas sans intérêt pour l'étude des *Misérables*, car plusieurs fois il y sera question de *casaque rouge*. Voir à l'*Index*, *rouge* et *casaque*.

5. Voir Dubois, *op. cit.*, p. 121-122.

6. C'est lui-même qui relate sa réponse aux manifestants dans *Trois mois au pouvoir* (Paris, Michel Lévy, 1848). Les historiens doutent qu'il l'ait prononcée telle quelle. Deux décrets du Gouvernement provisoire rappellent, les 25 et 26 février 1848, que le drapeau tricolore est celui de la nation.

7. *Napoléon le petit*, Préface de Jean-Marc Hovasse, Notes de Guy Rosa, Actes Sud, 2007, p. 242.

s'y posent, les bourgeois rient dessus¹. » Entre 1845 et 1851, *rouge* était devenu un substantif, par métonymie, et désignait les tenants de la république sociale, ceux qui voulaient le drapeau rouge et faisaient peur à la bourgeoisie qui les accusait de menacer la propriété et l'ordre moral. Cette atmosphère, bien davantage que celle de 1832, se reflète dans la réplique de Bahorel à un passant qui a crié « Voilà les rouges ! » en voyant son gilet cramoisi :

– Le rouge, les rouges, répliqua Bahorel. Drôle de peur, bourgeois. Quant à moi, je ne tremble point devant un coquelicot, le petit chaperon rouge ne m'inspire aucune épouvante. Bourgeois, croyez-moi, laissons la peur du rouge aux bêtes à cornes².

L'affaire du drapeau rouge : l'homme noir

Jusqu'en 1830, le rouge a été une couleur révolutionnaire, davantage à cause du bonnet phrygien que du drapeau rouge, et les historiens sont incertains sur la présence du drapeau rouge dans les insurrections qui suivirent 1830. Charles Jeanne, de tendance bonapartiste et opposé à l'héritage extrémiste de 93, témoigne violemment contre :

D'une cérémonie funèbre, des patriotes voulaient faire ressortir une énergique protestation. Ils ne voulaient faire qu'une démonstration politique, un enseignement au pouvoir, et nullement une révolution [...]. Mais l'ignoble police avait pris ses mesures, elle avait juré d'ensanglanter les rues ; il lui fallait un coup de collier... elle fit élever un drapeau rouge... elle fit arborer un drapeau de sang, emblème que repoussent les républicains de 1830, et qu'ils répudieront toujours³ !

Louis Blanc suit Jeanne dans sa relation de l'incident :

Tout-à-coup un inconnu arrive, monté sur un cheval qu'il fait mouvoir avec peine au milieu de la cohue immense. La figure de cet homme est sinistre, il est vêtu de noir, et tient à la main un drapeau rouge surmonté d'un bonnet phrygien. C'était le souvenir de 93 qu'on faisait revivre aux yeux de la bourgeoisie. L'indignation fut grande, surtout chez les républicains, dont cette apparition effrayante tendait à calomnier les doctrines⁴.

Néanmoins, si comme le croient Jeanne et Louis Blanc, le drapeau déployé aux funérailles du général Lamarque était une provocation de la police, cela veut dire qu'il était signifiant pour les opposants d'extrême gauche. Il y avait eu, après 1830, une désaffection pour le drapeau tricolore, qui s'est manifestée parmi les néo jacobins comme Blanqui, qui soutient comme Hugo (ou l'inverse), que le drapeau rouge flottait sur les barricades de 1832 :

Nous ne sommes plus en 93 ! Nous sommes en 1848 ! Le drapeau tricolore n'est pas le drapeau de la République ; il est celui de Louis-Philippe et de la monarchie. C'est le drapeau tricolore qui présidait aux massacres de la rue Transnonnain, du faubourg de Vaise, de Saint-Étienne. Il s'est baigné vingt fois dans le sang des ouvriers. Le peuple a arboré les couleurs rouges sur les barricades de 48, comme il les avait arborées sur celles de juin 1832, d'avril 1834, de mai 1839. Elles ont reçu la double consécration de la défaite et de la victoire. Ce sont désormais les siennes. Hier encore, elles flottaient glorieusement au front de nos édifices. Aujourd'hui la réaction les renverse ignominieusement dans la boue et ose les flétrir de ses calomnies⁵.

On peut envisager que la mémoire de Blanqui, qui a participé à l'insurrection de mai 1839, puisse le tromper, mais le sens péjoratif qu'a pris la couleur rouge chez certains penseurs et militants est bien daté de 1832 d'après une citation d'Étienne Cabet dans son

1. *Les Misérables*, p. 789.

2. *Ibid.*, p. 851.

3. Charles Jeanne, *À cinq heures, nous serons tous morts, sur la barricade Saint-Merry, 5 et 6 juin 1832*, présenté et commenté par Thomas Bouchet, Vendémiaire, 2011, p. 41.

4. Louis Blanc, *Histoire de 10 ans*, Pagnerre, t. III, 1844, p. 299.

5. Blanqui, « Pour le drapeau rouge (26 février 1848) », *op. cit.*, p. 110. Voir *Annexe V*.

ouvrage : *La révolution de 1830 et situation présente*¹. Hugo fait apparaître sous l'Empire sa valeur symbolique comme signe de l'idéologie révolutionnaire ; M. Myriel après sa visite au conventionnel G. est interpellé par une femme de la haute société : « – Monseigneur, on demande quand Votre Grandeur aura le bonnet rouge². »

Bonnet rouge et rouge drapeau

En 1848, la présence du drapeau rouge sera indiscutable. En 1832, la couleur rouge était surtout révolutionnaire par le bonnet phrygien qu'elle évoquait³. Plus que le drapeau lui-même, les faubouriens insurgés revendiquaient en héritage le bonnet rouge brandi au bout d'une pique comme en 1791, ce dont témoigne Victor Hugo qui y ajoute le drapeau rouge sans d'ailleurs crier à la provocation : « Tout à coup un homme à cheval, vêtu de noir, parut au milieu du groupe avec un drapeau rouge, d'autres disent avec une pique surmontée d'un bonnet rouge⁴. » Si Hugo hésite entre un drapeau et une pique avec un bonnet rouge, c'est sans doute que l'un commençait à s'unir à l'autre dans la mémoire populaire. Des républicains en 1832 imitent 1792 dans ses gestes les plus symboliques : « En Bourgogne et dans les villes du midi on plantait *l'arbre de la Liberté*, c'est-à-dire un mât surmonté d'un bonnet rouge⁵. » Le drapeau rouge scande, quant à lui, la lutte puis l'agonie de la barricade d'Enjolras, et Hugo l'intègre au récit en donnant comme titre à deux chapitres : « Le drapeau. – Premier acte » et « Le drapeau. – Deuxième acte⁶ ». Il donne lieu à deux études en rouge au moins, qui le montrent en clair-obscur : « La rue et la barricade restaient plongées dans l'obscurité, et l'on ne voyait rien que le drapeau rouge formidablement éclairé comme par une lanterne sourde⁷ » Le second tableau met en scène et en sang la mort de M. Mabeuf :

À chaque marche qu'il montait, c'était effrayant, ses cheveux blancs, sa face décrépite, son grand front chauve et ridé, ses yeux caves, sa bouche étonnée et ouverte, son vieux bras levant la bannière rouge, surgissaient de l'ombre et grandissaient dans la clarté sanglante de la torche, et l'on croyait voir le spectre de 93 sortir de terre, le drapeau de la terreur à la main⁸.

Le drapeau meurt aussi et, avec lui, l'espoir de la république : « Une effroyable détonation éclata sur la barricade. Le drapeau rouge tomba⁹. » L'insurrection de 1832 étant l'insurrection républicaine par excellence, c'est le Hugo de 1851 qui brandit le drapeau quand la couleur rouge est devenue socialiste et qu'au sens métonymique, elle est l'obsession des hommes de la droite.

Le rouge et le noir

Le drapeau rouge flotte sur *Les Misérables* en compagnie de quelques drapeaux noirs¹⁰. Leur présence est signalée lors de l'enterrement de Lamarque et se retrouve sur la barricade de la rue de la Chanvrerie. C'est Enjolras qui transforme en drapeau noir l'habit de M.

1. « Gare à 93 et à la terreur ! Voilà les républicains qui viennent d'arborer le bonnet rouge ! » (Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 4680.)

2. *Les Misérables*, p. 39.

3. On lira avec profit à ce sujet Maurice Agulhon, *Histoire vagabonde III*, p. 178 *sqq.*

4. *Les Misérables*, p. 836. Voir aussi *Index*.

5. *Ibid.*, p. 674.

6. *Ibid.*, p. 891 et 893.

7. *Ibid.*, p. 874.

8. *Ibid.*, p. 894.

9. *Ibid.*, p. 892

10. Voir *Index*.

Mabeuf : « [...] il lui ôta son habit, en montra à tous les trous sanglants, et dit : – Voilà maintenant notre drapeau¹. » Le drapeau rouge est celui de la lutte, le drapeau noir est celui de la mort². C'est lui que les canuts ont levé à Lyon en proclamant : « Vivre en travaillant / ou mourir en combattant³. » En 1832, brandir le drapeau noir dans les insurrections républicaines c'est le signe d'une lutte décisive ou sans issue, comme au faubourg Saint-Antoine le matin du 5 juin 1832 : « des hommes aux bras nus promenaient un drapeau noir où on lisait ces mots en lettres blanches : *République ou la mort*⁴. » La légende* a changé, les canuts exigeaient que leur travail les fasse vivre, le faubourg veut la république. Les insurgés qui entourent Enjolras et ceux qui entourent Jeanne à Saint-Merry, disent : « - À quatre heures nous serons morts⁵ » ou : « – faisons la protestation des cadavres⁶ ». En juin 1848, Hugo prête le drapeau noir à Barthélémy, l'architecte de la barricade du Temple qui, comme Jeanne, n'est pas mort au combat, mais à Londres où il s'était réfugié.

« Cachez vos rouges tabliers⁷ »

Dans la construction isotopique de *rouge*, il y a 1793 et il y a le sang. « Buveurs de sang⁸ », dit quatre fois M. Gillenormand à propos de Marius devenu républicain et démocrate. Le seul énoncé dans le texte qui unisse pourtant le nom « sang » et la guillotine révolutionnaire est lié aux souvenirs de M. de Port-de-Guy :

M. de Port-de-Guy, chauve et plutôt vieilli que vieux, contait qu'en 1793, âgé de seize ans, on l'avait mis au bain comme réfractaire, et ferré avec un octogénaire, l'évêque de Mirepoix, réfractaire aussi mais comme prêtre, tandis que lui l'était comme soldat. C'était à Toulon. Leur fonction était d'aller la nuit ramasser sur l'échafaud les têtes et les corps de guillotins du jour ; ils emportaient sur leur dos ces troncs ruisselants, et leurs capes rouges de galériens avaient derrière leur nuque une croûte de sang, sèche le matin, humide le soir⁹.

Le sang que la Révolution a versé ne s'est pas limité à la guillotine ; ceux qui avaient vécu la période antérieure à sa mise en service savaient bien que ce qu'ils avaient vu au bout d'une pique le quatorze juillet 1789, ce n'était pas un bonnet rouge mais la tête de de Launay, le gouverneur de la Bastille. L'iconographie historique a fait se superposer les deux images, mais c'est pourtant 1793 qui évoque dans *Les Misérables* – et sans doute dans l'imagination collective – la violence révolutionnaire. Hugo choisit de l'incarner dans ce qu'il nomme « 93 » et emploie le chapitre, où monseigneur Bienvenu rencontre le conventionnel G., à l'évoquer. L'enjeu est important pour lui ; au contraire d'un Lamartine ou d'un Michelet qui prend ses distances avec cette période, il comprend que la Convention montagnarde a été l'élément décisif de la Révolution. À propos du procès de Louis XVI, il évoque « l'effrayante vacillation stupéfaite de cette tête royale sous ce souffle sombre¹⁰. » De même que « Waterloo, c'est le gond du dix-neuvième siècle⁷ », la mort du roi, c'est le gond de la démocratie et de la république. Dans son Carnet en avril mai 1860, Hugo écrit : « 93 est un spectre dites-vous ?

1. *Les Misérables*, p. 895.

2. Devant ses juges, en 1883, Louise Michel établira cette différence en disant que la manifestation en l'honneur des morts de la Commune à laquelle elle a participé brandissait le drapeau noir du deuil en attendant de reprendre le drapeau rouge de la lutte. Voir *Annexe V*. Le drapeau noir ne deviendra le drapeau anarchiste qu'à la fin du siècle.

3. Fernand Rude, *La Révolte des canuts*, La Découverte/poche, 2007, p. 38.

4. *Les Misérables*, p. 838.

5. *Ibid.*, p. 931.

6. *Ibid.*, p. 934.

7. « La légende de la Nonne », *Odes et Ballades, Poésie I*, p. 359.

8. *Les Misérables*, p. 510, 536, 541, 1036.

9. *Ibid.*, p. 491.

10. *Ibid.*, p. 661.

Soit. C'est le spectre du genre humain assassiné. Oh ! l'épouvantable assassinat qui a duré six mille ans¹ », et il ajoute : « La Révolution, la Terreur, c'est toute l'histoire liquidée. Hélas ! C'est la repréaille² ». Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le nom « sang » évoque de plus en plus celui des insurgés morts sur les barricades, qui deviendront *les rouges* pour l'opinion conservatrice et certains républicains frileux³. Pendant la Commune, le drapeau rouge est revendiqué à la fois par les néo-jacobins et les membres de l'Internationale ouvrière, Jules Vallès écrivant dans *Le Cri du peuple* en mars 1871 : « [...] chaque fois que le peuple se leva pour le droit et alla mourir aux barricades, ses héros choisirent ce lambeau rouge pour suaire⁴ »

Conclusion

Historiquement, le caractère plurivoque des adjectifs de couleur ne fonctionne pas de manière identique selon qu'il s'agit du drapeau tricolore et ou des drapeaux, rouge ou noir. La symbolique de départ, celle de 1789 qui unissait le blanc royal au rouge et bleu parisiens, était oubliée au profit des conquêtes révolutionnaires et impériales ; le drapeau socialiste pouvait être écarté alors au nom du patriotisme. La simplicité de l'invariant symbolique d'une France victorieuse de l'adversité allait faire le drapeau tricolore durable. Hugo le cite comme emblème de la nation dans le contexte de Waterloo, mais en montre les changements significatifs dans le récit de l'enterrement de Lamarque en constatant que l'emblème peut se charger d'autres signes* quand des sectionnaires le brandissent.

La symbolique du drapeau rouge se construit historiquement sur des réseaux de signification où sont tissés de manière oxymorique les liens entre la Terreur et les mouvements socialistes, pacifiques et universalistes d'après 1848. Comme le dit effectivement Lamartine : « En voyant le drapeau rouge elle [l'Europe] ne croira voir que le drapeau d'un parti⁵ ! » Que le drapeau rouge flotte sur la barricade républicaine de la rue de la Chanvrerie en 1832 relève alors davantage de la sémiologie politique propre à Hugo que de l'évolution historique réelle du drapeau. Par adhésion à 1793 autant que par conviction socialiste, l'auteur des *Misérables* choisit, sans le revendiquer pour autant, la même bannière que Blanqui⁶. Dans le livre, la couleur rouge impose tragiquement l'image du sang versé. Outre la référence à 1793, elle baigne de sang Waterloo et les barricades (41 occurrences) et signifie que la révolution n'est pas achevée⁷. De là l'importance de la profession de foi d'Enjolras brandissant le drapeau rouge et espérant l'avenir :

Dieu prêtre direct, la conscience humaine devenue l'autel, plus de haines, la fraternité de l'atelier et de l'école, pour pénalité et pour récompense, la notoriété, à tous le travail, pour tous le droit, sur tous la paix, plus de sang versé, plus de guerres, les mères heureuses⁸ !

Le drapeau noir ne sera anarchiste qu'en 1882. Il est aussi au centre d'un réseau complexe de significations, mais le texte des *Misérables* ne les précise pas clairement. La

1. CFL, t. XII, p. 1499.

2. *Ibid.*

3. Ce dont témoigne George Sand : « Les uns me disent : L'ennemi de la République, c'est le parti "rouge", ce sont les démagogues, les clubistes, les émeutiers. » (Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 4689.)

4. Dubois, *op. cit.*, gloss. n° 3805. Inversement Gavroche actualise la Marseillaise en réclamant le sang de l'armée et de la garde nationale : « En avant les hommes ! qu'un sang impur inonde les sillons ! Je [Gavroche] donne mes jours pour la patrie, je ne reverrai plus ma concubine [...] » (847).

5. Voir *Annexe 5*.

6. *Ibid.*

7. Voir à l'*Index : sang et rouge*.

8. *Ibid.*, p. 940.

révolte des Canuts n'est pas citée nommément dans le livre. Pourquoi Barthélemy n'arbore-t-il « que le drapeau noir¹ » ? Charles Hugo dans *Les Hommes de l'exil* le présente comme un républicain sans lien précis avec les insurgés lyonnais. La réponse est sans doute, là encore, dans l'inscription que porte un des drapeaux, « République ou la mort² ». La mise en abyme du texte dans l'objet même fait passer de la symbolique de la misère à celle de la république.

1. *Les Misérables*, p. 930.

2. *Ibid.*, p. 838.

CHAPITRE V : *La fonction poétique.*

1. « la métaphore, cette trajectoire incalculable¹ » : *Les mines*

Hugo félicite l'argot de son pouvoir de création métaphorique car, précise-t-il, « le propre d'une langue qui veut tout dire et tout cacher, c'est l'abondance en figures². » La richesse métaphorique des *Misérables* n'est plus à démontrer, mais il s'y trouve des systèmes analogiques complexes qui peuvent être éclairés par la conception structuraliste de Roman Jakobson concernant l'emploi littéraire des figures. Selon lui, il y a deux figures majeures : la métaphore correspondant à l'axe paradigmatique ou axe de la similarité, et la métonymie, axe syntagmatique ou axe de la contiguïté³.

Dans le chapitre des *Mines et les mineurs* (3, VII, I) suivi de : *Le bas-fond* (3, VII, II), la première métaphore est empruntée au langage de théâtre : « Les sociétés humaines ont toutes ce qu'on appelle dans les théâtres *un troisième dessous*. Le sol social est partout miné, tantôt pour le bien, tantôt pour le mal⁴. » Contrairement à celle des *mines*, cette métaphore n'est pas poursuivie mais change de référent en cours de texte. « Les mines » désigne en premier, par métonymie, les penseurs de la question sociale qui travaillent « pour le bien », puis devient la métonymie exclusive de ceux qui minent le sol social « pour le mal » :

Au-dessous de toutes ces mines que nous venons d'indiquer, au-dessous de toutes ces galeries, au-dessous de tout cet immense système souterrain du progrès et de l'utopie [...] il y a la dernière sape. Lieu formidable. C'est ce que nous avons nommé le troisième dessous. C'est la fosse des ténèbres⁵.

Ces mutations référentielles dont l'auteur est coutumier proviennent d'un télescopage entre le lieu et son marqueur idéologique : le lecteur est passé, d'un énoncé à l'autre, d'un sens partiellement positif à un sens entièrement négatif.

Hugo emprunte à *l'Enfer* de Dante la grande division entre les *limbes* et ce qu'il nomme de leur nom latin « *infernus* », les enfers⁶. À la localisation chrétienne de l'intertexte, il ajoute l'allégorie des *mines*, fondé sur une conception laïque du salut : « Un monde dans les limbes à l'état de fœtus, quelle silhouette inouïe⁷ ! » Il fait correspondre la terminologie religieuse et le vocabulaire du sous-sol minier : *les limbes* sont la *mine supérieure*, les premiers cercles sont les *étages*, les *sapes*, les *conduits*, les *excavations*, les *fouilles*, tous ces noms commutant* entre eux. Ce sont les lieux où travaille l'utopie de façon plus ou moins pacifique. Les encyclopédistes « mine presque à ciel ouvert⁸ », Babeuf « au-dessous de Marat », lui-même « au-dessous de Robespierre » représentent métaphoriquement « l'échelle descendante » de la

1. « Ainsi par une sorte de pénétration de bas en haut, la métaphore, cette trajectoire incalculable, aidant, l'argot monte de la caverne à l'académie [...]. » *Les Misérables*, p. 786.

2. *Ibid.*, p. 782.

3. Roman Jakobson, *Essai de linguistique générale*, Seuil, coll. « Points », 1963, chapitre II.

4. *Les Misérables*, p. 569.

5. *Ibid.*, p. 570.

6. Dans la tradition des Patriarches, *enfens* au pluriel désigne les limbes, et *enfer* au singulier, la géhenne.

7. *Ibid.*, p. 570.

8. *Ibid.*, p. 569.

violence¹. Des cercle de l'enfer proprement dit, il ne subsiste que le dernier comme lieu infernal et fantastique, « la dernière sape » au delà de laquelle « la lumière s'éteint² ». C'est, écrit Hugo, « la grande caverne du mal³ ». Ce lieu a son vocabulaire propre : *cave*, *caverne*, *gouffre*, *fosse*, *abîmes*.

Ces gens qui sont sous nos pieds

L'allégorie minière oppose abstraitement le sol (*sol social*) au sous-sol, comme cadre métaphorique majeur. Cette division met aussi en rapport syntagmatique de contiguïté la société, les utopistes des limbes et la contre société du dernier cercle dans le contexte d'un surgissement possible du bas vers le haut. Nous avons nommé ce surgissement : « le phantasme des antipodes », du nom de ceux qui voient la nuit quand le reste des hommes voit la lumière, mais qui – au contraire du sens usuel du nom – ne voient pas forcément le jour quand les autres humains voient la nuit atmosphérique. Le surgissement de ceux d'en bas est profitable à la civilisation quand il s'agit d'une utopie comme le christianisme primitif qui « [n'attendait] qu'une occasion pour faire explosion sous les Césars et pour inonder le genre humain de lumière⁴ ». C'est une menace quand il s'agit de la région la plus inférieure : « Il y a un haut et un bas dans cet obscur sous-sol qui s'effondre parfois sous la civilisation, et que notre indifférence et notre insouciance foulent au pied⁵. » Quand l'auteur évoque les jacqueries du passé (« Argot qui pleure, argot qui rit⁶ »), on retrouve sous forme d'image phantasmagique, cette opposition et l'avertissement qui va avec :

Nous ne sommes plus au temps où d'effroyables fourmillements intérieurs faisaient irruption, où l'on entendait sous ses pieds la course obscure d'un bruit sourd, où apparaissaient à la surface de la civilisation on ne sait quels soulèvements de galeries de taupe, où le sol se crevassait, où le dessus des cavernes s'ouvrait, et où l'on voyait tout à coup sortir de terre des têtes monstrueuses⁷.

L'existence du *monstrueux*, c'est à dire de l'inhumain, est déjà présente dans le chapitre des *Mines* : « À une certaine profondeur, les excavations ne sont plus pénétrables à l'esprit de civilisation, la limite respirable à l'homme est dépassée ; un commencement de monstre est possible⁸. » C'est le lieu où l'utopie se sépare du dernier cercle : « Babeuf est un exploiteur pour Cartouche ; Marat est un aristocrate pour Schinderhannes⁹. » En revanche, à la différence des jacqueries, les préliminaires du soulèvement de 1832 n'inquiètent pas les penseurs de la question sociale lorsque le peuple devient lui-même *sol* et ébranle la société : « Des penseurs méditaient tandis que le sol, c'est-à-dire le peuple, traversé par les courants révolutionnaires, tremblait sous eux avec je ne sais quelles secousses épileptique¹⁰. » D'un chapitre à l'autre, le sol a eu comme référents la société, puis le peuple convulsif pré insurrectionnel. Ces mutations référentielles traduisent l'influence de l'axe syntagmatique sur l'axe paradigmatique en liaison avec l'idéologie et la politique. Elles posent incidemment la

1. Le Christ est présent comme modèle : « Marat s'oublie comme Jésus. » (*Ibid.*, p. 570.)

2. *Ibid.* Pour les utopistes qui œuvrent pourtant dans la nuit, « dans les ténèbres sacrées, il y a de la lumière latente ». (*ibid.*, p. 569).

3. *Ibid.*, p. 571.

4. *Ibid.*, p. 569.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, p. 786.

7. *Ibid.*, p. 789.

8. *Ibid.*, p. 570.

9. *Ibid.*, p. 571.

10. *Ibid.*, p. 664. Ils sont alors les « mineurs impassibles, qui poussaient tranquillement leurs galeries dans les profondeurs d'un volcan [...] ». (*Ibid.*)

question de l'action possible de l'utopie sur le bas-fond et amènent le lecteur à se demander : qu'est-ce que le sol social et, éventuellement, qu'est-ce que le peuple ?

Fantastique et réalisme

L'axe syntagmatique est pour Jakobson celui où la langue exerce ses contraintes par le biais du rapprochement entre les catégories de mots (le lieu suppose qui l'habite). La métonymie est alors littérairement le mode d'expression du réalisme. L'axe métaphorique paradigmatique relève au contraire d'une poétique de la libre création, propice notamment au fantastique dont les mots et les images abondent quand il s'agit des *Inferi*. L'opposition entre l'utopie au travail idéologiquement structurée et le bas-fond en déshérence relève de cette différence. Le *bas-fond* dont Hugo fait le titre d'un chapitre donne une vision hallucinée du lieu où se trouve l'homme qui a perdu son humanité, *l'Ugolin social*, dont « le moi sans yeux hurle, cherche tâtonne et ronge¹ ». À l'architecture ordonnée de la mine *utopie*, succède « la grande caverne du mal² ». Mais pour ce cas limite, Hugo dénonce sur l'axe syntagmatique la cause de ce désastre : « Détruisez la cave ignorance, vous détruisez la taupe Crime. », et il ajoute : « l'unique péril social, c'est l'Ombre³. » Il refuse de ce fait le dualisme du bien et du mal absolus. Reste à savoir comment agir sur le bas-fond et supprimer « l'ombre » ?

« [...] un gros ventre et un large cordon bleu ; c'était le roi⁴. »

Le *ventre* n'est pas seulement dans *Les Misérables* une caractéristique physique du plus haut magistrat de l'État, c'est la métaphore d'un matérialisme envisagé, non comme philosophie, mais comme mode de vie visant la satisfaction des intérêts immédiats : « La matière existe, la minute existe, les intérêts existent, le ventre existe ; mais il ne faut pas que le ventre soit la seule sagesse⁵. » L'auteur félicite donc la France de ce « qu'elle prend moins de ventre que les autres peuples⁶ ». Gavroche vitupère, quant à lui, le *ventre* bourgeois⁷, et Hugo le *ventre* criminel des Patron-Minette : « La bestialité buveuse de sang, les voraces appétits affamés en quête de la proie, les instincts armés d'ongles et de mâchoires qui ont pour source et pour but le ventre [...]⁸. » la représentation est devenue sombrement fantasmatique en passant d'un groupe social à l'autre, selon que l'un est affamé et l'autre repu.

2. Le monde comme représentation⁹

« Tutto nel mondo è burla », Giuseppe Verdi, air final de *Falstaff*

En faisant l'historique du couvent du Petit-Picpus, Hugo évoque une religieuse centenaire qui cache un objet qui lui est cher. À sa mort, on sait enfin quel était cet objet :

1. *Ibid.*, p. 571.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 572.

4. *Ibid.*, p. 311.

5. *Ibid.*, p. 979.

6. *Ibid.*, p. 978.

7. « Ces rentiers, comme c'est gras ! ça se gave, ça patauge dans les bons dîners. Demandez-leur ce qu'ils font de leur argent. Ils n'en savent rien. Ils le mangent, quoi ! Autant en emporte le ventre. » (*Ibid.*, p. 846.)

8. *Ibid.*, p. 807.

9. Titre de la 1^{ère} partie de l'ouvrage de Schopenhauer, *Le Monde comme représentation et comme volonté (Die Welt als Wille und Vorstellung)*.

C'était un plat de Faënza, représentant des amours qui s'envolent poursuivis par des garçons apothicaires armés d'énormes seringues. La poursuite abonde en grimaces et en postures comiques. Un des charmants petits amours est déjà tout embroché. Il se débat, agite ses petites ailes et essaie encore de voler, mais le matassin rit d'un rire satanique. Moralité : l'amour vaincu par la colique. Ce plat, fort curieux d'ailleurs, et qui a peut-être eu l'honneur de donner une idée à Molière, existait encore en septembre 1845. Il était à vendre chez un marchand de bric à brac du boulevard Beaumarchais¹.

Le récit n'étant jamais innocent dans le livre, l'énoncé accumule ici les signes de la transgression : l'évocation scatologique du plat lui-même, Molière et implicitement les clystères de ses apothicaires de théâtre, mais aussi la pensée libertine sur le plan religieux, et Beaumarchais, icône du XVIII^e siècle contestataire. La description concrète du plat constitue une vraie allégorie dont le sens n'est pas explicitement formulé malgré le commentaire. L'idéal y succombe au réel le plus démystifiant concernant l'amour, mais, au-delà, le plat transmet un message : celui du grotesque, localisé qui plus est dans un couvent. Le grotesque suppose le blasphème et il est, comme le baroque, une technique du retournement et du reflet. L'anecdote ne relève pas d'un phénomène ponctuel ou accidentel car le grotesque et sa version littéraire, le burlesque, sont parmi les fils conducteurs de la lecture des *Misérables*.

Le spectacle grotesque par excellence est le carnaval et son défilé que croise la noce de Cosette et de Marius : « – Tiens ! dit un masque, une noce. – Une fausse noce, reprit un autre, c'est nous qui sommes la vraie². » Parodie et blasphème que M. Gillenormand a justifié par avance en faisant du cortège l'équivalent métaphorique du monde³. Le mot « grotesque » au sens métonymique est employé alors comme substantif et désigne des masques en abondance et en désordre, parodie de la parodie d'un carnaval encadré par la police⁴ :

Un entassement de Cassandres, d'Arlequins et de Colombines, cahoté au-dessus des passants, tous les grotesques possibles, depuis le turc jusqu'au sauvage, des hercules supportant des marquises, des poissardes qui feraient boucher les oreilles à Rabelais de même que les ménades faisaient baisser les yeux à Aristophane, perruques de filasse, maillots roses, chapeaux de faraud, lunettes de grimacier, tricornes de Janot taquinés par un papillon, cris jetés aux piétons, poings sur les hanches, postures hardies, épaules nues, faces masquées, impudeurs démuselées ; un chaos d'effronteries promené par un cocher coiffé de fleurs ; voilà ce que c'est que cette institution⁵.

La *fête* populaire, le *spectacle*, la *mascarade* comme l'appelle M. Gillenormand, sont alors dans le peuple le reflet inversé des personnages solennels et ridicules du pouvoir : « Le roi a Roquelaure, le peuple a Paillasse. Paris est la grande ville folle, toutes les fois qu'il n'est pas la grande cité sublime. Le carnaval y fait partie de la politique. Paris, disons-le, se laisse volontiers donner la comédie par l'infamie. Il ne demande à ses maîtres, – quand il a des maîtres, – qu'une chose : fardez-moi la boue⁶. » Quand la vision est dégradante, Hugo s'autorise pourtant à appeler le peuple *populace* : « De certaines fêtes malsaines désagrègent le peuple et le font populace⁷. » Au contraire, quand le mardi gras réfère Cambronne, il est valorisé comme une réponse cavalière et fière au cérémonial de l'ennemi : « [...] clore

1. *Les Misérables*, p. 399.

2. *Ibid.*, p. 1077.

3. « Ces jeunes gens se marient ; ils vont entrer dans le sérieux de la vie. Cela les préparera de voir un peu de mascarade. » (*Ibid.*, p. 1075.)

4. « Ces voitures poissardes, où l'on sent on ne sait quelles ténèbres, font songer le philosophe. Il y a du gouvernement là-dedans. » (*Ibid.*, p. 1077.)

5. *Ibid.*, p. 1076.

6. *Ibid.*, p. 1077.

7. *Ibid.*

insolemment Waterloo par le mardi-gras [...] après ce carnage avoir pour soi les rieurs, c'est immense¹. »

« Paris serait bien fâché de n'avoir pas une guillotine² »

Dans l'histoire littéraire, le *burlesque* est l'inversion du précieux aristocratique³. C'est l'emploi retourné de métaphores subtiles, illustré par les écrivains français du XVII^e siècle que les romantiques ont redécouverts. Moins sévère qu'envers le carnaval réel du 16 février 1833, Hugo réserve à Paris comme entité positive le mot « burlesque » dans le chapitre intitulé : « Railler, régner ». Dans ce chapitre l'auteur évoque la double appartenance de Paris au rire et au sublime : « Quelle merveille qu'une telle ville ! Chose étrange que ce grandiose et ce burlesque fassent bon voisinage, que toute cette majesté ne soit pas dérangée par toute cette parodie et que la même bouche puisse souffler aujourd'hui dans le clairon du jugement dernier et demain dans la flûte à l'oignon⁴ ! » C'est pourtant la même ville qui va, comme à une fête, au spectacle des exécutions capitales. « Un peu de place de Grève est bon. Que serait toute cette fête éternelle sans cet assaisonnement ? Nos lois y ont sagement pourvu, et, grâce à elles, ce couperet s'égoutte sur ce mardi gras⁵. » Telle est l'amère constatation, à peine atténuée par l'ironie, que fait Hugo concernant la ville qui lui est chère sur un sujet qui lui fait horreur. Pourtant la guillotine, quand il s'agit de Paris, du gamin ou de Gavroche, n'est plus cet objet mortifère qui assombrit définitivement monseigneur Bienvenu accompagnant un condamné. Elle devient la métonymie d'un spectacle où les acteurs jouent leur propre rôle. Le peuple enfant rejoint le gamin qui juge les condamnés d'après leur courage et leur maintien, contrairement à la populace soumise du *mardi-gras* autorisé, spectatrice de rôles fictifs⁶. Paris, métonymie du peuple qui l'habite, rit mais n'oublie pas de régner. Lui et Gavroche valent mieux que le plaisir qu'ils prennent au spectacle des supplices. Ils ont la double appartenance, chère à Hugo, au bien et au mal, et sont par là sauvés.

Le renversement du monde

À plusieurs reprises dans le livre sont évoqués les deux infinis. Le souvenir de Pascal apparaît dans l'infiniment petit et l'infiniment grand du chapitre intitulé : « Foliis ac frondibus » dans le livre III de la troisième partie. Par ailleurs, Hugo crée métaphoriquement « l'infini d'en bas » et « l'infini d'en haut » pour justifier la relation avec le principe supérieur qu'il appelle Dieu : « [...] il y a un moi dans l'infini d'en haut, comme il y a un moi dans l'infini d'en bas. Le moi d'en bas, c'est l'âme ; le moi d'en haut c'est Dieu⁷. » Le référent a donc changé et l'on est passé d'une structure d'emboîtement des mondes physiques à une structure idéale en miroir : « Le second infini n'est-il pas pour ainsi dire sous-jacent au premier ? n'en est-il pas le miroir, le reflet, l'écho, abîme concentrique à un autre abîme⁸ ? » *Abîme* et *infini* sont par contiguïté des équivalents dans cet énoncé et, dans le même contexte, le renversement de bas en haut s'opère au début du paragraphe suivant : « Tournez votre livre à l'envers, et soyez

1. *Ibid.*, p. 271.

2. *Ibid.*, p. 468.

3. La définition est de Francis Bar dans son ouvrage : *Le Genre burlesque en France au XVII^e siècle, Étude de style*, d'Artrey, 1960. Voir aussi « Le Burlesque », *Histoire littéraire de la France 1600-1660* (t. III, chapitre III), Éditions Sociales, 1975.

4. *Les Misérables*, p. 468.

5. *Ibid.*

6. Hugo donne le nom de *chie-en-lit* à cette forme dégradée de la bacchanale antique. (*Ibid.*, p. 1076.)

7. *Ibid.*, p. 409.

8. *Ibid.*

dans l'infini¹. » Ce basculement est symbolique et il est en accord avec la science : conformément à la conception galiléenne de l'espace, la terre est ronde, elle tourne, il n'y a donc pas de haut et de bas. La même inversion se produit quand, parlant de l'ambition, l'auteur place paradoxalement les vraies étoiles dans l'*abîme* : « ils [les hommes] confondent avec les constellations de l'abîme les étoiles que font dans la vase molle du borbier les pattes des canards². » C'est cette vision anarchiste du monde qui contribue à terrasser Javert empêtré dans ses contradictions de *guetteur de l'ordre* : « Maintenant Javert se renversait en arrière, et il était brusquement effaré par cette apparition inouïe : un gouffre en haut³. » Il tire la leçon de ce renversement spatial sans en être pour autant consolé : « les faits, c'est Dieu qui les envoie. L'anarchie allait donc, maintenant, descendre de là-haut⁴ ? »

Turner le livre à l'envers, c'est pour Hugo prendre ses distances avec la loi des hommes quand elle va contre l'intégration du prochain dans la communauté humaine. Tenir le livre à l'envers permet aussi de rendre aux mots le caractère transgressif de leurs possibilités métaphoriques.

3. Les antonymes

Les réponses aux automatismes du siècle⁵

Les discours et les écrits politiques du XIX^e siècle contiennent certains noms qui appellent leur contraire. *Ordre* s'accouple à *désordre*, *riche* à *pauvre*, *passé* à *avenir*, *barbarie* à *civilisation*, *révolution* à *réaction* pour citer les plus employés. *Révolution / réaction* n'apparaît que dans un énoncé, comme parole prêtée avant l'insurrection de 1832 à un orateur républicain qui ressemble à Garibaldi : « ... Voici les termes posés : action ou réaction, révolution ou contre-révolution. Car à notre époque, on ne croit plus à l'inertie ni à l'immobilité⁶. » Au temps du roman, ce mot d'ordre signifiait le renversement de la monarchie de Juillet ; au temps de l'énonciation, c'est le Second Empire qui est visé. L'absence de déterminant met néanmoins ces deux noms hors du temps et en fait un slogan à portée universelle.

Ordre et *désordre* (deux énoncés), paradoxalement associés, fournissent le titre d'un chapitre : « Le désordre partisan de l'ordre⁷ », où Hugo assimile les deux antonymes et s'en sert pour témoigner en 1832 des exactions de la garde nationale ; il s'en explique : « Un autre signe de ce temps, c'était l'anarchie mêlée au gouvernementalisme (nom barbare du parti correct)⁸. » Le mot « désordre » appartient au vocabulaire de la droite monarchiste qui l'employait contre l'opposition républicaine ; Hugo le lui retourne, comme il l'a fait dans *Châtiments* et *Napoléon le Petit*, en dénonçant le faux ordre⁹ institué par le coup d'État.

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*, p. 37.

3. *Ibid.*, p. 1045.

4. *Ibid.*, p. 1044.

5. Voir Dubois, *op. cit.*, p. 66 *sqq.*

6. *Les Misérables*, p. 669.

7. *Ibid.*, p. 954. L'autre énoncé évoque l'utilisation que la préfecture fait de la pègre à propos d'un assassin indicateur de police : « Cet homme appartenait-il à la double énigme du désordre et de l'ordre ? » (*Ibid.*, p. 685.)

8. *Ibid.*, p. 954.

9. Le mot « ordre » qui mêle la morale à la politique est déjà dénoncé par Marat sous la Révolution, voir Dubois, *op. cit.*, p. 66 *sqq.* Il est la justification de la droite conservatrice sous la monarchie de Juillet qui use de l'antonyme « désordre » pour qualifier l'Opposition. Hugo emploie *ordre* de façon répétitive et sarcastique pour dénoncer le Coup d'État dans *Châtiments* et *Napoléon le Petit* où il écrit : « Il était nécessaire en effet que ce mot ordre arrivât au bout de sa logique [...]. Ce qu'on voit en France depuis le 2 décembre, c'est l'orgie de l'ordre. » (*Napoléon le petit*, Préface de J. M. Hovasse, Notes de Guy Rosa., Actes Sud, 2007, p. 352.)

Le couple *passé / avenir* traduit l'opposition droite / gauche dans le vocabulaire socialiste et républicain. Pour l'auteur, l'*avenir* est de même la métaphore positive du progrès et le *passé*, son refus. L'opposition *passé / avenir* concerne par deux fois Louis-Philippe, « individualité composite¹ », choisi par la bourgeoisie pour concilier les deux extrêmes et incarner la halte au présent. Elle exprime de façon plus générale le refus du progrès par une société arrêtée à un moment *x* de l'Histoire : « Mais que ceux qui ne veulent pas de l'avenir y réfléchissent. En disant non au progrès, ce n'est point l'avenir qu'ils condamnent, c'est eux-mêmes. Ils se donnent une maladie sombre ; ils s'inoculent le passé². » À cet état de fait, l'auteur offre une réponse, l'insurrection : « Jusqu'au jour où le grand concordat humain sera conclu, la guerre, celle du moins qui est l'effort de l'avenir qui se hâte contre le passé qui s'attarde, peut être nécessaire [...]³. » Certains énoncés prennent néanmoins en compte le présent comme métaphore médiatrice de l'intérêt immédiat : « [...] le présent a sa quantité excusable d'égoïsme ; la vie momentanée a son droit et n'est pas tenue de se sacrifier sans cesse à l'avenir⁴. » Enfin l'opposition *passé / présent* est interrogée quand la violence est l'élément commun à l'utopie et au passé : « Elle, l'avenir, elle agit comme le passé⁵. »

L'opposition *pauvre / riche* témoigne de la récupération par le politique du vocabulaire moral et religieux. C'est au profit de l'opposition de classes exprimée par des orateurs et des écrivains – notamment Flaubert et les frères Goncourt –, et par Blanqui, de façon crue⁶. Cette guerre est traduite par Thénardier dans le roman : « Le chien du pauvre aboie après le riche, le chien du riche aboie après le pauvre. Chacun pour soi⁷ ». Par le recours à la morale de l'Évangile et à l'idéologie républicaine, Hugo désamorce cette opposition radicale en introduisant la variable de la fraternité :

Résolvez les deux problèmes, encouragez le riche et protégez le pauvre, supprimez la misère, mettez un terme à l'exploitation injuste du faible par le fort, mettez un frein à la jalousie inique de celui qui est en route contre celui qui est arrivé, ajustez mathématiquement et fraternellement le salaire au travail [...]⁸.

Il signale néanmoins le danger que les pauvres représentent, de là ce curieux constat qu'il est « une laideur sociale plus affreuse peut-être encore que le mauvais riche, le mauvais pauvre⁹. » Avec le recours au surmoi et à l'idéal, il crée une nouvelle répartition antithétique des êtres : « La vraie division humaine est celle-ci : les lumineux et les ténébreux¹⁰. » Il confie tout naturellement à Thénardier, encore lui, le soin d'exprimer par parabole la lutte des classes dans le couple antagoniste *propriétaire / prolétaire* : « La paysanne prolétaire qui travaille à la journée se retourne quand la diligence passe, la paysanne propriétaire qui travaille à son champ ne se retourne pas¹¹. »

1. *Ibid.*, p. 657.

2. *Ibid.*, p. 791.

3. *Ibid.*, p. 887.

4. *Ibid.*, p. 976.

5. *Ibid.*

6. « Oui, Messieurs, ceci est la guerre entre les riches et les pauvres. Les riches l'ont ainsi voulu, car ils sont les agresseurs. » Blanqui, *op. cit.*, p. 72. Voir aussi *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 1133.

8. *Ibid.*, p. 666.

9. *Ibid.*, p. 681. Nous l'interprétons comme : L'avarice vaut mieux que le meurtre.

10. *Ibid.*, p. 780. Voir *Index*.

11. *Ibid.*, p. 1133.

« Les contraires se baisent¹ »

C'est de ce rêve d'unité universelle évoqué dans la *Préface de Cromwell* que naissent paradoxalement les oxymores dans l'écriture de Hugo. Contrairement aux antithèses admises qui relèvent de faits de langue et figent les antonymes, les oxymores sont des créations de la parole individuelle. Hugo crée par exemple les suites lexicales *civilisés de la barbarie* et *barbares de la civilisation*, quand le discours politique du XIX^e siècle oppose simplement *barbarie* à *civilisation*. Il le fait dans le contexte historique du souvenir de 1793 affronté au légitimisme d'après 1830 : « Quant à nous, si nous étions forcés à l'option entre les barbares de la civilisation et les civilisés de la barbarie, nous choisirions les barbares². » Violence du progrès en accord avec l'ordre du monde contre les bonnes manières de la pensée réactionnaire violente. À ceux qui déplorent la violence, Hugo répond qu'elle est de toute façon une réalité historique et que mieux vaut choisir celle qui défend les Droits de l'Homme. Mais l'unification des contraires peut se faire dans un contexte de conciliation, comme lors de la comparaison du droit indivisible avec le colosse de Rhodes :

L'océan défend l'eau, l'ouragan défend l'air ; le roi défend la royauté, la démocratie défend le peuple ; le relatif qui est la monarchie résiste à l'absolu qui est la république ; la société saigne sous ce conflit, mais ce qui est sa souffrance aujourd'hui sera plus tard son salut ; et dans tous les cas, il n'y a point à blâmer ceux qui luttent ; un des deux partis évidemment se trompe ; le droit n'est pas, comme le colosse de Rhodes, sur deux rivages à la fois, un pied dans la république, un pied dans la royauté ; il est indivisible, et tout d'un côté ; mais ceux qui se trompent se trompent sincèrement [...]³.

Comparaison refusée et avec elle l'opportunisme, certes. Mais deux champs paradigmatiques parallèles sont évoqués dans cette longue phrase ; l'un que nous appellerons *a*, contient : *océan, ouragan, roi, démocratie*, et met en relation des noms dont le facteur commun, *défendre*, n'est pas idéologique mais procède d'une volonté de la part du locuteur. L'autre, *b*, contient *eau, air, royauté, peuple*, et représente ce qui est défendu. L'antithèse radicale (*résiste à*) est fondée sur le couple république / monarchie, arbitré par *le droit*. La présence antérieure des champs paradigmatiques *a* et *b* autorise l'auteur à être conciliant, non sur les principes et ce qu'il nomme *droit indivisible*, mais sur le droit à l'existence des contraires, des groupes humains et des forces naturelles antinomiques. Toute l'argumentation politique de Hugo se construit sur ce double mouvement : unification paradigmatique des concepts et affrontement syntagmatique des mots. Il est amusant de constater dans un tout autre contexte que Blanqui a eu recours, lui aussi, à la sixième merveille du monde pour dénoncer l'opportunisme de Lamartine : « M. de Lamartine [...] est bien toujours le même, un pied dans chaque camp et sur chaque rive, un vrai colosse de Rhodes, ce qui fait que le vaisseau de l'État lui passe toujours entre les jambes⁴. »

Conclusion

La richesse de la fonction poétique dans l'œuvre est telle qu'une étude exhaustive des figures et de l'ensemble des réseaux qu'elles entretiennent dépasse le cadre de ce travail. On peut néanmoins constater que ces réseaux de signification complexes, analogiques et métonymiques, sont en rapport étroit avec la liberté lexicale. À la rhétorique convenue du

1. « Les forces s'accouplent et se fécondent ; tout est à la fois levier et point d'appui, les désagréments sont des germinations, les dissonances sont des harmonies, les contraires se baisent [...]. » (*Philosophie, Critique*, p. 491.)

2. *Les Misérables*, p. 675.

3. *Ibid.*, p. 662 -663.

4. A. Blanqui, *La Question sociale*, Alcan, t. II, p. xxx, 1885. Il est probable, vu la date de parution tardive des *Misérables* à un moment où Lamartine s'était retiré de la politique, que Hugo et Blanqui ont eu la même idée ou ont subi les mêmes influences langagières à peu près en même temps.

discours politique, Hugo substitue la sienne et dépasse amplement les modes langagières qu'il utilise ou choisit d'ignorer selon ses besoins.

Chapitre VI : La fonction métalinguistique

Hugo traducteur

La *fonction métalinguistique* est le nom que Roman Jakobson¹ donne à l'une des fonctions du langage conçue comme référence du locuteur à son propre code, qui est en même temps une mise à distance par rapport au contenu du discours. Hugo l'impose comme contrepoint aux autres fonctions, comme commentaire du lexique et des figures de rhétorique. De même que pour le savoir historique, le propos métalinguistique de Hugo est politiquement et socialement didactique : donner la parole à chacun, du haut en bas de l'échelle sociale, et porter témoignage, puis décoder éventuellement cette parole pour que le destinataire en fasse son profit. Le point de départ est la Babel biblique, prise comme symbole de la confusion du *sens*² ; le but est la *signification* par le dévoilement des procédés d'écriture. Cette attitude de traducteur et de commentateur est secondée par le discours direct de certains personnages : particulièrement Grantaire³, Tholomyès, Courfeyrac et monsieur Gillenormand. L'exemple majeur de l'intérêt que l'auteur porte aux faits de langue est évidemment la description de l'argot dans les trois chapitres qu'il lui consacre au livre VII de la troisième partie.

Les verbes porteurs de la fonction métalinguistique sont le plus souvent : *traduire*, *signifier*, *vouloir dire*, et la formule « pour ainsi dire ». Mais il arrive que l'auteur traduise directement, – soit entre parenthèses, après deux points ou même après une simple virgule – une phrase d'argot ou de langage particulier. Dans un cas, c'est presque d'un idiolecte* qu'il s'agit avec le *parler* de Toussaint, la servante provinciale bègue et misérable de Jean Valjean : « Elle disait à travers son bégayement, dans son parler de paysanne de Barneville : Je suis de même de même ; je chose mon fait ; le demeurant n'est pas mon travail. (Je suis ainsi ; je fais ma besogne ; le reste n'est pas mon affaire)⁴. » Inversement, dans un énoncé où parle le gamin, c'est la prononciation populaire qui est mise entre parenthèses, comme indication donnée une fois pour toute de la réalité du parler parisien et de sa réécriture par l'auteur : « – Dieu de Dieu ! ai-je du malheur ! dire que je n'ai pas encore vu quelqu'un tomber d'un cinquième ! (Ai-je se prononce j'ai-t-y ; cinquième se prononce cintième⁵) ». Sur le plan lexical, on ne compte plus les occurrences de *mot* suivi d'une définition ou d'un commentaire. *Mot* est pris quelquefois au sens large d'*expression* (« face humaine⁶ », par exemple), et *expression* au sens de *mot* (« [...] pour nous servir d'une expression actuellement à la mode, donner à l'évêque de Digne une certaine physionomie "panthéiste" [...] ⁷ »). Le métalangage correspond aussi à une approche sémiologique des gestes. Ainsi en va-t-il de la répétition du

1. *Essais de linguistique générale*, Seuil, coll. « Points », 1963, chap. 11.

2. « On ne parvenait pas plus à s'orienter dans la voierie qu'à s'entendre dans la ville ; en haut l'inintelligible, en bas l'inextricable ; sous la confusion des langues, il y avait la confusion des caves ; Dédale doublait Babel. » (*Les Misérables*, p. 996.)

3. Celui-ci décline avec brio, par exemple, la typologie du gamin. (*Ibid.*, p. 863.)

4. *Ibid.*, p. 908. Hugo évoque de même madame Hucheloup : « Ç'avait été jadis son bonheur, affirmait-elle, d'entendre “ les loups-de-gorge chanter dans les ogrépines ” » (*Ibid.*, p. 858.)

5. *Ibid.*, p. 463. *Cintième* est confirmé par Françoise Gadet, *Le Français populaire*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1992, p. 35.

6. « Avant d'aller plus loin, entendons-nous sur ce mot face humaine que nous appliquons tout à l'heure à Javert. » (*Ibid.*, p. 136.)

7. *Ibid.*, p. 46.

verbe « signifier », lorsque Thénardier estime que Jean Valjean n'a pas assez payé pour l'enfant Cosette et se sert de l'argent comme signe visuel que le dialogue va devoir traduire :

– Pardon, excuse, monsieur, dit-il tout essoufflé, mais voici vos quinze cent francs. En parlant ainsi, il tendait à l'étranger les trois billets de banque. L'homme leva les yeux. – Qu'est-ce que cela signifie ? Le Thénardier répondit respectueusement : – Monsieur, cela signifie que je reprends Cosette¹.

Mais il faudra encore d'autres objections de Thénardier pour en venir à l'essentiel après un nouvel indice visuel : « L'homme à nouveau fouilla dans sa poche et le Thénardier vit reparaître le portefeuille aux billets de banque. Le gargon eut un frémissement de joie. – Bon, pensa-t-il, tenons-nous. Il va me corrompre² ! » Même si le lecteur l'a déjà deviné, c'est à ce moment du récit que la fonction d'appel des trois billets brandis est explicitement signifiée. Thénardier étant paradoxalement l'homme des discours et des signes, Hugo décrit ainsi ses rapports avec la Thénardier : « Un mot lui suffisait, quelquefois un signe ; le mastodonte obéissait³. » En prison, précise-t-il, l'objet porté à un détenu se substitue à la parole : « Un biscuit dans le ténébreux symbolisme des prisons, signifie : *rien à faire*⁴. » Sur le plan sonore, les verbes « signifier » et « vouloir dire » servent aussi de marqueurs à des effets de prononciation ou d'intonation : l'auteur s'intéresse, par exemple, à l'étymologie d'une mousseline fabriquée à Marseille. parce que le mot « canezou, corruption du mot *quinze août* prononcé à la Canebière, signifie beau temps, chaleur et midi⁵ ». Bien avant *Zazie dans le métro*, le parler de Gavroche est traduit phonétiquement : « Ceci est encore un mot de la langue que personne n'écrit et que tout le monde parle. Kekçaa signifie : qu'est-ce que cela a⁶. » Le cri de Gavroche a d'ailleurs plusieurs fois valeur de langage⁷ : « Quant à ce cri, *Kirikikiou*, c'était là sans doute ce que l'enfant voulait dire par : *Tu demanderas monsieur Gavroche*⁸. »

Le parler familier et / ou populaire

« Peuple français, la Bastille est détruite
Et y a z'encor des cachots pour tes fils
Souviens-toi des géants de *quarant'-huite*
Qu'étaient plus grands *qu'ceuss d'au jour d'aujourd'hui*
Car c'est toujours *l'pauvre ouvrier* qui *trinque*
Mém' qu'on le fourre au violon pource rien
C'était tout *d'même* un bien *chouett' métingue*
Que le *métingue* du Métropolitain »,
Maurice Mac-Nab. *Le grand métingue du Métropolitain*⁹.

1. *Ibid.*, p. 335.

2. *Ibid.*, p. 336.

3. *Ibid.*, p. 301. À l'inverse, des signes visuels deviennent écriture quand il s'agit de Babet, un des Patron-Minette, : « C'était un homme à intentions, beau parleur, qui soulignait ses sourires et guillemettait ses gestes. » (*Ibid.*, p. 572.)

4. *Ibid.*, p. 688. En fait c'est un terme de l'argot des tricheurs, qui désignait la séquence d'un jeu de cartes qu'on préparait à l'avance (*servir un biscuit*).

5. *Ibid.*, p. 101.

6. *Ibid.*, p. 753. Hugo lui fait aussi dire « keksekça ». (*Ibid.*, p. 751.)

7. « [...] il fit entendre un cri bizarre qui n'appartient à aucune langue humaine et qu'une perruche seule pourrait reproduire. Il répéta deux fois ce cri dont l'orthographe que voici donne à peine quelque idée : – kirikikiou ! » (*Ibid.*, p. 764.)

8. *Ibid.*

9. Maurice Mac-Nab (1856-1889) auteur de chansons au cabaret *Le Chat Noir*, lié au groupe des *hydropathes*, auquel participaient François Coppée et Stéphane Mallarmé.

Cette chanson, citée dans le livre de Louis-Jean Calvet sur l'argot¹, est exemplaire des tentatives de transcription écrite et littéraire du langage populaire et argotique à la fin du XIX^e siècle. On retrouve aussi des transcriptions argotiques ou familières dans *Les Misérables*, mais assez peu d'élisions fautives, de variations vocaliques ou de déformations phoniques. Hugo les prête paradoxalement dans un énoncé au salon ultra de madame de T. : « Des duchesses, les plus délicates et les plus charmantes femmes du monde, s'y extasiaient sur des couplets comme celui-ci adressé “aux fédérés” : Renfonchez dans vos culottes / le bout d'chemis'qui vous pend. / Qu'on n' dis' pas qu' les patriotes / ont arboré l'drapeau blanc². » Les usagers de l'argot parisien et du langage des prisons font peu de fautes de syntaxe dans le roman ; même au sortir du bagne, Jean Valjean parle un langage correct ; Thénardier fait des fautes d'orthographe, emploie des mots d'argot ou un vocabulaire familier quand il agit en escarpe, mais respecte la syntaxe. Exceptionnellement, au cours de scènes fortes, Éponine dit « je vas³ » et « Prochez pas⁴ » ; « – Je m'importe peu que tu tombes », dit un gendarme à un gamin qui l'interpelle⁵. Mais, de façon générale, l'auteur évite de systématiser les constructions agrammaticales dans le discours direct des petites gens, au point qu'une portière use du subjonctif dans une discussion avec une chiffonnière⁶. Un parallèle entre l'enfant des faubourgs et le monde paysan permet de deviner la raison de la supériorité du parler parisien sur le parler campagnard :

Certes, c'est un beau mot de paysan que celui-ci : – Père un tel, votre femme est morte de sa maladie, pourquoi n'avez-vous pas envoyé chercher de médecin ? – Que voulez-vous, monsieur, nous autres pauvres gens, *j'nous mourons nous-même*. Mais si toute la passivité du paysan est dans ce mot, toute l'anarchie libre-penseuse du mioche faubourien est à coup sûr dans cet autre. Un condamné à mort dans la charrette écoute son confesseur. L'enfant de Paris se récrie : – il parle à son calotin. Oh ! le capon⁷ !

Pour Hugo, *l'anarchie libre-penseuse*, même argotique, est en effet préférable à la passivité paysanne, et Paris « fait parler sa langue à la bouche universelle, et cette langue devient verbe⁸. »

Quant à l'expression « langue populaire » qu'il énonce comme telle dans le livre, elle fait davantage référence aux phénomènes culturels qu'à la réalité sociale. Il se félicite ainsi d'avoir employé le langage familier dans *Claude Gueux* : « Ce mot, *gamin*, fut imprimé pour la première fois et arriva de la langue populaire dans la langue littéraire en 1834. C'est dans un opuscule intitulé *Claude Gueux* que ce mot fit son apparition⁹. » Dans une perspective diachronique, il associe la langue populaire à des habitudes langagières qui disparaissent : « Dans la vieille langue populaire fantasque qui va s'effaçant tous les jours, *Patron-Minette* signifie le matin, de même que *Entre chien et loup* signifie le soir¹⁰. » Le fait qu'il unisse,

1. Louis-Jean Calvet, *L'Argot*, coll. « Que sais-je ? », PUF, 1999, p. 79. Nous avons mis en italique les déformations linguistiques et le vocabulaire argotique.

2. *Les Misérables*, p. 484.

3. « Je vas trouver mon vieux. » (*Ibid.*, p. 588.)

4. *Ibid.*, p. 805.

5. *Ibid.*, p. 463.

6. « Comment voulez-vous que fasse le gouvernement avec des garnements qui ne savent qu'inventer pour déranger le monde [...]. » (*Ibid.*, p. 848.)

7. *Ibid.*, p. 463.

8. *Ibid.*, p. 469.

9. *Ibid.*, p. 463.

10. *Ibid.*, p. 574. Il y revient dans un autre énoncé : « Il y a un demi-siècle, dans cette langue usuelle populaire, toute faite de traditions, qui s'obstine à appeler l'Institut *les Quatre-nations* [...]. » (*Ibid.*, p. 358.)

dans un autre énoncé, la métonymie argotique et « la métonymie populaire¹ » par leur caractère figuratif commun permet de penser qu'il les identifie aussi au langage enfantin : « [...] Thénardier était arrivé sur ce que les enfants, dans leur langue figurée, appellent *le coupant* du mur de la ruine². » Les bandits, le peuple et les enfants ont donc besoin d'images pour s'exprimer ; concernant l'auteur, on pourrait ajouter, le poète aussi.

« **Ah ! ça ira ! ça ira ! ça ira ! Les buonapartist' à la lanterne³ !** »

Hugo commente ainsi la version contre-révolutionnaire du chant de 1790 : « Dans ce monde-là, on parodiait la révolution. On avait je ne sais quelles velléités d'aiguiser les mêmes colères en sens inverse. On chantait son petit *Ça ira*⁴. » La version révolutionnaire disait *aristocrates* et non *buonapartist'*, et l'auteur constate à cette occasion la réversibilité parodique du langage⁵. Reste que *ça* est un marqueur social et qu'il est le plus répandu des procédés employés dans *Les Misérables* pour rendre l'oralité des discours (trois cent onze occurrences). Version familière de *ce* ou de *cela*, il est dans la bouche d'à peu près tous les personnages, depuis Fantine jusqu'à M. Gillenormand, comme preuve de la perméabilité des registres et de l'influence du parler populaire. Son sens affectif est renforcé quand il équivaut à *ce / cette / ces* + *N* et concerne des humains. Thénardier dit de Cosette : « Ça n'a ni père ni mère, je l'ai élevée⁶ », et de ses filles : « J'entends les éduquer vertueusement, et que ça soit honnête, et que ça soit gentil, et que ça croie en Dieu ! sacré nom⁷ ! » Le grand père de Marius désigne péjorativement ainsi les jeunes républicains : « Des marmousets de quatre sous ! ça fait les entendus et les jordonnes ! ça délibère et ratiocine⁸ ! » *Ça* débute le discours que le vieux Champmathieu improvise. À l'avocat général qui le questionne sur sa défense, il ne sait d'abord que répondre, puis, écrit Hugo, « ce fut comme une éruption » :

– J'ai à dire *ça*. Que j'ai été charron à Paris, *même que* j'étais chez monsieur Baloup. C'est un état dur. Dans *la chose* de charron, on travaille toujours en plein air [...]. L'hiver, on a si froid qu'on se *bat les bras* pour se réchauffer ; mais les maîtres ne veulent pas, ils disent que cela perd du temps. Manier du fer quand il y a de la glace entre les pavés, *c'est rude*. *Ça vous* use vite un homme. [...] j'avais *bien* du mal. Et puis, *c'est* si méchant les ouvriers ! [...] *Avec ça* j'avais ma fille qui était blanchisseuse à la rivière⁹.

Le *ça* du début a pour référent toute la suite du discours, d'autant plus réaliste que ce réquisitoire social se limite aux faits. On y relève d'autres signes de langage populaire : *la chose* pour *le métier*, une locution incorrecte « même que », un emploi expressif du pronom « vous » (qui est en fait un archaïsme remontant au Moyen Âge), et un emploi emphatique de *c'est* et de *bien* ; mais le pronom « ça » y sert de marqueur du parler familier. On constate, en revanche, que Champmathieu emploie *cela* (que nous avons souligné), lorsqu'il évoque la

1. « [...] il lansquine, il pleut, vieille figure frappante, qui porte en quelque sorte sa date avec elle, qui assimile les longues lignes obliques de la pluie aux piques épaisses et penchées des lansquenets, et qui fait tenir dans un seul mot la métonymie populaire : il pleut des hallebardes. » (*Ibid.*, p. 782.)

2. *Ibid.*, p. 769.

3. *Ibid.*, p. 484.

4. *Ibid.*

5. « Ça ira » vient de Benjamin Franklin qui, pendant son séjour en France, répondait ainsi quand on lui parlait de la guerre d'Indépendance. Le chant révolutionnaire fut fait par Ladré, ancien soldat, sur un air de Bécourt, le *Carillon national*, qu'affectionnait Marie-Antoinette. La version citée par Hugo parodie les paroles les plus violentes du chant dont il existait plusieurs versions. Reconnu officiellement par Thermidor et le Directoire, le *Ça ira* fut interdit sous le Consulat.

6. *Les Misérables*, p. 331.

7. *Ibid.*, p. 600.

8. *Ibid.*, p. 551.

9. *Ibid.*, p. 215.

parole des maîtres, et qu'il ne fait pas d'élisions incongrues. Malgré les signes de langage populaire, le discours du vieux Champmathieu n'est pas « pittoresque » au point d'empêcher le lecteur de se sentir proche du personnage. La part de « réécriture » venant de l'auteur est manifeste, mais dans tous les exemples qu'on peut relever de parler populaire, le discours, même s'il n'est pas systématiquement réaliste, a un accent d'authenticité qui produit un effet de réel¹.

Multilinguisme ou métalangue ?

Le nom « langue » a plus de soixante dix occurrences dans *Les Misérables* pour évoquer un système de communication. Le nationalisme linguistique sur lequel se fonde au XIX^e siècle les revendications des nationalités est pratiquement absent de la réflexion de l'auteur². À peine célèbre-t-il « la langue française, la grande langue humaine³ » et salue-t-il au passage « la langue de Racine » et « la langue d'André Chénier⁴ ». Contrairement à l'effort historique de la Révolution française, en général, et de l'abbé Grégoire, en particulier, pour les exclure, il valorise les patois et les langues régionales pour les mêmes raisons qui lui font défendre l'argot⁵ :

Faire surnager et soutenir au-dessus de l'oubli, au-dessus du gouffre, ne fût-ce qu'un fragment d'une langue quelconque que l'homme a parlée et qui se perdrait, c'est-à-dire un des éléments, bons ou mauvais, dont la civilisation se compose ou se complique, c'est étendre les données de l'observation sociale, c'est servir la civilisation même⁶.

La langue est donc peu évoquée comme élément constitutif de la nation, sinon, et de façon paradoxale, à propos de l'argot⁷. Hugo ira d'ailleurs plus avant dans la contestation du nationalisme linguistique au nom de la réalité sociale : « Certes, si la langue qu'a parlée une nation ou une province est digne d'intérêt, il est une chose plus digne encore d'attention et d'étude, c'est la langue qu'a parlée une misère⁸. » Si Paris « fait parler sa langue à la bouche universelle⁹ », c'est à sa tradition contestataire et révolutionnaire qu'il le doit. Hugo distingue de manière intentionnelle *langue* et *langage* quant au multilinguisme de Louis-Philippe « sachant toutes les langues de l'Europe, et, ce qui est plus rare, tous les langages de tous les intérêts et les parlant¹⁰ ». Il ne se prive pas, lui-même, d'employer des mots étrangers qu'il traduit¹¹ et des unités phraséologiques qu'il fait dire à Grantaire en les commentant contre les Anglais et les Américains : « *time is money* », par exemple, ou « *cotton is king*¹² ».

Il glose et traduit les mots et les phrases d'argot qu'il cite, mais ne traduit pas les nombreuses citations latines dont certaines sont courantes – notamment comme titres de chapitre – mais dont d'autres sont plus savantes. S'agit-il alors d'une écriture à deux niveaux, l'un pour un destinataire curieux, susceptible de chercher la référence, l'autre pour un

1. On peut trouver une liste de mots familiers ou populaires dans Hubert de Phalèse, *Dictionnaire des Misérables*, Nizet, 1994, p.139.

2. Voir l'importante communication de Franck Laurent, « Langue et Nation », *Victor Hugo et la langue, Colloque de Cerisy (août 2002)*, Bréal, 2005, en ligne sur le site du Groupe Hugo.

3. *Les Misérables*, p. 779.

4. *Ibid.*, p. 771.

5. Comme langue locale, Hugo valorise de même « l'énergique langue du midi. » (*Ibid.*, p. 6.)

6. *Ibid.*, p. 778.

7. « C'est tout à la fois la nation et l'idiome ; c'est le vol sous ses deux espèces, peuple et langue. » (*Ibid.*, p. 775.)

8. *Ibid.*, p. 778.

9. *Ibid.*, p. 469.

10. *Ibid.*, p. 658.

11. Voir Index.

12. « Ôtez *time is money*, que reste-t-il de l'Angleterre ? Ôtez *cotton is king*, que reste-t-il de l'Amérique ? » (*Les Misérables*, p. 528.)

destinataire que seul le discours explicite de l'auteur intéresse ? Ce dictionnaire de citations latines intégré au roman est un hommage aux *humanités* qu'il offre en partage à ceux qui le liront¹. Le nom « langue » comme absolu est peu présent et le syntagme nominal est presque toujours suivi d'expansions dont certaines renvoient à la notion de « langue spéciale² ». La terminologie des langages professionnels ou spécifiques intéresse l'auteur qui vante ainsi « la langue qu'on emploie à bord, cette admirable langue de la mer, si complète et si pittoresque, qu'ont parlée Jean Bart, Duquesne, Suffren et Duperré [...] »³, et évoque la « langue officielle des ponts et chaussées⁴ », entre autres.

Il en va tout autrement lorsque les périphrases ou métaphores de la langue soutenue qui concerne des mots de même valeur entravent la communication entre les classes sociales et créent les mêmes barrières linguistiques que celles qui séparent les peuples. L'auteur donne comme exemple les termes obsolètes de la langue du prétoire en province qu'emploie l'avocat de Champmathieu, lequel, déjà ridiculisé dans son rôle de défenseur malgré lui d'un miséreux, l'est aussi par son vocabulaire :

Le défenseur avait assez bien plaidé dans cette langue de province qui a longtemps constitué l'éloquence du barreau et dont usaient jadis tous les avocats, aussi bien à Paris qu'à Romorantin ou à Montbrison, et qui aujourd'hui, étant devenue classique, n'est plus guère parlée que par les orateurs officiels du parquet, auxquels elle convient par sa sonorité grave et son allure majestueuse, langue où un mari s'appelle *un époux*, une femme, *une épouse*, Paris, *le centre des arts et de la civilisation*, le roi, *le monarque*, monseigneur l'évêque, *un saint pontife*, l'avocat général, *l'éloquent interprète de la vindicte*, la plaidoirie, *les accents qu'on vient d'entendre*, le siècle de Louis XIV, *le grand siècle*, un théâtre, *le temple de Melpomène*, la famille régnante, *l'auguste sang de nos rois*, un concert, *une solennité musicale*, monsieur le général commandant le département, *l'illustre guerrier qui*, etc., les élèves du séminaire, *ces tendres lévites*, les erreurs imputées aux journaux, *l'imposture qui distille son venin dans les colonnes de ces organes*, etc., etc.⁵.

Le décodage est cruel et rend évident le fossé entre l'avocat et son client. Dans le même ordre d'idée, Hugo dénonce la langue académique : « l'académicien classique qui appelle les fleurs *Flore*, les fruits *Pomone*, la mer *Neptune*, l'amour *les feux*, la beauté les *appas*, un cheval *un coursier*, la cocarde blanche ou tricolore *la rose de Bellone*, le chapeau à trois cornes *le triangle de Mars*, l'académicien classique parle argot⁶. » Inversement, Grantaire tisse le lien entre les classes et les cultures en assimilant le caravansérail des califes à la *bibine des chiffonniers* et en mariant dans une affirmation hédoniste l'idée de boire et de manger avec la synonymie des lieux où on le fait :

Apprenez encore ceci : les cabarets des chiffonniers s'appellent bibines ; les plus célèbres sont *la Casserole* et *l'Abattoir*. Donc, ô guinguettes, goguettes, bouchons, caboulots, bouibouis, mastroquets, bastringues, manezingues, bibines des chiffonniers, caravansérails des califes, je vous atteste, je suis un voluptueux [...]⁷.

Hugo traduit politiquement ces affrontements et ces rapprochements : « Dire : *les régicides* ou dire : *les votants*, dire : *les ennemis*, ou dire : *les alliés*, dire : *Napoléon*, ou dire

1. Pour la même raison, il accumule les noms de personnages pris dans toutes les époques, comme témoins du passé qui s'invite dans le présent.

2. *Ibid.*, p. 280, 1020.

3. *Ibid.*, p. 777. Doit-on voir dans cet éloge l'annonce des *Travailleurs de la mer* ?

4. *Ibid.*, p. 1004.

5. *Ibid.*, p. 212.

6. *Ibid.*, p. 777.

7. *Ibid.*, p. 529. Grantaire fait aussi le lien entre la langue familière, la langue courante et la langue savante dans une variation sur l'ennui : « Oui j'ai le spleen, compliqué de la mélancolie, avec la nostalgie, plus l'hypocondrie, et je bisque et je rage, et je baille, et je m'ennuie, et je m'assomme, et je m'embête ! Que Dieu aille au diable ! » (*Ibid.*, p. 529.)

Buonaparte, cela séparerait deux hommes plus qu'un abîme¹ », et les jeunes insurgés de la rue de la Chanvrerie donneront son baptême républicain à monsieur Mabeuf en disant : « – C'est le votant ! c'est le conventionnel ! c'est le représentant du peuple² ! »

Patois, jargon, parler et autres langues

« L'idylle volontiers patoise. / Et je ne vois point que l'oiseau / Préfère Haliarte à Pontoise / Et Coronée à Palaiseau », *Les Chansons des rues et des bois*³.

Comme dans *Les Chansons des rues et des bois*, l'auteur réhabilite *patois* et *patoiser* dans *Les Misérables*. Il le fait d'abord au sens propre en évoquant « les jeunes gens de la Cougourde d'Aix [qui] devisaient gaîment entre eux, comme s'ils avaient hâte de parler patois une dernière fois⁴ », et en félicitant M. Myriel de parler « tous les patois du midi⁵ ». Au sens analogique, *édile* est pour l'auteur un terme de « patois élégant⁶ », et à ceux qui lui reprochent son emploi de l'argot, « ce révoltant patois⁷ », il répond en reprenant le terme à son compte de façon positive : « Du reste, malgré tout et à cause de tout cela, ce patois étrange a de droit son compartiment dans ce grand casier impartial où il y a place pour le liard oxydé comme pour la médaille d'or, et qu'on nomme la littérature⁸. » *Langage*, mot neutre, réfère à la façon de parler d'un groupe ou d'un personnage⁹. *Jargon*, comme *patois*, est un équivalent de *langage*, dont il est ironiquement l'analogon : « Fantine se mêla au groupe et se mit à rire comme les autres de cette harangue où il y avait de l'argot pour la canaille et du jargon pour les gens comme il faut¹⁰. » *Parler* est le presque équivalent de *patois* au sens propre quand sont évoqués le « parler picard » d'une religieuse ou le « parler de paysanne de Barneville » de Toussaint¹¹. Enfin, pour qualifier l'argot de manière péjorative, l'auteur emploie indifféremment *langue* et *idiome* : « cet idiome abject qui ruisselle de fange ainsi tiré au jour, ce vocabulaire pustuleux¹² », à quoi fait écho l'« épouvantable langue crapaude¹³ ». *Idiome* et *langue* font indifféremment de l'argot l'objet de la recherche sur la question sociale, car « l'étude et l'approfondissement de cet étrange idiome mènent au mystérieux point d'intersection de la société régulière avec la société maudite¹⁴ ».

L'argot

Hugo étend de façon analogique aux langages spécifiques l'appellation *argot*, tout en déléguant à autrui la responsabilité du rapprochement :

1. *Ibid.*, p. 95.

2. *Ibid.*, p. 894. Culturellement, l'auteur se fait aussi l'écho de la bataille de mots qui a suivi la bataille d'*Hernani* (*ibid.*, p. 550) et mène sa propre bataille contre les dictionnaires officiels, le *Quicherat et celui de l'Académie* (voir *Index*).

3. *Poésie II*, p. 848.

4. *Les Misérables*, p. 968.

5. *Ibid.*, p. 14.

6. *Ibid.*, p. 755.

7. *Ibid.*, p. 775.

8. *Ibid.*, p. 780.

9. Voir *Index*.

10. *Les Misérables*, p. 147.

11. *Ibid.*, p. 908.

12. *Ibid.*, p. 776.

13. *Ibid.*, p. 779.

14. *Ibid.*, p. 786.

L'argot est la langue de la misère. Ici on peut nous arrêter, on peut généraliser le fait, ce qui est quelquefois une manière de l'atténuer, on peut nous dire que tous les métiers, toutes les professions, on pourrait même ajouter, tous les accidents de la hiérarchie sociale et toutes formes de l'intelligence, ont leur argot¹.

À quoi il rétorque (ou se rétorque) : « nous restreignons l'argot à l'argot². » Il est en effet essentiel pour lui que l'argot soit une langue au sens plein du terme et non simplement un langage codé³. C'est ainsi qu'il le présente à travers son histoire et l'étudie dans sa forme dans *Les Misérables*. Dans *Notre-Dame-de-Paris*, des personnages de la Cour des Miracles rencontrés par Pierre Gringoire ne parlaient pas argot, mais latin ou espagnol⁴. L'emploi par l'auteur de l'argot remonte au *Dernier Jour d'un Condamné* ; lui-même le rappelle tout en signalant malicieusement qu'il fut le premier à le faire, avant Balzac⁵. Il s'inspirait alors probablement des *Mémoires* de Vidocq, livre paru en 1828 et dont beaucoup d'éditions pirates circulaient⁶. L'argot dans *Le Dernier Jour d'un Condamné*, était évoqué du point de vue du personnage ; dans *Les Misérables*, Hugo prend lui-même en charge le soin de le juger. D'abord en se moquant des objections qu'on lui a déjà faites (« Le phénicien, à merveille ! le levantin, à la bonne heure ! même le patois, passe ! ce sont des langues qui ont appartenu à des nations ou à des provinces ; mais l'argot⁷ ? »), puis en produisant l'argument social : « C'est la langue qu'a parlée en France, par exemple, depuis plus de quatre siècles, non seulement une misère, mais la misère, toute la misère humaine possible⁸. » Tout au long des chapitres, le procès de l'argot, qualifié par les adjectifs les plus dépréciatifs, côtoie la célébration de la valeur formelle de cette langue qui suit le plan de sa présentation : « Origine », c'est à dire historique, « Racines », c'est à dire étymologie, « Argot qui pleure et argot qui rit », fonction symbolique dont l'auteur célèbre le pouvoir métaphorique. Pour Hugo, l'argot est une langue à part entière qui pénètre la langue, crée ses mots, ses dérivés, ses métaphores (qui vont influencer sur la langue officielle et sur les écrivains, Villon et La Fontaine, notamment), qui a ses écoles (l'argot de Thunes, l'argot du Temple), sa littérature et ses chansons⁹, mais qui est aussi rattachée à toutes les langues de l'Europe par ses « origines philologiques¹⁰ » :

Selon qu'on y creuse plus ou moins avant, on trouve dans l'argot, au-dessous du vieux français populaire, le provençal, l'espagnol, de l'italien, du levantin, cette langue des ports de la Méditerranée, de l'anglais et de l'allemand, du roman dans ses trois variétés, roman français, roman italien, roman roman, du latin, enfin du basque et du celte¹¹.

Il poursuit en donnant l'étymologie de douze mots. C'est pour ce passage précis, entre autres, que Louis-Jean Calvet, le qualifie de *mystificateur*¹² : « Au total deux mots seulement

1. *Ibid.*, p. 776.

2. *Ibid.*, p. 777.

3. Contrairement au véritable code que sont les documents Q C D E et la « liste énigmatique » de la future société des Droits de l'Homme, du quatrième arrondissement. (*Ibid.*, p. 671).

4. *Roman 1*, p. 549 sqq.

5. « Depuis, deux puissants romanciers, dont l'un est un puissant observateur du cœur humain, l'autre un intrépide ami du peuple, Balzac et Eugène Sue, ayant fait parler des bandits dans leur langue naturelle comme l'avait fait en 1828 l'auteur du *Dernier Jour d'un Condamné* [...] » (*Les Misérables*, p. 775.) Sur les rapports de Hugo et Balzac à ce sujet, voir Guy Rosa, « Essais sur l'Argot : Balzac (*Splendeurs et Misères des Courtisanes*) et Hugo (*Les Misérables*, IV, 7) », en ligne sur le site du Groupe Hugo.

6. Sur l'argot du *Dernier Jour d'un condamné*, voir Yvette Parent, « L'argot dans *Le Dernier Jour d'un condamné* », en ligne sur le site du Groupe Hugo.

7. *Les Misérables*, p. 778.

8. *Ibid.*

9. Voir *Index*.

10. *Les Misérables*, p. 782.

11. *Ibid.*, p. 781.

12. « Victor Hugo, le mystificateur », Louis-Jean Calvet, *op. cit.*, p. 96.

de ce texte sont attestés avant Hugo, *vantane* (donné par les Chauffeurs d'Orgères et par Vidocq) et *blavin* qui apparaît avec le sens de « mouchoir » mais n'a sûrement pas l'étymologie forgée par Hugo (il remonte plutôt à *bleu*). Mais il faudra attendre la vigilance de Lazare Sainéan (*Les sources de l'argot ancien*, 1912) pour que ces mots fantaisistes disparaissent des dictionnaires¹. » À propos d'une réflexion de Montparnasse à Gavroche, L.J. Calvet remarque par ailleurs que Hugo crée le mot *digue* : « Écoute ce que je te dis, garçon, si j'étais sur place avec mon dogue, ma dague, ma digue, et si vous me produisiez dix gros sous, je ne refuserais pas d'y goupiner, mais nous ne sommes pas le mardi gras². » L. J. Calvet constate d'abord que *dogue* et *dague*, mots anciens, ne sont pas de l'argot ; ensuite que *digue* n'existe dans aucun ouvrage sur l'argot avant 1862, et qu'il ne sera enregistré qu'en 1881 par Lucien Rigaud comme synonyme de *femme*, avec la référence à Hugo... Calvet en conclut donc que l'auteur des *Misérables* est le père du mot « digue »³. De même que Victor Hugo décrit avec jubilation – et celle-ci est toujours chez lui le signe d'une certaine adhésion – la barricade Saint-Antoine de juin 1848, il contribue avec enthousiasme à enrichir l'argot. Hugo insurgé, Hugo « rôdeur de barrière », a pour pendant Hugo *argotier*⁴. Ajoutons que c'est à propos de l'argot que l'auteur des *Misérables* emploie la plupart des mots spécifiques de la linguistique et de la rhétorique : *métaphore*, *dérivé*, *métonymie*, *étymologie*, *racine*, etc⁵.

L'idiotele divin : le Verbe

« Car le mot c'est le Verbe, et le Verbe c'est Dieu⁶. »

Avant *Les Misérables*, Hugo a fait du *Verbe* dans *Les Contemplations* l'élément suprême de la communication entre ce qu'il nomme « l'infini d'en haut » et « l'infini d'en bas ». Mais le verbe divin est un idiotele, c'est-à-dire le langage d'un seul, ce que l'auteur reconnaît lui-même : « Dieu livre aux hommes ses volontés visibles dans les événements, texte obscur écrit dans une langue mystérieuse⁷ », avant d'ajouter : « Bien peu d'esprits comprennent la langue divine⁸. » Les plus concernés par l'interprétation ne sont pas beaucoup plus clairs : « Jean sur son rocher, c'est le sphinx sur son piédestal ; on peut ne pas le comprendre ; c'est un juif, et c'est de l'hébreu [...] »⁹. » Hugo, pour des raisons politiques et philosophiques, va pourtant tenter d'interpréter cette parole de Dieu, par analogie, en attribuant le mot « verbe », même sans majuscule, à trois entités successives. La première est la structuration du moi individuel : « On peut dire même que le verbe n'est jamais un plus magnifique mystère que lorsqu'il va, dans l'intérieur d'un homme, de la pensée à la conscience et qu'il retourne de la conscience à la pensée¹⁰ » ; la deuxième est Paris capitale des idées généreuses, qui « fait parler sa langue à la bouche universelle, et cette langue devient verbe¹¹ ». La troisième – transgression majeure – est l'argot, « le verbe devenu forçat¹² », qui incarne la misère. Lorsqu'on passe du *verbe* à la *voix*, le jugement est encore politiquement plus évident et conclusif, la parole de Dieu et celle

1. *Ibid.*, p. 101.

2. *Les Misérables*, p. 754.

3. Louis-Jean Calvet, *op. cit.*, p. 97 *sqq.*

4. L'expression est de Lazare Sainéan.

5. Voir *Index*.

6. « Suite », *Les Contemplations, Poésie II*, p. 271.

7. *Les Misérables*, p. 663.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*, p. 831.

10. *Ibid.*, p. 179.

11. *Ibid.*, p. 469.

12. *Ibid.*, p. 786.

du peuple se conjuguent et se ressemblent :

[...] on entendait gronder sourdement la sombre voix du peuple. Voix effrayante et sacrée qui se compose du rugissement de la brute et de la parole de Dieu, qui terrifie les faibles et qui avertit les sages, qui vient tout à la fois d'en bas comme la voix du lion et d'en haut comme la voix du tonnerre¹.

L'auteur confirme ensuite : « L'esprit de révolution couvrait de son nuage ce sommet où grondait cette voix du peuple qui ressemble à la voix de Dieu [...]»². » Union de Dieu et du peuple dans la parole révolutionnaire, c'est la vision providentialiste qui relie Dieu à l'humanité dans la conception que Hugo a de l'Histoire. L'idiotele divin est sur ce plan partiellement décodé, sans que le halo de terreur disparaisse pour autant autour des deux paroles sacrées.

Conclusion

Dans son ouvrage *Le Français populaire*, Françoise Gadet conclut ainsi :

Ce qu'on appelle « français populaire » se signale par l'instabilité et l'hétérogénéité. La frontière entre français populaire, entendu comme langue des classes populaires, et français familier, usage de toutes les classes dans des contextes peu surveillés, est floue, et même, pour la plupart des phénomènes, inexistante. La notion de français populaire est plus interprétative que descriptive : la qualification de populaire nous apprend davantage sur l'attitude envers un phénomène que sur le phénomène lui-même³.

La volonté de Victor Hugo dans *Les Misérables* est à la fois de décrire, d'interpréter et d'utiliser la langue, ce qui explique l'abondance du métalangage. Il dit s'intéresser à l'argot, comme un naturaliste qui observe la chauve-souris⁴, mais ce n'est pas par un scientisme avant la lettre. Ses raisons sont politiques et sociales : renverser la hiérarchie qui sépare la société en gens convenables et gens qui ne le sont pas, et instituer l'égalité linguistique. C'est par égalitarisme qu'il promeut l'argot et fait remonter ses figures à l'Académie⁵. Il permet par ailleurs à l'universalisme de s'exprimer dans la diversité des langues. À la base de son attitude linguistique il y a, en effet, l'affirmation selon laquelle assurer la pérennité d'« une langue quelconque que l'homme a parlée⁶ » est un devoir de civilisation. Il est donc peu surprenant qu'il ne participe pas à la sacralisation de la langue nationale comme fondatrice unique de la nation et ne reprenne pas le slogan « une langue égale un peuple⁷ », employant indifféremment *langue*, *langage*, *patois* et *jargon* dans certains énoncés. Si le français est privilégié comme *verbe*, c'est en tant que langue révolutionnaire et porteuse de culture et d'idées. Hugo n'est pas en contradiction avec la politique des gouvernements qui se sont succédés après le 9 Thermidor – l'Empire y compris – pour imposer le français comme langue européenne, mais il n'en partage pas les préjugés. Il y aura donc bien dans *Les Misérables* ce que Philippe Dufour nomme « un melting pot de paroles⁸ ». En utilisant le latin comme langue de référence sentencieuse, Hugo rend d'autre part à César ce qui est à César et crée une sorte de bilinguisme culturel sans traduction. En fait le doublage existe, mais il est fait par les

1. *Ibid.*, p. 885.

2. *Ibid.*, p. 928.

3. Françoise Gadet, *op. cit.*, p. 122.

4. *Les Misérables*, p. 776.

5. *Ibid.*, p. 786.

6. *Ibid.*, p. 778.

7. Il va contre les théories de Fichte dans ses *Discours à la nation allemande* (1807-1808), qui forment la revendication du pangermanisme et serviront de bible au national-socialisme.

8. Philippe Dufour, « De la langue aux langages : Les Misérables », *Victor Hugo et la langue*, Colloque de Cerisy 2002, Textes réunis par Guy Rosa et Florence Naugrette, p. 299.

commentaires différés ou juxtaposés : le *Fiat Lux* de la *Vulgate* est traduit par tous les énoncés du mot « lumière » que contient le roman. Au-delà de l'intérêt pour les langues, l'argot excepté – encore est-il surtout décrit par ses mots –, c'est aux mots mêmes que s'intéresse l'auteur. Les personnages qui sont capables, sinon d'en créer, du moins de jouer avec eux et de les doubler par les métaphores, sont des personnages privilégiés du roman, sans qu'on puisse conclure quoi que ce soit par ailleurs de leur attitude. À ce titre, le *gamin* et Gavroche sont les interlocuteurs par excellence de leur créateur.

CHAPITRE VII : *La fonction référentielle*

De la représentation à la fonction référentielle

Dans sa *Grammaire générale et raisonnée*, Port-Royal concevait le langage comme une « imitation », un « tableau » de la pensée, incarnée dans l'organisation syntaxique des signes, ce que Michel Foucault traduit schématiquement par :

Idée → (objet = idée →) objet¹

Cette conception d'une *Darstellung*² idéale, antérieure au signe dans un premier temps, a été modifiée par Roman Jakobson au bénéfice de ce qu'il nomme *la fonction référentielle*, qui établit le langage, et non l'idée, comme source première de la représentation³. La fonction référentielle renvoie au monde, sans que le monde corresponde forcément au réel, puisque le locuteur peut construire un monde fictif qui sera néanmoins *représenté* ; mais, s'agissant d'un livre qui s'insère dans l'histoire et dont la référence interroge le monde extralinguistique, il se pose le problème de l'adéquation de ce message à cet univers. En bref, en quoi le référent est-il en cohérence avec le discours tenu sur le monde dans *Les Misérables*⁴ ?

Au pied de la lettre

« L, c'est la jambe et le pied⁵. »

Pour traduire l'anonymat, Victor Hugo confie aux lettres de l'alphabet la représentation symbolique de deux idéologies post-impériales : l'ultracisme et la fidélité à 1793 ; respectivement, madame de T. et le conventionnel G. La première est la métonymie du passé qui s'exprime par la voix des anciens émigrés ; elle renvoie aussi, et l'auteur le revendique de manière explicite, à l'image maternelle⁶. Le conventionnel G. représente de même le passé, mais révolutionnaire, et qui décide encore de l'évolution historique. Nous n'avons pas de clef pour ces deux personnages, ils sont une réécriture alphabétique du destin, deux représentations humaines de l'histoire, dont l'une reste stérile : « monde momie⁷ », écrit l'auteur. Quant à ce que le conventionnel G. incarne, cela est expliqué pendant tout un chapitre qui fut jugé scandaleux par les milieux catholiques lors de la sortie des *Misérables*, preuve que les idées politiques dont G. se faisait l'écho étaient toujours d'actualité. Quand il

1. M. Foucault, « Introduction », Arnaud et Lancelot, *Grammaire Générale et raisonné*, Republications Paulet, 1969, p. XVIII.

2. *Darstellung* signifie *représentation* chez Karl Bühler dans *Sprachtheorie* (Iéna, 1934). Roman Jakobson utilise les thèses de Bühler pour définir la fonction référentielle.

3. Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Seuil, coll. « Points », 1963, chap. XI.

4. Nous avons volontairement limité cette étude de la fonction référentielle au texte lui-même. Les dossiers que Hugo constitue, les livres qu'il lit, ses expériences vécues sont des éléments déterminants pour le discours qu'il tient, mais nous ne les citons que comme compléments ponctuels de l'étude lexicale proprement dite.

5. *Alpes et Pyrénées, Voyages*, p. 684.

6. « Des souvenirs, affectueux et respectueux, car ils touchent à sa mère, l'attachent à ce passé. » (*Les Misérables*, p. 495.)

7. *Ibid.*, p. 493.

s'agit des N effacés du pont d'Iéna¹, l'incognito n'a plus lieu d'être et le contexte situationnel renvoie à l'Empire triomphant et vaincu. R majuscule est le rébus d'un sceptique, membre par amour d'une association secrète, l'A B C². Laigle, par empathie soudaine, sacrifie L à P, lorsque Blondeau, image de la raideur universitaire, fait l'appel ; ce que Hugo commente en le transposant dans le mythe antique de la fraternité : « On pourrait presque dire que les affinités commencent aux lettres de l'alphabet. Dans la série, O et P sont inséparables. Vous pouvez, à votre gré, prononcer O et P, ou Oreste et Pylade³. » Mais qu'il y ait ou non décodage des lettres, la représentation s'est effectuée, ainsi que les idées politiques qui vont avec⁴.

Autre est l'utilisation que fait Hugo des lettres de l'alphabet, quand il s'agit de dessiner un lieu ; on peut parler alors d'écriture synthétique⁵ où les lettres A, F, N, T, Y, Z sont les signes de paysages complexes qui nécessitent plusieurs phrases pour être traduits en mots. A sert de plan au visiteur du champ de bataille de Waterloo, F, T, Y, et Z sont les embranchements de l'égout où se continue la chasse à l'insurgé, et N le plan des rues où se construit la barricade de l'A B C⁶.

Les personnes qui voudraient se représenter d'une manière assez exacte les pâtés de maisons qui se dressaient à cette époque près la pointe Sainte-Eustache, à l'angle nord-est des halles de Paris, où est aujourd'hui l'embouchure de la rue Rambuteau, n'ont qu'à se figurer, touchant la rue Saint-Denis par le sommet et par la base les halles, une N dont les deux jambages verticaux seraient la rue de la Grande-Truanderie et la rue de la Chanvrière et dont la rue de la Petite-Truanderie ferait le jambage transversal⁷.

C'est le plan qu'il dessine au sens propre dans les notes qu'il prend pour *Les Misérables*, mais il faut avouer qu'il est plus facile d'imaginer le N dans le discours qui l'explique que de le repérer dans le dessin⁸. Dans ce cas précis, l'alphabet fournit une représentation plus explicite que l'art plastique.

« N'oublie pas surtout, n'oublie pas de montrer ma tête au peuple ; elle est bonne à voir⁹. »

Parmi les grandes dates historiques, 1793 cristallise ce qu'on a appelé la dictature montagnarde et reste un des événements majeurs du livre. L'intelligence politique de Victor Hugo lui fait comprendre l'importance de cette période qui suit la mort de Louis XVI et déborde sur 1794. La guerre a mis à l'ordre du jour en 1793 un régime d'exception qui inclut ce qu'on pourrait considérer comme la loi martiale. La représentation première de 1793 est alors concrètement assimilée à la guillotine¹⁰. Dans un chapitre sur « Peuple et nation »,

1. *Ibid.*, p. 494.

2. « Ce sceptique s'appelait Grantaire, et signait habituellement de ce rébus : R. » (*Ibid.*, p. 521.)

3. *Ibid.*, p. 522.

4. On trouve dans *Feuilles paginées II*, texte établi par Guy Rosa pour les années 1830-1834, cette remarque de Hugo en révolte contre l'argument d'autorité : « Vous me citez sans cesse l'autorité de M. G. de M. T. de M. C. P. de M. D. aîné, etc. Je vais vous citer moi l'opinion de M. A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. X. Y. Z. c'est à dire du peuple, du public, de vous, de moi, de tout le monde. » (CFL, t. IV, p. 969.)

5. Il s'agit de l'écriture par idéogrammes où le signe concret tient lieu de mot et même de phrase. Cette écriture n'est pas fixée une fois pour toute chez l'auteur : Z, par exemple est *Dieu* dans l'encodage qu'il fait des lettres de l'alphabet dans *Alpes et Pyrénées (Voyages)*, p. 684). Quant au W, il est toujours absent des énumérations alphabétiques que fait Hugo. Voir J. M. Hovasse, *op. cit.*, t. I, p. 763.

6. Voir *Index*.

7. *Les Misérables*, p. 855.

8. *Dossier des « Misérables », Chantiers*, p. 820.

9. Ce sont les dernières paroles de Danton en avril 1794, d'après A. V. Arnault, *Souvenirs d'un septuagénaire*, Champion, 2003. En ligne sur Gallica.

10. C'est M. Gillenormand qui fait le plus souvent l'assimilation : « S'amouracher du père Duchêne, faire les yeux doux à la guillotine, chanter des romances et jouer de la guitare sous le balcon de 93, c'est à cracher sur tous ces jeune gens-là, tant ils sont bêtes ! » (*Les Misérables*, p. 550.) Voir aussi *Index*.

Gérard Mairet étudie ce que signifie le mot « corps » comme métaphore organique de la souveraineté ; le corps du roi d'Ancien Régime était dépositaire de la souveraineté d'un seul ; le passage en 1792 de cette souveraineté au peuple fit du peuple un corps rival en tant que nation : « Cette unité de corps est celle-là même de la nation ; affirmer que la nation est un corps, *indépendamment* du corps du roi et, ainsi éliminer le roi – et par conséquent la monarchie avec lui –, c'était proclamer l'avènement du peuple souverain et celui de la République, sinon de la démocratie¹. » La symbolique de la décapitation de Louis XVI se situe dans ce transfert d'un corps à l'autre dont Hugo fait témoin Louis-Philippe jeune :

[...] il avait vu les siècles comparaître à la barre de la Convention ; il avait vu, derrière Louis XVI, cet infortuné passant responsable, se dresser dans les ténèbres la formidable accusée, la monarchie ; et il lui était resté dans l'âme l'épouvante respectueuse de ces immenses justices du peuple presque aussi impersonnelles que la justice de Dieu².

Dans cet énoncé, il est clairement signifié que le principal chef d'accusation au procès n'a pas été la trahison de Louis XVI, mais sa souveraineté absolue en tant que roi³. Le destin a voulu que la guillotine soit au centre de la scénographie mise en place par la Révolution, et que le phénomène de décapitation, ajouté à l'accusation de régicide, nourrisse l'hostilité à 1793 pendant tout le XIX^e siècle dans les milieux de droite, chez les modérés et même parmi les socialistes. En regard, Hugo regrette un guillotiné célèbre, image de l'innocent supplicié, qui revient par deux fois par la bouche de M. Gillenormand et dans l'opinion de Jean Prouvaire, André Chénier, guillotiné, lui, en 1794⁴ :

Jean Prouvaire était amoureux, cultivait un pot de fleurs, jouait de la flûte, faisait des vers, aimait le peuple, plaignait la femme, pleurait sur l'enfant, confondait dans la même confiance l'avenir et Dieu, et blâmait la révolution d'avoir fait tomber une tête royale, celle d'André Chénier⁵.

Que l'une des représentations de 1793 soit la guillotine pose problème à Hugo, qui est conduit politiquement à défendre cette période comme moment décisif de l'entrée du peuple dans l'histoire, alors même qu'il dénonce la peine de mort et son instrument à la fois concret et symbolique. La guillotine est depuis *Le Dernier Jour d'un condamné* le référent de ce contre quoi il lutte sans faillir. À la violence de la Révolution expliquée par la « représaille⁶ », l'auteur oppose alors la violence bourgeoise et judiciaire des régimes qui se sont succédés après le 9 Thermidor. L'exécution d'un meurtrier sous l'Empire lui donne l'occasion d'exprimer l'horreur que l'objet guillotine lui inspire ; il lui substitue à cet effet son synonyme, *l'échafaud*, au sens métonymique que lui a donné la Révolution⁷ :

L'échafaud n'est pas une charpente, l'échafaud n'est pas une machine, l'échafaud n'est pas une mécanique inerte faite de bois, de fer et de cordes. Il semble que ce soit une sorte d'être qui a je ne sais quelle sombre

1. Gérard Mairet, « Peuple et nation », *Les Idéologies*, sous la direction de François Châtelet et Gérard Mairet, t. III, Marabout université, 1981, p. 62-63.

2. *Les Misérables*, p. 660.

3. Voir à ce sujet l'importante communication de Guy Rosa « Hugo et la Révolution », Groupe Hugo du 26 juin 2004, en ligne.

4. Le rôle politique d'André Chénier, qui explique son exécution à l'époque, était ignoré des historiens du XIX^e siècle, les témoignages et les papiers familiaux n'ayant été publiés qu'au début du XX^e siècle. Voir Jacques de Launay, *Histoire de la Diplomatie Secrète 1789-1914*, « André Chénier, agent anglais », Éditions Rencontre, Lausanne, p. 112 *sqq.*

5. *Les Misérables*, p. 517.

6. « [...] la révolution, la Terreur c'est toute l'histoire liquidée. Hélas, c'est la Représaille. » Dossier des « *Misérables* », *Chantiers*, p. 754.

7. À partir du XIV^e siècle, le nom a désigné la construction en charpente où l'on exposait et exécutait les condamnés.

initiative ; on dirait que cette charpente voit, que cette machine entend, que cette mécanique comprend, que ce bois, ce fer et ces cordes veulent. Dans la rêverie affreuse où sa présence jette l'âme, l'échafaud apparaît terrible et se mêlant de ce qu'il fait. L'échafaud est le complice du bourreau ; il dévore, il mange de la chair ; il boit du sang. L'échafaud est une sorte de monstre fabriqué par le juge et par le charpentier, un spectre qui semble vivre d'une espèce de vie épouvantable faite de toute la mort qu'il a donnée¹.

Il cible de même politiquement la bourgeoisie de 1830 qui a pris petitement le relais avec « une guillotine quasi légitime » à la barrière Saint-Jacques². Si la guillotine révolutionnaire peut être mise au compte d'une « réplique³ » aux supplices d'Ancien Régime par le conventionnel G., rien ne justifie, selon Hugo, que les parlements de la monarchie de Juillet aient conservé la guillotine judiciaire contre l'avis même du roi dont la référence culturelle était Beccaria.

Il reste que la guillotine fait le peuple spectateur. Hugo choisit de le représenter indirectement par l'intermédiaire du gamin, de Gavroche et de Paris : « Pas de fête qui vaille la Grève. Samson et l'abbé Montès sont les vrais noms populaires⁴. »

« Plus tard, 89 montra comment l'esprit vient aux villes⁵. »

Réfèrent majeur du 14 juillet 1789, la Bastille est un lieu qui demande à être rempli. Devenue place depuis que la forteresse lui fut enlevée, privée par Waterloo d'un éléphant populaire, elle est munie par la bourgeoisie à partir de 1830 de ce que Victor Hugo appelle un « tuyau de poêle⁶ » surmonté du Génie de la Liberté qu'on a doré pour l'occasion et dont le soubassement sert de tombeau aux morts de juillet 1830 et de février 1848, héros acceptables pour la Deuxième République. Pour l'auteur des *Misérables*, le symbole du despotisme que le peuple a voulu détruire est toujours là comme figure de la vieille monarchie, en compagnie de cette ruine qu'est l'éléphant voulu par l'Empereur : « C'était une sorte de symbole de la force populaire. C'était sombre, énigmatique et immense. C'était on ne sait quel fantôme puissant, visible et debout à côté du spectre invisible de la Bastille⁷. » En compensation, mais de façon provisoire, le roman dote la place d'une barricade en 1832, « et cette barricade était digne d'apparaître à l'endroit même où la Bastille avait disparu⁸ ». On comprend alors pourquoi Hugo fera chanter à Gavroche partant en guerre : « Mais il reste encor des bastilles, / Et je vais mettre le holà / Dans l'ordre public que voilà⁹. » Le roman annonce que la Bastille prise en 1789, devenue place et lieu essentiellement vide, n'en a jamais vraiment fini avec l'agitation, les manifestations et les revendications d'un peuple de gauche.

Qu'est-ce que le peuple ?

Il est significatif que cette question se pose encore. Qui incarne le peuple ? Qui le représente ? Qui le dirige ? À qui commande-t-il ? De Lamennais à Michelet, tous les penseurs du XIX^e siècle se le sont demandé. La réponse de Hugo est fluctuante comme le peuple à qui il s'adresse. La première représentation qu'il en fait est la foule, le grand nombre

1. *Les Misérables*, p. 16.

2. *Ibid.*, p. 662.

3. « [...] 93, hélas ! est une réplique. » (*Ibid.*, p. 37.)

4. *Ibid.*, p. 464.

5. *Ibid.*, p. 996.

6. Quoiqu'il en soit, pour revenir à la place de la Bastille, l'architecte de l'éléphant avec du plâtre était parvenu à faire du grand ; l'architecte du tuyau de poêle a réussi à faire du petit avec du bronze. » (*Ibid.*, p. 756.)

7. *Ibid.*, p. 755.

8. *Ibid.*, p. 927.

9. *Ibid.*, p. 921.

où l'on ne distingue plus les individus et dont saint Thomas disait : « Tout pouvoir vient de Dieu par le peuple » ; multitude qu'on retrouve dans *Les Misérables* avec « la canaille [qui] suivait Jésus-Christ¹ ». Pour 1789, la représentation devient, au contraire, celle du peuple citoyen dont rêve Enjolras et que Hugo assimile au suffrage universel :

« Depuis 89, le peuple tout entier se dilate dans l'individu sublimé ; il n'y a pas de pauvre qui, ayant son droit, n'ait son rayon ; le meurt-de-faim sent en lui l'honnêteté de la France ; la dignité du citoyen est une armure intérieure ; qui est libre est scrupuleux ; qui vote règne².

Ceux qui représentent le peuple au sens parlementaire sont alors « le[s] représentant[s] du peuple », l'ancien député à la Convention, le conventionnel G., et le représentant de la Deuxième République, qui, du côté de l'armée, contemple la barricade du Temple en 1848 (v, I, 1). M. Mabeuf est, lui, élu par la barricade³, car, contrarié, le peuple citoyen devient insurrectionnel et se change en lion. La réalité oblige néanmoins Hugo à écrire que, pour qu'il y ait révolution, le peuple insurgé doit se rallier la bourgeoisie.

Politiquement, la bourgeoisie fait-elle partie du peuple des votants ? La logique du suffrage universel répond évidemment de manière affirmative. Mais entre le peuple construit par ce droit et le peuple des travailleurs pauvres et des misérables s'instaure la contradiction majeure du XIX^e siècle que les plus lucides et Hugo lui-même désignent comme les antagonismes. Socialement le peuple est le petit peuple et réfère à ce que l'auteur nomme « la classe dite inférieure », dans laquelle il place « l'honnête ouvrier⁴ » mais aussi les portières hostiles aux insurgés, qui se mobilisent pour défendre la société⁵. Gavroche en souligne le paradoxe à propos d'une chiffonnière qui vient de l'injurier : « – Tu as tort d'insulter les révolutionnaires, mère Coin-de-la-Borne. Ce pistolet-là, c'est dans ton intérêt. C'est pour que tu aies dans ta hotte plus de choses bonnes à manger⁶. » Le peuple comme majorité peut aussi rester indifférent à son devenir politique au nom des contraintes économiques ; le divorce se consomme alors entre « le faubourg Saint-Antoine [qui] est un réservoir de peuple⁷ », au sens militant du terme, et le restant de la population ; c'est l'objet de la réflexion de l'auteur sur l'échec des insurrections après 1830 : « On ne fait pas marcher un peuple par surprise plus vite qu'il ne veut⁸. » Hugo en met la responsabilité sur le compte de la bourgeoisie, « portion contentée du peuple⁹ », mais aussi du « peuple enfant ayant au front la ride du monde vieux¹⁰ ». Il faut le procès de Champmathieu pour que ce travailleur résigné dise quelles furent ses conditions de travail et proteste contre l'injustice de la justice.

Les penseurs et les législateurs bourgeois de la fin du XVIII^e siècle ont préparé et réalisé le renversement de l'Ancien Régime, mais la Révolution n'a réussi que grâce à la mobilisation populaire. Au siècle suivant, il est évident pour tous les historiens, depuis Jaurès jusqu'à Maurice Agulhon en passant par Malet et Isaac, que la Révolution a surtout profité à la bourgeoisie. Hugo promeut politiquement 1792, le dix août et la République, mais le problème social est tel qu'il ne suffit plus de les offrir comme exemples en 1862 à la conscience populaire, et il le sait parfaitement.

1. *Ibid.*, p. 925.

2. *Ibid.*, p. 789.

3. Voir *Index*.

4. *Ibid.*, p. 123.

5. *Ibid.*, p. 848-849.

6. *Ibid.*, p. 849.

7. *Ibid.*, p. 675.

8. *Ibid.*, p. 974.

9. *Ibid.*, p. 656.

10. *Ibid.*, p. 466.

« *C'est la contre-révolution qui murmurait ce mot infâme : démembrement¹.* »

La Contre-révolution dans *Les Misérables* est évoquée en référence à Waterloo (« Waterloo, si l'on se place au point de vue culminant de la question, est intentionnellement une victoire contre-révolutionnaire² »), donc en liaison avec la Coalition contre la France. Elle reste, pour l'essentiel, une affaire de politique étrangère, à l'exception de sa familiarité avec le mouvement ultra qui est, lui, plusieurs fois dénoncé. Hugo ne prononce pas l'expression *Terreur blanche*, bien qu'il révèle incidemment l'assassinat du Maréchal Brune en faisant l'historique de Babet³. Il y revient dans un autre énoncé, où il nomme les groupes extrémistes qui ont dirigé les massacres, dans le midi de la France, tout en les mêlant aux auteurs d'autres massacres plus ou moins proches : « Tueurs de la Saint-Barthélemy, égorgeurs de Septembre, massacreurs d'Avignon, assassins de Coligny, assassins de madame de Lamballe, assassins de Brune, miquelets, verdetts, cadenettes, compagnons de Jéhu, chevaliers du brassard, voilà l'émeute⁴. » Le silence est fait aussi sur les lois d'exception et la Chambre introuvable. Quant à Ney, symbole des généraux exécutés après les Cent jours pour s'être ralliés à Napoléon, il est interpellé sur le champ de bataille de manière prémonitoire : « – Tu étais réservé à des balles françaises, infortuné⁵ ! » Hugo dénonce aussi à la fin du règne le caractère contre-révolutionnaire et illégal des *Ordonnances* de juillet 1830 : « La révolte, nous l'avons dit, est quelquefois dans le pouvoir. Polignac est un émeutier ; Camille Desmoulins est un gouvernant⁶. »

Le goupillon et l'autel

Deux énoncés unissent dans *Les Misérables* respectivement le trône à l'autel et le sabre au goupillon, avec pour référent l'Église et la monarchie, l'armée et l'Église. Dans la rédaction de 1860, Hugo emploie l'expression « le sabre et le goupillon », avec laquelle Théophile Gautier, en 1835, avait visé Louis-Philippe⁷. Hugo, lui, prend pour cible le monachisme et le militarisme dont les tenants de l'Ancien Régime se réclament encore en plein XIX^e siècle :

Rêver la prolongation indéfinie des choses défuntes et le gouvernement des hommes par embaumement, restaurer les dogmes en mauvais états, redorer les châsses, recrépir les cloîtres, rebénir les reliquaires, remeubler les superstitions, ravitailler les fanatismes, remmancher les goupillons et les sabres, reconstituer le monachisme et le militarisme, croire au salut de la société par la multiplication des parasites, imposer le passé au présent, cela semble étrange⁸.

1. *Ibid.*, p. 277.

2. *Ibid.*, p. 276.

3. « Il avait probablement un peu touché au maréchal Brune, ayant été porte-faix à Avignon en 1815. Après ce stage, il était passé bandit. » *Ibid.*, p. 572.

4. *Ibid.*, p. 830.

5. *Ibid.*, p. 268.

6. *Ibid.*, p. 831. L'analyse que fait par ailleurs Hugo du droit divin que les Bourbons prétendent restaurer en la personne de Charles X en 1830 (« Bien coupé », *ibid.*, p. 651), rejoint celle de Maurice Agulhon qui considère les *Ordonnances* comme un coup d'État contre lequel s'unirent provisoirement royalistes libéraux, et républicains. (Maurice Agulhon, *Coup d'État et République*, Presses de Sciences Po, 1997, p. 38 *sqq.*)

7. « Qu'importe que ce soit un sabre, un goupillon ou un parapluie qui vous gouverne ! – C'est toujours un bâton et je m'étonne que des hommes de progrès en soient à disputer sur le choix du gourdin qui leur doit chatouiller l'épaule... » Théophile Gautier, préface de *Mademoiselle de Maupin*, GF Flammarion, 1966, p. 48.

8. *Les Misérables*, p. 406.

L'expression « l'autel et le trône » renvoie à 1815 et aux interventions de la Sainte Alliance dans la politique européenne (« L'autel et le trône fraternisèrent majestueusement⁹ »). En opposant aux *sauvages* du faubourg Saint-Antoine « d'autres hommes, souriants, brodés, dorés, enrubannés, constellés, en bas de soie, en plumes blanches, en gants jaunes, en souliers vernis, qui, accoudés à une table de velours au coin d'une cheminée de marbre, insistent doucement pour le maintien et la conservation du passé, du moyen âge, du droit divin, du fanatisme, de l'ignorance, de l'esclavage, de la peine de mort, de la guerre, glorifiant à demi-voix et avec politesse le sabre, le bûcher et l'échafaud¹⁰ » – au-delà de la référence à 93 –, Hugo évoque sans doute les hommes de la Sainte-Alliance qui organisent la Contre-révolution en Europe après 1815. C'est sous cette influence que la France intervient en Espagne, – ce que Hugo dénonce à deux reprises dans le roman – et que les mouvements des nationalités sont réprimés, ce qu'il dénonce aussi. Dans *Les Misérables*, l'auteur rejoint l'opposition républicaine qui lutte contre cette *alliance du trône et de l'autel* et la conception d'une France, *filles aînées de l'Église*, héritée de Clovis¹¹. Quand il cite Clovis, Hugo emprunte la voix de Grantaire et son ironie : « le Tolbiac de Clovis et l'Austerlitz de Napoléon se ressemblent comme deux gouttes de sang¹². »

Le nom « autel » est de manière significative au centre de l'épisode de l'enterrement de la mère Crucifixion⁵. Le discours que fait la supérieure du Petit-Picpus à cette occasion est ultramontain et étrangement indifférent à la monarchie française et à la personne sacrée du roi : « D'autres blasphèment jusqu'à rapprocher l'échafaud de Louis XVI de la croix de Jésus-Christ. Louis XVI n'était qu'un roi. Prenons donc garde à Dieu⁶ ! » Si l'on prête attention à son insistance concernant le droit d'enterrement sous le maître-autel, on entend l'écho d'une revendication de l'Église refusant de rendre à César ce qui revient à César et s'en remettant à Dieu et éventuellement au pape. Cette ligne directe avec le Saint-Siège est illustrée de façon comique par Hugo à propos du vieux Fauchelevant, auteur de l'infraction à la loi :

Toute cette aventure grandit le vieux Fauchelevant [...] auprès du couvent qui, grâce à lui, en gardant le cercueil de la mère Crucifixion sous l'autel, éluda César et satisfit Dieu. Il y eut une bière sans cadavre au cimetière de Vaugirard ; l'ordre public en fut sans doute profondément troublé, mais on ne s'en aperçut pas [...]. À la prochaine visite de l'archevêque, la prieure conta la chose à sa grandeur, en s'en confessant un peu et en s'en vantant aussi. L'archevêque, au sortir du couvent, en parla, avec applaudissement et tout bas, à M. de Latil, confesseur de Monsieur, plus tard archevêque de Reims et cardinal. L'admiration pour Fauchelevant fit du chemin, car elle alla à Rome. Nous avons eu sous les yeux un billet adressé par le pape régnant alors, Léon XII, à un de ses parents [...] « Il paraît qu'il y a dans un couvent de Paris un jardinier excellent qui est un saint homme, appelé Fauvent. » Rien de tout ce triomphe ne parvint jusqu'à Fauchelevant dans sa baraque, il continua de greffer, de sarcler, et de couvrir ses melonnières, sans être au fait de son excellence et de sa sainteté. Il ne se douta pas plus de sa gloire que ne s'en doute un bœuf de Durham ou de Surrey dont le portrait est publié dans l'*Illustrated London News* avec cette inscription : *Bœuf qui a remporté le prix au concours de bêtes à cornes*⁷.

La conspiration du silence va de l'archevêque au pape en passant par le confesseur du futur Charles X. Conspiration bien peu importante puisque l'infraction a déjà eu lieu et que personne ne s'en est aperçu. C'est un non événement qui ridiculise les victoires d'arrière-garde de l'Église contre l'État, mais qui dédramatise aussi leurs rapports. Hugo en profite

9. *Ibid.*, p. 278. La Sainte-Alliance est évoquée en relation avec Waterloo : « Il y eut une Sainte-Alliance. Belle-Alliance, avait dit d'avance le champ fatal de Waterloo. » (*Ibid.*) Voir *Index*.

10. *Ibid.*, p. 675.

11. Ce sont les termes employés par le langage politique.

12. *Ibid.*, p. 528.

5. La prieure du Petit-Picpus a l'intention d'en faire une sainte : « Elle couchait dans son cercueil depuis vingt ans, par permission expresse de notre saint-père Pie VII. » (*Ibid.*, p. 424.)

6. *Ibid.*, p. 427.

7. *Ibid.*, p. 447.

pour se moquer de l'intérêt que porte les journaux anglais aux performances bovines aux dépens de la politique.

Le reflet sororal de l'Angleterre

Le parallèle est très souvent fait dans *Les Misérables* entre l'Angleterre et la France. Parallèle entre les deux armées à Waterloo où Hugo salue le courage de l'armée anglaise ; parallèle entre les deux révolutions, parallèle entre les cérémonies du mariage. Il apprécie, par ailleurs, l'avantage pris par l'Angleterre dans le traitement des déchets¹. Pour critiquer le libéralisme effréné né de l'évolution industrielle, c'est encore l'Angleterre qui sert de représentation archétypale. Avec beaucoup de mauvaise foi esthétique, Grantaire conclut son réquisitoire contre l'Angleterre, anticipant sur ce qu'on dira au XX^e siècle des chapeaux de la reine (« J'ajoute, pour comble, que j'ai vu une anglaise danser avec une couronne de roses et des lunettes bleues² »), mais la partie sérieuse de son jugement rejoint la représentation sociale que se fait Hugo de ce pays : « L'Angleterre ? pourquoi ? À cause de Londres ? je hais Carthage. Et puis Londres, métropole du luxe, est le chef-lieu de la misère. Sur la seule paroisse de Charing-Cross, il y a par an cent morts de faim. Telle est Albion³. » L'auteur lui-même émet des critiques du même genre. Au-delà du problème social, c'est au régime qu'il s'en prend politiquement en écrivant le mot « féodalité » à forte connotation historique :

L'Angleterre résout le premier de ces deux problèmes [la question du travail, la question du salaire]. Elle crée admirablement la richesse ; elle la répartit mal. Cette solution qui n'est complète que d'un côté la mène fatalement à ces deux extrêmes : opulence monstrueuse, misère monstrueuse. Toutes les jouissances à quelques-uns, toutes les privations aux autres, c'est-à-dire au peuple ; le privilège, l'exception, le monopole, la féodalité, naissant du travail même. Situation fautive et dangereuse qui assoit la puissance publique sur la misère privée, qui enracine la grandeur de l'état dans les souffrances de l'individu⁴.

Par l'Angleterre interposée, c'est le portrait du libéralisme économique que Hugo réalise en l'accusant politiquement de générer « des oligarchies superposées aux nations⁵ ». Il en prédit alors la fin : « Vous périrez par une voie de fait, comme est morte Venise, ou par une banqueroute, comme tombera l'Angleterre. Et le monde vous laissera mourir et tomber, parce que le monde laisse tomber et mourir tout ce qui n'est que l'égoïsme, tout ce qui ne représente pas pour le genre humain une vertu ou une idée⁶. »

Pourquoi Hugo en tient-il quitte la France ? Sans doute parce que celle-ci est en retard sur l'évolution du capitalisme industriel et qu'elle n'en est encore dans ce domaine qu'aux préliminaires. D'autre part, l'Angleterre est une monarchie où la noblesse conserve des privilèges que Hugo considère comme des anachronismes : « Mais cette grande Angleterre s'irritera de ce que nous disons ici. Elle a encore, après son 1688 et notre 1789, l'illusion féodale. Elle croit à l'hérédité et à la hiérarchie. Ce peuple qu'aucun ne dépasse en puissance et en gloire, s'estime comme nation, non comme peuple. En tant que peuple, il se subordonne volontiers et prend un lord pour une tête⁷. » Il anticipe néanmoins une issue favorable :

1. « Un double appareil tubulaire, pourvu de soupapes et d'écluses de chasse, aspirant et refoulant [...] et qui est déjà en pleine fonction dans plusieurs communes d'Angleterre, suffirait pour amener dans nos villes l'eau pure des champs et pour renvoyer dans nos champs l'eau riche des villes [...]. » (*Ibid.*, p. 992.) Voir aussi *Index, Angleterre*.

2. *Les Misérables*, p. 528.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, p. 665.

5. *Ibid.*, p. 666.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 275.

« [...] l'Angleterre, aristocratie, tombera, mais l'Angleterre, nation, est immortelle¹. » Image d'un capitalisme égoïste, l'Angleterre peut-elle être sauvée par plus de citoyenneté et de démocratie ? De la réponse dépend aussi probablement pour Hugo l'avenir de la France.

« *Paris est synonyme de cosmos*² »

Paris a pour référent la Révolution et c'est à ce titre qu'il mérite d'être la capitale de l'humanité, comme l'annonce de façon prophétique Victor Hugo dans l'introduction du *Paris-guide* de l'Exposition universelle en 1867³. Dans *Les Misérables*, cette antériorité historique de Paris par rapport au reste du monde est constamment répétée comme modèle universel : « Paris sans roi a pour contre-coup le monde sans despote⁴. » L'auteur précise par ailleurs : « Il a un prodigieux 14 juillet qui délivre le globe ; il fait faire le serment du jeu de paume à toutes les nations ; sa nuit du 4 août dissout en trois heures mille ans de féodalité [...]⁵. » C'est implicitement affirmé dans le titre d'un chapitre qui assimile l'avènement de cette ville à la venue du Christ : « Ecce Paris, ecce homo⁶. » La raison en est le rôle qu'ont joué les sections parisiennes en 1793 et la tradition insurrectionnelle du siècle suivant. De même que *gamin* est le terme générique sous lequel il faut ranger Gavroche, Paris qui *règne* et qui *raille* – pour reprendre les termes de l'auteur dans le second chapitre qui le présente⁷ – est de façon logique le lieu de l'insurrection diégétique. Mais dans les deux chapitres, les référents de Paris sont à la fois l'ombre et la lumière. Il y est envisagé comme une totalité conceptuelle réunissant le sublime et le grotesque sous deux aspects si intimement mêlés qu'on est en droit de se demander si l'un n'est pas la condition de l'autre⁸. Paris résume l'histoire du monde avec ses vices et ses vertus. Hugo y reprend le « Est-il bon ? Est-il méchant ? » de Diderot⁹, et comme Diderot, il conclut aux deux natures. La nature grotesque se réfère au rire universel où l'antiquité se retrouve en bonne place dans le mélange des genres : « Paris a un Ésope qui est Mayeux, et une Canidie qui est mademoiselle Lenormand. Il s'effare comme Delphes aux réalités fulgurantes de la vision ; il fait tourner les tables comme Dodone les trépieds. Il met la grisette sur le trône comme Rome y met la courtisane ; et, somme toute, si Louis xv est pire que Claude, madame Dubarry vaut mieux que Messaline¹⁰. » La nature sublime de Paris est, elle, politique : « Tas de boue et de pierre si l'on veut, mais, par-dessus tout, être moral. Il est plus que grand, il est immense. Pourquoi ? parce qu'il ose. Oser ; le progrès est à ce prix¹¹. » Le lecteur est ainsi clairement renvoyé à la parole de Danton. Ville de 1789, Paris est aussi la ville qui gamine, la double nature de Paris étant constamment revendiquée. L'introduction au *Paris-Guide* de l'Exposition universelle sera plus sage et se référera à un Paris utopique, représentation de tous les principes célébrés par Enjolras sur la barricade.

1. *Ibid.*, p. 666.

2. *Ibid.*, p. 468.

3. *Paris, Politique*, p. 1.

4. *Les Misérables*, p. 977.

5. *Ibid.*, p. 469.

6. *Ibid.*, p. 466.

7. « Railler, régner », *ibid.*, p. 468.

8. La vision sublime et grotesque du monde est revendiquée par Hugo dans la *préface* de *Cromwell* en 1827.

9. Comédie philosophique, écrite en juin 1777.

10. Mayeux est une figure de bossu au XIX^e siècle ; Canidie, une sorcière chez Horace. Claude, empereur romain, avait pour femme Messaline, célèbre pour sa débauche.

11. *Les Misérables*, p. 469.

L'enfant roi' ?

À propos de la sœur de l'évêque de Digne, l'auteur écrit cette remarque qui pourrait choquer le lecteur ou la lectrice d'aujourd'hui : « Mademoiselle Baptistine était une personne longue, pâle, mince, douce ; elle réalisait l'idéal de ce qu'exprime le mot "respectable" ; car il semble qu'il soit nécessaire qu'une femme soit mère pour être vénérable². » Ce pourrait être le constat d'un préjugé auquel Hugo n'adhère pas, mais l'idée est réaffirmée à propos du rôle que joue la poupée dans la vie de la petite fille : « Une petite fille sans poupée est à peu près aussi malheureuse et tout à fait aussi impossible qu'une femme sans enfants³. » Déterminisme social confirmé et accepté au nom d'un déterminisme naturel ou le contraire ? Cette complétude de la femme qui fait la preuve *in vivo* de sa rencontre avec l'homme pour assurer la descendance est plus qu'une convention sociale ou un acquis démographique dans *Les Misérables*, c'est un élément essentiel de la bonne relation à autrui. Il y a, certes, une mauvaise mère en la personne de la Thénardier – du moins à l'égard de Gavroche et de ses deux autres fils –, mais Fantine compense jusqu'à devenir « sainte devant Dieu⁴ » aux yeux de M. Madeleine. On pourrait percevoir chez Hugo la nostalgie de sa propre mère en s'appuyant sur les éléments de la biographie, mais la réponse serait partielle, car à la femme mère que l'enfant représente se voit associer l'homme père, tout autant concerné. On pense bien sûr au colonel Pontmercy, qui sacrifie son amour pour son fils à l'avenir de celui-ci, mais même le vieux Gillenormand assume, à sa manière, sa paternité supposée à l'égard des enfants de la Magnon : « Il remit à la mère les deux mioches, s'engageant à payer pour leur entretien quatre-vingts francs par mois, à la condition que la dite mère ne recommencerait plus. Il ajouta : "J'entends que la mère les traite bien. Je les irai voir de temps en temps." Ce qu'il fit⁵. » Du déterminisme naturel qui pousse la femme à enfanter et du rôle protecteur affecté au père découle la représentation du mariage, et plus précisément du mariage d'amour tel qu'il est incarné par le couple Cosette et Marius. Il en sort « la trinité humaine⁶ » qui est anticipée dès la nuit de noce : « Quand deux bouches, devenues sacrées par l'amour, se rapprochent pour créer, il est impossible qu'au-dessus de ce baiser ineffable il n'y ait pas un tressaillement dans l'immense mystère des étoiles⁷. » M. Gillenormand le traduit brutalement à l'usage de l'« ascétisme inerte⁸ » de sa fille :

[...] mais, sapristi, un joli mari, brave garçon, et, au bout d'un an, un gros mioche blond qui vous tette gaillardement, et qui a de bons plis de graisse aux cuisses, et qui vous tripote le sein à poignées dans ses petites pattes roses en riant comme l'aurore, cela vaut pourtant mieux que de tenir un cierge à Vêpres et de chanter *Turris eburnea*⁹ !

Il est néanmoins paradoxal que la figure maternelle extrême soit incarnée par Fantine qui a été abandonnée par ses parents et par le père de Cosette. Paradoxal aussi, que Georges Pontmercy excepté, les pères protecteurs soient un ancien forçat en rupture de ban et un grand-père de fantaisie, et que *Les Misérables* voient foisonner les orphelins. Le livre est construit sur ces antithèses qui authentifient la vérité de la représentation. La fonction paternelle plus qu'aucune autre – justement parce que le lien avec l'enfant est moins charnel

1. Voir la communication de Pierre Laforgue, « Hugo, le prince impérial et l'enfant roi ou royauté idéale et république imaginaire », éd. Groupe Hugo, 2008, consultable sur le site.

2. *Ibid.*, p. 6.

3. *Ibid.*, p. 321.

4. *Ibid.*, p. 158.

5. *Ibid.*, p. 478.

6. *Ibid.*, p. 1086.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 1067.

9. *Ibid.*, p. 1060.

qu'avec la mère –, est un devoir de solidarité avec un être faible¹. Par analogie, Hugo fait parler Paris concernant le gamin : « Si l'on demandait à l'énorme ville : Qu'est-ce que cela ? elle répondrait : C'est mon petit². » Symboliquement, le relais de la paternité est transmis dans le chapitre où l'un des frères de Gavroche va devenir protecteur de l'autre : « Comment de frère on devient père³. » Au-delà de la famille proprement dite, l'enfant est au cœur de la représentation de solidarité et d'assistance, et ce n'est pas un hasard si le conventionnel G. oppose au malheur de Louis xvii en 1793, la souffrance des enfants du peuple : « Je pleurerai sur les enfants des rois avec vous, pourvu que vous pleuriez avec moi sur les petits du peuple⁴. » Par sa faiblesse que la société ne protège guère, l'enfant est, lui aussi, un misérable quand il n'est ni une idole ni un singe savant comme le petit bourgeois du Luxembourg, habillé en garde national, qui offre sa brioche aux cygnes sous le regard affamé de petits pauvres, les deux frères de Gavroche⁵.

Conclusion

Sur le plan politique, la Restauration dans *Les Misérables* renvoie l'image modérément critique d'un monde transitoire, voire obsolète que Hugo résume par sa nécrologie : « C'est là le fond de ces actes fameux qu'on appelle les *Ordonnances* de juillet. La restauration tomba. Elle tomba justement. Cependant, disons-le, elle n'avait pas été absolument hostile à toutes les formes de progrès. De grandes choses s'étaient faites, elle était à côté⁶. »

La même distance s'observe concernant la rechristianisation de la France durant cette période. Les chapitres consacrés au couvent font se poser à Hugo la grave question qui fournit le titre de l'un d'entre eux : « À quelle condition on peut respecter le passé⁷ », mais c'est sur le mode comique qu'est traité de manière anecdotique l'ultramontanisme de la prieure du Petit-Picpus.

La polysémie du nom « peuple » au xix^e siècle induit plusieurs référents sur lesquels se fondent l'essentiel des affrontements politiques. *Les Misérables* offre une réponse partagée entre deux référents majeurs : le peuple citoyen unifié par le principe du vote universel, et la multitude qui en est le réservoir potentiel. Cette multitude regroupe aussi les moins favorisés qu'on appelle du nom générique de *classe inférieure* quand ce ne sont pas tout bonnement les *misérables*. Économiquement, c'est l'Angleterre qui sert de modèle repoussoir du libéralisme économique représenté par *les oligarchies superposées aux nations*. Les désastres humains de ce système sont déjà transposables en France, mais il semble que Hugo attende du lecteur qu'il fasse lui-même le rapprochement.

1. Cette faiblesse physique est aussi celle de la femme, pour qui Hugo réclame *la douceur sociale*.

2. *Ibid.*, p. 457.

3. *Ibid.*, p. 961.

4. *Ibid.*, p. 35. Sur ce point précis, il est intéressant de lire le commentaire de Lamartine : « Louis xvii comparé au frère de Cartouche, innocent supplicié en place de Grève ! Rapprochement de férocité, oui ; rapprochement de situation, non. De tout temps l'élévation du rang d'où l'on est précipité fait partie, sinon du supplice de sang, du moins du supplice de l'âme : les Romains, si féroces dans la guerre, ne pensaient pas que tomber dans un trou fût la même chose que tomber de la roche Tarpéienne sur le pavé du Capitole. » (Alphonse de Lamartine, *Considérations sur un chef-d'œuvre ou le danger du génie*, « Cours familial de littérature », CFL, t. xii, p. 1612.)

5. *Les Misérables*, p. 966.

6. *Ibid.*, p. 653. C'est aussi le point de vue d'historiens comme Jean-Claude Caron dans sa conclusion générale : « Nous espérons avoir montré, sinon démontré, que la Restauration et la monarchie de Juillet furent en fait une période de réflexion, d'élaboration et de confrontation, peut-être la plus riche de toute l'histoire contemporaine de la France, entre les hommes et les idées. » (*La France de 1815 à 1848*, Armand Colin, coll. « Coursus », 2007, p. 178.)

7. *Les Misérables*, p. 405. Il répond concernant le couvent : « Quant aux couvents, ils offrent une question complexe. Question de civilisation, qui les condamne ; question de liberté, qui les protège. » (*Ibid.*, p. 402.)

1793 et la Bastille font la preuve de la force d'une représentation de l'histoire fondée sur la priorité donnée à l'imagination¹. Pour beaucoup, et parmi eux se trouvent des historiens célèbres, 1793 est assimilé à la Terreur et à ses équivalents métonymiques, l'échafaud et la guillotine, source d'horreur pour les contempteurs de la violence révolutionnaire et d'explication pour l'auteur des *Misérables*². Pour lui, la signification politique prime sur l'émotionnel sanglant, il justifie l'exécution de Louis XVI, comme Milton avait justifié l'exécution de Charles 1^{er} en Angleterre au xvii^e siècle³ : le roi absolu est, de fait, l'ennemi de la république⁴. En revanche la Bastille offre, encore aujourd'hui, une image positive plus consensuelle de la Révolution.

1. Voir *Annexe 7*

2. En 1871, quand il sera question après la Commune, de condamner à mort certains communards pour délits de droit commun, Hugo réaffirmera sa défense des hommes de 1793 et, faisant le parallèle entre les condamnations de 1871 et la chambre introuvable de 1815, il accusera le gouvernement de Thiers de pratiquer la Terreur blanche. (*Actes et Paroles III, Politique*, p. 833 *sqq.*) Voir *Annexe 7*.

3. John Milton en 1649 milita activement en faveur de la République et contre la royauté absolue dans trois ouvrages : *Le Mandat des rois et des magistrats*, *Eikonoklastes*, et *Pour la défense du peuple anglais*, en 1651.

4. Lorsqu'il se décide à rejoindre l'insurrection, Marius argumente de façon très proche : « [...] il y a le droit divin dans Louis XVI, il y a *parce que* Bourbon dans Louis-Philippe ; tous deux représentent dans une certaine mesure la confiscation du droit, et pour déblayer l'usurpation universelle, il faut les combattre. » (*Les Misérables*, p. 888.)

CHAPITRE VIII : *chaos vaincu ?*

Le non-dit dans Les Misérables

En regard de textes plus violents de la période de l'exil, *Les Misérables* expriment une certaine retenue, comme si Hugo censurait des sujets qui lui ont posé problème à trois grands moments de son évolution politique. Le premier d'entre eux correspond à la parution de *Han d'Islande*¹. On trouve dans ce roman l'influence de Hobbes qui autorise, au nom du droit naturel, le *omnia omnibus* (tout à tous), et la formule « l'homme, loup pour l'homme² ». Cette idée a sous-tendu le courant individualiste des XVIII^e et XIX^e siècles du roman frénétique et du roman sadien, mais on en suit les traces chez Hugo tout au long de ses œuvres³. Avec *Han d'Islande*, il va jusqu'au bout de la logique de l'homme seul. Frank Laurent voit dans cette œuvre le point de départ de sa conception de la nation⁴, mais Hugo semble aussi y tenter avec le personnage de Han, réfugié dans ce que Franck Laurent appelle le « biotope libertaire », l'expérience d'un *moi* absolu, acculé au suicide, après avoir vécu en marge de la société. Dans ce roman, le système étatique conçu pour empêcher les hommes de se détruire au nom de la toute-puissance individuelle est compliqué et corrompu, comme Frank Laurent le décrit dans sa communication. La majorité des puissants y sont bien inférieurs au personnage éponyme⁵. En 1823, pour Hugo, jeune ultraciste, l'individu s'oppose au Léviathan, que ce dernier incarne la souveraineté du peuple révolutionnaire ou la souveraineté dérisoire des rois restaurés. Quarante ans plus tard, l'individualisme est un non-dit dans *Les Misérables*. Le terme n'y a aucune occurrence, non plus que son dérivé « individualiste⁶ ». En lieu et place, le mot « anarchie » relaye la révolte individuelle convertie à l'insurrection. L'anarchie est désobéissance à l'ordre bourgeois (« Toute l'anarchie est dans le gamin⁷ »), et réunit des protestataires héros. L'anarchique barricade du faubourg Saint-Antoine, en juin 1848, est un « édifice de l'anarchie⁸ », expression métonymique de ceux qui l'ont construite. Du côté des bien-pensants, c'est le spectre de la guerre civile baptisée *jacquerie*, et quand deux petits pauvres entrent dans le jardin du Luxembourg : « – L'anarchie entre dans ce jardin⁹ », s'écrie le père bourgeois d'un enfant prédestiné à l'être. Dans la perspective de la république, le problème de la relation entre l'individu et autrui est résolu par le biais du politique grâce au

1. Hugo fait paraître ce roman en 1823. Le personnage éponyme est un homme monstrueux venu d'Islande en Norvège, vivant avec un ours dans les montagnes, mangeur lui-même de chair humaine. Sa vengeance va s'exercer jusqu'à son suicide où il entraîne les membres de la garnison qui gardent la prison où il se trouve.

2. Il reprend cette sentence qui remonte à l'Antiquité dans l'épître dédicatoire au *De Cive* (édition électronique de Jean-Marie Tremblay, p. 34, en ligne). Victor Hugo cite Hobbes comme un philosophe important. Le loup *Homo* de *L'Homme qui rit* doit sans doute beaucoup à ce philosophe à titre de contre exemple.

3. Voir Yvette Parent, *L'Anarchie dans trois premiers romans de Victor Hugo : Han d'Islande, Bug-Jargal, Notre-Dame-De-Paris*, en ligne sur le site du Groupe Hugo.

4. Franck Laurent, *L'espace politique de Han d'Islande (Naissance d'une nation ?)*, communication au Groupe Hugo du 18 septembre 2004, en ligne sur le site.

5. Le Léviathan, nom que donne Hobbes au souverain dans *Léviathan* (1651), est dans *Les Misérables* le nom symbolique de Paris.

6. Les deux mots sont d'ailleurs absents de toute l'œuvre numérisée.

7. *Les Misérables*, p. 459.

8. *Ibid.*, p. 927.

9. *Ibid.*, p. 966.

contrat social qu'Enjolras détaille sur la barricade¹, mais tant que les idéaux républicains ne sont pas réalisés, l'insurrection est de droit et Jean Valjean peut dire à Gavroche : « Casse tout ce que tu voudras². » Néanmoins le contrat social ne résout pas durablement le problème de l'individu minoritaire au sein d'une majorité, fût-elle républicaine, et la relation du moi avec la multitude reste une construction difficile³.

Le deuxième choc éprouvé par Victor Hugo correspond à la visite aux caves de Lille avec Adolphe Blanqui, l'économiste, le 20 février 1851⁴. Ce fut l'origine d'un nouveau discours sur la misère⁵ que Hugo ne prononça pas dans l'urgence du débat sur la révision de la Constitution. Ce discours aussi accusateur que le rapport Villermé⁶, exprime l'horreur que la misère ouvrière provoqua en lui. On retrouve dans *Les Misérables* un énoncé très proche d'un passage du discours : « Pères, mères, enfants, frères, sœurs, hommes, femmes, filles, adhérent, et s'agrègent presque comme une formation minérale, dans cette brumeuse promiscuité de sexes, de parentés, d'âges, d'infamies, d'innocences. Ils s'accroupissent, adossés les uns aux autres, dans une espèce de destin taudis⁷. » Le texte du discours projeté était : « Figurez-vous [...] jusqu'à dix familles dans une mesure, jusqu'à dix personnes dans une chambre, jusqu'à cinq ou six dans un lit, les âges et les sexes mêlés [...]⁸. » Le contexte est pourtant très différent d'un écrit à l'autre : en 1851, Hugo décrit une population ouvrière, issue de l'exode rurale, logée dans des caves, travaillant pour la grande industrie du textile, la plus honteusement retardataire sur le plan social. Dans le roman, la réflexion sur la proximité des corps et des sexes dans le cadre familial est provoquée par la première visite que rend Éponine à Marius ; affamée, elle mord dans du pain noir et sec qu'elle a trouvé sur une commode⁹. La conjonction ne se fait pas absolument entre narration et commentaire, mais cela permet à Hugo d'évoquer le problème général de la misère :

Marius depuis cinq ans avait vécu dans la pauvreté, dans le dénûment, dans la détresse même, mais il s'aperçut qu'il n'avait point connu la vraie misère. La vraie misère, il venait de la voir. C'était cette larve qui venait de passer sous ses yeux. C'est qu'en effet qui n'a vu que la misère de l'homme n'a rien vu, il faut voir la misère de la femme ; qui n'a vu que la misère de la femme n'a rien vu, il faut voir la misère de l'enfant¹⁰.

Les constats de 1851 s'incarnent donc dans les Thénardier, voisins de Marius dans la mesure Gorbeau ; mais cette famille est différente des prolétaires de Lille, et la maison Gorbeau, même inconfortable, n'est pas une cave. Pourquoi ce rétrécissement social ? Sans doute pour la même raison qui pousse l'auteur à changer *Les Misères* en *Les Misérables*. La misère, quand elle ne s'identifie pas aux presque monstres de la dernière *mine*, doit s'incarner dans des personnages individualisés et non dans une masse souffrante et exploitée d'êtres auxquels le travail dérobe leur qualité d'homme, de femme, d'enfant. D'autre part, Hugo choisit Paris comme lieu principal et les ouvriers parisiens sont encore, si l'on peut dire, des

1. « Le point d'intersection de toutes ces souverainetés qui s'agrègent s'appelle Société. » (*Ibid.*, p. 941.)

2. *Ibid.*, p. 915.

3. De là cette remarque : « Mais Juvénal et Tacite, de même qu'Isaïe aux temps bibliques, de même que Dante au moyen âge, c'est l'homme : l'émeute et l'insurrection, c'est la multitude qui tantôt a tort, tantôt a raison. » (*Ibid.*, p. 832.)

4. Bernard Leuilliot a publié les notes prises par Hugo à Lille et à Marquette : « Victor Hugo et la question de la misère – Paris-Lille, 10 février 1851 – », *Travaux de linguistique et de littérature de l'Université de Strasbourg*, 1962.

5. Voir Jean-Marc Hovasse : « Quelque chose de pareil à la mort », ch. xx, *op. cit.*, t. 1, p. 1106.

6. Le rapport du docteur Villermé, intitulé *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, parut en 1840.

7. *Les Misérables*, p. 589.

8. CFL., t. VII, p. 375.

9. *Les Misérables*, p. 588.

10. *Ibid.*

privilegiés par rapport au processus de prolétarianisation croissante dans la France entière. Incidemment, Combeferre évoque le sort d'un enfant mort de faim qui rappelle les témoignages du discours de 1851¹, et Hugo produit, çà et là, des allusions à la misère des ouvriers du port. Mais son propos reste prioritairement politique pour remédier à ce qu'on appelle alors la question sociale. Il refuse dans *Les Misérables* le matériau fourni par la visite aux caves de Lille et l'évocation d'un prolétariat nouveau pour lequel il n'a pas de solution dans le contexte économique qui s'offre à lui pendant l'exil², alors que le discours sur la misère, s'il avait été prononcé, aurait été un acte politique.

Le dernier problème qui se lit à peine dans *Les Misérables*, est l'exil, et, en conséquence, la période du Second Empire. La seule date de cette époque citée précisément est 1861, qui correspond à la visite au champ de bataille de Waterloo ; or Hugo n'évoque jamais gratuitement l'histoire. C'est bien d'un Waterloo de l'ici et du maintenant qu'il s'agit, la défaite de l'oncle étant offerte au neveu comme miroir démystificateur du présent et projet d'avenir. Dictature sombre du Premier Empire, dictature sombre du Second Empire, moins l'épopée et la conquête de l'Europe. Il n'est pas sans ironie que Hugo, évoquant Waterloo, présente alors Sedan³.

Le contournement par le non-dit relève aussi d'une stratégie destinée à éviter la censure. Le 8 mai 1862, Victor Hugo écrit à Albert Lacroix, l'éditeur des *Misérables*, pour lui dire de cesser de craindre l'éventualité d'une interdiction de la partie concernant la barricade, et pour menacer de reprendre « la guerre de *Napoléon-le-Petit* et des *Châtiments* » si la saisie a lieu :

Le dénouement sort de la barricade ; ce tableau d'histoire agrandit l'horizon et fait partie essentielle du drame ; il est comme le cœur du sujet, et il fera le succès du livre en grande partie. Il faut donc prendre son parti de la situation que nous fait l'abominable régime actuel. C'est le despotisme. Il fera à sa fantaisie. Nous n'y pouvons rien que le faire repentir ensuite. Ce que vous devez dire et répandre dès à présent, c'est que si Bonaparte persécute *Les Misérables*, la littérature au dedans de la France m'étant fermée, je reprendrai la littérature du dehors et recommencerai la guerre de *Napoléon le Petit* et des *Châtiments*. Ceci pour intimider la persécution et la faire reculer. Dans tous les cas, il faut que le livre soit le meilleur possible, et la barricade est un de ses grands intérêts. Quant à l'éventualité, nous devons tous la braver. Elle est pire pour moi que pour vous. Pour moi c'est une suspension de propriété ; pour vous c'est une prolongation⁴.

Cet extrait de lettre indique deux choses : d'abord que dans *Les Misérables*, Hugo avait renoncé à attaquer le Second Empire comme il l'avait fait dans *Napoléon-le-Petit* et dans *Châtiments*, publiés hors de France ; ensuite que l'épisode de la barricade était pour lui essentiel. En supposant que le récit du passé soit donné en exemple au présent, on peut alors considérer l'évocation de l'insurrection républicaine de juin 1832 comme un encouragement à l'insurrection pour ses contemporains de 1862. « Seize ans comptent dans la souterraine

1. « J'en ai vu un, tout petit, haut comme cela. Son père était mort. De pauvres gens l'avaient recueilli par charité, mais ils n'avaient pas de pain pour eux-mêmes. L'enfant avait toujours faim. Il ne pleurait pas. On le voyait aller près du poêle où il n'y avait jamais de feu et dont le tuyau, vous savez, était mastiqué avec de la terre jaune. L'enfant détachait avec ses petits doigts un peu de cette terre et la mangeait. Il avait la respiration rauque, la face livide, les jambes molles, le ventre gros [...]. On l'a apporté mourir à l'hospice Necker, où je l'ai vu. » (*Ibid.*, p. 936.)

2. Entre 1840 et 1870, le nombre d'ouvriers de la grande industrie est passé de un à trois millions.

3. La guerre avec la Prusse était une guerre perdue d'avance. Elle était voulue par Bismarck qui jugeait que « l'abîme creusé entre le nord et le sud de la patrie ne pouvait pas être plus heureusement comblé que par une guerre contre le peuple voisin français. » (Bismarck, *Pensées et souvenirs*, cité par Vincent Audoumié, *De la monarchie à la république, 1815-1879*, Hachette « supérieur », 2004.)

4. Victor Hugo à Albert Lacroix, 8 mai 1862 (Bernard Leuilliot, *Victor Hugo publie Les Misérables*, Klincksieck, 1970, p. 302.) Il précise par ailleurs : « Le cas échéant, ah ! l'univers en verrait de belles ; par Dieu je reprendrais mon fouet, mon chat à neuf queues, ma poignée de verges et l'on entendrait les fesses de Louis Bonaparte sonner jusqu'au soleil ! » (Album de 1862 ; CFL., t. XII, p. 1542.)

éducation de l'émeute, et juin 1848 en savait plus long que juin 1832¹ », écrit-il en cours de narration en comparant ces deux mouvements. Il est possible d'imaginer qu'il conseille aux insurgés potentiels de 1862 une meilleure stratégie que celle des émeutes qui ont précédé. S'adressant aux Italiens le 1^{er} juin 1856, il avait repris le « Lazare ! Lève toi ! » du poème « Au Peuple » de *Châtiments*² dans un appel *À L'Italie* publié par les journaux anglais et belges :

Pas de sommeil, pas d'engourdissement, pas de torpeur, pas d'opium, pas de trêve. Agitez-vous, agitez-vous, agitez-vous ! Le devoir pour tous, pour vous comme pour nous, c'est l'agitation aujourd'hui, l'insurrection demain³.

On ne pouvait guère être plus clair. Reste à savoir quel type d'insurrection Hugo offre comme perspective six ans plus tard à ceux qui sont restés en France ?

Le droit à l'insolence

« Au fond, Dieu veut que l'homme désobéisse. Désobéir, c'est chercher⁴. »

Hugo aurait pu certainement ajouter aux Droits de l'Homme un droit à l'insolence et à la désobéissance idéologique si l'on se fonde sur la part corrosive et critique des discours de ses personnages, et accessoirement des siens. Dans *Les Misérables*, Grantaire, ce « douteur anarchique⁵ », prend deux fois la parole longuement⁶, en tenant des propos bien proches de ceux de l'âne Patience dans *L'Âne*⁷. Grantaire est-il l'âne « impatience » ? Sur le plan politique Grantaire procède à l'examen de différents régimes et cite la Grèce de l'Antiquité : « Voulez-vous que je me mette à admirer les peuples ? Quel peuple, s'il vous plaît ? Est-ce la Grèce ? Les athéniens, ces parisiens de jadis, tuaient Phocion, comme qui dirait Coligny, et flagornaient les tyrans au point qu'Anacéphore disait de Pisistrate : Son urine attire les abeilles [...]. Il y avait sur la grande place de Corinthe une statue sculptée par Silanion et cataloguée par Pline. Cette statue représentait Épistathe⁸. Qu'a fait Épistathe ? il a inventé le croc-en-jambe⁹. » Rome est citée pour ses empereurs fous, et Brutus, le républicain et l'assassin de César, est, comme Néron, amoureux d'une statue¹⁰. Les autres peuples ne sont pas mieux traités, la France est assimilée à Athènes, l'Angleterre est une féodalité économique, l'Amérique un peuple esclavagiste, « l'Allemagne, c'est la lympe ; l'Italie, c'est la bile », et la Russie voit le triomphe du despotisme¹¹. Évoquant les civilisations, l'âne Patience en parle comme d'un « monceau de honte universelle¹² » et donne, comme exemples

1. *Les Misérables*, p. 930.

2. « Au Peuple », *Châtiments, Poésie II*, p. 45.

3. *Actes et Paroles II, Politique*, p. 507.

4. *Le Tas de pierres I*, entre 1830 et 1833, CFL, t. IV, p. 934.

5. *Les Misérables*, p. 521.

6. *Ibid.*, p. 527 *sqq.*, p. 860 *sqq.*

7. L'âne Patience est le personnage principal du poème *L'Âne*, écrit en 1853, qui dialogue avec Kant sur la science, l'homme, l'éducation, etc. sur un ton si impertinent qu'il fit passer Hugo pour sénile auprès de ses amis quand il publia ce texte en 1880.

8. Pline l'Ancien écrit, « Cet artiste (Silanion) a exprimé avec sa sculpture la colère elle-même, et il a fait un illustre Achille. Le même a représenté un surveillant (epistaten) en train d'exercer les athlètes »

9. *Les Misérables*, p. 528.

10. « Ce Strongylion n'a laissé que deux statues qui ont mis d'accord Brutus et Néron ; Brutus fut amoureux de l'une et Néron de l'autre. » (*Ibid.*, p. 527.)

11. *Ibid.*, p. 528.

12. *L'Âne, Poésie III*, p. 1086.

de criminels historiques, les grands noms qui « de l'A jusqu'au Z, va dans l'affreuse crypte / Du czar de Moscovie au Pharaon d'Égypte¹. »

À propos de la misère de l'homme au sens pascalien du terme, l'âne s'écrie : – « N'est-il pas lamentable et n'est-il pas honteux / Que cet être, niant ce que font ses génies, / Accablant les Fulton et les Watt d'ironies, / Ayant un globe à lui n'en sache pas l'emploi, / Qu'il en ignore encor le but, le fond, la loi, / Et qu'après six mille ans, infirme héréditaire, / L'homme ne sache pas se servir de la terre²? » À ce réquisitoire, Grantaire fait écho : « Le papillon est réussi, l'homme est raté³ ». À l'âne qui affirme : « J'ai sondé du savoir la vacuité morne⁴ », Grantaire répond : « Ce tas d'écaillés d'huîtres qu'on appelle une bibliothèque me dégoûte de penser. Que de papier ! que d'encre ! que de griffonnage ! On a écrit tout ça⁵ ! » Quant à la société, l'âne conclut : « Le joug tient, la douleur persiste, le mal dure, / Vous ne détruisez pas la fatalité dure, / La loi de nuit, la loi de mort, la loi de sang, / Ah ! le malheur appelle et l'homme dit : Présent⁶. » Grantaire, lui, cite le *vae victis* (malheur aux vaincus) du chef gaulois Brennus quand il s'empara de Rome au IV^e siècle, et en tire la conclusion : « Brennus prit Rome. Puis il cria : *Væ victis* ! Voilà ce que c'est que le droit. Ah ! dans ce monde, que de bêtes de proie ! que d'aigles ! j'en ai la chair de poule⁷. » Il n'est pas jusqu'à l'hédonisme de Grantaire qui fait suivre ses discours de beuveries, qui n'ait été précédé de la conclusion que l'âne Patience tire de son réquisitoire :

L'âne ayant un peu brait termina : – Je m'emmena !
Ô Kant ! je redescends avide d'ignorer !
[...] Je vois le bout vivant du funèbre tunnel,
Et j'y cours. J'aperçois, à travers les fumées,
Là-bas, ô Kant, un pré plein d'herbes embaumées,
Tout brillant de l'écrin de l'aube répandu,
De la sauge, du thym par l'abeille mordu,
Des pois, tous les parfums que le printemps préfère,
Où ce que la sagesse aurait de mieux à faire
Serait de se vautrer les quatre fers en l'air⁸.

Il faut certes faire la part de cette ironie et de ce scepticisme ravageur, mais cette façon de remettre en cause les certitudes humaines n'est pas gratuite de la part de Victor Hugo.

La part transtextuelle du langage

Nous désignons par ce mot des emprunts de Hugo à des textes écrits, voire à des paroles entendues, qui ne sont pas des intertextes matérialisés comme tels. L'idée de transtextualité dérive des écrits de Gérard Genette commentant l'écrivain argentin José Luis Borges qui dans le monde de Tlön, l'univers d'une de ses nouvelles, affirme : « Il est rare que les livres soient signés. La conception du plagiat n'existe pas ; on a établi que toutes les œuvres sont l'œuvre d'un seul auteur, intemporel et universel⁹. » Cette affirmation résume la thèse de Borges selon laquelle chaque écrivain ne fait que reprendre les mêmes schémas narratifs et discursifs élaborés depuis l'origine de l'humanité. C'est en s'inspirant de ce point de vue que Barthes a

1. *Ibid.*, p. 1087.

2. *Ibid.*, p. 1071.

3. *Les Misérables*, p. 529.

4. *L'Âne*, *op. cit.*, p. 1034.

5. *Les Misérables*, p. 860.

6. *L'Âne*, *op. cit.*, p. 1081.

7. *Les Misérables*, p. 861.

8. *L'Âne*, *op. cit.*, p. 1102.

9. *Fictions*, « Tlön Uqbar, Orbis, Tertius », Gallimard, coll. « La Croix du Sud », 1951, p. 36.

pu écrire un article provocateur en 1968 : *Introduction : mort et résurrection de l'auteur*¹. Sans aller jusqu'à « tuer » Hugo comme auteur, il nous a semblé productif de chercher dans *Les Misérables* des indications de la présence d'autres discours ou dialogues – des plus humbles aux plus savants – qui y figurent de façon plus ou moins implicite. La part transtextuelle du livre rend compte de la communication de l'auteur avec le monde qui l'entoure, ce dont témoigne en 1846, le *Journal de ce que j'apprends chaque jour*, entrepris parallèlement au commencement des *Misères*². Quelle est la part « empruntée » du discours des personnages dans *Les Misérables* ? Nous renonçons à le savoir, mais les paroles enfantines et le langage familier, par exemple, doivent certainement beaucoup à ces emprunts. Gavroche est sur ce point le reflet de son créateur quand il se nourrit de ce que Paris lui apporte :

De qui était ce couplet qui lui servait à ponctuer sa marche, et toutes les autres chansons que, dans l'occasion, il chantait volontiers ? nous l'ignorons. Qui sait ? de lui peut-être. Gavroche d'ailleurs était au courant de tout le fredonnement populaire en circulation, et il y mêlait son propre gazouillement. Farfadet et galopin, il faisait un pot-pourri des voix de la nature et des voix de Paris³.

Hugo signale fréquemment, lui-même, l'origine de telle ou telle parole ou de tel ou tel mot qu'il a retenu de son contact avec la rue, au sens métonymique du nom⁴. Inversement, le lecteur du roman n'a pas eu l'écho des notes prises par l'auteur entre 1843 et 1851 concernant la vie parlementaire, publiées dans *Carnets, albums, journaux*⁵. Hugo note pourtant en 1848 comme « Pierres précieuses tombées de la Tribune », les *perles* de ses collègues à l'Assemblée Constituante⁶ ; il n'exploitera pas cette cacophonie dans le roman où juin 1848 est l'évocation de l'Assemblée attaquée par le peuple qui l'a élue. Le vrai échange sur le tragique de la situation a lieu devant la barricade du faubourg du Temple entre un représentant du peuple (Hugo, lui-même, sans doute) et un colonel de l'armée qui tombe à ses côtés comme cible des insurgés⁷. La vie parlementaire sera toujours évoquée de façon sérieuse, restreinte et abstraite dans le livre, à toutes les époques de la diégèse.

Comme texte de référence, les *Pensées* de Pascal semble avoir eu une influence certaine sur Victor Hugo. Le substantif « habiles » au pluriel vient d'un fragment où Pascal l'emploie au sens dépréciatif dans un contexte politique :

Gradation... Le peuple honore les personnes de grande naissance ; les demi-habiles les méprisent disant que la naissance n'est pas un avantage de la personne mais du hasard. Les habiles les honorent, non par la pensée du peuple, mais par la pensée de derrière [...]⁸.

Les deux auteurs dénoncent non seulement l'opportunisme des *habiles*, mais aussi leur séparation d'avec le peuple. La « pensée de derrière », Hugo la prête dans *Les Misérables*, à

1. Cet article a été publié à titre posthume après avoir circulé comme polycopié. Il est en ligne sur le site Fabula (<http://www.fabula.org/>)

2. Hugo y rapporte un dialogue d'enfants comme il en prête aux petites pensionnaires du Petit-Picpus. Le sujet en est certes différent, mais on y retrouve la brièveté des répliques et l'assurance du ton : « – T'es-tu amusée hier chez toi ? – Non. – Qu'est-ce qu'on a fait toute la soirée ? – On a lu. – On a lu ? – Oui. – On a lu quoi ? – Du Casimir Delavigne. – Pttt ! on lit du Casimir Delavigne chez toi ! chez nous on ne lit que du Victor Hugo ! J'ai entendu cela aux Tuileries de mes deux oreilles. » (*Journal de ce que j'apprends chaque jour, Choses Vues, Histoire*, p. 636.)

3. *Les Misérables*, p. 846.

4. Voir mot à l'*Index*.

5. *Carnets, albums, journaux*, CFL, t. VII, p. 1129.

6. *Ibid.*, p. 1155.

7. « Le vaillant colonel Monteynard admirait cette barricade avec un frémissement. – *comme c'est bâti !* disait-il à un représentant. *Pas un pavé ne déborde l'autre. C'est de la porcelaine.* – En ce moment une balle lui brisa sa croix sur sa poitrine et il tomba. » (*Ibid.*, p. 929.)

8. *Pensées* I, frag. 83 (frag. 90, éd. Lafuma), Gallimard, coll. « folio », 1977, p. 97.

ceux qui seront le noyau dur des convertis à la monarchie de Juillet aux dépens de la République¹. Par ailleurs, le mot « infini » est employé de manière obsessionnelle dans le livre². Il est difficile d'imaginer que cet emploi ne doive rien à Pascal, bien que les mots et expressions « infiniment grand », « infiniment petit », « ciron », même, soient cités sans relation explicite avec l'auteur des *Pensées*³. Le rapprochement lexical est signalé par Gérard Genette qui le met au compte de Borgès : « À première vue, l'œuvre critique de Borgès semble possédée d'un étrange démon du rapprochement. Certains de ses écrits se réduisent à un bref catalogue des *diverses intonations* prises au cours des siècles par une idée, un thème, une métaphore [...] l'argument du pari se trouve chez Arnobe, chez Sirmond, chez Algazel, les deux infinis ressuscitent chez Leibnitz et Victor Hugo [...]»⁴. Hugo emprunte semble-t-il, le thème pascalien de l'infini comme lieu de la transcendance divine donné en perspective au politique et à l'humain, ce que lui reprochent Pierre Albouy⁵ et Jacques Seebacher⁶ dans les textes qu'ils consacrent à *Philosophie – Commencement d'un livre*, dont Hugo voulait faire la préface des *Misérables*. Comme dans *Les Misérables*, il y affirmait l'existence d'un *moi latent* chez l'homme en relation avec le *moi de l'infini*. « Hugo, écrit Jacques Seebacher, proteste de tout son être, de toutes ses forces, de tous ses raisonnements, de toute son œuvre, pour prouver qu'il n'y a pas de démocratie sans Dieu, pas de citoyen sans âme⁷ ». La réunion des deux moi reste pourtant problématique, comme le fait remarquer encore Jacques Seebacher :

Hugo voit bien en effet que la nécessité de Dieu entraînerait la nécessité d'un « moi latent » que nous irions rejoindre à chacune de nos morts. Pas plus qu'il ne peut ni ne veut dire quel est son Dieu, il ne peut ni ne veut formuler la théorie de ce « moi latent ». La réflexion atteint ici sa limite, non tant parce que nous sommes à l'infini, que parce que le raisonnement, s'il était rigoureux jusque là, s'y casserait le nez. Qu'est-ce qui distinguerait, en effet, ce moi dans l'infini et le moi de l'infini, qui est par définition Dieu pour Hugo ? En quoi ce moi dans l'infini aurait-il besoin du moi de l'infini ? Le problème a été reculé mais le saut n'est pas fait⁸.

Devant cette aporie, il devenait nécessaire, semble-t-il, que l'argument du pari structurât intellectuellement la démarche spirituelle de Victor Hugo dans le roman. On peut le deviner dans la conclusion optimiste qui fait suite aux interrogations exprimées dans le dernier chapitre du livre sur l'argot⁹ :

Faut-il continuer de lever les yeux vers le ciel ? Le point lumineux qu'on y distingue est-il de ceux qui s'éteignent ? L'idéal est effrayant à voir, ainsi perdu dans les profondeurs, petit, isolé, imperceptible, brillant, mais entouré de toutes ces grandes menaces noires monstrueusement amoncelées autour de lui ; pourtant pas plus en danger qu'une étoile dans les gueules des nuages¹⁰.

1. Voir *Index*.

2. *Ibid.*

3. Mais Pascal est évoqué trois fois dans le roman et plus de trente fois dans l'œuvre numérisée, et toujours avec admiration pour sa valeur philosophique et son esprit d'indépendance.

4. G. Genette, *Figures 1*, Éditions du Seuil, coll. « Points », p. 123. Al Alghazal était un penseur de l'islam au XI^e siècle, Jacques Sirmond un jésuite des XVI^e siècle et XVII^e siècle, Arnobius, un rhéteur chrétien du III^e siècle.

5. Pierre Albouy, *Mythographies*, « La "Préface philosophique des *Misérables*", José Corti, 1976, p. 121.

6. *Philosophie – Commencement d'un livre* (alias « Préface philosophique »), présentation de Jacques Seebacher, CFL, t. XII.

7. *Ibid.*, p. 3.

8. *Ibid.*, p. 6.

9. « Les deux devoirs : veiller et espérer », *Les Misérables*, p. 790.

10. *Ibid.*, p. 792.

Pascal écrivait, quant à lui : « Le silence éternel de ces espaces infinis m’effraie¹. » Mais le dieu de Hugo ne doit rien à la Révélation et reste étranger aux religions ou aux systèmes qui se réclament de lui.

Les nombres

« Le calcul obtient certes d’admirables résultats, à la condition de ne point se brouiller avec l’hypothèse². »

Deux nombres dans *Les Misérables* sont liés à l’hypothèse et structurent l’idée : le chiffre deux qui rythme l’antithèse et construit les deux temps de la restriction, et le chiffre trois, nombre d’or de l’unité retrouvée.

Parlant des contraires, Hugo les inclut dans un déterminisme généralisé qui les font s’unir par effet de contraste : « Elles [les bonnes heures] viennent d’ordinaire après les mauvaises, comme le jour après la nuit, par cette loi de succession et de contraste qui est le fond même de la nature et que les esprits superficiels appellent antithèse³. » Il l’accepte pour Napoléon et Wellington s’affrontant à la bataille de Waterloo : « Ce ne sont pas des ennemis, ce sont des contraires. Jamais Dieu qui se plaît aux antithèses, n’a fait un plus saisissant contraste et une confrontation plus extraordinaire⁴. » Il l’accepte aussi pour les soldats affrontant les insurgés, lorsqu’Enjolras vise un jeune officier qui canonne la barricade. Combeferre lui dit qu’« il pourrait être [s]on frère. – Il l’est, dit Enjolras », et il tire⁵. Ce dépassement de l’antithèse du mouvement même de la vie se retrouve dans la logique du pour et du contre de la contre-révolution obligée de continuer l’œuvre de la Révolution. Jusqu’à quel point Hugo refuse-t-il le dualisme ? De façon définitive, semble-t-il au nom de la complexité humaine, et jusqu’à la disparition complète des antagonismes. Il les résume métaphoriquement comme le conflit social entre *les lumineux* et *les ténébreux*⁶, dont la solution serait, comme chez Condorcet, les progrès de la connaissance en chaque homme : « C’est pourquoi nous crions : enseignement ! science ! Apprendre à lire, c’est allumer du feu ; toute syllabe épelée étincelle⁷. » L’autre aspect majeur de la réflexion binaire est le oui / mais de l’affirmation / restriction. « Révolution, mais civilisation⁸ », pense Combeferre que Hugo oppose à Enjolras, incarnation du monisme politique. Au nom du *progrès en pente douce*, Hugo déplore inversement le oui / mais de l’*utopie insurrection* et sa violence, mais l’accepte⁹. Le chiffre deux structure à la fois la réversibilité des choses et les cas de conscience de l’idéal.

Le nombre trois est célébré par Hugo comme symbole de l’unité :

Le nombre trois est sacré, parce qu’il figure, seul entre tous les nombres, l’unité dans la pluralité. Trois piliers circulaires peuvent cohérer, de telle sorte que chacun d’eux touche aux autres. Quatre ne le peuvent, ni *a fortiori*, cinq, six, etc. – Les trois piliers qui se touchent ne font qu’un et sont plusieurs¹⁰.

1. Pascal, *op. cit.* frag. 187 (frag. 176 éd. Lafuma), p. 161.

2. *La Mer et le vent*, Proses philosophiques de 1860-1865, *Critique*, p. 688.

3. *Les Misérables*, p. 909.

4. *Ibid.*, p. 273.

5. *Ibid.*, p. 948.

6. « La vraie division humaine est celle-ci : les lumineux et les ténébreux. » (*Ibid.*, p. 780.)

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 515.

9. Voir *Index*.

10. *Feuilles paginées II*, CFL, t. IV, p. 963.

L'unité du chiffre trois est justifiée par la géométrie et s'inscrit dans l'espace, car seuls les trois côtés d'un triangle se touchent de manière concrète et symbolique. Est-ce la raison du rythme ternaire auquel obéissent certains noms dans *Les Misérables* ? Ce sont, dès la courte préface de 1862, les « trois problèmes du siècle » qui nomment déjà les trois acteurs principaux que sont l'homme, la femme et l'enfant¹. C'est aussi – mais le chiffre est fourni par l'Histoire – « Liberté Égalité Fraternité », que Nicolas Pache, maire de la Commune de Paris inaugure pour la première fois en juin 1793, comme si le chiffre trois s'imposait, là aussi, pour la devise révolutionnaire². La restriction de Hugo sur monseigneur Bienvenu et son esprit partisan lors de la chute de l'Empire est fondée sur les trois vertus qui ont manqué à l'évêque dans ces circonstances :

Sans approfondir des questions qui ne touchent qu'indirectement au sujet de ce livre, nous disons simplement ceci : il eût été beau que Monseigneur Bienvenu n'eût pas été royaliste et que son regard ne se fût pas détourné un instant de cette contemplation sereine où l'on voit rayonner distinctement, au-dessus du va-et-vient orageux des choses humaines, ces trois pures lumières, la vérité, la justice et la charité³.

La triade trouve enfin son apogée dans le mariage de Marius et Cosette, conçu comme triomphe de l'amour : « L'amour c'est le creuset sublime où se fait la fusion de l'homme et de la femme ; l'être un, l'être triple, l'être final, la trinité humaine en sort⁴. »

Les listes et les cortèges

« Jésus lui demanda : Quel est ton nom ? Il lui dit : Je m'appelle Légion, car beaucoup de démons étaient entrés en lui », *Évangile selon Saint Luc*, VIII, 20.

Le corps social que Victor Hugo tente d'exorciser contient aussi de multiples démons. Ils sont présents dans des listes où se mélangent les mots et les maux des données économiques et des problèmes sociaux de l'après et avant 1830⁵. On en note de nombreux exemples dans le livre, cortèges de noms sans déterminants qui accumulent les problèmes et parfois leurs remèdes. La première liste est le fait de l'auteur lui-même :

Cependant, à l'intérieur, paupérisme, prolétariat, salaire, éducation, pénalité, prostitution, sort de la femme, richesse, misère, production, consommation, répartition, échange, monnaie, crédit, droit du capital, droit du travail, toutes ces questions se multipliaient au-dessus de la société⁶.

Les maux en déshérence (*paupérisme, pénalité, sort de la femme, prostitution, misère*) et le vocabulaire économique sont de simples concepts juxtaposés, unifiés par le sujet de reprise « toutes ces questions ». Leur nombre et leur énoncé désordonné témoignent du refus de Hugo de les envisager autrement que comme des abstractions. Lorsqu'il précise ensuite le programme socialiste, les termes qu'il reprend restent aussi peu concrets. *Production* et *répartition* concernent la « richesse » ; la « question du travail » devient l'« emploi des forces » et la « question du salaire », la « distribution de la jouissance »⁷. Lorsque Jean Prouvaire se pose les mêmes problèmes, la liste est presque la même : « Il approfondissait les questions sociales, le salaire, le capital, le crédit, le mariage, la religion, la liberté de penser, la liberté d'aimer, l'éducation, la pénalité, la misère, l'association, la propriété, la production et la répartition

1. *Les Misérables*, p. 5.

2. Jusque-là on disait simplement « Liberté Égalité ».

3. *Les Misérables*, p. 41.

4. *Ibid.*, p. 1086.

5. Même s'il n'est pas possible de dire qu'ils ont disparu en 1862, lorsque paraît le roman.

6. *Ibid.*, p. 664.

7. *Ibid.*, p. 665.

[...]¹. » Bien que plus libéral et donc optimiste, ce cortège de questions économiques et sociales n'est pas beaucoup plus précis, malgré la présence d'un déterminant anaphorique qui conserve aux noms leur sens absolu et généralisant. Quand l'auteur suggère le remède en avertissant du danger que représente la misère (« Cela étant, tout danger social est-il dissipé ? non certes² »), s'ensuit une longue liste de recommandations qui se réfèrent politiquement au vocabulaire moral et affectif :

Ne nous lassons pas de le répéter, songer avant tout aux foules déshéritées et douloureuses, les soulager, les aérer, les éclairer, les aimer, leur élargir magnifiquement l'horizon, leur prodiguer sous toutes les formes l'éducation, leur offrir l'exemple du labeur, jamais l'exemple de l'oisiveté, amoindrir le poids du fardeau individuel en accroissant la notion de but universel, limiter la pauvreté sans limiter la richesse, créer de vastes champs d'activité publique et populaire, avec comme Briarée cent mains à tendre de toutes parts aux accablés et aux faibles, employer la puissance collective à ce grand devoir d'ouvrir des ateliers à tous les bras, des écoles à toutes les aptitudes, des laboratoires à toutes les intelligences, augmenter le salaire, diminuer la peine, balancer le droit et l'avoir, c'est-à-dire proportionner la jouissance à l'effort et l'assouvissement au besoin, en un mot faire dégager à l'appareil social au profit de ceux qui souffrent et de ceux qui ignorent, plus de clarté et plus de bien-être, c'est là, que les âmes sympathiques ne l'oublient pas, la première des obligations fraternelles, c'est là, que les cœurs égoïstes le sachent, la première des nécessités politiques³.

Cette moralisation du langage politique remonte à la Révolution (s'agissant du mot « égoïstes », par exemple), et Jean Dubois constate que c'est une tendance générale du XIX^e siècle :

Les idées morales imprègnent l'ensemble du vocabulaire politique et social car la volonté du parti ou de la classe au pouvoir d'identifier le régime politique ou social qui est le sien avec le régime « idéal » dont les bases reposeraient sur des principes éternels, se traduit linguistiquement par la valeur morale qui s'ajoute aux mots du vocabulaire politique. C'est ce mouvement que Bréal interprétait déjà partiellement lorsqu'il disait dans son *Essai de sémantique* (p.121-122) : « Chaque classe de la population est tentée d'employer à son usage les termes généraux de la langue. Elle les lui restitue ensuite portant la marque de ses idées, de ses occupations particulières »⁴.

S'agissant de l'auteur des *Misérables*, il donne une réponse moraliste à des problèmes socio-économiques, en liaison avec une conception non moins moraliste de l'État. Cette attitude laisse les droits des travailleurs totalement dépendants de la vertu du corps économique politique, qu'il soit « appareil social » ou « puissance collective »⁵.

Entre noème*⁶ et évidence*⁷ en guise de conclusion ponctuelle

« La richesse du réel déborde chaque langage, chaque structure logique, chaque éclairage conceptuel. » Élia Prigogine, *La Nouvelle Alliance*.

Cette complexité du réel s'exprime dans les écrits de Victor Hugo par la métaphore du chaos. Le chaos défie l'intelligence humaine, et c'est à peine si, dans *William Shakespeare*,

1. *Ibid.*, p. 517.

2. *Ibid.*, p. 790.

3. *Ibid.*

4. Dubois, *op. cit.*, p. 66.

5. On trouve beaucoup de listes semblables dans le vocabulaire politique, où les noms se suivent, quelquefois sans déterminant. Dans beaucoup de cas, les agents des maux restent anonymes et l'on en reste à la généralisation : « Qui que vous soyez qui vous nommez Préjugé, Abus, Ignominie, Oppression, Iniquité, Despotisme, Injustice, Fanatisme, Tyrannie, prenez garde au gamin béant. » (*Les Misérables*, p. 460.)

6. Le noème est une figure macrostructurale de généralisation.

7. L'évidence est un souci rhétorique de représentation.

ceux que Victor Hugo appelle les *génies* y perçoivent des lueurs¹. Dans *Les Misérables*, le chaos est un objet d'étude pour M. Myriel qui « examinait sans colère, et avec l'œil du linguiste qui déchiffre un palimpseste, la quantité de chaos qui est encore dans la nature². » Le chaos, en outre, concerne le fait politique et l'histoire quand sont évoqués « les jours génésiaques du chaos révolutionnaire³ ». Il concerne aussi la conscience⁴. On aurait tort néanmoins de confondre l'abondance du matériau narratif utilisé dans le roman avec un chaos et de voir dans la multiplication des notations ou des anecdotes digressives une volonté de l'auteur d'y perdre le lecteur.

Le recours au procédé rhétorique d'évidence renvoie à la double conception de l'histoire et de l'historien qui est exposée dans le premier chapitre du livre consacré à l'argot⁵. Raconter l'histoire c'est aussi raconter une histoire, or Hugo fait la différence entre « l'historien des événements » et « l'historien des mœurs ». Ce dernier « a l'intérieur, le fond, le peuple qui travaille, qui souffre et qui attend, la femme accablée, l'enfant qui agonise, les guerres sourdes d'homme à homme, les férocités obscures, les préjugés, les iniquités convenues, les contre-coups souterrains de la loi, les évolutions secrètes des âmes, les tressaillements indistincts des multitudes [...]»⁶. De cette conception de l'histoire découle la présence du petit peuple et du *petit fait* que Hugo défend sous forme d'allégorisme : « Pourtant ces détails, qu'on appelle à tort petits, – il n'y a ni petits faits dans l'humanité, ni petites feuilles dans la végétation, – sont utiles⁷. » Il défend de même le droit à l'anecdote concernant des petites gens, quand il fait l'historique de la mesure Gorbeau : « Les collecteurs de petits faits, qui se font des herbiers d'anecdotes et qui piquent dans leur mémoire les dates fugaces avec une épingle, savent qu'il y avait à Paris au siècle dernier, vers 1770, deux procureurs au Châtelet, appelés, l'un Corbeau, l'autre Renard⁸. » Il évoque alors le changement de nom du premier propriétaire de la maison où vont se retrouver Marius et la famille Thénardier. De la maison, Hugo passe au quartier et reconstruit un univers à partir d'un détail. Cette technique est fréquente dans le roman, elle témoigne d'une démocratisation volontaire du fait historique⁹ et d'un regard attentif sur la diversité du monde.

À l'opposé de l'évidence, le noème est une réflexion de portée générale, une généralisation sentencieuse, qui exprime la vérité du discours. Dans la structure contrapontique des *Misérables*, la réflexion est le mode majeur qui éclaire ponctuellement le chaos des sentiments et des événements. Certes Hugo se moque des épiphonèmes* que font ses personnages¹⁰, mais lui-même les pratique sérieusement comme conclusion de sa réflexion. La formule : « Waterloo, c'est le gond du dix-neuvième siècle¹¹ » résume son jugement sur l'Empire, et l'énoncé : « Éclairez la société en dessous¹² », est le raccourci de sa philosophie sociale. Sur ce sujet sa pensée ne varie pas. Beaucoup de points d'interrogation

1. « À qui sont les génies, si ce n'est à toi, peuple ? ils t'appartiennent, ils sont tes fils et tes pères ; tu les engendres et ils t'enseignent. Ils font à ton chaos des percements de lumière. » (*William Shakespeare, Critique*, p. 397.)

2. *Les Misérables*, p. 44.

3. *Ibid.*, p. 675.

4. « La conscience, c'est le chaos des chimères, des convoitises et des tentatives, la fournaise des rêves, l'antre des idées dont on a honte ; c'est le pandémonium des sophismes, le champ de bataille des passions. » (*Ibid.*, p. 175.)

5. *L'argot*, « Origine », *ibid.*, p. 775.

6. *Ibid.*, p. 778.

7. *Ibid.*, p. 97.

8. *Ibid.*, p. 341.

9. On retrouve le même souci dans *Choses Vues*.

10. Voir *Index*.

11. *Les Misérables*, p. 269.

12. *Ibid.*, p. 576.

ponctuent l'effrayant chaos des problèmes, mais il est important pour Hugo d'affirmer que tous les êtres ont droit à la lumière et que l'histoire ne va pas dans le sens des dictateurs.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Considérer *Les Misérables* comme un discours écrit pour être dit place l'œuvre dans les conditions de la communication au sens noble où celle-ci est un discours vrai. Cela suppose que l'on en identifie les participants selon le schéma : *qui parle ? à qui ? et pour qui* (c'est-à-dire : quel est le destinataire) ? Le locuteur scripteur est évidemment l'auteur – et ceci même quand il met en abyme sa parole dans celle des personnages. Le lecteur, désigné comme tel, est le second interlocuteur ; reste le peuple comme destinataire ultime de tout le contenu du discours. Ce peuple, représenté par les différents publics qui ont reçu le livre, ne s'y est d'ailleurs pas trompé, ce qui explique encore aujourd'hui la postérité des *Misérables* et sa popularité, quel que soit l'angle sous lequel on l'aborde. Le peuple n'est certes pas apostrophé, mais un destinataire n'a pas besoin de l'être.

L'étude du vocabulaire politique et social est en rapport avec les conditions de production du texte, que nous avons datées du moment où Hugo met le mot « fin » au bas de son manuscrit. Cette date, 1861, unifie le discours au dernier temps de l'énonciation. Nous ne nous sommes pas posé, ou très peu, la question des étapes antérieures de la rédaction, ayant choisi d'étudier le livre comme une communication homogène, et considérant que l'auteur avalisait le texte au moment où il le publiait. Ces conditions de l'écriture concernent d'abord l'énonciation telle qu'elle est matérialisée dans la présence des trois personnes de la communication et dans leurs avatars. L'auteur a procédé à une mise à distance de la première personne, la sienne, par métalepse, puis de celle du lecteur apostrophé sous divers substituts, enfin de la troisième personne, la plus présente, dans laquelle se trouve logiquement le peuple comme vrai destinataire et thème de réflexion de la pensée politique. La sincérité de ce discours ne peut en effet se concevoir dans la seule relation d'un écrivain avec un lecteur, le message des *Misérables* n'étant pas à usage privé mais public. Destinataire et objet de l'énoncé, le *peuple* relève du vocabulaire de l'universel, mais, de façon emblématique, Paris et le gamin de Paris sont plus qu'aucun autre personnage du livre les représentations du peuple : Paris par sa capacité révolutionnaire incarnée dans les ouvriers des faubourgs, le gamin parce qu'ayant grandi dans la culture de la révolution et de l'impertinence. *Ecce homo* précise un chapitre.

La parole politique de Victor Hugo n'est pas une parole isolée. Elle s'insère dans l'axe synchronique du vocabulaire de son temps, axe qui va de 1845 (date du début de la première version) à 1861 (fin du roman avant l'ultime étape de révision), où se font sentir les influences des principaux penseurs du socialisme et des idéologies révolutionnaires. Le programme socialiste, résumé dans le livre dans ses grandes lignes socio-économiques, n'a pas été fait sans tenir compte des écrits de Saint-Simon, Fourier, Cabet, Proudhon et même Auguste Comte que Victor Hugo choisit d'ignorer en ne prononçant pas le nom de sa doctrine, tout en contestant les effets de l'utilitarisme et les dérives autoritaires de la science et du progrès. L'interlocuteur majeur dans le refus que fait l'auteur de la lutte des classes reste Blanqui, avec lequel il est pourtant politiquement d'accord sur ce qu'il faut penser des régimes construits sur l'inégalité et l'arbitraire. Les mots « communauté », « association », « antagonisme », « parasitisme », « question sociale », « économiste » et, bien sûr, tous ceux du programme socialiste, doivent être lus à la lumière comparative de ces doctrines contemporaines de l'écriture. Pour échapper à l'actualité, Hugo utilise parfois l'axe diachronique et remonte par l'histoire des mots jusqu'à l'antiquité et au christianisme primitif. Cela l'autorise à donner comme référent au nom « communauté » – mot phare du socialisme collectiviste – les

communautés chrétiennes, égalitaires et fraternelles, et à « transformer le couvent en république » puisque, depuis la Révolution, les vocations sont libres. En même temps qu'il en admire la rigueur dans l'exemple du couvent du Petit-Picpus, il en montre aux collectivistes de son époque le caractère « hostile au progrès social », et intitule le livre VI de la deuxième partie : *Fin du Petit-Picpus*.

La vocation didactique des *Misérables* est un phénomène majeur et vise le plus grand nombre. L'Histoire est racontée à tous sous la forme de grands et de petits faits. L'auteur veut être *l'historien des événements* mais aussi *l'historien des mœurs et des idées*. « La vraie histoire étant mêlée à tout, le véritable historien se mêle de tout », écrit-il. Il a de l'histoire en tant que récit une vision populaire et égalitaire qui noie volontairement l'évocation de la politique libérale de Decazes dans le sommaire de l'année 1817 et fait du mot de Cambronne l'acmé de la bataille de Waterloo. « Quand il s'agit du destin, ce mystérieux accusé, nous jugeons comme le peuple, ce juge naïf », revendique-t-il. La référence aux grands faits historiques conditionne pourtant la composition du livre et l'article sur un projet théorique auquel les faits conduisent selon une logique issue des principes de 1793. Les exemples choisis s'appellent 1817, Waterloo, « le roi Louis-Philippe », juin 1832, juin 1848, et orientent le projet didactique vers un contenu prioritairement politique. À la narration diégétique s'oppose en contrepoint le commentaire réflexif et argumentatif qui relève de la philosophie de l'histoire. Cette vision historique est fondée sur la relation passé / présent / futur, la seule capable selon l'auteur de construire une politique à long terme qui ne soit pas prisonnière de l'immédiat. Cette prédominance du politique sur le social lui évite de faire une peinture misérabiliste, contrairement à ce que pourrait suggérer le titre. Elle lui permet aussi de ne pas tomber dans le piège de la vue hygiéniste et scientiste qui laisse croire à la fin du XIX^e siècle que les problèmes sociaux sont entièrement réductibles à des statistiques et à des enquêtes. Ce parti pris du politique conditionne la conception de la morale et limite celle-ci à n'être que l'adjuvant du contrat social, non le diktat d'une quelconque idéologie ou religion. Lire Hugo comme étant un sociologue malgré lui, comme le fait Louis Chevalier, vouloir qu'il soit le reflet passif des phénomènes sociaux et sous-estimer les reconstitutions historiques et le droit à la chronique dont témoigne *Les Misérables*, nous semble être une erreur. La notion de mythe défendue par Pierre Albouy qui considère que l'idéologie bourgeoise éloigne l'auteur de la réalité, nous paraît être aussi un faux problème. Dans les deux cas, Hugo est félicité pour l'ampleur de son imagination, jamais pour la pertinence de son propos politique.

L'Histoire n'est pas utilisée de manière linéaire dans *Les Misérables*, mais comme matériau exemplaire de la pensée, soumis à la déconstruction. Le livre est en apparence un récit désordonné, un roman à bâton rompu, un discours soumis à une chronologie en zigzag, mais sa composition d'ensemble, tel un contrepoint rigoureux, fait se répondre le mode majeur, celui du penseur, et le mode mineur, celui du narrateur. La satellisation du discours est liée au rythme temporel du récit historique et de la narration diégétique ; il produit des pauses, des ellipses et des sommaires. Ce procédé intéresse les livres et les chapitres consacrés à *L'année 1817*, à *Waterloo*, au *5 juin 1832*, et les sommaires en guise d'historiques des origines du Petit Picpus, des deux années antérieures à juin 1832, et de l'égout à travers les âges. L'ellipse partielle de l'Empire et celle de 1830 sont volontaires et significatives. La narration diégétique et le récit historique font silence sur 1830 comme échec républicain, et les journées révolutionnaires sont tuées au bénéfice d'un portrait politique de Louis-Philippe dans *Quelques pages d'histoire*. Son règne jugé avec modération est pour l'auteur une façon de prendre ses distances avec soi-même ; il en est conscient, lorsqu'il écrit qu'« il est peu à craindre qu'on dise de deux tombeaux dans l'exil : Celui-ci a flatté l'autre ». Il n'est pas sans conséquence, en effet, que les années d'avant l'exil soient ressenties comme appartenant à une autre vie. Les mouvements narratifs structurés sur les anachronies (rétrospections et anticipations) tels que les conçoit Gérard Genette dans *Figure III* autorisent Hugo au droit d'inventaire à la fois

en ce qui concerne l'Empire et la monarchie de Juillet. Waterloo, immense analepse qui clôt la dictature impériale, permet d'envisager l'avenir de façon libérale sous forme de régimes constitutionnels. « Waterloo, c'est le gond du dix-neuvième siècle », est-il écrit. L'ellipse temporelle de la Révolution de février 1848 au profit des deux barricades du faubourg Saint-Antoine et du faubourg du Temple en juin 1848 a, semble-t-il, une autre raison. Cette insurrection est décrite sous forme de prolepse admirative par l'auteur, alors même qu'il est aux côtés des forces de l'ordre. Le silence adopté quant aux journées de février est un aveu d'échec pour cette révolution et cette république. En plus des deux dates presque semblables, l'insurrection de juin 1848 fait écho à celle de juin 1832. Les insurrections s'appellent et se répondent comme celle, historique, de Charles Jeanne au cloître Saint-Merry appelait l'insurrection fictive de la rue de la Chanvrerie par le glas de l'église en juin 1832. Lorsque, dans le dernier tiers de la quatrième partie, la narration et le récit reviennent à la date de juin 1832, c'est bien d'insurrection qu'il s'agit et de république à reconquérir.

La toponymie double la chronologie dans un espace temps où la vision simultanée de lieux identiques à des époques différentes crée une sorte d'ubiquité temporelle et inversement d'achronie, de disparition de la durée. Waterloo en est l'exemple ; c'est une date de bataille perdue mais c'est aussi un site que Victor Hugo est allé visiter en 1861 avant de mettre le point final à son livre. Le romancier en restitue le paysage de 1815 et le confronte à ce qu'il est quarante six ans après. Il y a au moins deux Waterloo dans des mondes parallèles, et il n'est pas sûr que l'auteur ne considère pas comme plus réel celui de 1815. L'égout de Paris donne lieu aussi à une syllepse géographique, procédé qui pour Gérard Genette évoque de manière anachronique le temps dans un lieu identique. Ce caractère fluctuant des lieux parcourt tout le livre, qu'il s'agisse du faubourg Saint-Marceau où se trouve la mesure Gorbeau ou de l'itinéraire que suit Jean Valjean fuyant devant Javert pour aller de la mesure Gorbeau au couvent du Petit-Picpus. Dans l'espace temps ainsi créé, l'auteur place le souvenir d'une ville qu'il n'a plus vue depuis 1851 et ses projets d'économie concernant l'égout. On s'est parfois étonné de cette fixation sur la récupération de l'engrais humain à laquelle il lie la prospérité de Paris, mais sa critique en creux du progrès pourrait avoir des résonances écologiques aujourd'hui.

L'importance donnée à l'Histoire comme élément structurant du récit a pour conséquence l'extension du corpus lexical au-delà de celui étudié dans la deuxième partie de la thèse. Les faits historiques produisent un vocabulaire de circonstance que révèle la parcellisation du discours. Qu'il s'agisse de lieux ou de dates, ceux-ci deviennent des concepts comme noms propres exemplaires ou noms communs politisés par le contexte historique : *barricade*, *rue*, *faubourg*, *pavé* sont au sens métonymique les équivalents de l'insurrection, voire des insurgés, et apparaissent comme des mots clés du vocabulaire politique. Cette tradition a perduré jusqu'en 1968, *faubourg* excepté, après quoi les rues furent goudronnées et l'insurrection sommée de chercher d'autres matériaux et d'autres lieux. Les noms de personnages historiques célèbres prennent, eux aussi, valeur de concepts du fait même de leur situation contextuelle. Ce sens situationnel fait de Danton, de Cambronne, d'Anacharsis Cloots et de Napoléon des entités abstraites définies par le rôle qu'ils ont joué en relation avec la Révolution : Cambronne et Danton l'ont osée, Cloots en a été le prophète universaliste et Bonaparte l'a sauvée pour l'essentiel. Il a fallu néanmoins un certain courage à Victor Hugo pour faire du mot de Cambronne un concept de résistance révolutionnaire, contre l'avis des républicains bien élevés.

Le processus d'abstraction des personnages historiques concerne aussi les noms propres des personnages fictifs. Tel Enjolras, qui a « la tradition [de la Révolution] comme un témoin », fils direct de Saint-Just et de Robespierre, reflet du néo jacobinisme de son auteur et de l'absolu des principes proclamés en 1793 via la devise républicaine : *Liberté, Égalité, Fraternité*. Le symbole va jusqu'à l'allégorie quand il s'agit des insurgés de la barricade qui

recomposent à eux tous *La Liberté guidant le peuple* d'Eugène Delacroix. Cette valeur symbolique des noms propres permet de faire des personnages des portraits rendant justice à leur complexité idéologique. Parallèlement, des personnalités historiques comme Lamarque – dont l'enterrement provoque l'émeute –, Marat – que Hugo a placé dans *Les Mines* et dans l'égout par suaire interposé –, Blanqui – resté dans l'ombre –, confrontées à leur action dans l'Histoire, prennent dans le livre une valeur symbolique et souvent dérisoire.

La vision mutationniste que l'auteur a de l'histoire lui fait voir dans la Révolution une rupture totale avec l'époque qui précède. Il fait dire au conventionnel G. – mais il est à proximité – « la révolution française est le plus puissant pas du genre humain depuis l'avènement du Christ ». Malgré ce jugement, il se pose plusieurs fois la question qui est, sous forme affirmative, l'intitulé d'un chapitre : « – À quelle condition on peut respecter le passé ». La question se pose notamment à propos des titres nobiliaires et de leur signification. Ils sont devenus obsolètes sous la Révolution avec la disparition des territoires sur lesquels les nobles asseyaient leurs droits et leur pouvoir. Hugo dénonce ces signes vains, mais toujours échangés, qui restent un élément de prestige pour le snobisme des petites gens – ce qu'on pourrait considérer aujourd'hui comme la bulle spéculative du pauvre et du parvenu –, mais donne une connotation épique à celui de « baron d'Empire » que Pontmercy veut transmettre à son fils. Même si Marius, devenu républicain, finit par s'en détacher, le courage guerrier reste dans *Les Misérables* une valeur sûre.

Le corpus de noms traité dans la deuxième partie de la thèse est regroupé en cinq champs lexicaux qui vont du *Vocabulaire des systèmes*, le plus abstrait, à celui des *catégories sociales*, le plus concret, en passant par le *Vocabulaire des événements* dominé par le sème du mouvement, celui des *formes de gouvernements* et celui des *institutions*. Le dernier champ lexical étudié s'attache plus précisément aux *valeurs philosophiques et politiques* qui structurent idéologiquement *Les Misérables*, en font la synthèse et en conditionnent l'interprétation. Le premier de ces champs lexicaux correspond à la dérivation en *isme*, la plus productive au XIX^e siècle, qui crée des noms de système propres aux idéologies (le mot même vient d'être créé par Destutt de Tracy), dont la néologie nourrit les affrontements philosophiques et politiques. Hugo, dont la seule contribution à la modernité est de créer *byronisme*, emploie peu ces noms, ne les aime pas et n'aime pas la plupart des systèmes qu'ils représentent. Ils se répartissent en trois groupes dans le livre à commencer par les religions citées pour mémoire (*brahmanisme, bouddhisme, christianisme, mahométisme, paganisme*), actualisées et critiquées pour leurs tares (*cagotisme, bigotisme, fanatisme, prosélytisme et mysticisme*). Viennent ensuite les noms des systèmes philosophiques antiques hérités du Moyen Âge, utilisés pour dénoncer des mouvements de pensée et des comportements contemporains ; Hugo critique le *sophisme*, le *scepticisme* et le *cynisme*, mais il vise le pessimisme de Schopenhauer, dont il fait le *nihilisme* et au-delà, le *matérialisme*. D'une façon générale, ces noms reprennent un vocabulaire moral hérité de la diachronie, réinvesti par le nouveau sens politique que lui a donné l'histoire récente et l'actualité contemporaine. C'est le cas d'*égoïsme*, défaut de classe des plus riches, pour Victor Hugo, et synonyme de capitalisme pour les socialistes et les collectivistes. À l'inverse, l'*héroïsme*, fait contrepoids et devient l'attitude républicaine par excellence. Il s'ensuit une polysémie et un brouillage sémantique qui se retrouve d'un champ lexical à l'autre.

Le troisième groupe concerne les noms proprement politiques de ce champ lexical. Ils sont condamnés en tant que formes aggravées et maintenues de concepts politiques anciens, parfois mis en concurrence avec un vocabulaire nouveau : le *monarchisme*, est l'absolu de la royauté, plus rigide que le *royalisme*, certes critiqué, mais relativisé selon qu'il est ultra ou doctrinaire. La relativité conceptuelle affecte aussi le *despotisme* (à moitié excusé parce que Napoléon a été « despote »), mais condamné comme absolu. Les noms exclusivement

nouveaux sont peu nombreux, la plupart du temps péjoratifs. La pluralité des voix des personnages autorise Hugo à faire condamner le terrorisme (et de ce fait historiquement la Terreur) par ses ennemis. Ni le *libéralisme*, doctrine avant tout politique, vague et mal définie, ni le *communisme* que Hugo refuse au nom de la survie même de l'économie, ne sauvent les noms de cette dérivation. Reste le *socialisme*, philosophie plus que parti politique, auquel l'auteur emprunte le détail de la question sociale et le vocabulaire de mots contemporains, tels *paupérisme*, *parasitisme* et *antagonisme* (nom pudique de la lutte des classes). Les correspondants adjectivaux de ces noms, en *iste*, *ique*, *aire*, *al* et *ien*, incarnent le système dans ses sectateurs et personnalisent l'action. Comme néologismes, *légitimiste*, *chartiste*, *réformiste*, *mutuelliste*, *socialiste*, *communiste*, *gouvernementaliste*, *abolitionniste* attestent la présence textuelle d'un vocabulaire de la première moitié du XIX^e siècle. Certains adjectifs correspondent à un dérivé nominal absent des *Misérables* – voire de toute l'œuvre numérisée, tels *abolitionniste*, *mutuelliste*, *légitimiste*, *égalitaire*, *doctrinaire* et *républicain*. Les dérivés éponymes renvoient concrètement aux chefs de partis depuis *voltairien* (les Lumières) jusqu'à *césarien* (Napoléon III, par prolepse).

Le vocabulaire événementiel est fait prioritairement de noms anciens employant divers suffixes (*tion*, *ement*, *at*, *ure*, *ie*), de noms non suffixés, de composés ou de noms préfixés, d'hellénismes et de synecdoques. Ils sont actualisés sur l'axe diachronique par strates successives qui créent la polysémie et sont au cœur d'un vaste système de synonymie et d'équivalence. Les mouvements populaires ont plusieurs équivalents empruntés à la dérivation en *tion* (*conflagration*, *agitation*, *fermentation*, *explosion*, *ébullition*, *commotion*, *rébellion*, *sédition*), en *ement* (*bouillonnement*, *fourmillement*, *tremblement*, *soulèvement* et *mouvement*), aux noms de la dérivation zéro (*émeute*, *tumulte*, *révolte*), et à l'euphémisme synecdotique *journées*. Derrière ces mots il y a *insurrection* et *révolution*. Ce sont les mots vedettes du vocabulaire temporel. Le nom « révolution » sur l'axe diachronique doit son sens politique et général à la Révolution anglaise. Hugo l'emploie abondamment au sens politique, mais lui donne surtout dans le contexte le sens factuel et historique de *révolution française*, dont l'exemplarité lui paraît si grande que dans beaucoup d'énoncés il ne précise pas l'adjectif. La Révolution française est *la révolution* par excellence, vouée à être universellement imitée comme archétype et finalité dernière : « Depuis 1792 toutes les révolutions de l'Europe sont la révolution française. » En symbiose avec 1792, 1793 est pour l'auteur, de manière obsessionnelle et lucide, le moment clé de la Révolution et son substitut violent. Pour la Révolution de 1830, il crée le concept de « demi-révolution ». Dans l'ordre chronologique et dans l'absolu, la triade *émeute*, *insurrection*, *révolution* est le parcours exemplaire dont les constituants sont tantôt harmonisés, tantôt antagoniques. De façon générale l'insurrection est supérieure à l'émeute comme forme aboutie, et, même tenue en échec, elle est politiquement et moralement au-dessus de ceux qui la répriment.

L'ancrage étymologique de ces noms dans des verbes d'action les prédisposent à signifier la violence, que Hugo excuse quand elle va dans le sens de l'Histoire et qu'il fustige quand elle est réactionnaire : le *soulèvement* est de gauche et l'*écrasement* de droite. Le pouvoir politique exerce la *répression*, se livre à l'*oppression*, exige la *soumission*, pratique le *guet-apens*, le *coup d'état*, l'*attentat* et le *complot*. La guerre, par action militaire interposée, provoque l'*extermination* et nourrit la synonymie du *désastre*, du *massacre*, et de l'*assassinat*. La violence étatique s'appuie sur la violence juridique de la *condamnation* et de l'*exécution* via, dans le pire des cas, la guillotine. Dans le vocabulaire peu pacifique de la dérivation en *tion* se trouve pourtant le rêve utopique des hommes du faubourg Saint-Antoine en 1793, le rare néologisme hugolien *édénisation*.

Le temps est parallèlement le thème directeur de ce vocabulaire dont le mot clé est *événement*, avec son corollaire le *fait*. Les deux mots sont dans le champ lexical du destin et sont liés à l'idée que se fait l'auteur du caractère providentiel des événements : « Dieu livre

aux hommes ses volontés visibles dans les événements, texte obscur écrit dans une langue mystérieuse. » À la lumière de cette définition phraséologique, Hugo interprète la Révolution française comme « un geste de Dieu ». Ce providentialisme n'est évidemment pas celui d'un Bossuet, et n'est pas davantage assimilable au déterminisme hégélien. Il repose sur une conception philosophique et morale de l'Histoire soumise au projet de l'infini, que l'homme est incapable de maîtriser dans sa totalité. Le *fait* est à la fois pour Hugo la pire des choses quand il est en opposition avec le droit, mais inversement la meilleure comme matériau nécessaire à la praxis politique. *Fait* et *droit* sont inséparables pour aboutir à la jonction avec ce qu'il appelle *l'idée*.

Les formes de *gouvernement* dans *Les Misérables* regroupent un vocabulaire ancien actualisé par l'histoire récente. Sur l'axe diachronique qui va de l'Antiquité au XVIII^e siècle, elles servent de référence analogique et opposée. L'utilisation diachronique permet ainsi à l'auteur de changer sur l'axe synchronique le contenu sémantique de certains noms. C'est le cas pour *féodalité*, actualisé sur le plan économique et financier du XIX^e siècle : « Le privilège, l'exception, le monopole, la féodalité, naissant du travail même », et pour le concept de *bourgeoisie*, gestion urbaine libre et ancienne, repris comme synonyme du régime bourgeois de la monarchie de Juillet. La démocratie et la république que le texte revendique ne sont pas non plus celles héritées de l'Antiquité. Elles se sont enrichies sémantiquement du concept de « droit naturel » ou « loi naturelle » hérité de Hobbes, droit que tout homme a de défendre sa vie, transformé par la pensée des Lumières et la Révolution en *droit public* ou *droit politique*. « Droit absolu », « droit éternel », « droit commun », « droit supérieur », « droit d'en haut », reprend Hugo. L'autre mot important est *souveraineté*, mot étalon de la démocratie et de la république. Cette souveraineté est d'abord individuelle (« – de moi sur moi [qui] s'appelle liberté », affirme Enjolras inspiré par Robespierre), qui devient *souveraineté collective* et *souveraineté du peuple* par « lien social », dit encore Enjolras, qui en fait un équivalent du contrat social. Cette souveraineté ne va pas de soi. Hugo écrit l'avoir défendue en juin 1848 au nom de la *nation*, de la *république*, et du *suffrage universel*, réunis au sein de l'*Assemblée Constituante*, contre ce que Maurice Agulhon appelle « le droit du cœur ». L'auteur dit sa souffrance mais confirme son choix légaliste et républicain face à l'insurrection sociale. Il ne se pose pas, non plus, la question de l'instrumentalisation démagogique de la souveraineté collective, ou plutôt l'accepte en fondant la république athénienne sur une *ochlocratie* et en avalisant par avance une qualité problématique du *démos*. Les antagoniques de *droit absolu* sont « droit divin », « droit des rois », « droit d'une famille » qui vont avec les formes de gouvernements situées dans le champ lexical de l'arbitraire (*aristocratie*, *monarchie*, *oligarchie*) où se trouvent déjà *pouvoir*, *suprématie*, *autorité*, *dynastie*. La *tyrannie* pose problème à Hugo en liaison avec l'*empire* ; on retrouve le *oui*, *mais* du jugement moral qui distingue parmi les tyrans les *illustres* et les *infâmes*. La conception partiellement nihiliste qu'il a du *gouvernement* au sens institutionnel et des gouvernements au sens métonymique, lui fait ponctuellement promouvoir l'*anarchie* comme force insurrectionnelle positive : « – Casse tout ce que tu voudras », dit Jean Valjean à Gavroche.

L'héritage révolutionnaire veut que certains mots pour Hugo soient respectables, c'est le cas de *patrie*, *nation* et *état* au sens robespierriste et jacobin des termes. À l'échelle de la France, la *nation* réalise la centralisation étatique dont Hugo est partisan. À l'échelle de l'Europe, les nationalismes n'ont pas encore inspiré aux nations des systèmes mortifères et les revendications nationales sont défendues à gauche. Feuilly, un des membres du groupe de l'A B C, est le spécialiste de la défense de « plusieurs nobles nations » et le contempteur des « effrayantes suppressions d'états », dont la Pologne est l'exemple majeur. Pourtant, sous l'influence de l'Internationale socialiste, ces mots se voient opposer le concept « d'humanité ». La relation de l'État avec le citoyen est complexe. L'organicisme de Saint-Simon au XIX^e siècle, rétablissant la hiérarchie ancienne de la tête et du corps, mettait une élite

au sommet de la pyramide sociale. Le corps social égalitaire que lui oppose l'idéologie révolutionnaire reprise par Hugo pose le problème de l'harmonisation entre le pouvoir de l'état et le droit du citoyen, l'État représentatif et l'État électif. Le recours à l'insurrection contre l'état est, d'une certaine façon, un acte de démocratie directe. La limite que lui fixe l'auteur dans le livre est le suffrage universel, donc la primauté donnée à l'électif (« en donnant le vote à l'insurrection, il lui ôte l'arme »). Les emplois métonymiques d'*état* dans les suites lexicales *raison d'état* et *homme d'état*. sont, quant à eux, d'une extrême sévérité.

Le vocabulaire des *institutions* reflète aussi le pessimisme politique de Victor Hugo. Au pluriel, *institution* est dans le champ lexical de l'obsolescence et de l'inutilité : les institutions du « vieil ordre social » gênent le présent et l'empêchent de fonctionner. La *coutume*, survivance d'Ancien Régime, est un « argot judiciaire », et le mot « législation » est prêté une fois à Javert, le seul à le prendre en considération. La *loi*, autre que loi naturelle, est majoritairement injuste et comme institution judiciaire provoque la « damnation par la loi », la guillotine en étant « la concrétion ». Dans le meilleur des cas, les noms reflètent un jugement sélectif suivant les avancées et le reculs de l'Histoire et opposent souvent la période révolutionnaire à la période contemporaine de l'écriture. *Constitution* au sens historique et analeptique / proleptique (1792 et 1848), est valorisé, mais la Charte rénovée de 1830 est une « demi-constitution », et celle de 1814 un contrat entre le peuple et le roi où « les fictions se firent constitutionnelles » (jugement très proche de celui de Blanqui pour la même période). Le système représentatif est peu présent dans le vocabulaire ; les noms « représentation », « députation » sont absents du livre. Au mot contemporain de « député », très discrédité dans un personnage, Hugo préfère l'historique suite lexicale « représentant du peuple ». L'*assemblée* désigne celle de 1792, à laquelle fait écho celle de 1848, au détriment de *parlement* que les deux dynasties des Bourbons et des Orléans avaient préféré par goût du régime anglais. La *tribune* est valorisée, où parlent presque uniquement des orateurs de gauche, spatialisation positive de la vie politique dont l'auteur témoigne pour le XIX^e siècle. Au-delà d'un constat réaliste, il y a une actualisation de l'*Anankè* hugolienne qui relativise l'action militante des hommes. Hugo met ainsi au défi les partis et les factions de traduire correctement les événements envoyés par Dieu : « De chaque traduction naît un parti, et de chaque contre-sens une faction ; et chaque parti croit avoir le seul vrai texte, et chaque faction croit posséder la lumière. » Sont relativisés ainsi les noms « opposition » et « opinion ». *Parler politique* est inaudible pour le lecteur des *Misérables* qui ne constate, à une exception près, aucun dialogue suivi exprimant une *opinion politique* de la part des personnages. Hugo réserve aux insurgés le soin d'énoncer les principes.

Le *peuple* institutionnel né de la Révolution française influe sur le sens de l'adjectif « public », un des plus abondants du vocabulaire politique. Hugo l'actualise en opposant *public* à *privé*, et en montrant le rôle des puissances financières dans les situations de crise. Il fait dire aux doctrinaires qu'en cas d'émeute « les fortunes privées [sont] inquiètes, le crédit public ébranlé », et dénonce directement la « situation qui assoit la puissance publique sur la misère privée ». C'est constater à l'intérieur même du *peuple* institutionnel la réalité de cette lutte des classes qu'il refuse pourtant de théoriser au nom de l'unité nationale. Un abîme sépare le peuple *citoyen* de la partie du peuple réduite à la pauvreté et trahie par les élites. Malgré cela, les dérivés du *civis* latin sont globalement positifs, y compris la suite lexicale « guerre civile » qui nomme la juste insurrection pour l'accession à la république. Hugo valorise de même le nom « civilisation ». Il avait abandonné depuis *Bug-Jargal* la thèse naturaliste du bon sauvage prônée par les *Lumières*, et il donne à *civilisation* un sens positif dans *Les Misérables* quand le nom est dans le champ lexical du progrès. Il l'utilise au contraire de façon réversible en faveur des « sauvages de la civilisation » que sont les hommes du faubourg Saint-Antoine en 1793 contre « les civilisés de la barbarie » que sont les

hommes de la contre révolution. Le nom comme équivalent de société peut être alors dans le champ lexical du malheur et de l'injustice.

Parmi les institutions décrites de façon métonymique dans le livre, beaucoup s'exercent au niveau de la *municipalité*, nom officiel mis en concurrence avec *commune*, mot devenu sensible depuis la Commune de Paris de 1792, qui fut d'après les historiens la deuxième Révolution. Paradoxalement, la municipalité organise la *garde nationale*, gouvernementaliste et bourgeoise, aidant l'*armée* soumise à l'*obéissance passive* à réprimer les insurrections. Hugo précise à plusieurs reprises dans la diégèse les effets de la centralisation étatique par l'intermédiaire de la *préfecture* ou *préfecture* de police – dont celle de Paris fait autorité. Les énoncés de *police* donnent aux *Misérables* des allures de roman noir. L'auteur écrit d'ailleurs, commentant les faux bruits que celle-ci fait courir pendant l'insurrection de 1832 : « ici on reconnaissait l'imagination de la police, cette Anne Radcliffe mêlée au gouvernement. » Dans les mêmes circonstances, la police fait la chasse aux insurgés, envoie des espions sur les barricades, utilise des provocateurs et n'hésite pas à instrumentaliser la pègre – l'auteur suggère ainsi à propos de Claquesous, un bandit, « qu'il était un tel scélérat qu'il pouvait être un fort bon agent ». Police et justice se complètent dans les tribunaux pour exercer une justice de classe. La représentation diégétique de la *justice* va de la caricature à la réprobation quand il s'agit des magistrats, aussi bien dans les analepses concernant l'histoire antérieure à la Révolution que l'histoire depuis la Révolution. La vieille institution des *galères* (« les galères font le galérien ») se perpétue dans le *bagne* et son système de déshumanisation. Quant aux *prisons*, ce sont synchroniquement des passoires (« Être en prison pour un crime n'empêche pas de commencer un autre crime »). L'institution religieuse, l'*Église*, comme l'*Académie* et l'*Université*, est le relais du pouvoir politique. Hugo ne parle pas dans le livre du Concordat historique de 1801 (qui durera jusqu'en 1904), faisant d'un évêque « un prince de l'église, un de ces hommes dorés, armoriés, rentés, qui ont de grosses prébendes ». Il résume sa position d'une phrase : « Nous blâmons l'église quand elle est saturée d'intrigues, nous méprisons le spirituel âpre au temporel ; mais nous honorons partout l'homme pensif. » L'Académie est une cible en raison de son opportunisme et de son style obsolète et pompeux que l'auteur nomme « argot ». L'Université par *Sorbonne* interposée n'est pas mieux servie que « [débite en chaire] des niaiseries payées par l'état » (ce jugement intervient sous la Restauration lorsque M^{er} Frayssinous en est le Grand Maître). En revanche, les Écoles et les Facultés sont valorisées par leur rôle insurrectionnel, notamment l'*École Polytechnique* et la *Faculté de Droit*. À l'autre extrémité du savoir, le slogan « Enseignement ! » résonne comme un cri, métaphoriquement repris par le mot « Lumière ! ». Enjolras parle de « droit à l'alphabet », l'ignorance étant l'ennemi politique de la république et de la démocratie. Combeferre, le plus savant des membres de l'A B C, pense, comme l'auteur, que « l'avenir est dans les mains du maître d'école ».

On retrouve dans le vocabulaire des institutions comme dans celui des *gouvernements* le même clivage entre ce qui est et ce qui devrait être, notamment en ce qui concerne la *famille*. Les inégalités créent deux sociétés. L'une qui peut être « sans famille », avoir un état civil incertain, voire absent, et dont les seules formes d'insertions possibles sont le *travail* et l'enterrement par les *pompes funèbres*. Mais même les morts ne sont pas égaux et Fantine est enterrée « dans le coin où l'on perd les pauvres ». Les personnages de la diégèse, concernés par le travail, sont condamnés socialement quand le travail manque ou que le salaire est trop faible. *Sans travail* et *travail* associé à *manquer* sont les leitmotifs de la question économique et sociale qui pousse Hugo à réclamer que le travail soit « un droit ». Les *Misérables* inaugurent notamment le nom *chômage*, qui est à la source de la dégradation sociale. Hugo évoque les *crises*, chiffre les *salaires* (trois francs par jour pour Feuilly censé gagner *péniblement* sa vie, trente sous à Grasse dans une distillerie pour les ouvriers, – et pour Jean Valjean la moitié de la somme). L'autre société est la bonne, celle qui a un *capital*, donc des

rentes, qui fait des *héritages*, a du *crédit* à la *banque*, et dont Jean Valjean, le bagnard, fait cadeau à Cosette. Il est beaucoup question d'*argent* et d'héritage au moment du *mariage* de Cosette et de Marius, de rente aussi, mais pour Hugo, la *propriété* reste foncière. Il faut « universaliser la propriété » affirme-t-il, reprenant le programme de certains Girondins héritiers des physiocrates du XVIII^e siècle, tel le père de Mirabeau dans *L'Ami des hommes*. Toute la diégèse montre néanmoins à quel point, dans chaque partie de la société, les situations divergent par rapport aux institutions officielles.

Le premier nom du vocabulaire des *catégories sociales* est évidemment *société* et son équivalent antithétique, la *contre-société*. Hugo prend en charge les deux et cette volonté de comprendre la lie dans la totalité de la collectivité humaine l'a rendu scandaleux en son temps, non seulement à droite, mais aussi à gauche. Dans son fonctionnement concret, comme son équivalent généraliste l'« association humaine », la société fait les misérables. Hugo récite la *question sociale* telle que les saint-simoniens ont commencé à l'envisager sous l'angle physiologique et clinique. Il en évoque le champ lexical abondant : l'« asphyxie sociale », « les difformités et infirmités sociales », « les maladies sociales », « la phtisie sociale », etc. Il n'y pas de *parti social* dans le texte, alors que Lamennais dans le journal *L'Avenir* employait le mot dès 1831. En revanche, la question sociale est sérieusement envisagée sous l'égide de « la philosophie sociale » qu'est le socialisme, et au pluriel. Le nom « collectivité » est censuré et l'adjectif « collectif » n'est pas actualisé au sens idéologique que lui donne le collectivisme. C'est finalement le nom « association » qui prend en charge la fraternité politique au sens métonymique des *sociétés* secrètes qui manifestent et s'insurgent en 1832. Avancée notable sur le plan économique, Hugo dédie un chapitre aux fromageries de Pontarlier, « les *fruitières d'association* qui sont aux pauvres ». Hommage rendu, par monseigneur Bienvenu interposé, au système coopératif de Proudhon. *Les Misérables* est pour une grande part un livre écrit en défense de l'*individu* et du *moi*, d'où le refus de ce que nous appellerions aujourd'hui des formes d'associations permanentes. Hugo reconnaît à l'individu un « intérêt distinct » qui le dispense d'être héroïque, et réclame pour chacun le *bonheur individuel*. Au-delà des contingences matérielles, son individualisme est libertaire et démocratique, inspiré par 1789 qui a fait de chaque participant du peuple un « individu sublimé ».

Le titre des *Misérables* fait de l'individu pluriel, prisonnier des catégories sociales, le principal enjeu du livre. L'auteur évoque, dès la préface, les maux qui le menacent en la personne de la triade : l'*homme*, la *femme*, l'*enfant*. Pour l'homme, c'est le *prolétariat*, c'est-à-dire l'état d'*indigence*, le nom « prolétariat » étant pris à son sens ancien. Pour la femme, c'est la *déchéance*, et il faut entendre la *prostitution* que Hugo dénonce socialement comme la forme nouvelle de l'*esclavage*. Pour l'enfant, c'est l'*atrophie*, c'est-à-dire l'ignorance et l'absence d'enseignement. Cette triade concerne, en fait, le plus grand nombre, c'est le choix du sociologue. Son constat est que le nom générique « homme » fait la preuve du vide sémantique de la *Déclaration des Droits*. Il le laisse dire aux socialistes : « Au droit de l'homme, proclamé par la révolution française, ils ajoutaient le droit de la femme et le droit de l'enfant. » La façon dont l'auteur voit la femme est à la fois généreuse et empreinte de préjugés hérités et acquis qui situent parfois son discours dans un nœud de contradictions. Sur le plan social, il réclame pour elle « la douceur sociale », et montre, pour la dénoncer, ce qu'est le travail féminin (« Dix-sept heures de travail et neuf sous ! ») Quant aux *domestiques*, sauf exception, ce sont des femmes, leur nom ne leur appartient pas et l'érotisme général les désigne au droit de cuissage. La *grisette* intermédiaire entre la *prostituée* et l'*ouvrière* est menacée de ce que Hugo appelle au sens social du terme la *dégradation*. Que le beau personnage d'Éponine survive à ce déterminisme général tout en l'assumant est un petit miracle. L'*homme* au sens générique quand il n'est pas déterminé par son état social, est l'être humain qui pour Victor Hugo relève de la transcendance et pose le problème de l'âme.

Les enfants, groupe important dans *Les Misérables*, sont prioritairement *les enfants du peuple*, thème que l'auteur annonce dès le début de la diégèse. « Je pleurerai sur les enfants des rois avec vous, pourvu que vous pleuriez avec moi sur les petits du peuple », dit le conventionnel G. à monseigneur Bienvenu. Il s'ensuit dans le livre des représentations multiples des injures faites à l'enfance, depuis l'enfant qu'on met au travail tout petit, jusqu'aux *enfants errants* dont Hugo fait « le plus désastreux des symptômes sociaux ». Ils appartiennent « à la statistique des “Enfants abandonnés” que la police constate, ramasse, égare et retrouve sur le pavé de Paris ». Ce sont les premières victimes de la dissolution des familles, mais, paradoxalement, c'est un de ces enfants abandonnés qui fournit à Victor Hugo son plus beau personnage : Gavroche, qu'il présente génériquement ainsi : « Paris a un enfant et la forêt a un oiseau ; l'oiseau s'appelle le moineau ; l'enfant s'appelle le gamin. »

À Paris, la *caste* de la *gaminerie*, créée pour l'occasion, échappe partiellement au malheur parce qu'elle y est nourrie de la culture révolutionnaire dont la ville est le symbole et la référence. Les autres personnages dépendent tous socialement de la notion de *classe* ou de *caste* indifféremment employée par Hugo et ses contemporains pour établir une typologie. Parallèlement il refuse le sens donné par la 1^{ère} Internationale qui divise la nation en deux. Il répartit en revanche les groupes sociaux selon leurs caractéristiques communes. Il lui arrive ainsi de parler de *classe bourgeoise* mais en affinant l'analyse avec la notion de *classe moyenne*. La *bourgeoisie*, cet « à peu près de peuple » est « la partie satisfaite du peuple ». Tout est dit pour lui entre ces deux définitions.

Il revient à monseigneur Bienvenu de décrire la misère des *paysans* de tout le massif alpin qui « n'ont pas même de brouettes ; ils transportent l'engrais à dos d'homme ». À ce passage près, *Les Misérables* sont un roman urbain. Séparée de la bourgeoisie par le vêtement, le travail et le mode de vie, la classe ouvrière est nommée par plusieurs synonymes : les *porte-blouses*, les *ouvriers*, les *travailleurs* (le mot « prolétaire » est employé une seule fois à propos d'une paysanne embauchée à la journée). Il n'y a aucun écho lexical explicite de la visite aux caves de Lille que fit Hugo en février 1851 et de la main d'œuvre misérable qu'il y rencontra (hommes, femmes, enfants confondus). On peut néanmoins envisager que lorsque l'auteur déplore l'extrême misère qui fait perdre à un être humain la notion même de son humanité, c'est à ce prolétariat misérable qu'il pense ; « destin taudis » écrit-il à ce propos. Les échelons de la dégradation sociale apparaissent dans les mots mêmes. À mesure qu'il s'éloigne du *citoyen*, l'*homme du peuple* se confond avec la *multitude*, la *foule*, voire la *populace* comme au moment du carnaval, et existe de manière collective. Il devient *le pauvre* sur le plan économique, qui est le frère de l'*indigent*. Il devient *gueux* et *canaille* dans la bouche de ceux qui lui veulent du mal, et c'est finalement comme *bandit*, *escarpe*, *criminel*, *truand* et *rôdeur de barrière*, résumé par *pègre*, qu'il incarne le *misérable*. En affirmant que « celui qui écrit ces lignes a été longtemps rôdeur de barrières à Paris, et c'est pour lui une source de souvenirs profonds », Hugo sait bien que même métaphorique le terme est transgressif. Il le dit à propos de la banlieue, qu'il appelle *les limbes de Paris*, mais les *limbes* moraux du bagne qu'il imagine, tel Dante sans Virgile, sont ceux des *galériens* et des *bagnards*, « âmes tombées au fond de l'infortune possible, malheureux hommes perdus au plus bas de ces limbes où l'on ne regarde plus ». Ces êtres du bas-fond dont l'argot est « la langue de combat » sont le dernier avatar du peuple. Ce sont aussi des « misérables » à réintégrer dans l'humanité.

Certains noms du vocabulaire philosophique de la pratique et des fins ont été politisés pendant la Révolution française et réinvestis sémantiquement pendant le XIX^e siècle. Ils ont, pris absolument, un sens religieux et constituent ensemble ou séparément un rituel du vocabulaire politique et social. *Bonheur* devient ainsi une fin politique quand Saint-Just proclame en 1794 : « Le bonheur est une idée neuve en Europe » et précise : « nous ne voulons plus un malheureux ni un oppresseur ». Hugo emprunte la « question du bonheur » au

programme socialiste (« ils s'occupaient de la question du bonheur »), et la relie aux conditions matérielles d'existence par la « bonne distribution des jouissances ». Ce bonheur social, qui est en liaison avec toutes les utopies contemporaines, est montré menacé par l'égoïsme de classe résumé par le sénateur athée (« Je ne vois pas qu'un loup s'immole au bonheur d'un autre loup »), ce qui repose très logiquement le problème de l'égalité, sinon de la fraternité. Concernant le bonheur privé (encore celui-ci est-il fortement dépendant de l'autre), la réflexion philosophique de l'auteur est parfois emplie d'amertume : « Regardez la vie de près. Elle est ainsi faite qu'on y sent partout de la punition. » Cette remarque initie un parallèle entre *les lumineux* et *les ténébreux* au début de sa réflexion sur l'argot : « Les lumineux pleurent, ne fût-ce que sur les ténébreux. »

Si le *bonheur* n'est pas affirmé comme un slogan dans le livre, les termes de la devise révolutionnaire *Liberté, Égalité, Fraternité* sont, pris séparément, une exigence citoyenne et un cri. « Le puissant mot d'ordre : *Liberté* », affirme Hugo, évoquant les partisans de John Brown en Amérique. La liberté est le premier principe qui conditionne le bonheur social, et l'auteur en reprend la définition à Robespierre par Enjolras interposé (« La loi de tous, c'est la liberté, qui finit où commence la liberté d'autrui »). Pour le mot « égalité », il s'inspire des idées de Saint-Just faisant de l'égalité non pas la suppression de la propriété, mais la sécurité de la possession accordée également à tous. Le nom « fraternité » présenté comme un rite insurrectionnel en 1832 dans la diégèse (« *Salut et fraternité* »), est actualisé par la vision utopique d'Enjolras : « Citoyens, vous représentez-vous l'avenir ? [...] la fraternité de l'atelier et de l'école ». En l'investissant d'un sens religieux, l'auteur fait du mot le principe même de l'ordre universel lorsqu'il décrit le jardin de la rue Plumet revenu à l'état sauvage : « la végétation, dans un embrassement étroit et profond, avait célébré et accompli là [...] le saint mystère de sa fraternité, symbole de la fraternité humaine. » Rassemblés dans la devise républicaine, ces trois noms deviennent une unité sémantique complexe et sont non la somme, mais le produit de chacun d'entre eux. Devenue credo révolutionnaire, cette profession de foi résume encore aujourd'hui la feuille de route de l'utopie.

Dans le cadre de sa réflexion sur l'histoire, l'*utopie* est pour Victor Hugo un chèque tiré sur l'avenir, le processus majeur pour que les principes hérités de 1789 soient appliqués, ce qui ne saurait la faire confondre avec un mythe. Il lui consacre une longue réflexion, faisant la différence entre sa « protestation armée » et l'utopie pacifique de la « protestation philosophique ». Il réfléchit ainsi sur ce qu'il considère comme la grandeur et l'échec de « l'utopie insurrection ». Face à la violence historique qu'il considère comme ayant pratiquement été l'Histoire même, Hugo déplore que l'utopie qui *s'impatiente* ait recours à une violence identique (« elle, la vérité de demain, emprunte son procédé au mensonge d'hier »). Mais il excuse ceux qu'il appelle « les glorieux combattants de l'avenir », car leur héroïsme compense l'inertie du reste de la population. Il conclut alors, dans la perspective de *la solution pacifique*, qu'« il dépend de la société de se sauver elle-même ». Bertold Brecht fera dire à Galilée en écho, presque cent ans plus tard : « Malheureux le pays qui a besoin de héros. »

L'adjectif « universel » est polysémique et ambigu. Il est hérité, lui aussi, de la Révolution française au sens de *ce qui concerne toute l'humanité* – d'où la revendication révolutionnaire d'étendre les Droits de l'Homme à la terre entière et son application à *vote universel*. Hugo reprend ce projet en en faisant le but des insurgés de 1832 : « Amener à ses splendides et suprêmes conséquences universelles le magnifique mouvement humain irrésistiblement commencé le 14 juillet 1789. » Après l'échec des conquêtes impériales, l'universalisme contemporain est pacifique et se veut une politique de soutien des revendications nationales et libérales des autres peuples. C'est en ce sens que l'auteur peut parler de « l'enthousiasme cosmopolite de Feuilly ». Il reprend le concept de l'unité sémantique complexe *république universelle* célébrée officiellement en 1848 et en fait

l'« immense république humaine ». Au sens que lui donne la science depuis le XVII^e siècle d'univers cosmique, l'univers est aussi pour Hugo le garant de sa vue providentialiste de l'Histoire : « L'éclosion future, l'éclosion prochaine du bien-être universel, est un phénomène divinement fatal. ». Les pages philosophiques dont Hugo voulait faire la préface des *Misérables* sous-tendent cette relation avec l'universel conçu comme synonyme de l'infini et posant la question de Dieu.

En même temps qu'un concept généraliste, le nom « progrès » est dans le texte un concept politique associé à *l'avenir* et à *Demain*. Il y est défini selon son étymologie et son sens premier comme la métaphore de la marche des civilisations : « La vie générale du genre humain s'appelle le Progrès ; le pas collectif du genre humain s'appelle le Progrès ». Le mot fait partie de l'héritage des Lumières, comme progrès intellectuel et scientifique qui conditionne le discours politique au XIX^e siècle au point que Fourier et des hommes comme Édouard Lockroy commencent à le contester à partir de 1840 comme « mot à la mode » récupéré par les gouvernements. Hugo lui garde sa confiance et l'emploie abondamment au service de son idéal politique, plus rarement comme progrès scientifique ou industriel. Comme l'*utopie*, le mot « progrès » a deux faces, l'une violente et révolutionnaire dans la barricade de juin 1848 où bourdonnent « les énormes abeilles ténébreuses du progrès violent », et une pacifique « en pente douce ». C'est dans le discours anticipateur d'Enjolras qu'un hommage est rendu finalement au progrès technique, avec éloge de la locomotive, du steamer et du ballon dirigeable.

« Une force composée de terre et de ciel, résulte de l'humanité et la gouverne [...] aidée de la science qui vient de l'homme et de l'événement qui vient d'un autre » écrit Hugo dans le chapitre : « Les deux devoirs : Veiller et espérer ». Il veut la *science* soumise à la conscience et la valorise au sens général, davantage que dans ses disciplines. Le nom est assimilé à l'avancée des connaissances : « C'est pourquoi nous crions : enseignement ! Science ! » Mais la science n'est pas un absolu, contrairement à la conception scientiste portée par le positivisme, et vient à la suite de l'*art* dans les moyens qu'a l'humanité de s'accomplir : l'art est « le conquérant », la science est « le marcheur », pour réaliser le « beau social ». Quand l'auteur affirme que « la poésie d'un peuple est l'élément de son progrès, la quantité de civilisation se mesur[ant] à la quantité d'imagination », on retrouve chez lui l'écho des idées préromantiques de Johann-Gottfried Herder sur la culture populaire et le « génie d'un peuple ». En passant du sens général à des emplois particuliers, le nom subit une dégradation sémantique, ce qui est aussi le cas pour l'*art*. En cette matière, Hugo se veut volontairement le contraire d'un esthète et affirme une vision démocratique en célébrant Paris pour ses choix culturels qui syncrétisent le grotesque et le sublime. Les formes d'art et de littérature traditionnelles qu'il cite ne sont jamais commentées pour elles-mêmes, ou bien le sont de façon circonstancielle et brève.

Le nom « lumière » est proche de *science* mais rassemble plusieurs idées dont celle de vérité brusquement révélée (Dieu étant le premier sens du nom : « Jean vous nomme Lumière »). Hugo l'évoque concrètement et comme métaphore dans un énoncé sous forme de chiasme : « la vie universelle va et vient en quantités inconnues [...] faisant de la lumière une force et de la pensée un élément. » Dans la continuité de l'idéologie des Lumières, le nom est synonyme de connaissances mais aussi de *progrès* au sens politique que lui donne la Révolution (« – J'ai toujours soutenu la marche en avant du genre humain vers la lumière », dit le conventionnel G. à monseigneur Bienvenu, et Enjolras fait de la lumière le mot clé de son discours aux insurgés). L'action de la lumière est pourtant paradoxale car elle a le caractère implacable d'une vérité crue, « précisément parce qu'elle est lumière, elle met souvent de l'ombre là où l'on voyait des rayons », écrit notamment Hugo à propos du sens de l'Histoire.

Presque comme équivalent, le mot « idéal » participe de la vision téléologique de l'*absolu* et de la *perfection*. L'auteur fait de ces termes des synonymes : « Idéal, absolu, perfection, infini ; mots identiques. » Le nom « idéal » oppose l'idée à la matière pour toute la génération romantique qui l'applique à l'esthétique et à la vie morale et intellectuelle. Hugo reprend ces sens appliqués et insiste sur la notion d'idéal révolutionnaire. Enjolras est politiquement « prêtre de l'idéal » et, dans ce contexte, le mot peut avoir comme l'utopie une connotation violente (« la grandeur de la révolution c'est de regarder fixement l'éblouissant idéal et d'y voler à travers les foudres, avec du sang et du feu à ses serres »). Rendant hommage à la transcendance philosophique du terme, à proximité de ce que pense aussi Victor Hugo, le conventionnel G, mourant, s'exclame « Ô idéal, toi seul existes ! » Monseigneur Myriel qui l'assiste s'agenouille alors devant l'homme de 1793, au grand scandale des lecteurs catholiques de l'époque.

La problématique du discours littéraire est plus grande que celle du discours politique et, selon Roman Jakobson, la fonction poétique y est majeure. Nous nous sommes alors demandé dans la troisième partie de la thèse à quoi correspondait la problématique des mots. S'agissant des *Misérables*, l'écriture transcende évidemment la parole usuelle et les écarts compliquent la signification. Le recours, dans un premier temps, au système des marques de nombre et de genre, emprunté à la grammaire distributionnelle, fait constater des procédés d'insistance morphologiques et lexicaux. La marque de genre du féminin étant très peu redondante dans les noms purement abstraits, elle est finalement réduite à la nature du suffixe qui est un héritage de l'étymologie : l'*insurrection* ne s'impose le plus souvent au féminin que dans la continuité du latin. Mais l'opposition masculin / féminin se remarque davantage en ce qui concerne les groupes sociaux, tout en fonctionnant au bénéfice du cas non marqué, le masculin. Il y a certes beaucoup d'occurrences des noms « femme », « fille », « petite fille » et « servante » (quarante-cinq occurrences pour vingt-deux à *domestique*, ambivalent), mais *la bourgeoise* est rare, *l'ouvrière* et *la paysanne* aussi, et *l'insurgée* absente. Pour 1961 occurrences du mot « homme », on en relève 551 de *femme*. Le pluriel est minoritaire, sauf dans le cas d'individualisation de termes généraux (les *soldats* pour l'*armée*, les *insurgés* pour l'*insurrection*, etc.) où le pluriel et le singulier s'équilibrent. L'auteur aime les noms collectifs, même si certains lui font peur, et notamment le mot « populace ». En affirmant « je suis tout le monde », Éponine appelle à son secours la communauté humaine entière.

En suivant la méthode de la grammaire transformationnelle, on constate l'importance des phénomènes de suffixation, de dérivation et de transformation dans la signification du vocabulaire. La suffixation contribue à la construction sémantique des noms, et le *libéralisme* ne se confond pas, pour Hugo, avec la *liberté*. Si la néologie fonctionne peu dans le livre en faveur des suffixes et reste très contrôlée au niveau des préfixes, elle est productive en revanche pour les noms composés : Javert est un « homme projectile » et Jean Valjean un « homme précipice », pour ne citer que ces exemples. La dérivation produite par la transformation d'une phrase de base occulte souvent l'agent et l'objet de l'action. Il se produit une dépersonnalisation de fait, car employer *révolution* comme syntagme nominal sujet ne dit pas qui la fait ni quel en est le bénéficiaire ou l'objet. L'étude du contexte syntagmatique est donc un élément déterminant de la signification. Comme syntagme nominal, le nom est fréquemment accompagné de son seul déterminant, sans qualificatif post-posé, et rarement avec plus d'une expansion. Le cas contraire apparaît donc comme un phénomène d'insistance. Sur l'axe syntagmatique, il n'est pas indifférent que le nom soit dans un syntagme nominal sujet, objet ou dans un syntagme prépositionnel : « il faut que je vous donne vos entrées dans la révolution », dit Courfeyrac à Marius, faisant de la révolution un lieu, l'équivalent d'une société secrète. L'axe paradigmatique, axe du choix fait par opposition à d'autres mots selon Ferdinand de Saussure, axe de l'analogie selon Roman Jakobson, produit les phénomènes les

plus pointus qui relèvent de façon générale de la fonction poétique. Là se lisent les contradictions et les hésitations de l'écriture, les glissements sémantiques, les éclatements polysémiques, les brouillages qui résultent du télescopage entre la tradition lexicale et le vocabulaire contemporain. À côté d'un vocabulaire qui a valeur de principe d'après la praxis de l'Histoire, le discours politique du XIX^e siècle multiplie ce que Jean Dubois nomme des unités sémantiques complexes et des unités phraséologiques, variantes combinatoires et affectives où l'opposition entre les noms disparaît au profit de ce que nous avons appelé parfois une totalité conceptuelle. Certaines unités sémantiques complexes contemporaines de l'auteur se retrouvent dans le livre, Hugo les répercutant à sa façon.

Les isotopies complexes de Julien Greimas nous ont servi à étudier la mise à distance de l'auteur par rapport à sa propre écriture et la remise en cause du signifié par le signifiant dans les jeux de mots et calembours dont il signale lui-même l'importance : « On se déclarait les amis de l'A B C. – L'*Abaissé*, c'était le peuple. On voulait le relever. Calembour dont on aurait tort de rire. Les calembours sont quelquefois graves en politique [...]. » Mais la complexité isotopique, qui s'exerce très souvent dans le livre sur un fond d'érotisme à la fois personnel et collectif, est surtout le fil conducteur de la subversion conceptuelle, de la libre utilisation lexicale et de la parole insolente. On retrouve ce discours plurivoque dans le rapprochement anthropomorphique de l'animal avec l'homme. L'analogie se fait le plus souvent aux dépens des araignées, des chiens, des loups, etc., alors que les animaux de l'univers extra linguistique obéissent à un déterminisme naturel et innocent : « Jamais parmi les animaux la créature née pour être une colombe ne se change en orfraie. Cela ne se voit que parmi les hommes ». La vision anthropomorphique qu'a l'homme de l'animal, et Hugo le premier pour des raisons poétiques au sens linguistique du terme, est arbitraire et fluctuante. Il y a certes le maintien de l'animal emblème, tel l'*abeille* symbole de l'Empire et le *lion* assimilé au peuple ; mais « le vieux lion » qu'est le maréchal Soult en 1832 peut être le bourreau du premier, et les « abeilles dédorées » des cylindres de bois du Champ-de-Mars en 1817 se changent en « énormes abeilles ténébreuses du progrès violent » en 1848 sur la barricade Saint-Antoine. La pseudo science physiognomonique de Kaspar Lavater fait long feu dans *Les Misérables*, et si Javert est par rapprochement des espèces le petit d'une louve et d'un chien, il partage cette filiation avec Éponine qui d'ailleurs la conteste (« Je ne suis pas la fille au chien, puisque je suis la fille au loup »), alors que, quelques chapitres plus tard, elle est une chauve-souris arrosant le jardin du vieux père Mabeuf. À côté de ce bestiaire analogique, la nature fournit à Hugo une faune abondante et multiple qui va du ciron au mammoth et qui témoigne, comme chez Blaise Pascal, du goût de Dieu pour les extrêmes.

Le discours plurivoque sur les drapeaux, cocardes et bonnets phrygiens est plus sage et respectueux des conventions. L'audace de l'auteur sera de célébrer le drapeau rouge sur la barricade de la rue de la Chanvrerie, et même le drapeau noir, en désaccord complet avec Louis Blanc et son *Histoire de dix ans* et en contradiction, par analepse prolepse, avec Lamartine et son drapeau tricolore qui « a fait le tour du monde ». Mélange de la tradition de 1793 avec l'actualité de 1848, le drapeau rouge restera à l'extrême gauche et le drapeau noir des Canuts sera celui des anarchistes à la fin du XIX^e siècle – ce que évidemment Victor Hugo ne sait pas encore quand il écrit *Les Misérables*.

Parmi les fonctions qui structurent la communication, la fonction poétique est dominée par la métaphore, « cette trajectoire incalculable ». Celle-ci nourrit et complique les représentations réalistes de la fonction référentielle selon Roman Jakobson. Que sont les *mines*, allégorie non traduite placée au centre du livre, où s'étagent les utopies jusqu'à rencontrer les Enfers, c'est-à-dire le bas-fond ? Nous serions tenté de répondre que c'est la métaphore fantastique du sas de l'intégration sociale, la question tragique et centrale des *Misérables*. Le Mardi gras quant à lui est un « chaos d'effronteries », décrit de façon réaliste comme une fête dont la police et le gouvernement sont les vrais metteurs en scène, mais aussi

symbole du grotesque de Paris (« la grande ville folle, toutes les fois qu'il n'est pas la grande cité sublime »), spectacle frère de la guillotine.

La fonction métalinguistique intègre les mots qui parlent des mots et Hugo s'en sert pour inverser de façon anarchique et enthousiaste les valeurs lexicales du langage correct. Les pages sur l'argot expriment la fascination répulsion que cette langue lui inspire, mais il utilise aussi de façon sélective les écarts du langage familier (sans que les linguistes mêmes sachent d'ailleurs bien ce que cette dénomination représente). Il conclut allègrement à l'éclatement du langage : « On peut nous dire que tous les métiers, toutes les professions, on pourrait même ajouter, tous les accidents de la hiérarchie sociale et toutes les formes de l'intelligence, ont leur argot. » Sa pratique de chercheur et d'utilisateur met à distance les mots par rapport à la chaîne syntaxique, se préoccupant de leur étymologie (et se trompant parfois), de leur valeur poétique, et libérant démocratiquement le vocabulaire comme il l'affirmait déjà dans un vers souvent cité des *Contemplations* : « J'ai mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire. »

Les noms dans la fonction référentielle visent à représenter le monde indépendamment des autres fonctions. L'exactitude iconique de la représentation amène parfois Hugo à se servir de l'alphabet comme d'un code où les rues dessinent des Y et où Waterloo est un grand A. Par rébus de son nom exact, Grantaire sera, quant à lui, un grand R. Indépendamment de sa symbolique judiciaire, la *guillotine* est elle aussi une représentation codée de la Terreur et du régicide. Elle est une seule fois évoquée, comme forme verbale, dans son fonctionnement réaliste, quand deux émigrés se souviennent d'avoir « ramass[é] les têtes et les corps des guillotins du jour » à Toulon en 1793. Mais l'auteur l'emploie à maintes reprises comme image récurrente de la violence du peuple, prise comme une revanche sur la violence des rois ; « représaille » avait écrit Hugo dans les ébauches des *Misérables*. Au delà de cet acte originel, elle reste, de manière obsessionnelle, un monstre prolongé de façon incompréhensible. Quand on se demande quelle représentation a le *peuple* au XIX^e siècle en dehors de ses définitions conceptuelles, on est tenté de répondre que Paris en est l'incarnation comme analogon de la Révolution. Le gamin est son enfant reconstituant sur le plan politique la triade de l'enfant, la femme et l'homme.

Le non-dit des *Misérables* semble bien résulter d'une volonté de Victor Hugo lui-même, d'une autocensure assumée qu'il oppose à la polémique présente dans *Napoléon le petit*, dans *Châtiments* et dans *Contemplations*. Le temps du récit concerne certes 1832, mais le livre témoigne abondamment que Hugo ne recule pas devant l'anachronisme. Or, excepté quelques rares allusions, les problèmes factuels du Second Empire ne l'intéressent pas, la vraie question étant l'avenir. Il lui faut faire le deuil de la tentation de solipsisme exprimée dans *Han d'Islande*, du spectacle déshumanisé de la visite aux caves de Lille et du côté de la barricade qu'il a choisi en juin 1848. Il exerce en revanche dans *Les Misérables* le droit à l'insolence qui lui fait remettre en cause ses propres certitudes, et emploie souvent dans ce but les voix sceptiques et contestataires de ses propres personnages. Il y a dans le livre une dialectique du pour et du contre que l'auteur résout, semble-t-il, par l'influence transtextuelle de Blaise Pascal et du pari. Hugo parie pour l'harmonisation de l'homme avec le monde. Le livre est parcouru par ailleurs par un codage symbolique des nombres où le chiffre trois, de l'aveu de l'auteur lui-même, est le nombre parfait (« liberté, égalité, fraternité », « homme, femme, enfant ») alors que les listes plurielles, dans le cortège de noms isolés, reflètent la désespérance des maux et plus rarement leurs remèdes éventuels.

Deux projets semblent avoir présidé à l'écriture des *Misérables*, unifiés par la volonté ferme de donner un sens au chaos. L'un à l'usage de l'individu citoyen, l'autre à l'usage de l'être moral, potentialité de l'homme en général, femme et enfant compris. Le premier conditionne l'autre, d'où l'importance du statut politique qui désamorce le déterminisme social. La science et ses corollaires, l'enseignement, le progrès technique, l'état de paix entre

les nations, sont les conditions nécessaires pour l'accession à la conscience et à la responsabilité collectives. De là le droit d'inventaire sur l'Histoire et le choix de la Révolution française comme productrice de principes simples et rationnels. Il semble que cela ne suffise pas, même comme condition nécessaire au départ, et que, dans un deuxième temps, Hugo se pose le problème de l'âme tout en ayant parfois, lui aussi, la tentation nihiliste (« La terre n'est point sans ressemblance avec une geôle »). C'est pourquoi il nous semble important de maintenir le pari comme argument essentiel de l'œuvre. « Sait-on où va l'âme des animaux ? », se demande monseigneur Bienvenu. Hugo se pose la même question à propos des hommes. Cela explique que le livre ne soit ni misérabiliste ni méprisant, ce qui est une des raisons de sa longévité.

« *Avez-vous lu Victor Hugo ?* », écrivait Aragon en 1952. Nous nous sommes posé la question de la signification, celle de l'interprétation du discours, après la lecture des *Misérables*, et nous ne pouvons y répondre que de notre seul point de vue. La leçon que nous avons tirée de la fréquentation de cette œuvre est celle d'une paradoxale et excessive liberté. À notre époque de libéralisme affiché, le langage hugolien nous a paru étonnamment provocateur. Certes il n'y a pas dans *Les Misérables* de scènes érotiques précises et la nuit de noces de Cosette et Marius est encadrée par « la solidarité des anges », mais, dit Tholomyès, « Aspasia fut créée au cas où il faudrait une catin à Prométhée », et « la femme est le droit de l'homme ». Pour avoir assigné à la femme la finalité d'enfanter faute de quoi elle n'est pas « vénérable » et pour sa relative condamnation des « vieilles vierges » qui ont refusé de le faire, Victor Hugo serait peut-être attaqué aujourd'hui par des associations féminines extrêmes. Quant aux religions, l'Islam serait mécontent de savoir que le mahométisme, selon Grantaire, est « la seule religion qui soit dotée d'un poulailler » (allusion optimiste aux houris prêtes à accueillir les héros). L'Angleterre, habituée aux violences journalistiques, ne s'étonnerait sans doute pas du mal que Victor Hugo dit d'elle, son *time is money* ayant gagné la terre entière, ni sans doute l'Amérique qui n'est plus « ce frère à esclaves » mais dont la devise « *cotton is king* » est toujours valable en changeant *coton* par *pétrole*. On peut évidemment reprocher à l'auteur de refléter les préjugés de son époque, mais les entraves au langage au nom du politiquement correct aujourd'hui vont de pair avec l'incorrection des faits qui finissent par ne choquer personne. Son propos d'intégrer tous les hommes, fussent-ils pauvres ou coupables, à égalité de droit dans la communauté humaine, serait à méditer utilement par l'ensemble du peuple votant en qui il mettait tant d'espoir. Les faits sont têtus affirmait Lénine et Victor Hugo le démontre bien avant lui. Pour nous avoir transmis les faits, les petits comme les grands et avoir souhaité qu'ils s'apparentent dans l'avenir avec les principes, nous pensons comme Aragon que Victor Hugo a encore beaucoup à nous dire.

ANNEXES

ANNEXE I : *Le discours non littéraire*

Texte n°1 : Roland Barthes, *Fragment d'un discours amoureux*, « La dédicace », Seuil, coll. Tel Quel, p. 92.

De la lourde responsabilité que Victor Hugo fait porter au lecteur des Misérables en dédicant son œuvre « pour tous les peuples »

Dans la correspondance de Hugo, on trouve des remerciements pour des dédicaces qu'on lui a faites ; on trouve aussi des recommandations d'édition pour les siennes, entre autres, celle de *La Légendes des siècles* « À la France¹ », et celle de *William Shakespeare* « À l'Angleterre². On rêve d'une dédicace des *Misérables* « *Au Peuple* », mais elle n'existe pas. C'est donc le lecteur, désigné comme allocataire dans le roman, qui peut s'en croire dédicataire. Mais la lettre à M. Daelli, l'éditeur italien, vient le détromper. C'est finalement à une pluralité à laquelle le lecteur peut difficilement s'identifier, que Hugo dédie son œuvre : « Je ne sais s'il sera lu par tous, mais je l'ai écrit pour tous³ », et il insiste : « Quant à moi, j'ai écrit pour tous [...] »⁴. » Triomphe de l'universalisme et défaite de l'individualisme. En effet, l'œuvre littéraire est une œuvre ouverte, comme le dit Umberto Eco, et le lecteur doit accepter cette rivalité avec le monde, quitte à en être, comme le dit Barthes « étouffé ».

5. « Impuissant à s'énoncer, à énoncer, l'amour veut cependant se crier, s'écrier, s'écrire partout : Noces de Figaro « all' acqua, all' ombra, ai monti, ai fiori, all'erbe, ai fonti, all'eco, all'aria, ai venti... » Pour peu que le sujet amoureux bricole un ouvrage quelconque, il est saisi d'une pulsion de dédicace. Ce qu'il fait, il veut aussitôt et même par avance, le donner à qui il aime, pour qui il a travaillé, ou travaillera. La suscription du nom viendra dire le don.

Cependant, hormis le cas de l'hymne, qui confond l'envoi et le texte lui-même, ce qui suit la dédicace (à savoir l'ouvrage lui-même) a peu de rapport avec cette dédicace. L'objet que je donne n'est plus tautologique (je te donne ce que je te donne), il est *interprétable* ; il a un sens (des sens) qui déborde de beaucoup son adresse ; j'ai beau écrire ton nom sur mon ouvrage, c'est pour « eux » qu'il a été écrit (les autres, les lecteurs). C'est donc par une fatalité de l'écriture elle-même qu'on ne peut dire d'un texte qu'il est amoureux, mais seulement, à la rigueur, qu'il a été fait « amoureuxment », comme un gâteau ou une pantoufle brodée.

Et même : moins encore qu'une pantoufle ! Car la pantoufle a été faite pour ton pied (ta pointure et ton plaisir) ; le gâteau a été fait ou choisi pour ton goût : il y a une certaine adéquation entre ces objets et ta personne. Mais l'écriture, elle, ne dispose pas de cette complaisance. L'écriture est sèche, obtuse ; c'est une sorte de rouleau compresseur ; elle va, indifférente, indécrite ; elle tuerait « père, mère, amant(e) », plutôt que de dévier de sa fatalité (au reste énigmatique). Quand j'écris, je dois me rendre à cette évidence (qui, selon mon Imaginaire, me déchire) ; il n'y a aucune bienveillance dans l'écriture, plutôt une terreur ; elle suffoque l'autre, qui, loin d'y percevoir le don, y lit une affirmation de maîtrise, de puissance, de jouissance, de solitude. D'où le paradoxe cruel de la dédicace : je veux à tout prix te donner ce qui t'étouffe.

1. *Poésie II*, p. 564.

2. *Critique*, p. 239. *L'Année terrible* est dédié « À Paris, capitale des peuples », et *L'Art d'être grand-père* « À Guernesey ». Hugo a pourtant traité cavalièrement la dédicace dans *Les Chansons des rues et des bois*, mais c'était celle du *Grand siècle* : « Les rois criaient : Qu'on fracasse, / Et qu'on pille ! et l'on pillait. / À leurs pieds, la Dédicace, / Muse en carte souriait. » (*Poésie II*, p. 921.)

3. *Lettre à M. Daelli, Roman II*, p. 1153.

4. *Ibid.*, p. 1154.

Texte n° 2 : Umberto Eco, *L'œuvre ouverte*, « Distinction nécessaire entre signification et information », Seuil, coll. Points, 1965, p. 79.

Désordre, poétique et information.

Le texte d'Umberto Eco nous invite à réfléchir à la nécessaire appropriation de la langue par la parole poétique au sens que Roman Jakobson donne à ce terme (c'est à dire le langage en tant que création verbale). Il différencie l'information de la communication, accusant celle-ci de se limiter à des évidences. Le texte fait l'éloge de l'anticonformisme langagier et de la résistance à ce que Julien Greimas nomme « la parole totalement socialisée, itérative, le “tu causes, tu causes, c'est tout ce que tu sais faire” de Queneau ¹ ».

Il est clair qu'une phrase telle que “ au printemps les fleurs poussent ” a une signification simple et sans équivoque ; elle a le maximum de signification et de pouvoir de communication ; mais elle n'ajoute rien à ce que nous savons déjà.

Pour revenir à la terminologie de l'information, cette phrase *ne nous informe guère*. Faut-il en conclure qu'*information et signification sont deux réalités différentes ?*

Tel n'est pas le point de vue de Wiener². Pour lui, information signifie encore ordre et son contraire reste encore mesuré par l'entropie³ [...]. Toutefois il fait en passant une remarque importante : “ Un élément d'information, pour contribuer à l'information générale de la communauté, doit dire quelque chose de substantiellement différent du patrimoine d'information déjà mis à la disposition de la communauté⁴. ” Et il cite l'exemple des grands artistes, dont le mérite est d'avoir imposé certaines manières inusitées de dire ou de faire ; il voit même dans l'usure de leurs œuvres la conséquence du fait que le public s'est habitué à considérer comme un patrimoine commun, par suite, banal, ce qui, chez eux, apparaissait pour la première fois et relevait de l'originalité la plus absolue.

En y réfléchissant, on s'aperçoit que la communication quotidienne aussi est pleine d'expressions qui s'opposent aux habitudes grammaticales ou syntaxiques, et qui, précisément pour cette raison, communiquent quelque chose de nouveau, alors même qu'elles éludent les règles en vertu desquelles la signification est généralement transmise. Une fois posée la langue comme système de *probabilités*, certains éléments de *désordre* accroissent l'information du message prononcé.

L'art est par excellence le domaine de ces phénomènes : nous l'avons dit au chapitre précédent, le verbe poétique est celui qui établit dans un rapport absolument nouveau son et concept, sons et paroles, et qui unit les phrases de manière inusuelle, communiquant ainsi, en même temps qu'une signification déterminée, une émotion insolite – au point que l'émotion naît alors même que la signification n'est pas immédiatement saisie.

Texte n° 3 : Michel Foucault, *L'ordre du discours*⁵, Gallimard, 1971, p. 7.

De l'ordre du discours et de son nécessaire commencement : « En 1815, M. Charles-François-Bienvenu Myriel était évêque de Digne. » Victor Hugo, *Les Misérables*.

La thèse de Michel Foucault est que chaque discours individuel s'insère dans un discours général qui dure depuis que l'homme parle et écrit, et que ce discours est transmis en héritage dans la langue et les idées dont celle-ci est porteuse. Ce thème du relais que l'on passe aux héritiers est toujours présent dans *Les Misérables*, dans les étymologies, les citations, les allusions culturelles, entre autres. L'ancienne rhétorique organisait la structure discursive, ce qui n'est plus de mise pour le discours romantique. Mais, même quand il s'agit d'un roman, il faut commencer. Hugo choisit, pour figurer dans l'incipit, un homme de l'Ancien Régime – fait évêque par Napoléon –, et une date 1815 qui ferme l'Empire. Le dix-

1. Julien Greimas, *Sémantique structurale*, PUF, 1986, p. 36

2. Norbert Wiener, *The Human Use of Human Beings*, Boston Houghton Mifflin C°, 1950.

3. Dans la théorie de la communication, l'entropie mesure le degré d'incertitude d'un message.

4. Norbert Wiener, *op. cit.*, p. 145.

5. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970.

neuvième siècle peut apparaître sur les bases d'un compromis où le passé est encore présent, mais qui voit l'avènement des fils, douloureux, obligé. La fin des *Misérables* prépare à l'époque suivante, celle qui demande à l'homme de soixante ans d'encore recommencer pour les œuvres qui lui restent à écrire.

Dans le discours qu'aujourd'hui je dois tenir, et dans ceux qu'il me faudra tenir ici, pendant des années peut-être, j'aurais voulu pouvoir me glisser subrepticement. Plutôt que de prendre la parole, j'aurais voulu être enveloppé par elle, et porté bien au-delà de tout commencement possible. J'aurais aimé m'apercevoir qu'au moment de parler une voix sans nom me précédait depuis longtemps : il m'aurait suffi alors d'enchaîner, de poursuivre la phrase, de me loger, sans qu'on y prenne bien garde dans ses interstices, comme si elle m'avait fait signe en se tenant, un instant, en suspens. De commencement, il n'y en aurait donc pas ; et au lieu d'être celui dont vient le discours, je serais plutôt, au hasard de son déroulement, une mince lacune, le point de sa disparition possible.

J'aurais aimé qu'il y ait derrière moi (ayant pris depuis bien longtemps la parole, doublant à l'avance tout ce que je vais dire) une voix qui parlerait ainsi : " Il faut continuer, je ne peux pas continuer, il faut continuer, il faut dire des mots tant qu'il y en a, il faut les dire jusqu'à ce qu'ils me trouvent, jusqu'à ce qu'ils me disent – étrange peine, étrange faute, il faut continuer, c'est peut-être déjà fait, ils m'ont peut-être déjà dit, ils m'ont peut-être porté jusqu'au seuil de mon histoire, devant la porte qui s'ouvre sur mon histoire, ça m'étonnerait si elle s'ouvre. "

Il y a chez beaucoup, je pense, un pareil désir de n'avoir pas à commencer, un pareil désir de se retrouver, d'entrée de jeu, de l'autre côté du discours, sans avoir eu à considérer de l'extérieur ce qu'il pouvait avoir de singulier, de redoutable, de maléfique peut-être. À ce vœu si commun, l'institution répond sur le mode ironique, puisqu'elle rend les commencements solennels, puisqu'elle les entoure d'un cercle d'attention et de silence, et qu'elle leur impose, comme pour les signaler de plus loin, des formes ritualisées.

Le désir dit : " je ne voudrais pas avoir à entrer moi-même dans cet ordre hasardeux du discours ; je ne voudrais pas avoir affaire à lui dans ce qu'il a de tranchant et de décisif ; je voudrais qu'il soit tout autour de moi comme une transparence calme, profonde, indéfiniment ouverte, où les autres répondraient à mon attente, et d'où les vérités, une à une, se lèveraient ; je n'aurais qu'à me laisser porter, en lui et par lui, comme une épave heureuse. " Et l'institution répond : " Tu n'as pas à craindre de commencer ; nous sommes tous là pour te montrer que le discours est dans l'ordre des lois ; qu'on veille depuis longtemps sur son apparition ; qu'une place lui a été faite, qui l'honore mais le désarme ; et que, s'il lui arrive d'avoir quelque pouvoir, c'est bien de nous, et de nous seulement qu'il le tient. "

Mais peut-être cette institution et ce désir ne sont-ils pas autre chose que deux répliques opposées à une même inquiétude : inquiétude à l'égard de ce qu'est le discours dans sa réalité matérielle de chose prononcée ou écrite ; inquiétude à l'égard de cette existence transitoire vouée à s'effacer sans doute, mais selon une durée qui ne nous appartient pas ; inquiétude à sentir sous cette activité, pourtant quotidienne et grise, des pouvoirs et des dangers qu'on imagine mal ; inquiétude à soupçonner des luttes, des victoires, des blessures, des dominations, des servitudes, à travers tant de mots dont l'usage depuis si longtemps a réduit les aspérités.

Mais qu'y a-t-il donc de si périlleux dans le fait que les gens parlent, et que leurs discours indéfiniment prolifèrent ? Où donc est le danger ?

Texte n° 4, Michel Foucault, *op. cit.*, p. 10.

Les systèmes d'exclusion qui frappent le discours.

Examinant les cibles de la censure institutionnelle, Michel Foucault cite le sexe et la politique, et montre aussi qu'on refuse d'entendre le fou. Comme troisième forme d'exclusion, il évoque la volonté de vérité appuyée sur un savoir, lui-même commandé par les institutions. Victor Hugo revendique plusieurs fois dans *Les Misérables* le droit de parler de ce qui ne convient pas, ou d'en parler autrement que ne le fait le discours officiel. C'est le cas du mot « gueux », du mot « gamin », de l'argot, entre autres. On constate de façon générale son refus de considérer la question sociale du point de vue hygiéniste, judiciaire et médical.

Voici l'hypothèse que je voudrais avancer, ce soir, pour fixer le lieu – ou peut-être le très provisoire théâtre – du travail que je fais ; je suppose que dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée,

sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité.

Dans une société comme la nôtre, on connaît, bien sûr, les procédures d'*exclusion*. La plus évidente, la plus familière aussi, c'est l'*interdit*. On sait bien qu'on n'a pas le droit de tout dire, qu'on ne peut pas parler de tout dans n'importe quelle circonstance, que n'importe qui, enfin, ne peut pas parler de n'importe quoi. Tabou de l'objet, rituel de la circonstance, droit privilégié ou exclusif du sujet qui parle ; on a là le jeu de trois types d'interdits qui se croisent, se renforcent ou se compensent, formant une grille complexe qui ne cesse de se modifier. Je noterai seulement que, de nos jours, les régions où la grille est la plus resserrée, où les cases noires se multiplient, ce sont les régions de la sexualité et celles de la politique : comme si le discours, loin d'être cet élément transparent ou neutre dans lequel la sexualité se désarme et la politique se pacifie, était un des lieux où elles exercent, de manière privilégiée, quelques unes de leurs plus redoutables puissances. Le discours, en apparence, a beau être bien peu de chose, les interdits qui le frappent révèlent très tôt, très vite son lien avec le désir et avec le pouvoir. Et à cela quoi d'étonnant : puisque le discours – la psychanalyse nous l'a montré –, ce n'est pas simplement ce qui manifeste (ou cache) le désir ; c'est aussi ce qui est l'objet du désir ; et puisque – cela, l'histoire ne cesse de nous l'enseigner – le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer.

Il existe dans notre société un autre principe d'exclusion ; non plus un interdit, mais un partage et un rejet. Je pense à l'opposition raison et folie [...]

Il est peut-être hasardeux de considérer l'opposition du vrai et du faux comme un troisième système d'exclusion, à côté de ceux dont je viens de parler. Comment pourrait-on raisonnablement comparer la contrainte de la vérité avec des partages comme ceux-là, des partages qui sont arbitraires au départ ou qui du moins s'organisent autour de contingences historiques, qui sont non seulement modifiables mais en perpétuel déplacement ; qui sont supportés par tout un système d'institutions qui les imposent et les reconduisent ; qui ne s'exercent pas enfin sans contrainte, ni une part au moins de violence. [...]

Or cette volonté de vérité, comme les autres systèmes d'exclusion, s'appuie sur un support institutionnel : elle est à la fois renforcée et reconduite par toute une épaisseur de pratiques comme la pédagogie, bien sûr, comme le système des livres, de l'édition, des bibliothèques, comme les sociétés savantes autrefois, les laboratoires aujourd'hui. Mais elle est reconduite aussi, plus profondément sans doute par la manière dont le savoir est mis en œuvre dans une société, dont il est valorisé, distribué, réparti et, en quelque sorte attribué. Rappelons ici et à titre symbolique seulement, le vieux principe grec : que l'arithmétique peut bien être l'affaire des cités démocratiques, car elle enseigne les rapports d'égalité, mais que la géométrie seule doit être enseignée dans les oligarchies puisqu'elle démontre les proportions dans l'inégalité.

Enfin je crois que cette volonté de vérité ainsi appuyée sur un support et une distribution institutionnelle, tend à exercer sur les autres discours – je parle toujours de notre société – une sorte de pression et comme un pouvoir de contrainte. Je pense à la manière dont la littérature occidentale a dû chercher appui depuis des siècles sur le naturel, le vraisemblable, sur la sincérité, sur la science aussi – bref sur le discours vrai. Je pense également à la manière, dont les pratiques économiques, codifiées comme préceptes ou recettes, éventuellement comme morale, ont depuis le XVI^e siècle cherché à se fonder, à se rationaliser et à se justifier sur une théorie des richesses et de la production ; je pense encore à la manière dont un ensemble aussi prescriptif que le système pénal a cherché ses assises ou sa justification, d'abord, bien sûr, dans une théorie du droit, puis à partir du XIX^e siècle dans un savoir sociologique, psychologique, médical, psychiatrique : comme si la parole même de la loi ne pouvait plus être autorisée, dans notre société, que par un discours de vérité.

Des trois grands systèmes d'exclusion qui frappent le discours, la parole interdite, le partage de la folie et la volonté de vérité, c'est du troisième que j'ai parlé le plus longuement. C'est que vers lui, depuis des siècles, n'ont pas cessé de dériver les premiers ; c'est que de plus en plus il essaie de les reprendre à son compte, pour à la fois les modifier et les fonder, c'est que si les deux premiers ne cessent de devenir plus fragiles, plus incertains dans la mesure où les voilà traversés maintenant par la volonté de vérité, celle-ci en revanche ne cesse de se renforcer, de devenir plus profonde et plus incontournable. »

Texte n° 5 : Jacques Lacan, *Le mythe individuel du névrosé*, « Du symbole et de sa fonction religieuse », Seuil, 2007, p. 62 *sqq.*

De l'importance de la parole : « La symbolique est là, et le réel est là, et l'homme est dans le milieu. » (Jacques Lacan.)

Reprenant la thèse saussurienne qui distingue le signe, le référent et le réel, Jacques Lacan affirme le caractère symbolique du discours, dont celui-ci tire sa vérité. L'homme joue le rôle de médiateur entre cette fonction symbolique et la réalité extra linguistique.

Saint-Augustin, qu'on lit de temps en temps, qu'on relit quelquefois, qu'on cherche dans les coins quand on a de bons tuyaux, a déjà fait des remarques d'une valeur inestimable sur la parole en soulignant sa valeur de signe, mais il piétine à l'occasion des choses qui ne sont pas moins précieuses. Vous auriez tout à fait tort de croire que la parole est faite pour servir de signe, alors que, dans son essence, elle a pour fonction d'opérer ce dont le père Lucien est parti tout à l'heure, la reconnaissance du sujet par le sujet.

Je ne dis rien de plus, je n'ai pas dit "l'homme", parce que, moi, je ne sais pas tellement bien ce que c'est.

La parole est fonction de reconnaissance, et c'est à l'intérieur de cette fonction qu'elle opère pour catégoriser, polariser, ordonner. Elle attire à elle des fonctions de connaissance qui sont d'une nature différente, mais qui sont pénétrées jusque dans leur fond par sa fonction de reconnaissance.

La parole s'ordonne dans la dimension de la vérité., en tant que la vérité est autre chose que la réalité. La parole introduit une dimension différente dans la réalité, qui est celle de la vérité.

Quand il se trouve que cette vérité concerne des objets qui intéressent tout le monde et qui viennent à leur moment comme moyens dans la fonction de reconnaissance, il s'agit alors de vérifier la parole dans les choses. Si vous y réfléchissez, la vérification de la parole n'a que deux modes possibles, ou bien la continuation du discours, pour autant que la parole peut se trouver en contradiction avec elle-même, ou bien ce que nous appelons communément l'expérience.

Nous croyons facilement que, dans l'expérience, nous manipulons vraiment le réel. Nous fabriquons volontiers des métaphores où nous nous transformons en êtres pourvus de toutes sortes de palmes, faisant le tour du tronc des arbres et des pierres, les flairant, comme si, à tâtons, tels des animaux, nous suivions la trace de la vérité pour percevoir ce qu'il en est du réel. Je fais ici appel, non pas aux expérimentalistes, qui sont pour la théorie, mais aux expérimentateurs. Eux savent très bien qu'ils ne peuvent rien vérifier dans l'expérience qu'ils n'aient su donner aux choses une portée significative, c'est-à-dire y choisir préalablement des repères, ainsi portés à la fonction de signes.

En tant que telle, la fonction humaine introduit dans le monde une grande perturbation fondamentale, qui est un nouveau registre, un nouvel ordre, celui de la parole et de la vérité, qui pénètre jusque dans son intimité toute notre appréhension du réel.

Ça ne veut pas dire que c'est la même chose ! La symbolique est là [*coup sur la table*], et le réel est là [*coup sur la table*], et l'homme est dans le milieu [*coup sur la table, suivi d'un silence*].

Texte n° 6 : Jacques Lacan, *op.cit.* « Du symbole et de sa fonction religieuse », p. 65 et suivantes.

Le discours comme parole donnée.

En poursuivant la même idée, Jacques Lacan distingue la communication de la parole donnée, celle qui s'exprime dans l'ordre du symbolique et suppose, de ce fait, une part d'inconscient, qui est pour lui *fides*, vérité de la parole.

Il faut un certain génie, je dois le dire, pour retrouver dans les choses ces points d'accrochage qui s'appellent des signes. Je ne suis pas du tout en train de déprécier ça, hein ! Nous autres médecins, nous savons bien que découvrir un nouveau signe, donner une certaine valeur à un petit chatouillis de la plante des pieds, s'apercevoir qu'un râle crépissant n'est pas un râle sous-crépissant, ce n'est pas donné à tout le monde ! Il y a là un art qui renvoie à une certaine *signatura rerum*, à un certain rapport de l'homme avec la nature, je le veux bien, un certain rapport de co-naturalité, je vous l'accorde, de l'homme avec l'ensemble du réel. Mais il faut le mettre

à sa place, et savoir que ça [*un coup sur la table*], c'est une histoire, et que [*autre coup frappé sur la table*] le symbole, c'est autre chose.

J'espère qu'on me suit. Si on ne me suit pas, si jamais il y a des personnes pour qui ça paraît trop abstrait, j'éclaire ma lanterne en donnant un exemple. Ce qui montre ce qu'est essentiellement une parole, c'est la parole donnée.

La parole donnée, j'ai proposé un jour à l'un de mes élèves qui est ici présent, de m'en donner la traduction latine. Il ne l'a pas fait. Je lui ai dit alors que je ne lui donnerais pas tout de suite la réponse. J'espère qu'il l'a trouvée depuis lors, ou bien il a donné sa langue au chat. Eh bien, c'est *fides*.

Cela nous mène assez loin, et j'espère que ça excite ici des retentissements congrus.

La parole donnée, c'est par exemple cette chose absolument insensée qui est constituée par cet acte délirant qui consiste à dire à une femme, cet être curieusement flottant à la surface de la création, "Tu es ma femme".

Ça par exemple ! Vous êtes tous ici, je l'espère, assez adultes pour mesurer le caractère invraisemblable de ce saut dans l'inconnu, qui se fait pourtant tous les jours, dans une inconscience, Dieu merci, complète ! [*Rires*] Le symbole est là.

Vous n'arriverez pas à vous en sortir si vous essayez de réduire cela au schéma moderne de la science de la communication, qui se caractérise principalement par l'étude dans ce qui est du verbal, de ce qui, très précisément, ne communique rien. Il est tout à fait impossible de donner sa place à la parole "Tu es ma femme" dans la science de la communication. Mais il serait aberrant de négliger pour autant que c'est l'une des paroles les plus importantes que l'on puisse prononcer. »

ANNEXE II : Énonciation

L'actualisation à la date de la dernière révision avant publication

« Le Paris de 1862 est une ville qui a la France pour banlieue. » (*Les Misérables*, p. 100.)

« L'an dernier (1861), par une belle matinée de mai, un passant, celui qui raconte cette histoire [...]. » (*Ibid.*, p. 241.)

« Voilà bien des années déjà que l'auteur de ce livre, forcé, à regret, de parler de lui, est absent de Paris. Les lecteurs vérifieront, s'ils veulent en prendre la peine. » (*Ibid.*, p. 353.)

« Du reste, dans cette minute que nous traversons, minute qui heureusement ne laissera point au dix-neuvième siècle sa figure, à cette heure où tant d'hommes ont le front bas et l'âme peu haute, parmi tant d'hommes, parmi tant de vivants ayant pour morale de jouir, et occupés des choses courtes et difformes de la matière, quiconque s'exile nous semble vénérable. » (*Ibid.*, p. 413.)

« Pour ce qui est de Paris, on a dû, dans ces derniers temps [...]. » (*Ibid.*, p. 992.)

Le procédé actuel [...]. » (*Ibid.*)

« [...] le régime actuel [*le Second Empire*] [...]. » (*Ibid.*, p. 1002.)

« À deux cents francs le mètre, les soixante lieues d'égout du Paris actuel représentent quarante-huit millions. » (*Ibid.*, p. 1004.)

La digression

« Puisque nous sommes en train de détails sur ce qu'était autrefois le couvent du Petit-Picpus et que nous avons osé ouvrir une fenêtre sur ce discret asile, que le lecteur nous permette encore une petite digression, étrangère au fond de ce livre, mais caractéristique et utile en ce qu'elle fait comprendre que le cloître lui-même a ses figures originales. » (*Ibid.*, p. 398.)

« Là où le sujet n'est point perdu de vue, il n'y a point de digression ; qu'il nous soit donc permis d'arrêter un moment l'attention du lecteur sur les deux barricades absolument uniques dont nous venons de parler et qui ont caractérisé cette insurrection. » (*Ibid.*, p. 926.)

« Ici, une courte digression est nécessaire. » (*Ibid.*, p. 1131.)

équivalent de digression

« Ce cloître bourru n'était pourtant pas si bien muré que la vie des passions du dehors, que le drame, que le roman même, n'y pénétrassent. Pour le prouver, nous nous bornerons à constater ici et à indiquer brièvement un fait réel et incontestable, qui d'ailleurs n'a en lui-même aucun rapport et ne tient par aucun fil à l'histoire que nous racontons. » (*Ibid.*, p. 91.)

Nous donnons les énoncés de l'auteur, du lecteur et du livre :

L'auteur

« C'est la seconde fois, que dans ses études sur la question pénale et sur la damnation par la loi, l'auteur de ce livre rencontre le vol d'un pain comme point de départ du désastre d'une destinée. Claude Gueux avait volé un pain [...]. » (*Ibid.*, p. 71.)

« Voilà bien des années déjà que l'auteur de ce livre, forcé, à regret, de parler de lui, est absent de Paris. » (353.)

« Il est possible que là où l'auteur va conduire les lecteurs [...]. » (*Ibid.*, p. 353.)

« Du temps que l'auteur de ce livre habitait encore à Paris, deux [religieuses] sont mortes. » (*Ibid.*, p. 401.)

« L'auteur de ce livre a vu, de ses yeux, à huit lieues de Bruxelles, c'est là du moyen âge que tout le monde a sous la main à l'abbaye de Villers [...]. » (*Ibid.*, p. 405.)

« À Eylau, il était dans le cimetière où l'héroïque capitaine Louis Hugo, oncle de l'auteur de ce livre [...]. » (*Ibid.*, p. 487.)

« Dans le cours de ce récit, l'auteur de ce livre a trouvé sur son chemin ce moment curieux de l'histoire contemporaine [...]. » (*Ibid.*, p. 495.)

« Un observateur, un rêveur, l'auteur de ce livre, qui était allé voir le volcan de près [l'insurrection de 1832] se trouva dans le passage [passage du Saumon] pris entre deux feux. » (*Ibid.*, p. 840.)

« L'auteur de ce livre a eu entre les mains, en 1848, le rapport spécial fait à ce sujet [le rôle de Le Cabuc comme provocateur payé par la police] au préfet de police de 1832. » (*Ibid.*, p. 880.)

Équivalents de l'auteur

celui

« [...] les œuvres théologiques de Hugo, évêque de Ptolémaïs, arrière grand-grand-oncle de celui qui écrit ce livre [...] » (*Ibid.*, p. 18.)

« L'an dernier (1861), par une belle matinée de mai, un passant, celui qui raconte cette histoire [...] » (*Ibid.*, p. 241.)

« Celui qui écrit ces lignes a trouvé lui-même dans le talus friable de ce tertre, en creusant le sable, les restes du col d'une bombe désagrégés par l'oxyde de quarante-six années [...] » (*Ibid.*, p. 257.)

« Celui qui écrit ces lignes a été longtemps rôdeur de barrières à Paris, et c'est pour lui une source de souvenirs profonds. » (*Ibid.*, p. 460.)

« [...] et il est peu à craindre qu'on dise jamais de deux tombeaux dans l'exil : Celui-ci a flatté l'autre. » (*Ibid.*, p. 662.)

« – Dieu est peut-être mort, disait un jour à celui qui écrit ces lignes Gérard de Nerval, confondant le progrès avec Dieu, et prenant l'interruption du mouvement pour la mort de l'Être. » (*Ibid.*, p. 975.)

chercheur, passant, témoin

« Quant à nous, nous laissons les historiens aux prises ; nous ne sommes qu'un témoin à distance, un passant dans la plaine, un chercheur penché sur cette terre pétrie de chair humaine, prenant peut-être des apparences pour des réalités [...] » (*Ibid.*, p. 248.)

un passant

« L'an dernier (1861), par une belle matinée de mai, un passant, celui qui raconte cette histoire, arrivait de Nivelles et se dirigeait vers La Hulpe. » (*Ibid.*, p. 241.)

« Ce passant y entra [dans un sentier]. » (*Ibid.*)

« Le passant se courba [...] » (*Ibid.*, p. 242.)

« Elle [une paysanne] vit le passant [...] » (*Ibid.*, p. *Ibid.*)

« [...] demanda le passant. » (*Ibid.*, p. *Ibid.*)

« Le passant se redressa [...] » (*Ibid.*)

un témoin

« Un jour, devant un témoin dont il nous est impossible de douter, il [Louis-Philippe] rectifia de mémoire toute la lettre A de la liste alphabétique de l'assemblée constituante. » (*Ibid.*, p. 661.)

historien

« L'historien, en ce cas [le récit d'une bataille], a le droit de résumer. » (*Ibid.*, p. 252.)

« Nous devons même dire, pour être fidèle historien, que parmi les curiosités étalées sur la place, il y avait une ménagerie dans laquelle d'affreux paillasses, vêtus de loques et venus on ne sait d'où, montraient en 1823 aux paysans de Montfermeil un de ces effrayants vautours du Brésil que notre muséum royal ne possède que depuis 1845 [...] » (*Ibid.*, p. 298.)

un homme

« Louis-Philippe ayant été apprécié sévèrement par les uns, durement peut-être par les autres, il est tout simple qu'un homme, fantôme lui-même aujourd'hui, qui a connu ce roi, vienne déposer pour lui devant l'histoire ; cette déposition, quelle qu'elle soit, est évidemment et avant tout désintéressée ; une épitaphe écrite par un mort est sincère ; une ombre peut consoler une autre ombre ; le partage des mêmes ténèbres donne le droit de louange ; et il est peu à craindre qu'on dise de deux tombeaux dans l'exil : Celui-ci a flatté l'autre. » (*Ibid.*, p. 662.)

il, passim.

je, me

« je ne sais plus » 7 occurrences

« Comme on voit, il avait une manière étrange et à lui de juger les choses. Je soupçonne qu'il avait pris cela dans l'évangile. » (*Ibid.*, p. 14.)

« Maintenant je laisse parler une lettre que j'ai sous les yeux [...] » (*Ibid.*, p. 391.)

« Un des libraires pour lesquels il [Marius] travaillait, M. Magimel, je crois, lui avait offert de le prendre chez lui [...] » (*Ibid.*, p. 543.)

« Je dis donc : il [Marius] marcha sur le banc, comme je dirais : Annibal marcha sur Rome. » (*Ibid.*, p. 558.)
« Hélas ! qui sommes-nous nous-mêmes ? qui suis-je, moi qui vous parle ? qui êtes-vous, vous qui m'écoutez ? d'où venons-nous ? et est-il bien sûr que nous n'ayons rien fait avant d'être né ? » (*Ibid.*, p. 779.)
« Donc plus de jacqueries. J'en suis fâché pour les habiles. » (*Ibid.*, p. 789.)
« Je blâme, quant à moi, cette dernière justice-là, le glaive [l'assassinat de César par Brutus], mais l'antiquité l'admettait. » (*Ibid.*, p. 933.)
« Je me souviens d'un papillon blanc qui allait et venait dans la rue. L'été n'abdique pas. » (*Ibid.*, p. 929.)
« Vous êtes maîtres de perdre cette richesse et de me trouver ridicule par-dessus le marché. » (*Ibid.*, p. 992.)

narrateur

« Retournons en arrière, c'est un des droits du narrateur, et replaçons-nous en l'année 1815, et même un peu avant l'époque où commence l'action racontée dans la première partie de ce livre. » (*Ibid.*, p. 247.)
« Lorsqu'il y a trente quatre ans le narrateur de cette grave et sombre histoire introduisait au milieu d'un ouvrage écrit dans le même but que celui-ci un voleur parlant argot, il y eut ébahissement et clameur. » (*Ibid.*, p. 775.)

nous : passim.

observateur

« Un observateur, un rêveur, l'auteur de ce livre, qui était allé voir le volcan de près [l'insurrection de 1832] se trouva dans le passage [passage du Saumon] pris entre deux feux. » (*Ibid.*, p. 840.)
« Les deux plus mémorables barricades que l'observateur des maladies sociales puisse mentionner n'appartiennent point à la période où est placée l'action de ce livre. » (*Ibid.*, p. 915.)
« L'observateur social doit entrer dans ces ombres » (*Ibid.*, p. 996.)

on : passim

penseur

« Le penseur aujourd'hui a un grand devoir, ausculter la civilisation. » (*Ibid.*, p. 792.)

rêveur, songeur,

« [...] le songeur effaré voit l'éclair des sabres, l'étincelle des bayonnettes, le flamboiement des bombes, l'entrecroisement monstrueux des tonnerres [...]. » (*Ibid.*, p. 276.)
« De là, dans ces lieux peu attrayants, et marqués à jamais par le passant de l'épithète : *triste*, les promenades, en apparence sans but, du songeur. » (*Ibid.*, p. 460.)
« Ces groupes, chaudement éclairés de la pleine lumière de midi ou entrevus dans le crépuscule, occupent longtemps le songeur, et ces visions se mêlent à son rêve. » (*Ibid.*, p. 461.)
« Un observateur, un rêveur, l'auteur de ce livre, qui était allé voir le volcan de près [l'insurrection de 1832] se trouva dans le passage [passage du Saumon] pris entre deux feux. » (*Ibid.*, p. 840.)
« Pour l'œil du songeur, tous les meurtriers historiques sont là [dans l'égout] [...]. » (*Ibid.*, p. 995.)

rôdeur

« Celui qui écrit ces lignes a été longtemps rôdeur de barrières à Paris, et c'est pour lui une source de souvenirs profonds. » (*Ibid.*, p. 460.)

un être

« Un être qui eût plané sur Paris en ce moment avec l'aile de la chauve-souris ou de la chouette, eût eu sous les yeux un spectacle morne. » (*Ibid.*, p. 883.)

Le lecteur

« Les incidents qu'on va lire n'ont pas tous été connus à Montreuil-sur-Mer, mais le peu qui en a percé a laissé dans cette ville un tel souvenir, que ce serait une grave lacune dans ce livre si nous ne les racontions dans leurs moindres détails. Dans ces détails, le lecteur rencontrera deux ou trois circonstances invraisemblables que nous maintenons par respect pour la vérité. » (*Ibid.*, p. 169.)
« Le lecteur a sans doute deviné que M. Madeleine n'est autre que Jean Valjean. » (*Ibid.*, p. 174.)
« Nous n'avons que peu de choses à ajouter à ce que le lecteur connaît déjà de ce qui était arrivé à Jean Valjean depuis l'aventure de Petit-Gervais. » (*Ibid.*, p. 175.)
« Le lecteur français voulant être respecté, le plus beau mot peut-être qu'un français ait jamais dit ne peut lui être répété. » (*Ibid.*, p. 271.)

« Le rôdeur nocturne que nous venons de faire entrevoir au lecteur allait de ce côté. » (*Ibid.*, p. 282.)

« C'était là la terreur de ce pauvre être que le lecteur n'a peut-être pas oublié, de la petite Cosette. On se souvient que Cosette était utile aux Thénardier de deux manières, ils se faisaient payer par la mère et ils se faisaient servir par l'enfant. » (*Ibid.*, p. 297.)

« Qu'il nous soit donc permis de parler du passé au présent. Cela dit, nous prions le lecteur d'en tenir note, et nous continuons. » (*Ibid.*, p. 354.)

« Quoique ce couvent fût le plus muré de tous, nous allons essayer d'y pénétrer et d'y faire pénétrer le lecteur, et de dire, sans oublier la mesure, des choses que les raconteurs n'ont jamais vues et par conséquent jamais dites. » (*Ibid.*, p. 381.)

« Ce cloître bourru n'était pourtant pas si bien muré que la vie des passions du dehors, que le drame, que le roman même, n'y pénétrassent. Pour le prouver, nous nous bornerons à constater iciet à indiquer brièvement un fait réel et incontestable, qui d'ailleurs n'a en lui-même aucun rapport et ne tient par aucun fil à l'histoire que nous racontons. Nous mentionnons ce fait pour compléter dans l'esprit du lecteur la physionomie du couvent. » (*Ibid.*, p. 392.)

« Après en avoir esquissé la figure morale [du couvent], il n'est pas inutile d'en indiquer en quelques mots la configuration matérielle. Le lecteur en a déjà quelque idée. » (*Ibid.*, p. 397.)

« Puisque nous sommes en train de détails sur ce qu'était autrefois le couvent du Petit-Picpus et que nous avons osé ouvrir une fenêtre sur ce discret asile, que le lecteur nous permette encore une petite digression, étrangère au fond de ce livre, mais caractéristique et utile en ce qu'elle fait comprendre que le cloître lui-même a ses figures originales. » (*Ibid.*, p. 398.)

« Alors [...] il [Gavroche] arrivait où ? Précisément à ce double numéro 50-52 que le lecteur connaît, à la mesure Gorbeau. » (*Ibid.*, p. 471.)

« Au point de ce drame où nous sommes parvenus, il n'est pas inutile peut-être de diriger un rayon de clarté sur ces jeunes têtes avant que le lecteur les voie s'enfoncer dans l'ombre d'une aventure tragique. » (*Ibid.*, p. 514.)

« La seconde année, précisément au point de cette histoire où le lecteur est parvenu, il arriva que cette habitude du Luxembourg s'interrompit sans que Marius sût trop pourquoi lui-même [...]. » (*Ibid.*, p. 555.)

« Maintenant, pour se faire une idée de ce qui va suivre, que le lecteur se figure dans son esprit la nuit glacée, les solitudes de la Salpêtrière couvertes de neige, et blanches au clair de lune comme d'immenses linceuls, la clarté de veilleuse des réverbères rougissant çà et là ces boulevards tragiques [...]. » (*Ibid.*, p. 622.)

« Le tableau de maître, la peinture de David dont il avait proposé l'achat à M. Leblanc, n'était, le lecteur l'a deviné, autre chose que l'enseigne de sa gargote, peinte, on s'en souvient, par lui-même, seul débris qu'il eût conservé de son naufrage de Montfermeil. » (*Ibid.*, p. 631.)

« Cette Magnon, dont le lecteur a déjà vu le nom, avait avec les Thénardier des relations [...]. » (*Ibid.*, p. 687.)

« Dans tout ce qui a été raconté plus haut, le lecteur a sans doute encore moins tardé que Thénardier à reconnaître Jean Valjean. » (*Ibid.*, p. 696.)

« Qui était ce bonhomme ? Le lecteur l'a sans doute deviné. » (*Ibid.*, p. 730.)

« Les camarades de l'officier s'aperçurent qu'il y avait là [...] une assez jolie créature qui se trouvait presque toujours là au passage du beau lieutenant, lequel n'est point inconnu du lecteur et s'appelait Théodule Gillenormand. » (*Ibid.*, p. 731.)

« Le lecteur a compris qu'Éponine, ayant reconnu à travers la grille l'habitante de cette rue Plumet [...]. » (*Ibid.*, p. 793.)

« Dans les conditions du livre que nous écrivons, nous ne montrerons qu'un côté et qu'un épisode, et à coup sûr le moins connu, des journées des 5 et 6 juin 1832 ; mais nous ferons en sorte que le lecteur entrevoie, sous le sombre voile que nous allons soulever, la figure réelle de cette effrayante aventure publique. » (*Ibid.*, p. 833.)

« La peinture tragique que nous avons entreprise ne serait pas complète, le lecteur ne verrait pas dans leur relief exact et réel ces grandes minutes de gésine social et d'enfantement révolutionnaire où il y a de la convulsion mêlée à l'effort [...]. » (*Ibid.*, p. 877.)

« Là où le sujet n'est point perdu de vue, il n'y a point de digression ; qu'il nous soit donc permis d'arrêter un moment l'attention du lecteur sur les deux barricades absolument uniques dont nous venons de parler et qui ont caractérisé cette insurrection. » (*Ibid.*, p. 926.)

« On peut à la rigueur introduire le lecteur dans une chambre nuptiale, Non dans une chambre virgineale. » (*Ibid.*, p. 951.)

« Ces deux enfants étaient ceux-là même dont Gavroche avait été en peine, et que le lecteur se rappelle. » (*Ibid.*, p. 962.)

« Le livre que le lecteur a sous les yeux en ce moment, c'est, d'un bout à l'autre, dans son ensemble et dans ses détails, quelles que soient les intermittences, les exceptions ou les défaillances, la marche du mal au bien, de l'injuste au juste, du faux au vrai, de la nuit au jour [...]. » (*Ibid.*, p. 980.)

« Le lecteur reconnaîtrait peut-être ces deux hommes s'il les voyait de plus près. » (*Ibid.*, p. 1014.)

« Ce flambeau du nom des rues de Paris dont nous éclairons pour le lecteur la marche souterraine de Jean Valjean, Jean Valjean ne l'avait pas. » (p. 1018.)

« Le lecteur a deviné sans doute que le traqueur de Thénardier n'était autre que Javert. » (*Ibid.*, p. 1030.)
« Nous ne mènerons le lecteur ni à la mairie ni à l'église. On ne suit guère deux amoureux jusque là, et l'on a l'habitude de tourner le dos au drame dès qu'il met à sa boutonnière un bouquet de marié. » (*Ibid.*, p. 1074.)
« Ces deux journaux, le lecteur les connaît. » (p. 1139.)

suivi d'une expansion

« Le lecteur français voulant être respecté, le plus beau mot peut-être qu'un français ait jamais dit, ne peut lui être répété. Défense de déposer du sublime dans l'histoire. » (*Ibid.*, p. 271.)

pluriel

« Les lecteurs ont peut-être dès sa première apparition, conservé quelque souvenir de cette Thénardier [...]. » (*Ibid.*, p. 299.)
« Il est possible que là où l'auteur va conduire les lecteurs [...]. » (*Ibid.*, p. 353.)
« Les lecteurs vérifieront, s'ils veulent en prendre la peine. » (*Ibid.*, p. 353.)
« Ceux de nos lecteurs qui seraient tentés de voir dans cette interpellation de Gavroche au boulanger un mot russe ou polonais, ou l'un de ces cris sauvages que les Yoways et les Botocudos se lancent du bord du fleuve à l'autre à travers les solitudes, sont prévenus que c'est un mot qu'ils disent tous les jours (eux nos lecteurs) et qui tient lieu de cette phrase : qu'est-ce que cela ? » (*Ibid.*, p. 751.)

équivalents de lecteur

« [...] les esprits qui nous accompagnent et nous écoutent raconter, pour l'utilité de quelques-uns peut-être, l'histoire mélancolique de Jean Valjean. » (401.)

ceux qui : passim

on : passim

vous et deuxième personne du pluriel, passim

Le livre

« auteur de ce livre », voir *auteur*:

« Sans approfondir des sujets qui ne touchent qu'indirectement au sujet de ce livre, nous disons simplement [...]. » (*Ibid.*, p. 40.)
« Retournons en arrière, c'est un des droits du narrateur, et replaçons-nous en l'année 1815, et même un peu avant l'époque où commence l'action racontée dans la première partie de ce livre. » (*Ibid.*, p. 247.)
« Les incidents qu'on va lire n'ont pas tous été connus à Montreuil-sur Mer, mais le peu qui en a percé a laissé dans cette ville un tel souvenir, que ce serait une grave lacune dans ce livre si nous ne les racontions dans leurs moindres détails. » (*Ibid.*, p. 169.)
Voir *narrateur* (*Ibid.*, p. 247.)
« Revenons, c'est une nécessité de ce livre, sur ce fatal champ de bataille. » (*Ibid.*, p. 279.)
« On n'a encore aperçu dans ce livre les Thénardier que de profil [...]. » (*Ibid.*, p. 299.)
« Puisque nous sommes en train de détails sur ce qu'était autrefois le couvent du Petit-Picpus et que nous avons osé ouvrir une fenêtre sur ce discret asile, que le lecteur nous permette encore une petite digression, étrangère au fond de ce livre, mais caractéristique et utile en ce qu'elle fait comprendre que le cloître lui-même a ses figures originales. » (*Ibid.*, p. 398.)
« Ce livre est un drame dont le premier personnage est l'infini. L'homme est le second. » (*Ibid.*, p. 403.)
« Au moment où le drame que nous racontons va pénétrer dans l'épaisseur d'un des nuages tragiques qui couvrent les commencements du règne de Louis-Philippe, il ne fallait pas d'équivoque, et il était nécessaire que ce livre s'expliquât sur ce roi. » (*Ibid.*, p. 662.)
Voir *lecteur* (*Ibid.*, p. 833.)
Voir *observateur des maladies sociales* (*Ibid.*, p.925.)
Voir *lecteur* (*Ibid.*, p. 980.)
« Le sieur Boulatruelle est ce cantonnier de Montfermeil qu'on a déjà entrevu dans les parties ténébreuse de ce livre. » (*Ibid.*, p. 1049.)
« L'un, le plus ancien, un numéro du *Drapeau blanc* du 25 juillet 1823, dont on a pu voir le texte à la page 105 du tome deuxième de ce livre, établissait l'identité de M. Madeleine et de Jean Valjean. » (*Ibid.*, p.1139.)

Équivalents de livre

celui-ci

« [...] des livres de la nature de celui-ci, pourront ne pas être inutiles. » (*Ibid.*, p. 5.)

drame

« Au point de ce douloureux drame où nous sommes arrivés, il ne reste plus rien à Fantine de ce qu'elle a été autrefois. » (*Ibid.*, p. 149.)

« Il va sans dire que nous ne prétendons pas faire ici l'histoire de Waterloo ; une des scènes génératrices du drame que nous racontons se rattache à cette bataille, mais cette histoire n'est pas notre sujet ; cette histoire d'ailleurs est faite, et faite magistralement, à un point de vue par Napoléon, à l'autre point de vue par toute une pléiade d'historiens. » (*Ibid.*, p. 248.)

« Ce livre est un drame dont le premier personnage est l'infini. L'homme est le second. » (*Ibid.*, p. 403.)

« Au moment où le drame que nous racontons va pénétrer dans l'épaisseur d'un des nuages tragiques qui couvrent les commencements du règne de Louis-Philippe, il ne fallait pas d'équivoque, et il était nécessaire que ce livre s'expliquât sur ce roi. » (*Ibid.*, p. 662.)

« [...] c'est par cette insistance dans l'encouragement que nous voulons finir ces quelques pages, entracte austère d'un drame douloureux. » (*Ibid.*, p. 792.)

« Il y avait en ce moment-là même dans le jardin du Luxembourg, – car le regard du drame doit être présent partout, – deux enfants qui se tenaient par la main. » (*Ibid.*, p. 961.)

« C'est là une des phases fatales, à la fois acte et entracte de ce drame dont le pivot est un damné social, et dont le titre véritable est : *le Progrès*. » (*Ibid.*, p. 979.)

« Nous ne mènerons le lecteur ni à la mairie ni à l'église. On ne suit guère deux amoureux jusque là, et l'on a l'habitude de tourner le dos au drame dès qu'il met à sa boutonnière un bouquet de marié. » (*Ibid.*, p. 1074.)

ANNEXE III

Nous donnons quelques textes d'Auguste Blanqui pour illustrer à la fois sa proximité et sa différence avec l'auteur des *Misérables*.

Texte n° 1

Blanqui peu préoccupé de partage des terres, s'amuse à retourner contre ses adversaires leurs propres arguments de défense des communaux de l'Ancien Régime, et les félicite d'être collectivistes sans le savoir.

Les Partageux. Curieux article de *L'Ordre*, journal réactionnaire de Dijon :

Les socialistes promettent aux malheureux le bonheur le plus décevant en leur parlant du partage des terres. Nous en avons l'application sous nos yeux. Les anciens biens communaux ont été partagés dans un grand nombre de localités. Les pauvres habitants qui avaient droit de pâture, de parcours, ont reçu un lot de propriété exclusive. Qu'est-il arrivé ? C'est que par misère ou par imprévoyance, la plupart ont vendu leur portion et en ont dissipé le prix, de sorte qu'ils sont plus pauvres qu'autrefois, parce qu'ils n'ont plus les droits de pâture. Voilà ce qu'ils ont gagné à la théorie du partage des biens. C'est un fait notoire que nous livrons aux méditations égalitaires.

Ce pauvre journal prend les socialistes pour des partageux. Ils sont précisément tout le contraire. Ils prêchent l'association universelle comme l'unique remède aux maux actuels, la seule solution possible de tous les problèmes sociaux qui engendrent la misère, le désordre, la guerre civile. Le partage des terres à leurs yeux n'est pas même un palliatif et ne ferait que généraliser la pauvreté et la souffrance. Le partage des communaux leur a toujours paru un expédient désastreux qui devait entraîner l'aggravation du sort des pauvres par leur dépossession inévitable, et la perte de l'ancienne ressource commune. Ils ont prophétisé le fait malheureux que l'ignorant journal met à leur charge. Le plaisant de l'aventure, c'est que ce journal, en plaidant à son insu le thème de ses adversaires, devient ainsi un adepte de leur doctrine, s'enrôle sous le drapeau socialiste et déserte la cause de la *famille et de la propriété*. Quelle bêtise ! parler contre la propriété individuelle ! Comment sa plume n'a-t-elle pas rebondi d'horreur en écrivant cette parole : « Les pauvres sont devenus plus pauvres par la transformation d'une propriété commune en propriété individuelle. »¹

Texte n° 2

Dans le deuxième texte, Blanqui fait la critique du gouvernement provisoire et annonce l'échec de la Deuxième République.

Discours du 25 février 1848

La France n'est pas républicaine, la révolution qui vient de s'accomplir est une surprise heureuse, rien de plus. Si nous voulons aujourd'hui porter au pouvoir des noms compromis aux yeux de la bourgeoisie par des condamnations politiques, la province aura peur ; elle se souviendra de la Terreur et de la Convention et se rappellera peut-être le roi fugitif. La garde nationale elle-même n'a été qu'une complice involontaire ; elle est composée de boutiquiers peureux qui demain pourraient bien défaire ce qu'ils ont laissé faire aux cris de : Vive la République ! ... Abandonnez les hommes de l'Hôtel de Ville à leur impuissance : leur faiblesse est le signe certain de leur chute. Ils ont entre leurs mains un pouvoir éphémère ; nous nous avons le peuple et les clubs où nous l'organiserons révolutionnairement, comme jadis les jacobins l'organisèrent. Sachons attendre quelques jours encore, et la révolution nous appartiendra ! Si nous nous emparons du pouvoir par un audacieux coup de main, comme des voleurs au milieu des ténèbres de la nuit, qui nous répondra de la durée de notre puissance ? Au-dessous de nous n'y aurait-il pas des hommes énergiques et ambitieux qui brûleront de nous remplacer par de

1. Blanqui, *Textes choisis*, Éditions sociales, coll. « Classiques du peuple », 1971, p. 176.

semblables moyens ? Ce qu'il nous faut à nous, c'est le peuple immense, les faubourgs insurgés, un nouveaux 10 août. Nous aurons au mois le prestige de la force révolutionnaire.¹

Texte n° 3

Dans le troisième, de façon rétrospective en 1868, il critique la stratégie des insurgés de juin 1848. Hugo insiste au contraire sur le caractère impressionnant des deux barricades et sur l'organisation réfléchie de la barricade du Temple.

Instruction pour une prise d'armes

Une insurrection parisienne, d'après les vieux errements, n'a plus aujourd'hui aucune chance de succès.

En 1830, le seul élan populaire a pu suffire à jeter bas un pouvoir surpris et terrifié par une prise d'armes, événement inouï qui était à mille lieues de ses prévisions.

Cela était bon une fois. La leçon a profité au gouvernement resté monarchique et contre-révolutionnaire, bien que sorti d'une révolution. Il s'est mis à étudier la guerre des rues, et il y a repris bientôt la supériorité naturelle de l'art et de la discipline sur l'inexpérience et la confusion.

Cependant, dira-t-on, le peuple en 48 a vaincu par la méthode de 1830. Soit, mais point d'illusions : la victoire de février n'est qu'un raccroc. Si Louis-Philippe s'était sérieusement défendu, force serait restée aux uniformes.

À preuve les journées de Juin. C'est là qu'on a pu voir combien est funeste la tactique, ou plutôt l'absence de tactique, de l'insurrection. Jamais elle n'avait eu la partie aussi belle : dix chances contre une.

D'un côté le gouvernement en pleine anarchie, les troupes démoralisées : de l'autre, tous les travailleurs debout et presque certains du succès. Comment ont-ils succombé ? Par défaut d'organisation. Pour se rendre compte de leur défaite, il suffit d'analyser leur stratégie [...]

Dans les luttes civiles, les soldats, sauf de rares exceptions, ne marchent qu'avec répugnance, par contrainte et par eau de vie. Ils voudraient bien être ailleurs et regardent plus volontiers derrière que devant eux. Mais une main de fer les retient. Esclaves et victimes d'une discipline impitoyable, sans affection pour le pouvoir, ils n'obéissent qu'à la crainte et sont incapables de la moindre initiative. Un détachement coupé est un détachement perdu. Les chefs qui ne l'ignorent pas, s'inquiètent avant tout de maintenir les communications entre tous leurs corps. Cette nécessité annule une partie de leur effectif.

Dans les rangs populaires, rien de semblable. Là, on se bat pour une idée. Supérieurs à l'adversaire par le dévouement, ils le sont bien plus encore par l'intelligence. Ils l'emportent sur lui dans l'ordre moral et même physique, par la conviction, la vigueur, la fertilité des ressources, la vitalité du corps et de l'esprit. Ils ont la tête et le cœur. Nulle troupe au monde n'égale ces hommes d'élite.

Que leur manque-t-il donc pour vaincre ? Il leur manque l'unité et l'ensemble qui fécondent, en les faisant concourir au même but, toutes ces qualités que l'isolement frappe d'impuissance. Il leur manque l'organisation. Sans elle, aucune chance. L'organisation, c'est la victoire, l'éparpillement, c'est la mort.²

Texte n° 4

Contrairement à Blanqui qui se lamente sur le manque d'organisation de l'insurrection de juin 1848, Friedrich Engels en rapporte des récits dans la *Neue Rheinische Zeitung*, qui confirment ce qu'en écrit Hugo. Il présente ainsi les journées de juin :

L'histoire ne nous offre que deux moments ayant quelque ressemblance avec la lutte qui continue probablement encore en ce moment à Paris : la guerre des esclaves de Rome et l'insurrection lyonnaise de 1834. L'ancienne devise lyonnaise, elle aussi : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant », a de nouveau surgi, soudain, au bout de quatorze ans, inscrite sur les drapeaux³.

1. *Ibid.*, p. 109

2. *Ibid.*, p. 109

3. Karl Marx, *Les luttes de classes en France, 1848-1850*, suivi de *Les Journées de juin 1848*, par Friedrich Engels, Editions sociales, 1952, p. 117.

Engels relate aussi la participation de jeunes filles qui tirent sur la troupe, ce que Hugo déplace en 1832 avec une « femme [qui] tirait sur la garde municipale » de sa fenêtre¹.

Texte n° 5

Nous donnons pour information le récit d'un historien d'aujourd'hui sur les événements de juin 1848.

« Dès le 22 juin au matin, les quartiers populaires de Paris commencent à s'agiter. Cavaignac, qui a reçu de l'Assemblée la mission de maintenir l'ordre, laisse cependant se développer l'insurrection. Instruit par les expériences de juillet 1830 et de février 1848, il attend que la révolte mûrisse afin de pouvoir la combattre plus facilement. En effet, c'est seulement le 24 que Paris est mis en état de siège. En moins de deux jours, Cavaignac parvient à canaliser puis à écraser méthodiquement la rébellion. Malgré des combats acharnés, la mort de M^{gr} Affre, archevêque de Paris, et de celle de plusieurs généraux, il parvient à encercler le faubourg Saint-Antoine, qui tombe le 26 au soir. Les 20 000 émeutiers, privés de chefs, n'ont pu résister aux 50 000 soldats déterminés que peut aligner le général. Le bilan est très lourd : 2500 morts et près de 3000 blessés. La répression est féroce : 15 000 personnes sont arrêtées et environ 4400 sont déportées en Algérie. »²

1. *Les Misérables*, p. 956.

2. *De la monarchie à la république*, Vincent Adoumié, Hachette Supérieur, coll. Carré v Histoire, 2007, p. 65.

ANNEXE IV : Localisation, datation, chronologie

A. « Le Plan de 1727 »

Hugo donne comme références d'édition à l'intérieur du chapitre ainsi intitulé : « à Paris, chez Denis Thierry, rue Saint-Jacques, vis à vis la rue du Plâtre, et à Lyon chez Jean Girin, rue Mercière, à la Prudence ».

Ce plan, dont on a longtemps pensé qu'il n'existait pas, serait d'après Françoise Chenet celui de 1728i ; il aurait été établi par l'abbé Delagrive (Françoise Chenet, « Du Champ de l'Alouette au champ de l'Étoile : Toponymie et métaphore », communication au Groupe Hugo du 12 février 2005) , Il en existe un exemplaire consultable à la BNF Richelieu, sous la cote Ge A 1401, et une version numérisée de l'édition de 1740 sur *Gallica*.

B. La datation dans les titres des chapitres et des livres.

1^{ère} partie.

Livre II : *En l'année 1817*

chapitre 1 : « L'année 1817 ».

2^e partie.

Livre I : *Waterloo*

chapitre 3 : « Le 18 juin 1815 ».

chapitre 4 : « Quatre heures de l'après-midi ».

chapitre 17 : « Faut-il trouver bon Waterloo ? »

Livre V : *À chasse noire meute muette*

chapitre 3 : « Voir le plan de Paris de 1727 ».

Livre VI : *Le Petit-Picpus*

chapitre 2 : « L'obédience de Martin Vega ».

chapitre 9 : « Un siècle sous une guimpe ».

chapitre 10 : « Origine de l'Adoration perpétuelle ».

chapitre 11 : « Fin du Petit-Picpus ».

Livre VI : *Parenthèse*

chapitre 2 : « Le couvent, fait historique ».

3^e partie.

Livre I : *Paris étudié dans son atome*

chapitre 6 « Un peu d'histoire » (problème des enfants errants, rétrospection n° 1 : « À l'époque presque contemporaine où se passe l'action de ce livre [...] », rétrospection n° 2 : « Sous Louis XIV [...] »)

chapitre 8 : « Où on lira un mot charmant du dernier roi »

chapitre 9 : « La vieille âme de la Gaule ».

chapitre 12 : « l'avenir latent dans le peuple ».

Livre III : *Le grand-père et le petit-fils*

chapitre 1 : « Un ancien salon ».

chapitre 2 : « Un des spectres rouges de ce temps là ».

Livre IV : *Les Amis de l'ABC*

chapitre 1 : « Un groupe qui a failli devenir historique ».

Livre VIII : *Le mauvais pauvre*

chapitre 16 : « Où l'on retrouve la chanson sur un air anglais à la mode en 1832 ».

4^e partie.

Livre I : *Quelques pages d'histoire*

chapitre 3 : « Louis-Philippe ».

chapitre 5 : « Faits d'où l'histoire sort et que l'histoire ignore ».

Livre X : *Le 5 juin 1832*

chapitre 3 : « Un enterrement : occasion de renaître ».

chapitre 4 : « Les bouillonnements d'autrefois ».

Livre XI : *L'atome fraternise avec l'ouragan*

chapitre 1 : « Quelques éclaircissements sur les origines de la poésie de Gavroche. Influence d'un académicien sur cette poésie ».

Livre XII : *Corinthe*

chapitre 1 : « Histoire de Corinthe depuis sa fondation ».

Livre XIV : *Les grandeurs du désespoirs*

chapitre 1 : « Le drapeau – Premier acte ».

chapitre 2 : « Le drapeau – Deuxième acte ».

chapitre 6 « L'agonie de la mort après l'agonie de la vie ».

Livre XV : *La rue de l'Homme-Armé*

chapitre 2 : « Le gamin ennemi des lumières ».

5^e partie

Livre I ; *La guerre entre quatre murs*

chapitre 1 : « La Charybde du faubourg Saint-Antoine et la Scylla du faubourg du Temple ».

chapitre 9 : « Emploi de ce vieux talent de braconnier et de ce coup de fusil infaillible qui a influé sur la condamnation de 1796 ».

Livre II : *L'intestin du Léviathan*

chapitre 5 : « Progrès actuel ».

chapitre VI : « Progrès futurs ».

Livre VI : *La nuit blanche*

chapitre 1 : « Le 16 février 1833 ».

C. Le contrepoint de Waterloo.

I, I, 11, p. 41 :

« [...] en 1815, comme les suprêmes désastres étaient dans l'air, comme la France avait le frisson de leur approche sinistre, comme on pouvait vaguement distinguer Waterloo ouvert devant Napoléon, la douloureuse acclamation de l'armée et du peuple au condamné du destin n'avait rien de risible, et, toute réserve faite sur le despote, un cœur comme l'évêque de Digne n'eût peut-être pas dû méconnaître ce qu'avait d'Auguste et de touchant au bord de l'abîme, l'étroit embrassement d'une grande nation et d'un grand homme. »

I, III, 2, p. 97 :

« On sortait d'Ossian, l'élégance était scandinave et calédonienne, le genre anglais pur ne devait prévaloir que plus tard, et le premier des Arthurs, Wellington, venait à peine de gagner la bataille de Waterloo. »

I, IV, 1, p. 117 :

Description de l'enseigne de l'auberge de Montfermeil : « Au Sergent De Waterloo ».

II, I, 1 à 19 : *Waterloo*.

II, III, 2, p. 300 :

Thénardier raconte Waterloo à sa manière : « De là venait, pour son mur sa flamboyante enseigne, et pour son auberge, dans le pays, le nom de « cabaret du sergent de Waterloo ». Hugo commente : « Sa prouesse à Waterloo, on la connaît. »

III, II, 6, p. 478-479 :

Première allusion à Pontmercy « fait colonel à Waterloo ».

III, III, 2, p. 487-488 :

« À Waterloo, il était chef d'escadron de cuirassiers dans la brigade Dubois. »

« Après Waterloo, Pontmercy, tiré, on s'en souvient, du chemin creux d'Ohain, avait réussi à regagner l'armée, et s'était traîné d'ambulance en ambulance jusqu'au cantonnement de la Loire. » (488.)

III, III, 4, p. 497 :

Premier énoncé de la phrase testamentaire : « L'empereur m'a fait baron sur le champ de bataille de Waterloo. Puisque la restauration me conteste ce titre que j'ai payé de mon sang, mon fils le prendra et le portera. »

III, III, 5, p. 498

« Mon Dieu ! parce qu'un homme a été à Waterloo, ce n'est pas un monstre [...]. »

III, III, 7, p. 503 :

Marius cherche « l'ancien sergent de Waterloo, l'aubergiste Thénardier ».

III, III, 8, p. 508-509 :

Deuxième énoncé de la phrase testamentaire.

III, IV, 5, p. 532 :

Bossuet évoque Waterloo et Marius réagit en faisant le panégyrique de l'empereur.

III, IV, 8, p. 540 :

Marius a cherché Thénardier pendant trois ans, « cet intrépide sergent qui avait sauvé le colonel au milieu des boulets et des balles à Waterloo ». « Pendant trois années il s'y était acharné, dépensant à ces explorations le peu d'argent qu'il épargnait. » (540.)

III, VIII, 4, p. 586 :

Éponine parle de Waterloo à Marius.

III, VIII, 20, p. 627 :

Marius découvre que Thénardier qui a sauvé son père à Waterloo, croit-il, est un bandit.

***Ibid.*, p. 630 :**

Thénardier dit à Jean Valjean qu'il était à Waterloo et qu'il a sauvé la vie d'un général.

***Ibid.*, p. 631 :**

Marius contemple avec horreur le tableau qui représente la scène de Waterloo.

IV, X, 3 : p. 834 :

Lamarque « avait majestueusement gardé la tristesse de Waterloo ».

IV, XI, 3, p. 850 :

Un soldat dit à un perruquier avoir été blessé à Waterloo.

IV, XI, 6, p. 855 :

Hugo annonce au lecteur qu'il va employer le même procédé pour la barricade de 1832 que pour Waterloo.

V, V, 8, p. 1070 :

Marius, ignorant ce qui s'est passé à Waterloo, cherche toujours Thénardier bien qu'il le sache criminel.

V, IX, 4, p. 1136 :

À Waterloo, Thénardier a confondu Pontmercy et merci.

V, IX, 4, p. 1142 :

« Waterloo vous protège » dit Marius à Thénardier.

Commentaire

Waterloo et ses dix neuf chapitres (II, 1) sont le point culminant du traitement thématique éponyme, et une occasion de faire le point sur la vérité historique. On y trouve à la fois la réflexion sur le sens de l'événement et – au chapitre 19 – le récit véritable de la rencontre diégétique de Pontmercy avec Thénardier. L'anecdote a été anticipée par la description de l'enseigne de l'auberge de Montfermeil (I, IV, 1) et elle va être régulièrement narrée et commentée de façon inexacte par les personnages tout au long du roman. D'abord par Thénardier lui-même en relation, à nouveau, avec son enseigne (II, III, 2) ; puis, dans son testament, par Pontmercy qui croit avoir été extrait du tas de cadavres pour des raisons humanitaires (III, III, 4, répété en III, III, 8) ; par Marius ensuite qui a hérité de cette dette de reconnaissance (III, III, 7) ; par Éponine enfin qui répète ce que Thénardier a dit (III, VIII, 4). Le faux récit testamentaire est repris ensuite par Marius (III, VIII, 20), réitéré par Thénardier (*ibid.*), puis par Marius halluciné qui croit voir la véritable bataille se substituer au tableau (III, VIII, 20). L'illusion est confirmée par l'auteur car « Thénardier était un bandit pour tout le monde, excepté pour Marius » (V, V, 8, p. 1070). On sait ensuite (V, IX, 4) que Thénardier ignorait qui il avait sauvé, et Marius, à moitié désabusé, lui donne de l'argent et le laisse partir au bénéfice du doute (*ibid.*). L'anecdote constitue un quiproquo dont l'auteur est à la fois le destinataire et le bénéficiaire. Elle prouve la difficulté à connaître la vérité des faits (« Et Marius, ignorant la véritable scène du champ de bataille de Waterloo, ne savait pas cette particularité, que son père était vis-à-vis de Thénardier dans cette situation étrange de lui devoir la vie sans lui devoir de reconnaissance »). En généralisant le cas particulier, tout en dénonçant le menteur (« Sa prouesse à Waterloo, on la connaît », II, III, 2), Hugo dénonce aussi un envers honteux de la guerre, le pillage toléré par certains officiers parmi les plus célèbres (II, I, 19), le côté sombre et non épique de la bataille.

Sur la ligne contrapontique qu'est la réflexion politique à propos de Waterloo, la chute de Napoléon a été anticipée (I, I, 11), et la futilité de la mode des prénoms, dénoncée (I, III, 2). L'approfondissement se fait dans les dix-huit chapitres du livre 1. Par la suite, l'histoire et la promotion du colonel Pontmercy seront un exemple particulier du destin des officiers présents à Waterloo, sous la Restauration, (III, II, 6 ; III, III, 2 ; III, III, 4 ; III, III, 8) ; ils sont plaints par la voix de M Mabeuf, mais cela confirme l'ostracisme (III, III, 5). Sont cités encore, comme exemples de patriotisme, un ancien combattant blessé à Waterloo (IV, XI, 3), et Lamarque qui fait le lien entre l'Empire et la république future (III, IV, 5). Lien qui est refusé, en revanche, par Enjolras (III, IV, 5). Enfin, Hugo fait de la reconstitution de la bataille le procédé type pour rendre compte d'une insurrection, ouvrant ainsi le champ aux chercheurs de l'avenir.

D. Chronologie diégétique.

Elle a été faite par Yves Gohin¹, très minutieusement, et son tableau montre bien la non concordance entre les événements et leur atomisation dans les parties, les livres et les chapitres. La chronologie qui suit est très simplifiée ; elle permet simplement de rappeler l'essentiel de ce que disent les chapitres sur les événements privés et historiques mêlés.

1^{ère} partie

Livre 1

Chapitre 1 : « En 1815 », après Waterloo, portrait de Monseigneur Myriel à Digne [avec retour en arrière sur la période avant la Révolution, sur l'Empire et la nomination de Myriel comme évêque en 1806 par Napoléon, rencontré au moment du couronnement (1^{er} 2 décembre 1804)].

1. Yves Gohin, *Lire Les Misérables*, « Une histoire qui date », textes réunis et présentés par Anne Ubersfeld et Guy Rosa, Corti, 1985, p. 29 *sqq.*, en ligne sur le site du Groupe Hugo.

Livre II

Chapitre 1 : « Dans les premiers jours du mois d'octobre 1815 », arrivée de Jean Valjean à Digne et rencontre avec Monseigneur Myriel [après les Cent jours et Waterloo].

Livre III

Chapitre 1 : « En cette année 1817 », dernière rencontre au printemps de Fantine avec Tholomyès [la Chambre Introuvable ayant été dissoute en septembre 1816, le parti constitutionnel en faveur de la Charte a triomphé aux élections ; c'est la période libérale de la Restauration].

Livre IV

Chapitre 1 : « ... un soir de printemps 1818 », Fantine confie Cosette aux Thénardier.

Livre V

Chapitre 1 : « C'était, on se le rappelle, en 1818. », Fantine arrive à Montreuil-sur-Mer.

Chapitre 2 : « En 1820, cinq ans après être arrivé à Montreuil-sur-Mer », Jean Valjean est nommé maire. [après l'assassinat du duc de Berry cette même année, Decazes a été renvoyé et la droite est revenue au pouvoir; elle y restera pratiquement jusqu'en 1830].

Chapitre 4 : « Au commencement de 1821 », mort de Monseigneur Myriel.

Livre VII

Chapitre 8 : « Sans qu'il s'en doutât, le maire de Montreuil-sur-Mer avait une sorte de célébrité. Depuis sept ans que sa réputation de vertu ... » ce début de phrase indique que le procès Champmathieu se situe en 1823.

2^e partie.

Livre I

Chapitre 19 : « Le 18 juin 1815, c'était la pleine lune », rencontre de Thénardier avec Pontmercy sur le champ de bataille de Waterloo.

Livre II

Chapitre 1

Un journal, le *Drapeau blanc*, « daté du 25 juillet 1823 » rend compte du procès de Jean Valjean à Arras [mais en I, VII, V était évoquée « une aube d'hiver » pendant son voyage vers cette ville]. Il est à nouveau au bagne de Toulon [ce sont les débuts du ministère Villèle et d'une période de répression contre les idées libérales qui va se poursuivre jusqu'en 1828, chute de Villèle] : « Moins de quatre ans après l'arrêt de la cour d'assises [...] les frais de perception de l'impôt étaient doublés dans l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer, et Monsieur de Villèle en faisait l'observation à la tribune au mois de février 1827. »

Chapitre 2 : « vers la même époque » [1823], Boulatruelle cherche quelque chose dans la forêt de Montfermeil.

Chapitre 3 : « Vers la fin octobre de cette même année 1823 », le vaisseau l'Orion arrive à Toulon et Jean Valjean est censé se noyer en portant secours à un matelot le « 17 novembre 1823 ».

Livre III

Chapitre 6 : Le soir de Noël 1823, Jean Valjean arrive à Montfermeil et rencontre Cosette.

Chapitre 8 : Il arrive à l'auberge des Thénardier.

Chapitre 9 : Il emmène Cosette le lendemain.

Livre IV

Plusieurs semaines passent dans la mesure Gorbeau.

Livre V

Chapitre 5 : Jean Valjean arrive sans le savoir au couvent du Petit-Picpus en 1824.

Livre VI

Chapitre 2 : « Ce couvent qui en 1824 existait depuis de longues années déjà [...] » [Hugo signalera (en II, VI, 11) que le petit couvent a disparu en 1840 et, qu'en 1847, il n'y avait plus que vingt-huit religieuses].

Livre VIII

Chapitre 9 : « Plusieurs années s'écoulèrent. ».

3^e partie.

Livre III

Chapitre 3, « Rien dans l'histoire n'a ressemblé à ce quart d'heure qui commence à 1814 et qui se termine vers 1820, à l'avènement de M. de Villèle, l'homme pratique de la droite » (p. 493). [À l'occasion de l'apparition des personnages de M. Gillenormand et de Marius, la narration reprend le fil des débuts de la Restauration. Concernant les dates, Hugo se trompe, Villèle accède au gouvernement à la fin de 1821, succédant au duc de Richelieu].

Chapitre 4 et suivants : « En 1827 », mort du colonel Pontmercy ; Marius change d'opinion politique.

Livre IV

Chapitre 1 : « À cette époque », apparition du groupe de l'ABC. [L'opposition à Charles X se fait de plus en plus grande, à gauche comme à droite ; Chateaubriand est passé dans l'opposition en 1824, et en 1827, Guizot a créé avec d'autres journalistes la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, pour vérifier l'honnêteté des élections à venir et éclairer les citoyens].

Chapitre 5 : « Toutes les passions autres que celles du cœur, se dissipent dans la rêverie. Les fièvres politiques de Marius s'y étaient évanouies. La révolution de 1830, en le satisfaisant, et en le calmant, y avaient aidé. »

4^e partie.

Livre I

Chapitre 1 : « 1831 et 1832, les deux années qui se rattachent immédiatement à la révolution de juillet sont un des moments les plus particuliers et les plus frappants de l'histoire. »

Chapitre 2 : « La révolution de 1830 s'était vite arrêtée. »

Chapitre 4 : « Au moment où le drame que nous racontons va pénétrer dans l'épaisseur d'un des nuages tragiques qui couvrent les commencements du règne de Louis Philippe [...]. » « Vingt mois à peine s'étaient écoulés depuis la révolution de juillet. »

Chapitre 5 : « Vers la fin d'avril, tout s'était aggravé. » « La société des Amis de l'A B C, affiliée aux mutuellistes d'Angers et à la Cougourde d'Aix, se réunissait, on l'a vu au café Musain. »

Chapitre 6 : « A peu près vers cette époque, Enjolras, en vue de l'événement possible, fit une sorte de recensement mystérieux. »

Livre III

Chapitre 2 : « Car Monsieur Fauchelevent, rentier, était de la garde nationale ; il n'avait pu échapper aux mailles étroites du recensement de 1831. »

Livre VIII

Chapitre 4 : « Le lendemain, c'était le 3 juin, le 3 juin 1832, date qu'il faut indiquer à cause des événements graves qui étaient à cette époque suspendus sur l'horizon de Paris [...]. »

Chapitre 7 : « Le père Gillenormand avait à cette époque ses quatrevingt-onze ans bien sonnés. »

Livre IX

Chapitre 1 : « Ce même jour, vers quatre heures de l'après-midi », Jean Valjean décide d'emmener Cosette en Angleterre.

Livre X

Chapitre 3 : « Au printemps de 1832, quoique depuis trois mois le choléra ... », « En juin 1832, l'étincelle fut la mort du général Lamarque », « La veille et le matin du 5 juin, jour fixé pour l'enterrement [...]. »

Chapitre 5 : « Depuis deux ans, nous l'avons dit, Paris avait vu plus d'une insurrection. »

Livre XII

Chapitre 2 : Décision de faire une barricade rue de la Chanvrerie.

Livre XIV

Chapitre 1 : « Dix heures avaient sonné à Saint-Merry », quand Gavroche arrive à la barricade le 5 juin 1832.

Chapitre 2 : Mort de M. Mabeuf.

Chapitre 3 : Mort de Bahorel

Chapitre 5 : Mort de Jean Prouvaire exécuté par la garde nationale. Marius arrive à la barricade.

Chapitre 6 : Mort d'Éponine.

5^e partie.

Livre I

Chapitre 1 : « Les deux plus mémorables barricades que l'observateur des maladies sociales puisse mentionner n'appartiennent point à la période où est placée l'action de ce livre. Ces deux barricades, symboles toutes les deux, sous deux aspects différents, d'une situation redoutable, sortirent de terre lors de la fatale insurrection de juin 1848, la plus grande guerre des rues qu'ait vue l'histoire » [Reflet agrandi de juin 1832 ?].

Chapitre 2 : « Seize ans comptent dans la souterraine éducation de l'émeute, et juin 1848 en savait plus long que juin 1832. Aussi la barricade de la rue de la Chanvrerie n'était-elle qu'une ébauche et qu'un embryon comparée aux deux barricades colosses que nous venons d'esquisser ; mais pour l'époque, elle était redoutable. » Autre allusion à la parenté des deux insurrections, « Vivent les peuples ! », les mots écrits sur un mur par Feuilly en 1832, « se lisaient encore sur cette muraille en 1848 ».

Chapitre 7 : Nouvelle allusion à l'insurrection de 1848 : « Dans la funeste guerre de 1848, un insurgé qui avait un tir redoutable et qui se battait du haut d'une terrasse sur un toit, s'y était fait apporter un fauteuil Voltaire ; un coup de mitraille vint l'y trouver. »

Chapitre 12 : « Elle [la garde nationale] fut particulièrement acharnée et intrépide aux journées de juin 1832. » « Le 6 juin 1832, une compagnie de gardes nationaux de la banlieue commandée par le capitaine Fannicot [...] »

Chapitre 15 : Mort de Gavroche le 6 juin au matin.

Chapitre 22 : Mort des membres de l'ABC, sauf Enjolras et Grantaire.

Chapitre 23 : Mort d'Enjolras et de Grantaire le soir.

Livre III

Chapitre 2 : « Dans la journée du 6 juin, une battue des égouts avait été ordonnée », Jean Valjean est dans l'égout.

Chapitre 3 : « C'était précisément quelque chose de pareil qui se passait dans l'après-midi du 6 juin au bord de la Seine », un agent file un voleur.

Livre V

Chapitre 1 : « Quelque temps après les événements que nous venons de raconter », Jean Valjean va rechercher son trésor à Montfermeil.

Chapitre 2 : « Enfin, le sept septembre [...] le médecin déclara qu'il répondait de lui [Marius]. »

Chapitre 6 : « On prépara tout pour le mariage. Le médecin consulté déclara qu'il pourrait avoir lieu en février. On était en décembre. »

Livre VI

Chapitre 1 : « Le 16 février 1833 », mariage de Cosette et Marius.

Livre VII

Chapitre 1 : « Les lendemains de noce sont solitaires [...] le matin du 17 février... »

Livre VIII

Chapitre 1 : « Le lendemain ... »

Chapitre 2 : « Le jour suivant... ».

Chapitre 3 : « Une après-midi, – c'était une des premières journées d'avril... »

Chapitre 4 : « Pendant les derniers mois du printemps et les premiers mois de l'été de 1833 », Jean Valjean erre tous les jours dans les rues cherchant à apercevoir Cosette.

Il n'y a plus de date à partir de là.

ANNEXE V : *La guerre des drapeaux*

Le drapeau ne laisse indifférents ni les peuples ni les hommes politiques au XIX^e siècle. Trois drapeaux se disputent d'être le vrai emblème du peuple et de la France, quatre si l'on maintient la valeur symbolique et politique du drapeau blanc après 1830. En septembre 1873, le projet d'une nouvelle restauration échouera en effet par le refus du comte de Chambord de renoncer au drapeau blanc. « On me demande aujourd'hui le sacrifice de renoncer à mon honneur¹ », répondra-t-il aux négociateurs.

Document n° 1.

La survivance du parti légitimiste dans l'univers politique de l'après 1830

Citoyens, deux principes se partagent la France, le principe de la légitimité et celui de la souveraineté du peuple. Le premier, c'est la vieille organisation du passé, ce sont les cadres dans lesquels la société a vécu quatre cents ans et que les uns veulent conserver par l'instinct de leur propre salut, les autres parce qu'ils craignent que les cadres ne puissent être promptement remplacés et que l'anarchie ne suive leur dissolution. Le principe de la souveraineté du peuple rallie tous les hommes d'avenir, les masses qui, fatiguées d'être exploitées, cherchent à briser ces cadres dans lesquels elles se sentent étouffer. Il n'y a pas de troisième drapeau, de terme moyen. Le juste milieu est une niaiserie, un gouvernement bâtard qui veut se donner des airs de légitimité dont on ne fait que rire. Ainsi, les royalistes, qui comprennent parfaitement cette situation, profitent des ménagements et des complaisances du pouvoir qui cherche à les amener à lui, pour travailler plus activement à sa perte. Leurs nombreux journaux démontrent chaque jour qu'il n'y a d'ordre possible qu'avec la légitimité, que le juste milieu est impuissant à constituer le pays, que, hors de la légitimité, il n'y a que la révolution et qu'une fois sorti du premier principe il faut nécessairement tomber dans le second. Qu'arrivera-t-il de là ? Les hautes classes n'attendent que le moment de relever le drapeau blanc. Dans la classe moyenne, la grande majorité composée de ces hommes qui n'ont de patrie que leur comptoir ou leur caisse, qui se feraient de grand coeur Russes, Prussiens, Anglais pour gagner deux liards sur une pièce de toile ou un quart pour cent de bénéfice de plus sur un escompte, se rangera infailliblement sous le drapeau blanc ; le seul nom de guerre et de souveraineté du peuple les fait frémir. La minorité de cette classe, formée des professions intellectuelles et du petit nombre de bourgeois qui aiment le drapeau tricolore, le symbole de l'indépendance et de la liberté de la France, prendra parti pour la souveraineté du peuple.¹

Document n° 2.

Pour le drapeau rouge (26 février 1848).

Nous ne sommes plus en 93 ! Nous sommes en 1848 ! Le drapeau tricolore n'est pas le drapeau de la République ; il est celui de Louis-Philippe et de la monarchie.

C'est le drapeau tricolore qui présidait aux massacres de la rue Transnonain, du faubourg de Vaise, de Saint-Étienne. Il s'est baigné vingt fois dans le sang des ouvriers.

Le peuple a arboré les couleurs rouges sur les barricades de 48 comme il les avaient arborées sur celles de juin 1832, d'avril 1834, de mai 1839. Elles ont reçu la double consécration de la défaite et de la victoire. Ce sont désormais les siennes.

Hier encore, elles flottaient glorieusement au front de nos édifices.

Aujourd'hui la réaction les renverse ignominieusement dans la boue et ose les flétrir de ses calomnies.

On dit que c'est un drapeau de sang. Il n'est rouge que du sang des martyrs qui l'a fait l'étendard de la République.

Sa chute est un outrage au peuple, une profanation de ses morts. Le drapeau de la garde municipale ombragera leurs tombes.

1. Blanqui, *Textes choisis*, « Rapport sur la situation intérieure et extérieure de la France depuis la Révolution de Juillet », Éditions sociales, 1971, p. 94-95.

Déjà la réaction se déchaîne. On la reconnaît à ses violences. Les hommes de la faction royaliste parcourent les rues, l'insulte et la menace à la bouche, arrachant les couleurs rouges de la boutonnière des citoyens.

Ouvriers ! c'est votre drapeau qui tombe. Écoutez bien ! La république ne tardera pas à le suivre.¹

Document n° 3

Lamartine et le drapeau tricolore

Je vous ai parlé en citoyen tout à l'heure, eh bien ! écoutez en moi votre ministre des Affaires étrangères. Si vous m'enlevez le drapeau tricolore, sachez-le bien, vous m'enlèverez la moitié de la force extérieure de la France. ! car l'Europe ne connaît que le drapeau de ses défaites et de nos victoires dans le drapeau de la République et de l'Empire. En voyant le drapeau rouge elle ne croira voir que le drapeau d'un parti ! C'est le drapeau de la France, c'est le drapeau de nos armées victorieuses, c'est le drapeau de nos triomphes qu'il faut relever devant l'Europe. La France et le drapeau tricolore c'est une même pensée, un même prestige, une même terreur, au besoin pour nos ennemis !

Songez combien de sang il faudrait pour faire la renommée d'un autre drapeau !

Citoyens, pour ma part, le drapeau rouge, je ne l'adopterai jamais, et je vais vous dire pourquoi je m'oppose de toute la force de mon patriotisme. C'est que le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec vos libertés et vos gloires, et que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang du peuple.²

Document n° 4

Louise Michel et le drapeau noir en 1883

Le drapeau noir *des canuts révoltés* fait une apparition « remarquée » dans la manifestation des sans-travail aux Invalides à Paris, le 9 mars 1883, lors d'un meeting organisé par le syndicat des menuisiers. Louise Michel y arbore, pour la première fois, un drapeau improvisé, à partir d'un vieux jupon noir fixé sur un manche à balai. Voici la défense du drapeau noir qu'elle fit lors de son procès le 22 juin 1883. 1. Hugo dans *Les Misérables* et Louise Michel confirment ces improvisations en tirant le drapeau noir d'un habit et d'un jupon.

Il y a quelque chose de plus important, dans ce procès, que l'enlèvement de quelques morceaux de pain. Il s'agit d'une idée qu'on poursuit, il s'agit des théories anarchistes qu'on veut à tout prix condamner. On insiste sur la fameuse brochure : « À l'armée ! » à laquelle le ministère public semble s'être appliqué à faire une publicité à laquelle on ne s'attendait guère. On a agi autrement durement envers nous en 1871. J'ai vu les généraux fusillés ; j'ai vu M. de Gallifet faire tuer, sans jugement, deux négociants de Montmartre qui n'avaient jamais été partisans de la Commune ; j'ai vu massacrer des prisonniers, parce qu'ils osaient se plaindre. On a tué les femmes et les enfants ; on a traqué les fédérés comme des bêtes fauves ; j'ai vu des coins de rue remplis de cadavres. Ne vous étonnez pas si vos poursuites nous émeuvent peu.

Ah, certes, monsieur l'avocat général, vous trouvez étrange qu'une femme ose prendre la défense du drapeau noir. Pourquoi avons-nous abrité la manifestation sous le drapeau noir ? Parce que ce drapeau est le drapeau des grèves et qu'il indique que l'ouvrier n'a pas de pain. Si notre manifestation n'avait pas dû être pacifique, nous aurions pris le drapeau rouge ; il est maintenant cloué au Père-Lachaise, au-dessus de la tombe de nos morts. Quand nous l'arborerons, nous saurons nous défendre. Nous n'avons pas fait appel à l'Internationale morte parce qu'on n'a pu en réunir les tronçons et parce que l'Internationale est un pouvoir occulte et qu'il est temps que le peuple se montre au grand jour.

On parlait tout à l'heure de soldats tirant sur les chefs : Eh bien ! à Sedan, si les soldats avaient tiré sur les chefs, pensez-vous que c'eût été un crime ? L'honneur au moins eût été sauf. Tandis qu'on a observé cette vieille discipline militaire, et on a laissé passer M. Bonaparte, qui allait livrer la France à l'étranger. Mais je ne poursuis pas Bonaparte ou les Orléans ; je ne poursuis que l'idée. J'aime mieux voir Gautier, Kropotkine et Bernard dans les prisons qu'au ministère. Là ils servent l'idée socialiste, tandis que dans les grandeurs on est pris par le vertige

1. Blanqui, *op. cit.*, p. 110

2. Alphonse de Lamartine, *Trois mois au pouvoir*, Paris, Michel Lévy, 1848.

et on oublie tout. Quant à moi, ce qui me console, c'est que je vois au-dessus de vous, au-dessus des tribunaux se lever l'aurore de la liberté et de l'égalité humaine.

Nous sommes aujourd'hui en pleine misère et nous sommes en République. Mais ce n'est pas là la République. La République que nous voulons, c'est celle où tout le monde travaille, mais aussi où tout le monde peut consommer ce qui est nécessaire à ses besoins [...]. On nous parle de liberté : il y a la liberté de la tribune avec cinq ans de bagne au bout. Pour la liberté de réunion c'est la même chose. En Angleterre le meeting aurait eu lieu ; en France, on n'a même pas fait les sommations de la loi pour faire retirer la foule qui serait partie sans résistance. Le peuple meurt de faim, et il n'a pas même le droit de dire qu'il meurt de faim. Eh bien, moi, j'ai pris le drapeau noir et j'ai été dire que le peuple était sans travail et sans pain. Voilà mon crime ; vous le jugerez comme vous voudrez.

Vous dites que nous voulons faire une révolution. Mais ce sont les choses qui font les révolutions : c'est le désastre de Sedan qui a fait tomber l'empire, et quelque crime de notre gouvernement amènera aussi une révolution. Cela est certain. Et peut-être vous-mêmes, à votre tour, vous serez du côté des indignés si votre intérêt est d'y être. Songez-y bien.

S'il y a tant d'anarchistes c'est qu'il y a beaucoup de gens dégoûtés de la triste comédie que depuis tant d'années nous donnent les gouvernements. Je suis ambitieuse pour l'humanité, moi, je voudrais que tout le monde fût assez artiste, assez poète pour que la vanité humaine disparût. Pour moi, je n'ai plus d'illusion. Et tenez, quand M. l'avocat général parle de ma vanité. Et bien ! j'ai trop d'orgueil même pour être un chef : il faut qu'un chef à des moments donnés, s'abaisse devant ses soldats, et puis, tout chef devient un despote.

Je ne veux pas discuter l'accusation de pillage que l'on me reproche, cela est trop ridicule. Mais, si vous voulez me punir, je commets tous les jours des délits de presse, de parole, etc. Eh bien ! Poursuivez-moi pour ces délits.

En somme, le peuple n'a ni pain ni travail, et nous n'aurons en perspective que la guerre. Et nous, nous voulons la vie en paix de l'humanité par l'union des peuples. Voilà les crimes que nous avons commis. Chacun cherche sa route ; nous cherchons la nôtre et nous pensons que le jour où le règne de la liberté et de l'égalité sera arrivé, le genre humain sera heureux.¹

Document n° 5

Maurice Agulhon et les hasards de l'histoire

L'historien narre cette anecdote : « Un collègue archéologue , spécialiste d'Antiquité romaine, mais explorant l'ensemble des siècles quand il s'agit de sa petite patrie languedocienne, me demanda un jour : “ De quand date le drapeau rouge ? Réponse. – De 1789 comme signe de proclamation de la loi martiale, puis de 1832 comme emblème révolutionnaire. Question. – Comment se fait-il alors qu'à Gignac en 1787 des compagnons tailleurs de pierre en révolte (nous dirions en grève) aient arboré un drapeau rouge en se battant contre la maréchaussée ? ” Après relecture de la relation authentique de cette bagarre adressée à l'Intendant ; il en ressort que le meneur des ouvriers révoltés, ayant besoin sur le terrain, d'un signe de ralliement bien visible pour servir de repère à ses camarades, avait à cette fin pris sa ceinture, la longue et large ceinture de drap à plusieurs tours (la *taille*, en occitan), pièce d'étoffe qui est en effet assez usuellement teinte en rouge. Familier, populaire, pratique, mais improvisé, ce premier drapeau rouge anticipait inconsciemment d'un demi siècle sur celui des bords de la Seine¹. L'insertion réelle du rouge en révolution précédait sa consécration populaire consciente et organisée.²

1. Texte de la Défense de Louise Michel, prononcée le 22 juin 1883, devant la Cour d'Assise de la Seine, *Écrits sur l'Anarchisme* - Ed Seghers, 1964.

2. Maurice Agulhon *Histoire vagabonde III*, Gallimard, 1995, p. 185-186.

ANNEXE VI : *Le métalangage*

Nous avons sélectionné trois textes de Hobbes qui rejoignent les trois grands axes de la problématique du langage chez Hugo : la valeur essentielle de la mémoire intellectuelle qui distingue l'homme des animaux, la distance qui sépare l'universel de l'univers extra linguistique, enfin l'équivoque sémantique des noms. Le texte de l'abbé Grégoire précise la liaison entre le langage et la conscience politique. Il dénonce aussi l'intérêt qu'avait l'Ancien Régime à maintenir les dialectes et surtout les patois qui étaient, dans la communication, l'équivalent des péages séparant les villes et les provinces. Le texte de Lamartine témoigne de la violence des réactions concernant les registres de langue qu'emploie l'auteur des *Misérables*,

Texte n° 1

Le langage comme privilège de l'homme.

Les réflexions de Hobbes sur le langage se recourent avec celles de Victor Hugo sur bien des points. L'importance du langage analytique fait la différence entre l'homme et l'animal ; celui-ci relève, écrit Hugo d'une espèce de « somnambulisme pensif¹ ».

C'est par le secours des noms que nous sommes capables de science, tandis que les bêtes, à leur défaut, n'en sont point susceptibles. L'homme, lui-même, sans ce secours, ne peut devenir savant ; car de même qu'une bête ne s'aperçoit pas qu'il lui manque un ou deux de ses petits quand elle en a beaucoup, faute d'avoir les noms d'ordre – un, deux, trois, etc. – que nous appelons *nombres*, de même un homme ne pourrait savoir combien de pièces d'argent ou d'autres choses il a devant lui sans répéter de bouche ou mentalement les mots des nombres.²

Texte n° 2

Il n'y a rien d'universel que les noms.

Le jugement sur les universaux relève, chez Hobbes, d'une vision matérialiste de l'universel, : il est pluriel et indéfini. Hugo plus proche du conceptualisme d'Abélard, pense que la part universelle du Verbe appartient à Dieu : « Ce grand besoin de l'homme, le fini, qui admet l'embrassement, ils [les « magnifiques égoïstes de l'infini] l'ignorent. [...]. L'indéfini qui naît de la combinaison humaine et divine de l'infini et du fini, leur échappe³. »

L'universalité d'un même nom donnée à plusieurs choses est cause que les hommes ont cru que ces choses étaient universelles elles-mêmes, et ont soutenu sérieusement qu'outre *Pierre, Jean* et le reste des hommes existants qui ont été ou qui seront dans le monde, il devait encore y avoir quelque autre que nous appelons *l'homme en général* ; ils se sont trompés en prenant la dénomination générale ou universelle pour la chose qu'elle signifie. En effet, lorsque quelqu'un demande à un Peintre de lui faire la peinture d'un homme ou de l'homme en général, il ne lui demande que de choisir tel homme dont il voudra tracer la figure, et celui-ci sera forcé de choisir un des hommes qui ont été, qui sont ou qui seront dont aucun n'est l'homme en général. Mais lorsque quelqu'un demande à ce peintre de lui peindre le Roi ou tout autre personne particulière, il borne le Peintre à représenter uniquement la personne dont il a fait choix. Il est donc évident qu'il n'y a rien d'universel que le noms, qui pour cette raison sont appelés indéfinis, parce que nous ne les limitons point nous-même et que nous laissons à celui qui nous entend le soin de les appliquer, au lieu qu'un nom particulier est restreint à une seule chose parmi le grand nombre de celles qu'il signifie, comme il arrive lorsque nous disons *cet homme* en le montrant ou en le désignant sous le nom qui lui est propre.⁴

1. *Les Misérables*, p. 48. Il précise aussi : « Seulement, comme les animaux ne sont que des ombres, Dieu ne les a point faits éducatibles dans le sens complet du mot ; à quoi bon ? » (*Ibid.*, p. 136.)

2. *De la nature humaine*, trad. du baron d'Holbach, Librairie philosophique J. Vrin, 1999, p. 54.

3. *Les Misérables*, p. 963. Le conceptualisme d'Abélard, est basé sur l'intuition et se trouve à mi-chemin entre le nominalisme et l'idéalisme.

4. Hobbes, *De la nature humaine*, éd. cit., p. 55.

Texte n° 3

L'équivoque des noms.

Cet écrit aurait pu être rapporté à un linguiste de notre époque et il illustre la problématique de la signification, problématique que l'auteur des *Misérables* instrumentalise avec jubilation.

Les appellations ou dénominations qui sont universelles et communes à beaucoup de choses ne se donnent pas toujours à toutes les choses particulières comme on devrait le faire, à raison de conceptions ou de considérations semblables en tout : voilà pourquoi plusieurs de ces appellations n'ont point une signification constante, mais offrent à notre esprit d'autres pensées que celles qu'elles sont destinées à nous représenter, alors on les nomme *équivoques*. Par exemple, le mot *foi* signifie la même chose que croyance, quelquefois il signifie l'observation d'une promesse. Ainsi toutes les métaphores sont équivoques par profession, et il se trouve à peine un mot qui ne devienne équivoque par le tissu du discours, ou par l'inflexion de la voix, ou par le geste qui l'accompagne.

Ces équivoques des noms font qu'il est difficile de retrouver les conceptions pour lesquelles le nom avait été fait ; cette difficulté se rencontre non seulement dans le langage des autres hommes où nous devons autant considérer le but, l'occasion, la texture du discours que les mots mêmes, mais encore dans notre propre discours, qui étant dérivé de la coutume et de l'usage commun ne nous représente pas à nous-mêmes nos propres conceptions. Il faut donc qu'un homme soit très habile pour se tirer de l'embarras des mots, de la texture du discours et des autres circonstances, s'expliquer sans équivoque et découvrir le vrai sens de ce qui se dit, et c'est cette habileté que nous appelons *intelligence*.¹

Texte n° 4

Il faut une langue nationale pour la France de la Révolution

Le 4 juin 1794, la Convention montagnarde affrontée aux troubles intérieurs et projetant la réforme des institutions, envisage le problème de l'unification linguistique. L'abbé Grégoire, député du clergé aux États généraux en 1789, rallié ensuite au tiers états, est rapporteur d'une proposition qui vise à faire du français le moyen de transmission de la pensée révolutionnaire. Un demi siècle après, l'unification linguistique n'est pas totale, mais le français a progressé en liaison avec l'alphabétisation. Victor Hugo écrit néanmoins de M. Myriel : « Il savait dire les choses les plus grandes dans les idiomes les plus vulgaires. Parlant toutes les langues, il entraînait dans toutes les âmes². »

On peut assurer sans exagération qu'au moins six millions de Français, surtout dans les campagnes, ignorent la langue nationale ; qu'un nombre égal est à peu près incapable de soutenir une conversation suivie ; qu'en dernier résultat, le nombre de ceux qui la parlent purement n'excède pas trois millions ; et probablement le nombre de ceux qui l'écrivent correctement est encore moindre.

Ainsi, avec trente patois différents, nous sommes encore, pour le langage, à la tour de Babel, tandis que pour la liberté nous formons l'avant-garde des nations.

Quoiqu'il y ait possibilité de diminuer le nombre des idiomes reçus en Europe, l'état politique du globe bannit l'espérance de ramener les peuples à une langue commune. Cette conception, formée par quelques écrivains, est également hardie et chimérique.

Une langue universelle est dans son genre ce que la pierre philosophale est en chimie. Mais au moins on peut uniformer le langage d'une grande nation, de manière que tous les citoyens qui la composent puissent sans obstacle se communiquer leurs pensées. Cette entreprise, qui ne fut pleinement exécutée chez aucun peuple, est digne du peuple français, qui centralise toutes les branches de l'organisation sociale, et qui doit être jaloux de consacrer au plus tôt, dans une République une et indivisible, l'usage unique et invariable de la langue et de la liberté [...].

La résurrection de la France s'est opérée d'une manière imposante ; elle se soutient avec majesté ; mais le retour d'un peuple à la liberté ne peut en consolider l'existence que par les mœurs et les lumières. Avouons qu'il nous reste beaucoup à faire à cet égard.

Tous les membres du souverain sont admissibles à toutes les places ; il est à désirer que tous puissent successivement les remplir, et retourner à leurs professions agricoles ou mécaniques. Cet état de choses nous

1. *Ibid*, p. 56.

2. *Les Misérables*, p. 14.

présente l'alternative suivante : si ces places sont occupées par des hommes incapables de s'énoncer, d'écrire correctement dans la langue nationale, les droits des citoyens seront-ils bien garantis par des actes dont la rédaction présentera l'impropriété des termes, l'imprécision des idées, en un mot tous les symptômes de l'ignorance ? Si au contraire cette ignorance exclut des places, bientôt renaîtra cette aristocratie qui jadis employait le patois pour montrer son affabilité protectrice à ceux qu'on appelait insolemment *les petites gens*. Bientôt la société sera réinfectée de *gens comme il faut* ; la liberté des suffrages sera restreinte, les cabales seront plus faciles à nouer, plus difficiles à rompre, et, par le fait, entre deux classes séparées s'établira une sorte de hiérarchie. Ainsi l'ignorance de la langue compromettrait le bonheur social ou détruirait l'égalité.¹

Texte n° 5

Le mot prêté à Cambronne, un mot bestial !

Lamartine, dans son *Cours familier de littérature*, critique sévèrement *Les Misérables* qu'il a qualifié de « livre très-dangereux » dans sa conclusion. Le mot de Cambronne, en particulier, déclenche son ire. Il argumente en reprenant la thèse bien pensante qui nie que Cambronne ait ainsi répondu, et accuse Hugo d'avoir tout inventé pour le plaisir de dire un très gros mot...

À la fin de la bataille de Waterloo un brave général forme un dernier carré résistant de la garde impériale pour barrer le chemin aux Anglais [...]. Un officier anglais, parlementaire, s'avance et crie au bataillon : – Braves Français vous avez assez fait pour la gloire ; la fortune a décidé ; rendez-vous pour sauver à l'humanité un meurtre inutile ! Le général, c'était Cambronne, ne répond pas, et son geste dit : Tirez ! Les Anglais insistent. Point de réponse. La mèche est sur les pièces ; les Anglais hésitent encore. – Rendez-vous ! lui crie-t-on de nouveau. – La garde meurt et ne se rend pas ! répond le général. [...]. Eh bien ! parce que le mot est digne, noble, mémorable, parce qu'il exprime héroïquement, quoique simplement, le *qu'il mourût* de Corneille, parce qu'il mérite d'être inscrit en lettres d'or sur les étendards de la patrie, Victor Hugo qui croit avoir trouvé mieux dans la langue canaille du peuple, substitue à cette belle langue militaire un mot de faubourg, un mot plus abject, et plus qu'un mot de faubourg, un mot de latrines qui répond par une brutalité laconique, par une bestiale réplique, à une proposition généreuse, faite en bons termes à ces braves mourants, et il en fait le plus beau mot (textuel) qu'un Français ait jamais dit, et il s'extasie sur le génie populaire de ce mot. « Dire ce mot et mourir ensuite, s'écrie-t-il, quoi de plus beau ? » Mourir sans l'avoir dit, disons-nous à notre tour, mourir en montrant la dignité de la mort, et en se gardant bien de souiller la sublimité de son cœur par la turpitude de son expression. Ce n'est pas là de la critique littéraire seulement [...]. Ce mot est une adulation à la trivialité de la multitude hébétée de rage, qui, faute de trouver une parole jette l'excrément au visage du destin ; c'est de la démagogie grammaticale, qui, voulant que tout lui ressemble, enlève au soldat et au peuple une réplique immortelle, pour lui substituer ce qui n'a de nom dans aucune langue, une bestialité muette cherchant une injure sur ses lèvres, et n'y trouvant qu'un sale idiotisme dans le cœur de tant de héros ! Mieux valait mourir en silence !²

1. Henri-Baptiste Grégoire, *Rapport à la Convention sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, 16 prairial an II. p. 3-4, sur www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/gregoire-rapport.htm

2. Alphonse de Lamartine, *Considérations sur un chef-d'œuvre ou le danger du génie*, « Cours familier de littérature », Massin, t. XII, p. 1616.

ANNEXE VII : la fonction référentielle

Document n° 1

Tableau des événements de 1793 et de 1794 et de leur reprise dans *Les Misérables*

1793	
21 janvier ¹	mort de Louis XVI
mars	début du soulèvement vendéen ²
avril	trahison de Dumouriez puis arrestation de Marat et de Hébert, rédacteur du « Père Duchêne ³ », à la demande des Girondins
2 juin ⁴	arrestation de la Gironde
24 juin	Constitution ⁵ de 1793
juillet	début de la dictature montagnarde
13 juillet	assassinat de Marat ⁶
17 juillet	abolition totale de tous les droits féodaux
août	levée en masse
2 septembre	loi sur le Maximum
5 septembre ⁷	manifestation des sans-culottes réclamant des lois d'exceptions au nom de la patrie en dangers
17 septembre	<i>loi des suspects</i>
10 octobre	la Terreur ⁸ est placée à l'ordre du jour / le gouvernement est déclaré révolutionnaire jusqu'à la paix
décembre	redressement économique et victoires militaires
1794	
4 mars	Aux Cordeliers, Hébert appelle à l'insurrection contre le Comité de Salut public ⁹
24 mars	Exécution de Hébert et des hébertistes qui ont été arrêtés par le Comité de Salut Public sur un rapport de Saint-Just
6 avril	Danton est guillotiné sous l'accusation d'indulgence

Commentaire

Dans *Les Misérables*, l'arrestation des Girondins est évoquée, sans que ces derniers soient nommés, en relation avec Pache, le maire de Paris : la simple indication de la date de

1. *Les Misérables*, p. 673, 927.

2. « La Vendée est la plus grande émeute catholique. » (*Ibid.*, p. 830.) « Est-il, par exemple, rien de plus étrange que cette longue et sanglante protestation des faux sauniers, légitime révolte chronique, qui, aux jours décisifs, au moment du salut, à l'heure de la victoire populaire, épouse le trône, tourne chouannerie, et d'insurrection contre, se fait émeute pour. » (*Ibid.*, p. 830.)

3. Hugo évoque le Père Duchêne dans trois énoncés. (*Ibid.*, p. 37, 492, 550.)

4. Hugo se trompe et place cette arrestation le 9 juin. (*Ibid.*, p. 208 et 671.)

5. Grantaire se trompe, c'est la Constitution de l'An I non de l'An II. (*Ibid.*, p. 677.)

6. « Hamodius et Aristogiton, Brutus, Chéréas, Stéphanus, Cromwell, Charlotte Corday, Sand, tous ont eu, après coup, leur moment d'angoisse. » (*Ibid.*, p. 932.)

7. le 5 septembre est cité dans l'argumentation doctrinaire contre le libéralisme « démolisseur » : « Après le 5 septembre, on traite la noblesse de la monarchie comme après le 8 juillet on traitait la noblesse de l'empire. » (*Ibid.*, p. 494.)

8. *Ibid.*, p. 476, 671, 894.

9. « Danton contre Louis XVI, c'est l'insurrection, Hébert contre Danton, c'est l'émeute. » (*Ibid.*, p. 830.)

leur arrestation suffit. *Chute des Girondins* est le nom que la société des Droits de l'Homme prévoit pour une de ses sections du quatrième arrondissement en 1832. Il n'est jamais fait allusion dans le roman à la nature des divergences que les Girondins eurent avec les Montagnards en 1793. Nous citons néanmoins quelques faits pour illustrer la violence de cet affrontement que Hugo occulte presque totalement.

Au début d'avril 1793, Robespierre et Marat demandèrent l'arrestation des chefs Girondins et firent voter un prix *maximum pour les grains* pour calmer les revendications populaires. Les Girondins traduisirent alors Marat devant le Tribunal révolutionnaire, mais il fut acquitté. Les Girondins constituèrent à Paris une Commission de douze membres chargée d'enquêter sur les actes de la Commune. La Commission fit arrêter *Hébert*, substitut du procureur général de la Commune et rédacteur du « Père Duchêne ». Le 28 mai, à une délégation venue réclamer l'élargissement de Hébert, le président de l'Assemblée, le Girondin *Isnard*, répondit : « Écoutez les vérités que je vais vous dire [...]. Si jamais la Convention était avilie, si jamais par une de ces insurrections qui, depuis le 10 mars se renouvellent sans cesse, et dont les magistrats [de la Commune] n'ont jamais averti la Convention, si par ces insurrections toujours renaissantes, il arrivait qu'on portât atteinte à la représentation nationale, je vous le déclare au nom de la France entière, Paris serait anéanti. Marat, – Descendez du fauteuil, président, vous déshonorez l'Assemblée. Le Président, – Bientôt, on chercherait sur les rives de la Seine si Paris a existé¹ ! » Le 2 juin, Henriot cerna les Tuileries avec des troupes. Sous la menace, la Convention décréta d'arrestation 29 députés et deux ministres girondins. En province, la lutte s'intensifia contre Paris et la Commune, et les municipalités de quelques grandes villes, Lyon, Bordeaux, Marseille, Nantes, se soulevèrent. Les choses évoluèrent de massacres en ripostes aux massacres jusqu'à la fin de 1793 qui vit l'exécution de vingt-deux des députés girondins expulsés de la Convention.

Document n° 2

Texte de la Sainte alliance établi par le tsar Alexandre 1^{er} en septembre 1805 (fragment).

Le texte établi par le Tsar surprit même les autres souverains, qui néanmoins l'adoptèrent, estimant qu'un peu de fraternité dans les paroles pouvait ne pas être nuisible.

Au nom de la Très Sainte et indivisible Trinité... conformément aux paroles des Saintes Écritures qui ordonnent à tous les hommes de se regarder comme frères, les trois monarques demeureront unis par les liens d'une fraternité véritable et indissoluble et, se considérant comme compatriotes, ils se prêteront en toute occasion et en tout lieu assistance, aide et secours ; se regardant envers leurs sujets comme pères de famille, ils les dirigeront dans le même esprit de fraternité [...]. Le seul principe en vigueur, soit entre lesdits gouvernements, soit entre leurs sujets, sera de se considérer tous comme membres d'une même nation chrétienne, les trois princes alliés ne s'envisageant eux-mêmes que comme délégués de la Providence pour gouverner trois branches d'une même famille [...].

Documents n° 3

La Contre révolution n'est pas morte !

En 1871, Hugo fait le rapprochement entre la Contre révolution qui voulait sa revanche en 1814 et en 1815, et l'esprit de vengeance qui anime le gouvernement versaillais contre les Communards. Bel hommage aussi que rend Hugo aux condamnés politiques traités comme des droits communs en les comparant aux hommes de 1793. Dans cette lettre à l'avocat de condamnés politiques de la Commune, accusés de délits de droit commun par le gouvernement de Thiers, Hugo rappelle aux républicains modérés qui par opportunisme donnent la main à la répression, d'où ils viennent et que pour la Contre révolution resurgie à

1. Archives parlementaires, t. LXV. Victor Hugo évoque cet incident dans *Quatrevingt-Treize* : « Isnard qui commit le crime de dire : *Paris sera détruit*, au moment même où Brunswick disait : *Paris sera brûlé* », *Roman III*, p. 897.

l'occasion de la défaite de Sedan et triomphant avec l'Europe réactionnaire, ils seront toujours les héritiers de « brigands ».

Lettre de Victor Hugo à M. Léon Bigot, avocat de Maroteau, en date du 5 novembre 1871¹.

Monsieur,

J'ai lu votre mémoire ; il est excellent, j'applaudis à vos généreux efforts. L'adhésion que vous désirez de moi, vous l'avez entière. Je vais même plus loin que vous. La question que vous voyez en légiste, je la vois en philosophe. Le problème que vous élucidez si parfaitement, et avec une logique éloquente, au point de vue du droit écrit, est éclairée pour moi d'une lumière plus haute et plus complète encore par le droit naturel. À une certaine profondeur, le droit naturel se confond avec le droit social [...]. Que tout le monde soit d'accord sur l'excellence de ces condamnations, peu m'importe. Quand il s'agit de juger un ennemi, mettons-nous en garde contre les consentements furieux de la foule et contre les acclamations de notre propre parti ; examinons autour de nous l'état de rage, qui est un état de crimes communs, mots souples et faciles à ajuster à des sentences excessives ; ces mots-là ont l'inconvénient d'être commodes ; en politique ce qui est commode est dangereux ? N'acceptons pas les services que peuvent rendre les définitions mal faites ; l'élasticité des mots correspond à la lâcheté des hommes. Cela obéit trop. Confondre Marat avec Lacenaire est aisé et mène plus loin. Certes la Chambre introuvable, je parle de celle de 1815, si elle fût arrivée vingt ans plus tôt, et si le hasard l'eût faite victorieuse de la Convention, aurait trouvé d'excellentes raisons pour déclarer la République scélérate ; 1815 eût déclaré 93 justiciable de la pénalité ordinaire ; les massacres de septembre, les meurtres d'évêques et de prêtres, la destruction des monuments publics, l'atteinte aux propriétés privées n'eussent point fait défaut à son réquisitoire ; la Terreur blanche eût instrumenté judiciairement contre la Terreur rouge. La chambre royaliste eût proclamé les conventionnels atteints et convaincus de délits communs prévus et punis par le code criminel ; elle les eût envoyés à la potence et à la roue, supplices restaurés avec la monarchie ; elle aurait vu en Danton un égorgé, en Camille Desmoulins un provocateur au meurtre, en Saint-Just un assassin, en Robespierre un malfaiteur pur et simple ; elle leur eût crié à tous : Vous n'êtes pas des hommes politiques ! Et l'opinion publique aurait dit : C'est vrai ! jusqu'au jour où la conscience humaine aurait dit : C'est faux ! *Actes et Paroles III, Politique*, p. 833.

On trouve de même dans les plans et projets de 1871, le début de poème suivant :

« Les prisonniers

... On les fait insulter par le gandin hideux
Et pour les foudroyer sur leur passage on place
Des drôlesses qu'on peut charger par la culasse.

Énumérer tout ce qui se fait maintenant : massacres, fusillades sommaires, cours martiales, tribunaux d'exception, etc., et finir ainsi :
tels sont les crimes que commettait
en 1815 la chambre
Retrouvable²

1. Gustave Maroteau, journaliste, fut condamné à mort en 1871 et sa peine fut commuée en bague à perpétuité. Il mourut de la tuberculose en 1879, en Nouvelle Calédonie, à l'âge de trente ans.

2. *Océan, Plans et projets*, p. 519.

LEXIQUE

affixation

Le terme englobe la suffixation et la préfixation.

agentif

Ce terme qualifie les éléments ayant un rôle dans la réalisation du procès. Le complément d'agent et le sujet d'un verbe actif ont un rôle agentif.

agentive (fonction)

Voir *agentif*.

allégorie

Voir *allégorisme*.

allégorisme

C'est une métaphore suivie qui n'a qu'un seul sens métaphorique : « le colosse de Rhodes » sert à faire comprendre que le droit ne peut pas être divisé. L'allégorie, en revanche, a un double sens, comme c'est le cas pour les *mines* dont la géographie importe et que Hugo décrit comme lieu imaginaire de la question sociale. (Pierre Fontanier, *op. cit.*, p. 114-118)

allocutaire

Le mot désigne l'interlocuteur à qui l'émetteur s'adresse.

ambiguïté

C'est la propriété des phrases pouvant avoir plusieurs sens. Dans la grammaire transformationnelle, le retour à la phrase nucléaire permet de lever l'ambiguïté. Voir *structure de surface*.

anachronies

C'est le nom que Gérard Genette donne aux mouvements temporels. Les *analepses* (ou rétropections) *homodiégétiques* sont intégrées au récit. Les *analepses hétérodiégétiques* sont digressives. Il nomme *prolepses* les anticipations. (*Figure III*, Seuil, 1972, p. 90 *sqq.*)

analepse

Voir *anachronies*

analeptique

Voir *analepse*.

analogie

L'analogie fonde selon Saussure la régularité de la langue qui fonctionne par imitation de modèles initiaux.

analogon

Le mot « analogon » est un hellénisme dû à Simone de Beauvoir pour désigner l'élément d'une analogie.

anaphore

En rhétorique, l'anaphore est une répétition en début d'énoncés successifs. En linguistique, c'est la reprise d'un segment antécédent et sa projection sur le segment suivant. L'article *le* anaphorique assure le cas général en répétant à l'infini le nom.

anaphorique (article)

Voir *anaphore*

antiphastique

Voir *antiphrase*

antiphrase

C'est l'emploi d'un mot ou d'un groupe de mots au sens contraire de leur signification propre.

antonomase

Cette figure est une forme de synecdoque qui use d'un nom propre pour un nom commun ou l'inverse, la charte Touquet est une antonomase composée.

antonymie

Les antonymes se définissent par une relation contraire qui inclut la réciprocité : L'ombre et la lumière.

antonyme

Voir antonymie.

aspect verbal

Il concerne la représentation du procès dans le verbe. On distingue les aspects duratif, inchoatif, accompli, factitif, non accompli, etc.

axe paradigmatique

L'axe paradigmatique est vertical et contient le vocabulaire implicite de la commutation* ; le paradigme choisi concerne soit un radical commun (*insurrection/insurgé*), soit un suffixe commun (*insurrection/révolution*), soit un sens presque équivalent (*peuple/foule*). C'est l'axe où Ferdinand de Saussure place les *associations*¹, et que Roman Jakobson nomme axe métaphorique.

axe syntagmatique

C'est l'axe selon lequel les mots sont pris dans la chaîne parlée. Voir *syntagme*.

champ conceptuel

C'est un regroupement de mots selon les domaines de vocabulaires concernés ; par exemple, le contrôle des esprits par l'*Académie*, l'*église*, le *catéchisme*, la *censure*.

champ lexical

Voir champ conceptuel

champ sémantique

Le *champ sémantique* désigne l'aire couverte par un mot dans le domaine de la signification. Il évoque tous les sens qu'il peut avoir, notamment dans le dictionnaire.

commutation

La commutation est l'opération qui consiste à faire entrer des éléments dans des constructions semblables en les inter changeant. En grammaire distributionnelle, elle permet de délimiter les parties du discours ou classes de mots.

composé ou mot composé

Les éléments d'un *composé* sont en général unis par un tiret ou une préposition. Dans le cas contraire, on peut éventuellement hésiter entre suite lexicale et mot composé : *garde municipale*, par exemple.

compréhension

C'est l'acte effectué par un *nom appellatif* ou *général* qui résume une idée complexe par la totalité des idées partielles dont elle se compose ; le nom *lumière* dans *Les Misérables* en est un exemple. (Voir Pierre Fontanier, *op. cit.*, p. 106, note 1.)

concept

Le concept en linguistique est le nom donné à une représentation symbolique verbale dont la signification est généralisante. Voir *universaux*.

connotation

Le nom « connotation » selon Hjelmslev désigne un ajout au sens basique d'un terme, apporté par le signifiant choisi : un mot italien, chez Stendhal, connote la passion et la liberté ; Hjelmselv affirme ainsi que la langue littéraire est intrinsèquement connotative et que le signifiant est moins dans le mot lui-même que dans le fait de l'avoir choisi.

contexte

1° Le contexte immédiat ou *environnement* concerne les unités qui précèdent ou suivent une unité linguistique donnée (voir *syntagme* et *phrase*).

2° Le contexte élargi ou *contexte situationnel* renvoie aux conditions de la communication entre émetteur et récepteur.

contiguïté

Le terme désigne la relation unique que peuvent avoir les unités en linguistique distributionnelle, au contraire de la linguistique transformationnelle.

déictique

Les déictiques sont des mots indicateurs de l'énonciation.

dérivation

Le terme désigne de façon générale le processus de formation des unités lexicales. Au sens restreint, il s'oppose à *composition* (voir *composé*).

dérivation zéro

Elle concerne un mot amputé d'un suffixe (démocrate ← démocratie) ou construit directement sur une forme verbale (on le nomme aussi déverbal), ou sans dérivation (mot racine).

déterminant

Selon la *Grammaire de Port-Royal*, reprise par Charles Bailly, un nom seul n'a pas de référent et est un simple concept. Le référent apparaît avec les articles et les adjectifs pronominaux. Thèse contestée par Oswald Ducrot qui doute que l'article hors contexte puisse servir de référent.

déverbal

Voir *dérivation zéro*.

diachronie

Elle résulte de l'accumulation des strates synchroniques successives. Elle s'oppose à la *synchronie*.

diégèse

Le terme est défini par Gérard Genette dans *Figure III* (p. 72, note 1), comme récit limité à l'histoire proprement dite et séparée de l'énonciation (récit / discours).

diégétique

Voir *diégèse*.

discours

La linguistique considère le discours comme une suite d'énoncés.

dis-cours

« Le discours renferme l'exigence d'un *détour* : il fait signe vers une rupture (*dis-*) intervenue dans la logique des causes ; il atteste par son émergence même que les choses n'ont plus cours. Bref, il nous rappelle que le langage n'est pas le réel, mais qu'il est ce qui a rendu possible le glissement du réel sous l'index du signe. Or voici que celui-ci confère à celui-là un nouveau statut : celui d'apparaître comme une réalité vivante, ouverte à l'échange, à la communication et à la créativité. Nous percevons alors combien le dis-cours est l'ombilic du langage puisqu'il fait vaciller le donné en se substituant à lui. » Jean-Paul Resweber, *La Philosophie du langage*, éd. cit., p. 48.

doublet

Ce terme définit des mots de même étymologie qui ont évolué phonétiquement de manière différente, *sire* et *seigneur*, par exemple.

écart

L'écart est en linguistique une transgression de la langue par la parole. Voir fonction poétique. En stylistique, l'écart est un phénomène de style.

ellipse

Voir *mouvement narratif*.

emblème

L'emblème est un procédé de caractérisation du personnage. C'est la transformation d'une métonymie en métaphore. (*DESL*, p. 292.)

embrayeur

C'est le nom que l'on donne aux déictiques ; ce sont des mots dont le sens dépend de la situation de communication, les démonstratifs par exemple.

énoncé

L'énoncé est le contenu référentiel de la communication.

énonciation

L'énonciation concerne les conditions de la communication.

épiphonème

C'est une formule sentencieuse brève et conclusive.

équivalence (sémantique)

Voir *synonymie*.

équivalent approximatif

Voir *synonymie*.

étymologie

L'étymologie est la science de l'origine des mots.

évidence

C'est un souci rhétorique de représentation.

expansion

A. Martinet appelle *expansion* un mot ou un groupe de mots qui peut être retiré de la phrase sans que celle-ci subisse de modification dans les rapports grammaticaux qui unissent les termes. Le complément de nom est une expansion.

extensif

Un ensemble *extensif* est défini par la somme de ses constituants.

factitif (aspect)

Dans cet aspect, l'action exprimée par le verbe résulte d'une autre action (faire que)

focalisation externe

D'après Gérard Genette, l'auteur, dans ce cas, feint de ne rien savoir sur son personnage (le contraire est la focalisation interne).

fonction conative

Pour Jakobson, il s'agit de la fonction impérative et injonctive, qui maintient la communication entre l'émetteur et le récepteur. Voir aussi *fonction impulsive*.

fonction expressive

Elle concerne l'émetteur.

fonction impulsive

Elle est liée au récepteur. Le *tu* relève de cette fonction.

fonction métalinguistique

La *fonction métalinguistique* est le nom que Roman Jakobson donne à l'une des fonctions du langage conçue comme référence du locuteur à son propre code. C'est en même temps une mise à distance par rapport au contenu du discours.

fonction poétique

D'après Roman Jakobson, dans cette fonction, le message est centré sur lui-même comme œuvre d'art.

fonction référentielle

La fonction référentielle du langage, selon Jakobson, met le signe en relation avec la réalité extralinguistique des formations idéologiques d'une culture donnée.

générique

Un terme générique est un nom qui regroupe une classe d'êtres ou d'objets particuliers. *Animal* est le générique de *lion*, *poisson*, etc. Le qualificatif « générique » affecte un syntagme nominal (le + N) sans référent contextuel précis. *Le pauvre* pour tous les pauvres particuliers. Voir universaux.

grammaire distributionnelle

La grammaire distributionnelle procède à l'analyse morphologique et lexicale des unités significatives selon la notion de marque. Marques de genre et marques de nombre entre autres. Le cas non marqué étant le plus fréquent. Sémantiquement, le cas non marqué dans le champ conceptuel de l'insurrection dans *Les Misérables* serait précisément *insurrection*, et le cas marqué *mouvement populaire*.

grammaire générative

théorie linguistique de Noam Chomsky, qui, dans le prolongement de la grammaire transformationnelle, structure la phrase en syntagmes*. La grammaire générative en revenant à des phrases nucléaires en structure profonde, permet une modélisation de type universel.

grammaire transformationnelle

La grammaire transformationnelle établit des équivalences entre divers types de phrases ; le passage de l'actif au présent, par exemple, est une transformation, ainsi que la subordonnée relative relayant l'adjectif épithète.

groupe figé

C'est l'équivalent de locution dans les grammaires traditionnelles.

homonyme

Ce sont des éléments morphologiques identiques phonétiquement ou graphiquement, de sens différents : *maire* et *mère*, par exemple.

hypallage

C'est un transfert d'adjectif d'un nom sur un autre nom, par exemple : « Ce marchand accoudé sur son comptoir avide. » (V. Hugo, *Les Chants du crépuscule, Poésie 1*, p. 726.)

hyponyme

L'hyponyme est un nom qui est une subdivision d'un nom générique qui l'inclut. *Chien* est l'hyponyme d'*animal*.

icône

Voir *iconique*.

iconique

Chez Charles Peirce, cet adjectif qualifie une représentation par signe d'une réalité extérieure, par image ressemblante.

indice

1. Le mot « indice » indique un rapport de contiguïté (selon Peirce) ; la fumée blanche est l'indice de l'élection du pape.
2. C'est une indication de classement sémiologique.

indiciaire
Voir *indice*.

isotope lexical
Voir *isotopie*.

isotopie
L'isotopie est la propriété sémantique d'un élément lexical ou syntaxique qui permet au récepteur, au niveau de la phrase, de considérer un discours comme un tout. Au pluriel, « *les isotopies du discours* sont des ruptures de sens comme il s'en produit dans les mots d'esprit, les équivoques, les calembours etc., qui sont unifiées par le fil du récit ou le cours du dialogue ». (Algirdas, Julien Greimas, *Sémantique structurale*, PUF, 1986, p. 69 à 71.)

isotopique
Voir *isotopie*.

langage
Le langage est le système de communication utilisé par une communauté linguistique comme langue particulière, à la différence du concept de langue qui désigne le système universel.

langue
Ferdinand de Saussure définit la langue comme fait social, alors que la parole est un fait individuel. (*Cours de linguistique général*, « Introduction », Bibliothèque scientifique Payot, 1990, p. 30-31.)

marque
La grammaire distributionnelle considère comme cas marqué, morphologiquement ou sémantiquement, la forme qui a toutes les particularités du cas non marqué, plus une, le féminin ou le pluriel, par exemple.

métalepse
Le mot désigne le procédé par lequel un auteur, poète ou écrivain, est représenté ou se représente comme produisant lui-même ce qu'il ne fait, au fond, que raconter ou décrire.

métaphore
La métaphore consiste à nommer un objet par le nom d'un autre objet que l'on considère comme semblable.

métaphorique (axe)
Roman Jakobson le considère comme l'équivalent de l'axe paradigmatique et relevant de la liberté de création.

métonymie
La métonymie est un transfert de dénomination qui désigne une notion par un terme en rapport avec elle par une relation de cause à effet, de matière à objet, de contenant à contenu et de la partie au tout.

métonymique (axe)
Pour Roman Jakobson, la métonymie établit sur l'axe syntagmatique* des relations liées à l'expérience, qui en font l'axe du réalisme. Voir métonymie

mise en abyme
La mise en abyme est le redoublement de l'œuvre ou de l'un de ses procédés à l'intérieur d'elle-même. Hugo décrit certains de ses personnages écrivant des pièces de théâtre ou inventant des situations fictionnelles, par exemple.

modalisation
Elle indique l'adhésion de locuteur par rapport à son discours, le doute, par exemple, est exprimée par des modalisateurs (adverbes ou semi-auxiliaires.)

morphème
C'est le plus petit constituant du mot pouvant être individualisé, à la différence du *sème* qui ne peut pas l'être.

mouvement narratif
Selon Gérard Genette, il s'agit du rythme suivant lequel la narration se fait. Cela va de la *pause*, où le temps du récit peut être long et le temps de la narration nulle, à l'*ellipse*, où, au contraire, le temps du récit est nul, et le

temps de la narration variable (1830 est une ellipse diégétique dans *Les Misérables*). Le *sommaire* est un résumé variable du temps de la narration. La *scène* réalise un temps égal pour la narration et pour le récit. (*Figures III*, Seuil, « coll. Poétique », 1972, p. 128 *sqq.*)

néologie

Le nom « néologie » date de 1758 et signifie création de mots. En 1801, Louis Sébastien Mercier a édité un dictionnaire de mots nouveaux qu'il intitula *Néologie*. Le premier, il y recense *prolétaire* au sens moderne, ce dont Saint-Simon s'inspirera ensuite.

noème

C'est une figure macrostructurale de généralisation synonyme de *sentence* et d'*axiome*.

nom racine

Voir *dérivation zéro*

nominalisation

Processus morphologique qui transforme en nom une phrase de base et la subordonne à une autre phrase. Par exemple : x s'insurge et l'armée réprime x → l'armée réprime l'insurrection de x.

noyau

Le noyau d'un syntagme est le mot autour duquel se regroupe des éléments comme le déterminant ou l'expansion dans le syntagme nominal.

parabole

C'est un récit parlé à vocation allégorique dont le but est d'exprimer une vérité spirituelle. Au sens analogique, celle des deux paysannes (*Les Misérables*, p. 1133) fait de Thénardier l'apôtre de l'utilitarisme.

paradigme sémantique

Voir *axe paradigmatique*

paradigmatique (axe)

Selon Roman Jakobson, il y a deux figures majeures : la métaphore correspondant à l'axe paradigmatique ou axe de la similarité, et la métonymie, axe syntagmatique ou axe de la contiguïté.

parole

Selon Ferdinand de Saussure c'est un « acte individuel de volonté et d'intelligence », *Cours de linguistique général*, « Introduction », Bibliothèque scientifique Payot, 1990, p. 30-31.

paronyme

Voir *paronymie*.

paronymie

Ce sont des mots de sens différent, mais à proximité de formes.

performance

Le terme renvoie à la parole et à sa capacité d'originalité, à la différence de la *langue* qui relève de la *pertinence* et de l'usage.

performatif

Le sens de ce mot varie suivant les écoles linguistiques. Poursuivant les travaux de L. J. Austin sur les actes de parole et le performatif, J. R. Searle étend la notion de verbe performatif (qui réalise l'acte qu'il énonce) au performatif implicite, en relation avec la linguistique dérivationnelle et les structures profondes. Le performatif de la rhétorique littéraire est, quant à lui, dépendant de la signifiante que l'énoncé trouvera auprès des x lecteurs qui le recevront.

pertinence

voir *performance*

phrase noyau

Voir *phrase nucléaire*

phrase nucléaire

C'est un schéma abstrait qui traduit la phrase en syntagmes nominaux (SN), verbaux (SV), etc., ce qui permet de lever les ambiguïtés du sens.

plurivoque (discours)

C'est un discours à plusieurs entrées. (Voir Greimas p. 96.)

poétique

Nous donnons à ce mot le sens de *création verbale* que lui donnent Oswald Ducrot et Jean-Marie Schaeffer : « La spécificité de la poétique ne réside donc pas dans son statut "théorique", ni dans son domaine de référence (la littérature) qu'elle partage avec beaucoup d'autres approches, mais dans l'aspect de ce domaine qu'elle isole pour en faire son objet : l'art littéraire, et peut-être plus largement, la création verbale. (NDSL, p. 194.)

polysémie

La polysémie est la capacité d'un mot à avoir plusieurs sens. Les *aigles* sous l'Empire sont des décorations et différent, y compris par le genre, de l'oiseau aigle.

polysémique

Voir *polysémie*.

prédicat

Il est représenté par le syntagme verbal (avec ou sans syntagme nominal objet) dans la phrase de base ou phrase nucléaire.

prolepse

Voir *anachronies*.

réalité extra linguistique

Elle représente ce à quoi renvoient les mots, qui n'est pas le réel à preuve les mondes imaginaires. Les facteurs sont ceux du sujet et de la situation.

référence

Voir *sémantique*.

référent

Le référent est le terme désignant ce à quoi renvoie un signe dans la réalité extra linguistique.

représentation

Darstellung signifie *représentation* chez Karl Bühler dans *Sprachtheorie* (Iéna, 1934). Roman Jakobson utilise les thèses de Bühler pour définir la fonction référentielle (Roman Jakobson, *op. cit.*, chap. XI.) C'est, chez De Saussure, l'apparition de l'image verbale mentale chez le locuteur.

sémantique

La sémantique se définit par opposition à la *référence*. La *sémantique* s'intéresse aux traits sémantiques ou *sèmes* qui entrent dans la définition du mot. La référence de chaise concerne, par exemple, les x chaises possibles existantes.

sème

Le sème est l'unité minimale de signification. On parle aussi de *trait sémantique*. La totalité des sèmes d'un mot constitue le *sémème* ; le sémème de chaise est : « avec dossier, sur pieds, pour une seule personne, pour s'asseoir. » Voir *Dictionnaire de linguistique*, Dubois Jean, Giacomo Mathée, Guespin Louis, Marcellesi Christiane, Marcellesi Jean-Bapiste, Mével Jean-Pierre,, Larousse, 1973.

sens

Au sens saussurien du terme, le sens le sens coïncide avec la représentation d'un mot prononcé, représentation qui s'oppose à toute autre. De là l'idée que le sens se détermine par opposition.

série, liste, énumération

Les deux derniers noms sont pratiquement devenus synonymes pour les dictionnaires. Étymologiquement, *énumération* est le fait d'énumérer les différentes parties d'un tout. *Liste* (bordure) exprime une relation de

contiguïté entre des termes qui se succèdent par énumération. *Série* vient des mathématiques et concerne d'abord les nombres ; le nom désigne ensuite des suites logiques.

signe

Le signe naît de la rencontre ponctuelle d'un signifiant et d'un signifié, d'un support matériel phonique ou écrit (le signifiant) et d'une image mentale (le signifié). Il est identifié par sa différence avec d'autres signes du même paradigme. Saussure peut ainsi affirmer que, sur l'axe synchronique de la parole, le mot a été choisi pour faire sens par opposition à tous les autres.

signifiante

Michael Riffaterre, reprenant le célèbre schéma de Jakobson sur la communication entre un émetteur et un récepteur par l'intermédiaire d'un code et dans la perspective de la fonction référentielle, l'adapte au texte littéraire considéré comme unique et valable par ses agrammaticalités, avec une nouvelle disposition :

DÉCODEUR←→MESSAGE

↓ ↓ ↓

ENCODEUR CODE RÉFÉRENT

L'encodeur est l'auteur, le décodeur est le lecteur qui, hors de la présence de l'encodeur, interprète le caractère agrammatical et unique du message, c'est ce que Riffaterre appelle la signifiante. (*Sémiotique de la poésie, Semiotics of poetry*, traduit de l'anglais par Jean-Jacques Thomas, Le Seuil, 1983).

signifiant

Voir *signe*.

signification

La signification naît de l'entourage syntagmatique des signes et de leur ambiguïté contextuelle. Dans l'acte de parole, la signification est à l'infini.

signifié

Voir *signe*.

structure profonde

Elle s'oppose à la structure de surface qui produit des phrases ambiguës : je déteste le tapis rouge peut être compris comme : je déteste le tapis, parce qu'il est rouge ou je déteste le tapis qui est rouge pour une autre raison que sa couleur.

substantif

Le terme concerne les éléments lexicaux autres que les noms que le déterminant transforme en nom : *le pouvoir* relève de la substantivation du verbe *pouvoir*.

suffixation

Les suffixes contribuent à la formation de noms en s'ajoutant à la fin des mots, alors que les préfixes s'ajoutent au début. Le suffixe « -ement » indique le résultat concret et perceptible d'un verbe d'action. Il a l'aspect abouti.

suffixe

Voir suffixation.

syllepse

Nom donné à l'organisation anachronique du récit, où les événements sont narrés non pour des raisons de connexions temporelles, mais pour des motivations spatiales ou thématiques. (Voir *NDESL*, p. 712.)

sylleptique

Voir syllepse

symbole

Le symbole est le rapport qu'établit telle ou telle culture entre deux éléments. Il diffère de l'icône qui est reproductrice et de l'indice qui infère.

symbolique

Voir *symbole*

synchronie

La synchronie est l'état de la langue à un moment précis de l'énonciation temporelle.

synchronique

Voir synchronie

synecdoque

Le terme désigne l'extension du contenu d'un mot au delà de sa signification habituelle : *l'homme* pour *les hommes*. La synecdoque d'individu s'appelle l'*antonomase*. Rendre à César ce qui est à César, c'est à dire à l'État romain.

synecdoque de lieu

Dans *Les Misérables*, Paris est de façon synecdotique le cosmos.

synecdoque d'activité

Le boutiquier est une conceptualisation par synecdoque d'activité.

synecdoque d'abstraction

L'enfance pour les enfants. Voir Pierre Fontanier, *Les Figures du discours*, Flammarion, coll. « Champs », 1977, p. 93 sqq.

synecdotique

Voir *synecdoque*

synonyme

Deux termes sont synonymes quand ils peuvent se substituer l'un à l'autre dans un contexte donné, nous les avons souvent nommés équivalents approximatifs. Il n'y a pas de synonyme interchangeable, en revanche, dans tous les contextes.

syntagme

En linguistique structurale, c'est le nom donné aux éléments de l'énoncé organisés selon la hiérarchie d'une phrase noyau du type : syntagme nominal (SN) et syntagme verbal (SV). Les autres éléments peuvent être le syntagme adjectival (SA) etc., selon leur nature grammaticale. Le syntagme nominal se décompose lui-même en déterminant + nom selon la règle SN = D + N.

topique

Le topique est le sujet du discours, défini comme *thème* qui va être suivi d'un prédicat.

toponymie

Suivant Marouzeau la *toponymie* a sa place dans l'*onomastique* avec l'*anthroponymie*, à l'inverse de Ferdinand Brunot qui l'en exclut.

totalité

La notion de « totalité » concerne un « ensemble de concepts produisant un sens englobant. » (Jean-Paul Resweber, *op. cit.*, p. 126.)

transformation passive

Passage au passif d'une phrase active selon le processus : N sujet + verbe à l'actif + COD → N sujet (ancien COD) + verbe au passif + COMPLÉMENT D'AGENT.

transformationnelle (grammaire)

Voir *grammaire générative*.

unité phraséologique

Voir *unité sémantique complexe*.

unité sémantique complexe

Elle peut se définir comme un groupe de deux ou plusieurs éléments significatifs qui ne conservent dans cette unité sémantique qu'une partie de leurs traits pertinents (ou sèmes), et qui ne sauraient être analysés comme la somme de ces divers éléments. » Jean Dubois, *Le Vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Larousse, 1962, p. 185 sqq. En tendant vers la phrase, ce groupe de mots devient une unité phraséologique.

universaux

Mots qui expriment des classes, des propriétés ou des relations de type général en rapport avec des réalités particulières. La vertu par exemple, dans l'ordre des valeurs morales.

valeur

Notion différente de la signification et que De Saussure définit comme une relation constante du mot, quel que soit son support matériel qui l'incarne ; il prend l'exemple du jeu d'échec où la reine a une fonction que n'importe quelle pièce peut remplir si l'on décide que cette pièce fonctionnera selon les mêmes règles.

BIBLIOGRAPHIE

Éditions des *Misérables*

Œuvres complètes, Roman II, présentation de Annette Rosa, notice et notes de Annette et Guy Rosa, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1985, rééd. 2002.

Œuvres complètes, présentation de Bernard Leuilliot, tableau des personnages par René Journet et Guy Robert, édition chronologique établie sous la direction de Jean Massin, Club français du livre, 1969, t. XI.

Préface de Vercors, commentaires de N. Savy, notes de G. Rosa, Hachette, Le Livre poche, 1985, rééd. pour la préface (G. Rosa) et les notes, 1998, t. I et II.

Victor Hugo, *Les Misérables*, édition critique et génétique informatisée, établie par Guy Rosa, sur le site du Groupe Hugo : [http:// groupugo.div.jussieu.fr/Miserables/Default.htm](http://groupugo.div.jussieu.fr/Miserables/Default.htm)

Œuvres de Victor Hugo

Œuvres complètes, édition chronologique établie sous la direction de Jean Massin, au Club français du livre, 1967-1970, 18 volumes.

Œuvres complètes, sous la direction de Jacques Seebacher et de Guy Rosa, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1985-1990, rééd. 2002, 15 volumes.

Les Châtiments, éd. Jean-Marc Hovasse, GF Flammarion, 1998.

Napoléon le Petit, préface et établissement du texte Jean-Marc Hovasse, notes de Guy Rosa, Actes Sud, 2007.

Correspondance

Correspondance, Paul Ollendorf et Albin Michel éditeurs, Imprimerie Nationale, 4 volumes, 1947-1952.

Correspondance entre Victor Hugo Pierre Jules Hetzel, I (1852-1853), publication de *Napoléon le Petit* et de *Châtiments*, éd. Sheila Gaudon, Klincksieck, « Bibliothèque du XIX^e siècle », 1979.

Correspondance entre Victor Hugo Pierre Jules Hetzel, II (1854-1857), Victor Hugo publie *Les Contemplations* et les *Discours de l'exil*, éd. Sheila Gaudon, Klincksieck, « Bibliothèque du XIX^e siècle », 2004.

Victor Hugo et Victor Schoelcher, *Lettres*, texte établi, présenté et annoté par Jean et Sheila Gaudon, Flohic éditions, 1998.

Leuilliot Bernard, *Victor Hugo publie Les Misérables* (Correspondance avec Albert Lacroix août 1861- juillet 1862), préface de Jean Gaulmier, Klincksieck, 1970.

Biographies et documents de nature biographique sur Victor Hugo

Hovasse Jean Marc, *Victor Hugo*, t. I, « Avant l'exil, 1802-1851 », et t. II, « Pendant l'exil I, 1851-1864 » Fayard, 2001 et 2008.

Hugo Adèle, *Victor Hugo raconté*, sous la direction d'Annie Ubersfeld et Guy Rosa, Plon, coll. « Les Mémoires », 1985.

Hugo Adèle, *Journal*, présenté par Frances Vernor Guille, annotation revue et complétée par Jean-Marc Hovasse pour le t. IV, Lettres modernes Minard, 4 volumes, 1968-2002.

Hugo Charles, *Les Hommes de l'exil*, précédé de *Mes Fils* par Victor Hugo, Alphonse Lemerre, 1875.

Études critiques (livres et articles) sur *Les Misérables* et Hugo politique

Albouy Pierre, *Mythographies*, Corti, 1976.

Biré E., *L'année 1817*, Champion, 1895.

Bouchet Thomas, « L'événement et *Les Misérables* », *Communication* du 22 mars 1997 au Groupe Hugo.

Chenet Françoise, « Du Champ de l'Alouette au champ de l'Étoile : Toponymie et métaphore », communication du 12 février 2005 au Groupe Hugo.

Delabroy Jean, « L'accent de l'histoire », *Hugo, Les Misérables*, « Parcours critique », Klincksieck, 1995.

Fizaine, Jean-Claude, « Droits de l'homme, colonisation, esclavage dans l'œuvre de Victor Hugo », communication du 22 avril 1989 au Groupe Hugo.

Gély Claude, *Les Misérables de Victor Hugo*, éd. interuniversitaires, 1995.

Gohin Yves, « Une histoire qui date », *Lire Les Misérables*, textes réunis et présentés par Anne Ubersfeld et Guy Rosa, Corti, 1985.

Gohin Yves, « Les réalités du crime et de la justice pour Victor Hugo avant 1829 », *Les romans de Hugo avant les Misérables*, éd. Massin, 1980, t. III.

- Hovasse Jean-Marc, « Les Signes de Hugo au cygne de Baudelaire », *Choses Vues à travers Hugo, hommage à Guy Rosa*, textes réunis par Claude Millet, Florence Naugrette et Agnès Spiquel, Presses universitaires de Valenciennes, 2007, distribution Les Belles lettres, 2008.
- Journet R. et Robert G., *Le Mythe du peuple dans « Les Misérables »*, éd. sociales, 1964.
- Laforgue Pierre, « Hugo, le prince impérial et l'enfant roi ou royauté idéale et république imaginaire », communication au Groupe Hugo, 2008.
- Lamartine, « Considérations sur un chef-d'œuvre ou le danger du génie », *Cours familial de littérature*, éd. Massin, 1980, t. XII.
- Laurent Franck : « Penser l'Europe avec l'histoire », *Romantisme n° 102*, 2^e trimestre 1999.
- Laurent Franck, « La Figure de l'Empereur dans l'œuvre de Victor Hugo : grand ordonnateur ou grand destructeur », *L'Ordonnateur du monde*, textes réunis par A. Tourraix, F. Lucbert et A-M Gresser, Université du Maine, 2004.
- Laurent Franck « “Car nous t'avons pour Dieu, sans t'avoir eu pour maître” Le Napoléon de Victor Hugo dans l'œuvre d'avant l'exil », communication du 16 novembre 2000 au Groupe Hugo.
- Laurent Franck « Langue et Nation », *Victor Hugo et la langue*, Colloque de Cerisy (août 2002), textes réunis par Florence Naugrette et Guy Rosa, Bréal, 2005.
- Laurent Franck, « L'espace politique de *Han d'Islande* (Naissance d'une nation ?) », communication du 18 septembre 2004, au Groupe Hugo.
- Laurent Franck « La guerre civile ? qu'est-ce à dire ? Est-ce qu'il y a une guerre étrangère ? », *Hugo et la guerre*, textes réunis par Claude Millet, Maisonneuve et Larose, 2002.
- Laurent Franck « Victor Hugo, la République et la Commune », *Actualité(s) de Victor Hugo*, sous la direction de Franck Wilhelm, actes du colloque de Luxembourg-Vianden, 8-11 novembre 2002, Maisonneuve & Larose, 2004.
- Laurent Franck « “L'urbs et l'orbs” – L'Europe impériale et la question du centre dans l'œuvre de V. Hugo de 1827 à 1848 », communication du 17 décembre 1994 au Groupe Hugo.
- Laurent Franck, « Victor Hugo, les États-Unis d'Europe et la République universelle », *Communication au Forum Le Mans - Le Monde*, 22-24 octobre 2004. Publié dans « Existe-t-il un Europe philosophique », sous la direction de Nicolas Weil, Presses universitaires de Rennes, 2005.
- Leuilliot Bernard « Victor Hugo et la question de la misère – Paris-Lille, 10 février 1851 – notes prises par Hugo à Lille et à Marquette », *Travaux de linguistique et de littérature de l'Université de Strasbourg*, 1962.
- Leuilliot Bernard « Quatrevingt-Treize dans *Les Misérables* », *Romantisme n° 60*, 1988.
- Parent Yvette, « L'Anarchie dans trois premiers romans de Victor Hugo : *Han d'Islande*, Bug-Jargal, Notre-Dame-De-Paris », communication au Groupe Hugo, 2004.
- Parent Yvette, « L'argot dans le Dernier jour d'un condamné », communication du 8 février 2003 au Groupe Hugo.
- Phalèse Hubert de la, *Dictionnaire des Misérables*, Nizet, 1994.
- Rosa Annette, « Marius “retourné” », *Choses vues à travers Hugo, hommage à Guy Rosa*, textes réunis par Claude Millet, Florence Naugrette et Agnès Spiquel, Presses universitaires de Valenciennes, 2007, distribution Les Belles lettres, 2008.
- Rosa Guy, « “L'avenir arrivera-t-il ?” – *Les Misérables*, roman du devenir historique », dans *Ecriture(s) de l'histoire*, textes réunis par Gisèle Séginger, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005.
- Rosa Guy, "Outils de travail: les carnets des *Misérables*", dans *Carnets d'écrivains I*, Textes et manuscrits, collection publiée par Louis Hay, éd. du CNRS, 1990.
- Rosa Guy: « Hugo en 1848 : De quel côté de la barricade ? », 48-14 - *La Revue du Musée d'Orsay n° 8*, 1999.
- Rosa Guy « Le vaisseau, la mine, l'égout », *Romantisme Colloques, Victor Hugo, “Les Misérables”*, Sedes, 1994.
- Rosa Guy: "La République universelle, paroles et actes de V. Hugo", dans *Révolution et République, l'exception française*, éd. Kimé, 1994.
- Rosa Guy, "Essais sur l'argot. Balzac (*Splendeurs et misères des courtisanes*) et Hugo (*Les Misérables*; IV, 7)" dans *Hugo. Les Misérables*, textes rassemblés par P. Brunel, éd. interuniversitaires - SPEC, 1994 ; rééd. Eurédit, 2004.
- Rosa Guy « Victor Hugo et la Révolution », dans *Hommes et Libertés, revue de la Ligue des droits de l'homme*, n° 119, juil.-sept. 2002.
- Savy Nicole « Les Procédures de réalisation : l'exemple du Petit-Picpus des Misérables », *Les Misérables, la preuve par les abîmes*, actes du colloque d'agrégation du 3 décembre 1994, Société des Études supérieures, Sedes 1994.
- Seebacher Jacques, « Philosophie – Commencement d'un livre (alias « Préface philosophique) », présentation, éd. Massin, 1980, t. XII.
- Seebacher Jacques, « Évêques et conventionnels ou La Critique en présence d'une lumière inconnue », *Europe*, Février-Mars 1962. p. 79-91.

Seebacher Jacques, « En Marge des Misérables » : I. Le bonhomme Royol et son cabinet de lecture, II. Victor Hugo héritier de sa tante Martin-Chopine », *Revue d'Histoire littéraire de la France* n° 4, octobre-décembre 1962.

Tersen Émile, « Le Paris des *Misérables*, *Europe*, Février-Mars 1962.

Ubersfeld Anne, « Les Misérables, Théâtre – Roman », *Lire les Misérables*, dir. Anne Ubersfeld et Guy Rosa, Librairie Joseph Corti, 1985.

Ubersfeld Anne « Nommer la misère », dans *Paroles de Hugo*, Messidor- éd. sociales, coll. « Problèmes », 1985.

Autres œuvres littéraire citées

Aloysius Bertrand, *Gaspard de la nuit*, Le Livre de poche, 2010.

Bossuet, *Oraisons funèbres*, Hachette, 1923.

Borges Jorge Luis, *Fictions*, « Tlön Uqbar, Orbis, Tertius », Gallimard, coll. « La Croix du Sud », 1951.

Buchner Georg, *Théâtre complet*, *La Mort de Danton*, L'Arche, 1953.

Diderot, *Jacques le fataliste*, GF Flammarion, 1973.

Flaubert, *Correspondance*, éd. Jean Bruneau, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1980. vol. II.

Gautier Théophile *Mademoiselle de Maupin*, préface, GF Flammarion, 1966.

Jarry Alfred, *Ubu enchaîné*, Le Livre de poche, 1962.

La Fontaine, *Fables*, GF-Flammarion, 1995.

Lewis Carroll *Alice au pays des merveilles*, éd. Jean Gattégno, Gallimard, coll. « folio classique », 2005.

Michon Pierre, *Les Onze*, Verdier, 2009.

Pascal, *Pensées*, éd. Lafuma, Gallimard, coll. « folio », 1977.

Pascal, *Pensées*, Le Livre de poche, 1998.

Sophocle, *Antigone*, GF Flammarion, 1984.

Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, Livre de Poche, 1983.

Vallès Jules *L'Insurgé*, Gallimard, coll. « Folio », 1998.

Essais, philosophie, psychanalyse et religion

Barthes Roland, *Fragments d'un discours amoureux*, Seuil, coll. « Tel Quel », 1977.

Barthes Roland, *Mythologies*, Seuil, coll. « Points », 1957.

Dez A., *Le Vouloir-vivre - L'art et la sagesse*, PUF, 2006, rééd. 2011.

Eco Umberto, *L'Œuvre ouverte*, Seuil, coll. « Points », n° 107, 1979.

Foucault Michel, *L'Ordre du discours*, Gallimard, 1971.

Genette Gérard, *Figures I*, Seuil, coll. « Points », 1966.

Genette Gérard, *Figures III*, Seuil, coll. « Poétique », 1972.

Heidegger Martin, *Acheminement vers la parole*, Gallimard, coll. Tel, n° 55, 2006.

Hobbes Thomas, *De la nature humaine*, traduction du baron d'Holbach, Librairie philosophique J. Vrin, 1991-1999 (4^e éd.)

Hobbes Thomas, *Éléments de la loi naturelle et politique*, Le Livre de poche, 2003.

Hobbes Thomas, *De Cive* (édition électronique de Jean-Marie Tremblay), en ligne.

Jackson John E., *Eros et pouvoir*, Neuchâtel, La Baconnière, coll. « Langages », 1988.

Lacan Jacques, « D'un discours, qui ne serait pas du semblant », *Le Séminaire Lacan*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Livre XVIII, Seuil, 2007.

Lacan Jacques, *Le Mythe individuel du névrosé* ou poésie et vérité dans la névrose, Seuil, 2007.

Lalande André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, 1962.

Nietzsche Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra (Also sprach Zarathustra)*, Gallimard, coll. « Folio essais », 1997.

Resweber Jean-Paul, *La Philosophie du langage*, PUF, coll. « Que sais-je », 1985.

Rousseau Jean-Jacques, *Émile*, éd. Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, *Œuvres complètes*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1990, t. IV.

La Sainte Bible, dite « de Jérusalem », « La Genèse », éd. Lidis, 3 volumes, 1974.

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, GF Flammarion, 2010.

Dictionnaires et histoires de la langue

Encyclopaedia universalis, direction Grégory Claude, 1968 à 2010, 28 volumes, 2 sup. 2012, version numérisée.

Larousse Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* ou *Grand Larousse du XIX^e siècle*, Larousse, 1896 à 1904, 15 volumes et sup. 1906, en ligne.

Littre Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Hachette, 1863 à 1873 (4 volumes), 1^{er} et 2^e sup. 1877, en ligne sur Gallica.

Trésor de la langue française, dictionnaire des XIX^e et XX^e siècles, CNRS, Université de Lorraine, 16 volumes et 1 sup., en ligne.

- Base textuelle Frantext, ATILF, CNRS, Université de Lorraine, accès libre et par abonnement.
- D'Alembert et Diderot, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, nouvelle impression en fac-similé, Stuttgart, Friedrich Fromman-Verlag, 1995.
- Brunot Ferdinand, *Histoire de la Langue française des origines à 1900*, A. Colin, 1905, rééd. 1946, t. VII à IX.
- Bruneau Charles, « L'Époque romantique » *Histoire de la Langue française des origines à 1900*, A. Colin, 1905, rééd. 1946, t. XII.
- Calvet Louis-Jean, *L'Argot*, PUF, coll. « Que sais-je », 1994.
- Dubois Jean, *Le Vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872 à travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Librairie Larousse, 1962.
- Foucault Michel, « Introduction », *Grammaire générale et raisonnée* de Arnaud et Lancelot, republications Paulet, 1969.
- Frey Max, *Les Transformations du vocabulaire français à l'époque de la Révolution (1789-1800)*, thèse présentée à la Faculté de philosophie de l'Université de Zurich, PUF, 1925.
- Gadet Françoise, *Le Français populaire*, PUF, coll. « Que sais-je », 1992.
- Gaffiot Félix, *Dictionnaire illustré Latin Français*, Librairie Hachette, 1934.
- Gaudon Jean, « Éloge de la digression », *Travaux de linguistique et de littérature de l'Université de Strasbourg*, Klincksieck, 1968.
- Greimas A. J., *Dictionnaire de l'ancien français*, Librairie Larousse, 2^e éd., 1982.
- Huguet Edmond, *Mots disparus ou vieillis depuis le XVI^e siècle*, Droz, 1967.
- Huguet Edmond, *Notes sur le néologisme chez Hugo*, É. Bouillon, 1898.
- Mackensie Fraser, *Les Relations de l'Angleterre et de la France d'après le vocabulaire*, thèse présentée pour le doctorat ès Lettres à la faculté des Lettres de l'Université de Paris, Droz, 1939.
- Mackensie Fraser, *Quelques mots à désinence -isme*, Mélanges Bruneau, 1954.
- Oster Pierre, *Dictionnaire des citations françaises*, coll. « Les usuels du Robert », Le Robert, 1984.
- Potter Louis de, *Dictionnaire rationnel des mots les plus usités*, Bruxelles, A. Schée, 1859.
- Rey A. et Rey-Debove J., *Dictionnaire alphabétique et analogique des noms propres*, Le Robert, 6 volumes, 1983.
- Rey Alain, *Dictionnaire historique de la langue française*, dictionnaires Le Robert, 2 volumes, 1992.
- Reybaud Louis, *Étude sur les réformateurs contemporains ou socialistes modernes*, Guillaumin, 1842.
- Robert Paul, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Société du Nouveau Littre, Le Robert, 1972, 6 volumes, suppl. P. Robert et J. Rey-Debove, 1976.

Linguistique, rhétorique, vocabulaire

- Dictionnaire de rhétorique*, Molinié Georges, Le Livre de poche, 1992.
- Dictionnaire de linguistique*, Dubois Jean, Giacomo Mathée, Guespin Louis, Marcellesi Christiane, Marcellesi Jean-Bapiste, Mével Jean-Pierre, Larousse, 1973.
- Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* de Ducrot Oswald et Todorov Tzvetan, Seuil, coll. « Points », 1972.
- Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* de Ducrot Oswald et Schaeffer Jean- Marie Seuil, coll. « Points », 1995.
- Agulhon Maurice, « Le lion dans la symbolique politique française au XIX^e siècle », *L'Animal en politique*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, 2003.
- Austin J. L., *Quand dire c'est faire*, éd. du Seuil, 1970.
- Blomac Nicole de, « Le cheval dans la représentation symbolique du pouvoir », *L'Animal en politique*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, 2003.
- Brunet Étienne, *Le Vocabulaire de Victor Hugo*, 3 volumes, Champion-Slatkine, 1988.
- Dubois Jean, *Grammaire structurale du français – le verbe*, Larousse, coll. « Langue et langage », 1965.
- Dubois Jean, *Grammaire structurale du français - nom et pronom*, Larousse, coll. « Langue et langage », 1967.
- Dubois Jean, *Grammaire structurale du français – la phrase et les transformations*, Larousse, coll. « Langue et langage », 1967.
- Dubois J., Dubois-Charlier F., *La Dérivation suffixale*, Nathan, 1999.
- Dubois J., Dubois-Charlier F., *Éléments de linguistique française*, Larousse, coll. « Langue et langage », 1970.
- Dufour Philippe, « De la langue aux langages : Les Misérables », *Victor Hugo et la langue*, Colloque de Cerisy 2002, textes réunis par Guy Rosa et Florence Naugrette, Bréal, 2005.
- Pierre Fontanier, *Les Figures du discours*, Flammarion, coll. « Champs », 1977.
- Greimas Algirdas, Julien, *Sémantique structurale*, PUF, 1986.
- Jakobson Roman, *Essai de linguistique générale I*, Éditions de Minuit, 1963.
- Jakobson Roman, *Essai de linguistique générale II*, Seuil, coll. Points », 1973.
- Jakobson Roman, « De la poésie à la linguistique », p. 18-19, « Structuralisme et téléologie », p. 50 à 52, *L'Arc*, n°60, 1975.

Riffaterre Michael, *Sémiotique de la poésie, Semiotics of poetry*, traduit de l'anglais par Jean-Jacques Thomas, Le Seuil, 1983.

Saussure Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, publication de Charles Bailly et Albert Séchehaye, avec la collaboration de Albert Riedlinger, éd. critique Tullio de Mauro, postface de Louis-Jean Calvet, Payot, « Bibliothèque scientifique », 1990.

Searle John, *Les Actes de langage*, éd. Hermann, 1972, rééd. 2009.

Searle John, *Sens et expression*, éd. de Minuit, 1982.

Histoire

Agulhon Maurice, *1848 ou L'apprentissage de la République (1848-1852)*, Seuil, coll. « Points histoire », 2002.

Agulhon Maurice, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*, Flammarion, « Bibliothèque d'ethnologie scientifique », 1979.

Agulhon Maurice, *Coup d'état et république*, Presses de Science Po, coll. « La bibliothèque du citoyen », 1997.

Agulhon Maurice, *Les Quarante-huitards*, Gallimard/Juliard, coll. « Archives », 1975.

Agulhon Maurice, *Histoire vagabonde III*, Gallimard, 1995.

Agulhon Maurice, *Marianne Les Visages de la République*, Gallimard, coll. « Découvertes Histoire », 1992, rééd. 2003.

Arnould Arthur, *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*, éd. Jacques-Marie Lafont et associés à Lyon, 1981.

Adoumié Vincent, *De la monarchie à la république, 1815-1879*, Hachette Supérieur, coll. « Carré historique », 2004.

Blanc Louis, *Histoire des dix ans*, Pagnerre, 5 volumes, 1842.

Caron Jean Claude, *La France de 1815 à 1848*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1993, rééd. 2000.

Chateaubriand, *Le Congrès de Vérone-Guerre d'Espagne - Colonies espagnoles*, Paris, Delloye, 1838.

Degout Bernard, « Hugo et la guerre d'Espagne », *Hugo et la guerre*, textes réunis par Claude Millet, Maisonneuve et Larose, 2002.

Guillemin Henri, *Nationalistes et nationaux (1870-1940)*, Gallimard, coll. « idées », 1974.

Hantraye Jacques, « Expérience, étude et souvenirs de la guerre chez Abel Hugo », *Hugo et la guerre*, textes réunis par Claude Millet, Maisonneuve et Larose, 2002.

Jeanne Charles, *À cinq heures nous serons tous morts - Sur la barricade Saint-Merry, 5-6 juin 1832*, présenté et commenté par Thomas Bouchet, Vendémiaire, 2011.

Launay Jacques de, « André Chénier, agent anglais », *Histoire de la Diplomatie Secrète 1789-1914*, éd. Rencontre Lausanne, 1966. t. I.

Malet et Isaac, *L'Histoire, Les révolutions 1789-1848*, Hachette, coll. « Marabout université », 1960, t. III.

Mathiez Albert, *Le Dix Août*, Hachette, 1934.

Mathiez Albert, *La Révolution française, 1. La chute de la royauté*, Denoël, coll. « Bibliothèque des Médiations », 1985.

Mathiez Albert, *Études sur Robespierre*, éd. sociales, 1958.

Michelet Jules, *Histoire de la Révolution française*, Laffont, coll. « Bouquins », 2007.

Michelet, *Étude et extraits annotés*, R. Harmand, Librairie Delagrave, 1930.

Michelet, *Europe*, novembre-décembre 1973.

Pernoud Régine, *Héloïse et Abélard*, Le Livre de poche, 1980.

Rude Fernand, *Les Révoltes des canuts (1831-1834)*, post-face inédite de Ludovic Frobert, La Découverte, 1982, rééd. 2001 et 2007.

Textes de politique, de droit et d'économie sociale

Babeuf Gracchus, *Du système de dépopulation ou La vie et les crimes de Carrier*, imp. Franklin, An v de la République.

Babeuf Gracchus, *Textes choisis*, coll. « Classiques du peuple », éd. sociales, 1967.

Blanc Louis, *Organisation du travail (1839)*, Bureau de la Société de l'industrie fraternelle, 1845.

Blanqui Auguste, *Textes choisis*, éd. sociales, coll. « Classiques du peuple », 1971.

Boétie Étienne de la, *Discours de la servitude volontaire*, GF Flammarion, 1993.

Cloots Anacharsis, *Écrits révolutionnaires*, éd. Champ Libre, 1979.

Dictionnaire de la Pensée politique Hommes et idées, Hatier, coll. « J. Brémond », 1989.

Fourier Charles *Le Nouveau Monde industriel ou l'agriculture combinée*, Bossange, 1830.

Fribourg André, *Discours de Danton*, Librairie Édouard Cornély & C^{ie}, 1910.

Lamartine Alphonse de, *Trois mois au pouvoir*, Paris, Michel Lévy, 1848.

Lénine, *Lettre aux camarades*, Marxists Internet Archive.

Marx Karl, *Les Luttes de classes en France, 1848-1850*, suivi de *Les Journées de juin 1848*, éd. sociales, 1952.

Marx Karl, Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, éd. sociales, 1952.

Mirabeau Victor Riqueti de, *L'Ami des hommes*, 1755, Avignon, 1756.
 Mirabeau Honoré Gabriel Riqueti de, *Chefs d'œuvre oratoires de Mirabeau*, Collin de Plancy, 1822.
 Montesquieu, *L'Esprit des Lois*, GF Flammarion, 2 volumes, 1979.
 Montesquieu, *L'Esprit des lois, Œuvres complètes*, texte présenté et annoté par Roger Caillois, Gallimard, coll. « La Pléiade », 2 volumes, 1951.
 Mortier R., *Anacharsis Cloots ou l'utopie foudroyée*, Stock, 1995.
 Proudhon Pierre-Joseph, *Qu'est-ce que la propriété ou Recherche sur le principe du droit et du gouvernement*, GF Flammarion, 1966.
 Proudhon Pierre-Joseph, *Les Confessions d'un révolutionnaire, pour servir à l'histoire de la Révolution de février*, Garnier frères, 1851, rééd. 1895.
 Robespierre, *Discours 1793*, PUF, 1950, rééd. 1958.
 Robespierre, *Textes choisis*, éd. sociales, 2 volumes, 1973.
 Rousseau Jean-Jacques, *Du Contrat social*, Seuil, coll. « Points Politique », 1977.
 Saint-Just, *De la nature de l'état civil, de la cité, ou les Règles de l'indépendance du gouvernement (1792)*, Lebovici, 1984.
 Saint-Simon (de) Claude-Henri, *Considérations sur les mesures à prendre pour terminer la Révolution*, Les Marchands de nouveautés, 1820.
 Saint-Simon, Claude-Henri de, « De la réorganisation de la société européenne », 1814, *L'Europe ? L'Europe*, textes réunis par Ory Pascal, Omnibus, 1998.
 Saint-Simon Claude Henri de, *Du Système industriel*, paru en 1821, réédité par Anthropos, Paris, 1966, t. I et II.
 Strauss Leo, *Droit naturel et histoire*, Flammarion, coll. « Champs essais », 1986.
 Voyer d'Argenson, *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, éd. E.J.B., Rathery, décembre, 1757, t. 2.

Idéologie, sociologie

Angenot Marc, « La Fin d'un sexe : le discours sur les femmes en 1889 », *Femmes écrites, Romantisme n° 63*, 1989 (Premier trimestre).
 Arvon Henri, *L'Anarchisme*, PUF, coll. « Que sais-je », 1951, rééd. 1998.
 Balzac, *Les Parisiens comme ils sont*, Genève, La Palatine-, 1947.
 Bowman Frank Paul, *Le Christ des barricades*, Éditions du Cerf, 1987.
 Biaggi, Vladimir *Le Nihilisme*, GF Flammarion, coll. « Corpus », 1998.
 Bourdieu Pierre, *Les Héritiers*, éd. de Minuit, 1964.
 Chevalier Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Perrin, 2007.
 Comte Auguste, *Catéchisme positiviste ou Sommaire exposition de la religion universelle*, Garnier, 1909.
 Châtelet François et Mairet Gérard, *Les Idéologies*, « Des Pharaons à Charlemagne », t. I, « De l'Église à l'État », t.II, « De Rousseau à Mao », t. III, Marabout Université, 1981.
 Faure Olivier, « Gestion des hommes, gestion des animaux en France au XIX^e siècle », *L'Animal en politique*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, 2003.
 Foucault, Michel *Histoire de la sexualité*, Gallimard, t. I, 1976.
 Foucault Michel, *Surveiller et punir*, Gallimard, 1975.
Histoire passionnante d'un petit ramoneur savoyard écrite par lui-même, préface de Madeleine Rebérioux, Le Sycomore, 1981.
 Kintzler Catherine *Condorcet*, Préface de J. - C. Milner, Minerve, « coll. Folio essais », 1984.
 Lafargue Paul, *Le Droit à la paresse*, éd. Mille et une nuits, 1994.
 Lavater Johann Caspar, *Le Lavater portatif ou l'Art de connaître les traits du visage*, Vve Hocquart, rééd. Paris 1808.
 Nicollet Claude, *Le Radicalisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1957.
 Préposiet Jean, *Histoire de l'anarchisme*, Tallandier, 2002, rééd. 2005.
 Vidocq E. F., *Mémoires, Les Voleurs*, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1998.
 Viard Bruno, *Pierre Leroux, penseur de l'humanité*, Sulliver, 2009.
 Villermé Louis-René, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, textes réunis par Yves Tyl, Union générale d'Édition, coll. 10-18, 1971.